TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound, Aug. 1899

36209.

TUFTS COLLEGE LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CLII. — 1er MARS 1899.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1899

36209.

LES MORTS QUI PARLENT

TROISIÈME PARTIE (1)

IX. — ROSE ESTHER

Les deux anciens camarades s'acheminaient vers la rue Fortuny. Leur dîner avait été gai, généreusement arrosé de vin vieux, réjoui par les souvenirs communs qui remontent entre deux hommes en pleine force, à cette heure de la vie où le passé nous porte déjà et ne nous écrase pas encore. Jacques devinait pourtant dans la gaîté de son ami quelque chose de forcé, quelque irritation secrète qui fouettait la verve d'Elzéar. Le tribun avait fait des allusions à son roman avec la princesse ; ces demi-confidences laissaient entrevoir des affaires plus avancées que ne l'étaient en réalité les siennes. Andarran savait qu'il en fallait rabattre ; elle lui était connue de longue date, cette manie d'étaler qui entrait pour moitié dans toutes les jouissances de Bayonne.

— C'est un orateur, pensait Jacques, il parle son plaisir et sa peine. Aime-t-il vraiment sa belle étrangère ? Il la désire violemment, comme il désire tout : mais que désire-t-il d'elle ? Sa personne seulement ? Ou son éclat, son titre, son luxe, sa fortune ? — Lui qui avait au plus haut degré la pudeur de ses sentimens intimes, il concevait mal cette sorte d'amour que l'aveu public n'épouvante pas. Elzéar éprouvait au contraire le besoin de tromper sa déconvenue avec des paroles. Gâté par les triomphes rapides et faciles, il était irrité contre Daria, contre lui-même ;

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

cabré devant l'obstacle, il s'en voulait de sa maladresse, il laissait s'allumer en lui les vagues fureurs de vengeance, l'envie méchante d'humilier l'objet du désir, de punir celle qui ne cédait pas assez vite à ce désir. Il ressentait tous les mouvemens habituels à l'égoïste vanité de l'amour masculin, exaspérés ce soir-là par la chaleur du vin dans le sang, par la déception que venait de lui apporter un billet de la princesse : inquiète d'une subite et grave indisposition de sa mère, Daria se dégageait d'un rendez-vous convenu, elle ne pouvait prévoir le moment où il lui serait permis de quitter la malade.

Chemin faisant, Bayonne racontait à Jacques le peu qu'on savait de cette Rose Esther chez laquelle ils allaient. Une échappée du professorat, disait-on, une de ces jeunes victimes du brevet qui se lassent de l'ingrate course au cachet et vont chercher fortune au théâtre. Elle jouait depuis deux ou trois ans des bouts de rôle à la Porte-Saint-Martin. On y avait remarqué sa beauté un peu froide : personne ne s'était avisé de lui trouver du talent. Elle décourageait d'ailleurs par sa vie tranquille la chronique bruyante qui tire une actrice hors du pair. M. de Kermaheuc, son protecteur attitré, parlait rarement d'elle; quand il la nommait, c'était avec le respect chevaleresque du bon don Quichotte pour sa dame Dulcinée. Rose Esther ne recevait qu'un petit nombre d'amis sûrs; ils vantaient son intelligence cultivée, son esprit de conduite, sa sagesse aimable. Soucieuse avant tout, semblait-il, de se ménager l'appui honorable du marquis, elle n'avait aucune attache avec le monde de la galanterie, elle frayait peu avec ses camarades du théâtre. Ceux-ci se vengeaient en lui prêtant d'autres liaisons, qui devaient être fort discrètes. On les supposait tout au moins; il était trop difficile d'admettre la fidélité de la jeune femme dans un attachement peut-être platonique, à coup sûr désintéressé, tant la gêne du vieux gentihomme était notoire. Il y avait là un point obscur. Peu de gens cherchaient à l'éclaircir : Esther n'avait pas piqué la curiosité des Œdipes qui font profession de débrouiller ces énigmes parisiennes.

Ils s'en enquéraient depuis quelques jours; depuis la soirée triomphale qui avait attiré les regards sur cette figure de pénombre, auréolée par le brusque coup de lumière d'un grand succès au théâtre. Michel Trévoux, le nouveau directeur de la Porte-Saint-Martin, avait reçu et monté avec soin les *Hussites*, drame historique d'un jeune poète ami d'Esther, Daniel Heilbronn. Em-

barrassés dans le choix d'une interprète pour le principal rôle de femme, auteur et directeur avaient risqué la chance, confié ce rôle à la pensionnaire effacée qui en paraissait éprise. L'événement venait de justifier leur confiance. Adroitement construite, pleine de péripéties émouvantes, écrite dans une langue pittoresque, la pièce avait eu un succès à faire pleurer les bons camarades de l'auteur. Le public de la première représentation s'était surtout engoué de Martha, l'héroïne taborite qui marchait au supplice pour son amour et pour sa foi. Belle de passion contenue sous son masque tragique, tour à tour farouche et tendre, Esther avait révélé dans cette création des qualités qu'on ne soupçonnait pas. Ce fut un déchaînement d'enthousiasme, au dernier acte, quand Martha, traînée au bûcher avec son amant, gravit les rampes du Hradschin en jetant ses malédictions sur Prague ; quand elle rendit par un jeu de scène expressif la lutte entre la femme amoureuse qui suivait jusque dans la mort son apôtre, et la mère qui se retournait vers son enfant, abandonné dans la ville maudite.

Au baisser du rideau, après des rappels frénétiques, la loge habituellement déserte de l'actrice s'était emplie de tout l'essaim de phalènes qui volent au feu du succès. On l'avait sacrée sur-le-champ grande tragédienne, espérance de l'art français. Gens de lettres et de théâtre, journalistes et mondains, c'était depuis quinze jours à qui approcherait la célébrité nouvelle, forcerait l'intimité réservée de sa vie. M. de Kermaheuc allait répétant à la Chambre et au cercle qu'il y avait quelque chose de détraqué dans le gouvernement du monde, puisqu'une fois par hasard on rendait justice au vrai talent. Il ajoutait tout bas : au vrai génie. Le marquis ressentait une joie naïve de ce rayon de soleil qui tombait enfin sur « la brave enfant; » et aussi un vague effroi, devant cette irruption du torrent parisien dans sa chère solitude de cœur : l'effroi qu'il aurait éprouvé, si la Seine eût soudainement atteint et inondé son petit bois de Kermaheuc.

Quant à Esther, elle avait reçu sa gloire comme une visite longtemps attendue, qui ne surprend pas et en annonce d'autres plus importantes. Elle s'était montrée sensible aux éloges des critiques influens, déférente à leurs conseils, circonspecte avec la foule des adulateurs, très peu disposée à changer son existence retirée, à la laisser envahir par les explorateurs d'étoiles. Parmi les hommes qui se faisaient présenter le soir de la première, elle avait accueilli avec distinction quelques personnages en vue dans

la presse et dans la politique ; avec une bonne grâce particulière Elzéar Bayonne, qui accompagnait la princesse Véraguine à la représentation des *Hussites*. Conquis par cette attention marquée, il avait promis sa visite pour le surlendemain ; il s'était ensuite excusé dans un billet, Daria lui ayant assigné la même heure. Le matin de l'arrivée d'Andarran, un petit-bleu très aimable rappelait à Bayonne sa promesse et l'engageait à venir prendre une tasse de thé : une représentation de charité à la Porte-Saint-Martin donnait un soir de relâche aux interprètes du drame d'Heilbronn, elle en profitait pour réunir et remercier quelques amis. Comme Elzéar s'excusait de nouveau par le téléphone, alléguant ses obligations envers le camarade qui l'accaparerait ce même soir, Esther avait répondu qu'amené par lui, cet ami serait le très bienvenu chez elle.

Tandis que Bayonne achevait ces explications, les deux députés arrivaient devant un mur de clôture, surmonté d'une grille en fers de lance, qui interrompait l'alignement des façades sur la rue Fortuny. Ce mur et une avant-cour de quelques mètres carrés isolaient une maison bâtie en retraite, étranglée entre les pans latéraux des deux hautes constructions voisines. D'épais manteaux de lierre tombaient de ces grands pans aveuglés, abritaient d'un double rideau le petit hôtel : nom trop ambitieux, peut-être, pour cette vieille et très modeste habitation, un seul étage à trois fenêtres sur rez-de-chaussée. Elle semblait oubliée là, blottie entre les beaux immeubles neufs en bordure sur la rue, comme une épave du passé, une dernière survivante de ces maisons des champs disséminées autrefois sur la plaine Monceau. A peine éclairé, retiré dans l'ombre sous les lierres, masqué par l'écran rébarbatif du mur noir et de la grille de fer, ce logis vieillot, avec sa mine muette et mystérieuse, évoqua dans l'esprit de Jacques le souvenir des croquis que donnent les journaux illustrés, quand ils reproduisent au cours d'une affaire criminelle la maison du drame.

Ils sonnèrent à la porte bâtarde percée au coin du mur. Sur le sable de la petite cour les pas ne faisaient aucun bruit. Une servante ouvrit, introduisit les visiteurs dans le salon du rez-de-chaussée. Un mobilier où dominait le style Louis XIV, sans luxe, révélait un goût sévère et exercé ; aux panneaux de toile de Jouy pendaient des estampes du grand siècle ; elles représentaient les galanteries mythologiques, dessinées avec cette majesté froide qui

conservait de la bienséance aux libertés des dieux. Un piano à queue chargé de partitions occupait un angle de la pièce. Des plantes vertes, peu de fleurs. On se serait cru chez une maîtresse de musique à son aise, installée avec quelques recherches de sobre élégance pour recevoir des élèves de bonne famille.

Bayonne trouva dans ce salon sept à huit hommes de connaissance. Deux journalistes, de ceux qui font autorité, complimentaient Heilbronn : l'heureux auteur des *Hussites* était tout jeune, tout crépu sous une toison embroussaillée de barbe et de cheveux roux, avec deux petits yeux de furet qui clignotaient le long d'un nez flaireur, intelligent. Un des maîtres du théâtre contemporain, venu là pour reconnaître ces forces neuves et voir quel profit il en pourrait extraire, disséquait les *Hussites* derrière le piano, en compagnie d'un vieil académicien, philosophe aimable répandu dans tous les mondes. Le baron Sinda, « entré pour un instant, en voisin, » disait-il, Olivier de Félines et Aristide Asserme accablaient de leurs louanges la maîtresse de la maison. Bayonne présenta son ami : les nouveaux arrivans furent accueillis comme des habitués, avec cordialité, sans étonnement; avec une nuance exquise dans le geste qui semblait désigner à Elzéar un fauteuil accoutumé, au coin du foyer.

Rose Esther, mise très simplement, dans une robe de barège héliotrope à peine échancrée, était assise sur une chaise longue. Le port de tête, le buste droit, les mouvemens rares, tout dans son attitude indiquait une réserve voulue, le souci de rappeler les convenances à qui les oublierait; sa personne décourageait les regards quêteurs par cette chasteté de maintien où une femme ne donne rien de son corps sous les plis du vêtement. Allongé, un peu grêle, ce corps ne gardait dans l'immobilité aucune des séductions serpentines qu'il avait à la scène. Tout le charme était sur le visage, un charme de figurine gothique. Des bandeaux à la vierge modelaient sous les cheveux noirs le dessin délicat de la tête; ils encadraient un ovale régulier où chaque trait était parfait en soi, le front, les joues, l'oreille faite au tour, les petites narines mobiles; la ligne mince des lèvres découvrait des dents admirables. La pâleur nacrée du teint se réchauffait au feu des grands yeux humides, modestement voilés sous les longs cils qui semblaient s'appliquer à éteindre des flammes intérieures d'intelligence et de volonté. Attentive à la conversation qu'elle dirigeait avec tact, d'une voix basse et mesurée où chaque mot avait son

prix, Esther s'étudiait visiblement à bannir de sa parole et de sa personne tout ressouvenir de l'actrice, à paraître dame jusqu'au bout des ongles. Elle avait étonné ses intimes par sa transfiguration dans le rôle de Martha, en y faisant jaillir la fougue de passion qu'on attendait si peu de cette fine vierge de missel. — « Tiens, tiens, — avait dit Asserme sur le palier de la loge, — est-ce que notre douce colombe aurait été couvée par une aigle? — Non : par un vautour! » — avait répondu avec un hochement de tête Michel Trévoux, le sceptique impresario.

La causerie roulait sur l'art dramatique, sur la pièce nouvelle, sur ce pays de Bohême d'où Heilbronn avait rapporté son drame. Andarran voulut placer un souvenir de ses voyages :

— Ma plus vive émotion à Prague, dit-il, je l'ai ressentie dans le cimetière israélite, au milieu de ces tombes errantes et désolées; je revois encore un pieux pèlerin, vêtu de la souquenille des juifs polonais : il déchiffrait les inscriptions hébraïques, il cherchait la sépulture d'un rabbin vénéré en Pologne; quand il eut trouvé la dalle exilée, il y jeta les trois petites pierres rituelles d'un geste si lamentable, si touchant...

Cette effusion poétique n'eut pas l'effet que s'en promettait le pauvre Jacques. Il ne s'expliqua point l'instant de froid et de silence qui suivit, comme s'il eût jeté lui-même ses trois pierres dans le salon. Le vieil académicien regarda avec un sourire malicieux le poète Heilbronn, les autres... Esther releva aussitôt la conversation en mettant les députés sur le sujet où ils sont intarissables, leur cuisine parlementaire. Quand ils se furent animés au récit des dernières intrigues, elle demanda timidement :

— Est-il vrai, — excusez mon ignorance, — que nous soyons menacés d'une crise ministérielle?

— Dans notre partie, on espère toujours une crise ministérielle, prononça sentencieusement Asserme. — Je crois en effet que cet événement heureux est très prochain.

Andarran manifesta sa surprise.

— Est-ce possible? Tous les députés du centre à qui j'ai été présenté aujourd'hui paraissaient très confians. Il n'y a, m'ont-ils dit, aucune interpellation dangereuse à l'horizon.

— Cher collègue, reprit Asserme, on tombe rarement sur une interpellation dangereuse; on glisse toujours sur une pelure d'orange, au moment où l'on s'y attend le moins. Vous verrez cela. Et j'ai idée que vous le verrez sous peu de jours. Ils ont trop

duré. Ils ont mécontenté beaucoup de monde. Il se fait un déplacement à gauche dans l'opinion du pays.

— L'opinion du pays! Où prenez-vous cette bête fabuleuse? ricana l'un des journalistes.

— Mais, cher confrère, dans vos colonnes, chez vous autres qui tenez cet article.

— Merci. Dites l'opinion que vous désirez, flatteur, on vous la servira.

Tous les hommes éclatèrent d'un rire gouailleur.

— Et alors, continua Esther, ce serait M. Mirevault qui prendrait le pouvoir?

Elle lança cette interrogation d'un air innocent. On devinait une suite d'idées très arrêtée sous les phrases qu'elle laissait tomber négligemment.

— Mirevault? Pourquoi ça, Mirevault? s'écrièrent en chœur les quatre députés.

— Oh! je ne sais pas... Je vois que j'ai dit une sottise... J'avais entendu faire cette supposition par mon directeur, M. Trévoux. Quand il était dans l'industrie, il a eu de bons rapports avec M. Mirevault, qui était alors ministre, paraît-il.

— Il a été ministre, Mirevault? Le gros fabricant de tissus? — Félines cherchait dans ses souvenirs. — Quand donc? Vous rappelez-vous cela, vous, Asserme?

— Attendez donc, répondit Aristide en réfléchissant; — oui, je crois bien qu'il a été vaguement ministre du commerce, au temps de Gambetta. C'était un ami du cher grand homme. Il n'en reste plus beaucoup. Mirevault est une relique, il la faut honorer.

— C'est une utilité, interrompit le journaliste, — un en-cas. Un Tirard moins long, plus large.

— Ah! ah! très joli! — Le baron Sinda, toujours plein d'égards pour la presse, crut devoir faire un succès à cette médiocre plaisanterie sur le respectable homme d'État. Il la salua de ce rire qui lui était particulier, qui ouvrait toute grande sa robuste mâchoire, avec le mouvement d'un brochet en train de happer des goujons. Le Triestin se leva, conclut par cet aphorisme :

— M. Mirevault est un homme pondéré, très pondéré. Son nom ferait une excellente impression dans le monde des affaires. — Mais il faut que je m'arrache : je dois aller ce soir à l'ambassade impériale, je suis venu un instant, en voisin. Belle voisine,

je vous renouvelle la prière de la baronne : elle vous supplie de venir jeudi, pour dire à nos amis les beaux vers de M. Heilbronn, votre adorable scène du Ve acte. Ma femme sera si enchantée de faire votre connaissance.

— Veuillez présenter mes remerciemens à Mme la baronne. Je ferai tous mes efforts. Je n'ose m'engager ferme. M. de Kermaheuc reviendra probablement ce jour-là de son triste pèlerinage, je me devrai à mon vieil ami : son chagrin aura grand besoin des consolations de l'amitié.

— Brûlons un cierge au mort breton, murmura Asserme à l'oreille de Bayonne: — Nous devons la petite débauche de ce soir à l'absence du vieux dragon. — Il ajouta à haute voix: — Ce pauvre marquis! Il enterre donc toujours? C'est le Génie funéraire.

— Vous voulez dire le Génie de la fidélité, interrompit sèchement Esther. Elle lança un regard coupant à l'incorrigible Aristide; elle ne tolérait jamais l'ombre d'une plaisanterie sur le marquis.

— Monsieur le baron, en vous en allant, faites-moi l'aumône d'un conseil; il y là dans l'antichambre une gravure de Robert Nanteuil, une estampe du Cabinet du Roi; le marchand l'a laissée ici pour me tenter, j'aimerais avoir votre avis de collectionneur.

Elle accompagna Sinda dans le vestibule, y resta un moment avec lui. Félines profita de leur disparition pour replacer à ce nouvel auditoire l'anecdote de Trentesaux et de M. de Kermaheuc.

— S'il était ici, nous n'aurions pas eu l'avantage de voir ce soir Gédéon.

Esther rentra, elle entendit les derniers mots du récit d'Olivier. Un geste d'impatience lui échappa.

— Vraiment, monsieur de Félines, vous brouilleriez l'univers. Tout cela est fort exagéré. Je sais qu'il y a eu un malentendu entre ces messieurs, je voudrais être assez heureuse pour le faire cesser. Ne l'envenimez pas, de grâce.

Rose Esther était de ces personnes qui ne souffrent pas le bruit, les bris de vitres, et qui ont l'art de ouater la vie autour d'elles, afin que tous y glissent discrètement.

Asserme vint prendre congé : un article à bâcler l'appelait à son journal. Elle le retint une minute dans l'embrasure de la porte, le temps de lui dire quelques mots : d'un ton bref et impératif qui contrastait avec son parler habituel.

— Ainsi, vous croyez à une crise imminente?

— Oui, ou je n'y connais plus rien.

— En ce cas, tâchez de vous arranger pour que Mirevault ait la présidence du prochain Cabinet.

— Quelle idée! D'où vient votre fantaisie pour cet empaillé?

— Fantaisie est mal dit. Je désire que Mirevault soit président du Conseil. J'ai mes raisons. Vous m'entendez.

— Mais ce n'est pas possible! Nous avons des engagemens avec Boutevierge.

— Je ne sais pas si c'est possible: je sais que c'est indispensable. Casez celui-là où vous voudrez. Il faut que la présidence revienne à l'autre. J'en causais à l'instant avec le baron : il tient essentiellement à cette combinaison. J'ai promis à Sinda votre concours absolu. — A propos: il trouve fort sensée votre idée sur le sous-secrétariat des Beaux-Arts; cela vous irait comme une bague au doigt. — Faites-moi donc le plaisir de préparer sans retard le ministère Mirevault, à la Chambre et dans vos journaux.

Elle fixa sur Aristide un regard direct, chargé de sous-entendus, qui devait lui rappeler des obligations ou des espérances de plus d'une sorte. Le député s'inclina silencieusement, en signe de soumission aux ordres reçus. Il s'éloigna. Rose Esther revint à ses hôtes, souriante.

— Pardonnez-moi, cher monsieur de Félines, je vous ai brusqué. Mais aussi, vous avez aujourd'hui votre esprit féroce des soirs de bataille. Parions que vous venez encore d'en livrer une à votre abominable préfet.

— Je ne fais pas autre chose. Un affreux sectaire, qui démolit ma circonscription !

— Il y en a cependant de gentils. M. Trévoux m'a présenté l'autre soir un petit préfet qui avait de jolies manières; et des gants déchirés à force de m'applaudir. — Au fait, il se réclamait de vous, dans ma loge; il disait à M. Trévoux qu'il avait servi dans votre département, qu'il espérait bien y être replacé, si leur ami M. Mirevault revenait aux affaires. Comment donc me l'a-t-on nommé? Sallois, Sarrois...

— Sannois ! un charmant garçon, un de ces républicains avec qui l'on peut s'entendre. Il vous a dit cela?

— Oh! pas à moi. Mon Dieu, de quoi est-ce que je me mêle? A vous écouter tous, on finirait par la gagner, votre vilaine rougeole politique!

Esther regarda la pendule, qui marquait onze heures et demie.

— Je suis confuse, mais il va falloir que je vous renvoie tous. Mon médecin m'ordonne beaucoup de repos, ce rôle est si fatigant à jouer ; et je dois répéter demain matin pour des raccords. Combien je vous suis reconnaissante, messieurs, de m'avoir apporté vos encouragemens et vos conseils.

Les visiteurs se levèrent, gagnèrent la porte avec cette lenteur que mettent les hommes à sortir de chez une jolie femme de théâtre, chacun ayant le désir de partir le dernier, la fatuité d'espérer vaguement qu'on le retiendra, peut-être... Esther témoigna sa déférence au vieil académicien en le reconduisant.

— Cher maître, je réclame votre voix pour mon jeune poète, quand il ne sera plus jeune. — Elle montrait Heilbronn, qui durant cette soirée avait tout écouté, tout observé, sans souffler mot.

— Il en sera, il en sera, toussota le vieillard. — On mourra beaucoup pour vous être agréable, belle dame. Patience, il en sera. Je vous promets ma voix, jeune homme : pas cette fois ; la bonne.

— Merci pour lui. Et si vous avez la bonté de m'amener M. l'administrateur général, prévenez-moi d'avance : je suis si petite fille que je me sens tout intimidée à la pensée de le recevoir. — Ah ! j'allais oublier... Monsieur Bayonne !

Elle rappela Elzéar, qui endossait son paletot dans l'antichambre.

— Pardon, monsieur Bayonne... Seriez-vous assez aimable pour me donner encore une minute ? J'ai un tout petit service à vous demander.

Les autres hommes décochèrent au bénéficiaire de cet appel le mauvais regard de jalousie qu'ils ont pour le gagnant du gros lot convoité par tous. Ils sortirent.

— Décidément, — dit Félines à ses compagnons en traversant la petite cour, — au théâtre comme à la Chambre, il n'y en a que pour ces socialistes ! Si Kermaheuc pouvait voir, du wagon où il roule, le Bayonne dans son nid...

Et il s'éloigna au bras de Jacques, en fredonnant dans la rue :

Un marquis sage
Est en voyage...

X. — EN FAMILLE

Quand la porte se fut refermée sur les partans, Elzéar s'informa avec un empressement courtois :

— En quoi puis-je être assez heureux pour vous servir ?

Esther réfléchissait. Elle fit attendre un instant sa réponse.

— Et vous ? Croyez-vous aussi à une crise imminente ?

— Oh ! nous autres socialistes, vous savez, nous sommes fort indifférens à ces accidens chroniques.

— Pourtant, s'il s'en produisait un, quelles seraient vos préférences ? M. Mirevault ?

— Celui-là ou un autre, peu importe. Ils se valent tous. Mais, — ajouta Bayonne avec un sourire, — vous allez me le rendre intéressant, ce drapier huguenot. Comme vous le... protégez ! Vous le connaissez beaucoup ?

— Je n'ai jamais vu M. Mirevault.

Ces mots furent suivis d'un long silence. Esther était venue s'asseoir sur une chaise basse, tout près du jeune homme, devant la cheminée où elle tisonnait. Dans cette action, toute sa personne secouée d'un petit frisson de froid se déraidissait. Rigide tout à l'heure et défendu par son immobilité, le corps de la femme réapparaissait, vivait, livrait insouciamment quelque chose de ses mystères sous les plis changeans du vêtement. Les jolis pieds se montraient sur les chenets, le buste s'inclinait vers la flamme. Sans coquetterie grossière, sans provocation ; c'était plutôt la détente naturelle d'une jeune fille qui reprend ses aises et ne se surveille plus, après le départ des étrangers, lorsqu'elle se retrouve seule avec un membre de sa famille.

Elle releva enfin les yeux, fixés sur la braise ardente qui s'y mirait, les tourna vers Elzéar, bien en face.

— Écoutez. Je ne veux pas jouer au plus fin avec vous. Je vais être très franche, comme je ne le fus peut-être jamais, avec personne. Savez-vous chez qui vous êtes ?

— Mais... chez la plus charmante, la plus aimable des...

— Oh ! pas de madrigal. Ma question est sérieuse. Répondez. Si vous ignorez vraiment chez qui vous êtes, un instinct secret ne vous dit-il pas que vous vous trouvez ici en sûreté... dans un air de famille... comme dans votre famille ?

— Qu'entendez-vous par là ? — L'ignorance sincère d'Elzéar se peignait sur son visage intrigué.

— J'entends ces mots dans leur sens littéral. Mais d'abord, permettez-moi une question indiscrète. Est-ce que vous frayez avec vos cousins éloignés, les fils du célèbre David Bayonne, les descendans de votre grand-oncle Abel?

— Oh! la parenté est si lointaine! Ils ne s'en soucieraient guère, d'ailleurs; je vois mal ces fonctionnaires prudens bras dessus bras dessous avec un farouche socialiste. Il m'arrive même parfois de rire, à la pensée de la gêne où mon nom les met.

— Vous pourriez vous tromper. — Vous ne connaissez pas Joseph Bayonne, le préfet de la Basse-Gironde?

— Je l'ai croisé deux ou trois fois dans le salon de la Paix. Nous nous saluons, nous échangeons quelques mots. Il est poli.

— Et son frère Louis-Napoléon, le directeur de la banque Nathan et Salcedo?

— Je le rencontre chez le baron Sinda. Il est plus rond, celui-là. Mais nous ne sommes pas liés.

— Je ne vous parle pas d'Alphonse, l'inspecteur de l'Université. Il y a des chances pour que vous ignoriez toujours ce savant timide, et pour qu'il vous ignore. Savez-vous seulement qu'il avait épousé en premières noces, lorsqu'il n'était encore que proviseur à Montauban, la fille de l'entrepositaire des tabacs dans cette ville, Émilienne Buissonnet?

— J'avoue que mes notions sont un peu confuses, de ce côté. — Mais vous-même, quel intérêt?...

— Attendez. Émilienne Buissonnet lui donna une fille. Élevée dans un milieu d'universitaires et de pasteurs, bardée de brevets à dix-huit ans, la petite passait pour un prodige, à Montauban. Le digne professeur aurait inventé l'Université et la pédagogie, si elles n'existaient pas; il ne concevait point d'autre carrière pour ses enfans. Il voulut pousser son aînée aux sommets de la hiérarchie dans l'enseignement féminin, il la fit entrer à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses. Un beau jour, après deux années d'études où elle se distingua, plongeon subit de l'élève modèle. On n'entendit plus parler d'elle. Morte? Disparue? Enlevée par un mylord? Le problème ne passionnait que de rares initiés. Alphonse Bayonne avait de son second mariage assez d'enfans pour qu'on pût se perdre dans le nombre. A Fontenay, où l'on savait, comme dans le cercle de la famille et des proches, on fut discret, et pour cause. Quatre années passèrent, firent l'oubli. En dehors de quelques intéressés, et peut-être de M. le

Préfet de police, nul ne se doute que la fille de l'inspecteur général, l'élève de Fontenay, la studieuse Esther Bayonne, est aujourd'hui dans la robe de votre servante, Rose Esther de la Porte-Saint-Martin...

— Quoi ! Vous seriez...

— Votre cousine indigne. — La jeune femme esquissa une révérence, avec un rien d'espièglerie qui mettait une grâce inattendue sur cette figure habituellement sérieuse. — Oh ! une arrière-petite-cousine, dont le véritable état civil restera à jamais enseveli sous le nom de théâtre que le succès vient de consacrer. Cela vous fâche ? ajouta-t-elle gentiment.

— Comment donc ? Cela me ravit ! protesta Elzéar avec gaieté.

— Oui, vous n'avez pas de préjugés, vous me comprendrez, vous. Ce n'est pas une aventure vulgaire qui m'a tirée de Fontenay : c'est une volonté réfléchie. J'ai considéré devant moi la morne tâche de l'institutrice d'État, médiocre, sans horizon ; et, en regard, les perspectives illimitées du théâtre, indépendance, fortune, gloire. Ai-je donc fait autre chose que de prendre exemple sur nos frères les normaliens, quand ils fuient la classe ingrate d'un lycée de province pour se jeter dans le journalisme, dans le théâtre ? Car c'est surtout au théâtre qu'on les voit, dans nos coulisses où les plus avisés édifient leur réputation, leur fortune. Quelle différence, je vous prie ? Comme eux, j'avais mon plan, et des ambitions aussi hautes pour le moins que les leurs. Je n'allais pas chercher sur la scène une vie facile, le désordre, l'argent bassement gagné. J'en attends plus et mieux : le vrai trône des reines de demain. — Mais si j'expliquais à fond ma pensée, vous me traiteriez de bas-bleu...

— Non, dites, — appuya Elzéar, très intéressé.

— A une fille qui a passé par Fontenay, — et je serai toujours reconnaissante à mes maîtres de l'avance intellectuelle qu'ils m'ont donnée sur les grues que je coudoie, — à un esprit qui a médité les enseignemens de cette forte éducation, vous accorderez peut-être le droit de porter quelques jugemens sur l'histoire et sur les hommes. Il ne reste dans ce Paris, n'est-il pas vrai, qu'une seule idée commune à tous, le plaisir ; partant, une seule institution solide, le théâtre ; et la femme de théâtre, pour peu qu'elle sorte du pair, est déjà aujourd'hui la rivale, l'égale des femmes les plus enviées, les plus respectées. A mesure que cette société

achèvera de s'émietter, et en attendant le coup final que vous lui porterez, l'effet nécessaire de tant de causes s'accusera chaque jour davantage : encore un peu, et la comédienne bien douée, belle, illustre, sera l'unique puissance féminine, l'unique régulatrice de ce monde en décomposition ; comme le furent dans les sociétés semblables une Aspasie, une Imperia... Mais il y a quelque chose de changé, à l'honneur de notre temps; une courtisane dissolue ne suffirait plus à ce gouvernement social. Il y faudra de la tenue, de la respectabilité, cette culture intellectuelle sans laquelle ni l'homme ni la femme ne peuvent rien de grand. Seule, la comédienne qui aura en main ces armes pourra relever la vraie citadelle française, le salon dictatorial où tout se prépare, où tout se consomme. — Vous ne riez pas, Elzéar. — Vous permettez, n'est-ce pas, que je vous appelle ainsi : puisque nous devons cousiner !... — Ceci fut dit avec une câlinerie charmante. — Vous ne riez pas : dans votre sphère d'homme, vous avez bâti de même un grand avenir sur le rêve logique; oh ! plus grand que le mien, grand comme votre génie ! Mais je sais beaucoup de vous, et je devine le reste. Vous aussi, tout jeune, votre vision a refait le monde, votre action le refera dans la réalité; avec l'audace du désir et la puissance du vouloir qui marquent ceux de notre race pour le gouvernement de ce monde.

Il écoutait, captivé, ému par cet écho de ses anciennes pensées, par les souvenirs où elle le reportait. Elle touchait juste : il se reconnaissait, il retrouvait sa formation première dans ce rêve fraternel, ce rêve logique, comme elle disait. Certes, c'était bien une Bayonne qui parlait ainsi, avec l'élan fougueux et raisonné, avec l'intelligence et la volonté de leur race.

— Pour monter où je veux, reprit-elle, il y a un sacrement indispensable : il faut être de la Maison; vous savez, la Maison sacro-sainte, la Maison de Molière. Fille de Bohême partout ailleurs, là seulement l'actrice devient une fonctionnaire, une personne imposée au respect de ce peuple par le sceau administratif. Le sociétariat aux Français! Première marche de ce trône où la comédienne de l'avenir régnera officiellement sur Paris. J'y ai toujours pensé. J'ai déjà fait quelques tentatives. Le bon M. de Kermaheuc, qui connaît mon désir, s'était chargé de la première. Ce fut l'acte le plus héroïque de sa vie. Lui qui ne met jamais les pieds dans un ministère, il est allé un matin à l'Instruction publique. Timidement, gauchement, le pauvre cher homme, il

pressentit le ministre ; surpris et flatté par la démarche insolite du hautain gentilhomme, le ministre fut tout miel, s'engagea presque. Par malheur, M. de Kermaheuc avait alors un de ses curés privé de traitement ; il voulut du même coup soulager sa conscience, il parla de son recteur. Coulant sur le décret de Moscou, le ministre redevint intraitable sur le Concordat. Le naturel du marquis reprit vite le dessus, il s'échauffa, rua dans le brancard, traita le grand maître de l'Université comme le dernier des laquais. J'ai bien ri quand il me conta la scène, le soir, en s'excusant. Je l'ai consolé ; c'était parfait. Je ne pouvais désirer un meilleur amorçage de l'affaire, introduite de cette façon, par lui, de très haut : le souvenir en reste cloué dans les mémoires bureaucratiques, c'est le principal. Maintenant, après le succès retentissant des *Hussites*, la porte de la rue Richelieu s'ouvrira facilement, il ne faut plus qu'un homme au pouvoir pour donner la clef. C'est ici que nous revenons à Mirevault.

— Je saisis mal : puisque vous ne le connaissez pas !...

— Aussi n'est-ce pas de lui que je me soucie. On le dit ordinaire : un piétiste borné, toujours conduit par la main qui sait le prendre, lui attacher ses œillères. Et cette main est celle de mon oncle Joseph Bayonne, le préfet. Chef de cabinet au Commerce, quand le bonhomme avait ce département, Joseph y faisait tout. Il retrouverait le même rôle chez son patron, à la présidence du Conseil. Qu'il s'implante là, seulement, et je serai sociétaire avant six mois.

— Vous croyez donc, dit Elzéar, qu'on peut violenter le comité ?

— On ne le violente pas, on le décore.

— Permettez-moi à mon tour d'être amicalement indiscret. D'après ce que vous venez de dire, la famille, votre père, vos oncles, ne vous auraient pas tenu rigueur ?

— Ah ! fit-elle avec un soupir, mon père, c'est autre chose. Ce savant est un juste, un simple. Il serait encore professeur à Montauban, confiné dans ses devoirs et dans ses livres, si les vigoureux poignets de ses frères ne l'avaient pas soulevé. Quand une vague impétueuse monte, elle porte à la surface les algues molles qu'elle entraîne ; ainsi de nous, des Bayonne : on ne laisse personne en route ; sans quoi mon pauvre père y fût resté. Il consentira peut-être à me revoir, avec le temps ; il en faudra beaucoup avant que son cœur me pardonne ma fuite de Fontenay, cette désertion du

drapeau universitaire. Avec mes oncles, rien de pareil à craindre. Ils sont pratiques. Lorsque j'ai débuté dans la figuration, ils ont fait la grimace, et le silence sur la morte. Mon oncle Napoléon m'est revenu le premier : les financiers ne sont pas des puritains. Depuis que le grand succès de l'autre soir m'a mise en valeur, comme il dirait, cet aimable homme me comble, il me traite de puissance à puissance. Un matin, il m'a amené le préfet : après le succès, naturellement. Nous nous sommes compris, nous avons échangé des paroles. Si j'ai besoin de lui pour le sociétariat, l'oncle Joseph a encore plus besoin de moi pour se hisser dans la place où il me sera utile. — Qui pensait à un ministère Mirevault? Le voici en bon train. Asserme y est attelé; je le tiens par bien des côtés; c'est un lanceur émérite, vous le savez. A la Chambre et dans ses journaux, il va faire le lit de Mirevault, créer cet état d'opinion où le nom d'un homme politique devient possible, d'abord, puis obsédant, inévitable. Les deux journalistes que vous avez vus ici achèveront la besogne. Félines a mordu à l'hameçon, il amadouera la droite. Un officier de mes amis, attaché à la maison du Président, préparera les voies en jetant le nom dans les conversations de l'Élysée. Duputel viendra alors le proposer avec son autorité parlementaire, d'après les indications de Sinda, qui a barre sur ce vieux ficellier; et j'ai pu démontrer au banquier les avantages que présentera pour lui, pour tout le monde des affaires, une combinaison où mes oncles Bayonne joueront un rôle prépondérant. D'autres encore s'en occupent. Je vous dis que c'est fait. Vous allez rire : figurez-vous que l'austère Mirevault, excité par Joseph, voulait venir me rendre une visite de cérémonie. Je l'en ai fait dissuader. L'imbécile! Pourtant il sera ministre : il le faut, je le veux.

Une saccade nerveuse agita sa petite main. Elzéar la regardait, cette main mignonne qui tapotait les pincettes; il pensait qu'elle avait ourdi et jeté sur tout Paris, du fond de la maison silencieuse, le large filet qui allait se refermer dans le marais parlementaire, en ramener le ministère voulu. Il la regardait, cette menotte, il se prenait à en aimer la grâce et la force.

Il était d'autant plus agacé par la piqûre d'une idée, devenue importune depuis quelques instans.

— M'en voudrez-vous, dit-il, si je pousse plus loin l'indiscrétion? Que pense de tout cela votre... votre ami, l'intraitable marquis?

La physionomie d'Esther, presque enjouée tandis qu'elle développait ses grands desseins, reprit son masque grave, avec une ombre de douce tristesse.

— De ce sujet aussi, je vous parlerai librement; mais vous me croirez moins franche, c'est trop complexe! M. de Kermaheuc est le seul devoir que ma conscience se reconnaisse, le seul attachement vrai que mon cœur s'avoue. Il m'a ramassée, avec tendresse et respect, alors qu'au sortir de Fontenay j'errais dans la rue, frappant vainement à la porte des petits théâtres. Nous sommes d'une race loyale dans les comptes, n'est-ce pas, et qui paie strictement son dû. Je dois à ce vieillard l'honorabilité de ma vie; je lui dois l'unique affection solide qui m'ait protégée. Affection paternelle... maintenant...; vous me croirez si vous voulez. Je l'aime pour sa noblesse de sentimens; je l'aime, c'est singulier à dire, pour tout ce que je sens en lui d'inaccessible à ma nature, et de bon et de beau, pourtant. Je l'aime avec ma complexion morale de Fontenay, avec cet idéalisme qu'on essayait de nous inculquer là-bas. Et, d'autre part, je suis superstitieuse : M. de Kermaheuc est mon fétiche; il me semble que si cette grande ombre d'un passé mort se retirait de moi, rien ne me réussirait plus. J'ai fait bien des sacrifices pour lui épargner un chagrin. — Ce qu'il pense des choses temporelles dont nous parlions tout à l'heure? Il ne les voit pas, il vit au-dessus. On ne trompe pas un homme en lui celant ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui n'existe pas pour lui. M. de Kermaheuc se croit malheureux, et je ne sais pas d'être plus heureux, à mon sens : parce que je ne connais à personne une pareille puissance d'illusion.

— Je continue à vous bourreler, — reprit Elzéar; il y avait de l'humeur et du soupçon dans son accent. — Votre existence ne va-t-elle pas changer, avec l'aisance qu'apportent les gros succès de théâtre?

— Questionnez donc franchement! Vous voulez dire que mes appointemens de comparse n'eussent pas suffi à me faire vivre, sans l'appui de M. de Kermaheuc? Pauvre homme! Des fleurs, quelques menues gâteries, un bijou ancien le jour de ma fête; ce qu'il ferait pour une nièce préférée. Je n'ai pas reçu de lui autre chose, et ses moyens ne lui permettraient pas davantage. La vieille maison où vous êtes représente la part d'héritage qui m'est revenue de ma mère, morte peu après mon équipée, peut-être de ce coup, hélas! Et s'il y a eu au début de ma carrière, cette terrible carrière

du théâtre, des nécessités cruelles, des... abdications, — je ne cache rien, vous le voyez, — ne me faites pas souvenir de ces tristesses, Elzéar, laissez-moi oublier les heures de torture. Depuis quinze jours, les directeurs se pendent à la sonnette de la prestigieuse Martha : désormais, je serai maîtresse de moi-même, libre de mon choix, si ce cœur que je n'ai guère eu le loisir d'écouter devait parler quelque jour. Il ne m'entraînera jamais, je veux l'espérer, à des faiblesses qui jetteraient ouvertement le ridicule sur mon vieil ami, qui compromettraient le nom vénéré dont je dois être la gardienne...

— Le nom dont vous devez être la gardienne?...

Esther mordit ses lèvres minces, comme pour rattraper un mot de trop.

— Sans doute; tout le monde connaît et je proclame hautement cette espèce d'adoption affectueuse du bon marquis. C'est ce que je voulais dire. Vous l'entendez assez. Vous ne me prêterez pas des idées absurdes qui sont bien loin de mon esprit.

Elle s'inquiétait à tort. En ce moment, Elzéar ne s'attachait guère à pénétrer les arrière-pensées ou les espérances cachées sous cette phrase équivoque. Il était tout à l'agacement instinctif qui aiguillonne la vanité d'un homme, dès qu'il voit se dresser brusquement, dans l'intimité affectueuse de l'entretien avec une jolie femme, une de ces barrières qu'elle élève d'un mot devant le désir possible, la chance future, la tentation d'un instant... L'élevait-elle pour refréner ce désir possible, ou pour le stimuler en lui donnant plus d'élan?...

Elzéar continua, presque méchamment :

— M. de Kermaheuc ignore-t-il vos origines? Elles doivent choquer singulièrement ses préjugés.

— Il sait seulement que j'ai quitté une de ces écoles qu'il abomine. Il porte cette belle action au crédit de mes scrupules de conscience. Pourquoi le détromper, puisqu'il m'en aime mieux?

— Et vous pouvez prendre sur vous de flatter toutes ses rengaines mérovingiennes, vous, la femme d'esprit libre et instruit?

— Je lui parle avec piété des choses mortes qu'il aime : je n'y ai pas de peine, puisqu'elles sont belles. J'en ai moins encore à lui parler avec dégoût des choses vivantes qu'il n'aime pas, puisqu'elles ne sont guère propres. Ne pensez-vous point que les hommes se plaisent surtout à entendre maudire ce qu'ils détestent, plus encore qu'à entendre louer ce qu'ils chérissent? Enfin

je cherche à lui plaire comme je peux, même si je ne suis pas toujours bien convaincue. On est souple, n'est-ce pas?

Comme pour en donner la preuve, elle s'était levée avec une ondulation harmonieuse de toute sa personne, elle vint jeter ce mot dans un sourire ingénu à l'oreille du jeune homme. Il sentit passer, tout proche, le parfum tiède de la gorge délicatement moulée sous le barège entr'ouvert. Elle avait vu se former un nuage sur le front d'Elzéar, à ses dernières reparties; elle le vit se fondre dans une sensation capiteuse. Elle se rassit plus près de lui, et, penchée amicalement sur le bras du fauteuil qu'il occupait, elle dit, changeant brusquement de sujet :

— Mais c'est assez parler de moi. Je vais être pressante à mon tour. Pourquoi délaissez-vous votre mère, Elzéar? Rachel est de bon conseil, elle vous aime. Afin d'enrichir le fils oublieux, un peu grisé par sa vie de luttes, par sa gloire, la vieille mère travaille. Elle vient d'entrer en affaires avec le baron Sinda, pour l'exploitation d'un vaste gisement de kaïnite dans le duché d'Anhalt... Une opération très fructueuse, au dire du baron. Rachel édifie la fortune de l'Enfant prodigue.

— Vous êtes donc en relations avec ma mère?

— Je l'ai rencontrée quelquefois dans le quartier, nous sommes si proches voisines! Je rencontre plus souvent votre sœur, chez une dame qui nous donne à toutes deux des leçons de musique. On cause. Nathalie monte en graine. Je soupçonne dans son imagination une idée fixe : elle attend que cet étourdi de Félines ait croqué le dernier morceau de son patrimoine, elle s'offrira alors pour arracher aux usuriers le château de Crémeuse et remettre à flot le vicomte. Je crains qu'elle ne se leurre d'une chimère : Félines ne l'a jamais vue, et le temps passe. Vous devriez soigner un peu plus votre mère, mon ami; et vous devriez vous rapprocher des autres Bayonne, vos parens.

— Y pensez-vous? Que j'aille leur jeter dans les jambes un socialiste!

— Mon petit cousin, avec tout votre esprit, vous êtes un grand nigaud. Un socialiste tel que vous, chef de parti, remueur d'idées, terreur des ministères, et qui sait mener de front une vie élégante, conserver de belles relations, le Lassalle parisien, comme on vous nomme, ce n'est plus un épouvantail, c'est un allié précieux. Quand vous vous êtes lancé dans le mouvement, les grands Bayonne ont gémi, sans doute, comme ils l'ont fait sur

mon entrée au théâtre. S'ils pardonnent aujourd'hui à mon succès, combien plus ils triomphent du vôtre! Ils voudraient seulement que vous le missiez au fonds commun de la famille, et vous l'y devez mettre, Elzéar. Que deviendrons-nous, Seigneur! avec les mauvais desseins qu'on voit déjà se former contre nous, si nous ne faisons pas corps, solidement? Unis, nous sommes invincibles, d'autant plus forts que nous avons un pied dans tous les camps. Mes oncles le comprennent à merveille. Ils ne m'en veulent plus d'être au théâtre, dans le seul lieu d'asile où ce peuple absurde et galant oublie ses velléités d'ostracisme en applaudissant ses favorites : comme Assuérus, il écoutera toujours Esther, et les sœurs d'Esther; car elles sont nos sœurs, presque toutes celles qui ont du talent. De même, mes oncles inventeraient un socialisme tel que le vôtre, si vous ne leur aviez épargné cette habileté. Je sais qu'ils vous guettent, qu'ils vous attendent, très renseignés sur vous. Dès que Joseph, sous le couvert de Mirevault, aura le gouvernement dans sa main, il ne demandera qu'à vous y ménager un accès facile. — Ainsi, ajouta-t-elle avec une moue de badinage persuasif, — vous allez ouvrir l'aiguille sur la voie où vous êtes posté, et livrer passage au train Mirevault-Bayonne, qui est signalé; d'abord, pour obliger votre petite cousine; ensuite, pour hâter votre propre arrivée aux affaires.

— Mais ce n'est pas sérieux! Il y a un abîme entre le pouvoir et nous.

— Ne dites donc pas *nous*, mais *moi*, vous qui êtes le seul homme de votre parti! Il n'y a pas d'abîme : à peine un fossé, qui se comble chaque jour. La force des choses pousse de votre côté ces gens-là : pour que la soudure se fasse, vous n'aurez qu'à marquer le pas sur place, à vous délester de quelques utopies.

— Vous me connaissez mal. Sous les dehors sceptiques que je porte dans le monde, je crois à mes idées. Je n'en sacrifierai aucune.

— Je connais votre idéalisme, je l'aime. On ne fait rien sans cette paire d'ailes. Mais il faut que l'idéalisme sache devenir pratique; c'est par là que nous sommes supérieurs, nous autres, et que vous le serez. Vos idées resteront stériles, si l'amour du pouvoir ne les féconde pas. Qu'est-ce que des idées qu'on n'applique jamais? Cela s'appelle des rêves.

— Peut-être. Je veux faire rêver mes rêves par tous les hommes.

Cette phrase que Daria lui avait dite, un jour, Elzéar la prononça plus faiblement, comme une leçon qu'il répétait, comme l'écho mourant d'une autre voix qui l'aurait poursuivi. Esther s'en rendit compte, ses yeux attentifs lisaient dans ce cœur combattu. Elle se renversa sur son siège avec un geste de découragement.

— C'est vrai, j'ai tort. J'ai affaire à trop forte partie. Folle que j'étais, de croire que ma voix pourrait prévaloir contre celle... celle qui parle en vous.

Il sentait approcher l'assaut. Il se raidit, répliqua durement :

— A quelle voix faites-vous allusion?

De nouveau, elle se rejeta en avant, lui prit affectueusement les mains, avec de fréquentes hésitations dans les mots, craintifs, très doux :

— Ne m'en veuillez pas, Elzéar. Une sympathie irréfléchie m'entraîne; je n'ai aucun droit à vos confidences. Ne craignez rien : ce n'est pas cette main qui fera saigner votre cœur. — Et la petite main marquait sur sa poitrine la place du cœur. — Rachel, votre mère, pourrait seule faire écouter les paroles que voudraient vous dire tous ceux qui vous aiment. Je sais par elle, et par mes oncles, très informés, ce qui est su de tout Paris, ce que vous ne cherchez pas à dissimuler. Au début, tous les vôtres se sont réjouis des belles perspectives ouvertes devant vous : une haute alliance, une immense fortune, une destinée égale à votre mérite... Mais votre mère et les autres parens se sont enquis; leur satisfaction s'est changée en crainte. On ne peut faire fond, disent-ils, sur un caprice altier; cette fantaisie n'ira jamais jusqu'à consentir aux projets d'union que vous formez sûrement; le préjugé contre notre race est si fort dans ces pays barbares! Il sera invincible, plus puissant même que la passion. Les vôtres s'inquiètent d'autre part; on leur signale chez... chez cette noble personne... une frénésie dans l'absolu des idées que ne tempérerait aucun sens pratique... c'est eux qui le disent! Ils vous imaginent déjà poussé par cette influence aux extrêmes, sombrant dans les apostolats chimériques, et retombant meurtri du haut de votre rêve, ayant tout perdu dans ce désastre, le grand bonheur que vous attendez d'une autre, la situation riche de promesses que votre talent vous avait faite, tout enfin!

Elle se tut, sans le quitter des yeux. Le visage altéré disait ce qu'il souffrait. Un chirurgien débridait ses plaies cachées, mettait à nu ses pensées inavouées. Oui, il les avait formés, ces projets;

sans les regarder en face, sans y consentir expressément : on les lui montrait, vivaces. Oui, il les ressentait, ces craintes : tous les mirages s'évanouiraient à la fois, ceux de la passion, ceux de l'ambition ; au lieu du pouvoir qu'on venait de lui faire palper comme un fruit mûr, il ne resterait dans sa main qu'un grelot de chimère, secoué derrière une agitée ; tant d'espoirs accumulés s'écrouleraient dans quelque catastrophe tragique. Tout ce que lui avait déjà murmuré sa claire raison, aux intervalles de l'ivresse, Esther venait de le préciser à haute voix. Il lui semblait qu'elle ne parlât pas du dehors, cette femme, mais au fond de lui-même, comme une conscience ; et il l'aurait battue, comme on voudrait parfois battre sa conscience.

Elle attendait cet effet du coup hardiment frappé ; elle eut peur d'être allée trop loin.

— Oh ! pardonnez, Elzéar, c'est eux qui parlent de la sorte ; des politiques, des calculateurs. Moi, femme, je ne juge pas si vite. Je sais qu'elle est belle, je sens qu'elle est très haute, digne de vous ; je vous comprends, je l'envie. N'écoutez que votre cœur, cherchez le bonheur, c'est déjà le tenir que de le chercher ainsi. — Il y a des créatures déshéritées qui n'auront même pas connu les joies de cette recherche !

Il fallait attendre, elle le devinait, avant de recoudre la plaie trop cuisante. Elle s'absorba dans la contemplation du foyer. Après une pause d'un silence irrité, d'abord, honteux ensuite, il dit machinalement, pour dire quelque chose, pour échapper à sa propre pensée, plus que par intérêt vrai :

— Vos derniers mots ressemblent à une plainte. Vous n'êtes donc pas heureuse ?

Les petites épaules se haussèrent.

— Quelle question ? Si l'action et le travail ne vous suffisent pas, à vous, un homme, pensez-vous qu'une pauvre femme s'en contente ? Ces sources de la vie, où tous veulent boire, croyez-vous qu'on les épuise avec l'attachement paternel d'un vieillard, avec les vaines couronnes de théâtre qu'on aimerait rapporter à un maître élu, beau, éloquent, supérieur aux autres hommes ? L'équilibre et la santé du cœur, à défaut de mieux, je n'ai ressenti ce bienfait qu'à Fontenay, durant la courte période où je me suis donnée à un maître.

Elle se leva, elle alla ouvrir un bonheur du jour, en retira une liasse de cahiers d'écolière.

— Ce sont mes cahiers de l'école, les notes recueillies aux conférences du bon M. Pécaut. Mes compagnes et moi nous l'avons aimé. Il croyait, l'excellent homme, nous croyions nous-mêmes que nous prenions intérêt à son prêche; non, je l'ai compris plus tard; nous aimions le doux rêveur, comme les petites filles de cet âge aiment leur directeur spirituel, quel qu'il soit. Je retrouve ici, j'y relis de temps à autre les formules sonores qui nous emballaient : « L'idéal moral contemporain... la dignité de la personne humaine... le mystère de liberté que l'âme porte en elle... l'issue ouverte vers la vie éternelle... » Ce fut une sorte de haschich intellectuel, reçu des mains d'un prophète en qui nous avions foi. Pourquoi m'en suis-je si vite dégoûtée? A la réflexion je me suis rendu compte. Il y a dans l'esprit ardent et précis de notre race comme un feu qui brûle la paille de tous ces mots creux. On applique sur nous, pour un instant, le léger vernis de calvinisme; il s'écaille bientôt, le véritable esprit de nos pères reparaît. Le mien n'a pas moisi dans ce sirop de religion laïque que notre maître agitait pour nous; j'ai pris mesure du bonhomme et mon enthousiasme s'en est allé avec sa puissance de persuasion. Alors, j'ai quitté l'école, comme je vous le disais, je suis venue chercher des applications pratiques de ma force de vie, dans la réalité terrestre, là où nous les chercherons toujours, nous autres. — C'est égal : je me reporte parfois à ce temps, à ma brève griserie d'âme, et je me dis que ce furent de bons jours, les seuls où l'illusion féconde ait habité dans mon sein. Ah! Fontenay-aux-Roses la bien nommée, les promenades songeuses autour du petit lac, les fuites de pensée dans son mirage, avec les images blanches des trembles, si pures, si diaphanes dans cette eau légère qui reflétait le ciel de printemps... Et, au retour, la grave parole du cher maître... Tenez, écoutez comme c'est joli, ce qu'il nous disait, quand on ne creuse pas.

Elle lut à Elzéar quelques extraits du sermonnaire philosophique. — Lui donner le temps de se remettre, le bercer avec des paroles quelconques, comme on berce un enfant blessé, elle obéissait à cette juste intuition en prolongeant sa lecture. — Il se remettait, il la regardait, il ne lui en voulait plus; il admirait cette créature changeante, multiforme, qui avait à sa harpe intérieure tant de cordes diverses, douces ou fortes. Il l'interrompit, cette fois avec un élan d'intérêt sincère :

— Ainsi, vous n'êtes pas heureuse, Esther?

Elle referma les cahiers, qu'elle continua de balancer dans sa main.

— Je vous répondrai par un passage des *Hussites* où vous m'avez trouvée bonne; sans doute parce que la femme parlait alors sous le masque de la comédienne, avec les souvenirs de prime jeunesse où je m'égarais tout à l'heure. Vous vous rappelez la scène? quand l'Apôtre entre dans la chambre où Martha travaille, pour imposer un nouveau sacrifice à la jeune fille éprise de lui...

Elle se leva; debout devant Elzéar, elle récita lentement, de sa chaude voix de théâtre :

C'est beaucoup demander à votre faible sœur
Que lui vouloir toujours des vertus sans douceur,
Un cœur rude au combat, un front lourd de pensée.
Je ne suis qu'une femme, ô Maître; et quand, lassée
Par l'accablant effort de mon travail du jour,
J'entends passer les chants de nos filles d'amour,
Je cours à ma fenêtre; et je l'ouvre, et j'écoute...
O honte! Sur leurs pas mon âme s'en va toute
Au pays inconnu du tendre enchantement.
Là je n'irai jamais! Jamais un mot aimant,
Espoir ou souvenir qui met dans l'humble chambre
Une fleur en avril, une flamme en décembre!

Ils demeurèrent un instant silencieux. Elzéar montra du doigt le piano :

— Esther, voudriez-vous me faire d'autre musique? On dit que là aussi, vous avez beaucoup de talent.

D'un signe de tête, elle indiqua la pendule; son visage exprima la surprise de l'heure avancée, l'irrésolution, une incertitude triste.

— Une autre fois... Voyez comme il est tard!

A ce rappel, qui signifiait la fin de leur tiède intimité, à l'idée de se retrouver dans la rue froide et noire, en solitude avec son chagrin, loin de ce foyer, loin de cette robe où il laissait quelque chose de lui-même, des parcelles de sa vie déjà prises, — Elzéar se sentit envahi par une immense lâcheté. Elle le désarma contre les instincts obscurs émus au fond de son être. — Qui les analysera, qui les expliquera, ces chocs soudains, contraires, des pensées et des désirs? Ce fut lui, cette fois, qui se pencha, prit les mains de la jeune femme, brusquement, en tremblant :

— Esther, chère Esther, grande petite Esther, soyez heureuse. Je le veux. Que faut-il pour cela, dites!

Un ravissement ineffable transfigura le front sérieux, les grands yeux humides. De la gorge précipitamment soulevée, les paroles sortirent, enivrées, pressées dans une hâte heureuse :

— Oh! rien, ce mot! Je l'aurai eu, le mot aimant, ma fleur d'avril, ma flamme de décembre. Ne le deviniez-vous pas, que vous étiez l'attendu, l'espéré, depuis longtemps, vous si beau, si grand, vous l'orgueil de ma race !

Encore assez maître de ses sens pour regarder au dedans de lui-même, Elzéar croyait y voir une forme blanche, un long cygne neigeux qui s'enfuyait, s'évanouissait : fantôme qui tantôt l'appelait à sa suite, douloureusement, tantôt le poussait furieusement sur cet autre sein, palpitant devant lui. A cette dernière impulsion, il obéit; d'un geste inconscient, il attira les mains qu'il serrait. Les cahiers qu'elles tenaient leur échappèrent : tombés sur les carreaux du foyer, ils flambèrent subitement au contact des braises.

— Oh ! mes cahiers de Fontenay ! Les cahiers du bon M. Pécaut !

La physionomie mobile à miracle prit l'expression d'une fillette en contemplation devant sa cruche cassée, l'air de confusion enfantine et perverse qui devait ajouter une pointe de perversité au désir émané d'elle. En un seul mouvement d'une grâce hardie elle tomba sur les genoux, tenta d'arracher les feuillets aux flammes : trop tard, ses doigts s'y brûlèrent ; pivotant alors sur elle-même, légère, rapide, elle se retrouva agenouillée tout contre Elzéar, souriante, les mains tendues, murmurant à voix basse :

— Mes seules joies d'âme étaient là ! Plus de passé. Remplace. Toute à toi...

Il se baissait pour la saisir. Plus prompte, elle se redressa d'elle-même ; dans une détente lascive de tout l'être, elle s'abattit sur lui, les bras noués autour de son cou, les yeux dans ses yeux, cherchant ses lèvres avec des lèvres où montaient dans un râle, suppliantes, impérieuses, ces paroles étouffées :

— Assez de lutte, assez de pensée ! Je t'ai voulu. Je te veux... Prends-moi...

Il fit ce que demandait l'élève du bon M. Pécaut.

XI. — LE BAIN DE HAINE

Andarran continuait son initiation. Il venait consciencieusement à la Chambre. Le travail législatif n'avançait guère. La loi sur les boissons, discutée par quelques spécialistes devant les

banquettes vides, marchait cahin-caha. Le nouveau député usait ses après-midi en flâneries dans les couloirs. Il prenait contact avec ses collègues, il réformait sur plus d'un point l'opinion toute faite qu'il avait d'eux. Arrivé au Palais-Bourbon avec les préventions qu'un décri universel entretient dans le public, Jacques pensait y fréquenter, à peu d'exceptions près, les fantoches incapables et stupides stigmatisés chaque jour par la presse. Ce lui fut une vraie surprise de trouver vif intérêt et grand profit dans les conversations qu'il nouait, au hasard des rencontres de couloir. Tel collègue sans notoriété particulière, qu'il jugeait défavorablement sur ses opinions, sur ses votes, le charmait dans l'entretien privé par l'étendue de ses connaissances, par la modération et l'équité de ses aperçus, Avec les uns, il s'instruisait sur des matières où la compétence de son interlocuteur lui faisait mesurer sa propre ignorance; il se plaisait avec d'autres aux causeries sur les idées générales. Journellement il découvrait d'obscurs législateurs qui lui en imposaient par leur savoir ou par leur solide expérience, qui le gagnaient par les agrémens de l'esprit ou par une bonhomie cordiale. Sensible aux supériorités de tout ordre et volontiers défiant de lui-même, Jacques se demandait avec inquiétude s'il n'allait point paraître très petit garçon, entre tant de capacités indiscutables. Il se demandait surtout comment il devait concilier ces constatations quotidiennes avec cet autre fait d'évidence, l'insuffisante et déplorable gestion des affaires publiques par cette réunion de capacités individuelles.

Une après-midi, dans la semaine qui suivit sa présentation rue Fortuny, comme Andarran faisait les cent pas en discutant à fond la question des sucres avec un grand agriculteur du Nord, Bayonne passa rapidement devant eux, lui jeta ces mots :

— Tu feras aujourd'hui tes vrais débuts. Il y a de l'orage dans l'air. Ça va chauffer.

— Ah ! bah ! On ne s'attendait à rien de particulier... Qu'est-ce qui te fait croire ?...

— Certains symptômes. Une houle de fond qui arrive du salon de la Paix. Pressentimens de marin. Tu verras.

Il s'engouffra dans la salle. La sonnerie d'un timbre électrique vibra le long des couloirs. Elle produisit l'effet d'une pierre dans une fourmilière. Les groupes se dispersèrent, les députés se portèrent en masse vers les deux tambours de droite et de gauche qui ouvrent sur l'amphithéâtre.

Au moment de les suivre, Jacques s'arrêta sur le perron d'accès avec une exclamation joyeuse :

— Ferroz !... Mon cher maître, quelle joie de vous voir ici !

Il venait de reconnaître le visage glabre aux lignes de médaille antique, empreint d'une gravité méditative sous la couronne des cheveux blancs. Un demi-siècle de labeur et de pensée n'avait pas ployé la forte carrure du Savoyard. Ferroz montait les degrés de ce pas réfléchi qui marque l'habitude de n'avancer qu'en terrain sûr. Ainsi avait marché, de découvertes en découvertes, le praticien sans rival, oracle des aliénistes de toutes les écoles, rénovateur de la thérapeutique des affections nerveuses. Que faisait-il dans les assemblées, l'illustre savant dont les travaux sont attendus par toute l'Europe ?

Comme toujours, il y avait à cette question deux réponses : celle des malveillans, celle des approbateurs. — Ferroz, disaient les premiers, ambitionnait de finir en personnage curulaire, installé dans un fauteuil du Luxembourg ; il gravissait patiemment l'échelon inférieur, obligatoire en un temps où le Sénat ne se recrute guère que parmi les stagiaires de la Chambre basse. — Non, répliquaient les seconds ; n'ayant plus rien à apprendre dans les cliniques, l'éminent professeur avait voulu consommer son expérience, étudier dans les assemblées certains phénomènes collectifs de psychologie et de physiologie. — Comme toujours, il eût fallu sans doute réunir les deux explications, pour fondre les parts de vérité que devait contenir chacune d'elles.

Andarran avait approché Ferroz dans sa vie d'étudiant ; il avait su mériter l'attention bienveillante de ce puissant esprit.

— Oui, continua-t-il avec effusion, c'est une fortune inespérée de vous retrouver ici. Vous me guiderez dans ce pays inconnu, cher maître ; vous savez combien j'ai foi dans votre diagnostic intellectuel et moral.

— Cher monsieur, répondit Ferroz, avec cette articulation lente et mesurée que les internes de son service appelaient « un pèse-mots », — cher monsieur, je vous répéterai ce que j'ai toujours dit à mes élèves : Observez les faits, qui sont nos véritables instituteurs ; négligez les mots reçus, pour respectables qu'ils soient ; attachez-vous à la réalité qu'ils déforment. Elle vous instruira plus vite et mieux que je ne saurais faire.

— En séance, messieurs ! — Ce cri des huissiers ramassa les derniers retardataires. Dans les couloirs, grouillans quelques

instans auparavant, il n'y avait plus qu'un grand froid de vide et de silence.

— Si je ne me trompe, reprit Ferroz, la réalité vous prépare une première leçon. Allons la recevoir. Nous en causerons après.

Jacques l'accompagna dans l'hémicycle.

La physionomie de la salle avait changé comme par enchantement : morte l'instant d'avant, tragiquement vivante depuis que ce reflux humain y ramenait la vie. Cinq cents têtes pressées, tendues vers la tribune, garnissaient le pourtour des banquettes. Ce n'était point le silence solennel qui se fait aux grands jours, sous la parole des grands orateurs : c'était l'attention grondante des journées d'âpres querelles.

La réforme des boissons venait de trébucher sur un article où des amendemens contradictoires, acceptés par les mêmes votans, faisaient entrer deux prescriptions inconciliables. On s'était empressé de renvoyer la loi à la commission. L'ordre du jour appelait une interpellation de Cyprien Boutevierge, l'un des chefs radicaux. La Chambre avait décidé la discussion immédiate ; telle une femme qui jette au panier son fastidieux travail de tapisserie, à l'annonce d'un visiteur amusant, impatiemment attendu. L'objet de l'interpellation était de mince conséquence ; une phrase imprudente dans un mandement épiscopal. Boutevierge dénonçait ce crime aux foudres du pouvoir. Bientôt, abandonnant le cas particulier de son évêque, il « donnait une grande ampleur au débat » ; expression usuelle dans la langue parlementaire pour signifier une énumération copieuse de tous les ragots propagés par la presse. Boutevierge poussait la charge à fond contre le cléricalisme, contre un ministère prisonnier de la droite et complaisant à l'éternel ennemi.

Incisive et captieuse, son argumentation portait. A gauche, à droite, sur quelques bancs du centre, une contraction colérique déformait peu à peu les visages ; ils grimaçaient avec des expressions de joie méchante ou de révolte indignée ; le luisant de la haine passait dans tous les yeux braqués. On eût dit que certains regards, à l'extrême gauche, avaient la vertu du basilic, et qu'ils allaient poignarder les ministres, les gens du centre. Ce fut pis encore quand le plafond lumineux s'éclaira : dans l'air épais, sur ces figures terreuses, fantomatiques, avec la clarté trouble et jaunâtre dont on ne voyait pas la source, il sembla qu'une pluie de

fiel en dissolution s'épandît; elle tremblait dans l'atmosphère vibrante, elle faisait saillir les masques convulsés, plus terreux et plus jaunes, plus haineux sous le cerne de lumière bilieuse.

Le ministre des cultes balbutia une réponse faible, équivoque. Bayonne bondit après lui à la tribune : l'orateur socialiste ne trouva pas cette fois les habiles envolées d'éloquence qui réunissaient pour un instant tous ses auditeurs dans une même surprise d'admiration. La parole dure, sans liant, trahissait une âcreté intime qui ne lui était pas habituelle.

— Qu'a donc le bel Elzéar? se demandait-on : — lui qui semblait depuis quelque temps se désintéresser de la lutte, le voilà plus féroce que jamais contre le gouvernement, féroce jusqu'à la maladresse.

Il eut pourtant sur la liberté d'association, seule efficace pour conjurer le péril clérical par le droit commun, une digression où Jacques se sentit d'accord avec lui. Le député d'Eauze fit machinalement le geste d'applaudir: au bruit scandaleux de cet applaudissement isolé, aux regards épouvantés que lancèrent Couilleau, Rousseblaigue, à l'effarement des têtes qui se retournaient sur les banquettes inférieures, Andarran s'arrêta, interdit, comme un enfant qui aurait laissé échapper une incongruité. Bayonne conclut en déposant un ordre du jour sur ce thème de la liberté d'association. Jacques n'en saisit pas le dispositif, dans le brouhaha des clameurs hostiles.

— Attends, je vas lui faire un sort, à ton ordre du jour! s'écria Rousseblaigue en tirant la boîte à bulletins du groupe.

— Mais que dit-il au juste? demanda Jacques.

— Je n'en sais rien. Ça vient de ce socialiste. Suffit, n'est-ce pas?

D'une main hésitante, Jacques voulut retenir le bulletin à son nom, s'abstenir, tout au moins: un murmure scandalisé s'éleva autour de lui, une réprobation triste se peignit dans les yeux de tous ses voisins, très honnêtes gens, très bien pensans, politiques expérimentés, anciens au Parlement. Il laissa faire, comprenant qu'il n'était plus un homme raisonnable et libre, mais une cellule passive dans un organisme, dans le groupe où on l'avait inscrit. Et il courba la tête en se rappelant la prédiction de Bayonne, le premier matin.

Boutevierge revint à l'assaut, d'autres après lui. Le baron Lebrun, député monarchiste et catholique, prit la défense de l'évêque incriminé. Cet avocat compromettant, écouté avec

faveur par l'extrême gauche, embarrassait le ministre à l'égal des adversaires déclarés. Il parut à Andarran que Lebrun faisait insidieusement le jeu de ces derniers. D'une façon générale, Jacques avait peine à comprendre la partie qui se jouait : toutes ces graves questions étaient attaquées de biais, posées en porte-à-faux, avec des intentions cachées sous les attitudes apparentes. Deux ou trois fois, il fut violemment tenté d'intervenir, de redresser le débat qui s'égarait. Un instinct secret le prémunit contre ce prurit de néophyte : la voix du bon sens, il le devinait, n'aurait aucune chance de se faire écouter ; elle contreviendrait à la règle d'un jeu qu'il ignorait, sur un échiquier où toutes les pièces se mouvaient suivant la marche oblique du cavalier.

Après Lebrun, le président du Conseil donna de sa personne. Il louvoya cauteleusement, parla du Concordat avec respect, du clergé sur un ton rogue et comminatoire ; il fit tête à l'extrême gauche tout en détachant des ruades à la droite. Un épisode de chasse revint à la mémoire d'Andarran, un renard qu'il avait traqué certain jour, au fond d'une gorge, entre deux crêtes couronnées par les tireurs : l'animal subtil avait réussi à se défiler, tout le long de la gorge, sous un étroit couvert où il échappait aux coups de fusil des deux pelotons opposés.

Quelques officieux du Cabinet proposèrent l'ordre du jour pur et simple. Lebrun et ses amis de la droite l'appuyèrent bruyamment : leur intervention provoqua un mouvement de mauvaise humeur à l'aile gauche du centre. On vit là des bulletins blancs, préparés sur les pupitres, se changer aussitôt en bulletins bleus. Les scrutateurs se consultèrent longtemps, avec des airs mystérieux, au-dessus des corbeilles où les huissiers vidaient leurs urnes. D'une voix légèrement émue, Duputel annonça « qu'il y avait lieu à l'opération du pointage. » A ces mots fatidiques, une secousse électrique se propagea sur tous les bancs ; les applaudissemens éclatèrent à l'extrême gauche. Des huées, des regards insolens, rechargés de haine par ce demi-succès, défiaient les mornes bataillons du centre ; ceux-ci invectivaient rageusement la maladresse des droitiers, qui ricanaient, narguaient les ministres. Le pointage nécessitait une suspension de séance : on se précipita dans les couloirs, autour des tables où les scrutateurs déployaient les feuilles d'émargement. La ruche s'emplit à nouveau d'un affolement tumultueux : pronostics passionnés, commentaires des discours, aigres discussions dans les groupes.

Andarran croisa à la sortie un socialiste, ancien professeur d'algèbre que son frère Pierre avait eu pour répétiteur au lycée. Esprit chimérique, cœur foncièrement droit et honnête, cet homme lui avait toujours inspiré une sincère estime.

— Je vous plains, fit le mathématicien avec un hoquet de dégoût. Ah! ne jamais revenir ici! On s'y empoisonne la raison et le cœur. Au dehors de cette enceinte, je ne déteste personne; dès que j'y rentre, je sens en moi une bête féroce; chaque après-midi, il me semble que je me replonge dans un bain de haine.

Jacques se répétait encore ce dernier mot, qui traduisait si bien ses impressions de séance, lorsqu'il rejoignit Ferroz.

— Cher maître, je ne comprends rien à ces logogriphes : je ne vous demande pas de m'expliquer tout, ce serait trop long; mais, de grâce, éclairez-moi sur un point. Voilà de bons garçons, pour la plupart, qui causaient familièrement dans ces couloirs, tout à l'heure, qui se racontaient des histoires drôles; sceptiques, comme nous le sommes tous aujourd'hui; faisant bon marché de leurs étiquettes politiques, à telles enseignes que je suis tombé de mon haut, ce matin, en entendant bafouer la République par des républicains avérés, les princes par des monarchistes notoires. Cette porte franchie, ils se transforment en ogres, on croirait qu'ils vont s'entre-dévorer; ils se replongent dans le bain de haine, me disait l'un d'eux. Est-ce pure comédie, effet de la galerie sur l'acteur qui rentre dans la peau de son personnage sous les yeux du public? Non, car je l'ai sentie, cette puanteur de haine : elle m'envahissait moi-même, je me surprenais à haïr, je ne sais qui, par contagion...

Ferroz ébaucha son geste professoral, de l'index qui marque les points de démonstration sur un cadavre.

— D'abord, ce ne sont pas les mêmes hommes que vous avez vus dans l'hémicycle. Vous y avez vu leur addition en une personne collective, l'assemblée : monstre nouveau, très différent des unités qu'il totalise. Il sent, pense, agit autrement que ses composantes. Nos contemporains ont sans cesse à la bouche ce grand mot: la Science, et ils continuent de se gouverner au mépris des découvertes scientifiques les mieux établies. Chacun sait aujourd'hui qu'il se crée dans tout auditoire, au Parlement comme au théâtre, une mentalité collective et temporaire; elle a ses mouvemens, son niveau, presque toujours médiocres; rarement elle s'élève à hauteur des meilleurs, le plus souvent elle rabaisse ceux-

ci à l'étiage des pires, des moins intelligens et des plus méchans. Cette queue règle les impulsions de tout le corps.

— Pourtant, dans un théâtre, le public a une âme sensible, prompte aux sentimens généreux...

— Dans un théâtre, les intérêts ne sont pas en jeu : ici se joue le drame des convoitises réelles. L'*âme*, comme vous dites, — n'ayant jamais vu d'âme, j'ignore ce que c'est, — le déséquilibre nerveux d'un public de théâtre, nous en avons tous les inconvéniens, sans les bénéfices. Ici, vous l'avez bien deviné, les étiquettes verbales ne sont pour rien dans nos fureurs : monarchistes, opportunistes, radicaux, socialistes, bonnes plaisanteries! Nombre de ceux qui les font n'y croient guère; et ceux qui y croient sont leurs propres dupes. Mais sous ces étiquettes, il y a des intérêts et des vanités, imprescriptibles facteurs des dissensions humaines. Il y a des inégalités sociales, plus douloureuses dans un pays fou d'égalité. Sous ces vains mots, il y a des hommes, séparés par l'éducation, les fortunes, les castes, les classes, les privilèges...

— Oh! cher maître! ne faites pas intervenir des distinctions abolies...

— Et toujours renaissantes. Quand vous coupez une futaie, les jeunes plants repoussent-ils moins inégaux que n'étaient les vieux arbres? Il y a des hommes, vous dis-je, des hommes de traditions opposées, de provenances antagonistes, de différens mondes, suivant leur plaisante expression; et, derrière les hommes, il y a des femmes, ces éternelles blessées de vanité. Elles se jalousent, elles s'envient, par-dessus les barrières qui les séparent. Vous verrez se former des coalitions éphémères, entre droitiers et républicains conservateurs, par exemple; ils ont mêmes intérêts à défendre contre l'assaut révolutionnaire ; cependant le pacte ne tient jamais : leurs femmes ne se reçoivent pas, ne fusionnent pas. Par ce fait seul, il n'y a entre ces hommes qu'un frêle lien politique : il n'y a pas adhérence sociale. Cherchez là, au fond des cœurs, les véritables raisons des opinions, telles qu'elles se créent ou se modifient au foyer de famille, à toute minute, par les prétentions, les déboires ou les triomphes de la femme, des enfans, des proches... Cherchez là les mobiles secrets, constans, qui classent et déclassent les partis, attisent les haines que vous avez vues flamber.

— Soit, fit Andarran. Mais me direz-vous pourquoi ces haines

éclatent dans l'occasion où on les attendrait le moins, sur le propos des questions religieuses? S'il existe un sentiment commun entre ces hommes divisés par tant d'intérêts, c'est à coup sûr l'indifférence en matière religieuse. Il n'y a pas ici cinquante personnes qui aillent à la messe. Parmi ces messieurs de la droite que le bon ton y retient, il n'y en a peut-être pas dix qui l'entendent avec une foi assurée. De l'autre côté, nous ne trouverions pas trois individus fortement attachés à un système philosophique; et, hormis quelques vieillards, l'âge de nos collègues les libère de certains souvenirs irritans, des rancunes que nourrissaient naguère ceux qui avaient traversé les périodes où le clergé était puissant et tracassier. Est-il possible que tous ces sceptiques se passionnent pour ou contre les choses d'Église? Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des indévots?

— C'est où vous voyez mal, repartit énergiquement Ferroz. Si vous voulez démêler le nœud de toutes leurs querelles, pénétrez-vous de cet axiome : il n'y a ici qu'une question, la question religieuse. Elle apparaissait à nu dans le débat de ce jour, elle se cache d'habitude sous d'autres enseignes; mais elle est toujours au fond de nos rivalités. C'est elle qui anime au combat ces indifférens, ces sceptiques. Vous ne comprenez pas? Venez, je vous rafraîchirai la mémoire.

Les deux hommes causaient en marchant dans le vestibule de la bibliothèque, moins envahi. Ferroz poussa la porte, choisit sur les rayons un volume de Bossuet, l'ouvrit au Sermon pour la profession de Mme de la Vallière.

— Lisez, dit-il en mettant le doigt sur le haut d'une page.

Jacques lut ce passage : « Les sentimens de religion sont la dernière chose qui s'efface en l'homme et la dernière que l'homme consulte : rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes, rien ne les remue davantage, et rien en même temps ne les remue moins. »

— Ce mauvais historien, reprit Ferroz, l'a très bien vue, et bien précisée, la contradiction dont vous vous étonnez. Voici tantôt quinze ans que tous mes élèves m'ont ri au nez, un jour, dans mon service de la Salpêtrière : je leur disais, en citant cette phrase, que notre siècle finirait par des guerres de religion. Je ne me trompais qu'en reculant trop l'échéance. Le siècle n'est pas à sa fin, et ces guerres commencent; les paroles et l'encre coulent d'abord : vous verrez couler le sang, comptez-y.

— Eh quoi ! s'écria Jacques, c'est vous qui parlez ainsi ! Vous, le savant détaché, vous l'athée ! Car on vous l'a assez reproché, votre athéisme.

Ferroz haussa les épaules.

— Si j'avais absorbé tous les toxiques dont j'ai étudié l'action sur autrui !... Un œil bien organisé est fait pour percevoir les images des objets extérieurs ; non pour rendre les images internes que crée la fantaisie. Peu importe ce que je pense, si je pense, pourvu que mon œil observe bien l'objet de son étude. — Athée ou non, je constate ici ce phénomène : les grands tumultes excités par les sentimens de religion chez des hommes qui n'ont pas de religion.

— Mais comment l'expliquez-vous ?

— Comme il faut tout expliquer, ici et ailleurs. — Ah ! mon ami, vous croyez voir les gestes, entendre les paroles de cinq cent quatre-vingts contemporains, sans plus, consciens et responsables de ce qu'ils disent et font ? Détrompez-vous. Vous voyez, vous entendez quelques mannequins, passans d'un instant sur la scène du monde, qui font des mouvemens réflexes, qui sont les échos d'autres voix. Regardez, derrière eux, une foule innombrable, les myriades de morts qui poussent ces hommes, commandent leurs gestes, dictent leurs paroles. Nous croyons marcher sur la cendre inerte des morts : en réalité, ils nous enveloppent, ils nous oppriment ; nous étouffons sous leur poids ; ils sont dans nos os, dans notre sang, dans la pulpe de notre cervelle ; et surtout quand les grandes idées, les grandes passions entrent en jeu, écoutez bien la voix : ce sont les morts qui parlent.

— La peste soit d'eux, dit en riant Andarran ; — ils faisaient tout à l'heure un fier charivari.

— Le même qu'ils ont fait dans l'histoire.

— Eux, du moins, ils avaient des convictions sincères, ardentes.

— Précisément. Ils continuent de nous les faire proclamer, à nous qui n'en avons plus. Avez-vous observé Félines, le joyeux viveur ? Il écumait. S'il eût tenu Boutevierge sur un bûcher, il aurait mis le feu au fagot ; et Boutevierge lui eût certainement rendu la pareille. Dans les muscles énervés de Félines, c'étaient de longues générations d'ancêtres, gentilshommes croyans et combatifs, qui se démenaient, s'escrimaient pour leur Dieu. Dans ceux du robin Boutevierge, l'ex-procureur impérial, c'étaient tous les

vieux procureurs qui ont lutté contre l'Église, de Philippe le Bel à la Convention. Quant à Bayonne, inutile d'insister, n'est-ce pas? Tout au fond de ce Parisien, qui veut faire oublier ses origines et tâche à les oublier lui-même, la voix immémoriale d'Israël clamait son farouche anathème aux Gentils, elle poursuivait la revanche de l'affront millénaire. Cet intrigant de baron Lebrun retrouvait la piété des bourgeois ses pères, austères jansénistes du Marais. D'autres, les plus nombreux, prolongeaient la vieille hargne de nos paysans tourangeaux, picards, champenois, du manant toujours geignant sous la dîme abbatiale, toujours enclin à se gausser du clerc, avec une peur atroce de l'enfer. Et Mirevault, le riche fabricant de tissus, cet esprit libéral et commercial, si prudent, si réservé dans l'habitude de la vie, avez-vous vu comme elle lui remontait au visage, la flamme des passions calvinistes? Mirevault et ses coreligionnaires se sont taillé la part du lion dans le gouvernement de ce pays; pourtant, quand il passe sous le balcon du Louvre, Mirevault lève une tête inquiète, et croit apercevoir l'arquebuse du roi Charles; il craint d'entendre à ses trousses le pas des dragons de Villars.

— Bah! c'est une feinte connue : crier à la persécution pour mieux dominer.

— Pas toujours. Cette peur atavique est souvent sincère : lorsqu'elle les reprend, la haine contre vous se rallume en leur cœur.

Jacques secoua tristement la tête :

— Ainsi, non seulement les morts parleraient, mais ils combattraient, ils haïraient!

— Oui; et c'est le problème insoluble de notre vie nationale. Vous savez comment les terres vierges suent la fièvre et tuent les premiers défricheurs qui les éventrent. Notre vieille terre, faite de la poussière des morts, est autrement empoisonnée; nous l'avons remuée de fond en comble pour y bâtir à neuf : elle exhale les miasmes accumulés par nos divisions séculaires, nous mourons de cette malaria.

— Ah! cher maître, laissez-moi croire que votre théorie retarde. Des vents nouveaux ont soufflé qui dissipent ces miasmes. Liberté, science, progrès, nobles efforts intellectuels, gloires acquises et souffrances supportées en commun, que faites-vous de ces révolutions où ont fusionné les élémens réfractaires, de ces forces généreuses qui nous transforment sans cesse et nous acheminent vers un avenir meilleur?

— Il y a en effet des forces antagonistes. Elles agissent sur les peuples sains, qui ne remuent pas trop profondément leur vieux sol, qui savent faire un choix judicieux dans les traditions du passé. Le passé nous abrite et se prête à nos évolutions, quand on le respecte; il se venge et nous écrase sous ses pires débris, quand on le démolit aveuglément. Mais nous recauserons de cela. On rentre : allons assister au dernier acte de la tragi-comédie.

On était rentré. Le président communiqua le résultat du pointage : l'ordre du jour pur et simple, préféré par le ministère, était repoussé à quelques voix de majorité. Les ministres parurent se consulter; de leur banc aux gradins du centre, des conseillers officieux allaient et venaient. Il fallait un vote de confiance pour détruire l'effet de ce petit échec moral ; et on ne pouvait l'obtenir que par un coup de barre à gauche. Deux mameluks du Cabinet rédigèrent hâtivement une formule qu'ils portèrent au bureau : « La Chambre, confiante dans le gouvernement pour faire respecter les droits de la société laïque, passe à l'ordre du jour. » Boutevierge demanda la division, qui est de droit. On vota sur le premier tronçon de phrase; il fut adopté. On allait voter le second, quand un vieux renard auvergnat, l'ancien avoué Bourgne, réclama l'addition de ce simple mot : — « A l'avenir. » On se chamailla vingt minutes sur la procédure. Le tumulte empêchait d'entendre les explications; plusieurs députés, ahuris, demandaient où se placerait le mot. — « Pour faire respecter à l'avenir les droits de la société laïque, » criait-on à gauche. Cette intercalation était-elle régulière? Non, décida le président. On scrutina sur la rédaction primitive des mameluks : elle passa à une faible majorité. Jacques entendit M. Cornille-Lalouze, le même qui avait traité les ministres de « misérables, » s'écrier avec un soupir de soulagement :

— L'affaire est dans le sac, le ministère est sauvé!

— L'orage a passé, Bibi va dîner, — chantonna gaîment Couilleau en se levant. Un certain nombre de gens du centre, affamés, sortirent comme lui. Le scrutin sur l'ensemble ne serait plus qu'une formalité, pensaient-ils. A ce moment, on vit descendre dans l'hémicycle Aristide Asserme, qui venait d'échanger quelques signes avec Mirevault et d'autres collègues en mouvement, le long de la travée des caméléons, entre gauche pure et centre. Le député de la Nouvelle proposa négligemment, « pour mettre d'ac-

cord tous les républicains, » l'addition du mot « à l'avenir » en queue de l'ordre du jour accepté : «... De la société laïque — à l'avenir. » Des voix découragées protestèrent :

— Ce n'est pas français ! Ça ne veut rien dire !

Nouvelle discussion confuse où l'on invoqua des précédens, pour et contre les appendices aux ordres du jour déjà votés. L'intervention de l'ondoyant Aristide décelait des fluctuations dans les travées douteuses : les fronts se rembrunirent au centre et sur le banc ministériel. Le président du Conseil coula un regard à l'aile gauche de sa majorité, visiblement ébranlée, un autre regard à droite, où l'on protestait bruyamment; le vieux stratège fit mentalement son calcul, secoua la tête comme un taureau qui chasse une mouche, se leva, jeta aux socialistes, — ils n'avaient rien proposé, — ces mots qu'il feignait de n'adresser qu'à eux seuls :

— Notre dignité ne nous permet pas d'accepter votre addition, elle implique un blâme pour le passé fermement républicain du cabinet; si elle était votée par la Chambre, le gouvernement saurait ce qui lui reste à faire.

La droite applaudit. Une fraction de la gauche ministérielle se cabra sous le coup de fouet de cet applaudissement intempestif. Sur ces bancs, autour de Mirevault et d'Asserme, on tenait des conciliabules animés, les meneurs se levaient, circulaient, répandaient le mot d'ordre. Des émissaires se détachaient, allaient pratiquer quelques amis au cœur même des travées du centre. D'autres se précipitaient sur les ministres, les adjuraient de céder. Deux ou trois membres du Cabinet, le visage renversé, parlaient à voix basse au président du Conseil, paraissaient en désaccord avec lui. On épiait ces craquemens du navire battu par la tempête; ils propageaient la consternation dans l'équipage indécis.

Les urnes passèrent. Des figures hésitaient, crucifiées par le doute; des mains soupesaient, irrésolues, un bulletin blanc et un bulletin bleu.

— Que faites-vous? soufflèrent timidement à leurs voisins quelques députés, sur les gradins supérieurs.

— Si l'on s'abstenait? risqua l'un d'eux.

— Ils se butent, grogna M. Cornille-Lalouze; nos comités nous reprocheront le rejet de ce mot comme une concession au cléricalisme, à la droite; j'ai envie de m'abstenir. — Il mit pourtant dans l'urne un bulletin négatif; puis un blanc approbatif, pour annuler l'autre.

— Si l'on avait le temps de se consulter! gémirent d'autres voix. — Le groupe ne se concerte jamais!

Jacques ne put s'empêcher de sourire : le groupe des libéraux de gouvernement avait tenu le matin même une réunion de deux heures, entendu de belles harangues, voté à l'unanimité une motion qui affirmait « la cohésion inébranlable du groupe et sa ferme volonté de poursuivre une politique de progrès républicain, pourvu qu'elle soit loyalement pratiquée. » — Si peu exercé qu'il fût à reconnaître ces symptômes de défection, Andarran sentit le vent de panique sur les troupes ministérielles, il devina les tiraillemens intimes entre la consigne parlementaire et la terreur du soupçon électoral. Duputel donna le résultat du dépouillement : il y avait lieu derechef à l'opération du pointage. Des hurlemens de joie saluèrent à gauche l'espérance du carnage. L'essaim bourdonnant se précipita dans les couloirs.

L'horloge marquait huit heures et demie. Méphitique et brûlante, l'atmosphère enfiellée par tant d'haleines haineuses congestionnait tous les visages. Énervé par la fièvre ambiante, l'estomac creux, la tête lourde d'un commencement de migraine, Jacques s'évertuait vainement à débrouiller les chinoiseries de la procédure parlementaire, le dessein sournois des manœuvres obliques. Que signifiait cet orage subit dans un ciel serein, ces oscillations, ces brusques renverses de majorité? Accès convulsifs d'une assemblée surmenée, surchauffée, livrée aux impulsions de ses nerfs? Il y avait de cela, sans doute; cependant, Jacques pressentait des trames concertées, des préparations occultes du coup de théâtre. Quoi? Qui? Il ignorait, tâtonnait en pleines ténèbres. Des gens marchaient dans le mur sans fenêtres, des meneurs qui le conduisaient, lui et les autres, il ne savait pas où. Quant à son bulletin de vote, il ne songeait même plus à en peser la valeur dans ces balances de toiles d'araignée. Blanches ou bleues, les cartes de prestidigitation filaient entre les doigts de Rousseblaigue, gardien de la boîte du groupe.

Tandis qu'il stationnait au pied de la tribune, hébété, cherchant à s'éclairer, un attaché de cabinet vint glisser un papier au ministre des Affaires étrangères. Le ministre se leva, murmura quelques paroles à l'oreille d'un confident, sortit. On l'entendit qui se soulageait avec cette exclamation : « Allez donc faire de la politique étrangère dans une démocratie! » Frais émoulu d'un barreau du Limousin, nommé sur un programme de

réformes démocratiques, tout neuf aux fonctions où un coup de hasard l'avait porté, ce ministre émit son opinion découragée avec le dédain autoritaire d'un Talleyrand ou d'un Metternich.

L'homme qu'il avait renseigné dit aussitôt à haute voix :

— Voilà qui est sérieux. Une dépêche de Berlin, au sujet de l'incident de frontières. Ça ne s'arrange pas. Le Cabinet aura une décision délicate à prendre au conseil de demain.

Le propos tomba dans l'indifférence générale, à peine remarqué par les collègues qui discutaient avec animation les probabilités du scrutin. Deux rapporteurs montèrent à la tribune ; afin d'économiser le temps précieux de la Chambre, on avait autorisé le dépôt de leurs rapports pendant les longues formalités du pointage. L'un d'eux réclamait un tour d'urgence pour le projet de loi qui devait enfin créer une armée coloniale ; l'autre faisait même demande pour la constitution d'un fonds de retraite aux vieux travailleurs infirmes. On ne les écoutait pas.

— Que disent-ils? demanda Jacques dans le bruit.

— Dieu sait! Ils ont bien choisi leur moment. Attention! Duputel remonte au fauteuil.

La physionomie grave du président annonçait d'avance ce qu'il allait lire : quatre voix de majorité pour l'adoption de la petite queue empoisonnée, repoussée par le cabinet, « à l'avenir. »

Ce fut à gauche une explosion de bravos frénétiques, trépignemens, cris d'hyènes : Démission! Démission! — A droite, des ricanemens tempérés par une expression d'inquiétude ; sur les bancs du centre un silence stupide, l'abattement des proches dans la chambre mortuaire à l'instant où l'appariteur appelle : « Messieurs de la famille. » Chacun supputait intérieurement le bilan de ses pertes : le substitut, le juge de paix, le sous-préfet dont les nominations avaient été jurées pour la fin de la semaine, autant de promesses envolées. On percevait distinctement, dans les âmes des Perrettes parlementaires, un bruit sourd de pots au lait qui se brisaient. Et Jacques vit alors la cérémonie funèbre à laquelle il devait assister plus d'une fois. Les onze condamnés se levèrent, leurs portefeuilles sous le bras, quittèrent le banc ministériel, se dirigèrent en file indienne vers la porte de gauche, sous les huées des socialistes. L'atroce joie redoubla, joie d'Apaches qui poussent des vaincus au poteau de torture, quand le Commerce, vieux et obèse, trébucha contre un banc, laissa choir son portefeuille. Un par un, derrière le battant automatique du tambour

qui les happait, ils s'évanouirent : des ombres, plus rien. Pas une main ne se tendit vers ces hommes que Jacques avait vus ruser, quelques heures auparavant, pour échapper aux grappes de courtisans obséquieusement pendues à leurs basques.

Un nouvel étonnement lui était réservé. Après la disparition des ministres et l'ajournement à huitaine, dans la cohue qui dévalait des gradins, la stupeur des premières minutes fit bientôt place à une ivresse capiteuse ; elle gagnait de proche en proche, elle pétilla gaiement dans les couloirs. Il semblait que les onze victimes expiatoires eussent résorbé toute la haine en suspension dans l'air ; on ne voyait que figures détendues, on n'entendait qu'interjections facétieuses, reparties des loustics. Les combattans de tous les camps fusionnaient, faisaient assaut de plaisanteries. C'était, pour les ministériels, la satisfaction de dauber sur des ingrats qu'on avait bien servis et qui récompensaient si mal ; c'était pour tous la joie perverse d'enfans qui ont cassé leur joujou ; et c'était aussi la bonne humeur d'ouvriers qui ont loyalement gagné leur journée. La Chambre venait de faire son travail essentiel, de briser un ministère ; elle en avait conscience et en tirait vanité. On jouissait d'avance de la période intéressante qui allait s'ouvrir : une crise, le jeu passionnant des combinaisons, la fièvre d'intrigues, l'attrait du nouveau, et enfin le tirage de la grande loterie, avec des chances de gain pour toutes les convoitises, des consolations possible pour tous les déboires. D'ailleurs, ils duraient depuis trop longtemps, ceux-là. Ouf! Et on allait dîner, à neuf heures et demie, avec quel appétit! On allait se hausser à la table de famille sur ce monceau de cadavres, chacun peindrait la bataille, la part qu'il y avait prise, lui, député modeste, mais qui pouvait d'un coup de bulletin faucher onze ministres.

Jacques aperçut M. de Kermaheuc dans le salon des Conférences. Le vieux gentilhomme avait tiré de sa poche un porte-crayon d'or et un calepin où il inscrivait tranquillement une date, un chiffre.

— Trente-sept! — fit-il avec l'orgueil allègre d'un veneur qui énumère ses prises. Vous voyez là mon livre de chasse : il est à jour depuis mon entrée à l'Assemblée nationale, depuis que je suis la meute parlementaire ; c'est le trente-septième cabinet porté par terre après le lancé. Si j'arrive à cent, je ferai une croix, et je pourrai aller reposer sous la mienne. Ils se seront tous entre-dévorés, les coquins!

Si pressante que fût la fringale des estomacs, on avait encore plus faim de parler. Dans les rassemblemens excités où l'on ne pouvait se résoudre à clore les discussions rétrospectives, devant les armoires où des palabres continuaient entre gens qui endossaient leurs pardessus, les premières prévisions des augures s'ébruitaient, colportées aussitôt par les badauds. Les conducteurs du troupeau jetaient au hasard des noms, ballons d'essai qui crevaient ou montaient.

— Boutevierge !... Duputel !... Non,... Si... Pas possible !

— Bourgne !... Il y a toujours dans un auvergnat l'étoffe d'un ministre !

— Mirevault ! lança résolument dans un coin de salle un jeune attaché de cabinet, familier de l'hôtel Sinda. Il essayait ce cri, comme un enfant qui cherche un écho sous l'arche d'un pont.

— Il a dit le mot de la situation ! Je parie pour Mirevault ! — clamait Asserme, gouailleur, affairé, courant de groupe en groupe.

— Allons donc ! La bonne plaisanterie !

— Vous verrez. Duputel veut se réserver au fauteuil, jusqu'au prochain Congrès. Boutevierge sera usé après sa première journée de fiacre. Avant la fin de la semaine, ce bon et respectable Mirevault fera trotter les urbaines.

— Mirevault ! — ricanait Bayonne : — probable, en attendant mieux ou pis. — Faisons notre jeu en leur laissant essayer cet imbécile, — disait-il négligemment à ses hommes.

M. Chasset de la Marne approuvait. — Ce serait le moindre mal pour les principes libéraux, si gravement atteints aujourd'hui ; et pour les intérêts, que ce nom rassurerait.

— Quoi ? Ce sectaire ! — geignaient les droitiers en levant au ciel des bras consternés.

— Mes chers amis, croyez-moi, insistait Félines : celui-là sait manier le personnel administratif ; nous aurions avec lui des préfets tolérables.

— Vous n'avez pas vu M. Mirevault ? — demandait partout M. Cornille-Lalouze en agitant un journal ; — l'édition spéciale du *Courrier Parisien* qui donne notre vote prononce déjà son nom ; on dit qu'il aura des chances sérieuses ; je voudrais lui toucher un mot de mon sous-préfet, on ne saurait prévenir trop tôt les futurs gardiens de l'ordre républicain contre les adversaires cachés qui désorganisent l'administration.

— Qui diable pensait à ce revenant ? — grognaient çà et là des radicaux. — Au fait, pourquoi pas? Une utilité, une pierre d'attente, tout ce qu'on peut espérer du tempérament de la Chambre.

— Un Tirard moins long, plus large !

Andarran cherchait à se rappeler : ce nom, ces propos, il les avait déjà entendus quelque part, discrets, timides ; ils se répercutaient là, depuis un instant, grossis par les rumeurs de cette foule, enflés par les résonances de ces voûtes, avec la multiplication acoustique d'une amorce de pistolet brûlée à l'entrée d'une cave.

Vainqueurs et vaincus dégorgèrent enfin, pêle-mêle, guillerets ou grondans, par toutes les issues. Leur marée houleuse porta Jacques au dehors. Sur le quai, il respira avec délices l'air du fleuve, si salubre au sortir de la fournaise. Il vit des passans tranquilles, bons vivans, qui allaient à leurs affaires, à leurs plaisirs. Plus d'odeur de haine dans la nuit pacifique. Une libération tombait du ciel vaste. Il se retourna vers le Palais, vers ces grilles, franchies quelques jours auparavant avec tant d'espoir et de fierté puérile : la lourde masse trapue, où luisaient des clartés jaunes, lui apparut dans les ténèbres comme un catafalque éclairé par des cierges. Les ombres qu'il voyait glisser derrière les baies lumineuses, c'étaient les morts qui parlaient, faces bilieuses des fantômes entrevus dans le bain de haine, durant le cauchemar de cette longue soirée. Les clartés s'éteignirent, les grilles se fermèrent : close dans la nuit et le silence, la maison abandonnée prit davantage encore la figure d'un colossal tombeau, sépulcre où se décomposait la vie nationale.

Harassé, la tête brûlante, le cœur brouillé de fatigue physique et de dégoût moral, Jacques regagna son logis avec le remords d'avoir fait déjà, au hasard des mouvemens réflexes, comme disait Ferroz, sa petite part inconsciente de besogne absurde et de destruction méchante.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'IDÉE DE JUSTICE SOCIALE

D'APRÈS LES ÉCOLES CONTEMPORAINES

« Les grandes passions, a dit Carnot, font les grandes nations. » Oui; et aussi les grandes idées, sans lesquelles il n'y a point de grandes passions. Tous les peuples, il est vrai, ne sont pas également accessibles à l'action des idées, pas plus que tous les cerveaux individuels ne renferment la même intelligence ; mais plus un peuple est intelligent et s'intellectualise par la civilisation même, plus est inévitable sur lui l'empire des forces intellectuelles. Pendant longtemps, la conception de l'équilibre européen a dominé la conduite des gouvernemens et des peuples ; puis on s'est préoccupé des frontières naturelles, toujours insuffisantes et toujours violées ; depuis un certain nombre d'années, la pensée des nationalités a tout dirigé. Croit-on que ces dominations successives d'idées ne soient pas une preuve de la force qui appartient de plus en plus aux conceptions générales dans l'évolution des peuples? La nation française est ouverte, plus que toute autre, au rayonnement des idées ; c'est parce qu'elle en a conscience qu'elle a toujours été portée à exagérer plutôt qu'à diminuer leur influence sur le cours de l'histoire.

De nos jours, sous l'apparent obscurcissement des consciences, n'y a-t-il point encore une grande idée qui, depuis longtemps à l'œuvre et se cherchant elle-même, se fait jour peu à peu comme l'expression la plus légitime des tendances généreuses de l'humanité, — celle de justice sociale ? La prétention à monopoliser un idéal inconnu aux autres peuples serait sans doute insoutenable : il n'est pas une nation moderne où ne se soient produites, à des degrés divers, les différentes conceptions de la

justice, mais il reste vrai qu'elles sont loin d'être également populaires chez tous les peuples; et chacun, par là, montre le fond de son âme, puisqu'il révèle son idéal directeur. Il n'est donc pas sans intérêt de se demander quel est le fond de l'âme française.

I

Trois théories se partagent aujourd'hui la pensée et l'action. La première, qui pourrait s'appeler le naturalisme individualiste, a fleuri surtout en Angleterre, chez les économistes, et tend à l'omnipotence de l'individu. La seconde, qui est le naturalisme collectiviste, est surtout allemande ; ce système va jusqu'à s'intituler matérialisme et tend à l'omnipotence de la société. La troisième est l'idéalisme moral et social, qui est surtout français et qui, par l'extension de l'idée de justice, poursuit le développement simultané de l'individu et de l'État.

L'essentiel du naturalisme économiste, c'est de ramener toutes les lois à des lois naturelles, de nier qu'on puisse modifier ces dernières et de les imposer ainsi à la société humaine. Certes, au sein même de la conscience, les économistes nous montrent avec raison des forces qui sont vraiment la part de la nature en nous; je veux dire les besoins, les intérêts, les désirs. Mais est-ce là tout l'homme? Grâce à la pensée, nous concevons une nature meilleure; grâce à la volonté, nous pouvons et nous devons réaliser cette nature meilleure. Un économiste éminent me disait un jour : — « Comme la chimie, l'économie politique est une science et n'a pas d'entrailles. » Je ne pus m'empêcher de lui répondre : — « Quand la chimie étudie des acides et des alcalis, ainsi que leurs réactions, elle s'occupe de « choses insensibles » et de « lois naturelles » sur lesquelles notre volonté est sans action ; quand, au contraire, l'économie politique étudie la production, la distribution et la consommation, elle s'occupe d'êtres sentans et, qui plus est, moraux ; leurs relations ne sont plus de simples lois fatales entre des choses; elles peuvent et doivent être modifiées en vue d'un idéal de justice. Dès lors, de deux choses l'une : ou l'économiste doit se contenter d'étudier les rapports économiques, abstraction faite de tous les autres rapports, en se gardant de confondre la partie avec le tout, en s'abstenant aussi de tout précepte ou de tout conseil pratique; ou, s'il veut passer aux applications, il faut qu'il rétablisse la réalité concrète et, par

conséquent, replace l'économie dans la sociologie et dans la philosophie, pour la soumettre à l'idée du droit. »

Certes, les économistes sont loin de nier l'existence de la justice, mais ils se la figurent trop sous la forme d'un rapport entre des individus ou entre des produits dus au travail de ces individus. La justice n'est plus alors pour eux qu'une règle d'échange ; elle est toute *commutative*, comme disaient les anciens. Par une abstraction contraire à la réalité, les individus qui échangent leurs produits sont isolés de tout milieu, notamment du grand milieu social, et, par conséquent, la justice s'épuise tout entière dans leurs rapports individuels, sans que le reste de la collectivité ait rien à y voir. A cet individualisme on donne le nom de libéralisme, parce qu'on suppose, — toujours en vertu de la même abstraction, — que les individus laissés en présence l'un de l'autre pour échanger leurs produits sont absolument libres, sans autre loi qui s'impose de la part de la société que la loi d'équivalence entre les produits dans un marché librement consenti de part et d'autre.

En vertu de ces principes, beaucoup d'économistes soutiennent que le travail n'est qu'une « marchandise ; » que le patron ne doit rien de plus à l'ouvrier que le « salaire ; » qu'une fois le travail livré par l'un, payé par l'autre, tout est fini juridiquement entre eux. A l'ouvrier, si bon lui semble, de s'assurer contre les éventualités de la vie, vieillesse, maladie et le reste, sans que le patron ou la société s'arroge le droit d'exercer sur lui une protection qui risquerait de ressembler à une tutelle, sinon à un asservissement ! Et certes, *au sens purement économique*, le travail est une marchandise, rien de plus ; comme toute autre marchandise, il est envoyé sur le marché pour être acheté et vendu à sa valeur échangeable. Mais, *dans le sens sociologique, moral et religieux*, le travail représente, selon l'expression de Taylor, les énergies accumulées de créatures vivantes et sentantes, entre lesquelles il y a une solidarité nécessaire. De plus, ces énergies vivantes font elles-mêmes partie d'un organisme plus vaste, en dehors duquel elles ne sauraient vivre, et qui est la société entière, avec sa solidarité enveloppant tous ses membres, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. On a donc eu raison de répondre aux individualistes que, sous le rapport de la justice, tout n'est pas fini entre le patron et l'ouvrier après la livraison de la main-d'œuvre et son paiement. Ce ne sont pas là deux étrangers, « comme un marchand

de charbon et son client, qui peuvent ne communiquer que par le télégraphe ou le téléphone (1). » Si l'on tient à ce que le travail soit une marchandise, c'est en tout cas une marchandise *sui generis*, ne ressemblant à aucune autre et ayant ses lois toutes spéciales. Avec elle, en effet, la personnalité humaine tout entière est en jeu; derrière la main-d'œuvre, il y a l'homme. C'est là précisément ce qui complique tant les problèmes relatifs à l'organisation du travail. Les réduire à leur côté purement économique et matériel, c'est les abaisser et les mutiler; ils ont un côté humain et social qui en fait la beauté, mais aussi la difficulté et le péril.

Dans la première moitié du siècle, le capitalisme moderne, par la liberté absolue dont il disposait et par la puissance qu'acquirent les capitaux réunis sous les seules lois économiques, dégénéra en un monopole plus ou moins déguisé. C'est un résultat dont la sociologie peut dégager les causes et les effets. Les causes principales sont dans le développement moderne de l'industrie et dans le développement moderne des finances. C'est sans doute à ce régime de la première moitié du siècle que Léon XIII songeait en écrivant : « La condition des travaux et le commerce de toutes choses ont été presque réduits sous le pouvoir d'un petit nombre, si bien qu'un tout petit nombre d'hommes opulens et riches à l'excès ont imposé un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires. » Les grandes enquêtes anglaises ont révélé, par exemple, que, pendant la première moitié du siècle, une monstrueuse exploitation de la femme et de l'enfant avait eu lieu. Pourquoi l'Angleterre a-t-elle fini par protéger et réglementer le travail des enfans, malgré les protestations de quelques partisans du laissez-faire? C'est que, sur dix chefs d'entreprise, s'il y en a un assez immoral pour employer des enfans et les faire travailler outre mesure, le salaire à payer devenant moins élevé, les neuf autres entrepreneurs, qui emploient des adultes, ne pourront soutenir la concurrence. C'est donc alors « le plus injuste qui fait la loi. » Et il force les autres eux-mêmes à devenir, malgré eux, plus ou moins complices et imitateurs de sa propre injustice. Comment s'était enrichi, en Angleterre, le grand fabricant de machines Nasmyth? En substituant dans son usine les jeunes garçons aux adultes. Appelé à Londres devant la commis

(1) Voir les études de M. Cheysson dans la *Revue internationale de Sociologie*, 1894.

sion d'enquête sur les Trade-Unions, il fit cette déposition significative : « Pour un fabricant, il est désirable de pouvoir compter sur une grande masse d'ouvriers en quête d'ouvrage. » Et comme on lui demandait ce que devenaient les ouvriers inoccupés et leurs familles : « Je n'en sais rien; je laisserais cela à l'action des lois naturelles de la société. » Voilà la « morale de la concurrence. » La nation française a pu, comme les autres, la subir pratiquement; elle n'a jamais voulu l'accepter de raison et de cœur (1).

De même que l'enfant, la femme n'a pas de droits politiques et n'a que des droits civils restreints, étant tenue plus ou moins en tutelle; dès lors, comment la loi ne protégerait-elle pas, au nom de la stricte justice, des êtres qui ne peuvent se protéger eux-mêmes? Enfin, pour ce qui concerne les ouvriers adultes, aucun moraliste, aucun sociologue ne saurait plus admettre, avec les économistes de l'ancienne école, que les rapports de l'ouvrier et de l'entrepreneur capitaliste soient des rapports *ordinaires* et tout *individuels*, qui doivent être laissés à l'appréciation des tribunaux ordinaires, jugeant conformément aux règles actuelles de notre droit civil; — comme si, depuis un siècle, rien de nouveau ne s'était produit dans les conditions économiques! M. Léon Say, par exemple, soutenait que l'État ne doit pas même intervenir pour contraindre le patron à indemniser l'ouvrier blessé dans un chantier ou dans une usine.

C'est cette adoration des lois naturelles de la concurrence qui rendait Ricardo indifférent à ce que la population fût décimée; « Pourvu, disait-il, que le revenu net de l'Angleterre, que ses fermages et ses profits soient les mêmes, qu'importe qu'elle se peuple de dix ou douze millions d'individus? » La richesse est tout et les hommes ne sont rien (2)! Malthus, venant à son tour, montrait que les lois naturelles sauraient bien débarrasser le banquet de la vie des bouches superflues. Enfin le philosophe de l'individualisme, Spencer, en vient à condamner la philanthropie et à dire : « La pauvreté des incapables, la détresse des imprudens, l'élimination des paresseux, cette poussée des forts qui met de côté les faibles et en réduit un si grand nombre à la misère, sont le résultat nécessaire d'une loi générale éclairée et bienfaisante : la loi de sélection naturelle. » Il oublie que cette loi n'agit plus au sein de la société civilisée comme au milieu des animaux ou même de la

(1) Quack, *Die Socialisten*, vol. I, Introduction.
(2) Espinas, *Histoire des doctrines économiques*.

société sauvage. Les individus ne sont plus à l'état de nature, remis les uns en face des autres à chaque génération et en face de la nature même, avec leurs pures forces naturelles. Ils naissent dans des conditions sociales différentes, avec des ressources de famille différentes, les uns enrichis d'avance par leurs parens, les autres ayant tout à acquérir par eux-mêmes; les uns sont instruits, les autres ignorans. Dès lors, la sélection ne s'exerce plus nécessairement en faveur des meilleurs, et ce ne sont pas toujours ces derniers qui l'emportent dans la « concurrence économique, » forme de la « concurrence vitale. » Il n'est pas vrai que les plus honnêtes soient par cela même les plus habiles, et que les spéculateurs ou les chefs d'usine les plus scrupuleux soient ceux qui s'enrichissent le plus. Spencer parle comme si, à l'image des bêtes fauves, nous naissions tous sans un passé social derrière nous, sans un avenir social devant nous; aussi sa justice tout individualiste n'est-elle plus que la force, tandis que la justice sociale protège au besoin le faible contre le fort, tient compte du passé et songe à l'avenir (1).

Répétons donc qu'une société d'êtres moraux n'a pas un caractère exclusivement matériel et économique; elle n'existe pas uniquement, — et Sismondi l'avait déjà remarqué, — « pour fournir au plus bas prix des boutons et du coton. » L'homme, dit à son tour M. Prins, « est autre chose qu'un accumulateur de capital (2); » tout individualisme économique qui lui inspire cette conviction est fausse. L'association humaine existe pour réaliser un idéal humain et même plus qu'humain. L'idée de justice, sans être vraiment en contradiction avec la nature, puisque l'homme qui la conçoit fait partie de la nature, est cependant la négation de la nature actuelle comme satisfaisante et définitive. A la concurrence vitale doit se substituer progressivement une concurrence morale; au jeu des libertés conçues comme simples forces doit se substituer leur solidarité sous une commune loi de liberté et d'égalité, — solidarité dont la reconnaissance constitue la justice sociale.

II

Quoique placé au pôle opposé, le matérialisme collectiviste est la conséquence du naturalisme économiste. Si l'on ne veut

(1) Voir la réponse de Laveleye à *l'Individu contre l'État*.
(2) *L'Organisation de la liberté*. Bruxelles, 1896.

pas qu'il en soit l'enfant légitime, disons qu'il en est le bâtard. Les prétendues lois de Malthus, de Ricardo, de Stuart Mill ont abouti au socialisme matérialiste de Marx, qui en est l'application. Intérêt économique comme moteur essentiel de l'histoire, concurrence économique, rente de la terre et « surtravail » aboutissant au capitalisme, lutte des classes, triomphe futur des intérêts les plus nombreux et les plus forts; enfin, retour final des instrumens de travail à la collectivité : toutes ces théories sont dérivées d'une conception qui applique exclusivement à l'humanité les lois naturelles. On a bien eu raison de le dire : le collectivisme matérialiste de Marx, comme le socialisme agraire de George, repose sur « les parties caduques de l'économie politique : » disons mieux, sur les parties ruinées.

L'économisme collectiviste prétend d'abord être *amoral* comme l'économisme individualiste. Karl Marx professe le plus profond dédain pour les idées en général, pour les idées morales ou religieuses en particulier. Les réformateurs français avaient dit : ce que nous demandons, ce n'est point la « charité, » c'est la justice ; les réformateurs allemands disent : ce que nous demandons, ce n'est pas la justice, c'est le pouvoir. Et ce pouvoir, nous ne le demandons même pas, nous le prenons : par la force même des choses et par l'évolution de l'histoire, le peuple l'aura un jour tout entier. Il ne s'agit pas de spéculer sur des idées, mais de constater dans le présent et de prévoir pour l'avenir la marche naturelle des faits. Ainsi se constate la lutte actuelle des classes ; ainsi se prévoit leur suppression finale par le triomphe universel des travailleurs au sein du collectivisme universel. Quant aux « idées » d'un peuple, soit philosophiques et scientifiques, soit morales et religieuses, elles ne font que refléter passivement son organisation économique, sur laquelle elles demeurent sans action profonde.

A notre avis, les idées ne sont pas seulement des « reflets » et le génie de la France a eu raison d'y voir aussi des forces qui tendent à se réaliser en se concevant, par cela même à modifier peu à peu et les caractères individuels et les conditions sociales. L'influence des idées est sans doute moins visible que celle des intérêts et des passions, dont la puissance communicative éclate aux yeux et produit des résultats matériels faciles à constater ; mais l'action des idées est plus profonde et plus durable, parce qu'elle exprime, non un état particulier et présent du système

nerveux, mais une modification stable et acquise, qui, par l'éducation, devient le patrimoine de la nation entière. Même les idées « abstraites, » qu'on prétend incapables de remuer un fétu, se montrent souvent plus puissantes encore que les autres, par la force latente qu'elles ont emmagasinée, fixée, rendue toujours prête pour l'action. Dégagées des « contingences de temps, de lieu, de personnes, » elles survivent aux circonstances où elles sont nées. Faut-il rappeler une fois de plus aux marxistes comment les idées philosophiques du XVIIIe siècle ont dirigé la Révolution, transformé le régime juridique, économique et social? Tout est-il faux dans la théorie de Taine qui fait sortir en grande partie la Révolution française d'une idée abstraite et universelle de « l'humanité? » Il oublie d'ailleurs d'y ajouter l'idée inséparable d'une justice humaine, qui, s'appliquant à des hommes en société, ne peut pas ne pas être une justice sociale.

Le moulin à bras, répète Marx, a donné la société féodale, le moulin à vapeur, la société capitaliste. Mais qui a donné le moulin à bras lui-même, puis le moulin à vapeur, sinon l'intelligence? Le progrès social, s'il est par un côté une « question d'estomac, » n'est-il pas par l'autre une question de cerveau et surtout de cœur? Le Sermon sur la montagne, qui a changé la face du monde, n'était-il qu'une transformation de la « technique » industrielle? N'existe-t-il pas aussi chez l'homme une faim et une soif de la justice? Où va notre société actuelle? Elle l'ignore. Ce qu'elle veut? Elle ne le sait même pas. Les fins les plus hautes et les plus désintéressées demeurent noyées dans la brume; dès lors, au lieu de travailler pour l'incertain, la plupart des hommes s'attachent au certain, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus rapproché, de plus immédiatement utile, à ces intérêts dont Marx veut faire les seuls moteurs de l'histoire. De là à l'égoïsme universel, il n'y a qu'un pas. C'est donc un but clairement défini qui nous manque, c'est une idée directrice. Faites briller une étoile au ciel des idées, hommes et peuples iront à l'étoile.

Si les idées, avec les sentimens qu'elles enveloppent, font la force des nations, elles font aussi la force et la grandeur des individus. On a eu raison de dire que notre société manque d'hommes parce qu'elle manque d'idées. « Les individus n'y représentent rien qu'eux-mêmes, et c'est pourquoi ils s'écroulent les uns sur les autres. » A notre époque, ce dont nous avons besoin avant tout, c'est de savoir et de croire. Quelles sont les

religions mêmes qui ont pu agir sans la « foi, » par conséquent sans une idée dominante? Quelle morale est efficace sans une conception relative à la valeur et au but de la vie humaine? Enfin, quel est le peuple qui, sans changer ses idées directrices, a pu changer ses institutions et son mode de civilisation? L'histoire ne nous en montre aucun exemple. L'ignorance et l'erreur se paient toujours; autant d'idées fausses, autant de défaites pour les peuples et pour les individus. Tant vaut la pensée, tant vaut l'action. C'est avec les idées des savans et des philosophes, non plus avec la lyre des poètes, que sera bâtie la cité de demain.

D'ailleurs, Marx a réfuté lui-même son matérialisme historique, en se voyant obligé à la fin de rétablir dans l'histoire le rôle des théories, et par conséquent des idées. « La théorie même, dit-il, devient une force matérielle aussitôt qu'elle pénètre les multitudes. » Le mouvement prolétaire, en effet, coïncide avec l'établissement des écoles populaires et la diffusion de la culture. D'une part, sans l'idée et le sentiment de la dignité humaine, on ne peut réveiller les classes laborieuses de leur sommeil séculaire; d'autre part, en faveur de la cause ouvrière, il faut faire la conquête spirituelle des élémens supérieurs de la classe élevée. Toutes choses qui ne peuvent être l'œuvre ni des seuls ouvriers, ni des seuls intérêts économiques. C'est donc aux esprits désintéressés que le matérialisme utilitaire est forcé de faire appel.

La grande tradition française avait vu dans la société l'union et la sympathie en vue des idées universelles; l'école allemande de Marx y voit une simple guerre de castes pour la possession des biens matériels. Par là, le matérialisme économique s'insurge contre ce principe de la Révolution française qui déclarait abolie toute division de la société en « classes. » Il fait de l'aristocratie à rebours : à la religion du droit divin il substitue ce que Proudhon appelait la religion de la misère. Enfin il déplace la guerre, loin de la détruire, pour la rendre tout intérieure et civile, c'est-à-dire encore plus odieuse et plus « inexpiable. » La lutte des classes, érigée en loi de l'histoire par le marxisme, comme la concurrence des individus l'avait été par l'école de Manchester, n'est que la guerre transportée à l'intérieur, la patrie remplacée par quelque chose de plus fermé et de plus exclusif: l'intérêt du groupe des prolétaires devenu la seule patrie; l'étranger et l'ennemi, c'est le capitaliste. Mais, si cette lutte en vue de la puissance et de la jouissance égoïste est vraiment la loi

de l'humanité, est-il prouvé que le triomphe final de la multitude prolétaire nous amènera un état meilleur ? Les nouveaux vainqueurs vaudront-ils mieux que les anciens, et la nouvelle servitude sera-t-elle plus douce parce qu'elle sera la toute-puissance du nombre ? Les marxistes eux-mêmes ont sans cesse à la bouche, autant que M. Sighele ou M. G. Le Bon, l'infériorité des « foules, » de la « mentalité collective ; » comment donc la sagesse et la justice régneront-elles, si la foule devient toute-puissante, et comment les esprits inférieurs auront-ils le privilège de réaliser l'ordre supérieur ? On peut se demander si, le jour où l'autorité serait exercée non plus par la classe moyenne, mais par la masse ouvrière, dont l'éducation sera toujours et nécessairement moindre par rapport au reste, les abus disparaîtraient par enchantement ; si la « dictature du travail manuel » serait plus douce et moins oppressive que la « dictature du capital. »

Tout en affectant d'abstraire l'idée de justice pour la remplacer ainsi par celle d'une lutte de forces, les marxistes tâchent de montrer que tout capitaliste détient injustement les produits du travail d'autrui et de la société entière, par exemple la rente, le revenu, l'intérêt, etc. A coup sûr, la rente de la terre et le revenu des capitaux renferment une part sociale, résultant du développement même de la société ; c'est ce que nous avons nous-même soutenu ici il y a longtemps. Mais les collectivistes veulent nous faire croire que le salaire seul est un gain absolument individuel et tout entier revenant à l'individu. Or, c'est là une erreur, qu'on oublie trop de relever. Vous avez construit une maison dans un faubourg ; ce faubourg se peuple et devient important : le prix de votre maison quadruple spontanément en vertu des relations sociales. « Plus-value imméritée ! » — Mais les ouvriers qui profitent de ce qu'on a besoin d'eux dans ce quartier nouveau pour y obtenir de bons salaires profitent aussi, par cela même, d'une plus-value provenant de relations sociales. « Rente imméritée ? » Les ouvriers allemands qui ont été employés à fabriquer l'alizarine ont bénéficié d'un progrès de la science, et ce même progrès a ruiné les cultivateurs français de garance. Est-ce le mérite des salariés allemands qui leur a valu cette abondance de salaires, et est-ce le démérite des paysans de Vaucluse qui leur a valu cette perte ? La roue de la fortune n'existe pas seulement pour tout ce qui vient de la terre et de la nature, elle existe aussi pour ce qui vient des hommes et de la société. Il y

a des courans sociaux favorables ou défavorables, comme il y a des courans d'atmosphère qui apportent aux uns le souffle demandé et aux autres la tempête. L'ouvrier instruit, qui a fréquenté l'école primaire supérieure et même professionnelle, a profité d'un fonds social de connaissances, d'une organisation sociale des cours; c'est un « aristocrate; » tandis que l'ouvrier né dans une bourgade reculée, au beau milieu des montagnes, n'a eu les mêmes facilités sociales ni pour s'instruire, ni pour trouver un travail lucratif. Si nous en venons à vouloir faire les comptes de la société dans tout ce que nous paraissons produire nous-mêmes et à nous seuls, la comptabilité sera inextricable. L'écrivain qui écrit une page et la tire de son propre fonds est le type même du travailleur ayant droit à la plénitude du salaire; et cependant, si je viens à me demander quelle est la part de la société dans mon travail, je reconnaîtrai que mes idées les plus personnelles ont une provenance en grande partie sociale; que les vérités acquises dont je pars dans mes raisonnemens, que les mots mêmes dont je me sers ne m'appartiennent pas. Un dieu seul pourrait faire le départ de ce qui est nôtre et de ce qui vient d'autrui. Nous sommes tous, sous quelque rapport, des rentiers, des capitalistes, des hommes à revenus vivant sur des domaines qui ne sont pas tout entiers leur œuvre, mettant à profit des héritages de toutes sortes, tournant à leur profit des « plus-values » et touchant des « sursalaires. » Comment se fait-il que ceux qui s'intitulent collectivistes soient au fond si individualistes et mettent en avant la prétention de rendre à chaque individu ce qui lui est dû individuellement? Ils parlent comme si nous étions déjà au jugement dernier et comme si Marx était Dieu le père!

Le grand sujet d'anathème pour les collectivistes, c'est la « chance, » qui est assurément inégale parmi les hommes, mais qui, nous l'avons vu, n'existe pas seulement pour les capitalistes. Où la chance ne se trouve-t-elle pas? Comme aussi l'intelligence qui en sait profiter. C'est une chance que de naître Karl Marx au lieu de naître le premier venu. C'est une chance que de naître Allemand au lieu de naître Patagon, d'avoir pu lire Hegel, Feuerbach, Lassalle, Ricardo, Proudhon, et d'avoir combiné leurs idées. C'est une chance que de naître bien conformé au lieu de naître bossu, bancal, idiot. Il est bien vrai que les hommes ne doivent pas ajouter encore à la mauvaise chance l'injustice, dans tout ce qui dépend d'eux : le pouvoir humain doit donc empêcher

l'injustice humaine; mais espérez-vous, vous qui ne comptez même pas sur la justice, supprimer jamais le hasard naturel, avec ses chances qui, souvent malheureuses, sont aussi souvent « heureuses, » comme l'a montré Darwin?

La « rente » du sol, dont Marx emprunte à Ricardo la théorie, et qu'il veut restituer à la société, lui revient d'elle-même progressivement, sans compter la reprise exercée légalement par la société sous la forme de l'impôt foncier. La rente de la terre va diminuant, et même trop vite. Celle qui reste n'est qu'une partie, relativement médiocre, du revenu total, dans la civilisation moderne, où tant d'autres forces sont mises en jeu, y compris les forces intellectuelles, morales, sociales. Si vous mettez à part quelques grands crus de vin et quelques prairies, la rente spontanée n'existe plus guère en Europe pour la propriété rurale. Les neuf dixièmes du sol français ne rapportent pas l'intérêt des capitaux qui y ont été incorporés depuis un siècle ou deux. Bien loin qu'il faille s'attendre à une plus-value, du moins pour le prochain demi-siècle ou le prochain siècle, M. Paul Leroy-Beaulieu a montré que la propriété européenne devra en général supporter une moins-value nouvelle. Écoutez dès aujourd'hui les plaintes de nos cultivateurs! Les terres qui sont naturellement les plus fertiles du globe ne sont pas encore en culture, les rives des Amazones par exemple, celles du Congo, du Zambèze, etc. Alors même que toutes les terres seraient en culture, les améliorations agricoles, une fois généralisées, font baisser la rente. Il n'est pas démontré que la rente urbaine, d'autre part, doive continuer à s'accroître; c'est faire un calcul très conjectural que de croire qu'une maison de Paris donnera dans cinquante ans un bien plus fort revenu qu'aujourd'hui. La véritable rente, voici où elle existe : dans les profits extraordinaires des artistes, des Nilsson, des Patti, des Sarah Bernhardt, des Coquelin, des peintres et sculpteurs, de certains grands industriels, tels que les Bessemer ou les Menier, des pharmaciens à remède, des grands chirurgiens, des médecins et avocats habiles. Ce sont ceux-là qui recueillent ouvertement la véritable rente sociale, et ils le doivent précisément à ce qu'ils sont des « personnalités. »

Au lieu de contribuer pour son compte à augmenter la richesse sociale, le capitaliste ne fait, répond Marx, que « détenir » certains moyens de l'accroître, pour se les faire payer très cher. Mais, si ma fortune est mon œuvre, la prétendue chance que j'ai

d'être capitaliste est en réalité une récompense de mes efforts; si je tiens ma fortune de mes parens, je représente ces derniers et leur effort. Aimeriez-vous mieux qu'ils eussent tout dépensé et que le « fonds des salaires » en fût diminué? A qui ont-ils fait tort en épargnant? L'humanité serait-elle aujourd'hui plus riche s'ils étaient morts pauvres?

A coup sûr, certaines concentrations de capitaux se sont produites en ce siècle et continuent de se produire sous nos yeux, mais les diffusions et disséminations de capitaux deviennent encore plus nombreuses et constituent le phénomène dominant de l'époque. Nous ne sommes donc pas fatalement acculés, par le déterminisme matérialiste de l'histoire, à cette division finale de l'humanité en deux camps ennemis; les capitalistes d'un côté avec tous les capitaux concentrés, les salariés de l'autre, avec le nombre et le droit de vote, puis le jeu de bascule final, où les salariés mettraient la main sur la masse des capitaux pour réaliser le collectivisme. Comment, d'ailleurs, toute la richesse pourrait-elle vraiment « s'accumuler à un pôle, » toute la misère à l'autre? Le capital ne se nourrit pas de l'or ou du papier qu'il entasse, et il ne peut jouir de lui-même qu'en se dépensant. Or, ce n'est pas seulement dans la classe capitaliste que ces dépenses font circuler l'or, ce ne sont pas les capitalistes qui fabriquent eux-mêmes leurs vêtemens, leurs voitures, leurs alimens de choix, leurs vins fins, qui se servent eux-mêmes à table, etc. Comment donc l'un des pôles ne laisserait-il point passer un courant de valeurs vers l'autre pôle? Comment le capital dormirait-il en avare sur ses milliards accumulés, ne les dépensant pas, tandis que le prolétariat, de son côté, mourrait de faim? La prétendue loi de Marx enveloppe une contradiction essentielle et « loge son ennemi avec soi. » Le marxisme, en somme, est une vue unilatérale du mouvement des sociétés modernes. Il admet comme une loi sociologique que, à notre époque, tous les instrumens de production et d'échange tendent à passer de la forme de propriété individuelle à celle de propriété collective capitaliste, et que, dans l'avenir, à la propriété capitaliste se substituera *partout* la propriété sociale. La vérité, selon nous, c'est que *beaucoup* de propriétés deviendront en effet propriétés sociales, mais non pas toutes; la propriété individuelle ira même en augmentant et en se généralisant sans empêcher pour cela de croître ni la propriété des associations particulières, ni la propriété de la grande association collective.

III

Au-dessus de ces deux extrêmes, économisme individualiste des Anglais et économisme collectiviste des Allemands, qui finissent par se toucher, s'élève l'idéalisme moral et social, traditionnel en France. Il prend pour point de départ non plus la conception naturaliste des intérêts et de leur conflit, mais l'idée morale de la justice et celle de la solidarité qui en est inséparable. Le point de vue de l'individualisme anglais a été manifestement dépassé, celui du collectivisme allemand ne tardera pas à l'être.

Le premier progrès, accompli depuis un certain nombre d'années, a été d'abandonner la vieille conception de la liberté telle qu'on la trouvait dans l'école économiste; conception négative et formelle, puisqu'elle consistait à supprimer simplement les obstacles légaux. On disait alors que l'ouvrier est libre de travailler ou de ne pas travailler. De plus en plus, on a vu prévaloir une notion positive et concrète de la liberté, conçue comme un pouvoir effectif, non comme une simple suppression d'obstacles extérieurs et en quelque sorte mécaniques.

Le second progrès, inséparable du précédent, a été la conception d'une égalité réelle et non plus nominale entre les deux termes du contrat de travail. Le siècle qui va finir a été caractérisé par une distinction profonde entre la classe des capitalistes et celle des travailleurs salariés; le travailleur isolé, avec sa liberté trop négative, s'est trouvé alors dans des conditions évidentes d'inégalité vis-à-vis du maître. Il ne pouvait ni réserver son offre de bras pour attendre des circonstances plus favorables, ni transporter son offre de bras sur le point le plus avantageux du marché. La loi de l'offre et de la demande opérant dans ces conditions, il est clair que le jeu en était altéré par les « lois naturelles » de la vie : le contrat de travail n'avait plus que l'apparence d'un consentement réciproque. Aussi a-t-on compris de plus en plus que, quand il s'agit de personnes et non pas seulement de choses, le progrès de la législation consiste en grande partie à empêcher « qu'un droit à *quelque chose* puisse devenir un droit *sur quelqu'un* (1). » On a compris aussi la nécessité de ne

(1) M. Belot, *Revue Philosophique*, nov. 1896.

faire reposer ni sur le seul principe d'autorité, ni sur le seul principe de liberté individuelle, les relations de patron à ouvrier, mais d'introduire entre eux l'idée du contrat et de l'équité dans le contrat. Non seulement donc il est juste d'assurer au contrat de louage, dont la liberté n'est guère aujourd'hui qu'un idéal, une liberté de plus en plus réelle; mais il faut déterminer d'une manière précise le concours des facteurs dans l'œuvre de la production et appliquer à chacun sa vraie part. Telle est la « justice, » ainsi que l'esprit français la conçoit. Il ne s'agit plus d'un devoir de charité indéterminé et, selon l'heureuse expression d'un écrivain catholique, « élastique comme les consciences auxquelles on le signale, sans compte à rendre qu'à Dieu seul; » il s'agit d'un devoir obligatoire de justice pure et stricte.

Le troisième progrès des doctrines, enfin, a été la conception d'une fraternité autre que celle qui repose sur un pur sentiment, d'une fraternité identique à la justice sociale. Il y a une justice de liberté, qui veut que l'on respecte le développement de ma personnalité individuelle; il y a une justice d'égalité, qui veut que les hommes les plus inégaux par ailleurs soient traités de même pour les actes de même valeur; mais il y a aussi une justice de solidarité, trop méconnue, qui veut que, faisant partie d'un même tout, réagissant l'un sur l'autre, ne pouvant agir dans la vie sociale sans que mes actions aient une répercussion en autrui, je prenne en considération le bien des autres en même temps que mon bien propre. Quand j'agis, mon acte retentit en vous, en vertu de la solidarité qui nous lie; dès lors, mon acte volontaire devient, comme on l'a dit, « un acte involontaire de votre vie. » Or, si nous vivons en partie dans la vie des autres, il en résulte que les autres, subissant les conséquences de notre conduite, ont un droit par rapport à nous. Il n'est donc que « juste, » au fond, de se proposer pour fin le tout dont nous sommes parties. C'est cette justice de solidarité dont la charité pure était une application encore trop vague, arbitraire, incertaine, et qui, dans nos sociétés modernes, sous le nom de justice sociale, doit aboutir à des obligations précises.

Le devoir de justice sociale dérive encore d'autres considérations. La société ne doit-elle absolument rien à ceux de ses membres qui sont restés plus ou moins longtemps exclus de certains biens communs? Le droit positif, en se constituant historiquement au profit de tels ou tels hommes, de telles ou telles

classes, ne laisse-t-il point subsister chez les autres une prétention légitime à la propriété, par exemple? On dira que le devoir de charité répond à cette prétention, et cela est vrai pour les individus; mais la collectivité même n'a-t-elle point ici à exercer un devoir de justice, ce que nous avions appelé jadis ici même « justice réparative? » On est en présence d'effets collectifs et sociaux résultant de causes historiques et sociologiques, non d'un « procès » individuel conférant des titres individuels; on ne peut donc armer l'individu d'un droit positif; mais cela ne supprime pas les devoirs moraux de la collectivité. Les lois du fonctionnement même de la société ont pour résultat certains maux en même temps que certains biens; comment la société, qui n'est pas un mécanisme aveugle, ne chercherait-elle pas à réparer moralement le mal qu'elle produit naturellement? Comment pourrait-elle consentir à regarder comme sans remède ce qui résulte de rapports entre des êtres intelligens et aimans, non entre des rouages insensibles? On a bien eu raison de le dire : « Il n'y aura jamais trop de vérité ni de justice dans le monde. »

L'idée de solidarité ne nous lie pas seulement au passé par des devoirs de justice réparative, elle nous lie à l'avenir par des devoirs de justice préventive. C'est une justice de ce genre, éminemment sociale et non individuelle, qui veut que l'État veille à la conservation de la race, au maintien de sa puissance de travail, de sa valeur physique, intellectuelle, morale. Les conséquences de l'abâtardissement retombent sur les générations suivantes, non seulement sur les individus qui en sont les victimes directes, mais sur tous les autres, qui en subissent les contrecoups. Ici encore, il a bien fallu que l'individualisme reconnût un lien supérieur de solidarité. De même que l'ivrogne ne se fait pas tort à lui seul et doit être puni au nom des autres, de même tout régime de travail qui aboutit à l'épuisement des travailleurs et à l'abâtardissement de leur génération intéresse non seulement les travailleurs eux-mêmes, mais la nation entière.

Enfin, par rapport au présent, la justice sociale doit considérer, outre les individus et leurs relations, les conditions nouvelles du milieu social tout entier. L'ère antique des « outils » et l'ère contemporaine des machines offrent des différences essentielles, dont Marx a eu seulement le tort de tirer des conséquences extrêmes. L'outil ne permettait guère à l'ouvrier que d'utiliser sa propre force personnelle; il était pour l'individu, comme on l'a

maintes fois répété, un nouvel organe au service de sa force physique. La machine, au contraire, est un moyen mis par la science au service de la société pour s'emparer des forces extérieures à l'homme. Dès lors, la force humaine n'est plus aujourd'hui le facteur principal; l'empire sur les forces de la nature, voilà ce qui mesure le degré de puissance industrielle. D'où cette conséquence : ce sont les possesseurs de la machinerie commandant aux forces de la nature qui, du même coup, ont réglé pour la plus grande part les conditions de l'industrie au XIXe siècle. Or les capitalistes possédaient la machinerie et la plupart des forces naturelles sur lesquelles elle agissait. D'où cette nouvelle conséquence, que le travailleur, tout au moins le travailleur industriel, a perdu en partie le contrôle sur les conditions du travail (1). C'est le côté vrai des doctrines marxistes.

Les économistes, eux, avaient trop oublié que le capital n'est pas une force purement individuelle, mais en partie sociale, et par son origine, et par ses conditions de développement, et par ses effets de toutes sortes dans le milieu social. L'atomisme économique traitait trop les individus comme des unités isolées, tandis qu'ils forment ensemble des touts organiques.

Dans la grande industrie, l'ouvrier est-il simplement un individu placé, avec toutes ses libertés, en face du « patron? » Non: il fait partie d'une véritable association *contractuelle*, qui, en même temps, est un groupement *organique;* dans une usine, dans une manufacture, le travail exécuté en commun est nécessairement réglé en dehors de toute volonté individuelle des travailleurs. Les ouvriers réunis dans des usines, avec ou même sans moteurs mécaniques, forment donc une sorte de corps solidaire. La solidarité n'y existe pas seulement entre un ouvrier et un autre, elle existe aussi entre tous les ouvriers et l'entrepreneur. La justice, du même coup, y devient sociale. Dès lors, quoi de plus légitime que de ne pas laisser aux industriels les moins scrupuleux la possibilité d'exploiter, jusqu'à la dernière extrémité, les besoins des travailleurs? Pour rendre ces derniers libres, croit-on qu'il suffise de les abandonner à eux-mêmes, sans aucune intervention de la loi? Non, car les travailleurs tombent alors sous la domination de forces irresponsables, qui vont à leur but sans s'inquiéter des

(1) Voir dans l'*International Journal of Ethics* (oct. 1891) une très remarquable étude sociologique de M. Henry C. Adams, professeur à l'université de Michigan, sur l'*Interprétation des mouvemens sociaux de notre époque.*

misères qu'elles répandent. On a dit des lois protectrices du travail dans les fabriques qu'elles sont les *exposans* et non les *opposans* de la liberté ; car la liberté consiste à soustraire les ouvriers au joug d'une nécessité contraignante, à l'extrême avidité de gain qu'engendrent chez certains patrons les tendances spontanées de l'économisme et l'âpre loi de la concurrence. Stanley, économiste orthodoxe, avoue lui-même que, dans les usines et manufactures, le travailleur ne pouvant régler le travail, il est juste de recourir à l'intervention de l'État toutes les fois que la santé et la liberté effective des ouvriers le réclament.

Si la conception de « l'organisme producteur commun » justifie, comme nous l'avons vu, la réglementation du travail des femmes et des enfans, elle peut s'étendre aussi au travail des adultes. La législation suisse a englobé ces derniers dans les dispositions formelles de la loi protectrice. La loi suisse s'applique à 200000 ouvriers de tout sexe et de tout âge, dont la moitié environ sont des adultes mâles âgés de plus de dix-huit ans. En Angleterre, l'industrie cotonnière emploie un peu moins d'un quart d'ouvriers adultes, et l'industrie lainière environ un tiers; mais, sans que la loi ait stipulé rien de précis, les hommes profitent de la protection accordée aux femmes et aux enfans, parce qu'ils ne peuvent travailler sans leur aide. Nos travailleurs souffrent des longs chômages; ils sont exposés à de nombreux accidens qui ruinent leur santé et les réduisent à la misère; ils se plaignent d'une organisation économique qui, après toute une existence de labeur, ne leur assure pour les mauvais jours de la vieillesse ni une retraite, ni un abri. Les économistes leur répondent : « Laissez passer ! » Les collectivistes disent : « Nous vous ferons maîtres collectifs du sol et de l'usine. » Entre ces deux extrêmes, l'idée de justice sociale commande des réformes ayant pour but de sauvegarder tous les droits, aussi bien ceux du capital que ceux du travail.

IV

On peut, pour déterminer les vraies attributions de l'État, faire appel à deux idées : d'abord celle de justice sous toutes ses formes, puis celle des intérêts universels ou des fonctions universelles. Les Anglais ont considéré surtout les intérêts; les Allemands, en se préoccupant des « fonctions organiques » ou « historiques » de l'État, comme aussi de sa « mission » plus ou moins

mystique, ne se sont pas élevés réellement au-dessus d'une idée d'intérêt plus large et plus spiritualisée. La France, elle, a toujours eu ici pour idée directrice celle de justice. La justice est un bien absolument général et commun à tous : c'est la fin universelle par essence; l'État a pour tâche de l'assurer. Même en paraissant s'occuper de purs intérêts généraux, l'État, tel que la France se le représente en son idéal, s'occupe au fond de justice. Par exemple, quelle est la condition essentielle d'un règne du droit? C'est évidemment la moralité des citoyens, comme aussi un minimum d'instruction qui leur permette de connaître leurs droits et d'accomplir leurs devoirs. C'est donc en vue de la justice qu'on rend obligatoire l'instruction, ou qu'on prend des mesures protectrices de la moralité publique. S'il existe un budget pour les cultes, c'est que le sentiment religieux est un intérêt *universel*, à cause du sentiment moral qu'il développe; par là, il apparaît comme une condition de la justice. S'il y a un budget des beaux-arts, c'est parce que l'art est considéré comme un moyen d'assurer cette élévation des âmes sans laquelle un peuple perd, avec l'esprit de désintéressement, l'esprit même de moralité et de justice. Les discussions auxquelles l'existence de ces divers budgets donne lieu viennent précisément de ce que quelques hommes, à tort ou à raison, ne reconnaissent pas là des intérêts moraux et vraiment généraux. Dans le domaine de l'hygiène publique et privée, si la loi m'oblige à faire la déclaration des maladies infectieuses et à désinfecter ma maison, c'est que, en exposant ma vie par ma négligence, je compromets aussi la santé et la vie d'autrui; ce qui est manifestement contre la justice, et non pas seulement contre la charité.

Ici se présentent les objections de l'école dite « libérale » et « non-interventionniste. » Selon Guizot, à mesure que « la civilisation et la raison » font des progrès, « cette classe de faits sociaux qui sont étrangers à toute contrainte extérieure, à l'action de tout pouvoir public, devient, de jour en jour, plus large et plus riche; la société non gouvernée, la société qui subsiste par le libre développement de l'intelligence et de la volonté humaine, va toujours s'étendant à mesure que l'homme se perfectionne; elle devient de plus en plus le fonds social. » Mais ce principe vrai n'est que la moitié de la vérité. Le progrès a deux effets simultanés et contraires : il soustrait à l'État un domaine de plus en plus large, et il soumet à l'État un domaine qui, lui aussi, va

s'élargissant sans cesse (1). Il est des choses que les individus ne feront pas, leur fussent-elles éminemment utiles, parce que chacun ne peut ni les faire à lui tout seul, ni contraindre les autres à les faire avec lui. Chacun comptant sur les autres et les autres sur lui, personne ne bouge. L'intervention de l'État est donc justifiée, dans les cas où l'initiative privée et l'association libre se montrent radicalement impuissantes à assurer l'exercice des droits individuels, ou à accomplir une œuvre indispensable de justice sociale et d'intérêt social tout ensemble.

Les fonctions économiques de *circulation*, qui impliquent par définition même des rapports sociaux et des relations de justice, peuvent permettre mieux que les autres une intervention de l'État, mais là seulement où se trouvent des droits à protéger et des intérêts vraiment généraux à sauvegarder. La circulation à la fois libre et sûre n'intéresse pas uniquement les richesses matérielles; elle intéresse aussi toutes les valeurs intellectuelles et morales, les pensées mêmes et les volontés. C'est ce qui fait que l'État peut se charger de certains services vraiment publics, tels que les postes et les télégraphes. D'abord, ces services importent à tout le monde sans exception; puis, les individus ne peuvent les assurer et les associations mêmes ne les organiseraient pas sans inconvéniens; enfin, la liberté et le secret des communications entre citoyens sont en réalité la sauvegarde d'un droit et, à ce titre, ne sont pas indifférens à la justice sociale. Pareillement, le droit d'aller et de venir, reconnu par la Constitution, demeurerait un vain, mot si les routes, dans la campagne, si les rues, dans la ville, n'existaient pas ou n'offraient aucune sécurité. L'éclairage même des villes, qui semble d'abord une question de pur

(1) M. de Laveleye nous a raconté l'histoire instructive de cet étudiant de l'Amérique centrale qui suivait avec conviction le cours de M. de Molinari en faveur de l'absolue non-intervention. Le professeur poussait si loin sa doctrine, qu'il voulait remettre à une compagnie l'organisation de la défense nationale. Le jeune étudiant retourne dans son pays, y devient plus tard Président de la République et, en disciple convaincu de l'orthodoxie économique, s'empresse d'appliquer les doctrines de son maître. Il supprime les budgets de l'instruction publique, des cultes, des travaux publics; et les contribuables d'applaudir à la diminution proportionnelle des impôts. L'État est presque aboli, l'initiative individuelle va se déployer à l'aise. Hélas! nul n'agit. Les écoles se ferment, les églises s'écroulent, les routes sont envahies par les jungles, les ports s'ensablent; c'est le retour au fameux état de nature, c'est-à-dire à la sauvagerie. Le Président, désabusé, mais éclairé par cette expérimentation *in anima nobili*, dut rendre à l'État ses attributions essentielles. Quant aux citoyens, ils aimèrent mieux payer de nouveau leurs contributions que d'avoir eux-mêmes à paver les rues, à faire les routes, à créer ou à entretenir des ports.

intérêt commun, est aussi une question de sécurité commune et de police; aussi est-il naturel que les villes s'en chargent au besoin. La limite entre les intérêts purs et les droits n'est d'ailleurs pas facile à déterminer, surtout dans les sociétés modernes, où les relations plus complexes entraînent plus de conséquences non seulement économiques, mais juridiques. A une vie plus intense, disait avec raison Dupont-White, il faut plus d'organes; à plus de forces il faut plus de règles.

La *consommation* varie avec les individus et les besoins; elle ne peut être universalisée, et les socialistes modernes le reconnaissent eux-mêmes, au moins en principe. Enfin, la *production* varie, elle aussi, avec les besoins individuels, avec les demandes et les goûts, avec les facultés et le travail. L'État ne peut socialiser une production sans y être obligé par quelque conflit inextricable de droits et d'intérêts. Ceux qui trouvent qu'ils auraient intérêt et profit à produire en commun tels et tels objets doivent avoir la pleine liberté de s'associer et de coopérer, mais sous la condition expresse qu'ils respecteront la liberté des autres et n'abuseront pas de la force que l'union confère. Si, d'ailleurs, les associations coopératives deviennent un jour de plus en plus étendues, jusqu'à embrasser finalement l'État entier, alors, et alors seulement, tout le monde étant d'accord (par hypothèse), la production socialisée sera légitime; mais c'est là un aboutissant et non un point de départ. L'État ne doit donc pas se faire lui-même producteur universel. Il ne peut qu'assurer, dans la production, les conditions de la justice, avec l'assentiment universel des citoyens. Sinon, il y a sujétion d'une minorité à une majorité, souvent même d'une majorité inerte à une minorité remuante et ambitieuse qui s'empare du pouvoir.

L'État, en outre, ne peut agir qu'au moyen : 1° d'*impôts*; 2° de *fonctionnaires*. Pour organiser socialement, par voie d'autorité et sans l'assentiment unanime, tous les services abandonnés aujourd'hui aux individus ou aux associations libres, il faudrait donc, par l'impôt, prendre sans cesse sur ce que chacun possède et peut dépenser à son gré. Je verrais ainsi, en fait, ma liberté de plus en plus réduite; je contribuerais malgré moi à des productions dont je n'ai pas besoin, qui ne constituent pas non plus un besoin universel et universellement reconnu, soit de l'ordre matériel, soit de l'ordre moral. L'impôt irait toujours croissant, si les attributions de l'État allaient elles-mêmes croissant au delà des li-

mites de la justice à assurer, de l'intérêt vraiment universel à sauvegarder. Cet accroissement d'impôts, outre qu'il serait inique pour les individus, serait pour l'État une menace de ruine à courte échéance, surtout avec nos quarante milliards de dettes.

En second lieu, avons-nous dit, l'État agit par le moyen de fonctionnaires. Or, plus il y a de fonctionnaires, c'est-à-dire de rouages vivans dans la machine administrative, plus l'action se perd en se transmettant. L'action de l'État est une force, et les frottemens absorbent une partie de cette force, quelquefois la totalité. Sans doute l'action de l'État peut réaliser plus d'ordre et d'unité, ce qui est encore un mode de la force ; mais c'est à la condition d'être maintenue dans ses vraies attributions et sur son vrai domaine. Le reste doit être abandonné à des organisations moins vastes et moins complexes, aux associations libres ou aux individus libres. Les économistes comparent excellemment ceux qui veulent charger l'État et ses fonctionnaires d'une multitude infinie de soins à ces théoriciens qui préconisent l'emploi inconsidéré des forces naturelles, — vents, marées et chutes d'eau, — parce qu'elles s'offrent à l'homme avec une apparence de gratuité ; ces théoriciens oublient de calculer pratiquement les dépenses nécessaires pour capter les forces, ainsi que les pertes d'énergie qu'on ne peut éviter. Un de nos maux, en France, n'est-ce pas déjà l'accroissement du fonctionnarisme ? Dès aujourd'hui, l'armée de nos fonctionnaires d'État s'élève au chiffre de 500 000, sans compter tous ceux des communes. On se plaint partout et de leur nombre, et de leur inertie, et de leur routine, et de la lenteur avec laquelle ils traînent les affaires, et des papiers qu'ils amoncellent pour la plus simple des opérations administratives ; que serait-ce, si l'administration de la richesse publique était entre leurs mains et qu'on ne pût rien entreprendre sans l'aveu de cinq ou six cent mille Colberts ou Louvois au petit pied ?

Une dernière fonction, plus difficile encore, que l'on rêve de confier à l'État, c'est celle de la *distribution*, et cela au nom de la justice distributive. A l'État-gendarme des économistes, on veut opposer l'État-Providence. Un des chefs du parti collectiviste nous a fait le tableau de cette société future (1). Si l'État, dit-il, était patron universel et propriétaire universel, s'il encaissait tous les bénéfices industriels, tous les dividendes, tous les loyers,

(1) M. Jaurès, *Organisation sociale. Revue Socialiste* de juin 1895.

tous les fermages, il ne pourrait pas consommer les milliards ainsi recueillis par lui; il serait obligé d'en faire la répartition, et *selon quelle règle la ferait-il?* — Là est en effet la grande inconnue. M. Jaurès n'hésite pas à répondre : « *Évidemment* il chercherait à restituer à chaque travailleur, au prorata de son travail, le surcroît de produit abandonné par lui; c'est-à-dire qu'avec l'universalisation de l'État patron, les travailleurs toucheraient à peu près l'intégralité du produit de leur travail. » Ainsi l'État, ou plutôt le gouvernement, aurait évidemment l'absolue justice dans ses intentions et l'absolue sagesse dans ses calculs, pour rendre à chaque travailleur exactement sa part, sans que personne en détourne pour soi quelque chose, sans que les influences, les protections, les fraudes, les erreurs involontaires troublent l'immense comptabilité du gouvernement! Ne faut-il pas, pour admettre ce postulat collectiviste, un optimisme robuste?

On nous promet que le prix de la marchandise sera réglé non « par la volonté arbitraire du législateur, » mais « par le rapport de la quantité de travail que la marchandise contient à la quantité de travail contenue dans les autres marchandises. » — Qui déterminera ce rapport? Ce ne serait pas trop de la science divine pour évaluer le rapport de la quantité de travail contenue dans un livre qu'un Français publie à la quantité de travail contenue dans tout ce que font les autres Français ou, pour mieux dire, tous les autres hommes. En outre, est-il sûr que la quantité de travail fasse seule la *valeur,* non le besoin que les autres ont de votre travail, la rareté de l'objet, l'outillage, le capital emmagasiné, qui représente un travail antérieur, etc.? Si les collectivistes nous condamnent à la consommation *immédiate*, quel appauvrissement et quelle menace de famine! Si, de nouveau, nous devons épargner et capitaliser, il faudra que la société ou l'État retienne sur le produit du travail une certaine portion, et le travailleur se prétendra de nouveau frustré du produit *intégral* tant promis, au profit d'une communauté où il lui sera impossible de contrôler l'emploi de l'argent.

Outre l'universelle répartition des salaires, — car nous serions tous salariés, — l'État aurait encore à faire la répartition des tâches. « Les producteurs, dit-on, se porteront librement vers l'une ou vers l'autre, selon leurs aptitudes ou leurs goûts. » Mais c'est là supposer que les aptitudes et les goûts sont des titres suffisans à faire n'importe quoi, alors même que la profession pour laquelle

on est apte serait encombrée. « Il est bien vrai, répond M. Jaurès, qu'on ne pourra trouver place dans une industrie ou une profession déterminée que s'il y a des vacances; mais aujourd'hui il en est de même. » Aujourd'hui, répliquerons-nous à notre tour, c'est le rapport des besoins ou demandes avec les offres qui détermine les courans vers les professions; dans l'État collectiviste, il faudra que le gouvernement décide combien il veut de maçons, combien de poètes et de philosophes, combien il veut de chimistes, combien de prêtres (s'il consent encore à l'existence des prêtres!), combien de journalistes pour l'admirer, combien pour l'attaquer, etc. L'ouvrier, dans l'organisation collectiviste, affluerait évidemment vers les professions plus rémunérées, déserterait certaines industries nécessaires au fonctionnement de la société. On aboutirait à la nécessité de la réquisition, nécessité reconnue par M. Guesde. Peut-on dire que ce régime soit « le triomphe de la liberté? »

On nous console en disant qu'on aura supprimé la concurrence! En réalité on aura remplacé la lutte économique par la lutte électorale: car il y aura une nuée immense de *fonctions* à distribuer, à répartir: que d'intrigues, que de menées sous terre, quel remue-ménage pour se pousser ou pousser ses amis aux bonnes places, aux bons emplois, aux postes où l'on dirigera et commandera plutôt qu'à ceux où il faudra obéir! Et comme on se disputera la manne administrative ou politique! Jamais la concurrence n'aura été plus effrénée.

Pour mettre fin à l'injustice des monopoles capitalistes, le collectivisme, par la voie de l'autorité et par son faisceau formidable de forces réunies, aboutira plus sûrement encore aux monopoles; il sera le monopole même érigé en principe au profit de l'État. Dès lors, vous aurez des centralisations omnipotentes de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, du transport et de la navigation. — Non, répond M. Jaurès, le collectivisme ne sera pas la multiplication des monopoles, parce que le monopole a « un caractère fiscal » et est établi « en vue de l'impôt. » — Qu'importe qu'il soit fiscal ou non, si la liberté n'existe pas pour l'industrie? C'est l'absence de liberté et non la fiscalité qui crée le monopole. A la ploutocratie vous aurez, au lieu de la détruire, substitué simplement l'ochlocratie. Aux associations coopératives vous aurez substitué des associations coercitives. Le commandement en sera-t-il adouci, la discipline allégée? L'avenir en sera-t-il

plus sûr? Aujourd'hui, qui destitue le patron ou l'association malhabile, l'industriel ignorant ou la société industrielle mal soigneuse? La ruine. Dans le collectivisme, ce sera l'administration centrale. Cette sanction est moins certaine que l'autre. Aurez-vous du moins la sécurité absolue? Non. Les naufrages, les catastrophes, les faillites atteindront les monopoles socialistes comme les monopoles capitalistes. Il y aura, comme on l'a bien montré, « des déficits et des dilapidations proportionnels à l'étendue même des administrations » et à leur empiétement progressif (1). Les catastrophes changeront seulement de forme et d'allure : vous aurez des Panamas gouvernementaux ; et le dernier ne l'a-t-il pas déjà été en grande partie? Les grèves mêmes ne seront pas à jamais écartées, mais se présenteront d'une autre manière, « affectant la forme de désordres et de révoltes publiques. » En un mot, vous aurez des luttes, des coalitions de travailleurs les uns contre les autres et contre les autorités qu'on aura établies pour veiller à cette tâche surhumaine : division du travail selon les aptitudes, répartition des produits selon les mérites et les besoins.

Fût-il réalisable, le collectivisme *national* serait une inconséquence. Si la terre appartient à tous, les Allemands n'ont pas plus le droit de détenir la terre d'Allemagne, quoique conquise par leurs pères, qu'un lord anglais son domaine familial : que diront les Lapons ou les Hottentots? En réclamant la « nationalisation du sol, » on oublie que les habitans des pays pauvres, si éloignés soient-ils, ont le droit d'en demander l'internationalisation. Les collectivistes, eux aussi, restent des « monopoleurs » et des « accapareurs, » en attendant un internationalisme assez vaste pour embrasser les cinq parties du monde et pour égaliser les conditions dans ces cinq parties du monde.

Le pire des monopoles collectivistes, ce serait la réglementation de la pensée et de la production littéraire ou scientifique. Qui assurera, dans la société collectiviste, la satisfaction des besoins intellectuels, moraux, religieux? Il faudra l'aveu de l'administration centrale pour être écrivain, artiste, savant, moraliste ; il faudra que le gouvernement se fasse l'éditeur des publications littéraires et philosophiques, y compris, encore une fois, celles où on fera la critique du gouvernement même, bien plus, la critique du collectivisme! Le penseur sera réglementé

(1) H. Depasse, *Les Transformations sociales.*

dans son travail et surveillé dans ses produits. Pasteur devra fournir, sous peine de destitution, son invention nouvelle, Victor Hugo son ode nouvelle au collectivisme, avec enthousiasme de commande! Le libre commerce de l'imprimerie, du papier, de la librairie serait plus sûr; mais comment le concilier avec la remise à l'État de tous les instrumens de travail, capitaux, commerce, etc.? Déplacer les monopoles, ce n'est pas les détruire. Le vrai ennemi des monopoles, c'est la liberté; l'autorité ne doit intervenir qu'en faveur des libertés mêmes.

D'où dépendra, sous ce régime des monopoles collectivistes, le progrès industriel et scientifique? Des fonctionnaires de l'État, c'est-à-dire de la gent la plus routinière et la plus somnolente qu'on puisse imaginer. Si l'on adopte le système des examens, ce mandarinat aboutira, comme en Chine, à étouffer l'esprit d'innovation. Si l'on adopte l'élection, ce seront les plus habiles et non les meilleurs qui arriveront aux postes les plus élevés. Se figure-t-on le suffrage universel appliqué aux Le Verrier ou aux Claude Bernard?

Si les socialistes veulent ainsi donner à l'État un rôle de justice distributive, c'est, disent-ils, en vue d'égaliser les conditions sociales. Et, sans doute, des inégalités trop fortes, en favorisant un luxe excessif, font dévier une trop grande portion des forces productives vers la production des objets les moins nécessaires, ce qui renchérit relativement l'existence pour ceux qui sont les moins fortunés. Mais, d'autre part, une égalité trop niveleuse réduit chacun à la portion congrue, au matériel de la vie, en excluant ces formes de superflu qui sont des nécessités supérieures: art, science désintéressée, métaphysique, religion, etc. L'État est une puissance éminemment faillible et, dans les États démocratiques, il tend à la démagogie, au nivellement par abaissement de l'ensemble, non par élévation; comment donc lui confier directement la tâche de rétablir l'égalité des conditions? Il s'en acquitterait à la manière de Tarquin. L'égalisation doit se faire et se fait d'elle-même, surtout en France, par le progrès général.

En résumé, si l'on entend par socialisme l'aspiration à la solidarité sociale, — aspiration qui caractérise notre époque, qui agite les classes supérieures aussi bien que les classes ouvrières, — nous sommes tous socialistes. Si l'on ajoute que cette aspira-

tion ne doit pas demeurer vaine, qu'elle doit se traduire par l'action de l'État en vue d'assurer à tous la justice, nous serons bien près encore d'être tous socialistes en ce sens. Mais, si l'on entend par socialisme la disparition de la propriété individuelle, si l'on entend non pas l'atténuation, mais la suppression entière de la concurrence économique au profit de la propriété collective, de la réglementation sociale, de la concurrence pour les places ou les salaires, tout change alors, et les plus décidés partisans de réformes sociales ne seront pas les moins décidés adversaires du collectivisme. Le progrès de l'action sociale bien entendue doit, selon nous, favoriser et non remplacer ou entraver l'action des individus et des associations libres.

Notre vie moderne est assurément remplie d'antagonismes, entre l'organisation dans les manufactures et l'anarchie dans l'échange, entre la production pour l'usage immédiat et la production pour le profit, entre la campagne et la ville, enfin et surtout entre la classe prolétaire et la classe capitaliste. Ce dernier antagonisme, à son tour, a été engendré, dès le début même du système capitaliste, par l'antimonie fondamentale que nous avons essayé de mettre en lumière : d'une part, la production devenait de plus en plus sociale, par le progrès de la science et de l'outillage; d'autre part, le contrôle de la production demeurait tout individualiste, avec le profit individuel pour unique objectif. Devant ce nouvel état de choses, l'économie politique est restée, nous l'avons vu, à un point de vue trop abstrait. Elle a considéré à part les relations économiques, sans les rattacher à l'ensemble des relations sociales, comme si l'homme était une chose objective, et son travail un produit purement matériel. D'autre part, le collectivisme s'est fait de la société une conception utopique, fondée sur des théories incomplètes et sur des sentimens tantôt généreux, tantôt envieux et égoïstes. C'est à la sociologie qu'appartient la tâche d'embrasser enfin la totalité des rapports sociaux, d'en déterminer les lois et l'évolution possible. Vainement M. Enrico Ferri a-t-il prononcé cette étrange parole : « La sociologie sera socialiste ou ne sera pas; » c'est au contraire le socialisme, c'est aussi l'économisme qui sera sociologique ou ne sera pas. Auguste Comte rendit à la société entière un service inappréciable en fondant sur des bases scientifiques, comme une science nouvelle et complémentaire de toutes les autres, la science même de la société. La sociologie, disait-il, « tout ensemble rectifiera

l'économie politique et disciplinera le socialisme. » La politique sera une application des lois sociologiques, et, renonçant de plus en plus au « gouvernement des hommes, » elle sera surtout « une administration des choses. » Ce sont toutes ces doctrines, trop longtemps négligées, qui s'efforcent aujourd'hui de se formuler et de se réaliser en France, de manière à introduire progressivement dans les rapports des hommes la raison et la justice. « Qu'on l'appelle science sociale ou autrement, a dit Dupont-White, qu'on lui conteste même le nom de science, toujours est-il que « la *charité dans les lois* » est une donnée qui, de nos jours, doit faire école, » et qu'il y a là « un cas de conscience publique. » Au lieu de la charité, disons : la justice dans les lois, la justice complète, telle qu'elle résulte de la solidarité qui lie tous les individus et en fait une société. Plus récemment, c'est dans le même sens et avec la même raison qu'un esprit généreux déclarait au Parlement français qu'il faut mettre dans les lois humaines « plus de fraternité et, pour tout dire d'un mot, plus de bonté ; » mais, ajouterons-nous, c'est à la condition de comprendre que l'objet même de la fraternité, quand elle s'exerce par la loi, ne doit être encore que la pure justice. Plus la civilisation se développe, plus les contrastes s'accentuent, plus les frottemens augmentent, plus les relations des personnes se compliquent, plus les réciprocités se manifestent, plus il est nécessaire que l'État, pour faire régner le droit, règle les rapports sociaux et intervienne comme tiers arbitre. L'« interventionnisme, » qui s'impose à toutes les nations et qui a toujours semblé juste à la nation française, sous la condition de n'avoir lui-même pour but que la justice, n'est ni l'économisme individualiste, ni le collectivisme socialiste ; et le nouveau progrès des doctrines, qui s'annonce de nos jours, consistera à bien marquer la différence.

Dans la première période de l'histoire, l'individu est entièrement absorbé en un groupe plus vaste, famille, tribu, société religieuse et politique. Toutes les traditions et mœurs le rendent absolument solidaire du passé, au moins « jusqu'à la cinquième génération. » A une seconde période de l'histoire, l'individu se détache et réclame son autonomie ; la société se pulvérise en quelque sorte, comme nous en voyons un exemple dans la démocratie américaine, où cette pulvérisation a pour contrepoids la concentration en monopoles. Une nouvelle période s'annonce qui rétablira une union plus étroite et une solidarité plus profonde

entre les individus. Cette période finale de l'évolution sera la synthèse des deux précédentes, de l'individualisme et de la subordination à la communauté.

Si la crise sociale en France semble aujourd'hui plus aiguë, c'est en partie que, relativement aux autres peuples, nous sommes des aînés. Nous avons subi des premiers la conséquence des grands changemens politiques et économiques; nous avons fait de notre propre pays un champ d'expériences. Nous avons agité à nos dépens bien des problèmes qui s'imposeront successivement à tous. Peut-être aussi aurons-nous découvert ou entrevu certaines vérités sociales encore confuses, que l'avenir seul doit mettre en pleine lumière :

> En se superposant sans mesure et sans nombre,
> Les vérités, parfois, font un tel amas d'ombre,
> Que l'homme est inquiet devant leur profondeur.

En présence des grandes questions posées par le collectivisme montant, ce n'est ni l'abstention pure ni la résistance systématique qui conviennent; c'est un esprit de réformes prudentes et progressives, avec la considération du droit pour règle unique. Toutes les fois que la France se laisse dominer par des idées d'intérêt, ou par des idées de force, de lutte pour la vie, de guerre entre nationalités ou entre classes, elle sort de sa vraie tradition, elle se fait anglaise ou allemande. Qu'elle s'appuie sur l'idée de justice et elle sera fidèle à son propre esprit.

ALFRED FOUILLÉE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A LA COUR

I

APRÈS LE MARIAGE

Nous avons abandonné, voilà déjà bien des mois, le duc et la duchesse de Bourgogne au lendemain de leur mariage. Nous allons reprendre l'histoire de ce couple royal, et nous la poursuivrons, avec le moins d'interruption possible, jusqu'au jour où une mort tragique et prématurée les enleva presque en même temps l'un et l'autre.

I

Ce mariage, dont la célébration avait eu lieu dans la chapelle du château de Versailles le 7 décembre 1697, laissait le duc et la duchesse de Bourgogne dans une situation assez singulière vis-à-vis l'un de l'autre. Il avait quinze ans. Elle en avait douze. Tout mariés qu'ils fussent, chacun continuait à vivre d'une vie séparée. Le duc de Bourgogne demeurait sous l'autorité de son gouverneur, le duc de Beauvillier; la duchesse, sous la surveillance de sa dame d'honneur, la duchesse du Lude. Le gouverneur, comme c'était le devoir de sa charge, couchait dans la chambre du duc; la dame d'honneur dans celle de la duchesse. Il devenait cependant difficile de maintenir ce régime des visites hebdomadaires auquel avaient été restreintes les relations des futurs époux, durant

toute l'année qui s'écoula depuis l'arrivée de la Princesse en France jusqu'à son mariage. Un nouveau règlement devenait nécessaire. Louis XIV décida que le duc de Bourgogne serait autorisé à voir sa femme tous les jours, et qu'on les laisserait même causer ensemble, mais que quelques-unes des dames seraient toujours présentes dans la chambre. De même qu'avant le mariage, il y aurait toilette chez la duchesse de Bourgogne tous les mardis et vendredis. Quant aux soirées, la jeune princesse devait continuer de les passer presque toutes chez Mme de Maintenon, pour y rencontrer le Roi. Cependant le duc de Bourgogne était autorisé à souper souvent avec elle, Mme de Maintenon toujours en tiers (1).

Dans l'emploi des journées de la Princesse, quelques rares momens demeuraient consacrés à son éducation, entre autres à des leçons d'écriture et d'orthographe dont elle avait encore grand besoin. Elle se reprochait même, dans une lettre à sa grand'mère Madame Royale, « la honte d'une femme mariée qui avoit besoin d'un maistre pour une chose aussi commune. » Ce n'était pas la bonne duchesse du Lude qui aurait pu lui en remontrer sur ce point, car les quelques lettres d'elle qui ont été conservées aux Affaires étrangères dépassent en fantaisies orthographiques celles de la duchesse de Bourgogne elle-même. Tout autre et beaucoup plus délicate était la tâche de la respectable dame d'honneur. Il s'agissait d'empêcher les entrevues furtives entre les deux jeunes époux. Dans ce rôle ingrat, elle aurait eu fort à faire, à en croire du moins les *Lettres Galantes* de la malicieuse Mme Dunoyer. « M. le duc de Bourgogne, disent ces lettres, tâche de tromper la vigilance de Mme du Lude, et la petite princesse est portée de fort bonne volonté pour cela. Il y a quelque temps qu'avec l'aide d'une femme de chambre, Monsieur le duc de Bourgogne trouva le secret de se cacher dans la chambre de sa femme, et de se mettre dans son lit lorsqu'il crut que Mme du Lude était endormie ; mais cette dame, qui couche dans la même chambre, s'éveilla fort mal à propos, et obligea le Prince à rentrer chez lui. Le lendemain, elle fut, dès le matin, faire ses plaintes au Roi là-dessus, et le Roi dit fort sèchement à Monsieur le duc de Bourgogne : « J'ai appris, Monsieur, qu'il s'était passé des choses qui pourroient nuire à votre santé. Je vous prie que cela n'arrive plus (2). »

(1) Saint-Simon. Édit. Boislisle, t. IV, p. 317 ; Dangeau, t. VI, p. 242, 244.
(2) *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 239.

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, un peu suspecte, le principal changement apporté à la vie de la duchesse de Bourgogne consista surtout en ceci, qu'à partir de la célébration de son mariage, elle fut mêlée à la vie officielle. Jusqu'alors, elle avait été tenue à l'écart des cérémonies comme des plaisirs de la Cour. Son jeune âge et ce qu'il y avait d'un peu ambigu dans sa situation rendait cette vie à part toute naturelle. Il n'en pouvait plus être ainsi depuis qu'elle était devenue la femme de l'héritier du trône, au moins au second degré, et qu'elle avait régulièrement le pas sur toutes les princesses. Il fallait de toute nécessité qu'elle eût un cercle, que les nouveaux et nouvelles venues à la Cour lui fussent présentés, qu'elle reçût les ambassadeurs en audience publique. A ces réceptions, sa jeunesse, son inexpérience, devaient amener plus d'un incident, que Saint-Simon raconte avec force détails. A travers son récit enflammé, il semble qu'on voie la petite princesse timide, incertaine, mais cependant de sens avisé, ayant déjà l'instinct des fautes qu'on lui faisait commettre ou des infractions auxquelles on s'enhardissait devant elle. Ces minuties de l'étiquette avaient une importance capitale dans un temps et dans une société qui reposaient sur le principe d'une stricte hiérarchie. Ce qu'on aurait peine à croire, c'est que la cour de Louis XIV était une de celles où l'on prenait le moindre souci de ces questions. « Notre Cour, dit le baron de Breteuil, dans ses *Mémoires* encore inédits (1), est celle de toute l'Europe où l'on a le moins d'attention aux cérémonies et où l'on s'en préoccupe le moins. » Il faut donc juger de ces choses comme de beaucoup d'autres, avec l'esprit du temps, et d'ailleurs il n'est pas bien certain que, dans cent ans d'ici, les exigences de notre protocole républicain ne fassent pas sourire tout aussi bien que les cérémonies de la cour de Louis XIV. Cela dit, voyons quels sont les incidens qui émurent si fort Saint-Simon.

Ce fut d'abord à la réception de l'ambassadrice de Hollande, Mme de Heemskerk, lorsque, celle-ci ayant été baisée par la duchesse de Bourgogne, comme cela était son droit, sa fille, pour parler comme Saint-Simon, « tendit son minois » pour être baisée également. Étonnée, incertaine, la duchesse de Bourgogne hésita.

(1) Les *Mémoires* du baron de Breteuil, qui partageait avec Sainctot la charge d'introducteur des ambassadeurs, sont en original à la bibliothèque de l'Arsenal. Un fragment, d'où nous tirons cette phrase, a été publié à la suite du *Journal* de Dangeau, t. XVIII, p. 338.

La duchesse du Lude, qui savait les usages, de la tête fit signe que non. Mais Sainctot, l'introducteur des ambassadeurs, poussant la fille de la main, dit à la duchesse de Bourgogne : « Baisez, Madame, cela est dû. » Et la duchesse de Bourgogne, « jeune, toute neuve, embarrassée de faire un affront, » baisa sur cette *périlleuse* parole. Aussitôt, dans le cercle, étonnemens, murmures, récriminations. Sainctot conduisit ensuite l'ambassadrice et sa fille chez Madame (1). Même cérémonie : la fille tendit encore son minois. Mais Madame, qui, en sa qualité de princesse allemande, savait l'étiquette sur le bout du doigt, recula brusquement. Sainctot insiste et dit à Madame que la duchesse de Bourgogne venait de faire à la jeune fille l'honneur de la baiser : « Tant pis, répond Madame à haute voix. C'est une sottise que vous lui avez fait faire et que je ne suivrai pas (2). » Et la pauvre jeune fille s'en alla, sans avoir été baisée.

Ce fut ensuite quand la princesse d'Harcourt, hautaine et entreprenante comme toutes les princesses lorraines, voulut profiter d'un cercle que tenait la duchesse de Bourgogne pour prendre le pas sur les duchesses. L'incident eut lieu à la réception de milord Jersey, l'ambassadeur d'Angleterre. Des tabourets avaient été disposés à droite et à gauche du fauteuil de la Princesse. Les duchesses, arrivées les premières, se mirent toutes à sa droite, qui était le côté d'honneur. Quand les princesses lorraines arrivèrent, force leur fut de se mettre à gauche. Survint, un peu en retard, la duchesse de Rohan, qui, ne trouvant plus de place parmi les duchesses, se mit fort poliment après la dernière des princesses. Enfin arriva, plus en retard encore, la princesse d'Harcourt, qui ne trouvant plus de place à sa convenance, ni à droite, ni à gauche, s'avisa de se diriger vers la duchesse de Rohan et la somma de lui céder son tabouret. La duchesse de Rohan s'y refusa. « Sur quoi, dit Saint-Simon (3), la princesse d'Harcourt n'en fait pas à deux fois, et, grande et puissante comme elle était, avec ses deux bras, lui fait faire la pirouette et se met en sa place. » La duchesse de Rohan, fort troublée, prit néanmoins, en personne de bonne compagnie qu'elle était, le seul parti qu'il y avait à

(1) Nous désignons ainsi la duchesse d'Orléans, seconde femme de Monsieur frère du Roi et grand-père de la duchesse de Bourgogne, dont nous citerons souvent la correspondance. Souvent elle est aussi appelée la princesse Palatine, étant fille de l'Électeur Palatin.

(2) Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 10.

(3) *Ibid.*, t. V, p. 79.

prendre. Elle ne voulut pas faire le coup de poing, et, passant devant la duchesse de Bourgogne, à qui elle ne manqua pas de faire la révérence, elle alla se ranger du côté des duchesses. La duchesse de Bourgogne n'osa rien dire, de sorte qu'en apparence l'avantage resta à la princesse lorraine. Mais elle sentit vivement l'insolence et porta plainte au Roi. Le duc de Rohan en fit autant. Le Roi lui donna pleinement raison, et après avoir fait une rude sortie à la princesse d'Harcourt, il lui imposa de faire des excuses publiques à la duchesse de Rohan. Ce ne fut pas tout. A quelques jours de là, il y eut chez la duchesse de Bourgogne un nouveau cercle où les duchesses occupèrent la droite, les princesses lorraines la gauche, mêlées entre elles et non point par rang d'aînesse, comme elles avaient eu quelque temps la prétention de le faire, en imitation des princesses du sang. Le Roi vint à la fin du cercle, le considéra de tous les côtés, et dit tout haut « que ce cercle était fort bien arrangé comme cela. » Le maître avait parlé, et les choses rentrèrent dans l'ordre.

II

La duchesse de Bourgogne aurait été en droit de trouver que son nouveau genre de vie ajoutait peu à ses plaisirs, si elle n'avait dû au rang qu'elle occupait depuis son mariage d'autres privilèges que de tenir un cercle et de donner audience aux ambassadeurs. Mais, peu à peu, ceux qui continuaient à avoir la haute main sur son existence quotidienne la laissaient s'initier à ces divertissemens de la Cour dont, jusqu'alors, elle avait été tenue soigneusement à l'écart. Jamais, durant l'année qui sépara son arrivée en France de son mariage, on ne l'avait laissée assister ni à la comédie ni au bal. Pour lui enlever tout regret, le Roi avait même sévèrement défendu qu'on en parlât devant elle. Il n'était pas possible de maintenir indéfiniment cette interdiction. Cependant on tarda encore quelques mois, et ce ne fut pas avant le mois de novembre 1698, qu'on lui permit, ainsi qu'au duc de Bourgogne et aux deux jeunes princes ses frères, d'assister pour la première fois à la Comédie. On jouait *le Bourgeois gentilhomme*. « Le Duc de Bourgogne, écrivait Madame à la duchesse de Hanovre, en perdit totalement sa gravité. Il riait à en avoir les larmes aux yeux. Le Duc d'Anjou était si heureux qu'il restait la bouche bée, comme en extase, regardant la scène. Le

Duc de Berry riait si fort qu'il faillit tomber de sa chaise. La Duchesse de Bourgogne, qui sait mieux dissimuler, se tint fort bien au début; elle riait peu et se contentait de sourire, mais, de temps en temps, elle s'oubliait et se levait de sa chaise pour mieux voir; elle aussi était bien plaisante en son genre (1). » Quelque temps après, le 28 décembre, elle assistait encore à une représentation de *Bajazet*. « C'est, dit Dangeau, la première comédie sérieuse que Mme la Duchesse de Bourgogne ait vue, » et il ajoute : « Le Roi a permis à Mme la Duchesse de Bourgogne d'aller à la Comédie toutes les fois qu'elle en aurait envie (2). »

Elle n'avait point encore été à l'Opéra. Ce fut son beau-père qui se chargea de l'y mener, car il y était fort assidu. Le 9 décembre, une première partie avait manqué. Elle avait été souffrante, et le duc de Bourgogne, conduit par Monseigneur, y alla seul, pour la première fois de sa vie également. La partie fut reprise le 27 janvier 1699. Le matin, elle avait donné audience à l'ambassadeur de Venise, qui venait prendre congé. Mais, le soir, Monseigneur la mena à l'Opéra, entendre *le Carnaval de Venise*, qui était alors la pièce à la mode. Les paroles étaient de Regnard, la musique de Campra. Dangeau ne dit point si elle y goûta beaucoup de plaisir. Sans en rien savoir, nous soupçonnons qu'elle n'aimait pas beaucoup la musique.

En revanche, elle aimait la danse à la folie. On ne pouvait lui faire de plus grand plaisir qu'en lui offrant un bal. Mme Dunoyer raconte même à ce propos une histoire qui, vraie ou fausse, est assez plaisante. Un jour que la duchesse de Bourgogne devait aller à un bal qui lui était offert par la Chancelière, Mme de Ponchartrain, elle envoya le matin de bonne heure un carrosse à six chevaux à la maison professe des Jésuites chercher son confesseur, le Père Lecomte. Le bon Père arrive, tout étonné, et lui demande pourquoi elle veut se confesser dans un temps destiné à tout autre chose : « Non, mon Père, ce n'est pas pour me confesser que je vous ai demandé aujourd'hui, répond la Princesse avec vivacité, mais afin que vous me dessiniez promptement un habillement de Chinoise. Je sais que vous avez été à la Chine, et je voudrois me masquer ce soir à la manière de ce pays-là. » « Le confesseur, continue Mme Dunoyer, avoua ingénument qu'il avoit eu plus de commerce avec les Chinois qu'avec les Chi-

(1) *Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans*, trad. Jæglé, t. I, p. 185.
(2) Dangeau, t. VI, p. 466.

noises. Il fallut pourtant qu'il traçât la figure. Après quoi on le renvoya et on travailla à la mascarade (1). »

C'était un insigne honneur que la duchesse de Bourgogne faisait à Mme la Chancelière, en acceptant ainsi d'aller au bal chez elle. Ceux que le Roi et les princes lui offraient à Versailles auraient pu satisfaire à contenter son goût pour la danse. Il est fréquemment question de ces bals dans le *Journal* de Dangeau. C'était le plus souvent ce qu'on appelait des mascarades, car le mot se prenait alors dans une acception un peu plus noble qu'aujourd'hui. La première *mascarade* avait été organisée sur la demande du Roi lui-même pour le jour de naissance de la duchesse de Bourgogne, qui entrait dans sa quatorzième année. Cette mascarade eut lieu le 6 décembre 1698 à Versailles, dans l'appartement de Mme de Maintenon. Le duc de Bourgogne était Apollon, la duchesse de Bourgogne et ses dames les neuf Muses. Le 21 janvier suivant, ils se masquèrent encore tous deux, et firent masquer les dames du palais avec eux. Même divertissement le lendemain 22. Cette fois, il semble qu'il se soit agi de ce que nous appelons une redoute, c'est-à-dire d'un de ces bals masqués où chacun s'efforce de dissimuler sa personnalité sous un costume uniforme. Le 4 février, il y eut un grand bal à Marly, puis, de nouveau, mascarade le 5. « Le Roi, raconte Dangeau (2), a fait apporter ici grand nombre d'habits de masque, et on n'en refuse point à ceux qui veulent se masquer. On leur donnoit à choisir. » Le *Mercure* qui rendait compte de ces fêtes, tout comme font les journaux de nos jours, ajoute ce détail : « Pendant le bal, les danseuses disparaissoient par troupes, et s'alloient masquer dans les appartemens hauts, tous remplis d'habits, et il y en eut plusieurs qui se masquèrent jusqu'à quatre et cinq fois chaque soir. » Enfin, tous ces divertissemens furent couronnés par trois journées consécutives de mascarades, que signalèrent particulièrement des entrées de Siamois, des danses de Basques et des danses à la Vénitienne. « Ce divertissement, ajoute encore le *Mercure*, a été complet, parce qu'outre ces mascarades, il y a eu bal tous les jours, et que rien n'a manqué de tout ce qui peut plaire aux yeux, flatter l'oreille et satisfaire le goût (3). »

Bals et mascarades n'étaient pas les seuls plaisirs qui fussent

(1) *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 255.
(2) Dangeau, t. VII, p. 30 et *passim*.
(3) *Mercure de France*, février 1699. p. 199.

offerts à la duchesse de Bourgogne. Lorsque l'été et la chaleur arrivaient, c'étaient des divertissemens sur l'eau. Ainsi, le 9 juillet 1699, une grande partie en gondole fut organisée à Trianon. A six heures du soir, Monseigneur, le duc de Bourgogne et la princesse de Conti s'embarquèrent dans une gondole; la duchesse de Bourgogne, avec un certain nombre de dames qu'elle avait nommées, dans une autre; la duchesse de Chartres et la duchesse de Bourbon dans une troisième. Tous les musiciens du Roi étaient sur un yacht. Le Roi fit apporter des sièges sur la terrasse qui domine le canal, et resta jusqu'à huit heures du soir à entendre la musique. On rentra pour souper, et on se promena jusqu'à deux heures du matin, sur la terrasse et dans les jardins. A deux heures, la duchesse de Bourgogne s'embarqua de nouveau en gondole et demeura sur le canal jusqu'au lever du soleil. A sept heures du matin, Mme de Maintenon devait partir pour Saint-Cyr. La duchesse de Bourgogne voulut à toute force la mettre en carrosse, et ce ne fut qu'après son départ qu'elle s'alla mettre au lit, « sans paraître fatiguée d'avoir tant veillé, » ajoute Dangeau (1).

Parfois on lui donnait aussi l'amusement de voir Paris et de courir les boutiques. Pour ces visites, on choisissait de préférence les jours de fête populaire. On la conduisait ainsi à la foire de Saint-Laurent, qui tombait le 18 août. Le cortège se composait de quatre magnifiques carrosses à sa livrée, attelés de huit chevaux. Elle était accompagnée d'un grand nombre de dames, et escortée de son écuyer, notre vieille connaissance Tessé. Le cortège entra par la porte Saint-Honoré. Il suivit la rue de Richelieu, la rue Neuve-des-Petits-Champs, gagna la rue Saint-Denis, et arriva ainsi jusqu'à la foire, qui se tenait en dehors de la porte. La Princesse descendit alors de voiture et se mêla au peuple (2). « Tout le monde, dit le *Mercure*, se récria sur sa bonne grâce et ses agrémens, et l'on admira sa parure qui étoit grande. Elle avoit un habit gris de lin en falbala, tout garni de dentelles d'argent, de diamans et d'émeraudes. Sa tête en étoit aussi chargée et tous les rubans garnis. Elle alla voir les danseurs de corde et puis les marionnettes, qu'elle paya fort largement. » Elle se rendit ensuite dans les plus belles boutiques : chez un faïencier, auquel elle acheta beaucoup de porcelaines ; chez un bijoutier, qui, attendant sa visite, lui avait fait préparer une fort belle collation ; chez un autre

(1) Dangeau, t. VII, p. 111.
(2) *Mercure de France*, août 1698, p. 234 à 241.

marchand encore, où elle fit emplette d'étuis, de flacons d'or et d'autres *galanteries*. Sur les six heures et demie, elle remonta en carrosse, fit deux fois le tour de la place Royale, suivit la rue Saint-Antoine, la place de Grève, les quais, le cours, et regagna Versailles, où elle arriva à dix heures et demie du soir. « Elle distribua aux dames tout ce qu'elle avoit acheté à la foire. Elle avoit aussi fait distribuer beaucoup d'argent aux pauvres de Paris. »

Dans les quelques lettres qu'au cours de ces deux années, la duchesse de Bourgogne adressait à sa grand'mère Madame Royale, on voit tout l'enivrement que cette existence nouvelle lui causait. Ces lettres, assez rares et très courtes (elle s'en excusait, alléguant la peine qu'elle avait à écrire), ne sont pas dénuées d'une certaine grâce enfantine. A travers l'inexpérience du langage, on sent la chaleur du cœur et la gaieté de l'esprit : « On vous dit la vérité, ma chère grand'maman, écrivait-elle, quant on vous assure de mon bonheur, et je pourrois dire que j'ay trop de divertissemens, car ils m'ostent tout mon temps. » Et dans une autre lettre : « On me fait voir tous les jours quelque chose de nouveau et de très beau. » Dans une autre encore elle parle du temps qui lui manque et de ses journées fort remplies, et elle ajoute : « Mais il n'y aura jamais ni occupations, ni plaisirs, ma chère grand'maman, qui puisse me faire oublier ce que je vous dois et l'amitié que vous m'avez toujours témoignée. » De son mari il n'est jamais question, sauf une fois. « Je ne suis pas encore assée libre, ma chère grand'maman, avec M. le duc de Bourgogne, pour en faire les honneurs; je suis seulement fort aise que vous soyez contente de sa lettre. » En revanche, il n'en est presque pas une où il ne soit fait mention du Roi. C'est ainsi qu'elle écrit de Versailles : « Ceux qui m'aiment comme vous, ma chère grand'maman, ont souvent sujet de se resjouir avec moi des bontés du Roi, car il m'en donne tous les jours de nouvelles marques. J'ay lieu d'espérer qu'elles augmenteront. Du moins n'oublierai-je rien de ma part pour les mériter. » Et de Fontainebleau : « Le séjour de Fontainebleau m'est fort agréable et surtout de ce qu'il a esté le second endroit où j'ay eu l'honneur de voir le Roy, et j'espère une chose, ma chère grand'maman, que je seroi heureuse non seulement à Fontainebleau, mais partout, estant résolue de faire tout ce qui dépendra de moy pour l'estre (1). »

(1) Archives de Turin. *Lettere di Maria Adelaïda di Savoia, Duchessa di Borgo-*

Heureuse enfant, qui croit que le bonheur dépend toujours de la volonté! A ce moment de sa vie, cependant, elle n'avait pas tout à fait tort, car son bonheur dépendait surtout du Roi, et sa volonté bien arrêtée était de lui plaire. Elle y réussissait. Moins que jamais le Roi pouvait se passer d'elle. Dans cette vie de jeune femme, si ces mots peuvent déjà s'appliquer à elle, beaucoup plus grande était la place tenue par le grand-père que par le mari. « Le Roi avoit pour elle toute l'amitié et toute la complaisance imaginable, » dit Sourches, dans une note de ses *Mémoires* (1), et, derrière cette discrète remarque, il est aisé de découvrir l'étonnement que causaient aux habitués de Versailles cette amitié et cette complaisance. Un tel renouveau de tendresse chez le vieux monarque devait surprendre en particulier ceux qui ne l'avaient point connu durant ses années romanesques, et qui avaient le droit d'ignorer la part de sensibilité mêlée de tout temps à son égoïsme. Tous les jours, il fallait qu'il vît la duchesse de Bourgogne. Demeurait-il au lit parce qu'il était malade ou qu'il avait pris médecine, il la faisait venir le matin dans sa chambre. Était-ce, au contraire, la Princesse qui était retenue chez elle par quelque indisposition, comme cela arrivait parfois (elle était entre autres fort sujette aux fluxions, ayant les dents très mauvaises), c'était le Roi qui l'allait surprendre le matin dans son lit. Tous les jours, il voulait qu'elle se promenât avec lui à pied ou en carrosse. Si le conseil se prolongeait, elle venait gratter à la porte, et le Roi comprenait cet appel que nul autre ne se serait permis. Pour que les promenades ne parussent point, à l'enfant qu'elle était encore, trop monotones, il s'ingéniait à les relever par quelques divertissemens. C'était le plus généralement des collations qui étaient organisées dans le parc de Marly, et auxquelles la duchesse de Bourgogne prenait part avec quelques-unes des dames désignées pour être de ses plaisirs. Cependant l'amusement favori du Roi était de la conduire à la chasse à courre, dans une petite voiture à deux places et à quatre chevaux, qu'il avait fait faire tout exprès. Débarrassés des entraves de l'étiquette, grand-père et petite-fille couraient ainsi de compagnie, à Marly ou à Fontaine-

gna, scritte alla Duchessa Maria Giovanna Battista, sua avola. » La plupart de ces lettres ont été publiées autrefois par la comtesse della Rocca, et récemment par M. Gagnière. Nous en avons contrôlé le texte d'après les originaux. On voit qu'elle fait peu à peu des progrès sous le rapport de l'orthographe, mais l'écriture demeure toujours enfantine et informe. Il en fut ainsi toute sa vie.

(1) Sourches, t. VI, p. 220.

bleau, les allées de la forêt. La duchesse de Bourgogne tenait si fort à ces promenades qu'un jour, souffrant d'une fluxion, elle ne voulut pas que le Roi le sût, « de peur, dit Dangeau, que cela ne l'empêchât d'aller à la chasse, » et qu'à cette imprudence, elle gagna même une fièvre assez sérieuse. Un peu de coquetterie s'en mêlait peut-être, car, pour accompagner ainsi le Roi, elle s'était fait faire un costume spécial, composé d'une jupe en velours rouge, d'un justaucorps de même étoffe avec de gros galons d'or, et une coiffure de *chasseuse*. « Tout le monde, ajoute Sourches, trouva que cet habit lui alloit parfaitement bien (1). »

Les jours où il n'y avait ni chasse ni promenade, le Roi la conduisait au mail, et, avec beaucoup de bonne grâce, lui donnait les premières leçons de cet ancien jeu français, un peu délaissé, auquel lui-même jouait fort bien. Il n'en fallut pas davantage pour que le mail fît de nouveau fureur, et pour que chacun se piquât d'y montrer son adresse. Parfois même, le Roi poussait encore plus loin la facilité d'humeur. C'est ainsi qu'il condescendait à jouer un rôle dans les petits divertissemens organisés par elle ou pour elle. « Madame la Duchesse de Bourgogne, rapporte Dangeau, passe toutes ses journées chez Mme de Maintenon, où elle répète, avec ses dames, un petit divertissement pour Versailles, devant le Roi en particulier, et Sa Majesté a même tant de complaisance pour elle qu'il se mêle quelquefois avec les dames du palais dans la musique des chœurs de la pièce (2). » Louis XIV avait toujours aimé la musique. Dans sa jeunesse il chantait juste, et dansait admirablement des entrées de ballet. Mais il fallait la duchesse de Bourgogne pour faire de lui, à soixante ans passés, un choriste.

Pour cette petite princesse qui avait acquis sur lui un si étrange empire, Louis XIV avait encore d'autres complaisances, et celles-là plus regrettables. De tout temps, le jeu avait été en honneur à la Cour. Mais, depuis quelques années, ce qui n'avait été qu'un divertissement de plus, au temps des fêtes brillantes, était devenu une véritable fureur. « Le jeu, le lansquenet en particulier, cause d'étranges aventures ici, écrivait Madame. Rien

(1) Sourches, t. V, p. 116. Un portrait, longtemps attribué à Michel Vanloo, qui est à Turin, au *Palazzo reale*, la représente dans ce costume, qui est en effet fort seyant. D'après M. Paolo Boselli (*la Duchessa di Borgogna et la Battaglia di Torino*), ce portrait devrait être attribué à Pierre Gobert.

(2) Dangeau, t. VII, p. 69.

que pendant l'hiver qui vient de s'écouler, quatre officiers ont été dans un désespoir tel qu'ils se sont tués (1), » et elle ajoute : « Ils auraient mieux fait de s'amuser aux passe-temps et aux petits jeux allemands, et de boire du lait. » Sans condamner la duchesse de Bourgogne aux petits jeux allemands et à boire du lait, il eût été sage, assurément, de ne point chercher à faire naître chez elle ce goût funeste et de la tenir à l'écart même de la tentation. Il semble que ce fût précisément le contraire qu'on se proposât. Non seulement des jeux de hasard étaient très fréquemment organisés pour elle chez Mme de Maintenon, un entre autres appelé la *rafle*, qui avait pour but de lui faire gagner de fort jolis petits lots, mais très souvent le Roi la menait lui-même assister au jeu effréné des courtisans. Chez la princesse de Conti, il lui fut une fois permis de prendre part au lansquenet. Si le goût du jeu se développa chez elle, par la suite, au point de lui créer de sérieux embarras et de lui mériter de justes reproches, c'est bien sur ceux qui avaient charge de surveiller et de compléter son éducation qu'en doit retomber la responsabilité première.

III

Que pensait, au fond, de cette éducation, Mme de Maintenon, la grande pédagogue du temps? Assurément les procédés en étaient fort différens de ceux qu'elle employait, alors que la petite princesse vivait exclusivement sous sa tutelle, et qu'elle la tenait si soigneusement à part, même des plus innocens plaisirs. Mais qu'elle blâmât ou approuvât ce genre de vie si nouveau, il est impossible d'en rien savoir. Jamais, ni dans sa correspondance de cette époque, ni dans ses conversations, telles qu'elles nous ont été rapportées, elle n'exprime une opinion sur l'existence singulièrement vide et frivole qu'on faisait mener à cette princesse de treize ans. « Je rame pour amuser Mme la duchesse de Bourgogne, » dit-elle une fois aux demoiselles de Saint-Cyr, et c'est tout. Il est difficile cependant de croire qu'en personne sagace, elle n'aperçût pas le danger de cette existence. Mais, soit faiblesse, soit politique, elle ne semble pas avoir eu d'autres préoccupations que de conserver le cœur de l'enfant et de lui rendre la vie agréable.

(1) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. I, p. 198.

C'était chez Mme de Maintenon que la duchesse de Bourgogne passait presque toutes ses soirées. C'était chez elle que lui était accordé, nous l'avons vu, le plaisir de souper deux ou trois fois par semaine avec le duc de Bourgogne. De ces soupers toute étiquette était bannie. Le maître d'hôtel n'était pas là, le bâton à la main, comme aux repas que le duc de Bourgogne prenait en public ; la nef n'était pas sur la table, comme à ceux que la duchesse prenait, en public également, le mardi et le vendredi. Tout au contraire (et Madame, qui n'entendait pas raillerie sur l'étiquette, s'en scandalisait fort), c'était la duchesse de Bourgogne qui s'amusait parfois à servir Mme de Maintenon, à lui présenter les plats, à lui offrir à boire. Souvent aussi Mme de Maintenon la conduisait à Saint-Cyr, et là, dans le vaste parc dessiné par Mansart, il lui était loisible de se livrer à ces jeux de mouvemens (comme disent les dames de Saint-Cyr dans leurs *Mémoires*), dont sa jeunesse sentait encore le besoin, au point qu'à Versailles on les lui permettait, même dans son appartement. Cette vie intime et familière, assez semblable à celle qu'elle menait autrefois à Turin, sous l'œil de sa mère et de sa grand'mère, devait reposer la duchesse de Bourgogne des fastidieuses cérémonies auxquelles, d'autre part, son rang la condamnait déjà. On comprend qu'elle sût gré à celle qui s'appliquait à lui procurer ces innocens plaisirs, et elle n'avait pas tort lorsqu'elle écrivait à Madame Royale : « Il est vray que j'ay une bonne amie en Mme de Maintenon et qu'il ne tiendra pas à elle que je ne sois parfaitement heureuse. » Aussi la politique n'est-elle pas nécessaire à expliquer l'attachement qu'elle ne laissait passer aucune occasion de témoigner à celle qu'elle appelait sa tante. C'est ainsi que, Mme de Maintenon ayant été indisposée durant un séjour qu'elle faisait avec le Roi à Marly, la duchesse de Bourgogne, qui était demeurée à Versailles, fit demander sur-le-champ au Roi la permission de venir la rejoindre et prendre soin d'elle. On peut penser que le Roi n'eut garde de refuser cette permission.

La nature, au reste, était impressionnable et tendre. Elle pleurait de joie quand elle apprenait que sa mère venait enfin de mettre au monde un fils, et elle écrivait aussitôt à sa grand'mère, avec sa gentillesse habituelle : « Vous voilà donc au comble du bonheur, ma chère grand'maman, puisque vous le mettiés à avoir un petit-fils. Vostre joie augmente la mienne, car je ne puis ne pas partager tout ce que vous sentez, vous aimant comme je le

fais. » Elle pleurait encore, mais de tristesse, quand sa jeune tante, la fille de Madame, demi-sœur de sa mère, de neuf années seulement plus âgée qu'elle, partit pour épouser le duc de Lorraine. Tout le monde fut frappé à la Cour de l'émotion que témoigna la duchesse de Bourgogne au moment des adieux. « Les pleurs recommencèrent de part et d'autre, rapporte Dangeau, si bien qu'à peine purent-elles se parler, et Madame la duchesse de Bourgogne sortit de chez Mademoiselle sans s'asseoir, et entra chez Mme de Maintenon pleurant encore (1). » Madame elle-même, si peu de bienveillance qu'elle témoignât d'ordinaire à la duchesse de Bourgogne, fut touchée de cette sensibilité. « La duchesse de Bourgogne, écrivait-elle à la duchesse de Hanovre, a enfin prouvé qu'elle a un bon naturel, car elle a été triste au point de ne pouvoir manger. Elle n'a fait que pleurer amèrement après qu'elle eut dit adieu à sa tante (2). »

Ainsi le cœur n'était pas gâté. Il n'en était pas de même des manières. La petite Savoyarde était arrivée en France plutôt réservée, pétulante, mais timide, trouvant des mots heureux, mais parlant assez peu. Avec le temps, elle s'était peu à peu enhardie, et, encouragée par la faveur dont elle se sentait l'objet, elle avait fini par perdre toute modestie dans ses façons d'être. Telle est l'accusation que Madame porte contre elle dans sa correspondance. Il est à croire que la sévérité de son jugement ne laissait pas d'avoir quelque fondement : « Ils (le Roi et Mme de Maintenon) gâtent absolument la duchesse de Bourgogne, écrivait-elle à la duchesse de Hanovre, au mois d'octobre 1698. En voiture, elle ne reste pas un instant en place ; elle s'assied sur les genoux de tous ceux qui se trouvent dans le carrosse, et elle voltige tout le temps comme un petit singe. Tout cela, on le trouve charmant. Elle est maîtresse absolue dans sa chambre. On fait tout ce qu'elle veut. Quelquefois l'envie lui prend d'aller courir à cinq heures du matin. On lui permet tout et on l'admire. Un autre donnerait le fouet à son enfant s'il se conduisait de la sorte. Ils se repentiront, je crois, avec le temps, d'avoir ainsi laissé faire à cette enfant toutes ses volontés. » Et dans une autre lettre : « Mon Dieu, qu'à mon avis, on élève donc mal cette duchesse de Bourgogne ! Cette enfant me fait pitié. En plein dîner, elle se met à chanter ; elle danse sur sa chaise, fait semblant de saluer le monde, fait les grimaces les

(1) Dangeau, t. VI, p. 439.
(2) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. I, p. 183.

plus affreuses, déchire de ses mains les poulets et les perdrix dans les plats, fourre les doigts dans les sauces; il est impossible d'être plus mal élevée, et ceux qui se trouvent derrière elle s'écrient : « Eh! qu'elle a de grâce, qu'elle est jolie! » Elle traite son beau-père d'une façon irrespectueuse et le tutoie. Lui s'imagine alors qu'il est en faveur, et en est tout joyeux. Elle traite, dit-on, le Roi avec plus de familiarité encore (1). »

Cette vigoureuse sortie contre les mauvaises manières de la duchesse de Bourgogne ne devait pas être inutile à celle-là même qui en était l'objet. On sait qu'une surveillance occulte était exercée par les ministres du Roi sur toutes les correspondances qui partaient de la Cour. Les princesses elles-mêmes n'échappaient pas à cette surveillance, et Madame en fit une cruelle expérience, lorsqu'elle fut obligée de s'humilier devant Mme de Maintenon et de s'excuser de ce qu'elle avait écrit sur celle qu'elle appelait quelquefois *la pantocrate*, et plus souvent *la vieille ordure*. Mais, tout informée qu'elle fût de cette surveillance, elle n'en écrivait pas moins librement son avis sur toutes choses et toutes gens, et, dans la circonstance, son avis ne laissa pas, du moins à l'en croire, d'être pris en considération. « Je ne sais, écrivait-elle au mois de décembre suivant, si l'on a ouvert et lu une de mes lettres, et si l'on a attiré l'attention de la duchesse de Bourgogne sur son contenu. Ce qui est certain, c'est qu'elle se tient tout autrement à table. Elle mange tranquillement et avec gravité. Elle ne chante ni ne sautille plus comme elle le faisait, pas plus qu'elle ne met les mains dans tous les plats comme elle en avait coutume. Somme toute, on l'a corrigée du tout au tout. Ma lettre a fait du bien, et je suis contente de voir qu'on me donne raison (2). »

Il est possible qu'à la suite des observations qui lui furent faites, la duchesse de Bourgogne ne chantât plus à table et ne fourrât plus ses doigts dans les sauces ou dans les plats. Mais rien n'était changé dans son éducation. Avant comme après cette lettre ouverte de Madame, elle continua d'être outrageusement gâtée. Aucun effort n'était tenté pour lui donner une direction morale. On se contentait de lui imposer des marques extérieures de dé-

(1) *Ibid.* Trad. Jæglé, t. I, p. 182 et 184.

(2) Cette lettre est extraite (t. I, p. 352) de deux volumes de lettres publiés à Hanovre en 1891 par le docteur Édouard Bodeman. Ces deux volumes contiennent un certain nombre de lettres qui n'ont jamais été traduites en français. Quand nous aurons occasion d'en citer quelques-unes, nous l'indiquerons sous cette rubrique : *Correspondance de Madame*, édit. Bodeman, Hanovre, 1891.

votion. Comme tous les princes, elle était obligée de communier en public cinq fois par an, et même, ajoute Saint-Simon, « elle n'auroit pas eu bonne grâce à ne pas communier plus souvent (1). » Mais c'était tout ce qu'on lui demandait. Personne ne s'avisait de lui donner la notion du devoir ou le goût de l'occupation. Plaire au Roi et à Mme de Maintenon, tel devait sembler, à ses yeux, l'unique but de sa vie. Lui rendre cette vie aussi douce et agréable que possible, sans s'inquiéter de ce qui pouvait se passer dans son intelligence et dans son cœur, telle paraît avoir été l'unique pensée du Roi et de Mme de Maintenon. Faiblesse de vieillard chez l'un; faiblesse aussi, mélangée peut-être d'un peu de calcul, chez l'autre; c'est à tous deux leur touchante excuse. Mais, si, dans cette courte existence, le devoir tint si peu de place, si le caprice, la dissipation, la coquetterie y régnèrent trop souvent sans partage, la responsabilité en revient surtout à ceux qui dirigèrent ses jeunes années. Quoi qu'on en dise, l'éducation, lorsqu'elle est à la fois intelligente et forte, façonne les âmes, et grave en elles une empreinte ineffaçable. Bien autrement durable, on va le voir de nouveau, avait été celle que la main de Fénelon imprima sur la nature du duc de Bourgogne.

IV

Pendant que la duchesse de Bourgogne menait cette vie toute de loisirs et de divertissemens, il n'en allait pas de même du prince son jeune époux. Sauf les visites régulières qu'il avait permission de rendre à la princesse sa femme, et les fréquens soupers en tête à trois chez Mme de Maintenon, il n'y avait presque rien de changé à son existence extérieure. Par ordre du Roi, la somme qui lui était allouée pour ses menus plaisirs avait bien été portée de cinq cents à mille écus par mois, et, dans une lettre assez humble, il en témoignait sa reconnaissance à Mme de Maintenon, la priant d'être persuadée qu'il serait toujours très sensible à l'amitié qu'elle lui faisait paraître en toute occasion (2). Mais, sans que l'emploi de ses heures demeurât aussi minutieusement réglé qu'au temps de son enfance, il continuait cependant, sous la surveillance de Beauvillier, à donner au travail la meilleure part de

(1) Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIII, p. 9.

(2) *Lettres de Louis XIV à Mme de Maintenon*, imprimées pour MM. les Bibliophiles français.

ses journées. Il complétait par lui-même son éducation, et se pénétrait des connaissances qu'il jugeait nécessaires à l'exercice de son futur métier de roi. « Il n'y avoit rien dans les sciences d'assez subtil pour le dégoûter ni lui échapper, dit le Père Martineau, son confesseur (1), mais il donna la préférence à l'étude de la morale, témoin l'extrait suivi et lié qu'il fit de la *République* de Platon. Et, comme il étoit persuadé que la justice est le fondement de la vraie politique, il apprit les principes de la jurisprudence Romaine et Françoise. »

Ce n'était pas seulement dans la *République* de Platon que ce jeune prince studieux cherchait à apprendre l'art de gouverner, c'était encore dans des documens plus récens et mieux faits pour l'instruire. On se souvient que, l'année même de son mariage, les intendans avaient reçu l'ordre de dresser chacun un état de sa généralité et de le faire parvenir au Roi « pour servir à l'éducation de M. le duc de Bourgogne. » Il n'avait pas fallu moins d'un an pour dresser ces mémoires, très détaillés et très complets, à en juger par le *Mémoire sur la généralité de Paris* qui est aux Affaires étrangères (2). Si, comme il n'y a pas lieu d'en douter, tous ces mémoires furent soigneusement dépouillés par lui, s'il en fit des extraits, comme c'était sa coutume pour les ouvrages qui l'intéressaient, il y eut là de quoi occuper sérieusement les heures que la duchesse de Bourgogne passait à se promener en compagnie du Roi. Les renseignemens de nature si diverse, que les intendans avaient rassemblés dans leurs rapports, se gravaient dans son esprit avec précision. Aussi comprend-on cet éloge qui était fait couramment de lui : « qu'il connaissait la France aussi bien que le parc de Versailles. »

En même temps, il ne se relâchait pas d'exercer sur lui-même un travail incessant de surveillance, qui achevait de transformer son caractère. Ce travail devait, à la longue, donner à sa vie comme à sa personne une empreinte d'austérité dont les courtisans, ses futurs sujets, ne laissaient pas de s'inquiéter un peu, mais dont se félicitait son confesseur. « Devenu son maître, dit encore le Père Martineau, et laissé, pour me servir de l'expression de l'Écriture, dans la main de son propre conseil, il continua de vivre avec une régularité où ceux qui jusqu'alors avoient regardé ses

(1) *Recueil des vertus du duc de Bourgogne et ensuite Dauphin, pour servir à l'éducation d'un grand prince*, par le R. P. Martineau, son confesseur, p. 86.

(2) Affaires étrangères. *Mémoires et documens*, France, 1695.

pieux exercices comme une dévotion d'enfant trouvèrent leur condamnation, et où ceux qui avoient appréhendé que son changement d'état ne lui fît changer de conduite trouvèrent de quoy calmer leurs craintes (1). »

A la vérité, quelques traits de sa fougue native semblaient parfois revivre en lui. Ainsi Sourches nous raconte qu'un jour, se promenant à cheval aux environs de Versailles, accompagné de Denonville, son sous-gouverneur, de Lechelle, un de ses gentilshommes de la manche, d'un exempt et de quelques gardes du corps, fantaisie lui vint tout à coup de prendre le chemin de Paris. Il poussa au galop jusqu'à Sèvres ; là, s'animant de plus en plus, il dit à l'exempt de faire ranger les gardes du corps qui, le devançant, gênaient son allure ; puis il s'écria : « Qui m'aime me suive ! » et, piquant des deux, il mena la petite troupe d'un tel train que Denonville, Lechelle, l'exempt et tous les gardes, sauf un, ne purent le suivre et restèrent en route. Arrivé au Cours la Reine, il déclara qu'il n'y avait pas assez de monde pour s'amuser, tourna bride, et revint à Versailles de la même allure, n'ayant mis qu'une heure et demie à faire cette course désordonnée. Sourches enregistre sans mot dire cette innocente équipée, mais on sent qu'elle lui donne à penser (2)

A l'opposé, Dangeau rapporte dans son *Journal* certains traits de gravité, qu'il se garde bien de commenter, mais qui trahissent, jusque dans la manière dont le duc de Bourgogne prenait part aux divertissemens de la Cour, certains scrupules d'austérité naissante. C'est ainsi qu'après avoir constaté qu'à une comédie qui fut jouée un dimanche à Fontainebleau ni le duc de Bourgogne, ni la duchesse de Bourgogne n'avaient assisté, il ajoute ces simples mots : « Ils n'y vont guère les dimanches. » C'est tout, mais, pour Dangeau, c'est beaucoup. Il semble en effet donner à entendre par cette remarque que le jeune prince n'approuvait point ces comédies le dimanche, et qu'il marquait discrètement son blâme par son absence et par celle, peut-être pas tout à fait volontaire, de sa femme. Dans une autre circonstance, Dangeau fait encore observer qu'un soir d'*appartement* (comme on disait alors), où une table de lansquenet (3) était dressée dans le cabinet du

(1) *Recueil des vertus*, etc., p. 18.

(2) Sourches, t. VI, p. 29.

(3) La mode du lansquenet n'était que depuis peu de temps introduite à la Cour. « Autrefois, dit une note du *Chansonnier* (t. VII), ce jeu n'était que pour la canaille. »

Roi : « Monseigneur le duc de Bourgogne sortit de l'appartement avec le Roi et ne demeura point au jeu. » Voulait-il, par son départ, protester contre cette table de lansquenet dressée dans le cabinet du Roi, ou se soustraire à une tentation qu'il savait forte encore chez lui et à laquelle il devait succomber plus d'une fois, cela est difficile à deviner. Mais cette contrainte perpétuellement exercée sur lui-même montre à quel point il était demeuré l'élève docile de Fénelon.

V

Ce n'est pas que rien fût cependant négligé pour détruire cette lointaine et mystérieuse influence, d'autant plus difficile à combattre qu'elle ne se traduisait au dehors par aucune communication à laquelle il fût possible de mettre obstacle, et qu'elle était tout intérieure, faite de souvenirs, de tendresse et de reconnaissance. Assurément le nom du proscrit n'était jamais prononcé dans les entretiens du grand-père et du petit-fils. Mais Louis XIV était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte que le duc de Bourgogne avait fait un sanctuaire dans son cœur à son ancien maître, et, prévenu comme il l'était contre Fénelon, il ne devait pas souffrir sans impatience cette résistance sourde et inébranlable qui se dissimulait derrière un silence plein de respect. C'est dans cette impatience qu'il faut chercher en partie la cause de l'orage imprévu qui vint fondre à nouveau sur le petit troupeau et faillit en disperser les restes. Saint-Simon en donne une tout autre explication ; mais, pour être beaucoup plus compliquée et ténébreuse, nous ne la croyons pas plus vraisemblable.

A en croire notre bilieux auteur, Mme de Maintenon aurait été encore cause de tout le mal. Elle venait tout récemment de donner en mariage sa nièce chérie, Mlle d'Aubigné, au jeune comte d'Ayen, fils aîné du duc de Noailles. Entraînée par « les grâces de la nouveauté auxquelles elle ne résistait jamais, » elle aurait entrepris de favoriser les vues ambitieuses du chef de la maison où sa nièce était entrée. Or le duc de Noailles n'aspirait à rien moins qu'à remplacer Beauvillier dans les hautes fonctions qu'il occupait, non seulement dans celles de chef du Conseil des finances et de ministre d'État, mais dans celles de gouverneur des Enfans de France. C'était de cette place enviée qu'il importait avant tout de débus-

quer Beauvillier. Mme de Maintenon aurait donc entrepris le siège de Louis XIV. La condamnation de Fénelon à Rome souffrait quelques lenteurs et quelques difficultés. Mme de Maintenon en aurait profité pour donner des scrupules au Roi. Elle lui aurait représenté que c'était pour lui un devoir de conscience d'enlever à la mauvaise cause les appuis dont elle se prévalait, et qu'il en répondrait devant Dieu, s'il laissait dans les places de son Conseil et dans celle de gouverneur de ses petits-fils, « avec un nombre de subalternes qu'il y avoit mis et qui étoient tous d'une même doctrine, » le plus grand protecteur et le plus déclaré de l'archevêque de Cambrai ; qu'il était temps de renverser un si grand obstacle, et de montrer au Pape par cet exemple qu'il n'avait aucune sorte de ménagement à garder. Enfin « serrant la mesure, » et levant le masque, elle aurait fini par proposer au Roi le duc de Noailles pour toutes les places de Beauvillier (1).

A tout prendre, et bien que la version de Saint-Simon ait été adoptée par certains auteurs (2), ce ne sont là que des conjectures; et rien n'établit d'une façon certaine que Mme de Maintenon ait poursuivi contre Beauvillier ces basses menées. Comme en beaucoup d'autres matières, il est assez difficile, à travers la réserve et les sous-entendus de sa correspondance, de démêler son rôle avec exactitude. Qu'elle ait porté un intérêt passionné à ce qu'on appelait alors « l'Affaire, » et qu'elle ait travaillé à compléter la disgrâce de Fénelon et de son petit groupe, cela n'est pas douteux. « J'ai parlé au Roi pour ôter ceux qui environnent les princes, écrivait-elle à l'archevêque de Paris (3), et j'ai fini mon discours en disant que je ne pouvais pardonner au duc de Beauvillier d'avoir chez lui les amis de Mme Guyon, les connaissant pour cela de longue main. Le Roi me parut disposé à parler franchement à M. de Beauvillier. S'il ne le fait pas dès demain, ce sera une grande marque du crédit de ce ministre. » Mais rien n'établit qu'elle ait travaillé directement contre Beauvillier lui-même, ni

(1) Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 144 et suiv.

(2) M. Griveau, en particulier, dans le second volume de son étude : *la Condamnation du livre des Maximes des Saints*, s'appuie pour confirmer les accusations de Saint-Simon sur certaines lettres de Mme de Maintenon, auxquelles il assigne une date différente de celle que leur attribue Lavallée dans son édition de la *Correspondance générale de Mme de Maintenon*. Sans adopter les conclusions de M. Griveau, nous ne pouvons que renvoyer, pour une discussion détaillée, à cette substantielle étude.

(3) Lavallée, t. IV, p. 102. Lettre du 29 mai 1697. M. Griveau place cette lettre, non sans raisons plausibles, en 1698,

surtout qu'elle ait proposé de donner toutes ses places au duc de Noailles. Sans compter qu'une démarche aussi ouverte aurait eu quelque chose de singulièrement contraire à ses habitudes de circonspection et de mesure, il ne semble pas qu'elle ait été animée contre la personne de Beauvillier de sentimens aussi hostiles. Toutes les fois, durant les années 1697 et 1698, que ce nom revient sous sa plume, il est toujours mentionné avec une affectueuse estime. On sent qu'elle respecte l'homme et qu'elle regrette l'ami : « Je ne doute point, dit-elle dans une lettre du 30 juin 1698, que M. de Beauvillier ne soit fâché de me perdre. J'avais de l'amitié pour lui et je crois qu'il en avait pour moi ; » et dans une autre lettre (7 août 1898) : « J'ai voulu voir M. de Beauvillier pour nous affliger ensemble. Je suis très édifiée de tout ce que je vis en lui (1). » Il y eut donc entre eux refroidissement, mais jamais rupture, et la tentative faite pour le « débusquer, » surtout pour faire arriver en son lieu et place le duc de Noailles, nous paraît devoir être portée au compte déjà long des calomnies de Saint-Simon.

Peu importe, au reste, à notre sujet le rôle joué par Mme de Maintenon. Ce que nous voulons mettre en lumière, c'est l'admirable attitude de Beauvillier durant la crise. Il y a sur lui, dans Saint-Simon, une belle page que nous ne pouvons résister au désir de rappeler, si connue qu'elle soit, pour montrer toute la hauteur d'âme de celui qui fut, tout autant que Fénelon, non pas seulement le maître, mais l'ami du duc de Bourgogne. On comprend, après avoir relu cette page, qu'un auteur étranger ait pu écrire tout récemment : « Il est des êtres dont la vertu sort à certains momens avec un bruit de portes qu'on ouvre ou qu'on ferme. Il en est d'autres chez qui elle demeure comme une servante silencieuse qui ne quitte pas la maison ; et ceux qui viennent du dehors et qui ont froid la trouvent toujours, laborieuse et attentive, au coin de leur feu (2). »

Saint-Simon avait donc entrepris d'ouvrir les yeux à Beauvillier sur le péril qui le menaçait. Il lui représenta l'hostilité de Mme de Maintenon, l'ébranlement du Roi, et le pressa d'avoir moins d'attachement, au moins en apparence, pour ce qui l'exposait si fort, de montrer plus de complaisance et de parler au Roi. « Il fut inébranlable, continue Saint-Simon. Il me répondit sans la moindre

(1) *Correspondance générale*, t. IV, p. 237 et 245.
(2) Mæterlinck, *la Sagesse et la Destinée*, p. 254.

émotion qu'à tout ce qui lui revenoit de divers côtés, il ne doutoit point qu'il ne fût dans le péril que je venois de lui représenter, mais qu'il n'avoit jamais souhaité aucune place ; que Dieu l'avoit mis en celles où il étoit ; que, quand il les lui voudroit ôter, il étoit tout près de les lui remettre ; qu'il n'y avoit d'attachement que par le bien qu'il y pouvoit faire ; que, n'en pouvant plus procurer, il seroit plus que content de n'avoir plus de compte à en rendre à Dieu, et de n'avoir plus qu'à le prier dans la retraite où il n'auroit plus qu'à penser à son salut ; que ses sentimens n'étoient point opiniâtreté ; qu'il les croyoit bons, et que, les pensant tels, il n'avoit qu'à attendre la volonté de Dieu en paix et avec soumission, et se garder surtout de faire la moindre chose qui pût lui donner des scrupules en mourant. » « Il m'embrassa, ajoute Saint-Simon, avec tendresse, et je m'en allai si pénétré de ces sentimens si chrétiens, si élevés, et si rares que je n'en ai jamais oublié les paroles (1). »

Si jamais Beauvillier « posséda son âme en paix, » pour employer la forte expression de Saint-Simon, ce fut assurément ce jour-là. Son calme devait au reste avoir raison contre l'agitation de Saint-Simon, et l'orage qui grondait sur lui finit par tomber sur des subalternes. Depuis qu'il était sorti des mains des femmes, le duc de Bourgogne avait auprès de lui un sous-précepteur, l'abbé de Beaumont, et un lecteur, l'abbé de Langeron. L'abbé de Beaumont était le propre neveu de Fénelon, et l'abbé de Langeron le fils d'une de ses pénitentes. Le duc de Bourgogne avait également deux gentilshommes de la manche, du Puy et Léchelle, gens de bien, mais assez obscurs, auxquels leur piété et leur attachement à la personne de Beauvillier et du prélat avaient valu cette situation, un peu disproportionnée avec leur mérite. Ce furent eux qui payèrent pour leurs protecteurs. Le 2 juin 1698, avant le Conseil, le Roi eut une longue conversation avec Beauvillier. Dans l'après-midi, on sut que sous-précepteur, lecteur, et gentilshommes de la manche étaient chassés de la Cour. Ce fut vainement que Beauvillier sollicita pour eux au moins la continuation de leurs appointemens « parce qu'ils n'avoient point de pain. Le Roi, ajoute Sourches, le refusa tout net (2). »

Le lendemain on apprit encore une autre nouvelle. Fénelon avait un neveu de son nom, qui était exempt aux gardes. Le

(1) Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 148.
(2) Sourches, t. VI, p. 38.

pauvre exempt était demeuré, comme on peut penser, fort étranger à toutes ces querelles théologiques, et, dans sa vie de jeune officier, la doctrine du pur amour avait dû tenir peu de place. Sentant venir l'orage, il s'était même prudemment retiré de la Cour. Cette prudence ne le sauva point. Il fut brutalement cassé, comme s'il avait commis quelque action déshonorante. « Rien ne marqua mieux, dit Saint-Simon, la rage de la cabale. » Le Roi voulait un éclat. Il fut grand. Personne ne se méprit sur les causes de cette disgrâce : « On accuse ces Messieurs, dit discrètement Dangeau, d'être fort attachés aux nouvelles opinions (1). » Le bruit courut même pendant quelques jours, à la Cour, que le Roi n'en resterait pas là. Bien que Fénelon fût depuis plus d'un an relégué dans son diocèse, avec défense de paraître à Versailles, il avait conservé cependant le titre de précepteur des Enfans de France. Il en touchait les appointemens, et le logement qui lui avait été affecté dans le palais demeurait toujours vacant. Depuis longtemps les ennemis de Fénelon désiraient lui voir enlever ces dernières marques de son ancienne faveur. « Qu'est-ce que le Roi attend pour ôter à M. de Cambrai le préceptorat, écrivait à son oncle l'abbé Bossuet, qui poursuivait à Rome la condamnation des *Maximes des Saints?* Cela produirait un grand effet, et il est temps d'agir. » Et Bossuet, en lui annonçant le renvoi des *quatre amis* de M. de Cambrai, lui répondait : « Je ne doute pas, après cela, qu'on ne nomme bientôt un précepteur, et que la foudre ne suive de près l'éclair. On verra par là comment le Roi et la Cour reviennent pour M. de Cambrai (2). »

La foudre ne suivit cependant pas l'éclair d'aussi près que Bossuet l'aurait souhaité. Plus disposé aux tempéramens que l'antagoniste un peu passionné de Fénelon, le Roi jugea que pour le moment c'était assez. Il dut aussi se rendre compte qu'il était bien tard pour nommer un nouveau précepteur au duc de Bourgogne, car, un mois après, Bossuet écrivait de nouveau à son neveu : « Il n'est pas vrai que M. Fleury soit précepteur en titre (3); il fait la charge de sous-précepteur auprès de M. le duc de Bourgogne. Il y a apparence que le Prince étant marié et bientôt tiré du gouvernement, on ne lui nommera point de précepteur. Quoi

(1) Dangeau, t. VI, p. 356.

(2) Bossuet, *Œuvres complètes*, édit. Lachat, t. XXIX, p. 434.

(3) L'abbé Fleury avait été choisi par le Roi personnellement, au moment où, sur la proposition de Beauvillier, Fénelon avait été nommé précepteur. Il ne fut maintenu dans cette fonction que parce que Bossuet en répondit.

qu'il en soit, le Roi a bien déclaré que M. de Cambrai ne reviendrait jamais. (1) » Ce fut seulement, en effet, au commencement de l'année 1699, c'est-à-dire six mois plus tard, que Louis XIV raya de sa propre main sur l'*État de la Cour*, le nom de Fénelon comme précepteur des Enfans de France, qu'il supprima ses appointemens, et disposa de son appartement en le donnant, par une faveur un peu cruelle, à Madame de Lévis, la fille du duc de Chevreuse, non moins ami de Fénelon que son beau-frère Beauvillier. Mais ces dernières mesures de rigueur passèrent presque inaperçues, tant, depuis l'éclat de l'année précédente, la disgrâce de Fénelon semblait complète et irrévocable aux yeux des courtisans. Au lendemain du renvoi de ceux qu'il appelait *les quatre hommes remerciés*, Bossuet pouvait écrire avec vérité : « La cabale est humiliée jusqu'à la désolation. » Notons que Bossuet se sert ici de la même expression que tout à l'heure Saint-Simon, car aux yeux de chacun des deux partis engagés dans « l'Affaire, » l'autre n'était qu'une cabale.

A cette cabale humiliée et désolée appartenait cependant le duc de Bourgogne. On voudrait savoir avec quels sentimens il supporta ce coup. Deux années auparavant, lors de la première disgrâce de Fénelon, il s'était jeté aux genoux du Roi pour obtenir la grâce de son maître. Cette fois il n'essaya rien, soit qu'il connût l'inflexibilité de son grand-père, soit que ces amis subalternes lui tinssent moins au cœur. Il semble même que cette résignation et ce silence aient encouragé une tentative qui fut faite pour le déprendre de Fénelon. Madame de Maintenon, par ordre assurément, l'essaya : « M. le duc de Bourgogne est venu me voir ce matin, écrivait-elle à l'archevêque de Paris. Je l'ai entretenu des maximes de M. de Cambrai. Il m'assure qu'elles sont très mauvaises, quoique spécieuses. » Mais elle ajoute aussitôt : « Je ne sais s'il est sincère, mais je parlerai toujours selon mon cœur. Dieu fera le reste (2). »

L'attitude contrainte du duc de Bourgogne, qu'on devine à travers cette lettre, laisse deviner ce qui devait se passer dans son cœur. Sur la doctrine il s'inclinait; sur l'homme il ne cédait rien. Il se taisait : que pouvait-on lui demander de plus? Sensible

(1) *Œuvres complètes*, édit. Lachat, t. XXIX, p. 499.

(2) Mme de Maintenon, *Correspondance générale*, t. IV, p. 108. Lavallée donne à cette lettre la date du 12 juillet 1697. M. Griveau, t. II, p. 29, la place, avec raison, croyons-nous, en 1698.

et généreux comme il l'était, des mesures aussi mesquines ne pouvaient que le froisser, sans rien changer à ses sentimens. Au surplus, celui qui n'avait pas cessé d'être entre Fénelon et lui le véritable lien demeurait à ses côtés; et il avait la consolation de sentir que le crédit de son gouverneur n'était point ébranlé. C'était encore à Beauvillier que le Roi s'adressait pour remplir les places devenues vacantes, et, dans ses nouveaux choix, celui-ci paraît avoir été plus heureux que dans les premiers, un peu trop exclusivement inspirés, à dire vrai, par des préoccupations religieuses. Comme gentilshommes de la manche, il proposa Puységur et Montviel; comme sous-précepteur et lecteur, les abbés Vittement et Lefèvre. Puységur, de très bonne famille, avait toujours été au service, et, de grade en grade, il était parvenu jusqu'à celui de brigadier. Montviel exerçait depuis 1696 les fonctions de maréchal général des logis. Tous deux, gens d'honneur, étaient de bons officiers. C'étaient bien des hommes comme ceux-là, et non des mystiques, qu'il fallait auprès d'un jeune prince. Quant à l'abbé Vittement, il dut ce choix « à la beauté de la harangue qu'il avoit adressée au Roi sur la paix, l'année précédente, à la tête de l'Université dont il étoit recteur et qui fut universellement admirée. » Ce qui vaut mieux encore, c'était un excellent prêtre, fort simple de mœurs, qui, après avoir occupé plusieurs fonctions importantes (entre autres celle de sous-précepteur de Louis XV), devait un jour se retirer de la Cour sans vouloir accepter ni récompense ni place à l'Académie française. Il en était de même de l'abbé Lefèvre, qu'il fallut tirer de l'Hôpital Général pour l'introduire à la Cour, et qui s'empressa de retourner dans sa retraite aussitôt que ses fonctions prirent fin. Tous deux appartenaient à ce clergé bourgeois, respectable dans ses mœurs, modeste dans ses ambitions, qui était, au temps passé, beaucoup plus nombreux qu'on ne croit, et qui se distinguait, par son désintéressement et ses vertus, des abbés à bénéfice et des prélats de cour. Le duc de Bourgogne n'eut donc pas à souffrir des nouveaux compagnons ni des nouveaux maîtres qui lui étaient donnés. Les deux abbés eurent au reste à s'occuper plutôt de ses frères que de lui. En effet, à peu de temps de là, une occasion publique allait lui être donnée de s'émanciper davantage, et de montrer ce que son apparence un peu sévère et sa nature sérieuse cachaient d'instincts ardens, virils et déjà militaires.

VI

Ce fut dans les derniers jours de mai 1698, c'est-à-dire au moment où se préparait l'éclatante disgrâce des derniers amis de Fénelon, que le Roi rendit publique son intention de tenir à Compiègne ce qu'on appelait alors *un camp*. Saint-Simon explique cette résolution subite par le désir d'étonner l'Europe en pleine paix « par une montre de sa puissance qu'elle croyoit avoir épuisée par une guerre aussi générale et aussi longue; » et en même temps « de se donner et plus encore à Madame de Maintenon un superbe spectacle sous le nom de M. le duc de Bourgogne (1). » Que Louis XIV voulût étonner l'Europe, cela est plausible, car il ne se complaisait que trop dans ces démonstrations orgueilleuses. Quant à la seconde raison, elle est puérile. Nous verrons, au contraire, qu'à ce camp il fallut traîner malgré elle Mme de Maintenon. Il n'y a pas besoin d'aller chercher si loin le véritable mobile de Louis XIV.

« En 1698, dit un document qui existe aux archives du ministère de la Guerre (2), le Roy voulant lui-même apprendre la guerre à M. le duc de Bourgogne, donna des ordres pour assembler une armée près Compiègne... Sa Majesté avoit fait un mémoire de toutes les choses dont elle vouloit que Mgr le duc de Bourgogne fût instruit et de tous les mouvemens que l'armée feroit durant son séjour au camp. » En roi prévoyant, c'était au duc de Bourgogne que Louis XIV avait songé avant tout, car il considérait comme un de ses principaux devoirs de former son successeur. Il semblait avoir renoncé à tirer quelque parti de Monseigneur, qu'il laissait courre le loup ou le cerf à sa guise. A un jeune prince qui donnait au contraire tant d'espérances, il pensa qu'il était temps d'enseigner, dans une de ses parties les

(1) Saint-Simon, édit. Boislisle, t. V, p. 142.

(2) Ce document, le premier d'une série cataloguée sous la rubrique *Camps et Manœuvres*, est postérieur à la mort de Louis XIV, car il y est question du « feu Roi ». C'est le résumé et presque la reproduction d'un Mémoire antérieur, qui aurait été écrit en entier de la main de Louis XIV lui-même. Ce Mémoire se trouvait en original à la bibliothèque du Louvre et a été détruit en 1871, lors de l'incendie. Il avait été publié en 1837 par M. Vatout, dans la *Revue Militaire*. Il existe en outre au Dépôt de la Guerre et à la Bibliothèque Nationale un certain nombre de documens relatifs au camp de Compiègne, entre autres une instruction intéressante sur la marche et la tenue des régimens, ainsi qu'un plan du camp avec la place occupée par les différens corps.

plus importantes, le métier de roi. Il se peut également qu'en grand-père affectueux, joignant une bonté réelle à un prodigieux despotisme, il voulût adoucir par avance le coup qu'il allait porter à son petit-fils en frappant des maîtres ou des compagnons qui lui étaient chers. Il devait aussi se proposer de le tirer de l'étude et de la dévotion pour en faire un prince et un homme.

Dès son enfance, le duc de Bourgogne avait témoigné beaucoup de goût pour les choses militaires. On se souvient peut-être de l'ardeur avec laquelle, à l'âge de sept ans, il avait endossé l'uniforme des mousquetaires noirs, et fait l'exercice devant Louis XIV dans la cour de Versailles (1). C'est à cette occasion que Mlle de Scudéry, dans un madrigal, l'avait comparé à l'Amour,

Qui pour divertir Mars s'est ainsi déguisé.

Mais le jeune prince avait été fort choqué de la comparaison, et, pour rentrer en grâce, il avait fallu que la même Mlle de Scudéry lui adressât un nouveau madrigal ainsi conçu :

Prince, consolez-vous d'être appelé l'Amour;
Imitez bien Louis; vous serez Mars un jour (2).

Quelle dut donc être sa joie, lorsque, à seize ans qu'il avait, il apprit de la propre bouche du Roi que l'honneur de commander le camp de Compiègne lui était réservé. Il n'en fallait pas davantage pour mettre en verve les faiseurs de vers. L'un d'eux s'écriait, s'adressant au jeune prince :

Va, prince généreux, va! que rien ne t'arreste,
Abandonne ton âme à ses transports guerriers,
Et dans un champ second va semer les lauriers
Qui doivent couronner ta teste (3).

Le commandement devait être en partie honorifique. Sous ses ordres immédiats, mais en réalité pour diriger en son nom les opérations, était placé le maréchal de Boufflers, homme d'honneur, bon militaire, qu'on accusait à la vérité d'avoir fait preuve d'un peu de mollesse au siège de Namur, mais qui devait montrer un jour, par son héroïque résistance dans les murs de Lille, l'injustice des attaques dirigées contre lui. C'était cependant le duc de Bourgogne qui devait porter l'écharpe blanche, insigne du

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1897.
(2) *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, publiées par Capmas, t. II.
(3) *Mercure de France*, août 1698.

commandement, et prendre directement l'ordre du Roi. Il allait donc jouer au chef d'armée. Ce n'est pas faire tort à sa profondeur et à sa sensibilité de dire qu'il y avait là de quoi lui faire oublier sous-précepteur et gentilshommes de la manche disgraciés. Il employa les mois qui suivirent, le camp ne devant avoir lieu qu'à la fin d'août, à se préparer à son nouveau rôle, non pas seulement en repassant les principes d'instruction militaire que son sous-gouverneur Denonville avait pu lui donner, mais en s'entraînant aux marches forcées par la grosse chaleur. « Monseigneur le duc de Bourgogne, rapporte Dangeau, alla à Maisons au pas et en revint, pour s'accoutumer à marcher le train qu'il faut à la tête des troupes qu'il commandera au camp. » Et il ajoute aussitôt, sans sentir l'ironie du rapprochement : « Monseigneur alla courre le loup (1). »

Cependant le Roi ne négligeait rien pour que le camp fût digne de celui qui allait en avoir le commandement fictif. Il décida que le nombre des bataillons qui devaient y prendre part serait de cinquante, composés de sept cents hommes chacun. A ces troupes d'infanterie devaient s'ajouter cinquante-deux escadrons de cavalerie, de cinquante hommes chacun, quarante pièces de canon, six mortiers et huit pontons (2). Cela faisait un rassemblement d'une soixantaine de mille hommes environ. Il nommait en même temps, pour servir sous Boufflers, six officiers généraux, et attachait dix aides de camp à la personne du duc de Bourgogne. Il entrait par avance jusque dans le moindre détail des mouvemens qui devaient avoir lieu. « Sa Majesté, avant l'assemblée de l'armée, dit à deux reprises le document que nous avons cité, avoit fait un mémoire écrit de sa main des choses dont Elle vouloit que Mgr le duc de Bourgogne fût instruit, et de tous les mouvemens que feroit l'armée pendant son séjour au camp. » Ces choses dont le Roi voulait que le duc de Bourgogne fût instruit concernaient la manière de donner les ordres, la distribution du pain, de la viande et du fourrage aux troupes, l'organisation d'un hôpital. Quant aux mouvemens, ils devaient comprendre un fourrage, une séparation de l'armée en deux, une escarmouche, une canonnade, le passage d'une rivière à gué, un combat général, l'investissement, l'assaut et la capitulation d'une

(1) Dangeau, t. VI, p. 390.

(2) Dépôt de la Guerre. Camps et Manœuvres. *Copie du Mémoire écrit par la main du Roy pour le camp de Compiègne.*

place, enfin la retraite d'une armée sur plusieurs colonnes sans confusion et sans désordre. Ce camp n'était pas le premier dont Louis XIV eût ordonné la réunion (1). Mais les précédens avaient eu surtout pour but l'instruction et l'exercice des troupes. Celui-ci était le premier qui dût offrir un simulacre de toutes les opérations de la guerre, et le seul qui, autant par le nombre des hommes rassemblés que par le plan des opérations, puisse être comparé à nos grandes manœuvres d'aujourd'hui.

Les camps n'avaient été également jusque-là que des rassemblemens purement militaires. Il n'en fut pas de même de celui de Compiègne. Le Roi avait témoigné le désir d'y voir une grosse cour. Il n'en fallait pas davantage pour que la Cour s'y précipitât. Pour les Marlys, le Roi désignait individuellement les dames qui étaient autorisées à s'y rendre. Dans cette circonstance, au contraire, il « lâcha la main, » dit Saint-Simon, et permit à toutes celles qui en auraient envie de venir à Compiègne. Ce n'était pas tout à fait le compte des dames, dont chacune aurait voulu être nommée. Mais elles n'eurent garde de ne pas profiter de cette permission générale, et l'ardent désir d'aller au camp, joint aux difficultés du voyage, leur fit « sauter le bâton, » c'est-à-dire passer par-dessus certaines questions d'étiquette auxquelles, dans l'ordinaire de la vie, elles se montraient fort regardantes. « Tout fut bon pourvu qu'on y allât. » Les ducs eux-mêmes consentirent à être couplés, c'est-à-dire logés deux par deux, sans que Saint-Simon s'en plaignît. La duchesse de Bourgogne emmena quatre de ses compagnes habituelles, toutes à peu près de son âge. Quand elles étaient dans le même carrosse, on remarquait qu'à elles cinq, elles ne faisaient pas soixante-dix ans. Mme de Maintenon fut aussi du voyage, bien qu'elle n'y eût pas grand goût. « Il me semble qu'une assemblée de charité me siérait mieux que d'aller au camp avec une princesse de douze ans, écrivait-elle à l'archevêque de Paris. Mais *On* veut tout par rapport à soi (2). » *On*, c'est-à-dire le Roi, ne pouvait se passer en effet de ces deux compagnes de sa vieillesse, et, de gré ou de force, il les emmena toutes les deux à Compiègne.

Il y arriva le 1er septembre, traînant avec lui dans son vaste carrosse Monseigneur, le duc et la duchesse de Bourgogne, la

(1) Il y en avait eu un en 1676 et deux en 1683, l'un dit le Camp de la Sarre et l'autre le Camp de la Saône.

(2) *Correspondance générale*, t. IV, p. 254.

princesse de Conti, la duchesse de Bourbon et la duchesse du Lude, six personnes en tout. A peine descendu de voiture, le duc de Bourgogne s'alla botter, et revint prendre l'ordre du Roi. C'était son premier acte de général. « Il vint ensuite à ses tentes, où il donna l'ordre au maréchal de Boufflers et aux officiers généraux de fort bonne grâce (1). » Pendant toute la durée du camp, il vécut d'une vie exclusivement militaire. Il avait été d'abord décidé qu'il tiendrait une table, mais l'élégance et la profusion de celle tenue par le maréchal de Boufflers furent telles que le Roi, craignant la comparaison, y renonça pour lui et décida que, toutes les fois qu'il irait au camp, il mangerait à la table du maréchal. Le duc de Bourgogne ne dut pas s'en plaindre : déchargé de ses devoirs de prince, il était plus libre de s'adonner à son nouveau métier de général. Il serait trop long de le suivre pas à pas durant les manœuvres, qui durèrent près d'un mois, et qui se déroulèrent de point en point suivant le programme tracé de la main du Roi. A travers le *Journal* de Dangeau et les *Mémoires* de Sourches, surtout à travers les récits du *Mercure* et de la *Gazette d'Amsterdam* (2), on le voit à cheval toute la journée, tantôt arrivant le premier au camp, revenant le dernier, passant, la nuit, par l'orage, un pont de bateaux, et risquant d'être précipité dans la rivière par son cheval effrayé ; tantôt saluant le Roi à la tête des troupes ; tantôt repoussant une attaque inopinée et ramenant, tambour battant, un parti par lequel il avait failli être surpris ; tantôt ouvrant la tranchée contre la place de Compiègne, et se faisant expliquer par les ingénieurs tout ce qui concernait l'art d'un siège, en même temps qu'il veillait au bien-être des travailleurs dans la tranchée et leur faisait apporter de la bière ; tantôt ralliant ses troupes et les menant à l'ennemi « avec une si fière contenance » qu'il le chasse de ses retranchemens, mais se faisant partout remarquer par l'ardeur qu'il apportait à ces jeux de guerre, et par le plaisir qu'il semblait y prendre. Sous le jeune homme pieux, assagi, dompté, reparaissait le prince aux instincts de commandement et à la nature fougueuse. « Monseigneur le duc de Bourgogne fut toujours avec les assiégeans, dit Dangeau. Tous ces travaux et toutes ces attaques lui font grand plaisir et

(1) Sourches, t. VI, p. 59.

(2) Dangeau, t. VI, p.406 à 425, et Sourches, t. VI, p. 5 à 72, *passim*. *Mercure de France*, septembre 1698, *Gazette d'Amsterdam*. Extraordinaire des nos LXXIV, LXXV et LXXVI, nos LXXVI, LXXVII et LXXVIII, cités par M. de Boislisle, édit. de Saint-Simon, t. V, p, 582 à 590.

l'instruisent fort. » L'action principale fut en effet l'assaut donné à la place de Compiègne par le duc de Bourgogne. Le Roi et toute la Cour assistèrent à cet assaut du haut du rempart. Ce fut ce jour-là que se passa cette scène si vivement racontée par Saint-Simon : Mme de Maintenon enfermée dans sa chaise à porteurs, la duchesse de Bourgogne assise sur un des bâtons de devant, et le Roi debout, presque toujours nu-tête, se penchant pour parler à Mme de Maintenon qui, alors, entr'ouvrait la glace de trois doigts. Spectacle étrange en soi-même assurément, qui, à en croire Saint-Simon, aurait frappé de stupeur depuis les courtisans massés sur les remparts jusqu'aux soldats répandus dans la plaine, mais qui, en réalité, ne causa peut-être point tant de surprise aux assistans, accoutumés à la situation exceptionnelle de Mme de Maintenon et à la courtoisie du Roi avec toutes les femmes.

Deux jours après, eut encore lieu une action importante où le duc de Bourgogne joua un rôle prépondérant : ce fut un simulacre de bataille rangée entre deux armées, dont l'une était commandée par lui et l'autre par Rosen, le plus ancien des lieutenans-généraux. Le duc de Bourgogne avait à ses côtés le maréchal de Boufflèrs, qui lui indiquait les ordres qu'il devait donner. L'action fut longue et chaude. Naturellement l'avantage devait revenir à l'armée commandée par le duc de Bourgogne, mais Rosen ne se souciait pas de lui laisser la victoire. A tous les avis qui lui étaient envoyés de battre en retraite, il faisait la sourde oreille. Le Roi s'en aperçut. « Rosen n'aime point à faire le personnage de battu, » dit-il en riant, et il lui envoya directement l'ordre de se retirer, ordre que Rosen reçut de fort mauvaise grâce, en brusquant le messager, et qu'il accomplit de même. Il fallait bien cependant que le petit-fils de Louis gagnât sa première bataille.

Quelques jours après, le camp de Compiègne prenait fin, à la grande joie des dames qui avaient si ardemment sollicité la permission d'y venir, car elles avaient été fort mal installées, n'avaient point mangé avec le Roi, et avaient vu la duchesse de Bourgogne encore moins qu'à Versailles. En effet, la Princesse n'avait point tenu de cour et elle était constamment dehors. Cette vie nouvelle l'avait fort divertie. « Je n'aurois jamais cru, ma chère grand'-maman, écrivait-elle à Madame Royale, me trouver dans une ville assiégée, et estre éveillée par le bruit du canon comme je l'ai esté ce matin. J'espère que nous sortirons bientost de cet estat. Il est vray que j'ay de grands plaisirs icy. » Elle allait fré-

quemment au camp, se montrant aux soldats, assistant aux distributions de pain et de viande; ou bien elle s'asseyait à la table du maréchal de Boufflers, avec le roi d'Angleterre, l'infortuné Jacques II, que, par une attention plus courtoise que politique, Louis XIV avait invité à venir passer quelques jours au camp (1). Elle ne manquait pas non plus à visiter les couvens, les abbayes. Ainsi elle se formait peu à peu à son métier de princesse. De son côté, le duc de Bourgogne avait fait son premier acte d'homme. A Rome on eût dit qu'il avait pris la robe virile. Tous deux grandissaient et se fortifiaient. L'année suivante, le Roi jugea qu'il était temps, comme on disait alors, de les mettre ensemble. Il semble qu'une décision de nature aussi intime dût demeurer secrète. Mais il n'en pouvait être ainsi dans un temps où tout était public dans l'existence des princes, depuis le lever jusqu'au coucher. Les auteurs du temps parlent de ce rapprochement aussi simplement qu'ils feraient d'une cérémonie de cour. Nous imiterons les auteurs du temps.

VII

Du moment que le duc de Bourgogne allait cesser de demeurer avec ses frères, il fallait de toute nécessité lui trouver un appartement. Au mois de juillet 1699, on commença de s'en préoccuper. Si grand était le nombre des logemens accordés par le Roi dans le palais de Versailles qu'il n'en restait pas un seul dont le duc de Bourgogne pût s'accommoder. Force fut de faire à la fois dans le palais constructions et remaniemens. Sur une petite cour qui dépendait de l'appartement de Monseigneur, on édifia un cabinet où le duc de Bourgogne pourrait s'habiller. Mais comme, réduit à un simple cabinet de toilette, son logement aurait été bien exigu, on lui donna en outre celui de la maréchale de la Mothe. Le duc d'Anjou devait occuper la chambre habitée jusque-là par le duc de Bourgogne, le duc de Berry celle occupée par le duc d'Anjou. Quant à la maréchale de la Mothe, bien que ses fonctions de gouvernante des Enfans de France eussent pris fin, en fait, depuis fort longtemps, le Roi ne voulut pas lui retirer son logement de Versailles, et il lui donna celui du duc de Berry, au grand regret de la vieille maréchale qui, ce logement étant

(1) Archives de la Guerre, *Minutes*, septembre et octobre 1698. Lettre du 7 septembre adressée à milord Middleton.

beaucoup moins spacieux que celui précédemment occupé par elle, ne put continuer d'y loger sa fille, la duchesse de la Ferté (1).

Les travaux étant terminés à la fin d'octobre et la Cour encore à Fontainebleau, le Roi fit connaître la nouvelle répartition des appartemens. Il n'en fallut pas davantage pour rendre notoire son intention de permettre le rapprochement des jeunes époux. Eux-mêmes en furent informés, le duc de Bourgogne sans doute par le Roi, la duchesse par Mme de Maintenon, et, comme tout le monde était dans la confidence, les courtisans ne manquèrent pas d'observer un peu malicieusement leur attitude et les diplomates d'en rendre compte à leurs cours. « Le Roi, rapporte le baron de Breteuil (2) dans ses Mémoires, nous dit à son petit coucher, en parlant de Mme la duchesse de Bourgogne, qu'il y avoit déjà quatre à cinq jours que sa pudeur alarmée avoit commencé à la faire pleurer. » Quant au duc de Bourgogne, l'ambassadeur vénitien Pisani assure dans ses dépêches (3) qu'il aurait préféré quelque délai, et il explique ce secret désir soit par « *una troppo verde età, incapace ancora dei più vivi rissentimenti d'un maritale amore*, » soit par un désaccord entre les deux cœurs qui aurait expliqué le « *tepidezze dei desiderii.* » Il n'en espérait pas moins, avec tout le royaume, « *un presto e fortunato successo.* »

Ni la pudeur alarmée d'une jeune princesse, ni les tiédeurs d'un jeune prince n'étaient pour arrêter Louis XIV quand il avait pris une décision. Il voulait que, le jour même où la Cour rentrerait à Versailles, les barrières que sa volonté avait maintenues jusque-là entre les deux époux fussent abaissées, et elles le furent. Il décida cependant, au grand regret de Breteuil, que la soirée se passerait « sans aucun bruit ni appareil. » Il y en eut même encore moins qu'il n'avait prévu. La Cour arriva de Versailles le 22 octobre, le Roi ayant amené dans son propre carrosse, d'une

(1) Le nouveau logement occupé par le duc de Bourgogne donnait sur le palier qui mettait en communication l'appartement du Roi avec celui de la feue Reine, occupé par la duchesse de Bourgogne. Ce logement, fort exigu, composa plus tard ce qu'on appelait les petits appartemens de Marie Leczinska et de Marie-Antoinette. Quant au logement occupé par la duchesse de Bourgogne, c'est celui qui devint plus tard le grand appartement de Marie Leczinska, et qu'on montre aujourd'hui au public sous ce nom.

(2) Le fragment des *Mémoires* de Breteuil, d'où nous tirons tout ce qui va suivre, a été publié dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* (2e série, t. XII, p. 165 à 167), sous ce titre : *De la soirée et du lendemain de la première nuit que M. le duc et Mme la duchesse de Bourgogne ont passée ensemble.*

(3) Bibliothèque nationale, *Dispacci dell' Ambasciatore Veneto in Francia Alvise Pisani*, filza 193, p. 397, 398.

seule traite depuis Fontainebleau, le duc et la duchesse de Bourgogne. La Princesse passa cette dernière soirée chez Mme de Maintenon. Elle pleura encore un peu ; « mais, vers dix heures, elle s'alla coucher, et si inopinément que, hors sa première femme de chambre, les autres femmes et la plupart des domestiques ne s'y trouvèrent pas. » Le duc de Bourgogne avait soupé avec le Roi. Vers la même heure, il alla se déshabiller dans le nouvel appartement qui avait été construit pour lui. Ce fut là que Breteuil, en sa qualité de maître des cérémonies, vint le chercher. « Il avoit, raconte Breteuil, la tête fort frisée, et la magnificence de son déshabillé et de sa toilette sentait la noce. Il partit de son appartement avec un air courageux et assez enjoué, et, comme j'avois l'honneur de lui tenir son bougeoir, je le conduisis jusqu'à la porte du champ de bataille... Tout cela se dépescha si vite que le Roi, qui leur avoit dit qu'il iroit seul, par les derrières de leur appartement, les voir dans leur lit, y arriva trop tard et n'entra point. »

Le lendemain matin, à huit heures et demie, le duc de Bourgogne passa dans son appartement. On alla à son lever avec un peu plus d'empressement qu'à l'ordinaire, et les vieux courtisans ne purent s'empêcher de se faire remarquer les uns aux autres qu'il avait les yeux battus et paraissait fatigué. « Tirez-en vos conséquences, » ajoute Breteuil (1). Quant à la duchesse de Bourgogne, elle se leva vers neuf heures, et monta aussitôt en carrosse pour se rendre à Saint-Cyr, où l'attendait Mme de Maintenon. Il n'y eut le soir à la Cour ni comédie ni appartement ; mais le duc de Bourgogne retourna coucher dans son nouveau logement. Il en fut ainsi pendant quelque temps, de deux jours l'un, jusqu'au mois de novembre. A la date du 11 de ce mois, nous trouvons en effet cette mention dans le journal de Dangeau : « Monseigneur le duc de Bourgogne prend le train de coucher tous les jours chez Madame la duchesse de Bourgogne. Il ne veut plus faire lit à part (2). »

Si discrètement que les choses eussent été conduites, les moindres événemens qui se passaient à la Cour intéressaient trop le public pour que tout le monde ne fût pas mis dans la confidence. Le *Mercure de France* prenait ce soin dans son numéro

(1) C'est dans une lettre à un ami annexée à ses *Mémoires*, un peu secs en général, que Breteuil rapporte ces détails. Voir le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, vol. de 1699 à 1701.

(2) Dangeau, t. VII, p. 187.

d'octobre. « Le jeudi 22, disait-il, le Roi vint d'une traite de Versailles à Fontainebleau, ayant trois relais. Ce même jour fut celui de la consommation du mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne. » La *Gazette d'Amsterdam*, dans sa correspondance de Paris, du 23 octobre 1699, donnait la même nouvelle. Des lecteurs du *Mercure* et de la *Gazette* qui formaient un public restreint, cette nouvelle passait dans le peuple, qui s'en réjouissait, comme il s'était réjoui quelques années auparavant de la naissance du jeune prince. On avait fait des chansons sur son mariage. On en fit une, assez gaillarde, sur la « besogne » à laquelle il venait de se livrer. Nous n'en citerons que le dernier couplet :

Content sera le Grand-Papa
Et de tout son cœur en rira
Quand il verra de la besogne
De Monsieur le duc de Bourgogne.

S'il faut en croire Mme Dunoyer, cette chanson aurait eu pour auteur la duchesse de Bourbon elle-même, qui, héritière de l'esprit caustique de sa mère Mme de Montespan, tournait en effet assez volontiers en chansons railleuses tout ce qui se passait à la Cour. « On ne chante pas autre chose à présent, ajoute Mme Dunoyer. M. d'Argenson, notre lieutenant de police, a voulu le défendre, mais il n'a pas pu en venir à bout (1). »

Le *Grand-Papa* avait plus d'une manière de témoigner sa satisfaction. Il offrit au duc de Bourgogne d'augmenter les douze mille écus par an qui lui étaient alloués pour ses menus plaisirs, mais le duc de Bourgogne « dit au Roi qu'il en avoit assez, et que si, dans la suite, il en avoit besoin, il prendroit la liberté de le lui dire (2). » Le duc de Beauvillier cessant toute fonction auprès de lui, le Roi nommait, pour l'accompagner partout où il irait, trois nouveaux gentilshommes. C'étaient le marquis d'O, le comte de Chiverny et le marquis de Saumery. Ce nouveau service ne leur assurait ni « nom d'emploi, ni brevet, ni appointemens, mais de beaux propos en les y mettant, et l'agrément d'être, sans demander, de tous les voyages de Marly. » — « Et cela seul, ajoute Saint-Simon, tournoit les têtes (3). »

(1) *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 308.
(2) Dangeau, t. VII, p. 167.
(3) Saint-Simon, édit. Boislisle, t. VI, p. 368.

Enfin le Roi, voulant donner une marque éclatante de la confiance qu'il mettait dans la maturité et le jugement de son petit-fils, l'appelait à siéger au Conseil des Dépêches, c'est-à-dire au conseil où se traitaient les affaires intérieures du royaume (1). C'était par ce conseil que débutaient les princes avant d'avoir entrée au Conseil des Finances et au Conseil des Affaires ou Conseil d'en Haut. Monseigneur faisait naturellement partie du Conseil des Dépêches, mais il se dispensait assez souvent d'y assister. Le duc de Bourgogne y était admis beaucoup plus jeune que ne l'avait été son père : mais, dans les premiers temps, il ne devait point avoir ce qu'on appelait « l'opinion, » c'est-à-dire qu'il se bornerait à écouter, sans donner son avis. Ce n'en était pas moins une première et directe participation aux affaires de l'État. Aussi le duc de Bourgogne fut-il très sensible à cette nomination qui le dégageait définitivement des lisières dont sa jeunesse avait été entourée. Ce fut le 26 octobre qu'il prit séance, et le Roi, toujours attentif à l'éducation de son successeur, donna quelque solennité à cette séance. Avant que le Conseil n'entrât en matière, il lui parla, rapporte Dangeau, « sur les affaires du dedans du Royaume; il lui donna les instructions les plus sages et les plus pleines d'amitié qui se puissent. Monseigneur le duc de Bourgogne a paru fort touché, et, durant le Conseil, fut très attentif, comme un homme qui veut profiter de ce que le Roi lui a dit et de ce qu'il peut apprendre dans le Conseil. »

Ces derniers jours d'octobre marquent donc, à tous égards, le point de départ d'une nouvelle étape dans l'existence de ces deux jeunes êtres que nous avons entrepris de faire revivre. Il avait dix-sept ans. Elle en avait quatorze. A nos yeux modernes il était encore un adolescent, elle était encore une enfant. Mais pour la Cour il était devenu un homme, elle était devenue une femme, et ils entraient à pleine voile dans la vie. Une prochaine étude retracera les années heureuses de cette vie, jusqu'au moment où elle fut assombrie par les malheurs de la France et par leurs propres disgrâces.

HAUSSONVILLE.

(1) Sur les *Conseils* sous Louis XIV et en particulier sur les attributions du Conseil des Dépêches, voyez les savantes notices de M. de Boislisle, dans son édition de Saint-Simon, t. V, p. 464 et suiv.

LE PROBLÈME CHINOIS

III [1]

LA CHINE ET LES PUISSANCES

Si la solution du problème chinois présente tant de difficultés, ce n'est pas seulement que les facteurs en sont multiples, et les prétentions rivales qu'il suscite malaisées à concilier, c'est aussi qu'il s'est posé subitement, dans des termes imprévus, auxquels nul n'était préparé. La situation actuelle de l'Extrême-Orient n'est pas le résultat graduellement atteint d'une longue suite de faits patens; elle est née brusquement, à la surprise générale, de la guerre sino-japonaise, dont l'issue a dérouté toutes les idées admises en Europe. Sans doute l'effondrement militaire de la Chine n'a été que le dernier terme d'une longue décadence, mais de la profondeur de cette décadence l'Europe ne se rendait pas compte; sans doute l'impuissance à se défendre et à se réformer, qui s'est révélée en 1894, existait depuis longtemps, mais le monde ne voulait pas la voir: seul le Japon la connaissait et se préparait à en profiter; la Russie la soupçonnait, mais sans en être assez convaincue pour rien oser encore. Partout ailleurs, l'habileté des Chinois à jeter de la poudre aux yeux, jointe à l'impression de force que produit malgré tout une pareille mass

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1898 et du 1er janvier 1899.

humaine de 300 à 400 millions d'âmes, avait fait naître, chez les gouvernemens comme dans le public, les plus grandes illusions sur la puissance du Céleste Empire, voire sur son aptitude au progrès. Certains événemens récens semblaient les confirmer et la sérieuse résistance que nous avaient opposée les Chinois au Tonkin, dans des circonstances toutes spéciales, faisait oublier les faciles victoires des Alliés en 1860. Quelques écrivains clairvoyans — des Anglais surtout, M. Henry Norman, M. Curzon, l'un des jeunes hommes d'État les plus brillans du Royaume-Uni — avaient su pourtant aller au delà des impressions de surface et s'étaient efforcés de démontrer la faiblesse et la corruption de la Chine. Ils avaient prêché dans le désert. La guerre venait déjà d'éclater que l'un des organes les mieux informés et les plus réfléchis de la presse anglaise, le *Spectator*, écrivait : « Nous croyons que le poids de l'opinion est du côté de ceux qui pensent, avec nous, que la Chine pourrait, s'il fallait en venir là, organiser une armée des plus formidables. » Tel était bien le préjugé presque universellement admis en Europe et, chose moins explicable, partagé par la majorité des étrangers établis en Extrême-Orient.

Détruisant ces illusions, et démontrant à tous, par l'irrésistible argument des faits, quelle réalité se cachait sous ces vaines apparences, les victoires des Japonais firent l'effet d'un tremblement de terre. La diplomatie européenne avait bien prévu que la guerre lui causerait quelques ennuis ; aussi lord Rosebery proposait-il aux puissances, dès le début du conflit, de s'entendre pour l'arrêter; mais, si le premier ministre de la Reine craignait que des complications en Corée n'amenassent une intervention russe, les autres puissances n'envisageaient pas favorablement l'éventualité d'une démonstration, voire d'une action navale où l'Angleterre serait au premier plan. On se résolut donc sans déplaisir à laisser continuer une guerre qui, croyait-on, traînerait en longueur et, après l'expulsion des Japonais de Corée et l'affaiblissement des flottes dans une ou deux batailles navales, finirait faute de combattans. Lorsque l'effondrement militaire de la Chine, durant l'automne de 1894, vint lui démontrer la vanité de ses prévisions, la diplomatie européenne sentit le sol se dérober sous ses pieds; sur un terrain entièrement nouveau et inconnu, elle ne sut plus d'abord comment se mouvoir et ne put qu'assister stupéfaite à ce changement complet et imprévu de la face des choses. Au prin-

temps de 1895, elle s'était ressaisie, mais ce sont des principes tout à fait nouveaux qui ont guidé depuis lors la conduite de l'Europe vis-à-vis d'un pays qu'elle avait cru fort et dont l'impuissance venait de lui être démontrée.

La première, et avec une désinvolture peut-être excessive, l'ancienne amie de la Chine, l'Angleterre, avait fait volte-face. Au début du conflit, elle s'était rangée entièrement du côté du Céleste-Empire. Les journaux ont raconté en son temps l'incident qui s'était produit en face de Weï-hai-Weï, que l'escadre japonaise était au moment de surprendre : la flotte britannique fit échouer le projet, en saluant, contrairement aux usages, avant le lever du soleil, le pavillon de l'amiral Ito, ce qui prévint les Chinois endormis, et leur donna le temps de se reconnaître. A plusieurs reprises, les menaces anglaises n'avaient pas été épargnées au Japon, notamment lorsqu'un de ses bâtimens de guerre coula un navire marchand britannique transportant des troupes chinoises, et c'est d'un ton fort péremptoire que lui avait été signifié le désir de l'Angleterre de ne pas voir le théâtre de la guerre s'étendre jusqu'à Shanghaï et à la région du Yang-tze.

Mais la bataille du Yalou et la prise de Port-Arthur en une matinée par les troupes du Mikado dessillèrent les yeux du cabinet de Londres. Ce que la Grande-Bretagne cherchait en Extrême-Orient, c'était, d'une part, un appui politique et, à l'occasion, militaire, contre l'Empire des Tsars, — « un verrou qui fermât la voie aux velléités d'expansion russes, » suivant le mot expressif de M. de Brandt, — d'autre part, un vaste débouché pour son commerce et ses capitaux. Convaincue désormais que le Japon, installé en Corée et sur les côtes septentrionales du golfe de Petchili, serait un « verrou » bien autrement efficace que la Chine, l'Angleterre se mit à envisager ses succès avec faveur, en même temps qu'elle conseillait au gouvernement chinois de quitter Pékin pour s'établir plus au centre de son territoire. Si l'Empire du Milieu ne pouvait plus être un allié utile, il restait une proie magnifique, un champ d'activité économique incomparable ; et le transfert de sa capitale en quelque point des bords du Yang-tze, qui est accessible à la navigation maritime, à Nankin par exemple, l'aurait mis à la merci des maîtres de la mer. Ils l'eussent obligé à ouvrir enfin ses portes ; leur supériorité commerciale, l'avance qu'ils avaient acquise sur tous les autres peuples, en Extrême-Orient plus que partout ailleurs, leur au-

raient permis d'être les premiers à profiter de cette révolution.

Si l'on avait su voir à Londres les conséquences de l'effondrement de la Chine, on n'avait pas manqué non plus de s'en rendre compte ailleurs, notamment à Saint-Pétersbourg, et l'événement a prouvé qu'on s'y montra plus habile et plus résolu. On y avait vu la guerre avec autant de déplaisir qu'en Angleterre, car on aurait aimé voir différer l'ouverture de la question d'Extrême-Orient, jusqu'au jour où la Russie serait prête à la résoudre en sa faveur, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement du transsibérien. L'objet que poursuit en Extrême-Orient la politique russe, directement opposée à la politique anglaise, est d'abord d'acquérir une issue sur la mer libre. L'Empire des Tsars n'en possède aucune en Europe, où les « clefs de sa maison » sont entre les mains d'étrangers; les Anglais lui ont barré celle qu'il cherchait vers le sud, il y a quinze ou vingt ans, par l'Afghanistan et le Béloutchistan. En Extrême-Orient, il était bien parvenu, au milieu du siècle, à descendre de la mer, vraiment polaire, d'Okhotsk et à s'avancer, aux dépens de la Chine, jusqu'à Vladivostok, par 43° de latitude; mais ce port même était fermé par les glaces pendant deux mois. Aussi la Russie ne considérait-elle ses provinces de l'Amour et du littoral que comme une position d'attente et comptait-elle profiter de la première occasion favorable pour se porter plus au sud. A plusieurs reprises, de 1880 à 1886, le bruit avait couru qu'elle allait se faire céder quelque baie en Corée, ou même l'île de Quelpaërt dans le détroit qui sépare ce pays du Japon. Plus tard, elle sembla regarder avec convoitise Port-Arthur et Talien-wan; ces mouillages libres de glace, situés à l'extrémité de la presqu'île du Liao-toung, devaient lui donner accès à une mer ouverte en arrière de la Corée; — et ils possédaient encore d'autres avantages.

A l'entrée rétrécie du golfe de Petchili, à 80 kilomètres seulement de la côte opposée du Chantoung, à 300 kilomètres à peine de l'embouchure du Peï-ho, la rivière de Tientsin et de Pékin, ces ports forment une excellente position navale, une base d'opérations de premier ordre, d'où une flotte de transports rapides peut amener des troupes en moins de vingt-quatre heures à Takou, c'est-à-dire à quatre jours de marche de Pékin. Établie à Port-Arthur et ayant ses coudées franches dans le Petchili, la Russie pourrait exercer sur le gouvernement chinois, dans sa capitale actuelle, une action aussi irrésistible que l'eût été celle

de l'Angleterre, si la Cour impériale s'était transportée sur les bords du Yang-tze. Or il semble que les projets, — ou les rêves, — des Russes se soient singulièrement agrandis depuis que la faiblesse de la Chine a été irréfutablement démontrée. Ils ne cherchent plus seulement un port libre sur le Pacifique, ils paraissent poursuivre, sans l'avouer, le dessein plus ambitieux de dominer tout l'Empire du Milieu, au moins ses vastes dépendances du Turkestan, de Mongolie, de Mandchourie, et toute la Chine du Nord. Puis, — il y a toujours du rêve dans le tempérament moscovite, — qui sait si l'on n'entrevoit pas sur les bords de la Néva, l'héritier de Pierre le Grand montant un jour sur le trône du Fils du Ciel et commandant à ces multitudes, habituées au joug d'un maître étranger, qui se soumettraient aux ordres du Tsar, comme elles se sont soumises à ceux de Gengis-Khan, comme elles rendent hommage aujourd'hui à un Mandchou dégénéré, comme elles auraient obéi au Mikado, si la crainte de l'Europe n'avait arrêté les entreprises du Japon?

Poussé à la guerre par les insolences depuis longtemps répétées de la Chine, par le désir de soutenir ses intérêts commerciaux considérables et ses prétentions politiques vingt fois séculaires en Corée, l'Empire du Soleil-Levant avait vu s'exalter ses espérances dans la mesure de ses succès, dont il était sans doute assuré d'avance, mais qu'il ne prévoyait pas si écrasans; lui aussi, il rêva un moment de s'annexer la Chine. Si cette guerre s'était produite cinquante ou même vingt ans plus tôt, alors que l'Europe se préoccupait moins des choses extérieures, il est probable que la dynastie mandchoue eût été remplacée par une dynastie japonaise. Alors peut-être le péril jaune, le péril jaune militaire, qui n'est aujourd'hui qu'une folle imagination, fût-il devenu une réalité. Organisateurs et guerriers, les Japonais auraient pu un jour lancer sur l'Occident les innombrables hordes chinoises, disciplinées par eux. Mais, en 1895, s'ils se laissèrent un instant aller à l'espoir de placer leur empereur sur le trône de Pékin, ils ne s'arrêtèrent pas longtemps à ce rêve, que la jalouse surveillance de l'Europe rendait irréalisable. Ils se bornèrent à exiger, outre l'île de Formose, les Pescadores et une indemnité de guerre, la cession de cette presqu'île du Liao-toung, avec Port-Arthur et Talien-wan, que convoitait déjà la Russie. Ils comptaient en retirer les mêmes avantages qu'elle; peut-être espéraient-ils, en possession de cette position d'attente, pouvoir re-

prendre un jour leurs entreprises de conquête, si l'Europe se trouvait distraite, absorbée, par exemple, dans quelque grande guerre; en tout cas, ils se préparaient à exercer en Chine une influence prépondérante et à l'employer en faveur de profondes réformes.

Par le traité de Shimonosaki, signé le 17 avril 1895, le Céleste-Empire accordait toutes les cessions territoriales que ses vainqueurs lui avaient demandées, reconnaissait en outre l'indépendance de la Corée, et y laissait ainsi la main libre au Japon dont les troupes l'occupaient. Si ce traité était ratifié tel quel, la Russie devait renoncer, pour fort longtemps au moins, à s'ouvrir une issue vers la mer libre, et se résigner à voir une influence rivale se substituer à la sienne à Pékin et réorganiser la Chine dans un esprit plutôt hostile. Elle ne pouvait l'admettre, mais elle répugnait à agir seule, craignant peut-être de rencontrer en face d'elle l'Angleterre à côté du Japon. Aussi, dès avant la signature du traité de paix, était-elle entrée en pourparlers avec la France et l'Allemagne, en s'efforçant de leur démontrer que l'installation du Japon sur la côte ferme heurterait leurs intérêts non moins que les siens. Elle sut les entraîner dans son orbite et, le 22 avril, les représentans des trois puissances continentales remettaient au gouvernement du Mikado des notes, rédigées du reste dans les termes les plus courtois, où ils le priaient de renoncer à la presqu'île du Liao-toung, l'établissement de son autorité dans ce pays devant être un danger permanent pour la paix de l'Extrême-Orient et du monde entier.

Le premier mouvement du Mikado fut, dit-on de refuser, coûte que coûte, la concession qu'on lui demandait. Son gouvernement jeta les yeux vers l'Angleterre, pour voir s'il pouvait compter sur un appui. Mais cette puissance n'avait pu se décider encore à marcher complètement d'accord avec le Japon. Peut-être le cabinet de Londres se laissait-il influencer par les sentimens nettement anti-japonais de presque tous ses nationaux établis en Extrême-Orient; peut-être lui déplaisait-il de servir les intérêts d'un pays qui pouvait devenir un concurrent dangereux pour le commerce anglais. Toujours est-il que la diplomatie britannique ne put se décider ni à se joindre aux trois puissances continentales, ni à soutenir nettement le gouvernement de Tokio qui, dans ces conditions, eut la sagesse de céder, mais garda d'abord rancune à la Grande-Bretagne; celle-ci se trouva un instant tout

à fait isolée en Extrême-Orient. Toutefois le ressentiment contre la Russie était si fort, et les intérêts des deux puissances insulaires, l'une et l'autre effrayées des progrès des Russes et partisans de la liberté commerciale en Chine, si connexes, qu'un rapprochement naturel en résulta bientôt.

L'intervention de ce qu'on appela en Extrême-Orient « la nouvelle Triple Alliance » n'eut pas des effets moins graves et moins durables que la guerre elle-même. Ses conséquences immédiates ont dominé toute la politique de l'Extrême-Orient jusqu'à la fin de 1897, et d'autres dureront bien plus longtemps encore. Les traits essentiels de la situation nouvelle furent la substitution en Chine de l'influence russe, devenue désormais toute-puissante, à l'influence anglaise; l'antagonisme entre la Russie et le Japon; et le rapprochement de ce dernier avec l'Angleterre. Les mandarins et la cour de Pékin, tout en n'abdiquant rien de leur orgueil, de leur foi en la supériorité de leur civilisation, avaient cependant été convaincus par la guerre de l'irrémédiable faiblesse militaire du Céleste-Empire. Si la plupart ne tenaient guère à la Chine parce que c'était leur patrie, ils y tenaient du moins parce que c'était leur bien. Contre les Japonais qui voulaient le leur prendre, il leur fallait un protecteur : ils l'allèrent chercher de légation en légation; la situation ne leur permettait ni de choisir leurs amis, ni d'en discuter les exigences; trouvant la Russie bien disposée, ils l'acceptèrent. S'ils ne se dissimulaient pas qu'ils risquaient de se donner un maître, ils gagnaient toujours du temps et ils comptaient sur leur habileté pour jouer au besoin d'une puissance contre l'autre; puis ils nourrissaient peut-être moins de préventions contre l'empire moscovite que contre aucun autre pays européen.

Diverses circonstances font qu'il y a beaucoup moins sujet à froissemens et à réclamations dans les relations de la Chine avec la Russie que dans ses rapports avec les autres puissances : les Russes abordent le Céleste-Empire par ses frontières de terre, qu'habitent des populations clairsemées, de race non chinoise et peu hostiles en somme aux étrangers, tandis que les autres Européens, venant par mer, sont en contact direct avec les multitudes turbulentes des grands ports, au milieu desquelles la moindre imprudence peut soulever de graves incidens. D'ailleurs, les sujets du Tsar se montrent beaucoup moins prépotens que les Occidentaux : ils n'ont pas le mépris inné et affiché de l'homme de cou-

leur, ils se soumettent plus facilement aux usages des pays où ils sont établis, ils sont moins prompts à protester contre le plus léger semblant d'arbitraire. Enfin, l'Église orthodoxe s'est interdit en Chine toute propagande, et la légation russe n'a point à traiter ces délicates questions de missionnaires qui irritent fort les Chinois. Tout cela rendait d'autant plus facile l'établissement de l'influence russe à la place de l'influence anglaise. C'est en dehors de l'Extrême-Orient qu'il faut chercher les mobiles qui ont amené la France et l'Allemagne à entrer, sous les auspices de la Russie, en une alliance inattendue. On ne peut les trouver que dans la concurrence qui s'est établie entre ces deux puissances pour gagner les bonnes grâces du Tsar. Rivalisant d'ardeur pour lui être agréables, elles répondirent avec empressement aux propositions qui leur vinrent de Saint-Pétersbourg. L'Allemagne n'avait pas d'intérêts politiques à l'est de l'Asie, la France n'en avait que de secondaires, qui se limitaient à l'Indo-Chine; aussi n'hésitèrent-elles ni l'une ni l'autre à régler leur ligne de conduite en Extrême-Orient d'après les aspirations de leur politique européenne, et à modifier, pour plaire à la Russie, l'attitude qu'elles avaient eue jusqu'alors : toutes deux s'étaient montrées pendant la guerre plutôt favorables au Japon.

Ce changement n'en entraînait pas moins quelques sacrifices, pour la France surtout. C'était l'abandon d'une vieille amitié avec le Japon, dont une mission militaire française avait formé l'armée, dont les bâtimens de guerre et les arsenaux avaient été en grande partie construits et organisés par des Français, et qui reconnaissait les services de nos compatriotes en envoyant à l'éminent ingénieur des constructions navales M. Bertin, après la victoire du Yalou, le grand cordon de l'ordre du Soleil-Levant. Sans doute nous n'avions pas tiré grand avantage de cette amitié, mais peut-être était-ce parce que nous ne l'avions pas voulu, car il est constant que l'alliance du Mikado nous fut offerte en 1884, et qu'un corps d'armée japonais devait marcher sur Pékin, si nous avions consenti à le transporter sur les côtes du Petchili; en outre, nous étions en droit d'espérer, après la guerre, quelques avantages commerciaux, et notamment des commandes importantes à notre industrie pour la réfection nécessaire de la flotte, naturellement fort éprouvée par la guerre. En nous rangeant du côté de la Chine, dont il pouvait être utile de nous assurer le bon vouloir, puisque nous étions ses voisins, mais avec laquelle nous

avions été en difficultés constantes, nous renoncions donc à notre entente avec le pays qui représente à coup sûr en Extrême-Orient le principe actif de rénovation et d'avenir, nous le poussions dans les bras de l'Angleterre qui pourrait un jour s'en servir contre nous. Les sacrifices que faisait l'Allemagne étaient moindres, et elle en pouvait attendre, en Extrême-Orient même, une plus large rémunération. Tout d'abord elle saisissait l'occasion de jouer un rôle politique sur une scène où elle n'en avait jamais eu jusqu'alors; nation beaucoup plus commerçante que la France, elle devait profiter beaucoup plus largement des concessions que la Chine serait obligée de faire, et englober ce vaste marché dans la sphère où s'exerce la débordante activité de ses industriels et de ses négocians. En s'immisçant activement dans les affaires d'Extrême-Orient, le jeune empire d'Allemagne ne faisait qu'obéir à cette poussée d'expansion au dehors qui l'entraîne à affirmer partout sa puissance politique et économique.

D'autre part, l'action des trois puissances continentales n'était pas sans présenter des dangers immédiats, qu'aggravaient les dispositions belliqueuses des chefs de la flotte russe. Il est constant, — le bruit en a couru au printemps de 1896 en Extrême-Orient, et le fait nous a été confirmé à nous-même par les témoignages les plus certains, — qu'entre le 22 avril, jour où fut remise la note des trois puissances, et le 5 mai, date où les représentans du Japon annoncèrent son acquiescement, l'amiral Tyrtof, commandant l'escadre russe, depuis ministre de la Marine, demanda son concours à l'amiral de la Bonninière de Beaumont pour se porter de concert à la rencontre de la flotte japonaise, au risque de provoquer une collision où cette dernière aurait été détruite. Le sang-froid de l'amiral français, qui traîna les choses en longueur et prétexta le manque d'instructions de son gouvernement, évita une agression, qui aurait attiré sans doute des représailles sanglantes, et après tout naturelles, sur les sujets russes et français, — ceux-ci beaucoup plus nombreux, — résidant au Japon, et aurait pu avoir les conséquences internationales les plus graves. Nul ne peut dire en effet si l'opinion anglaise n'aurait pas été soulevée par un tel acte et si, le lendemain de leur facile victoire sur les Japonais, les flottes alliées n'auraient pas trouvé devant elles l'énorme escadre britannique.

Il est certain qu'en intervenant aux côtés de la Russie dans une question où ses propres intérêts étaient secondaires, la France

a couru le risque grave d'une guerre non seulement avec le Japon, mais avec l'Angleterre, guerre où son enjeu était beaucoup plus grand et plus exposé que ceux de la Russie et de l'Allemagne et dont elle aurait eu à porter tout le poids. Heureusement contenues par la prudence de l'amiral de Beaumont, les dispositions belliqueuses des amiraux russes se manifestèrent de nouveau le 8 mai 1895, date où devaient être échangées les ratifications du traité de paix entre la Chine et le Japon. Ce jour-là, la flotte russe, stationnée en rade du port chinois de Tchefou, lieu d'échanges des ratifications, à l'entrée du Petchili, en face de Port-Arthur, se livra à un branle-bas de combat et resta constamment sous pression, prête à partir, pour bien témoigner qu'en cas de non-ratification du traité, elle n'hésiterait pas à s'opposer par la force à tout mouvement des Japonais vers Takou et l'embouchure du Peïho et à attaquer leur escadre, mouillée tout près de là, à Weï-haï-Weï. Aux côtés des navires russes se trouvaient les deux croiseurs qui représentaient alors la marine allemande en Extrême-Orient, tandis que l'amiral de Beaumont s'était éloigné, ne laissant à Weï-haï-Weï que le croiseur *Forfait*, marquant ainsi qu'il ne voulait pas prendre part à une démonstration superflue, dont l'unique résultat devait être d'accroître encore l'irritation du Japon contre les trois puissances.

Ces démonstrations guerrières contrastaient d'une façon malheureuse avec le ton très courtois des notes présentées au Japon par les ministres de Russie, de France, et d'Allemagne. Elles eurent pour effet de convaincre le Japon, — s'il n'en était déjà convaincu, — qu'il aurait à compter désormais avec l'irrémédiable hostilité du Tsar et que le secret désir du gouvernement de Saint-Pétersbourg était non seulement de l'empêcher de s'établir sur le continent asiatique, mais encore d'annihiler complètement sa puissance. Aussi, par un curieux retour, essaya-t-il de se réconcilier avec la Chine, et ses ouvertures furent assez bien accueillies. On était déjà effrayé à Pékin des prétentions de la Russie. Li-Hung-Chang s'en ouvrit au consul japonais à Tientsin et fit prier le cabinet de Tokio de se montrer conciliant sur la question du Liao-toung, de la résoudre amicalement pour ne pas accroître encore les responsabilités qui pesaient sur ses épaules ; le gouvernement chinois, ajoutait-il, est entièrement à la merci des Russes, il ne peut plus espérer être secouru et sauvé que par le Japon. Étaient-ce de la part du vieux diplomate des offres de

service déguisées? On ne sait. Toujours est-il que le Tsong-li-Yamen aurait proposé aussi au ministre du Japon, M. Hayashi, de négocier directement et aurait offert en compensation du Liao-toung non pas une indemnité, mais l'alliance de la Chine et la concession du chemin de fer à construire de Tientsin à Pékin. Le gouvernement du Mikado semblait incliner vers cette solution. Mais les trois puissances continentales, c'est-à-dire en somme la Russie, ne l'entendaient pas ainsi. Elles voulaient, pour plus de sûreté, que le Japon ne fût pas lié seulement vis-à-vis de la Chine, et surtout que la rétrocession du Liao-toung ne fût pas subordonnée à des clauses qui permissent de traîner les choses en longueur et de prolonger l'occupation japonaise. Aussi insistèrent-elles pour que l'affaire fût réglée sans tarder, par le versement d'une indemnité supplémentaire de 30 millions de taëls ou 120 millions de francs, payée le 8 novembre 1895, l'évacuation devant avoir lieu dans un délai de trois mois.

Le Japon dut s'incliner et accepta ces propositions par un échange de notes effectué le 19 octobre; il dut s'engager aussi à retirer ses troupes de Corée. La tentative de réconciliation et d'alliance avec le Céleste-Empire avait échoué; mais, depuis lors, le langage de la presse japonaise et de beaucoup d'hommes d'État a montré qu'on n'avait pas, à Tokio, définitivement renoncé à cette idée : puisqu'on n'avait pu confisquer la Chine au profit du Mikado, on désirait l'aider à se mettre en état de résister à la pression d'autres puissances et de vivre par elle-même. Au moment du paiement de l'indemnité, le Japon tenta du moins d'obtenir de la Chine l'engagement de ne jamais céder à d'autres les territoires qu'il venait de lui rendre. Mais l'influence russe, appuyée peut-être sur la crainte plus que sur la reconnaissance, était déjà toute-puissante à Pékin et cette satisfaction fut refusée. La nouvelle politique que les puissances européennes, et celles qui étaient venues à son secours les premières, allaient suivre vis-à-vis de la Chine se dévoilait nettement. Si le soleil couchant eut, cette fois, plus d'adorateurs que le soleil levant, on ne devait pas tarder à voir qu'un désintéressement chevaleresque, bien rare dans les relations entre les peuples, n'était pas le mobile qui avait guidé ces amis du malheur.

II

Dans les événemens qui se sont écoulés depuis la guerre en Extrême-Orient et qui ont amené la situation au point où elle en est, il faut distinguer deux phases que sépare le coup de force de Kiao-Tchéou. La première s'étend du printemps de 1895 à l'automne de 1897 : c'est celle où les puissances venues au secours de la Chine se sont fait rémunérer leurs bons offices en agissant encore avec quelque discrétion apparente.

De toutes les conséquences immédiates de la guerre, la constitution d'une forte dette extérieure était la plus grave. Auparavant la Chine n'avait contracté en Europe que des emprunts insignifians, de quelques millions de francs; durant les hostilités, ses engagemens vis-à-vis des étrangers s'élevèrent à 170 millions de francs; c'était relativement peu encore, et les prêteurs avaient un gage excellent dans les recettes des douanes, perçues par des Européens, qui se chiffrent annuellement par plus de 80 millions de francs; mais, maintenant que l'indemnité de guerre et diverses dépenses urgentes de reconstitution exigeaient 1 200 millions, le service des intérêts de cette dette, en admettant que le taux fût de 5 pour 100, — et l'on ne pouvait guère espérer moins, — absorberait 60 millions; en y joignant les arrérages des emprunts déjà existans, on atteindrait 70 millions environ, c'est-à-dire bien près du revenu des douanes. Or, les droits de douane sont perçus en argent; pour pouvoir placer en Europe un emprunt considérable, il est absolument nécessaire, au contraire, de stipuler que les intérêts en seront payés en or. On peut donc se demander si, en présence d'une marge aussi faible, les fluctuations du cours de l'argent qui ont fait baisser déjà le taël hai-kwan de 8 fr. 25, il y a un quart de siècle, à 3 fr. 73, cours moyen de 1897, ne rendront pas quelque jour les recettes douanières insuffisantes pour assurer le paiement des arrérages. Personne ne se souciant en Europe de prêter à la Chine sur ses ressources générales, il en résultait qu'elle devrait fatalement être conduite à assigner à ses créanciers de nouveaux gages et à remettre aux mains d'administrations européennes la perception de nouvelles branches de revenus. D'autre part, privée de 60 à 70 millions de recettes sur un budget total que les évaluations les plus optimistes portent à 600 millions, elle aurait à chercher de nouvelles ressources, qu'elle pourrait se

procurer par deux moyens : soit en augmentant les impôts ; soit en autorisant les étrangers à exploiter les ressources du pays, en leur concédant des chemins de fer, des mines, moyennant des redevances ou des partages de bénéfices. Le premier procédé risquait de soulever des mécontentemens populaires ; le second était très tentant ; mais c'était l'introduction dans le pays de cette civilisation occidentale à laquelle le gouvernement chinois s'opposait depuis un demi-siècle de toute sa force d'inertie.

De toute façon, les besoins d'argent du Céleste-Empire devaient aboutir inéluctablement à une immixtion croissante des Européens dans ses affaires, ne fût-ce que comme collecteurs d'impôts, et à une sorte de mainmise financière, dont l'exemple de pays tels que l'Égypte est là pour montrer les dangers. Le gouvernement de Pékin s'en rendait bien compte et c'est pour cela qu'il avait fait tant d'efforts pour obtenir une réduction sur les 800 millions d'indemnité de guerre et qu'en dernier lieu, il avait encore tenté de s'entendre avec le Japon pour régler, sans versemens de numéraire, la rétrocession du Liao-toung.

L'extrême importance de cette question d'argent ne fut nulle part comprise mieux qu'à Saint-Pétersbourg ; c'est ici qu'il faut vraiment admirer la hardiesse et l'habileté de la politique russe. Qu'un pays regorgeant de capitaux comme la France ou l'Angleterre eût essayé de conquérir une situation prépondérante dans le Céleste-Empire en s'en faisant le bailleur de fonds, cela n'aurait rien eu de surprenant. Mais qu'un État tel que la Russie, lui-même débiteur de l'étranger, dont la seule dette publique extérieure s'élevait à plus de six milliards de francs, ait su se faire un levier d'influence de services d'argent, soumettre la Chine à une sorte de vasselage financier, c'est vraiment un coup de maître. M. de Witte, ministre des Finances du Tsar, à qui revient l'honneur d'avoir conçu et mené à bien cette entreprise, et qui dirigea, pardessus la tête du ministre des Affaires étrangères, toutes les négociations préparatoires, montra, dans cette circonstance, que son adresse diplomatique et sa prévoyance politique ne le cédaient en rien à ses aptitudes spéciales. Ne pouvant prêter directement à la Chine, la Russie lui donnait son aval, ce qui permettait d'émettre avec le concours des principales banques de Paris, où la faveur des fonds russes était à son apogée, un emprunt chinois 4 pour 100 de 400 millions, garanti par la Russie, au cours de 94, c'est-à-dire au même cours où, avant cette garantie, les grandes maisons

françaises et allemandes offraient d'émettre un fonds 5 pour 100. Les intérêts annuels à payer par le Céleste-Empire étaient donc réduits d'un cinquième, grâce à l'intervention russe ; c'était un bénéfice matériel, mais ce n'en demeurait pas moins une lourde faute politique. En prenant comme garant une puissance étrangère, le gouvernement de Pékin devenait responsable vis-à-vis d'elle seule de la gestion de ses deniers et mettait son indépendance financière et surtout politique en bien plus grand péril que s'il était entré en rapports directs avec des créanciers individuels de nationalités diverses, dont l'action sur lui aurait toujours été affaiblie par les irrémédiables divergences de leurs gouvernemens. On paraît avoir senti le danger à Pékin, puisqu'on ne s'y décida que le jour de l'expiration du dernier délai fixé par la Russie, et sous une pression énergique, à signer l'arrangement financier qu'elle proposait; mais, n'ayant sans doute trouvé d'appui nulle part, on dut se résigner.

Continuant à marcher dans la voie où elle avait trouvé tant de succès et à appuyer sa politique en Chine sur son action financière, le gouvernement de Saint-Pétersbourg favorisa, avec l'aide de la Banque de Russie, la formation de la Banque russo-chinoise; comme pour l'emprunt, les établissemens de crédit de Paris fournirent la plus grande partie du capital, mais la direction fut essentiellement russe. Le Comptoir d'escompte de Paris lui céda ses agences en Chine, et elle installa aussitôt des succursales à Pékin, Tientsin, Shanghaï et Hankéou. Cette banque n'a cessé depuis lors d'être le principal agent de l'influence russe en Chine. Dès l'abord, ce fut par son intermédiaire que la Russie négocia la concession du chemin de fer de l'Est chinois qui lui permettait de dévier son Transsibérien vers le Sud à travers la Mandchourie : outre qu'elle raccourcissait de quelques centaines de verstes le tracé primitif, la nouvelle voie avait l'avantage de passer à 500 verstes seulement au nord du golfe de Petchili, et l'autorisation de faire protéger les travaux par ses troupes faisait de la Russie la véritable maîtresse de la Mandchourie ; de là, elle dominait déjà Pékin, en attendant que les circonstances, qu'escomptait peut-être déjà un traité secret, lui permissent de s'établir dans le Liao-toung.

Tandis qu'elle se faisait largement payer de ses services par la Chine, la Russie ne se montrait pas moins active en Corée. Les Japonais, qui occupaient ce pays, avaient commis fautes sur fautes.

Ils avaient prétendu y imposer, avec une excessive brusquerie, les réformes les plus variées et les plus profondes. Beaucoup des mesures qu'ils prirent étaient bonnes en elles-mêmes, mais auraient dû être introduites avec de grands ménagemens; d'autres étaient impossibles à défendre et mécontentaient vraiment le peuple en s'attaquant à ses usages les plus chers, par exemple à son costume traditionnel. Les Coréens, gens pourtant fort malpropres, ont l'habitude de s'habiller tout de blanc, de fumer d'immenses pipes, de porter leurs cheveux relevés en chignon, et surmontés d'un chapeau aux bords gigantesques, mais dont la coiffe est trop petite pour leur tête et qu'ils font tenir avec des brides.

Pourquoi les représentans du Mikado interdirent-ils les longues pipes, les chignons, les chapeaux à petite coiffe et à grandes ailes, et voulurent-ils même faire remplacer les vêtemens blancs par des vêtemens bleus? On a dit que c'était pour donner le goût du travail aux Coréens qui, obligés de tenir d'une main leur pipe et de rajuster fréquemment de l'autre leur instable coiffure, ne pouvaient s'y livrer avec ardeur. Toujours est-il qu'aux portes de Séoul, les sentinelles japonaises, armées de forts ciseaux, arrachaient aux infortunés campagnards qui venaient en ville leur couvre-chef, coupaient leurs cheveux, raccourcissaient des trois quarts leurs tuyaux de pipes et les renvoyaient chez eux, ahuris et navrés. Rien d'étonnant à ce qu'une telle conduite, jointe à de trop fréquentes violences, attirât aux conquérans la haine des indigènes, gens pourtant tranquilles et inoffensifs d'habitude. La mesure devint comble, lorsque la Reine, qui s'était toujours montrée hostile aux insulaires, fut assassinée dans son palais, le 7 octobre 1895, par des gens à leurs gages, avec la complicité patente du ministre du Japon et la collaboration effective d'une partie du personnel de la légation. Le faible roi Li-Hsi, dont le règne n'a été qu'une longue succession d'intrigues, d'attentats et de révolutions de palais, vivait sous la terreur des baïonnattes japonaises, et avait à ce point abdiqué toute autorité et toute dignité qu'il consentait à signer un édit dégradant la Reine après sa mort et portant contre elle les plus honteuses accusations; des innocens étaient exécutés à Séoul, tandis que les vrais meurtriers étaient acquittés par les tribunaux japonais.

Pendant ce temps, la Russie exploitait avec habileté le mécontentement général et faisait offrir en sous-main sa protection

au roi, qui, craignant tout des Japonais et de son père, le Taï-Ouen-Koun, féroce vieillard dont l'ambition troublait depuis vingt ans la Corée et que les insulaires avaient installé au pouvoir, paraissait disposé à l'accepter, mais n'osait quitter son palais où il était, de fait, prisonnier. Une émeute, qui éclata, spontanément ou non, dans la nuit du 11 février 1896, lui en fournit l'occasion : tandis que le Taï-Ouen-Koun était tué, Li-Hsi se réfugiait à la légation de Russie, que venait garder un détachement de marins débarqués au port de Séoul, Chemoulpo, sans que les Japonais osassent l'empêcher. Installé chez le ministre du Tsar, dont le grand salon, divisé par des paravens sur lesquels étaient écrits les noms des divers ministères, abritait tous les organes du gouvernement coréen, ce roi d'opérette, égaré parmi des événemens tragiques, devint le jouet de la Russie comme il avait été celui du Japon et révoqua tous les édits réformateurs qu'il avait dû signer auparavant. Le décret dégradant la Reine fut annulé et le procès des assassins revisé par une haute Cour, comprenant des juges européens de diverses nations, qui en rejeta toute la responsabilité sur les Japonais.

Le mouvement de réaction fut si violent que plus d'une innovation utile y disparut : une commission composée des plus hauts fonctionnaires indigènes et du contrôleur anglais des douanes et de deux Américains fut bien nommée pour s'occuper de la réforme des lois, mais ne tint que quelques séances et n'aboutit à rien. En peu de mois, tous les vieux abus avaient reparu. Néanmoins, par sa prudente et sage conduite, la Russie avait eu l'habileté de mettre de son côté tous les représentans de l'étranger en Corée. Pour conserver un reste d'influence dans ce pays, dont le commerce était pour la plus grande partie entre ses mains et où résidaient 10 000 de ses nationaux, le Japon se vit obligé de s'entendre avec elle. La convention de Séoul, signée le 14 mai 1896 par les représentans des deux puissances, et complétée par celle du 29 juillet, conclue à Moscou, lors du couronnement de Nicolas II, entre le prince Lobanof et le maréchal Yamagata, lui accorda seulement le droit d'entretenir 1 000 hommes de troupes en Corée pour la protection du télégraphe japonais de Fousan à Séoul et de ses nationaux établis dans la capitale et les ports ouverts de Fousan et Gensan. La Russie obtenait d'ailleurs les mêmes droits et était autorisée à construire une ligne télégraphique de Séoul à la frontière sibérienne.

Les deux puissances s'engageaient à donner leur appui au gouvernement coréen pour la réorganisation de ses finances et de forces de police suffisantes pour maintenir l'ordre et leur permettre de retirer le plus tôt possible leurs garnisons. En apparence, c'était une sorte de condominium russo-japonais qui s'établissait en Corée; mais, en fait, l'influence russe, toute-puissante auprès du roi, continuait de s'exercer sans obstacle, après comme avant le retour du souverain dans son palais, en février 1897. Un décret ordonnait que les chemins de fer à construire en Corée auraient le même écartement de rails que le Transsibérien : la dette de trois millions de yens (sept millions et demi de francs) contractée par la Corée vis-à-vis du Japon était remboursée, et des instructeurs russes étaient seuls engagés pour réorganiser l'armée coréenne, ce que le Japon représentait, il est vrai, comme une violation de la convention de Moscou.

L'influence russe était donc absolument prépondérante en Corée comme en Chine, au début de 1897. Dans l'un et l'autre pays, l'Empire des Tsars avait joué avec une extrême habileté le rôle de protecteur des vaincus contre les abus de force des vainqueurs; dans le second, il y avait joint celui de redresseur de torts et s'était acquis l'approbation de tous les Occidentaux. Les victoires du Japon semblaient n'avoir été remportées qu'au bénéfice de la Russie, qui, partout, s'était substituée à lui, en Mandchourie comme en Corée, qui avait tout le profit de cette guerre sans qu'il lui en eût rien coûté. Le cabinet de Pétersbourg s'était d'ailleurs montré prudent en même temps que hardi. S'il avait su discerner clairement, dès la fin de la guerre, les avantages qu'il pourrait retirer d'une intervention, s'il avait su prendre des résolutions rapides et énergiques, il avait cependant évité, malgré l'ardeur impatiente de ses chefs d'escadre, de commettre les fautes où était tombé le Japon : de vouloir trop embrasser et d'aller à l'extrême, ce qui n'aurait pas manqué d'amener des complications européennes. Aussi n'avait-il pas encore mis la main sur cette presqu'île du Liao-toung et ces positions si importantes de Port-Arthur et de Talien-wan, qu'il avait obligé les Japonais à quitter, et n'avait-il rien annexé officiellement en Corée; mais, muni du droit de faire passer un chemin de fer à travers la Mandchourie centrale (1) et de le protéger par des troupes, maître en même temps

(1) Voir à ce sujet, dans la *Revue* du 15 août 1898, notre étude sur *la Sibérie et le Transsibérien*.

de la situation à Séoul, le gouvernement russe s'était ainsi assuré la faculté de s'emparer aisément, le moment venu, soit de la Corée, soit du Liao-Toung et de faire aboutir son Transsibérien, en mer libre, dans l'une des deux presqu'îles. Il hésitait encore entre les deux, la première ayant une action plus rapprochée sur Pékin, la seconde le menant plus directement sur le Pacifique et menaçant à la fois l'embouchure du Yang-tze et le sud-ouest du Japon. On ne paraissait pas, du reste, à Saint-Pétersbourg, se soucier d'agir trop tôt et l'on semblait vouloir attendre, pour frapper un grand coup, l'achèvement du chemin de fer qu'on construisait en toute hâte en Sibérie et que l'on comptait mener au moins jusqu'à l'Amour au début de 1900.

A côté des immenses avantages acquis par la Russie, ceux qu'obtinrent ses alliés paraissent assez maigres. L'Allemagne ne s'était pas montrée exigeante : l'allocation de quelques dizaines d'hectares de terrain à Tientsin et en d'autres ports, pour y établir des concessions distinctes, fut tout ce qu'elle demanda. Ce n'était guère qu'une satisfaction d'amour-propre; l'absence de concessions particulières n'avait pas empêché, pendant les années qui précédèrent la guerre, le commerce allemand de prendre un développement extrêmement rapide en Chine et les maisons allemandes de s'y multiplier. Mais l'avenir devait montrer que l'Empire germanique avait en Extrême-Orient de plus vastes desseins dont il ne faisait qu'ajourner la réalisation.

Quant à la France, elle fit récompenser d'abord ses bons services par les deux conventions que signa à Pékin, dès le 20 juin 1895, son ministre, M. Gérard : le premier de ces instrumens diplomatiques accordait à notre commerce diverses facilités nouvelles sur les frontières de la Chine et de l'Indo-Chine; le second rectifiait à notre avantage la délimitation de ces mêmes frontières. Un nouveau marché ouvert, Semao, dans le Yunnan, venait s'ajouter aux deux villes de Mong-Tze et de Long-Tcheou, déjà ouvertes depuis 1887 au commerce franco-annamite. Les droits d'importation et d'exportation sur les marchandises entrant ou sortant par ces marchés, et transitant par le Tonkin, déjà réduits aux 7 dixièmes ou aux 6 dixièmes du tarif des douanes maritimes en 1887, étaient encore abaissés aux 4 dixièmes et aux 2 dixièmes du tarif général en ce qui concerne les produits exportés d'un autre port chinois ou destinés à être réimportés dans un de ces ports. En outre, l'article 5 de la convention s'exprimait

ainsi : « Il est entendu que la Chine, pour l'exploitation de ses mines dans les provinces du Yunnan, du Kouang-si et du Kouang-toung, pourra s'adresser d'abord à des industriels et à des ingénieurs français, l'exploitation demeurant d'ailleurs soumise aux règles édictées par le gouvernement impérial en ce qui concerne l'industrie nationale. Il est convenu que les voies ferrées, soit déjà existantes, soit à construire en Annam, pourront, après entente commune et dans des conditions à définir, être prolongées sur le territoire chinois. » Enfin, on stipulait encore la jonction des lignes télégraphiques françaises ou chinoises. La convention relative à la frontière étendait définitivement les possessions françaises jusqu'à la rive orientale du haut Mékong, en reconnaissant à la France toute la portion située sur cette rive de l'État chan de Xieng-hong. L'Angleterre avait elle-même, en 1894, admis le droit de suzeraineté de la Chine sur cette petite principauté et une ou deux autres, afin de constituer ainsi, sous forme d'une bande de territoire chinois, un tampon entre l'Empire des Indes et l'Indo-Chine française.

On fit grand bruit en France de ces conventions, et l'on se complut à raconter les procédés énergiques par lesquels notre ministre à Pékin en avait arraché la conclusion, au nez et à la barbe de son collègue anglais, sir Nicholas O'Connor. Les négociations terminées, M. Gérard, en arrivant au Tsong-li-Yamen au jour fixé pour l'échange des signatures, ne trouve qu'un des deux plénipotentiaires chinois, qui lui exprime, avec force excuses, les craintes que son collègue ne puisse venir. « Rien ne devrait l'empêcher d'être ici, réplique le ministre de France ; veuillez le trouver et le lui dire. » Quelques minutes après, arrive le second Céleste, l'air très ému. « Eh bien! et votre collègue, revient-il avec vous? demande M. Gérard. — Non, je crains qu'il ne soit retenu et qu'il ne puisse revenir, je vais tâcher de le trouver. — Pardon, je vous tiens et je vous garde; je vais me mettre moi-même à la recherche de votre collègue! » Enfin, au bout d'une heure ou peu s'en faut, les deux Célestes se trouvent réunis et, sommés par M. Gérard d'expliquer tous ces moyens dilatoires, ils expliquent que le ministre d'Angleterre est dans une chambre voisine et se répand en menaces, parlant même d'amener son pavillon. M. Gérard convainc facilement les plénipotentiaires qu'il n'y a rien à craindre; la convention est signée séance tenante, et sir Nicholas O'Connor, une fois convaincu de l'inutilité

de ses procédés d'intimidation, se met à parler d'autre chose. L'anecdote fait honneur à l'énergie du ministre de France et à sa connaissance du caractère chinois; elle montre bien l'affaiblissement de l'influence anglaise en Chine en 1895 et 1896, en même temps que le mécontentement qu'avaient causé à cette puissance la rectification de notre frontière et notre extension jusqu'au Mékong. En y consentant, la Chine violait, il est vrai, les engagemens pris par elle quand la Grande-Bretagne lui avait reconnu Xieng-hong, engagemens dont nous n'avions pas à nous préoccuper, car l'État en question était peut-être vassal de l'Annam ou du Siam aussi bien que de la Birmanie ou de la Chine.

Quelle était la valeur réelle des concessions commerciales que la Chine nous accordait et que notre presse faisait sonner bien haut? Les réductions de droits sur les produits transitant par le Tonkin auraient une grande valeur, si les parties limitrophes de la Chine étaient riches : il faut bien convenir qu'il n'en est malheureusement pas ainsi. C'est ici le lieu de jeter un coup d'œil sur la région que l'on peut approvisionner et exploiter par la voie du Tonkin. Elle comprend la plus grande partie du Yunnan et du Kouang-si, la moitié méridionale du Koui-tchéou, et une faible partie du Kouang-toung, la longue et mince bande de territoire que cette province projette jusqu'à la frontière tonkinoise entre la mer et le Kouang-si. Or le Yunnan, le Kouang-si et le Koui-tchéou sont trois des provinces les plus pauvres de la Chine : couvrant ensemble le cinquième de sa surface, elles ont à peine le quinzième du nombre total de ses habitans : 24 millions environ sur 380. Sans doute elles ont été dévastées par la grande insurrection des Taïpings et les révoltes musulmanes, le Yunnan surtout, mais il n'en est pas moins vrai que tout ce pays est un pâté de montagnes et de plateaux, — plateaux très bossués d'ailleurs, dont les altitudes dépassent fréquemment 2000 mètres, où les communications sont très mauvaises aujourd'hui et seront coûteuses à établir. Le rapport de la Mission lyonnaise, qui l'a parcouru, de 1895 à 1897, revient fréquemment sur les grandes difficultés des transports, sur l'âpreté d'escalades telles que la fameuse route impériale des « Dix Mille Escaliers » qu'il faut gravir pour s'élever du Fleuve Rouge au plateau du Yunnan, de Manhao à Mong-Tze, et qui sur une distance de 50 kilomètres, a de 150 à plus de 2 000 mètres d'altitude; il signale aussi la rareté des populations, contrastant avec leur surabondance dans le bassin du Yang-

tze-Kiang et les provinces côtières. En Extrême-Orient, les montagnes restent presque désertes, même quand la terre est près de manquer dans les plaines.

On dit, il est vrai, que le Yunnan a de grandes richesses minières mais, comme me le faisait remarquer un excellent observateur doublé d'un homme d'esprit qui a récemment parcouru la Chine presque tout entière : lorsqu'ils n'ont rien vu de bon sur le sol d'un pays, beaucoup d'explorateurs se rabattent sur ce qui se trouve au-dessous; comme ils n'ont guère pu aller y voir en passant, il ne faut les croire que sous bénéfice d'inventaire. Sans doute des gisemens de cuivre et d'étain sont exploités depuis longtemps au Yunnan, mais quelle est leur abondance et la teneur de ces minerais? Est-elle suffisante pour qu'ils puissent donner matière à une exploitation rémunératrice et se faire une place sur le marché du monde après avoir été grevés de gros frais de transport sur des chemins de fer longs de plus de cinq cents kilomètres, d'ailleurs coûteux à construire? Autant de questions qui ne sont pas résolues. Toujours est-il que l'avenir prochain de ces provinces chinoises voisines du Tonkin, qui ne produisent ni soie, ni thé, ni aucun des grands articles d'exportation, et dont la population est rare, n'apparaît pas comme bien brillant et que les marchés qu'on a ouverts se développent fort lentement.

Quant à l'article 5, relatif aux mines, pris littéralement, c'est un simple truisme : si l'on veut y voir un engagement déguisé et lire « devra » au lieu de « pourra, » c'est une violation de la clause de la nation la plus favorisée, inscrite dans tous les traités des puissances européennes avec la Chine. Nous en reconnûmes bientôt la vanité : dès le 15 janvier 1896, lors de l'accord anglo-français relatif aux affaires du Siam, accord où nous sûmes, du reste, fort mal profiter des circonstances difficiles que traversait alors la Grande-Bretagne, les deux gouvernemens de Paris et de Londres convinrent expressément que tous les droits et privilèges acquis ou à acquérir par l'un d'eux au Yunnan et, plus au nord, au Setchouen s'appliqueraient également à l'autre.

Le profit que nous pouvons tirer de la convention du 20 juin 1895 se réduit donc à fort peu de chose. Durant l'année suivante, les négociations qui se sont sans cesse poursuivies à Pékin ont amené quelques autres résultats : la reconstruction de l'arsenal de Foutchéou, établi en 1866 par des Français, détruit par d'autres Français en 1884, sous le commandement de l'amiral Courbet,

nous fut de nouveau confiée. Plusieurs de nos ingénieurs des constructions navales y travaillent en ce moment, et nos usines métallurgiques doivent en fournir les matériaux. Ç'a été notre part dans les commandes faites par la Chine, en vue desquelles toutes les nations prodiguèrent les prévenances à Li-Hung-Chang lors de son fameux voyage en Europe et en Amérique, et cela compense dans une certaine mesure la perte de la clientèle du Japon, qui s'était souvent adressé à nos forges, mais demande aujourd'hui presque exclusivement à l'industrie anglaise et américaine les nombreux bâtimens et les canons qu'exige la grande augmentation de sa flotte.

A un tout autre point de vue, notre ministre à Pékin s'est utilement employé en faveur des missionnaires catholiques. Il a obtenu la révocation des règlemens qui prétendaient leur imposer les achats d'immeubles dans l'intérieur de la Chine et la promesse de faire disparaître de la prochaine édition du *Ta-tsing-lou-lieh*, recueil des lois de la dynastie des Tsings, les punitions et les menaces encore contenues dans l'édition de 1892. Enfin, il a obtenu l'autorisation pour les lazaristes de rebâtir sur le même emplacement la cathédrale de Tien-tsin, détruite et brûlée, en même temps que les missionnaires et les religieuses étaient massacrés, lors de l'émeute de juin 1870.

C'est assurément comme protectrice des catholiques que la France a le plus dignement joué son rôle en Extrême-Orient durant ces dernières années. Toutefois, nous n'avons peut-être pas su, comme nous l'aurions dû, faire servir à l'obtention d'avantages plus matériels les moyens d'influence que nous donne en Chine notre fonction religieuse spéciale. La politique de la France en Extrême-Orient a peut-être manqué d'envergure. Nous n'avons pas tiré de notre intervention en faveur du Céleste-Empire un profit proportionné aux risques courus. Nous avons moins obtenu de la Chine, non seulement que notre alliée la Russie, mais même que l'Angleterre, et, en nous opposant inutilement d'ailleurs aux demandes de cette puissance, nous avons risqué d'augmenter les dissentimens qui séparent les deux grandes nations occidentales.

Après une période de recueillement, pendant l'année qui suivit la guerre, le gouvernement de la Reine était parvenu, en effet, sinon à reconquérir son influence d'autrefois, du moins à se faire de nouveau écouter à Pékin. Bien qu'on y tremblât devant la Russie, la puissance de l'escadre britannique n'était pas cepen-

dant sans y inspirer aussi le respect et peut-être, le premier moment de désarroi passé, s'y trouvait-on disposé à reprendre, dans la mesure du possible, le vieux jeu de bascule entre les diverses puissances européennes. Le lent travail de la diplomatie anglaise pendant toute la durée de 1896 porta ses fruits par la signature de la convention anglo-chinoise du 4 février 1897. Par cet accord, la Chine concédait à la Grande-Bretagne des rectifications de frontières importantes du côté de la Birmanie, lui rétrocédait une partie des États chans, lui reconnaissait le droit d'établir un consul en un point du Yunnan occidental, Manwyne ou Chounning-fou, s'engageait à ouvrir les routes menant à ces points et d'autres encore, et enfin à permettre que les chemins de fer à construire dans le Yunnan fussent reliés au réseau birman. En outre, — et c'était le point le plus important, — un article séparé prescrivait que la rivière de l'Ouest, ou Si-kiang, le fleuve qui aboutit à Canton, serait ouverte à la navigation européenne jusqu'à Ou-tchéou (Woochow) sur la frontière du Kouang-si et du Kouang-toung, à 200 kilomètres de Canton : les deux ports fluviaux de Samshui et de Ou-tchéou devenaient des ports de traité et des concessions pour les Européens y étaient établies.

C'était pour l'Angleterre une revanche de la mortification qu'elle avait dû subir, vingt mois plus tôt, lors de la convention Gérard. Si, dans le Yunnan, en dépit de l'égalité des droits de la Grande-Bretagne et de la France, l'avantage restait à cette dernière, de par les conditions naturelles, qui en rendent l'accès moins difficile du côté du Tonkin que du côté de la Birmanie, l'ouverture de la rivière de l'Ouest était un échec pour la politique française, qui s'y était opposée de toutes ses forces. Par cette voie fluviale, les vapeurs européens — c'est-à-dire en fait presque exclusivement les vapeurs anglais de Hong-Kong — allaient pouvoir d'abord desservir directement la riche vallée inférieure du Si-kiang à travers le Kouang-toung, puis remonter jusqu'à la frontière même du Kouang-si, pour y rencontrer les jonques qui leur apporteraient à peu de frais les produits de cette province et distribueraient les marchandises venues de Hong-Kong jusqu'aux points extrêmes de la navigation sur la rivière de l'Ouest et ses affluens. Or ces points extrêmes sont situés très loin dans l'intérieur, presque aux frontières du Yunnan et du Tonkin, et à Long-Tcheou, à 50 kilomètres de Langson, on voit même, aux hautes eaux, des jonques de Canton. Presque tout le commerce du

Kouang-si, que nous convoitions, allait donc être drainé par cette voie nouvelle.

Notre diplomatie chercha à réparer l'impression produite par ce traité anglo-chinois, qui annulait la plupart des avantages à nous concédés sur la frontière du Tonkin; et l'on apprit à Paris, en juin 1897, que la Chine accordait à la France le droit de construire un chemin de fer, de Laokaï, où le Fleuve Rouge entre au Tonkin, à Yunnan-Sen, capitale du Yunnan, et de prolonger, d'autre part, jusqu'à Nanning-fou et même au delà, vers le nord, la ligne en projet de Langson à Long-tchéou. Cette dernière concession pourrait nous servir à conserver en tout état de cause le trafic du Kouang-si occidental, si tant est qu'il vaille la peine de construire une voie ferrée pour le capter. Toutefois, les rivières navigables ont sur ces chemins de fer, en pays montagneux et pauvre, un avantage bien évident. Dès que les premières sont ouvertes, on peut s'en servir; quand les seconds sont concédés, il reste, au contraire, à les construire, ce qui est coûteux d'abord, et fort long ensuite, surtout quand on a affaire à des administrations françaises et chinoises. En février 1898, j'ai pu m'assurer par moi-même que le Si-kiang était déjà sillonné de bateaux à vapeur, alors que la partie située en Chine du chemin de fer de Langson à Long-tchéou, concédé pourtant depuis 1896, n'était pas encore commencée, à cause de difficultés diverses avec les autorités chinoises locales.

III

Après les luttes diplomatiques qui avaient suivi les rudes secousses de la guerre, la question d'Extrême-Orient paraissait entrer, vers l'été de 1897, dans une phase d'accalmie. Toutes les puissances européennes intéressées en Chine, la Russie, la France, l'Angleterre, avaient eu leur lot; on jugeait celui de l'Allemagne modique, mais l'on commençait à croire qu'elle n'aurait pas de visées politiques dans le Céleste-Empire et qu'elle voulait se contenter d'y développer ses intérêts économiques. D'autre part, la Russie et le Japon s'étaient tant bien que mal entendus en Corée. Sans doute, ces arrangemens n'étaient pas définitifs et les ambitions de chacun semblaient plutôt assoupies qu'entièrement satisfaites; mais la mise à profit des avantages obtenus, et les préparatifs mêmes que chaque nation devait faire pour se trouver en

bonne posture le jour où l'on voudrait revenir au jeu d'une façon plus sérieuse, paraissaient devoir laisser un répit de quelques années. La Russie construisait son chemin de fer qui, malgré toute la diligence apportée à son exécution, ne devait atteindre le fleuve Amour qu'à la fin de 1899 et le Pacifique au plus tôt vers 1903 ou 1904. Le Japon, tout en s'attelant à la tâche ardue d'établir l'ordre à Formose, s'armait jusqu'aux dents : pour être prêt à une lutte avec la Russie, qu'il croyait inévitable tout en la redoutant, il doublait son armée, faisait construire en Europe et en Amérique une flotte de premier ordre, qui devait lui assurer la suprématie maritime sur les côtes de Chine, mais ne pouvait être achevée aussi que vers 1904 ou 1905. La France pacifiait définitivement le Tonkin et se mettait en devoir d'étudier le tracé des chemins de fer qu'on lui avait concédés. L'Angleterre poussait en avant ses voies ferrées de Birmanie, envoyait ses vapeurs dans la rivière de l'Ouest; ses capitaux, unis à ceux de l'Allemagne et de l'Amérique, avaient la plus large part dans le mouvement industriel, qui s'était créé à Shanghaï et semblait devoir s'étendre à d'autres ports, à la suite du traité de Shimonosaki.

La Chine elle-même profitait du répit qui lui était laissé pour s'assoupir de nouveau. Elle n'avait rien appris et rien oublié. Quand son principal homme d'État, Li-Hung-Chang, avait été envoyé en Europe et en Amérique, en 1896, ce n'était pas seulement parce qu'il se trouvait mieux préparé qu'aucun autre, par sa longue fréquentation des étrangers, à comprendre ce qu'il verrait et à traiter avec eux, c'était aussi, surtout peut-être, parce qu'il était disgracié. On offrit, dit-on, cette mission au prince Kong ou au prince Ching, oncles de l'Empereur : « Eh! qu'avons-nous donc fait, se seraient écriés ces hauts personnages, pour qu'on nous inflige cette humiliation, de nous envoyer parmi les barbares? » Le voyage de Li-Hung-Chang était donc une punition de plus ajoutée à la perte de sa plume de paon et de sa jaquette jaune. Si ses observations l'ont confirmé dans les idées progressives qu'on lui prêtait, et qui ne l'ont jamais été que d'une façon toute relative, son influence a incontestablement diminué et, à travers les vicissitudes de rentrées en grâce et de privations de fonction qui ont signalé sa carrière depuis son retour en Chine, il n'a pu exercer assez d'action pour vaincre les préjugés de la cour et de l'immense majorité des lettrés.

Tout ce qu'on accorda au progrès, ce fut de faire construire

par des ingénieurs anglais et américains le chemin de fer de Tientsin à Pékin, de prolonger un peu au delà de la Grande Muraille celui qui, de Tientsin et de l'embouchure de Peï-ho, remonte vers le nord-est le long de la côte du Petchili, d'autoriser en même temps le rétablissement de la petite ligne de Shanghaï à Woosoung, son port en eau profonde. Exécutés près des endroits les plus fréquentés par les Européens, du plus grand port ouvert, où habitent la moitié des étrangers établis en Chine, et de la capitale, où résident les diplomates, ces travaux étaient bien choisis pour jeter de la poudre aux yeux : peut-être aussi avait-on voulu relier Pékin à la mer, qui est anglaise, en Extrême-Orient comme partout, pour faire pièce à la Russie, installée en Mandchourie. En outre, un chemin de fer bien plus étendu, de Pékin à Han-kéou, traversant, sur 1 000 à 1 200 kilomètres, le cœur même de la Chine était en projet depuis 1889. Un directeur des chemins de fer, Cheng, avait été nommé pour s'en occuper et devait collaborer avec Li-Hung-Chang, et avec son rival, le célèbre vice-roi de Han-kéou, Chang-Chi-Toung. Plus sérieusement progressif peut-être que Li-Hung-Chang, celui-ci paraissait réellement désireux de construire cette ligne. Mais il prétendait que tout le matériel en fût fabriqué en Chine et, à cet effet, il avait installé à Hanyang, à côté d'Han-kéou et de sa capitale Wou-tchang — trois cités qui ne forment en réalité qu'une seule et immense ville — une grande usine métallurgique qui ne devait pas être avant bien des années en état de livrer les fournitures nécessaires. Après la guerre, les efforts réunis des ministres de France et de Belgique avaient obtenu qu'un syndicat financier franco-belge serait chargé de construire la ligne pour le gouvernement chinois et de l'exploiter ensuite ; mais des difficultés surgissaient sans cesse et, bien que l'administration chinoise eût commencé les travaux du côté de Pékin, tout se trouvait arrêté, à l'automne de 1897, par suite de difficultés dans l'interprétation de certaines clauses du contrat. C'était toujours, dans la question des chemins de fer, comme dans celle des douanes intérieures, comme partout, la même politique de moyens dilatoires et de faux-fuyans. Aucun pas n'avait été fait vers aucune réforme administrative, militaire ou autre.

Momentanément satisfaits des droits récemment obtenus, les étrangers n'élevaient cependant pas de nouvelles prétentions. Tout était au calme à Pékin, et l'on ne paraissait pas prévoir qu'il

dût se passer aucun événement grave en Extrême-Orient avant que l'achèvement du Transsibérien déterminât un pas en avant des Russes, lorsque tout à coup, au mois de novembre 1897, le monde apprit avec surprise que l'Allemagne venait de débarquer un détachement de marins sur les côtes de la baie de Kiao-tchéou, dans la presqu'île du Chan-toung : le motif avoué de cet acte était de prendre un gage pour presser la marche de négociations qui étaient engagées dès longtemps à Pékin, à la suite de l'assassinat de deux missionnaires, et qui traînaient en longueur, comme d'usage. Tout d'abord on n'attacha peut-être pas à ce coup de force toute l'importance qu'il méritait. On voulut même, un instant, n'y voir qu'un ingénieux artifice de l'empereur allemand pour démontrer l'utilité d'une marine et obtenir du Reichstag le vote des crédits destinés à l'augmentation de la flotte. Mais, lorsque Guillaume II envoya en Extrême-Orient son propre frère à la tête d'une escadre, en l'invitant, lors du départ, à y faire sentir au besoin sa « dextre gantée de fer, » on dut bien se convaincre que l'occupation de Kiao-tchéou était définitive et que l'Allemagne se payait enfin, plus tardivement, mais avec moins de ménagemens que ses alliés, des services qu'elle avait rendus à la Chine en 1895. Elle n'avait mis sans doute si longtemps à agir que parce qu'elle hésitait entre divers points pour le choix de la station navale qu'elle désirait établir en Extrême-Orient.

Si le débarquement de Kiao-tchéou était un acte mûrement réfléchi, il ne semble point, en revanche, que le cabinet de Berlin se fût préoccupé de s'assurer auparavant l'assentiment des autres puissances. On s'est demandé si la Russie elle-même, qui avait eu des visées sur cette baie, où son escadre d'Extrême-Orient avait hiverné en 1896-97, avait été prise au dépourvu. Il semble aujourd'hui qu'elle ait été prévenue, nous ne disons pas consultée, peu de temps à l'avance. Quant à l'Angleterre, elle fut mise en présence du fait accompli, et l'opinion britannique en conçut d'abord une violente colère. Quoique l'Allemagne eût paru se détacher peu à peu du groupement franco-russe pour se rapprocher de la Grande-Bretagne; quoique les banques anglaises et allemandes se fussent chargées de concert du placement en Europe d'un second emprunt chinois de 400 millions de francs, en 1897; quoique les capitaux des deux pays se soient assez souvent associés en Chine, la cordialité est tout à fait étrangère aux relations entre les sujets de la Reine et ceux de son petit-fils en Extrême-Orient. Dès

que l'occupation de Kiao-tchéou fut connue, ce fut dans la presse britannique de toutes les latitudes une explosion d'invectives, bientôt suivie d'un torrent de plaisanteries, lorsque Guillaume II porta à son frère, partant pour les mers de Chine, des toasts un peu trop solennellement dramatiques pour les circonstances. Les mésaventures du prince Henri de Prusse, arrêté en route par divers incidens et constamment obligé de faire du charbon dans des ports britanniques, provoquèrent encore toutes sortes de commentaires ironiques.

Ce qui inquiétait les Anglais, ce n'était pas seulement l'action même de l'Allemagne, c'était la crainte que l'Empire des Tsars n'en profitât pour faire de son côté un nouveau pas en avant dans la Chine du Nord. S'ils semblaient prendre leur parti de voir la Russie occuper un port libre de glaces en toute saison, ils n'auraient pas voulu qu'elle pût, de ce port, exercer une action trop directe sur la capitale du Céleste-Empire; ils prétendaient aussi qu'un port de ce genre fût librement ouvert au commerce de toutes les nations, comme leur Hong-Kong ou l'un quelconque des ports de traité. Aussi, tandis que, dès les premiers jours de 1898, M. Balfour invitait presque les Russes à s'assurer une issue sur la mer libre, un autre ministre de la Reine, sir Michael Hicks-Beach, déclarait, quelques jours après, aux applaudissemens de toute la presse, que le gouvernement britannique « était absolument déterminé, à quelque prix que ce fût, même au risque d'une guerre, à ne pas se laisser fermer la porte (en Chine). » Pour s'opposer aux empiétemens de la Russie, la Grande-Bretagne prenait les devans et, s'appropriant la politique financière qui avait si bien réussi au Tsar, elle offrait à la Chine de lui prêter directement, par un contrat de gouvernement à gouvernement, les 400 millions de francs dont le Fils du Ciel avait encore besoin. Ce dernier venu des trois grands emprunts chinois était le moins bien garanti; les recettes des douanes ne suffisaient plus à en couvrir les intérêts; et c'était par conséquent celui qui devait donner au prêteur le plus d'occasions de s'immiscer dans l'administration intérieure et d'exercer une pression politique à Pékin. Parmi les conditions mises à ce prêt se trouvait l'adjonction à la liste des ports ouverts de Talien-wan, dans la presqu'île du Liao-toung, que la Russie convoitait. En l'ouvrant ainsi au commerce de toutes les puissances, on en rendait beaucoup plus difficile l'accaparement par l'une d'entre elles.

C'était certes fort bien joué, mais il aurait fallu disposer de la force nécessaire pour imposer à la Chine l'acceptation de ces conditions. Or la saison était peu propice : en hiver, où le Petchili est gelé, la Russie est toujours plus puissante à Pékin que l'Angleterre. On le vit cette fois encore. Devant les menaces de M. Pavlof, chargé d'affaires de Russie, le Tsong-li-Yamen n'osa se rendre aux demandes de sir Claude Macdonald, ministre d'Angleterre, pourtant énergiquement présentées. L'emprunt direct ne fut pas conclu, Talien-wan ne fut pas ouvert, et la Grande-Bretagne dut se contenter d'un accord, conclu à la fin de février 1898, en vertu duquel elle obtenait cependant encore d'importantes concessions. Les navires à vapeur européens pourraient, à partir de juin 1898, naviguer sur tous les cours d'eau de l'empire; aucune partie du bassin du Yang-tze-kiang ne serait jamais cédée ni donnée à bail à une puissance étrangère; un port serait ouvert dans la province du Hounan; le poste d'inspecteur général des douanes demeurerait réservé à un sujet britannique aussi longtemps que le commerce britannique occuperait le premier rang dans les échanges extérieurs de la Chine. La valeur de ces engagemens ressort de leur énoncé même et du fait que le bassin du Yang-tze est la partie la plus riche et la plus peuplée de l'Empire du Milieu. Comme commentaire à cet accord, la Chambre des communes inscrivait en mars dans l'adresse au trône « qu'il était d'une importance vitale pour le commerce et l'influence britannique que l'indépendance de la Chine fût respectée; » et, au cours de la discussion, M. Curzon, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, déclarait : en premier lieu, que l'Angleterre était opposée à toute attaque contre l'indépendance ou l'intégrité de l'Empire du Milieu; en second lieu, qu'elle résisterait à toute tentative de fermer un port chinois à son commerce alors qu'il resterait ou deviendrait ouvert au commerce d'une autre nation; enfin, qu'elle était déterminée à maintenir dans leur entier tous les droits qu'elle tenait du traité de Tientsin en 1858. C'était l'énoncé de la fameuse politique dite *de la porte ouverte*.

Cependant l'Allemagne faisait ratifier par la Chine, dans ce même mois de mars, son occupation de Kiao-tchéou, qui lui était donné à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans, et qu'elle s'empressait, il est vrai, de déclarer port franc. Un réseau étendu de chemins de fer lui était en même temps concédé dans le Chan-toung, où elle se constituait une *sphère d'intérêts*, prétendant sans ambages pour ses

nationaux à un droit de préemption sur toutes les concessions de voies ferrées ou de mines que le gouvernement chinois pourrait accorder dans cette province.

La Russie, de son côté, instruite par l'expérience des négociations anglo-chinoises, s'était rendu compte qu'en retardant davantage l'occupation de la presqu'île du Liao-toung, elle risquerait, sinon d'y être devancée par une rivale, du moins de laisser s'y créer des intérêts internationaux qui rendraient plus difficile l'exécution de ses projets. Elle n'hésita donc plus à agir rapidement et, le 27 mars, elle arracha à la Chine la signature d'une convention qui lui cédait à bail Port-Arthur et Talien-wan et l'autorisait à construire un embranchement reliant ces ports au chemin de fer de l'Est-Chinois. Elle était donc arrivée à ses fins. Le Transsibérien avait un terminus sur la mer libre, et, de l'entrée du golfe du Petchili, elle pouvait menacer Pékin. On crut un moment que la lutte si longtemps différée de la Baleine et de l'Éléphant allait éclater cette fois.

Deux navires anglais étaient mouillés à Port-Arthur quand ce point fut cédé à la Russie; ils en partirent, mais, le 29 mars, la formidable escadre britannique d'Extrême-Orient, énormément renforcée pendant tout l'hiver, se mobilisait, et une partie remontait vers le nord, tandis qu'une autre se tenait vers l'embouchure du Yang-tze, prête à occuper, dit-on, les îles Chousan qui commandent l'entrée du fleuve. Toutefois la Russie se montra prudente : pour ne pas jeter complètement le redoutable appoint du Japon du côté de l'Angleterre, elle avait déclaré, le 18 mars, renoncer à toute intervention active en Corée, et laisser le champ libre en ce pays, sinon à l'action politique, du moins aux intérêts économiques de l'Empire du Soleil-Levant. Le conflit violent fut évité, mais l'opposition irréductible des intérêts russes et anglais, jointe à l'accumulation, dans les mers de Chine, de navires de guerre de toutes nations envoyés là en hâte depuis l'affaire de Kiao-tchéou, maintint un sentiment d'inquiétude trop justifiée, et l'irritation resta grande dans le public anglais.

Elle s'accrut encore par la conclusion en avril d'un accord franco-chinois, bien anodin pourtant. Restant, selon notre politique habituelle, confinés dans les régions pauvres du Sud, nous obtenions de la Chine l'engagement de n'aliéner d'aucune manière les territoires compris dans les trois provinces limitrophes du Tonkin, et de ne jamais céder à aucune puissance

autre que la France l'île d'Haïnan; la concession renouvelée du chemin de fer du Yunnan; enfin, la cession à bail emphytéotique de la baie de Kouang-tchéou-Wan, située sur la côte orientale de la presqu'île de Leï-tchéou qui s'avance en face de l'île d'Haïnan. En outre, le gouvernement chinois s'engageait à nommer un Français directeur général des postes. Ceci était une réponse à la promesse obtenue par l'Angleterre relativement au directeur général des douanes; elle ne paraît guère avoir été heureuse : aucun directeur des postes n'a encore été nommé, et ce service reste encore annexé à celui des douanes, dont l'Anglais sir Robert Hart est et demeure le chef.

Des autres concessions par nous obtenues, il ne semble pas que l'Angleterre ou aucune autre puissance eût beaucoup à s'alarmer : Haïnan peut avoir quelque importance à notre point de vue, car nous ne saurions évidemment admettre l'installation d'autres que nous à l'entrée du golfe du Tonkin. Quant à la baie de Kouang-tchéou, mouillage passable, mais d'entrée difficile, elle n'étend pas notre sphère d'action, elle nous laisse confinés dans l'extrême Sud; et ce n'est point là assurément un de ces points stratégiques de première importance d'où nous puissions menacer la situation de nos rivaux dans les mers de Chine, et exercer une action sur un point vital du Céleste-Empire.

Autrement importantes étaient les cessions de territoire faites bientôt après à la Grande-Bretagne, en compensation de l'occupation des ports du Liao-toung par les Russes. Ce n'est pas que l'étendue en fût considérable : Weï-haï-Weï et une petite banlieue, dans le Chantoung; mille kilomètres carrés dans la péninsule de Kowloun, en face de Hong-Kong; le tout, bien entendu, loué pour 99 ans, suivant l'euphémisme à la mode. Seulement la valeur stratégique en était de premier ordre. Dans la presqu'île de Kowloun, où les Anglais n'avaient jusqu'à présent qu'une petite lisière dominée par les collines du territoire chinois, ils entraient en possession de toutes les hauteurs et de toutes les baies nécessaires pour mettre le port de Hong-Kong à l'abri de toute attaque et en permettre l'extension. D'autre part, Weï-haï-Weï leur donnait ce qu'ils convoitaient depuis longtemps, un point d'appui naval dans le nord des mers de Chine : quand leur escadre sera occupée dans ces parages, elle n'aura plus besoin de faire une traversée de quatre ou cinq jours pour venir se ravitailler ou se mettre à l'abri à Hong-Kong. En outre, Weï-haï-Weï, que l'on se met en devoir

de fortifier, annule en partie Port-Arthur, le premier est presque en face du second, à une centaine de kilomètres seulement, et n'est guère plus éloigné de l'embouchure du Peï-Ho; la supériorité que l'escadre britannique aura nécessairement pendant de bien longues années sur l'escadre russe, dans les mers de Chine comme ailleurs, lui permettra, avec ce point d'appui, d'interdire qu'aucune aide soit portée par mer, si courte que soit la traversée, aux troupes russes qui pourraient opérer par terre dans le nord de la Chine; il leur sera même aisé, par un rapide coup de main, de couper le chemin de fer entre Tien-Tsin et la Grande Muraille.

Malgré tous ces avantages, l'insatiable public anglais ne s'est pas déclaré satisfait : la presse s'est plainte de ce que le gouvernement eût reconnu à l'Allemagne une sorte de situation privilégiée dans le Chan-toung, eût promis de ne pas porter atteinte à ses droits dans cette province, de ne pas bâtir de chemin de fer partant de Weï-haï-Weï, de considérer cette place comme une sorte de Gibraltar d'Extrême-Orient, sans prétentions commerciales : on admettait ainsi la formation d'une sorte de « sphère d'intérêts » germanique en contradiction avec la politique de « la porte ouverte. » Lorsque le Parlement anglais se sépara, en août, il n'avait pas discuté moins de huit fois la question chinoise, et le ministère Salisbury avait été amèrement attaqué, à plusieurs reprises, par ses propres partisans. L'intempérance oratoire de certains ministres, et notamment de M. Chamberlain, accusant nettement la Russie de mauvaise foi et déclarant qu'en traitant avec elle, il faut se souvenir du proverbe : « Qui soupe avec le diable doit se munir d'une longue cuiller, » n'avait cependant pas peu contribué à surexciter l'opinion britannique. Pour la calmer un peu, le ministère dut déclarer au Parlement que son ministre à Pékin avait été autorisé à informer le gouvernement chinois que le gouvernement de Sa Majesté Britannique lui donnerait son appui pour l'aider à résister à toute puissance qui commettrait un acte d'agression contre la Chine sous prétexte que celle-ci « aurait accordé à un sujet britannique la concession d'une voie ferrée ou de tous autres travaux publics. »

C'était le retour à la politique de la porte ouverte, à laquelle l'Angleterre tient par-dessus tout. Elle se refuse à admettre qu'il soit donné à une puissance quelconque des privilèges commerciaux ou des droits de préférence pour les travaux publics à exécuter, qu'il soit constitué en un mot des sphères d'intérêts. De pareilles

stipulations sont, en effet, directement contraires aux traités, mais ce n'est guère que par la force, ou par la menace d'en user, qu'on peut aujourd'hui faire respecter les engagemens les plus solennels. L'Angleterre elle-même a dû admettre la sphère d'intérêts allemande du Chan-toung. Aux mois d'août et de septembre on a pu craindre de nouveau qu'elle n'en vînt aux mains avec la Russie à propos de la porte ouverte et de l'affaire du chemin de fer de Shan-haï-Kwan à Newchwang, prolongement au delà de la Grande Muraille de la voie ferrée de Pékin-Tientsin-Shan-haï-Kwan. La principale banque anglaise d'Extrême-Orient, la *Hong-Kong and Shanghaï Banking Corporation*, devait la construire pour le gouvernement chinois et l'exploiter en conservant comme gage une première hypothèque sur la ligne. La Russie intervint et s'opposa à ce qu'aucune concession de chemin de fer fût donnée à d'autres qu'à des Russes au nord de la Grande Muraille. Après un moment très difficile, on aboutit à une transaction : la compagnie anglaise garda la concession, mais ne prit hypothèque que sur la ligne déjà construite Pékin-Shan-haï-Kwan, au sud de la Muraille.

Ce sont, on le voit, les questions de chemins de fer qui ont été le plus souvent près de mettre le feu aux poudres. Toutes les puissances ont lutté avec âpreté pour les obtenir et le résultat de cette lutte a été que le Céleste-Empire a dû consentir à la construction de plus de 10 000 kilomètres de ces voies de communication qu'il abhorre. Des concessions de mines très étendues ont en outre été données; si l'on ajoute l'ouverture à la navigation de tous les cours d'eau, au moins dans les provinces où se trouvent des ports de traité, et la remise entre les mains de l'administration européenne des douanes des *likins*, ou douanes intérieures, de la vallée du Yang-tze, on voit que l'Europe a réussi cette fois, en droit du moins, à enfoncer les portes de la Chine. De grandes conséquences peuvent en résulter.

IV

« Toutes les fois que les os de la Chine sont secoués, — et ils ne l'ont jamais été aussi vigoureusement qu'à présent, — dit une feuille spéciale anglaise, un accroissement du commerce s'ensuit. » Rien n'est plus exact, et pourtant il serait peut-être prudent de ne pas secouer trop violemment, trop longuement, ni trop

souvent ce vieux squelette, si on ne veut le voir s'affaisser et se briser. La Chine est une sorte d'État amorphe, dont les diverses parties sont unies par des liens que nous connaissons mal, mais qui sont assez lâches; la principale force de cohésion réside dans la tradition et dans l'existence de la classe gouvernante des lettrés, recrutée dans tout l'empire au sein même du peuple. D'autre part, des germes sérieux de désaffection existent : la dynastie actuelle est une dynastie étrangère, que la terrible insurrection des Taïpings, réprimée seulement avec l'aide des Européens, a mise au milieu du siècle à deux doigts de sa perte, et des descendans de l'ancienne dynastie nationale des Ming existent encore. De plus l'accession au trône de l'Empereur actuel paraît être, selon les idées chinoises, entachée d'irrégularité; la Chine est rongée de sociétés secrètes, dont un grand nombre ont pour but un changement de l'ordre établi. Sans doute le peuple est profondément indifférent à la politique; il se montrerait même rarement hostile à l'endroit des étrangers, pour peu que ceux-ci fussent prudens, s'il n'était poussé par des lettrés fanatiques ou mécontens; toujours est-il pourtant qu'il obéit facilement à ces excitateurs. Or, dans tout chef-lieu de district, dans toute préfecture ou sous-préfecture, il se trouve toujours une masse de lettrés sans place, aigris et faméliques, exerçant souvent pour vivre les métiers les plus humbles, intimement mêlés à la vie du peuple, mais profondément respectés par lui et prêts à susciter des troubles contre les Européens et tout ce qui vient d'eux.

Le gouvernement de Pékin est aujourd'hui trop convaincu de sa faiblesse extérieure pour oser résister à aucune demande des puissances. Mais, si on le presse trop, si on l'oblige à introduire ou à laisser introduire trop vite et partout à la fois des innovations de toute sorte, on risque de soulever contre lui l'opinion à peu près unanime des lettrés, qui sentent, non sans raison, une menace pour leurs privilèges dans toute extension de l'influence européenne; de voir même une résistance active s'organiser surtout dans les provinces du Centre et du Sud, moins aveulies que celles du Nord; et de provoquer ainsi, pour peu qu'il se trouve quelques chefs, une désagrégation complète du Céleste-Empire. Déjà des troubles se font sentir dans le Setchouen, et même plus à l'est dans la moyenne vallée du Yang-tze. Une insurrection assez sérieuse paraissait avoir éclaté l'été dernier dans le Kouang-si et le Kouang-toung; sans doute on en a appris la répression, mais une

répression, en Chine, est plus tôt annoncée qu'achevée. Nous savons bien, d'autre part, que les troubles locaux sont chroniques dans cet empire peu gouverné, et qu'ils risquent souvent d'être transformés et grossis par les dépêches qui nous arrivent : il est certain, néanmoins, que les élémens de désordre sont surexcités en ce moment.

A Pékin même, des factions rivales se disputent le pouvoir : les événemens qui s'y sont déroulés au mois de septembre 1898 sont encore mal connus et ne le seront peut-être jamais bien : qui pourrait raconter avec certitude les drames et les comédies qui se jouent entre les murs de la Ville Violette?

Toujours est-il que l'empereur Kouang-Sou, jeune homme de vingt-cinq ans, au corps débile, et qu'on disait, peut-être à tort, d'esprit faible, avait été gagné complètement à la cause des réformes par un lettré cantonais de la nouvelle école, Kang-You-Weï; et, procédant avec tout le zèle d'un néophyte, il avait lancé durant l'été une série d'édits absolument révolutionnaires. On a prétendu qu'il avait été jusqu'à revêtir un costume européen; il aurait aussi formé le projet de se rendre en personne au Japon pour y étudier la transformation accomplie depuis trente ans. Le parti réformateur avait certainement des sympathies japonaises, des sympathies anglaises aussi : ce fut à la légation du Japon que son chef Kang-You-Weï passa sa dernière nuit à Pékin; toutefois le marquis Ito, l'homme d'État japonais bien connu, semble avoir blâmé la précipitation des novateurs, qui auraient prétendu faire en quelques semaines ce que l'extraordinaire Empire du Soleil-Levant lui-même avait mis plus d'un quart de siècle à achever. Une pareille tentative ne pouvait qu'échouer : elle lésait trop de préjugés, trop d'intérêts et de trop puissans personnages : la plupart des fonctionnaires mandchous, ainsi que Li-Hung-Chang, qui venait d'être disgracié, et l'Impératrice douairière y étaient opposés. Cette dernière, que l'Empereur, — qui est son neveu et non son fils, — prétendit même faire arrêter, résolut de prendre les devans. La grande majorité des mandarins étant, au fond, hostile au mouvement, elle se procura sans peine les instrumens qui lui étaient nécessaires. L'Empereur se trouva un jour prisonnier dans son palais, dut faire amende honorable, et signer un édit qui remettait entièrement le gouvernement aux mains de l'Impératrice douairière. Li-Hung-Chang et tous les mandarins de la vieille école revinrent au pouvoir; Kang-You-Weï put s'en-

fuir à bord d'un navire anglais, beaucoup de ses collaborateurs furent décapités, d'autres exilés, et il ne resta bientôt plus trace de leur œuvre.

Cette imprudente tentative de réforme a seulement montré l'instabilité et la fragilité du gouvernement de Pékin. Elle a remis l'Empereur sous le joug de la vieille impératrice Tze-Hsi, qui a déjà gouverné effectivement la Chine depuis 1875 jusqu'à ces dernières années, appuyée sur Li-Hung-Chang, lequel paraît devenir de moins en moins ami du progrès. C'est un succès pour la Russie, qui semble avoir de bonnes raisons de compter sur le vieil homme d'État. C'est surtout l'ajournement de toute réforme sérieuse, comme le prouvent de récens édits réglementant les conditions d'exploitation de mines et les réprimandes adressées à un grand vice-roi du Yang-tze pour avoir voulu réorganiser à l'européenne les troupes de sa province. Le gouvernement a décidé aussi de ne plus autoriser de chemins de fer jusqu'à ce qu'on pût juger par quelques résultats de ceux déjà concédés. Mais ceci n'est pas dénué de sens ; et les puissances paraissent s'être rendu compte du danger qu'auraient de trop grandes exigences de leur part; elles n'ont pas formulé de nouvelles demandes. Il est à souhaiter qu'elles persévèrent dans cette sage conduite. Nul ne peut dire les vicissitudes que l'avenir réserve à la Chine ; mais, de toutes les hypothèses possibles, celle d'un prochain partage paraît la plus déplorable et la plus grosse de dangers. Personne ne la désire au fond ; mais chacun craint de voir des rivaux la réaliser à leur profit et veut s'assurer sa part dans le cas où il faudrait en venir là. C'est ce qui constitue le danger actuel du problème chinois.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

SUR L'ÉLOQUENCE POLITIQUE

I. M. Pellisson : *Les Orateurs politiques en France de 1830 à nos jours.* — II. Ernest Charles : *Science sociale et politiciens;* — Le même : *Les Praticiens politiques.*

Plusieurs volumes, soit strictement documentaires, soit de vive polémique et de rude esprit satirique, — et dont le plus utile et concluant, comme il arrive, est peut-être le plus modeste, — ont été consacrés ces derniers temps à l'éloquence politique en France, et nous n'avons pas regret au regard d'ensemble qu'ils nous ont amenés à jeter sur ce genre littéraire, en vérité tout nouveau chez nous.

Il est, en effet, presque strictement vrai, que, si l'éloquence de la chaire est, à le bien prendre, ou du moins c'est notre avis, la partie qui reste la plus belle de toute notre littérature classique en prose; que, si l'éloquence judiciaire a eu chez nous, avec les Lhospital, les Pasquier et les Patru, des représentans singulièrement glorieux et dignes de l'être; l'éloquence politique, sauf quelques harangues des États généraux de 1614, sauf, aussi, quelques discours, plus écrits que parlés, de Lhospital encore et de Pasquier, ne date chez nous que d'un peu plus d'un siècle et est véritablement un genre tout récent, dont l'évolution n'en est encore, en somme, qu'à ses commencemens, et dont les destinées générales ne peuvent être encore que soupçonnées.

Dans l'avant-propos qu'un historien un peu austère a mis en avant du livre de M. Pellisson sur les orateurs politiques contemporains, je lis ces lignes, qui devraient donner à cet « avant-propos » le titre « d'avertissement » : « Choisir les morceaux les plus beaux, soit dans le genre émouvant, soit dans le genre satirique, comparer les discours et les orateurs, en noter les mérites,

avec le « bon goût » pour critérium, c'eût été une entreprise vaine, toute de rhétorique, et d'inutile rhétorique. »

C'est précisément, m'exposant, autant que je m'y résigne, aux mépris des esprits sérieux, cette entreprise vaine, toute de rhétorique et de rhétorique inutile, que je me propose ici ; et ce sont les différens aspects qu'a revêtus successivement notre éloquence politique depuis 1830 et les changemens principaux qui sont arrivés dans son état, que, brièvement, sans m'occuper, pour aujourd'hui, du fond des choses, je voudrais examiner, en simple rhéteur, ou plutôt en lecteur qui feuillette le moderne *De claris Oratoribus* dont on veut bien nous enrichir.

I

Il est remarquable comme l'éloquence politique d'avant 1830, et *surtout* d'après 1830 pendant une dizaine d'années, est pénétrée et comme animée tout entière de philosophie politique. On sent ici l'influence de Royer-Collard, laquelle fut immense et du reste très salutaire, ou plutôt qui eût été aussi salutaire qu'elle fut profonde, si tous ceux qui la subissaient eussent possédé un esprit philosophique de la même force, ou approchant, que leur illustre chef. Jamais, jusque vers 1840, jamais Guizot, plus historien pourtant que philosophe, maniant l'abstraction politique avec la force qu'il avait en tout, mais avec une certaine raideur où l'on sent l'effort, jamais Guizot ne prononça un discours politique sans le rattacher solidement et comme rudement à une grande idée générale. Guizot veut-il défendre l'institution de la pairie héréditaire? Royer-Collard vient de parler ; il semble que c'est Royer-Collard qui continue :

... Les Italiens ont un proverbe qui dit : « Le monde va de lui-même » ; et bien lui en prend ; car, s'il n'avait pour aller que les lois que les hommes prétendent lui donner, il se détraquerait plus souvent que cela ne lui arrive, et pourrait même quelquefois s'arrêter tout à fait. Le monde va de lui-même ; c'est-à-dire que le monde va en vertu de certaines lois naturelles, de certains principes primitifs et universels et, grâce à Dieu, il n'est pas au pouvoir des hommes de l'empêcher d'aller. Eh bien, parmi ces principes, il y en a deux qui me frappent comme les plus puissans, comme invincibles : l'hérédité, et l'activité individuelle ou la personnalité. Par l'hérédité, chaque individu, chaque génération reçoit de ses prédécesseurs une certaine

existence déterminée... Après cette situation toute faite, ainsi reçue de ses prédécesseurs, chaque homme, chaque génération, par sa propre force, modifie, change cette situation, cette existence, se fait soi-même à son tour après avoir été fait par ses prédécesseurs. En sorte que nous sommes tous, et les générations et les individus, le résultat de deux élémens : l'un de tradition, qui est l'œuvre des temps, l'autre de création, qui est notre propre ouvrage...

Voyez-vous bien qu'il faut, dans l'art oratoire du temps, une mesure ne pouvant être que l'application particulière d'un principe général, qu'un discours soit une partie d'un système et soit nettement situé dans ce système comme un paragraphe dans un livre? De la sorte, tout discours est une leçon, et tout orateur un professeur qui semble, quand il monte à la tribune, poursuivre un cours qu'il a commencé, il y a quelques années, et dont il a pour premier soin, comme c'est son devoir, de rappeler le point de départ et les axiomes initiaux. Ne croyez pas que ce soit le seul Guizot, qui, après et d'après Royer-Collard, procède ainsi. Ils procèdent tous de cette sorte, Thiers, à cette époque, tout comme les autres. Même question de l'hérédité des Pairs. Thiers est plus vif, se jette plus rapidement en dehors des considérations générales ; mais il commence par elles, lui aussi; il leur rend hommage au début; il passe devant leur autel, un peu vite, mais il le salue :

... Il y a dans la société mille intérêts; ils se généralisent et arrivent à être deux : le premier, c'est l'intérêt du progrès; oui, toutes les sociétés avancent et doivent avancer; le progrès est la plus noble des croyances des modernes... Mais tout changement, pour être avantageux, doit n'être ni trop brusque ni trop considérable; c'est le second intérêt, celui de la stabilité. Si on ne le consulte pas, si, sans s'assurer qu'un changement est bon et n'est pas trop complet, on l'adopte... Il faut donc ce double intérêt et de stabilité et de progrès...

Tous suivent cette méthode. Elle est comme de règle ou elle est comme de protocole.

Elle a un inconvénient. C'est que les discours des différens orateurs se ressemblent trop. Ils se ressemblent au moins tous par leurs débuts. Ce n'est que vers le deuxième tiers du discours que la personnalité de l'orateur apparaît, ou même sa pensée propre, très différente souvent, comme on peut croire, de la pensée du précédent. Les exordes appartiennent tous à une littérature éminemment impersonnelle.

Il y a des conséquences assez curieuses de cette manière. Par exemple, les orateurs de cette époque sont sensibles à la « beauté » d'une idée, et adoptent ou affectent d'adopter une idée et la recommandent, pour sa beauté. Assez sottement, à mon avis, une grande partie de la Chambre de 1874 rit de tout son cœur de ce mot de Beulé : « Nous possédons le système parlementaire dans toute sa beauté ; » et toute la France suivit, ou à peu près. Personne ne songea à sourire, et au contraire je lis : « marques d'approbation, » quand Thiers dit en 1831 : « Ici peuvent se produire avec plus de régularité, moins de désordre, toutes les scènes de la liberté antique. Les hommes doivent venir à cette tribune, déployer raison, éloquence, présence d'esprit, tout ce qui sert à gouverner les autres hommes. Personne ne conteste la beauté de cette conception. » — Et c'était exactement la même idée, à très peu près dans les mêmes termes. On peut mesurer le chemin parcouru.

Il était tout naturel que ces hommes fussent séduits ou affectassent de l'être par la beauté d'une idée, puisqu'ils étaient ou affectaient d'être philosophes. Ce qui recommande une « conception » au philosophe, c'est précisément ce qu'elle présente d'harmonieux dans l'ensemble et dans la combinaison de ses élémens, et la beauté sévère, mais imposante, qui en résulte. Les orateurs de 1830 étaient si philosophes qu'ils en étaient esthéticiens. Il y avait de l'esthétique politique dans leur affaire. Au point de vue de l'art, cette disposition d'esprit a contribué à nous donner de très belles œuvres, qu'on peut lire encore avec plaisir, — ce qui est rare des ouvrages politiques.

II

Très peu fréquent et presque insensible dans les discours politiques de 1830 et de 1840, je vois devenir très apparent vers 1840 un élément d'intérêt un peu plus vulgaire, mais très puissant, et que je n'ai le courage ni de blâmer ni d'approuver. Est-ce un effet éloigné et tardif du romantisme ? Il se pourrait ; mais je n'en mets rien en gage. L'orateur intervient de sa personne, de ses émotions, de sa sensibilité, dans ses discours. Il dit « je » « moi » avec complaisance, en entourant ces mots de formules diverses de modestie, mais sans garder la forme de modestie qu'il observait auparavant et qui consistait à ne pas les employer. Sur

ce point, Guizot, Thiers, Berryer, n'ont rien à se reprocher les uns aux autres. Guizot (7 janvier 1839), en un très beau langage, du reste :

Messieurs, pendant un temps, j'ai été accusé d'être ennemi de la liberté, de l'attaquer violemment; aujourd'hui, je suis accusé d'attaquer le pouvoir. Je suis fort accoutumé à toutes ces accusations. Je voudrais que vous pussiez voir avec quelle sérénité intérieure j'entends bourdonner autour de moi toutes ces calomnies, je vois passer devant moi toutes ces colères, réelles ou feintes. Non, messieurs, toute ma vie, et ce n'est pas pour moi seul que je parle, je parle pour mes amis politiques comme pour moi, j'ai aimé et servi la liberté, j'ai aimé et servi le pouvoir, la liberté légale, le pouvoir légal. On parle d'ambition personnelle. Je ne puis que redire ici ce que j'ai déjà eu l'honneur de dire devant cette Chambre : si par là on entend le désir de servir ma cause, de faire triompher mes idées, on a raison; j'ai de l'ambition et sans limites. Si l'on entend, au contraire, cette misérable ambition personnelle qui consiste à être ou à n'être pas ministre, à s'asseoir ici plutôt que là, si c'est de celle-là qu'on parle, je n'ai pas besoin de répondre.

Berryer de même, avec cette ardeur de passion, cette fougue, cet élan de l'orateur né orateur et qui était prédisposé par sa nature à s'épancher dans le sein de l'auditeur, quelque auditeur qu'il eût pu avoir, en une plénitude de confiance et de confidence. Le geste de Berryer (je l'ai vu et entendu) était de prendre sa poitrine des deux mains et de les écarter ensuite comme s'il eût répandu son cœur sur le monde, et, de fait, ce n'était rien de moins, ou à peu près. Aussi parlait-il ainsi :

« ... Quant à moi, messieurs, j'ai cet avantage de position que j'ai combattu tous les ministres aujourd'hui divisés. J'ai combattu contre tous les cabinets depuis huit ans; je suis décidé, en cette grave matière, sur cette grande question des rapports de la France avec l'étranger, à m'expliquer avec une entière franchise; et ce n'est pas tout que la franchise; il faut une entière indépendance, indépendance à l'égard de ses amis politiques comme indépendance à l'égard de ses adversaires. Cette indépendance, je l'aurai... Je sépare donc complètement, complètement au fond de mon cœur et toujours (car j'ai compris que c'était là le devoir d'un bon citoyen) tout ce qui est relatif à la position de la France à l'égard de l'étranger. En tout temps et sous tous les régimes, je crois que, par la nature dont Dieu m'a fait, je n'aurais pas eu un autre sentiment; et si je disais toute ma pensée...

Il paraît qu'il ne l'avait pas dite encore tout entière, ni dévoilé entièrement le fond de son cœur. Il est certain que, dix ans auparavant, un orateur parlant de la nature dont Dieu l'aurait fait, aurait peut-être été supporté, car tout dépend de l'autorité que donne ou le caractère ou le talent, mais aurait paru un peu étrange, et qu'il aurait fallu le prestige ou de Royer-Collard, ou du général Foy, ou de Constant, pour faire passer pareils procédés oratoires; et que c'est précisément ceux de qui on aurait pu les tolérer qui n'auraient pas songé à se les permettre.

Et je n'ai pas besoin de dire aux gens d'un certain âge que, de tous, c'est Thiers qui se laissa aller à cette pente sans songer un instant à enrayer. Il était infiniment rusé et adroit, capable de toutes les habiletés, et la modestie et discrétion en est une, et il savait parfaitement en user; mais encore est-il qu'il était Méridional, et que le Méridional est un personnage éloquent et familier, et qu'il était impossible à M. Thiers de n'être pas éloquent, et qu'il lui était au moins difficile de se retenir très longtemps d'être familier, toutes convenances gardées, du reste, tant mondaines qu'oratoires.

Et, après tout, il avait raison, en ce sens que le propre d'un médiocre est de faire de ses qualités des défauts, et que l'art d'un homme très intelligent est de faire de ses défauts des qualités, au moins de pratique et de commerce. Thiers parlait de lui, parce qu'il lui était malaisé de n'en point parler, et aussi parce qu'il s'était aperçu qu'à en parler comme il savait faire, il établissait entre son auditoire et lui ce courant ininterrompu qui est la moitié, sinon plus, de la force, je ne dis pas du talent, de la force et de la vertu oratoire. Il ne faut pas un public très délicat pour que ceci même soit une force; et, aussi, même avec un auditoire un peu vulgaire, parler de soi avec indiscrétion, c'est-à-dire avec une double indiscrétion, puisque seulement en parler en est déjà une, se mettre en scène avec étalage, est extrêmement dangereux; mais enfin « il y a la manière, » et M. Thiers s'était avisé qu'il l'avait.

Il l'avait, et elle consistait dans un art remarquable, et très naturel du reste, des transitions. Thiers arrivait à parler de lui tout naturellement, dans tous les sens du mot, car d'abord rien ne lui était plus naturel; et ensuite parce que l'on ne s'avisait qu'il parlait de lui que quand il en parlait déjà depuis un quart d'heure. Sa personnalité s'était mêlée à la question traitée par interventions insen-

sibles et doses progressivement ménagées. C'était en douceur. Toujours est-il qu'il se racontait sans se ménager : « Je croyais en 1830 et, je le crois encore aujourd'hui... J'ai cru et je le crois encore... Voilà ce que je croyais en 1830 et, permettez-moi de le dire, ce qui s'est passé depuis n'a pas contribué à me faire changer d'opinion... Mais je me suis promis à toutes les époques de ma vie, et j'espère que je tiendrai parole, de ne jamais humilier ma raison devant aucun pouvoir, quel qu'il fût, et de marcher toujours le front haut, comme doit faire un homme qui a toujours eu le courage de... »

Ceci en 1842. En 1864, dans l'admirable discours sur les « libertés nécessaires, » c'est, bien entendu, le même ton et avec quelque chose d'un attendrissement où décidément le lyrisme se fait sentir. Un poète lyrique, du moins au XIXe siècle, est en son fond un monsieur qui vous parle de lui ; et, mon Dieu, Thiers en parle bien :

Quant à moi (permettez-moi de déchirer encore un dernier voile), j'ai servi une auguste famille aujourd'hui dans le malheur. Je lui dois le respect qu'on ne saurait refuser à de grandes infortunes noblement supportées ; je lui dois l'affection qu'on ne peut pas manquer de ressentir pour ceux avec qui l'on a passé la meilleure partie de sa vie. Il y a quelque chose que je ne lui dois pas et qu'elle ne me demande pas, mais que la fierté de mon âme lui donne volontiers, c'est de vivre dans la retraite et de ne pas lui montrer ses anciens serviteurs recherchant l'éclat du pouvoir quand elle est dans la tristesse et dans l'exil. Mais il y a quelque chose que, j'en atteste le ciel, elle ne me demande pas...

Et l'on eût été un peu étonné en 1830 d'un orateur faisant à la tribune son examen de conscience, et se demandant ce que sa fidélité demandait à son patriotisme et ne lui demandait pas, et ce que son patriotisme demandait, sans trop lui demander, à sa fidélité, qui demandait elle-même quelque chose sans pousser trop loin ses demandes. Mais je ne suis pas sûr que ce passage du discours sur les « libertés nécessaires » n'ait pas été le plus admiré en 1864, et en tout cas, je me rappelle bien qu'il a été le plus cité.

Plus tard, cela devint chez M. Thiers une petite monomanie, désobligeante même pour ses amis et qui les embarrassait pour l'applaudir. Mais encore une fois c'était toujours, art ou naturel, bien amené, et c'était toujours comme adouci par la bonne grâce. — Toujours est-il que voilà un trait nouveau dans le caractère de

notre éloquence politique, et que ce trait, ce n'est guère qu'à partir de 1840 qu'on le voit distinctement apparaître.

III

A la grande école oratoire de 1830, procédant par idées générales, partant des idées générales et daignant descendre aux faits en discussion comme à des détails d'application, on peut, si l'on veut, rattacher Lamartine ; mais un bon « rhéteur, » faisant consciencieusement œuvre d'inutile rhétorique, devrait ne pas s'y tromper et établir une distinction qui est essentielle. Lamartine ne descend pas de l'idée générale au fait particulier ; il remonte du fait particulier à l'idée générale. C'est qu'il est homme d'imagination, non d'abstraction et de dialectique. D'abord se présente à lui l'impression qu'il a à propos d'un fait, puis cette impression devient une idée, puis cette idée s'étend, s'amplifie, se déploie jusqu'à pouvoir embrasser et à embrasser en effet toute une période de l'histoire de France. C'est la généralisation poétique, c'est *le procédé d'élargissement*, si connu, et du reste si beau souvent, que l'on observe dans les odes et de Lamartine et de Victor Hugo. Voyez le discours de Lamartine sur le projet de loi de Régence (1842) après la mort du Duc d'Orléans. Il s'agit, ou de réserver, en cas de mort du Roi, la régence à la Duchesse d'Orléans, ou de la réserver au prince le plus proche du trône dans l'ordre de succession établi par la Charte. Lamartine est du premier avis, et je crois qu'il avait raison. Mais voyez, d'abord, combien son argumentation est d'une logique douteuse, ensuite comme il s'empresse de plonger, pour ainsi parler, la question particulière dans une question infiniment générale où son éloquence aura tout son jeu et pourra avoir toute son ampleur.

Il commence par dire qu'il « ne conteste pas la nécessité de donner de la force à la dynastie. » Mais il « affirme qu'à *ses* yeux, il y a plus de force dans une régence de femme avec un enfant, se livrant aux pouvoirs nationaux avec confiance, que dans la régence d'un prince jeune, actif, militaire... » — Et puis il reproche à ceux qui veulent réserver la régence à un prince de tout sacrifier à la « force dynastique, » de tout faire pour elle, de « nous jeter trop loin dans le régime de force dynastique. »

D'abord il y a contradiction ; et, « s'il y a plus de force dans une régence de femme que dans une régence de prince, » c'est

contre la régence de femme que Lamartine devrait être. Ensuite, dès que cette idée de force dynastique progressivement accrue se présente à la pensée de Lamartine, il ne voit plus qu'elle, et c'est à toutes les mesures d'intérêt dynastique ou supposées telles, lois de septembre, fortifications de Paris, etc. qu'il fait le procès, et c'est aux « cinquante ans de révolutions » qu'il fait appel pour se demander à quoi elles ont abouti, et il en arrive à dire : « Oui, il y a une fatale, une aveugle tendance à empiéter, à prendre toujours plus de force jusqu'à ce que la nation se demande : « Mais, y a-t-il eu des révolutions? »

Je ne dirai pas : le procédé est visible ; c'est la démarche naturelle de l'esprit qui est visible. Elle consiste à s'élancer d'un fait particulier vers tous ceux qui lui ressemblent ou ne lui ressemblent pas, mais qu'on peut considérer un instant comme lui étant semblables, et, une fois qu'on les domine tous, à planer sur eux, à les contempler dans l'ensemble qu'ils font ou qu'on veut qu'ils fassent, et à les caractériser d'une grande définition générale qui les honore ou qui les flétrit. Il est rare qu'un discours de Lamartine ne soit pas conçu ainsi. A propos de chaque événement sur quoi il avait son avis à dire, il a fait l'histoire de France, à un point de vue, puis à un autre.

Cette « manière des poètes » a été celle de Victor Hugo, dont on n'a pas assez remarqué à quel point il a été l'élève de Lamartine aussi bien pour ses discours que pour *la Légende des siècles*. Elle a été celle de Louis Blanc, essentiellement. Elle a été celle de Bancel surabondamment. Je n'ai pas besoin de dire que, chez Lamartine, elle est, du reste, admirable. Lamartine était tellement né orateur que sa parole était comme une action, dans le sens propre du mot. Elle vous remuait, vous enlevait et vous transportait, et toutes ces métaphores reprenaient, quand c'était lui, leur sens littéral. Il fallait faire effort pour s'empêcher d'être en sa main, comme il fallait faire effort, au dire de Saint-Simon, pour s'empêcher de regarder Fénelon. Et c'est cela qui ne s'analyse point et qui se sent. C'est le charme. Il en reste, et infiniment, même dans les discours imprimés de Lamartine, qu'il n'est plus là pour soutenir. On peut reprocher à M. Pellisson d'avoir fait la part un peu petite à Lamartine dans son volume. Il aurait pu la lui faire plus large, en sacrifiant, au besoin, un peu de Ledru-Rollin.

IV

Et peu à peu, assez vite même, en face de ces grands orateurs un peu « asiatiques, » pour reprendre les classifications de Cicéron, s'élevait une école peu préoccupée d'idées générales, ou plutôt peu soucieuse de s'appuyer sur elles, très éprise de logique serrée, de dialectique sûre, de discussion précise et directe. Et cette école a eu, sur ceux mêmes qui n'en avaient pas été d'abord, sur ceux que nous venons de nommer, une très grande influence, jusqu'à les modifier, si bien que les noms de Guizot et de Thiers vont revenir nécessairement à la fin de ce paragraphe où nous commençons par nous écarter d'eux. Dufaure, Duvergier de Hauranne, Molé, de Broglie, peuvent être considérés comme les représentans les plus en lumière de cette école de dialecticiens et de *debaters*.

Ils avaient pour trait commun qu'ils ne sortaient pas de la question. Saint-Evremond disait : « Dans toute affaire il n'y a que deux ou trois bonnes raisons à donner pour et contre. Quand on les a données, il faut s'arrêter, parce qu'ensuite on ne dit plus que des sottises. » Les Dufaure, les Duvergier, les Molé, les de Broglie étaient très convaincus de cette vérité. Prendre le fait qui était en question, l'examiner en lui-même, ne l'éclairer que par les faits évidemment et strictement connexes, aller pas à pas de la « position de la question » à une conclusion rigoureusement tirée de tous les argumens employés et ne les dépassant pas, telle était leur méthode commune. En somme, pour eux, un discours était *l'analyse d'un fait*, ou tout au plus d'une situation.

Dufaure surtout se bornait à cela avec une sorte de rigueur jalouse et d'intransigeance hautaine. Quand il commença à parler, en 1835, il fit une espèce de révolution dans l'art oratoire. Proprement, il transporta à la tribune l'éloquence judiciaire, comme il est arrivé à d'autres de transporter au barreau l'éloquence politique. Chaque question, pour lui, était un procès, et, dans chaque procès, le point le plus important, le plus difficile à élucider, et qui n'était jamais assez éclairci, était le point de fait.

Au fond, ces différences se ramènent à être des différences d'objectif, d'objet regardé, littéralement. Les Royer-Collard, les Guizot et les Thiers à leurs débuts (et pourquoi M. Pellisson n'a-t-il pas consacré une page ou une note à Mauguin, qui ca-

ractérise très bien ce groupe en ce qu'il en est un peu la caricature?) regardaient l'auditoire, tout l'auditoire, et cherchaient à l'envelopper dans une idée, une doctrine ou une théorie assez vaste pour le contenir. Les Dufaure, Duvergier, Molé, de Broglie, celui-ci avec plus de rudesse et de force d'étreinte, celui-ci avec plus de bonne grâce, celui-ci avec quelque nonchalance, celui-ci avec plus d'élégances académiques et classiques, regardaient l'adversaire et ne le quittaient pas des yeux, et ils cherchaient, d'abord à le ramener à la question telle qu'ils la comprenaient, ensuite à l'y renfermer, ensuite à le faire passer par les chemins étroits d'une discussion impérieuse, pour le conduire à une conclusion contraignante.

Il y eut une émulation de logique et de clarté entre ces différens hommes, qui dénouèrent et allégèrent l'éloquence parlementaire et lui donnèrent comme une démarche ferme, sûre, prompte, directe, un peu militaire.

A part, quoique ayant avec eux un parentage encore étroit, se montra Tocqueville, qui eut pour trait distinctif d'être un penseur, mais plus curieux de mœurs que d'idées. Ses discours étaient des discours de moraliste et même de moraliste un peu chagrin, car personne jamais ne fut plus mécontent de tout le monde, sans trop s'excepter; mais, en tout cas, c'étaient discours de moraliste. Ce qu'il apportait à la tribune, c'étaient des analyses et des tableaux de l'état moral du pays. Il y montrait une grande finesse, des vertus de perspicacité, de pénétration et même de divination bien remarquables. Mais les discours de moraliste sont toujours de peu d'effet. Ils n'apportent pas leurs preuves avec eux, n'en ayant point d'autres que des observations qu'il faudrait que l'auditoire eût faites lui-même, et qu'il n'a point faites, ou dont, selon sa passion, il convient trop ou il ne convient pas, toujours suspect à en convenir trop, toujours libre de n'en pas convenir du tout, sans que rien l'y puisse contraindre. La tribune sera toujours le domaine ou de ceux qui affirment des idées avec force ou de ceux qui prouvent. Les observateurs doivent faire des livres, qui peut-être ont quelque influence sur le public, et même sur les assemblées délibérantes par infiltration.

Et puis Tocqueville était triste. La tribune est faite pour les allègres, pour les majestueux, pour les doux, pour les violens, et il n'y a guère que pour les tristes qu'elle ne soit pas faite. Tocqueville était triste sans violence. Il était écouté avec tristesse et

sans émotion. Avec admiration, du reste; car il avait un grand talent de forme, une sorte de chaleur aussi, que j'appellerai une chaleur d'angoisse, qui, très couverte et presque latente, se faisait pourtant sentir et remuait le fond des cœurs, non d'une émotion, mais d'une sourde inquiétude, et, enfin, ce qu'il laissait dans l'atmosphère en descendant de la tribune, c'était comme un grand charme de mélancolie un peu douloureuse.

Et, comme je l'ai dit, ces nouvelles mœurs oratoires avaient leur influence sur les Guizot et sur les Thiers. A partir de 1840, ils se modifiaient. Guizot, dans son long ministère, eut une manière presque nouvelle. Il gouverna, du moins à la tribune, avec les allures d'un chef d'opposition. Il se défendit en attaquant. Il eut l'audace, la vigueur, l'accent d'indignation et quelquefois de colère, toutes les démarches de l'assaillant. Il fut superbe dans ce rôle, du reste. Tous les contemporains, même adversaires, reconnaissent que son éloquence grandit de jour en jour jusqu'à sa chute. Si je ne voulais pas parler exclusivement en « rhéteur, » je dirais qu'on n'a jamais perdu plus éloquemment un royaume. Mais, cela, je l'ai dit ailleurs.

C'est que le fond de sa nature était certainement la combativité, c'est-à-dire le courage. Personne n'a méprisé à ce point l'impopularité. Il l'a méprisée jusqu'à la chérir. Personne n'a tant aimé avoir en face de lui une armée, à la défier, à la provoquer, à la combattre et à la vaincre, mais ceci moins encore que cela, et, comme le joueur qui assure qu'au jeu il y a deux plaisirs, dont le premier est de gagner et l'autre de perdre, Guizot aurait dit qu'il y a deux plaisirs dans la lutte, dont l'un encore est d'être vaincu. La force et vigueur d'assaut était chez lui incomparable et les phrases s'élançaient en avant comme des bataillons. Cette fougue, réglée et sûre, reste un admirable modèle.

Modifié, lui aussi, Thiers, n'avait ni cette manière-là, ni, non plus, sa première manière à lui. Il devenait et il est resté jusqu'à la fin, ce pourquoi je ne reviendrai plus à lui dans cet article, un orateur historien et une manière d'orateur dramatique.

Il ne faisait plus de son discours une leçon de philosophie et il avait définitivement rompu avec la manière de Royer-Collard; il en faisait une leçon d'histoire. Il prouvait en racontant et par la manière de raconter. La narration probante, qu'il me semble que je vois rarement dans Démosthène, que je vois si souvent dans Cicéron, était le procédé continuel de Thiers. Il remontait au

fait initial de toute question et, patiemment, passait par tous les faits suivans, sans jamais les caractériser d'une manière apparente, sans jamais les tirer d'une façon visible vers une conclusion montrée d'avance, semblant bien ne les raconter que pour les faire connaître, dans tous leurs détails, bien entendu les racontant de telle sorte que la conclusion voulue fût suggérée à tout moment, à chaque stade du récit, et que, quand elle arrivait, elle fût déjà à l'état latent et vaguement conscient dans tous les esprits.

Nulle manière plus forte en sa douceur insinuante. C'est comme une invasion lente d'une idée dans les esprits sous le couvert des faits. Les hommes aiment tant qu'on leur raconte quelque chose, qu'ils accordent comme par surcroît sa conclusion à celui qui a bien raconté. « Le conte fait passer *sa doctrine* après lui. » Ils aiment surtout qu'on n'ait pas la prétention de les convaincre, et, à prendre insensiblement une idée au travers des faits qu'on leur décrit, ils se persuadent qu'ils se sont convaincus eux-mêmes. Or, le grand point de toute dialectique et de toute éloquence, c'est de faire croire aux hommes qu'ils se décident par eux-mêmes, qu'ils se dirigent par eux-mêmes, et que l'idée qu'on vient de leur donner était celle qu'ils avaient depuis leur enfance. Le comble de l'art de l'influence, c'est de persuader à ceux qu'on dirige qu'on n'a sur eux aucune influence. Les femmes connaissent ce secret; il y a des hommes qui ne l'ignorent pas.

A cette méthode d'orateur historien, où il était maître passé, Thiers mêlait un procédé de quasi-auteur dramatique. C'est lui qui a plus qu'un autre introduit, autorisé plutôt, ces façons vives et représentatives de discuter : « On me dit là-dessus... On est venu, et on nous a dit... Mais alors nous nous retournons vers ceux qui nous parlent ainsi et nous leur disons... Les uns, de ce côté, viennent nous dire... Les autres se lèvent et nous disent... A quoi, messieurs, nous tournant vers ceux-là, nous répondons... et, nous tournant vers ceux-ci, nous faisons cette confession sincère... »

Il semblait, par ces façons vives et familières, que, dans un discours de Thiers, la mêlée des partis apparût elle-même, dans tout son mouvement et dans toute son étendue et dans toute son activité vivante, et qu'elle jouait la pièce devant l'auditoire, et qu'un discours de Thiers était l'histoire contemporaine du pays, dans le ramassé vigoureux d'une œuvre dramatique. Et cela était intéressant, réveillant, passionnant, forçait l'attention; mais

cela surtout étant probant, emportait la preuve. Car sous chacune de ces scènes on sentait l'orateur disant : « N'est-ce point cela? N'est-ce point vous? Ne vous reconnaissez-vous pas? N'entendez-vous point vos paroles? Ne reconnaissez vous point vos idées? S'il en est ainsi... »

Et enfin, dernière qualité, essentiellement pratique, que Thiers poussa si loin, vers la fin, qu'il ne fut pas très loin de la porter jusqu'au défaut. M. Thiers, surtout dans les dernières années de sa vie, plus personnel que jamais au sens moral du mot, et volontaire à souhait, s'appliquait, comme orateur, à se *dépersonnaliser* autant que la chose était humainement possible. Ce qu'il eût voulu, c'est que toutes les façons de penser et de sentir de son auditoire eussent été exprimées par lui au cours du discours qu'il faisait, et que toutes les pensées de ceux de ses auditeurs qui étaient capables d'en avoir une eussent été exprimées par lui avec plus de netteté que ceux qui les avaient n'étaient capables de leur en donner. Il semblait dire : « Je vous comprends tous, et je suis frappé de ce qu'il y a d'intelligent, d'élevé et de profond dans tout ce que vous pensez tous. Vous, par exemple, vous pensez ceci, n'est-ce pas? Or, rien n'est plus juste. Seulement... Et vous, vous pensez cela. C'est bien cela? Vous voyez si je vous entends! Eh bien, c'est une idée admirable. Seulement... » Et de là la longueur de ces discours de 1871 à 1873. Ils étaient en proportion du nombre des membres de l'Assemblée nationale, puisqu'il fallait que la pensée de chacun de ces membres eût un écho précis et agrandi et flatteur dans le discours de M. Thiers.

Il est vrai que cela allonge singulièrement les discours et peut fatiguer. Il est vrai aussi que, quelque maîtrise souveraine que gardât M. Thiers, et quelque soin qu'il mît à ne donner à chaque incident de son discours que la proportion juste, cela met toujours dans une exposition quelque flottement. A l'époque dont je parle, Thiers et Dufaure alternaient à la tribune. Le discours de Thiers était une ligne sinueuse, le discours de Dufaure une ligne droite. L'un était un méandre et l'autre un chemin de fer. J'ai dit les raisons qu'avait le méandre d'être ce qu'il était. Il y a cependant des gens qui aiment arriver vite d'un point à un autre. M. Thiers exprimait dans chacun de ses discours la pensée de tous les membres de l'Assemblée, excepté celle des gens pressés.

V

Les orateurs du second Empire et de la troisième République (comme M. Pellisson, je ne parlerai que des morts) furent très loin d'être sans mérite. L'éloquence parlementaire, avec les grands maîtres qu'elle avait eus, s'était constituée en quelque sorte, et avait pris connaissance de ses lois constitutives. Et, par exemple, les Guizot, les Thiers, les Berryer, les Lamartine, et combien d'autres, avaient appris aux orateurs à improviser, ce qui était inconnu de tous les orateurs de la Révolution française, à en excepter Barnave, et de tous les orateurs de la Restauration, sans aucune exception, je crois. Et aussi, pendant tout l'Empire, n'y eut-il aux Chambres aucun discours lu, si ce n'est, je crois, ceux du prince Napoléon et de Sainte-Beuve au Sénat.

Il faut bien dire pourtant que l'Empire ne fut pas une circonstance très heureuse pour l'art oratoire. Il est nécessaire à l'orateur d'avoir quelque chance de convaincre. C'est à cette seule condition que toutes ses facultés sont mises en jeu. C'est pour cela que rien ne prépare mal à l'éloquence parlementaire comme la conférence. La conférence est un discours sans contradiction prévue, sans contradiction prévue de la part d'un adversaire, sans contradiction prévue même de la part de l'auditoire. Rien n'énerve autant que cela l'éloquence naturelle la plus authentique. Un discours n'a pas de flamme s'il n'est pas un duel. Ce qui inspire l'orateur, et ce qui tire de lui tout ce qu'il a en lui, c'est ce que va dire l'adversaire, et ce qu'on redoute qu'il ne dise.

C'est pour cela que les conférenciers nés orateurs, — et il n'y en a guère, — glissent naturellement vers le paradoxe, ou vers une opinion qui, très sensée et juste, n'en a pas moins ceci de paradoxal qu'elle n'est pas celle qu'on peut supposer qu'aura l'auditoire. C'est un signe infaillible. Quand vous voyez un conférencier qui vient vous dire, si habilement que ce soit, ce qu'il est à prévoir que vous pensez vous-même, dites-vous que vous avez affaire à un conférencier né conférencier. C'en est la marque et c'en est presque la complète définition. — Quand vous voyez un conférencier qui vous choque, dès l'abord premier, et heurte vos idées, dites-vous que vous avez affaire à un conférencier né orateur et fait pour une autre tribune que la table verte. S'il vous contredit, c'est d'abord, sans doute, qu'il a d'autres idées que les vôtres;

c'est surtout parce que, inconsciemment, il a besoin d'en avoir d'autres, pour avoir des accens. L'adversaire dont l'orateur a besoin pour déployer son éloquence, votre conférencier se le crée à lui-même, en indisposant son auditoire par ses positions et sa thèse, et il fait de l'auditoire même l'adversaire qui lui est indispensable. Dès lors, il a quelqu'un à convaincre et non à divertir; il est orateur, quoique conférencier par circonstance; il est rentré dans sa nature; il s'est réintégré; il peut parler, il parlera bien.

Or les orateurs du second Empire n'avaient personne à convaincre. Selon le parti, ils étaient cinq, un peu plus tard une vingtaine, qui n'avaient aucune illusion sur la possibilité de convaincre trois cents collègues adverses; ou ils étaient ministres, ne songeant nullement à convaincre les cinq ou les vingt opposans, et n'ayant nul besoin de convaincre les trois cents satisfaits, suffisamment convaincus par destination. Il en résultait que les uns et les autres étaient des conférenciers, qui parlaient, non pour enlever un vote, non pour convaincre un adversaire ou un hésitant, mais pour faire plaisir à leurs amis : les uns au pouvoir et à ses adhérens, les autres à leurs partisans du dehors répandus dans toute la France.

Dès lors beaucoup de talent, mais vraiment très peu d'éloquence proprement parlementaire; et les discours de l'opposition étaient des pamphlets; et les discours ministériels étaient des panégyriques. Et ni les uns ni les autres n'avaient *le ton;* ils avaient comme un ton faux; ils avaient ce ton qu'on a quand on parle à quelqu'un prétendument, avec l'intention de se faire entendre d'un autre. Ils avaient l'air comme déplacés. C'étaient des articles de revue d'opposition ou de revue officieuse qui auraient pris la forme de discours. Et, pour y revenir, c'étaient des conférences. C'étaient des discours auxquels manquait un public vivant. De grands orateurs ont épuisé ainsi un bien grand talent. On aurait pu dire d'eux que rien ne leur manquait que le Forum. Mais l'éloquence du plus grand orateur a deux sources, dont l'une est le Forum et l'autre lui-même. « Moi seul, » ce n'était pas assez.

VI

Des orateurs dont le nom est resté plus spécialement attaché à la troisième République, les plus illustres furent Gambetta et Ferry, et, comme ils sont morts, M. Pellisson leur a donné place

dans son ouvrage, et, quoiqu'ils soient morts et qu'il aime surtout exercer sa verve sur les vivans, M. Ernest-Charles leur a consacré de nombreuses pages dans ses *Praticiens politiques*.

Ils sont certainement très dignes tous les deux d'attention. Ils ont leur originalité. Il est remarquable qu'ils ne sont élèves d'aucun maître immédiat. Je ne dis pas pour cela qu'ils soient des hommes extraordinaires, mais enfin ils ne sont élèves d'aucun maître qu'ils aient entendu. Il est incontestable que les orateurs illustres du second Empire étaient, talent naturel mis à part, les disciples des grands orateurs de l'époque précédente. Jules Favre avait beaucoup de Guizot et l'avait certainement étudié de près, sans se borner à n'étudier que lui ; et Lamartine avait certainement un disciple très éloquent sur les bancs du Corps législatif de 1863 à 1869, tandis qu'il serait assez difficile de « rattacher » soit Gambetta soit Jules Ferry à quelque maître de l'époque qui les précéda.

Gambetta procède directement des orateurs de la première Révolution. Moins les métaphores, car il est notable que la parole de Gambetta n'était nullement imagée et ni il n'usait guère des métaphores traditionnelles, ni il n'en inventait de neuves ; moins donc les métaphores, il a la façon de parler qui était usitée vers 1790, et rappelle tantôt Barnave, tantôt Danton, tantôt Robespierre. Il rappelle même Mirabeau, que je crois qu'il pratiqua, et dont il a tous les défauts. Enfin il représente assez bien la moyenne, prise un peu haut, de l'éloquence révolutionnaire.

Pompe continue ; fastuosité de développemens ; accumulations de synonymes ; style périodique perpétuel ; enflure et renflemens successifs de la phrase qui jamais ne s'achève et qui toujours s'élargit ; période traversée d'incises qui la percent pour ainsi dire en chemin et qu'elle emporte comme le taureau les banderilles ; vastes écroulemens d'énormes substantifs abstraits en nombre illimité, entraînant chacun dans sa chute un cortège d'adjectifs abstraits aussi et longs eux-mêmes ; le tout, à vrai dire, emporté dans un mouvement assez rapide et sauvé par lui : c'est l'aspect extérieur de la plupart des discours de Gambetta, et il faut dire que, dans la plupart aussi, il n'y a rien de plus que l'aspect extérieur.

Dans ceux de ces discours qui ont un peu plus de substance, on remarque un caractère essentiel encore de l'éloquence révolutionnaire : manœuvrer avec subtilité dans des abstractions. Son

discours sur le Plébiscite en 1870, qui est celui de tous ses ouvrages qu'il a évidemment le plus travaillé, est très remarquable à cet égard. Deux abstractions : le droit parlementaire, le droit populaire ; le sénatus-consulte, le plébiscite ; la volonté délibérée du parlement, la volonté instinctive du peuple. Ces deux abstractions, les analyser, les ouvrir, montrer ce qu'elles contiennent, en caractériser les élémens constitutifs et distinctifs : voilà la première affaire. Ces deux abstractions, ensuite, ne pas les opposer, ce qu'il n'était pas dans l'intérêt de la thèse de faire, mais s'ingénier à montrer qu'elles devraient se soutenir en se conciliant, et, en appuyant l'une sur l'autre, montrer que la seconde ne vaut que si la première vaut elle-même, et que la délibération, libre, réfléchie, prolongée, détaillée, entière et pleine dans les assemblées parlementaires, est la préparation indispensable d'un plébiscite, sans laquelle le plébiscite est un expédient, s'il n'est pas une fantasmagorie et un leurre : voilà la seconde affaire.

Tout le discours se meut ainsi, non sans force, non sans contrainte aussi et non sans gêne, dans ces abstractions, auxquelles le tort de l'orateur est de ne pas donner assez de vie ou tout au moins assez de lumière :

... Le pouvoir constituant sanctionnateur est dans le peuple et pas ailleurs... Mais il est de jurisprudence constante depuis la Révolution française que le peuple n'intervient qu'après délibérations, qu'après publicité dans les débats organiques et constitutionnels adoptés par l'Assemblée des représentans du pays... Alors, et seulement alors, vous avez réalisé la véritable procédure à l'aide de laquelle le plébiscite devient véritablement le principe, la sanction et la légitimité... S'il en est ainsi, est-ce que vous ne pouvez pas vous honorer, vous, pouvoir parlementaire, devant le suffrage universel, et puiser dans la nécessité actuelle cette force, cette virilité suffisante pour dire au gouvernement : « Nous voulons, pour nous et nos successeurs, reprendre le droit inaliénable de la nation d'élaborer directement et par elle-même le plébiscite... » Qu'est-ce que c'est qu'un plébiscite ? C'est un jugement, c'est un arrêt rendu, les parties contractantes entendues, par le peuple tenant ses assises. Est-ce que le bon sens, les règles ordinaires de la raison ne vont pas s'appliquer à cette hypothèse politique et sociale comme elles s'appliquent aux hypothèses du droit civil ordinaire ? Est-ce que ce jugement pourra échapper lui-même à une procédure particulière, spéciale, tirée de la nature des choses et qui donnera l'assurance aux intéressés, c'est-à-dire à chacun de nous tous, que le droit sera respecté, qu'il n'y aura pas d'équivoque, de

pression, de surprise, et qu'on ne transformera pas un verdict rendu par la servitude en un instrument d'usurpation et de dictature ?

Avec plus de mots encore, et des périodes plus embarrassées, plus surchargées, toujours soutenues par un certain souffle et entraînées et allégées par un certain mouvement oratoire, Gambetta a toujours fait ainsi. Analyser des abstractions en style abstrait et retentissant ; les heurter les unes contre les autres, ou en heurter les uns contre les autres les élémens, avec un certain fracas imposant, et non sans une certaine adresse de subtilité rude et lourde ; constituer ainsi des harangues qui ne résisteraient pas à une discussion un peu serrée, mais qui étonnent un peu par un certain air philosophique et qui écrasent un peu par la fougue verbale et la masse verbale ; c'était le talent, peu distingué, mais aussi non pas donné à tous, de cet homme, dont ce que j'admire le plus, et après tout c'est marque d'une bonne tête, est qu'il ne se perdît pas dans la forêt touffue des abstractions qui naissaient, poussaient et se répandaient autour de lui en frondaisons luxuriantes, et qu'il y retrouvât assez sûrement son chemin. C'était la forêt de Birnam. Il était un peu aveuglé par elle en marchant derrière elle, mais elle marchait, et lui aussi ; car il la portait.

De Jules Ferry considéré comme orateur, je dirai peu de chose, et même rien, sinon que je comprends peu l'admiration que M. Ernest-Charles a manifestée pour lui. C'est une si grande chose que de savoir vouloir et en même temps de savoir ce qu'on veut, qu'il n'est nullement étonnant que Jules Ferry ait eu une place dans l'histoire de son pays ; mais je n'admets guère qu'il en ait une dans l'histoire littéraire. Chez lui la langue, sauf quelques formules vigoureuses une fois trouvées et qu'il répétait toujours, en les plaçant assez bien, est plus incorrecte encore que chez Gambetta et devient tout à fait une langue de conversation très négligée. La phrase, moins surabondante, touffue et feuillue que celle de Gambetta, peut agréer mieux ; mais elle est plate, rampante, sans organisme, et ne paraît ni celle d'un orateur, ni celle d'un écrivain, ni faite pour être parlée, ni faite pour être écrite. Elle dit assez clairement ce qu'elle veut dire, et c'est tout ce qu'il y a à en dire.

Quant à l'argumentation, elle est presque continuellement sophistique et il est peu de ses raisonnemens qui ne soient extrêmement faibles une fois désarmés d'une certaine raideur d'affirmation

énergique et entêtée, qui a pu imposer, mais qui ne prouvait que la conviction de l'orateur. Dire par exemple à ceux qui ne voulaient plus pour la France qu'une politique exclusivement continentale : « Alors, allez jusqu'au bout de cette théorie et faites ce que comporte la logique de cette politique : débarrassez-vous de ce gros budget de la marine qui impose à notre trésor tant de sacrifices ; » n'est-ce pas l'argument sophistique par excellence, celui qui consiste à attribuer à l'adversaire une pensée qui est à celle qu'il a comme cent à dix, pour triompher facilement de l'énormité de cette doctrine ou de ce dessein ?

Très souvent, Ferry n'était pas plus difficile que cela sur le choix de son argumentation, non certes pas qu'il fût sophiste réellement, personnellement ; mais où Thiers était trop arrivé, si je puis dire, c'est-à-dire à se *dépersonnaliser* de manière à penser à son gré ce que pensait l'adversaire, plus exactement que l'adversaire même, c'était où Ferry ne pouvait pas atteindre même un peu, même une fois dans sa vie, étant incapable de bien des choses, mais plus incapable que de tout de sortir, fût-ce une seconde, de sa personnalité fermée, cadenassée et bastionnée de toutes parts. — L'impression qui reste de lui est celle d'un solide, vigoureux, agressif et incorrect affirmateur.

L'éloquence parlementaire actuelle, chez quelques-uns adroite et habile, chez d'autres très énergique et assez puissante, ne donnera pas aux « rhéteurs » de l'avenir de régals pareils à ceux que l'ancienne lui a donnés. Toujours pressées et impatientes, les assemblées modernes veulent des discours très brefs, et, pour cette cause, ni le discours par théories générales, ni le discours par historique de la question n'est admis, et ce sont ces deux formes de harangues qui donnent à l'éloquence tout son jeu. Aussi c'est comme en marge de la politique, c'est dans les discussions relatives aux théories socialistes, que le grand orateur socialiste et son redoutable adversaire ont ramené les grands jours de l'ancienne éloquence parlementaire. Il y a encore là de bonnes leçons d'art oratoire à prendre. Mais ce sera l'affaire des futurs « rhéteurs » de les démêler, et, en tout cas, ce n'est pas ce que je me proposais pour aujourd'hui.

ÉMILE FAGUET.

LA FRANCE DU LEVANT

IV [1]

LES CAUSES DE DÉCLIN

Les affaires d'Arménie, de Grèce, de Crète, et le pèlerinage de Guillaume II sont les derniers incidens d'un conflit ouvert depuis le jour où l'Islam a conquis par la force une partie de la chrétienté. Nos défiances contre un empereur qui ne nous a pas donné le droit de l'aimer, nos griefs contre un sultan qui vient de rajeunir dans ses États la barbarie ont ramené nos regards vers l'Orient. Nos sollicitudes y cherchent notre place : mais c'est par delà les colères et les jalousies d'un jour qu'elle doit être contemplée. Le cours de nos rapports avec la puissance ottomane est réglé par des causes plus générales et plus permanentes. Si notre patriotisme veut connaître le progrès ou le déclin de la France dans le Levant, il lui faut remonter à l'origine de nos droits, et suivre le cours des changemens que la lenteur des siècles prépare et mesure.

La France a tenu deux conduites successives et contraires envers l'Islam. Du VIIIe au XVIe siècle elle a cru, et l'Europe avec elle, que la civilisation avait pour ennemi public le mahométisme, et que le principal devoir de la société chrétienne était de sous traire les populations chrétiennes au joug musulman. De cette

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre et 15 décembre 1898 et du 15 janvier 1899.

foi naquirent les Croisades, que la France inspira toutes et soutint presque seule. Outre la primauté morale, sa générosité lui valut la plus belle part des avantages, quand les entreprises furent heureuses. Par ces guerres, la Palestine, la Syrie, l'Arménie, Constantinople, une partie de la Macédoine, de l'Albanie, de la Grèce, devinrent terres françaises; même quand ces conquêtes furent perdues, les titres de la France demeuraient intacts dans le cœur des peuples qui espéraient par elle la délivrance, et son prestige dominait sans égal tout le bassin de la Méditerranée. La politique de principe s'était trouvée par surcroît une politique d'intérêt, et, bien avant que ces mots ne devinssent en usage, une politique d'expansion coloniale.

Le XVIe siècle nous commença d'autres destinées. Les premiers, les empereurs allemands avaient paralysé l'élan des croisades par leur obstination égoïste à envahir l'Italie et à dominer l'Europe. Malgré l'insuccès tragique de leurs tentatives, la maison de Valois se laissa séduire par l'exemple. A la lutte de toute l'Europe contre le Turc, à l'immense dépouille où tous auraient trouvé leur avantage et leur équilibre, elle préféra des conquêtes sur ses voisins. A l'union des États chrétiens, c'était substituer la guerre entre la France, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, donc affaiblir le catholicisme; c'était substituer un système de domination continentale où le vainqueur ne s'imposerait qu'à l'épuisement de ses rivaux, donc affaiblir l'Europe. La maison de Valois se trouva presque aussitôt victime de ses calculs. Trompé dans sa candidature impériale, vaincu sur le champ de bataille, prisonnier réduit à payer de ses provinces sa rançon, François Ier, dans cette ruine de sa fortune, ne gardait intact que son orgueil. Il l'appelait l'honneur, et cet honneur ne pouvait plus que crier à l'aide, mais la défaite est l'abandon. En face de Charles-Quint, un seul prince restait debout, armé contre l'Espagne sur mer, contre l'Autriche sur terre: et ce prince était aussi l'adversaire du nom chrétien, le chef de l'Islam, Soliman. François Ier recourut au Grand Turc, un peu comme dans les légendes le désespéré se donne au diable, avec le même sentiment du sacrilège commis, avec la même volonté d'obtenir, en échange de l'âme livrée, les biens de ce monde. Et, si faible que fût alors le roi, il pouvait beaucoup exiger pour prix de son alliance, car Soliman non plus n'avait pas le choix des amitiés. L'Islam vivait, depuis l'origine, sous une menace constante : l'union de la chrétienté eût suffi à le chasser d'Europe. Séparer de cette coali-

tion le roi très chrétien, et la nation, mère des croisades, était pour Soliman assurer la possession de ses conquêtes, et préparer l'extension de son empire.

L'entente fut conclue en 1535. La lutte perpétuée entre les maisons d'Autriche et de France, perpétua pour nos princes la nécessité de l'alliance avec le Turc. Au traité de Soliman sept autres succédèrent jusqu'en 1740, pour préciser, étendre sur certains points, amoindrir sur quelques autres, et confirmer dans l'ensemble la situation établie par le premier. Tous furent appelés par l'orgueil musulman « capitulations, » comme ces clauses accordées aux vaincus par la grâce des vainqueurs, mais, dans ces clauses, c'est l'Islam qui capitulait. Certaines abdications de la souveraineté islamique, des îlots de civilisation chrétienne élevés au milieu de la mer musulmane et que ses fureurs et sa stérilité ne submergeraient plus, voilà le caractère, l'originalité, la victoire de ces traités obtenus par les Valois et les Bourbons.

Les promesses faites à la France par les capitulations se résument en trois privilèges. Amitié et alliance sont accordées par le Sultan à « son frère, » « des plus grands princes chrétiens le majeur. » Le gage de la primauté reconnue à la France est le titre de Padischah qui égale nos souverains au souverain de l'Islam. La préséance est accordée à nos ambassadeurs sur tous les autres. Les Français en Turquie sont gouvernés, au nom de leur roi, par ses consuls. Les consuls jugent toutes affaires criminelles ou civiles entre Français, et l'autorité du Grand Seigneur n'intervient que pour prêter main-forte à leurs sentences : ainsi se taisent le Coran et sa partialité contre les infidèles. Un Turc ne peut intenter de procès à un Français, si la preuve du droit qu'il prétend ne se trouve dans un écrit signé de ce Français ou du consul : ainsi est porté remède à la vénalité des témoins musulmans. Même prévenu d'un délit ou d'un crime contre un Turc ou contre l'État ottoman, le Français ne peut être contraint d'ouvrir sa demeure, ni arrêté, hors la présence de son consul, et sa cause, soustraite aux magistrats ordinaires, est réservée à « l'Excelse Porte seulement. » Il n'est si mince particulier en qui le Grand Seigneur ne doive ménager la France tout entière. Voilà le privilège politique.

Les Français acquièrent le droit de trafiquer dans tous les États du Sultan. Ce droit est un monopole. Les étrangers ne peuvent faire de négoce avec la Turquie, sinon « sous la bannière de France. » Voilà le privilège commercial.

Les Français sont libres de pratiquer leur religion, de se rendre dans les lieux saints. Le même bénéfice est étendu aux étrangers « amis de l'empereur de France. » Voilà le privilège religieux.

Par l'alliance promise en retour à la Turquie, la France non seulement abandonnait sa propre tradition, elle abrogeait le droit de la société chrétienne. Elle mettait fin à la politique de principe qui, jusque-là, sauvegardait par la force collective de l'Europe une foi unique, source d'une civilisation commune. Elle cessait de considérer les Turcs en usurpateurs violens, elle oubliait l'illégitimité particulière de leur conquête, l'offense imprescriptible faite à la foi par leur présence. Elle sacrifiait la délivrance des peuples conquis par l'Islam et la concorde du monde civilisé à l'espoir de dominer l'Europe. Elle inaugurait par un grand acte d'égoïsme la politique d'intérêt.

Une politique d'intérêt se juge aux résultats. Quels ont été les résultats obtenus par la France en faveur des trois intérêts qu'elle prétendait servir, sa prépondérance politique, sa richesse commerciale, et son protectorat religieux?

I

Au moment où elle fut conclue, l'entente avec l'Islam pouvait assurer à la France la domination de l'Europe. Les forces réunies des deux peuples formaient le plus puissant moyen de contrainte qui fût dans le monde. Mais il fallait que la France attachât ouvertement à son côté l'alliance ottomane comme le sabre au flanc du soldat; qu'elle lui fût fidèle comme la main à la poignée de l'épée; qu'elle partageât avec son compagnon de lutte les bonnes ou les mauvaises fortunes, et, triomphant par lui, lui permît de grandir par elle. Après avoir préféré les chances de l'hégémonie par la force à l'ancienne tradition chrétienne qui faisait la force servante d'un droit supérieur à elle, il restait à nos rois à oser leur pensée. Assez ambitieux pour affronter le scandale de l'amitié turque, ils n'avaient, ce semble, pas plus à redouter les atteintes portées à la vie d'autres peuples par les succès de l'Islam, qu'un général résolu à vaincre ne se laisse émouvoir par la vision des morts et par les cris des blessés.

Mais c'est l'honneur et la faiblesse de la France qu'elle ne

connaisse pas les ambitions sans scrupules. Jamais elle n'a su tout à fait préférer ses avantages à ses principes. Jamais cette inaptitude n'a été plus éclatante que dans les réconciliations de la France et de l'Islam. L'alliance turque appelait notre pays à servir sa grandeur particulière au détriment de la civilisation générale, le sollicitait de séparer deux causes qu'il tend toujours à unir : en cela elle était contraire à la vocation de notre race. Aussi, depuis le jour où fut inaugurée cette amitié, la France, tantôt plus sensible aux intérêts que son égoïsme voulait satisfaire, et tantôt aux principes que sa conscience lui commandait de défendre, n'a pas su se fixer à un parti définitif, et, par son hésitation entre les conduites, n'a recueilli le bénéfice d'aucune.

La conception de François Ier se heurta d'abord à la foi chrétienne de la France. L'on vit combien différaient l'esprit de la cour et le cœur de la nation. Le roi n'avait pas reculé devant l'alliance, il recula devant l'aveu qu'il en fallait faire. C'est l'Empereur qui la dénonça pour perdre François Ier dans l'opinion de l'Europe, et François Ier nia, traitant la vérité de calomnie. En vain Soliman, accouru en Albanie à la tête de ses forces, était prêt à signer le traité avec le sang de victoires communes, et réclamait l'action concertée de nos armes et des siennes. Une seule fois, et seulement sur mer, cette union fut tentée. Et, malgré l'extrémité où nous étions alors réduits, quand la France vit sa bannière, unie à celle du capitan Barberousse, porter sur des rivages chrétiens la ruine et l'esclavage, la honte fut si forte que, depuis, les Valois n'osèrent plus unir avec le Turc leurs armées, ni même concerter de guerres contre l'ennemi commun. La France et l'Islam, opérant isolément, alternèrent leurs attaques au lieu de les associer, et comme l'étau ne serrait qu'une de ses branches à la fois, l'Autriche échappa meurtrie, mais non écrasée. Vers la même époque, le peuple, dans lequel on disait si épuisé l'élan des croisades, faisait la Ligue, et contre la politique sans principes des Valois élevait jusqu'à la révolte une réaction de catholicisme. Un tel peuple répugnait à toute solidarité avec l'Islam. Héritiers d'ambitions qu'ils ne songeaient pas à répudier, mais à accroître, et par elles rivés à l'alliance turque, les Bourbons la portèrent comme une chaîne : tous aspiraient comme à la délivrance au retour vers la tradition chrétienne. Henri IV mûrissait son « grand dessein, » qui était de rendre à l'Europe l'équilibre par des compensations prises sur le Turc. La mort de ce grand

homme ne mit pas fin à un projet conforme au génie même de la nation. Tandis que Richelieu couvrait de sa robe rouge ses vastes pensées, le Père Joseph couvrait de sa robe grise une pensée plus vaste encore : son âme ardente avait hâte de revenir à la politique des Croisades. Louis XIII, en qui toutes les passions semblaient se taire, pour ne pas troubler l'intelligence froide de l'intérêt public, répétait son souhait de « ne plus tirer l'épée que contre trois sortes de gens : les Turcs, les hérétiques et les oppresseurs des plus faibles. » Avec Louis XIV, l'éclat du règne rend illustres les contradictions de notre conduite. Le roi qui soutint le catholicisme en Angleterre, combattit le protestantisme en Hollande, et révoqua en France l'édit de Nantes, ne pouvait croire légitime une alliance avec l'Islam. Il commence à gouverner quand les Turcs, à l'apogée de leur puissance, dominent la Méditerranée, débarquent en Crète et envahissent la Hongrie ; en joignant ses armes aux leurs, il aurait l'Europe à sa merci. L'instinct catholique l'emporte sur l'ambition princière, ou plutôt cette ambition comprend que la défense de la chrétienté peut seule donner à un roi de France la plénitude de la gloire. Avec son aveu, une expédition française tente de débloquer Candie : par ses conseils, les Protestans d'Allemagne secourent l'Empire ; par ses flottes la piraterie musulmane est châtiée ; grâce aux renforts envoyés de France, les Turcs perdent, à la bataille du Saint-Gothard, la Hongrie. La rupture avec l'Islam semble imminente. L'opinion en France dit à Louis, avec Boileau :

Je t'attends dans six mois aux bords de l'Hellespont.

L'Europe protestante ne désire pas moins détourner sur le Turc le zèle du roi pour l'unité religieuse. Leibniz, appliquant son génie universel et partout ami de l'ordre à mettre cet ordre dans les faits comme dans les idées, publie en 1670 son « plan pour la pacification de l'Allemagne, de l'Europe et de la chrétienté. » Avec l'assentiment de l'Allemagne, il déclare d'intérêt universel l'expulsion des Turcs, il presse Louis XIV de reprendre sur eux notre part : l'Égypte, « qui revient de droit à la France ; » la Syrie « pour consolider la domination de l'Égypte ; » Malte « dont les chevaliers et les maîtres sont en majorité Français, » et « la protection de l'Église dans tout l'Orient. » L'orgueilleuse servitude de rivalités plus voisines interdit à Louis XIV les ambitions vraiment utiles, et le tient à l'attache de l'alliance turque

Pourtant, lorsqu'en 1683 les Turcs arrivent sous les murs de Vienne, le grand roi reconnaît le devoir de défendre, fût-ce en faveur de l'Autriche ennemie, la chrétienté. Mais il veut pour son fils le titre de roi des Romains, la succession de l'Empire : tandis qu'il marchande son concours, Sobieski le donne et sauve l'Autriche. La terreur de l'Europe survit en une coalition contre l'Islam; l'appui de la France assurerait le succès; mais, contre l'Autriche, notre politique a toujours besoin du Turc. Il faudrait alors le secourir; mais, tandis que les scrupules et les ambitions se combattent en Louis XIV, il ne s'arme ni pour les unes ni pour les autres. Et les quatorze ans de guerre qui précèdent le traité de Carlowitz, puis les dix-neuf qui aboutissent à la paix de Passarowitz, commencent, sans une aide de nous à la Turquie, la décadence de notre alliée. Sous Louis XV, notre amitié se borne à ralentir cette décadence par nos conseils, jamais par nos armes. De menaçant, le Turc devient menacé; le partage de l'Empire ottoman est remis en question par les écrivains, par les chancelleries. Sous Louis XVI, la Russie, impatiente de posséder Byzance, nous offre une compensation: soit les Pays-Bas, soit l'Égypte et les Iles de l'Archipel. Notre gouvernement refuse : il répugne à son honneur de hâter la mort où il a promis l'amitié. Mais déjà il ne compte plus ni sur la force ni sur la vie de l'allié, et, après plus de deux siècles où il n'a su ni le servir ni s'en servir, il se demande si depuis François Ier il ne se serait pas trompé.

Des politiques aussi observateurs que sont les Orientaux ne pouvaient se méprendre sur ces sentimens. Dès le début, l'alliance leur fut une déception. Un gouvernement qui avait cherché leur aide, mais en rougissait, et ne voulait pas se laisser prendre en flagrant délit d'amitié avec eux, mêlait à son bon vouloir trop d'humiliations et d'indifférence pour mériter la confiance et la gratitude des Musulmans. Forcés de reconnaître dans ces procédés à leur égard les ménagemens de nos rois pour les traditions chrétiennes et toujours vivantes de la nation, ils ne pouvaient se dissimuler la fragilité d'une trêve qui avait suspendu, mais non détruit la vieille haine. Cette trêve ne leur avait pas donné le compagnon généreux et sûr dont ils avaient besoin et qu'ils eussent payé de retour. Ils se sentaient toujours seuls, n'avaient pour allié que les discordes de l'Europe, et voyaient simplement en la France la nation qui leur voulait le moins de mal. Ils rendirent ce qu'on leur offrait, ils se prêtèrent, sans se donner, à un

rapprochement qui laissait le cœur libre et l'avenir précaire, ils ne songèrent qu'à eux comme la France songeait à elle. Et, les nations étant égales devant l'indifférence musulmane, ils se mirent à les ménager dans la mesure où ils y avaient intérêt, et appuyèrent sur plusieurs, sans l'attacher à aucune, l'équilibre instable de leur destin.

Or, nos luttes pour la domination, qui nous rendaient nécessaire la paix avec l'Islam, avaient précisément donné l'essor à des puissances nouvelles, et capables de balancer notre crédit auprès des Musulmans. Les conflits entre les grandes puissances maritimes du XVIe siècle, la France, l'Italie et l'Espagne, avaient affaibli leurs flottes, leur commerce, attiré leur énergie vers la guerre terrestre ; et l'Angleterre avait occupé sans obstacle les mers comme une demeure vide. Les guerres contre l'Autriche, au XVIIe et au XVIIIe siècle, nous forçaient à soulever contre son hégémonie le nord de l'Allemagne, à favoriser les accroissemens de la Prusse, tandis que l'Autriche appelait à son aide et introduisait dans les affaires de l'Europe, la Russie encore asiatique. Même après Frédéric, la Prusse, sans marine et trop éloignée des Turcs, n'existe pas encore pour eux ; mais l'Angleterre, par ses navires, est présente sur toutes les côtes de l'Islam, et la Russie pèse sur les frontières terrestres de l'Empire turc. Ces deux nations peuvent perpétuellement ruiner son commerce, envahir son sol. Il les ménage donc, d'autant plus qu'elles deviennent plus fortes, et le crédit d'abord acquis à la France diminue de ce qui est accordé à ces deux puissances.

Au moment où finit l'ancien régime, la politique inaugurée avec la Renaissance n'a pas mieux établi notre primauté sur les peuples chrétiens que sur les Musulmans. Nous n'avons plus rien à craindre de l'Italie, de l'Espagne, ni de l'Autriche : mais la Russie, la Prusse et l'Angleterre, sont-elles moins avides et redoutables ? Notre politique a abaissé les nations catholiques, elle a fait ou permis l'élévation des nations orthodoxes ou protestantes. Elle a été assez musulmane pour que l'Autriche ait dû appeler contre l'Islam le secours de la Russie orthodoxe. Elle a été assez catholique pour que l'Angleterre et la Prusse, favorisées d'abord par nous contre l'Autriche, se soient déclarées contre nous les champions de la Réforme. Ainsi, la politique d'intérêts subtituée à la politique de principes, loin de créer une Europe soumise à la France et indifférente aux questions religieuses, a fait succéder à

une Europe unie où la France était sans conteste la première, une Europe divisée où le catholicisme et la France sont mis en échec par l'esprit orthodoxe et par l'esprit protestant.

La Révolution, il est vrai, a détruit le vieil obstacle à l'alliance turque. Notre vie chrétienne n'avait pas traversé impunément l'atmosphère du XVIIIe siècle, et la France du *Contrat social* ne pouvait garder contre l'entente avec l'Islam le même scrupule que la France de saint Louis. Mais aussitôt s'est élevé contre cette alliance un obstacle nouveau. Si la Révolution française a oublié l'ancienne foi, elle a reçu et prêché une foi nouvelle : c'est que les peuples s'appartiennent, et que tout gouvernement, s'il ne représente pas la race et la nation, s'il n'obéit pas à la volonté générale, s'il ne respecte pas les droits personnels de chaque homme, est illégitime. Cette foi fut tout ensemble abjurée et répandue dans le monde par Napoléon. Au début et à l'apogée de sa course, Napoléon faillit détruire la Turquie. Elle se sauva par sa ténacité à Saint-Jean-d'Acre ; elle fut sauvée à Tilsit par l'importance de Constantinople que Napoléon ne voulait pas abandonner à la Russie. Mais, quand la brutalité du conquérant cessa de troubler l'œuvre des idées, une ruine tout ensemble moins proche et plus inévitable commença. Les principes rappelés en 1789 condamnaient la domination des Turcs sur presque tous leurs sujets : Grecs, Valaques, Bulgares, Arméniens, tous reprirent conscience de leur nationalité. Et depuis, l'indomptable constance de leurs aspirations et leurs révoltes accrut pour l'Empire ottoman la difficulté de durer.

Aussitôt, les deux puissances qui étaient parvenues à partager avec nous l'hégémonie sur les affaires orientales ont fixé leur conduite, et adopté chacune ce qui, des principes nouveaux, servait son intérêt. Le gouvernement russe, le plus autocratique de l'Europe, et qu'on a vu envers ses sujets avare non seulement de liberté, mais parfois d'humanité, se fût contredit à réclamer ces biens pour les sujets d'autrui. En revanche, les peuples possédés en Europe par le Turc appartenaient presque tous aux races slaves, dont la Russie est la principale. Sous prétexte qu'elle est la maîtresse branche, elle prétend être le tronc et que les autres branches lui appartiennent. Elle a donc invoqué le droit de la race pour se réserver l'héritage du Turc en Europe. L'Angleterre ne pouvait tenir pour légitime un principe qui donnerait à une rivale

un refuge inaccessible dans les Dardanelles, l'accès de la Méditerranée, et le commandement des routes commerciales entre l'Europe et l'Asie. Conquérante des Indes, de l'Irlande, de Gibraltar et de Malte, elle eût, à reconnaître le droit des races, ébranlé ses propres droits ; ils étaient fondés, comme ceux de la Turquie, sur la supériorité de force qui destine certains peuples à régir les autres. Ces raisons la rendaient favorable à la durée de l'Empire ottoman. Mais, comme elle mettait son honneur dans ses libertés publiques et privées; comme elle tenait la sécurité de la vie, du travail, des biens, pour plus importante aux peuples que la nationalité de leurs gouvernemens; comme elle reconnaissait que nulle de ces garanties n'était offerte par le régime turc; comme enfin elle croyait que leur octroi était pour ce gouvernement la seule chance de survie, elle soutenait contre la politique des races la politique des réformes. L'Angleterre d'ailleurs et la Russie servaient sous ces mots l'égoïsme national ; l'une entendait exproprier l'Empire turc, fût-il le meilleur des gouvernemens, l'autre le conserver, fût-il le pire.

Notre conduite ne fut pas si simple, parce que là encore la France hésita sur ses intérêts et voulut les concilier avec ses principes. De l'alliance russe que les Bourbons négociaient la veille de leur chute, et qui, par l'abandon à la Russie de frontières sur la Méditerranée, nous eût permis de recouvrer les nôtres sur la Meuse et le Rhin, la France est passée à l'alliance anglaise, pour défendre en Crimée, par la guerre de 1855, et à Berlin, par le Congrès de 1878, l'empire turc. A mesure que la Russie s'étendait plus dominatrice sur l'Asie, la France a craint davantage que le colosse, s'il ajoutait à la puissance de sa masse la force de sa position sur le Bosphore, ne devînt maître aussi de l'Europe. Songeant à elle-même, à l'étendue de ses privilèges en Turquie, à l'incertitude de leur durée où succéderaient d'autres maîtres, elle a conclu que tout amoindrissement du territoire turc serait une diminution de l'influence française. Elle n'entendait pas d'ailleurs sacrifier à son égoïsme les populations placées sous le joug, et elle essayait, sans s'oublier, de les servir. Et comme, partout où le Turc exerçait le pouvoir, un arbitraire permanent et des massacres chroniques prouvaient la vanité des promesses et l'inaptitude de l'Islam à changer, la France travaillait à doter le Levant d'un régime qui, sans détruire la souveraineté ottomane, épargnât aux populations chrétiennes le contact avec

la barbarie turque. Par là nous nous séparions de l'Angleterre, sans nous unir à la Russie. Sa prétention de devenir, au nom du panslavisme, l'héritier nécessaire et universel de l'Islam offensait la sincérité de notre respect pour les autonomies nationales. Son droit sur les races slaves de la Turquie était le même qu'elle avait exercé sur la Pologne, qu'elle pouvait prétendre sur la Bohême ou la Dalmatie, le même qu'au nom de la race latine, l'idée nous viendrait de revendiquer sur l'Italie et l'Espagne. Servir la cause des nationalités, ce n'était pas, selon nous, étouffer tous les peuples d'une race sous le peuple le plus puissant de cette race, c'était rendre à chacun de ces peuples, divers par l'histoire, le langage, le caractère, les ressources, et confondus seulement par la communauté de leur défaite et de leur abjection, la conscience de leur autonomie. S'il y eut en ce siècle une politique particulière à la France en face du problème oriental, cette politique fut la transformation de la servitude en vassalité pour les peuples chrétiens soumis à la Turquie. Notre diplomatie comptait, par des émancipations distinctes et successives, ranimer dans chacun de ces foyers la chaleur d'une vie propre, le culte d'une petite patrie; par la persistance d'un lien politique entre leurs jeunes indépendances et leur vieux maître, conserver sur elles ces droits qui nous avaient été reconnus par lui; enfin combattre l'attraction qui solliciterait peut-être, si elles étaient tout à fait libres, leurs masses minuscules vers l'immense Russie. Mais, quand l'un ou l'autre de ces peuples, au nom des souffrances subies, ou de la sagesse acquise dans sa demi-indépendance, se refusait à toute vassalité envers un maître de civilisation inférieure, se levait, demandant ou la mort à son bourreau séculaire, ou à l'Europe le droit de vivre libre, la France oubliait son propre intérêt pour consacrer ce droit. Ainsi, dès 1828, elle assurait par les armes l'indépendance de la Grèce, et au cours du siècle favorisait celle du Montenegro, de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie, malgré l'amoindrissement ainsi apporté à l'Empire qu'elle eût voulu maintenir intact. Bien plus, elle le démembrait elle-même, en même temps qu'elle le protégeait. En 1830, Alger, repaire d'incorrigibles pirates, bravait à la fois l'Europe, sa victime, et son suzerain nominal, le Sultan : la France avait abattu la puissance des deys, et conservé leur domaine. Un peu plus tard, elle reconnaissait qu'en Égypte le régime turc était l'obstacle à la civilisation du pays, et pour affermir là l'influence française elle avait poussé Méhémet-Ali à

se rendre indépendant. Enfin, il y a vingt ans, comme lasse de porter ces contradictions, elle est allée s'asseoir à ce Congrès de Berlin où siégeaient tant d'appétits et pas un principe. Là l'Europe réunie sous prétexte de sauver l'Empire ottoman désespérait publiquement de lui, la Russie empêchée de s'étendre en Europe sur les Bulgares obtenait en Arménie licence de tourner la Mer-Noire et s'adjugeait des peuples dont les veines ne contiennent pas une goutte de sang slave, les nations arbitres elles-mêmes prenaient en gage, pour défendre l'intégrité de l'Empire turc, des provinces turques; l'Autriche, la Bosnie et l'Herzégovine; l'Angleterre, Chypre. La France fit comme les autres et obtint la Tunisie.

A être ainsi défendu, le Turc a dû se demander ce qu'il aurait de plus à perdre s'il était condamné. Dans le passé, tous lui avaient été funestes : non seulement la Russie, qui travaillait ouvertement à le chasser; mais l'Angleterre, qui, par sa politique de réformes, avait transporté d'Europe en Turquie des principes contraires au génie musulman, établi une lutte entre deux civilisations, et affaibli l'Islam; mais la France, qui, sous prétexte de rendre le pouvoir ottoman plus solide en relâchant la dépendance entre lui et ses sujets, avait préparé et précipité le démembrement de l'Empire. Dans le présent, les volontés jadis contraires de tous ces peuples, s'accordaient à arracher une part de curée. Comme la bête poursuivie et traquée, le Turc essaie de mettre, entre lui et le péril, un peu de durée et d'espace; il abandonne ici la forêt, là les plaines, là les rivages; il les cède à celui qu'il croit capable de lui vendre le plus de sûreté au moindre prix. En même temps il se prépare à faire tête, si, serré de trop près, il lui faut défendre sa vie, et pour la défendre il se dégage des entraves étrangères et revient à ses instincts primitifs. L'Islam inaugure une période où il ne prend plus conseil que de lui-même. Il a clos, par la constitution de Midhat, ses essais de réformes européennes, tué dans le ridicule les formes du régime parlementaire, et rétabli dans sa simplicité terrible le pouvoir du padischah. Aux demandes d'autonomie faites par les nations chrétiennes de son Empire, il a répondu par les massacres d'Arménie, de Crète et de Constantinople et il a signifié au monde qu'il garderait par le sabre les conquêtes du sabre.

Au moment où commence cette ère nouvelle et peut-être décisive, la France a achevé de perdre sa prépondérance politique

auprès du Turc. Il confond avec les autres, dans le droit commun de sa défiance, le peuple fantasque et pour ainsi dire multiple qui tout ensemble a protégé, délaissé et dépouillé l'Islam. La dernière guerre de l'Orient a ajouté à nos inconstances leur dernière et leur plus triste contradiction. Aux Arméniens, aux Crétois, aux Grecs nous n'avons donné ni du calme ni de l'aide, et, s'ils ont cru à la sincérité de nos sympathies, ils en ont constaté l'impuissance. Au Sultan nous n'avons montré de décision, ni par notre blâme, ni par notre concours : notre pensée s'est fait connaître assez pour l'offenser, pas assez pour le contraindre. Tandis que, dans les précédentes crises, tantôt dévoués au droit humain et tantôt à l'ambition française, nous prouvions du moins notre vie par l'efficacité de ce zèle mobile, nous n'avons jeté dans la balance, où hier oscillait le destin des peuples, que le poids de quelques soupirs. Nous n'avons compté pour rien ni auprès de ceux qui souffraient, ni auprès de ceux qui faisaient souffrir. Nous sommes demeurés inertes. Nous sommes devenus à la fois indifférens, comme à des choses trop lointaines, à nos principes et à nos intérêts. Le changement de notre puissance dans le monde excuse à nos yeux la nouveauté de notre attitude, mais il est notre tort suprême aux yeux de l'Islam. Car, pour le Turc, la justification nécessaire de tous les actes, la raison suffisante de toutes les conduites, la puissance absolutrice de toutes les fautes, est la force, — la force qui rend respectable aux âmes orientales les blessures même qu'elle fait.

Dans la faveur du gouvernement turc, la place est prise par un autre peuple, l'Allemagne. Ce peuple a établi sa grandeur en partageant la Pologne, a achevé son unité en annexant le Hanovre, les duchés danois, l'Alsace-Lorraine, a dit par la bouche de son empereur actuel : « La volonté des princes est le droit, » et par la bouche de son fondateur Bismarck : « La force prime le droit; » il a fondé sa puissance par les mêmes moyens et sur la même morale que l'Islam. Il lui a suffi de nous avoir vaincus en 1870 pour hériter de notre renom militaire. Il était demeuré, jusqu'à ces dernières années, étranger aux problèmes d'Orient, parce qu'il les jugeait étrangers à ses intérêts, et son ambition, maintenant étendue sur toutes les contrées du monde, se déploie sans les souvenirs humilians ou amers que l'influence des autres nations rappelle aux Croyans : il n'a encore rien demandé ni ravi à l'Empire turc. Quand les massacres d'Arménie et de

Crète ont mis à l'épreuve la placidité des nerfs germaniques, il a, sans amoindrir ses bons offices par des conseils indiscrets de réformes ou des révoltes niaises d'humanité, pris le parti de la souveraineté musulmane. L'amitié puissante et sans scrupules, que le Turc au XVIe siècle croyait trouver dans la France, apparaît à l'Empire ottoman à l'heure où il désespérait d'un sauveur. De là la gratitude étonnée, l'empressement docile, les faveurs par lesquelles la Porte paie d'un coup les anciens et les nouveaux services de l'Empire germanique à l'Islam. Et l'Allemagne, après avoir, durant le moyen âge, favorisé par son inertie et malgré la France, la durée de la puissance musulmane, semble aujourd'hui recueillir le bénéfice que la France comptait se réserver en nouant au XVIe siècle alliance avec les Turcs.

II

Le second des avantages stipulés par la France, le monopole commercial, n'est pas resté plus intact.

Le droit reconnu à la France en 1535 obligeait toutes les nations qui voulaient trafiquer avec la Turquie à transporter leurs marchandises sous notre pavillon. Ce privilège était surtout onéreux pour les Vénitiens, qui avaient avec le monde musulman les relations d'affaires les plus étendues, les plus anciennes et possédaient la plus importante flotte de commerce. Le Sultan venait de leur déclarer la guerre, et nous avions obtenu, grâce à cela, qu'il fît bon marché de leurs droits. Mais Venise excellait à faire glisser sa fortune au milieu des difficultés, comme ses gondoles dans le dédale de ses canaux. Elle sut bientôt prouver au Turc qu'à la ruiner il perdait lui-même, et qu'il payait, en somme, le bénéfice prélevé par nous sur les transports. Elle recouvra donc le droit de trafic direct et, dès 1581, la troisième capitulation ne maintenait notre privilège que « les Vénitiens en dehors. » La marine anglaise, alors naissante et déjà âpre au gain, commença à paraître dans le Levant; sa persévérance l'emporta sur nos protestations, et les Turcs eux-mêmes l'aidèrent à éluder la clause protectrice de notre pavillon. A cette nouvelle rivalité Henri IV céda ce qu'il ne pouvait défendre, il se borna à exiger que les Anglais comme les Vénitiens transportassent seulement les produits de leur industrie, sans couvrir de leur bannière les commerces étrangers, et que ceux-ci « dussent toujours naviguer

sous la bannière de France. » La part de chacun fut ainsi réglée en 1604 par la cinquième capitulation. Mais, parmi ces commerces étrangers, celui des Hollandais prit une telle importance que notre droit exercé contre eux n'était pas conforme à la nature des choses. Il fut encore vaincu par elle, et la Hollande, après l'Angleterre et Venise, obtint des Turcs la liberté du trafic. Au XVIIIe siècle, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Espagne négocièrent avec la Porte des traités commerciaux qui restreignaient notre part. Donc, même sous l'ancien régime, notre commerce n'avait pas en Turquie de monopole. Il avait une situation privilégiée, subordonnée toujours par les Turcs à leurs intérêts propres, variable selon nos rapports politiques, et qui nous assurait sans conteste la première place.

La perte de nos colonies, la destruction de nos flottes, le poids de notre dette publique, affaiblit partout la France de la Révolution et de l'Empire, au moment où, plus importante que nos bouleversemens politiques, la révolution de l'industrie préparait le véritable empire à la richesse. Héritière universelle de la richesse perdue par les autres peuples, reine désormais incontestée des mers et des ports, l'Angleterre acheva de transformer à son profit le travail : aux idées de protection économique et de privilèges commerciaux elle substitua une tendance à l'égalité de traitement entre les nations et au libre-échange entre les peuples. Dès lors, et durant la plus grande partie du siècle, le marché du monde fut gouverné par des lois simples et des habitudes constantes. Dans toutes les contrées, la nature offrait des matières premières, mais en fort peu de pays l'art du travail était assez parfait pour tirer de ces matières l'innombrable variété de combinaisons, de formes et d'usages que la grande industrie doit produire et que le commerce doit mettre à la disposition de tous. De l'Afrique les rivages seuls étaient bien connus, la race noire qui occupait l'intérieur du continent n'en livrait pas le mystère, et la vie de tribu, où ces populations demeuraient isolées, ne leur avait enseigné que des œuvres grossières, des rudimens de métiers. En Asie, des races très anciennes, prisonnières d'une civilisation immuable et pauvre en besoins, poussaient jusqu'à une perfection raffinée l'habileté de main, mais ignoraient et ne voulaient pas apprendre les moyens qui rendent la production abondante et rapide. Si l'Amérique, peuplée par les émigrations qui avaient porté dans le nouveau monde toutes les races du monde

ancien, semblait une Europe plus jeune, ses États occupés à établir leur indépendance et à défricher leurs domaines, avaient manqué de temps pour transformer par une industrie puissante leurs ressources naturelles.

L'Europe seule était capable d'accomplir ces métamorphoses. Et encore dire « l'Europe » est exagérer, car elle aussi, en ses contrées fort dissemblables, semblait une réduction de l'univers. Certains peuples, tels les Russes, faisaient leur mue de l'état barbare à la civilisation; certains, tels les Espagnols, les Serbes, les Roumains, les Bulgares, gisaient inertes dans la gloire de leur passé comme dans une tombe trop vaste; certains, actifs, persévérans, ingénieux, artistes, mais victimes de morcellemens historiques, tels les Italiens et les Allemands, se trouvaient paralysés dans leur croissance économique par leurs douanes intérieures, par leur éloignement de la mer, par l'insuffisance des travaux publics, par la pénurie des capitaux privés, bref par toutes les faiblesses inhérentes à l'insuffisance du nombre et à l'étroitesse du territoire. Deux nations sans plus, grâce à leur étendue, leur puissance, leur richesse, leurs aptitudes, leur situation maritime, échangeaient avec l'univers entier les produits qu'elles lui prenaient bruts et qu'elles lui rendaient fabriqués : c'étaient l'Angleterre et la France.

L'Angleterre s'était fait la part du lion. Outre que ses colonies assuraient un vaste marché à ses achats et à ses ventes, son propre sol lui fournissait le fer et la houille, élémens principaux des opérations industrielles. Si elle ne négligeait aucune sorte de productions, elle s'appliquait surtout à fabriquer par grandes masses les marchandises qui, machines, outils, fils, cuirs, tissus, deviennent à leur tour la matière première d'autres travaux et de transformations nouvelles. La France, incapable d'égaler cette activité qui se pèse en tonnes et se mesure en kilomètres, entreprenait moins d'œuvres, mais en poussait plus loin l'achèvement. Une vocation instinctive et la conscience de ses aptitudes la poussaient, au lieu de produire pour une clientèle de marchands, des objets partiellement ouvrés, à produire pour le public des objets tout prêts à l'usage. C'était surtout la constance de leur qualité, le fini de l'exécution, l'originalité, la grâce qui, triomphe de la probité et du goût français, faisaient le succès de notre labeur et la fortune de notre commerce. Pour l'importance des affaires, nous n'étions plus nulle part les premiers, nous étions partout les se-

conds. Dans le Levant, grâce aux traditions séculaires, au prestige renouvelé sans cesse de nos armes, de notre apostolat, de notre civilisation, la part de notre négoce était belle, et la distance entre l'Angleterre et nous, moindre qu'ailleurs.

Maîtres d'une clientèle qui, dans le monde entier, se disputait leurs produits et sûrs d'avoir des commandes au delà de ce qu'ils pouvaient fabriquer, les deux peuples imposaient leurs prix, leurs modes, leurs habitudes, et n'avaient besoin de ménager ni la bourse ni le goût des autres. Le commerce français surtout, qui touchait à l'art, mettait non seulement son intérêt, mais son point d'honneur à traiter de haut sa clientèle étrangère. Il eût considéré toute concession aux habitudes et aux désirs des autres peuples comme une atteinte à son indépendance créatrice, un renoncement à sa supériorité. Cette supériorité s'était imposée sans solliciter l'avis de personne ; de même, pour la maintenir, n'avait-il pas à apprendre le goût d'autrui, mais à le former, et à servir bien les gens, fût-ce malgré eux. Tout producteur français tenait sa clientèle étrangère comme son obligée et ressemblait un peu au père de M. Jourdain, cet « honnête gentilhomme qui se connaissait en étoffes, en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et les donnait à ses amis pour de l'argent. » Ainsi les marchands français, en recevant le prix, songeaient surtout au service rendu par eux, et le voulaient rendre à leur manière. Ce sentiment complexe, où se mêlaient la probité, la paresse et l'orgueil, était alors sans danger : les complaisances envers le public sont superflues à ceux qui, de droit ou de fait, possèdent un monopole.

Ce monopole n'est plus, et notre fin de siècle a changé les conditions du travail dans ce monde.

Les États-Unis s'étaient préparés peu à peu à tirer eux-mêmes tous les profits de leurs richesses : pour réserver à leur industrie naissante un marché, ils ont fermé par des taxes prohibitives leur territoire aux importations étrangères. Le Japon s'est révélé, par son industrie, par son armée, par sa marine, par ses réformes politiques, un contrefacteur soudain et étonnamment habile de l'Europe : le saut de dix siècles qui l'a jeté de l'immobilité la plus hiératique dans les plus récentes modernités ne lui a même pas laissé le calme de choisir entre elles, et il s'est donné pêle-mêle les biens et les maux que nous confondons sous le nom de progrès. La Chine, autrement fidèle à son passé, ne s'est ouverte à ces progrès que sous la contrainte des peuples européens, mais

elle a appris, malgré elle, une science que ces peuples regretteront peut-être un jour de lui avoir portée, et elle aussi, les punissant par leur victoire, commence à produire à meilleur compte des marchandises semblables aux leurs. Ils ne trouvent pas encore en Afrique de compensation à ces pertes : bien que ce continent ait cessé d'être inconnu, les contacts entre la civilisation et la race noire sont trop récens pour imposer à celle-ci, avec nos mœurs et nos vices, le besoin de nos produits.

L'Europe, pendant ce temps, se transformait elle-même. Une croissance naturelle grandissait certains peuples, la politique de la France en accroissait artificiellement certains autres. L'Italie et l'Allemagne doivent à cette politique leur fortune présente. Non seulement, comme cela était juste, les États de l'Italie se sont soustraits à la domination de l'Autriche et les peuples de l'Allemagne ont détruit les principautés minuscules qui, enclaves de féodalité dans les unités nationales, morcelaient les groupes de même famille; mais, malgré la nature et l'histoire, par l'effort de notre diplomatie et de nos armes, toutes les petites patries de l'Italie et de l'Allemagne se sont absorbées en une unité puissante, sous l'hégémonie du Piémont et de la Prusse. Dans cette longue Italie et dans cette vaste Allemagne, la suppression des douanes intérieures, l'importance des travaux publics, l'impulsion de gouvernemens forts, le groupement des capitaux particuliers et la fécondité des races ont préparé à la fois au travail l'outillage, le marché et la clientèle. Comme ces édifices dont tous les matériaux, réunis à pied d'œuvre, restent seulement à assembler, le commerce et l'industrie de ces deux contrées se sont élevés aussitôt. La Belgique et la Suisse, étendant sans cesse le cercle de leur activité, prouvaient qu'un petit territoire peut être un centre considérable de production et de richesse. Les autres petits peuples, échappés à la domination turque, précipitaient leur activité pour regagner les siècles perdus et honorer leur nationalité reconquise. Enfin, avec son geste plus lent d'ours encore engourdi sous la neige, la Russie a commencé à étendre ses bras capables d'une formidable étreinte, et à dresser une stature qui menace d'accabler le monde sous sa masse : elle met en valeur son domaine étendu aux proportions d'un continent, elle en peuple les solitudes, elle en fouille le sol et le sous-sol, elle s'apprête à en exploiter les ressources par une industrie plus dotée de matières premières, plus riche de tra-

vailleurs, plus sûre de débouchés que celle d'aucune nation.

Chacun de ces avènemens a porté une atteinte à la situation économique de l'Angleterre et de la France. Comme l'accroissement de la production n'était pas mesuré sur l'accroissement des besoins, l'industrie, autrefois sollicitée de plus de cliens qu'elle n'en pouvait satisfaire, a fini par fabriquer plus de marchandises qu'elle n'en peut écouler. Ce fait a changé toute la hiérarchie des relations entre le fournisseur et l'acheteur. Le temps a disparu où le client était l'empressé, faisait queue, réduit à la part toujours retenue d'avance et toujours trop faible que voulait bien lui attribuer le fabricant. Aujourd'hui, ce sont les commerçans qui se disputent la clientèle trop rare, c'est elle qui, maîtresse de choisir, se donne et se reprend. Pour la détacher de ses vieux fournisseurs, les nouveaux concurrens ont opposé aux anciennes habitudes une tactique nouvelle. Parmi eux, nul ne s'est montré aussi sûr de sa méthode et aussi persévérant en ses progrès que l'Allemagne. Constater ce qu'elle fait est se donner une vision exacte de ce que tentent tous les autres et de ce que sera le commerce désormais.

On a affirmé, puis on l'a nié, que, le jour où Metz ouvrit ses portes, Frédéric-Charles aurait dit : « La victoire militaire nous appartient, il nous reste maintenant à gagner la victoire industrielle. » Annoncé ou non, le dessein fut suivi. Dès la paix, l'Allemagne a cherché la science de la richesse, comme auparavant la science de la guerre, et elle a porté dans l'un et dans l'autre travail les mêmes procédés et le même esprit. En 1870, elle avait sur les champs de bataille blessé à mort la guerre d'improvisation, elle s'est depuis préparée à ruiner le commerce d'aventure. Le hasard, la fortune, superstitions en qui l'ignorance espère les yeux fermés, sont les inconnues d'un problème que le calcul attentif et patient doit résoudre. L'Allemagne a employé, pour résoudre l'un et l'autre problème, les mêmes procédés de déduction juste, de recherche rigoureuse, et d'observation intelligente. Et de même que les triomphes militaires étaient dus au concours ordonné des diverses armes, elle a voulu atteindre la primauté commerciale par une collaboration rationnelle entre les hommes d'affaires, les hommes de science, et les hommes de métier.

Aux hommes d'affaires appartient de décider à quel genre d'entreprise ils consacreront leur activité, de prévoir l'importance promise à ce commerce et de réunir les moyens d'exécution. Que ces hommes, a conclu le bon sens germanique, se trompent sur

les ressources des pays où ils comptent acheter, sur les besoins des contrées où ils espèrent vendre, sur le crédit de la clientèle, sur le progrès ou le déclin des marchés, sur les frais ajoutés au coût des objets par les taxes, entrées, droits, transports et sur les variations probables de ces charges, chaque erreur sera pour eux une certitude de perte. Il n'est guère d'industrie qui puisse être connue sans l'étude de plusieurs autres; il n'en est pas qui se puisse raisonnablement entreprendre sans une première mise de certitudes sur les conditions du travail dans le monde entier; et ces conditions sont liées aux plus mobiles des faits, au développement économique, au régime douanier, à l'état politique de chaque pays. Le négoce est l'une des professions qui exigent le plus d'universalité dans l'esprit, le plus d'abondance dans les informations, le plus de promptitude dans le coup d'œil, le plus de sûreté dans les jugemens; et le succès ou l'insuccès de ces entreprises ne fait pas seulement la fortune ou la ruine de leurs auteurs, il contribue à la richesse ou à l'appauvrissement de la nation. Ceux qui tentent une carrière si difficile et d'une telle importance pour l'intérêt public ne sauraient donc être armés par une préparation trop complète. Outre les conditions nécessaires au succès des divers commerces et différentes selon chacun, toute marchandise est soumise à deux lois générales et permanentes : elle se répand à proportion que s'élève sa qualité et que s'abaisse son prix. Ces exigences contradictoires ne peuvent être conciliées, sinon par les ressources incessamment accrues de la mécanique, de la physique, de la chimie, et par l'habileté toujours perfectionnée de ceux qui exécutent les travaux. Le succès de la lutte commerciale exige donc que les hommes d'entreprise trouvent à leur disposition des hommes de science et des hommes de métier, et les plus aptes à leur tâche.

C'est cette préparation à la guerre, à la guerre de l'argent, que l'Allemagne veut et sait donner à son armée du travail. Et pour cette guerre, bien plus que pour l'autre, la victoire est due au maître d'école. L'enseignement commercial est, sur tout le territoire, organisé dans les centres populeux, et offre par ses classes multiples, un savoir sagement inégal. De ceux qui, commis et comptables, bornent leur ambition à devenir les agens secondaires du commerce, à ceux qui méditent de conduire les plus importantes entreprises, chacun trouve là toutes les connaissances utiles à son dessein. L'Allemagne compte 365 écoles « commerciales » et ces

écoles plus de 31 000 élèves (1). L'enseignement industriel n'est pas moins offert ni moins suivi. Les ateliers et les laboratoires sont fournis d'ingénieurs, de mécaniciens, d'électriciens, de chimistes, par 10 écoles « techniques, » où s'instruisent plus de 11 000 étudians : et, si ces spécialistes ne brillent pas d'un vernis inutile, ils sont aptes à poursuivre et à introduire dans les fabriques et dans les usines toutes les applications lucratives de la science. Plus modestes, mais également adaptées au service qu'elles ont à rendre, des écoles « industrielles » forment les conducteurs, contre maîtres, chefs d'équipe, les sous-officiers du travail. Enfin, pour les soldats, les ouvriers, des écoles « professionnelles » sont partout ouvertes et partout pleines. Il n'est pas de métier qui n'ait les siennes. Et ce ne sont pas seulement les grandes compagnies, les syndicats de patrons, les villes qui s'occupent à former de bons travailleurs. Ceux-ci ne tiennent pas moins à maintenir parmi eux la valeur de la main. Les mineurs de Westphalie, sur leur caisse de prévoyance, entretiennent 15 écoles de mineurs : ainsi pour les autres corps de métiers. Et, comme il y va d'un intérêt public, l'État alimente, par de larges subventions, ces sources de savoir pratique, et au besoin force les travailleurs à se perfectionner malgré eux. La loi permet aux municipalités de rendre l'assistance à ces cours obligatoire pour les ouvriers de moins de dix-huit ans, et plus de la moitié des communes industrielles ont établi cette obligation.

Par ces moyens, la race allemande assure à son travail toute la perfection que son génie appliqué et persévérant est capable de produire. Mais d'autres races, par d'autres aptitudes, peuvent lui disputer la supériorité et, par certaines découvertes et certains procédés de fabrication, garder une avance. En même temps qu'elle tirait le meilleur parti de son propre fonds, l'Allemagne a donc voulu connaître les marchés des peuples concurrens, surprendre et s'approprier les habitudes qui leur réussissent, le goût qui fait leur réputation, les secrets qu'ils exploitent. Elle a compris que le meilleur moyen de les vaincre serait de joindre à ses qualités les leurs.

C'est pour conquérir ces renseignemens que chambres de

(1) *L'essor industriel et commercial du peuple allemand*, par Georges Blondel. Laroze, 2e édition, 1899, p. 252. On trouvera dans cet ouvrage, remarquable par l'abondance des documens et la solidité claire des idées, tout le détail des faits que je voudrais résumer.

commerce, villes industrielles, syndicats de patrons, offrent aux jeunes gens, leurs études faites, des bourses de voyage; que l'État songe à établir à l'étranger, dans les places importantes, auprès de ses consuls, des « attachés techniques. » Et ces mesures sont seulement une surabondance, un apport artificiel et minime à la force naturelle et permanente qui pousse hors des frontières les plus précieux observateurs. Le nombre des Allemands qui reçoivent l'éducation commerciale ne laisse pas à tous place dans leur pays, et la supériorité de leur éducation leur assure cette place à l'étranger. Chaque année, une émigration de commis, de comptables, de contre maîtres, d'ingénieurs part pour chercher son pain dans les pays rivaux, et les fils des négocians les plus considérables prennent le même chemin, chassés de chez eux par la faim des riches, le désir d'accroître encore leur fortune. « C'est ainsi qu'à Londres et à New-York, par exemple, la moitié des grandes maisons de commerce sont dans les mains des Allemands (1). » Ils trouvent aisément à louer leurs services. Dociles, laborieux, sobres, réguliers, contens d'un faible salaire, ils sont les bienvenus. Et tandis qu'ils semblent uniquement occupés à employer leur savoir, ils continuent à s'instruire : détails de fabrication, art de parer la marchandise, petites habiletés, économies infimes, secrets importans, ils examinent, pénètrent, retiennent tout. Les uns, par leurs communications, informent leurs compatriotes de ce que ceux-ci ont intérêt à apprendre, les autres se rendent service à eux-mêmes et reviennent exploiter dans leur propre pays les indiscrétions commises. C'est ainsi que l'Allemagne fait peiner pour elle l'effort des nations rivales, tandis que, moins épiée et plus défiante, elle garde seule le bénéfice de son propre travail.

Après s'être assuré toutes les chances de supériorité, reste à la faire reconnaître. C'est là la moindre tâche pour l'Allemagne. L'exode incessant qui disperse dans le monde entier l'excès de la population germanique, a fondé et accroît partout ses colonies. Si ces colons prennent aisément la nationalité de la contrée où ils s'établissent, ils gardent leurs habitudes, et ces habitudes font une constante propagande en faveur des produits allemands. A ces émissaires généraux de l'influence germanique, s'ajoutent les représentans particuliers que chaque maison importante d'outre-

(1) A. Ramin, *Impressions d'Allemagne*, 1898, p. 264.

Rhin envoie solliciter, par des voyages réguliers, la clientèle étrangère, ou même qu'elle entretient en permanence sur les grandes places de commerce. La patience à s'enquérir, et l'aptitude à ne dédaigner aucun indice, donnent à ces mandataires toutes les chances de connaître sans erreurs l'état mobile de chaque marché et la solvabilité de chaque marchand. Quand les transactions peuvent être tentées sans imprudence, ils ne sont pas moins aptes à les nouer. Un esprit naturel de soumission prédispose les Allemands à accepter les volontés d'autrui, à servir les goûts de chacun, et ce goût universel qu'ont les hommes d'être prévenus et sollicités. L'assiduité des offres, la modestie de l'attitude, un air d'aimer le client pour lui-même, de tenir ses commandes à honneur autant qu'à profit, tout sert ces visiteurs toujours satisfaits, contens s'il achète beaucoup, contens s'il achète peu, contens s'il n'achète rien, et qui, s'il leur dit : Ne revenez pas, sortent en répondant : A bientôt.

Ces procédés de préparation méthodique et d'activité persévérante sont, avec plus ou moins de perfection, ceux de tous les jeunes peuples qui veulent s'enrichir. Le Levant était un pays fait pour attirer leurs ambitions. Comme la nature féconde y travaille plus que l'homme, cette contrée abonde en matières premières. Comme elle manque d'industrie, elle fait venir du dehors les produits qui exigent un outillage puissant et un labeur compliqué. Les habiles ont donc chance de trouver là double profit et de restituer à la Turquie, en marchandises fabriquées, autant et plus qu'ils lui empruntent en matières brutes. Ce gain semblait d'avance promis à certains peuples. Les petits États qui, sur les Balkans et le Danube, ont été longtemps possédés par la Turquie et la touchent, se trouvent, par le voisinage des lieux, des habitudes et des langues, aptes à entreprendre avec elle les opérations simples du commerce. La Russie, non seulement s'avance de frontière en frontière, comme d'étape en étape, sur le territoire turc, mais le Bosphore est pour elle la voie nécessaire d'accès vers le reste du monde : même pour ses rapports avec les autres peuples, elle pénètre et traverse sans cesse l'empire ottoman, Constantinople, et trouve d'incomparables facilités à saisir les occasions, les clientèles et les frets. Les Italiens et les Grecs, jaloux de ressusciter, les uns Sparte et Athènes, les autres Rome, tentent de réaliser, par le développement de leur commerce, le moins chimérique de leurs songes; pour les porter vers l'Orient, ils ont la

Méditerranée et, pour les accueillir dans toutes les Échelles, ils trouvent des Italiens et des Grecs, les plus vieilles et les plus nombreuses colonies du commerce levantin. Plus lointains, les Autrichiens, les Allemands, les Hollandais, les Belges, unis par des ententes économiques et des combinaisons de tarifs qui font de ces divers peuples un seul marché, sont reliés à la Turquie et par les voies rapides de terre, et par les voies économiques des fleuves et des mers. Tous ces peuples ont, avec toutes les ressources de la stratégie nouvelle, entrepris la conquête commerciale de la contrée où la France et l'Angleterre dominaient seules.

Les marchandises fournies par l'Angleterre et par la France étaient bonnes, mais chères. Or, les populations du Levant, par la race, le climat, l'arbitraire turc, se trouvent impropres à l'activité, sont pauvres; et, par leur contact avec l'Europe, sont tentées de tous les caprices qui sont devenus pour nous des besoins. C'est donc avec des ressources de pauvres qu'il leur faut satisfaire des désirs de riches. Leurs désirs sont ardens comme leur soleil; et, comme le soleil, ils caressent la surface des choses. Plus avides que judicieux, ils distinguent mal, sous l'éclat de ce qui brille, la valeur de ce qui dure. Le fatalisme des Musulmans, la vanité des Levantins affaiblissent également en eux la faculté de prévoir: ils sont tout à la joie de la fantaisie aussitôt satisfaite, et de l'effet immédiat à produire. Nos rivaux ont compris que, pour attirer ces chalands à l'imagination gonflée et à la bourse plate, il fallait soigner l'aspect et abaisser le coût des marchandises; que l'amoindrissement inévitable de la qualité passerait presque inaperçu, en tous cas ne rebuterait point une clientèle peu experte à juger la valeur vraie de la matière et de la main-d'œuvre; qu'il suffisait de donner aux choses la durée de ses goûts mobiles; que lui offrir beaucoup d'objets pour peu d'argent, était servir sa secrète préférence, lui laisser, la fantaisie du jour satisfaite, le moyen de satisfaire la fantaisie de demain, et lui permettre, en renouvelant ses achats, de renouveler ses plaisirs. Ceci établi, les observateurs étrangers se sont enquis soigneusement de tout ce qui, formes, dimensions, nuances, paquetage, mode d'envoi, imposé jusque-là par les fournisseurs anglais et français, blessait les habitudes et le goût du Levant. Dès lors, ils ont pu préparer les marchandises les plus aptes, fût-ce par leur infériorité, à trouver une clientèle. Prêtes, il restait à les mettre dans les mains de l'acheteur. Les maisons

grecques, italiennes, autrichiennes, allemandes ont, dans les colonies de leur nation, trouvé à souhait courtiers et commissionnaires, et se sont assuré leur zèle en leur abandonnant de 3 à 5 pour 100 sur les affaires qu'ils traitent. Les représentans spéciaux des grands industriels ne se contentent pas de vendre dans les ports, et d'y attendre les trafiquans en gros, mais, de plus en plus, pénètrent dans l'intérieur du pays et dans les boutiques des petits marchands. Cette connaissance des contrées et des hommes leur permet de cesser toute affaire avec les Orientaux insolvables, d'accorder aux autres du temps : et comme les marchands, à cause des mœurs locales, ne vendent ni ne sont payés vite, nos nouveaux adversaires accordent aux cliens sûrs un crédit de six mois, et le renouvellent, si les circonstances justifient un plus long délai.

Ces innovations ont surpris la quiétude de la France et de l'Angleterre. Celle-ci, jusque sur son propre sol, pâtit déjà de la concurrence allemande. Par là, elle commence à expier son égoïsme de 1870, cette neutralité indifférente où le gouvernement anglais sut enchaîner la bonne volonté des peuples mieux disposés en notre faveur, cette licence donnée à la nation sœur en protestantisme d'achever la France sans un murmure de l'Europe. L'Angleterre, si elle n'a jamais le remords du mal qu'elle fait, a toujours le remords du mal qu'elle souffre. D'abord dédaigneuse de ses nouveaux concurrens, elle a compris qu'il lui fallait les imiter pour se défendre. En Orient, elle n'a pas tenté d'égaler leur assiduité et leurs flatteries à la clientèle : la raideur britannique en était incapable, mais elle s'est mise à faire moins bon et à vendre moins cher. Elle ralentit ainsi le déclin de ses affaires et, d'ailleurs, elle a une telle avance qu'elle peut perdre beaucoup encore sans perdre le premier rang. La France, plus pauvre d'avantages, devait les garder avec plus de soin. Elle n'a pas même paru consciente du péril. Sauf quelques industries, les plus difficiles, qui ont tenté l'intelligence d'hommes éminens, et prouvent, par des succès hors de pair, ce dont l'activité française serait capable, notre commerce a continué à vivre de routine. Dans ce monde du travail, le premier des travaux, l'étude de la profession, reste délaissé. Nous semblons avoir les mêmes remèdes que nos rivaux, mais ce sont des étiquettes sur des flacons vides. En 1897, nos onze écoles supérieures de commerce avaient 611 élèves, et nos vingt et une écoles pratiques, dont plusieurs

forment surtout aux écritures et à la comptabilité, 2588 élèves (1) : c'est le dixième de ceux que l'Allemagne instruit. La science, de plus en plus nécessaire à l'industrie, n'est pas davantage enseignée de manière à rendre les meilleurs services à sa compagne. Nos hautes écoles s'honorent de donner une culture intensive et générale qui semble prévoir en chaque étudiant un futur grand homme, et, s'il l'est, développe toute sa valeur, mais qui ne forme pas les hommes moyens, — et ils le sont presque tous, — aux applications spéciales et précises. Nos écoles d'arts et métiers sont trop élémentaires pour fournir ces spécialistes que nos fabriques et nos laboratoires attendent. Aussi, plus les industries sont nouvelles et leurs découvertes en marche, plus nous nous laisserons distancer : l'électricité et ses applications semblent appartenir à la Belgique et à la Suisse, la chimie et ses produits à l'Allemagne. Surprise par les supériorités de ses rivaux, la France n'a pas songé, comme l'Angleterre, à se défendre partout, mais à se réserver un marché où elle l'emportât sans lutte. Elle a seulement, par des droits fiscaux, voulu interdire aux produits de ses concurrens l'accès de son territoire, comme si elle eût reconnu d'avance son inaptitude à disputer aux nouveaux travailleurs la clientèle étrangère ; comme s'il lui fallait, pour prolonger le déclin de ses forces, les mêmes protections, mais définitives, que l'Amérique a établies, passagères comme l'âge ingrat, pour transformer son enfance en jeunesse. Nos commerçans ont continué à fabriquer en France, d'où la plupart ne sont jamais sortis, des marchandises selon leur propre goût, à donner à leur travail tout le fini qu'exige la clientèle riche et exigeante de notre pays, à considérer que la perfection de leur œuvre est une partie de leur honneur, à exiger les prix élevés que cette perfection justifie.

Ils n'ont songé à la clientèle d'Orient que pour envoyer tel quel aux Turcs l'excédent de ces marchandises fabriquées pour la France, mesurées, nombrées, expédiées, vendues, emballées selon les coutumes françaises. Ils ont pourtant moins que jamais dans les Échelles, pour en assurer le débit, des colonies importantes de nationaux. Au lieu de s'accroître, ces colonies diminuent : celle de Constantinople, qui a compté 7000 âmes, est réduite à 2000. Ils ne sont pas plus qu'autrefois présens dans ces contrées par des auxiliaires capables de les renseigner sur les besoins de l'acheteur,

(1) Budget de 1898, Ministère des Travaux publics. Rapport de M. Charles-Roux.

et de plaider auprès de cet acheteur la cause de leurs marchandises : ils continuent à croire qu'elles se recommandent d'elles-mêmes. Quand on les avertit qu'il serait temps de s'accommoder aux désirs et aux ressources de la clientèle orientale et de « lui en donner pour son argent, » ils demandent si on les confond avec des fabricans de pacotille. Quand ils apprennent que leurs produits sont abandonnés pour des produits rivaux et moins chers, ils répondent : « que l'acheteur infidèle essaie et compare; il nous reviendra. » Forcés de voir sans l'œil du maître, et, pour apprécier le marché qui leur reste, réduits aux indications sommaires, lointaines, rares et suspectes de banquiers et de correspondans liés par la race, le séjour, les intérêts, avec les maisons orientales, ils ne protègent leurs intérêts de vendeurs que par des mesures générales, des procédés administratifs. Le plus simple est de faire des crédits très courts : moins il se passe de temps entre la livraison et le paiement, moins la solvabilité du débiteur a chance de s'amoindrir. C'est à trois mois qu'ils vendent. Et s'ils ne sont pas payés au jour dit, comme ils ignorent les causes du retard et sont hors de portée pour discerner les justes mesures à prendre, ils songent uniquement à sauver leur mise, lancent protêts et huissiers, et par ces procédés, quand ils ne perdent pas leur créance, perdent leur clientèle. Enfin pour soutenir, malgré tant de désavantages, la fidélité de leurs acheteurs, ils n'envoient, pas plus qu'autrefois, dans le Levant des mandataires directs chargés de faire valoir les supériorités des marchandises françaises, intéressés au succès, et familiers avec les populations. Nos consuls constatent que les voyageurs de commerce français sont à peu près inconnus dans tout le Levant : les seuls qu'on voie de loin en loin placent des eaux-de-vie. C'est aux hommes fixés à demeure par leurs propres intérêts dans les grandes villes de ce pays, que nos commerçans confient le soin de représenter par surcroît nos produits nationaux. Comme, parmi ces hommes, il y a peu de Français et beaucoup de Grecs, d'Italiens, d'Allemands, nos commerçans sont d'ordinaire représentés par des étrangers, les mêmes étrangers que nos concurrens prennent pour mandataires. Et ceux-ci ne reçoivent de nos industriels, comme cela était autrefois, que 2 pour 100 sur les bénéfices des opérations. Quand ces intermédiaires, Grecs, Allemands, Italiens, se trouvent représenter à la fois des maisons de leur nation et des maisons françaises, le patriotisme et l'in-

térêt les sollicitent à la fois de placer les marchandises étrangères au détriment des nôtres. La renommée même de la France contribue au profit de tous, nous excepté : la contrefaçon de nos marques est une industrie pour nos rivaux. Aucun scrupule national n'empêche leurs intermédiaires, hommes de leur race, de faire, en favorisant ces supercheries auprès de la clientèle qui tient à nos marques, tort à la propriété française; et l'avantage est grand de livrer au prix français ce qui a coûté beaucoup moins. Tout patent que soit cet abus, les maisons françaises dont le nom est usurpé ne s'inquiètent pas pour si peu. La sécurité de ces contrefaçons donne au public confiance dans l'authenticité des produits, et l'infériorité de ceux-ci, constatée par la portion riche et délicate des acheteurs, contribue à amoindrir la réputation de la France.

Les résultats sont écrits au grand livre du commerce international où chaque peuple a son compte, peut se comparer avec les autres peuples et avec lui-même. Chacun a été récompensé selon ses œuvres. L'Angleterre a gardé son rang, mais non son avance. La France a perdu l'un et l'autre. Au lendemain de 1870, la somme des importations et exportations était pour l'Angleterre de 15 milliards; pour la France, de 7 milliards et demi; l'Allemagne n'atteignait pas encore le chiffre de la France. Aujourd'hui l'Angleterre et la France maintiennent malaisément les chiffres d'il y a vingt-huit ans. L'Allemagne est passée de 7 milliards et demi à plus de 10 milliards : elle a accru ses affaires d'un quart, et dépassé de la même proportion les nôtres.

La part de la France diminue surtout dans le Levant. La Turquie importe pour 500 millions et exporte pour à peu près même somme. Les deux puissances qui, en 1870, accaparaient les relations commerciales avec la Turquie, lui achètent aujourd'hui les deux tiers de ce qu'elle vend et lui vendent la moitié de ce qu'elle achète : le reste est la part des nouveaux concurrens. Celle de l'Angleterre et de la France, même réduite, est encore belle, mais fort inégale. L'Angleterre achète encore les 37 p. 100 de ce que la Turquie exporte, et lui vend les 43 p. 100 de ce que la Turquie importe; la France ne lui achète plus que 27 p. 100 et ne lui vend pas même 11 p. 100; les autres peuples lui achètent 34 p. 100 et lui vendent 46 p. 100. Donc l'Angleterre achète et vend en proportions à peu près égales, avec un léger excédent de ses ventes sur ses achats. La France achète à la Turquie presque trois

fois plus qu'elle ne lui vend. L'ensemble des autres nations vend à la Turquie un quart plus qu'elles n'achètent. Parmi ces nations, l'Allemagne lui achète trois fois moins qu'elle ne lui vend. Par suite, en Orient, la France est de tous les peuples celui qui, proportions gardées, apporte le plus d'argent et vend le moins de marchandises, et l'Allemagne, celui qui place le plus de marchandises et laisse le moins d'argent. L'une, malgré les débouchés qu'elle ouvre aux produits ottomans, les relations qu'elle noue, les obligés qu'elle fait, ne parvient pas à obtenir un échange de commandes ; l'autre, sans apporter de capitaux, sans rendre service aux producteurs orientaux, s'est fait une clientèle par l'art de servir les goûts du public. L'Allemagne, en trente ans, a su, partant de rien, se créer un marché de 30 à 40 millions ; nous avons mis trois cents ans à nous assurer un marché de même importance. Dire cela n'est pas montrer toute notre faiblesse. Ces 39 millions de marchandises que nous avons vendues à la Turquie en 1897, somme identique à celle de nos importations à la fin de l'ancien régime, ne sont pas l'étiage médiocre, mais du moins fixe, de notre activité commerciale. Tandis que s'élève la situation de nos rivaux, la nôtre baisse ; les gains non seulement de l'Allemagne, mais de l'Autriche, de l'Italie, de tous, sont faits de nos pertes. Chaque année détache de nous quelques acheteurs, chaque année nous enlève la primauté dans quelque produit (1). En 1892, nous vendions 60 millions, 56 en 1893, 53 en 1894, 51 en 1895, nous étions descendus à 41 en 1896. En 1897, nous nous abaissons à 39. C'est la décadence lente, tranquille et continue. Ce sont les jours d'automne, qui se succèdent avec leurs lendemains presque semblables aux veilles, mais dont chacun, insensiblement plus court et plus sombre, conduit à l'hiver stérile la gloire féconde de l'été.

ÉTIENNE LAMY.

(1) Voyez le *Bulletin mensuel de la Chambre française de commerce de Constantinople* et, dans le *Moniteur officiel du Commerce*, les rapports de nos consuls.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES SÉCRÉTIONS INTERNES

L'OPOTHÉRAPIE

I

L'opothérapie consiste dans le traitement des maladies par les extraits d'organes animaux. Un état anormal, une condition morbide, sont-ils créés par l'altération d'un organe, par son insuffisance congénitale ou acquise, on administre au sujet malade le suc du même organe emprunté à un animal sain. Telle est la méthode. Elle est nouvelle. C'est un savant contemporain, Brown-Séquard, naguère professeur de médecine au Collège de France, qui l'a créée. La dénomination qui la désigne, tirée du grec, *opos*, suc extrait, est plus récente; on la doit, si nous ne nous trompons, à un professeur de la Faculté de Paris, M. Landouzy, qui a examiné d'une manière approfondie cette intéressante question.

La méthode date exactement d'une dizaine d'années. Si l'affirmation qu'il n'y a rien d'entièrement nouveau sous le soleil est vraie dans beaucoup de cas, elle ne l'est pas ici. Il serait difficile de trouver à Brown-Séquard d'autres précurseurs que le centaure Chiron, à qui fut confiée l'éducation d'Hercule et celle d'Achille, et qui nourrissait ses élèves avec la moelle du lion pour leur en infuser le courage et la vigueur. En dehors de la légende, on ne peut guère mentionner que quelques pratiques de la médecine arabe qui ne s'est pas fait faute d'employer des substances

empruntées à différens organes des animaux. Héritière de ces traditions, l'antique pharmacopée introduisait en des potions ou apozèmes aussi bizarres que répugnans le sang du renard, le corps de la vipère, le foie du chien et le cœur de la tourterelle. L'homme mordu par un chien enragé devait manger la chair de l'animal qui l'avait blessé. Il n'y a pas d'intérêt à rechercher les raisons qui inspiraient de telles pratiques. Il suffira de faire remarquer, avec M. Landouzy, qu'elles ne sont pas sans présenter quelques ressemblances curieuses avec la méthode opothérapique moderne. Mais, d'autre part, elles s'en distinguent par la pensée qui les inspirait et qui n'était autre chose qu'une idée superstitieuse, tandis que l'opothérapie moderne s'appuie sur une doctrine physiologique bien établie, la doctrine des sécrétions internes.

La notion des sécrétions internes n'est pas due à Brown-Séquard. Il n'a créé ni le nom ni la doctrine, ni même apporté aucun argument nouveau et certain à son appui. Mais il l'a vulgarisée dans le monde médical; et les médecins, en reconnaissance de cet enseignement nouveau pour eux, mais banal pour les physiologistes, ont attribué à leur maître une découverte qu'il n'eût sans doute pas réclamée.

Dès le début, alors que ses tentatives rencontraient presque partout un accueil défiant ou ironique, Brown-Séquard les plaça sous la protection de ce principe physiologique que Legallois avait clairement exprimé en 1801, dont Claude Bernard avait donné une démonstration positive avant 1855, et auquel les travaux plus récens de Schiff, Reverdin et Kocher sur la thyroïde, de von Mering et Minkowski en ce qui concerne le pancréas, venaient d'apporter précisément une consécration nouvelle et définitive. Ainsi justifiée dans son point de départ, l'opothérapie se présentait comme une méthode rationnelle et véritablement scientifique; elle échappait au reproche de grossier empirisme sous lequel elle eût été accablée.

Réduite à elle-même, il lui aurait fallu, pour s'imposer au monde médical, des succès miraculeux et invariables, impossibles à espérer. Au contraire, offerte comme une simple application des vérités physiologiques expérimentalement démontrées, il devait suffire qu'elle constituât une médication avantageuse, utile, plus ou moins curative, pour se faire une place dans la pratique. Et c'est en effet ainsi que les choses se sont passées. L'Opothérapie est bien loin d'avoir justifié les enthousiasmes de son créa-

teur; mais elle constitue réellement, dans un petit nombre de cas, une médication efficace. A côté de la sérothérapie et des grands progrès introduits par la révolution pastorienne dans l'hygiène, la médecine et la chirurgie de notre temps, il y a une place, modeste sans doute, mais encore honorable, pour la méthode de Brown-Séquard

C'est ce que nous voudrions montrer ici, en nous bornant, selon notre habitude, à l'examen des questions d'origine et de principe, impliquées dans toute découverte scientifique.

II

Le premier document relatif à la méthode opothérapique est une communication faite par Brown-Séquard, à la Société de Biologie dans la séance du 1er juin 1889.

C'était, en deux mots, l'histoire d'un vieillard qui venait, comme Faust, de retrouver la jeunesse. Agé de soixante-douze ans, ainsi que le narrateur lui-même, il avait commencé depuis quelques années d'éprouver plus lourdement le poids de la vieillesse. Il sentait décliner de jour en jour sa vigueur physique; voué aux travaux de l'esprit, comme le narrateur encore, — dont le public comprit bien qu'il entendait l'autobiographie, — ce savant était devenu incapable d'en supporter longtemps la fatigue. Dans tous les rouages de l'économie se manifestaient les mêmes symptômes de décadence; la machine montrait partout son usure. Les fonctions purement végétatives suivaient la décadence des fonctions plus nobles : les sécrétions étaient rares, les ingestions pénibles, les exonérations paresseuses.

En un mois, grâce à la médication orchitique, cet état de choses avait entièrement changé. Les tares de la sénilité avaient disparu. La force musculaire avait subi une notable augmentation. Le labeur mental plus actif était supporté plus longtemps ; les fonctions atténuées s'étaient restaurées ; les fonctions abolies étaient restituées. C'était un véritable rajeunissement physiologique. Renan, que son collègue du Collège de France entretenait de ces effets merveilleux, avait prononcé le mot de « fontaine de Jouvence. »

Mais c'était une fontaine où il ne suffisait pas de boire une seule fois; il fallait y revenir sans cesse, car l'amélioration était passagère et l'effet ne se soutenait pas au delà d'un certain temps.

Bien évidemment les tares irréparables de la sénilité, et les stigmates anatomiques n'avaient pu s'effacer, car l'organisme ne saurait remonter le cours de son évolution. Les phénomènes ne se traduisaient point au dehors par une véritable restauration des formes et des apparences. C'était un rajeunissement tout intérieur, un réveil et un rétablissement des énergies nerveuses et peut-être un arrêt momentané ou un ralentissement de la chute qui emporte l'être vivant sur la pente de la décrépitude. Pour tout dire en un mot, c'était un fait d'excitation nerveuse se traduisant par l'accroissement des forces, par l'impression du bien-être et de la vigueur accrue ; c'était, pour employer le langage médical, un effet d'euphorie et d'invigoration.

Ce récit inattendu fut écouté dans un silence complet, qui traduisait plutôt l'étonnement et le doute, que l'acquiescement. Il n'y avait d'ailleurs, dans les faits annoncés, rien qui pût, *a priori*, provoquer la contradiction de la part d'hommes versés dans les études physiologiques. Mais pour approuver, il fallait attendre que les faits fussent confirmés et que la relation de cause à effet fût mise hors de doute entre ce « rajeunissement physiologique » et l'injection de liqueur orchitique à laquelle il était attribué.

La Société de Biologie n'est pas un milieu réfractaire aux nouveautés; c'est au contraire, comme le disait récemment M. Berthelot dans l'éloge académique de Brown-Séquard, « un milieu excellent pour l'étude et la discussion de problèmes naturels ; on y trouve les conditions d'une sincérité et par conséquent d'une certitude plus grande dans les démonstrations, » que cela n'a lieu dans les académies. C'est, en somme, une académie moins solennelle et offrant, dans l'ordre des sciences de la vie, une compétence peut-être plus étendue que son aînée. Brown-Séquard en avait été, avec Claude Bernard, Ch. Robin, Rayer et Berthelot lui-même, l'un des fondateurs. Il en était alors le président ; il s'y trouvait entouré du respect dû à sa laborieuse carrière et des sympathies que lui avaient acquises son obligeance et sa constante bienveillance. L'auditoire était donc bien loin d'être hostile, mais il n'était pas convaincu et ne voulait pas être abusé. Sa froideur et la réserve de son accueil s'expliquaient d'ailleurs par l'enthousiasme excessif de l'orateur; c'était une attitude de mise en garde. Dans la discussion des vérités scientifiques, l'effet est immanquable : à l'exaltation d'un côté, répond, de l'autre côté, la défiance. L'événement a prouvé d'ailleurs que cette réserve était

parfaitement justifiée. Aujourd'hui encore, après dix ans écoulés, et tant de discussions, je ne doute pas que le sentiment de la majorité des membres de cette Société savante sur cette question du suc orchidien serait encore la même.

Et cependant, il n'y avait rien que de très naturel dans cette autre observation, si l'on prenait la peine de la traduire dans un langage plus mesuré, et si l'on voulait n'y voir qu'une action excitante exercée par un suc organique sur le système nerveux. Elle ne choque aucune doctrine établie; elle ne contredit aucun fait; elle s'accorderait plutôt avec d'autres observations. Déjà en 1878, un chimiste, Schreiner, avait extrait de l'organe orchidien une substance chimique cristallisée, la spermine, voisine de la pipérazine. Or, cette base alcaloïdique d'après un physiologiste russe, M. Poehl, est précisément capable de produire sur l'appareil nerveux une action très analogue à celle que Brown-Séquard attribuait à son liquide.

D'ailleurs le progrès des recherches contemporaines a révélé l'extrême activité des liquides ou des substances de toute espèce qui existent dans les tissus animaux lorsqu'on les fait agir hors de leurs lieu et place. Le règne minéral a eu longtemps le privilège de fournir des médicamens ou des poisons aux êtres animés; d'autre part, les tissus, les liquides ou les extraits des plantes jouent dans la thérapeutique et la toxicologie le rôle étendu que l'on connaît. L'efficacité et l'infinie variété des produits animaux, lorsqu'on les essaie avant de les soumettre à l'action du feu, ou de les altérer par l'action destructive des sucs digestifs, était dans l'ordre des faits à prévoir. C'est aujourd'hui une vérité positive. La doctrine des auto-intoxications, qui dispute à la doctrine microbienne le vaste domaine de la causalité morbide et l'explication des phénomènes pathologiques, est précisément fondée sur cette puissance toxique des sucs produits par les élémens et tissus de l'organisme animal, leucomaïnes, ptomaïnes, toxines. La médication sérothérapique, grande conquête de la médecine contemporaine, est, dans un autre sens, une démonstration nouvelle de l'énergie qui réside dans ce même ordre d'agens.

Cette énergie, si l'on ne veut l'envisager que dans son résultat final, il faut bien qu'elle aboutisse à un effet ou utile ou nuisible. C'est le cas des agens minéraux ou végétaux : favorables ou nocifs suivant les circonstances de leur emploi; médicamens ou poisons, selon la dose. Il y a une raison pénétrante à cette inver-

sion d'effets duc à une même substance, qui sera, par exemple, excitante et peut-être bienfaisante à une certaine dose, et au contraire paralysante et nocive, à une dose plus élevée. Mais ce n'est pas le moment d'entrer dans un tel examen.

L'opothérapie ne serait donc rien si elle se contentait d'affirmer l'énergie d'action des extraits d'organes, ou seulement une certaine utilité de leur emploi. Ce serait une banalité. S'il y a action, il n'y a que deux sens à cette action : il faut bien qu'elle soit plus ou moins favorable ou défavorable.

L'opothérapie affirme *a priori* quelque chose de plus, c'est, à savoir, une certaine espèce d'action déterminée des extraits d'organe qui agiraient sur l'économie comme l'organe, s'il était sain, le ferait lui-même et en tiendraient la place. Dans beaucoup de cas, cette affirmation est sans doute une erreur, et c'est pour cela qu'il n'y a pas, dans le vrai sens du mot, une méthode opothérapique générale. Mais, à prendre les choses au pis, cette erreur, si c'en est une, pouvait encore servir la science et l'a servie, en effet, parce qu'elle n'est pas une *erreur paresseuse*, détournant de la recherche, comme l'étaient les fantômes, les entités, les êtres de raison de la médecine ancienne. Elle a obligé les physiologistes et les médecins à étudier les propriétés physiologiques réelles des sucs auxquels la doctrine en prêtait d'imaginaires.

Mais, elle a mieux que cela à son actif. Il y a des cas certains, quoique peu nombreux, où l'opothérapie est, à quelque degré, ce que son fondateur a cru qu'elle était véritablement, c'est-à-dire une méthode ou une direction d'action. C'est ce qui arrive dans quelques-unes des affections de la glande thyroïdienne ou du pancréas, où le suc remédie vraiment à l'insuffisance de l'organe.

Ces cas ne sont point ceux que Brown-Séquard avait en vue; d'autres savans en avaient éclairci l'étude. Quant à lui, il avait pris comme projet de départ et comme champ d'action la glande orchitique et le suc de cet organe.

On a vu que l'expérience qu'il avait hardiment tentée sur lui-même avait eu un résultat excellent. Elle était à la fois à l'honneur de ses prévisions et aussi de son courage. D'ailleurs il avait été toute sa vie coutumier de ces hardiesses. Au début de sa carrière il avait exécuté sur lui-même les expériences que Spallanzani, au siècle dernier, avait réalisées sur des corbeaux lorsque, voulant étudier le suc de l'estomac, il faisait avaler à ces oiseaux des éponges attachées par une ficelle qui permettait de les

retirer imbibées du précieux liquide. Une autre fois, Brown-Séquard n'avait pas hésité à tirer de sa propre veine le sang vivant nécessaire à l'une de ses expériences.

C'est un point de vue trop exclusif de considérer la vieillesse comme une sorte de maladie ou de déchéance organique, liée chez l'homme à l'insuffisance d'action d'une certaine glande. C'est celui, pourtant, où se sont placés en tous les temps quelques médecins, et après eux les partisans de l'opothérapie. Cette opinion se fonde sur des observations exactes que tous les éleveurs ont pu faire sur les animaux bistournés. L'émasculation retentit sur toute l'économie : elle modifie la nutrition générale ; elle produit une tendance à l'engraissement et au lymphatisme ; elle arrête le développement de la crête, des ergots et des cornes ; elle déprime le système nerveux et brise l'indocilité du caractère. L'opération pratiquée, jadis, en Italie et en Orient chez les enfans, avait pour conséquence un arrêt de la croissance, une efféminatiou du corps qui s'empâte au lieu de présenter les formes toreuses et musclées de la statuaire. Le larynx, la voix, le système pileux, gardent les caractères qu'ils ont dans l'enfance. Cette caricature vieillie de l'enfance, c'est l'infantilisme. Quant aux facultés intellectuelles et morales, elles participent de l'abaissement général de la vitalité. Les historiens ont souvent stigmatisé la débilité mentale et la honteuse faiblesse morale des favoris que les empereurs de Rome et les souverains de l'Orient avaient choisis parmi leurs eunuques. Pour un Aristonicus qui sait commander les armées de Ptolémée, pour un philosophe comme Favorinus qui tient tête à Adrien, combien l'histoire n'enregistre-t-elle pas de Sporus et de Photin !

D'après ces idées et d'après le principe qui sert de fondement à son emploi, l'extrait orchidien devait bien être une sorte d'antidote de la vieillesse. Il devait, outre cette stimulation générale du système nerveux dont l'auteur avait ressenti les bienfaisans effets, susciter dans l'organisme toutes les activités qui sont corrélatives au fonctionnement des organes, et qui se déploient pendant les périodes de la jeunesse et de la maturité. Mais ces changemens, on ne les a pas observés.

Voici dix ans que la médication brown-séquardienne a été expérimentée dans le monde entier. Un nombre immense d'applications en a été fait. On a publié les résultats les plus divers et les plus stupéfians : on lui a attribué la guérison de l'ataxie loco-

motrice, de la tuberculose, du cancer; l'amélioration mentale des aliénés, la restauration de l'organisme épuisé, le relèvement des forces, la récupération de la santé, l'immunisation contre les infections diverses, la résurrection, la vie. D'autre part, il n'y a pas eu un cas favorable qu'un cas contraire n'ait contredit; si bien que, rebuté de ces récits où un esprit scientifique ne trouve que des occasions de défiance, on est obligé d'éliminer les observations médicales ou cliniques et de se réfugier dans l'appréciation des résultats expérimentaux. Mais, là encore renaissent les controverses, lot fatal des expériences mal faites. Brown-Séquard annonce une résistance plus longue à la mort par hémorragie; Grégorescu (de Bucarest), une augmentation de la vitesse de la conduction nerveuse; Capriati, Zoth et Pregl, un accroissement de la force musculaire chez l'homme qui a reçu une injection de suc orchitique; il semble bien, en fin de compte, que ce dernier effet soit le seul qui présente quelque constance ou quelque réalité.

Et maintenant, après tant d'années d'épreuves, peut-être sera-t-il permis de porter enfin un jugement sur cette tentative célèbre, — non pas sans doute sur les autres parties de la méthode que nous allons examiner dans un instant, mais sur celle même qui en a été le point de départ et qui a fourni à l'auteur les élémens de sa conviction, — les autres parties étant l'œuvre d'autres savans, œuvre déjà entièrement achevée ou presque achevée au moment où fut formulé le principe général de la méthode opothérapique. Ce verdict, parfaitement désintéressé, nous l'empruntons à la monographie écrite il y a quelques mois par MM. Gilbert et Carnot pour l'enseignement de la jeunesse médicale : « Après avoir été expérimentée ardemment, cette médication est à peu près abandonnée; aucun fait nouveau, la concernant, n'a paru dans ces années dernières... L'exemple sur lequel Brown-Séquard avait fondé sa théorie était mal choisi. »

III

On ne trouverait peut-être pas d'autre exemple dans la science d'une doctrine qui, après avoir subi une si cruelle épreuve, n'en soit pas morte du coup. Et pourtant, l'échec de la médication séquardienne, prototype de l'opothérapie, qui était présentée par son auteur comme l'illustration, le garant, le modèle par excellence de la méthode, n'a pas entraîné la ruine totale de celle-ci.

Le désastre est resté partiel. La pratique a été sauvée par la théorie. Elle était l'application, incorrecte sans doute et mal interprétée, d'une solide doctrine, celle des sécrétions internes. Cette fondation scientifique, indestructible, a permis, après l'écroulement de la première construction, d'en élever d'autres. De celles-là, l'opothérapie thyroïdienne est de beaucoup la mieux venue. On a vu surgir à côté d'elle, avec des fortunes diverses, les médications par les sucs pancréatique, hépatique, splénique, ganglionnaire, pulmonaire, rénal, surrénal, ostéo-médullaire et nerveux.

Une place à part doit être faite à la médication ovarienne. On a vu tout à l'heure que le suc orchidien, actif comme la plupart des sucs animaux, ne l'était pourtant pas à la façon qu'imaginaient les médecins opothérapistes. Il ne remédiait pas, chez les animaux, à l'émasculation ; il exerçait, suivant des circonstances diverses et mal précisées, des actions inégales et quelquefois différentes de celles que l'on attendait.

Le suc ovarien semble s'être montré moins irrégulier. L'opération qui chez les mâles de beaucoup d'espèces constitue une pratique ordinaire de l'élevage n'est que très accidentellement exécutée chez la femelle. Cependant elle l'a été assez de fois pour que l'on en connaisse exactement les conséquences.

On les connaît aussi en ce qui concerne l'espèce humaine. La généralisation des méthodes gynécologiques en a permis l'observation. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les effets chez la femme en sont aussi marqués que chez l'homme ; l'organisme tout entier en ressent aussi fortement le contre-coup. Pratiquée dans l'enfance ou la jeunesse pour remédier à quelque affection grave, l'opération a pour conséquence l'arrêt du développement. C'est le même fait qui se produit chez l'homme. La taille, les formes, la voix, le développement mental, le caractère, restent immobilisés ; le corps vieillit en conservant l'apparence caricaturale de l'enfance ; les tissus s'empâtent et sont envahis par la graisse. Si l'ablation a lieu plus tard et si elle est complète, la femme tend à perdre les caractères de son sexe : elle se masculinise ; la voix prend une gravité et une rudesse toutes viriles ; le léger duvet qui naguère ombrait à peine les lèvres et les joues se développe au point qu'il ne déparerait pas un visage masculin.

La médication par le suc ovarien ne change rien à ce tableau. Mais elle remédie à d'autres désordres, à des accidens aigus qui suivent l'opération plus ou moins complète et qui s'ob-

servent aussi à quelque degré dans les cas d'insuffisance fonctionnelle de ces glandes. Ce sont des troubles nerveux caractérisés par une instabilité perpétuelle, une irritabilité excessive, la tristesse hypocondriaque, l'impuissance mentale, les idées de suicide, des vertiges, des sensations de faiblesse ou de défaillance, quelquefois de véritables crises syncopales. Ces désordres s'accompagnent d'autres manifestations morbides, de bouffées de chaleur au visage, de poussées congestives du côté du foie, des glandes mammaires et rénales.

L'administration, à la dose de quelques décigrammes par jour, d'une poudre obtenue en desséchant des ovaires de brebis suffit, dans beaucoup de cas, à faire disparaître ces conséquences de l'intervention chirurgicale. M. Jayle, en 1896, et beaucoup d'autres médecins ou chirurgiens depuis lors ont obtenu des résultats excellens de ce traitement. Il est encore utile, dans quelques cas, contre les troubles du retour d'âge, ou dans certaines affections spéciales au sexe féminin. On l'a préconisé enfin contre une redoutable affection, le ramollissement des os, l'ostéomalacie, qui semble rattachée par quelque lien à l'altération de la glande ovarienne : mais déjà, sur ce point, les controverses ne permettent plus de se faire une opinion nette. En résumé, l'opothérapie ovarienne peut rendre des services.

On n'en peut pas dire autant, avec assurance, du plus grand nombre des autres applications. A part l'opothérapie thyroïdienne qui est hors de conteste, tout le reste est sujet à discussion. Appliquée au traitement de l'obésité, la médication thyroïdienne a donné plus de déboires que de succès ; mais elle a produit des résultats avantageux dans les cas de goître et de crétinisme, et elle s'est montrée d'une efficacité souveraine contre l'affection du myxœdème. Il est incontestable que le suc supplée l'organe déficient ou remédie à son insuffisance. Le suc pancréatique présente aussi une efficacité qui, au point de vue physiologique et expérimental, n'est pas douteuse.

Ces deux applications de la méthode, il faut le dire ici, sont bien près d'en avoir précédé la naissance. Préparées par des études d'un intérêt scientifique profond et d'une exécution irréprochable, amenées jusqu'au seuil de la pratique par des tentatives de greffe qui sont une forme de traitement équivalente à l'emploi des sucs, et peut-être plus rationnelle, on ne voit pas ce qu'elles doivent à l'opothérapie. On voit, au contraire, parfaitement ce que

l'opothérapie leur doit, puisqu'elles en restent les colonnes et le véritable soutien.

Quant aux autres tentatives, on ne peut guère les considérer que comme des jalons d'attente. Une somme d'efforts énorme y a été dépensée vainement. Ils auraient été plus fructueux sans doute s'ils eussent été employés à creuser un sillon profond, au lieu de se disperser à tous les points de l'horizon. Les médecins ont essayé tous les extraits contre toutes les maladies; ils ont procédé un peu à la façon des chercheurs d'or. Ils poursuivaient la grosse pépite. Ce n'est pas ainsi que dans le domaine scientifique se font les grandes fortunes; c'est par un travail plus approfondi. Et, de fait, c'est sans grand succès que jusqu'à présent les opothérapistes ont exploré tous les organes. On a essayé les extraits de substance nerveuse contre la rage (Babes) et contre la neurasthénie (C. Paul); le liquide céphalo-rachidien contre l'ataxie locomotrice (Cros); le corps pituitaire contre l'acromégalie; l'extrait du corps ciliaire contre certaines inflammations de l'iris (Dor); l'extrait du cœur contre la faiblesse du muscle cardiaque (Hammond); l'extrait de muscle contre certaines affections musculaires; l'extrait de cartilages contre l'arthrite sèche (S. Hyde); la moelle des os contre l'anémie et la chlorose (Golscheider); la rate contre le paludisme; le suc pulmonaire contre la phtisie (Grasset); l'extrait du rein contre l'urémie (Dieulafoy); l'extrait des capsules surrénales contre la maladie d'Addison; le suc du pancréas contre le diabète; le tissu du foie contre des affections diverses. Si le bénéfice de tant d'efforts est resté douteux, c'est que la méthode est réellement impuissante ou qu'elle a été appliquée à faux. Pour décider entre ces deux alternatives, il faut examiner les fondemens mêmes de la méthode, c'est-à-dire la doctrine des sécrétions internes.

IV

Les Sécrétions internes. — Le mot de *sécrétion interne* a été créé par Claude Bernard bien avant 1855. C'est ce physiologiste qui a fourni le premier exemple d'une production de ce genre, le plus clair et, peut-on dire, le seul qui, jusqu'à présent, soit connu exactement. Il a en effet distingué dans le foie la *sécrétion externe*, la bile, qui se déverse dans le tube digestif, de la *sécrétion interne*, le sucre, qui se déverse dans les vaisseaux sanguins. L'éminent

physiologiste n'a pas dit que le sucre constituait à lui seul toute la sécrétion interne, c'est-à-dire tout ce que le sang reçoit de l'organe hépatique; il a même dit le contraire. Mais il a affirmé que le sucre était un élément essentiel de cette sécrétion, et qu'il possédait une importance incalculable. Sans lui, pas de mouvement, pas de locomotion possible, puisqu'il entretient la contraction musculaire : sans lui, pas de vie puisqu'il est un aliment de toutes les parties.

Le sang conserve, en lui, un souvenir matériel de son passage dans le foie et la trace fortement imprimée de l'activité de cet organe. Toutes les parties de l'économie mettent à profit cette substance, qu'il a fabriquée; par là, le fonctionnement et la vie de tous les élémens sont associés à son fonctionnement et à sa vie. Ainsi, grâce à cette sécrétion interne se trouve assurée une sorte de solidarité humorale qui est un caractère fondamental de la vie chez les animaux supérieurs.

Si le rôle du foie tenait tout entier dans la fabrication de sa sécrétion interne, il en résulterait une conséquence théorique singulière. On pourrait concevoir la possibilité de supprimer cet organe et de le remplacer par la solution sucrée qui serait injectée dans le sang. Cette conception, par trop simpliste, se trouve à la base de l'opothérapie; son inexactitude évidente dévoile déjà l'erreur de principe de la méthode.

Un second exemple de sécrétion interne a été fourni par le pancréas. Les expériences de von Mering et Minkowski, en 1889, en ont établi l'existence nécessaire. La glande pancréatique verse dans le sang une substance qui est conduite au foie et qui est indispensable à cet organe pour en régulariser le fonctionnement glycogénique et le contenir dans des limites convenables. Grâce à cette sécrétion, l'activité du pancréas est associée à celle de la glande hépatique d'une manière directe, et par celle-ci, solidarisée indirectement avec celles de tous les autres organes. Mais cette fois, la substance n'a pas été isolée; elle est bien loin d'être connue comme l'est le sucre hépatique; elle n'a qu'une existence de raison.

On est un peu plus avancé dans le cas de la thyroïde. L'étude de la glande thyroïdienne, inaugurée en 1859 par Schiff, continuée en 1883 par les observations des chirurgiens suisses Reverdin et Kocher, et complétée enfin, en ces derniers temps, par les heureuses trouvailles des physiologistes contemporains, fournit

le troisième exemple certain d'une sécrétion interne. On ne connaît pas intégralement sa composition, mais on a réussi à en isoler l'un des élémens essentiels, l'iodothyrine. Pour la troisième fois, nous rencontrons ici une espèce de sécrétion en vertu de laquelle un organe déterminé se trouve associé et solidarisé avec tous les autres.

Cette notion a été étendue par Claude Bernard à toutes les glandes closes, et, par suite d'une induction plus large encore dont la paternité remonte à Legallois, en 1801, à tous les organes, à tous les élémens vivans. L'extension résulte immédiatement du principe de la nutrition. Tout tissu vivant, tout élément anatomique puise et rejette incessamment des matériaux dans le milieu qui l'entoure, milieu qui, chez les animaux supérieurs, se continue et se confond avec le sang lui-même. Parmi les substances empruntées ainsi au dehors, il y en a de communes; telles, l'eau, l'oxygène; mais il y en aussi qui sont plus ou moins spéciales à chaque particule vivante et qui composent en quelque sorte son régime particulier.

De même, il y a parmi les substances rejetées au dehors des matières banales, que toutes les cellules vivantes produisent indifféremment et éliminent comme des déchets: tels l'acide carbonique et l'eau. Mais on ne peut douter qu'il n'y en ait de plus ou moins spéciales à chaque catégorie de cellules, et témoignant de son activité propre; l'on pourra, par analogie, appeler sécrétion interne cette espèce de substance fabriquée par la cellule et évacuée dans le sang, comme tout à l'heure le sucre quand il s'agissait du foie.

Cette manière d'être se traduira évidemment dans la composition du sang qui revient des organes. En supposant qu'ils reçoivent tous, par la voie artérielle, un sang identique, chacun renverra nécessairement un sang veineux différent. L'idée de l'unité du sang artériel, opposée à la diversité absolue des sangs veineux, est une de celles sur lesquelles Claude Bernard aimait à revenir : il l'a développée avec ampleur dans son cours de 1875.

Le sang veineux qui revient des organes au cœur droit est donc un mélange hétérogène qui conserve les traces matérielles de l'activité spéciale de toutes les catégories d'élémens vivans. Le poumon qui le reçoit ensuite lui fait subir des transformations inconnues ou dont nous ne connaissons tout au moins que la plus grossière, l'aération; il le confie ensuite aux voies de transport.

c'est-à-dire aux artères. Si l'on néglige les altérations subies en cours de route, ce liquide nourricier est donc une sorte de bazar ambulant où les produits de l'industrie de tous les ouvriers cellulaires, c'est-à-dire leurs sécrétions internes, sont offerts à tous. Chacun s'y pourvoit suivant son besoin ou son goût particulier.

Et par là se trouve établie la solidarité, ou, comme l'on dit aujourd'hui, la symbiose de toutes les parties de l'organisme. Grâce à ce mécanisme humoral, le corps composé d'une multitude d'individus cellulaires, forme un système lié, cohérent, une individualité plus vaste, l'animal. La notion de cette solidarité humorale s'est montrée infiniment suggestive. M. Armand Gautier y voit une « conception puissante, » capable de projeter une vive lumière sur les phénomènes vitaux.

Il y a un autre mécanisme d'association entre les individus cellulaires qui forment les corps vivans. C'est le système nerveux. Il permet, lui aussi, et d'une façon sans doute plus parfaite, la synergie des parties de l'organisme : il ajuste leurs activités, il les concerte. Il fait retentir la modification subie par chacun sur les autres, et d'une multitude il fait une unité. Le degré d'individualité d'un animal est proportionné au degré de solidarité de ses élémens : et celui-ci est, en quelque sorte, mesuré lui-même par le degré de développement et de perfectionnement du système nerveux.

Les idées de Claude Bernard sur les sécrétions internes ne sont pas restées ignorées, enfouies dans quelque recoin de ses œuvres. Elles ont été mises en parfaite lumière. Elles ont reçu la publicité répétée, de l'enseignement, du laboratoire et du livre. L'illustre physiologiste a bien dit ce qu'étaient les sécrétions internes. Il a fait ressortir l'universalité de ces productions, et l'importance de leur rôle, soit pour la constitution du sang, soit pour l'établissement d'une sorte de solidarité humorale entre toutes les parties de l'organisme. En vérité, rien ne manquait à la doctrine, ni le nom, ni la chose, ni la démonstration expérimentale dans un cas particulier, ni la conviction de son extension à tous les autres cas, ni le sentiment de sa portée considérable, ni la publicité. Il n'y avait plus que l'application qui fît défaut. Il était réservé à Brown-Séquard de réaliser ce dernier progrès.

Les physiologistes de profession savent bien ce qui appartient à chacun de ces maîtres : la doctrine à Claude Bernard ; à Legallois l'idée de la généralisation ; l'initiative de l'application à Brown-

Séquard. L'un des meilleurs disciples de ce dernier maître, M. Gley, parfaitement informé à cet égard, a fait ce qu'il fallait pour éclairer l'opinion médicale. Il a reproduit des passages caractéristiques des leçons de Cl. Bernard en 1855 et du rapport de 1867 sur les *Progrès de la physiologie* (1). On n'y pourrait ajouter que les développemens du cours de 1875.

Mais on ne serait pas tout à fait juste pour Brown-Séquard si on ne lui accordait d'autre mérite que d'avoir suggéré l'application d'une doctrine déjà constituée de toutes pièces. Il a fait quelque chose de plus ; il a apporté à la théorie de ses prédécesseurs une modification en rapport avec le progrès des temps. On ne connaissait pas, à l'époque de Claude Bernard, l'extrême subtilité d'action des matières qui sont produites dans les organismes animaux. On n'avait qu'une très vague idée de la diffusion des fermens solubles, de l'existence des leucomaïnes, des ptomaïnes, des toxines et des anti-toxines. C'est dans la catégorie de ces agens nouveaux et puissamment actifs que Brown-Séquard n'hésita pas à ranger le grand grand nombre des sécrétions internes. Évidemment l'on ne peut songer à les y classer toutes, et particulièrement celles qui sont éminemment utiles à l'économie et dont le glycogène et le sucre resteront les types les plus parfaits. Mais beaucoup y trouvent leur place naturelle : toutes les recherches contemporaines déposent dans ce sens, et parmi elles il est nécessaire de citer d'abord celles de MM. A. Gauthier et Bouchard.

Il est permis de dire, maintenant, que les fondemens de la

(1) Nous croyons devoir citer quelques-uns de ces passages : « J'ai appelé sécrétions externes celles qui s'écoulent en dehors, et sécrétions internes celles qui sont versées dans le milieu organique intérieur... Les sécrétions internes sont beaucoup moins connues que les sécrétions externes. Elles ont été plus ou moins vaguement soupçonnées, mais elles ne sont point encore généralement admises. Cependant, selon moi, elles ne sauraient être douteuses, et je pense que le sang, ou autrement dit le milieu intérieur organique, doit être regardé comme un produit de sécrétion des glandes vasculaires internes... Le foie représente deux sécrétions : l'une externe, qui coule dans l'intestin, la sécrétion biliaire; l'autre interne, qui se verse dans le sang, la sécrétion glycogénique... Le foie glycogénique forme une grosse glande sanguine, c'est-à-dire une glande qui n'a pas de conduit excréteur intérieur. Il donne naissance aux produits sucrés du sang, peut-être aussi à d'autres produits albuminoïdes. Mais il existe beaucoup d'autres glandes sanguines, telles que la rate, le corps thyroïde, les capsules surrénales, les glandes lymphatiques, dont les fonctions sont encore aujourd'hui indéterminées. Cependant, on regarde généralement ces organes comme concourant à la régénération du plasma du sang, ainsi qu'à la formation des globules blancs et des globules rouges qui nagent dans ce liquide. » Cl. Bernard, *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*, Paris, 1887, p. 73-84, et E. Gley, *L'Année biologique*, 1897, p. 315.

méthode de Brown-Séquard nous apparaissent à nu. L'hypothèse primordiale, c'est que chaque partie du corps est représentée virtuellement et réellement dans le concert vital par une sécrétion interne qu'elle cède au sang et qui assure l'influence réciproque, la solidarité, et le concert des activités particulières. D'où cette conséquence qu'un tel suc tiendrait parfaitement la place de l'organe dans le fonctionnement total de la machine, au cas où celui-ci serait altéré ou détruit par la maladie. Mais ceci, sous deux conditions implicites : d'abord, que toute la fonction de l'organe se réduise à l'unique fabrication de cette sécrétion interne par laquelle on prétend le remplacer ; et, en second lieu, que l'artifice médical emploiera ce suc au même endroit et dans les mêmes quantités que fait la nature elle-même.

Ce sont ces conditions que l'on méconnaît. De là les échecs des praticiens. Il faudrait s'adresser aux organes dont toute la fonction est de produire une sécrétion interne ; il n'y a dans ce cas que les glandes closes ou vasculaires sanguines. Les autres s'approchent plus ou moins de cette condition, ou même s'en éloignent beaucoup. Tous les élémens cellulaires ne se contentent pas de fabriquer des sucs utiles ; il y en a qui sont investis d'une sorte de fonction de haute police qui consiste à en détruire de nuisibles. On ne peut supposer que la même sécrétion cumule ces rôles divers ou opposés, car elle serait alors le sosie parfait, l'équivalent absolu de l'élément vivant. — La question du lieu de l'intervention n'est pas, non plus, indifférente ; — enfin, l'exemple de la sécrétion hépatique nous enseigne l'importance de la dose, l'excès du sucre dans le sang étant nuisible comme son défaut.

Nous ne parlons pas des difficultés de la pratique, puisque l'ingénieux collaborateur de Brown-Séquard, M. d'Arsonval, les a résolues autant qu'elles pouvaient l'être. En résumé, et pour toutes ces raisons, si l'on voit bien que la plupart de ces tentatives médicales hasardeuses devaient échouer, on voit aussi pourquoi un très petit nombre d'entre elles avaient quelques chances de réussir.

A. Dastre.

LA
CORRESPONDANCE DE FRÉDÉRIC LE GRAND
AVEC LE MARÉCHAL DE GRUMBKOW

Le 22 octobre 1735, le maréchal de Grumbkow écrivait au Prince royal de Prusse qui fut plus tard le Grand Frédéric : « Monseigneur, j'ai été si enthousiasmé, après avoir lu la lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'écrire du 16 d'octobre, que moi, qui n'ai pas une teinture de poésie, fis sur-le-champ le couplet suivant, dont le sens est très véritable et la poésie très mauvaise :

Second Titus, notre espérance
et nos délices,
Ciel, exauce nos vœux,
Sois-lui propice !

« Comme les deux lettres sont déjà fermées et envoyées à Ruhstädt, j'ai mis sur le paquet cacheté le susdit couplet. J'ai dans ce même endroit un coffre-fort où j'ai une infinité de choses curieuses. Mes campagnes y sont décrites, les négociations où j'ai été employé et une infinité de lettres et anecdotes. J'en fais confidence unique à Votre Altesse Royale, pour que, si elle me survit, comme Dieu m'en fera la grâce, elle en soit instruite, et, en mettant les papiers entre les mains d'un homme fidèle et entendu, on en pourrait former des mémoires assez curieux. »

Le maréchal mourut en 1739. Quoiqu'il eût détruit beaucoup de ses papiers, on trouva dans son coffre-fort quarante deux liasses, avec des chemises ouvertes, contenant un grand nombre de lettres du Prince royal, qui, devenu roi dans l'intervalle, fit déposer le tout aux archives secrètes. Nous connaissions déjà une partie de la correspondance que, sept années durant, il avait entretenue en français avec

Grumbkow. M. Koser, directeur des Archives royales de Prusse, vient de la publier en son entier; à soixante-dix lettres parues, il en a ajouté soixante-neuf encore inédites (1).

Cette correspondance est curieuse. Il y a dans la vie de la plupart des grands hommes des années critiques où, encore incertains d'eux-mêmes, ils s'appliquent à débrouiller leur chaos. Frédéric nous apparaît dans sa première jeunesse comme un fils de famille tenu de très court, maudissant la tyrannie d'un père dont l'esprit est aussi borné que sa main est dure et lourde. Il ne faut pas lui demander de baiser les verges dont on le frappe; il proteste, il s'insurge, il entend sortir de servitude, il n'a d'autre règle de conduite que son humeur et son plaisir. Lorsque, en 1731, il écrit ses premières lettres au maréchal de Grumbkow, il a dix-neuf ans, et, quoique de cruelles expériences aient brisé son orgueil, il n'a pas encore achevé de jeter sa gourme. Dès 1733, la correspondance change de ton. Cet insoumis semble être rentré en lui-même, il prend goût à la discipline, il songe à l'avenir, il veut faire son apprentissage du métier de roi, et ses affaires personnelles l'intéressent moins que les affaires publiques. Il continue d'aimer passionnément les lettres, les vers, la philosophie et la flûte, mais il a le sentiment confus de sa destinée, et désormais la politique et la Prusse tiennent une grande place dans ses pensées. Il éprouve ces mystérieuses agitations de l'oiseau migrateur, que hante la vision de la terre lointaine où son destin l'appelle.

Le maréchal de Grumbkow, comme le remarque M. Koser, n'avait pas eu à se plaindre de la fortune; elle l'avait comblé de ses faveurs. Ce filleul du Grand-Électeur fut nommé général à trente et un ans, et deux ans plus tard, il était ministre. Mais la fortune n'avait pas tout fait, il s'était beaucoup aidé. Ses ennemis avaient beau dire « que tout son mérite consistait à être un bon arlequin et un agréable débauché, » il joignait au génie de l'intrigue une instruction peu commune et des aptitudes variées : soldat, courtisan, diplomate, administrateur, il avait tous les talens, et, si laborieuses ou si délicates que fussent les missions dont on le chargeait, il s'en tira toujours à son honneur. Il disait lui-même que pour réussir il faut avoir beaucoup d'esprit et une forte dose de brutalité : l'esprit ne lui manquait point, et, le cas échéant, il donnait carrière à ses instincts brutaux. Poussant la faculté de boire jusqu'à l'héroïsme, on l'avait surnommé *Biberius*. Il porta un audacieux défi au plus grand buveur de son temps, le roi Auguste, et sor-

(1) *Correspondance inédite de Frédéric le Grand avec le maréchal de Grumbkow et le président de Maupertuis*. Leipzig, 1898. Hirel, libraire-éditeur.

tit vainqueur de cette aventure : « Le roi de Pologne, écrira Pöllnitz, en tomba malade et n'en revint pas, et la santé de M. Grumbkow en fut toujours altérée depuis. »

Mais cet ivrogne, quand il le voulait bien, était le plus engageant, le plus séduisant et le plus astucieux des hommes. Selon les occurrences, il se faisait aimer ou se faisait craindre; pouvait-on lui en demander davantage? Après avoir achevé ses études aux universités de Halle et de Leyde, il avait, pendant la guerre de la succession d'Espagne, fait un séjour de plusieurs années au quartier général de Marlborough, où il avait lié commerce avec tous les grands personnages du temps, étudié de près les rouages, les ressorts secrets de la diplomatie européenne.

C'est là qu'il s'était fait sa philosophie de la vie, sa doctrine des choses humaines, et le premier point de cette doctrine, ainsi qu'il l'expliquera plus tard au Prince royal, était que « la politique consiste à user de toute sorte d'expédiens illicites pour s'entre-nuire, » qu'il y a sans doute un décorum à garder, qu'il faut sauver les apparences, mais « que ceux qui blâmaient Louis XIV d'avoir fait la distinction entre la lettre et l'esprit d'un traité, font presque toujours la même chose, c'est-à-dire qu'on ne croit aucun traité valable qu'autant qu'il est conforme à l'intérêt du contractant, que c'est une convention tacite entre les souverains, qu'un prince qui se pique d'intégrité passe pour une bonne dupe et s'expose au ridicule. »

Sans doute les souverains qui l'employaient ne trouvaient rien à redire à sa doctrine politique; mais ils lui reprochaient d'appliquer les mêmes maximes aux affaires publiques et à ses affaires particulières, d'user d'expédiens très illicites pour avancer sa fortune. Libre de tout scrupule, il lui suffisait pour se mettre en règle avec sa conscience d'observer un certain décorum. Le roi Frédéric Ier s'en était avisé ; on racontait qu'à son lit de mort, il l'avait fait venir et lui avait dit : « Vous êtes un grand fripon; corrigez-vous, ou vous n'aurez jamais part au bonheur éternel que je goûterai avant peu. » La reine Sophie-Dorothée avait pour lui tant d'aversion qu'on osait à peine prononcer son nom devant elle. La margrave de Bayreuth l'a représenté dans ses Mémoires comme un habile intrigant, au cœur traître, qui inspirait une antipathie instinctive aux gens de bien. Frédéric-Guillaume Ier savait à quoi s'en tenir sur sa vertu; il ne laissait pas de lui conter toutes ses affaires, il le mettait dans la confidence de ses peines et de ses projets, le consultait sans cesse, se gouvernait par ses conseils. Il y a des charmes qu'on ne rompt pas : on méprise la femme

qu'on aime, on s'obstine à l'aimer; on se dit vingt fois le jour que Grumbkow est un fripon, on l'écoute et on l'emploie.

Les premières relations que Frédéric, prisonnier d'État pour cause de désertion et de crime de lèse-majesté, entretint malgré lui avec le maréchal, n'étaient pas propres à recommander à sa confiance cet habile homme, qui était peut-être pour quelque chose dans son malheur. « La catastrophe du Prince royal en 1730, dit M. Koser, la découverte de ses projets de fuite, son arrestation, son procès, et toutes les humiliations, toutes les misères auxquelles furent exposées la Reine et la princesse Wilhelmine, avaient été pour Grumbkow autant de triomphes. » Il fut un des juges d'instruction qui, le 2 septembre, firent subir au prince un long et cruel interrogatoire. Il n'eut pas facilement raison de cet accusé, qui, paraît-il, le déconcerta par son attitude hautaine, provocante, et par l'insolence de ses réponses. Il le revit à Küstrin et il eut le plaisir de constater que Frédéric n'était plus le même. On l'avait contraint d'assister à l'exécution de Katt, ce cher confident de ses folies de jeunesse, et l'horreur de ce spectacle l'avait comme terrassé; il ne lui restait plus qu'à se rendre sans résistance, sans condition. L'été de l'année suivante, Grumbkow fut témoin de la première entrevue du père et du fils; on s'était réconcilié, mais ce n'était qu'une paix plâtrée.

Quelques jours après, Grumbkow rédigeait pour le prince des instructions, destinées à lui apprendre par quels moyens il pouvait se flatter de rentrer en grâce, de désarmer les implacables ressentimens de celui qui avait écrit : « J'ai fait arrêter Fritz, et je le traiterai comme le méritent son crime et sa lâcheté. Je ne le reconnais plus pour mon fils, il m'a déshonoré, moi et ma maison; un tel misérable ne mérite plus de vivre. » Le maréchal recommandait à Frédéric « d'avoir une conduite unie, naturelle et respectueuse, le visage serein, le port assuré, » comme il convient à un jeune homme qui se sent la conscience nette et qui ne nourrit dans son cœur aucun souvenir criminel. Il l'exhortait à éviter avec soin « l'esprit railleur, les expressions badines » et à se défaire aussi « des airs austères, réservés et sombres dont son père s'était si souvent plaint; » il l'engageait à affecter en toute rencontre une grande modestie, à réserver ses attentions pour les personnes qui agréaient au Roi, à ne témoigner aucun intérêt à celles qui avaient le malheur de lui déplaire, à mesurer les marques d'affection qu'il était tenté de donner à sa mère et sa sœur : « Quelque tendresse, confiance et amitié que l'incomparable Princesse royale ait droit de prétendre, je crois pourtant que, dans le commencement,

il y faudra mettre de certaines bornes. » Il l'engageait aussi à trouver quelque occasion d'exprimer, en présence des généraux et de tous les officiers de la garnison de Berlin, son sincère repentir : « Le prince pourrait finir en levant les deux doigts et disant : « Moi, Frédéric de Prusse, je jure au Dieu tout-puissant que je demeurerai jusqu'à ma mort fidèle à mon roi, seigneur et père, aussi vrai que Dieu puisse m'assister par l'intermédiaire de Jésus-Christ ! » Il terminait son prêche en ces termes : « Toute la récompense que je demande au Prince royal de ces avis désintéressés, c'est de me croire fidèle serviteur du Roi et par conséquent le sien, et qu'en cas que de méchantes gens lui voudront donner de sinistres idées de moi, de n'y pas ajouter foi, avant de m'avoir écouté. Pour le reste, je ne mets ma confiance qu'en Dieu. »

Croirons-nous que Frédéric n'ajoutât jamais foi aux méchantes gens qui voulaient lui donner de sinistres idées de Grumbkow, qu'il tînt sa parole pour de l'argent en barres ? A la vérité, il lui prodigue dans sa correspondance les flatteries, les caresses, les protestations de dévouement et de gratitude, il l'assure qu'il est cordialement à lui, qu'il lui découvre ses vrais sentimens comme il les confesserait à Dieu le Père : « Je sais que vous êtes un peu soupçonneux ; c'est pourquoi je vous préviens et je vous prie de croire que, quand je vous dis que je vous aime de tout mon cœur, c'est bien sincèrement et avec bien de l'estime, étant, mon cher ami, votre parfait, constant, fidèle ami et serviteur. »

Tout porte à penser qu'il se défiait beaucoup de son nouvel ami, qu'il ne faisait aucun fond sur le caractère et la sincérité de cet homme taré ; mais il ne tenait qu'au maréchal d'adoucir ou d'aggraver son malheur, il ne pouvait se passer de ses bons offices, et nécessité n'a pas de loi. Frédéric-Guillaume ne lançait plus la foudre, mais on entendait gronder sourdement son tonnerre ; il disait et répétait qu'avant peu son incorrigible fils lui ferait quelque trait. Frédéric ne pouvait douter que toutes ses actions, toutes ses démarches ne fussent surveillées, épiées, éclairées, que ses moindres propos ne fussent colportés et commentés, qu'il n'y eût dans son entourage « de bons gazetiers, » des faiseurs de paquets. Il savait « qu'on débitait beaucoup de nouvelles sur son compte, qu'il y avait jusqu'en Poméranie des personnes médisantes, qui se permettaient de raisonner sur son chapitre, » et que toutes les noirceurs qu'on pouvait dire contre lui trouvaient facilement créance dans l'esprit prévenu de son tendre père : « J'ai reçu des lettres d'un ami qui me marque que le Roi, ayant la

toux, avait dit à Hacke : « Les gens diront que le vieux « bourreau d'hommes » va mourir; dites-leur que celui qui viendra après moi les enverra tous au diable, et c'est tout ce qu'ils y gagneront. » Je ne me soucie point de tout cela, et comme vous, mon cher ami, je vais mon grand chemin, je laisse pester qui veut; que l'on dise de moi tout ce que l'on voudra, pourvu que ma conscience soit libre, je me f... du qu'en-dira-t-on. » La vérité est que, dans ses détresses, il ne se moquait point du qu'en-dira-t-on, et qu'il avait besoin d'un avocat qui plaidât sa cause devant le grand juge. Grumbkow avait l'oreille du Roi; c'était un homme à ménager.

Frédéric n'avait pas seulement besoin d'un avocat, il lui fallait un bailleur de fonds. L'avarice paternelle lui taillait les morceaux si courts qu'il se trouvait souvent dans de grands embarras : le moyen de pourvoir aux frais de sa maison, si peu royale qu'elle fût, et de se procurer des recrues pour le régiment dont on lui avait fait la grâce de le nommer colonel? « Quel bonheur pour la bonne Margrave et moi, écrivait-il, que pauvreté ne soit pas vice! Car nous serions, par ce principe, les plus grands coquins du monde. » Dans ses pressantes nécessités, il recourait à Grumbkow. Où Grumbkow prenait-il l'argent? Il le tirait d'une source impure où il avait coutume de puiser pour ses propres besoins. Après avoir entretenu des intelligences secrètes avec la France et l'Angleterre, il s'était donné à l'Autriche. Depuis longtemps il était l'informateur, le courtier, le compère de l'envoyé impérial à Berlin, du comte de Seckendorf, son ancien compagnon d'armes dans la guerre de Succession; il travaillait pour lui, il lui révélait toutes les intrigues de la cour de Prusse, les projets, les sentimens du Roi et de ses ministres.

La cour de Vienne servait au maréchal une pension de mille ducats; elle consentit facilement à faire une part au Prince royal dans ses libéralités; elle se flattait de le mettre ainsi dans sa dépendance. Avant tout, il faut vivre, nous philosopherons demain; la pauvreté est une grande école de modestie, elle apprivoise les orgueils les plus farouches. Frédéric acceptait sans vergogne les subsides, sachant très bien d'où ils lui venaient; ses remerciemens étaient brefs; c'était sa façon de sauver sa dignité. Le 19 septembre 1732, Seckendorf lui rendit visite à Ruppin : « On me reçut gracieusement, écrivait-il à son compère; mais on fit, en même temps, fort le réservé sur toutes les matières que j'ai entamées... De l'argent que j'ai avancé, pas un mot, nonobstant qu'il m'a parlé de ses recrues, qu'il avait faites. » Le comte de Seckendorf était bien exigeant : il y a des dettes inavouables et des cas où les

mornes silences de l'ingratitude sont la suprême ressource d'une fierté royale aux abois.

La jeunesse croit tout possible; c'est sa misère et son bonheur. Frédéric, qui avait d'excellentes raisons de savoir que Grumbkow était aux crochets de l'Autriche, attendait de lui un service que Grumbkow ne pouvait lui rendre sans se brouiller avec le gouvernement qui le pensionnait. La cour de Vienne et le prince Eugène désiraient vivement que l'héritier de la couronne de Prusse épousât une nièce de l'Impératrice, la princesse Élisabeth-Christine de Brunswick-Bevern.

C'était encore une manière de le tenir; la cour de Vienne, comme on sait, voyait dans les mariages le grand ressort de l'histoire universelle. Elle avait, par l'entremise de Grumbkow, gagné le roi Frédéric-Guillaume à ses vues. L'année précédente, il avait promis à son fils qu'on l'autoriserait à choisir entre trois princesses ; il se ravisa, le mit en demeure d'épouser Élisabeth-Christine, sous peine d'encourir son indignation et sa disgrâce. Il n'eut pas le courage de dire non, il fit sa soumission ; mais en même temps il adjurait Grumbkow de lui venir en aide, d'inventer un expédient, de le tirer des griffes d'une princesse qui lui donnait le cauchemar.

C'est le sujet qui revient le plus souvent dans ses lettres de 1731 et 1732. Il supplie, il se cabre ; cet homme qui étonnera le monde par la sûreté de son jugement, et dont Voltaire dira un jour « que la supériorité de sa raison l'élevait au-dessus de ce qu'il était et de ce qu'il faisait, » déraisonne comme un enfant gâté qui demande la lune. Il allègue qu'il ne sera jamais qu'un mauvais mari, « qu'il n'a pas assez d'attachement pour le sexe, que la seule idée de sa femme lui est une chose si odieuse qu'il n'y peut penser sans aversion. » Il déclare que la princesse de Bevern, qu'il n'a jamais vue, lui inspire une répugnance particulière ; que, si on le force à la prendre, il ne tardera pas à la répudier ; que sûrement c'est une sotte, avec qui on ne peut raisonner ; qu'il plaint de tout son cœur cette vilaine créature ; qu'elle sera la princesse la plus malheureuse du monde ; « qu'il aimerait mieux être c... que d'avoir une bête qui le fera enrager par ses sottises et qu'il aura honte de produire ; qu'il préfère les femmes trop libres aux femmes trop vertueuses, et la plus grande p... de Berlin à une dévote qui aura une demi-douzaine de cagots à ses trousses... » Ce qui le console, « c'est qu'un coup de pistolet peut le délivrer de ses chagrins et de sa vie. » A quoi Grumbkow riposte : « Comment ! pendant que Votre Altesse Royale accorde tout au Roi, elle parle en désespéré et veut que je me fourre dans des affaires qui me pourraient coûter la tête. Non, Mon-

seigneur, la chemise m'est plus près que le juste-au-corps... Je me souviendrai toujours de ce que le Roi m'a dit à Wusterhausen, quand Votre Altesse était dans le château de Küstrin et que je voulais prendre son parti : « Dieu me fasse mentir ! mais mon fils ne mourra pas d'une mort naturelle et Dieu veuille qu'il ne tombe pas dans les mains du bourreau ! »

Les fiançailles se firent et rapportèrent à Grumbkow une gratification de 40 000 florins. L'année suivante, le 12 juin 1733, tout était consommé ; mais, soit rancune, soit qu'il n'eût plus rien à lui demander, Frédéric sera deux ans environ sans écrire au maréchal. Quand la correspondance reprend, elle a un autre caractère ; les circonstances, les situations, tout est changé. Par un retour assez commun des choses de ce monde, Grumbkow a perdu un peu de son crédit, il est parfois en délicatesse avec son maître, et ce grand donneur de conseils en demande à Frédéric. Il a affaire à un homme que le mariage semble avoir subitement mûri, et qui, après avoir désolé sa jeune femme par ses froideurs, aura des procédés pour celle qu'il avait traitée de vilaine créature : « Elle est très douce, dira-t-il à un ami, très docile, complaisante à l'excès, et cherche à prévenir tous mes désirs. Je serais l'homme le plus méprisable du monde si je ne la respectais pas. »

A la vérité, son père n'a pas désarmé et persiste à se défier de lui : « Je suis observé soigneusement, et le Roi éclaire mes actions d'assez près... Jamais artisan n'eut si mauvaise opinion de son propre ouvrage que le Roi l'a du sien. Si c'est modestie, il faut convenir qu'elle est poussée un peu loin. Ne dirait-on pas qu'on ne saurait faire la guerre aux Français parce qu'on parle français, parce qu'on lit les bons auteurs qui ont écrit en leur langue, et qu'on aime les gens civils et spirituels que leur nation a produits ? »

Aussi bien, Frédéric-Guillaume, qui le tiendra à jamais pour suspect, a récompensé son obéissance en l'installant dans le château de Rheinsberg. Il a un certain état de maison, il se sent plus près du trône, et, prenant sur ses goûts, sur ses plaisirs, de jour en jour il s'occupe avec plus d'application de ses devoirs professionnels. Chaque matin, il fait exercer son régiment : « Pour le militaire, on se mettra sur un bon pied avec le père, et on tâchera de lui faire voir que l'on sait ce qu'on est. » Il emploie une notable partie de ses loisirs à s'instruire des affaires du temps, il étudie l'histoire, il se prépare à devenir un grand homme d'action en commentant et critiquant les actions des autres. Il sent lui-même à quel point il a changé. Il se souvient de ce préfet du prétoire, qui, tombé en disgrâce sous Adrien, alla finir ses

jours à la campagne et disait à la veille de sa mort qu'il avait passé soixante-sept ans sur la terre et en avait vécu sept : « Si je faisais mon épitaphe, écrit Frédéric, elle serait ainsi conçue : Ci-gît qui a vécu un an. »

C'est de politique qu'il s'entretient le plus souvent avec Grumbkow, et il défend la politique honnête contre ce grand ami des expédiens illicites. Il s'attache à lui démontrer qu'il est des supercheries indignes d'un souverain, que tout n'est pas permis, qu'un roi qui se respecte ne saurait se dispenser d'avoir des vertus et se trouve toujours bien d'être jaloux de sa gloire : « Je ne connais que mon honneur, il sera toujours la règle de mes actions. » On trouve en germe dans ses lettres les pensées et les maximes qu'il a développées dans son *Anti-Machiavel*, pour lequel il a commencé à rassembler des notes et qui paraîtra en 1739.

Lorsqu'on examine de près ce livre étrange, composé par un homme qui professait un parfait mépris pour les vains scrupules, on est tenté d'abord d'y voir un jeu d'esprit, une mystification, et on arrive pourtant à se convaincre qu'il fut sincère en l'écrivant : la correspondance publiée par M. Koser en fait foi. « Il crachait dans la marmite, a dit Voltaire, pour en dégoûter les autres. » La vérité est que la marmite lui déplaisait. Il ne pouvait pardonner à Machiavel « d'avoir dégradé la royauté, » en soumettant aux mêmes règles de conduite les usurpateurs, « les petits princes, qui ne sont que des hermaphrodites du souverain et du particulier, » et les souverains légitimes, héréditaires, qui ont une mission à remplir, qui doivent se souvenir sans cesse « qu'un vrai roi n'est que le premier magistrat de son peuple, que, la force d'un État ne consistant point dans la possession d'une vaste solitude, d'un immense désert, mais dans la richesse des habitans et dans leur nombre, il doit préférer à tout autre intérêt le bien des peuples qu'il gouverne. »

Il formulait ainsi l'idée première et traditionnelle de la royauté prussienne, qui veut que le monarque confonde son intérêt particulier avec le bien public, et soit un de ces maîtres qui sont des serviteurs. Qui douterait de sa sincérité? Jusqu'à sa mort il a joint la pratique à la théorie. Il est de tous les grands batailleurs celui qui s'occupa le plus de réparer les maux de la guerre. A peine a-t-il remis l'épée au fourreau, il rebâtit les villes et les villages, il rédige des codes, il crée des banques, il protège l'agriculture et l'instruction publique, les arts, les lettres et les sciences; il offre des asiles aux Jésuites comme aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages, et il impose la tolérance aux

intolérans, « car toutes les vérités, disait-il, ne valent pas le repos de l'âme, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atome qu'ils habitent. » Il posait en principe que tout conquérant doit être un civilisateur et racheter ainsi ses péchés, et c'est par là qu'il fait une si grande figure dans l'histoire.

Mais, dira-t-on, l'auteur de l'*Anti-Machiavel* était-il vraiment de bonne foi dans ses déclamations contre « les fourbes qui dupent le monde? » Ce grand trompeur était-il sincère lorsqu'il traitait la duplicité de vilain vice et s'indignait que le secrétaire florentin eût qualifié la perfidie de vertu? Regardons-y de près, la fourberie n'est un vice, selon lui, que lorsqu'on la pousse trop loin; il estime « qu'il faut employer aux négociations des sujets rusés pour l'intrigue, souples pour s'insinuer, » mais que les vrais politiques n'abusent pas de la ruse et de la finesse, qu'ils prennent exemple sur les bons cuisiniers, qui ménagent les épices; que les gens trop habiles, qui se piquent de duper le monde, ne le dupent qu'une fois; qu'ils auront beau faire, on ne les croira plus. Il enseigne aussi que, dans certains cas, on est dispensé de tenir ses engagemens, « qu'il y a des nécessités fâcheuses où un prince ne saurait s'empêcher de rompre ses traités et ses alliances. » Il déclare que, quoique la guerre soit un fléau, un souverain doit quelquefois la déclarer sans attendre qu'on l'attaque, « qu'il y a des guerres de précaution, que les princes font sagement d'entreprendre, qu'elles sont offensives à la vérité, mais qu'elles n'en sont pas moins justes. »

C'est cette même morale, à la fois sévère et relâchée, qu'il prêche dans ses lettres au maréchal de Grumbkow. Il lui fait l'éloge de la politique honnête, mais il convient que, si honnête qu'elle soit, il y a des malhonnêtetés qu'elle est en droit de commettre : « Conserver son honneur et, s'il le faut, ne tromper qu'une fois dans ses jours, et cela dans une occasion très pressante, c'est le fin et le grand art de la politique. » Devenu roi, il ne s'en tiendra pas là, il trompera aussi souvent qu'il y trouvera son compte et son intérêt; mais, grâce à cette supériorité de raison, « qui le mettait au-dessus de ce qu'il était et de ce qu'il faisait, » il aura toujours la faculté de se juger : « Distinguez l'homme d'État du philosophe, écrira-t-il à Voltaire, et sachez qu'on peut être politique par devoir et philosophe par inclination. »

Dès 1735, il s'occupe avec un intérêt passionné des événemens du jour, de tout ce qui se dit et se fait en Europe : « Mon dessein n'est pas de briller, mais de m'instruire et de me former un magasin de connaissances, de réflexions et de lumières. Ce sont des matériaux avec lesquels l'on peut ensuite construire le bâtiment que l'on juge à

propos. » L'heure viendra de bâtir ; en attendant, il se permet de trouver que son père est un médiocre architecte, et il ose le dire à Grumbkow. La politique de Frédéric-Guillaume lui paraît faible, hésitante et timide. Il tient pour maxime « que, si la prudence est propre à conserver ce qu'on possède, la seule hardiesse fait acquérir. » — « Un roi de Prusse, lui répondait Grumbkow, comme un roi de Sardaigne, aura toujours plus besoin de la peau du renard que de celle du lion ; mal en prend à qui n'a le talent de se revêtir ni de l'une ni de l'autre. » Frédéric prouvera avant peu qu'on peut être à la fois renard et lion.

L'affaire de Berg-Juliers le préoccupe ; il gardera un vif ressentiment de l'injure faite par l'Autriche à la fierté prussienne ; elle la lui payera. Pour déterminer la Prusse à reconnaître la Pragmatique-Sanction par laquelle il assurait à Marie-Thérèse l'hérédité de ses États, l'empereur Charles VI avait promis à Frédéric-Guillaume la succession du duché de Berg. Quand il fallut s'exécuter, il ne se tint pas pour lié, il retira sa parole. Il s'entendit avec les puissances pour contraindre la Prusse à soumettre ses droits à leur arbitrage. Frédéric-Guillaume grommela, pesta, s'emporta, mais n'osa relever le gant. Il saigna du nez, disait Grumbkow, et gâta les affaires « par des démarches contradictoires, comme aussi par un prurit de s'accommoder, en faisant des avances, au lieu de voir venir. » Son fils jugeait sévèrement sa conduite : « Sensible autant qu'on peut l'être à la gloire du Roi, je souffre de voir que l'on ne prend pas les mesures nécessaires... Je n'ose pas dire ce que je crains. Personne ne peut s'intéresser plus que moi au salut de la Prusse. » Les nouvelles que lui envoie Grumbkow seraient capables, dit-il, de faire pendre vingt Anglais : il ne songe pas à se pendre, mais il a le spleen.

Que ne prend-on ses conseils ! Sa tête a travaillé, il a ébauché un plan qu'au besoin il se chargerait d'exécuter ; pour en assurer le succès, il mettra en pratique toutes les malhonnêtetés de la politique honnête. Il trompera l'Empereur, en affectant d'être au mieux avec lui ; il amusera les Hollandais, en leur faisant accroire qu'il est disposé à négocier avec eux, et sans retard, il fera filer vers le pays de Clèves tous ses escadrons de dragons et de hussards, laissant dans les Marches toute son infanterie, prête à tomber sur quiconque prétendrait s'opposer à ses desseins. Au premier signal donné, ses dragons et ses hussards passeront la frontière et s'empareront des deux duchés : « Ensuite, si l'on veut en venir à une négociation, tout ce qu'on pourra faire sera de nous faire rendre Juliers, et nous garderons Berg, au lieu que, si nous n'envahissons que Berg, on nous en fera rendre encore la moitié. »

On reconnaît dans ce plan de campagne diplomatique et militaire le futur envahisseur de la Silésie, l'homme des grands coups inopinés, mais savamment préparés, l'homme qui commence par prendre et s'en remet à son génie du soin de garder ce qu'il a pris : *Beati possidentes!* Désormais Grumbkow lui témoignait plus de déférence et le tenait à peu près pour ce qu'il était : « Je comprends tout le bon de la vie tranquille que Votre Altesse royale mène. Profitez-en, Monseigneur, elle ne durera pas toujours. Si j'atteins une raisonnable vieillesse, je vous écrirai un jour de mon foyer : Vous agissez, cher prince, et moi, je vis ; chacun fait le tour du cadran, le mien est achevé, le vôtre est dans le fort de la roue... » Et quelques mois plus tard : « J'espère qu'il viendra un temps où on pourra dire avec Virgile : *Orietur ultor ex ossibus meis*, lequel fera sentir aux maisons de Bourbon et d'Autriche, selon les conjonctures, qu'on n'offense pas impunément une puissance comme celle du roi de Prusse. »

Si désormais Grumbkow connaissait Frédéric, il y avait beau jour que Frédéric connaissait Grumbkow. Ayant constaté que son père lui témoignait de nouveau beaucoup de mauvais vouloir, il n'hésita pas à s'en prendre aux indiscrétions, aux médisances, aux insinuations malignes de son correspondant, qui le desservait secrètement auprès du Roi, et lorsqu'il apprit, le 18 mars 1739, que Grumbkow n'était plus de ce monde, il se sentit le cœur plus léger. Il écrivait le 11 avril à sa sœur la margrave de Bayreuth : « Aujourd'hui auront lieu les obsèques du maréchal, dont la mémoire est un objet d'universelle exécration. Sa mort est pour moi le plus heureux des événemens, et, après une longue bourrasque, nous respirerons à l'aise. »

Il composa, à la demande de Wilhelmine, l'épitaphe de son faux ami, en tâchant, disait-il, « d'y mettre le moins de fiel qu'il lui était possible, afin qu'on retrouvât, jusque dans ses poésies, cette modération qui doit assaisonner toutes nos actions raisonnables. » Trois mois plus tard, il mandait à la Margrave que, depuis la mort de ce fourbe, tout était changé à Berlin, qu'on y avait recouvré la paix publique et la paix domestique, qu'il était en bons termes avec son père. On s'étonne que, plusieurs années durant, il ait fait d'imprudentes confidences à un homme sur lequel il ne se faisait aucune illusion. Il avait la tête chaude, l'humeur bouillante, et il lui arrivera plus d'une fois de commettre des imprudences ; mais il saura toujours les réparer.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Les événemens dont nous avons à rendre compte laissent encore une si grande émotion dans les esprits, qu'on se demande comment ils ont pu se dérouler dans un temps aussi court. M. Félix Faure est mort subitement le 16 février, ses funérailles ont eu lieu le 23 : beaucoup de choses se sont passées dans ces huit jours. On peut médire de notre Constitution, et, sur plus d'un point, il est permis de la juger perfectible; mais la manière dont elle a organisé la transmission des pouvoirs d'un président à un autre est assurément la meilleure, puisqu'elle est la plus courte, et que, par cette rapidité même, elle ne laisse pas aux brigues, aux cabales, aux conflits, le temps sinon de se former, au moins de se développer jusqu'à devenir dangereux. Il faut dire aussi que ce qu'il y a eu toujours d'inopiné dans la manière dont nos divers présidens ont disparu a donné son plein effet à cette précaution de nos lois constitutionnelles. C'est un jeudi, à la fin de la journée, que M. Félix Faure a été foudroyé par une attaque d'apoplexie : le samedi suivant, le Congrès s'est réuni à Versailles, et a désigné pour lui succéder le président du Sénat, M. Loubet. Tels sont les faits; il nous reste à raconter les circonstances qui les ont accompagnés. Jamais président de la République n'a été élu à une majorité plus considérable que M. Loubet; jamais aussi élection n'a été plus combattue d'abord, plus contestée ensuite. M. Loubet n'avait pas de concurrens. Tous s'étaient effacés devant lui. Son succès était donc certain, et l'unanimité du parlement aurait dû se former sur son nom. Pourtant il n'a pas eu cette unanimité, et un nombre assez considérable de mécontens ont persisté à reporter leurs votes sur un candidat qui avait décliné toute candidature. Cela n'est rien. La majorité en faveur de M. Loubet a été si forte que le choix du Congrès reste investi de la plus grande autorité possible. Mais au dehors s'est formée une opposition vive, ardente, agitée, et qui n'est pas encore complètement calmée. Pourquoi? Il serait difficile de le

dire. S'il est vrai qu'il n'y ait pas d'effet sans cause, la cause de ces dissidences est du moins étrangère à M. Loubet. Aussi espérons-nous que l'écume légère qui s'est formée à la surface des événemens et qui a tourbillonné avec eux ne tardera pas à se dissiper. On a craint d'abord que les obsèques de M. Félix Faure ne donnassent lieu à des manifestations pénibles. Il n'en a rien été. La population parisienne a pris l'habitude, qu'elle n'a pas eue toujours, de respecter les cercueils. On a cru ensuite, à voir l'ordre parfait qui a entouré le cortège funèbre depuis l'Élysée jusqu'au Père-Lachaise, que la journée tout entière se passerait sans incident grave; mais c'était compter sans la Ligue des patriotes, et sans M. Déroulède, son chef exubérant. A la tombée du jour, il a fallu procéder à quelques arrestations : M. Déroulède et M. Marcel Habert sont aujourd'hui au Dépôt.

Les auteurs de l'agitation ont compris que l'opinion publique se tournerait énergiquement contre eux s'ils troublaient les obsèques de M. Félix Faure : aussi est-ce après coup seulement qu'ils se sont livrés à leurs fantaisies brouillonnes. M. Félix Faure était aimé. Il était aimé parce qu'il était aimable et bon. La démocratie d'où il était sorti se reconnaissait en lui. Elle mettait de la complaisance à mesurer la distance parcourue si vite entre les origines modestes et le point d'arrivée de cet enfant chéri de la fortune. Elle lui savait gré d'être grand, bien fait, affable, et de « représenter » aussi bien que pouvait le faire aucun chef d'État. Sa bonne grâce parfaite, et l'aisance avec laquelle il acceptait tout ce qui lui arrivait comme si rien n'était plus naturel, parlaient à l'imagination du peuple, et allaient droit à son cœur. Il y avait du roman dans cette existence dont la foule ne voyait que le côté brillant, et dont quelques-uns seulement connaissaient le côté laborieux, sérieux, appliqué; et le roman est toujours bienvenu parmi nous. On avait vu M. Félix Faure parcourir Paris avec un empereur et une impératrice dans une illumination triomphale dont les esprits populaires avaient été vivement frappés. La revue de Châlons avait été une féerie héroïque, où les cris de : Vive l'armée! étaient sortis spontanément de milliers de poitrines sans autre préoccupation, alors! que celle de l'armée elle-même et de la patrie. Puis, M. Félix Faure était allé à Saint-Pétersbourg. On se demandait ce qu'il allait y faire et s'il s'agissait seulement de renouveler, avec le prestige que le lointain donne aux choses, les fêtes de Paris, de Versailles, de Châlons. Tout d'un coup le mot d'alliance tombait de ses lèvres, puis de celles de l'empereur de Russie, et tous les échos de l'univers en retentissaient. On a cru volontiers que M. Félix Faure venait de faire l'alliance, alors qu'il se con-

tentait de la proclamer. En présence de cette merveilleuse mise en scène, on se demandait bien s'il n'y avait pas un peu d'excès dans ces manifestations, et si la réalité correspondait exactement aux rêves qu'elles pouvaient faire naître : mais, même en transposant les choses du domaine de l'imagination dans celui des faits positifs, il y restait, certes, des motifs suffisans de satisfaction et de confiance. L'instinct général ne s'y est pas trompé. M. Félix Faure a été l'homme, on serait tenté de dire le héros de ces beaux jours, à la fois si près et si loin de nous. Il a donné à notre pays quelques heures d'une vie intense, et le pays lui en a été reconnaissant. Quant au peuple lui-même, à la foule immense et profonde, son acclamation a été enthousiaste. Tout lui plaisait dans M. Félix Faure. La critique a reproché au dernier président de la République d'aimer la pompe et l'apparat : il les croyait, en effet, nécessaires à l'exercice de sa fonction. L'homme, pour tous ceux qui l'approchaient, était resté sans prétentions personnelles : le président respectait le protocole, et se considérait comme tenu à en observer les prescriptions mystérieuses. Se trompait-il? Aux yeux du peuple, non. C'est une erreur de croire que le peuple, — le nôtre du moins, avec l'atavisme particulier qui détermine ses goûts, — aime dans son représentant le plus haut placé la simplicité et le laisser aller de ses propres mœurs. Il veut se reconnaître en beau, en noble, en grand dans l'homme qui est sorti de lui pour le représenter, sur ce qui lui paraît être le sommet de la puissance humaine. Faut-il dire que M. Félix Faure a compris cela? Il n'a pas eu besoin de comprendre. Fils du peuple, il incarnait, il réalisait spontanément ses aspirations idéales, parce qu'il était lui-même tout idéaliste. Et il a vécu, il s'est laissé vivre dans un rêve, jusqu'aux derniers jours de sa vie, qui ont été attristés par des préoccupations sévères, parfois douloureuses. Son souvenir restera entouré de sympathies durables : on s'étonnera même que quatre années lui aient suffi pour marquer sa place dans l'histoire de notre troisième république, et se l'être faite si large.

Au dehors, M. Félix Faure n'avait pas une situation moins bonne. Il s'était toujours occupé des affaires extérieures, et, avant même d'en bien connaître tous les détails, d'avoir pu mesurer l'importance de chacun d'entre eux et se faire une juste idée de l'ensemble, il s'y intéressait activement. Député d'un port de mer et versé dans toutes les questions commerciales, son intelligence ouverte et souple était arrivée vite à la compréhension des intérêts généraux. Il aimait les voyages, et il en avait rapporté des observations utiles et précises.

Ce démocrate n'avait pas de préjugés pour l'empêcher de voir les choses telles qu'elles sont, et de frayer avec les hommes en se mettant en rapport avec leurs idées et leurs mœurs. Du petit au grand, il a toujours pratiqué cette méthode, et s'en est bien trouvé, non seulement pour lui, mais pour nous, car la France n'a eu qu'à se féliciter de la confiance qu'inspirait sa personne et de l'attrait qu'elle exerçait. Il avait su plaire. Il n'y avait mis aucun effort. Là encore, son heureux caractère le servait naturellement. Il se trouvait partout à sa place; il savait s'y tenir et maintenir les autres à la leur. Pendant les quelques jours qu'il a passés en Russie, il a su conquérir tous les suffrages dans des circonstances nouvelles pour lui, et qui, en somme, pouvaient passer pour une épreuve. Pas un moment il ne s'est trouvé inférieur à une situation à quelques égards délicate, malgré la haute faveur dont l'entouraient des souverains amis. Mais ce n'était là que le côté extérieur de son rôle, et non pas le plus important. Il connaissait l'Europe, il connaissait le monde, et, dans les difficultés qui se présentaient au jour le jour, il était homme de très bon conseil. Il pouvait exercer par là sur son gouvernement, et il a exercé dans plus d'une circonstance une influence excellente. Le secret de cette influence est que M. Félix Faure était avant tout un homme de bon sens. Il savait fort bien ce que nous pouvions et ce que nous ne pouvions pas; où commençaient nos intérêts réels et où ils finissaient; jusqu'à quel point il convenait d'engager nos efforts et celui où il valait mieux les économiser pour une occasion meilleure. Cet homme auquel on reprochait de mettre dans les choses auxquelles il touchait un certain apparat, n'y apportait aucun amour-propre lorsqu'elles devenaient sérieuses : il les mesurait très exactement à la valeur qu'elles avaient pour le pays. Avec lui, les aventures n'étaient pas à craindre. On le savait de l'autre côté des frontières comme de celui-ci, et de là venait, pour une très grande part, l'estime dont il jouissait. Elle s'est manifestée partout le lendemain de sa mort. On connaît les témoignages de regret et de respect qui se sont produits. Tous les souverains du monde, tous les gouvernemens ont tenu à honneur d'en donner à sa mémoire. La France n'a pu qu'être touchée de l'unanimité de ces sentimens. Mais notre république parlementaire devait être particulièrement sensible aux manifestations des parlemens étrangers, à Berlin, à Rome, à Madrid, à Londres : nous ne parlons ni de Vienne, ni de Pest, parce que, comme on le sait, la vie parlementaire y est momentanément suspendue. Au Reichstag allemand, le prince Hohenlohe, chancelier de l'Empire, a prononcé au nom du gouvernement

impérial des paroles émues auxquelles tous les députés se sont associés en se tenant debout. A la Chambre des députés italienne, le général Pelloux, président du conseil, a rappelé que, sous la courte mais féconde magistrature de M. Félix Faure, un rapprochement s'était opéré entre les deux pays, pour le bien de l'un comme de l'autre. Il en a été de même au parlement espagnol. Quant à l'Angleterre, elle est, on peut le dire, maîtresse dans ce genre de démonstrations. Il y a quelque chose d'imposant dans la manière dont, au sein de chacune des deux Chambres, le chef du gouvernement d'abord, celui de l'opposition ensuite, prennent successivement la parole pour associer l'opinion tout entière au sentiment que le pays éprouve et que ses représentans tiennent à exprimer. Cela se fait avec une solennité très propre à frapper les esprits. La Chambre des lords a entendu le marquis de Salisbury, puis le comte de Kimberley; la Chambre des communes, M. Balfour, puis sir Henry Campbell Bannermann. Leurs discours témoignent d'une sympathie sincère pour le malheur qui nous a frappés. Lord Salisbury l'a même poussée si loin que, tout en lui témoignant notre reconnaissance, nous serions tentés de trouver qu'il nous a plaints presque trop. Quels qu'aient été ses très grands mérites, la mort de M. Félix Faure est un deuil pour la France, mais non pas un malheur irréparable. « J'espère, a dit lord Salisbury, que nous pourrons voir la continuation de son sage gouvernement dans l'avenir. » Cet espoir sera sûrement réalisé. « Le moment, a continué le premier ministre de la Reine, où M. Félix Faure a été enlevé rend sa perte bien plus sensible parce qu'il existe dans ses relations extérieures avec l'Europe et dans la situation intérieure de la France des problèmes difficiles que ce pays doit résoudre. » Nous conservons la confiance d'y parvenir. Peut-être lord Salisbury a-t-il un peu appuyé sur ces difficultés extérieures et même intérieures, mais il ne faut voir ici que les intentions. Partout elles ont été bienveillantes et généreuses, et la manière dont elles ont été exprimées indique, non seulement la sympathie que la France inspire par sa modération et sa sagesse, mais encore la place qu'elle occupe dans la pensée de l'Europe et dans ses préoccupations.

La première difficulté intérieure que soulevait la mort de M. Félix Faure était de savoir quel serait son successeur. Dès le lendemain, les groupes parlementaires ont mis en avant deux candidatures qui constituaient un véritable pléonasme politique : celle de M. Loubet et celle de M. Méline. M. Méline et M. Loubet, c'est politiquement la même chose; il est impossible à ceux qui les connaissent et qui ont

suivi leur carrière, de marquer entre eux une différence. Ils ont toujours professé les mêmes opinions et agi de la même manière. Si on dépouillait à nouveau les scrutins auxquels ils ont pris part autrefois, lorsque tous les deux faisaient partie de la même Chambre, on verrait qu'ils ont constamment voté dans le même sens, au point qu'on n'arriverait pas à les distinguer l'un de l'autre par une nuance appréciable. Depuis, M. Loubet a été nommé sénateur, et enfin président du Sénat. Aussi longtemps qu'il a été simple sénateur, il a continué de défendre au Luxembourg les principes que M. Méline défendait au Palais-Bourbon. Devenu président, ses fonctions lui ont imposé une réserve dont il ne s'est pas départi. Il s'est alors, suivant l'usage, abstenu de voter, et a fermé sa porte aux reporters. Il n'a certainement pas changé d'opinion, mais il n'en a plus exprimé aucune : situation commode pour un homme politique, et particulièrement propre, en le mettant en dehors des querelles quotidiennes où d'autres s'épuisent et quelquefois s'usent, à lui refaire une sorte d'innocence aux yeux des partis et à le maintenir intact pour toutes les occasions. Tel est le seul avantage que M. Loubet avait, ou qu'il semblait avoir sur M. Méline : on va voir qu'on ne le lui a pas laissé bien longtemps. A cette exception près, celui-ci valait celui-là exactement; et voilà pourquoi, si leurs deux candidatures avaient été posées ou maintenues l'une à côté de l'autre, les votes se seraient divisés suivant des préférences personnelles, et non pas d'après des considérations politiques. Il en serait résulté une confusion fâcheuse. Mais ce danger a été tout de suite écarté. M. Méline a, dès la première heure, fait connaître à M. Loubet sa résolution de ne pas poser de candidature contre la sienne, et il y est resté fidèle jusqu'à la dernière. Si quelques-uns de ses amis ont persisté à voter pour lui, c'est non seulement sans son adhésion, mais contre sa volonté formelle. On se demande, dès lors, d'où a pu venir l'extraordinaire malentendu qui a paru se produire, et qui n'est pas encore complètement dissipé.

Rien n'est pourtant plus simple : il est venu de ce que les radicaux-socialistes n'avaient pas de candidat et ne pouvaient pas en avoir. Ils ont cherché parmi eux et n'ont rien trouvé. C'est un phénomène politique d'autant plus remarquable qu'il est nouveau. A toutes les élections précédentes les radicaux-socialistes, même lorsqu'ils n'avaient qu'une demi-confiance dans le succès, avaient tenu à honneur de mettre en avant un des leurs. Il leur semblait alors qu'un parti qui n'osait pas se compter en public abdiquait, et ils ne voulaient pas abdiquer. Depuis, c'est-à-dire pendant la présidence de M. Félix Faure,

ils ont été deux fois au pouvoir; ils ont eu deux ministères qui leur appartenaient intégralement. Après les élections dernières, ils ont chanté si bruyamment victoire que beaucoup de personnes les ont jugés en effet maîtres de la situation. S'ils n'ont pas su la garder au ministère, ils ont du moins empêché les progressistes de l'occuper; le ministère actuel, composé sous leur influence, est un ministère de concentration. On devait donc croire que les radicaux-socialistes étaient forts, extrêmement forts, plus forts que jamais; eh bien! ils ont donné eux-mêmes la mesure de cette prétendue force en s'abstenant de produire un candidat à la présidence. Autrefois, ils avaient présenté M. Henri Brisson, qui leur appartient corps et âme, qui représente leurs idées, leurs sentimens, leurs préjugés; pourquoi ne l'ont-ils pas présenté au dernier Congrès? Autrefois encore, ils avaient songé à M. Léon Bourgeois qui est jeune, actif, plein de ressources et de talent, qu'ils ont déjà pris pour chef dans plus d'une circonstance, et qui aurait été un candidat moins grave, mais plus brillant que M. Brisson, plus moderne, plus actuel : pourquoi ne l'ont-ils pas présenté davantage? A cela, il n'y a qu'une seule explication, à savoir que les radicaux, qui ne cessent de parler de leur majorité, savent parfaitement bien qu'ils n'en ont pas. Lorsqu'il faudrait la montrer, ils reconnaissent intérieurement leur impuissance et laissent apercevoir leur embarras. Mais c'est la première fois que cette impuissance et cet embarras se manifestent d'une manière aussi éclatante. N'ayant pas de candidat, qu'ont donc fait les radicaux-socialistes? Ils ont fait un choix entre les deux candidats progressistes; ils se sont précipités du côté de M. Loubet, qui a vraisemblablement été surpris de ces concours inattendus, et ils ont adopté sa candidature, — toujours bruyamment, comme ils font toute chose.

Entre M. Loubet et M. Méline, s'ils ont donné la préférence au premier, c'est qu'ils ont jugé que l'élection de M. Méline serait, vu les circonstances, un succès plus direct, plus apparent pour les modérés ou progressistes; il ne leur en a pas fallu davantage pour adopter M. Loubet. Soit, et ce n'est pas pour cela que nous leur chercherons querelle. N'ayant pas de candidat à eux, il fallait bien qu'ils se ralliassent à celui-ci ou à celui-là. Mais de quel droit ont-ils donné le change à l'opinion publique en affublant M. Loubet d'un costume qui n'était pas le sien? De quel droit l'ont-ils habillé en radical et presque en socialiste? Ils ont fait plus. La question qui, en ce moment, agite le plus les esprits et en égare un si grand nombre est celle de la revision d'un procès trop fameux. Sur cette question, les radicaux sont divisés; qui

ne l'est pas? mais les plus ardens, les plus agissans, les plus influens d'entre eux sont ce qu'on appelle des revisionnistes. S'ils se contentaient de reconnaître, comme tant de bons esprits l'ont fait après la découverte du faux Henry, que la revision était devenue inévitable et nécessaire, il n'y aurait rien à dire. Malheureusement ils ne s'en tiennent pas là. Ils proclament par avance, avec l'intolérance d'un dogme, une innocence restée hypothétique ; ils imposent d'autorité leur conviction à tous; ils s'efforcent de la faire prévaloir par des moyens quelconques. S'ils défendent une Chambre de la Cour de cassation, c'est pour attaquer les deux autres. S'ils proclament leur confiance dans la magistrature, c'est pour la refuser à l'armée sur laquelle ils font pleuvoir chaque jour des attaques nouvelles. Au reste, la psychologie de ce parti n'est plus à faire. Mais nous demanderons une fois de plus de quel droit les radicaux dont nous venons de parler se sont emparés de M. Loubet, en disant : C'est notre homme! il est à nous! son succès sera celui de nos idées! Est-ce que M. Loubet a jamais rien fait, est-ce qu'il a jamais rien dit qui autorisât de pareilles suggestions? Non, certes; et c'est une chose vraiment surprenante de penser qu'on l'a choisi de préférence à tout autre, parce que, depuis plusieurs années, comme président du Sénat, il était resté en dehors des discussions ou au-dessus d'elles, et qu'en même temps, on lui a prêté des intentions, des principes, des tendances contre lesquels sa vie antérieure est une protestation. De toutes les comédies auxquelles nous avons assisté, celle-ci est la plus audacieuse; car c'est une comédie, dans laquelle on a assigné un rôle à M. Loubet, bien entendu sans le consulter. Il est vrai qu'on ne lui demande pas de le jouer, on s'en charge pour lui.

Le résultat ne s'est pas fait longtemps attendre. Lorsque M. Loubet, revenant du Congrès de Versailles, est rentré à Paris, il a trouvé la ville comme démontée. Il ne servirait à rien de dissimuler qu'il a été mal reçu. C'est l'affaire d'un jour, nous en sommes convaincus, car rien n'est à la fois plus artificiel, ni plus injuste. Le caractère qu'on a prêté à M. Loubet n'est pas le sien. On lui a mis sur le front une cocarde qui ne lui appartient pas. Mais ceux qui ont opéré ce travestissement ont pu juger par le résultat de la popularité qu'ils ont su eux-mêmes acquérir. Ils ont voulu se donner l'illusion de porter triomphalement un homme sur le pavois : ce serait un pavois peu solide que celui qui reposerait sur leurs épaules. La réaction qu'ils ont provoquée a pris tout de suite une allure violente qu'on ne saurait, d'ailleurs, blâmer et condamner trop énergiquement. Il faut avoir vécu,

jusqu'ici bien en dehors de la politique pour avoir pris, non seulement au sérieux, mais au tragique les attaques dirigées contre M. Loubet. Il faut, aussi, le bien mal connaître pour lui avoir adressé d'avance des injonctions, des sommations impérieuses et avoir voulu lui imposer telle conduite, ou lui dicter tel langage. Il ne s'en est pas ému. Le message qu'il a adressé aux Chambres est une œuvre de sang-froid et de modération. Il s'y montre ce qu'il a toujours été, un homme également éloigné de toutes les exagérations. Il parle beaucoup de conciliation, d'apaisement et de concorde, toutes choses très désirables, à coup sûr, et que nous voulons croire toujours réalisables, bien qu'elles ne paraissent pas absolument prochaines. Enfin, il reste lui-même, simple, modeste, mais résolu à remplir son devoir avec une obstination que, dit-il, « rien ne rebutera. » Il faut lui savoir gré de cet engagement. On a trouvé son message un peu terne ; le style, si l'on veut, manque de couleur et de chaleur ; il n'est pas assez vibrant pour plaire à ceux qui, depuis quelques jours, ont vibré à outrance : il y a pourtant là toutes les choses nécessaires. Il y est question des Chambres, de la magistrature, de l'armée, et, sur le respect qui est dû à chacune de ces grandes institutions. M. Loubet a écrit quelques mots très justes. Mais les uns auraient voulu qu'il parlât de la magistrature et non pas de l'armée, et les autres de l'armée et non pas de la magistrature ; il n'a évidemment satisfait ni ceux-ci ni ceux-là. Lorsque la bourrasque qui souffle encore sera tout à fait tombée, on reconnaîtra qu'il a dit ce qu'il devait dire, et que si son message manque d'éclat et de relief, il ne manque ni de sagesse, ni de prudence, qualités plus importantes. L'imagination populaire, un moment troublée, reprendra son équilibre, et à l'émotion injustifiée du premier moment succéderont de longues heures tranquilles et apaisées. Comme son prédécesseur, M. Loubet est sorti du peuple. Comme lui, il est le fils de ses œuvres. La démocratie laborieuse et récompensée de ses efforts, militante et triomphante, peut se reconnaître dans cette figure au même titre que dans celle qui vient de disparaître. Pourquoi n'accueillerait-on pas M. Loubet comme on a accueilli M. Félix Faure, avec bienveillance et confiance? L'homme mérite ces sentimens : quant à savoir ce que sera le président, c'est encore le secret de l'avenir.

Ce n'est pas sa faute, évidemment, si sa prise de possession du pouvoir a été accompagnée des circonstances que nous avons rappelées, et de celles qui nous restent à dire. Il y a eu des arrestations destinées à produire quelque effet ; mais qui donc les a rendues iné-

vitables? Ne sont-ce pas ceux qui en ont été les premières victimes? Ne sont-ce pas ceux qui, depuis plusieurs jours, agitaient l'opinion sans prétexte avouable, s'efforçaient de la passionner et de l'enfiévrer, et, après avoir esquissé dans la rue un commencement d'émeute, n'ont pas reculé devant des tentatives plus coupables? Cette armée qu'on fait profession de tant aimer, on a essayé de l'embaucher pour la tourner contre la loi et contre son représentant le plus élevé : quelle plus grande offense pouvait-on lui faire? Le fait s'est produit aussitôt après les obsèques de M. Félix Faure. Tout s'était bien passé jusque-là. Paris avait fait au président défunt des funérailles dignes de lui. La journée, une des plus belles de cette saison clémente, avait été éclatante de lumière. Mais le soir, au moment de la rentrée des troupes dans leurs quartiers, M. Déroulède, escorté de M. Marcel Habert, s'est dressé subitement devant un général et a saisi la bride de son cheval pour l'entraîner, avec sa troupe, du côté de l'Elysée. — Venez avec nous, général, lui disait-il : vous sauverez la France! — Et ce général n'avait pas été choisi au hasard: c'était le général Roget, ancien chef de cabinet de M. Godefroy Cavaignac au ministère de la Guerre, et que, pour ce seul motif, on regardait comme un mécontent prêt à participer à tous les coups de tête. C'était faire injure au général Roget, et aussi à M. Cavaignac. Mais dans l'espèce d'hallucination qui trouble aujourd'hui tant de cervelles, les procédés sont les mêmes, bien que les uns en usent plus adroitement que les autres. De même que les radicaux et les socialistes avaient jeté leur dévolu sur M. Loubet sans se donner la peine de prendre son agrément, M. Déroulède et M. Marcel Habert ont jeté le leur sur le général Roget sans se préoccuper davantage de ce qu'il en pouvait penser. Ils le croyaient à eux : pourquoi? parce que cela leur convenait ainsi. Le général Roget s'est trouvé être, ce qui n'étonnera personne, un soldat loyal et discipliné, ne connaissant que son devoir, et résolu à ne pas s'en laisser détourner. Que serait-il arrivé s'il en avait été autrement? Dieu le sait. Ce que nous savons toutefois, c'est qu'une entreprise aussi puérilement machinée ne pouvait aboutir qu'à une échauffourée de quelques heures. La route est longue depuis la caserne de Reuilly jusqu'à l'Élysée. Ni les forces n'auraient manqué contre une folle équipée, ni le temps pour en disposer. M. Déroulède comptait sans doute sur la population de Paris. Ceux qui l'ont vue, du matin au soir, parcourir les rues et les boulevards savent à quel point elle était calme, tout entière à la pensée du jour, infiniment éloignée de toute entreprise criminelle. La foule, pas plus que l'armée, ne se serait pas laissé entraîner à la suite de M. Déroulède, pour aller

au hasard de l'aventure, sans même savoir où. La prodigieuse impuissance de cet effort mal combiné désarme la sévérité.

Toutefois le gouvernement a eu raison de maintenir les arrestations faites, et de demander à la Chambre l'autorisation de poursuivre trois députés. Il ne faut pas jouer avec la loi plus qu'avec le feu. A côté de ces manifestations un peu ridicules, d'autres, plus sérieuses, pourraient se former. Une faiblesse, aujourd'hui, condamnerait demain à un déploiement d'énergie qui, peut-être, coûterait cher. *Principiis obsta*. C'est à l'origine d'un mouvement qu'il faut placer l'obstacle infranchissable. Il importe que, dès le premier jour, M. Loubet ne permette pas de croire qu'on peut violer en sa personne la constitution dont il a la garde et les lois tutélaires de l'ordre public.

On dit couramment que la Présidence de la République n'est rien, qu'elle n'a aucune autorité propre, qu'elle n'a qu'une valeur représentative et décorative; et d'autre part, on attaque celui qui en est investi comme si son opinion, qu'on interprète dans un sens ou dans l'autre, pouvait être un élément de danger ou un principe de salut. Si les uns n'en attendent rien, les autres en attendent tout. Un sentiment très répandu aujourd'hui dans les classes les plus éclairées du pays voudrait que l'institution reprît une existence plus forte et exerçât une action plus intense : en même temps, le choix du Congrès s'est porté sur M. Loubet, parce que les circonstances l'avaient démarqué comme homme de parti, et qu'on connaissait assez peu sa manière de voir pour que chacun pût lui prêter la sienne avec quelque chance d'être cru sur parole. Nous vivons dans un monde composé d'antinomies singulières! Il faut bien reconnaître, pourtant, que la Présidence est, ou du moins qu'elle pourrait être quelque chose, puisque les regards convergent sur elle, avec ardeur, avec passion. Tout le monde espère quelque chose du Président de la République, les uns en bien, les autres en mal : il n'est indifférent à personne. On ne se disputerait pas autour du fauteuil qu'il occupe, si dans l'opinion commune, c'était un siège naturellement destiné au repos. Nous sommes de ceux qui croient que, s'il est homme de caractère, le Président de la République peut faire beaucoup, et que, plus il fera, plus il aura le pays avec lui. Mais nous ne tomberons pas dans le travers de prêter nos propres sentimens à M. Loubet. Quelles ont été ses réflexions, à quelles méditations s'est-il livré, à quelles conclusions a-t-il pu arriver, pendant qu'il occupait silencieusement la présidence du Sénat? Croit-il qu'il n'y a rien de plus à faire que ce qu'ont fait ses devanciers, ou comprend-il ses fonctions autrement qu'eux? Nous le saurons un jour : pour le mo-

ment, on ne peut que poser ces questions sans essayer d'y répondre. M. Loubet nous a dit seulement qu'il était un bon républicain, ce qu'on savait déjà, et qu'il travaillerait à l'union et à la concorde, tâche difficile et laborieuse, dans laquelle il ne réussira que si on veut bien l'y aider.

Nous l'y aiderons de notre mieux. Les journaux ont publié un très grand nombre de discours qui ont été prononcés un peu partout sur tous les points de la France et des colonies. Nous en avons lu beaucoup : ils nous ont paru inspirés par le meilleur esprit. Dans le nombre, il en est un qui nous a frappé. Il vient d'un prélat que nous ne connaissons pas, l'évêque de Constantine. Après avoir rappelé les dernières paroles de M. Félix Faure, ce pardon qu'il accordait à ceux qui l'avaient offensé et qu'il demandait à ceux qu'il avait pu offenser lui-même : « Quand donc, Français, mes frères bien-aimés, s'est écrié Mgr Cazagnol, prononcerez-vous ces paroles de paix, et en inspirerez-vous votre conduite ? Pourquoi ces querelles byzantines ? Pourquoi ces discordes, ces cris de haine parmi les enfans de la même patrie ? Pourquoi ces divisions en face de l'ennemi qui observe tout ? Voulez-vous donc que l'histoire écrive, en parlant de notre époque : Il n'y eut alors que des ligueurs et point de Français ! Quand donc cessera-t-on de traiter en ennemies ces deux colonnes si nécessaires à l'édifice social, la justice et l'armée ? Que les Français se tendent la main et se réconcilient sur cette tombe ! » C'est un noble vœu, et nous le formons aussi : hélas ! comment ne pas reconnaître que sa réalisation reste incertaine ? Tout ce qu'on a pu obtenir de notre patience et de notre respect de la mort a été que nous ne nous disputions pas sur la tombe même de M. Félix Faure ; mais nous nous sommes disputés pendant qu'on la creusait ; et nous n'avons pas attendu qu'elle fût fermée pour nous disputer encore !

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

LE DROIT DE LA GUERRE MARITIME, *d'après les doctrines anglaises contemporaines* (1).

La marque des sociétés civilisées, c'est que tout s'y complique à l'infini. La guerre elle-même n'y est plus toute simple; le droit du plus fort est un *droit*. Dans les temps très anciens, ce n'était qu'un *fait :* on se battait à toutes armes; tous les moyens étaient bons, et le vaincu appartenait au vainqueur, qui disposait en maître de sa personne et de ses biens. Peu à peu, de la rixe brutale entre particuliers est sorti le duel moderne, avec son cortège de prescriptions, d'usages et de cérémonies; il a été entouré de formes auxquelles, socialement, il est presque plus grave de manquer que de désobéir à la loi positive; et de la lutte brutale, entre tribus d'abord, et puis entre nations, est sortie la guerre moderne, qui a, elle aussi, ses formes, ses cérémonies, ses prescriptions, ses usages, et, en un mot, son droit.

Il ne s'est écoulé que deux siècles et demi entre le moment où Grotius écrivait le traité *De Jure belli et pacis,* qui pose les fondemens de la théorie et celui où Bluntschli essaya, dans le livre VIII de son grand ouvrage : *le Droit international codifié,* d'en rassembler et d'en coordonner les règles. Dans l'intervalle et depuis lors, il s'est formé toute une littérature du droit de la guerre ; si, d'un effort hardi, les maîtres ont embrassé l'ensemble, il reste aux disciples des coins à éclairer, des points à fixer, et, à mesure que les sociétés se transforment dans la guerre comme dans la paix, les assises mêmes de l'édifice à reprendre en sous-œuvre. A ce travail, qui malheureusement n'est pas près d'être définitif, et qui ne le sera peut-être jamais, M. Charles Dupuis apporte aujourd'hui une très utile contribution.

(1) A propos du livre publié sous ce titre par M. Charles Dupuis, maître de conférences à l'École des Sciences politiques, secrétaire-adjoint de l'Institut de droit international. Paris, A. Pedone, 1 vol. in-8°, 1899.

Il ne se propose pas d'étudier le droit de la guerre en général; son plan est moins vaste; il se borne *au droit de la guerre maritime*, et il le restreint encore : à ce droit considéré *d'après les doctrines anglaises contemporaines*. « Des événemens récens, observe-t-il justement, ont rendu un intérêt d'actualité aux multiples questions que soulève toute guerre maritime. Après avoir longtemps vécu dans la crainte d'une guerre sur le continent, l'Europe peut redouter plutôt des conflits sur les mers. » Les nations, trop à l'étroit, ont essaimé en colonies par delà les océans. Elles voisinent et rivalisent en Afrique, en Asie, partout.

Parmi elles, l'Angleterre occupe une position spéciale. Non seulement elle est, comme métropole et en tant qu'île, au milieu de la mer, mais la mer est la route royale qui relie les extrémités de son immense empire, dont l'axe politique n'est pas le méridien de Greenwich, mais bien la ligne que suivent, dans la Méditerranée de Gibraltar à Suez, dans la mer Rouge de Suez à Aden, dans l'océan Indien, d'Aden à Bombay et en Australie, ses innombrables navires. D'autres puissances sont plus sédentaires, elles ont une base terrestre; l'Angleterre est une puissance maritime et une puissance circulante; elle n'est souveraine que par la mer libre, et, pour elle, la mer libre, c'est la mer anglaise. D'un pôle à l'autre et de l'Occident à l'Orient roule, sous le drapeau anglais, un courant ininterrompu « d'hommes anglais et de femmes anglaises, » comme disait Carlyle, qui portent aux bouts opposés du monde le génie anglais, la langue et les mœurs anglaises, la domination, la richesse, la force et les marchandises anglaises.

En conséquence, sa marine a beau être formidable, elle veut la rendre plus formidable encore. Elle professe maintenant cet axiome que « la flotte britannique doit égaler les deux principales flottes de guerre après la sienne, et déjà certains esprits demandent que les escadres anglaises égalent et puissent défier trois escadres réunies. » Nous osons espérer que ces flottes n'auront à figurer qu'en des revues où s'exalte à la fois et se rassasie de lui-même l'orgueil national. Mais, si le malheur voulait qu'elles servissent un jour, et que la guerre devînt inévitable; — guerre terrible, choc épouvantable sur la mer, où ne se heurteraient pas seulement et s'entre-détruiraient des cuirassés, qui n'atteindrait pas seulement la marine marchande et le commerce des belligérans, mais qui, par contre-coup, frapperait aussi la marine marchande et le commerce des nations neutres; — rien qu'à songer qu'une pareille guerre est possible, qui ne souhaiterait vivement d'en connaître à l'avance les conditions et les nécessités? D'autant plus que ces condi-

tions ne sont pas, pour tous les États maritimes, absolument les mêmes; et quant aux moyens, partout les mêmes, dont tous prévoient et se réservent l'emploi, tous néanmoins n'y attachent pas la même valeur et ne mettraient pas le même scrupule à y recourir. Chacun d'eux, là comme ailleurs, pense, juge et agirait selon son tempérament; et c'est ce que M. Dupuis a grandement raison de noter :

« Peut-être, dit-il, se fait-on en France quelques illusions; peut-être y prend-on des désirs pour des réalités ; peut-être y oublie-t-on les exigences de toute lutte sur mer. Il est plus que probable, en tout cas, que l'on s'y méprend sur les conséquences de la Déclaration de Paris du 16 avril 1856. Cette déclaration célèbre a été signée par la plupart des États maritimes, notamment par la Grande-Bretagne. On en conclut volontiers que ses dispositions seraient appliquées de même manière par tous les États signataires. Il n'en est rien. Nous interprétons la Déclaration de Paris avec nos habitudes d'esprit; nous donnons une portée absolue à des principes abstraits; nous l'interprétons avec nos traditions; ces traditions sont, en certains points, très libérales. Les Anglais ont toujours compris le droit de la guerre maritime d'une façon fort concrète, très positive, très pratique et très favorable aux belligérans. Leurs traditions donnent un sens autre aux formules qu'ils ont acceptées en 1856. »

A quelques nuances près, les divers États de l'Europe admettent nos règles et nos coutumes; mais la Grande-Bretagne pratique un système tout différent, et les États-Unis d'Amérique suivent les doctrines anglaises, s'inspirent de la jurisprudence britannique. Ces doctrines, que sont-elles donc? On l'imagine sans peine. Ce qu'est la Grande-Bretagne elle-même, ce qu'est l'esprit anglo-saxon. « Elles portent le reflet de l'esprit politique et juridique de la Grande-Bretagne; elles demeurent fidèles aux formules traditionnelles, sauf à modifier la portée de ces formules pour tenir compte des besoins nouveaux; elles sont empreintes du souci constant de l'intérêt britannique , mais elles se distinguent surtout par une vue nette et précise des conditions et des nécessités de la guerre. » — Et, après les avoir ainsi définies en traits généraux, M. Ch. Dupuis les expose avec beaucoup de soin, telles qu'elles apparaissent dans les travaux des écrivains qui font autorité, des plus éminens d'entre eux ou des plus qualifiés par leurs fonctions, comme sir R. Phillimore, M. Holland, sir Travers Twiss, M. Hall, M. T.-J. Lawrence, sir H. Summer Maine, M. John Westlake.

C'est à marquer fortement « l'opposition des doctrines anglaises et de celles qui prévalent sur le continent en ce qui concerne le droit de

la guerre » qu'est consacré presque tout le premier chapitre, qui sert d'introduction à l'ouvrage et qui en contient ou qui en résume la philosophie. Nous ne pouvons ici suivre l'auteur dans le détail de sa démonstration ; il nous suffit de répéter que le trait dominant, celui qui ressort par-dessus tout autre, c'est le sens positif et pratique des dures fatalités de la guerre, et je ne dirai pas le pessimisme, mais tout au moins l'absence complète d'optimisme, chez les Anglais, quant au présent et quant à l'avenir.

La guerre, ils le savent bien, sera toujours la guerre; en d'autres termes, elle consistera toujours dans « le recours par un État à la violence pour contraindre un autre État à céder à sa volonté. » Du moins, on peut, — et, par cela seul qu'on le peut, on le doit, — n'en point *inutilement* augmenter les horreurs. Et c'est de ce point de vue qu'on a critiqué et réfuté en Angleterre les idées émises, il y a une quinzaine d'années en France, et dans cette *Revue* même (1), par l'amiral Aube, pour ce qui est notamment de « la guerre au littoral. » Cependant, en disant : « *on* a critiqué, » nous forçons un peu l'expression : les jurisconsultes, en effet, ont été unanimes dans leur réprobation, mais il n'en fut point de même des militaires. « Tout l'art de la guerre, écrivait alors un officier de la marine royale, consiste à frapper les points les plus faibles de l'ennemi où qu'ils soient et quels qu'ils soient; il n'y a plus place pour le sentiment, dès que la guerre commence. Je dis fermement et ouvertement que, si un officier peut faire du mal à l'ennemi et produire la panique et la démoralisation en pays ennemi, il aurait tort d'hésiter un instant à rançonner ou à bombarder une ville du littoral, lorsque l'occasion s'offre à lui de le faire. » Or, vainement, par le progrès des temps, il s'est constitué un droit de la guerre; si ce sont les jurisconsultes qui en dissertent, ce sont les militaires qui la font.

Voilà une vérité d'évidence dont il est peut-être prudent de se pénétrer, quand on prend garde que l'officier de marine qui signait en 1888 la page ci-dessus rapportée s'appelle, je crois, lord Charles Beresford. — Il y a dans le livre de M. Ch. Dupuis pas mal d'enseignemens non moins modestes, mais aussi salutaires; et c'est pourquoi il faut le remercier de nous l'avoir donné. — C. B.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1882, l'étude de M. l'amiral Aube sur *la Guerre maritime et les Ports militaires de la France.*

LES MORTS QUI PARLENT

QUATRIÈME PARTIE (1)

XII. — UN COEUR IRRÉSOLU

Le cabinet Mirevault, constitué après une semaine de négociations laborieuses, gouvernait depuis onze mois. Les modérés lui reprochaient son radicalisme, et l'avant-garde de sa majorité l'accusait de modérantisme. Rien n'était changé par ailleurs. Les bureaux administraient les mêmes foules soumises, avec le même système, appliqué par le même personnel. Les percepteurs percevaient les mêmes impôts, les juges jugeaient selon le même code, les rentiers touchaient les mêmes rentes, les hommes de peine peinaient sur les mêmes travaux. Les parleurs parlaient le même langage.

Les projets financiers énumérés dans la déclaration ministérielle, et dont quelques-uns menaçaient la richesse acquise, étaient rentrés dans les portefeuilles pour n'en plus sortir. On discutait à temps perdu le budget traditionnel, « les quatre vieilles. » Des combinaisons ingénieuses y faisaient apparaître les recettes correspondantes à de nouvelles majorations de dépenses. On avait créé des places supplémentaires pour caser les épaves du précédent gouvernement et les créatures du nouveau. Les députés du centre grognaient et ils marchaient toujours : ces bons chiens de garde continuaient le dévouement d'habitude à la maison occupée

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février et du 1er mars.

par un autre maître; ils se résignaient au collier plus serré, à la pâtée moins copieuse. Le « premier Paris » du *Temps* ne différait pas de celui qu'on lisait, douze mois auparavant, dans ce grand organe du bon sens et des intérêts dirigeans: des avertissemens sages s'y glissaient, tempérés par une nuance de vive sympathie pour la personne de Mirevault. Le ministère ayant une étiquette semi-radicale, les droitiers entendaient tomber de la tribune des propos plus désobligeans pour eux: ils trouvaient chez les ministres plus d'obligeance à les satisfaire dans les questions de détail, un sourire plus avenant, des complaisances moins épouvantées par le qu'en-dira-t-on. La religion était plus maltraitée dans les harangues officielles, le clergé moins houspillé dans la pratique courante. L'exacte tolérance du gouvernement se manifestait, le 1er janvier et le 14 juillet, par les trois croix qui tombaient automatiquement, à la même heure, sur les trois poitrines d'un évêque, d'un pasteur, d'un rabbin.

Les augures chagrins avaient pronostiqué au ministère semi-radical une tension des rapports diplomatiques, un refroidissement des puissances amies. L'événement confondait leurs prévisions. Amère déconvenue pour le centre gauche, les ralliés, la droite; une pudeur patriotique empêchait ces groupes d'en faire l'aveu. M. de Kermaheuc se frottait les mains : dès le premier jour, il avait prédit à Andarran le bon accueil que le cabinet rencontrerait au dehors.

— Vous n'avez donc jamais éprouvé l'obéissance des nouveaux serviteurs? Pour se faire agréer dans la maison, ils sont plus souples que les anciens, ils reçoivent avec plus de soumission les ordres et les reproches. Aussi les étrangers ont-ils un faible pour les Jacobins, quand ils les savent inoffensifs et les présument obséquieux. Ils les aiment tout neufs, ils les préfèrent très foncés, partant plus empressés à tout sacrifier afin d'obtenir vite la savonnette impériale ou royale.

Jacques objectait au vieux chouan l'intimité cordiale de nos hommes d'État avec d'augustes personnages.

— Soit, répondait-il; mais pourvu qu'ils ne se fassent pas saigner!

— Qu'entendez-vous par là?

— Vous ne vous rappelez pas Bernadotte? Son chirurgien n'obtint jamais la permission de le saigner, parce que le roi avait sur le bras un tatouage: un bonnet phrygien avec la devise :

« Mort aux Rois! » Nos maîtres ont ce même tatouage; ils y pensent toujours avec gêne devant leurs grands amis, et ils saluent trop bas. J'aimais mieux ceux de quatre-vingt-douze; c'étaient des brigands; mais ils retroussaient leurs manches, montraient fièrement le tatouage, et forçaient l'Europe vaincue à le saluer.

Plus juste que cet homme emporté par ses rancunes, la nation savait bon gré à un ministère qui flattait son amour-propre et rassurait ses inquiétudes. Elle jouissait des bienfaits de la paix en applaudissant les sociétés belliqueuses qui allaient suspendre des couronnes à la statue voilée. Elle avait des sujets de fierté. Notre empire colonial s'agrandissait : à chaque édition nouvelle des atlas scolaires, le rose pâle de France couvrait une plus vaste étendue de déserts africains. On savait d'ailleurs, — les journaux l'avaient dit, — qu'un article sanglant d'un de nos meilleurs chroniqueurs venait d'humilier cruellement le souverain d'un empire hostile; tandis que les couplets malicieux d'un chansonnier de Montmartre avaient fait une piqûre cuisante à l'orgueil britannique. Ces victoires morales de l'esprit français relevaient les cœurs bien placés. Au Parlement, on ne discutait presque jamais les questions extérieures, ou on les vidait en quelques mots, dans une interpellation convenue d'avance. D'un consentement tacite, les députés se déchargeaient de ces responsabilités délicates sur les ministres spéciaux; sauf à les juguler après coup, si quelque accroc venait compromettre la paix glorieuse promise aux électeurs.

Il semblait que la main d'une bonne fée eût feutré la route où Mirevault avançait sans bruit, sans cahots trop rudes, entre des oppositions amorties, avec la connivence indulgente des hommes et des choses. A voir la mollesse des attaques, chez les grands lutteurs de presse ou de tribune qui harcelaient précédemment tous les pouvoirs, on était tenté de croire que leur virilité oublieuse de la lutte s'usait ailleurs, dans les enchantemens d'une Circé. La pensée intelligente de Mirevault, — la sienne ou quelque autre, — détournait toutes les activités vers les préparatifs de la future exposition décennale. On y travaillait déjà. Cet incomparable instrument de règne faisait son office de dérivatif. Il comprimait toutes les turbulences sous le poids des intérêts coalisés pour la réussite de la grande entreprise. Il donnait du travail aux ouvriers en chômage, de la patience aux commerçans découragés, des espérances de gain ou de plaisir aux mé-

contens ; et c'était un douzième ministère qui offrait aux disponibles et aux faméliques ce qu'ils ne trouvaient plus dans l'encombrement des onze autres, une réserve inépuisable de fonctions, de traitemens, de décorations en perspective.

Les affaires allaient bien. La balance du commerce se relevait en notre faveur, sur les tableaux dressés par d'agiles manieurs de chiffres. Tous les grands services publics prenaient un essor parallèle : on constatait l'accroissement proportionnel des maisons d'école et des licences de cabaretiers, des bourses de lycée et des crimes juvéniles, des chaires de facultés et des cafés-concerts : même progression rapide pour les dépôts aux caisses d'épargne et pour les recettes du pari mutuel. Le ministère Mirevault avait inauguré, à Paris seulement, deux prisons modèles, un musée des Arts de la femme, — création d'Aristide Asserme, — un vaste hôpital pour les alcooliques, un second pour les syphilitiques, et plusieurs monumens commémoratifs de nos gloires républicaines. La province suivait ce mouvement ascensionnel. Le réseau des chemins de fer d'intérêt électoral s'étendait sur nos régions les plus déshéritées. Les grands bazars se multipliaient, activaient les transactions qu'ils arrachaient à la routine du petit commerce. Les anciens boutiquiers, ruinés, demandaient au député local de leur procurer « quelque chose à Paris, » gérance d'immeubles, courtage d'assurances, loge de concierge. Les enfans s'obstinaient à ne pas naître, mais les vieillards s'acharnaient à ne pas mourir, et leur longévité compensait dans les statistiques l'indigence de la natalité. Quelques moralistes grognons répétaient leur antienne habituelle sur l'alcoolisme, la dépopulation, l'augmentation des divorces et de la criminalité ; on les laissait dire : les valeurs sud-africaines étaient fermes, la Tharsis et le Rio-Tinto montaient ; l'ordre matériel n'avait jamais paru mieux assuré.

On en rapportait le mérite au directeur de la sûreté générale, l'ex-préfet Joseph Bayonne, qui avait quitté le cabinet du ministre pour réorganiser cet important service. Il y faisait sentir un doigté universellement apprécié. Son frère Louis-Napoléon avait eu l'honneur de mener à bien la souscription au grand emprunt sibérien, pris ferme par la maison Nathan et Salcedo, couvert cinquante-quatre fois. Le baron Sinda n'avait pas été moins heureux dans le placement du petit emprunt néo-calédonien. Les journaux sérieux enregistraient avec une satisfaction patriotique ces signes indiscutables de la prospérité nationale. La prospérité

particulière d'Aristide Asserme s'étalait, depuis le succès de l'emprunt calédonien, dans la victoria attelée d'un cheval de prix qui le conduisait aux cimetières : le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts y parlait éloquemment sur les gens de talent qui n'étaient plus.

Rose Esther avait fait à la Comédie-Française un premier début honorable dans *le Lion amoureux* de Ponsard; pour son second début, elle avait composé avec intelligence le rôle de Chimène; une acclamation unanime saluait depuis lors la grande tragédienne dans le nouveau drame de Daniel Heilbronn, *la Chaldéenne*. Avec cette œuvre, où passaient toutes les somptuosités et tous les mystères du vieil Orient, l'auteur et son interprète s'étaient emparés de notre première scène. Les personnages de marque se disputaient les invitations, d'ailleurs rares et discrètes, qui réunissaient de loin en loin l'élite du Paris littéraire et politique dans le modeste salon de la rue Fortuny. On y admirait la douce autorité, l'influence pacifiante de cette femme distinguée; elle devinait avec un tact miraculeux, elle indiquait d'un mot gracieux à chacun de ses amis la voie utile où il pourrait faire le plus de bien, recueillir le plus d'avantages particuliers. Par une dérogation exceptionnelle au décret de Moscou, Esther venait d'être autorisée à accepter en Angleterre une invitation du prince héritier de la couronne. « Accueillie à Londres comme une reine, écrivait notre ambassadeur dans sa dernière dépêche, l'artiste a su donner à son immense succès personnel le caractère vraiment imposant d'un triomphe national. »

M. Cornille-Lalouze était satisfait : on avait envoyé dans son département le préfet radical qui chagrinait depuis si longtemps le vicomte de Félines; et le vicomte se félicitait de ses rapports avec son nouvel administrateur, celui-là même qui « trahissait » chez M. Cornille-Lalouze. Le rapprochement passait la mesure permise, à en croire les paroles consternées avec lesquelles le baron Lebrun aborda un jour M. de Kermaheuc :

— Où allons-nous? Voilà Olivier de Félines qui se rallie, lui aussi! Vous savez qu'il a invité son préfet au château de Crémeuse, et qu'il l'a promené de commune en commune, dans son phaéton?

— Pourquoi pas? ricana le marquis. — Il avait besoin d'une réclame électorale, il s'est procuré une alliance russe dans ses moyens : la visite d'un personnage prestigieux avec lequel il n'a pas une idée en commun. Le préfet, c'est le tsar du pauvre —

du pauvre député. On le racole, on s'arbore deux heures à ses côtés, et l'on est sacré aux yeux des populations.

— Félines n'a pas un génie assez subtil pour avoir machiné cela tout seul!

— Bah! Il y en a tout là-haut qui ne sont pas plus malins que lui et qui ont inventé le procédé. Il imite, ce singe.

— Que diront les Princes? gémit le baron Lebrun.

M. de Kermaheuc sourit. — Dites donc, mon cher Lebrun, il est trois heures. Les Princes vous font savoir qu'ils arriveront sur les cinq heures, à la barrière de Clichy, et qu'il est expédient d'aller vous y faire tuer. Vous irez?

— Mais... — le député se rebiffa, très digne, un peu interloqué. — Pouvez-vous douter?...

— Oh! non. Je ne doute pas. Au contraire.

— Vous-même, mon cher marquis, ne nous montreriez-vous pas le chemin?

— Jamais de la vie! C'est même toute la différence des temps. Si notre Roi l'eût ordonné, nous aurions été encore quelques centaines de vieux serins, prêts à nous faire tuer pour lui avec joie. Quelques centaines d'hommes prêts à mourir, cela fait beaucoup de monde : beaucoup plus que ne croit l'arithmétique. Mais nous étions de vieux serins. Vous, mon cher Lebrun, vous n'êtes pas un serin, loin de là; vous êtes très fort, vous trouveriez quelque combinaison savante pour réussir, sans risquer ces fâcheuses extrémités. Votre combinaison raterait. Vous en chercheriez une autre. Elle raterait de même. — Et voilà pourquoi votre fille est muette. — Sans rancune, mon bon Lebrun?

M. de Kermaheuc serra la main de son collègue.

— Vieil intransigeant! Esprit impolitique! — murmura celui-ci en s'éloignant d'un air maussade. Sa mauvaise humeur redoubla quand il vit, sur le divan de la buvette, Olivier de Félines en conférence avec Asserme.

— Mon cher collègue, disait Aristide, vous savez que je suis prêt à tout pour vous obliger. Mais vous me demandez vraiment l'impossible. Coryphée, cette petite Judith! Un pareil avancement du premier coup, à l'Opéra! Y pensez-vous? Elle n'a eu qu'un accessit dans la classe de danse, et encore voulait-on vous être agréable. Nous n'avons qu'une place à pourvoir : je l'ai promise à Pélussin pour la jeune Sarah Calmer, une ballerine du premier quadrille; à Paulin Renard pour une autre, à un sénateur

pour une troisième. On me mettra bientôt sur les bras toute la classe de Mme Théodore, et je dois compter avec tous les groupes de la Chambre. Soyez juste : donner la préférence à votre protégée, ce serait le monde renversé !

— Il est renversé, affirma gaîment Félines. Ne dit-on pas que nous verrons sous peu le citoyen Bayonne orné d'un portefeuille ?

— Oh ! comme vous vous avancez...

— Moins vite qu'il ne recule. Allons, ne faites pas l'étonné. Nous voyons tous le jeu d'Elzéar, depuis quelques mois. Il évolue, il ménage votre ministère, il a calmé cette grève d'accord avec vous. Ses dernières attaques ressemblaient à des avances. On parle déjà de lui comme d'un ministrable. On précise : les Colonies...

— Mon Dieu ! je puis bien vous confier que Mirevault a une idée...

— C'est invraisemblable ! s'écria Olivier.

— Mettons, si vous aimez mieux, qu'on l'a eue autour de lui, fit à demi-voix, avec un clignement d'yeux, le sous-secrétaire d'État. Bayonne travaille les questions coloniales, il en a parlé avec autorité, ses vues nouvelles ont fait impression sur la Chambre. L'opinion comprendrait qu'un champ d'expériences limité fût ouvert, prudemment, en pays neuf, aux hardiesses socialistes ; ne fût-ce que pour en démontrer l'inanité. Une mission temporaire dans une de nos possessions d'outre-mer achèverait d'assagir Elzéar. S'il y réussissait, pourquoi lui serait-il interdit, plus tard, de coordonner au pavillon de Flore certaines méthodes sanctionnées par une première épreuve ? Mais ce ne sont là que des conjectures, à lointaine échéance.

— Ah ! fit Olivier, vous ne lui reprocherez pas, à celui-là, de n'avoir qu'un accessit de danse ! Le premier prix, c'est justice. — En attendant, gare à vous, si vous me jetez cette grande bringue de Sarah Calmer dans les jambes de la petite Judith, qui est si gentille.

— Elles le sont toutes, dit en riant Aristide ; et nous sommes tous comme les officiers d'Holopherne devant la terrible patronne de Mlle Judith : « Qui pourrait mépriser ce peuple hébreu, qui a de si jolies femmes ? »

— Cet Aristide ne sera jamais sérieux !

L'exclamation joviale venait de Paulin Renard, qui s'approchait pour circonvenir le sous-secrétaire d'État.

— Pardon, répliqua le créole : je citais la Sainte Écriture.

Ce même jour, dans le silence de la Bibliothèque, assis en face l'un de l'autre à une table, Elzéar Bayonne et Jacques Andarran écrivaient. Un coup d'œil jeté sur leur correspondance nous apprendra comment l'année révolue avait passé sur ces deux hommes.

Avant de prendre la plume, Elzéar tira de son portefeuille et relut lentement une lettre timbrée de l'étranger.

M. Elzéar Bayonne,

député, à Paris.

Krasnoï Rok, près Briansk,
Gouvernement de Tchernigoff, mars 18...

« Vos lettres se font rares, mon ami. Ne savez-vous pas avec quel intérêt j'attends des nouvelles de votre action, de votre travail, — de vous, enfin, tout court? Un an, bientôt, un an que ma vie est comme suspendue, dans cette solitude où je pense sans agir. Et ma pensée se reporte souvent à notre brusque séparation, à ces dernières journées si tristement pleines : la courte maladie, la fin rapide de ma bonne vieille mère, mon départ précipité pour ramener ici ce pauvre corps; votre adieu singulier, presque distrait, tant vous paraissiez affairé de cette crise ministérielle, absent de mon chagrin, préoccupé par le misérable événement parlementaire. Oui, je vous redis encore une fois mon grief : j'ai pu croire que votre cœur se dérobait, au moment même où le mien était frappé. Moi qui vous reprochais, la veille encore, de trop sacrifier votre haute mission à vos sentimens intimes, j'étais tentée de vous adresser le reproche contraire, ce jour où l'intrigue d'un Mirevault vous faisait négliger l'amie qui partait, avec une vraie peine, pour un long temps. Je n'ai pas compris. Vous aviez aussi vos griefs, sans doute : vous ne me pardonniez pas ce que vous appeliez ma cruauté, ce qu'il fallait appeler ma défiance sauvage : elle luttait contre l'empire que vous preniez sur moi, si vite. M'en voudriez-vous encore de cette défense bien naturelle? Êtes-vous certain qu'elle m'ait été facile?

« Je cherche à vous suivre, avec les maigres indications de mon journal. J'ai peine à démêler votre rôle, vos idées, votre but, dans l'assoupissement où il semble que ce ministère ait chloroformé la vie politique. Vous dormez donc tous à Paris? L'heure presse, pourtant : les peuples attendent un cri de délivrance;

partout le monde tressaille, partout s'accumulent les forces de destruction et d'enfantement. Elles appellent l'homme qui saura les utiliser. Ah! si vous pouviez voir ce que je vois ici! Ici, je me révolte, garrottée devant la tâche tentatrice et impossible. Sujet dangereux à traiter par lettre : je vous raconterai. C'est chez vous, dans votre Paris, que le cri libérateur doit retentir. Là sont les ouvriers de l'œuvre universelle; et vous êtes le premier d'entre eux, celui en qui j'ai foi pour cette mission rédemptrice, ne l'oubliez pas, Elzéar. Nous allons la reprendre ensemble, n'est-ce pas?

« J'ai hâte de rentrer dans ce Paris où l'on vit, où vous vivez. Ces interminables affaires m'ont trop longtemps retenue dans mon ermitage. Tout est si lent sur notre terre où nul ne compte avec le temps! J'aime mes forêts, et de loin je les regrette; j'y ronge mon frein, quand j'y suis emprisonnée. J'en ai fini avec ma laborieuse besogne, le règlement de la situation embarrassée que laissait ma pauvre mère. Il se trouve qu'en dépit de sa gestion insouciante, je suis encore sottement, follement riche. A quoi bon, grand Dieu, si cette arme doit rester inutile dans mes mains? Mais il n'en sera pas ainsi. Je sens en moi un afflux de force et de vie, après ce long repliement intérieur. J'ai repuisé de la vie dans l'eau natale dont je vous parlais naguère, dans mon vivier ensommeillé sous les saules. Avant un mois, je serai à Paris. Je la rapporte, cette vie, à qui voudra faire d'elle un grand emploi. Le connaissez-vous, mon ami, celui sur qui j'aimerais me décharger de ce fardeau?

« S'il n'en veut plus, j'irai me pendre aux belles breloques du jeune Cantador : vous n'ignorez pas ma secrète passion pour ce volcan neigeux. — Mais je préfère l'élu de ma pensée; si celui-là est demeuré le même, c'est à lui que je dis : A bientôt, — à toujours! — Daria. »

Elzéar réfléchit un long moment sur cette lettre. Son imagination la complétait par d'autres lignes que Mrs Ormond lui avait malicieusement fait voir, la veille, chez les Sinda. Il y avait lu ceci :

«...*My dear* Arabella, soyez un amour, passez chez Redfern, dites-lui que je le retiens pour moi seule, à la fin du mois prochain. Je n'ai plus une nippe, j'arriverai toute nue, chérie. Prévenez-le que je veux qu'on me fasse très belle... Daria. »

Bayonne répondit à la lettre qu'il venait de relire.

« Daria, chère Daria! — Vous permettez que je vous appelle encore du nom qui vous donnait à moi, dans les premiers jours de l'enchantement, quand mon audace fut agréée? — Daria, n'accusez pas mon silence. Vous connaissez les exigences tyranniques de mes journées, passées sur la brèche, dans la fièvre et le bruit de ce lieu; vous savez qu'elles ne laissent aucun loisir pour l'expression de la plus chère pensée. Ne me rappelez plus ce moment de torpeur douloureuse où je vous vis partir, sortir de ma vie soudainement comme vous y étiez entrée. C'était vous-même, me semblait-il, qu'on emportait dans ce cercueil. J'étais bien persuadé à cette minute qu'elle s'évanouissait pour toujours, l'apparition d'un instant. Que sentis-je alors, et qu'ai-je manifesté? Je ne sais plus. L'homme n'est pas toujours maître des puissances de folie qui se déchaînent en lui. Elles me consternaient, à l'heure où vous me quittiez. Elles vont m'exalter, puisque vous me revenez. Rapportez-moi votre force pour réaliser l'idéal que vous me montrez.

« Prenez garde de le mettre trop haut, chère âme révoltée. Laissez-moi vous supplier de le rabattre jusqu'au point où la main du politique peut en saisir quelque chose, pour le transformer en idées positives, applicables à la réalité. Vous incriminez mon inaction, si je lis bien entre vos lignes. Vous me jugerez moins sévèrement, quand je vous expliquerai les faits, les conditions où je me meus, et, s'il faut les avouer, les raisons de ma lassitude. Je suis las de ma parole. Elle les a secoués, d'abord; ils en ont pris l'habitude, elle ne les effraye même plus. Ils ne compteront désormais, et nous n'avancerons de quelques pas, qu'avec des actes pratiques. Ces actes, la possibilité en est refusée au théoricien trop absolu. Il doit se rapprocher des hommes, il doit se plier à leurs routines grossières, pour leur faire malgré eux quelque bien. Les hommes ne se rendent qu'aux forces matérialisées; elles ne se font reconnaître et subir que dans les places d'où tombe le commandement coutumier. Les hommes n'ont qu'indifférence et dédain pour les idées pures. Qu'est-ce que des idées qu'on n'applique jamais? Cela s'appelle des rêves. — Je vous entends frémir de colère : les vôtres sont si beaux!

« Ne me méprisez pas. Je n'ai rien dit. Je ne connaîtrai que vos rêves, s'il vous plaît mieux ainsi. Dès que je reverrai, là, devant moi, vos yeux inspirateurs de ce qu'il faut penser et faire, je ne penserai plus de mon propre fonds, je penserai à travers

vous. Venez. A l'espoir que vous me rendez, je sens renaître un autre moi-même, aboli pendant une année. J'ai pu m'égarer, loin de mon guide; j'ai pu hésiter sur la direction de ma vie, alors que je la croyais rejetée, précipitée du sommet où un miracle de bonté l'avait élevée. A peine si j'ose croire au bonheur que vous faites réapparaître. J'ai peur. On vous préviendra contre moi. Le monde, jaloux de ce bonheur, envenimera des apparences; il ressuscitera de vieilles légendes; ses méchans propos me peindront à vos yeux indigne de votre choix, infidèle à votre souvenir, que sais-je encore? Vous ne les écouterez pas, Daria. Vous reprendrez mon humble vie, qui ne s'est vraiment donnée qu'à vous; vous descendrez jusqu'à elle, vous la ferez digne de vous en la touchant de vos chères mains. Venez, je vous l'offre à genoux, aimée! — Elzéar. »

Bayonne alla jeter cette lettre à la boîte, dans le salon des Conférences. Des journaux traînaient sur la table. Ses yeux tombèrent sur les colonnes élogieuses qui célébraient les triomphes de Rose Esther à Windsor. Grandi par l'éloignement, le prestige de la comédienne rayonnait à travers ces comptes rendus; sur la scène aristocratique où elle s'exhaussait, dans l'éblouissement d'une rampe aux feux plus intenses, elle apparaissait plus désirable de tous ces hommages, de tous ces regards qui la nimbaient d'une brûlante auréole de désirs.

Le député rentra dans la Bibliothèque, se rassit devant le même buvard, prit dans la même papeterie une feuille de même format; après une seconde d'indécision, il en choisit une de plus petit modèle; il y traça rapidement des lignes qui bientôt s'entrecroisèrent, envahirent les marges, sur la page insuffisante.

« J'en crois volontiers les journaux, ma chère Esther, quand ils nous disent que l'Angleterre est à vos pieds. On n'avait pas vu pareille apothéose depuis Rachel. Je vous souhaite sa force de résistance. Heureusement, je vous sais inlassable, organisée comme Rachel pour suffire à l'adoration de tout un peuple.

« Vous m'aviez demandé de vous écrire quelques mots à Londres. Je crains qu'ils ne passent inaperçus dans le courrier d'une souveraine adulée. Je la saisis pourtant, cette occasion d'écrire : le papier souffrira des choses que je ne résous jamais de vous dire en face. Esther, mon cœur encore plus que ma fierté proteste contre le supplice que vous m'infligez depuis quelques mois. Je

ne me résigne pas à ces bonheurs rares et furtifs. Vous savez ce que j'ai sacrifié avec ivresse, le soir où votre volonté charmeuse m'a enlacé, — pour toujours, disiez-vous : et je le croyais, alors! Rappelez-vous... « Toute à toi... » Quelle ironie dans ce mot, dans ce souvenir, quand je songe à ce qui a suivi, aux pauvres heures que j'ai dû mendier, à votre inexplicable préférence pour un vieillard qui ne vous est rien, dites-vous. Afin de ménager les susceptibilités de ce quinteux, vous exigez une perpétuelle immolation de mon amour. Que dois-je penser? Si du moins je ne rencontrais que lui entre vous et moi! J'y trouve la terre entière. Toujours de mystérieux obstacles, d'inintelligibles refus, je ne sais quelle conjuration de tous et de vous-même pour me soustraire le meilleur de votre vie, de cette vie où je ne suis qu'un misérable accessoire! Pardonnez-moi si les doutes qui me torturent se font jour ici, brutalement. Que suis-je donc pour vous? Un caprice? Un jouet? Un instrument qu'on néglige après l'avoir essayé? Hélas! j'ai lieu de craindre que ce soit ma destinée, de n'être jamais qu'un instrument dans les mains où je remets mon cœur!

« Esther, pardonnez-moi la franchise de ma plainte; mesurez-en l'amertume à la force de la passion qui me l'arrache. Je voulais vous écrire froidement, vous fuir courageusement... Et cet effort pour me libérer me fait mieux constater votre fascination. Prenez-moi tout entier, ou rejetez-moi, rendez-moi aux chimères sur lesquelles vous avez cruellement soufflé! Je ne veux plus d'une indigne aumône. Je me mépriserais, comme vous me méprisez sans doute, si les résolutions que vous devinez devaient être encore vaincues par un de ces baisers qui font tout oublier, tu le sais trop, ensorceleuse, tu sens trop bien qu'ils auront toujours pouvoir sur moi, pour ma honte et ma félicité... Ah! comme je t'aime, quand même! — Elzéar. »

Il se leva, il alla reprendre sa place dans l'hémicycle, où un de ses lieutenans dénonçait « l'esclavage des travailleurs. » — — « Il y a plus dur esclavage, celui des passions, » songeait Bayonne. Il retournait au travail, comme y retourne le forçat qui traîne une double chaîne; tiré alternativement d'un côté, de l'autre, il ne sait pas lui-même lequel serre le plus, des deux anneaux de fer qui le meurtrissent, lequel fait boiter davantage...

XIII. — LA SÉANCE CONTINUE

A la table de la Bibliothèque, Jacques s'attardait sur des feuillets qu'il couvrait d'une écriture irrégulière, tantôt lâchée, tantôt serrée, nerveuse.

AU LIEUTENANT PIERRE ANDARRAN,

Colonne expéditionnaire du Soudan méridional.

« D'après mes calculs, mon bon Pierre, tu dois rallier bientôt le Sénégal. Je ne t'ai pas écrit ces derniers temps : il y avait peu de chances pour qu'une lettre te rejoignît dans tes vagabondages à travers le Soudan. Je veux espérer que tu en rapporteras contentement et santé intacte; mais ne te plains pas, s'il y a des jours où cette vie sévère te pèse; pense à ton frère : il fait plus rude et plus sot métier. Voici un an bien sonné que j'y suis attelé : un siècle! Ai-je assez déchanté, depuis la matinée où j'apportais ici mes illusions, ma bonne volonté?

« Je connais maintenant mon sort, et mon impuissance : pauvre petit rouage entraîné dans le mouvement incohérent d'une énorme machine à ne rien faire, ou à faire le mal! Se révolter, se mettre en travers, disent-ils du dehors, ceux qui n'ont pas éprouvé le pouvoir d'annihilation de la machine! Imagines-tu la chétive roue qui se révolterait dans les engrenages d'une usine? Elle se brise, voilà tout. C'est mon cas. Savoure le programme d'une de mes journées : elles sont toutes pareilles.

« Le matin, notre vol de rapaces s'abat sur les ministères; écœurantes stations dans les antichambres, sous le regard narquois du vieil huissier; il nous reçoit avec mépris, comme des mendians, que nous sommes. Longue attente sur une chaise Empire, devant une pendule Empire, où l'heure administrative est plus lente que sur les autres, avec des sonneries ironiques, comme des bâillemens. Pour tuer le temps, on lit les journaux du département, qui vous outragent et vous calomnient. Enfin la porte s'ouvre : un monsieur, qui a toujours l'air de se croire là depuis cent ans, comme la chaise et la pendule, vous écoute distraitement, en pensant à la façon dont il défendra son portefeuille. Sourire de danseuse, promesses évasives. On les transmet aux pauvres diables, avec le remords de les berner. Les premiers temps, j'étais tout feu pour les justes réclamations, pour les cas

vraiment intéressans, pitoyables. Insensiblement, le cœur se cuirasse, comme chez le médecin ou le croque-mort. Ces plaintes, ces larmes humaines deviennent des dossiers qu'on expédie. Te rappelles-tu les Grenaud, ces deux pauvres vieux, près de chez nous? Leur fils a été condamné, pour je ne sais quelle frasque, aux compagnies de discipline. La mère Grenaud attend et pleure chaque jour son garçon. Je m'étais juré de le leur rendre. Il se conduit bien, m'écrivait le colonel. Famille cléricale, a écrit le préfet. Rien à espérer encore. Cependant, je leur envoyais hier un vague mot d'espoir, avec détachement et ennui : *j'expédiais* l'affaire Grenaud; et j'avais honte de mon usure professionnelle.

« Deux heures. Ali-Baba va dans sa caverne. Croirais-tu que, chaque fois, en mettant le pied sur la marche de ce seuil par où j'entre d'habitude, rue de Bourgogne, je ressens la nausée du voyageur qui monte à l'échelle d'un paquebot, avec la certitude d'avoir là-haut le mal de mer?—Un tour dans la salle des séances. Du dehors, le public aperçoit un simulacre d'activité, de travail; et des silhouettes qui se détachent en relief, des orateurs, des chefs, un Boutevierge, un Bourgne, un Duputel, un Bayonne... Au dedans, autre optique; après quelques semaines d'accoutumance, on ne voit plus que ce broyeur collectif, la Chambre, broyant à vide, broyant ses propres élémens, à défaut d'autre substance. Mon œil habitué y distingue à peine les individus : ils se fondent dans les grands tronçons où la physionomie générique du groupe efface les différences individuelles.

« A droite, les nobles ruines d'un vieux château : une garnison décimée se défend là sans espoir, pour l'honneur. On lui envoie encore quelques boulets, c'est le tir traditionnel; on ne redoute plus ses sorties. Les républicains divisés se menacent les uns les autres du château fantôme, comme d'un épouvantail; parfois, ils y vont embaucher nuitamment des auxiliaires, qu'ils ne paient jamais, et sur le dos desquels ils se raccommodent. —Au centre, un troupeau compact suit avec une résignation ovine les bergers qui le mènent paître. Facile à conduire, mais sujet aux paniques, prompt aux débandades, ce troupeau soutient mollement les chefs, qu'il lâche aux tournans de la route. On a sur leurs bancs l'horreur de toute innovation, de toute réforme, de toute idée originale. Une bouche s'ouvre-t-elle pour émettre une motion indépendante, vous êtes sûr d'entendre aussitôt l'exclamation ironique: « Encore un bon esprit! » Ce grognement revient sans cesse et

juge un homme. Mon vieux maître Ferroz prétend que c'est bien ainsi, et qu'un État menacé comme le nôtre ne dure que par la force d'inertie d'un grand corps mort, immobile au centre des mouvemens contraires. Il a peut-être raison. — Entre ce pâturage et la montagne socialiste, sous diverses étiquettes de signification nulle, environ 150 francs-maçons, qui sont avant tout des francs-maçons. Ce mot te les définit assez. Ils représentent les 25 ou 30 000 citoyens actifs, organisés, qui ont le goût et l'intelligence de la politique violente, qui la font et en vivent dans nos provinces; héritiers directs de la société des Jacobins, me disait un historien, bon républicain. Mêmes cadres, mêmes effectifs, mêmes moyens d'action. Ils exploitent les mauvais souvenirs laissés par les gens d'Église, ils flattent les humeurs défiantes de nos masses populaires et satisfont les appétits individuels. Depuis cent ans, pendant tous les intérims du pouvoir personnel, le pays est mené par cette milice qui garde seule le sens de la discipline et de l'autorité. — Enfin, sur la montagne, la petite bande hurlante et menaçante des loups maigres, comme les appelle leur chef, mon camarade Bayonne : les socialistes, vrais maîtres de cette Chambre. Du premier coup d'œil, on voit que la vie et le commandement sont là. On n'aperçoit qu'eux, on n'entend qu'eux. Du talent, presque tous, et de la gueule à défaut de talent; infatigables dans l'obstruction, audacieux dans l'attaque, ils sont surtout admirables de cohésion. Leurs propositions ne passent pas; leurs idées s'infiltrent, démolissent nos projets de lois, paralysent les majorités intimidées. Ferroz explique d'un mot cette domination : « Ils ont une physiologie; les autres n'en ont pas. » Leur force réside surtout, à mon avis, dans l'assentiment secret qu'ils nous arrachent, quand ils font la critique impitoyable d'un régime usé. Nos intérêts leur résistent, nos consciences sont avec eux.

« Elles le taisent en séance; elles le chuchotent, elles le crient parfois dans les couloirs. — Oh! l'abrutissante flânerie des couloirs, les propos veules dans la fumée des cigarettes, la contagion du désœuvrement et du découragement! Représente-toi un de nos grands cafés de province, à l'heure de l'absinthe, lorsque les voyageurs de commerce y révèlent les secrets d'État; élargis le cadre, décuple le nombre des habitués : c'est l'intérieur du Palais-Bourbon. Je me dis souvent que la plus efficace des réformes parlementaires serait de mettre dans ces salles des billards, des do-

minos, des cartes; combien de saignées et de blessures on épargnerait à la France, si on leur rendait leur manille! A défaut de ces distractions, nous allons nous lamentant sur notre paralysie congénitale, sur notre impuissance à accoucher d'une loi, d'un acte, d'une réforme. La claire vue et le dégoût de sa propre inutilité, sentiment odieux entre tous à une réunion d'hommes! On s'exaspère contre le gouvernement absent, on s'épouvante du lendemain. Il y a là, je te le répète, beaucoup de braves gens, méconnaissables quand ils « refont le monstre » dans l'hémicycle, perspicaces, patriotes et sincères dans les couloirs. Esprits divisés sur tout, unanimes dans l'affirmation dont ils vous assourdissent : — Ça ne peut plus aller! — Ça ne peut plus durer! — Comment ça finira-t-il? — Il suffirait de quatre hommes et d'un caporal! — Mais qui? Comment? — Le voyez-vous?

« Diatribes d'opposans, penses-tu. Détrompe-toi : tu les entendrais sortir des bouches républicaines, des plus autorisées, des plus gavées par le régime. Un de ses fondateurs, homme spirituel et considérable, disait l'autre jour : « Nous marchons sur une planche pourrie au-dessus des latrines. » Ils ne cachent plus la nausée qu'ils ont de leur œuvre. Je les observe en séance; sais-tu ce qu'ils regardent? Ils regardent obstinément les deux portes d'accès, le tambour de gauche, le tambour de droite; tous cherchent à deviner : par laquelle entrera-t-*il?* Crois-moi, je te le jure, ils l'appellent tous, à ces portes, le libérateur, l'ordonnateur; on le voit venir dans leurs yeux, on l'entend approcher dans leurs cœurs. Dans les couloirs, on ne parle que de lui, l'inconnu. Chaque jour un peu plus, leur attente énervée crée son objet, comme disait notre philosophe.

« Cependant, les plus laborieux essayent de mettre sur pied une loi d'affaires. Elle s'effondre vers le soir, à l'heure des chauves-souris. Asserme l'appelle ainsi, le coup de fièvre nerveuse d'entre cinq et six; quand s'élèvent et tournoient d'un vol fou, sous le lustre qui s'allume, les amendemens incongrus, les motions baroques. On les accepte pêle-mêle, par surprise. Aux jours de crise, c'est l'heure où nos vespertilions agités cassent un ministère, une institution épargnée, les dernières pièces de la charpente sociale. On s'en va, enfin, la gorge sèche, les mains moites, la tête migraineuse, l'appétit coupé, le cœur ulcéré contre les autres et contre soi-même. Je m'évade, emportant sous le bras un ballot d'imprimés, « la distribution; » élucubrations de toutes

les cervelles parlementaires en mal de projets, papiers fastidieux que personne ne lit, où passent des centaines de mille francs. Ils encombraient mon appartement; une dame charitable m'a offert de m'en débarrasser : elle distribue ces paperasses aux aveugles, ils en font des sacs qu'ils vendent aux fruitiers. Touchant et beau symbolisme, les papiers de la Chambre qui retournent aux aveugles!

« A deux ou trois reprises encore, j'ai tenté de parler sur les sujets que je possède. On monte au comptoir, c'est le nom familier qu'ils donnent à leur tribune, les jambes lourdes, le trac dans la poitrine, ce même trac que tu dis avoir éprouvé, les premières fois que tu allais au feu chez tes nègres. Après quelques minutes, ça va tout seul; ça irait, du moins, si l'on pouvait dominer les clameurs furibondes qui brisent le plus puissant organe; et surtout si l'on pouvait dominer cette voix intérieure de la vérité, qui crie au dedans de nous plus fort qu'eux tous. Pour se faire écouter, ici, il faut mentir, flatter une des passions antagonistes, entrer dans le jeu tortueux d'un des partis. Cherche-t-on la vérité vraie, celle qui fait à tous les hommes, à toutes les idées, leur part de justice, l'interruption classique hurle aussitôt : « *Distinguo! Distinguo!* » Cette opération primordiale de l'esprit humain, comparer et distinguer, elle est tenue à crime, ici. Il faut couvrir les siens, frapper traîtreusement les autres, être injuste, volontairement aveugle. Mon Dieu! Je reconnais que c'est la condition même de la politique parlementaire. Mais je ne m'y ferai jamais, j'y renonce. J'aurais trop de honte en pensant à ceux qui m'ont enseigné les méthodes de discernement, le souci de l'équité intellectuelle. Il me semblerait que mes vieux maîtres, Taine, Renan, tous les autres, se relèvent dans la tombe pour me souffleter de leur mépris.

« Malheur à qui n'entre pas dans le mensonge conventionnel! On peut y entrer par la droite, par la gauche, par le milieu; mais il y faut entrer. Tiens, l'autre jour, je voulais rompre mon vœu de silence, dénoncer une erreur de notre politique étrangère, l'abdication française dans un pays que j'ai parcouru, que je connais bien. Le ministre de la Guerre me prend sous le bras. — « Y songez-vous? me dit le vieux guerrier, qui avait solennellement affirmé la veille sa confiance dans notre vaillante armée. — Quand cette question est venue au conseil, j'ai dû opposer mon veto aux partisans de l'intervention. Ne savez-vous point que je n'ai pas un

homme disponible, et que toute démonstration militaire révélerait notre faiblesse, aboutirait à un échec désastreux? — Mais alors, les milliards dépensés, notre puissance refaite, vos propres paroles?... — Rien, vous dis-je. Dans deux ans, si je suis encore là, vous aurez un instrument magnifique. Aujourd'hui, rien; le désastre, si nous bougeons. Mais il ne faut pas le dire! » — Je me tus. Je croyais avoir reçu une confidence exceptionnelle. L'instant d'après, dans les couloirs, j'apprenais que le même seau d'eau glacée avait été versé à droite, à gauche, sur Lebrun, sur Boutevierge, sur dix autres.

« Ah! le mensonge universel dont nous sommes complices, le déguisement perpétuel du néant trop connu! Nous en souffrons autant que de notre impuissance. Ferroz dit bien que tout gouvernement doit cacher son secret, que Louis XIV et Napoléon mentaient, comme Mirevault, comme nous. C'est exact: mais c'est plus agaçant, aujourd'hui que tout le monde gouverne; et l'on y réussit moins aisément, des bouts de vérité fuient de toutes parts. Comment soutenir un mensonge qui est partout, à la Chambre, dans les rédactions de journaux où je vais flâner, où les grands publicistes démentent avec découragement, preuves en mains, les assurances optimistes qu'ils viennent de faire imprimer pour les masses? Il n'y a plus rien, proclament aussi ceux-là: mais il ne faut pas le dire, on ruinerait le régime, on éclairerait l'étranger... L'étranger! il y voit plus clair que nous, il sait toutes nos défaillances, il ne redoute qu'une chose, l'instant où ce peuple averti se ressaisirait! N'importe: on doit l'endormir dans le grand mensonge, ce peuple; le patriotisme veut, paraît-il, qu'on le berce d'illusions, jusqu'au moment où il se réveillera au fond de l'abîme. — Il ne faut pas le dire! Il faut comprimer à deux mains son cœur, ce cœur où coule du sang de France, pourtant, qui n'est pas fait pour le tremblement et le mensonge; on ne peut l'ouvrir qu'à son frère, comme je fais, avec la crainte d'être entendu. Quel scandale, si l'on disait tout haut, devant cinq cents personnes, ce que chacune d'elles dit tout bas au voisin : Il n'y a plus rien, sous les mots de parade! — Il ne faut pas le dire! Et l'on se tait, on se rassied, on regarde plus anxieusement le tambour de gauche, le tambour de droite, les deux portes : par laquelle entrera-t-il, celui qui dira et fera?

« Je n'en suis pas encore à l'appeler, moi, le libéral incorrigible dont tu raillais toujours les utopies. Ils m'y amèneront peut-

être. En attendant, j'écoute avec mélancolie la cloche de Duputel, qui sonne le glas dans le vacarme; elle me reporte aux tintemens si doux de la cloche d'Eauze, égrenant ses bonnes heures, dans le bleu calme du soir, sur nos deux chères femmes. Je ne te donne pas de leurs nouvelles : tu dois être plus favorisé que moi. Tu as certainement de longues lettres de Marie, qui m'écrit à peine quelques mots. Sous peu, je te parlerai d'elle; voici les vacances de Pâques, je vais aller enfin respirer un peu, à la Bourdette.

« Ouf ! Ai-je bavardé ! C'est mon état. Je t'ai retracé, tel que je le vois ici, le tableau de la France; non, pas de la France : de ses maîtres occasionnels. Frère, fais-en un autre, là-bas, un plus beau. Je t'embrasse.

« JACQUES. »

La semaine suivante, il écrivait de la Bourdette :

« Ah ! mon bon Pierre, notre cher petit coin est empoisonné ! Je ne le reconnais plus, je ne m'y reconnais plus. Moi qui espérais y trouver une détente ! La méchante fée Politique a métamorphosé la terre natale. Elle peut dessécher jusqu'aux fleurs des champs. Je l'avais déjà pressenti, aux vacances dernières; je m'en convaincs, maintenant que je me fais vieux député. Quand je ferme les yeux, quand je revois en imagination ces campagnes que j'aimais tant, ces poétiques paysages où je promenais mes rêves, ils m'apparaissent sous la figure d'un échiquier électoral. La nature n'est plus pour moi qu'une circonscription. Le village sur le coteau, bon; celui de la vallée, si joli sous les peupliers, au bord de l'eau, mauvais. Ces vieilles maisons qui me racontaient le passé, avec les millésimes gravés sur le linteau de la porte, — 1692, 1702, — ne me suggèrent aujourd'hui que ces chiffres : trois voix pour, deux voix contre. Les braves paysans qui me souriaient tous, quand j'allais, petit enfant, boire une jatte de lait dans leurs fermes, ce sont des électeurs; hostiles, quelques-uns; des ennemis, ces voisins qui ont servi avec notre père, reçu des mains de notre mère les remèdes qu'elle leur portait. Si j'entre au presbytère pour dire bonjour au vieux curé, c'est de la politique; de la politique, le verre de vin que je bois au cabaret de Fourchon. Sous le toit moussu de la mère Gironne, qui nous faisait de si bonnes crêpes, des visages féroces me guettent; derrière le bois de la Gélise, où nous allions cueillir les églantines pour Marie, les deux Laurent veulent ma peau.

« Les amis sont fidèles ; mais je les battrais, quand ils m'appellent « Môssieu le Député, » avec leur air finaud, à la fois servile et autoritaire, qui sous-entend : « Monsieur notre domestique. » Ils vous ont des euphémismes, pour faire comprendre qu'on est leur chose, que les élections générales approchent, que le valet envié et méprisé doit redoubler de zèle, afin de mériter le bulletin qui le réélira... Ah ! les pauvres gens, s'ils savaient avec quel soulagement voluptueux je le brûlerais d'avance, ce bulletin de malheur qu'ils font chanter comme un appeau !

« Il faut les défendre, pourtant, chaque jour, à chaque heure. Ils sont traqués, fusillés comme des lapins. Certes, l'arbitraire de l'ancien temps était dur, l'historien que j'ai tâché de devenir en sait quelque chose ; non moins odieuse est la tyrannie qui s'épanouit dans nos villages, sous les murs où mentent les trois mots libérateurs. Les gens de la Loge valent les gens du Roi. Un exemple, entre vingt. Je dois te quitter pour aller voir la receveuse de notre bureau de poste ; tu la connais, cette brave fille qui soutient sa mère infirme, octogénaire. Elle s'est refusée à renseigner mes adversaires sur ma correspondance. Crime impardonnable ! Un beau jour, à Paris, au cœur de l'hiver, une dépêche de la receveuse m'apprend qu'elle est frappée disciplinairement, envoyée en disgrâce à l'autre bout de la France ; on lui donnait quarante-huit heures pour remettre le service et détaler, avant d'avoir vendu ses pauvres meubles ; il y avait un pied de neige sur les routes. C'était la ruine pour elle, la mort pour sa vieille mère malade. Je cours au sous-secrétariat des Postes. Le collègue qui a décroché cette demi-timbale fait l'innocent : il avait signé la petite vilenie sans savoir, sur la foi des bureaux. Le bon apôtre me propose une cote mal taillée ; je me fâche tout rouge, je menace d'un gros tapage ; il rapporte provisoirement son arrêté ; et il me démontre, avec sa froide expérience du jeu de massacre, combien mal je sers mes protégées : elles seront encore plus malheureuses, s'il les laisse à leur poste, sans défense, entre les griffes des oiseaux de proie. Il avait raison. On leur a rendu la vie impossible. Je viens d'obtenir pour elles une recette équivalente, je vais de ce pas leur conseiller de partir, dans leur intérêt, et de céder la place à la surveillante qu'on me destine. Je reprendrai ce soir ma lettre, plusieurs fois interrompue par les doléances que m'apportaient d'autres victimes... »

Jacques revenait de cette course, il rentrait par le jardin,

quand une voix étranglée le héla du perron : folle de terreur, secouée par les sanglots, Marie agitait un télégramme :

— Jacques ! Viens vite !... Pierre... Pierre dangereusement blessé... Mort, pour sûr !

Le colonel télégraphiait de Saint-Louis : — « Lieutenant Andarran grièvement blessé après action d'éclat. Rapatrié à Saint-Louis. Gardons bon espoir. Donnerai nouvelles. »

— On nous trompe, il est mort ! — répétaient Marie et tante Sophie. Les deux femmes avaient déjà résolu de partir, sur l'heure, pour prendre le paquebot du Sénégal, qui devait appareiller le lendemain. A grand'peine, Jacques leur fit comprendre la folie de ce projet. Marie ne voulait rien entendre.

— Qui le soignera comme moi ? Ma place est près de lui quand il souffre ! S'il vit, je suis sûre qu'il m'appelle...

Elles se laissèrent enfin convaincre. Elles attendraient un nouveau télégramme. Il partirait seul, ce même soir.

Il se mit en route, le cœur déchiré par les douleurs qu'il laissait derrière lui, par l'imagination des souffrances, de l'agonie peut-être, qui l'attendaient au terme du voyage.

XIV. — LES SOUDANAIS

Huit jours après son départ de Bordeaux, Jacques était à l'hôpital militaire de Saint-Louis. Heureuse surprise ! Il y trouvait son frère hors de danger, en bonne voie de guérison.

— Le lieutenant l'a échappé belle, disait le chirurgien-major. Quelques millimètres plus bas, ce morceau de plomb mâché que je lui ai cueilli entre les côtes perforait le poumon. La balle a contourné les organes essentiels ; et nous avons eu cette chance que le paludisme n'ait pas envenimé la fièvre. Maintenant, je réponds de mon gaillard : encore quinze jours de repos, puis un bon bateau, une cure d'air de France, et vous aurez un frère réparé à neuf pour faire un capitaine.

Jacques apportait le plus efficace des cordiaux : une bouffée toute chaude de cet air de France, l'atmosphère de la famille, de l'enfance, lait nourricier qui réconforte l'homme dans l'épreuve ; et les paroles vivantes de Marie, les cadeaux choisis avant de connaître la cruelle dépêche, friandises, cigares, livres préparés pour l'envoi habituel, emballés par les mains de la jeune fille. Aux menus soins qu'elles avaient pris, ces mains,

avec l'inventif génie de l'amour, on les devinait longtemps attardées sur chaque objet ; à leur caresse présente sur les choses, on les sentait désolées de ne pouvoir se poser sur la plaie du cher blessé. L'aîné raconta les terreurs, les larmes, le désespoir de Marie quand on l'avait empêchée de partir. Il administra ce cordial, stoïquement ; il s'arrachait du cœur le baume bienfaisant à un autre, il eût eu moins de peine à tirer le sang de ses veines pour l'infuser au frère qui allait vivre de son sacrifice.

Interrogé sur l'action où il avait failli périr, l'officier en parla avec une sécheresse déconcertante pour la curiosité de Jacques. Celui-ci connaissait depuis l'enfance le trait distinctif de son cadet, cette froide retenue de parole sur tout ce qui le concernait; il dut renoncer à obtenir de ce taciturne le beau récit de bataille qu'on attendait à la Bourdette.

— C'est bien simple. J'étais détaché avec ma compagnie au poste de Kankan. Samory prononça un mouvement offensif dans la direction de Bissandougou. Ses gens construisirent un tata sur le Sankarani, un ouvrage assez fort, protégé par une épaisse chemise de terre battue et par un marigot de la rivière. Ils ont appris à remuer la terre. Je reçus ordre de me porter sur eux et de les déloger. Ils étaient plus nombreux, mieux armés que nous ne croyions. Quelques sofas tinrent ferme sur la crête de leur fortin, tandis que nous escaladions la brèche ouverte par notre mine. L'un d'eux, au moment où mon adjudant allait le sabrer, me lâcha son coup de fusil, presque à bout portant, de haut en bas. Cela t'explique le trajet bizarre du projectile dans mon individu. Il n'y a pas eu de trouble chez les hommes, heureusement : ils ont pris le tata. Mon transport jusqu'à Siguiri a été assez pénible. Là, j'ai été bien soigné, puis évacué sur Saint-Louis. Mais l'extraction de la balle n'a été faite qu'ici.

Les camarades de Pierre complétèrent ce récit succinct. Un flottement s'était produit dans la petite colonne d'assaut, à la vue du lieutenant qui tombait. Avant de perdre connaissance, il se fit placer sur une civière de branches, ordonna au clairon de sonner la charge, à quatre hommes sûrs de le reporter, au milieu de la colonne, jusqu'au sommet de la brèche d'où il venait d'être précipité. — « Sachez que je veux mourir là dedans, avait-il dit en montrant le fortin ; faites-moi ce plaisir, mes enfans ! » D'un seul élan, ses hommes avaient franchi le mur, balayé les sofas, porté dans la place leur chef sans connaissance. Comment

il n'était pas mort dans la misérable paillotte où on l'avait déposé, sans secours, à peine pansé, comment il avait résisté aux souffrances du portage jusqu'à Siguiri, cela ne pouvait s'expliquer que par une énergie égale dans sa constitution physique et dans son moral.

Les quinze jours que demandait le major, Jacques les passa près de son frère, dans la société des officiers qui se relayaient chez leur camarade. Après une semaine de vie commune, il était lié avec la plupart d'entre eux. On sait combien se fait vite, en terre lointaine, cette absorption intime du nouvel arrivant dans la petite famille française qui l'adopte, lui impose ses préoccupations et ses intérêts. Initié heure par heure aux idées, aux travaux, aux espérances des « Soudanais, » Andarran découvrait avec admiration un monde inconnu. Vus de loin, du Parlement, ces officiers coloniaux lui avaient toujours paru des serviteurs méritans, un peu encombrans, auxquels il fallait sans cesse allouer des crédits pour des entreprises aléatoires, sans profit avéré. Sur place et au contact immédiat, il les jugeait autrement. Un trait commun caractérisait ces hommes d'action et les différenciait des hommes de parole parmi lesquels Jacques vivait : du sous-lieutenant à l'officier supérieur, chacun d'eux avait porté au maximum de rendement sa valeur individuelle; chacun s'était développé dans toutes les directions, essayé contre toutes les difficultés qui trempent le caractère et assouplissent l'intelligence. Dans chacun de ces jeunes hommes, les nécessités multiples et changeantes de leur tâche exerçaient à la fois un combattant, un explorateur, un diplomate, un administrateur, un ingénieur, un planteur ; un chef complet, en deux mots, prompt à la décision, debout sous la responsabilité. Comme tous les militaires, ceux-ci avaient la démangeaison de l'avancement ; mais une autre passion apparaissait chez eux au premier plan, elle primait l'aiguillon de l'ambition personnelle : la passion du but qu'ils s'étaient assigné. Chacun d'eux caressait une idée fixe, une conception particulière, plan de campagne ou projet d'exploration auquel il eût tout sacrifié.

Jacques, devenu le confident de leurs projets, l'était aussi des découragemens que ces cœurs fervens rapportaient de Paris, quand ils avaient tenté sans succès de faire agréer leurs vues dans les bureaux. Entre tous, un petit capitaine lui laissa une impression profonde. Celui-là venait de passer toute une année chez le roi

Tiéba; il avait vécu chez ce nègre comme un Robinson, lui seul blanc, ne parlant que l'idiome, ne mangeant que la nourriture de son hôte; il s'était astreint aux duretés de cet exil avec l'espoir de gagner Tiéba à un vaste plan d'opérations dans la boucle du Niger. Ce plan, qui paraissait rationnel, le capitaine était allé le proposer en haut lieu, à Paris.

— On m'a fait bon accueil au Ministère, disait-il à Jacques; mais on ajoutait aussitôt : « Patience, attendez; pas un mot de votre projet, surtout; il faut conquérir d'abord des personnalités influentes du Parlement et de la presse, qui ont d'autres manières de voir. » — On me citait messieurs... messieurs..., aidez-moi, je ne me rappelle pas bien leurs noms...

Andarran les reconnaissait, les complétait, ces noms estropiés : Boutevierge, Pélussin, Asserme; Nahasson, l'un des deux journalistes qu'il avait rencontrés chez Esther, le terrible péager qui levait tribut sur toutes les idées, à l'entrée de toutes les avenues du pouvoir. Il y avait quelque chose de si drôle et de si triste dans l'étonnement candide du soldat, ignorant de ces puissances parisiennes, intimidé devant elles, et tout interloqué à la pensée qu'il fallût les prendre pour intermédiaires entre ses chefs et lui.

— Qui sont ces messieurs? demandait-il. Puisque mes chefs jugent mon projet opportun, exécutable avec les moyens dont ils disposent, pourquoi ne passe-t-on pas à la réalisation? — Et il racontait ses démarches inutiles, le retour au Soudan avec son illusion malade, brisée, vivace quand même.

A chaque découverte nouvelle qu'il faisait dans cette élite, Jacques questionnait son frère :

— En avez-vous beaucoup comme celui-là?

— Avec des aptitudes inégales, cela va sans dire, ils sont tous au point, répondait Pierre; tous capables d'agir et de commander. En es-tu donc si surpris? Rien là que de naturel. Ce sont des Français, placés dans les conditions normales de leur développement, à l'école de l'action et de la responsabilité. Autant que j'ai pu comparer avec nos voisins, les Anglais et les Allemands des colonies limitrophes, nous donnons de meilleurs sujets après un même dressage.

— Cependant, objectait Jacques, les colonies de ces voisins sont productives, les nôtres onéreuses.

— Ça, c'est une autre question. Gagner de l'argent n'est pas notre affaire, mais la vôtre, à vous les civils. — Une pépinière

d'hommes, — ne demande pas autre chose à nos colonies, jusqu'à ce que tu aies changé nos systèmes et nos mœurs, réveillé chez nos compatriotes l'esprit d'entreprise. Mes camarades l'ont retrouvé dans l'exercice de leur profession.

— Pourtant, insistait Jacques, le seul but raisonnable de vos efforts est la mise en valeur de cet immense empire. Comme nous tous, tu attends certainement une rémunération prochaine de nos sacrifices.

— Pas un radis! Si rien ne change, les quelques kilos d'huile ou de café que nous pourrons tirer de ce sol nous coûteront cent fois le prix que tu les paies chez l'épicier de ton quartier.

— Mais, alors... Si votre œuvre ne doit rien produire!...

— Des hommes, je te le répète. Ne regrettez pas votre argent. On ne paiera jamais trop cher cette denrée-là. Tu te lamentes tout le jour sur le manque d'hommes : nous en formons. Nous formons les cadres du relèvement national. Quand vous aurez accumulé assez de ruines, vous viendrez chercher dans nos rangs des réorganisateurs. Quand vous aurez achevé de transformer en une garde nationale l'armée métropolitaine, nous vous donnerons une armée auxiliaire : et je te réponds qu'elle fera réfléchir nos adversaires européens. Si vous vouliez bien nous en fournir les moyens, nous mettrions demain à votre disposition cent mille, deux cent mille soldats incomparables, Sénégalais, Soudanais, Haoussas; des baïonnettes qui ne raisonnent pas, ne reculent pas, ne pardonnent pas; des forces dociles et barbares comme il en faudra toujours pour gagner cette partie barbare et inévitable, la guerre. L'Angleterre assujettit le monde avec quelques régimens de cipayes. Nous vous façonnons mêmes instrumens pour un même service.

Les paroles de Pierre ouvraient à son frère des perspectives nouvelles. Jacques avait subi à Paris l'entraînement général, il s'était associé aux groupes promoteurs des entreprises coloniales. Une fois de plus, les faits lui démontraient l'éternelle infirmité des ouvriers aveugles que nous sommes : ils manquent le résultat illusoire qu'ils se promettaient de leur travail, ils en obtiennent un autre, inattendu, préférable; le travail n'est pas perdu, c'est l'essentiel. Il avait cru semer à grands frais, sur ces terres exotiques, la moisson future des richesses; rien de semblable n'y pousserait avant un long temps; mais la semence coûteuse donnerait d'abord des hommes. Tout ce que voyait Andarran, tout ce qu'il en-

tendait l'affermissait dans une conviction joyeuse : il y aurait désormais au delà des mers, depuis le Congo jusqu'à la Chine, un vaste trésor humain d'intelligence, de dévouement, de résolution, où la France pourrait puiser pour tous ses besoins. Aux époques les plus fécondes de son histoire, alors même que le Premier Consul suscitait des instrumens à la mesure de ses desseins, la France avait eu aussi bien, elle n'avait pas eu mieux que cette réserve de serviteurs, préparés en Afrique et en Extrême-Orient aux plus difficiles, aux plus grandes tâches.

Qui donc le disait malsain et fiévreux, cet air du Sénégal? Jacques le sentait réparateur. Autant et plus que son frère blessé, le Parisien trouvait dans cet hôpital de Saint-Louis les bienfaits d'une convalescence, la bonne sensation d'un afflux de vie dans un organisme débilité. Les fièvres pernicieuses, il les avait laissées ailleurs, avec cette saveur bilieuse du dégoût qu'il emportait chaque soir dans la bouche, quand son pied las descendait les marches du Palais-Bourbon. Très loin, là-bas, s'évanouissait le cauchemar habituel : la chose croulante et pitoyable qui simulait un gouvernement, l'humiliation d'en être, d'y traîner son impuissance avec l'effroi patriotique du lendemain; le mouvement sans but, le vain bavardage, les morts qui parlaient, leurs regards inquiets et veules, haineux et sournois... Il ne rencontrait dans son nouvel entourage que des regards tranquilles, ce regard de l'homme normal placé chaque jour en face de l'acte nécessaire, du danger, de la mort. Avec irritation, avec pitié, il pensait aux braves gens, riches d'intelligence et de cœur, qu'il coudoyait dans les couloirs de la Chambre; comme lui, ils se déformaient sous la machine absurde qui les broyait; comme les Soudanais, bons écoliers de leur œuvre virile, ces braves gens mal employés feraient merveille, si on les changeait de milieu; ils rendraient tout ce que rendent naturellement, ainsi que le disait Pierre, des Français mis à l'école de l'action et de la responsabilité.

Andarran s'expliquait mieux, à cette heure, les paniques gouvernementales dont tout Paris s'amusait, les folles terreurs que les maîtres du pouvoir ne savaient pas dissimuler, quand un de ces officiers, désigné à l'attention par quelque exploit, rentrait en France sans soupçonner l'épouvante qu'il semait devant lui. Le député s'expliquait l'avortement de tous les projets d'armée coloniale : demander cette création au Parlement, c'était exiger d'un condamné qu'il forgeât la hache pour son supplice; un sûr pres-

sentiment leur disait qu'ils en mourraient. Tôt ou tard, dans quelque heurt accidentel, ce coin de fer bien trempé toucherait un pan de la frêle façade qui masquait le néant; il suffirait de cet attouchement pour qu'elle s'effondrât, la chose croulante et pitoyable.

Comment elle tenait encore, Jacques s'en rendait compte lorsqu'il essayait d'intéresser les officiers à ses doléances politiques. Il constatait chez eux une parfaite indifférence pour tout ce qui le passionnait. Les uns, comme le petit capitaine du roi Tiéba, ignoraient ces noms, fameux à Paris, qui remplissaient la bouche du député : ceux-là révéraient craintivement une puissance malfaisante, qui leur apparaissait de loin colossale, irrésistible. D'autres, mieux instruits, haussaient les épaules et laissaient dire l'abstracteur de quintessences : pour eux, le gouvernement parisien était une gêne dont il fallait s'accommoder; un de ces vastes marais qu'ils rencontraient dans leurs explorations, obstacles naturels qu'on apprenait à tourner avec la moindre perte de temps, le moindre dommage pour l'œuvre poursuivie. Appliqués tout entiers à cette œuvre, ils se souciaient peu de ce qui grouillait dans le marais.

— Mon pauvre Jacques, disait Pierre, je n'ai pu m'empêcher de sourire, en lisant ici ta dernière lettre. Tu ne t'en aperçois pas, mais tu es emporté toi-même dans la danse épileptique dont tu te plains. Je ne reconnais plus ta philosophie. Tu vois noir, c'est toujours un tort. La où tu te ronges le cœur, il doit y avoir du bon, comme partout, et des occasions d'être utile.

— On est toujours gêné par quelqu'un, concluait l'officier. Si ce n'étaient pas ces oiseaux-là, ce seraient d'autres. On fait quand même ce qu'on doit faire.

Les forces du convalescent revenaient vite. Le médecin lui permit quelques promenades au bras de son frère, sur cette Langue de Barbarie où souffle l'haleine salubre du vent de mer. Les habitans de Saint-Louis vont la respirer sous les beaux cocotiers qui ombragent leur avenue. Là, au hasard des rencontres, Jacques acheva de passer en revue l'état-major des Soudanais.

— Nous avons aussi nos ratés, dit un jour Pierre. — Regarde-moi celui-là, avec sa mine de capitaine d'habillement tombé dans la graisse et dans le malheur !

Jacques ne put retenir un sourire à la vue du vieil officier qui passait. Court et bedonnant dans sa tunique, on eût dit une citrouille plantée sur deux échalas tortueux. Il y a des cheveux

malheureux. Elles étaient faites de cheveux malheureux, les mèches plates, grisonnantes, qui battaient ces joues poupines. Tout l'homme était gauche, harassé, dans son allure de gros lièvre timide.

— Le capitaine Saccalaïs, un original qu'on nous envoie du Tonkin. Petite cervelle, et peu meublée; sorti du rang, trente ans de services, jamais de chance; du cœur à en revendre, pourtant. Le pauvre diable est veuf, affligé de six enfans, des filles pour la plupart, déjà grandes. Il n'a que sa solde, 6 084 francs; dans trois ans, la retraite : 2 900 francs. L'an dernier, comme on organisait à Hanoï un détachement pour reprendre une pagode sur les pirates du Yen-Thé, il a sollicité un tour de faveur : « Vous comprenez, mon colonel, si j'avais la chance d'attraper la croix, ça serait une chose capitale, pour mes filles ; capitale... 250 francs ! » — Il y est allé, l'affaire a été dure; il a repris la pagode, tel que tu le vois, trottinant sur son bourricot annamite; il y a eu le bras fracassé. Mais le capitaine n'a pas de chance : il attend encore sa croix. Voilà comme ils sont, nos ratés. Salue, très bas. — Et Pierre porta respectueusement la main à son képi devant le gros homme qui repassait près d'eux, avec son pauvre sourire d'humble malchanceux.

— Attends donc... Saccalaïs... Nous en avons un à la Chambre !

— Oui, fit Pierre, je crois qu'il a un frère député.

Jacques se rappela ses débuts au Palais-Bourbon, le collègue aux sept enfans qui sollicitait des voix pour une place de questeur, ce même jour. Il avait échoué, le bruit s'étant répandu que ce postulant mentait, ne jouissait que d'un seul rejeton, s'attribuait indûment la paternité de six neveux ou nièces, smala d'un frère militaire qu'il avait sur les bras. Andarran regretta de tout cœur que le subterfuge du collègue n'eût pas réussi : pour une fois, la faveur eût été justice.

— Voici la contre-partie du capitaine, reprit Pierre ; une tête bien logée sur une bon et beau coffre, une volonté qui force la chance. — Il montrait un colonel qui les dépassait au petit galop de son cheval. L'homme était jeune encore, maigre et souple comme sa latte d'acier, avec une assurance tranquille de toute la personne, et, dans les yeux, ce regard de commandement qui descend, sûr de se faire obéir. — Un chef, continua Pierre. Soudan et Congo, Madagascar et Tonkin, il a fait partout les plus rudes étapes, sans trêve ni repos, depuis douze ans. Partout il a frappé

des coups justes et vigoureux, brisé ou tourné les obstacles : partout il a laissé des peuplades pacifiées, des établissemens créés avec rien. Un responsable, pèse bien ce titre. Quand il assigne un but, on y vole : on sait qu'on sera récompensé du succès, couvert par lui en cas d'échec. Tout le maniement des hommes est là dedans. Il n'y a peut-être pas vingt personnes dans ton milieu qui connaissent le nom de cet officier. Je te dis, moi, que vous pouvez lui confier demain des armées, des provinces. Il s'est essayé à tout, il s'est montré supérieur en tout. Il a fait obéir des Français. Il a fait travailler des nègres.

— Tant qu'il n'aura pas fait travailler des députés... interrompit Jacques avec un rire sceptique.

— Il ne tente jamais l'impossible. Il les ferait peut-être obéir. Tout le savoir et tout le pouvoir de la vie tiennent dans ce mot. Si nos chefs savent commander, c'est qu'ils ont longtemps obéi. Les vôtres, où ont-ils obéi, avant de commander à tous?

Le jour fixé pour le départ arriva. Jacques était partagé entre la joie de ramener son frère au foyer de famille et le regret d'abandonner ce coin de terre. Il lui semblait qu'il quittait la vraie France. Il avait connu chez les Soudanais un sentiment inéprouvé; ces hommes lui avaient rendu la part du patrimoine héréditaire qui manquait cruellement à sa génération : cette confiance tranquille dans la primauté indiscutable et dans l'avenir de la patrie, ce contentement ineffable qui sonnait jadis dans la parole de son père, quand Régis disait « la France, » avec un accent d'orgueil et de sécurité perdu depuis ce temps. Longuement, durant les journées de mer, sa pensée songeuse travailla sur l'antithèse où elle s'attachait : les germes de recomposition qu'il laissait en Afrique, les fermens de décomposition qu'il allait retrouver à Paris.

Avant d'y rentrer, dans ce Paris, Jacques s'accorda une prolongation de vacances à la Bourdette; il voulait prendre sa part de la joie qui réchauffait la maison familiale. Sa part de joie?... Il eût souri amèrement d'entendre qualifier ainsi les mouvemens contradictoires qu'il découvrait dans le secret de son cœur. Heureux, il l'était sans doute, comme le soldat mutilé qui rapporte un drapeau; il l'était du bonheur de tous ces êtres chers; et, dans ce bonheur, il sentait mourir les derniers espoirs inavoués où nos faiblesses se cramponnent, contre toute vraisemblance, jusqu'à la consommation du sacrifice. Le premier regard l'avait ren-

seigné, sur ce quai du chemin de fer où Marie ne voyait que Pierre : le frère n'était plus seulement le préféré, il était et serait toujours le seul homme pour la jeune fille, dans un monde où les autres ne comptaient pas. Elle avait gardé dans les yeux, de ces semaines d'angoisses, une résolution trempée de larmes, la maturité subite de l'enfant qui a vu pour la première fois passer la Mort.

Dans l'existence éparse et nombreuse des grandes villes modernes, dans leur mouvement incessant où relations et impressions s'accumulent, se précipitent, se détruisent, on conçoit malaisément la profondeur, l'effrayante fixité des rares sentimens qui remplissent une vie restreinte et uniforme : la vie que menaient les deux femmes blotties sous ce vieux clocher d'Eauze, semeur d'heures lentes, vides, pareilles, qui disaient toutes la même chose depuis l'enfance, qui enfonçaient toutes la même pensée, au même endroit du cœur. Le plus mince intérêt prend dans ces vies recluses les proportions d'une grande affaire, à laquelle on pense et dont on parle toujours ; une amourette de petite fille y devient parfois la passion souveraine, incommutable, qui suscitera des miracles d'énergie dans une volonté que rien ne divertit. En dehors de Pierre Andarran, personne n'avait ému l'âme de Marie de Sénauvert ; eau pure et profonde du lac de montagne, qui n'a jamais porté qu'une seule barque, reflété qu'une seule voile.

Avant d'aller recevoir les arrivans, tante Sophie avait chapitré sa nièce.

— Écoute, petite. Je ne te demande rien, parce que je sais tout. Et j'approuve, et je veux comme toi ce qui doit être. Mais pas d'enfantillage, pas d'imprudence. Il lui faut des soins, du calme, à ce garçon : sa blessure est à peine fermée. Ce n'est pas le moment de lui donner des émotions. Patience, il ne t'échappera pas. Je voudrais bien voir qu'il ne te dise pas ce que tu attends qu'il te dise ! Pour le quart d'heure, ne pensons qu'à le soigner. Quand il sera tout à fait raccommodé, compte sur moi pour le secouer, si le paresseux ne se décidait pas.

Comme elle faisait peu de fond sur la sagesse qu'elle réclamait, tante Sophie complota avec Jacques un arrangement de haute raison. Pierre avait trouvé en débarquant à Bordeaux son brevet de capitaine et sa nomination à une vacance dans le régiment d'infanterie de marine caserné à Paris ; le député s'était en-

tremis au ministère de la Guerre afin que son frère pût jouir en France d'une ou deux années de repos bien gagné. L'officier reçut cette marque de la sollicitude fraternelle avec un ennui mal dissimulé : il lui en coûtait de céder sa place au Soudan, de renoncer à un projet longuement mûri, une exploration dans les royaumes d'outre-Niger dont il avait arrêté le plan et les moyens d'exécution. Il se promettait intérieurement de ne pas moisir sur le boulevard, après son complet rétablissement. Mais la fatigue d'une traversée assez dure avait déterminé quelques troubles organiques, consécutifs de sa blessure ; Jacques et tante Sophie insistèrent pour qu'il allât consulter sans retard une sommité chirurgicale. On convint qu'il accompagnerait son frère à Paris afin d'y chercher cette consultation et de se présenter à son nouveau régiment ; dès que le chirurgien ne jugerait plus nécessaire de le garder en observation, Pierre reviendrait achever son congé à la Bourdette.

— Et alors, concluait tante Sophie, — alors, petite, feu de toutes tes batteries : tu lui délieras la langue, à ce muet.

Muet ! C'était bien là le chagrin de Marie. Qu'un penchant plus vif eût remplacé la protection affectueuse du grand cousin, elle l'espérait, elle croyait le deviner, avec l'infaillible seconde vue qui révèle aux jeunes filles la chose du monde qu'elles ont le plus d'intérêt à savoir. Pourquoi ne parlait-il pas? Certes, elle s'était promis de le ménager, son Pierre ; ayant tremblé pour lui si longtemps, elle était plutôt portée à s'exagérer son cher devoir de garde-malade. Mais un mot, la promesse qui engage, est-ce donc un si grand effort? Comment ne tombait-il pas naturellement, ce mot, du cœur qu'il eût soulagé ? Ah ! Marie pressentait trop bien ce qui le retenait. Elle avait une rivale jalouse : cette Afrique où s'échappait sans cesse la pensée qu'elle cherchait à ramener.

— Pierre, disait-elle en riant, avec une supplication timide, — c'est déraisonnable ; tu ne dois pas te fatiguer, et aujourd'hui encore tu as passé ton Niger, tu as fait cent lieues de pays ; tu ne dis rien, mais je sais, je t'entends marcher, là-bas, si loin !

La pauvre enfant subissait l'éternelle torture qu'inflige aux tendresses de la femme le besoin d'action de l'homme aimé. Celle qui fait tenir toute sa vie dans un sentiment redoute et ne comprend pas la force grossière qui tire loin d'elle celui qu'elle voudrait accaparer. Elle aime instinctivement chez lui cette preuve

de l'énergie mâle, elle en maudit les effets cruels. L'amour ne leur suffit donc pas, à ces êtres remuans, toujours emportés loin de lui par un démon ambitieux? Le grand rêve vaillant du soldat, « sa fuite perpétuelle au désert, » comme elle disait, c'était l'ennemi qui emprisonnait au fond de ce cœur le mot par lequel il eût abdiqué sa liberté. Elle se sentait impuissante à le vaincre, elle l'admirait et le détestait.

Les premières journées de printemps étaient aigres et transies, cette année-là. Tandis que Jacques et la tante vaquaient aux affaires de la propriété, — aux affaires plus urgentes et plus nombreuses des électeurs, — Marie s'efforçait de garder le convalescent devant la grande cheminée où elle entassait les bûches. Tante Sophie, qui avait inculqué à sa nièce ses habitudes d'économie sévère, lui marqua un matin son étonnement.

— Ah çà! qu'est-ce qui te prend? Tu veux donc vider le bûcher en avril?

Marie s'excusa. — Il fait si mauvais! N'oublions pas qu'il arrive d'un climat très chaud et qu'un refroidissement lui serait funeste. — Avec un peu de rose aux joues et quelques hésitations, elle ajouta, plus bas: — Et puis, voyez-vous, tante, j'ai mon idée. J'ai idée que si on les éclaire bien, s'il les voit briller aux grandes flammes, les bêtes le feront parler.

— Quelles bêtes? demanda la tante.

Marie montra les deux sphinx de cuivre poli, style expédition d'Égypte, qui affrontaient leurs nez camus des deux côtés de la cheminée. Le grand-père Andarran les avait brocantés à Paris et promus à la dignité de chenets, dans son salon de la Bourdette; ils en faisaient le plus bel ornement, à l'estime du vieux soldat qui avait suivi sa demi-brigade aux Pyramides.

— Ne vous moquez pas de moi, tante: mais j'ai observé que nos idées, nos rêvasseries, depuis notre petite enfance, s'emmagasinaient dans le dos des sphinx, de préférence à tout autre objet; et qu'elles en ressortaient, le soir, aux longues veillées, lorsqu'ils sont caressés par les flammes, et qu'on regarde, en ne pensant à rien, les flammes, les sphinx. Lui aussi, il a grandi devant ces bêtes, il retrouve dans leur dos toutes ses pensées d'enfant; elles remontent des chenets, les siennes, les miennes qui l'ont tant appelé, lorsque j'étais seule, et qu'elles se posaient là, sur ce miroir où il avait tant laissé de son regard. Elles le forceront à parler, devant les sphinx, j'en suis sûre; un jour qu'ils

rayonneront, bien brûlans, bien songeurs aux choses d'autrefois, avec leur air grave, un air comme le sien.

Elle attendait toujours. Lui, il voyait sur les bêtes du rêve ce qu'y voyait son grand-père, le mirage du pays lointain, des actions ressouvenues ou espérées. La veille du jour fixé pour le départ des deux frères, comme elle dépliait son ouvrage d'aiguille devant le foyer, à côté du silencieux chercheur d'empires, Marie prit son grand courage et dit :

— Pierre, n'y a-t-il jamais de femmes d'officiers qui accompagnent leurs maris, dans vos explorations ?

Il sourit à la question. — Dame, ce serait un peu encombrant. Elles attendent qu'on ait fait des chemins de fer dans le Soudan.

— Pas une seule, jamais ?

— Je crois que des Anglaises s'y sont risquées. Elles ont le diable au corps. Mais je ne vois pas bien une petite Française s'allant promener chez les Mandingues. Serait-elle assez malheureuse, si loin de France !

Marie releva la tête, comme devant une provocation.

— Avec celui qu'on aime, on fait partout de la France, on fait partout du bonheur.

Elle eut honte d'en avoir trop dit, abaissa ses paupières. Trahis par l'émotion, lourds de reproche, de défi, de prière, ils s'étaient longuement posés sur Pierre, ces yeux où une larme refoulée troublait le bleu de la fleur de lin.

Il ne répondit pas. Il continuait de regarder les sphinx ; autrement, semblait-il, d'un regard ramené. Tante Sophie entrait à ce moment. Elle observa sa nièce, elle eut pitié ; pour savoir combien il était gros de chagrin, le cœur de la petite, et comme il devait battre douloureusement, la vieille fille n'eut qu'à redescendre dans l'ancienne souffrance de son propre cœur, qui avait battu de même, pour rien. Elle alluma les bougeoirs.

— Les enfans, il faut aller se coucher. On se lèvera tôt, demain, pour les préparatifs du départ. Venez dire bonsoir à la tante.

Et comme les jeunes gens lui tendaient leurs fronts, tante Sophie prit brusquement les mains de Marie, les mit dans celles de Pierre.

— Allons, ne lui fais pas de peine, donne lui un peu de joie. Elle n'en a pas eu sa part. Je la connais, cette enfant, je te dis qu'elle vaut tous les royaumes que tu as pris ou que tu prendras.

L'officier réfléchit une seconde : d'un geste lent, résolu, il porta à ses lèvres la main qu'on venait de mettre dans la sienne, il y déposa un long baiser. Il n'ajouta rien.

C'était assez : le premier baiser de l'amant, au lieu de l'étreinte accoutumée du bon camarade. Marie le reconnut, ce premier baiser qu'elle n'avait jamais reçu ; elle entendit son langage, que nul ne lui avait jamais appris. Ces lèvres chaudes lui disaient, au plus profond des veines, qu'un homme l'appelait à connaître le trouble attendu des félicités ignorées, tout le mystère de la vie, reçue, rendue, perpétuée. Elles lui disaient que cet homme donnait une part de soi-même, ce qu'ils en peuvent donner, et qu'il demandait en retour toute la femme, qu'il la prenait avidement, comme ils la prennent, pour la meurtrir peut-être, pour en faire sa chose heureuse ou souffrante. Joie infinie de celle qui aspirait à être prise ainsi ; joie de souffrir, s'il le fallait, par lui, pour lui, toujours. Joie qui la jeta à genoux, dans sa chambre, devant sa Vierge, et qui fit de sa prière, ce soir-là, un hymne d'allégresse ; elle sentait dans son cœur l'éclosion de toutes les fleurs du printemps, sur son front la couronne de toutes les étoiles du ciel, des amies lumineuses si souvent invoquées à cette fenêtre où elles riaient, indulgentes, cette nuit. Longtemps, dans la douce insomnie, les yeux grands ouverts sur ces étoiles, elle trembla délicieusement sous l'ineffaçable baiser qui l'environnait, l'envahissait, pénétrait son âme, tout son être.

Le lendemain, Marie fut vaillante, confiante, presque gaie dans sa peine, en disant adieu pour quelques jours, pour quelques semaines au plus, à celui dont le regard calme et attendri signifiait, — elle le traduisait ainsi :

— Tu es mienne. Attends-moi. Attends de moi tout ce qu'il peut y avoir sur la terre de bonheur que tu rêves et ne sais pas.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LES

DESCENTES EN ANGLETERRE

Les relations franco-anglaises paraissent momentanément améliorées. Rien cependant n'est fini, puisque toutes les questions qui nous divisent sont encore à résoudre.

Nous avons été très près de la guerre. Ce fait est souvent mis en doute par des esprits cultivés, qui ne voient dans la tension politique actuelle qu'un procédé d'intimidation. D'après eux, l'Angleterre, bien décidée à nous arracher toutes les concessions possibles, se garderait d'aller jusqu'à l'action. Ont-ils raison? De sérieuses considérations amènent à penser qu'ils se trompent.

Quoi qu'il en soit, des circonstances analogues à celles qui ont failli causer la rupture peuvent se reproduire.

Si la civilisation, l'humanité et la sagesse ne suffisent pas à prévenir le conflit, il est essentiel qu'il nous trouve moralement et matériellement préparés. Nous le serons d'autant mieux que nous aurons acquis la preuve que notre situation serait loin d'être aussi fâcheuse que nos voisins affectent de le dire. A force de répéter que leur île est inabordable, les Anglais ont fini par le croire et même par le persuader à un grand nombre de Français. La suite de cette étude montrera qu'ils se leurrent.

Mais avant d'aborder le fond de la question, il est nécessaire d'indiquer comment l'opinion publique en Angleterre a été amenée à considérer la guerre comme une nécessité et à la désirer.

I

Si l'on tient compte de ce fait qu'en Angleterre la presse quotidienne et les grandes *Revues* périodiques représentent généralement les opinions des principales associations politiques ou commerciales, on est forcé de reconnaître que depuis 1888, c'est-à-dire depuis plus de dix ans, les hommes d'État qui, en Angleterre, sont à la tête de ces associations, ont prévu et jugé nécessaire un conflit avec la France. Notre conquête de l'Indo-Chine, en marquant le retour de notre pays à son ancien rôle de grande puissance maritime et coloniale, nous mettait obligatoirement en opposition d'intérêts avec les Anglais. C'est alors que fut promulgué le premier Bill de l'*Imperial Defense Act* comportant l'allocation à la marine d'un milliard 200 millions à dépenser d'après un plan méthodique, pour des constructions nouvelles de navires de combat.

En même temps, s'organisaient et s'armaient, sur toutes les routes maritimes, des bases de ravitaillement et des dépôts de charbon.

En mai 1898, le programme était presque complètement rempli, et, dès cette date, l'Amirauté anglaise disposait de 180 navires de combat, portant 2250 canons de gros et de moyen calibre avec 3350 canons de petit calibre. En outre, 185 torpilleurs ou contre-torpilleurs complétaient cette puissante armée navale. A partir de cette époque, le ton de la presse, jusqu'alors amical, car il était essentiel de nous endormir, devient hostile.

Les discours agressifs des hommes politiques importans commencent à travailler l'opinion publique pour lui faire admettre la nécessité du conflit.

Cette éventualité est envisagée d'un point de vue essentiellement commercial. C'est, en quelque sorte, une opération financière dans laquelle les risques sont calculés au plus près. Pour comprendre la manière dont les hommes d'État, les gens de la Cité, directeurs des grands courans commerciaux, les gens d'affaires, et maintenant la masse du public anglais, traitent cette question, il est nécessaire d'attirer l'attention sur un fait insuffisamment connu : la décroissance commerciale, régulière et progressive, de l'Angleterre.

Les statistiques publiées pour les membres du Parlement donnent les chiffres suivans :

	1896.	1897.
Exportation.	309 414 000 livres	294 174 000 livres.
Importation.	435 441 000 —	431 029 000 —

En six ans, les exportations ont donc diminué de trois cent quatre-vingt-un millions de francs, tandis que les importations augmentaient de 389 millions.

La diminution des exportations porte principalement sur les produits manufacturés. Le cri d'alarme a retenti dès 1896. M. Ernest E. Williams dans un livre sensationnel : *Made in Germany* a montré le danger. Rester dans la voie actuelle serait la décadence certaine et prochaine. Il faut, à tout prix, modifier la situation. Or, une seule politique le permet. C'est la politique impérialiste, celle de la « plus grande Angleterre, » qui, en ouvrant des débouchés nouveaux, au besoin à coups de canon, peut donner un nouvel essor à l'expansion commerciale.

Le *rule Britannia, rule the waves* est donc une nécessité inéluctable. Pour ses débouchés commerciaux, la domination de la mer est indispensable à l'Angleterre. Aussi cette puissance suit-elle d'un œil inquiet les progrès de la France, de l'Allemagne et de l'Amérique, qui créent ou développent leurs colonies et entrent ainsi en concurrence avec l'Empire colonial britannique.

Bien plus, les colonies anglaises, en devenant industrielles, avec une main-d'œuvre à bas prix, se ferment aux produits de la métropole. D'année en année, la crise va donc devenir plus grave. Tout le monde en Angleterre en a conscience et envisage froidement le moyen de parer à ce danger.

Le moyen, nous l'avons vu, c'est l'ouverture de nouveaux débouchés. Les deux principaux sont la Chine et l'Afrique. L'Angleterre nous y rencontre. L'Afrique ne peut être qu'une colonie de peuplement, car il faudra du temps avant que les nègres travaillent et consomment. Sur ce terrain, la crise peut ne pas être aiguë. Mais la Chine est une terre de consommation. L'ouverture de son territoire aux produits européens, la construction de ses chemins de fer, etc., vont constituer des sources de richesses immédiates. Aussi la possession de l'Indo-Chine française est-elle maintenant ardemment convoitée. Notre colonie touche à quel-

ques-unes des plus riches provinces de la Chine. Elle possède, par ses vallées pénétrantes, les voies de communication les plus faciles, tandis que, par la Birmanie, les Anglais ne peuvent pénétrer dans le Yunnan qu'au moyen de travaux gigantesques qui ne peuvent être rémunérateurs.

C'est dans une guerre, dont l'issue ne saurait être douteuse et qui permettrait de nous imposer un traité de paix stipulant la cession de l'Indo-Chine, que les gens de la Cité voient la reprise des affaires.

La domination de la mer, qu'ils croient certaine en ce moment, parce que le programme de construction maritime de 1888 est presque exécuté, peut devenir aléatoire à bref délai. En effet, la France a projeté un programme de constructions s'élevant à 800 millions, l'Allemagne va dépenser 250 millions, et la Russie 500 millions. Lorsque ces programmes seront remplis, une coalition de ces trois puissances amènerait la perte de l'Angleterre. Elle doit donc courir sus au plus fort, c'est-à-dire à la France, et cela sans retard, car chaque mois écoulé diminue ses chances.

Le *Daily Mail*, dans son numéro du 3 novembre dernier, abandonne toute précaution et déclare nettement que, du moment où le conflit est tôt ou tard inévitable, il est indispensable de ne pas attendre que la France, avertie, s'y soit préparée.

Le *Daily Chronicle*, à la fin d'octobre, expose tout un programme d'action. Il demande :

1° La destruction de la flotte française ;

2° L'abandon par la France de ses colonies et particulièrement de l'Indo-Chine et de Madagascar ; l'abandon par la France de toute politique coloniale ;

3° Le partage amical de la Chine entre la Russie et l'Angleterre. La Russie prendrait la rive gauche du Yang-tse-kiang, c'est-à-dire le pays pauvre, le pays des glaces et des populations toujours affamées, tandis que l'Angleterre prendrait la rive droite, où sont les provinces les plus riches, celles qui alimentent les provinces du Nord ;

4° L'alliance étroite avec l'Amérique pour la domination du monde (le *Daily Chronicle* oublie de dire que cette alliance est une nécessité absolue ; si l'Amérique suspendait, en même temps que la France, l'envoi de ses denrées alimentaires, l'Angleterre serait immédiatement affamée et réduite) ;

5° L'arrêt de l'accroissement des flottes allemande et russe. Le

jour où nos forces navales seraient détruites, les escadres allemandes ne pèseraient plus d'un grand poids, et certainement le *made in Germany* s'écoulerait moins facilement.

Ce programme, quelque peu féroce, mais qui a du moins le mérite de la franchise, répond-il vraiment au désir de la masse des Anglais?

En ce moment, on peut répondre affirmativement. Quelques voix timides ont objecté que la guerre profiterait surtout au commerce allemand et américain. Les impérialistes ont vite imposé silence. « La crise sera courte, disent-ils. La reprise commerciale sera centuplée par la confiance que donne la victoire. La clientèle ne va-t-elle pas au vainqueur? Voyez l'Allemagne, sa prospérité industrielle et commerciale date de 1870. » Et la foule applaudit!

Cette excitation de la population britannique contre la France est niée par une partie de la presse française. Aussi, se trouve-t-il ici bien des incrédules. Il est donc utile d'insister sur les moyens qui ont été employés par nos voisins pour développer chez eux un tel état d'esprit.

Les discours récens de lord Salisbury, Premier ministre, de M. Goschen, Premier lord de l'Amirauté, du marquis de Lansdowne, ministre de la Guerre, de sir Michaël Hicks Beach, chancelier de l'Échiquier, de M. Chamberlain, ministre des Colonies, de sir Edmund Monson, ambassadeur britannique à Paris, procèdent tous d'une donnée commune. L'Angleterre y est représentée comme menacée dans ses intérêts vitaux par la France. Nous sommes systématiquement accusés de pratiquer « la politique de coups d'épingles, » de « marcher sur la queue du lion britannique. » Notre diplomatie ne songe qu'à créer des obstacles à l'action de l'Angleterre, en Égypte, au Niger, au Siam, en Chine, à Madagascar, où nous gênons son commerce. Notre alliance avec la Russie est une menace perpétuelle pour ses intérêts en Chine et ailleurs.

Les *Revues*, les journaux, les théâtres sont lancés sur cette même voie. La décadence de la France est un des sujets les plus en vogue: tandis que la population anglaise a augmenté de 63 pour 100 en soixante ans, celle de la France n'a augmenté que de 18 pour 100 et maintenant son accroissement est nul. Tout prouve que la France va en s'affaiblissant, et lord Salisbury proclame dans un discours sensationnel que les nations en décadence

sont un danger pour la paix. La civilisation latine, fondée sur la toute-puissance de l'autorité, l'assujettissement de l'individu, le pouvoir absolu, et la protection commerciale, est signalée comme devant être détruite par la civilisation anglo-saxonne, qui repose sur la liberté individuelle, le gouvernement délibératif, et la liberté commerciale.

L'Angleterre se déclare le flambeau de la civilisation nouvelle et se donne la mission d'y guider le genre humain. Par conséquent, elle a le devoir de réduire à l'impuissance les peuples latins qui s'y opposent. Ces peuples doivent renoncer à s'occuper des colonies, qu'ils ne peuvent amener à la civilisation. Les Américains viennent d'exécuter l'Espagne, il appartient à l'Angleterre d'exécuter la France. Quant à l'Italie, l'Angleterre veut la prendre à sa solde et s'en servir pour achever la conquête du bassin du Nil en s'emparant de l'Abyssinie. Il sera toujours facile de se débarrasser d'elle quand le moment en sera venu.

Enfin, l'un des plus sérieux griefs contre la France est sa politique protectionniste, qui ferme au commerce anglais des débouchés en vue desquels il avait autrefois créé un outillage. Le patriotisme anglais est donc très surexcité. La France, la vieille alliée de Crimée et de Chine, est redevenue l'ancienne ennemie qu'à tout prix il faut abattre.

II

Par quels moyens et comment l'Angleterre compte-t-elle mener cette tâche à bonne fin? Sa conviction absolue est que sa marine militaire lui permet d'y suffire. Voici sur quelles raisons les publications périodiques fondent cette certitude et l'ont exposée au public.

Le premier but à atteindre est l'annihilation de la flotte française par le blocus ou par la destruction.

Les forces dont la Grande-Bretagne peut immédiatement disposer contre nous, en dehors des 44 vaisseaux de guerre détachés en Chine, sur les côtes de l'Afrique, etc., comprennent :

1° L'escadre de la Méditerranée, forte de 24 unités de combat;

2° L'escadre de la Manche *Channel Squadron*, actuellement, à Gibraltar, comptant 13 unités ;

3° La réserve de cette escadre, en ce moment dans les ports anglais, et comptant 14 unités;

4° La flotte de réserve, prête à prendre la mer, et actuellement mobilisée à Devonport-Plymouth, comptant 17 unités ;

5° La réserve de la flotte, catégorie A, actuellement mobilisée, comptant 39 unités ;

6° La réserve de la flotte, catégorie B, également mobilisée, et comptant 26 unités ;

7° La réserve des arsenaux, comprenant les navires en fin de construction ou en réparation, et dont le nombre est variable.

C'est un total de 133 navires puissamment armés auxquels il faut ajouter 183 torpilleurs ou contre-torpilleurs. Il convient en outre de mentionner les navires en construction dans les usines de Yarrow, à Londres, et de Armstrong, à Newcastle. Dans cette dernière, où les ouvriers travaillent nuit et jour (comme d'ailleurs dans l'arsenal militaire de Woolwich), 17 cuirassés, croiseurs ou contre-torpilleurs sont presque prêts à être livrés.

Les Anglais calculent que, dans ces conditions, ils peuvent disposer de deux unités de combat contre une unité française et garder, en même temps, une réserve pour parer aux éventualités. Or, de deux choses l'une : ou les escadres françaises sortiront des ports, et alors les Anglais, grâce à leur supériorité numérique, comptent les détruire; ou elles se retireront dans les ports, et elles y seront étroitement bloquées. Dans ce dernier cas, nos adversaires sont convaincus qu'ils pourront faire chez nous ce que les Américains ont fait en Espagne, où, en excitant savamment l'opinion publique, ils ont forcé le gouvernement espagnol à donner à l'amiral Cervera l'ordre de sortir de Santiago, c'est-à-dire de se faire détruire.

A cet effet, nos escadres une fois bloquées, les Anglais essayeront de bombarder nos côtes. Ces bombardemens seront renouvelés jusqu'à ce que l'opinion publique, surexcitée, détermine dans notre Parlement un mouvement d'opinion qui force le gouvernement, sous peine d'être renversé, « à agir énergiquement, » c'est-à-dire à donner l'ordre à nos escadres d'accepter le combat. Ainsi serait renouvelée la faute de Louis XIV prescrivant à Tourville d'attaquer la flotte anglo-hollandaise malgré son écrasante supériorité, ce qui fit anéantir à la Hogue les 44 vaisseaux de notre escadre par les 99 navires de nos adversaires.

Mais il est une éventualité qui ne laisse pas de préoccuper nos voisins : c'est la concentration de tous nos puissans navires de combat à Brest ou à Cherbourg, c'est-à-dire à quelques heures

de leurs ports de commerce. En ne laissant dans la Méditerranée que peu de croiseurs très rapides et des torpilleurs, nous pourrions néanmoins couper au commerce anglais la route du canal de Suez sur la ligne Toulon, la Corse et Bizerte. Nos flottes réunies constitueraient alors pour les côtes anglaises une menace immédiate et constante, car elles seraient toujours maîtresses du moment de leur attaque. Le blocus d'une telle force deviendrait excessivement difficile.

Ce danger est tellement reconnu par les Anglais, que toutes leurs publications répètent et essayent de nous persuader que nous devons tout sacrifier pour être les maîtres dans la Méditerranée, où nous pouvons espérer le succès, et que là seulement nous sommes en état de lutter en forces à peu près égales. Mais, tout en développant ainsi les raisons qui peuvent nous engager à disperser nos forces et surtout les éloigner de leurs côtes, les Anglais, ont, en même temps, donné l'ordre à leur escadre de la Manche de se porter à Gibraltar pour « mettre en bouteille », *to bottle up*, nos escadres de la Méditerranée et les empêcher à tout prix de se joindre à nos forces de la Manche. Le goulot de la bouteille, c'est Gibraltar; le bouchon, ce sont les escadres de Malte et de la Manche qui, réunies, donnent un total de 37 vaisseaux de combat, pour la plupart du dernier type, avec les sept meilleurs *destroyers* du Royaume-Uni.

Il ne faut pas oublier de signaler les acquisitions de terrain journellement faites par des particuliers anglais autour de Gibraltar et de Ceuta. Les acquéreurs sont vraisemblablement aux ordres du gouvernement britannique, et, malgré les conventions qui interdisent d'établir aucun ouvrage de fortification sur ces territoires, on peut être sûr qu'au moment d'une guerre les cottages se transformeraient vite en batterie. On trouverait dans les magasins de Gibraltar le matériel nécessaire pour les armer.

Bottled up French fleets : Les flottes françaises sont mises en bouteille, écrit l'amiral Colomb. Et il ajoute : « L'Amirauté connaît effectivement, jour par jour, les moindres dispositions prises par notre adversaire, et il est impossible aux flottes françaises de prendre la mer sans avoir à combattre un ennemi supérieur. » Il faut espérer que nos chefs maritimes ne se laisseront pas prendre à un tel piège et que, le moment venu, la concentration de nos forces se fera en temps utile.

Le but essentiel visé par les Anglais est donc net. C'est la destruction de nos escadres. Le reste doit en découler forcément. Ils se rendent parfaitement compte de l'impossibilité, où ils se trouvent, de débarquer sur nos côtes et même sur une île quelconque près de nos côtes, où il n'y aurait qu'à les laisser se morfondre jusqu'à la fin de la guerre.

Débarquer en Algérie ou en Tunisie serait une entreprise possible, mais vaine, car leurs troupes ne pourraient s'éloigner de la protection des canons de la flotte sans être détruites par les forces que nous entretenons dans ces régions et qu'il est facile de rassembler. Même avec leurs mitrailleuses Maxim, les 12 000 hommes de Malte et les 6 000 de Gibraltar seraient en mauvaise posture pour faire, en rase campagne, connaissance avec notre artillerie à tir rapide. L'action sur nos colonies lointaines : Indo-Chine, Madagascar, serait longue et difficile. Il faudrait prendre des troupes dans l'Inde; or, là, on doit veiller, car la dernière campagne contre les Afridis n'a pas augmenté le prestige de la domination anglaise.

Reste le bombardement des côtes. Nos escadres étant mises en bouteille, il semble que brûler nos ports serait chose facile. C'est une erreur, et il est facile de le démontrer.

Nos côtes sont armées. Dans ces dernières années, l'artillerie a fait en France de tels progrès, les méthodes de tir ont pris une telle précision, qu'il n'est pas de cuirassé, quelque puissant qu'il soit, qui puisse s'approcher d'une simple batterie à moins de 5 000 mètres sans courir les plus grandes chances d'être, en quelques instans, gravement frappé. Mais, objectera-t-on, l'artillerie des vaisseaux a une portée beaucoup plus grande; une ville présente un but énorme où tous les obus feront des ravages, quoique lancés à des distances auxquelles les batteries de côte auront peu de chances d'atteindre l'assaillant.

Quelques explications sont ici nécessaires. En 1894, M. le général d'artillerie de marine Borgnis-Desbordes faisait paraître, dans le *Mémorial de l'Artillerie de la marine*, une étude très remarquable et très complète, intitulée : *Des opérations maritimes contre les côtes et des débarquemens*. Cette étude établit que, dans l'attaque d'une ou plusieurs batteries de côte par une escadre, la réussite de l'opération est, dans tous les cas, difficile et presque toujours aléatoire. Les munitions de la flotte sont limitées, celles de la défense ne le sont pas. L'assaillant ne peut remplacer ni

les hommes, ni les officiers hors de combat, tandis que, dans les batteries à terre, les ressources en personnel vont en grandissant d'heure en heure. Si l'attaque se produit sur un port de guerre bien armé, elle n'a, pour ainsi dire, aucune chance de succès. S'il s'agit simplement d'une ville commerciale défendue par quelques batteries, il est clair que les ouvrages en seront plus faibles et l'armement moins important. Dès lors, la flotte ennemie risquera moins sans doute, mais elle risquera encore beaucoup, et si, par extraordinaire, elle réussit, son succès sera de bien peu d'importance, et ne pèsera guère dans le résultat final. En général, on peut affirmer l'inopportunité d'une pareille opération, d'autant plus que, presque toujours, elle aboutira à un échec.

Le bombardement d'une ville ouverte a principalement un caractère d'intimidation. Or, il n'y a pas lieu de se laisser alarmer par la perspective des dangers auxquels une pareille opération peut exposer la ville qui en est l'objet. Rien ne saurait justifier de telles alarmes.

Prenons Marseille avec ses 37000 maisons. Supposons une escadre envoyant 6000 obus de grosse et de moyenne artillerie. C'est là un effort si considérable, qu'on peut mettre en doute qu'il soit jamais réalisé. Admettons que, pour 6 projectiles tirés, il y en ait un qui frappe une maison, et c'est là une énorme exagération. Sur cette proportion, un projectile sur 10 seulement bouleversera la maison qu'il aura atteinte. L'effet total produit sera donc la destruction de 1/370 de la ville ou moins de 3 maisons sur mille. Il n'y a donc pas là un sujet d'inquiétude grave, et, pour arriver à un si piètre résultat, l'adversaire risquerait la perte de navires valant plusieurs millions.

Une escadre, après avoir accompli cette pauvre besogne, sera obligée de se ravitailler en munitions, ce qui demandera un certain temps. Or, les intervalles entre les bombardemens diminuent la seule valeur qu'ils aient réellement, celle que leur donne l'imagination.

Enfin, comme les approvisionnemens en munitions ne s'improvisent pas, si nous admettons que les Anglais disposent de cinq approvisionnemens de 120 coups environ chacun, par bouche à feu, on voit que leur artillerie se trouverait vite à court. Les ruines matérielles seront beaucoup moins importantes qu'on ne le suppose généralement.

Le général Borgnis-Desbordes conclut ainsi : « Le bombar-

dement par une escadre est une opération militaire de quatrième ou de cinquième ordre, faisant beaucoup plus de bruit que de besogne, sans importance réelle, sans portée véritable, sans influence sérieuse sur l'issue de la lutte entre deux grandes puissances militaires. » Est-ce à dire que les Anglais ne l'essayeront pas? On peut, presque à coup sûr, prédire le contraire. Ils espéreront par ce procédé forcer nos escadres à venir au secours du port menacé, le combat dans ces conditions se présentant pour eux avec tous les avantages d'une supériorité numérique écrasante.

Si ce procédé n'amène aucun résultat, la presse anglaise ne manquera pas de proclamer que l'Angleterre y renonce par raison d'humanité. Elle ajoutera, qu'en obéissant ainsi à ses sentimens généreux, elle se prive volontairement d'une de ses meilleures chances de succès. Mais nous ne serons pas attendris par cette manœuvre qui donnera l'occasion à « d'honnêtes courtiers » de nous proposer une paix désastreuse. On ne doit pas oublier que les questions d'humanité tiennent assez peu de place dans les affaires britanniques.

Il résulte de ces conditions générales qu'à moins de nous y prêter, l'Angleterre ne peut nous causer aucun dommage sérieux sur le continent et que, d'autre part, en ce qui concerne nos colonies, elle serait dans des conditions difficiles pour en faire la conquête. Il est probable d'ailleurs qu'elle ne l'essayerait pas, comptant en obtenir la cession par traité imposé. Nous enlever nos navires de commerce ne nous causera pas grand dommage : nous en avons trop peu. Nos paquebots resteront dans les ports neutres. L'Algérie, largement pourvue d'approvisionnemens de toutes sortes, peut sans inconvénient rester séparée de la métropole pendant plus d'un an. D'autre part, nos croiseurs et nos contre-torpilleurs ne laisseront pas que de créer quelques ennuis au commerce et au ravitaillement en vivres de la Grande-Bretagne.

Mais le gouvernement anglais a la conviction que nous sommes dans l'impossibilité absolue de prendre l'offensive sur un point quelconque. Atteindre l'Égypte par la Tripolitaine (2 400 kilomètres de Gabès au Caire à travers le désert) est évidemment une opération fort longue ; on n'y pourrait songer que si l'on était résolu à faire durer la guerre.

Le raisonnement anglais paraît donc juste, car, en restant pen-

dant cette longue période sur la défensive passive, nous serions fatalement amenés, par lassitude, à demander la paix, avant que notre expédition pût approcher de la vallée du Nil.

Mais ce raisonnement part d'une prémisse fausse : l'impossibilité pour nous de prendre l'offensive. Non seulement cette offensive est possible, mais encore elle présente les plus grandes chances de succès. Il est presque certain qu'elle réussirait, si nous avions assez de patience pour n'agir qu'avec nos navires à grande vitesse, pendant le temps nécessaire à la construction d'un matériel spécial.

Ce matériel une fois construit, les rôles changeront aussitôt et il ne sera nullement nécessaire d'être les maîtres de la mer ponr atteindre l'Angleterre chez elle.

III

Avant d'entrer dans les détails propres à faire ressortir, non seulement la possibilité, mais encore la presque certitude du succès de cette opération, il est de quelque intérêt de rappeler rapidement les descentes dont l'Angleterre fut le théâtre. Elles ont été si nombreuses, qu'il semble que la Grande-Bretagne soit la terre classique des débarquemens.

Les premiers dont l'histoire fasse mention sont ceux exécutés par César pendant les années 55 et 54 avant Jésus-Christ. Dans la nuit du 24 au 25 août 55, César part avec deux légions embarquées sur 80 vaisseaux de charge, escortés de quelques galères de combat, qu'il avait réunis à Wissant, près de Boulogne. La cavalerie devait être transportée par 18 autres navires, qui furent retenus par les vents contraires à huit milles de là. Auparavant, il avait prescrit à un de ses généraux, Caïus Volusenus, monté sur un bateau long à marche rapide, de faire la reconnaissance de la côte ennemie. Le 25 août, au matin, César était en vue des falaises de Douvres, dont les Bretons couronnaient les crêtes. Le débarquement parut impossible, et César attendit à l'ancre le retour de la marée pour se porter plus au Nord. Les Bretons suivirent le mouvement de la flotte romaine et se trouvèrent prêts au combat au moment de l'atterrissage. Ce qui s'opposa le plus au débarquement, dit César dans ses *Commentaires*, ce fut la *grandeur des vaisseaux*, qui ne pouvaient approcher de la côte : « Les Romains devaient sauter dans la mer, lutter contre les flots et combattre

en même temps. » Pour faciliter l'opération, dont le succès restait indécis, César fit bonder de soldats les chaloupes de ses galères et quelques navires légers de faible tirant d'eau, et les poussa à la côte. Il put ainsi mettre à terre les troupes suffisantes pour exécuter contre les Bretons une attaque victorieuse.

Le régime des marées étant mal connu, aucune précaution n'avait été prise pour protéger les navires. On était près de l'équinoxe, et, par une nuit de pleine lune, s'éleva une violente tempête qui mit le désordre dans la flotte et détruisit une partie des navires de charge. Les Bretons, informés du désastre, se portèrent à l'attaque du camp romain, mais ils furent battus. Toutefois César, jugeant sa position aventurée à l'entrée de l'hiver, fit rembarquer ses légions et repassa en Gaule.

Cette expédition ressemblait trop à une fuite, pour que César ne fût pas décidé à tenter une nouvelle opération. Cette fois, il emmena cinq légions et 2000 chevaux. La flotte réunie à Itius-Portus (Wissant ou Boulogne) comportait plus de 800 vaisseaux. Il mit à la voile, au coucher du soleil, par un léger vent du Sud-Ouest ; mais, à minuit, le vent étant tombé, le reste de la traversée se fit à la rame. Il débarqua, à midi, au point où il était descendu l'année précédente. Les Bretons n'opposèrent aucune résistance au débarquement, mais ils s'établirent à douze milles du rivage, en arrière d'une petite rivière, à l'abri d'une forêt profonde dont les accès étaient défendus par des abatis. Ils furent promptement refoulés par la 7e légion. Toutefois, César ne voulut pas se lancer à leur poursuite, à travers la forêt et pendant la nuit. Le même jour, une tempête violente jetait à la côte les vaisseaux de la flotte romaine. Quarante étaient perdus. Avant de reprendre son mouvement, César fit remettre en état ce qui restait de ses navires et ordonna à son lieutenant Labienus, resté en Gaule, de lui envoyer d'autres bateaux. Il fit mettre ses navires au sec et, ayant ainsi assuré ses derrières, il reprit l'attaque. Après quelques escarmouches, il parvint jusqu'à la Tamise, que défendait Cassivellaunus, l'un des plus puissans chefs bretons. Il força le passage du fleuve et s'empara de l'*oppidum*. Ce succès mit fin à la guerre. Mais César, cette fois encore, ne voulut pas maintenir ses troupes en Bretagne et les ramena en Gaule.

La conquête de la Grande-Bretagne fut décidée par l'empereur Claude. Elle eut lieu en l'an 43 après Jésus-Christ. Le lieutenant de l'empereur, Plautius, chargé de l'expédition, partagea ses

légions en trois corps pour faciliter le débarquement. La côte ne fut pas défendue. Plautius suivit les Bretons, qui s'étaient repliés sur la Severn. Il les battit dans un combat qui dura deux jours et se retourna sur la Tamise. Claude intervint alors personnellement et s'empara de Colchester. Plautius fut chargé d'organiser la conquête. Les Romains maintinrent l'occupation jusqu'en 407 après Jésus-Christ.

En 449, les frères Hengist et Horsa débarquèrent à la tête d'une bande de Saxons pour venir au secours des Bretons contre les Pictes. Horsa fut tué au combat d'Ailsford, Hengist força les Bretons à passer en Armorique : il fonda le royaume de Kent et s'établit à Canterbury (455).

En 547, invasion des Angles venant du nord de la Germanie. Ils fondent les quatre royaumes de Deirie, Bernicie, Est-Anglie et Mercie.

En 787, commencent les invasions danoises. En 832, les Danois tiennent Charmouth Le roi d'Angleterre Egbert se porte à leur rencontre; il est battu et les Danois prennent pied dans le pays. En 851, nouvelle descente : les Danois s'emparent de Cantorbéry, de Londres, battent Berthwolf, roi des Mercians, et franchissent la Tamise. Les descentes continuent jusqu'en 878, époque où Albert le Grand, roi des Anglo-Saxons, bat les Danois à Éthandon et reprend Londres. Mais en 1013, Suénon, roi des Danois, envahit de nouveau l'Angleterre et lui impose le tribut appelé *Danegeld*. Il laisse à son fils Canut la couronne d'Angleterre.

En 1066, Guillaume le Conquérant emploie huit mois à préparer la descente. Il rassemble une flotte de 400 gros navires et de 1 000 bateaux de transport et réunit ses forces à l'embouchure de la Dives. Des vents contraires l'ayant forcé à relâcher à Saint-Valery-sur-Somme, il y reste jusqu'au 27 septembre 1066. Le 29, il débarque à Pevensey, près d'Hastings. Quelques jours après, le 14 octobre, Harold, son adversaire, lui présente la bataille et périt dans le combat. L'Angleterre change de maîtres.

Il faut aller jusqu'en 1588 pour trouver une expédition contre l'Angleterre qui n'ait pas été couronnée de succès. C'est la campagne connue sous le nom de « l'invincible Armada, » entreprise par Philippe II, roi d'Espagne, pour punir les Anglais de l'appui qu'ils prêtaient aux Pays-Bas révoltés. La préparation de cette opération fut longue et incohérente. Elle commença dès l'année 1570. L'armée navale comprenait 130 gros vaisseaux, portant

trente régimens d'infanterie, environ 20 000 hommes auxquels il faut ajouter 2 000 cavaliers, destinés à être remontés en Angleterre. Les vivres, les approvisionnemens de toutes sortes avaient été calculés d'après ces effectifs. La flotte fut concentrée à Lisbonne et à Cadix, sous les ordres du duc de Medina Sidonia, et mit à la voile le 29 mai 1588. Elle se porta à la Corogne où elle relâcha jusqu'au 29 juin. Au moment de prendre la mer, elle fut assaillie par une tempête qui fit périr trois galères de Portugal. Ce ne fut que le 21 juillet que l'expédition put lever l'ancre. Le 29, elle touchait au cap Lizard et, le lendemain, ses vigies signalaient les navires anglais de Charles Howard, près de Falmouth. Les Anglais laissèrent passer l'Armada, puis vers le soir, attaquant la queue du convoi, ils s'emparèrent d'un galion resté en arrière. C'était précisément celui qui portait la plus grosse partie des finances de l'expédition et tous les détails du plan de descente. A partir de ce moment, les Anglais talonnèrent l'arrière-garde, coulèrent un vaisseau et mirent le feu à un autre. L'Armada se rapprocha alors des côtes de France et se mit à l'ancre près de Calais, le 6 août. Dans ce mouvement, elle perdit encore deux grands galions de Lisbonne et cinq autres navires. Le vent soufflant du Sud, le désordre se mit dans la flotte, si bien qu'entre les côtes de l'Angleterre et Flessingue, l'Armada perdit 55 de ses vaisseaux. Le reste de la flotte, refoulée vers le Nord, ne put supporter la rigueur des mers d'Écosse. La plupart des vaisseaux furent jetés à la côte. Il ne revint en Espagne que 38 navires.

L'insuffisance notoire du commandement, l'indiscipline, le désordre rendaient cette fin inévitable. Cette expédition n'en est pas moins intéressante, en raison du grand parcours que put faire la flotte espagnole, de Lisbonne au cap Lizard, sans dommage sérieux, quoique les Anglais fussent maîtres de la mer.

Depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au commencement du XVIIIe, les essais ou projets de débarquement en Angleterre sont nombreux. Les uns échouent parce que nos flottes cherchent ou acceptent le combat, au lieu de se consacrer uniquement à l'opération principale : la descente. Les autres sont abandonnés au dernier moment. Mais il est intéressant de constater que presque toujours l'opération même du débarquement a réussi ou aurait pu certainement réussir, si la volonté de débarquer eût été fermement maintenue. Si les suites du débarquement n'ont pas été

heureuses, c'est que ces tentatives furent faites par des forces trop faibles.

En 1690, Louis XIV, voulant soutenir le prétendant Jacques Stuart, envoie en Irlande 7 000 hommes de troupes françaises. Le débarquement a lieu sans difficulté et les régimens français font leur jonction avec les contingens irlandais. Guillaume III débarque à son tour en Irlande. Les deux armées se rencontrent à la Boyne où Guillaume est vainqueur, ce qui met fin à l'expédition.

En 1793, Hoche, persuadé avec raison que, pour venir à bout de l'Angleterre, il faut aller lui imposer la paix chez elle, demande au Comité de Salut public l'autorisation de préparer une descente de 40 000 hommes. Sur sa demande, l'opération lui est confiée. L'amiral Villaret est chargé de la direction maritime de l'expédition, mais cet amiral, qui ne rêve que descente en Égypte, seconde aussi mal que possible, le général Hoche. Il est alors remplacé par Morard de Galle qui prend Bruix comme chef d'état-major. La flotte appareille enfin le 15 décembre. Elle comprend 45 vaisseaux, transportant 15 000 hommes de débarquement.

Il faut insister sur ce fait que la flotte anglaise était absolument maîtresse de la mer et que sa supériorité n'a jamais été plus considérable qu'à ce moment.

Malgré les croisières anglaises, tout le convoi passe sans encombre. Malheureusement, le vaisseau-amiral portant Hoche et l'amiral Morard perd le convoi et s'égare. Grouchy et l'amiral Bouvet, qui commandaient en second le corps expéditionnaire et la flotte, arrivent dans la baie de Bantry. Soit faute d'ordres précis, soit surtout par suite de la mésintelligence qui s'élève entre les deux chefs subalternes, on perd deux jours, et, l'opération étant jugée manquée, la flotte rentre à Brest, pendant que le vaisseau amiral cherche inutilement le convoi en mer, puis au point de débarquement et finalement regagne lui-même le point de départ.

Le 6 août 1798, une flottille de trois frégates, portant 1 030 hommes de troupes de terre, sous le commandement de Savary, part de l'île d'Aix. Elle doit rallier à Brest une autre flotte. Le but de l'expédition est de débarquer en Irlande, dont la population doit se soulever. La flotte de Brest n'étant pas prête, la flottille d'Aix n'en continue pas moins sa route. Elle échappe aux croisières an-

glaises. Le petit corps français débarque à Killala, et bat à Castelbar un corps de 6 000 Anglais. L'Angleterre, qui d'abord a traité par le mépris ce simple détachement, envoie Cornwallis avec 20 000 hommes contre les 900 hommes dont dispose alors Humbert, soutenu par 1 500 Irlandais. La partie était trop inégale. La troupe d'Humbert, complètement entourée, doit se rendre. Un millier de Français a néanmoins tenu la campagne pendant dix-sept jours et parcouru 250 kilomètres au milieu de forces anglaises très supérieures.

Ces dernières expéditions, mal préparées, encore plus mal organisées, ne pouvaient pas réussir.

Il appartenait à Bonaparte, Premier Consul, de prendre des dispositions précises, complètes, réunissant toutes les chances de succès, autant que les entreprises humaines en sont susceptibles.

L'idée maîtresse de son organisation réside dans la création d'un matériel spécial. Cette condition devient essentielle à l'assaillant, s'il n'est pas maître de la mer. Un tel matériel donne à l'attaque une puissance qui lui permet de compter sur le succès, quelles que soient les forces navales dont l'adversaire peut disposer. Il consiste en une flottille de péniches à faible tirant d'eau, pouvant s'échouer à marée haute et, par conséquent, permettant l'atterrissage très rapide et simultané d'un très grand nombre de combattans sans qu'il soit besoin de les transborder sur des embarcations auxiliaires.

Le Premier Consul mit tous ses soins à l'organisation de cette flottille. Le 9 prairial an XI (29 mai 1802), il envoie au ministre de la Marine une note dans laquelle il lui dit : « Il faudrait adopter un modèle de bateau plat qui pût transporter 100 hommes et traverser le canal (le Pas-de-Calais). On aurait un obusier à la poupe et à la proue. Il faudrait que ce bateau ne coutât pas plus de 4 à 5 000 francs. Un grand nombre de particuliers et de corps voulant fournir à leurs frais de ces bateaux, il faudrait en avoir des modèles et en mettre tout de suite en construction à Paris. Il faudrait parler aux citoyens Cambacérès, Lebrun, Talleyrand, pour trouver des individus qui feraient construire, chacun à leurs frais, un bateau qui porterait leur nom. » Le Premier Consul revient souvent dans sa correspondance sur les facilités à donner à l'initiative et à la générosité privées pour la construction des bateaux de la flottille.

Dans toute la France, des chantiers s'organisèrent, et le relevé des bateaux du camp de Boulogne, le 4 fructidor an XI (22 août 1803), donne les chiffres suivans :

324 chaloupes canonnières;

324 grandes péniches;

324 petites péniches, réparties en douze divisions;

432 bateaux canonniers ;

432 péniches réparties en seize divisions;

112 bateaux de pêche, armés chacun d'une pièce de 24;

60 bateaux de grandes dimensions, soit 2008 bâtimens. En outre, 5 à 600 bateaux de pêche pour les non-combattans, les bagages et les approvisionnemens supplémentaires.

Cette flottille était ainsi distribuée :

900 bateaux à Boulogne, 720 à Ostende, 130 à Ambleteuse, 270 à Étaples.

Une lettre adressée à Decrès, ministre de la Marine, indique les principes qui devaient présider à l'organisation du matériel de la flottille :

Un bateau canonnier est armé d'une pièce de 24, approvisionnée à 200 coups, et est pourvu d'un équipage. Il porte 15 jours de vivres et 10 jours d'eau, les fusils, pistolets, sabres et grappins d'abordage, lances nécessaires à l'équipage pour la défense du bâtiment, une pièce de campagne sur un affût, avec 200 coups contenus dans des caisses. Il contient, en outre, un approvisionnement de 27 fusils, 30 baïonnettes, 27 outils de pionnier emmanchés, 12 000 cartouches et 1 500 pierres à feu. 12 000 rations de biscuit, 1 200 rations d'eau-de-vie, 8 marmites et 8 bidons.

L'équipage comprenait 25 soldats de garnison, 50 de passage, 3 officiers de régiment et 1 d'état-major. Chaque soldat devait avoir son sac, sa giberne, un bidon contenant une pinte de vin, 4 livres de pain accrochées à son sac, 30 cartouches et 3 pierres à feu. Chaque officier avait droit à un portemanteau du volume et du poids de 4 sacs de soldat.

Le bateau canonnier portait en outre 2 chevaux d'artillerie avec leurs harnais, 5 jours d'avoine et 5 de son, 5 jours d'eau pour les chevaux.

Les chaloupes canonnières avaient une organisation analogue, mais un armement d'artillerie plus puissant. Les péniches étaient construites pour porter chacune 180 hommes, soit une compagnie.

Par la suite, l'expérience amena quelques modifications dans

la constitution de la flottille et dans l'aménagement des bateaux. Le 3 juillet 1804, elle comprenait 1 800 bâtimens destinés au transport des troupes et susceptibles de combattre en mer, ainsi répartis : environ 800 à Boulogne, 290 à Étaples, 340 à Wimereux, 437 à Ambleteuse. De nombreuses manœuvres d'embarquement et de débarquement exerçaient sans cesse les troupes et les équipages à leur rôle dans l'action. Les préparatifs allaient être terminés, lorsque l'Angleterre aux abois, malgré ses succès maritimes et les fausses manœuvres des flottes françaises, parvint à détourner l'orage en suscitant une coalition continentale et en nous faisant attaquer par l'Autriche et la Russie.

IV

Depuis peu de mois, un nouveau moyen de navigation sur canaux vient d'apparaître. C'est un bateau nommé le *Fram*, construit en vue de naviguer sur la Loire, même en saison de basses eaux. C'est une sorte de chaland à vapeur à deux hélices sous voûte. Il mesure 41 mètres de longueur, $5^{m},50$ de largeur, $1^{m},10$ de creux. Il est à fond plat et sans quille. Les deux machines, alimentées par une chaudière multitubulaire Fouché, développent une force de 150 chevaux. Avec son eau et son charbon, le *Fram* cale seulement 28 centimètres. A pleine charge avec 80 tonnes, il ne cale pas plus de $0^{m},70$ et peut marcher à une vitesse de huit milles marins à l'heure. Déjà, machines et chaudières se sont perfectionnées. Il est facile de construire, d'après des données analogues, des péniches à faible tirant d'eau, pontées, et développant une vitesse de 8 à 10 nœuds. Pour pouvoir naviguer en dehors des canaux et des rivières et affronter la mer, même par gros temps, ces bateaux seraient munis de fausses quilles d'après le système des *drivers* des yachts de course. Ces quilles, que l'on tiendrait relevées pour la navigation fluviale, seraient abaissées pour la navigation maritime et donneraient aux bateaux toute la stabilité désirable. La longueur, la largeur et la hauteur de ces péniches seraient calculées sur les dimensions minima de nos écluses et sur la hauteur libre sous nos ponts les moins élevés. Elles pourraient donc être construites simultanément dans toutes nos usines et rassemblées en différens points, grâce aux 11 000 kilomètres de canaux et de rivières navigables qui aboutissent aux divers ports de nos côtes.

Il résulte de l'étude des conditions de navigabilité de nos canaux que ces péniches pourraient porter un canon de campagne à tir rapide, en batterie à l'avant, ses deux caissons, un canon à tir rapide de 47 millimètres, sur pivot central, les artilleurs nécessaires, 24 chevaux sous le pont mobile, une demi-compagnie d'infanterie ou une compagnie entière suivant que la péniche porterait de l'artillerie de campagne ou n'en serait pas pourvue. L'approvisionnement d'eau douce serait constitué dans les compartimens du *water-ballast*. Les munitions et vivres de réserve seraient contenus dans des caisses de faibles dimensions qui serviraient de bancs aux troupes transportées. Les péniches, divisées par des cloisons étanches fixes, risqueraient peu d'être coulées par l'artillerie. D'ailleurs, le procédé des toiles préparées d'avance permet d'aveugler une voie d'eau, et la pompe mue par la machine assure l'épuisement d'un compartiment quelconque. Des parois en acier spécial mettraient le personnel à l'abri de la mousqueterie. Une chèvre de déchargement, actionnée également par la machine, assurerait le débarquement rapide des chevaux et du matériel. La péniche serait également pourvue d'un mât de signaux mobile et d'espars à coulisse et à contrepoids, placés à l'avant, à l'arrière et sur les flancs, portant à leur extrémité de fortes torpilles. Tout ennemi, quelque puissant qu'il fût, cuirassé ou autre, qui voudrait couler ces péniches du choc de son étrave, se frapperait lui-même à mort en choquant la torpille. On sait que la torpille « portée » est d'un effet certain. Il est plus que probable que dans ces conditions les péniches ne seraient jamais abordées. En outre, la pièce de 47 millimètres à tir rapide, dont le canon anglais du système Wickers Maxim est le prototype, permettrait à ces embarcations de se défendre contre les torpilleurs et même les contre-torpilleurs. En effet, cet engin peut lancer, dans une minute, un grand nombre d'obus percutans capables de percer les tôles des navires. Or, grâce à la rapidité avec laquelle ils se succèdent, ces projectiles tracent à la surface de l'eau un sillon tel, qu'il est aussi facile de régler le tir que de diriger le jet d'eau d'une lance d'arrosage.

Il résulte du calcul que, pour pouvoir jeter en Angleterre une armée de 160 ou 170000 hommes, avec 500 pièces à tir rapide et les munitions et vivres afférens, il serait nécessaire de construire 1500 péniches à vapeur. C'est une dépense que l'on peut estimer au plus à 150 millions. Cette somme est, il est vrai, très

importante ; mais, si on considère qu'elle serait prélevée sur les 800 millions votés par le Parlement pour l'augmentation de la flotte, la question se pose de savoir si ces 150 millions seront plus utilement dépensés à nous doter d'un organe d'attaque aussi puissant que cette flottille de débarquement, qu'à construire des cuirassés d'escadre. L'hésitation est d'autant moins permise que cette flottille, loin d'être improductive en temps de paix, rendrait à l'industrie et au commerce les plus grands services et contribuerait à leur développement. L'État louerait ces bateaux moyennant leur entretien. Leurs organes de combat seraient remisés dans certains arsenaux desservis par les canaux et placés au centre de gravité de la navigation sur les différens secteurs du réseau fluvial. En peu de jours, toute la flottille pourrait ainsi être mise sur pied de guerre.

Il ne faut pas perdre de vue qu'en 1896, le nombre des bateaux de transport employés par la navigation fluviale s'élevait au chiffre de 13 132 bateaux, dont 3879 jaugeant plus de 200 tonneaux. 3900 animaux de trait sont affectés au halage et il n'existe encore actuellement que 400 bateaux à vapeur tant pour le transport des marchandises que pour le remorquage. Rien que dans la région du Nord (en y comprenant, il est vrai, les cours de l'Oise et de l'Aisne), il navigue en tout temps plus de 3900 bateaux, dont 2600 jaugent au moins 200 tonneaux. Il est facile de comprendre que les 1 500 péniches à vapeur de l'État trouveraient un emploi certain. Il ne peut exister aucune crainte sur leur inutilisation. L'organisation de ce matériel correspondrait donc, en ce qui concerne la navigation fluviale, à celle qui a été donnée aux chemins de fer pour le transport des troupes au moment de la mobilisation.

Depuis un certain temps, la question du développement de notre navigation intérieure est à l'ordre du jour. Qu'on le veuille ou non, le halage par chevaux a fait son temps. Les chalands à vapeur commencent à se construire. Depuis 1891 jusqu'en 1896, époque du dernier recensement, l'augmentation se chiffre par 5 620 chevaux-vapeur. Le moment est donc venu de doter le commerce du matériel qui lui est nécessaire et qui, en cas de guerre maritime, et même en cas de guerre continentale, peut assurer le succès.

On objectera volontiers que, jusqu'à présent, rien ne démontre l'efficacité d'une telle flottille, pour une opération d'ordre mili-

taire, et par conséquent que rien ne justifie sa construction aux frais du pays, car il appartient au commerce et à l'industrie de se munir des engins qui leur sont nécessaires.

L'exposé des principes généraux d'après lesquels cette flottille doit être employée comme instrument de combat va élucider la question.

V

« Votre sortie a imprimé une grande terreur aux Anglais; ils savent bien qu'ayant toutes les mers à défendre, une escadre qui s'échapperait de Brest pourrait leur faire un ravage incalculable... » Ainsi s'exprimait Napoléon, dans une lettre adressée au vice-amiral Ganteaume, le 6 septembre 1804.

Pendant toute la préparation de la descente, il n'avait pas cessé de prescrire à nos forces navales de multiplier les sorties en mer, les exercices d'embarquement et de débarquement, tant pour harceler les croisières anglaises que pour instruire les troupes.

En août 1803, il écrivait à l'amiral Bruix, commandant la flottille du camp de Boulogne : « Pour la nuit, le moyen d'empêcher l'ennemi d'approcher est de faire sortir, tous les soirs, les forces que vous avez. Il vous est même facile de lui tendre un piège... Que nos forces maritimes passent toutes les nuits dehors. » Le 17 septembre, le général Soult recevait cet ordre : « Exigez que, comme à Boulogne, la division de Calais sorte à toutes les marées, lorsque le temps sera favorable. Faites-lui exécuter sur le fort Rouge un simulacre de descente, et voyez si les pièces de 24 se débarquent avec la promptitude dont on m'assure. »

Ces prescriptions, qui portent l'empreinte du bon sens génial de Napoléon, doivent être méditées, car les perfectionnemens de la navigation les ont rendues d'une application plus facile qu'au commencement du siècle. Elles contiennent les principes à suivre dans le cas où l'adversaire, étant maître de la mer, bloque les ports : tenir l'ennemi en haleine, le harceler, l'épuiser par de fausses attaques et profiter de ces opérations pour exercer les troupes et les mettre au point, en vue de l'opération définitive.

Si nous admettons que tous nos grands navires de combat se trouvent réunis, soit à Brest, soit à Cherbourg, il est facile de se rendre compte de ce que sera le blocus au bout de quelques mois. Rien ne ruine autant une marine à vapeur que des opérations de

cet ordre. Les navires-croiseurs ne peuvent s'approcher de la côte sous peine d'être frappés par les batteries de terre. Ils sont forcés de naviguer à des vitesses assez rapides, par crainte des torpilleurs qui, chaque nuit, les tiennent en haleine. Les équipages, maintenus en branle-bas, arrivent vite à une fatigue extrême provenant de la tension nerveuse que donne le danger toujours imminent de la torpille. L'action des sous-marins l'augmentera. Les autres navires employés au blocus doivent se maintenir à portée des signaux, sous petite vapeur, mais prêts à forcer les feux et à se grouper pour combattre. Si le mauvais temps survient, il faut fuir, car on risquerait d'être jeté à la côte. D'autre part, si l'escadre bloquée est nombreuse et redoutable, la plus petite faute de tactique coûtera cher. Elle est, en effet, « maîtresse de l'heure. » Sous la protection de ses batteries de terre, elle peut sortir quand elle veut, et en masse. L'artillerie moderne donne au combat une grande rapidité. Une fraction de l'escadre bloquante peut être écrasée, avant que tous ses vaisseaux se soient réunis. Il faut ajouter que les navires modernes sont mal faits pour supporter une navigation intensive. Bientôt les grilles se brûlent, les organes des machines chauffent et exigent des réparations qui imposent le retour à l'arsenal.

Alors les blocus, qui étaient étroits dans les premiers jours de la guerre, se relâchent peu à peu. Faute de vaisseaux, il faut abandonner les moins importans. C'est à ce moment que vont commencer les fausses attaques, qui précèdent l'opération décisive. Rappelons en quelques mots leurs conditions générales :

Le passage du Pas de Calais ne doit pas être considéré comme un débarquement, mais bien comme le passage d'un fleuve. En effet, les débarquemens imposent une obligation très importante et difficile à remplir. Il faut faire passer les troupes et le matériel des navires de charge, dans des chalands, qui doivent eux-mêmes être remorqués et conduits à la côte. Les pertes de temps sont alors considérables, le mauvais temps peut survenir et arrêter tout le mouvement.

Dans le franchissement du détroit, il n'en serait pas de même. Les péniches à vapeur, dirigées droit sur le point choisi, et y arrivant à marée haute, s'y échoueraient, et, vu leur faible tirant d'eau, seraient immédiatement à sec. Le débarquement de l'armée aurait lieu en bataille, sous la protection de l'artillerie d'avant de toutes les péniches, et simultanément dans tous les bateaux. Il

ne prendrait que quelques instans. A cet égard, il est certain que l'attaque réussira, rien ne saurait l'empêcher, car elle se produira en masse, subitement, sur un point inconnu de l'ennemi.

L'histoire est là pour prouver que les passages des grands fleuves, même en présence de l'ennemi, ont toujours réussi. La cause principale est d'un ordre psychologique : c'est la supériorité de l'attaque sur la défense.

Or, combien est plus facile de traverser un bras de mer de 40 à 60 kilomètres avec des bateaux marchant à 8 nœuds à l'heure, que de faire franchir le Danube, sur quatre ponts, à une armée, comme l'a fait Napoléon dans la nuit de Wagram, et cela en présence de toute l'armée autrichienne!

Même avec des ponts très nombreux, il faut, à une armée de 170 000 hommes, un temps considérable pour s'écouler. Avec une flottille de péniches à vapeur, il ne faut que le temps de la traversée.

En partant de Calais et de Dunkerque pour aborder sur la côte en face, ce serait l'affaire de trois ou quatre heures. En admettant qu'on choisisse Brighton, sept heures suffiraient largement.

Les points favorables au débarquement sont d'ailleurs plus nombreux qu'on ne le croit et ce ne sont pas les quelques batteries, soi-disant cachées et *à tir indirect*, que nos voisins ont récemment construites en arrière de certaines crêtes de la côte, qui gêneraient beaucoup l'opération. Pendant la nuit, leur action serait nulle.

Toutes les considérations qui précèdent reposent sur l'organisation de la flottille de péniches. Si la guerre éclatait aujourd'hui, il est clair qu'il faudrait rester sur la défensive, jusqu'au moment où cette flottille serait construite. Le temps nécessaire serait d'ailleurs moins considérable qu'on ne le croit, par cette raison, qu'une fois le modèle de la péniche fixé, toutes nos usines situées sur le réseau des canaux pourraient y travailler. Il est probable qu'il serait possible de faire construire, tant en Allemagne qu'en Belgique, une partie des tôles et des différentes pièces nécessaires. On n'aurait qu'à les monter.

Admettons que ce matériel existe, et examinons l'emploi qui peut en être fait.

L'armée de descente pourrait être organisée dans la forme divisionnaire, qui se prête mieux à des opérations de cet ordre. Ce serait d'autant plus facile, que la création récente de nos qua-

trièmes bataillons et les ressources des réserves de l'infanterie de marine nous permettraient de réunir, sans difficulté, 12 divisions à 14500 hommes, pour l'armée de descente en Angleterre, et trois divisions de même force pour le corps de débarquement en Irlande, et cela sans toucher à la mobilisation de nos vingt corps d'armée. Si une guerre continentale survenait, il faut que nous ne soyons pas détournés de notre action contre l'Angleterre, comme le fut Napoléon en 1805. L'organisation actuelle de nos forces le permet.

Le débarquement en Irlande ferait donc partie de l'opération générale. Elle aurait lieu en même temps. On peut l'esquisser à grands traits.

Elle ne comporterait que de grands bateaux de mer et partirait d'un point quelconque de la côte de l'Atlantique. Il suffit de 150 vapeurs pour porter trois divisions et leur matériel.

L'embargo mis, dès la déclaration de guerre, sur tous les navires battant pavillon anglais, nous en donnerait un grand nombre, et du reste nous en avons un nombre suffisant, en tout temps, dans nos ports.

Quoique pourvus de tous les moyens de débarquement, l'opération menée par ces vapeurs serait plus difficile que la descente en Angleterre exécutée par la flottille. Mais elle serait aidée par la coopération de la population irlandaise, armée de nos mains. Il existe dans nos arsenaux des fusils Gras au nombre de plusieurs centaines de mille, avec leurs millions de cartouches. Ils encombrent inutilement. Cette arme à tir rapide est très bonne, quoique d'un calibre un peu fort ($11^{m}/^{m}$). Elle est très rustique, d'un entretien facile et peut être mise dans des mains inexpérimentées. L'épreuve en a été faite avec nos contingens indo-chinois.

Il nous est donc facile d'armer toute la population de l'Irlande en état de combattre. En outre, il y a lieu de croire que le parti Irlandais-Américain ne tarderait pas à trouver les *blockade runners*, forceurs de blocus, qui se chargeraient de faire passer les armes.

Les populations se tiendraient prêtes à se soulever à mesure des progrès du corps de débarquement.

Les exemples d'expéditions analogues sont si nombreux, qu'il est inutile d'entrer dans d'autres détails.

Quant à l'opération de la descente en Angleterre, elle serait

préparée dans les nombreux ports de la Manche et du Pas de Calais desservis par les canaux et les rivières. Il y a, en effet, tout intérêt à diviser la surveillance de l'ennemi. D'ailleurs, des fausses sorties répétées multiplieraient ses alertes et ne tarderaient pas à produire le désarroi dans sa vigilance. Les escadrilles de péniches, formées en divisions, encadrées par des torpilleurs, dont les plus puissans feraient, avec les sous-marins, les arrière-gardes, seraient exercées à se glisser la nuit le long des côtes en colonnes minces, à passer d'un port à l'autre en rasant la terre, à évoluer, à se prêter secours, de manière à laisser au hasard la plus petite part possible, le jour où l'ordre de marche sera donné.

A ce moment, nos escadres intactes et fraîches attaqueront sans compter l'adversaire, harassé par les fatigues des croisières et du blocus. Cette lutte, même inégale, pourrait bien réserver des surprises à l'ennemi.

La traversée du canal est-elle aussi périlleuse que les Anglais affectent de le croire?

Il ne faut pas perdre de vue que l'assaillant a toujours pour lui les principaux élémens du succès: l'initiative, qui lui permet de surprendre, et la parfaite connaissance du but. Il paraît peu logique de parler de surprise entre deux adversaires qui restent en présence pendant des semaines et ne se quittent pas des yeux. Mais l'assaillant, en se réservant le choix du moment et du point où il veut frapper, tient son adversaire en perpétuelle haleine, et celui-ci se trouve surpris par la soudaineté de l'attaque à laquelle il s'attend, sans doute, mais dont il n'a pu prévoir ni le moment, ni la direction. D'ailleurs, la difficulté de discerner l'attaque décisive est extrême, lorsque les fausses attaques sont nombreuses et sont lancées simultanément de points éloignés les uns des autres. Dans les conditions où nous nous trouvons, il ne faut qu'une nuit pour que tout soit décidé.

Certes, une opération de cet ordre comporterait une part d'imprévu et de dangers. Mais elle présenterait tant de chances de réussite que l'on ne saurait hésiter à l'entreprendre.

En outre, nous connaissons exactement l'organisation de la défense des côtes anglaises, son partage en différens secteurs, le personnel des gardiens de côte à terre, ses consignes, les navires éclaireurs pour la surveillance et les cuirassés affectés à la police des différentes régions maritimes. Nous n'ignorons ni le nombre des anciens soldats en disponibilité de réserve, ni les 200 000 vo-

lontaires inscrits. Mais nous savons aussi que, pour tout ce personnel, les cadres sont faibles et les officiers peu nombreux.

Or, à l'heure actuelle, le soldat quelque brave qu'il soit, lorsqu'il est insuffisamment encadré et peu conduit, est voué à la destruction certaine en quelques instans. Ni les cadres, ni les officiers ne s'improvisent, et ce n'est pas en six mois qu'ils se forment.

Tout calcul fait, une force de 160000 hommes, jetée en Angleterre, paraîtrait, en ce moment, suffisante pour vaincre la résistance. En lançant 170000 hommes, une perte de 10000 serait prévue pour le passage.

On est en droit de penser que même avec des circonstances défavorables, on n'en perdrait pas 6000. Le tir de l'artillerie des vaisseaux est si mauvais la nuit, que les coups de hasard seuls sont à prévoir. D'autre part, nous avons vu que les torpilles portées par les péniches les préserveraient du coup d'éperon.

Cette perte prévue de 10000 hommes ne doit point paraître excessive. Elle serait très inférieure à celle subie dans une bataille par une armée de cet effectif.

D'ailleurs, en fixant à 1500 le nombre des péniches, le calcul a été large. Il permettrait, en ajoutant 15 ou 20 hommes d'infanterie par bateau, de transporter 20 ou 30000 hommes de plus, si les nouvelles formations anglaises paraissaient rendre utile ce renforcement.

En résumé, il est nécessaire que les derniers événemens nous servent d'avertissement.

Soit que les Anglais aient résolu de nous faire la guerre au printemps, soit qu'ils se décident à revenir à de meilleurs sentimens, il faut, sans tarder, nous occuper de la contre-offensive par la construction de la flottille. Il faut insister sur ce fait, que les 150 millions à prélever dans ce dessein sur les 800 millions du programme naval nous donneraient seulement cinq cuirassés d'escadre, bientôt démodés ; tandis que la flottille des péniches, quels que soient les progrès de la science, gardera toujours toute sa valeur. Sa puissance offensive repose en effet sur ce principe, qui, vrai du temps de César, l'est encore aujourd'hui et le sera demain, à savoir: La mise à terre sans transbordement des équipages, exécutée simultanément par un très grand nombre de petites unités, autonomes et interchangeables.

Quand notre flottille sera terminée, il est probable que les attaques inconsidérées de la presse anglaise feront place à de meilleurs sentimens. Nous aurons alors d'agréables voisins, avec lesquels nous pourrons nous entendre. Mais il ne faudra pas perdre de vue que la crise présente, produite par des causes économiques, se reproduira, soit avec nous, soit avec l'Allemagne, qui va devenir la concurrente fatale. Celle-ci, grâce à ses fleuves, à ses canaux, à la place de rassemblement que lui donne le débouché de l'Elbe, se trouve également dans de bonnes conditions pour attaquer. Mais, que ce soit par la France, ou par l'Allemagne, la solution de la question anglaise viendra de l'emploi de la flottille qui mettra aux prises une armée nationale recrutée par le service obligatoire, avec une armée de mercenaires.

Les nations qui, par suite de l'augmentation continue de leur population, ne peuvent pas vivre avec les ressources de leur territoire sont condamnées à un commerce intensif et croissant. Elles sont dès lors incitées sans cesse à chercher, par la guerre, la destruction de leurs rivaux commerciaux.

Celles qui s'engagent dans cette voie ne tardent pas à rencontrer l'adversaire qui les réduit à l'impuissance et les ruine. Tyr, Carthage, Venise, le Portugal, la Hollande et l'Espagne en sont l'exemple.

C'est là une vérité historique incontestable, qui est de nature à suggérer aux hommes d'État de l'Angleterre de salutaires réflexions.

***.

A PROPOS

D'UN

THÉATRE ANTIQUE

J'ai revu, il y a quelque temps, le théâtre d'Orange. C'est un des plus beaux que nous ayons de l'époque romaine, et, par un hasard heureux, ce qui en reste est précisément ce qui manque surtout aux autres. D'ordinaire les gradins, taillés dans le roc ou adossés à des murailles puissantes, ont en partie survécu ; c'est la scène, avec ses constructions plus légères et plus compliquées, qui a le plus souffert. Ici, au contraire, la scène a résisté. Et d'abord nous voyons que la façade extérieure de l'édifice, qui presque partout ailleurs a péri, est d'une conservation merveilleuse. On ne peut se défendre d'une vive émotion quand, après avoir suivi quelque temps les rues étroites de la petite ville, on se trouve en face de ce grand mur presque nu, sans autre décoration que quelques colonnes doriques qui encadrent les portes, et, au-dessus d'un rang de fenêtres fermées, des pierres saillantes où s'enfonçaient les pieux qui soutenaient le *velarium*. Certes les Romains ont réuni dans leur architecture des qualités très diverses, et, quand on a pu voir le pont du Gard, par un beau jour d'été, détachant ses arcades élégantes dans un fond de soleil éclatant, on est bien forcé de reconnaître qu'ils ont su quelquefois trouver la grâce dans la grandeur. Ici, c'est la grandeur qui l'emporte et même qui règne seule : le monument produit tout son effet par sa masse et sa simplicité. Et l'effet devait être bien plus grand lorsque à côté s'élevait le cirque, bâti le long du théâtre, et qu'un portique, dont on voit encore quelques débris, reliait entre eux ces édifices et entourait toute la place.

A l'intérieur, le spectacle n'est pas moins saisissant. Le grand mur du fond de la scène, qui s'appuie sur la façade extérieure, est bien conservé, et l'on y voit partout la trace des ornemens dont il était couvert. Quant à la scène elle-même, grâce à ce qui en reste, on peut la recomposer presque dans ses moindres détails. On a vu que c'était la partie la plus intéressante du théâtre d'Orange. Je crois inutile de la décrire de nouveau; ce que j'en dirais n'ajouterait rien aux belles planches de Caristie, dont l'ouvrage est devenu partout classique (1). J'aime mieux tourner ailleurs mes observations.

Pendant que je regarde de tous les côtés, que je compare ce bel édifice à ceux du même genre que j'ai vus en France, en Italie, en Afrique, et que, les complétant les uns par les autres, j'essaie de me remettre devant les yeux un théâtre antique dans son intégrité, je me persuade de plus en plus que ce travail auquel je me livre n'est pas une simple et vaine curiosité. A mesure que je me rends mieux compte de toutes les parties de ces vastes constructions et que je m'en fais une idée plus nette, il me semble que je comprends mieux les pièces qu'on y représentait. Sans doute le théâtre a été fait pour elles, mais elles aussi sont faites pour le théâtre; elles se sont instinctivement accommodées et appropriées aux lieux où elles devaient paraître. Les conditions mêmes de leur représentation leur ont imposé certaines nécessités, qu'elles ont subies, et dont plus tard on a fait des règles. On peut prouver que beaucoup de leurs qualités et de leurs défauts, auxquels on cherche des raisons subtiles, n'ont pas d'autre origine. Si je voulais le montrer d'une manière générale, le sujet serait trop étendu; il faut se borner. Je laisse donc entièrement de côté la Grèce; pour Rome, je m'en tiens à la comédie, et même, dans la comédie romaine, je ne m'occuperai guère que des débuts, c'est-à-dire des pièces de Plaute, qui, avec celles de Térence, sont les seules que nous possédions aujourd'hui.

Je sais bien qu'à l'époque de Plaute et de Térence, les théâtres comme celui d'Orange n'existaient pas : c'est Pompée qui a bâti le premier qu'on ait construit en pierre. Les théâtres en bois avaient précédé, et, auparavant, il y en avait de plus élémentaires et de plus simples encore. Mais de tout temps, même aux époques les plus reculées, un théâtre s'est composé, chez les Romains,

(1) *Monumens antiques à Orange, arc de triomphe, théâtre,* par Caristie. Paris, Didot, 1856.

des mêmes parties essentielles; il y a toujours eu, sur un terrain en pente, et qui formait généralement un demi-cercle, des places pour les spectateurs assis ou debout; au centre, un espace vide, qui est devenu l'orchestre; en face, fermant le cercle et disposée pour être vue de tous les côtés, la scène, qui s'élevait à une certaine hauteur au-dessus de l'orchestre. On voit que nous pouvons, sans trop de témérité, appliquer les réflexions que nous suggère un théâtre définitif, comme celui d'Orange, aux théâtres provisoires des premières années.

Essayons donc de ranimer pour un temps cette comédie naissante; il est toujours intéressant de l'étudier, car elle a servi de modèle à celle de tous les autres pays. Cherchons les conditions qui lui ont été imposées à ses débuts, et de quelle manière elle les a d'abord acceptées. Ce sera pour nous une façon de mieux comprendre les motifs de ses premiers succès.

I

Ce qui frappe d'abord dans le théâtre d'Orange, comme dans les autres (1), c'est qu'il n'était pas couvert; on a bien pu étendre sur les sommets, aux heures chaudes de la journée, quelques bandes de toile plus ou moins larges pour abriter les spectateurs du soleil, mais ces *vela* (2) n'interceptaient tout à fait ni l'air ni le jour. On sentait toujours sur sa tête la voûte immense du ciel; une lumière également vive éclairait le public; rien n'attirait directement les yeux vers la scène. Ils pouvaient errer à loisir sur toutes les parties de l'édifice et y trouvaient mille occasions de se dissiper; sans compter que la situation même de quelques-uns de ces théâtres, la beauté du lieu où ils étaient placés, pouvaient fournir aussi beaucoup de sujets de distraction. Je suppose que les gens qui étaient assis sur les gradins les plus élevés de celui de Taormina ont dû se retourner plus d'une fois pour voir l'Etna en flammes, ou contempler en face d'eux l'admirable panorama de la mer de Sicile, avec les côtes de la Calabre à l'horizon, et j'avoue que, même si l'on jouait en ce moment quel-

(1) Je laisse de côté les théâtres couverts, appelés quelquefois des *Odéons*, beaucoup plus petits que les autres, qui devaient servir à des concerts de musique, peut-être aux lectures publiques. On en a trouvé un à Pompéi, à côté du grand Théâtre.

(2) L'ensemble de ces toiles, ou *vela*, formait ce qu'on appelait le *velarium*. Dans les affiches de spectacle qu'on a trouvées à Pompéi, on annonce, pour attirer les spectateurs, qu'ils seront abrités du soleil : *vela erunt*.

que pièce d'Euripide ou de Ménandre, je ne me sens pas trop disposé à leur en vouloir de l'avoir mal écoutée.

Quelle différence avec nos salles de spectacle d'aujourd'hui, si étroitement fermées, éclairées d'une lumière artificielle, dont l'intensité peut être accrue ou diminuée, qu'au besoin on plonge dans les ténèbres, de sorte que, la scène étant seule visible, tous les regards sont bien forcés de se concentrer sur elle, et qu'ainsi rien de ce qu'on y dit ou de ce qu'on y fait n'est perdu pour le spectateur! Le recueillement où cette obscurité le plonge, l'isolement qu'elle crée autour de lui, la force d'attention qu'elle lui communique, lui permettent de suivre les intrigues les plus compliquées. Au contraire, dans ces théâtres découverts que baigne la lumière, où chacun est à ses voisins un spectacle qui le détourne de celui que lui offre la scène, on ne peut développer devant un public distrait qu'une action simple, claire, qui ne lui demande aucune contention d'esprit, aucun effort d'intelligence, qui ne le dépayse pas trop de ses habitudes et contienne le moins possible de délicatesses trop subtiles, de nouveautés déconcertantes. Et voilà comment un premier aspect de l'édifice peut nous indiquer déjà ce que seront probablement les pièces qu'on y pourra représenter.

Poussons plus loin cette étude. Tournons-nous vers les gradins sur lesquels les spectateurs prenaient place. Le temps les a fort maltraités à Orange, et on a été obligé d'en refaire une partie pour les représentations qu'on y a données dans ces dernières années; mais ils sont mieux conservés ailleurs. A Dougga, par exemple, dans la Tunisie, c'est une merveille de voir ces belles assises de pierre qui montent sans interruption jusqu'au sommet avec leurs précinctions intactes (1) et ces escaliers qui permettaient de circuler partout sans déranger personne; il n'y manque plus que le portique du haut, qui couronnait l'édifice. La première idée qui vienne à l'esprit quand l'œil se promène du haut en bas de ce qu'on appelait la *cavea*, c'est qu'il devait être bien difficile à la voix d'un acteur de remplir cette énorme enceinte (2) et de

(1) Les précinctions étaient des paliers qui séparaient les divers étages.

(2) A propos du nombre des spectateurs que contenaient les théâtres anciens, on s'est longtemps contenté de reproduire un document qui remonte à l'époque de Constantin et dans lequel on avait une pleine confiance. Caristie fut le premier, dans son ouvrage sur les *Monumens d'Orange*, qui fixa des chiffres très inférieurs. Dans ces dernières années, la question a été reprise par M. Hülsen, qui a donné raison à Caristie, et qui a essayé d'expliquer d'où viennent les exagérations des

pénétrer jusqu'au fond du portique supérieur où s'entassaient les petites gens. N'oublions pas que, dans nos théâtres si bien clos et beaucoup moins vastes, bien des choses nous échappent de ce qui se dit sur la scène; ne semble-t-il pas naturel de croire qu'on devait en perdre davantage dans ceux des anciens?

On répondra sans doute que, sur ce point, l'expérience est faite et la question résolue; on rappellera que précisément, dans ce même théâtre d'Orange, où nous sommes, on a représenté plusieurs fois des pièces modernes ou antiques, et que la foule entassée sur ces gradins n'en a pas perdu un mot. Tous les journaux en ont fait des comptes rendus enthousiastes, et l'on n'a pas hésité à conclure qu'il était hors de contestation que, dans les théâtres antiques, malgré tant de conditions défavorables, les acteurs se faisaient facilement entendre de tout le monde. C'est aller bien loin, et je ne vois pas que les anciens en aient été aussi sûrs que nous; il faut bien qu'ils se soient méfiés de l'acoustique de leurs théâtres, puisqu'ils ont essayé de l'améliorer. On ne peut guère expliquer autrement ces porte-voix dont ils avaient soin de garnir la bouche des masques comiques ou tragiques, et ces *échos* dont parle Vitruve, sortes de niches placées un peu partout pour recevoir les sons qui venaient de la scène et les renvoyer en les renforçant. Ce qui le montre encore mieux, ce sont les inquiétudes qu'expriment les acteurs, qui ont toujours peur de n'être pas entendus. Plaute s'adresse au public, dans ses prologues, pour lui dire : « Vous avez saisi? Vous comprenez? C'est à merveille. » Et si quelque spectateur des derniers rangs, qui n'est pas parvenu à se caser, lui fait signe que non : « Eh bien, lui crie-t-il, va-t'en; si tu n'as pas de place ici pour t'asseoir, tu en trouveras ailleurs pour te promener. Est-il juste que tu réduises les pauvres comédiens à la mendicité? Sois sûr que je ne m'exposerai pas à me crever pour te faire plaisir. »

On voit par là que le témoignage des anciens ne paraît pas tout à fait d'accord avec les expériences que nous avons faites de nos jours; je crois pourtant qu'on peut les concilier et que la contradiction n'est qu'apparente. Il faut bien que les anciens

Régionnaires romains. Selon lui, le théâtre de Pompée ne pouvait contenir que 9000 ou 10000 spectateurs, au lieu de 18000 que donnent les *Régionnaires;* le Colisée, 45000, au lieu de 87,000 (*Bollettino della commissione dell' Archivio comunale di Roma*, 1894). D'après Caristie, le théâtre d'Orange contenait de 6000 à 7000 places. C'est encore beaucoup, quand on songe que l'Opéra, à Paris, n'en a que 2150 et le Théâtre-Français 1400.

n'aient pas regardé comme impossible qu'on pût se faire entendre dans leurs théâtres, puisqu'ils ont continué, jusqu'à la fin, à en construire et que les auteurs n'ont pas cessé d'y faire jouer leurs pièces. Ils pensaient seulement qu'on n'y pouvait réussir qu'à de certaines conditions; et ces conditions, je remarque qu'elles se sont trouvées réunies dans nos représentations modernes. Rappelons-nous que ces fêtes, annoncées longtemps à l'avance, données à de longs intervalles, excitaient partout une grande curiosité, qu'on venait de loin pour voir jouer des pièces célèbres et des acteurs en renom, et qu'on était disposé à les écouter avec une religieuse attention. Aussi nous dit-on que le silence y était profond et qu'il régnait une sorte de recueillement dans l'assistance. Voilà précisément ce que les auteurs anciens demandaient à leur public et ce qu'ils n'obtenaient guère.

Le public de Plaute, nous le connaissons; nous savons, grâce à ses prologues (1), ce qu'étaient les gens qui remplissaient la *cavea* de son théâtre improvisé, les jours où l'on jouait ses pièces. A l'exception des sénateurs, auxquels, depuis quelques années, on réservait des places particulières dans l'orchestre, tout le monde était mêlé et confondu sur les gradins. Il y avait d'abord ces paysans robustes et grossiers, qui, après avoir peiné toute l'année dans leurs fermes de l'*ager romanus*, à labourer ce sol ingrat et fiévreux, arrivaient à Rome les jours de fête avec l'idée de se bien divertir, et pour qui le divertissement n'était complet qu'avec beaucoup de mouvement et de bruit; à côté d'eux, les petits bourgeois de la ville, « ceux qui achètent et qui vendent, » les boulangers, les bouchers, les marchands d'huile du Vélabre, à qui Mercure (2), pour obtenir un peu de silence, promet qu'ils feront toujours de bonnes affaires. Il y avait aussi des femmes, et en grande abondance. A l'époque d'Auguste, un règlement sévère leur interdit d'assister à certains spectacles, et, dans d'autres, leur assigna des places particulières; ce n'était qu'aux jeux du cirque qu'elles étaient libres d'aller où elles voulaient. Du temps de Plaute, ces défenses n'existaient pas; elles se mêlaient aux autres spectateurs, et, selon le mot de Nævius, bavardaient comme des cigales. Les nourrices mêmes apportaient dans leurs bras leurs nourrissons. Les courtisanes avaient soin de se placer au premier rang,

(1) On croit que plusieurs de ces prologues ne sont pas authentiques, mais ils sont tous fort anciens et des années qui ont suivi de près la mort de Plaute.

(2) Dans le prologue de l'*Amphitryon*.

tout près de la scène, pour se faire bien voir. Les femmes n'étaient pas seulement un élément de désordre, le plus bruyant de tous; elles jouaient un rôle dans ces cabales qui décidaient du sort des pièces. Térence attribue en partie à leurs cris (*clamor mulierum*) la chute de l'*Hécyre*. Enfin, il se trouvait dans l'assistance jusqu'à des esclaves, qui réussissaient à s'y glisser grâce à la confusion des rangs et à la licence de la fête, et qui, malgré les objurgations de l'acteur, qui, pour les engager à s'en aller, leur vantait les charmes du cabaret, ne semblaient pas décidés à céder la place aux hommes libres. Figurons-nous tout ce monde qui crie à la fois, qui trépigne, qui se dispute les bonnes places, tandis que les agens de police (*dissignatores*, *conquisitores*), qui veulent les mettre d'accord, ne font qu'augmenter le tapage. Voilà le public auquel s'adresse l'auteur dramatique et qu'il lui faut, à tout prix, amuser pour qu'il se tienne tranquille.

II

C'est la grande préoccupation de Plaute; il cherche avant tout à se faire écouter des spectateurs pour les retenir sur ces bancs qu'ils sont toujours prêts à quitter dès qu'ils s'ennuient. Il faut d'abord qu'il rende sa pièce aussi claire que possible et que tout le monde puisse sans effort la comprendre. Aussi commence-t-il par la leur raconter en détail dans le prologue. C'est peut-être leur ôter le plaisir de la surprise, mais c'est leur rendre l'intelligence du sujet plus facile, c'est leur mettre d'avance un fil dans les mains qui leur permettra de se conduire à travers toutes les péripéties de l'intrigue. Si, malgré tout, il y reste quelque obscurité, il n'hésitera pas à recourir aux procédés les plus naïfs pour la dissiper. Les personnages, de peur qu'on n'en ignore, s'annoncent eux-mêmes ou annoncent les autres : « C'est moi qui suis le parasite. » — « Vous voyez cette femme qui marche la première, c'est celle dont mon maître est amoureux. » Ils ont soin de se tenir en communication constante avec le public; à tout propos, ils lui parlent, l'interrogent. Un esclave qui a trompé son maître pendant son absence et qui apprend qu'il est de retour, un mari qui a fait des infidélités à sa femme et qui redoute la scène qu'elle va lui faire, se tournent piteusement vers l'assistance et demandent s'il ne s'y trouve pas quelque bonne âme qui consentirait à prendre leur place pour un moment. Voilà le public devenu lui-même une

sorte de personnage comme les autres, et l'on peut être sûr qu'il s'intéressera davantage à la comédie dans laquelle on lui fait jouer un rôle.

Plaute ira plus loin, s'il le faut; il est résigné à satisfaire tous les caprices du public, même les moins raisonnables. S'il craint que la pièce ne lui semble trop longue, il s'empressera de l'abréger; elle n'est pas encore finie, il reste quelques scènes à jouer pour que l'action soit terminée; mais, si l'on ne tient pas à les entendre il les passera; un des acteurs s'avancera devant les spectateurs et viendra leur raconter le dénoûment en quelques mots (1). Voilà un procédé très primitif; mais que voulez-vous? ils s'impatientent; comme il leur a fallu se lever de bonne heure, quelques-uns n'ont pas pris la précaution de déjeuner, ils ont faim, ils ont soif; il faut leur permettre de rentrer chez eux au plus vite. Sans doute la belle ordonnance des pièces grecques qui servent de modèle au théâtre latin risque d'être compromise; on dira que les règles sont violées : qu'importe? Y a-t-il d'autre règle que de contenter les spectateurs? C'est pour eux que la comédie est faite :

Horum causa hæc agitur spectatorum fabula.

Il faut donc avant tout qu'ils soient servis à leur gré : Plaute ne connaît pas d'autre poétique.

On lui a très durement reproché ce soin qu'il avait de plaire au public. Horace a dit de lui « qu'il ne cherche qu'à mettre un écu dans sa bourse et que le reste lui est indifférent. » Ce mot cruel est injuste s'il signifie que Plaute était un de ces hommes avides qui ne se sont préoccupés que de faire fortune. Le pauvre homme n'avait pas de visées si hautes, il voulait seulement se procurer de quoi vivre. Il avait connu la misère, et de toutes les misères la plus pénible, celle qui vient après l'aisance : Varron raconte, — et nous n'avons aucune raison qui nous empêche de le croire, — qu'il s'était ruiné dans des entreprises commerciales; il fut forcé, pour ne pas mourir de faim, de louer ses bras à un boulanger et de tourner la meule. On comprend qu'il ait conservé un souvenir amer de cette mésaventure, et qu'il soit heureux de mettre dans sa bourse cet écu qui le sauve de la meule et du boulanger. Mais, pour le gagner, il faut réussir, car les auteurs ne sont payés qu'en raison du succès qu'ils obtiennent. Ces applaudissemens que

(1) Dénoûment de *Casina*.

Plaute mendie à la fin de ses pièces ne sont pas seulement pour lui une satisfaction d'amour-propre, ils sont une impérieuse nécessité. Faut-il s'étonner qu'il ait tout fait pour les mériter?

Mais voici ce qu'il importe de remarquer : ces sacrifices qu'il faisait pour être applaudi ne lui ont au fond rien coûté; les goûts du public étaient les siens, il se contentait en le contentant; c'est ce qui s'explique, je crois, par le milieu d'où il est sorti et la façon dont il a vécu. Sa jeunesse est parfaitement ignorée, mais il est très vraisemblable que son éducation ne s'est pas faite dans une école. Nous savons que, de bonne heure, il a fait partie du personnel d'un théâtre. Je ne crois pas que ce soit en qualité d'acteur (1); il devait être chargé de quelque entreprise accessoire, ou la fourniture des costumes et des objets nécessaires à la représentation, ou l'organisation de la claque, qui prit très vite une grande importance. Il s'était donc engagé dans quelqu'une de ces troupes errantes qui jouaient à Rome et dans les principales villes de l'Italie; il l'avait suivie dans ses pérégrinations, et s'était ainsi familiarisé avec le théâtre. Il avait connu de près les auteurs qui la fournissaient de pièces traduites du grec (2) et les acteurs qui les représentaient; il s'était instruit par les succès et par les chutes. On comprend que, plus tard, quand des spéculations commerciales l'eurent réduit à la misère, l'idée dut lui venir naturellement d'imiter ce qu'il avait vu faire et de composer à son tour des comédies.

Ainsi il possédait, quand il commença, ce qui vaut mieux souvent que les leçons des professeurs, l'expérience; il n'avait guère de souci de la perfection littéraire, n'écrivant pas pour des lecteurs. Il ne songeait qu'à ces gens qui, aux jours de fête, s'entassaient dans un théâtre pour entendre une pièce nouvelle, et ceux-là, il savait, pour l'avoir vu de ses yeux, comment on arrive à leur plaire. Le public fut son premier maître, et je crois bien que, dans la suite, il n'en a jamais eu d'autre. Il ne paraît pas avoir été,

(1) C'est l'opinion de Ritschl. Récemment M. Léo l'a combattue dans ses *Plautinischen Forschungen*, et soutient que Plaute avait dû commencer par être acteur. Mais les expressions dont se sert Varron, le seul qui ait raconté ces événemens, ne me semblent pas favorables à cette supposition. Sans doute Livius Andronicus jouait lui-même ses pièces; mais depuis cette époque il s'était formé des troupes de comédiens où les rôles étaient tenus, en général, par des esclaves. Plaute parle ordinairement des acteurs avec un certain mépris. Cette question a été très bien débattue par M. Marx dans la *Zeitschrift für die Œsterreichischen Gymnasien*, 1898.

(2) Il est question dans le prologue de la *Casina* de « cette fleur de poètes qui vivaient alors »; nous ne connaissons plus aujourd'hui que Plaute et Nævius.

comme la plupart de ses confrères, le protégé d'un grand personnage; personne ne nous dit qu'il ait vécu dans la clientèle d'un Scipion ou d'un Fulvius Nobilior, et peut-être ne se serait-il pas senti à l'aise en leur compagnie. Malgré sa réserve ordinaire, il s'est un peu moqué de leur air de grandeur et de gravité; il aime à nous montrer les esclaves, quand ils ont fait un bon tour à leur maître, triomphans comme des généraux victorieux; il leur met alors dans la bouche des phrases interminables, avec des entassemens de mots pompeux qui parodient les formules solennelles des harangues patriciennes. Évidemment il a dû fréquenter un monde assez bas. Il nous a laissé une topographie de Rome où les divers quartiers sont distingués d'après les malhonnêtes gens qui les habitent (1), et l'on voit bien que cette populace lui est parfaitement connue. Il en parle la langue avec une aisance merveilleuse; lorsqu'il s'agit de mettre aux prises entre eux des esclaves, des parasites, de petits marchands, il possède une variété et une richesse d'injures inépuisable, qu'il avait sans doute acquise dans leur compagnie. Tous ces gens-là, qui formaient la majorité des spectateurs, devaient être enchantés de se reconnaître, de retrouver sur le théâtre les personnages qu'ils fréquentaient d'ordinaire, les scènes auxquelles ils assistaient tous les jours. Il me semble que cette communication entre l'auteur et son public anime encore aujourd'hui ses pièces, et que c'est ce qui les rend vivantes pour nous. Quand je le lis, à de certains passages étincelans de franche gaieté, d'irrésistible bouffonnerie, je crois entendre, du haut en bas des gradins, éclater le rire de la foule.

III

Nous nous sommes un peu attardés à regarder la *cavea*, à essayer de remettre sur ces bancs de pierre, aujourd'hui déserts, les gens qui venaient s'y asseoir. Pour comprendre quelque chose aux pièces de Plaute, il fallait d'abord faire connaissance avec son public. Maintenant que nous en avons une idée, nous pouvons nous retourner vers la scène.

Le spectacle va commencer; la toile descend et se perd sous le théâtre. Nous avons sous les yeux un petit mur d'un mètre et demi de haut qui supporte la scène. C'est là que les acteurs vont se

(1) A l'acte IV du *Curculio*.

placer, en face du public, pour jouer la pièce. Cette petite élévation ne leur permet pas seulement d'être mieux vus de tout le monde; elle a d'autres avantages, qui en font une sorte de nécessité pour tous les théâtres (1). En séparant la scène du public, en la plaçant de quelques pieds au-dessus du sol où nous marchons, elle suggère instinctivement la pensée que l'action qu'on y représente se passe dans un monde un peu différent et supérieur; elle nous fait attendre un tableau de la vie ordinaire, mais d'une vie légèrement idéalisée et grandie; elle nous dispose à accepter plus docilement les conventions, qui nous choqueraient davantage si l'on ne nous transportait du premier coup un peu en dehors et au-dessus de la réalité pure; elle est, en un mot, une des conditions de l'illusion dramatique.

Nous savons par Vitruve que la scène, dans les théâtres romains, était beaucoup plus profonde que chez les Grecs. A Épidaure, par exemple, elle n'a guère que trois mètres de profondeur; elle en a tout au plus cinq ou six ailleurs. C'est vraiment bien peu, et l'on a eu raison de dire que, s'ils jouaient sur cette bande étroite, les acteurs, presque appliqués au mur du fond, devaient faire l'effet d'un bas-relief en mouvement. Il n'en est pas de même à Orange. La scène, depuis le petit mur qui la sépare de l'orchestre jusqu'à la partie la plus reculée de la porte du fond, mesure dix-huit mètres. C'est à peu près la profondeur du Théâtre-Français de Paris, en y comprenant l'avant-scène. Mais il faut se souvenir, pour rétablir les proportions véritables, qu'au Théâtre-Français, l'ouverture du cadre de la scène n'est que de $12^{m},40$, tandis qu'elle devait être à Orange de plus de cinquante mètres, ce qui fait que la largeur n'y est plus en rapport avec la longueur; ajoutons que les acteurs romains, encore plus que les nôtres, se tiennent aussi près que possible des spectateurs, de peur de n'être pas entendus; ils évoluent donc en général sur un espace très étroit et fort long, qui semble avoir reçu plus particulièrement le nom de *pulpitum*, et qui devait être en général couvert d'un plancher de bois (2). C'est ce qui permet de se rendre compte de certains jeux de scène qui reviennent sans cesse chez Plaute, et qu'on a d'abord quelque

(1) Exceptons le théâtre grec à ses origines, s'il est vrai, comme le suppose M. Dörpfeld, que les pièces des premiers tragiques étaient jouées dans l'orchestre.

(2) Cependant, à Dougga, les dernières fouilles du docteur Carton ont prouvé que toute la scène était revêtue d'une mosaïque assez grossière. C'est tout au plus si, vers le milieu, un espace carré pouvait être couvert d'un plancher de bois et servir de trappe pour les besoins de la représentation.

peine à comprendre. Les personnages étant presque toujours sur la même ligne et souvent fort éloignés les uns des autres, on peut aisément supposer qu'ils ne s'aperçoivent pas et admettre qu'ils parlent sans savoir qu'ils sont entendus. Le père de famille sort de sa maison, fort irrité d'un tour que son fils et son esclave lui ont joué et ruminant sa vengeance, et pendant ce temps, réfugiés à l'une des extrémités du *pulpitum*, l'esclave et le fils, qui ne perdent pas un mot de ses menaces, s'amusent de sa colère bavarde et prennent leurs précautions pour y échapper.

Comment les décors étaient-ils disposés sur la scène, et même y avait-il des décors? A Orange, la grande muraille du fond, merveilleusement ornée de colonnes et de statues, semble bien avoir été une sorte de décor permanent qui servait pour toutes les pièces. Mais elle est d'un temps où les tragédies et les comédies ne paraissaient plus que par exception au théâtre; on n'y représentait guère que le mime et la pantomime. A une autre époque, Vitruve distinguait trois sortes de décorations différentes, selon le caractère des pièces : des palais pour la tragédie; pour la comédie, des maisons particulières avec des terrasses et des fenêtres qui laissent entrevoir ces fausses perspectives dont l'Italie n'a pas perdu le goût; des sites rustiques, des arbres et des grottes pour le drame satyrique. Du temps de Plaute, la mise en scène devait être plus simple. La seule indication certaine que nous donnent ses pièces, c'est que, vers le fond du théâtre, contre la coulisse, il devait se trouver une maison ou deux, contiguës ou séparées, dont les portes s'ouvraient pour laisser sortir certains personnages, tandis que d'autres étaient censés venir du dehors par les portes du fond.

La maison donnait sur une place publique ou sur une rue, mais une rue d'une espèce particulière, où personne ne passera pendant toute la durée de la comédie. Les personnages y sont tout à fait à leur aise; ils y parlent et y agissent comme s'ils étaient chez eux, tant ils paraissent sûrs qu'il ne surviendra pas d'importun. Les esclaves viennent y machiner leurs complots, les maris y caressent leurs maîtresses, sans aucune crainte d'être surpris. Dans la *Mostellaria*, une jeune fille, qui sort du bain, achève de faire sa toilette devant sa porte. Dans l'*Asinaria*, un vieillard qui veut s'amuser fait dresser une table en plein air, devant sa maison, et s'y place entre son fils et une courtisane, qu'il embrasse de temps en temps, à la grande joie des spectateurs. C'est dans la

rue aussi que les deux esclaves du *Stichus* mangent, boivent et dansent, sans s'occuper des passans que pour dire que, s'il s'en présente quelqu'un, on l'invitera à prendre part au festin; mais ils savent bien qu'ils ne risquent pas d'être dérangés.

IV

Malgré ces libertés que Plaute se donnait et que son public lui permettait de prendre, il n'en restait pas moins que la scène représentait une rue, et qu'il ne lui était possible d'y mettre que des actions qui pouvaient se passer en plein air. Cette nécessité limitait singulièrement le nombre des sujets qu'on pouvait traiter. C'est une des raisons qui ont condamné la comédie antique à une certaine uniformité. Dans le théâtre de Plaute, quelles que soient la richesse et la nouveauté des détails, le fond est toujours un peu semblable. Nous aurons à revenir sur cette monotonie; quoiqu'elle ait d'autres motifs, on peut aussi l'attribuer en partie à la disposition de la scène.

Mais voici une conséquence beaucoup plus grave de la même cause. Du moment que la comédie ne quitte plus la place publique, la vie de famille lui échappe; elle n'en peut plus montrer que ce qui se voit dans la rue, et ce n'est guère. Pour nous mettre sous les yeux ce qu'elle a de plus curieux, de plus attachant, il aurait fallu ouvrir cette maison si bien fermée et nous y introduire; Plaute ne va jamais plus loin que la porte. Il ne semble pas du reste le regretter. Le monde qui habitait derrière ces murailles n'était pas le sien; il devait l'avoir peu fréquenté, et ce qu'il en savait ne lui donnait pas le désir de pousser plus loin la connaissance. S'il ne jugeait les *matronæ* que par ce qu'en disent les maris, il ne devait pas avoir d'elles une opinion bien favorable. Le portrait qu'il en trace n'est pas flatté. Ce n'est pas qu'il les accuse de se mal conduire; les grands scandales devaient être rares à cette époque, et, dans tous les cas, on n'aurait pas permis à un auteur comique de les porter sur la scène et d'en amuser le public. Mais, si celles que Plaute a représentées n'ont pas de faute grave à se reprocher, qu'elles sont insupportables! il les montre si fières de la dot qu'elles ont apportée, si maussades, si exigeantes, si querelleuses, qu'on voit bien qu'il approuve ceux qui s'en tiennent loin et qui n'ont pas voulu s'embarrasser d'un ménage. Dans une des scènes les plus piquantes du *Miles gloriosus*, Périplécomène,

à qui l'on demande pourquoi il ne s'est pas marié, répond qu'une femme coûte beaucoup trop cher, et il énumère avec une complaisance bouffonne tout l'argent qu'il faut dépenser pour sa toilette ou ses plaisirs. Remarquons que Périplécomène est le sage de la pièce, que les autres personnages ont une grande considération pour lui et approuvent fort ses paroles. Le public aussi prenait grand plaisir à les entendre; ce qui semble au moins l'indiquer, c'est que, pour le contenter, les acteurs y ajoutaient sans cesse quelques traits nouveaux (1).

Périplécomène ne s'en tient pas là, et, comme on lui dit « que c'est pourtant un honneur pour un homme riche et bien né d'élever des fils qui conservent son souvenir parmi les hommes et propagent sa race, » ce sentiment romain le touche peu, et il répond gaillardement : « Des fils! qu'en ai-je besoin? n'ai-je pas d'autres parens qui prennent soin de moi, et grâce auxquels je vis à ma fantaisie? Le matin, avant que le jour ne brille, ils sont chez moi, pour savoir si j'ai bien dormi. Ils m'apportent des présens. S'ils offrent un sacrifice, ils me réservent le meilleur des viandes, ils m'en donnent plus qu'ils n'en gardent pour eux-mêmes; ils m'invitent à les venir manger avec eux, ils me prient à déjeuner et à dîner; ils sont au désespoir s'ils s'aperçoivent qu'ils ont moins donné que les autres. Sans doute, en les voyant lutter entre eux de libéralités, je me dis qu'ils en veulent à mon héritage. Mais, en attendant, je vis à leurs dépens et de leurs cadeaux. » Voilà ce qu'un siècle et demi plus tard, on appellera les avantages du célibat, *præmia orbitatis*, dont tant de gens voulaient jouir. Ce mal, qui a rongé jusqu'à sa fin la société romaine, dont on se plaignait déjà du temps des Gracques, contre lequel Auguste a lutté toute sa vie, sans relâche et sans succès, il est plus ancien que nous ne pensons, il existait déjà, au moins en germe, à l'âge d'or de la république. Plaute, qui l'aperçoit, en plaisante et l'encourage. La scène du *Miles gloriosus* fait comprendre la colère de Mommsen contre la comédie romaine, qu'il accuse d'être immorale, ennemie de la famille et de la patrie, et justifie les reproches qu'il adresse aux magistrats de ne l'avoir pas interdite. Mais comment les magistrats se seraient-ils élevés contre elle? Ils avaient dans le cœur

(1) Certaines interpolations, qu'on a notées dans les manuscrits de Plaute qui nous ont conservé cette scène, provenaient sans doute de ces ajoutés que les acteurs y faisaient pour amuser les spectateurs. C'est ce qui arrive aussi dans la scène de l'*Avare* de Molière où Harpagon commande le dîner à maître Jacques.

les sentimens que les acteurs exprimaient sur la scène. Caton, le grand citoyen, le censeur rigoureux, pense et parle comme Plaute. Il n'a jamais manqué une occasion de dire des sottises aux femmes ; il ne se tient pas d'aise quand il rappelle avec quelle dureté la loi romaine les traite, et comme elle leur fait un sort différent de celui des hommes. « Si tu saisis ta femme en adultère, disait-il, tu peux la tuer sans jugement : c'est ton droit. » Et il ajoutait d'un air de triomphe : « Mais elle, si elle te surprenait, ne pourrait pas te toucher du bout du doigt : la loi le défend. » Plaute a mis la scène en action dans une de ses comédies. La femme de Ménechme, trompée par son mari qui lui prend ses plus beaux vêtemens pour les donner à sa maîtresse, envoie chercher son père, comme la femme de Georges Dandin, dans Molière ; mais les choses tournent autrement. Le père, dès le début, prend les intérêts du mari. Il blâme sa fille de le surveiller, et proclame comme un principe qu'elle doit lui laisser faire ce qu'il voudra ; et, quand elle lui dit qu'il est l'amant d'une courtisane qui habite à côté, il répond qu'il a bien raison :

At enim ille hinc amat meretricem ex proxumo. — Sane sapit.

Plaute ne s'est départi qu'assez rarement de sa sévérité envers les femmes de naissance libre. Trois ou quatre fois, dans tout son théâtre, il a consenti à les traiter avec un peu plus de bienveillance. Les deux sœurs du *Stichus*, que le père veut persuader de quitter leurs maris parce qu'ils sont pauvres, et qui refusent, la jeune fille du *Persa*, à qui le parasite, son père, demande d'entrer un moment dans un mauvais lieu pour jouer un méchant tour au maître de la maison, et qui a tant de peine à s'y résigner, sont de fort honnêtes personnes, mais qui manquent entièrement de charme. Placées dans des situations où leur âme devrait être profondément troublée, elles restent maîtresses d'elles-mêmes ; au lieu de gémir et de pleurer, elles raisonnent et discutent. C'est bien là, peut-être, le caractère d'une Romaine, et Plaute les a représentées avec les qualités qu'elles possédaient réellement ou qu'elles affectaient d'avoir, et dont elles étaient fières. Mais ces qualités ne paraissent pas l'avoir beaucoup séduit. Il est clair qu'il préférait à cette raideur le naturel, les caprices piquans, l'abandon aimable de ces jeunes courtisanes qu'il a dépeintes avec tant de grâce et quelquefois avec tant d'amour. On voit bien que c'était son monde ordinaire et qu'il ne s'en éloigne pas volontiers.

Une fois pourtant, une seule fois, Plaute semble avoir éprouvé pour une femme honnête, de naissance libre, qu'il a mise dans une de ses pièces, une complète sympathie. Il s'agit d'Alcmène, dans ce drame étrange d'*Amphitryon*, où tout est surprise pour nous, où les dieux, après s'être oubliés dans toute sorte d'équipées comiques, retrouvent à la fin la majesté de leur attitude. Alcmène aussi traverse des situations très risquées sans compromettre sa dignité de matrone. Elle aime son mari avec une tendresse inquiète, et en même temps elle a un grand souci de sa gloire; elle aime son pays jusqu'à lui faire, sans se plaindre, le sacrifice de ses joies conjugales; elle est douce, caressante, soumise, disposée à pardonner quelques rudesses d'Amphitryon; mais, quand elle se juge gravement outragée elle se relève, elle se raidit, et, au lieu de se lamenter, elle demande bravement le divorce, avec les formules mêmes des jurisconsultes. L'Alcmène de Molière est loin d'avoir, dans les mêmes circonstances, autant de décision et de gravité. Après avoir paru plus coquette que tendre, quand vient l'orage, elle est plus violente que ferme. Mais, après tout, les deux poètes ont dépeint les femmes de leur pays et de leur temps. On voit bien que celle que Plaute a représentée n'est pas une de ces Grecques insignifiantes, dont Périclès disait : « que leur gloire consiste à ne faire jamais parler d'elles ni en mal ni en bien; » c'est une matrone romaine, « unie indissolublement à son mari pour la bonne et pour la mauvaise fortune, » et qui sait qu'elle a droit à être respectée. Plaute, qui sans doute n'avait fait que l'entrevoir, l'a peinte ici avec tant de grandeur et de charme que nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il n'ait pas franchi plus souvent le seuil de cette maison, devant laquelle il s'est trop respectueusement arrêté.

V

J'allais oublier un personnage qui, sans se mêler aux autres, sans prendre une part directe à l'action, y tient cependant une grande place : je veux parler du joueur de flûte. Il est là, dans un coin, à l'extrémité du *pulpitum*, près de la coulisse, et ne se repose que bien rarement jusqu'à la fin de la comédie. Non seulement il amuse les spectateurs pendant l'entr'acte, en leur jouant un petit air, et les empêche de s'en aller; mais, tant que dure la pièce, il est obligé, à chaque instant, de reprendre sa double flûte et

« d'enfler ses joues. » C'est qu'il accompagne le *canticum*, et que les pièces anciennes, surtout celles de Plaute, se composent principalement de *cantica*.

Que voulait-on dire par ce mot? Essayons d'en donner une idée, autant qu'on peut le faire quand on veut ménager le lecteur et lui épargner des explications trop scientifiques.

Le drame romain comprenait une partie parlée et une partie chantée. On voit donc que ce mélange des paroles et du chant, dont quelques critiques se moquent dans notre opéra-comique, remonte loin. Il est vrai que, chez les anciens, la différence entre le chant et les paroles était moins marquée qu'aujourd'hui. Le chant n'était guère alors qu'une sorte de mélopée qui faisait mieux sentir le rythme des vers, la suite des longues et des brèves, l'alternance du temps fort et du temps faible; par conséquent, la parole chantée était, en somme, assez voisine de la parole parlée, et l'on devait passer de l'une à l'autre aussi facilement qu'on passe, dans l'opéra italien, du récitatif à la cavatine. La différence entre les deux, chez les Romains, tenait surtout à la nature des vers qu'employait le poète ; les uns étaient faits pour être chantés et les autres simplement récités.

La poésie française est pauvre; elle a surtout cet inconvénient que les poètes y sont réduits à se servir, dans des genres tout à fait différens, l'épopée, la satire, le drame, du majestueux et monotone alexandrin, qui ne peut pas pourtant suffire à tout. Les anciens, plus heureux que nous, possédaient un vers particulier, qu'ils réservaient au dialogue dans leurs pièces de théâtre. Ils l'avaient choisi, nous dit Aristote, par la raison qu'il était celui qui semblait revenir le plus souvent dans les conversations ordinaires, où l'on fait quelquefois des vers sans le vouloir. C'était, pour lui donner son nom savant, le *trimètre iambique*. Les Latins, qui le leur avaient emprunté, l'appelaient *senarius*, parce qu'en réalité, il avait six pieds (1). Ce vers, un peu moins long et plus familier que l'hexamètre dactylique, que l'épopée s'était approprié, plus alerte aussi et plus souple, semblait, par son rythme marqué, fait pour l'action (2) et convenait parfaitement au drame.

(1) Les Grecs appellent ce vers *trimètre* parce qu'en le scandant, ils réunissent deux pieds en un. Il était un peu moins long que l'hexamètre dactylique, quoiqu'il eût six pieds comme lui, parce que les pieds qui le composent essentiellement sont plus courts que le dactyle.

(2) *Natum rebus agendis*, dit Horace.

Ce qui distingue surtout le *senarius*, c'est qu'il n'est pas accompagné par la flûte (1), c'est-à-dire qu'il est récité et non chanté. Au contraire, les autres vers, de quelque nature qu'ils soient, font partie de ce qui se chante, ce qui revient à dire que tout ce qui n'est pas composé de *senarii* doit être rangé parmi les *cantica* (2). Or, le nombre des morceaux de ce genre, dans le drame romain, est très considérable; ils occupent en moyenne les deux tiers, quelquefois les trois quarts des pièces de Plaute. Le *canticum* était donc, dans ces pièces, la partie de beaucoup la plus importante. On en est fort étonné, surtout quand on se souvient que le chant avait presque disparu des comédies de Ménandre, de Diphile, de Philémon, que Plaute imite d'ordinaire. Comme elles étaient devenues une sorte de drame bourgeois, avec des sujets tirés de la vie commune, il était naturel de mettre dans la bouche des personnages le langage de tous les jours. Aussi se servent-ils presque partout du vers de la conversation familière, du *trimètre iambique*. Pourquoi donc Plaute, qui s'était mis à leur école, ne les a-t-il pas suivis en cela, comme en d'autres choses? Quelle raison avait-il de multiplier, autant qu'il l'a fait, les parties chantées? Quand on le connaît, la réponse est facile : il a voulu plaire à son public. Il faut donc admettre ou bien que la race italienne avait déjà pour la musique le goût prononcé qu'elle n'a pas perdu, ou, ce qui est plus vraisemblable, que le développement régulier d'une intrigue, le charme des vers, la peinture des passions, l'expression des sentimens délicats et des idées élevées, dont les Grecs se contentaient, n'avaient pas un attrait suffisant pour les spectateurs romains, qu'ils exigeaient qu'on en relevât l'intérêt par la danse et le chant, c'est-à-dire qu'ils étaient plus sensibles à un plaisir plus matériel, qui s'impose surtout aux sens et qui n'a besoin, pour être saisi, d'aucun effort d'intelligence. Quoi qu'il en soit, c'était une très grave altération de la comédie grecque.

Dans cette partie chantée, qui tient tant de place chez Plaute, il y a des différences à faire, qui viennent de la nature des mètres dont il s'est servi. On s'accorde à distinguer deux genres de *cantica*, qui n'ont pas tout à fait le même caractère, quoiqu'on leur

(1) Nous en avons une preuve très curieuse dans le *Stichus* de Plaute. A la fin de la pièce, les esclaves, qui font bombance, invitent le joueur de flûte à boire un coup avec eux; comme il ne peut pas jouer pendant qu'il boit, les *senarii* reprennent jusqu'à ce qu'il ait fini.

(2) C'est Ritschl qui l'a pleinement démontré.

donne le même nom. Il arrive très souvent au poète de se servir de vers iambiques ou trochaïques de sept ou de huit pieds (*septenarii*, *octonarii*) qui étaient très populaires à Rome. Ces vers, un peu plus longs que le *senarius*, lui ressemblent beaucoup en réalité; ils sont de même nature que lui, employés aux mêmes usages, par exemple à la conversation ordinaire, et il est souvent difficile de voir pourquoi, au beau milieu d'un entretien, le poète passe du vers plus court aux vers plus longs, et le motif qui fait qu'un peu plus loin, il revient au vers plus court. Ces changemens n'avaient probablement pas d'autre raison que le caprice de l'auteur et le goût du public. Au fond, ce sont des vers que rien ne paraît distinguer entre eux, si ce n'est que les plus longs sont accompagnés par la flûte, c'est à dire qu'ils sont chantés. De quelle façon l'étaient-ils? Nous l'ignorons; mais on peut soupçonner, avec quelque vraisemblance, qu'ils l'étaient d'une manière très simple, et que l'accompagnement et le chant y devaient être aussi peu accusés que possible.

L'autre genre de *cantica* a plus d'importance, ou plutôt c'est le *canticum* véritable. Ce qui le caractérise, c'est qu'il se compose de vers très variés, de mesure diverse, d'inégale étendue, et qui sont véritablement des vers lyriques. Tel est, pour n'en citer qu'un exemple, celui ou domine le mètre qu'on appelle *crétique* (une brève entre deux longues), et dont il me semble que l'oreille la moins exercée saisit du premier coup le rythme vif et sautillant. Dans la *Casina*, une femme se précipite sur la scène et exprime par ces mots son épouvante:

Nulla sum, nulla sum, tota, tota occidi.

Ailleurs, un jeune amoureux, très pressé de revoir celle qu'il aime, s'adresse à la porte de sa maîtresse, et lui demande de s'ouvrir pour le laisser entrer :

Pessuli, heus, pessuli, vos saluto lubens,
Vos amo, vos volo, vos peto atque obsecro.

Le crétique et d'autres pieds de même nature, en général vifs et alertes comme lui, forment, en se combinant ensemble, des vers qu'il ne nous est pas toujours facile de scander. Dans la manière dont ils se suivent ou se mêlent entre eux, on ne retrouve plus la strophe et l'antistrophe, qui se répondent si harmonieusement dans les chœurs de Sophocle et d'Aristophane. S'il y a une

loi qui préside à la façon dont ils sont distribués, ce qui est assez vraisemblable, on ne l'a pas découverte. Mais leur caractère lyrique et musical ne peut pas être méconnu. Il ne se manifeste pas par la pompe des expressions, l'éclat des images, le mouvement de la pensée et une sorte de feu intérieur, comme dans les odes de Pindare ou chez les modernes. Les signes en sont plus matériels : c'est une certaine ampleur dans le développement, l'accumulation des mots, le retour des assonances. Les vers de ce genre remplissent quelquefois des scènes entières, dans lesquelles les poètes mettent aux prises des personnages qui s'attaquent et se répondent (1) ; mais, plus souvent, ils sont réservés à des monologues et à des tirades où l'un des acteurs garde tout le temps la parole. Ces monodies ont pris dans le drame romain de plus en plus d'importance, et c'est à elles que le nom de *canticum* a fini par être uniquement réservé (2). Le public témoignait pour elles le goût le plus vif ; il les applaudissait avec furie, il les faisait répéter jusqu'à fatiguer l'acteur qui était chargé de les dire. La musique en était composée par un artiste spécial, dont le nom se lisait sans doute sur l'affiche, puisqu'il a été conservé dans les didascalies de Térence, et l'on raconte que les airs qu'il mettait sur les paroles du poète obtenaient assez de popularité pour qu'en les entendant, on reconnût la pièce à laquelle ils appartenaient, et que, « dès les premiers sons de la flûte, on dît : C'est l'*Andromaque ;* ou : C'est l'*Antiope.* » Malheureusement, rien ne s'est conservé de cette musique, et nous avons perdu avec elle un élément essentiel du théâtre ancien. N'oublions pas, quand nous relisons les comédies de Plaute, que nous n'avons plus pour les juger qu'une partie de ce qui en faisait le charme. Si l'on veut être équitable, il faut tenir compte de ce qu'y ajoutait d'agrément le joueur de flûte ; et voilà pourquoi j'ai cru devoir l'aller chercher dans ce coin de coulisse où il se dissimule, pour le présenter aux lecteurs.

(1) Toutes ces questions ont été récemment étudiées avec beaucoup de sagacité par M. Frédéric Léo, dans un travail intitulé : *Die Plautinischen cantica und die hellenistische Lyrik.* Il cite, entre autres, comme exemple de ces scènes lyriques celle qui se trouve dans le premier acte du *Curculio.* Elle débute par la monodie d'une vieille femme chargée de garder la porte d'une maison de courtisanes et qui est attirée par l'odeur du bon vin qu'on a répandu sur le seuil. Elle s'entretient ensuite avec l'amoureux d'une des femmes dont elle a la garde et son esclave, qui la plaisantent et essayent de la gagner, et le tout se termine par la monodie charmante du jeune homme dont je viens de citer les deux premiers vers. C'est une fort agréable scène d'opéra-comique.

(2) Pour les grammairiens latins, le *canticum* est toujours un « morceau où un acteur parle seul. »

VI

Nous venons d'étudier, un peu sommairement peut-être, les dispositions essentielles d'un théâtre antique; nous savons à peu près ce que c'est que le *pulpitum;* il est temps d'y introduire les acteurs qui vont représenter la pièce et de faire quelque connaissance avec eux. La connaissance sera bientôt faite, car leur nombre n'est pas considérable. Apulée, dans une de ces phrases maniérées et balancées, dont il a l'habitude, en nomme douze (1); mais il est facile de voir que le goût qu'il a pour les assonances et la symétrie l'a entraîné trop loin, il y a plus d'un double emploi dans sa liste, en réalité, ils ne sont guère que huit ou neuf. Ce personnel réduit suffit aux pièces anciennes. Naturellement le public, qui les voyait reparaître sans cesse devant lui, était devenu très familier avec eux ; ajoutons que, pour qu'il ne pût pas s'y tromper, on leur avait arrangé un costume qui du premier coup les faisait reconnaître. L'usage des masques ne devint général à Rome qu'un peu plus tard, et les acteurs tragiques ou comiques, qui cherchaient avant tout à se grandir, en étaient réduits à se coiffer de vastes perruques, qui différaient d'après l'âge et la condition des personnages : les vieillards la portaient blanche, les jeunes gens blonde, les esclaves rousse. C'était une première indication, et qui s'aperçoit de loin ; en voici d'autres, encore plus significatives. L'esclave est vêtu d'une tunique courte et d'un petit manteau qu'il rejette sur l'épaule pour courir plus vite quand il est pressé ou qu'il fait semblant de l'être (*servus currens*). Le manteau du parasite est plus étoffé, pour qu'il puisse s'en draper à l'occasion et paraître un homme grave ; il a quelquefois un bandeau sur l'œil, ou même il est tout à fait borgne : c'est le triste résultat d'une de ces batailles qui se livrent à la fin des repas, où on lui jette des bouteilles à la tête sans pouvoir lui faire quitter la place. Le capitan (*Miles gloriosus*) est couvert d'une chlamyde rouge et porte une sorte de toque crânement posée sur sa tête. Quant au souteneur (*leno*) (2), « l'exécration des dieux et des

(1) Voici la curieuse phrase d'Apulée : *Leno perjurus, et amator fervidus, et servus callidus; et amica illudens, et uxor inhibens, et mater indulgens; et patruus objurgator, et sodalis opitulator, et miles prœliator; sed et parasiti edaces, et parentes tenaces, et meretrices procaces.*

(2) Je ne trouve pas d'autre expression pour désigner le *leno*, qui tient tant de place dans les comédies antiques; je serais plus à mon aise, si l'on pouvait parler aujourd'hui la langue du XVIe siècle.

hommes, » son extérieur doit faire deviner le métier qu'il fait et justifier la haine qu'on lui porte; il est chauve, camus, avec un front ridé, des sourcils en broussailles; surtout il est affublé d'un ventre énorme (*ventriosus, cum ventre collatitio*), qui le désigne aux huées de l'assistance. On ne nous dit rien de précis du costume des femmes, mais il est vraisemblable que les adolescens qui en remplissaient le rôle devaient être fort bien vêtus et porter d'élégantes tuniques grecques. Le seul renseignement qu'on nous donne, c'est qu'ils sont mis « avec goût et à la dernière mode, *concinne et nove*. » Il fallait que la jeune courtisane, quand elle apparaît sur le seuil de sa porte, pût faire à l'amoureux, qui l'attend et l'appelle, l'effet d'un printemps en fleur :

Ver vide;
Ut tota floret! ut olet! ut nitide nitet!

En réalité, ces personnages, toujours vêtus du même costume, qui se présentent avec la même attitude, qui expriment les mêmes sentimens, et répètent à peu près les mêmes paroles, sont moins des individus que des types. Cela est si vrai que souvent, sur les manuscrits, on ne les désigne pas par un nom propre, on les appelle simplement : le vieillard, le jeune homme, le parasite, etc. Par là, cette comédie touche à l'Atellane; la seule différence, c'est qu'elle présente au public des types généraux, la courtisane, le soldat, le souteneur, etc., au lieu de quelques individualités grotesques, *Pappus*, *Bucco*, *Maccus*, c'est-à-dire quelque chose comme Arlequin et Polichinelle. L'emploi d'un petit nombre d'acteurs, toujours les mêmes, présentait sans doute beaucoup d'inconvéniens; il nuisait surtout à la variété des pièces et rendait plus difficile d'inventer des sujets nouveaux. Mais les anciens y trouvaient aussi quelques avantages, notamment celui de simplifier l'exposition. Il faut bien qu'un auteur fasse connaître, au début de sa comédie, les gens qui vont agir et parler, surtout si leur caractère présente quelques singularités piquantes, s'il est plein de ces nuances compliquées auxquelles nous nous plaisons aujourd'hui. Ces explications, pour être claires, lui prendront quelque temps, et il sait bien qu'il n'a pas de temps à perdre. Les poètes anciens, comiques ou tragiques, qui ne se servaient que de personnages connus, étaient en grande partie délivrés de ce souci. Un mot suffisait pour mettre le spectateur au courant; et même ce mot, il était presque inutile de le dire, on n'avait besoin que d'ouvrir

les yeux pour savoir à qui l'on avait affaire. Dès qu'on apercevait le ventre du souteneur ou la chlamyde rouge du capitan, le rire s'éveillait de lui-même. C'étaient de vieilles connaissances, qu'on avait plaisir à revoir. On se souvenait des sottises qu'auparavant on leur avait dites, des bons tours qu'on leur avait joués, des heures de plaisir qui s'étaient passées si vite à les voir et à les entendre, et la pièce nouvelle profitait du succès de celles qui l'avaient précédée.

Ce genre de mérite devait être encore plus apprécié à Rome qu'ailleurs. On a vu que le public y était d'ordinaire assez mal disposé à écouter, et qu'il ne voulait pas se donner beaucoup de peine pour comprendre. C'était le servir à souhait que de faire paraître devant lui des gens avec lesquels il était familier de longue date et qui n'avaient pas besoin de se nommer pour qu'on les reconnût. En les voyant, on savait ce qu'ils avaient déjà fait et l'on soupçonnait ce qu'ils allaient faire; sans presque les écouter, on devinait ce qu'ils devaient dire. Il importait peu qu'on se laissât distraire un moment par quelque incident inattendu, qu'on fût dérangé par son voisin ou assourdi par sa voisine; dès qu'on rejetait les yeux sur la scène et qu'on y voyait les personnages qui l'occupaient, on se remettait vite au courant de l'action. Voilà, je crois, une raison de plus qui explique qu'avec une acoustique si imparfaite et un public si désordonné, on ait pu suivre une pièce jusqu'au bout sans un grand effort d'attention, et comment on parvenait à s'y intéresser et à la comprendre, même quand on n'en entendait qu'une partie.

Tout n'est pas encore fini. Nous avons amené les acteurs du fond du théâtre sur le devant de la scène. Ils ont fait leur entrée, ceux-ci par la porte qui conduit à la place publique, ceux-là par celle qui mène à la campagne, de façon qu'en les voyant arriver, nous savons d'où ils viennent; et comme, en même temps, nous devinons à leur costume ce qu'ils doivent être, nous sommes parfaitement renseignés sur eux avant qu'ils n'aient ouvert la bouche. Les voilà enfin sur le *pulpitum*, en face du public. Ils vont représenter devant lui la pièce qu'il est venu entendre.

Ici, nous sommes bien forcés de nous arrêter, et pourtant notre curiosité n'est pas encore tout à fait satisfaite. Ne pouvant pas, comme le public romain, assister à la représentation elle-même, nous voudrions au moins qu'il nous fût possible de nous la figurer; c'est précisément ce qui est assez malaisé. Les quelques peintures

de vases où ce sujet est esquissé sont tout à fait insuffisantes; pour en avoir une idée un peu plus nette, il faut s'adresser ailleurs, et voici, je crois, où nous devons aller nous renseigner.

Les anciens ont connu, comme nous, l'industrie des livres illustrés; on dit que c'est Varron qui, à Rome, la mit à la mode. Nous en avons heureusement conservé quelques échantillons, et, dans le nombre, des manuscrits de Térence, qui sont couverts de dessins très curieux (1). On ne peut douter que ces dessins ne reproduisent un original très ancien : au xe siècle, quand le manuscrit où ils se trouvent fut copié, personne ne connaissait plus le costume des acteurs antiques et n'était capable de le dessiner avec cette exactitude. C'est donc plusieurs siècles auparavant que ces figures ont été tracées, et probablement à une époque où les pièces de Térence n'étaient pas encore exilées des théâtres. Certains détails qu'on y remarque n'ont pas été suggérés par la lecture et semblent venir directement de la scène. On peut donc soupçonner que ces dessins nous conservent quelque chose du spectacle que la comédie romaine offrait au public, et que, jusqu'à un certain point, ils nous la remettent sous les yeux. Tous les personnages y sont, et les masques qu'ils portent nous les font d'abord reconnaître. Voilà bien l'esclave, le souteneur, le parasite, avec leur grosse face grotesque, leurs rides profondes, leur bouche énorme. Les autres sont mieux traités; les masques des jeunes gens et des femmes ont un peu plus d'élégance, des traits plus réguliers, des lèvres à peine entr'ouvertes. Ce ne sont pas seulement des figures isolées, mais des scènes qui sont reproduites. On y voit se succéder de page en page les incidens ordinaires de la comédie romaine : on se dispute, on s'accorde; les fils s'irritent ou se lamentent; les pères grondent; les amoureux se querellent ou s'embrassent. Mais c'est l'esclave qui partout tient le premier rôle, et l'on voit bien qu'il est l'âme de la comédie antique; tantôt on nous le montre, la main sous le menton, qui médite une fourberie profonde; tantôt il se glisse derrière son jeune maître pour l'encourager à soutenir les reproches de son père ou lui souffler à l'oreille quelque adroit mensonge : il trompe le vieillard, il joue le souteneur, il dupe le capitan. Pas un moment il ne reste en repos; il se livre aux contorsions les plus comiques, et il y a tant de mouvement, tant de vie, dans ce corps

(1) Je ne puis parler ici que de celui qui se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale. Il y en a d'autres à Milan et à Rome.

agile et souple, que quelquefois, par une sorte d'illusion, le masque lui-même, ce masque grimaçant et immobile, semble prendre, suivant les situations, des expressions différentes. En somme, l'idée que ces dessins nous donnent des acteurs de ce temps, c'est que leur jeu devait être singulièrement vif et animé. On se remuait beaucoup sur les théâtres romains; on y faisait volontiers de grands gestes, ce qui n'est pas pour déplaire à des spectateurs méridionaux. Ces bras, qu'on voit toujours dressés et tendus, ces mains ouvertes, « des mains qui parlent, *manus argutæ*, » comme on disait, annoncent que la pantomime va naître, et font prévoir l'accueil qu'elle recevra du public.

Il y avait alors, nous le savons, deux sortes de comédies, celles qui devaient être jouées avec plus de calme, et celles qui comportaient plus d'agitation, ou, pour les appeler par leur nom, les *statariæ* et les *motoriæ*. Si les pièces de Térence, qu'on rangeait parmi les *statariæ*, exigeaient des acteurs un jeu si désordonné, qu'on juge ce que devaient être celles de Plaute!

VII

J'ai essayé de montrer comment Plaute avait résolu le problème de se faire entendre, dans un vaste espace découvert, de spectateurs distraits et bruyans, qui, au fond, avaient peu de goût pour le spectacle qu'on leur offrait, et par quels moyens il était parvenu à s'imposer à leur attention. Il y a des critiques qui ont été fort étonnés qu'il y eût si pleinement réussi; et il faut bien avouer que la lecture de ses ouvrages, quand on les étudie avec soin, paraît quelquefois justifier leur surprise. On y voit assurément quelles sont les raisons qui l'ont rendu si populaire, mais il y en a d'autres aussi, qui, à ce qu'il semble, auraient dû l'empêcher de l'être. Il faut, avant de finir, se demander comment il se fait qu'elles n'aient pas nui davantage à ses succès.

Parmi les défauts de ses pièces, il y en a un que j'ai déjà signalé; le sujet en est très peu varié et il semble qu'on aurait dû finir par se lasser de voir toujours reparaître sur la scène les mêmes personnages et les mêmes aventures. Mais c'est une erreur de croire que le gros public soit très friand de nouveautés; elles le déconcertent plus qu'elles ne l'amusent. Il ressemble aux enfans qui veulent qu'on leur raconte toujours la même histoire et qui se fâchent quand on y change quelque chose. Il est remar-

quable qu'à Rome, la comédie imitée du grec cessa de plaire aux spectateurs le jour où, écoutant quelques lettrés délicats, elle essaya de se rajeunir ; le peuple lui préféra le mime, qui n'avait pas ces scrupules, et lui servait à peu près toujours le même spectacle. Nous avons la preuve qu'un mime célèbre, le *Laureolus*, qui représentait le sujet éternellement populaire de la lutte d'un voleur avec la police, fut joué pendant plus d'un siècle. En réalité, le peuple ne tenait pas à l'intrigue, et, comme Plaute avait tous les goûts du peuple, il n'y tenait pas plus que lui. Elle est pour lui uniquement un cadre commode, dans lequel il place les scènes qui lui plaisent, et qui sont aussi celles qui plaisent le plus au public. Quand il faut mettre aux prises des esclaves qui se querellent entre eux, ou qui injurient le souteneur et le capitan, il ne s'arrête plus. Ces sortes de disputes devaient avoir pour les spectateurs de Rome un ragoût particulier; elles leur rappelaient les origines mêmes de leur théâtre. Du temps qu'on vivait aux champs, la vendange ou la moisson finies, quand on avait offert un sacrifice aux dieux de la campagne, on s'asseyait en cercle sur le gazon, « en face du zéphyr, » et l'on écoutait deux gaillards, qui sans colère, sans passion véritable, pour le seul plaisir d'exercer leur verve et d'égayer l'assistance, faisaient assaut de sottises. Plaute rendait aux Romains quelque chose de leurs anciens divertissemens, et nous pouvons être sûrs qu'ils prenaient plus de plaisir à ces querelles d'esclaves, qui leur rappelaient les *opprobria rustica* de l'ancien temps, que si l'on s'était donné la peine de composer pour eux une pièce bien faite, avec un dénoûment nouveau et des personnages qu'ils n'avaient jamais vus.

Ce qui paraît au premier abord plus grave, c'est que les pièces de Plaute sont traduites des comédies grecques, et l'on suppose que les Romains ont dû être mal disposés pour un théâtre étranger; mais ici encore on se trompe. Les Romains de ce temps n'aspiraient pas à la gloire des lettres; rien n'était plus loin de leurs idées que d'envier à la Grèce ses artistes et ses poètes. Ce qu'ils voulaient, c'est qu'il ne manquât rien à l'éclat des jeux qu'on leur donnait, et qu'on allât chercher partout, pour les amuser, ce qu'il y avait de plus curieux. Ils avaient entendu dire que les meilleures comédies venaient d'Athènes, comme le bon vin venait de Chio; il fallait donc qu'on se fournît de comédies en Grèce. Aussi Plaute ne fait-il pas comme les imitateurs ordinaires qui dissimulent leurs emprunts; lui, au contraire, proclame haute-

ment l'origine de ses pièces, convaincu que ce sera une recommandation pour elles.

Il y avait pourtant, à imiter trop exactement un théâtre étranger, un péril qu'il n'était pas toujours possible d'éviter. Le sujet d'une pièce faite pour un certain pays peut ne pas convenir à un autre. Il arrive, par exemple, que, dans beaucoup de comédies grecques, on suppose qu'une jeune fille a été violée la nuit par un inconnu, dans la confusion d'une fête religieuse; un grand nombre d'autres se dénouent par des reconnaissances tout à fait imprévues : un père retrouvant, dans un jeune esclave ou une courtisane du voisinage, des enfans qui lui ont été volés autrefois par des pirates; comment faire accepter des fables de ce genre à Rome, où la police des temples était bien faite, et dans un pays comme l'Italie, moins exposé aux rapines des pirates que les côtes accidentées de la Grèce ou des îles de l'Archipel? On ne peut comprendre la complaisance que mettait le public romain à les supporter, qu'en songeant qu'il s'agissait de l'intrigue, et que l'intrigue lui était, comme on vient de le voir, parfaitement indifférente. Du reste, le public français du XVIIe siècle ne s'est pas montré plus sévère pour certains dénoûmens de Molière, qui reproduisent fidèlement ceux des pièces latines, et qui pour cela n'en sont pas plus raisonnables.

L'inconvénient est plus grand pour les caractères. Nous ne reconnaissons les personnages au théâtre que si nous les avons connus dans la vie réelle, et, quand ils ne sont pas de notre pays et de notre temps, quand ils diffèrent avec nous d'humeur et d'idées, on ne s'applique pas les leçons qu'ils nous donnent, et l'on risque de ne pas s'intéresser à leurs aventures. Mais il faut remarquer ici que la comédie de Ménandre, qui a servi de modèle aux Romains, a ses racines dans la philosophie socratique, et que l'école de Socrate, ayant pour maxime la connaissance de soi-même, plonge jusqu'au fond de l'âme et va chercher les passions à leur source, c'est-à-dire avant que le commerce de la vie, les intérêts, les relations, les aient revêtues d'apparences diverses, en un mot qu'elle étudie l'homme en soi, et cherche surtout à découvrir ses qualités essentielles et universelles. Les poètes élevés dans ces principes, quand ils travaillent pour le théâtre, ont dû donner à leurs personnages de ces traits simples et généraux qui conviennent à tous les pays et leur permettent de n'être tout à fait étrangers nulle part. A Rome, comme ailleurs, ce fond d'humanité les faisait

du premier coup reconnaître, et l'on passait facilement sur les différences. Assurément les fils de famille y étaient tenus plus sévèrement qu'en Grèce, et respectaient davantage la *patria potestas*. Cependant il devait bien s'en trouver quelques-uns qui entretenaient des maîtresses, faisaient des dettes et trompaient leurs parens; c'était bien assez pour que le public pût comprendre les jeunes débauchés d'Athènes. Sans doute aussi les Romains n'étaient pas tendres à leurs esclaves, et il y avait de quoi les surprendre, de voir que les Grecs leur témoignaient parfois tant d'égards. Cependant tous n'étaient pas aussi durs que Caton, et l'on citait des maisons où c'était vraiment l'esclave qui était le maître. D'ailleurs, quand Plaute craint qu'on ne soit trop scandalisé des libertés qu'il leur laisse prendre, il en est quitte pour leur faire dire : « Songez que nous sommes à Athènes, et que ces choses-là nous y sont permises; » ce qui prouve que le public avait oublié qu'on n'était plus à Rome. Je ne vois qu'un seul de ces personnages dont il était difficile de trouver l'analogue chez les Romains; c'est le capitan, c'est-à-dire l'officier de fortune, qui levait une compagnie parmi les gens sans aveu, l'allait mettre à la solde de quelque roitelet d'Asie, puis revenait dépenser à Athènes, dans la société des parasites et des courtisanes, ce qu'il avait gagné. Rome ne connaissait pas ces sortes de soldats mercenaires, et c'est peut-être parce que les poètes, qui les mettaient sur la scène, n'avaient pas l'original sous les yeux, et qu'ils travaillaient de fantaisie, qu'ils sont allés à l'extrême, et qu'au lieu d'un portrait, ils font si souvent une caricature. Mais même ici je vais trop loin, quand je dis qu'il n'y avait rien, chez les Romains, qui pût leur faire comprendre les Thrason et les Pyrgopolinice. N'y pouvait-on pas trouver, en cherchant bien, quelques centurions vantards, qui, au retour d'une campagne d'Afrique, faisaient sonner leurs exploits et les racontaient volontiers devant un auditoire de dames? C'étaient sans doute de légers travers, mais qui rendaient moins invraisemblables les ridicules énormes des autres.

Ainsi, il y avait dans les personnages de la comédie grecque assez de vérité générale et humaine pour qu'ils ne parussent pas tout à fait étrangers sur la scène de Rome, et, même si Plaute s'était contenté de les reproduire exactement, on les aurait reconnus et l'on se serait amusé de leurs aventures.

Mais il a fait davantage : tout en conservant le fond du caractère, par une foule de modifications de détail, il les a rendus

plus qu'à moitié romains. Ce n'est pas qu'il ait cherché de parti pris à le faire : il croyait sincèrement n'y avoir rien changé; mais, quoiqu'il prétende quelque part « qu'il a transporté Athènes au milieu de Rome, sans avoir besoin d'architecte, » et qu'il dise ailleurs : « Nous sommes en Étolie, » on s'aperçoit bien qu'on n'est pas en Grèce, quand on l'entend parler du Forum et de la *contio*, des édiles et des préteurs, de la porte Trigémine et des marchands du Vélabre. Ce ne sont là que des vétilles, mais il y a aussi des altérations plus profondes. Plaute n'était pas un critique assez expérimenté, il ne savait pas assez se détacher de lui-même, pour voir les auteurs qu'il imitait comme ils sont; les personnages que ces auteurs font agir et parler lui apparaissent tels qu'il les a vus autour de lui et qu'il les a fréquentés, et, sans le vouloir faire. il les peint comme il les connaît. De cette façon, il devient original à son insu, ce qui est la meilleure façon de l'être. Certes, dans les changemens qu'il leur fait subir, tout n'est pas profit pour eux. Il commence en général par leur appliquer une couche de grossièreté. Les connaisseurs, les délicats, épris de l'art grec, en seront plus tard indignés, et regretteront de ne plus reconnaître ces personnages distingués, ces jeunes élégans, ces sages diseurs de belles maximes que représentait Ménandre; mais le public de Plaute trouvait un grand plaisir à les voir sous la forme nouvelle qu'il leur avait donnée. Quelques-uns d'entre eux prennent, dans ses pièces, un merveilleux relief : le souteneur, par exemple, — est-il possible d'oublier cette étonnante création de Ballio, si brutal, si franchement cynique, et les recommandations impudentes qu'il adresse, dans le *Pseudolus*, à son troupeau de femmes, quand il les quitte (1)? — et, à côté du souteneur, un autre personnage, qui paraît appartenir à une époque plus récente, et qu'on ne s'attendait pas à trouver du temps des guerres puniques, le banquier. Nous sommes beaucoup trop tentés de croire que nous avons inventé la question d'argent; elle a tourmenté les Romains presque autant que nous, et de très bonne heure. Dans Plaute, un personnage affirme qu'une jeune fille, quelle que soit sa réputation, trouve toujours à se marier, pourvu qu'elle ait une dot; et un autre, à qui l'on tournait le dos quand il était pauvre,

(1) Je me souviens d'avoir vu représenter à Rome, il y a quelque vingt ans, sur le théâtre Argentina, une traduction du *Pseudolus*. Ballio criait, s'agitait, faisait des gestes, comme un acteur antique, et les rires des Romains me prouvaient que cette façon de jouer n'avait pas cessé de leur plaire.

et qui voit tout le monde lui tendre la main depuis qu'il est riche, s'écrie :

Videte, quæso, quid possit pecunia!

Si l'argent a tant de puissance, il est naturel que les banquiers aient quelque crédit. Plaute, qui devait avoir eu des démêlés avec eux du temps qu'il était dans les affaires, les traite fort mal. Il les représente comme des voleurs ; il nous dit qu'ils ont un moyen très simple de s'enrichir, c'est de prendre l'argent et de ne pas le rendre. Quand on vient le réclamer, ou bien ils se sauvent « plus vite que le lièvre à qui l'on a ouvert la porte, » ou, s'ils se sentent plus d'audace, ils s'acquittent à grands coups de poing. Ces personnages étaient, pour les spectateurs, de vieilles connaissances. Qui d'entre eux n'avait rencontré Ballio, dans la rue des Toscans, « où l'on trouvait plus de courtisanes qu'il n'y a de mouches quand il fait très chaud? » Quant au banquier Lyco (le Loup), on pouvait le voir tous les jours, au Forum, dans ces petits passages, qu'on appelait des *Janus*, derrière sa table, fort occupé à peser les écus dans sa petite balance, et à tenir ses comptes.

Rien n'empêchait donc, quoi qu'on ait dit, le public romain de se plaire aux comédies de Plaute. Il savait bien qu'elles étaient traduites du grec, mais cette provenance lui était fort indifférente, du moment que, sous le *pallium*, il reconnaissait des gens qu'il voyait autour de lui porter la toge; et, comme on a vu plus haut que ces pièces répondaient tout à fait aux exigences des théâtres antiques et au goût des spectateurs, il est naturel qu'elles aient obtenu un grand succès. Non seulement elles furent très applaudies lorsqu'on les joua pour la première fois, mais, longtemps après, quoiqu'on eût alors Cæcilius et Térence, le peuple les regrettait et voulait les revoir; et lorsqu'on les reprit, un demi-siècle après la mort de Plaute, l'entrepreneur qui les rendit à la scène pouvait dire « qu'elles étaient comme le bon vin, qui devient meilleur en vieillissant. »

GASTON BOISSIER.

NAPOLÉON III ET L'ITALIE

III [1]

L'ATTITUDE DE L'EUROPE

XII. — LES RELATIONS DE LA COUR DE WINDSOR AVEC L'EMPEREUR EN FÉVRIER 1859

Au mois de février, l'opinion en France comme dans toute l'Europe se prononçait donc énergiquement contre une guerre dont la menace avait surgi spontanément, au milieu de circonstances mystérieuses qui lui donnaient les apparences d'une conspiration. Tous les cabinets se tenaient en garde ; ils voyaient dans les paroles et les actes de Napoléon III la trace d'un double jeu. Le ministre des Affaires étrangères à Berlin, le baron de Schleinitz, répondait à M. de Moustier, qui cherchait à pressentir l'attitude éventuelle du gouvernement prussien, que « la puissance qui assumerait le rôle d'agresseur ne pourrait pas compter sur les sympathies de la Prusse. » L'Angleterre, moins équivoque dans l'expression de sa pensée, se montrait ouvertement hostile. La sympathie que l'Empereur avait compté y rencontrer en soulevant la question italienne faisait entièrement défaut. Elle avait le sentiment de sa faiblesse et redoutait que l'influence de la France, déjà trop grande à ses yeux, ne devînt, avec l'appui de l'Italie, pré-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février.

pondérante dans la Méditerranée. D'ailleurs, en présence de l'intimité de nos relations avec la Russie, elle resserrait de plus en plus ses liens avec l'Autriche et la Prusse.

Le 4 février, la reine Victoria, vivement alarmée, adressa une lettre émue à l'Empereur. Elle faisait appel à son cœur pour le supplier d'éviter à l'Europe une guerre calamiteuse qui mettrait le gouvernement britannique dans la douloureuse nécessité de se séparer de la France. — « Votre Majesté a vu, disait-elle, par le langage du parlement, quels sont les sentimens qui animent l'Angleterre. Son anxiété est égale à la mienne. Il a été rarement donné à un homme autant qu'à Votre Majesté d'exercer sur la tranquillité et le bonheur de l'Europe une influence aussi personnelle, aussi puissante. Elle a l'occasion de montrer au monde son respect des traités, de calmer ses appréhensions, de rétablir la confiance, ou bien de le jeter dans la confusion en provoquant une guerre dont l'étendue et la durée seraient impossibles à préciser. Si quelque chose pouvait augmenter le chagrin que je ressentirais en voyant éclater un conflit, ce serait de voir Votre Majesté entrer dans une voie où il serait impossible à l'Angleterre de la suivre. » Cet appel fait à sa sagesse, au nom d'une amitié qui lui était chère, car il en connaissait la sincérité, troubla vivement l'Empereur. Il essaya de rassurer la Reine et de se justifier sans y réussir. Il évita, dans ses explications, de préciser les engagemens qu'il avait pris avec le Piémont; avec une conscience agitée, il s'indigna contre les soupçons dont il était l'objet, récrimina contre l'attitude de l'Allemagne et se retrancha, sans rien promettre, derrière les devoirs que lui imposaient l'honneur et les intérêts de la France. Sa lettre, bien que longue, mérite d'être reproduite en entier.

« C'est toujours avec reconnaissance que je reçois les conseils de Votre Majesté; mais vous me permettrez de vous expliquer ce qui s'est passé depuis six ou huit mois : l'histoire en est curieuse. — Dans le cours de l'été dernier, j'ai reçu de l'Italie et surtout de la Sardaigne des communications confidentielles m'apprenant les troubles en Italie et m'annonçant l'imminence d'une insurrection. Le gouvernement sarde m'informait qu'il serait difficile de maintenir longtemps cet état de choses, que la situation était tellement tendue que le Piémont ne reculerait pas même, s'il en avait le moyen, devant une guerre avec l'Autriche. J'ai répondu que l'Italie avait toujours mes sympathies,

mais que mon premier devoir était l'intérêt de mon pays ; que, si la politique traditionnelle de la France avait toujours été de s'opposer à l'influence exclusive de l'Autriche en Italie, mon gouvernement ne pouvait pas encourager une ligne de conduite agressive du Piémont, ni le soutenir dans une lutte où le droit ne serait pas de son côté ; mais que par contre il pouvait compter qu'il serait énergiquement appuyé s'il était attaqué. Les pourparlers n'eurent pas d'autre suite. Mais, au mois de novembre, l'excitation des esprits a repris en Italie, soit provoquée par les mesures impopulaires de l'Autriche, soit par des propos indiscrets tenus à Turin ; tout à coup des bruits de guerre se sont répandus, fondés sur nos relations avec l'Autriche, et ont provoqué une grande agitation. Depuis lors, malgré les déclarations pacifiques du *Moniteur*, tout a été interprété dans un sens belliqueux. Les préoccupations sont si vives qu'il me serait difficile de persuader l'opinion que je ne suis pas occupé à faire d'immenses préparatifs. Cependant la simple prudence m'ordonne de faire plus que je ne fais, car je ne puis m'aveugler sur le mauvais vouloir qui m'entoure. Je suis d'ailleurs pressé par le roi de Sardaigne de porter 20 000 hommes sur les Alpes pour parer à une attaque autrichienne. Je ne suis donc pas responsable de l'agitation, je ne m'en préoccupe pas d'ailleurs. Mais ce qui me blesse profondément comme homme et comme souverain, c'est que de simples bruits de guerre suffisent pour faire douter de ma modération et me faire accuser d'ambition. Malgré les complications qui peuvent surgir au delà des Alpes et qui me touchent de près, on semble refuser à la France par anticipation l'influence qu'elle doit à son rang et à son histoire. L'Allemagne est-elle intervenue dans notre querelle avec la Russie ? Et l'Europe est-elle intervenue lorsque l'Allemagne a soutenu la cause du Holstein contre le Danemark?

« J'avoue que cette attitude de l'Allemagne me donne à penser et que j'y vois de sérieux dangers pour l'avenir. J'ai le respect des traités ; je sais qu'on ne peut les changer sans l'assentiment général ; mais le respect des traités ne s'oppose nullement à mon devoir, qui est de suivre la politique en harmonie avec le bonheur et les intérêts de mon pays. »

A Windsor, on ne fut ni édifié ni rassuré par ces explications entremêlées d'expressions amères. Il était trop manifeste que Napoléon III cherchait à gagner du temps et à donner le change sur ses desseins véritables. Le gouvernement anglais

était renseigné d'ailleurs; il savait, par son envoyé à Turin, sir James Hudson, le confident et parfois l'inspirateur de M. de Cavour, à peu de choses près tout ce qui s'était passé à Plombières. En ne disant pas tout, Napoléon III avait aggravé les inquiétudes au lieu de les dissiper. Lord Malmesbury chargea lord Cowley de faire à l'Empereur d'énergiques remontrances.

« L'Empereur est abattu, disait lord Cowley, en rendant compte de son audience; soit son entourage, soit quelque arrière-pensée l'empêchent de ramener la confiance. Il suffirait qu'il déclarât solennellement qu'il ne veut pas la guerre, mais il ne le dit pas. »

Les correspondances reprirent de plus belle entre Windsor, Laeken et Cobourg. Le prince Albert et le duc Ernest s'indignaient lorsque l'Empereur, les trouvant sur son chemin, se plaignait de leur hostilité. — « Tu sais, écrivait le prince consort à son frère, qu'on nous reproche d'être des fauteurs de coalitions; tu es troisième en rang, moi le second, et l'oncle Léopold le premier. » — Il n'avait pas lieu cependant de s'étonner qu'on les soupçonnât; ils se mêlaient de tout; partout on relevait des traces non équivoques d'une intervention remuante que ne justifiaient ni la situation du mari de la reine, ni la neutralité de la Belgique, ni le caractère minuscule du trône occupé par le duc de Cobourg. Sans cesse, dans le volume de Théodore Martin, dans les Mémoires du comte de Beust et ceux de M. de Vitzthum, on les voit dénoncer l'Empereur et, tandis que celui-ci se fie à leur amitié et à leur discrétion, répéter et interpréter avec malveillance ce qu'il leur a dit. — « J'ai conseillé à Berlin, écrit le duc de Cobourg, au commencement de février, que, si la guerre éclatait, on devait marcher sans tarder contre la France, à la tête de l'armée fédérale. On y a du reste le sentiment que la France veut commencer par l'Italie et finir par la Prusse. » — Le prince consort écrivait de son côté: — « Si vous voulez comprendre le discours de l'Empereur, lisez les Mémoires du prince Eugène. Napoléon donne à son fils adoptif des instructions pour la campagne d'Austerlitz au sujet du langage qu'il aura à tenir: « Parlez paix, lui dit-il, mais agissez en vue de la guerre. » — Quelques semaines plus tard, le prince poussait l'indiscrétion jusqu'à raconter au ministre d'une petite cour allemande, à M. de Vitzthum, des conversation intimes qu'il avait échangées avec Napoléon III. Il prétendait qu'à chaque rencontre, il lui avait parlé de la nécessité de reviser

la carte et qu'au Congrès de Paris, il s'était adressé à d'autres sans être plus heureux. « Il a fini par trouver son homme à Plombières, ajoutait-il. Cavour est-il son instrument, ou est-il la dupe de Cavour? Je l'ignore, il est difficile de scruter le fond des cœurs. Il nous écrit qu'il désire la paix et nous demande qu'en Angleterre et en Prusse on arrête les armemens, car il pourrait bien être forcé de tirer l'épée pour maintenir son prestige. » — L'Empereur parlait trop avec les étrangers et pas assez avec ses ministres et ses diplomates.

En parcourant toutes ces correspondances, si souvent compromettantes pour la politique impériale, on déplore amèrement que les papiers qui auraient pu servir à les contrôler et à les réfuter aient disparu, le 4 septembre, dans le sac des Tuileries et, le 21 mars, dans les incendies de la Commune. Les rares épaves qui ont été préservées du pillage ou des flammes ont permis de rectifier plus d'une erreur et de préciser plus d'un point d'histoire. Aucun souverain, malheureusement, n'a été moins préoccupé que Napoléon III du soin de sa défense. Tandis que, dans toutes les cours et toutes les chancelleries, on recueillait et on triait soigneusement tout ce qui était de nature à le compromettre, afin de s'en faire un jour une arme contre lui, lui, détruisait les lettres qui auraient pu le servir contre ses ennemis personnels.

XIII. — LE COMTE DE BEUST AUX TUILERIES ET A WINDSOR

Les ministres des petites cours allemandes s'agitaient beaucoup et, de tous, M. de Beust était le plus remuant. Il avait la manie de se frotter aux grandes puissances, de s'insinuer dans leurs affaires pour les embrouiller ; il jouait sur la scène politique le rôle des raisonneurs. Voyant les événemens se précipiter, pour rehausser son importance, il crut devoir faire une tournée diplomatique à Berlin, à Francfort, à Paris et à Londres. Il raconte, dans ses pâles et insignifians Mémoires, qu'arrivé à Paris, il se trouva sous le coup d'une audience impériale, sollicitée à son insu par l'envoyé saxon.

Il grillait d'envie d'être reçu par l'Empereur, et il prétend l'avoir été malgré lui, par suite d'un excès de zèle de M. de Seebach ! « Je n'ai pas besoin d'ajouter, dit-il, que ma visite aux Tuileries, préparée par l'ambassadeur saxon, m'ennuyait fort : il n'est jamais agréable d'entrer dans une maison où l'on sait que

règne la mauvaise humeur. » M. de Beust avait un moyen bien simple d'échapper à cet ennui : c'était de ne pas venir à Paris ou de ne pas s'y arrêter. L'Empereur le reçut dans son cabinet; le voyant arriver en grand uniforme, chamarré de décorations, il s'excusa de le recevoir en redingote, sans cérémonie. « Vous venez du reste en ennemi, lui dit-il ; il me semble (permettez-moi de vous en faire l'observation) que les gouvernemens allemands de second ordre se prêtent dans tout ceci à *un rôle de dupes*. Je crois savoir qu'on ne soulève les passions dans la Confédération germanique contre la France, qu'avec l'espoir et la certitude d'en finir cette fois avec les cours allemandes. »

Le mot de *dupe* était dur; l'Empereur eut à le regretter. Son interlocuteur, pour se laver d'un tel reproche, se lança dans d'interminables dissertations sur la Diète, sur ses rouages, ses tendances; il revint sur son attitude pendant la guerre d'Orient, et, de déductions en déductions, en arriva à conclure que l'article 47 du pacte fédéral imposait à la Confédération le devoir de défendre l'Autriche, si elle était l'objet d'une agression. L'Empereur parut écouter ces explications avec un calme parfait, sans chercher à les réfuter : « Rassurez-vous, dit-il, quand le ministre saxon fut à bout d'éloquence, nous aurons soin de désintéresser l'Allemagne de la lutte, en évitant ses frontières. — C'est un engagement illusoire, répondit M. de Beust, car la France ne peut pas calculer d'avance les chances et les limites de la guerre. — Ainsi, vous croyez la neutralité impossible? — Je crois que, si la guerre éclate, il sera impossible à l'Allemagne de n'y être pas engagée. — Mais savez-vous que l'attitude de l'Allemagne commence à devenir inquiétante pour l'Europe? On ne peut plus faire un pas, ni s'intéresser à une question quelconque, sans la trouver sur son chemin. D'un côté, vous menacez le Danemark, de l'autre, l'Autriche étend ses bras jusqu'à Naples, et là encore vous êtes avec elle. J'espère, ajouta l'Empereur en le congédiant, vous revoir, mais non pas en ennemi! »

Ils se revirent, en effet, au lendemain de Sadowa, au mois de juillet 1866, et à Salzbourg, en 1867, s'efforçant de réparer des fautes irréparables.

A Londres, M. de Beust se sentit plus à l'aise ; les passions qui s'agitaient en Angleterre répondaient aux siennes. Il constata avec satisfaction qu'à la cour de Windsor, on était infiniment mieux disposé pour l'Autriche que pour la France.

Lord Malmesbury le mit au comble de la joie en lui disant qu'il croyait le moment venu pour l'Allemagne de placer un corps d'observation sur le Rhin. Il prit acte du propos et non seulement se hâta d'en faire part au ministre de Prusse à Londres, mais il pria le roi de Saxe de communiquer son entretien avec le ministre anglais au prince régent, « car il importe, disait-il, que le cabinet de Berlin soit encouragé, si, comme je l'espère, son attitude vis-à-vis de la France devait s'accentuer. » Ce qui le charma tout particulièrement, ce furent les assurances « significatives » que lui donna lord Malmesbury au sujet de la neutralisation de la Baltique et de la mer du Nord : « Une démonstration allemande sur le Rhin, lui avait-il dit, ne saurait empêcher cette neutralisation. » M. de Beust était ravi ; les paroles qu'il avait recueillies à Londres dépassaient ses espérances. Il pensait avoir fait merveille et ne doutait pas qu'à son retour l'Allemagne reconnaissante ne le proclamât un grand politique.

Malheureusement, avant de repasser le détroit, il eut avec le prince consort un entretien qui lui donna à réfléchir : — « J'ai pénétré au fond de sa pensée, disait-il amèrement, et ce que j'y ai lu me suggère les plus tristes réflexions. Il ne m'a pas caché, hélas ! que toute son ambition était de voir les forces militaires de toute la Confédération sous le commandement suprême des Hohenzollern, et il m'a avoué qu'il n'avait pas abandonné le rêve, caressé en 1848, d'un empire prusso-allemand. » Le mot de dupe qu'il avait entendu aux Tuileries revint à son esprit : « Il n'est que trop vrai, disait-il mélancoliquement, nous serions des comparses, sans volonté, appelés à faire les frais d'un arrangement, si, bien inspirée, la Prusse faisait de l'Autriche son obligée. » Être dupes et comparses, tel était en effet le sort réservé aux gouvernemens allemands de second ordre. En voulant entraîner la Prusse, ils lui donnaient forcément la haute main en Allemagne, et devaient en arriver à se livrer à elle. Chaque progrès de la Prusse marquait un pas de plus vers leur asservissement.

Napoléon III avait gardé de son entretien avec le ministre saxon une fâcheuse impression. Depuis qu'il était au pouvoir, il n'avait rien négligé pour s'assurer les sympathies de l'Allemagne. Si la Prusse avait pu forcer à Paris les portes du Congrès, c'était grâce à son active intervention, et c'est à son arbitrage dans l'affaire de Neuchâtel qu'elle devait d'être sortie de cuisans embarras. En toutes circonstances, il avait traité les souverains des

États secondaires avec une extrême courtoisie et, si l'influence des ministres dirigeans de Saxe, de Hanovre, de Bavière et de Wurtemberg avait grandi au sein de la Confédération germanique, ils le devaient en partie à son appui. Malgré toutes ces avances et tous les services qu'il leur rendait, il les retrouvait partout sur son chemin, en Crimée, en Italie, hargneux, offensifs, bien que leurs intérêts ne fussent pas en jeu. Leurs organes rivalisaient de zèle pour démontrer, avec le général de Radowitz, qu'il fallait défendre le Rhin sur le Pô. C'en était trop; aussi, en voyant les journaux allemands persister à l'accuser de vouloir reprendre le rôle de son oncle et déclarer qu'une attaque contre l'Autriche, fût-ce dans ses possessions extra-fédérales, serait considérée comme une attaque contre la Confédération germanique, donna-t-il cours à ses sentimens dans un article du *Moniteur*, écrit de sa main avec une verve éloquente. « Une partie de l'Allemagne, disait l'organe officiel, répond à l'attitude si calme du gouvernement français, par les alarmes les plus irréfléchies, sur une simple présomption que rien ne justifie et que tout repousse. Les préjugés s'éveillent, les défiances se propagent, les passions se déchaînent; une sorte de croisade est menée dans les chambres et dans la presse de quelques États de la Confédération. On accuse la France d'entretenir des ambitions qu'elle désavoue, de préparer des conquêtes dont elle n'a pas besoin, et l'on s'efforce, par des calomnies, d'effrayer l'Europe d'agressions imaginaires, dont la pensée n'a même pas existé.

« Les hommes qui égarent de la sorte le patriotisme allemand se trompent de date; ils n'ont rien oublié ni rien appris. Ils se sont endormis en 1812 et se réveillent, après un sommeil d'un demi-siècle, avec des sentimens et des passions ensevelis dans l'histoire et qui sont un contresens par rapport au temps présent. Ce sont des visionnaires qui veulent absolument défendre ce que personne ne songe à attaquer. Si le gouvernement français n'était pas convaincu que ses actes, ses principes, et la majorité du peuple allemand démentent les suspicions dont on voudrait le rendre l'objet, il aurait le droit d'être blessé; il pourrait y voir non seulement une injustice, mais encore une atteinte à l'indépendance de sa politique. En effet, le mouvement qu'on essaye de provoquer sur le Rhin, à propos d'une question qui ne menace pas l'Allemagne et dans laquelle la Prusse est intervenue avec modération comme puissance européenne, ne tendrait à rien moins qu'à lui contester

le droit de faire sentir son influence en Europe, et de défendre ses intérêts propres, même avec la plus extrême modération. C'est là une prétention qui serait blessante, si elle voulait être sérieuse. La France n'est pas enfermée dans ses frontières; elle se manifeste dans le monde entier par l'action salutaire qu'elle exerce au profit de sa puissance personnelle en même temps que pour l'avantage de la civilisation. Quand une nation renonce à son rôle, elle abdique. Le peuple français a la susceptibilité de son honneur en même temps que la modération de sa force, et, si on l'excite par la menace, on le calme par la conciliation. »

C'était un vrai manifeste. Il s'adressait moins à la Prusse, louée pour sa sagesse et sa modération, qu'aux cours allemandes. Il était habile de séparer le Nord du Midi, mais le cabinet de Berlin ne s'y laissa pas prendre; il ne cacha pas son mécontentement en voyant la Prusse mise en opposition avec le sentiment public en Allemagne.

L'Empereur n'atteignit pas le but qu'il s'était proposé; sa profession de foi excita les passions qu'il devait calmer. « Les louanges dont on a comblé la Prusse, écrivait sir E. Malet, le 25 mars, l'ont mise dans une fausse position; elles ont produit un effet absolument contraire à celui qu'on en attendait. »

XIV. — LA MISSION DE LORD COWLEY A VIENNE

La diplomatie contemporaine n'a pas traversé de période plus agitée, ni plus dramatique, que les quatre premiers mois de l'année 1859. La guerre de 1870 a éclaté comme un coup de foudre, dans une atmosphère saturée d'électricité; celle de 1859, au contraire, longuement, savamment préparée, a été précédée par d'interminables négociations, avant de s'imposer à l'opinion fatiguée, énervée. Tout le monde l'appréhendait de longue date, sans qu'elle parût motivée par l'honneur outragé ou par l'équilibre des forces menacé. Les rapports entre Vienne et Turin étaient tendus depuis des années; personne ne contestait que des réformes fussent désirables en Italie; mais le bon sens se refusait à admettre que le Piémont, oublieux des défaites de Custozza et de Novare, subies en 1848 et 1849, pût commettre l'insigne folie de s'attaquer à l'Autriche sans être certain, cette fois, de l'appui résolu de la France. Tout, dans son attitude provocante depuis l'entrevue de Plombières, autorisait à craindre qu'il ne fût assuré de cet appui.

Cependant, l'Empereur ayant protesté maintes fois et hautement de ses sentimens pacifiques, et déclaré solennellement qu'il n'avait pris d'autre engagement avec le royaume de Sardaigne que celui de le défendre contre une attaque inique et préméditée, les partisans de la paix, bien qu'inquiets, ne désespéraient pas. La diplomatie, d'ailleurs, redoublait d'activité; on comptait sur ses efforts, sur son habileté, pour préserver l'Europe d'une conflagration générale. Les actes, malheureusement, à chaque instant, démentaient les déclarations de Napoléon III. On eût dit que les chancelleries, s'inspirant du mot de M. de Talleyrand, écrivaient des dépêches pour déguiser leur pensée. L'opinion passait par toutes les alternatives d'espoir et de déception. Aux assurances tranquillisantes du *Moniteur*, le gouvernement sarde avait répondu par l'émission d'un emprunt de 50 millions, puis par l'appel de ses contingens. Les articles contradictoires des journaux ne contribuaient pas peu à jeter le trouble dans les esprits. : *le Siècle*, organe du prince Napoléon, était belliqueux; *la Patrie*, inspirée par les Tuileries, parlait un langage sibyllin; *le Constitutionnel*, initié à la pensée du ministre des Affaires étrangères, se portait garant d'une solution pacifique. Cet imbroglio durait depuis le 1er janvier; les plus experts renonçaient à y démêler la volonté du souverain. M. de Cavour et son roi seuls, à en juger par leurs manifestations, semblaient savoir ce qu'ils voulaient. C'était la guerre, à n'en pas douter; seulement, ils n'étaient pas absolument certains d'y parvenir. Il leur fallait compter avec la volonté flottante de leur allié, qui, trop souvent à leur gré, subissait la pression de ses conseillers officiels et se laissait émouvoir par les objurgations de la reine Victoria et de son cabinet.

L'Angleterre, tout en désirant sincèrement le maintien de la paix, reculait devant les résolutions viriles qui eussent pu l'imposer. Mais ses diplomates déployaient une activité fiévreuse pour contrecarrer les desseins de M. de Cavour. A Turin même, sir James Hudson montrait le Piémont marchant à la remorque de la France, ruiné, discrédité, ayant perdu toute autorité en Italie, et toute sympathie en Europe (1). Le cabinet de Vienne seul était ménagé; cependant on ne laissait pas ignorer au comte Buol

(1) Lord Malmesbury, à la date du 12 février, avait chargé sir James Hudson de dire à M. de Cavour que la Sardaigne, vu l'exiguïté de son territoire, tomberait au rang d'auxiliaire de la France et que les intérêts de la maison de Savoie ne seraient pas consultés dans une réorganisation de l'Italie du Nord, soit sous un gouvernement monarchique, soit sous un régime républicain.

que, si l'Autriche ne procédait pas dans ses provinces à d'indispensables réformes, elle n'échapperait pas à la guerre. Les réformes étaient le cheval de bataille des ministres anglais; ils les croyaient suffisantes à résoudre le problème italien.

« Agissez à Turin, répondait-on à Vienne, car il n'y a pas de question italienne, il n'y a qu'une ambition piémontaise. » M. de Cavour, au contraire, renvoyait la diplomatie britannique au comte Buol: « Ramenez-le, disait-il, à cesser de nous menacer, à déchirer ses traités secrets avec Naples, Parme, Modène, Florence et Rome; faites-lui comprendre que l'Italie veut être libre et indépendante, et vous aurez assuré la paix. » A Pétersbourg, on escomptait la vengeance. « Si nous désirons la paix, disait le prince Gortchakof à sir John Crampton qui lui demandait d'unir ses efforts à ceux de l'Angleterre, nous ne pouvons pas peser au même poids la France et l'Autriche; avec l'une nos relations sont cordiales, elles sont loin de l'être avec la seconde. Autrefois nous offrions volontiers nos bons offices, mais, notre politique n'y ayant pas trouvé son compte, nous n'avons plus de conseils à donner. Nous nous réservons toute notre liberté d'action. »

A Berlin, on cédait à de secrètes convoitises, on spéculait à la fois sur la défaite de l'Autriche et sur celle de la France, pour s'arrondir à leurs dépens, suivant les circonstances. C'est encore à Paris que les exhortations du ministère anglais étaient, en apparence, le mieux accueillies. L'Empereur, soit qu'il ne fût pas prêt, soit qu'il ne fût pas rassuré sur l'attitude éventuelle de la Prusse et de la Russie, ou qu'il ne jugeât pas l'opinion de la France et de l'Europe au diapason voulu, se montrait accommodant dans ses entretiens avec lord Cowley, et, lorsque celui-ci l'informa que son gouvernement songeait à s'interposer officieusement, il en parut enchanté. Il tenait à ménager l'Angleterre, à gagner du temps, à paraître subir la guerre; la médiation anglaise, loin de le contrarier, servait ses desseins.

Se constituer l'intermédiaire entre la France et l'Autriche, qui ne pouvaient sur des questions aussi brûlantes entrer en explications directes, leur offrir ses bons offices pour les rapprocher et leur ménager une entente, telle était la tâche épineuse que le ministère Derby allait entreprendre. Son intention était louable, mais, au lieu de secourir l'Autriche, il lui rendait un mauvais service. L'Autriche était prête, ses adversaires ne l'étaient pas; on arrêtait son bras intempestivement au moment où sans grands

risques elle pouvait frapper le Piémont et l'écraser ; on lui faisait perdre le bénéfice d'une détermination énergique qui eût décontenancé la France et entraîné l'Allemagne. En la paralysant par des négociations compliquées et sans issue, on permettait à ses ennemis de précipiter à leur tour leurs armemens et d'opérer leur jonction. C'était le cas de dire : « Que Dieu me garde de mes amis, je me charge de mes ennemis ! »

Le 13 février, après de longues hésitations, le ministère Derby prit enfin sa résolution. Espérant concilier les sympathies de l'opinion anglaise pour l'Italie avec les intérêts de sa politique, étroitement associée à celle du cabinet de Vienne à Constantinople, il proposa son intervention amicale entre la France et l'Autriche, autrement dit sa médiation officieuse. Évacuation des États pontificaux par les corps d'occupation français et autrichiens ; réformes libérales dans toute la péninsule ; renonciation de l'Autriche à ses traités secrets, et promesse de ne pas attaquer le Piémont : tel était *grosso modo* le programme de lord Malmesbury. L'ambassadeur de la Reine à Paris devait, après avoir discuté et arrêté ces conditions avec le gouvernement impérial, se rendre à Vienne pour les y faire prévaloir par la persuasion. Lord Cowley était tout désigné pour cette délicate mission. L'Empereur, qui appréciait sa loyauté, l'écoutait volontiers, et l'antipathie qu'il manifestait hautement contre le comte de Cavour le recommandait tout particulièrement à la Cour de Vienne. Napoléon III ne se fit donc pas prier pour accepter, sauf quelques modifications, les propositions anglaises ; il ne s'illusionnait pas cependant sur les arrière-pensées dont elles s'inspiraient. Il savait que le ministère Derby n'avait imaginé la mission de lord Cowley que pour troubler son jeu.

Le 22 février, lord Cowley partait pour Vienne. Sa mission n'avait pas de caractère officiel ; il devait s'assurer si les vues du gouvernement autrichien se conciliaient avec celles du gouvernement français. On s'en remettait à son éloquence, à son savoir-faire, pour convertir l'Autriche à une entente avec le cabinet des Tuileries sur les bases proposées par lord Malmesbury.

Au moment où lord Cowley quittait Paris, on apprit que le gouvernement pontifical se déclarait prêt à entrer en arrangemens avec la France et l'Autriche pour combiner à bref délai le retrait de leurs corps d'occupation, et que d'autre part le comte Buol prenait vis-à-vis de l'Angleterre l'engagement de ne pas

attaquer le premier, pourvu que le Piémont respectât l'inviolabilité de son territoire et de celui de ses alliés. Le comte Buol avait habilement manœuvré; la proposition d'évacuation, formulée sur ses conseils par le Saint-Siège, enlevait à M. de Cavour un des griefs que celui-ci avait coutume de faire sonner le plus haut; et la promesse de l'Autriche de ne pas attaquer la première désarmait la France. Cette double concession allait singulièrement faciliter les pourparlers (1).

Le ministre de François-Joseph, bien qu'il eût les nerfs agacés par les incessantes provocations parties de Turin, se montra conciliant. Mais les bonnes dispositions qu'il rencontrait n'empêchèrent pas lord Cowley de noter la conviction où l'on était à Vienne des sentimens belliqueux de la France; l'indignation qu'y soulevait la seule pensée de céder des territoires à la Sardaigne; enfin la confiance avec laquelle on escomptait le déchaînement des passions en Allemagne et l'assistance de toute la Confédération germanique. « Aussi longtemps qu'on laissera la Sardaigne armée, écrivait lord Cowley, je doute que l'Autriche veuille entrer en négociations, parce qu'elle la considère comme l'avant-garde de la France, destinée à lui laisser le temps d'armer, et elle n'aura aucune confiance dans les protestations pacifiques, tant que cette avant-garde subsistera. Le désarmement de la Sardaigne est à ses yeux le gage de la sincérité de la France. » Lord Cowley ne s'en mit pas moins à l'œuvre avec l'ardeur qu'inspire l'accomplissement d'un grand devoir. Convaincu que la paix du monde, et peut-être le salut d'un souverain auquel il était sincèrement attaché, dépendaient du succès de sa mission, il se porta garant de notre sincérité. Il réussit à arracher au cabinet de Vienne les concessions essentielles, largement suffisantes pour conjurer la guerre, si le gouvernement français s'était senti la force d'en imposer l'acceptation au cabinet de Turin.

Le comte Walewski le secondait de tout son pouvoir; on le voit par les instructions adressées à notre chargé d'affaires, le marquis de Banneville. « La situation, lui écrivait-il, dans une

(1) *L'Annuaire de la Revue des Deux Mondes* ayant, sur des données officielles, consacré tout un chapitre aux négociations poursuivies entre lord Cowley et le comte Buol, je ne m'y arrêterai pas. *L'Annuaire de la Revue des Deux Mondes* comptait, au nombre de ses rédacteurs, avec l'autorisation du ministre, des secrétaires attachés au département des Affaires étrangères, tels que MM. H. Desprez, Charles et René Lavollée, Lefebvre de Béhaine, Lefebvre de Bécour, Albert Sorel, baron Imbert de Saint-Amand, ainsi que MM. de Mazade et Cucheval-Clarigny.

lettre datée du 1er mars, est entièrement dans les mains de l'Autriche. Si on laisse partir lord Cowley sans mettre dans son bagage des élémens réels de négociation, il ne dépendra plus d'elle de déterminer le concours des événemens, et elle reconnaîtra, trop tard peut-être, la faute qu'elle aura commise. D'ailleurs, il ne faudrait pas s'y tromper à Vienne, si lord Cowley partait mécontent, l'attitude de l'Angleterre s'en ressentirait et son action, si modératrice jusqu'à présent, perdrait son efficacité.

« Le Piémont, ou plutôt M. de Cavour, s'agite; son emprunt a manqué; il comprend fort bien la portée des négociations engagées avec le comte de Buol; l'évacuation des États romains l'inquiète, car elle n'est pas dans son programme; tout cela le trouble. Il prétend que deux nouvelles divisions viennent renforcer l'armée autrichienne en Lombardie, qui va être placée sous le commandement du général Hess. Il veut appeler les contingens et provoquer une crise. Mais si, à Vienne, on apprécie avec exactitude la situation, le comte de Cavour s'agitera dans le vide et il finira peut-être par être la victime de toutes ses folles conceptions.

« Dites à lord Cowley qu'il porte de grands intérêts dans les plis de sa toge, et que, quelles que soient les apparences, il peut être certain que, si sa mission aboutit à un résultat satisfaisant, il aura assuré la paix de l'Europe. »

En même temps, à la date du 2 mars, le comte Walewski, pour empêcher que M. de Cavour, par un coup de tête, ne se jetât à la traverse des négociations poursuivies à Vienne, chargeait le prince de la Tour d'Auvergne de ne pas lui laisser ignorer que, s'il faisait surgir des prétextes de guerre, il pouvait être certain que l'Empereur ne lui viendrait pas en aide. « Qu'il ne se fasse aucune illusion; si, malgré nos avertissemens, il persistait dans ses provocations, il aurait à s'en prendre à lui-même des conséquences. Il est bien nécessaire que la responsabilité de l'Empereur et celle de son gouvernement soient dégagées. Nigra est ici depuis trois jours. Je ne l'ai pas vu. Je sais à peu près tout ce qu'il a dit et tout ce qu'on lui a dit. Tenez pour certain que tout ce qu'on lui a dit n'est pas de nature à infirmer tout ce que je vous écris.

« J'ai vu une note secrètement remise aux Tuileries, énonçant les inquiétudes qu'on ressent à Turin sur l'augmentation de l'armée autrichienne et sur la possibilité d'une attaque inopinée des Autrichiens. Dans cette note, on parle de précautions à prendre, de l'appel des contingens, etc., etc. J'ai dit à l'Empereur que

j'étais étonné qu'on osât encore l'entretenir de semblables billevesées, aussi ridicules qu'absurdes. Sa Majesté a été de mon avis. Il faut vraiment qu'on ait une bien grande confiance dans notre crédulité pour chercher itérativement à faire luire à nos yeux de pareils fantômes. L'appel des contingens, si l'on devait y procéder, ne serait motivé par rien; je vous l'ai mandé par le télégraphe, et je vous le répète. Quant aux menées de M. Nigra à Paris, elles n'auront d'autres résultats que de couvrir de confusion ceux qui les inspirent et ceux qui s'y prêtent. Je suis plus en droit que jamais de vous redire, au nom de l'Empereur avec lequel, ce matin même, je me suis entretenu à ce sujet, que notre politique avec la Sardaigne repose entièrement et *exclusivement* sur le sens *littéral* du traité, rien au delà. »

Nous savons le cas qu'on faisait à Turin des recommandations de notre ministre des Affaires étrangères; on jetait au panier ses notes et ses dépêches. Cette fois, on s'était trompé en méconnaissant ses avis; ils étaient bien l'expression fidèle et résolue de la pensée de l'Empereur. Le *Moniteur*, dès le surlendemain 4 mars, le confirmait par un article à sensation qui ne pouvait laisser aucun doute sur les sentimens pacifiques de Napoléon III, et sur son parti pris de ne pas se laisser entraîner contre son gré.

« L'Empereur, disait l'organe officiel, n'a rien à cacher, rien à désavouer, soit dans ses préoccupations, soit dans ses alliances. L'intérêt français domine sa politique, et il justifie sa vigilance... L'Empereur a promis au roi de Sardaigne de le défendre contre tout acte agressif de l'Autriche, il n'a promis rien de plus, et l'on sait qu'il tiendra parole. Sont-ce là des rêves de guerre? Depuis quand n'est-il plus conforme aux règles de la prudence de prévoir les difficultés plus ou moins prochaines et d'en peser toutes les conséquences?... N'est-il pas temps de se demander quand finiront ces vagues et absurdes rumeurs, répandues par la presse d'un bout de l'Europe à l'autre, signalant partout à la crédulité publique l'Empereur des Français comme poussant à la guerre et faisant peser sur lui seul la responsabilité des inquiétudes et des armemens de l'Europe? Où sont les paroles, les notes diplomatiques, les actes qui impliquent la volonté de provoquer la guerre pour les passions qu'elle satisfait ou pour la gloire qu'elle procure? Qui a vu les soldats, qui a compté les canons, qui a estimé les approvisionnemens ajoutés avec tant de frais et de hâte à l'état normal et réglementaire du pied de paix en France? Où

sont les levées extraordinaires, les appels de classe anticipés? Qui pourrait montrer enfin les élémens de ces accusations générales que la malveillance invente, que la crédulité colporte, et que la sottise accepte?

« Sans doute l'Empereur veille sur les causes diverses de complications éventuelles. Une telle prévoyance n'est ni de l'agitation, ni de la provocation. Étudier les questions, ce n'est pas les créer, et détourner d'elles son attention, ce ne serait non plus ni les supprimer, ni les résoudre. Au reste, l'examen de ces questions est entré dans la voie diplomatique, et rien n'autorise à croire que l'issue n'en sera pas favorable à la consolidation de la paix publique. »

Le coup était rude, inattendu pour M. de Cavour, et d'autant plus douloureux que cet article était marqué de la griffe même de l'Empereur. La politique de la paix l'avait emporté. Les Bourses de toute l'Europe répercutèrent instantanément le sentiment public par une forte hausse. On respirait, après de vives angoisses. Dans la capitale du Piémont, au contraire, la consternation régnait. « Nous avons appelé les contingens sous les armes; c'est grave, écrivait la marquise Constance d'Azeglio. Dieu veuille que ce ne soit pas imprudent, fatal! On est peu rassuré et peu rassurant. *To be or not to be*, voilà la question. Pour mieux préciser: Cavour est-il fou ou ne l'est-il pas? » M. de Cavour n'était pas fou, mais furieux, et surtout contre le comte Walewski; il le rendait responsable des véhémentes déclarations du *Moniteur* et chargeait son envoyé à Paris de ne pas lui ménager l'expression de son ressentiment. Le lendemain soir, au bal des Tuileries, M. de Villamarina, pâle et agité, abordait le ministre en le priant de vouloir bien lui accorder quelques instans dans un salon éloigné pour lui permettre de l'entretenir, non pas *officiellement*, mais *officieusement*, d'affaires fort graves.

« L'article du *Moniteur*, dit-il, est un coup de foudre pour le Piémont. Le Roi est exaspéré, il veut abdiquer ou monter à cheval pour se faire tuer dans un nouveau Novare. Le comte de Cavour est exaspéré; il a été joué, il est déshonoré aux yeux du monde entier, il ne lui reste plus qu'à se jeter à l'eau; mais, avant cela, il veut se justifier, il veut renvoyer la responsabilité à qui de droit. Ce n'est pas lui qui a pris l'initiative, on est venu le chercher; il en a la preuve, il la produira. On l'a mis en avant et on l'abandonne; il provoquera des interpellations à la Chambre et

expliquera sa conduite à l'Europe et à l'Italie ; il appuiera de preuves toutes ses assertions. Les conséquences en seront fatales ; mais qu'importe ! puisque tout est perdu, il faut sauver l'honneur... Peut-être serait-il temps encore de tout arrêter ; une bonne déclaration précise et nette, suivie immédiatement d'effet, rétablirait la situation. »

Le comte Walewski ne se laissa pas déconcerter par cette dramatique sortie ; il répondit avec calme que l'article du *Moniteur* était l'expression exacte de la situation ; qu'il n'avait jamais cessé de le lui dire et de le faire dire au comte de Cavour par le prince de la Tour d'Auvergne ; que, d'ailleurs, il existait un traité secret, et que lorsqu'il existait un traité, toute autre promesse vague et indéfinie disparaissait devant le texte précis d'un acte aussi formel ; qu'il ne savait pas qui avait pris l'initiative du traité, dont l'avantage pour le Piémont était manifeste ; qu'il ignorait que M. de Cavour eût des pièces à produire, mais que ce qu'il savait, c'est que le scandale ne profitait jamais à personne, et qu'aux yeux des honnêtes gens, il faisait plus de tort à celui qui l'avait provoqué qu'à celui contre lequel il était dirigé ; qu'enfin il avait trop de confiance dans le patriotisme et dans l'esprit de M. de Cavour pour craindre un seul instant de le voir trahir un secret inviolable et appeler la publicité sur des lettres confiées, avec trop d'abandon peut-être, à son honneur et à sa loyauté ; en agissant de la sorte, d'ailleurs, il perdrait son pays et se perdrait lui-même. Il ajouta qu'il n'y avait pas un seul de nos agens en Italie, pas un seul des cabinets de l'Europe, sans en excepter celui de Saint-Pétersbourg, par qui il n'eût été prévenu à plusieurs reprises des indiscrétions de M. de Cavour, indiscrétions tendant à compromettre l'Empereur personnellement. Il termina enfin en disant que, lorsqu'il s'agissait des plus graves intérêts du pays, c'était bien mal apprécier l'Empereur et son gouvernement que de s'imaginer pouvoir, par la crainte d'un scandale quelconque, modifier leurs résolutions.

La mercuriale était justifiée après de telles menaces ; mais, si elle était sans réplique, elle n'était pas sans appel. Il restait une instance suprême, et c'est à elle que M. Nigra allait s'adresser. Le comte Walewski avait trop auguré de la volonté de son souverain ; il avait oublié que l'Italie était sa corde sensible et que, pour l'attendrir, il suffisait de faire vibrer cette corde. La diplomatie occulte devait cette fois encore l'emporter sur la diplo-

matie officielle. Napoléon III approuva cet appel des contingens que, la veille, il avait apprécié si sévèrement. Le comte Walewski, en mettant le prince de la Tour d'Auvergne au courant de ce violent incident, disait: « On a tant gémi, on a tant dit que cette déclaration du journal officiel était un abandon formel et que toute l'Italie la considérerait comme telle; on a tant répété qu'il ne restait au roi de Sardaigne, notre allié le plus dévoué, qu'à abdiquer ou à se faire tuer, que l'Empereur s'est prêté à la mesure, en entendant Nigra (1) lui dire qu'elle était l'unique moyen de conjurer des résolutions désespérées. La démission du prince Napoléon a encore aggravé les choses. Il y a eu crise, vous le voyez; mais cette crise, depuis hier, a pris fin. Tout aujourd'hui est subordonné à la mission de lord Cowley; si elle aboutit, nous aurons échappé à un grand péril; si elle échoue, il faudrait être prophète pour savoir ce qui adviendra. Tâchez de contenir la politique plus perfide encore que bouillante de l'homme aux lunettes. » Si le comte Walewski, dans ses lettres familières, appelait le comte de Cavour « l'homme aux lunettes, » ou parfois « la sirène de Turin, » ce qui n'était pas bien méchant, M. de Cavour, dans les siennes, traitait couramment M. Walewski de « niais » et de « vaniteux, » ce qui était peu distingué. Ils se détestaient; leur haine était d'autant plus âpre qu'elle s'inspirait d'un ardent patriotisme. L'un voulait préserver la France d'une redoutable aventure; l'autre cherchait à l'y entraîner pour assurer, à nos dépens, la grandeur de la maison de Savoie et l'unité de l'Italie.

Szarvady, qui était en rapports avec M. Bixio, et « parlait chaque jour à cinquante journaux, » sut vite ce qui s'était passé. Dès le 11 mars, il écrivait à Kossuth : « L'article du *Moniteur* a été *extorqué* par Walewski et Fould. Le prince Napoléon a donné sa démission ; son cousin l'a supplié de rester, mais il lui a répondu qu'il ne garderait son portefeuille que s'il renvoyait ses ministres. L'Empereur lui a demandé un mois pour cela, il a déclaré qu'il ne rentrerait que lorsque le sacrifice serait consommé. Il ne restera pas moins son vrai et unique ministre des Affaires italiennes. »

La France est peut-être le seul pays où des étrangers puissent, au mépris de l'hospitalité qu'elle leur accorde, s'immiscer ainsi dans les affaires, et ébruiter impunément des secrets d'État, sinon les trahir.

(1) « Nigra est notre véritable représentant, au grand chagrin de Villamarina, » dit M. de Cavour dans une de ses lettres (février 1859).

XV. — LES CONSEILS DE M. THIERS A L'EMPEREUR

M. Thiers, à ce moment, était en coquetterie avec les Tuileries. L'Empereur l'avait pris par son côté faible en lui décernant dans un de ses discours le titre d' « historien national. » Il n'en avait pas fallu davantage pour amortir les ressentimens laissés par le Deux Décembre. Lorsque M. Thiers apprit que Napoléon III, lié avec le Piémont, méditait une guerre contre l'Autriche, il crut devoir intervenir et adressa au souverain des avis dictés d'ailleurs par la sagesse et le patriotisme. Il exposa, avec grand renfort de cartes, de notes et de documens, les chances de la guerre, à un familier de la Cour chargé de rapporter ses paroles à qui de droit. D'après lui, l'objectif dans une guerre contre l'Autriche ne pouvait être que Vienne, située à l'extrémité de la chaîne des Alpes. Il importait d'opérer par les deux versans, celui du Danube et celui de l'Adige; en opérant par un seul, on s'exposait à un échec certain. Napoléon avait fait quatre campagnes en Italie, celle de 1796-1797, celle de 1800, celle de 1805 et celle de 1809.

En 1796-1797, Moreau était sur le Rhin avec 60 000 hommes, couvrant Bonaparte : la Prusse était neutre.

En 1800, Moreau marchait par la vallée du Danube avec 80 000 hommes, tandis que le Premier Consul descendait en Italie par le mont Saint-Bernard : la Prusse et l'Allemagne étaient neutres.

En 1806, l'Empereur marchait sur Linz, Masséna sur l'Adige avec 60 000 hommes : la Prusse et l'Allemagne étaient encore neutres.

En 1809 enfin, l'Empereur prenait par la vallée du Danube et le prince Eugène par l'Adige : la Bavière était avec la France; la Prusse et le reste de l'Allemagne étaient toujours neutres.

Mais la guerre serait chanceuse si, par suite de la neutralité de l'Allemagne (comprenant le Frioul allemand et le Tyrol), l'armée française était réduite à n'opérer que sur l'Adige ; et les Autrichiens, en les admettant chassés des forteresses, pouvaient se retirer dans le Tyrol et refuser la paix. La diversion par l'Adriatique n'avait pas l'approbation de M. Thiers; un débarquement entre Venise et Trieste lui paraissait gros de difficultés.

Ayant ainsi formulé ses appréciations stratégiques, le futur Président de la République déniait en quelque sorte à Napoléon III le droit moral d'entamer la lutte.

« Pourquoi, disait-il, recommencer une nouvelle guerre, après celle de Crimée si inespérément heureuse, qui a valu à l'Empereur une position immense en Europe? N'est-il pas traité par toutes les dynasties avec plus de déférence que ne le furent les Bourbons? Ce serait braver la fortune, car l'influence de la France dans le monde ne laisse réellement rien à désirer. »

M. Thiers rappelait aussi que nos états militaires étaient insuffisans et qu'en 1814, Napoléon Ier avait reconnu s'être trompé sur les ressources de la France, dont la population n'était pas assez nombreuse pour lui permettre d'accomplir de si vastes desseins.

M. Thiers estimait encore que nos finances, bien qu'en bon état, n'autorisaient pas de pareils risques. Dans son opinion, un emprunt devait être facile avec l'alliance de l'Angleterre, mais difficile avec sa neutralité, et impossible avec son hostilité.

« Sous le premier Empire, disait-il pour conclure, la guerre était l'état normal; aujourd'hui, c'est la paix. Napoléon III doit suivre l'exemple d'Auguste, qui, succédant à César, mettait sa gloire à être un politique et non un guerrier. Tous les gouvernemens ont péri par l'entêtement dans leurs fautes. Les ennemis et les détracteurs de l'Empereur lui reconnaissent ce grand mérite, de savoir s'arrêter à temps, lorsqu'il est dans une fausse voie. Puisse-t-il ne pas démériter de la confiance du pays et ne pas compromettre ses destinées! »

XVI. — L'AGITATION EN ALLEMAGNE

La fermentation des esprits, loin de se calmer, s'étendait en Allemagne. « Jamais l'Allemagne depuis cinquante ans n'a été aussi irritée, » écrivait de Stuttgart sir Stafford Jerningham. Le consul général d'Angleterre à Leipzig, dans son rapport du 3 mars, dépeignait l'état des esprits dans la Confédération germanique sous des couleurs alarmantes : « Les événemens réveillent en Allemagne l'esprit de 1812 et de 1815. La Chambre bavaroise a décrété, le 23 février, à l'unanimité et par acclamation, la défense de l'exportation des chevaux. On a prononcé les discours les plus violens et pris la France à partie. Les mêmes sentimens se sont manifestés à Hanovre; la Chambre a sommé le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour repousser toute attaque contre l'Autriche. Toute la presse allemande prend fait et cause

pour les Autrichiens. Le parti libéral lui-même oublie les sympathies que lui inspirait l'Italie. La Diète de Francfort prendra des résolutions conformes au sentiment public; elle déclarera que, si les possessions autrichiennes en Italie étaient menacées par la France, les gouvernemens allemands y verraient un danger pour la Confédération germanique. »

L'Autriche ne négligeait aucun effort pour entraîner les cours du Midi, dont plusieurs, disait-on, étaient enchaînées à sa politique par des traités secrets. On prévoyait que, si la guerre devait éclater, le passage du Tessin serait le moment décisif que le cabinet de Vienne choisirait pour tenter à Francfort un suprême effort, et réclamer de la Diète l'application de l'article 47 du pacte fédéral, imposant à la Confédération l'obligation de concourir à la défense des possessions non germaniques de l'un des confédérés engagé dans une guerre avec une puissance étrangère.

On disait même que, pour soulever plus sûrement les populations et forcer la main aux gouvernemens, le comte Buol se proposait de faire traverser aux troupes autrichiennes le territoire de la Confédération germanique. Déjà on annonçait le transport éventuel, par les chemins de fer de la Bohême, de 40 000 hommes, qui, dirigés sur le Vorarlberg, aux frontières du Tyrol, passeraient par Dresde et Leipzig. Le contingent saxon, — 18 000 hommes, — était sous les armes, prêt sans doute à opérer sa jonction avec l'armée impériale. Il était question également de pousser une pointe avec 100 000 Autrichiens sur le territoire français, par Germersheim, en traversant et en soulevant la Bavière.

Le cabinet des Tuileries s'alarmait de ces bruits. On se demandait à Paris si les États confédérés, à moins d'avouer l'existence de traités incompatibles avec leur neutralité, pouvaient laisser franchir leurs territoires à des troupes autrichiennes. Heureusement pour nous, la Prusse, jalouse de son influence sur les cours du Midi, s'appliquait à contrecarrer sous main la diplomatie autrichienne, avec l'arrière-pensée de profiter de ses embarras pour s'assurer la prépondérance à Francfort. « Si l'Autriche, disait M. de Schleinitz au marquis de Moustier, persistait à vouloir entraîner à sa suite les États allemands, il ne nous resterait d'autre alternative que de faire sauter la Diète. »

La Prusse ne se souciait pas de s'engager prématurément, elle se réservait pour tomber sur la France vaincue ou pour offrir sa

médiation à la France victorieuse; elle tenait surtout à s'entendre avec l'Angleterre et à prendre la tête des forces militaires de toute la Confédération; le cabinet prussien insinuait que, pour briser les résistances, il pourrait être amené à l'occupation des États récalcitrans.

Cette perspective ne pouvait nous agréer; nous ne pouvions autoriser la Prusse à mettre la main sur la Saxe et le Hanovre, sous le prétexte de contenir leurs ardeurs belliqueuses; aussi M. de Moustier ne cachait-il pas à M. de Schleinitz que, si l'occupation projetée à Berlin devait avoir le caractère d'une concentration de forces, centralisant les contingens fédéraux sur nos frontières, nous serions obligés de procéder à des mesures analogues.

Nos correspondances d'outre-Rhin devenaient de jour en jour plus alarmantes. Un de nos diplomates en disponibilité, M. Bourée, envoyé en mission secrète pour s'enquérir des tendances de l'opinion et des gouvernemens germaniques, adressait au ministère des Affaires étrangères les rapports les plus pessimistes. M. de Moustier, seul de nos agens en Allemagne, ne perdait pas le sang-froid. Ce n'est pas qu'il se fît illusion sur la sincérité des assurances tranquillisantes qu'on se plaisait à lui donner; son esprit était trop pénétrant pour que des protestations aussi équivoques pussent endormir sa vigilance. Il lisait dans le jeu du cabinet de Berlin, mais, confiant dans le succès de nos armées, il comptait, pour arrêter la Prusse, sur nos premières victoires.

Le comte Walewski s'appliquait de son côté à rassurer les cours allemandes, sans leur cacher cependant que leur parti pris de faire cause commune avec l'Autriche nous autoriserait à envisager la convenance, au point de vue stratégique, d'une campagne sur le territoire germanique et même à choisir pour théâtre de la guerre l'Allemagne de préférence à l'Italie. Il croyait qu'une attitude énergique était le seul moyen d'agir sur elles et de calmer leur effervescence.

XVII. — LE CONGRÈS RÉCLAMÉ PAR LA RUSSIE

Le ministère Derby avait tout lieu de se féliciter de son « intervention amicale. » La mission de lord Cowley n'avait pas échoué. Le gouvernement autrichien reconnaissait maintenant la nécessité de faire la part du feu. Il se déclarait prêt à évacuer

les légations et à recommander au Pape les réformes que déjà la France et l'Autriche lui avaient, de compte à demi, conseillées en 1832. Il ne refusait pas de renouer les relations avec le Piémont, pour peu que le cabinet de Turin, qui avait fait surgir la crise, témoignât de ses sentimens pacifiques en désarmant. A cette condition, mais à cette condition seulement, l'Autriche pourrait renoncer à ses traités secrets et inviter ses alliés, le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, et les ducs de Parme et de Modène, à procéder à des réformes. Le comte Buol n'admettait pas d'ailleurs que les États italiens fussent aussi mal gouvernés qu'on le prétendait au delà du Tessin; d'après lui, des institutions libérales ne se conciliaient guère avec l'esprit et le tempérament italiens. En somme, le cabinet de Vienne s'était montré disposé à entrer en pourparlers avec le cabinet des Tuileries par l'entremise de l'Angleterre; c'était l'essentiel.

L'opinion apprit avec satisfaction les bonnes impressions que lord Cowley rapportait de son voyage. Mais Napoléon III, s'il faut en croire un de ses familiers, parut irrité de « la lâcheté générale, en voyant les esprits se rasséréner et la Bourse remonter sur la foi du succès des négociations ouvertes à Vienne. » — « On est à la paix depuis vingt-quatre heures, écrivait Prosper Mérimée à Panizzi, ce qui rend très probable que demain on sera belliqueux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les descendans de Brennus ne sont guère d'humeur à prendre le Capitole, n'y eût-il que les anciennes ennemies, les oies, pour le garder. On est d'une poltronnerie incroyable, on ne pense qu'à l'effet que la guerre peut produire sur les fonds et les chemins de fer; il va sans dire que la gloire italienne, c'est à quoi personne ne songe; l'Empereur se montre assez touché de la lâcheté générale; il nous dit notre fait en termes assez crus, et, ma foi, nous le méritons bien. L'armée, heureusement, est dans de meilleures dispositions. Tous les officiers voudraient être à l'avant-garde pour être des premiers à manger du macaroni. On dit que du côté des Autrichiens il y a aussi beaucoup d'ardeur belliqueuse, et, ce qui est fâcheux, toute l'Allemagne reprend les colères de 1813, sauf peut-être les socialistes, qui sont des alliés dont nous nous passerions bien. Je crois que l'Empereur veut la guerre, mais qu'il n'est pas pressé de la faire. Il espère que la paix armée ruinera l'Autriche et qu'il trouvera moyen de s'assurer la neutralité de la Prusse et de l'Angleterre. Y parviendra-t-il? Notre mauvaise réputation de conquérans rend notre

position bien difficile. Nous ne pouvons nous dissimuler que nous jouons bien gros jeu. Nos généraux ne sont pas aussi forts que celui qui commandait l'armée française en 1796. Cependant je ne crois pas qu'ils aient à combattre des généraux supérieurs. Nos soldats valent mieux que les Autrichiens, mais l'argent, mais l'Empereur, mais les Italiens! Vos Anglais ont une médiocre attitude. Lord Palmerston, qui voulait mettre le feu aux poudres, il y a quelques années, a bien changé de langage. On fait ici sous main de grands préparatifs. Si on avait au moins l'ardeur qu'on avait au moment de la guerre d'Orient! mais l'abattement des finances et la couardise des bourgeois sont effrayans. »

Les ministres anglais, eux, triomphaient : ils allaient pouvoir mettre le gouvernement français en demeure de témoigner de la sincérité de ses sentimens pacifiques en le forçant d'abattre les cartes. En cas de guerre, la médiation armée de l'Angleterre et de la Prusse était acceptée d'avance par l'Autriche. Déjà lord Malmesbury avait rédigé la dépêche que lord Cowley, dès son retour à Paris, devait communiquer au comte Walewski, lorsque le duc de Malakoff vint au *Foreign Office* informer le ministre que la Russie demandait la réunion d'un congrès. C'était un coup droit porté à l'Angleterre, l'unique moyen de lui enlever tout prétexte à se ranger du côté de l'Autriche et à s'unir à la Prusse. Par cette manœuvre stratégique d'une incontestable habileté, Napoléon III transformait la question italienne en question européenne ; il devenait maître de l'échiquier diplomatique, et pouvait à son gré, ayant la Russie dans son jeu, faire réussir ou avorter les négociations. Il pouvait surtout, en soulevant à chaque instant des incidens nouveaux, tenir l'opinion en haleine et les cabinets en suspens, hâter ses armemens jusqu'au jour où, ses préparatifs étant achevés, il lui plairait d'exaspérer son adversaire et de le pousser à des résolutions extrêmes. Il est regrettable que l'Empereur, pour une cause décevante, ait déployé tant d'adresse et de persévérance, tant de profondeur dans ses calculs et de sang-froid dans l'exécution. Avançant et reculant, affirmant et démentant tour à tour, il a donné le change à tous les cabinets, à ses ministres, plus d'une fois à M. de Cavour lui-même; il a réalisé ses desseins, malgré le mauvais vouloir de l'Europe, et les résistances du sentiment public. Au point de vue de l'art, toute cette funeste campagne diplomatique est digne des grands maîtres italiens du XVIe siècle.

A la Cour de Windsor, on ne fut pas long à démêler les arrière-pensées des Tuileries. « Un congrès, écrivait la Reine à lord Malmesbury, a toujours été l'alternative que l'Empereur a mise en avant lorsqu'on craignait la guerre, mais un congrès pour remanier les traités de 1815. » M. Thiers, avec son habituelle sagacité, indiquait d'ailleurs, dans une lettre au prince Albert, les mobiles secrets qui avaient présidé à l'intervention si inattendue du prince Gortchakof dans les négociations relatives au congrès. Volontiers l'éminent historien entretenait avec des princes et des hommes d'État étrangers des correspondances auxquelles sa curiosité et son amour-propre trouvaient leur compte. Par malheur sa plume brillante et facile l'entraînait, parfois, un peu loin.

« L'Empereur au fond, disait-il, n'a qu'un but, une idée fixe, amener la guerre tout en parlant de paix... Par le congrès, il paralyse plus ou moins l'Angleterre et la Prusse en les liant à son système politique, car le congrès donne à la question italienne un corps, une âme, une existence politique réelle jusqu'ici toujours contestée par l'Autriche. Ce congrès retardera nécessairement la guerre, mais je crois que le délai est tout ce que Napoléon demande, son adversaire étant prêt, pendant qu'il ne l'est pas. Le délai sert admirablement son but d'employer contre l'Autriche un système dissolvant en prolongeant un état de choses critique et irritant qui l'épuise. Il est de fait que l'Autriche ne peut pas rester armée sans s'épuiser. Il pourrait arriver que le jeune empereur d'Autriche, fatigué d'un fardeau insupportable, finisse par préférer la guerre à une situation aussi énervante qu'elle serait désastreuse. En devenant ainsi par force l'agresseur, il ferait le jeu de Napoléon, qui pourrait alors proclamer triomphalement que ce n'est pas de sa faute si *l'Empire n'est pas la paix.* »

Il eût été difficile d'apprécier plus judicieusement la politique impériale. Ce que M. Thiers prévoyait si bien, en disant que François-Joseph, énervé, pourrait bien jouer le jeu de l'empereur Napoléon en se faisant provocateur, devait arriver. Mais était-il bien correct de dévoiler ainsi à un prince étranger, mal disposé pour la France, en communauté étroite de sentimens avec la Prusse et l'Autriche, les dessous de notre politique?

La Russie avait vu d'un œil inquiet le revirement pacifique qui s'était opéré à Paris dans les derniers jours de février; les protestations indignées du *Moniteur*, dans son numéro du 5 mars, contre les intentions belliqueuses prêtées à l'Empereur avaient

pleinement confirmé ses craintes. La vengeance poursuivie contre l'Autriche allait-elle donc lui échapper? Le prince Gortchakof se hâta d'offrir à Napoléon III, par l'entremise du comte de Kisseleff, de reprendre les négociations de Varsovie, sans les conditions onéreuses stipulées dans le projet de traité du mois d'octobre 1858. Il lui importait de nous convaincre, pour nous empêcher de reculer, qu'en tout état de cause, nous pourrions compter sur l'appui de la Russie. Lorsque, pour déjouer la tactique de lord Malmesbury, l'Empereur s'arrêta à l'idée du congrès, le cabinet de Pétersbourg s'empressa d'intervenir et de réclamer la réunion des puissances. Compère empressé, mais allié peu sûr, le prince Gortchakof, le tour joué, ne se fit pas faute d'insinuer dans ses dépêches qu'il ne s'était mis en avant que sur nos incitations et pour nous être agréable (1).

Lord Malmesbury s'irrita fort. Il annonça, de méchante humeur, qu'il se retirait « de la mêlée » et ne prendrait pas part à un congrès où seraient discutés pour y être modifiés les traités de 1815; il laisserait dorénavant les événemens suivre leur cours. L'indignation est mauvaise conseillère; le cabinet de Londres ne tarda pas à le reconnaître. Tout d'abord, l'opinion en Angleterre n'épousait pas avec la même chaleur la cause autrichienne, ses préférences se reportaient plutôt sur l'Italie. Et puis, se brouiller avec la France, c'était la rapprocher étroitement de la Russie; mieux valait décidément rentrer en scène et tenter de nouveaux efforts en faveur du maintien de la paix.

L'influence de la Russie semblait en effet grandir de jour en jour; son amitié était recherchée non seulement par la Prusse, mais aussi par l'Autriche. L'archiduc Albert était accouru à Varsovie pour y faire sa cour au tsar, et le prince régent de Prusse, dans la première quinzaine de mars, s'était rencontré avec lui à Breslau. Ces deux rencontres se suivant de si près avaient inquiété à la fois la cour de Windsor et celle des Tuileries. L'Angleterre pouvait craindre qu'à la suite des pourparlers de Breslau, l'influence russe ne se substituât à la sienne à Berlin, et il était permis à la France d'appréhender que l'empereur Alexandre ne se laissât attendrir par les protestations de l'archiduc Albert. Le comte de Kisseleff ne tarda pas à rassurer pleinement le comte Walewski; à l'entendre, le tsar, toujours fidèle aux promesses

(1) « Déférant au désir de la France, écrivait le prince Gortchakof à son ministre en Angleterre, le Cabinet impérial a cru devoir prendre l'initiative du congrès. »

échangées à Stuttgart, ne s'était pas laissé prendre aux protestations de l'archiduc Albert, et le prince Gortchakof, toujours vindicatif, loin de se prêter à une réconciliation n'avait fait que récrimimer. Le comte de Kisseleff ajoutait même, pour nous impressionner et faire ressortir la loyauté de son gouvernement, que le chancelier russe avait décliné dédaigneusement l'offre de la revision du traité de Paris. Tant de désintéressement était bien fait pour nous charmer. A Vienne, il est vrai, on prétendait tout le contraire; on affirmait que le prince Gortchakof avait exagéré sa vertu, et qu'il s'était montré tout disposé à passer l'éponge sur le passé, si on voulait lui donner des gages effectifs, c'est-à-dire lui accorder précisément ce qu'il prétendait avoir refusé.

Les explications fournies sur l'entrevue de Breslau n'étaient pas moins rassurantes; on ne s'était rencontré que pour renouer les liens de famille entre les deux Cours, quelque peu détendus depuis la guerre d'Orient. L'empereur Alexandre avait beaucoup engagé le prince Guillaume à se rapprocher de l'empereur Napoléon et il lui avait demandé de raccorder sa politique avec la sienne au congrès, s'il devait se réunir. Du côté de la Russie l'horizon se rassérénait, et l'Angleterre n'était plus autant à redouter.

G. Rothan.

UNE PROMENADE A CEYLAN

I

Colombo. Mercredi soir, 13 octobre 1897.

Nous sommes arrivés à Ceylan au milieu du jour, et l'apparition des forêts de cocotiers au bord des vagues lourdes et pâles m'a d'abord déçu, tant le soleil aveuglait le paysage d'une teinte de cendre chaude. Des pirogues sans grâce sillonnaient la rade où de grands navires plongeaient leur noir sommeil. Nous descendîmes à terre et je vis devant moi un hôtel monumental, des maisons en construction dont les échafaudages de bambou dressaient dans l'air comme une flottille de mâts, et une avenue brûlante où couraient de petits tilburys traînés par des hommes à demi nus. Dans le jardin de l'hôtel, où étaient déjà réunis nos compagnons de route, des charmeurs de serpens déballaient leurs reptiles et des bateleurs couronnés de turbans jetaient des cris gutturaux. L'un d'eux donnait le répugnant spectacle de soulever des poids attachés à des godets de plomb qu'il avait introduits entre ses prunelles et ses paupières. L'autre accroupi soufflait sur un petit tas de sable d'où une bouture de palmier grandissait à vue d'œil. Le charmeur jouait avec son cobra et n'y avait pas plus de mérite que les Belles Fatma de nos foires avec leurs boas engourdis. Ce n'était point que la bête fût paresseuse, mais ses crocs arrachés la rendaient inoffensive. Son corps allongé sur le sol faisait en pleine lumière une coulée d'or mat, et le coup de pinceau de ses étranges lunettes avait le velouté sombre des yeux de la pensée.

Parfois elle s'échappait en fusée ou glissait comme à travers des mailles invisibles. Parfois, sous la main de son maître, elle se redressait hostile, étendait brusquement son capuchon et recourbait la tête, admirable d'orgueil et de farouche grâce. Sa queue nerveuse vibrait au ras du sol et la première moitié de son corps s'élançait de la terre comme une anse merveilleuse. Je ne crois pas qu'un artiste puisse concevoir de ligne plus souple, plus harmonieuse, ni à la fois plus ferme.

Les montreurs s'étaient éloignés, et les mendians de Colombo s'abattirent sur nous. Ce furent d'abord les garçons de l'hôtel, Cynghalais à moitié femmes par la douceur de leur figure et par leur chignon surmonté d'un peigne d'écaille. Ils tendaient tous vers nous des mains de supplians, pendant que nous gravissions les escaliers inondés de soleil. Vinrent ensuite des Tamouls qui vendaient des cobras de bronze et des éléphans d'ébène. Ils s'approchaient sur leurs pieds nus, avec des gestes insinuans, précédés d'un sourire qui luisait dans le buisson noir de leur barbe, et leurs yeux étaient noyés de tendresse. Nous nous étions sauvés, mais, comme nous enfilions les arcades de la grande rue, les Musulmans embusqués sur le seuil de leur boutique nous livrèrent un furieux assaut. Les traîneurs de voitures et les cochers poussant leurs chevaux se pressaient le long du trottoir, si bien que nous avancions entre deux haies de bonimens criards. Les Musulmans sont encore plus tenaces que les Cynghalais et les Tamouls. L'horloger Abdul-Kader, qui a la beauté d'un guerrier more, nous barre la route ; le parfumeur Abdul-Hamid agrippe insidieusement notre manche ; le petit Mohamood nous implore ; et il y va de l'existence de Yoosoof que nous visitions son bazar. Que devenir, à moins de sauter dans une voiture ? Nous n'avions pas fait dix tours de roue que le siège et les marchepieds étaient escaladés par de jeunes gueux au torse nu qui criaient à tue-tête : « Je suis catholique ! » et qui, si nous avions parlé anglais, eussent crié avec la même conviction : « Je suis protestant ! » Le cocher, en bon frère, ralentissait sa marche pour nous mieux mettre à leur merci. Nous ne pûmes nous délivrer de ces coquins qu'en les chassant à coups d'ombrelles.

Cependant une fillette restait assise sur le marchepied, le buste renversé vers nous dans une pose si gracieuse que nos armes se relevèrent. Elle était vêtue d'une robe trouée qui l'enveloppait en guise de jupon et d'une petite camisole, autrefois

blanche, qui ballottait. Ses cheveux bouclés lui tombaient aux épaules et encadraient une figure de bronze clair délicieusement ovale. Son âme semblait voltiger sur l'émail éclatant de son sourire; elle avait des yeux noisette, des yeux plus âgés qu'elle, des yeux d'innocente comédienne. Elle était catholique, elle aussi, et mettait au service de sa foi ses œillades les plus ensorcelantes. « Comment t'appelles-tu? — Maggie. — Quel âge as-tu? — Douze ans. » Et elle ajouta en anglais : « Je vous conduirai partout où il vous plaira, aujourd'hui, demain et les autres jours. » Quand elle comprit que nous ne la renverrions pas, elle s'installa sur le marchepied et demeura, la tête levée, attentive à nos moindres regards. De temps en temps, elle écartait de la main ses cheveux que le mouvement de la voiture ramenait sur son visage. Si des gamins nous poursuivaient, elle leur criait dans sa langue : « Allez-vous-en ! On ne veut pas de vous. Allez-vous-en! » Et elle riait en coulant vers nous des yeux dont les bayadères eussent jalousé la langueur et la caresse. « Eh bien! Maggie, petite Maggie, tu seras notre guide et notre truchement. Montre-nous Colombo. »

Jusqu'ici je n'ai vu que des boutiques de juifs ou de mahométans; d'énormes magasins anglais sans apparence, mais qui vendent tout ce qu'on peut vendre; des banques en bois où les comptables indigènes travaillent sous le balancement de longs et sales pankas suspendus au-dessus de leurs têtes comme des frises de théâtre. Je ne suis point venu de si loin pour admirer des casernes, des préfectures, des hôtels, ni même le palais des Postes et Télégraphes. Les vieux bastions espagnols ou portugais, qui donnaient à la face meurtrie des conquêtes asiatiques un masque de féodalité européenne, ont cédé la place aux caravansérails confortables dont il semble que le type soit réalisé sur notre Côte d'Azur. On peut faire aujourd'hui le tour du monde et se croire toujours à Monte-Carlo. C'est le triomphe de l'architecture monégasque. « Maggie, conduis-nous dans la ville indigène! » Et Maggie, qui sent toute l'importance de son rôle, nous a demandé la permission de s'asseoir près du cocher.

Nos haridelles, coiffées de chapeaux de paille qu'on dirait empruntés à l'Armée du Salut, suivent une large route entre des prairies et le rivage de la mer. Au bout de cette promenade découverte, un grand hôtel, le *Galle face*, détache sur un fond de verdure sa façade de briques roses où s'enchâssent les énormes diamans de ses fenêtres embrasées. Nous tournons à droite et

nous nous enfonçons dans un parc dont les avenues, ombragées d'arbres géans ou bordées de villas et de huttes, sont d'un rouge de terre cuite qui s'enflamme au soleil couchant et les revêt d'une richesse incomparable. Ce n'est ni la ville ni la forêt ; je ne sais pas de mot qui puisse rendre l'impression de ce jardin où l'homme s'est tracé des voies libres dans le triomphe de la nature. Les taudis alignés le long des routes sont aussi misérables qu'elles paraissent somptueuses. Leurs auvens de bois projettent une ombre infirme sur l'immobilité de ces fleuves de pourpre. Quand nous passons, des enfans presque nus courent auprès de notre voiture en chantant des chansons anglaises, et d'autres nous offrent des fleurs qui n'ont point de parfum. Séparées de la route par des jardins sauvages, les villas, avec leur fronton et leurs colonnades, figurent des temples de porphyre et de marbre, et les cocotiers, les bananiers, les caféiers, les flamboyans, les recouvrent jusqu'à terre d'une toison de leurs douces ténèbres. Nous traversons des faubourgs encombrés d'une populace brillante qui marche pieds nus et ne fait pas plus de bruit qu'un flot d'ombres. Des couples d'hommes cheminent en se tenant par un doigt de la main. Quelques silhouettes de prêtres bouddhistes se dressent à l'orée des chemins obscurs, et de loin, dans le soleil, on ne voit que leurs toges jaunes retroussées sur leurs noirs tibias et surmontées d'une tête ronde et rase. Puis la campagne, cette prodigieuse campagne qui tient de la forêt vierge et du jardin paradisiaque, nous reprend et nous enveloppe de sa solitude où pas un oiseau ne chante, mais qui résonne parfois d'un bruit sacré de trompettes et de gongs. Une calèche nous dépasse, la calèche du gouverneur : il file au grand trot, renversé dans sa voiture, près d'une jeune fille si blonde, si diaphane, qu'elle me produit l'effet d'une apparition exotique et fragile dans cette nature qui reçoit tant de soleil et qui verse tant de nuit. Le cocher et les grooms portent des turbans et des livrées rouge et or, et, derrière la calèche, deux cipayes à cheval agitent des drapeaux. Le Cynghalais qui nous conduit continue de fouetter ses bêtes ; Maggie continue de conduire le Cynghalais. Je ne sais où nous allons, je n'ai plus de regards pour les gens qui nous croisent : j'ignore s'ils vivent d'une vie réelle. Il me souvient que nous avons aperçu, dans un site charmant qui ressemblait à une clairière, une enceinte carrée de blanches galeries à colonnes, et que j'ai dit : « Voici un monastère bouddhiste, » et que Maggie m'a répondu en riant : « C'est un

poste de police. » Plus loin, un sergent de ville s'approcha de notre cocher et lui conseilla de prendre une allée ombreuse, afin d'éviter aux ladies qu'il avait l'honneur de promener les rayons obliques du soleil couchant. Et nous fûmes bientôt près d'un lac où de la cime des arbres inclinés se miraient de grandes fleurs sanglantes. L'eau noire sous l'épaisseur des rameaux et des lianes reflétait vers le centre la dernière flambée du jour. Il y eut un instant où, déjà la nuit planant au ciel, nous vîmes à travers le feuillage les routes se teindre en cramoisi, comme si le soleil, au lieu de plonger dans l'abîme, s'était enfoncé dans la terre et l'avait imprégnée de sa splendeur. La vision s'éteignit, et nous n'entendions, en cette nuit soudaine, que le rire de Maggie qui excitait les chevaux.

Nous avons dîné au *Galle face*, à deux pas de la mer, les fenêtres ouvertes, au milieu d'une salle magnifiquement illuminée. Les pieds nus des serviteurs cynghalais glissaient autour de nous; leurs manches nous frôlaient, et le rythme des pankas nous caressait d'une illusion de brise marine. Puis nous repartons. Colombo dort. Dans l'immensité touffue où çà et là tremble une étoile humaine, seule la terre travaille sans bruit et sans relâche, et ses jets de sève nourrissent et multiplient d'innombrables essences. L'ombre est chaude et lourde. Il ne s'exhale aucun parfum de ces jardins dont l'humidité grasse absorbe l'âme des fleurs. Mais, comme nous longions les champs vagues que l'on nomme le *Cinnamon Garden*, nous respirons l'arome de ces épices qui embaumèrent les coques de bois des antiques caravelles. Leur senteur monte à peine jusqu'à nous. Au sein des flammes immobiles et noires où les nuits tropicales semblent tisser leur voile, cette piquante haleine, si étrangement parfumée, et dont le charme vient de si loin à travers les âges, cette haleine qui alluma tant de fièvres et fit appareiller tant de navires nous effleure un instant de sa brûlure presque fraîche. Notre cocher, en quête de la représentation annoncée partout des *Fantoches « françaises »*, s'égare, arrête son attelage, s'oriente et lance ses chevaux dans le dédale fantastique des tunnels de verdure. Nous rencontrons parfois un traîneur de tilbury ou un bicycliste attardé. Enfin nous côtoyons un petit lac, et, vers dix heures du soir, nous débouchons devant une salle de théâtre grande ouverte, étincelante et vide. La noirceur de la nuit, la grâce sinistre du lac, le silence des hautes végétations donnaient à ce théâtre je ne sais quelle apparence de fantaisie paradoxale et merveilleuse. Le rideau baissé éclatait de

broderies et d'or; le velours nacarat des fauteuils et des stalles s'avivait sous la lumière des lustres, et les murs étaient tapissés de palmes vertes. Des sergens de ville en bonnet rouge au matricule doré, et des Cynghalais drapés de blanc qui gardaient les portes s'empressèrent vers nous. Mais nous n'attendîmes point que les *fantoches* et le public parussent, et nous repartîmes dans les ténèbres.

Jeudi, 14 octobre.

Je me suis réveillé ce matin avec un si profond détachement des biens de ce monde que ma première pensée a été de voiturer mes hommages au seigneur Bouddha. La chaleur de cette terre surchauffée près d'une mer sans brise me produit l'impression bizarre que je ne m'appartiens plus comme autrefois. Etes-vous jamais descendu chez un hôte dont les implacables prévenances ne vous laissaient point souffler et qui ne vous lâchait non plus qu'un trésor? Malgré que vous en eussiez, il fallait renoncer aux entretiens avec vous-même et subir l'ascendant de votre garde du corps. Cet hôte qui m'obsède est le soleil. Le rayon qui me cuit et m'aveugle, me devance et me poursuit, ce rayon qui m'a chassé du lit et qui maintenant remplit ma chambre, ce rayon torturant me pénètre, envahit mon âme, en saccage la pénombre, y installe le silence et le vide. Je ne suis plus seul et ne vis plus dans mon intimité. La nature entre en moi comme chez elle; et cet état de kaléidoscope impersonnel où me réduisent les successions de phénomènes m'incline au renoncement bouddhiste. Tout effort me paraît si pénible, que je serais peut-être capable d'en faire un qui me dispensât à jamais des autres.

Quelques instans plus tard, montés dans des djinrikisha, nous filions à toutes jambes, — je parle des jambes de nos coureurs, — vers le temple de Calani où repose un fameux Bouddha couché. Les routes, pareilles à celles d'hier, étaient encombrées de voitures à bâche traînées par des bœufs, dont la robe couleur de granit est brûlée aux épaules de marques noires. Des charrettes défilaient, et les conducteurs, les uns, la main sur le timon, marchant entre leurs bœufs, les autres trônant au sommet de leurs piles de sacs, avaient tous, sous les plis de leur toge blanche, une majesté de patriarches ou de triomphateurs. L'ombre des arbres et la lumière du ciel, qui se jouaient sur ces hautes litières, en faisaient comme des damiers mouvans d'ébène et d'or.

Les lacs réveillés se peuplaient de baigneurs ; des corps de bronze ruisselant de perles émergeaient d'entre les herbes, et les blanchisseurs, sans battoir, frappaient le linge tordu sur des pierres luisantes.

Nous parvînmes jusqu'au marché. Deux halles, charpente en fer et toit de bambou, s'élèvent au milieu de démolitions déjà conquises par la verdure, sur une place que bordent des échoppes couvertes de tuiles rouges. J'aime les marchés ; on y saisit la physionomie d'une ville ou d'un peuple. Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es ; dis-moi surtout comment tu t'approvisionnes, si tu sais attirer et retenir les chalands, si tu as le goût des longs marchandages, si ta vie sociale fait un bruit de forum dans ton champ de foire. La rumeur du marché de Colombo n'assourdit point, et l'on croirait d'abord à un ronflement de dormeurs, tant on y voit de corps étendus parmi les fruits. Et ces fruits, noix de coco, mandarines vertes, poivrons, pastèques, cédrats, bananes, ananas, empilés sur des nattes ou entassés sur des tables, s'écroulent de toutes parts, comme s'ils avaient rompu les tabliers de leurs porteurs. Nous pouvons circuler à travers ce pêle-mêle sans que les marchands nous harcèlent. Les uns sommeillent ; les autres, assis sur leurs talons, mâchent des feuilles de bétel dont le jus coule aux coins de leurs lèvres en salive rose. La halle poissonnière est plus bruyante et aussi plus pittoresque, avec ses rangées de corbeaux qui, perchés sur les poutres, la tête en avant, observent l'écaillage des poissons, et ses grands nègres cynghalais qui, debout, revêtus d'une gravité sacerdotale, font à coups de hachette pleuvoir autour d'eux des éclairs de nacre. Par-dessus les toits on aperçoit des mâts de navires. Les boutiques, très basses et barbouillées de couleurs, sont toutes formées d'un comptoir incliné dont les compartimens renferment des pâtes gluantes. Hommes ou femmes, les gens indolens qui passent, accoutrés d'étoffes à ramage, appartiennent aux castes misérables. Leur peau varie de l'olive au noir. J'ai noté des figures où revit encore le type portugais, d'autres où se trahit l'influence anglaise. Mais je suis surtout frappé de voir comme des races distinctes peuvent cohabiter dans le même faubourg, porte à porte, sans que leurs coutumes et leurs costumes se ressentent de leur perpétuel frottement. Depuis des siècles, les Cynghalais vont tête nue, le peigne au chignon ; depuis des siècles, les Tamouls se ceignent le front de turbans blancs ou rouges ; les Malais se coiffent d'un mouchoir, les Maures

d'un chapeau pointu, et tous ces êtres, parqués dans leurs traditions, leur orgueil ou leur misère, ne semblent nullement soucieux les uns des autres. Il n'y a rien de commun entre eux que le soleil et la fatigue de vivre. Mes impressions d'hier se précisent et mes premiers étonnemens se convertissent en mélancolie. La ville de Colombo m'apparaît comme une immense oasis où le hasard aurait disséminé des villages d'étrangers indifférens. Ce marché que j'ai sous les yeux n'est le centre d'aucune vie nationale. On devine qu'acheteurs et marchands ne sont liés par d'autre intérêt que l'intérêt insignifiant et passager d'une vente ou d'un achat. Aux différences des races se juxtaposent celles des castes : la tyrannie sociale achève et complique l'œuvre de la nature. On dirait que sur cette terre de libres et sauvages épanouissemens l'homme, épouvanté de tant d'audace, s'est évertué à énerver ses ambitions et à mutiler son existence. Le régime cellulaire qu'il a conçu tourne à la dérision de l'humanité. Ceylan n'est point une patrie. L'île, dont nos enchantemens ont voulu faire le Paradis Terrestre, demeure une mystérieuse hôtellerie des mers où les peuples se succèdent, s'installent, se morcèlent, et n'arrivent pas plus à fonder une nation qu'une table d'hôte ne forme une famille. Cependant, sur tous les murs, au-dessus de toutes les boutiques, je lis en lettres noires : *Victoria's Diamond Jubilee* 1897; mais l'hommage rendu à l'Impératrice dont la majesté vieillit sur une île très lointaine et voilée de brouillards n'a pas de sens pour la plupart de ces gens qui, emprisonnés dans leurs superstitions et leurs préjugés, ont passé sans effort sous une domination étrangère. Si le maître a changé, c'est toujours la même cage. Quel triste spectacle que celui de ces tronçons de peuples qui palpitent au soleil et qui n'essayent ni de se joindre, ni de souder leurs solitaires infortunes!

Nos coureurs ont traversé des faubourgs, et maintenant, ils rivalisent de vitesse en pleine campagne, sur une route populeuse et bariolée. De tous côtés, des bois de cocotiers, montant d'un seul jet vers le ciel, tordent en cerceau l'éventail de leurs cimes et impriment au paysage un caractère de fantasque exubérance. Une rivière roule des flots d'ocre à travers un fouillis d'ombres opulentes et de vertes lumières.

Ah! ce chemin, ce long chemin resserré qui mène au temple, quelle avenue pour un Dieu! L'homme ne polira jamais de plus sublimes colonnes que ces fûts vivans qui ont la noblesse du

cèdre et la grâce du lis. Il ne déroulera pas de plus riches tapis que cette terre rouge où l'ombre met des tons pâles. Et si le Dieu aime le silence des pas humains, s'il lui plaît de reposer près des hommes, mais de ne point entendre la vanité bourdonnante de leur vie, on ne bordera jamais sa voie triomphale de mausolées plus discrets que ces villas endormies sous la caresse des lianes, de boutiques plus taciturnes que ces huttes de potiers ou de vanniers, de campemens plus paisibles que ces bâches tressées avec des palmes sèches où des familles somnolent près d'un jaunâtre étang. A peine une charrette vide, et rouge d'avoir transporté de la terre, fait-elle, au pas lent des buffles, gémir quelques graviers. Des femmes en jupes de safran, parées de bijoux d'or; des mères et leur petit à cheval sur leur hanche; des jeunes hommes dont l'épaule soutient une tige de bambou flexible où se balancent deux paniers à volailles; de vieux philosophes barbus foulent la route somptueuse, et leurs pieds nus n'y laissent point de vestige. Le Dieu rêve sans doute, et ces simulacres humains ne sont que les reflets de ses rêves ironiques ou bienveillans; et les enfans nus ainsi qu'au jour de leur naissance, petits Bacchus de bronze encadrés par des plantes tropicales, sont des songes aussi, mais des songes de beauté. Il me souvint alors de la légende bouddhique où l'esclave Purna, qui n'avait jamais entendu prononcer le nom de Bouddha, aussitôt que ce nom frappa ses oreilles, sentit son poil se hérisser sur son corps et demanda plein de respect : « Seigneur, quel est celui que vous nommez Bouddha? »

Voici son temple. A droite, au fond d'une allée, il surgit sale et délabré : escaliers noircis, portails solitaires comme des ruines, campanile caduc, et plus loin des murs décrépits sous un auvent couvert de tuiles. Notre guide nous conduit devant un registre gardé par un moine. Maigre, le visage émacié, les regards tournés en dedans, le bonze laisse dédaigneusement tomber de ses lèvres immobiles une demande d'offrande. Je lui tends une roupie : il ne bronche pas. « C'est quatre roupies, murmure le Cynghalais. — J'en donnerai deux, » lui dis-je en tirant de ma poche un billet de dix roupies. Le bonze, à qui notre guide traduisit ma réponse, avança la main, prit le billet, et, posément, en homme pour qui le temps compte beaucoup moins que l'argent, il aligna sur le registre six pièces blanches. Je me retournai vers le Cynghalais. Les deux hommes échangèrent quelques paroles et

le guide reprit : « Le bonze affirme que, sur les six pièces qu'il vous rend, il y en a deux qui, plus lourdes que les autres, valent double. » Je ne pus m'empêcher de rire de cette supercherie grossière ; mais, quand ils virent que je tiendrais bon, le disciple du grand comtempteur des biens terrestres se décida à me remettre deux autres roupies qui, si j'en juge à la difficulté qu'il éprouva, devaient peser un poids considérable. Cet impôt acquitté on nous permit de contempler près de la loge du bonze, étendu sur une table de pierre, un Bouddha de la taille d'un enfant. Je ne sais s'il était en cire, en bois ou en carton, mais on l'avait enduit de couleurs luisantes. Son ventre était gras ; et sa figure glabre, aux yeux mi-clos, bouffie et pleine de fard, ébauchait un équivoque sourire. J'ai vu bien des idoles ; je n'en avais point conçu de plus répugnante que cette image polychrome et d'un sexe douteux. Mais ce fut pire quand on nous introduisit dans l'étroite et longue salle du grand Bouddha. Là, derrière un vitrage à petits carreaux, qui prenait toute l'obscure galerie et qui ressemblait aux vitrines poudreuses des vieux laboratoires, un monstre, mesurant vingt-sept pieds de longueur, les jambes collées l'une sur l'autre, le bras droit replié sous la tête et le bras gauche démesurément allongé, projetait un ventre énorme qui, dans la pénombre, m'apparut cuirassé d'écailles. Je distinguai peu à peu ses paupières tombantes, ses traits empâtés, l'ambiguïté de son demi-sourire, sa gorge décolletée. Ce corps, dont il semble que la graisse ait fondu les os, les nerfs et les muscles, n'a pas plus de grandeur que l'éléphantiasis n'a de majesté. Réunissez les eunuques de l'Orient ; qu'ils imaginent un dieu à leur ressemblance, et leurs efforts aboutiront à la conception de ce colosse mou.

Notre guide nous dit d'un air confidentiel : « Il y aura fête au temple cet après-midi. Une nouvelle convertie, une dame fort riche, a fait annoncer sa visite. C'est la comtesse de Canaverro ; les journaux s'occupent beaucoup d'elle et les bonzes la recevront en grande pompe. — Nous la connaissons, » lui dis-je. Nous avions voyagé ensemble. Grande, élégante, la taille svelte encore malgré la quarantaine, le profil coupant, mais le sourire très doux, des yeux qui brûlent sans rayonner, la tête droite sous le fardeau de sa chevelure, elle offrait un curieux mélange de hauteur et de bienveillance, de fanatisme et de distinction mondaine. Fille d'une Espagnole et d'un Américain et femme d'un diplomate portugais, elle avait quitté son mari, ses enfans, son foyer pour venir

à Ceylan se faire Upasika, nonne bouddhiste pareille aux nonnes qui mendient de porte en porte. Elle parlait de sa conversion et de ses projets avec la simplicité d'une femme du monde qui vous entretient de sa saison d'hiver. Sur le navire, on la reconnaissait de loin à son écharpe qui, le soir, la ceignait de blancheur et, le jour, de lumière. Pauvre femme! On ouvrira pour elle, ainsi qu'on l'a fait pour nous, ces réduits où les Bouddhas, enfermés dans leurs boîtes de verre, ont l'air d'embryons d'un musée de tératologie; et quand elle aura visité ces déplorables exhibitions et les décombres de l'ancienne bibliothèque, on ne manquera pas de lui amener la gloire de la maison, un petit éléphant pas plus haut qu'un buffle, qui, moyennant une demi-roupie, s'agenouille et, la trompe levée vers le ciel, barrit comme d'autres braient.

Certes, je suis loin de méconnaître la beauté parfois chrétienne du Bouddhisme, et je n'ignore point que Çakya-Mouni a prononcé des paroles définitives sur l'inclémence de la vie et la détresse des âmes. Il n'est pas responsable de cet embonpoint posthume dont sa promotion à la classe des dieux l'a singulièrement affligé. Mais je ne me sens de goût ni pour les dieux qui sont gras, ni pour les dieux qui restent couchés. La pose horizontale ne sied pas à la divinité; il me déplaît qu'elle se prélasse sur un lit de repos, quand nous sommes tous les matins obligés de quitter le nôtre. Si j'admets que l'Être Suprême s'indigne de notre démence, si je conçois surtout qu'il nous prenne en pitié, je n'entends point que nous lui soyons un aimable sujet de moquerie, car notre ignorance et notre bonne foi lui donnent en vérité la partie trop belle, et même les dieux se déconsidèrent à faire étalage d'ironie aux dépens du pauvre monde. Je ne sais plus de quel planteur on m'a conté jadis que son dernier plaisir était de grouper autour de lui ses nègres à genoux et de leur chatouiller avec une plume les narines et les oreilles. Ils n'avaient pas le droit de se gratter le visage et chacun d'eux tenait en équilibre sur sa tête une cruche dont la chute eût entraîné pour lui les rigueurs de la bastonnade. Le spectacle de leurs grimaces impuissantes divertissait le maître. Je ne puis voir le sourire du Bouddha sans songer à la plume du planteur et j'en supporte malaisément l'agaçante caresse. De la commisération aux souffrances humaines qui élargit le cœur de l'ascète Gotama, c'est en vain que je cherche la trace sur les traits du Gotama déifié. L'idole ne respire que suffisance et contentement de soi. Mais ce qui m'étonne surtout, c'est qu'une

philosophie religieuse, une doctrine d'amère désespérance, qui est descendue peut-être plus avant que nulle autre dans le vide effrayant de la vie et qui aspire à nous délivrer de la tyrannie des apparences, ait enfanté ce symbole de quiétude pansue, de sieste obèse. Comment du Gotama, vainqueur immatériel de la mort, l'imagination des fidèles a-t-elle fait l'image d'un dieu qui présente tant de surface à la destruction? Ceux-là mêmes que révolte la sécheresse des formules bouddhistes, et qui repoussent avec répugnance une morale dont le but suprême est de tuer en nous tout principe actif, n'auraient pu inventer une caricature plus satirique de cette religion qui, par l'atrophie du désir et de la saine douleur, semble permettre au corps un développement monstrueux et enfler la chair de cette vie impatiente qu'elle retire à l'âme. Et, pendant que nous nous en retournions vers la ville et que nous repassions devant les cabanes misérables, où végètent tant de captifs du soleil et de la mort, je me disais que ce dieu allongé dans sa méditation paresseuse n'était ni un éducateur ni un consolateur d'affligés, et que, monté au terme de la délivrance d'où l'on domine en pleine stérilité l'infortune féconde du genre humain, il ressemblait aux millionnaires qui ne savent plus de quelle importance peut être « un pot cassé dans un triste ménage. » D'ailleurs, je ne pense pas que ces hommes en souffrent : ils ne demandent à leur idole que le spectacle reposant pour eux de son épaisse langueur. Tout leur culte consiste à suspendre autour d'elle des pantins de calicot ou de papier, à lui offrir des fleurs, à lui allumer de petites lampes et à répéter un certain nombre de fois des mots qu'ils ne comprennent pas, mais dont la vertu leur assure, après bien des métempsycoses, on ne sait quelle anonyme oisiveté dans on ne sait quel morne au-delà.

A l'entrée d'un faubourg nous aperçûmes une mosquée. Nos traîneurs nous y conduisirent. Elle s'élevait au milieu d'un enclos, et ses murs, plaqués de mousse noire, semblaient avoir été léchés par l'incendie. Sous des arbres clairsemés, des mahométans assis laissaient pendre leurs pieds sur l'eau sombre d'un réservoir. D'autres accomplissaient leurs ablutions et leur groupe bruyant se mouvait dans l'étrange lumière d'une touffe d'ombre. Je m'approchai d'eux, mais ils me firent signe de me déchausser, si je voulais franchir le seuil du temple. Par la porte entr'ouverte, j'apercevais une salle blanche, presque fraîche, traversée dans sa longueur d'un chemin de nattes où des hommes accroupis

çà et là, comme les derniers pions sur un échiquier vide, dodelinaient de la tête. Au milieu de rires dont j'aurais dû me défier, j'enlevai mes chaussures. Alors les rieurs à la peau de cuivre et aux dents d'ivoire m'entourèrent d'un cercle plus étroit, et le vieillard de la bande, dont le menton grisonnait d'une barbiche de chèvre, me toisa d'un air moqueur et me cracha quelques mots dont le geste signifiait : « Maintenant rechausse-toi et va-t'en ! » Les fils du Prophète et même ses petits-fils qui, nus comme des têtards, se baignaient dans le réservoir, accompagnèrent de leurs éclats de rire cet excellent badinage, et, ma foi, leur rire me gagna, et ce fut un plaisant concert sur le parvis de la mosquée, tandis que les dévots enfoncés dans leurs prières remuaient la tête en cadence devant l'unique et invisible dieu qui leur promet des jardins pleins de fruits, des sources jaillissantes, des habits de soie et de satin, et des femmes aux yeux noirs.

18 Octobre.

Nous avons déjeuné aujourd'hui à Mount Lavinia, avec deux êtres qui m'en disent plus sur l'Orient que tous les paysages du monde. Senathi-Raja, descendant de princes Tamouls, grand possesseur terrien, un des premiers avocats de Colombo, revient avec sa femme du Jubilé de la Reine, où sa province l'avait délégué. Tous deux, bronzes vivans aux reflets cuivrés, forment un couple saisissant. La femme qui, mariée depuis sept ans, en compte à peine vingt, n'a point adopté nos modes européennes ; elle est vêtue de ces étoffes lamées d'or qu'on tisse à Bénarès, et l'or de sa ceinture est incrusté de perles et de rubis. Le cou cerclé d'un mince filet d'or, enveloppée de couleurs vives, de pourpre ou de safran, elle marche avec la molle souplesse des femmes dont la gorge n'a jamais respiré que sous l'écharpe légère. Son front étroit, son nez un peu gros, ses joues un peu grasses, la candeur de ses yeux et le rire de ses lèvres donnent à sa beauté le charme de l'adolescence. Comme toutes les nobles femmes de Ceylan, elle n'était jamais entrée chez un marchand et ne connaissait guère que la société de ses pareilles, avant que son mari lui fît visiter l'Angleterre et traverser la France. A Londres, elle a couru les magasins, assisté à des galas et paru en princesse orientale sous les yeux de l'Impératrice des Indes. La souveraine a demandé d'où venait ce costume, et Mme Senathi rayonne au souvenir de l'auguste regard qui se posa sur ses joyaux. C'est une

femme enfant, dans toute la grâce du terme, et telle que l'Orient en produit pour l'ornement de la vie des hommes. Ni son éducation presque anglaise, ni son passage à travers les salons européens n'ont fait une dame moderne de cette héritière des rajas Tamouls. Elle semble encore imprégnée de la jeunesse du monde. C'est à peine si parfois quelque gaucherie trahit dans ses gestes un souci de nos élégances. Elle appartient à une famille dont les femmes ont été converties au catholicisme. Son orgueil est vif, mais tempéré par sa bonté naturelle et sa curiosité. Les nouveautés qu'elle a entrevues dans son voyage la hantent du désir de les revoir et d'en jouir plus longtemps. On a soulevé devant elle le voile d'un Occident toujours en fêtes, et, timidement, dans son ignorance de ce que dissimulent nos plaisirs, elle a avancé sa figure de nuit douce que réchauffent des lueurs d'or.

Près d'elle, la dépassant de toute la tête, son mari. Il est superbe sous la tunique blanche et le turban rouge qui rehaussent son masque bourbonien légèrement atténué ; mais nos vêtemens qu'il porte d'ordinaire, ne lui enlèvent rien de son grand air de domination. C'est un de ces hommes en qui la nature paraît avoir réalisé une œuvre excellente. La force qu'elle prodiguait à ses premières créations assouplit encore ses membres et anime ses yeux. Ses voyages en Europe l'ont affiné sans l'affaiblir. Paris lui a donné une clairvoyance plus aiguë, Londres une sagesse plus pratique. Il parle l'anglais, le français, comprend le latin, lit couramment le sanscrit et le pali. Ce brahmaniste qui a publié un livre sur le culte de Siva rêve aujourd'hui de fonder une banque à Colombo. Homme d'affaires épris de métaphysique, nourri de symbolisme hindou et capable d'ironie voltairienne, lecteur de Renan, admirateur de Spencer, affranchi de préjugés et rivé à l'orgueil de sa caste, si je ne pense pas avoir jamais rencontré d'homme plus complexe, du moins n'en ai-je jamais connu dont les facultés fussent dans un plus juste équilibre. Les idées qu'il a acquises contrepèsent les idées qu'il a reçues : il reste aussi Tamoul qu'on peut l'être quand on a fréquenté chez les beaux esprits et les esprits forts ; il s'est fait Européen autant qu'on peut le devenir quand on est né Tamoul. Je sens que pour organiser un être si merveilleusement compliqué, des siècles ont dû travailler sans relâche, et j'admire en lui la patience du temps qui rapproche les mondes. La surface de son âme est toute en lumière, comme pour en défendre les profondeurs. Il a une telle

possession de soi jusque dans ses abandons, une telle maîtrise de ses pensées jusque dans ses paradoxes, qu'on éprouve près de lui la même sécurité que sur une mer qui serait inaccessible aux vents, mais où il vaudrait mieux contempler l'éclat des eaux qu'y jeter la sonde. Il entoure sa femme d'une affection dont les nuances témoignent que cet avocat moderne est tout à la fois, comme le héros antique, le père, le frère, l'époux et le maître. Il rit volontiers, se lie facilement, ne se dérobe point aux questions, y répond avec la netteté des gens qui savent toujours ce qu'ils veulent dire et ne pas dire. Ses sens l'emporteraient, je crois, sur sa sensibilité; et trop Hindou pour se fier aux mirages de la Maya, mais trop Anglais pour n'y attacher aucune valeur, il s'est fait une intelligence qui se montre satisfaite de la vie.

L'hôtel de Mount Lavinia est bâti sur un promontoire vert près d'une forêt de cocotiers qui longe les flots. C'est le plus beau spectacle que m'ait encore offert Ceylan, c'est du moins celui que j'ai contemplé avec le plus de bonheur. La brise et l'immensité de la mer me délivraient d'une oppression splendide. Je m'étais évadé jusqu'au seuil de cette nature, comme un homme qui, longtemps égaré à travers des profondeurs éblouissantes et ténébreuses, revoit le ciel et respire la fraîcheur des claires étendues. Derrière nous, le chemin rouge se dérobait sous la voûte éclatante des palmes, et les gens qui passaient, fantômes bigarrés, semblaient en s'éloignant disparaître pour toujours. Dressés sur le rivage, les uns droits, les autres penchés comme des mâts dans la tempête, les cocotiers hérissaient leurs cimes effarées. Leur innombrable armée que la terre ravitaille et reforme sans cesse contre l'Océan, gardait, sous l'embrasement du ciel et devant le sourire des vagues, la mémoire des grands vents et l'empreinte des tourmentes. Ils présentaient un front de bataille à l'infini des mers, et leur attitude de panaches irrités suscitait l'image d'un combat séculaire entre les ruses de l'eau, tour à tour caressante et formidable, et l'ivresse belliqueuse de la terre, qui ne se fatigue point d'enfanter des remparts et des formes terribles.

Mais, si cette halte à Mount Lavinia m'a laissé une forte impression, je la dois moins encore au paysage qu'à l'entretien du noble Tamoul qui m'en faisait les honneurs. Nous nous étions assis en face de la mer et je goûtais une fois de plus la liberté d'esprit de cet homme qui personnifiait si bien une race conquérante. Près de lui, je me sentais très loin des Cynghalais, dont

les façons efféminées m'inspirent un sentiment voisin de la répugnance. Les Tamouls, ces anciens envahisseurs, ont-ils sauvé du naufrage de leur indépendance un peu de la vigueur qu'atteste leur passé? Leur mépris pour les Cynghalais les a-t-il maintenus dans une heureuse fierté? Ont-ils le sang plus généreux, ou faut-il attribuer à leur éloignement du Bouddhisme leur intelligence plus active, leur pensée plus personnelle? En est-il de leur caractère comme de leur idiome pur encore de toute influence étrangère, alors que le hollandais et le portugais ont manifestement déteint sur la langue cynghalaise? Durant la traversée, je m'étais assez lié avec Senathi pour apprécier sa rare valeur; mais, aujourd'hui que je le considère dans le naturel décor où sa race a grandi, il représente à mes yeux toute une caste d'hommes et non la moins intéressante du monde asiatique.

L'instruction de ces hommes commence de bonne heure : de quatre ans à dix, on leur enseigne le tamoul et le cynghalais dont la connaissance leur est également indispensable; à dix ans, leurs maîtres les initient aux langues étrangères et aux langues mortes. En même temps qu'ils apprennent l'anglais, ils traduisent du latin et du grec, déchiffrent le sanscrit et le pali. Nos programmes classiques, dont la charge nous paraît excessive, ne pèsent guère, si on les met en balance avec ceux des hautes classes de Ceylan. Quand le jeune homme atteint sa vingtième année, il part pour l'Angleterre, la France, l'Allemagne, et y achève son éducation. C'est vers le droit qu'il se porte d'ordinaire comme vers les seules armes offensives et défensives qui lui restent permises. L'histoire de son pays lui en favorise et lui en illustre l'étude. Les Anglais se sont bien gardés de saccager inutilement les us et coutumes des peuples conquis. S'ils exportent aux colonies leur droit criminel, ils n'y transplantent point leur droit civil et ne tranchent pas avec un dogmatisme utopiste et sous couleur d'émancipation sociale les racines que les communautés humaines plongent dans l'humus du passé. Leur autorité s'accommode des anciennes traditions, et toutes les sortes de jurisprudence vivent sur la terre cynghalaise. La propriété, collective à Kandy, est individuelle à Colombo. Le jeune homme dont l'Europe aura complété l'équipement y pourra donc trouver de belles occasions pour s'escrimer de sa science.

Mieux instruit que la plupart d'entre nous, descendant d'aïeux batailleurs et métaphysiciens, élevé dans le respect tout extérieur

du pouvoir britannique, il revient à Ceylan désireux d'agir et d'entreprendre, sous le bénéfice des libertés anglaises, l'affranchissement de ses concitoyens ou plutôt leur éducation civique. Il ne nourrit aucun projet d'insurrection. Les révoltes ne profitent qu'aux sujets déjà mûrs pour se gouverner. D'ailleurs, les Anglais administrent sagement et n'usent qu'avec modération de leur droit de conquête. Le souvenir de leurs atrocités et des palais ensanglantés ne tyrannise point sa mémoire. Son hérédité hindoue envisage ces massacres qui déshonorent notre civilisation comme des accidens prévus et sur lesquels il ne convient pas d'arrêter sa pensée. Notre jeune homme aspire bien moins à en tirer vengeance qu'à remonter au rang dont l'invasion étrangère l'a fait déchoir. S'il renonce aux honneurs de ses ancêtres et aux magnifiques loisirs de l'état de prince, il rêve d'emprunter à ses maîtres leurs armes de précision pour leur disputer légalement l'influence et la richesse. Puisque la moitié du monde appartient aux avocats et l'autre aux industriels, il s'exercera dans l'art de la parole et le maniement des codes, et ses capitaux s'orienteront décidément vers les maisons de banque et les cheminées d'usine. L'île n'est pas encore exploitée : elle recèle des mines de plomb, peut-être d'argent; et Simbad le Marin ne l'a pas dévalisée de tous ses rubis ni de toutes ses pierres précieuses. La domination anglaise ne sera pas éternelle; et le jeune héritier des vieux adorateurs de Siva ne souffre point d'une tutelle dont sa philosophie aperçoit déjà le terme au cours des siècles, C'est ainsi que j'imagine le jeune homme des hautes classes de Ceylan, celui qui compte des princes ou des rois parmi ses aïeux, quand, après avoir aspiré l'air de l'Europe, il remet le pied sur sa terre d'origine.

Là, que fera-t-il? Il entrera au Conseil législatif; il jouera son rôle dans l'Association nationale composée d'indigènes qui se réunissent environ une fois par mois et transmettent au gouverneur des vœux touchant l'intérêt du pays ; il se donnera l'illusion de cette vie publique qui l'enthousiasmait du temps qu'il parcourait l'Europe. Mais, député ou délégué de Ceylan, il ne représentera jamais qu'une caste étrangère aux autres castes. Je n'ignore point que ces castes se sont multipliées et se multiplient encore, ce qui est excellent, car c'est le seul moyen qu'elles aient de se détruire. Elles dégénèrent heureusement en corporations. Il n'avait pas tout à fait tort, le Cynghalais qui me disait : « Nous aurons bientôt réalisé l'idéal des temps modernes. Les castes,

monsieur, sont d'admirables syndicats ! » Syndicats, corporations, en effet, comment appeler d'un autre nom des groupemens de charpentiers, de tailleurs, de pêcheurs, de vanniers? Mais ces syndicats ne sont reliés par aucune idée commune. Chacun d'eux est à soi-même son monde et sa patrie. Lorsque les Grecs d'Alexandre débouchèrent dans l'Inde, ils furent frappés de l'indifférence des paysans hindous, qui continuaient sur leur passage à labourer paisiblement la terre. On n'a pas besoin de pénétrer à l'intérieur de Ceylan pour trouver des Cynghalais qui ne se doutent pas que leur pays appartient aux Anglais. Que pourraient donc des hommes comme Senathi? Quel ascendant prendraient-ils? Toute leur science indo-européenne ne fait que les éloigner davantage, s'il est possible, du reste de leurs concitoyens. Leur scepticisme religieux a rompu les derniers fils qui les rattachaient à leurs inférieurs. Parmi les Brahmes, les uns, par goût de l'étude, ont obliqué vers les écoles anglaises et ont abdiqué le sacerdoce pour l'enseignement; les autres, dégradés, avilis, ne forment plus qu'une abjecte prêtraille. Le Bouddhisme, chassé de l'Inde, agonise à Ceylan. Ses moines, que ne retient plus la crainte d'un conseil ecclésiastique, ont fait de l'austère solitude, où jadis leur âme se lavait des souillures du monde, une scandaleuse abbaye de Thélème. Ils ânonnent des textes qu'ils ont cessé de comprendre, et, quand ils sont las de leur désœuvrement, ils fabriquent de la fausse monnaie.

Ce peuple hétérogène n'a point de vertu, mais il pousse encore vers le ciel de puissantes et solitaires intelligences où s'épanouissent tous les dons de la race. Leur floraison, moins luxuriante qu'au temps passé, ne fut peut-être jamais plus belle. La serpe anglaise les a émondées des lianes parasites dont les accablait leur débauche de songeries funèbres. Elles tiennent plus profondément au sol et s'élancent, avec la légèreté majestueuse des gerbes de bambous, vers la lumière occidentale. Mais elles ne donnent point d'ombre et leurs fruits n'ont pas de saveur pour ceux qui végètent à leur pied. Ce Tamoul dont j'écoutais la parole près des cocotiers farouches et de la pâle torpeur des vagues me faisait l'impression d'un grand exilé sur sa terre natale.

Quand nous avons quitté Mount Lavinia, les routes se fonçaient de pourpre sombre, et, tournant la tête, je m'étonnais en vérité de n'y point voir l'épée de feu des Chérubins que Dieu plaça au seuil du Jardin de Délices.

II

25 Octobre.

Je reviens de l'intérieur. Mon voyage a-t-il duré huit mois ou huit jours? De Colombo, ville récente et vivante, j'ai voulu fuir aux vieilles cités mortes, cénotaphes de peuples évanouis que recouvre la paix des jungles. Mes impressions sont fortes et pourtant confuses. J'ai plongé sous des eaux étranges et mon âme en garde un reflet trouble où scintillent quelques points lumineux, une perle mystérieuse, une ombelle charmante, l'étoile d'une anémone. Des visions exactes et brèves étincellent dans ma mémoire appesantie, comme de petits astres dans une nuit d'orage.

De Colombo à Kandy, c'est une succession de rizières enserrées par des forêts, de champs mal défrichés au bord desquels se masse l'avant-garde des jungles, une houle de cimes vertes et noires qui prolonge jusqu'à l'horizon ses lames immobiles. La lumière tombe sur nous d'un ciel épais, comme une menace de mort d'un visage fermé. Sous sa reverbération, le paysage ne paraît éclairé que par de la chaleur. Des Cynghalais, le torse nu, vêtus d'un pagne blanc, cheminent dans les hautes herbes. Un Hindou en turban rouge dirige à la perche un mince radeau sur le lourd miroir d'un marécage. Çà et là, au milieu de la plaine grasse, devant le seuil d'informes chaumières, des hommes cassent du bois, des femmes ramassent des feuilles sèches; et des buffles, plongés jusqu'aux naseaux dans des étangs vaseux où fleurissent des lotus, gorgent d'humidité sombre leur puissante animalité près de ces fleurs mystiques.

Puis le soleil éclate; les marais se diamantent, et, sous les vagues d'émeraude des fougères arborescentes, l'or frisé des bambous, le vert chatoyant des aréquiers et le vert tendre des cocotiers, l'ombre même se colore. Sur le quai des gares, la foule est taciturne. Les hommes ont le geste sobre, les traits calmes. La grâce de l'individu se fond dans la simplicité hiératique du type. Les femmes, pesantes, écrasées, évidemment inférieures au mâle, ont souvent la bouche déformée par des dents saillantes. Les vieillards sont très doux; le soleil miroite dans la pâleur de leurs yeux à demi consumés, et l'approche de la mort plisse leurs lèvres d'un éternel sourire. Des coqs et des pintades picorent au milieu d'eux; les marchands de feuilles de bétel, de

bananes, de noix de coco, circulent sans hâte, sans cri, les regards loin de leurs paniers. Nous avons quitté la plaine, et le train s'engage sur une rampe étroite entre des rochers qui suintent et se tapissent de fleurs. Autour de nous, les plantations de thé parfument l'air déjà plus frais. Mais ce qui m'est resté dans la mémoire, ce qui m'enchante encore lorsque j'en évoque le souvenir, ce ne sont point les ravins et les flancs des collines où la nature s'enivre de sa fécondité, où la folie des lianes et des plantes parasites donne aux arbres des attitudes de bêtes éperdues, bondissantes ou pâmées; ni les rizières en gradins arrondis; ni l'aurore des sentiers grimpans; ni les grandes herbes lumineuses qui fouettaient nos fronts penchés à la portière; non : j'ai vu, au centre même d'un fouillis de splendeurs, près d'un cocotier qui, ployé jusqu'à terre, battait le sol de ses larges palmes, dans un site absolument sauvage, une petite hutte plus misérable qu'un nid tombé de l'arbre; et de sa porte entr'ouverte sortait un bras de femme nu jusqu'à l'épaule, un beau bras sombre et cerclé d'or.

Kandy : une avenue montante, un lac, une pagode sacrée, des îlots de bambous, des allées d'essences merveilleuses, des collines où la lumière pousse en gerbes fauves, s'éparpille en vertes chevelures, se condense en fûts rouillés, se déploie en éventails, s'aiguise en fers de lance, retombe en pluie, s'épanouit en fleurs. C'est un sous-bois éblouissant et parfumé. La sève qui jaillit de la terre est plus brûlante que le vin au sortir du pressoir et communique aux massifs, aux halliers, aux labyrinthes je ne sais quelle divine ébriété. Les racines des arbres saillissent du sol, serpentent à travers les sentiers, se chevauchent, roulent comme des laves. Les cocotiers escaladent les hauteurs, dévalent dans les plaines ; les jaquiers succombent sous leur opulente parure; les petites feuilles des canneliers papillotent; d'autres feuilles, dont j'ignore les noms, se teintent de rose, de pourpre, de blanc de céruse ou de bleu sombre ; des fleurs grasses hérissent leurs dards, et les palmiers, plus souples et plus drus que les épis en messidor, déroulent dans l'air l'immensité de leurs palmes; des troncs éclatent au ras du sol, dont les éclats tordus se couvrent de feuillage; toute la nature déborde d'un silencieux délire et les collines qui ferment l'horizon s'exhalent en vapeurs capiteuses. Et c'est là, au seuil même d'un sentier dont les hautes herbes s'étoilaient de fleurs inquiétantes, que j'ai contemplé le spectacle d'une vie végétative telle que j'en garde un tragique souvenir.

Une énorme liane qui rampait s'était brusquement élancée de terre et ruée sur un arbre qui, à demi déraciné, rejetait en arrière sa tête verdoyante. Elle se dressait à une hauteur d'homme et fondait sur sa proie. Sa furieuse étreinte l'avait écrasée et comme incrustée dans le tronc pitoyable autour duquel elle enroulait ensuite une spirale amoureuse et rassasiée.

Son lac donne à Kandy une grâce féminine. Il est bordé, du côté de la ville, d'un parapet dentelé et ajouré de petites niches triangulaires qui fait penser à des bijoux anciens. On retrouve ce motif d'architecture autour de la pagode et des temples bouddhistes. Vers le coucher du soleil, des femmes appesanties de chaînes et de pendeloques, et des hommes en haillons magnifiques viennent s'asseoir entre les créneaux pointus. C'est l'heure où le Bouddha reçoit ses offrandes de fleurs, où l'huile de coco s'allume dans les lampes de la pagode, où les gongs résonnent. Séparé du lac par une large route et des jardins de palmiers, entouré de petits remparts sculptés et de canaux sombres, flanqué d'un pavillon octogone, dont ses murs blancs en forme de soufflet, son toit bizarre, ses piliers trapus, sa galerie engoncée, font comme un magot pansu coiffé jusqu'aux oreilles d'un chapeau chinois, le temple de Kandy, ce temple fameux qui recèle une dent d'animal attribuée au Maître, soulève dans les fusées de palmes ses joyaux de pierre archaïques, cabossés, baroques et charmans.

Nous y avons pénétré à la tombée du soir, en compagnie d'un illustre Cynghalais, caissier d'une banque anglaise. Les Anglais réservent ces places de confiance à des personnages dont le nom et la caste imposent aux indigènes. Roi mage à barbe grise, Raswalte, en même temps qu'il veille sur la caisse de ses patrons, administre le temporel de l'église bouddhiste. Il est le chef laïque de la pagode, « le président de la fabrique, » et, de plus, il possède des éléphans. Nous avons, au milieu de mendians qui agitaient leur sébile, gravi des escaliers et parcouru d'abord une galerie extérieure où nous vîmes danser, à la lueur des torchères, des fresques de démons suppliciant les damnés. J'admirai leurs ventres verts tachetés de noir, leurs fourches, leurs gueules, et leurs crocs qui tenaient de la corne des buffles et de la défense des éléphans. Les damnés, bras rigides et cuisses en équerre, grillés par le feu, dévorés par les bêtes, enveloppés d'un tourbillonnement d'oiseaux rapaces et de serpens multicolores, ne me parurent pas moins dignes de pitié que les maudits de notre

enfer. Puis notre guide nous introduisit dans un long vestibule où étincelaient des lustres en verre et des lanternes rouges. Près du seuil, six Cambodgiens, accroupis sous leurs voiles blancs, imberbes et ratatinés, avec leurs masques de vieilles femmes, marmottaient des oraisons devant leurs mouchoirs étalés et semés d'aumônes. Derrière une balustrade, des hommes sombres frappaient la peau dorée des tambourins, et d'autres, immobiles, soufflaient dans des trompettes stridentes. L'air était imprégné de l'arome des frangipanes et du jasmin et d'un parfum de miel où se mêlaient des odeurs d'huile rance.

Au fond de la salle, on se déchaussait près d'un étroit escalier dont les degrés obscurs nous menèrent à une cellule embrasée. Les portes en sont d'ivoire travaillé ; la flamme des torches et des chandelles odorantes y léchait aux murs de grands Bouddhas peints en cinabre. Au milieu d'une table d'argent, s'amoncelaient des fleurs de jasmin ; et, à travers une grille vermeille, fermée de lourds cadenas et gardée par un bonze qui soulevait un flambeau parfumé, on nous permit de contempler une cloche resplendissante, terminée en pointe comme un casque, bombée comme une cuirasse, sertie de rubis et de topazes, chargée de carcans d'or. « C'est là, nous dit le vénérable Raswalte, que nous gardons la dent du Bouddha. Il y a seize cents ans qu'une princesse hindoue, pour la soustraire à l'impiété des Brahmes, nous l'apporta de l'Inde au creux de son chignon. On ne l'expose que les jours de grandes fêtes. Le roi de Siam, à son passage, voulut la voir, mais nous n'y avons point consenti. »

L'étrange petit palais vibrait tout entier de la répercussion sonore des tambours et des cuivres. Il s'animait d'une vie fantasque : des lueurs, des parfums, des glissemens de toges jaunes, et les sons enragés d'une musique barbare montaient et descendaient ses ténébreux dédales. Quand nous eûmes visité le pavillon octogone, bibliothèque des livres sacrés, mystérieux grimoires tracés sur des palmes étroites et longues, et réunis sous des couvertures d'argent incrustées de rubis, nous revînmes à l'étage inférieur, dans une salle resserrée où les Bouddhas attendaient nos hommages. L'un, en bois doré, derrière une vitrine, trônait sur une fleur de lotus ; l'autre, plus petit, tout en cristal, croisait les jambes dans une châsse d'argent et d'ivoire. Un moine debout, drapé à l'antique, le bruni de son épaule nue tranchant sur sa robe orangée, tenait un plateau de fleurs. Raswalte alla se

laver les mains à une fontaine en cuivre et s'approcha du dieu pour déposer son offrande. Mais, au lieu de lui présenter le plateau, le bonze, mal inspiré, lui tendit une poignée de pétales. Le caissier de la banque anglaise, chef de la pagode et possesseur d'éléphans, saisit les jasmins, les jeta sur les dalles et, reculant de quelques pas, la tête renversée, les yeux ardens, invectiva le prêtre. Celui-ci reçut le choc sans broncher. Pas un muscle de son visage ne tressaillit; ses lèvres n'eurent pas un frémissement; ses impassibles yeux continuèrent de fixer un point vague. Seulement, quand il crut l'orage passé, il avança le plateau. Sa tardive déférence acheva d'exaspérer le noble Cynghalais, qui haussa les épaules et tourna le dos. Cette petite scène devant l'autel de Çakia-Mouni me fit rentrer dans la vie réelle, d'où m'avait tiré l'étrangeté de ces lucernaires bouddhistes.

La rue principale de Kandy, qui se prolonge en route jusqu'au jardin botanique de Peradenya, accuse plus de misère que le plus misérable de nos bourgs. Mais le soleil des tropiques transfigure le dénuement comme il magnifie les haillons. Les maisons et les taudis n'ont qu'une ou deux pièces, meublées parfois d'une table sordide et d'un lit de repos à demi défoncé : la table resplendit et le lit sert de piédestal au sommeil d'un beau corps de bronze. Des écrans écarlates flambent devant les portes des masures. Les enfans nus qui se baignent dans leur baquet se versent sur la tête des pots de fer pleins d'eau. Les petites filles, luisantes et douces, la tête ébouriffée, les reins entourés d'une chaînette où tremble une feuille d'argent, mordent des fruits avec leurs dents de sauvagesses apprivoisées. Leurs mères, lourdes, tassées, se traînent comme des pauvresses sous les parures qui les cerclent de la cheville à la gorge et distendent le lobe de leurs oreilles tombantes. Partout s'élèvent des écoles et des églises étrangères. Les catholiques ont leur cathédrale ; toutes les sectes protestantes ont édifié leur chapelle, et je ne suis pas moins surpris de voir, au milieu de ces décors luxurians, un temple méthodiste, que je ne l'ai été de lire près de la gare les gigantesques réclames du *Dewar's whisky*. La mosquée, plus imposante, érige sur une haute terrasse sa blanche façade découpée et surmontée de croissans, où se pose un vol de pigeons noirs.

Du côté des collines, par delà le marché aux étoffes, aux fruits, aux viandes et aux poissons, nous avons frappé à la porte d'une petite forteresse carrée dont les murailles sont couronnées d'une

crénelure de briques : c'est la prison. Parqués en des stalles étroites et assis sur des tronçons d'arbres, les prisonniers dépouillent des noix de coco de leur jaune tignasse et entassent ces filamens pour en faire des matelas. D'autres, au milieu d'une cour embrasée, tournent en file indienne autour d'une palissade à auvent. Ils portent de lourds fardeaux de terre, et chaque tour accompli se marque sur un cadran de bois dont leur chef de file déclenche l'aiguille automatiquement. Quand ils ont achevé six tours, on leur permet de changer leur faix d'épaule. Ils marchent ainsi quatre heures le matin, quatre heures le soir, et subissent ce régime trois mois. Voilà bien un de ces travaux inutiles et par là même absurdes, dont parle l'auteur de *la Maison des Morts*, un de ces châtimens « qui sont moins une correction qu'une atroce vengeance. » Mais je ne lus point de désespoir sur ces faces brutales ou rusées de Cynghalais, de Malais et de Mores. Les paroles et les sentimens de Dostoiewsky sont d'un homme libre. Ceux-ci, déchus de leur personnalité par le fatalisme musulman ou les superstitions bouddhiques, ne sauraient souffrir moralement de l'avilissante stérilité de leur tâche. Ils défilent, vêtus comme nos baigneurs d'un costume bleu à raies blanches, devant des surveillans en tunique beige, casqués contre le soleil et armés de petites massues. Les cellules des condamnés à mort s'ouvrent sur une galerie radieuse. L'une d'elles était occupée. Debout, devant la porte close, un factionnaire, quand il aperçut le directeur, porta vivement la main à son casque et cria le mot d'ordre : « Tout va bien ! » Un prêtre, un grand missionnaire italien, que sa soutane noire grandissait encore, sortit et traversa la cour de ses larges enjambées.

Je suis revenu à la pagode; j'ai erré dans les jardins qui l'entourent, parmi les arbres sacrés, les monticules herbeux, les sanctuaires écaillés où somnolent des Bouddhas peints et les vieux autels de pierre jonchés de fleurs. Derrière le temple et le couvent, dans des maisons de bourgeoise apparence, et qui s'élèvent sur l'emplacement du palais des rois cynghalais, logent aujourd'hui des notaires, des agens d'affaires, des *solicitors* anglais. Leurs écussons de cuivre sont cloués au-dessous de leurs sonnettes. On se croirait dans une petite ville d'Occident. Mais, à deux pas de leur seuil, l'art prestigieux de nos frères orientaux a fait d'un pavillon de bois rectangulaire la merveille de Kandy. Ses colonnes dont la sombre lumière défie l'éclat du marbre, sa charpente d'une grâce puissante et massive, ses chapiteaux étranges,

et si simples dans leur étrangeté, ses fines sculptures, tout y respire la délicatesse dans la force et donne l'impression du fini dans le grandiose. Il est ciselé comme un coffre à bijoux, majestueux comme une basilique. Les Anglais y ont établi leur cour de justice. Vers midi, le juge monte sur son estrade; les avocats s'installent autour d'une table ronde et compulsent leurs dossiers; la foule entre. Point de cérémonial; défenseurs et magistrats s'entretiennent d'un ton familier, sans gestes, sans pose; et les Cynghalais, nu-tête et pieds nus, adossant aux colonnes leur attitude de pâtres antiques, suivent le procès de leurs beaux yeux mobiles. D'autres, étendus, sommeillent sur les dalles ombreuses. Si quelque chose pouvait justifier l'iniquité sanglante de la conquête, ce serait assurément un spectacle pareil : des gentilshommes bienveillans et bien élevés, venus de très loin pour rendre la justice à un peuple indigène, selon l'esprit de sa vieille jurisprudence et dans ce qui reste debout du palais de ses rois.

Parmi les résidens étrangers, qui m'ont paru composer une colonie plus discrète et plus aimable que celle de Colombo, il en est un dont l'image se lève d'elle-même, quand je fixe au fond de mes souvenirs les hauteurs radieuses de Kandy. C'est un prince, un prince de l'Église, le Délégué Apostolique des Indes. Il a choisi pour résidence une de ces villas qui dominent le lac et dont les blanches vérandahs reposent au sein des palmes ainsi que des papillons endormis dans un calice de fleur. Un domestique cynghalais nous pria de l'attendre au salon. Par la porte qui donnait sur la terrasse, à travers un rideau de lianes étincelantes, on découvrait toute la vallée de Kandy, et, sous des grappes d'or vert et des grêles d'or mat, le lac de diamant noir. Je regardai autour de moi : les murs étaient tendus d'étoffes de Madras où des Hindous luttaient contre des lions. Console, bahut d'ébène brun, de cet ébène cynghalais aujourd'hui introuvable, prie-Dieu dont les dossiers ont la forme et l'élégance de grandes feuilles ogivales, les meubles fleuraient l'amour de l'exquis et du rare. Sur la table, recouverte d'un tapis rouge, une rose était négligemment posée, et, au milieu du luxe de végétation qui nous accablait, je ne saurais dire combien cette simple rose, encore perlée d'aurore et déjà défaillante, me fut, dans son charme solitaire, douce à respirer. Le prélat parut : il était grand, blond, mince, et séduisant d'un mélange inexprimable de grâce et d'autorité. Le ciel des tropiques n'avait point fatigué ses traits et semblait luire dans

l'azur de ses yeux d'où s'échappaient des flots de lumière. Il parlait le français à la façon des Slaves, qui le parlent mieux que nous. Le feu de son entretien me fut un ravissement, et, par un de ces contrastes dont je suis si friand en voyage et que nous offrent les jeux du hasard, de la nature et de l'humanité, il me sembla que je rencontrais, à quelques pas de la vieille civilisation cynghalaise et dans un décor que les poètes de la Renaissance n'ont pas rêvé, un de ces grands prélats, contemporains de Léon X, philosophes et artistes, pétris de romaine éloquence et d'ironie platonicienne. Il me traça d'une touche large et vivante l'histoire de Ceylan depuis le jour où le roi de Cotta, près de Colombo, reçut la nouvelle d'un débarquement d'hommes pâles qui portaient des bottes et des chapeaux de fer, mangeaient une pierre blanche et buvaient du sang, jusqu'au jour où les Anglais rougirent les dalles du palais de Kandy. J'assistais, en l'écoutant, aux convulsions de ces royaumes qui moururent, comme tant d'autres, d'avoir ouvert leurs portes à l'Europe civilisée. Le roi de Cotta se livre aux Portugais pour qu'ils l'aident à refouler les Mores; le roi de Kandy s'abandonne aux Hollandais pour qu'ils chassent les Portugais, et les Anglais délogent les Hollandais à leur tour et recueillent l'héritage d'un peuple exténué par ses guerres intestines.

« Ah, disait le prélat, que les Portugais ne sont-ils restés les maîtres du pays! Leurs prêtres y avaient enraciné si profondément la foi chrétienne, que le temps n'a pu mordre sur cette œuvre de la première heure. Ils auraient peut-être arraché toutes les âmes à la torpeur bouddhiste. Vous venez des milieux savans où l'on écrit de fort beaux livres sur le Bouddhisme et le Brahmanisme. Je les ai lus et j'en admire, comme il sied, l'ingénieuse métaphysique. Nos érudits excellent à construire des systèmes, et c'est merveille de les voir dévider les plus grossiers cocons et en ourdir des trames subtiles où se prennent tant de rêves. Les religions confuses que les Hindous ont ébauchées se précisent et s'épurent dans les âmes européennes. De l'écuelle informe elles font un vase mystique pour y verser leur trop-plein de chimères. Le Bouddha renaît à Paris ou à Berlin, transfiguré. Mais, nous qui foulons la terre de sa légende, c'est en vain que nous cherchons dans les cœurs la marque de ses vertus. Le Sublime que chantent vos poètes, et dont vos logiciens s'évertuent à coordonner les songes, n'a laissé derrière lui que l'ombre funeste d'une grosse idole. Voyez la société qui nous entoure :

athéisme dans les hautes classes, fétichisme chez les humbles. Ceux qui ne nient pas Dieu vivent ployés sous la crainte du diable. Ils ont peur et ne se lassent point d'avoir peur, et leurs bonzes, sauf un ou deux dont le savoir masque aux yeux des passans l'ignorance des autres, leurs bonzes avilis entretiennent cette peur, et leurs arbres sacrés, leurs prières, leurs pèlerinages ne sont que des conjurations de maléfices. Ils passent leur existence à détourner de leur tête je ne sais quels lugubres sorts. Ils tremblent et n'aiment pas. Et pourtant ces beaux Aryens que le soleil a cuivrés, ces Cynghalais qui se disent les fils d'un lion, sont une des races les plus intelligentes et les plus souples du monde. Si le Bouddhisme ne les avait pas stupéfiés, nous les verrions aujourd'hui dans toute la gloire de l'espèce humaine. Les Tamouls l'emportent par la culture de leurs castes supérieures, mais les Cynghalais, par l'égalité de leur esprit et la haute moyenne de leur entendement. Ils ont une pente naturelle à la douceur et au rêve, et ils imaginent des formes exquises. Dieu, qui leur a donné le royaume des perles et l'empire des pierres précieuses, leur a mis dans l'âme un peu de cette magie dont il dota jadis les orfèvres florentins et les potiers grecs. Tenez, je veux vous montrer ce que font des laboureurs et des piqueurs de bœufs! »

Nous le suivîmes dans son cabinet de travail. Il ouvrit ses tiroirs, et sa table fut en un instant encombrée de chandeliers d'argent, de coupes, d'amphores, d'aiguières, de brûle-parfums. Ces joyaux, que l'esprit des longues générations avait martelés et ciselés, dans une paillotte, près des rizières, entre les doigts d'un pauvre paysan, ces vases au col allongé, au bec rigide, à l'anse fièrement tordue, légers sous la richesse de leurs sculptures, et d'un galbe un peu grêle, s'ennoblissaient d'une gaucherie hiératique qui répandait autour d'eux un prestige sacré. Le prélat s'exaltait à caresser leurs contours; la fièvre de l'artiste et l'allégresse du collectionneur lui sortaient des yeux. Il nous fit admirer des plats d'argent repoussé dont il avait orné ses murs, et, comme nos regards se portaient vers une lithographie où la figure d'une jeune mère à demi voilée souriait au milieu de ces étincellemens :

— « C'est la Vierge de mon village, dit-il. »

Puis il nous découvrit sur les rayons d'une armoire des moulins à prières qui venaient du Thibet, et un musée de statuettes en argent, petit Panthéon de Bouddhas indigènes.

— « Celui-là, fit-il, en prenant le dernier de la rangée, celui-là n'est ni grand ni beau, mais il vaut plus que les autres. Il a été vendu par un bonze qui l'avait volé dans sa pagode. »

Le soir, Kandy s'enveloppe de silence, à moins que des épousailles n'emplissent les rues du bourdonnement de la foule, du bruit des pétards et de l'éclat des feux de Bengale. Le dernier souvenir qui me reste de cette ville est précisément celui d'une soirée où un mariage musulman avait mis en branle des cortèges de lanternes et d'enfans, les bras chargés d'épis et de palmes. Les deux fiancés étaient exposés, chacun dans sa maison, depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin. Alors le jeune homme, escorté de ses parens et de ses amis, irait en grande pompe retrouver la jeune fille. Dans une salle blanchie à la chaux, qu'illustraient quelques peintures de mosquées et de palais mauresques, sous un dais de pourpre et sur des coussins de soie, nous vîmes, en rentrant, le marié, beau garçon à fine moustache noire, immobile comme une idole, pendant que ses amis achevaient sa toilette au bruit des tamtams et des fifres. Le dos de la main à plat sur le genou et les doigts recourbés, il attendait que le henné séchât autour de ses premières phalanges et dans le creux de sa paume. Son visage de statue et ses yeux aux prunelles d'escarboucle planaient sur les cris, les rires, les voix rauques et les rangs accroupis des chanteurs et des musiciens. A l'autre bout de la rue, dans une salle mêmement décorée, la jeune fille, parée de ses plus riches atours, la tête hérissée d'or, les oreilles tendues de girandoles, le col et les poignets non moins resplendissans que des écrins ouverts, le sein gonflé sous des esclavages de pierreries, croisait ses mains rougies et baissait les paupières. Elle était déjà forte ; son nez allongé, ses joues grasses, son menton court et pointu, lui donnaient une vague ressemblance avec ces divinités égyptiennes étrangement sournoises. Ceux qui entraient déposaient devant elle des épis, symboles de la fécondité, et, dans l'air surchauffé de parfums et de mélopées aiguës, au-dessus d'un grouillement de têtes qui jetaient des reflets d'ambre et de voiles rutilans, sa gorge haletait d'une mystérieuse angoisse. Les heures de la nuit brûlaient dans les lustres de verre ; au dehors, la foule s'était évanouie, et les deux êtres qui allaient s'unir, séparés par d'épaisses ténèbres, continuaient de trôner, impassibles et solitaires, dans la magnificence et le sabbat de leur veillée de noces.

Nous avons quitté Kandy et poursuivi notre route vers le Nord. Le chemin de fer se prolonge jusqu'à Matale, à travers le même éblouissement sauvage de forêts de cocotiers, entrecoupées de rizières, et de halliers dont les feuilles éclatantes et pourprées sont plus belles que des pétales de fleurs. Et toujours, le long des routes, des vieillards clignotant et souriant dans leur collier de barbe blanche, des bouviers poussant leurs buffles au milieu des marécages, des enfans aux formes adorables, plantés comme des statues de l'Amour, sous une ombre transparente et rose.

Nous achevons la journée à Matale, en compagnie d'un magistrat de police qui revient, lui aussi, du jubilé de la Reine, ainsi qu'en témoignent ses nombreuses photographies de prince cynghalais tirées à Londres. Il nous emmène à quelque distance du village, où surgissent d'énormes rochers dont la tête, enfin chauve, s'assombrit sous un ciel de braise. Avez-vous vu les entassemens de rocs que battent les flots sur les grèves bretonnes? Ceux que je vois ici n'ont point d'aspect sinistre; leur parure de fleurs et les grandes ondes de végétation qui leur donnent si doucement l'assaut ensevelissent ces mastodontes dans une ivresse parfumée. Mais, au-dessus des cimes et des lianes, la piété bouddhiste a creusé un temple, et depuis dix-neuf ans le Bouddha y sourit aux ténèbres. Nous avons grimpé un long escalier de pierre où nos pieds écrasaient des fleurs, et nous sommes parvenus à une terrasse de granit, devant une galerie taillée dans la roche. L'enfer y étalait en peinture ses serpens à tête humaine et ses bêtes fantastiques aux formes de calebasses et d'outres. J'y aperçus aussi un défilé d'éléphans noirs, qui écarquillaient des yeux ronds et blancs. Deux figures sculptées en relief, ensafranées et coiffées de tiares, gardaient le seuil de la caverne. Elle était obscure et pleine d'une odeur de jasmins et de suif. Un Bouddha, les cuisses repliées et les pieds équarris, y soutient son ventre de ses mains croisées; un autre, boudeur et joufflu, semble assis sur les anneaux d'un cobra, du cobra heptacéphale, du Roi des Nagas, qui se redresse derrière lui et déploie en égide les sept capuchons de ses sept têtes, car le fabuleux reptile a du goût pour les dieux et, quand l'orage crève, abrite indifféremment Brahma ou Çakia Mouni. Un troisième Bouddha couvre de son corps toute la largeur de l'antre, dont sa nuque et ses pieds touchent les parois latérales. Revêtu d'une robe sang de bœuf et décolletée en pointe, la tête posée sur un oreiller de pierre, les yeux vaguement étonnés, les lèvres

entr'ouvertes et teintes de vermillon, le colosse étendu cuve son Nirvâna.

Au moment où nous sortions, cinq ou six paysans, qui s'étaient barbouillé le front avec de la bouse de vache, se précipitèrent à genoux et, prosternés contre le sol, entonnèrent de si douloureuses litanies, que notre *De profundis* n'a pas d'accent plus funèbre. Ils clamaient en cadence : « Dieu puissant, ayez pitié de nous ! Dieu bienfaisant, ayez pitié de nous ! » et, pendant que, par un autre sentier, nous regagnions le grand chemin à travers un morceau de jungle, nous entendions encore leur lamentation désolée.

Sur le bord de la route, aux approches du village, près des plantations de café, des temples hindous s'illuminaient, et leurs façades en pyramides tronquées, leurs mascarons grimaçans, les bêtes d'airain qu'on entrevoyait dans leur profondeur, leur symphonie burlesque de sistres, de tamtam et de cymbales produisaient l'effet d'une étonnante parade de bateleurs. On allumait aussi les veilleuses de la mosquée, et de grands corps, noblement drapés, entouraient le réservoir aux ablutions, dont l'eau se décolorait sous la tombée de la nuit. Des troupeaux de chèvres brunes défilaient devant nous, conduits par des enfans. De petits chiens malingres et galeux jappaient sur le seuil des cases. Quand l'ombre sans étoile eut tout submergé et que les boutiques de Matale eurent éteint leurs quinquets et soufflé leurs torchères, on ne perçut plus, en traversant le village, que de faibles lueurs et des rythmes de rauques prières, qui filtraient entre les planches des contrevens mal clos.

Ma première nuit de *Resthouse*, en pleine nature cynghalaise, me tint éveillé par ses stridulations infinies. J'ai vécu, durant ma jeunesse, dans une petite ville bretonne, pas très loin d'un tailleur de granit qui sculptait des calvaires et des tombes. Par les chaudes journées d'été, quand nous laissions nos fenêtres ouvertes, le bruit des scies et des marteaux sur la pierre arrivait jusqu'à nous du fond d'un large silence. C'est le même bruit qui a vrillé et martelé mon insomnie. Et mes années d'autrefois ont passé les mers et m'ont donné leurs bouquets d'ajoncs à respirer, dans cette nuit exotique où des millions d'insectes crissent, claquètent, grésillonnent et tintent.

Vers six heures du matin, la trompette de la *Royal Mail* qui devait nous emporter à travers les jungles vers l'ancienne capitale

d'Anuradhapura sonna sous les rouges flamboyans sa fanfare cassée. Elle était extraordinaire, cette *Royal Mail :* vieux break délabré, essieux tordus, roues zigzagantes, timon rompu en deux endroits et grossièrement ligaturé, des cordes en guise de harnais, des fibres de plantes en place de crochets, et, suspendu au siège, un débris de noix de coco pour remédier, dans les descentes, à la paralysie du frein. On ne se disait pas en la voyant: « Comme elle a roulé ! » Mais bien: « Comme elle a versé ! Que de côtes descendues les roues en l'air ! Que de chutes et de sommeils dans les ornières et les fossés ! » Le maître de poste y attelait des chevaux fringans et vicieux que leur conducteur, un vieil Hindou du continent, maintenait au galop, et la pauvre patache, festonnant et grinçant sous ses éclisses et ses bandages, avait l'air d'une vieille infirme d'hôpital entraînée par deux casse-cou et prise de la folie des courses dératées.

Matale avait disparu au tournant de la route et nous galopions sous le dôme ininterrompu des arbres sublimes et de leurs rameaux embrasés. Les ombres des troncs, qui s'allongeaient sur les chemins montans, semblaient les découper en escaliers de lumière bordés de marbre noir. Je n'avais jamais conçu d'aurore pareillement triomphale, et je songeai aux matins que me réservaient d'autres ciels et dont l'éclat ne saurait plus me satisfaire. Des laboureurs s'en allaient aux champs : ils passaient, splendides comme les choses, portant sur la tête des gerbes de paille et sur l'épaule leur bèche étincelante au manche d'ébène; les femmes marchaient à leur côté, les oreilles, le col et les chevilles brillant de cuivre ou d'or. Leur théorie se déroulait avec la sobre harmonie de l'allure et des gestes que la nature enseigne aux êtres qui ne se sont point détachés d'elle; et des parias, gracieux aussi, descendaient dans les fossés, par signe de respect, au bruit de notre attelage. De loin en loin des villages, des hameaux, des cases isolées se dressaient au bord de la route, le chaume de leurs toits trop lourds croulant jusqu'à terre. Et c'étaient des coins de vie réelle entrevus et rapidement saisis : un potier assis devant sa roue et modelant son argile; un prêtre bouddhiste appuyé à son parapluie noir pendant qu'un petit bonze, se haussant sur la pointe des pieds, lui écarte les paupières et souffle dans son œil qu'une mouche ou un grain de poussière avait aveuglé ; un Cynghalais accroupi et grelottant de fièvre près d'un feu de sarmens au milieu d'une aire ensoleillée ; des enfans nus cheminant sur la hanche

demi-nue de leur mère et formant avec elle un admirable entrelacement de bras et de jambes dorés; des femmes bibliques accoudées à la margelle d'un puits; sous l'ombre d'un arbre à mangues, une négresse vautrée dans l'herbe et jouant avec ses petits qui la chevauchent, la tirent par les cheveux et crient *Mma! Mma!* et, devant un étalage de fruits et de feuilles de bétel, où nous nous arrêtons, l'étrange rencontre d'un blême Européen, habillé comme un Cynghalais, fuyant mes regards et ramenant les plis de sa jupe pour me dissimuler la blancheur de sa peau.

Environ toutes les deux heures, nous arrivons à un relais: on nous amène des chevaux dont les naseaux sont pris et serrés dans des nœuds coulans. Ils se mordent, se cabrent, ruent, s'emballent; les palefreniers courent pendant une demi-lieue en les tenant à la crinière. Aux tournans et aux descentes, le postillon saute à terre et leur saisit la bride. Que ne le fit-il toujours! A un certain moment, l'attelage partit à fond de train, dévia de la chaussée et, notre roue heurtant et défonçant une borne de pierre, nous nous retrouvâmes étalés avec la *Royal Mail* dans les chaudes broussailles. Nos compagnons de voyage, un maigre patriarche cynghalais à tête d'oiseau, deux femmes dont la mâchoire en saillie grimaçait un immuable rire, et un enfant de trois ou quatre ans, se relevèrent sans pousser un cri, sans prononcer une parole, sans manifester la moindre surprise. Seul notre cocher se tenait les côtes et, probablement pour éviter les reproches, geignait des *Hullah! Hullah!* Les chevaux dételés commencèrent à paître d'une âme satisfaite, et la patache semblait avoir retrouvé sa position naturelle. Les deux femmes et l'enfant s'accroupirent au bord du fossé, pendant que nous remettions la pauvre vieille sur ses roues. « Bah, disait-elle, vous en verrez bien d'autres et tout ici-bas n'est qu'apparence. » A Dambulla, sa roue de devant nous faussa compagnie, mais elle le fit le plus poliment du monde, à dix pas de chez un forgeron.

J'en profitai pour escalader, au soleil de midi, d'énormes dos de rochers et visiter une pagode souterraine. Au pied même de l'ardente montée, je passai devant une maisonnette à vérandah où un bonze, nonchalamment couché sur un lit de rotin, goûtait la fraîcheur des acacias et lisait un vieux livre. Mon guide lui ayant adressé la parole, il daigna lever la tête, ébaucha un léger signe, et laissa tomber sur l'être ignorant, curieux et futile que j'étais, un regard de si parfait mépris, que j'eus conscience de mon indignité.

La caverne sainte était plus large et plus sombre que celle de Matale et, sculpté dans le roc même, le Bouddha, qui gisait au fond de ce repaire, plus monstrueux que les autres. On ne le voyait pas; on l'explorait. Plusieurs bonzes survinrent; chacun d'eux alluma une chandelle et, moyennant quelque menue monnaie, ils se postèrent l'un devant la tête, l'autre face au ventre, le troisième près des pieds. Mais le gigantesque mammifère m'eût paru plus effrayant encore de ces demi-clartés, si je n'avais été rassuré par sa grosse figure hébétée de Lotophage.

Après Dambulla, la végétation, toujours aussi verdoyante, est moins haute; nous entrons dans les jungles. La route, que bientôt les pluies défonceront et jusqu'aux bords de laquelle s'avancent parfois les éléphans sauvages, se prolonge indéfiniment, et presque en ligne droite, entre deux remparts impénétrables de bambous, de lianes et de broussailles. De distance en distance, avec une régularité géométrique, s'élèvent des cônes de terre que j'aurais pris pour des tombeaux et qui ne sont que des fourmilières de fourmis blanches. La sonnerie de nos grelots débusque et met en fuite des lézards, des coqs de bruyère, des mangoustes, tout un petit peuple de volatiles et de rongeurs, et, çà et là, un serpent lové sur l'herbe se détend et plonge dans l'ombre inextricable. Plus familiers avec les bruits du monde, des singes traversent la route en bonds fantasques et suspendent aux arbres, qui bordent les fossés, la parodie de leurs grappes humaines. Les villages, dont les toits chancellent comme des meules de foin après un ouragan, sentent la fièvre et la misère.

Quand le soleil couchant, qui semblait avoir durant le jour épuisé sa splendeur, colora le ciel de nuances délicates et fugitives, nous galopions encore, et ses derniers rayons illuminèrent doucement, dans une éclaircie des jungles, un lac presque rose, limité par de lointaines futaies. Toute la mélancolie du crépuscule se mirait sur la teinte fanée de ses eaux. La nature l'avait jeté là comme la rose du prélat romain, et sa solitude mourante lui donnait une grâce indicible et de l'immensité. La nuit tomba; nous galopions toujours. Les chevaux du dernier relais, plus vifs encore de la fraîcheur nocturne, allaient un train d'enfer, et notre postillon, debout près du cocher, soufflait à en cracher l'âme dans son buccin de cuivre. Nous traversâmes ventre à terre un carrefour en croix, où j'entrevis une forme blanche, immobile, pareille à l'image de la Perplexité. Et tout devint prodigieux.

Des myriades de lucioles jaillirent, comme si les pierreries de Ceylan prenaient leur vol à travers des ténèbres nuptiales : du haut des arbres, sur l'étendue de la route et le murmure des rivières inaperçues, parmi les fossés et les sentes des jungles, leurs éclairs ailés tissaient des réseaux onduleux et vibrans de diamans et de saphirs. Les hameaux plus nombreux, et leurs cercles taciturnes de gens accroupis en plein air autour d'un feu de cuisine, faisaient, dans la noirceur de l'ombre, des explosions de lumière où la violence des couleurs contrastait avec le calme des effigies humaines. Les sonnailles de l'attelage carillonnaient à toute volée ; le clairon faussé crevait en sonneries déchirantes, et, devant la patache enragée, dont les vieux os rendaient un bruit de ferrailles, les charrettes, qui sous leur caisson balancent lentement une lanterne au ras du sol, ne se garaient pas assez vite pour que leur charge de riz ne nous frôlât point la figure ; une foule de blancs fantômes aux masques noirs s'écartaient des deux côtés de la route avec la molle douceur des vagues écumeuses que fend le navire ; et des hommes nus, sortis de leurs cabanes, brandissaient des torches rouges. Mon cœur battait à rompre : je m'enivrais furieusement de cette galopade effrénée, de ce vent de ténèbres qui me soufflait au visage, de ces solitudes où la nuit mène en silence son orgie de mystères, et de ce cordon fantastique de lampadaires ensanglantés. Et brusquement nous vîmes, à notre droite, se dégager de l'ombre un dôme plus noir qu'elle et qui sortait du sol. « Dagoba ! Anuradhapura ! » nous cria le conducteur. Puis ce fut une enfilade de boutiques éclairées devant lesquelles notre tourbillon passa, et nous fûmes repris, happés, engloutis par la nuit béante.

Un instant après, nous traversions le jardin du *Resthouse*, et un Cynghalais au beau peigne d'écaille, dont la lanterne de papier crépitait sous l'essaim des phalènes, nous conduisit à notre chambre. Elle était immense. J'y comptais huit fenêtres, toutes munies de barreaux par crainte des voleurs.

C'est là, pendant que les ouvriers microscopiques de la nuit, les insectes, limaient, sciaient, jouaient du marteau et remplissaient l'énorme silence de leur vaine rumeur, c'est là que j'ai lu les fastes de l'antique capitale des rois cynghalais, une des villes les plus anciennes du monde. Durant treize ou quatorze siècles, les Cynghalais ont lutté contre les invasions hindoues et, dans cette plaine ouverte aux conquérans, se sont évertués à bâtir une

ville colossale et sainte. Son emplacement reste sacré, et tous les mois de mai ramènent autour de son cadavre encore vivant des pèlerins plus nombreux que les herbes qui le recouvrent. L'étrange histoire! Le rêve douloureux de Bouddha, qui s'y abîme, la teint d'une irradiation funèbre. Imaginez un peuple de moines bouddhistes, de vampires drapés de safran, impassibles et rapaces, dont l'insatiable mendicité capte les terres, les eaux, les bois, les routes et accumule des trésors ; autour d'eux, les flots cuivrés d'une multitude humaine que domine la sombre masse des éléphans, et qui pétrit des milliards de briques, charrie des carrières de granit, taille, sculpte, édifie des palais déconcertans et d'invraisemblables monastères ; une cour barbare, souillée de crimes et d'assassinats, et hantée par des remords qui précipitent les coupables dans un délire de constructions cyclopéennes ; des frères qui s'égorgent, des parricides, des révolutions de palais, des fuites de vieux rois trahis, et l'étang près duquel l'escorte tue son maître ; un défilé de personnages déjà fameux sous d'autres ciels, réincarnations tragiques de Messaline et d'Héliogabale ; des combats singuliers, où les héros sont montés sur des éléphans ; des cortèges triomphaux, plus somptueux que ceux qui traversèrent la petite ville de Rome ; des rois sages, des rois bouddhistes parfumés d'une hécatombe de jasmins, des rois amis de la terre, qui creusent les réservoirs, multiplient les lacs, répandent à travers la plaine le murmure des eaux vives, et semblent, dans la pourpre de leur couchant, les Empereurs des Moissons ; des âmes enfin assez pareilles aux nôtres, sauf qu'elles ont moins de tendresse et moins de chevalerie, aiguillonnées des mêmes instincts, tourmentées des mêmes cauchemars, dont parfois l'éclat du ciel exaspère les violences ou grandit la sérénité, mais que la morphine bouddhique énerve d'inquiétudes fiévreuses suivies de lourds abattemens ; une foule d'âmes qui s'écoula durant des siècles et des siècles, tandis qu'au seuil des temples, les prêtres immuables sonnaient dans leurs conques la fuite des heures et la délivrance éternelle.

Cette ville fut plus d'une fois mise à feu et à sang par les envahisseurs hindous; les Tamouls la ruinèrent, et la jungle s'en empara. Aujourd'hui, chef-lieu d'une province anglaise, de la *North Central Province*, elle alimente l'ambition de quelques archéologues, qui, méthodiquement, avec la lenteur dont il convient de réveiller un tel sommeil, essayent de retrouver et de comprendre,

de restaurer et de réunir ses lambeaux de vie dispersés. Nous avons erré, du matin au soir, sur des routes qu'embrasaient les ruines ardentes, et sous une forêt pleine d'apparitions. Longues jambes noires et robes jaunes, des bonzes, mâcheurs de bétel, les yeux fixes et l'éventail à la main, rôdaient dans ces débris déserts, comme de grands échassiers autour de leur nid dévasté; et les chemins étaient fleuris de parterres miraculeux, papillons groupés, fleurs immobiles et vivantes que le bruit de nos pas dispersait en milliers d'ailes.

Et nous vîmes d'abord les dagobas, qui s'érigent de tous côtés et qui sont ce que l'architecture cynghalaise a produit de plus original, car, si l'Inde en a peut-être ornementé les dépendances, leur forme appartient à Ceylan. Monumens bouddhiques, elles n'étonnent plus quand on a mesuré des yeux l'énormité des Bouddhas couchés. Il était naturel d'honorer ces dieux par des constructions aussi lourdes que gigantesques. Je n'ai jamais mieux compris la grâce des pyramides que devant ces cloches en maçonnerie dont plusieurs ont trois cent cinquante pieds de diamètre et en eurent jusqu'à trois cents de hauteur. Toutes en briques,revêtues jadis d'un enduit blanc, surmontées d'un pinacle étincelant, comme un casque de sa pointe, elles reposent sur un socle de granit qui s'étage en trois degrés circulaires, au milieu d'une terrasse carrée, dallée, ceinte de murs à créneaux pointus, hérissée des statues, presque assyriennes, de rois mutilés et de bonzes sans tête. Aux quatre points cardinaux, des autels de pierre ornés de bas-reliefs se dressent pour recevoir les fleurs des fidèles, et, devant chacun d'eux, un large escalier descend dans la première enceinte, habitée par les prêtres et qu'entouraient autrefois des éléphans en briques armés de vrais ivoires. Au pied de l'escalier, de la même largeur que ses marches, s'arrondit la pierre de lune, cette dalle demi-circulaire où se déroulent entre des bandes d'arabesques et de feuilles de lotus, une frise d'animaux invariablement composée d'un éléphant, d'un buffle, d'un lion et d'un cheval, et un cordon d'oies rapides qui parfois laissent pendre de leur bec la fleur sacrée. Les deux rampes de l'escalier se recourbent en trompes d'éléphans, et, de chaque côté de la pierre de lune, sculptés dans le bloc même et sous le cintre d'une niche de granit, les gardiens des portes, tous pareils, tous charmans avec leurs paupières baissées, leur figure de femme dont on ne sait trop si elle va sourire ou pleurer, leurs

rangées de colliers élargies sur leur poitrine délicate, et la chaste souplesse de leur déhanchement, soulèvent à la hauteur de l'épaule un vase mystérieux dans la paume d'une main, et de l'autre étreignent, légèrement penchés vers elle, une tige qui jaillit de la pierre, s'élance, se recourbe et s'épanouit en ciselures merveilleuses. Le naga qui les auréole de ses capuchons forme derrière leur tête comme une grande coquille de Saint-Jacques. A leurs pieds, deux nains ventrus et couverts de bijoux s'égayent eux-mêmes de leurs contorsions. Et ces nains, on les retrouve partout, comme la trompe de l'éléphant, le lotus et le cobra, sur les contremarches des escaliers, la frise des autels, les brûle-parfums et les chapiteaux qui jonchent la terrasse.

Là s'organisaient jadis les processions. Elles descendaient l'escalier et franchissaient la porte ouverte du côté de l'Orient. Le soleil vertical prêtait une vie torride à ce peuple pétrifié de rois, de prêtres, de nains, d'éléphans, de lions, de reptiles, et concentrait toute sa splendeur sur les flancs arrondis de la dagoba. La lourde masse devenait alors comme le centre de la flamme inextinguible; elle absorbait en elle le feu qui dévore les mondes et sur la foule impuissante à la fixer dardait une ivresse brûlante et d'autant plus sacrée que ses millions de briques recouvraient un trésor de pierres précieuses et une relique de Bouddha. D'ailleurs, toute la ville, qui s'étendait, dit-on, sur une longueur de deux lieues et demie, était sanctifiée de pieux souvenirs. Ici reposait une clavicule du maître, là l'unique cheveu de son crâne. Avant d'émigrer à Kandy, la Dent y avait son temple : on en voit encore les colonnes, qui rappellent le style corinthien. Plus loin, près d'une pagode rocheuse, affreusement restaurée par les bonzes, on nous montra l'empreinte du pied de Bouddha sur la pierre. Nous avons gravi les trois terrasses où depuis plus de deux mille ans continue de vivre l'authentique rejeton du figuier hindou sous lequel Gotama se sentit naître à la divinité. Sa vieillesse l'accable et l'appauvrit, et, dans cette enceinte qu'ombragent d'autres figuiers âgés seulement de quelques siècles, il semble épuisé de ses longs honneurs et de la forêt d'arbres sacrés qui, sortis de son tronc, se sont répandus à travers tous les temples de l'île : c'est le seul arbre dont j'ai pensé qu'il pourrait mourir. Que cet endroit était beau! Des escaliers sculptés, des colonnes monolithes ornées de chapiteaux, des tables de granit où, sous le doigt qui les mouille, les inscriptions renaissent, des pierres de lune plus luisantes que

les boucliers d'airain; des Bouddhas aux bras cassés émergeant de la verdure comme des naufragés, et d'autres, étendus, le nez camard, leur figure informe ne gardant plus de ses traits que la ligne du sourire, mais cent fois plus vivans que les idoles peinturées des pagodes ; d'antiques autels parfumés d'offrandes matinales; des Cynghalais cuisant leur riz au milieu de ces ruines éclatantes, et, sur nos têtes, le cri des singes.

De la cour royale il ne reste aucun vestige. Le Palais de Bronze, dont les seize cents colonnes se déploient en carré de menhirs et qui jadis, cuirassées de métal, supportaient une pyramide de neuf étages, n'était qu'un vaste monastère où logeaient plus de mille bonzes. Les pokunas, ces piscines de granit, dépendent des couvens et des églises, même celle qu'on a nommée le Bain des Rois. La fermeté de leurs moulures, l'harmonie de leurs escaliers, le poli de leurs pierres de taille, semblent garder la noblesse des formes humaines qui s'y dévoilèrent et l'image d'une beauté qu'on ne reverra plus. Et tout respire et ne respire que la vie religieuse, une vie débordante, étouffante, sous le poids de laquelle l'homme, anéanti, n'a d'autre volonté que celle d'ajouter une nouvelle pierre à la prison dont il meurt. Le Bouddha, ruiné et triomphant encore, emplit la solitude. C'est en vain que la jungle a marché, qu'elle a envahi les vestibules, brisé les dalles, abattu les piliers, fait éclater les toits, et lancé jusqu'au faîte des dagobas des arbres dont les feuilles s'agitent comme des mains victorieuses : il vit et rien ne vit autour de lui que ce qu'il a inspiré. Parmi les décombres, une divinité hindoue, une femme aux huit bras, le visage dur et fermé, la seule étrangère qu'on ait retrouvée sur ce coin de terre bouddhiste, contemple, déesse en exil, le champ de bataille que fait la chute d'un dieu.

Vers le milieu du jour, nous avons traversé le bourg cynghalais qui végète dans la cité des ruines. On y promenait un éléphant. L'animal s'était blessé à la patte, la semaine précédente, et son cornac lui permettait cette première sortie de convalescence. Les gens s'avançaient hors de leurs pauvres boutiques et s'informaient de sa santé. Un grand Cynghalais qui travaillait devant une machine à coudre se leva et vint tendre un fruit au Seigneur Porte-défenses, dont la trompe et les oreilles avaient la couleur de vieux fûts de bambou. Un prêtre bouddhiste rasait l'ombre des échoppes, l'écuelle aux aumônes dissimulée sous les plis de sa toge ; et des pêcheurs, le filet sur l'épaule, s'achemi-

naient vers un lac dont les eaux brasillaient au soleil et nous séparaient des jungles. Puis, le jour déclina et nous rentrâmes dans la forêt.

Le ciel d'un rose vif et d'un bleu tendre enveloppait de douceur ce monde formidable. Les blancs calices de lotus, à la surface des étangs déserts, exhalaient une fraîcheur divine, et, sous leur masse de verdure sombre, claire ou cendrée, les troncs des arbres qui, formés de plusieurs troncs, ressemblent aux piliers de nos cathédrales gothiques, en avaient la pâleur crépusculaire. De toutes parts s'élevaient des escaliers qui ne mènent plus à rien; et je ne sais quelle adorable magie réveillait dans les herbes ces gardiens des portes beaux comme de jeunes rois et gracieux comme des femmes. Des nains batifolaient le long des degrés de pierre fendus. Et, au tournant d'une allée solennelle, le mystérieux enchanteur, un Bouddha de granit, noir encore de la terre où des siècles l'avaient replongé, grandissait jusqu'à écraser les bois mêmes dont il était dominé. Un lotus épanoui le soutenait : il croisait ses pieds de façon qu'on vît sur leur plante les signes du zodiaque et d'autres signes merveilleux. Mais on ne voyait rien que son attitude méditative. Les arbres qui recourbaient autour de lui le silence de leurs larges feuilles, la nuit qui semblait hésiter, tout respectait sa méditation; et, à travers les branches lointaines, dans des profondeurs translucides de verdure et de colonnes brisées, l'eau d'un lac immobilisait un feu pâle.

André Bellessort.

LES VAGABONDS CRIMINELS

C'est de 1826 que date le premier rapport de justice criminelle, et en 1830 on comptait 3202 vagabonds condamnés; en 1833 ce chiffre s'abaisse à 2715 pour se relever ensuite et atteindre en 1836 celui de 2960; mais, à partir de cette année, il suit invariablement une progression croissante, véritablement inquiétante. De 4074 en 1845, il s'élève successivement à 6476 en 1855, à 8760 en 1867, à 8886 en 1875, à 14069 en 1882, à 18220 en 1887, à 19723 en 1894; de telle sorte qu'en cinquante ans, il s'est accru dans la proportion de 400 pour 100. Si, d'autre part, à ce chiffre de 19723 condamnés, on ajoute celui des vagabonds arrêtés et non poursuivis, lequel s'élève à 20 000, on remarquera que près de 40 000 individus ont été arrêtés pour vagabondage en 1894.

Vainement prétendrait-on que l'augmentation du nombre des condamnations pour vagabondage trouve son explication dans l'accroissement du nombre des récidivistes, puisque la statistique établit que, dans les vingt dernières années par exemple, la proportion du nombre des condamnés au nombre des récidivistes n'a pas sensiblement varié.

Veut-on connaître maintenant l'opinion des nombreux condamnés pour ce genre de délit? Ceux-là pensent que la plaie grandit chaque année, et ils évaluent à 200000 environ le nombre de leurs compagnons de misère. Enfin, toujours d'après eux, les « roulans » fabriquent couramment et se vendent les uns aux autres de faux certificats de travail qui leur permettent de se soustraire à l'action de la justice. Ils se procurent des sceaux de mairie chez les marchands de timbres en caoutchouc, sans trop de difficultés, m'ont affirmé beaucoup de détenus. C'est encore

une raison de plus pour que les gendarmes et la police n'arrêtent pas un vagabond sur 5, et puisque notre chiffre de 200 000 représente cinq fois le nombre des vagabonds arrêtés en 1894, on peut en conclure, en retranchant les récidivistes, que l'armée nomade des misérables compte plus de 100 000 membres (1).

Quant au chiffre des individus prévenus de mendicité, qui était en 1845 de 3916, il a suivi, régulièrement aussi, une progression constante et s'est élevé en 1895 à 13 724.

I

Quelle cause convient-il d'assigner à cet inflexible accroissement du nombre des vagabonds et des mendians, alors que « la grande industrie distribue cent fois plus de salaires que l'ancienne, qu'elle fait vivre cent fois plus d'ouvriers, qu'elle réduit le prix de tous les objets manufacturés et, par là, met à la portée de l'ouvrier non seulement le nécessaire, mais ce qui eût été le luxe, il y a cent ans (2)? »

L'attribuerons-nous à la dépopulation des campagnes, et l'exode des paysans venant faire concurrence aux ouvriers des villes produit-il au centre des cités une sorte de remous dont l'écume se répand ensuite sur le pays sous la forme du vagabondage et de la mendicité? La cause primordiale résiderait-elle, comme le prétendent beaucoup de vagabonds, dans le perfectionnement de l'outillage et le triomphe des machines?

Sans doute la création de l'outillage perfectionné a nécessité l'intervention d'un personnel nouveau; il en a été de même de la vente toujours plus active, de la production toujours plus considérable de marchandises de moins en moins coûteuses; mais, si ces élémens nouveaux de la fabrication et de la vente ont pu être une nouvelle source d'occupation pour les ouvriers auxquels les machines avaient enlevé leur travail, ils n'ont cependant point apporté avec eux le remède au mal qu'ils avaient créé. Le haut commerce et la grande industrie, nés de la fédération des capitaux, en même temps qu'ils ont été la ruine des petits artisans et des petits négocians, ont créé un courant d'émigration des villages

(1) Nombre des vagabonds arrêtés dans le département de l'Ain avant et après l'affaire Vacher : 1897 : Bourg 83, Belley 16, Nantua 11, Gex 6, Trévoux 28.— 1898 : Bourg 173, Belley 102, Nantua 34, Gex 25, Trévoux 122.

(2) Alfred Rambaud, *Histoire de la Civilisation contemporaine en France*, p. 486.

vers les villes et donné pour concurrens aux gens des cités de nombreux habitans des campagnes alléchés par l'appât d'un gain facile; ils ont permis aussi de substituer à la main-d'œuvre de l'homme la main-d'œuvre de la femme et de l'enfant, autres concurrens de l'ouvrier célibataire; ajoutons à cela l'envahissement des chantiers, des usines, par des légions d'ouvriers étrangers qui se contentent de salaires moins élevés.

L'émigration rurale, facteur de l'accroissement du vagabondage, résulte aussi, à certains égards, du service militaire obligatoire pour tous et de l'expansion de l'instruction. Il est des régions où, sur dix jeunes gens rentrant du service militaire, on peut affirmer que cinq ou six au moins n'ont plus, dès leur retour au foyer, qu'une préoccupation : celle de retourner vers les villes, dont ils n'ont entrevu, pendant leur séjour au régiment, à la faveur des promenades du dimanche, que le côté alléchant, les distractions faciles, la vie dissipée; et comme, au retour, leur demeure paraît plus misérable, leur village plus morne, désert, silencieux, et qu'ils ont perdu l'habitude du travail, la nostalgie de la ville les saisit. Tous les hommes politiques dans tous les départemens, et jusqu'aux maires des moindres villages, pourraient dire avec quelle insistance les soldats libérés sollicitent leur intervention pour obtenir n'importe quel emploi. A défaut d'une occupation à la ville, ils se rabattent avec empressement sur les candidatures aux moindres fonctions : gardes forestiers, facteurs ruraux, cantonniers, etc. Les emplois dans les compagnies de chemins de fer les attirent en grande masse. Ils sollicitent volontiers les postes d'agens de police, de gardiens de prison, de douaniers, etc. Ils semblent considérer, en effet, comme une déchéance le retour au travail des champs, à la vie calme et sans grands besoins au sein de la famille : tant est vivace chez eux cette fausse idée qu'ils ont de la vie des villes et que vous les entendez, à tout propos, exprimer sous cette forme d'une naïveté enfantine : « Vous qui habitez la ville, vous êtes plus heureux cent fois que nous; vous êtes bien nourris, bien vêtus, et vous n'avez rien à faire. »

Cette phrase, qui a si souvent frappé nos oreilles, trahit à la fois chez eux l'irrémédiable dégoût pour la vie des champs et l'ignorance où ils sont des conditions de l'existence à la ville. Le paysan n'aperçoit, dans la situation pécuniaire des citadins dont il envie le sort, que le salaire ou le traitement plus élevés; il se refuse à faire état de leurs charges. Il ne soupçonne pas les

sources multiples de leurs dépenses; il ne voit que les recettes. Dès l'instant où le salaire est plus élevé dans les villes, il en conclut que la situation des travailleurs y est meilleure; il oublie que le chiffre de son loyer au village est relativement insignifiant, que ses frais d'entretien sont dérisoires, et qu'il faudrait, pour établir son propre budget, ajouter aux prix des récoltes qu'il vend la valeur de toutes celles qu'il consomme.

L'instruction de plus en plus répandue a eu fatalement pour conséquence de détourner beaucoup de jeunes gens de la vie agricole, même du commerce. Les classes inférieures, considérant que l'instruction avait été l'apanage exclusif des classes supérieures, se sont pénétrées de cette idée qu'elle ne devait point s'allier au travail matériel, mais se suffire à elle-même. Elles n'ont vu, par suite, dans l'instruction répandue à profusion, que la facilité d'accès de tous à tous les emplois; en faisant instruire leurs enfans, elles n'ont plus considéré que la possibilité de les introduire dans les fonctions publiques et les professions libérales, idéal de leurs aspirations. De là, cet encombrement de toutes les carrières et la misère qui s'abat sur des jeunes gens auxquels les diplômes sont impuissans à assurer la vie matérielle. *La classe des déclassés* est née, soit de l'impossibilité pour eux d'exercer des métiers d'artisans auxquels ils n'étaient point préparés, soit du refus de se soumettre par orgueil aux exigences de certaines professions dont l'exercice leur semblait une déchéance et une humiliation.

Une autre cause du mal réside encore dans l'irrésistible entraînement vers le luxe qui s'est emparé de toutes les classes de la société. La plus pauvre fille du plus misérable village rougirait aujourd'hui, dans la plupart des provinces, de porter encore le bonnet de lingerie familier aux paysannes d'il y a trente ans; il lui faut des chapeaux et des robes à la dernière mode; bien mieux, elle les renouvelle à chaque saison. Les étoffes se vendent beaucoup moins cher qu'autrefois : mais celles dont les prix sont accessibles aux bourses modestes font infiniment moins d'usage; la façon en est autrement dispendieuse que celle des simples vêtemens d'autrefois; les chapeaux ne coûtent pas plus que les bonnets d'antan, mais la mode des bonnets, par exemple, ne variait guère, et finalement, des paysannes dépensaient dix fois moins pour des toilettes plus simples, dix fois plus durables, et qui leur seyaient dix fois mieux. Sans doute le sort des travail-

leurs s'est bien amélioré; sans doute ils sont mieux logés, mieux meublés, mieux vêtus, mieux nourris que ceux d'autrefois; mais ils ont perdu le secret d'équilibrer leur budget; leurs dépenses de luxe sont hors de proportion avec l'augmentation de leurs salaires. Vainement l'industrie a-t-elle distribué « cent fois plus de salaires » : à quoi bon, si les besoins ont augmenté dans une proportion plus grande? Par surcroît, viennent les années mauvaises avec les gelées printanières, les étés tour à tour torrides ou pluvieux, le cultivateur ne se résoudra point à réduire le montant de ses dépenses; il fréquentera avec une assiduité égale les cabarets; il achètera dans la même proportion vin, café, sucre, alcool et toutes choses dont la consommation a augmenté dans des proportions énormes. « La consommation de la viande a plus que doublé depuis le commencement du siècle, celle du vin a doublé, celle du café a triplé, celle du sucre décuplé, celle de la bière a augmenté de 70 pour 100. Or, comme un riche ne consomme pas plus de viande, de café, de sucre, en 1884 qu'en 1800, ce sont donc les classes laborieuses qui ont augmenté leur somme de jouissance (1). »

En majorité considérable, les artisans des villes, les ouvriers des campagnes ignorent les principes d'ordre et d'épargne, préventifs des misères qu'amènent fatalement dans les ménages imprévoyans les chômages et les maladies probables, l'inévitable vieillesse. Combien elle serait longue, la liste de ceux qui, dans les centres industriels florissans, dépensent sans compter en deux ou trois jours le salaire de toute une semaine! Combien végètent dans des villes, déchus de leur ancienne aisance, auxquels leurs gains de dix années auraient constitué une fortune et qui, n'ayant rien épargné, vivent aujourd'hui dans la gène, quand ils ne vont pas grossir les rangs des déclassés ou des vagabonds. Mais quoi! il leur fallait le luxe avant le nécessaire, quant à l'avenir, qui vivrait verrait!...

Les causes de cette plaie sociale, si vivace, des miséreux errans par les chemins sont donc multiples, et, en somme, un vent de paresse, d'orgueil, de démoralisation exerce ses ravages.

Elle mérite toute la sollicitude du législateur, cette question du vagabondage, et rien n'est plus inquiétant que cette existence d'une armée d'hommes, pour la plupart valides, presque tous

(1) Alfred Rambaud, ouvrage cité, p. 708.

jeunes, étalant leur désœuvrement et leur misère sur toutes les routes de France : non seulement parce que ces milliers d'êtres paresseux et démoralisés, traînés de prison en prison, obèrent les finances publiques, mais surtout parce que cette armée recèle nombre d'assassins et de voleurs, qui rançonnent les campagnes, et que leur existence nomade rend presque insaisissables. Il est à remarquer, en effet, que, si le nombre des vagabonds et des mendians poursuivis a quadruplé depuis cinquante ans, il en est de même du nombre des vols commis par des inconnus qui, de 13 474 en 1845, s'est élevé, en 1895, à 86 874, c'est-à-dire, a plus que quintuplé, tandis que le chiffre des assassinats, qui avait été de 119 en 1845, est de 215 en 1895.

Le vagabondage s'est donc développé parallèlement à la mendicité, parallèlement au vol, et parallèlement au nombre de criminels inconnus. Il est à noter que le nombre des vagabonds récidivistes est inférieur de près de 1000, en 1895, à celui des vagabonds récidivistes, en 1887; que celui des voleurs récidivistes a diminué, dans la même période, de 1400; et que, tandis qu'on se trouvait en présence d'un chiffre plus considérable de vagabonds et de voleurs, on a relégué seulement 46 vagabonds au lieu de 192 en 1887, et 374 voleurs au lieu de 942.

Cette question mérite bien qu'on l'examine. Puisque, sujet d'effroi pour les campagnes, le vagabondage sollicite l'attention des pouvoirs publics et provoque l'étude de la réorganisation, ou, pour parler plus exactement, de l'organisation de la police rurale (1), étudions les variétés de vagabonds, leurs mœurs; jetons un coup d'œil sur le champ où s'exerce leur industrie; après quoi, passant en revue les dispositions des lois qui leur sont applicables, nous nous demanderons si la législation actuelle est suffisante, s'il existe un moyen de réprimer d'une manière plus efficace et surtout de prévenir le vagabondage.

II

Le vagabondage est étroitement lié à la mendicité, à ce point que l'on peut dire avec quelque certitude que tout vagabond est doublé d'un mendiant, et réciproquement. Si le nombre total des mendians poursuivis est inférieur de moitié à celui des vagabonds,

(1) Voyez le rapport présenté par M. de Marcère, sénateur, au nom de la commission extra-parlementaire, nommée à cet effet, et dont il a été le président.

cela tient à deux causes. La première réside dans la difficulté de saisir le mendiant en flagrant délit de mendicité, alors qu'il est beaucoup plus aisé de constater qu'un homme est en état de vagabondage, grâce à la facilité de contrôler le point de savoir s'il a un domicile fixe, des moyens d'existence, et s'il exerce réellement une profession. La deuxième cause tient à ce que les agens, se conformant en cela à la loi, n'arrêtent point les infirmes, dans les très nombreux arrondissemens où n'existent point de dépôts de mendicité.

Il est à remarquer que les vagabonds sont principalement d'anciens artisans n'exerçant plus leur profession d'origine, soit qu'ils éprouvent réellement certaines difficultés à se procurer du travail, soit que leur tempérament ne s'accommode point de la discipline de l'atelier, soit que la paresse et le désordre les conduisent à la vie errante, soit qu'une infirmité temporaire les ayant éloignés momentanément de leur travail, l'oisiveté s'empare ensuite d'eux et les jette sur les grands chemins, soit enfin, — et cette classe est intéressante, — qu'il s'agisse d'invalides du travail, victimes des maladies ou des accidens.

On voit défiler devant les tribunaux des gens appartenant à toutes les catégories ; mais on peut affirmer que les travailleurs des champs ne fournissent, directement, qu'un contingent insignifiant à l'armée des vagabonds. Si un certain nombre d'entre eux vient grossir ses rangs, ce n'est qu'après avoir fait un stage dans les villes, d'où les chassent ensuite les misères imprévues d'une existence qu'ils avaient crue exempte de difficultés. De ce que les prévenus, en effet, établissent qu'ils ont fait quelques journées, de-ci de-là, dans une exploitation rurale, il ne faudrait point en inférer qu'ils appartiennent à la classe des cultivateurs. C'est la nécessité de l'heure présente qui a fait d'eux des journaliers d'occasion, mais leur profession d'origine est généralement de celles qui s'exercent en ville.

Sur les bulletins numéro 2 du casier judiciaire des vagabonds s'étalent presque toujours de nombreuses condamnations. Le plus souvent le vagabondage y est inscrit entre le vol et la mendicité, avec l'escroquerie et l'abus de confiance. Plus rares sont les exemples de bulletins où alternent en longues kyrielles les mots « vagabondage et mendicité : » très fréquemment quelque condamnation pour coups et blessures, rébellion, outrages aux agens, filouterie d'alimens, attentats aux mœurs, vient en rompre la mo-

notonie. Mais, quelle que soit la nature des condamnations, on est assuré d'en découvrir toujours une longue énumération dans les états de service des individus qui, à partir de l'âge de dix-huit ans, comparaissent devant les tribunaux pour y répondre du délit de vagabondage. Et comment en serait-il autrement ? Une fois engagé dans l'ornière, une fois pris dans l'engrenage, le « chemineau » n'en sort plus ; il finit par s'habituer à ce sort lamentable ; il achève de se vicier dans les prisons au contact d'individus moralement incurables ; il y apprend à pratiquer le vol et au besoin l'assassinat. Dès lors il est voué à la vie errante jusqu'à ce qu'il périsse de misère ou que, complétant, par l'accomplissement d'un nouveau crime ou délit, la série requise pour la relégation, il aille finir ses jours à la colonie pénitentiaire. Il est certain que le délinquant *primaire*, envoyé à l'école du vice, dans une maison d'arrêt, doit fatalement en sortir à l'état de criminel endurci ; et le contraire seulement pourrait causer quelque surprise. Un inspecteur général des prisons a eu raison de dire : « Avec notre système pénitentiaire, vingt-quatre heures de prison suffisent, dans certaines circonstances, pour perdre une existence. » L'auteur ajoute : « La prison, même celle subie en cellule, lorsqu'elle frappe un individu chez lequel tout sentiment d'honneur n'est pas éteint, désarme son courage, brise en lui le ressort moral, l'avilit à ses propres yeux et surtout le disqualifie à ceux du public, car un libéré est toujours un suspect. Il n'y a pas témérité à affirmer, a dit M. Barthou, que la prison corrompt le condamné plus qu'elle ne le corrige et qu'elle ne l'amende, et on a pu l'appeler : le bouillon de culture de la criminalité (1). »

Dans la grande famille errante figurent aussi des nomades, venus du centre de l'Europe ou du Sud-Est : Bohémiens, Roumains, Bulgares ; des forains, saltimbanques, montreurs d'ours, bateleurs, vanniers ambulans, etc. ; mais ceux-là ne sont pas précisément des vagabonds au sens légal du mot, leurs maisons roulantes étant considérées, juridiquement parlant, comme des domiciles fixes.

Non seulement ils s'attaquent aux récoltes dans les campagnes qu'il traversent, mais encore ils sont passés maîtres dans l'art d'inventorier rapidement les maisons dans lesquelles ils pé-

(1) M. Lacassagne. Note extraite de *La loi de sursis* (Discours de M. l'avocat-général Bourdon à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de Lyon du 17 décembre 1898).

nètrent sous un prétexte quelconque. Ces gens sans aveu constituent, avec ceux qui circulent sur des petites voitures attelées de chiens et parcourent sans bruit sur ces légers véhicules des distances considérables, une catégorie de vagabonds particulièrement dangereuse. La nuit venue, on se partage la besogne ; en cas d'alerte, ceux qui opèrent ne rejoignent point la voiture ; en cas de succès, on a prévu l'éventualité d'une perquisition dans la roulotte, et le produit du vol est d'abord dissimulé dans la campagne où il sera repris un peu plus tard ; ou bien encore, dans la maison roulante, couchée sur un grabat dans lequel est recélé le fruit de l'opération, sommeillera une femme apparemment atteinte d'une maladie ou de quelque grave infirmité. Le produit des larcins est centralisé aux mains d'un patron, qui, installé comme marchand en quelque ville, s'occupe de le revendre et subvient aux besoins des pillards. Les vagabonds avec roulotte circulent peu en Suisse : des patentes exorbitantes leur rendent à peu près impossible le séjour en ce pays. Citons encore les colporteurs d'allumettes de contrebande : ils occupent une place importante parmi les criminels insaisissables. Aussi, dans certaines régions fréquentées par les contrebandiers d'allumettes, le nombre des vols est-il considérable.

Nous ne saurions mieux faire, pour achever le tableau que de citer textuellement, afin de ne lui rien enlever de sa saveur, l'opinion d'un vagabond sur ses compagnons de misère, telle qu'il l'a exprimée dans une note qu'il nous a remise : « Le vagabond proprement dit est celui qui, depuis sa plus tendre enfance, s'est vu privé de tout refuge autre que la prison. Son caractère est faible, sa moralité est douteuse; il est plus ignorant que méchant et l'expression de ses traits reflète tous ses défauts et aussi les quelques qualités qui restent dans son cœur. L'aspect général de ce vagabond est l'insouciance et la résignation. Il est inoffensif au premier chef ; il est quelquefois très intelligent et, dans ce cas, il pourrait se rendre utile si l'on voulait s'intéresser à son malheureux sort.

« Cette première catégorie est fournie : 1° par les enfans moralement abandonnés ; 2° par les enfans libérés des maisons de correction où ils ont reçu de très bons conseils, mais de très mauvais exemples ; et enfin, 3° par la multitude de jeunes campagnards, qui croient faire fortune à Paris ou en toute autre ville et abandonnent la culture pour la ville où ils ne trouvent que la misère. D'où

découle ce genre de vagabondage : le vagabondage intermittent. Le vagabond de ce type se distingue du vagabond proprement dit en ce qu'il a eu de bons parens qui lui ont donné de l'instruction, de l'éducation , et très souvent une profession. Il est plus vicieux que l'autre; il est quelquefois très nuisible. Ce genre comprend différentes catégories d'individus qui sont : 1° les gens instruits et flétris, qui sont découragés et que l'on nomme déclassés; 2° ceux qui, ayant appris une profession, la négligent, se livrent à la boisson, quittent leurs patrons souvent sans prétexte et commencent à vagabonder, puis se font des amis, se croient tous les talens et ne tardent pas à devenir d'abord mendians, ensuite, voleurs. Les traits de ce vagabond reflètent ordinairement la ruse et la dissimulation, son regard est sans expression, plein d'atonie, et cependant l'ensemble ne paraît pas antipathique. Il y a aussi le vagabond *sonore :* j'entends par ce mot la vanité de ce genre de vagabond qui est presque un fou et souvent un criminel ; on le distingue par la violence de son caractère ; il est méchant, ivrogne; son rire est sardonique ; il est immoral, égoïste, vaniteux, fourbe, envieux et d'une jalousie excessive et injustifiée. L'ensemble de sa personne respire la méfiance. Il est fort ombrageux et la moindre contrariété l'exaspère. Ses traits reflètent la brute, son regard brille d'un feu sombre et est toujours menaçant. Sa voix rauque est le plus souvent désagréable ; elle prend souvent des intonations douces, mais c'est alors qu'on doit se méfier. Son cœur est dur et le plus souvent on remarque chez lui tous les signes de la plus ignoble lâcheté. Ce genre de vagabond est fourni par presque toutes les classes de la société et principalement par la classe moyenne : ils ont presque tous une certaine instruction et souvent une profession. Leur instruction leur a tourné l'esprit et ils se croient tous des talens; aussi, quand ils échouent en quelques entreprises, ils sont au paroxysme de leur fureur et perdent en même temps toute leur assurance ; c'est alors qu'ayant connaissance de leur impuissance, ils vouent une haine mortelle à la société qui, selon eux, leur a ravi leur part de bonheur. »

Occupons-nous maintenant des mœurs des vagabonds et voyons quel est le champ de leurs opérations.

III

C'est un principe chez les vagabonds de passer l'hiver dans les départemens connus par la douceur de leur climat, et de se remettre en marche aux approches du printemps pour regagner les régions moins chaudes. Ils imitent en cela les oiseaux migrateurs, à tel point que le mouvement de la population errante concorde presque dans chaque pays avec l'arrivée des oiseaux de passage. Tout le midi de la France et les côtes de la Bretagne les attirent surtout pendant l'hiver, tandis qu'aux approches de la belle saison, on les voit s'acheminer vers le nord de la France, encombrant les grandes voies de communication. Faut-il attribuer au seul souci de se soustraire à la rigueur des saisons ces régulières migrations ? Sans doute beaucoup obéissent à cette préoccupation. Mais le double mouvement annuel de la marche sur le Nord et de la contremarche vers le Midi est, pour un grand nombre, causé par un tout autre souci : celui de trouver du travail. Les premières récoltes ayant lieu dans le Midi, les vagabonds ont l'espoir d'y être employés de très bonne heure, et, alors que les hivers rigoureux ou les printemps tardifs interdisent encore les travaux des champs dans les régions montagneuses et dans les pays du Nord, le ciel du Midi leur est plus clément et les populations plus hospitalières. Ils commencent donc par les travaux de la fenaison dans la Camargue et, s'acheminant peu à peu vers le Nord, les uns en remontant la vallée du Rhône, les autres en passant par l'Auvergne et le Bourbonnais, ils se dirigent sur Paris, ensuite sur les Flandres où les attirent les usines et la culture des betteraves, puis sur la Normandie où ils sont le mieux rétribués, disent-ils ; après quoi, la Beauce avec ses moissons les sollicitera. Enfin ils reviendront, pour la saison des vendanges, vers le Midi, alléchés par le facile travail de la cueillette des raisins, l'appât du vin à très bon marché, d'autant plus qu'à la vendange succédera dans les régions voisines, en octobre, la récolte des châtaignes, suivie de celle des olives en Provence. Ceux qui hivernent en Bretagne vont plus spécialement peupler en été la Normandie, le département de la Seine et les pays voisins. Enfin un courant s'établit entre la Bretagne et le Sud-Ouest, par les Charentes, vers Lourdes, centre d'attraction.

Cette instabilité continuelle des « roulans » est-elle le fait de

leur tempérament? Est-elle l'indice d'une humeur vagabonde, d'un besoin impérieux de changer de pays? A-t-elle pour cause le désordre, la paresse, un dégoût de la vie régulière? Il ne faut point assigner d'une manière absolue à de telles causes ces mouvemens successifs de l'armée errante. Beaucoup obéissent à des goûts nomades, mais beaucoup aussi subissent sans l'avoir désiré ce genre d'existence, auquel les contraignent, d'une part, le marasme de l'agriculture, qui a pour conséquence la parcimonie des fermiers, et d'autre part, le développement de l'industrie mécanique, destructive de la main-d'œuvre. C'est du moins l'explication fournie par les vagabonds intelligens que l'on interroge. Il n'est point douteux, en tout cas, que la préoccupation constante de réduire la main-d'œuvre, insuffisamment rémunératrice durant la morte-saison, détermine les cultivateurs à ne point conserver chez eux, l'hiver, des bouches inutiles et à n'accueillir que pendant la saison des gros travaux les ouvriers qui se présentent à eux : d'où la nécessité pour les « roulans » en quête de travail de suivre les récoltes comme la caille suit la moisson. De là aussi les mouvemens successifs de la population vagabonde.

Un chemineau condamné pour vagabondage nous disait, d'un ton à la fois sincère et mélancolique : « Nous recevons un accueil glacial de gens qui, autrefois, auraient eu pour nous des paroles réconfortantes. Quelle confiance voulez-vous qu'inspire un ouvrier dont la tenue est rendue plus misérable encore par les longues étapes fournies sous la pluie et dans la boue et qui se présente avec un visage miné par les privations et l'affaissement moral? Autrefois les patrons avaient, pour la plupart, fait leur tour de France à pied. En souvenir de leurs pérégrinations, ils hospitalisaient volontiers un compagnon de « trimard; » mais, maintenant, les patrons sont eux-mêmes moins heureux, quand ils ne sont pas ruinés par la grande industrie. On n'observe partout que défiance; l'esprit de charité a fait son temps; il a déserté même les couvens, autrefois si secourables aux miséreux; l'égoïsme a tout envahi. » Mon vagabond regrettait donc le temps du compagnonnage, car il y avait alors une solidarité entre les ouvriers nomades, qui allaient de ville en ville chercher de l'occupation, et étaient reçus dans chacune des villes du tour de France par les travailleurs qui faisaient partie de la société; ceux-ci s'occupaient à procurer de l'ouvrage au nomade, et, en attendant, il était hébergé dans une

auberge attitrée, tenue par la Mère des Compagnons, qui le soignait s'il tombait malade (1).

S'ils recherchent certaines régions pour la douceur de leur climat ou le travail qu'elles leur procurent, les vagabonds fréquentent aussi certains pays pour l'hospitalité qu'ils leur réservent. Ainsi, ils sont unanimes à ranger dans la catégorie des pays hospitaliers, principalement le Dauphiné, la Savoie, la Bresse, l'Allier, la Bretagne et la Vendée. A cet égard, nous avons été frappé de la similitude de vues des nombreux vagabonds que nous avons interrogés et de Joseph Vacher lui-même. « Si j'avais à regretter un crime, nous disait Vacher dans un interrogatoire, ce serait celui de Saint-Ours en Savoie, à cause du caractère hospitalier des gens de ce pays. »

Décidément il affectionnait le pays des Allobroges, car, à quelque temps de là, il écrivait au président du Conseil des ministres, puis à sa famille : « Ce magistrat (le juge d'instruction) m'a toujours fait, tout le long de mon interrogatoire, l'effet d'un esprit des gens de la Savoie et l'Intérêt public peut se louer que j'ai eu affaire à un homme qui appartient, dis-je, à la vraie famille des braves. » C'est aussi en termes élogieux qu'il parlait de la Bretagne dans sa lettre à Louis Baraut, saisie à la poste de Tours : « Que de villes, que de villages, que de choses j'ai vues sur ma grande route depuis que je parcours ce grand et instructif tableau (la terre). Il y a deux ans, avec une paire de galoches de 40 sous, j'ai été en Bretagne, que j'ai toute vue (cinq départemens); la Normandie (cinq départemens), grandes villes et riches prairies, et du bon cidre, ainsi qu'en Bretagne. Là aussi et dans la Marne les gens y sont vraiment religieux et humains. A y ajouter le Bourbonnais et surtout la Savoie où les gens y sont particulièrement humbles et loyals (*sic*). Cette année, j'ai vu aussi la Touraine, qu'on nomme le jardin de la France, *mais non de l'humanite*, ainsi que la Bosse (*sic*) et la Brie où les gens y sont si orgueilleux et parfois si insolens vis-à-vis des plus humbles qu'eux. L'automne passé, je suis parti par contre dans les pays chauds, j'ai même été jusqu'en Espagne, le pays des bonnes oranges. De ce côté les gens y sont généralement braves, mais je trouve qu'en Bretagne et en Savoie il y existe plus de vrais religieux et moins d'hypocrites qu'aux environs de Lourdes, et je ne suis pas le seul grand voya-

(1) Alfred Rambaud, *Ouvrage cité*, p. 506.

geur qui ait fait cette remarque des plus importantes causes. »

Il n'y a pas entre les « roulans » cet esprit de solidarité que leur attribuent certaines personnes mal renseignées, et c'est tout à fait exceptionnellement qu'ils se communiquent entre eux des renseignemens sur les régions hospitalières. Ils se jalousent ordinairement, et ceux qui ont une certaine expérience de la vie nomade se gardent bien de servir d'indicateurs : les vieux sont généralement détestés des jeunes. Si d'aventure quelqu'un d'entre eux a réalisé quelques centaines de francs d'économies, malheur à lui, le jour où il tombe entre les mains d'un vagabond vigoureux qui a flairé le trésor caché !

Au cours de leurs pérégrinations, les vagabonds couchent tantôt dans les fermes, soit dans les écuries près du bétail, soit dans les granges sur de la paille, soit dans les greniers ; tantôt dans quelque meule de paille ou de foin ; tantôt dans des masures, bergeries, huttes abandonnées ; tantôt dans quelques réduits affectés par les municipalités au logement des mendians et des vagabonds ; parfois aussi dans les couvens et chartreuses, ou bien encore en rase campagne, pendant la saison chaude, sous un arbre ou le long d'une haie. Ils redoutent beaucoup les asiles réservés aux passans, parce que, disent-ils, la vermine accumulée par les hôtes plus ou moins propres qui s'y succèdent pullule et les dévore. Ils ne semblent avoir qu'une affection médiocre pour les couvens, dont les refuges destinés aux hommes errans, sous leur apparence de propreté, recèlent aussi de la vermine. Certains couvens se sont d'ailleurs départis de leurs habitudes hospitalières en réduisant les aumônes. Ce sont du moins les chemineaux qui le prétendent.

M. Alexandre Bérard, au cours d'une étude fort intéressante et documentée qu'il a publiée sur le vagabondage dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, dit avec juste raison que le vagabondage en bandes disparaît ; mais la raison qu'il donne de ce phénomène, à savoir la transformation économique du pays (liberté commerciale à l'extérieur, création de voies ferrées à l'intérieur), ne m'a point été donnée par les nombreux nomades que j'ai interrogés comme étant celle de la disparition des bandes et par suite de la diminution du nombre des affaires de vagabondage. C'est par intérêt que le vagabond chemine seul, dans l'espoir d'inspirer moins de crainte et d'obtenir plus tôt un gîte ou du travail. Tous ceux qui sont un peu intelligens obéissent, en s'isolant, à cette considération. Au surplus, cette tendance à l'iso-

lement est surtout le propre des vagabonds inoffensifs, et il n'en va pas de même des roulans criminels, de plus en plus portés, au contraire, à se grouper en vue de l'accomplissement de leurs crimes. — Lorsqu'ils ne trouvent point de travail, les vagabonds mendient, pratiquent la filouterie d'alimens, le vol et même recourent à l'assassinat. Pendant la mauvaise saison, les prisons exercent sur eux une véritable attraction : ils y trouvent le gîte et la nourriture, et une occupation qui leur assure un petit pécule, de quoi acheter parfois à leur sortie des chaussures et quelques vêtemens. Actuellement, beaucoup désirent tâter de la nouvelle prison de Fresne-lez-Rungis, dont les journaux (car les vagabonds lisent volontiers) leur ont vanté le confortable, et ils s'acheminent vers cet établissement dans l'espoir d'y faire un séjour (à en croire ce que plusieurs vagabonds nous ont affirmé).

Nous avons dit que le fait de n'exercer habituellement aucune profession, d'être sans domicile fixe et sans moyens d'existence constituait le délit de vagabondage ; mais il convient d'ajouter que les tribunaux font généralement un crédit de trois semaines ou un mois aux nécessiteux errans : c'est-à-dire qu'un individu arrêté pour vagabondage, s'il allègue avoir travaillé depuis moins de trois semaines ou un mois, obtient que les parquets fassent vérifier d'urgence le bien-fondé de cette prétention et, si le fait est reconnu exact, remettent l'inculpé en liberté. Mais que de fois, sans s'en douter, ils ont eu sous la main de dangereux criminels arrêtés pour vagabondage et relâchés à l'expiration de leur peine, sans que leur qualité d'assassins ait été soupçonnée !

C'est que, précisément en raison de leur genre de vie, les voleurs ou les assassins vagabonds sont extrêmement difficiles à saisir. Comment, en effet, donner le signalement d'un chemineau vaguement entrevu? Et si, comme il arrive la plupart du temps, personne n'a vu commettre le crime, en admettant même que les soupçons se portent sur quelque « roulant, » — ce qui n'était pas l'hypothèse à laquelle on s'arrêtait généralement avant l'affaire Vacher, — lequel soupçonnera-t-on parmi tant d'autres qui seront passés? Rien ne ressemble autant à un vagabond qu'un autre vagabond pour le vulgaire, dont l'attention est médiocrement sollicitée par l'aspect d'un misérable? Et puis, si la demande de l'emploi de son temps à un inculpé qui a des habitudes connues, méthodiques, peut être une source d'indices révélateurs, quelle ressource offrira, pour l'information, une pareille question posée

à un vagabond? Si l'auteur du crime habite le pays, les investigations auront lieu et pourront être renouvelées avec fruit. Seulement, s'il s'agit d'un vagabond, comme il aura déjà franchi un département au moment où la justice entrera en scène, comment le découvrir? où chercher?

Mais, avant de donner à cette question de l'insaisissabilité des criminels vagabonds le développement que son importance comporte, examinons le point de savoir si les vagabonds fournissent un contingent important de meurtriers et de voleurs.

IV

En consultant les statistiques criminelles, on remarque que, parmi les crimes relevés à la charge des individus sans domicile fixe, figurent spécialement des vols, des attentats aux mœurs sur des enfans, des faux, des assassinats, des meurtres et des incendies. Si l'on recherche quels sont les départemens dont les cours d'assises condamnent le plus d'accusés sans domicile fixe, on s'aperçoit que ce sont les départemens du littoral méditerranéen, puis ceux qui se trouvent sur la route de Marseille à Paris, c'est-à-dire ceux de la vallée du Rhône et de la Saône, la Côte-d'Or, la Haute-Marne, l'Aube, la Marne, Seine-et-Oise, et enfin ceux qui composent la Normandie et la Bretagne, puis la Sarthe, la Loire-Inférieure, les Charentes, la Gironde et les Basses-Pyrénées : précisément les régions plus spécialement fréquentées d'habitude par les vagabonds.

Le nombre des individus sans domicile fixe condamnés pour crimes a suivi une progression constante : de 6 pour les assassins en 1845, il s'est élevé en 1894 à 16; et de 7 à 17, pour les meurtriers; le chiffre des vols qualifiés, commis par des individus sans domicile, a progressé pendant la même période de 212 à 391; celui des attentats aux mœurs, de 7 à 32. Cette augmentation progressive ne correspond point à un accroissement proportionnel de la criminalité. En ce qui concerne les assassins et les meurtriers, le nombre des individus sans domicile fixe se trouve être le 1/8 de la totalité des condamnés. Toutefois il est certain que la proportion n'est plus la même, s'il s'agit des crimes commis par des vagabonds, mais dont les auteurs sont restés inconnus. Il est hors de doute qu'une part très grande des crimes et délits classés sans suite par les parquets, ou suivis d'ordonnance de non-lieu des

juges d'instruction, revient à la population errante. A la vérité, cette allégation ne saurait s'appuyer sur des documens officiels, sur des élémens d'une précision mathématique, puisque la statistique ne peut en saisir les données; mais les conjectures dont elle relève sont le résultat d'un élémentaire calcul de probabilités, déduit des chiffres mêmes de la statistique et fondé sur les notions que nous possédons de la vie des vagabonds. A cet égard, l'examen des crimes et délits classés sans suite, sous la rubrique « auteurs inconnus, » va nous fournir des chiffres intéressans :

Le nombre des meurtres et assassinats par auteurs inconnus, avons-nous dit, s'est élevé de 119 en 1845 à 215 en 1895, et il s'est accru de 18 à 40 pour 100, c'est-à-dire qu'il a plus que doublé. Le nombre des vols par inconnus est passé de 13474 en 1845 à 66278 en 1895, et la proportion a varié de 54 à 73 pour 100. Donc le nombre des criminels restés inconnus a augmenté dans de notables proportions, parallèlement à celui des vagabonds et des mendians. Parmi les condamnés pour assassinats et meurtres, on comptait, en 1845, 3 pour 100 de vagabonds; on en compte en 1895 7 pour 100 (plus du double). De 1845 à 1895, le nombre des vagabonds condamnés pour attentats aux mœurs sur des enfans a plus que quadruplé et nous avons vu que le chiffre total des vagabonds a aussi quadruplé dans le même espace de temps, alors que le chiffre de la population était loin de progresser dans les mêmes proportions.

Ainsi donc, nous constatons un accroissement notable du nombre des crimes *réprimés* commis par des vagabonds. D'autre part, c'est surtout dans les régions fréquentées par cette catégorie d'individus que l'on rencontre le plus grand nombre de crimes et délits *impunis*, sans que cet accroissement corresponde à un égal accroissement de la population. Il est donc certain que l'augmentation du nombre des vagabonds s'est en même temps traduite par une augmentation du nombre des criminels. Mais il s'en faut de beaucoup que la population des vagabonds criminels *condamnés* soit la même que celle des vagabonds criminels *inconnus*. Sur 100 condamnés pour assassinat et meurtre en 1895, il y avait 7 vagabonds; mais sur 100 crimes de cette nature dont les auteurs sont restés *inconnus*, il y avait fatalement plus de 7 vagabonds : autrement, la proportion des inconnus égalerait celle des condamnés, ce qui n'existe même par pour les individus domiciliés. En ce qui concerne les crimes commis par des vagabonds,

il est, en effet, constant que la justice ne peut mettre la main que sur le 1/6 de leurs auteurs tout au plus. Donc, 23 vagabonds ayant été condamnés pour assassinat et meurtre en 1895, le nombre des vagabonds assassins et meurtriers inconnus aura été, selon notre théorie, de $23 \times 6 = 138$; soit de 64 pour 100 du chiffre total des assassins et meurtriers inconnus.

Ce chiffre n'a rien d'exagéré si l'on songe que le nombre des vagabonds errans sur les routes de France et à travers les campagnes est assurément, répétons-le, de 2 fois et demie au moins supérieur à celui des vagabonds arrêtés; ce qui le porterait à plus de 100000. Il ne faut pas oublier que, parmi ces errans, beaucoup, aigris par les déconvenues, la misère, le découragement, prennent la société en haine et sont dans une situation d'esprit éminemment favorable pour pratiquer en toute occasion le vol, l'assassinat et les attentats aux mœurs; en un mot, pour se laisser aller à satisfaire ces deux terribles penchans de la nature humaine : la passion et la cupidité. Quoi de plus suggestif à cet égard que les nombreuses condamnations pour vols, escroqueries, abus de confiance, outrage aux mœurs, relevés sur les bulletins n° 2 des individus arrêtés pour vagabondage?

D'après la théorie que nous venons d'exposer, le nombre des vagabonds assassins et meurtriers insaisissables serait de 64 pour 100 du chiffre total des criminels inconnus; mais il est fort possible que nous soyons resté au-dessous de la vérité. En effet, les chemineaux errent à toute heure du jour et de la nuit; et ils ont, en raison des distances considérables qu'ils parcourent, cent fois plus d'occasions de tuer ou de voler. Ces occasions sont aussi beaucoup plus favorables et les « roulans » n'ont même que l'embarras du choix. Le long des routes, au coin des bois, dans les pâturages déserts, ils rencontrent fréquemment des enfans, garçons ou fillettes, gardant leurs troupeaux ou vaquant aux travaux des champs; or, quels dangers ne courent point les pâtres isolés, si le chemineau qui passe est une brute surexcitée par l'ardeur de la saison? Si, d'autre part, pendant la moisson, et pendant le temps des fenaisons, de la vendange ou des travaux de l'arrière-saison, le vagabond ne trouve, à la maison où il se présente pour demander l'aumône ou du travail, qu'une femme, qu'une jeune fille sans défense, à l'heure où tout le monde vaque aux champs, quelle occasion propice!

Le voleur ou l'assassin domicilié a contre lui qu'on pourra

contrôler l'emploi de son temps ; mais le vagabond peut aller de porte en porte sans éveiller les soupçons, puisque c'est son métier d'entrer dans les maisons pour y demander du pain ou du travail. Le vagabond, grâce à l'habitude qu'ont beaucoup de paysans de l'héberger, rencontre, pour explorer les habitations, des facilités que n'a point le malfaiteur domicilié, dont la présence serait remarquée et suspectée. Le malfaiteur domicilié se trouve en face de difficultés qui consistent à choisir l'heure et l'endroit, tandis que le vagabond, qui va droit devant lui, qui n'en veut point à une personne déterminée, mais qui s'attaque à celle que lui livre le hasard, n'a point ces embarras.

Il se trouve dans des circonstances éminemment favorables pour tuer et violer. Il prend son temps. S'il échoue, il disparaît sans avoir été remarqué. Il peut, à l'aide des vêtemens mendiés, en réserve dans son sac, opérer de rapides transformations, confondu dans la cohue des autres mendians qui courent les chemins, perdu dans cette Cour des miracles en marche, dans laquelle il est si difficile de démêler les signalemens et de contrôler l'emploi du temps.

Certains individus de la « haute pègre » ont si bien compris la supériorité de ce genre de tactique, qu'ils vont opérer au loin, entre deux trains ; et, à cet égard, la rapidité des moyens de locomotion favorise l'impunité. Voici un exemple pris au hasard entre beaucoup d'autres. Il y a quelques années, à Besançon, un vol de 40000 francs de titres fut commis avec une audace inouïe, à trois heures de l'après-midi, au milieu du quartier le plus populeux de la ville et dans une maison habitée par de nombreux locataires. Pour éloigner la victime de son domicile pendant l'opération, un commissionnaire lui fut envoyé, porteur d'une note faussement signée du nom d'un des clercs de son notaire, qui le convoquait en son étude d'urgence, avec sa femme. Pas de domestique au logis. Le notaire, lorsqu'ils se présentèrent, leur déclara qu'ils étaient sans doute victimes d'une mystification. On était au 1er avril, l'hypothèse était donc vraisemblable. Mais les époux, en rentrant chez eux, trouvèrent leur maison pillée. Un juge suppléant provisoirement délégué à l'instruction demanda au volé s'il n'avait point été antérieurement victime de quelque méfait. Celui-ci répondit affirmativement, mais ajouta que le délit (un vol de 100 francs) remontait à plus de dix ans et que son voleur, dont il avait alors exigé l'engagement militaire comme condition du

retrait de sa plainte, n'avait jamais reparu dans la région. Le magistrat, suivant cette piste, n'en arriva pas moins, quarante-huit heures plus tard, à établir que le voleur des 40 000 francs et le voleur des 100 francs ne faisaient qu'un; que l'auteur du crime était venu de Paris opérer à Besançon entre deux trains; et qu'après le vol, il s'était fait conduire en voiture à une station de chemin de fer voisine de cette ville et d'où il avait pris la direction de Dijon. Pour arriver à ce résultat, le juge était parti du rapprochement des données suivantes : 1° l'hypothèse de la culpabilité de l'ancien voleur; 2° la déclaration d'un cocher qui, ayant conduit un voyageur à une station voisine, avait observé une cicatrice sur le pouce droit de son client au moment où celui-ci le payait; 3° le voleur présumé ayant été condamné à Paris, ainsi que l'indiquait son casier judiciaire consulté sans délai, il était facile d'obtenir du service de l'identité judiciaire sa photographie et son signalement. Le cocher reconnut dans la photographie qui lui fut présentée le voyageur suspect, tandis que le signalement révélait la cicatrice du pouce droit. En six jours, l'instruction fut close. Arrêté plus tard, le voleur confessa son crime ; mais, dans l'intervalle, il avait pris soin d'aller vendre en Angleterre, selon l'usage, les titres volés.

Aujourd'hui, les bicyclettes permettent aux malfaiteurs de se dérober plus facilement encore aux poursuites; ils trouvent dans la rapidité avec laquelle ils franchissent ainsi de grandes distances une source merveilleuse d'alibis. On a pu voir aussi, par les récits des journaux, combien s'est accru depuis quelques années le nombre des meurtres et des vols commis dans les trains en marche. Comment saisir des hommes qui parcourent de pareilles distances, si on ne les prend sur le fait?

V

L'exemple de Vacher, qui pratiquait impunément le vol parallèlement à l'assassinat, — car, dit un témoin qui l'a connu dans un dépôt de mendicité, il était considéré par tous comme voleur et maraudeur, — est la justification éclatante de notre théorie. On a attribué une portée beaucoup trop grande à l'influence qu'avait exercée son livret militaire en faveur de sa longue impunité. Passons rapidement en revue les quatre années de son existence vagabonde et nous verrons que l'impunité lui était assurée moins

par l'effet de ce talisman que par le fait même de sa vie errante. Car il suffisait qu'il eût sur lui de quoi subsister pour que les gendarmes ne l'arrêtassent point pour vagabondage et, à cet égard, une poignée de menue monnaie lui était un préservatif plus sûr que son livret. D'ailleurs, dès l'instant où personne ne le prend sur le fait lorsqu'il assassine, pourquoi l'arrêterait-on? Pour vagabondage? Mais Vacher était rarement sans argent (pour s'en procurer, il avait recours, alternativement, au vol et à la mendicité). Il n'a été arrêté qu'une fois à Baugé : c'était pour coups et blessures.

Pour échapper, il lui suffisait de ne pas être surpris au moment où il tuait et d'avoir de bonnes jambes : or, beaucoup de vagabonds criminels sont, comme lui, admirablement taillés pour la marche. Ce qui a perdu Vacher, c'est l'excès du nombre de ses crimes. Écoutez plutôt :

Le 29 septembre 1890, c'est jour de fête à Varacieux (Isère). La petite Olympe Buisson, âgée de 9 ans, va rôder, vers 9 heures du soir, auprès des baraques foraines. Un inconnu l'attire avec des pralines renfermées dans un verre qui sera retrouvé auprès du petit cadavre. Dans une fête de cette nature, qui se préoccupe de cette enfant? L'occasion sera propice pour un individu confondu dans la foule des gens étrangers au village et agissant dans la pénombre. L'assassin et sa victime passeront donc inaperçus, et deux heures plus tard on retrouvera le long d'un ravin escarpé le corps mutilé de la fillette. Celle-ci n'a pas eu le temps de crier, Vacher l'a étouffée préalablement, selon sa méthode habituelle : « Il étrangle sa victime, puis la saigne au cou, dit le professeur Lacassagne, dans cette partie du très remarquable rapport médico-légal des experts de l'affaire Vacher qui a trait aux crimes commis par ce condamné. La strangulation était produite avec les mains ou à l'aide d'un lien. Vacher connaissait très bien ce que dans l'argot des rouleurs on appelle « le coup du père François. » Une corde, un foulard, une ceinture, sont enroulés autour du cou de la victime, qui, saisie d'effroi et inanimée, est, à l'aide d'un lien, facilement chargée sur l'épaule de l'agresseur. Ces procédés de strangulation empêchent la victime de crier, peuvent déterminer une syncope et même la mort. En immobilisant la victime étranglée, ils permettent toutes les violences, et surtout l'égorgement. »

Le crime une fois découvert, sur qui vont se porter les soup-

çons? Infailliblement, sur quelqu'un du village. Entre temps, à travers la nuit, Vacher accomplira une marche forcée, et le lendemain, avant même que la justice soit sur le lieu du crime, il aura franchi 80 kilomètres. Le troisième jour, lorsque se répandra la nouvelle de l'assassinat, il sera tranquillement à Lyon, chez un logeur du nom de Piaso, rue Groslée, et enfin, quinze jours plus tard, il entrera au régiment. Bien qu'aucun doute ne puisse s'élever sur la culpabilité de Vacher, il n'a pu être convaincu de ce crime; il lui a suffi de le nier. Il l'a fait avec embarras, il est vrai, affectant de n'en pas même connaître l'existence. Cependant, un témoin, le nommé H..., a déclaré dans l'information que, se trouvant en compagnie de Vacher dans une auberge de l'Isère où il était question de ce crime, « le tueur de bergers » lui avait confié que, le jour de l'assassinat d'Olympe Buisson, il se trouvait précisément à la fête de Varacieux, en compagnie d'un autre vagabond du nom de J. F...

A sa sortie de Saint-Robert, les 17 et 18 mai, Vacher tente d'assaillir deux femmes isolées, gardant leur bétail aux environs de Beaurepaire. Le 19, tout près de là, il tue, dans les circonstances que l'on sait, à la nuit commençante, Eugénie Delhomme. C'était encore là une proie facile. Il gagne ensuite à travers champs un bois voisin : on a relevé l'empreinte de ses pas tout le long d'un champ de luzerne qui aboutissait à ce bois. Il marche ensuite toute la nuit. Il sera bien loin, le lendemain, lorsque la justice intervenant s'arrêtera, non pas à l'hypothèse d'un vagabond assassin, mais à celle de quelque amoureux du voisinage. Et voilà le meurtrier parti à grandes enjambées. Il ira jusqu'aux portes de Genève, au Grand-Sacconex, reviendra à Lyon, puis, ayant descendu la vallée du Rhône, assassinera Louise Marcel à la Vaquière. Il faut avoir vu l'endroit du crime pour comprendre combien il était favorable aux desseins du meurtrier. Un lieu désert, un chemin peu fréquenté, une hutte croulante, un bois de pins à proximité. Il n'en faut pas tant à Vacher, qui opère rapidement, puis gagne la forêt et fuit ensuite à une allure telle que, deux heures après, il se trouve assez loin pour que la justice, à laquelle son passage a été signalé, estime que ce vagabond ne saurait être l'assassin, attendu qu'il n'aurait pas eu le temps de franchir en si peu de temps la distance qui séparait le lieu du crime du point où un témoin l'a rencontré. Le soir de ce même jour, il arrive au Canet du Luc, où il simule une attaque d'épilepsie devant le

château du marquis de Colbert. Ses vêtemens sont tachés de sang : « Je me suis meurtri, dit-il aux domestiques, en tombant dans des épines au cours d'une crise d'épilepsie. » On lui donne des habits et quelque menue monnaie, et il va, à la faveur de la nuit, grâce à ses excellentes jambes, mettre une distance respectable entre lui et l'arrondissement de Draguignan.

Du Var il se rend dans l'Isère. Après deux mois passés dans une ferme, il regagne Lyon où, à la nuit tombante, dans le quartier de Surville, il tente d'assassiner une marchande d'oranges. Puis il prend bien vite la route de Paris. Le 12 mai, il arrive aux environs de Dijon, où il assassine Augustine Mortureux. Le crime a lieu à dix heures du matin sur une route encombrée de piétons et de bicyclistes qui se rendaient à la fête du Val-Suzon. Du moment que le bois du Chêne est proche, qu'importent les passans à ce scélérat qui, pratiquant — il l'a confié à un codétenu — « le coup du père François, » étranglait en un clin d'œil ses victimes, les transportait à quelques mètres derrière le moindre obstacle, pour les saigner à l'aise, et auquel trois minutes suffisaient pour consommer un crime ?

Les journaux ne parlent pas encore de l'assassinat qu'il est déjà à Semur. De là il revient sur Lyon, s'achemine vers la Savoie en passant par Bénonces (Ain), puis cherche à attirer, à Corbonod, un jeune berger, dans un bois d'où il était sorti tout à coup. Il passe ensuite en Savoie, d'Annecy se dirige sur Chambéry, assassine chemin faisant la veuve Morand, une vieille femme, à Saint-Ours (24 août). De là il revient en quatre jours à Bénonces, où il tue (31 août) Victor Portalier, dans un pâturage désert, au milieu des bois. Il gagne l'Isère, puis la Drôme, où, sur une route traversant un bois, il donne la mort à Aline Alaise. Il égorge, quatre jours plus tard, auprès d'une bergerie, dans une montagne boisée, à Saint-Étienne-de-Boulogne (Ardèche), le jeune Massot-Pelet.

Comment arrêter la marche du monstrueux assassin qui dissimule rapidement sous des feuillages ses victimes, à quelques mètres de l'endroit où il les tue, pour éviter la découverte immédiate de son forfait et se donner le temps de fuir ; qui accumule les kilomètres entre lui et le lieu de l'assassinat avant que le crime ait été découvert ; qui franchit de nouvelles distances pendant que la famille se perd en conjectures sur les mobiles du crime et fournit au magistrat des données erronées ; qui abat de nouvelles

séries de lieues, tandis que la justice cherche encore dans le voisinage du théâtre du meurtre; et qui, ayant parcouru plusieurs départemens au moment où l'on commence à étendre le cercle des recherches, a déjà effacé sa trace, désormais mêlée et confondue avec celle des nombreux chemineaux errans par les routes.

Lui, tranquille cependant, il échappe dans la forêt de Pescheseul au patron d'Alphonsine Derouet, accouru aux cris de cette enfant, dont il avait labouré le visage du talon de son soulier, pour lui faire lâcher prise. Arrêté fortuitement à Baugé pour coups et blessures, neuf jours après, il s'en va trouver dans une prison, — singulière ironie des choses! — un abri sûr contre les poursuites du parquet voisin.

On a son signalement, comme son état civil : ce qui ne l'empêche pas, à l'expiration de sa peine, de se rendre tranquillement à Paris, de se placer ensuite dans une ferme, en Seine-et-Marne, à Précy, puis de s'acheminer vers le midi de la France, d'assassiner, en passant, Marie Moussier dans l'Allier, Rosine Rodier dans la Haute-Loire, toujours des victimes isolées dans des pâturages déserts, et d'aller jusque sur les confins de l'Espagne et à Lourdes. Revenant sur ses pas, il restera plusieurs semaines à Couloubrac dans le Tarn. A Lacaune (21 février 1897), à minuit, presque sous les fenêtres du juge de paix, il tue à coups de bâton son compagnon de pèlerinage Gautrais, qu'il sait nanti de 200 francs, le vole, revient sans encombre aux environs de Lyon. Il va commettre deux tentatives d'assassinat à Graffigny et Daillecourt (Haute-Marne) le 26 avril et le 1er mai, toujours sur des bergères, au coin des bois où il rentrera précipitamment, parce que des paysans ont surgi dans le voisinage. Ce même jour 1er mai, vers 6 heures du soir, à Vrécourt, rencontrant Jeanne Henrion, âgée de quatorze ans, il l'étouffera et tentera de la violer, — au coin d'un bois encore, car il faut toujours prévoir l'arrivée de quelque fâcheux et se ménager la possibilité de fuir.

Enfin, comme Lyon est son quartier général, il y reviendra et fera deux victimes en quinze jours : l'une à Courzieu dans la nuit noire, toujours sans bruit, grâce au « coup du père François; » l'autre à la Demi-Lune, dans une maison inhabitée, où il n'aura pas à redouter les indiscrets. C'est enfin dans un bois qu'il attaquera la femme Plantier, suprême tentative avortée, cause de sa perte. Et là encore, sans la commission rogatoire de Belley, il

allait, remis en liberté à l'expiration de la peine de trois mois d'emprisonnement prononcée contre lui, continuer, — combien de temps encore ? — à ensanglanter le pays !

Douze crimes du 1er avril 1894 au 4 août 1897, voilà ce qu'il a avoué. Mais la liste sanglante serait autrement longue si l'instruction à Belley avait pu, avant qu'il avouât, connaître la série nouvelle qu'elle nota dans la suite. Le juge d'instruction n'avait étudié que huit crimes paraissant être l'œuvre du même individu : dès qu'il les reprocha à Vacher, celui-ci les confessa. Si le juge avait pu lui imputer encore les quinze ou seize crimes qu'il lui attribue en outre aujourd'hui, assurément Vacher, déconcerté et se sentant découvert, les aurait également confessés, car trois nouveaux aveux de crimes inconnus ont pu lui être arrachés.

Vacher, outre les assassinats dont il s'est reconnu coupable, serait encore, selon la conviction du magistrat instructeur, l'auteur des crimes suivans. Le 14 avril 1895, une marchande foraine, vendant des oranges, était assaillie dans le quartier de Surville à Lyon, par un individu dont le signalement est bien celui de Vacher. L'agresseur tente de violer cette femme et la menace de son couteau (fait cité). Le 7 septembre suivant, une fille d'une trentaine d'années, Francine Rouvray, est trouvée morte, la gorge coupée, la tête presque détachée du tronc. C'est lui aussi qui vraisemblablement, à Four (Isère), le 22 septembre suivant, a tué à coups de pierres, ensuite volé Madeleine Martelat, veuve Bacconnet, âgée de soixante-quatre ans. Vacher a dit à un témoin qu'il la connaissait et s'est entretenu avec lui de ce crime ; de plus, il était dans la région lorsque le meurtre fut commis. Or, à la même époque, il a assassiné une vieille femme à Hauterive (Drôme).

Le 29 octobre, c'est encore très probablement lui qui a tué, à Parnans, même région, Marie Ageron, veuve Donger, âgée de 66 ans, dont le cadavre a été trouvé dans un bois à 300 mètres de son habitation et à trois mètres d'un sentier, la tête séparée du tronc et le cœur arraché. Deux témoins fort honorables ont fait, le jour du crime, à Parnans même, l'aumône à un vagabond dont le signalement correspond exactement à celui de Vacher. Mais le 23 septembre, le lendemain du crime de Four, il avait étranglé dans la même région, à la Baume-d'Hostun, une autre vieille femme. Il serait encore l'auteur, — selon d'autres témoins, mais le fait n'est pas certain, — du meurtre commis sur le con-

scrit Louradour, tué à Brive dans les premiers jours de novembre 1896; de celui d'Adrienne Reuillard, étranglée à Belfort le 18 mars; et très sûrement c'est lui qui a assassiné aux Haies, près Condrieu (Rhône), Geneviève Cadet, femme Heymain, trouvée morte dans son habitation, l'artère carotide et la colonne vertébrale tranchées. En juin, il poursuit des jeunes filles et des femmes à Montel-de-Gelat (Puy-de-Dôme). Dans la nuit du 4 au 5 août, il éventre près d'une bergerie, à Volvent (Drôme), la veuve Lagier, âgée de 60 ans.

Enfin, le 24, il prend part à l'assassinat de la veuve Laville, vieille femme du même âge, au Crouzet, commune de Coux (Ardèche). Exceptionnellement, dans l'accomplissement de ce dernier meurtre, il a assisté trois individus, trois « roulans. »

A ce propos, disons que Vacher était connu d'un certain nombre de vagabonds. On l'a vu avec un jeune homme blond dont on observe le passage sur les lieux de certains crimes qui sont demeurés impunis. De plus, il s'est produit au cours de l'instruction un événement singulier. Au moment où la justice était à la recherche du puits où Vacher avait jeté Claudius Beaupied, un vagabond, dont le nom est connu, écrivait de Toulon au juge d'instruction pour indiquer l'emplacement du puits. Cette lettre, tombée au rebut parce qu'elle n'était pas affranchie, revint à Belley un mois plus tard, et le magistrat instructeur put se rendre compte de l'exactitude des indications fournies par son auteur, qui, l'avant-veille de la découverte du puits, en indiquait, depuis Toulon, l'emplacement. L'auteur de la lettre ajoutait: « Si j'étais près de vous, je pourrais vous en dire long sur votre homme aux guêtres et au bonnet à poil. » Il s'agissait de Vacher qui, en effet, était parfois chaussé de guêtres, retrouvées dans son bagage lors de son arrestation.

En résumé, Vacher devait à ses marches et contremarches rapides, à la célérité avec laquelle il opérait, à la disposition des lieux qu'il jugeait propices, l'impunité dont il a si longtemps joui: ce qui revient à dire que c'est précisément son existence de vagabond qui l'a soustrait aux recherches de la justice. On peut affirmer qu'il a fait une éclatante démonstration de l'insaisissabilité des criminels vagabonds.

Ainsi, aux vagabonds assassins qui voudraient égarer les recherches, il ne manquerait que l'habileté pour échapper aux investigations, le secret de l'impunité résidant précisément pour

eux, — car Vacher a eu des précurseurs et il a des imitateurs, — dans le mode essentiel de leur existence : à savoir la vie errante éminemment propre à dépister les recherches, et la fréquence des occasions favorables, le passage sur les routes peu suivies, dans les campagnes désertes. Et encore Vacher, parce qu'il obéissait à ses instincts sadiques, n'aurait-il pas fait preuve d'une grande adresse puisqu'en égorgeant, il se couvrait de sang, et diminuait ses chances d'impunité. Nous croyons qu'il a un émule tout aussi expert quant au tour de main, mais plus insaisissable encore, puisqu'il a supprimé cette chance de découverte, les éclaboussures du sang. Nous sommes persuadé, en effet, que parmi les crimes que nous allons énumérer, commis sur de jeunes enfans, la plupart, sinon tous, sont l'œuvre d'un seul et même individu errant à travers la France.

Le 23 avril 1893, à Saint-Germain-Langot, arrondissement de Falaise, une petite fille de 11 ans, Colombe Ledoux, est étranglée et jetée dans un étang. Le 10 juin suivant, dans l'arrondissement de Condom, une petite fille de sept ans est étranglée, souillée, et son cadavre est dissimulé ensuite sous un amas de pierres. Le 18 septembre 1895, à Guise, arrondissement de Vervins, Charlotte Sieur, âgée de 14 ans, est étranglée et jetée dans l'Oise. Le 18 octobre, un mois après, Julien Lefèvre, 16 ans, est étranglé à Saint-Gobert, même arrondissement, et jeté dans la rivière le Vilpin. Le 24 août 1896, à Reims, Maria Clément est étranglée et jetée dans le canal (ce crime pourrait cependant être attribué à Vacher). Le 25 octobre suivant, à Nîmes, le jeune Michel, âgé de neuf ans, est étouffé au tournant de la grande route, par un roulant qui lui fait subir les derniers outrages. Le 18 mars suivant, à Belfort, Adrienne Reuillard, 9 ans, est étranglée avec une corde. Le 30 juin, à Mellecen (Saône-et-Loire), un jeune garçon de 12 ans est assailli dans les champs par un vagabond qui tente de l'étrangler. Même tentative le 6 juillet (six jours après) sur un petit garçon de Nans, à Mercurey. Nous en passons dont nous n'avons pas gardé le souvenir. Chacun de ces assassinats a coïncidé avec la présence d'un vagabond qui a été vu aux environs du lieu du crime.

Citons encore, pour mémoire, 76 crimes signalés au juge d'instruction de Belley ; mais, pour ne nous en tenir qu'aux crimes passionnels qui nous semblent avoir pour auteur le même individu, nous ajouterons que, depuis les aveux de Vacher, une

longue série d'assassinats, de la nature de ceux que nous venons de citer, a été relevée par les journaux au fur et à mesure de leur perpétration. Parmi ces crimes, dont la nomenclature serait longue et dont beaucoup nous échappent, citons : l'assassinat par strangulation, le 7 septembre 1897, sur une route, dans l'arrondissement de Sens, d'Alice Maillet, 16 ans (un témoin a vu un vagabond qui la suivait); l'assassinat, en octobre, à Nîmes, d'un petit garçon, dans les conditions où avait été tué Michel l'année précédente; l'assassinat d'une petite fille à Marseille, crime qui eut un grand retentissement dans toute la France; la tentative d'assassinat dont a été victime la jeune Marie Teixier à Villelongue, commune de Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), le 18 septembre dernier; l'assassinat par strangulation, à Tigneu-Jameyzieu (près Bourgoin), de Gabrielle Rousset; enfin une tentative semblable, nettement caractérisée, sur une jeune fille, au Grand-Abergement près Nantua. Quelques semaines plus tard, cette jeune fille a désigné comme étant son agresseur un vagabond brusquement entrevu. Le juge d'instruction de Belley, en étudiant les dossiers qui lui étaient envoyés, a observé en outre une série d'assassinats doubles et quelquefois triples sur des vieillards de soixante-cinq à soixante-dix ans, invariablement assommés à coups de barre de fer. Il a la conviction que cette série de crimes est l'œuvre de deux ou trois individus dont il a cru entrevoir la trace et qui agissent de concert. Aussi est-il permis d'affirmer que la lugubre série n'est point close et qu'elle ne le sera pas de sitôt. Et, lorsque l'auteur des crimes commis sur des enfans sera arrêté, ce qui arrivera seulement le jour où il sera pris sur le fait, alors on instruira contre lui à raison du dernier crime, du flagrant délit; mais on ignorera, à moins d'aveux spontanés improbables, qu'il a commis bien d'autres assassinats identiques. Il n'en saurait être autrement; car le magistrat qui instruira sera hors d'état de découvrir un lien entre le crime qui lui sera soumis et des crimes similaires qu'il ignore.

VI

Préoccupé de cette situation, nous parlions un jour à M. le professeur Lacassagne de l'utilité de la création, au ministère de la justice, d'un service chargé de centraliser les dossiers des crimes impunis et d'opérer entre eux des rapprochemens qui, en permet-

tant de découvrir les similitudes frappantes existant entre les assassinats, les circonstances qui les ont précédés, accompagnés ou suivis, la nature des blessures, les signalemens des individus aperçus dans le voisinage du lieu du crime, etc., mettraient sur la voie des criminels insaisissables. C'est exactement la méthode suivie dans l'affaire Vacher : on a pu en apprécier les résultats.

Nous savons combien il est difficile de mettre la main sur les vagabonds criminels, alors même que leurs signalemens et leurs noms sont connus. Que de fois les recherches restent infructueuses, malgré les télégrammes circulaires et la diffusion des signalemens! Nous trouvons précisément cette idée exprimée dans le rapport de M. le garde des sceaux au président de la République, précédant un des derniers comptes de justice criminelle : « L'accroissement numérique des commissions rogatoires délivrées, y est-il dit, tient à ce que les magistrats instructeurs font largement usage des ressources croissantes que le progrès des communications met à leur service; mais il tend à prouver aussi que les malfaiteurs utilisent les mêmes avantages, ce qui rend chaque jour plus difficile la tâche de les atteindre et de rassembler la preuve de leurs méfaits dans une région de plus en plus étendue. Cette considération permet de comprendre pourquoi, malgré les recherches toujours aussi actives des juges d'instruction, la proportion de leurs ordonnances de non-lieu, fondées sur le motif qu'il leur a été impossible de découvrir les auteurs des faits incriminés, a notablement augmenté : de 11 pour 100 il y a vingt ans, à 15 pour 100 en 1894. »

Aussi bien, les moyens d'investigation sont insuffisans. Magistrats, gendarmes et agens de police finissent par se perdre dans le fatras sans cesse grossissant des signalemens plus ou moins vagues reçus de toutes parts. Il faudrait une mémoire merveilleuse pour se les rappeler, car on n'en garde pas copie dans les parquets et les cabinets d'instruction, où ils ne font que passer pour être envoyés dans les brigades de gendarmerie ou à la police, et retourner ensuite au magistrat mandant. Et puis, un signalement en chasse un autre, une confusion s'opère, préjudiciable à la découverte du criminel en fuite.

Dans un fort intéressant article qu'il a publié récemment, dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, sous ce titre : *Les transformations de l'impunité*, M. Tarde se demande si « les malfaiteurs ont trouvé plus ou moins de ressources que la police et les

juges dans le développement des routes, des postes, des chemins de fer, des télégraphes, de la photographie, de la presse et des connaissances médico-légales. » Et il répond : « Le raisonnement ici ne peut servir à rien, la statistique seule peut répondre. Quand la poudre a été inventée, quel logicien aurait pu prévoir d'avance que les conséquences nécessaires de cette invention favoriseraient l'attaque au détriment de la défense des places et qu'il s'ensuivrait le recul du régime féodal devant la monarchie envahissante? Maintenant il s'agit de savoir si l'attaque de la société par le crime est plus favorisée que sa défense pénale, et *a priori* c'est douteux. Mais la réponse des chiffres semble être jusqu'ici assez nette et malheureusement pessimiste. De 1831 à 1895, le nombre des faits délictueux ou criminels dénoncés au Parquet s'étant élevé de 114 000 environ à 509 012, c'est-à-dire ayant plus que quadruplé, le nombre des affaires classées sans suite par le parquet a grandi beaucoup plus vite encore. Il a passé de 31 563, en 1831, à 267 763 en 1895. Et l'on peut voir, par l'affaire Vacher, la gravité fréquente des affaires classées sans suite par les parquets. Quand il a été arrêté, on a découvert une vingtaine d'assassinats horribles qui n'ont même pas été instruits, qui n'ont pu l'être faute de tout indice. Mais détaillons et prenons notre point de départ un peu moins haut. En 1861, le nombre des vols impoursuivis de la sorte était de 30 581 ; graduellement, il est monté à 86 874 en 1895. Celui des escroqueries non poursuivies dans le même laps de temps, en 35 ans a passé du chiffre de 1070 à celui de 8 395; il a deux fois quadruplé pendant que la proportion des non-poursuites pour vol doublait ou triplait. Pour les homicides volontaires, comme tous ou à peu près, quand ils sont dénoncés, sont mis à l'instruction, regardons aux ordonnances rendues par les magistrats instructeurs. Dans la période de 1861 à 1865, le nombre moyen, par an, des ordonnances de non-lieu motivées de ce chef pour cause d'insuffisance de preuves ou d'impuissance à découvrir l'auteur de l'homicide, le fait d'ailleurs étant certain, était de 194. Peu à peu, il a grandi et, en 1895, il était de 471. »

Nous avons dit précédemment que les moyens d'investigation étaient parfois insuffisans. Ainsi pense M. Tarde, lorsqu'il déclare « qu'il n'est pas certain ni probable que le mal signalé et bien réel soit imputable aux progrès scientifiques ou industriels. Il l'est bien plutôt, ajoute-t-il, à l'absence des progrès judiciaires, que l'outillage plus perfectionné du crime rendrait nécessaires, et

qui sont rendus impossibles par la puérile préoccupation gouvernementale de faire des économies sur le budget de la justice. De là, cette réduction étrange du personnel des cours et tribunaux pendant que la tâche du parquet doublait ou triplait; de là, cet abus de substituer l'information officieuse, comme moins coûteuse, à l'information officielle plus lente, mais plus sûre, aussi longtemps du moins qu'on n'a pas été obligé de la confier, véritable scandale, aux mains inexpérimentées de jeunes juges suppléans. Enfin, il est notoire que le nombre des brigades de gendarmerie est insuffisant, et que ce corps excellent, le meilleur auxiliaire de la justice, est de plus en plus entravé dans l'exercice de ses fonctions essentielles par les corvées administratives ou militaires dont on le surcharge. Le jour où on le voudra fermement, je suis persuadé qu'on remédiera sans peine à la progression des délits impoursuivis. »

Le tableau tracé par M. Tarde met en une éclatante lumière les vices de l'organisation actuelle et leurs causes. Assurément les magistrats de province, ceux des petites villes surtout, manquent d'auxiliaires, les gendarmes n'ayant pas le temps de les seconder en accomplissant cette partie de leurs fonctions, la plus attachante de toutes, et celle qui a leur préférence, ils ne cessent de le proclamer bien haut. Il convient d'ajouter aussi que les malfaiteurs bénéficient de cette très grave erreur qui consiste à déléguer aux délicates fonctions de l'instruction des magistrats qui n'en ont point le goût, et qui les remplissent sans enthousiasme, sans ardeur, et par suite sans profit pour la sécurité publique. Il ne serait peut-être pas excessif de dire : on ne devient pas juge d'instruction, on naît juge d'instruction.

Parlons enfin d'une question qui a selon nous une importance considérable : les recherches dans les prisons. Les télégrammes, commissions rogatoires, mandats d'arrêt prescrivant des recherches sont transmis par les parquets à la gendarmerie et à la police et quelquefois, mais tout à fait exceptionnellement, ils sont communiqués dans les maisons d'arrêt. La communication aux maisons d'arrêt n'a guère lieu que s'il s'agit de représenter la photographie d'un détenu qui refuse de faire connaître son état civil. Or il arrive très fréquemment que police et gendarmerie explorent en vain les villes et les campagnes, par l'excellente raison que le fugitif qui leur est signalé est détenu en quelque maison d'arrêt, le meilleur des abris contre les recherches. S'il s'agit

d'un criminel vagabond, ce cas se reproduira 90 fois sur 100.

Un exemple au hasard. Un individu fut arrêté à Lyon et condamné pour vagabondage. A l'expiration de sa peine, il fut remis en liberté ; le lendemain de son départ, on apprit qu'il s'agissait d'un individu recherché par le parquet d'une ville du Sud-Ouest, dont il avait fui la prison après avoir tué un gardien, et où il avait été condamné à mort par contumace.

Un autre exemple non moins caractéristique de la sécurité offerte aux criminels par le fait de leur détention dans les prisons est le cas déjà cité de Vacher, purgeant tranquillement à Baugé une condamnation à un mois d'emprisonnement pour coups et blessures, tandis que le parquet de la Flèche, arrondissement limitrophe, le recherchait, *connaissant son état civil*, pour l'attentat commis par lui sur Alphonsine Dérouet huit jours auparavant. Or, l'envoi pur et simple à la prison de Baugé, par le parquet de la Flèche, d'une note indiquant son nom, l'eût mis aussitôt sous la main de la justice. Et plus tard, lors de son arrestation à Champis, si le signalement venant de Belley n'était pas arrivé, par un hasard providentiel, dans le cabinet du juge d'instruction de Tournon au moment où Vacher s'y trouvait, le tueur de bergers, trois mois après, à l'expiration de sa peine, reprenait sa terrible marche, dont il marquait les étapes par du sang et des larmes, des souffrances matérielles et morales : le sang des victimes tombées sous ses coups, les larmes et les souffrances de leurs familles et des malheureux innocens injustement soupçonnés.

Dès lors, une nouvelle mesure s'impose, qui donnerait des résultats très appréciables au point de vue de la découverte des criminels en fuite : l'envoi, dans toutes les prisons, des signalemens des fugitifs et l'obligation pour les gardiens de consulter ces signalemens chaque fois qu'un détenu leur est amené. Le service central de l'identité judiciaire, qui rend d'immenses services en ce qui concerne les individus déjà mensurés, ne saurait suppléer aux recherches dans les prisons, puisqu'on ne peut lui envoyer la fiche anthropométrique du criminel en fuite.

Quelquefois aussi, les juges d'instruction sont aux prises avec de vrais casse-tête chinois imaginés par les vagabonds. On en a vu qui, pour se promener, pour quitter pendant un certain temps la maison centrale, écrivent au magistrat en s'accusant de crimes réellement commis dans son arrondissement, mais dont ils ne con-

naissent l'existence que par les récits d'autres vagabonds, qui en étaient les auteurs ou qui en avaient entendu parler par leurs auteurs. Ces mystificateurs donnaient sur ces crimes des détails tellement circonstanciés qu'on était tenté d'ajouter foi à leurs aveux. Il y a dix-huit mois, deux inculpés détenus à Grenoble, où ils venaient de subir une condamnation aux travaux forcés, s'accusèrent de vols qualifiés faisant l'objet d'une instruction à Belley. Les aveux étaient précis, circonstanciés, l'information était sur le point d'être close lorsque le juge reçut une lettre d'un troisième individu détenu à la maison centrale de Clairvaux, qui s'accusait de vols commis dans la même région que celle où avaient soi-disant opéré les deux premiers. Il fut transféré à Belley comme ceux-ci; mais le juge, trouvant étrange cette épidémie d'aveux spontanés et flairant quelque machination, le fit mettre au secret dès son arrivée. Fatigué bientôt de ce régime inattendu, ce prisonnier rétracta ses aveux. Les deux autres persistaient dans les leurs. L'instruction fut serrée de près. Le juge leur demanda des renseignemens détaillés sur la situation topographique des villages où avaient été commis les crimes dont ils s'accusaient, les accula à des contradictions radicales, et finalement établit que les trois compères, qui se connaissaient de longue date, ayant appris la maladie du gardien-chef de Belley, s'étaient donné rendez-vous en cette ville dans l'espoir de garrotter et au besoin de tuer le seul gardien valide restant et de s'évader. Ces trois détenus étaient encore des vagabonds!

Les vagabonds criminels sont aussi, à d'autres égards, une source d'embarras lorsqu'on parvient à les saisir; quand ils se donnent comme étrangers, par exemple, le contrôle de leur identité n'est point facile. S'il s'agit d'un homme du pays ayant donné un faux état civil, le retour du casier judiciaire, avec la mention : *Pas d'acte de naissance applicable*, indique au magistrat qu'il a été trompé. Il a alors la ressource d'appeler l'attention du service central de l'identité judiciaire sur la fiche du simulateur, qui sera fatalement démasqué s'il a été condamné déjà, mais seulement s'il a été condamné. S'il s'agit, au contraire, d'un individu se disant né à l'étranger, mais en réalité né en France, le casier central ne portera point la mention : *Pas d'acte de naissance applicable*, mais seulement la mention : *Rien au casier*, et par suite le magistrat ignorera qu'il a peut-être devant lui un repris de justice. Ne se trouvant point en présence de la mention : *Pas d'acte applicable*,

il ne demandera pas au service de l'identité de rechercher si l'état civil donné par l'inculpé est bien le sien. Il nous est arrivé, un jour où nous soupçonnions la supercherie d'un détenu qui cachait son identité, de nous adresser vainement à la Préfecture de police pour connaître son état civil. Ayant trouvé cependant, en persévérant dans nos recherches, une indication à la Sûreté de Lyon, nous avons fait photographier l'inculpé, présenté son portrait à sa famille en Corse et obtenu le résultat cherché, alors que le service de l'identité judiciaire possédait cependant, et ne nous envoyait pas, la photographie de l'individu dont il s'agit. C'est celui qui avait été arrêté à la Chambre lors de l'attentat Vaillant. Cet individu était relégable.

L'intérêt des repris de justice à ne pas être reconnus se manifeste surtout lorsqu'ils sont sur la limite de la relégation où les entraînera la première condamnation qui complétera la série exigée pour l'application de cette peine accessoire. A ce propos, nous pouvons affirmer que cette peine de la relégation perpétuelle est, pour la plupart, un sujet d'effroi. Nous avons vu des criminels endurcis, irréductibles, manifester une horreur profonde, une appréhension excessive de ce genre de condamnation. N'est-ce point la meilleure preuve de l'efficacité de cette peine, en tant que préventive et répressive à la fois? Appliquée rigoureusement, elle aurait le mérite de débarrasser le pays d'une quantité considérable de malfaiteurs dangereux. Si elle ne produit pas tous ses effets, c'est que, en thèse générale, les tribunaux, beaucoup plus indulgens qu'autrefois, prononcent fréquemment des condamnations qui n'entrent point en ligne de compte pour la relégation, alors même qu'il s'agit de criminels endurcis, de récidivistes irréductibles.

L'article 271 du Code pénal punit les vagabonds d'une peine de trois mois à six mois de prison. La peine est de six mois à deux ans, s'ils sont porteurs d'un ou plusieurs effets d'une valeur supérieure à 100 francs dont il ne justifient point la provenance; elle est de deux ans à cinq ans, s'il s'agit de vagabonds munis de limes et de crochets ou autres instrumens propres à commettre des vols ou autres délits, ou s'ils ont tenté d'exercer quelque acte de violence envers les personnes. Enfin, si les vagabonds qui tentent d'exercer des violences sont munis des instrumens dont il est parlé ci-dessus, ils seront punis de la réclusion. Le maximum de toutes ces peines, applicables aussi aux mendians, sera pro-

noncé contre les individus porteurs de faux certificats, faux passeports ou fausses feuilles de route. D'autre part, les vagabonds peuvent être, accessoirement, condamnés à la relégation perpétuelle en vertu du § 4 de l'article 4 de la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes : il faut pour cela qu'ils aient encouru, outre deux des condamnations prévues par les §§ 2 et 3 (condamnations pour faits qualifiés crime, ou à plus de trois mois pour vol, abus de confiance, escroquerie, etc.), cinq condamnations, dont deux à plus de trois mois pour vagabondage ou infraction à interdiction de résidence de l'article 19 de la même loi.

En fait, les tribunaux sont peu portés à prononcer des peines sévères contre les vagabonds. On voit de très nombreuses condamnations, à moins de trois mois, se succéder sur les bulletins n° 2 de vagabonds irréductibles, dont la relégation ne dépend plus que d'une ou deux condamnations à plus de trois mois pour vagabondage et qui appartiennent à la catégorie des criminels insaisissables.

VII

Cet aperçu rapide des pénalités édictées contre les vagabonds étant esquissé, il convient de se demander si les sanctions de notre droit pénal sont suffisantes et s'il est permis de croire à leur efficacité. Sinon, le système de répression devrait-il être modifié et de quelle façon pourrait-il l'être utilement? Il est certes impossible au législateur de faire disparaître les causes du vagabondage, puisqu'elles résident surtout dans la substitution des machines à la main-d'œuvre, le marasme de l'agriculture, la dépopulation des campagnes, la concurrence résultant de l'envahissement des chantiers par des ouvriers étrangers qui se contentent de salaires plus modiques, et autres faits analogues. Mais si les pouvoirs publics sont impuissans quand il s'agit de prévenir ce genre de délit, leur action s'exerce utilement pour restreindre le nombre des vagabonds, ou mieux, le nombre des délits de vagabondage : le mal que l'on ne saurait empêcher de naître peut être enrayé, limité. Toutefois, ce n'est point dans la seule organisation de la police rurale que réside la solution de cette importante question. Vainement des agens de répression plus nombreux, chargés de la police des campagnes, arrêteraient-ils une plus grande quantité de vagabonds ; vainement

les tribunaux prononceraient-ils des peines plus longues, et l'emprisonnement cellulaire serait-il substitué à la prison en commun : ces moyens, préconisés par M. Gomot (cité par M. Bérard), seraient inefficaces. Pour s'en rendre compte, il suffit de réfléchir à la situation faite aux vagabonds à l'expiration de leur peine. Dans la plupart des maisons d'arrêt, en effet, les détenus en cours de peine ne peuvent se constituer que des pécules insignifians quand ils ne sont pas nuls. Par le temps qui court, un ouvrier résolu et courageux et d'un passé irréprochable peut ne point trouver, du jour au lendemain, de l'occupation; mais la situation est pire encore pour un homme démoralisé par la détention et plus ou moins déguenillé, qui vient de subir sa peine. Quelle confiance inspirera-t-il avec des vêtemens en loques, un air misérable et, pour toutes références, un certificat constatant qu'il sort de prison? S'il n'a pas de pécule, il lui faudra mendier; s'il a un pécule, celui-ci ne sera pas suffisant pour lui permettre de vivre jusqu'à ce qu'il ait trouvé du travail. Aussi est-il voué à la vie errante, à la mendicité, en attendant le vol inévitable, le crime probable, la relégation. L'emprisonnement cellulaire, s'il le soustrait au contact dissolvant, meurtrier, des détenus parvenus à l'état de corruption irrémédiable, ne lui évite pas la rechute à bref délai. S'il demande du travail, ayant un reste d'énergie, on le repoussera, car, pour reprendre une expression de M. l'avocat général Bourdon, il est disqualifié aux yeux du public, un libéré étant toujours un suspect. Aussi, de tous les détenus, les vagabonds sont-ils ceux qui protestent le plus hautement contre le casier judiciaire, obstacle, pour eux souvent insurmontable, à la reprise du travail.

Donc, ni l'augmentation du nombre des agens de répression, ni l'emprisonnement cellulaire ne seraient un remède suffisant; et les peines plus longues ne rempliront le but qu'en tant qu'elles compléteront le nombre de condamnations requis pour la relégation.

Naturellement, nous ne nous occupons pas ici des vieillards et des infirmes, de ces pauvres créatures promenant leurs souffrances, leurs plaies, leurs corps mutilés sur tous les points du territoire et que les principes de solidarité sociale font un devoir à la nation de retirer de la circulation en les recueillant dans des asiles. Ceux-là relèvent des principes de charité qui ont leur source dans la pitié, une des meilleures choses qui soient en

l'homme. Nous ne traitons ici que la question des vagabonds valides et dangereux.

On a proposé, comme remède au mal, de détenir les vagabonds pendant le temps nécessaire à l'acquisition d'un pécule suffisant pour leur permettre de subsister en attendant de trouver de l'occupation. Nous considérons que le moyen serait encore inefficace. D'abord le libéré a toujours contre lui sa situation d'ancien détenu, mais ce n'est pas la seule raison qui nous a déterminé à contester l'efficacité du remède proposé. Nous savons, en effet, pour avoir observé attentivement de nombreux vagabonds, de tempéramens les plus divers, que le pécule, même considérable, sera rapidement gaspillé. Un détenu vagabond fort intelligent, auquel nous avons demandé son sentiment sur ce point, nous a fait une réponse intéressante : « Lorsque le détenu sortira de prison, même après cinq ans de détention, son pécule fût-il de 1 000 francs, il l'emploiera à boire et à s'amuser. Il ne saura pas l'utiliser; chez lui, le moral est affaibli fatalement, quelle qu'ait été son énergie primitive. Il lui faut, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'éducation de l'argent; il lui faut quelqu'un pour le guider dans la mise en œuvre de ses ressources pécuniaires. » Ainsi me parla mon vagabond et il tint, en cette circonstance, le langage de la logique et du bon sens. Il aurait pu ajouter qu'une période de privation est nécessairement suivie d'une réaction qui porte davantage vers le plaisir l'homme qui a souffert : le fruit qui lui a été si longtemps défendu exerce sur lui une attraction d'autant plus irrésistible. Pourquoi, sinon pour cette cause, tant d'ouvriers gaspillent-ils en deux ou trois jours le salaire de toute une semaine? Et n'est-ce point en vertu de ce principe que le règne du plaisir s'est établi triomphant, au lendemain du 9 Thermidor, sur les ruines de la Terreur?

Notre vagabond philosophe nous dit encore que ses nombreuses observations l'avaient amené à concevoir le plan d'un système de colonie permettant d'enrayer le vagabondage. Il avait étudié de près diverses colonies agricoles qui lui paraissaient défectueuses, en ce sens que l'on n'y distinguait pas entre les bons et les mauvais naturels. La colonie de son rêve comprendrait trois catégories : dans un premier local, les arrivans seraient mis en observation, puis ils passeraient dans un deuxième local où ils seraient soumis à un contrôle; on noterait leur caractère, leurs aptitudes, etc. Ils seraient traités selon leur tempérament, car le

vice fondamental des colonies existantes, c'est l'application d'un régime uniforme à des gens de natures diverses réunis pêle-mêle. « Si vous mettez, ajoutait-il, des fruits sains en contact avec des fruits qui se gâtent, ils ne tarderont pas à se gâter à leur tour : pourquoi voulez-vous que la corruption des vagabonds vicieux avec lesquels ils sont entassés n'atteigne pas les vagabonds capables encore de bons sentimens et susceptibles d'être régénérés? Pour les mêmes raisons, disait-il, chacun aurait sa cellule, à cause des mœurs, car vous ne vous faites pas une idée de ce qui se passe dans la prison en commun et des habitudes qu'y contractent les jeunes détenus; certains souffrent de la vue de choses révoltantes, mais ils se taisent : *on ne tient pas à se faire tuer à sa sortie de prison.* Les uns travailleraient donc à l'exploitation agricole adjointe à l'établissement et l'on soumettrait les autres à des travaux conformes à leurs aptitudes. Une part de la rémunération impartie à chacun lui serait abandonnée; l'autre moitié servirait à lui constituer un pécule; au bout d'un certain temps, il serait loisible aux colons de reprendre leur liberté, mais on les avertirait en même temps qu'ils ne seraient plus reçus qu'une fois seulement dans la colonie. On leur remettrait au départ leur pécule et un carnet indiquant les notes qu'ils auraient obtenues et surtout des données sur leur caractère. Si, après un deuxième séjour, ils reprenaient de nouveau leur liberté, on les avertirait qu'ils s'en vont définitivement, et que le premier délit qu'ils commettront entraînera pour eux la relégation : ainsi en disposerait une loi. C'est le seul moyen, concluait notre vagabond, de faire une sélection et d'éliminer les criminels irréductibles. » En l'écoutant, je pensais vaguement à l'abbaye de Thélème.

Cette théorie nous a cependant paru digne d'être citée, en tant qu'elle révèle un état d'esprit assez inattendu chez un malheureux dont le casier judiciaire est chargé d'assez nombreuses condamnations.

A propos de la loi sur la relégation, il s'anima. « Ah! monsieur, on parle de la création d'une armée coloniale : mais nous en avons une toute faite! Que de travaux n'exécuterait-on pas avec tous ces milliers de gens sans feu ni lieu et sans espoir! Pourquoi ne pas utiliser tant de bras inertes aux colonies, au lieu de sacrifier des jeunes gens utiles à leurs familles dans la métropole? Si la relégation, au lieu d'être une peine, était une chose facultative et que l'on vînt dire dans les prisons : « Quels sont

ceux qui veulent aller en relégation ? » tous lèveraient la main ; et la France continentale serait débarrassée de cette multitude d'individus nuisibles dans leur misère. Ces êtres lamentables rendraient des services si l'on savait les utiliser. Beaucoup de vagabonds avaient vu autrefois un débouché dans le remplacement militaire : ne pourrait-on leur offrir le débouché de l'armée coloniale, en leur faisant entrevoir l'espoir d'une concession quelconque, la perspective d'une situation stable dans l'avenir ? »

Ainsi, notre vagabond avait une dose de philosophie qui lui avait permis de séjourner dans les milieux les plus corrompus sans devenir assassin ou voleur. Il n'avait subi que des condamnations pour vagabondage. En dernier lieu cependant, mourant de faim, il était entré dans une auberge où il s'était fait servir quelque nourriture qu'il était hors d'état de payer ; encore s'était-il montré raisonnable, n'ayant consommé que pour 1 fr. 50. « A la dernière extrémité, nous dit-il, je préfère encore cela au vol : ce n'est après tout que la filouterie d'alimens, et il y a une nuance. »

En somme, cette question du vagabondage est un problème extrêmement grave. Celui qui le résoudra aura bien mérité de la société ; il aura réduit le nombre des voleurs et des assassins ; il aura sauvegardé la propriété et prévenu de nombreux attentats contre la vie humaine ; et il aura enfin tari la source infinie des souffrances souvent imméritées de tant de milliers d'êtres humains promenant, d'un bout à l'autre d'un pays prospère, leurs vêtemens en haillons, leur cœur ulcéré, leur corps meurtri, triste asile d'une pauvre âme sans espoir. Pour nous, dont le but a été surtout de consigner ici une série d'observations prises sur le vif et qui n'avons pas la prétention de résoudre le redoutable problème, nous nous contentons de soumettre à qui de droit l'opinion de notre vagabond philosophe. Y a-t-il vraiment là une indication ? c'est à d'autres que nous d'y regarder de plus près. En tout cas, cette solution elle-même soulèverait une foule d'autres questions qui devraient être débattues avant qu'on l'adoptât et que nous ne nous sommes pas proposé aujourd'hui d'examiner.

E. Fourquet.

REVUE LITTÉRAIRE

A SAINTE-HÉLÈNE

Sur le roc où l'a relégué l'effarement des souverains apeurés, quelles souffrances physiques et morales, quelles humiliations, quelles colères impuissantes ont torturé et abrégé les jours du prisonnier de Sainte-Hélène ; quels espoirs hantaient son cerveau, vers quels rêves s'échappait son imagination ; dans quelles méditations s'absorbait sa pensée ; quels jugemens portait-il sur les hommes et sur les choses, sur l'histoire qu'il avait bouleversée, sur le drame humain où il s'était taillé un rôle si colossal ; quels souvenirs, quelles images, quels mirages voyait-il se dessiner dans les brouillards tendus autour de son île, quelles voix de reproche ou de pitié, quelles promesses de gloire, quelles confidences mystérieuses a-t-il entendues dans les voix de la mer ? C'est ce que, depuis quatre-vingts ans, nous ne cessons de demander à tous ceux qui ont pu surprendre quelques-uns des soupirs de cette agonie. Les récits des compagnons, les Las Cases, les Montholon, les O'Meara, ceux des commissaires, les Stürmer, les Balmain, les Montchenu, ceux des officiers, ceux des geôliers se sont succédé, se sont complétés et n'ont pas lassé notre curiosité. La publication du dernier en date de ces témoignages, le *Journal* (1) de Gourgaud, n'aura pas à souffrir de cette abondance des documens antérieurs. Elle vient à un moment où la figure de Napoléon s'impose avec une tyrannie plus obsédante que jamais à l'étude de l'historien et du moraliste. Trois livres essentiels parus coup sur coup dans l'espace de ce mois, le *Waterloo* de M. Henry Houssaye, le *Toulon* de M. Chuquet, la *Joséphine* de M. Frédéric Masson, le prouvent assez éloquemment. C'est qu'à la distance où nous sommes placés l'homme et son œuvre nous appa-

(1) Général baron Gourgaud : *Sainte-Hélène*, journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes de MM. le Vte de Grouchy et Antoine Guillois. — 2 vol. in-8°, (Flammarion).

raissent mieux dans leur énormité. Jamais peut-être n'avait-on rencontré dans une si étroite union et dans un relief si intense les puissances d'imaginer, de vouloir, d'exécuter. Napoléon a si étrangement exalté autour de lui les énergies, si fortement ébranlé les esprits, demandé à notre vieux monde tant d'efforts et de sacrifices qu'il a payés d'un tel accroissement de gloire ; il a laissé après lui dans notre vie nationale l'empreinte si reconnaissable de son génie, qu'après l'avoir tour à tour maudit et célébré, nous éprouvons un impérieux besoin de travailler à le comprendre. Le *Journal* de Gourgaud nous y aidera. Ce sont des notes jetées sur le papier au jour le jour, sans ordre, sans arrangement, sans souci de littérature, sans dessein de publicité ; les conversations les plus importantes y ont été résumées aussitôt qu'entendues, les détails les plus insignifians de la vie journalière y ont été consignés avec le même soin ; elles nous introduisent ainsi au cœur même de l'existence de Sainte-Hélène, et nous font pénétrer au plus intime de la pensée de Napoléon.

Elles jettent d'abord une lumière crue sur la personne de celui qui les a griffonnées hâtivement, fiévreusement, rageusement. Gourgaud est le plus jeune des compagnons de captivité de l'Empereur. C'est l'un de ses plus braves officiers, et qui lui a rendu les plus grands services personnels. Entré le premier au Kremlin il détruit la mine qui allait faire sauter tout l'État-major. A Brienne, il abat d'un coup de pistolet un Cosaque qui allait tuer l'Empereur. Au reste, pour l'énumération des titres de Gourgaud, le mieux est de laisser la parole à Gourgaud. Les voici, au grand complet, dans leur imposante succession, tels que Gourgaud les rappelle avec une remarquable sûreté de mémoire, au cours d'un entretien avec Bertrand : « Je suis depuis neuf ans avec l'Empereur ; j'aurais été flatté de périr pour lui en Russie, en Saxe, en France ; j'ai été blessé trois fois, dont deux auprès de lui en faisant ce qu'il m'avait ordonné. J'ai trouvé à Moscou trois cents milliers de poudre, et j'ai passé la Bérésina à la nage... C'est sur mon rapport que Sa Majesté est venue à Dresde avec la plupart de ses forces ; sans cela Dresde était enlevée. C'est pour cela que j'ai reçu la croix d'or... Enfin, Monsieur le Maréchal, je suis loin de reprocher à l'Empereur le service que je lui ai rendu en 1814 à Brienne, le 29 janvier ; tout le monde à ma place en eût fait autant. Mais il n'en est pas moins vrai que, si d'un coup de pistolet je n'avais pas renversé le Cosaque qui se précipitait, l'Empereur aurait reçu un grand coup de lance dans les reins... A Lutzen, j'ai eu mon cheval tué et renversé aux pieds de Sa Majesté. A Laon, j'ai été cité dans le bulletin ; à Reims, j'ai

forcé la ville. C'est moi qui, au retour, me suis emparé de Troyes. Enfin, à Fontainebleau, je suis resté avec l'Empereur, alors que tout le monde l'abandonnait; il m'a envoyé deux fois à Paris... Vous m'avez vu à Waterloo et j'ai été chargé de porter la lettre au Prince Régent. » Choisi par Napoléon pour l'accompagner à Sainte-Hélène, il n'hésite pas. Il part. Seulement il se trouve que cette nouvelle forme du dévouement ne rentrait pas dans les moyens du vaillant général. Intrépide sur le champ de bataille, il était moins bien pourvu des qualités qui se dépensent en temps de paix, dans l'ordinaire de la vie. Ombrageux, soupçonneux, haineux, il a pour l'Empereur une passion jalouse et qui ne tolère aucun partage. Pour lui quiconque approche l'Empereur est un rival, et il traite chaque rival en ennemi. Ce sont d'incessantes querelles, des récriminations, des violences de langage insensées. Il souffre réellement, il se trouve malheureux, et il n'est pas de ceux qui se résignent. Tantôt il boude, s'enferme dans un mutisme de protestation, prend des attitudes dignes et des airs tragiques; tantôt il s'épanche en récriminations, il éclate en scènes violentes, récapitule ses services, énumère ses blessures, rappelle le coup de pistolet de Brienne, fait étalage et fait reproche de ses sacrifices. Il a trente-deux ans; il a brisé sa carrière, compromis son avenir, abandonné sa mère, sa patrie, son état, condamné sa jeunesse à l'inaction et à la réclusion. Et pourquoi? Quel gré lui en sait-on? Il voit bien que dans ce monde il ne faut jamais dire la vérité aux souverains et qu'il n'y a de succès que pour les intrigans et les flatteurs. Un Las Cases est traité mieux que lui. Et qu'est-ce que Las Cases? Un peureux, un hypocrite, qui n'a commis que des sottises; avec ses airs mystérieux, c'est un jésuite, c'est Tartufe. Pour ce qui est de Montholon, Gourgaud voulut se battre avec lui. Il le provoqua en duel. Il fallut que l'Empereur s'interposât, fît défense par écrit.

Ce fut l'occasion de la scène finale; à son tour l'Empereur, médiocrement patient, mais dont la patience était en droit d'être lassée, s'emporte, traite Gourgaud de brigand et d'assassin: après quoi, il lui fait des excuses et le prie d'oublier ses expressions. Il était temps de mettre un terme à cette intimité orageuse et de ne pas imposer une plus longue épreuve à ce dévouement en révolte. Gourgaud quitte Sainte-Hélène après trois ans de séjour. Son départ a donné lieu aux interprétations les plus fantaisistes. On a prétendu que Napoléon aurait poussé Gourgaud au suicide afin que l'Europe s'émût de pitié pour les souffrances des exilés. Le *Journal* réfuterait cette fable ridicule si elle ne se réfutait assez d'elle-même. On a prétendu que les dissenti-

mens de Gourgaud avec ses compagnons n'auraient été qu'une comédie organisée de longue main afin de donner le change aux Anglais et de permettre à Gourgaud de remplir en Europe une mission secrète. Qu'il y ait eu entre Montholon et Gourgaud une réconciliation telle quelle, qu'on ait profité du départ de Gourgaud pour le charger de différentes missions, rien de plus vraisemblable et rien de plus naturel. La cause du départ de Gourgaud n'en reste pas moins certaine; ç'a été l'impossibilité de rester. Gourgaud est l'homme des grands jours, des heures décisives. C'est l'un de ces serviteurs héroïques qui se trouvent dépaysés, mal à l'aise, sitôt que leur héroïsme est sans emploi. C'est l'un de ces terribles amis sur qui l'on peut également compter pour vous sauver la vie et pour vous la rendre insupportable.

Cela met dans une évidence qui jamais n'était apparue avec tant d'éclat l'un des pires supplices imposés à l'Empereur et qui lui vint justement de la présence de ses compagnons. Ils étaient là une demi-douzaine de Français venus pour adoucir au maître déchu l'amertume de l'exil, et ni la grandeur de l'infortune autour de laquelle ils étaient groupés, ni la beauté du rôle qui leur était échu, ne purent les élever au-dessus des jalousies mesquines et des rivalités misérables. Dans cette cour qui était une prison, ils restent des courtisans. Ils se surveillent avec la même étroitesse; ils se disputent avec la même âpreté un regard du prince. Ils n'ont d'ailleurs ni l'amusement des intrigues, ni la parade de la représentation, ni les perspectives de l'ambition. Tout horizon leur étant fermé, c'est sur eux que leur vue retombe donc sans cesse, et ils s'en veulent de la nécessité où ils sont de se retrouver toujours les uns en présence des autres. Les journées recommencent pareilles et pareillement longues. Que faire, et comment gagner l'heure d'aller dormir? Une promenade, un dîner en ville, une revue des troupes anglaises, la rencontre d'une amazone, sont des événemens. Une purgation ou la maladie de la petite Bertrand, qui a le ver solitaire, sont aussi des événemens. Quelques lettres, de rares visites, de vagues gazettes apportent d'Europe des nouvelles incomplètes, incertaines, inexactes. On lit, de préférence des tragédies. On a des passe-temps de petits bourgeois : on tire les Rois, on se mesure au chambranle d'une porte, on aspire à se peser. On s'ennuie. Ennui, tristesse, chagrin, ces mots reviennent à chaque page du journal; ils y servent de ponctuation. Dans cet ennui, les caractères s'aigrissent. Les désaccords s'accentuent, les brouilles se prolongent, les discussions s'enveniment. On en vient à se haïr pour tout ce que ce genre de vie a de haïssable. « Les Montholon sont dans la joie du départ de Las Cases... Je dîne

avec Montholon et sa femme qui me font grise mine de ce que l'Empereur a travaillé avec moi... Mme Bertrand me dit : « Si vous tenez un journal, écrivez-y les méchancetés de Mme de Montholon. Cette vilaine femme n'a-t-elle pas dit hier que mon enfant maigrissait et que mon lait ne valait rien?... L'Empereur est allé voir Mme Bertrand, ce dont Mme de Montholon se montre jalouse. Aussi, pour la consoler, l'Empereur lui promet-il de l'aller visiter demain. » Quelle fin! Avoir tenu dans ses mains les destinées du monde, et vieillir parmi ces commérages!

Aussi chaque fois que Gourgaud laisse la parole à Napoléon, il semble que son texte s'illumine. Comme il est naturel, les événemens les plus récens sont ceux qui reviennent le plus souvent dans la conversation de l'Empereur. A plusieurs reprises il se reporte aux incidens du retour de l'île d'Elbe. Les premières étapes se firent au milieu d'indices peu rassurans. On rencontra des enfans qui chantaient des chansons pour l'Empereur contre les Bourbons ; cela commença de faire mieux augurer de la suite. Les gens s'attroupaient, s'étonnaient : « Un maire, voyant la faiblesse de mes moyens, me dit : Nous commencions à devenir heureux et tranquilles, vous allez tout troubler. Je ne saurais exprimer combien ce propos me remua, ni le mal qu'il me fit. » Sur la perte de la bataille de Waterloo quel aveu précieux à recueillir de la bouche du vaincu! « La pluie du 17 juin a plus influé qu'on ne croit sur la perte de Waterloo. Si je n'avais pas été si fatigué, j'aurais couru à cheval toute la nuit... » Peu à peu il évoque de plus lointains souvenirs ; il fait comparaître l'image des anciens combats, il apprécie ses plus fameuses victoires et les armées qui les lui ont gagnées ; soldats d'Italie, d'Austerlitz, d'Iéna, il les passe encore en revue. Un rêve flotte devant ses yeux qui n'ont jamais cessé d'en aimer le mirage, c'est son rêve d'Orient : « Si j'avais pris Acre, et cela a tenu à trois mauvais petits bâtimens qui ont eu peur d'arrimer, je serais allé aux Indes. Mon intention aurait été, à Alep, de prendre le turban. J'étais assez aimé pour cela et je me serais trouvé à la tête d'une bonne armée de 200000 auxiliaires. L'Orient n'attend qu'un homme. » Il enlève en quelques touches le portrait des principaux acteurs de la Révolution, conventionnels, terroristes, directeurs. « Barras, gentilhomme provençal, s'était fait connaître par sa forte voix dans les discussions ; il ne prononçait qu'une ou deux phrases, mais elles éclataient comme des coups de tonnerre. Il avait toutes les habitudes d'un maître d'armes, crâne et fanfaron... Débauché, déhonté, il volait ouvertement... Il était le seul du Directoire qui possédât des manières distinguées, qui sût recevoir et traiter... Il était extrêmement faux,

serrant la main à des gens qu'il aurait volontiers poignardés... Il était très ignorant et ne connaissait dans l'histoire que le nom de Brutus qu'il entendait retentir à la Convention. » « Talleyrand faisait argent de tout. Il ne pense qu'à son intérêt personnel. La chose qui serait le plus utile à l'État, si elle ne doit rien lui rapporter, est mise de côté. » Sur ceux qui l'ont précédé au trône de France il a des opinions assez particulières et dont le mieux qu'on puisse dire, c'est qu'elles manquent de mesure : « Henri IV n'a jamais fait rien de grand. Il donnait 1 500 francs à ses maîtresses. Saint Louis est un imbécile. Louis XIV est le seul roi de France digne de ce nom. » Il juge et le plus souvent il exécute d'un mot ses compagnons d'armes et ses lieutenans : Kléber qui n'aimait la gloire que comme le chemin des jouissances, qui changeait de visage rien qu'à entendre parler de Paris et de ses plaisirs ; Moreau, capable tout juste de commander une division ; Masséna, très brave, mais pauvre général ; Ney, précieux sur le champ de bataille, mais trop immoral et trop bête pour réussir. Il raisonne, avec une autorité qui n'appartient qu'à lui, sur les campagnes de Condé, de Luxembourg, de Frédéric. Il rend hommage au génie de Turenne qu'il tient pour le meilleur homme de guerre. Enfin, s'il nous est impossible de le suivre dans les explications techniques que Gourgaud reproduit avec complaisance, du moins apercevons-nous l'importance de quelques-unes de ses déclarations relatives à l'art de la guerre. Il faut l'en croire lorsque, se citant lui-même en exemple, il affirme que l'art de la guerre tient plus de la divination que de l'expérience. « Je vous assure que j'ai livré soixante batailles. Eh bien ! je n'ai rien appris que je ne susse dès la première. Voyez César, il se bat la première fois comme la dernière. » D'après lui, fermeté et bon sens seraient les qualités maîtresses d'un bon général, ce qui tendrait à prouver que les objets auxquels s'applique l'esprit humain peuvent bien être différens, mais qu'on réussit partout par les mêmes moyens : « La qualité essentielle d'un général est la fermeté, qui, du reste, est un don du ciel... L'art de la guerre ne demande pas de manœuvres compliquées. Les plus simples sont préférables. Il faut surtout avoir du bon sens. On ne comprend pas après cela comment les généraux commettent des fautes. C'est parce qu'ils veulent faire de l'esprit. » Si d'ailleurs Napoléon ne se met que pour moitié dans le succès des batailles qu'il a gagnées, s'il déclare qu'en fait c'est l'armée qui gagne la bataille, et que la plus grande force d'une armée lui vient de sa valeur morale, son témoignage est trop précieux pour que nous ne nous empressions pas de le recueillir et de le retenir.

De ces propos de Napoléon et de son attitude se dégagent quelques-uns des traits de sa physionomie. Il est admirable d'abord par sa résistance physique, son endurance de la fatigue. Il répète qu'au cours de sa vie, chaque fois qu'il s'est senti fatigué de travail ou malade, son remède a été une course à cheval, une débauche de table; après quoi il n'y paraissait plus. A Sainte-Hélène, ce qui l'a tué, en grande partie, ç'a été la privation d'exercice. Dans les premières semaines, il sortait à cheval; devant la prétention du gouverneur de le faire escorter d'un soldat anglais, il a jugé qu'il était de sa dignité de ne plus se montrer. Il s'est enfermé dans sa piètre habitation de Longwood, ne quittant sa chambre à coucher que pour la salle à manger où il prenait de rapides repas. Dans ces deux pièces, faute de mouvement, faute d'espace, faute d'air libre, sa santé s'est promptement altérée; il souffre des jambes, du foie, du cœur; il est facile de prévoir que sa fin ne sera pas longue à venir et qu'elle n'aura été retardée que par sa robuste constitution physique. Même vigueur intellectuelle, même puissance de travail. Une mémoire extraordinaire. Il sait les noms des officiers de tous les régimens, les endroits où les corps se sont recrutés, distingués, l'esprit de chaque demi-brigade. Il est fier de cette prodigieuse mémoire, il en a la coquetterie; et, comme il n'est pas homme à s'arrêter aux vanités d'amusement, il en tire profit et parti, en fait un moyen d'action, un instrument de règne. Une netteté dans les idées, une régularité dans le jeu de l'esprit, une intelligence qui est elle-même une merveille d'organisation et de classement. « Je pouvais discuter pendant huit heures sur une question, et au bout de ce temps prendre une autre matière à discussion avec l'esprit aussi frais qu'en commençant. » Une rudesse, une brutalité de manières, une grossièreté de parole, une trivialité de plaisanterie, qui sont du soldat de fortune. Puis des retours de bonhomie, de familiarité, des caresses de langage, tout un art de la séduction. « Hudson Lowe a dit que j'étais l'homme le plus fin qu'il y eût au monde. Je sais prendre un petit air doux quand je veux embobiner quelqu'un. » L'Empereur avait « embobiné » des personnages d'une autre taille que Hudson Lowe; le malheur fut qu'il eût affaire à un esprit étroit, tracassier, affolé par la responsabilité qui pesait sur lui, et, pour tout dire, à un sot. Mais combien peu lui avaient résisté de ceux à qui il avait voulu plaire! Un mélange d'emportement et de possession de soi, tel qu'au plus fort de ses colères on ne sait pas dans quelle mesure les éclats en sont involontaires ou concertés. Un souci constant de l'effet à produire, un instinct du mot, de la phrase, de l'attitude théâtrale. « L'Em-

pereur pense que de ne recevoir personne produira un bon effet. Cela a l'air sombre et sinistre... Comme la nourriture est mauvaise, l'Empereur dit qu'il ira au camp des soldats anglais et leur dira : Le plus ancien soldat de l'Europe vient vous demander à manger la gamelle avec vous. » Il reste tragédien jusque dans l'intimité; il est vrai que c'est une intimité sur laquelle le monde a les yeux fixés. Il a conservé comme au temps des proclamations à l'armée d'Italie, comme pour les bulletins de la Grande Armée, le don de la phrase lapidaire. Il sait à quel point les mots ont sur les hommes un étrange pouvoir. Il connaît d'autant mieux le pouvoir de l'imagination que cette faculté, la même qui fait les grands poètes et les grands conquérans, est chez lui la faculté dominante. Elle ne reste pas oisive, cette imagination, mais elle continue de construire comme jadis des plans de campagne, des architectures de batailles, des combinaisons d'alliances et des projets de gouvernement. Car à mesure que l'Empereur repasse par le souvenir l'histoire de sa vie, ses fautes lui apparaissent. Il sait qu'il en a commis de nombreuses et de grandes; il met autant de clairvoyance à les discerner que de sincérité à les avouer. C'est la guerre d'Espagne, c'est le mariage avec l'Autriche, c'est la campagne de Russie, c'est la convocation des Chambres, ce sont bien des erreurs de détail, bien des manœuvres à contretemps. Mais quoi! Si ces fautes n'avaient pas été commises! Si on avait perdu moins de temps à Moscou! Si l'ordre envoyé à Grouchy était arrivé! Chacune de ces hypothèses ouvre un vaste champ aux combinaisons idéales. L'imagination repart. C'est une campagne, c'est son règne, c'est l'histoire de l'Europe pendant vingt ans que refait Napoléon. Son imagination qui autrefois opérait sur l'avenir, en sorte qu'il lui semblait toujours vivre deux ans en avant, opère maintenant sur le passé. Mais cette imagination est restée la même; elle a même richesse, même force créatrice et même précision.

Quand on a beaucoup pratiqué l'espèce humaine, il est rare qu'on garde pour elle beaucoup d'estime, et la force des grands manieurs d'hommes leur vient en partie de l'intensité du mépris qu'ils ont pour la matière qu'ils manient. C'est le cas de Napoléon. « Il n'apprécie pas l'attachement réel des gens. Il ne considère que les démonstrations extérieures, et quand je lui ai exposé qu'il jugeait l'espèce humaine bien perfide, il m'a répondu : « Je ne suis pas payé pour la trouver meilleure... Je défie aucun individu de m'attraper. Il faudrait que les hommes fussent bien scélérats pour l'être autant que je le suppose... » Apparemment il songeait aux Fouché, aux Talleyrand, aux diplomates, aux courtisans, ou encore aux souverains, ses amis de la

veille, coalisés le lendemain contre lui, ou peut-être à tant de généraux, si vite ralliés autour du pouvoir, quel que fût le maître qui détenait ce pouvoir. Il oubliait les peuples. Il oubliait tous ces obscurs dévouemens, tout cet enthousiasme, tous ces sacrifices, tout ce sang versé pour lui. De là les maximes de sa politique. Il faut s'attacher les hommes, non par la reconnaissance, mais par l'intérêt. Encore ne les retient-on pas par les bienfaits. Ce n'est que dorer par avance la trahison. Le mieux, c'est de les séduire par des promesses et de les leurrer par l'attente. « Promettre et ne pas tenir, voilà comment il faut se conduire dans le monde. » Napoléon a été un grand contempteur des hommes. On sait ce qu'il pensait des femmes. « Je trouve ridicule qu'un homme ne puisse avoir légitimement qu'une seule femme... En France, les femmes sont trop considérées; elles ne doivent pas être considérées comme les égales des hommes et ne sont en réalité que des machines à faire des enfans. » Quand un homme s'exprime ainsi sur le compte des femmes, n'ayez aucune espèce de doute : c'est qu'il est destiné à en être la dupe. L'exemple de Napoléon le prouve — impérialement. Laissons de côté les aventures auxquelles il ne demandait que le plaisir d'un moment ou que la satisfaction d'un besoin. Peu d'hommes ont apporté plus de sincérité, plus de fidélité, plus de naïveté en amour. A vingt ans de distance, il se rappelle les moindres détails par où débuta son roman d'amour avec Joséphine. Après le 13 Vendémiaire, il avait fait rendre à la veuve du général Beauharnais l'épée de son mari guillotiné. « Le lendemain, Mme de Beauharnais vint s'inscrire chez moi ; quelques jours après, elle revint encore. Alors j'envoyai Le Marrois lui faire une visite. Il fut très bien reçu. Il me rapporta que c'était une belle femme, aimable, ayant un hôtel ; j'y fis porter une carte. Peu après, elle m'invita à dîner. Je m'y trouvai avec les personnages ordinaires de sa société, le duc de Nivernois, Mme Tallien, Elleviou, je crois même que Talma y était aussi. Elle me traita à merveille, me plaça à côté d'elle, m'agaça. » Puérilités, banalités, médiocres détails auxquels l'éveil du sentiment prête une poésie que le temps n'effacera pas. L'officier pauvre a été séduit par des élégances de femme à la mode, conquis par un luxe voyant de femme entretenue. Ce roman, c'est le roman d'un des Grieux empereur avec une Manon couronnée. Maintenant encore, après le divorce, après la mort de Joséphine, Napoléon ne parle d'elle qu'en amoureux. Elle s'habillait si bien ! Il y avait tant de grâce dans ses mouvemens ! Elle eût été pour l'Albane un si parfait modèle ! Il sait qu'elle le trompait, qu'elle l'endettait, qu'elle lui mentait. Il ne lui en veut pas. Elle était

femme, vraiment femme. Il l'aime pour avoir trouvé en elle un abrégé de cette perversité féminine où l'homme en tous les temps s'est laissé prendre comme dans un piège voluptueux. Nous n'avons pas de raisons d'être pour Joséphine plus sévère que n'a été son mari ; nous avons plus de peine à traiter avec autant d'indulgence que lui la molle, l'égoïste, la sensuelle Marie-Louise. Alors que son abandon est devenu certain, l'Empereur, par une tactique qui ne se démentira pas, par un parti pris qui s'affirmera jusque dans le testament, s'efforce d'excuser la mère de son fils, de rejeter sur son entourage toutes ses trahisons : « Marie-Louise était l'innocence même ; c'était l'opposé de Joséphine, elle ne mentait jamais. Elle m'aimait, voulait toujours être avec moi. Si elle avait été bien conseillée et n'avait pas eu près d'elle cette canaille de M... et ce Corvisart qui, j'en conviens, était un misérable, elle serait venue avec moi ; mais on lui a raconté que sa tante avait été guillotinée, et les circonstances avaient été trop fortes pour elle. Et puis, son père a mis auprès d'elle ce polisson de Neipperg ! » Illusion ou politique ? Il ne faut pas qu'on soupçonne la femme de César. César donne l'exemple.

Élève du XVIIIe siècle, il va sans dire que Napoléon est matérialiste et athée. Il s'exprime sur la nature de l'âme, sur Dieu, sur la vie future, sur la religion avec un cynisme qui scandalise les croyances de Gourgaud. Il répète, de vingt façons, que tout n'est que matière. Il s'est confirmé dans cette opinion en causant avec Monge, Laplace, Berthollet, tout l'Institut qui était athée. Il en a trouvé la preuve, tant de fois répétée, dans les spectacles du champ de bataille où il voyait les hommes passer si rapidement de la vie au néant. Comme le cerf, comme le bœuf, comme tous les animaux, l'homme n'est qu'un composé de matière organique. Il a été produit par le limon de la terre échauffé par le soleil et combiné avec les fluides électriques. L'homme a été créé par une certaine température de l'atmosphère. C'est pourquoi, s'il fallait adorer un Dieu, Napoléon choisirait le Soleil, encore qu'il n'ignore pas que cela est contraire à la religion. Ce matérialisme, comme c'est l'habitude, s'accommode de toutes sortes de croyances superstitieuses. Croyance au pressentiment : « Les yeux sont moyens proportionnels entre les mains et les pressentimens. La main dit à l'œil : Comment peux-tu voir à deux lieues ? Je ne puis atteindre à deux pieds. L'œil dit au pressentiment : Comment peux-tu voir dans l'avenir ? Je ne puis distinguer plus loin que deux lieues. » — « Sa Majesté nous raconte que le jour de l'incendie au bal de Schwarzenberg, elle fut frappée de l'idée que c'était d'un mauvais augure pour elle. Aussi,

vous savez, Gourgaud, le lendemain de la bataille de Dresde, quand on m'annonça que Schwarzenberg était tué, j'en fus enchanté. Non pas que je souhaitasse la mort de ce pauvre homme, mais parce que j'avais un poids de moins sur la poitrine, pensant que son malheureux incendie avait présagé le malheur pour lui et non pour moi. » Cette croyance au pressentiment s'accompagne de la conception antique de la Némésis. Il ne faut pas trop demander à la Fortune. Napoléon lui avait trop demandé. C'est elle, c'est la Fatalité qui l'a vaincu à Waterloo.

Fatalité, fortune, hasard, il croit que les affaires du monde leur sont abandonnées. C'est là le fond même de sa conception de l'histoire et de ses doctrines politiques. C'en est l'erreur fondamentale. Il est le théoricien de l'accidentel. Il pose en principe que les grands événemens tiennent à de petites causes. Réparez l'erreur d'un officier d'ordonnance, et la bataille de Waterloo était gagnée. Donnez à Louis XVI un bon ministre, et la Révolution était arrêtée. Au surplus, y a-t-il eu même une Révolution? « Je pense singulièrement. Je crois qu'il n'y a pas eu de Révolution, que les hommes de 1789 étaient les mêmes que ceux du temps de Louis XIV. C'est la Reine et les ministres qui se sont égarés dans de fausses mesures. Les Français n'ont pas le caractère vil, comme les étrangers le pensent, mais tout est mode. Et tel qui était hier un persuadé bonapartiste, est aujourd'hui un persuadé royaliste, et sera demain un persuadé républicain. » C'est donc aux volontés individuelles qu'il appartient de changer à leur gré le décor de l'histoire. Tout dépend des inspirations ou des erreurs de l'acteur principal. Cette conception du rôle démesuré de l'individu dans l'histoire explique que Napoléon ait pu entreprendre son œuvre; et elle explique aussi bien la fragilité de cet échafaudage sans fondations. Quand l'Empereur eût mieux profité des fautes de Wellington, et quand il eût écrasé Blücher, c'eût été un répit de quinze jours. Ce qui l'a arrêté dans les plaines de Belgique, ce n'est pas seulement l'Europe moderne coalisée. C'est tout un passé d'histoire qui s'est dressé devant lui. C'est la lutte inégale, engagée contre cet adversaire mystique, qui devait amener l'inévitable dénouement. L'individu, si grand soit-il, et soit-il Napoléon, ne se heurte que pour être broyé contre l'œuvre collective des peuples et des siècles.

C'est le grand enseignement que peu à peu révèle au prisonnier de Sainte-Hélène sa méditation solitaire. Tel est le sens de certaines phrases qui lui échappent et qui sans cela sembleraient incompréhensibles. « C'est à peine si l'histoire parlera de moi... Bientôt je serai

oublié. Les historiens n'auront que peu à dire sur mon compte. » Ne prenons pas ces mots au sens littéral. Celui qui les a prononcés connaissait trop bien les hommes; il savait trop bien comment ils se prennent à ce qui brille et à ce qui bruit; il n'a pas pu craindre que l'écho de tant de batailles, que la lueur de tant de triomphes pût jamais disparaître, comme ces fleuves qu'il avait vus se perdre dans les sables. N'abaissons pas ses préoccupations suprêmes au souci vulgaire de la célébrité. En dépit de l'anathème fameux:

Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure,

ce grand homme est un homme; son égoïsme s'est élargi, il a fini par communier avec cette nation qu'il ne distinguait plus de lui, avec cette humanité qui lui avait fait si largement crédit. Il a entrevu cette forme supérieure de la gloire qui réside non dans l'éclat du nom, mais dans la survivance de la pensée qui se mêle à la vie commune et anonyme d'un pays. « Les hommes ne sont vraiment grands que par ce qu'ils laissent d'institutions après eux. Si un boulet de canon lancé du Kremlin m'avait tué, j'aurais été aussi grand que César et Charlemagne, parce que mes institutions, ma dynastie, se seraient maintenus en France, au lieu qu'à présent je ne serai presque rien. » Alors, par le progrès de sa pensée, il lui est apparu que cette chance de durée, qu'il n'avait pas obtenue du succès, il pourrait la devoir à l'épreuve finale. Il a renoncé aux chimères du retour en Europe, du passage en Amérique, du recommencement possible des aventures. Pareil à un artiste qui préfère son œuvre à lui-même, il s'est pris à aimer la souffrance qui achevait de la consacrer. « Vous m'avez mis comme à Jésus-Christ une couronne d'épines... La religion de Jésus-Christ ne se serait pas soutenue jusqu'à present sans la couronne d'épines et sans le crucifiement. » Il a vu lui-même son culte s'organiser. La cruauté de l'Angleterre, l'indifférence de l'Europe, la sottise méchante d'Hudson Lowe, en devenaient d'involontaires collaboratrices. Ce que le soleil d'Austerlitz n'avait pu faire, les brumes de Sainte-Hélène allaient l'accomplir. C'est du mystère de l'île lointaine que s'élance dans le ciel de la légende le héros mythique menant à l'assaut du Septentrion, parmi la gloire des fanfares gauloises, la chevauchée latine.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

DON LORENZO PEROSI

A la fin de l'automne dernier, un Vénitien de nos amis nous envoya ce portrait de l'*abatino :*

« Don Lorenzo est très jeune, mais en le voyant on le dirait plus jeune encore. Il a l'air simple, jovial et bon. Il faut le voir quand il dirige son orchestre. Il est alors en extase et il prend des poses très pittoresques : la tête penchée d'un côté, les yeux au ciel plus que sur la *partitura*, les bras grands ouverts. Si l'on croit que tout cela est de la caricature, on en doit rester dégoûté ; mais, si l'on croit que tout cela est naturel (et moi je le crois), on en demeure ravi. Il y a six mois, il me disait qu'il ne savait pas pourquoi on faisait tant de bruit pour sa *Trasfigurazione*. Je l'avais vu, la dernière fois, au moment du grand succès de cet oratorio. Alors, il n'avait été applaudi qu'à Milan et à Venise, et par un public prévenu en sa faveur. Alors, il était encore l'enfant heureux d'être le maëstro de la chapelle de Saint-Marc et le commensal de Son Éminence le cardinal-patriarche de Venise, qui a pour lui une très vive affection. Alors, il était timide, quand il n'était pas dans l'intimité; alors, il était prêt à écrire un *Ave Maria* ou un *Salve Regina* pour le plus médiocre chanteur qui l'en priait, et il l'écrivait sur-le-champ, en présence de son admirateur. Alors, on pouvait emporter de sa chambre les autographes de ses compositions, rien qu'en lui disant : « Je voudrais avoir cela. » (Ne croyez pas que je l'aie fait moi-même ; mais je sais un joueur de *cello* qui s'est emparé ainsi de l'autographe de *la Trasfigurazione*.) Alors, tout le monde était enchanté de la bonté du *pretino* et reconnaissait son génie. A présent,

j'entends dire que sa modestie est d'apparence et que ses mérites sont exagérés. Mais j'aime don Lorenzo et j'admire sa musique. Et je crois qu'il est modeste sans affectation et qu'il a bien raison d'être content de ses travaux. »

Le portrait est ressemblant et le modèle nous a bien paru tel que le décrivait, il y a peu de mois, notre Vénitien. Depuis lors, la renommée de don Lorenzo s'est encore accrue ; mais, dans sa tenue ou ses discours, rien ne donne à penser que sa modestie ait diminué, ni même sa timidité. *La Résurrection du Christ* a été jouée à Rome devant un parterre de cardinaux ; à Milan, dans la vieille basilique de Saint-Ambroise, parmi les palmes et les fleurs. A vingt-cinq ans, le maître de la chapelle de Saint-Marc s'est vu nommer directeur de la chapelle Sixtine. On l'appelle partout et partout on l'acclame. Mais, aujourd'hui comme autrefois, simple, naturel et même naïf, il est toujours « l'enfant heureux. » Enfant sublime, ont dit et même crié trop haut ses compatriotes. C'est assez de dire : enfant inspiré ; mais cela du moins, il faut le dire. Les vingt-six ans de don Lorenzo en paraissent dix-huit. Il a moins l'aspect d'un prêtre que d'un séminariste. On voudrait le voir vêtu non pas de noir, mais de rouge ou de bleu, comme autrefois les écoliers des conservatoires italiens, comme ces petits moinillons dont fut le divin Pergolèse, et qui, les jours de promenade printanière, jetaient comme un ruban d'écarlate et d'azur au flanc des coteaux napolitains.

En regardant le jeune prêtre, en écoutant son œuvre, je songeais à l'idéal ancien et religieux de son pays, à tant de beautés éclatantes et suaves. Du fond des siècles italiens, de ce passé qu'on ignore ou qu'on oublie, surgissaient en foule de grands noms et de grandes figures sacrées. C'était le Marcello des *Psaumes;* plus loin, c'était le Carissimi des cantates et des oratorios, de ce sublime *Jephté*, dont une lecture décida, paraît-il, de la vocation musicale du petit Renzo. Je pensais, et quelquefois, à certains accens, à certains cris, je sentais profondément que cet enfant était bien de leur race, qu'un peu de leur austère et doux génie renaissait et peut-être allait grandir en lui, et je le remerciais tout bas de nous apporter, avec de vieux souvenirs, une jeune espérance.

L'oratorio de Don Lorenzo Perosi se divise en deux parties très différentes : *De la mort au sépulcre*, et *la Résurrection*. La première, par la nature même du sujet, est exclusivement funèbre. Elle aurait pu l'être avec un peu plus de variété, de mouvement et de vie. Les prières, les regrets, les plaintes se suivent et se ressemblent. Trop de contempla-

plation, de narration, et trop peu de lyrisme. On souhaiterait de plus nombreuses pages comme le chœur du peuple réclamant des gardes pour le tombeau de Jésus, comme le duo, de vieil et grand style italien, que chantent, près du sépulcre, les deux Maries. Le reste a moins d'éclat, mais peut-être autant de beauté. Jamais on n'eût attendu cette gravité, ce sérieux dans la jeunesse, d'un Italien de cet âge et de notre temps. Ce sont deux oraisons touchantes que le chœur des femmes : *Crux fidelis!* et le chœur final : *Recessit pastor noster*. L'un et l'autre s'engagent discrètement et comme de biais; écrits avec pureté, l'un et l'autre sont délicieux de tendresse et de mélancolique piété. Mais, déjà dans cette seconde partie, j'admire par-dessus toute chose la tenue et la noblesse constante du récit. Il occupe une place considérable dans les « Histoires sacrées » de l'abbé Perosi, ce récit de l'« historien, » qui n'est plus l'ancien récitatif, monotone et coupé d'accords, mais un chant mélodique et continu, tantôt solitaire et tantôt accompagné. Le musicien a constamment obtenu de cette narration expressive les effets les plus heureux. Par la simplicité, mais par l'énergie ou la suavité des intonations et des accens, par la fermeté des cadences, ou au contraire par leur incertitude, il donne à des paroles en apparence indifférentes un sens profond et comme une résonance lointaine. Quand se rencontrent, dans le texte évangélique, certains mots consacrés, de ces mots redoutables et qui sur toute musique pèsent d'un poids si lourd, il arrive souvent à cette musique de n'en être point écrasée. Au début d'un oratorio précédent, *la Transfiguration*, lorsque « Jésus emmène avec lui Pierre, Jacques et Jean, » au seul nom de Jean : *Et Johannem*, une modulation légère éveillait un sentiment délicieux de mystère et de retraite au loin. A chaque instant, dans *la Résurrection du Christ*, les plus graves paroles ont été rendues dignement. La mort, et surtout l'ensevelissement et la sépulture de Jésus, tous ces augustes épisodes ont été racontés avec autant d'émotion pénétrante que de simple grandeur.

Entre la première partie, consacrée à la mort, et la seconde, qui chante la résurrection et la vie, le contraste est saisissant. Il l'est tout de suite. Nous sommes au « matin du triomphe, » et le prélude qui l'annonce est matinal et triomphant. Tout à l'heure contenue et concentrée, la musique maintenant éclate et se déploie au dehors. Sur un continuel frémissement des cordes, un clair appel de trompette d'abord, puis de trombone, s'élève lentement. Entonné par toutes les voix unies, un *Alleluia* grégorien lui répond. Égaux par la simplicité et par la puissance, les deux thèmes emplissent l'espace et semblent

balayer le ciel. Ils donnent avec une force étonnante l'impression de la solitude et de la splendeur. Ils célèbrent en sa nouveauté, en sa fraîcheur rayonnante, le miracle accompli, mais encore ignoré.

Madeleine vient. Elle dit, et l'orchestre avec elle, son émoi devant le tombeau vide, son angoisse, sa recherche et sa course haletante au-devant des disciples. Soudain l'*Alleluia* retentit encore, opposant à ce doute, à ce trouble, la fière joie d'une certitude inébranlée. J'aime, pour la pitié qu'elle exprime, pitié souriante et qui prévoit la consolation prochaine, l'interrogation des deux anges : *Femme! pourquoi pleures-tu ?* J'aime surtout, circulant toujours entre les périodes lyriques, le récit qui s'anime, s'assure, et de plus en plus resplendit.

Enfin voici Jésus. Oh ! que la scène était périlleuse pour un musicien d'aujourd'hui ! Un si grand maître d'autrefois l'avait consacrée et peut-être à jamais interdite ? Connaissez-vous, dans l'œuvre plus que deux fois séculaire de Schütz, le sublime *Dialogue de Pâques?* Après un tel chef-d'œuvre, fût-ce environ trois siècles après, il semblait qu'une voix sortît du sujet même et dît aussi : *Noli me tangere*. Eh bien ! de jeunes mains viennent d'y toucher, et ce qui pouvait être un sacrilège n'a été qu'une audace heureuse. Dans l'oratorio de Don Lorenzo, voilà pour ainsi dire la grande lumière centrale. L'éclat en est irrésistible ; il en eût été intolérable, si le musicien ne l'avait admirablement préparé. Depuis le début de la seconde partie, la clarté ne cesse de se répandre et de s'accroître. Elle baigne et fait comme transparent ce verset du récit : « Madeleine se retournant vit Jésus ; mais elle ne le reconnut pas et crut que c'était le jardinier. » Le jardinier ! Plus d'un chef-d'œuvre de la peinture primitive est né de cette courte et gracieuse méprise et de cet humble mot. Au moment de le dire, le mot évocateur, cet *hortulanus*, que la prononciation italienne fait mélodieux et doux, la musique le prépare et le commente par un dialogue d'orgue et d'orchestre, que les grêles sonorités de l'harmonium ont malheureusement gâté. N'importe, on a deviné l'intention pastorale et printanière, et, comme sur les toiles des vieux maîtres, on a cru voir un moment, tenant la bêche et portant le chapeau de paille sur ses cheveux blonds, le jardinier divin dans le jardin fleuri.

« Jésus dit : Marie ! Et Marie répondit : *Rabboni*, Maître ! » De l'appel et de la réponse, la musique moderne a fait naturellement autre chose que la musique d'il y a trois cents ans. Celle-ci les avait traduits par un murmure ; elle les avait mêlés, coulés tous deux dans la douceur d'un même soupir. Elle avait fait mystique, et de part et d'autre tout immatérielle et divine, la rencontre de ces deux voix et de ces deux

regards. Ici, l'appel de Jésus est bien demeuré celui d'un Dieu; mais le cri de Madeleine est devenu l'un des plus humains, l'un des plus beaux d'épouvante en même temps que de ravissement et d'amour, qu'ait jamais jetés une créature. L'éclat, admirable par lui-même, l'est aussi par ce qui le précède et par ce qui le suit. Encadré entre un retour du thème de la résurrection et la reprise plus que jamais grandiose de l'*Alleluia*, l'un des motifs le prépare, l'autre le continue, et la force, qui ne s'était pas révélée brusquement, ne vient pas non plus brusquement à s'éteindre. A ce moment, comme l'a très bien écrit un de nos confrères, le frisson des authentiques chefs-d'œuvre, le frisson du sublime a passé.

Oui, c'est par la force, par l'effusion et l'explosion de la vie, qu'un jeune homme, presque un enfant, a pu n'être pas au-dessous du sujet qu'un maître immortel avait déjà fait sien par la douceur et le mystère. Il est beau d'avoir non pas élevé plus haut, mais renouvelé l'interprétation ou l'idéal d'une telle scène. *Rabboni!* Ce cri surtout, dont on croyait connaître l'accent unique, pourra désormais sonner autrement dans notre mémoire, et le jardin de Joseph d'Arimathie a été témoin d'un peu plus de beauté.

Près de cette page, peut-être même au-dessus, j'en sais une autre, cachée et comme noyée dans le clair-obscur : c'est l'apparition de Jésus parmi les disciples. Nous parlions de mots sacrés, de mots terribles et presque défendus à la musique. Le *Pax vobis* est de ceux-là. Comme la musique a su pourtant le traduire! Comme elle a noté le salut mystérieux! De quelles notes surnaturelles, étouffées, semblables à l'entrée furtive et sans bruit d'un Christ que Fromentin eût appelé, comme celui des *Pèlerins d'Emmaüs*, « un revenant divin! » Ce n'est rien, ces quelques mesures étranges. Et pourtant il n'est pas impossible que ce soit quelque chose d'admirable, d'admirable sans réserve et pour toujours. Tout à l'heure on songeait à la Madeleine du Titien, échevelée et tragique; maintenant c'est au Christ de Rembrandt qu'on pense. Il n'est pas très commun qu'une œuvre musicale évoque de tels souvenirs.

Et pourtant la beauté de cette musique n'a pas éclaté à tous les esprits. Plus d'un mandarin de France a fait chèrement payer sa gloire nationale au jeune prêtre d'Italie. Nous sommes pour le moment assez mal préparés à l'admirer ou seulement à le comprendre. Avant tout, il est simple, et rien ne peut moins sur nous que la simplicité; à peine savons-nous encore la reconnaître et la distinguer de la platitude ou de la misère. L'art de Don Lorenzo n'a rien de commun avec ce que

nous appelons aujourd'hui la facture ou le métier. Il vaut beaucoup moins par l'ingéniosité, la finesse et le détail, que par une généralisation volontairement sommaire, et par la grandeur des partis pris. Parti pris de composition et d'architecture : témoin la seconde moitié de l'ouvrage, établie sur quatre ou cinq thèmes très apparens, très en dehors, qui se correspondent et se reproduisent, mais se développent à peine et ne se combinent presque jamais. Parti pris d'instrumentation : usage audacieux, ou naïf, des procédés les plus élémentaires, unissons, batteries et trémolos ; division de l'orchestre en groupes franchement séparés. Un peu trop séparés, ont dit les partisans de la fusion et de l'homogénéité ; mais je ne déteste pas cette séparation des pouvoirs et cette répartition très nette des forces expressives entre les agens sonores. Parti pris enfin dans la diction on la déclamation ; parti pris de n'employer à l'expression du texte que peu de notes, mais choisies, mais toujours nobles, toujours efficaces et profondes. Ce parti-là surtout, il faut n'être pas le premier venu pour le prendre, et pour le soutenir.

Sans doute l'œuvre très italienne du jeune Italien ne fait pas la première place à la symphonie, à la polyphonie instrumentale, au jeu des timbres. Elle est moins d'un virtuose adroit que d'un artiste inspiré. On l'a, paraît-il, qualifiée de réactionnaire. Et quand bien même elle le serait ! Quel serait le mal, ou plutôt quel ne serait pas le bien, si cette œuvre aujourd'hui, si quelque chef-d'œuvre demain, très simple, très un, arrivait à rassembler et à refondre les élémens d'un art qui s'éparpille et se décompose chaque jour davantage ! L'émiettement, la division à l'infini, voilà de quel péril il faut qu'un grand musicien ne tarde pas à nous sauver. L'excès de la polyphonie instrumentale menace peut-être la musique du même danger où l'exposa la polyphonie des voix à la fin du moyen âge. Il ne s'agit plus de multiplier, mais de réduire, et ce n'est pas du nombre, mais de l'unité que nous avons aujourd'hui le plus pressant besoin.

Or, ces qualités ou ces vertus sont proprement italiennes. Elles ont, durant des siècles constitué jadis le fond et l'essence même du génie italien. La trace ou le souvenir en est plus sensible et mieux dégagé dans la dernière œuvre de Don Lorenzo Perosi que dans ses oratorios précédens. Plus d'originalité nationale s'affirme dans *la Résurrection du Christ* que dans *la Passion*, *la Transfiguration* et *la Résurrection de Lazare*. Ici, les réminiscences particulières et formelles, les citations involontaires ont presque entièrement disparu. Il ne reste qu'une influence générale de traditions très nobles et très pures. Par ce

qu'elle a de meilleur, cette musique se rattache d'abord au chant grégorien. Elle en emprunte souvent les thèmes; elle en imite volontiers les particularités modales et le diatonisme vigoureux. L'action de Bach est plus rare ; on la reconnaîtrait néanmoins en quelques passages (voir, dans la seconde partie de *la Transfiguration*, un air admirable du père de l'enfant possédé). Mais les maîtres authentiques du jeune prêtre, ceux dont il procède le plus directement, ce sont les grands Italiens sacrés du XVIIe siècle, les véritables créateurs de l'oratorio. C'est à ceux-là surtout qu'il doit d'être simple, d'être fort, et d'être touchant. Ils ne lui ont même pas interdit d'être pathétique, et je vous engage fort, si vous étiez tenté de trouver trop passionnée la Madeleine de Don Lorenzo, à relire dans Carissimi la déploration et je dirais volontiers l'imprécation de la fille de Jephté.

Le « *pretino*-prodige » a-t-il donc tous les dons, hormis celui d'être lui-même? Il l'est déjà, n'en doutez pas, et promet de l'être de plus en plus. Je crois à l'avenir de cet enfant. Il est lui par la profondeur, par la sincérité, par la simplicité du sentiment qui le pénètre, le remplit et quelquefois le déborde. Il est lui par la grandeur, par la pureté d'un style que jamais rien ne corrompt ni n'abaisse. Il est lui par les admirables qualités d'un sentiment, d'une émotion faite, devant les choses divines, de jeunesse, de foi, de respect et d'amour. S'il était tout ce qu'a dit sa patrie, s'il avait renouvelé la musique, ne fût-ce qu'une forme ou un genre de musique, l'oratorio, alors il serait tout simplement un musicien de génie. Il n'est peut-être pas loin de le devenir.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA FORMATION DE LA LITTÉRATURE RUSSE

Otcherki rousskoï Istoryi i rousskoï Literatury, par le prince Serge Volkhonsky, 1 vol. Saint-Pétersbourg; *Bilder aus der Geschichte und Litteratur Russlands*, 1 vol. Bâle, 1898.

« Maintes fois les étrangers nous demandent, à nous Russes, d'où vient que, ayant la prétention de comprendre les autres nations, nous affirmions en même temps que les autres nations ne peuvent pas nous comprendre. Et nous avons chez nous d'ardens patriotes qui tiennent à cette question une réponse toute prête : la chose viendrait, suivant eux, de ce que les Russes sont des êtres d'une nature supérieure, moins barbares que ceux qui les accusent d'être des barbares. Mais non, la vraie réponse n'est point celle-là. Si la Russie comprend les autres nations, c'est qu'elle a étudié leur histoire dans les écrits de leurs auteurs nationaux, tandis que la Russie n'est connue, jusqu'à présent, à l'étranger, que par des écrits d'auteurs étrangers. Certes l'observation extérieure est un précieux moyen d'information, et il y a plus d'une science à qui elle suffit : mais aux sciences historiques elle ne suffit pas; le jugement de l'observateur, dans ces sciences, doit avoir pour contrôle la conscience du sujet observé. Et, quelque soin, quelque talent qu'apporte à son étude un observateur étranger, l'impossibilité où il est de pénétrer dans l'âme d'une nation qui n'est pas la sienne condamnera

toujours son jugement à n'avoir que la portée d'une impression de touriste. »

Ainsi parlait, en 1896, un écrivain russe, le prince Serge Volkhonsky, s'adressant à l'auditoire du Lowell Institut de Boston, à qui il était chargé d'exposer, dans une série de huit conférences, l'évolution de l'histoire politique, sociale et littéraire de la Russie. Et la justesse de son affirmation ne peut manquer de frapper tous ceux qui ont eu l'occasion de constater, par leur propre expérience, combien on court de risques à vouloir apprécier les hommes ou les choses d'un pays étranger. Je serais même disposé à croire, pour ma part, que l'affirmation doit être prise dans un sens plus large que celui où l'entend M. Volkhonsky, et que ce n'est pas assez, comme il paraît le supposer, de bien connaître la langue d'un autre pays, pour être en état de le comprendre et de le juger. Je crains qu'il ne soit dupe, lui aussi, de son patriotisme, lorsqu'il nous dit que « la Russie comprend les autres nations, » ou encore lorsque, dans une des conférences suivantes, après avoir célébré le génie de Pouchkine, il s'écrie : « Ah ! si les nations étrangères pouvaient, un jour, lire les vers de Pouchkine dans le texte original ! Alors elles le comprendraient, alors elles verraient combien on a eu raison de dire de lui qu'il a écrit pour l'humanité entière ! Et j'ai le ferme espoir que ce jour viendra. Un jour viendra où tout ce qu'il y a au monde d'élevé et de beau sera accessible à tous, où aucune nation, par l'ignorance d'une langue étrangère, ne sera condamnée à se priver de ce qui doit être le trésor commun ! »

Ce jour, en tout cas, n'est pas près de venir ; et ce n'est pas seulement notre ignorance du russe qui, longtemps encore, nous empêchera de prendre notre part de génie de Pouchkine. Si parfaitement qu'on sache une langue étrangère, sous bien des rapports elle reste toujours « étrangère : » il y a en elle une âme qu'on ne peut saisir. Et cette âme n'a peut-être pas d'importance dans un article de journal, ni dans un mémoire scientifique ; on peut même se passer d'elle pour apprécier un roman ; mais l'œuvre des poètes ne vit que par elle. Ame, d'ailleurs, aussi difficile à définir qu'à saisir, faite de mille élémens divers, subtile, mystérieuse. Qui pourra dire à quoi tient, pour nous, la caressante beauté des vers de Lamartine ? Mais c'est une beauté qui n'est que pour nous : car il n'y a point d'étranger qui ne s'étonne de nous la voir aimer. Et nous-mêmes, du reste, pour peu que nous pénétrions dans les littératures étrangères, nous y éprouvons des surprises pareilles. Nous ne comprenons pas l'indignation scandalisée des Allemands lorsqu'ils nous entendent accoupler les deux noms de Gœthe et de Henri Heine.

Nous admirons parmi les poètes anglais Byron, quand nous sommes de bonne foi, et Shelley, et Rossetti, et M. Swinburne, quand nous nous piquons d'être des délicats : mais les grands poètes anglais, je veux dire ceux que les Anglais mettent au-dessus des autres, Wordsworth, Tennyson, le vrai génie de ceux-là nous échappe toujours. Est-ce donc que nous ne savons pas suffisamment l'anglais? J'ai connu des étrangers qui savaient l'anglais autant, à coup sûr, qu'on peut le savoir; et ce n'était pas la pensée ni les images, c'était la grâce du rythme, c'était l'harmonie des mots qui les touchaient dans les vers d'Edgar Poe : mais les Anglais leur répondaient, à eux aussi, qu'Edgar Poe est un grand poète pour les étrangers. Il y a de ces poètes-là dans tous les pays, des poètes que les étrangers, invariablement, préfèrent à ceux que l'opinion de leurs compatriotes place au-dessus d'eux. Il y en a même en Russie : et si les auditeurs américains du prince Volkhonsky avaient été, comme il le leur souhaitait, capables de lire les poètes russes dans le texte original, Lermontof, sans doute, leur aurait paru plus grand que Pouchkine.

Non, ce n'est pas la connaissance des langues étrangères qui pourra permettre aux diverses nations de jouir en commun de leurs « trésors poétiques. » M. Volkhonsky, par exemple, doit être certainement un polyglotte parfait : il a fait en anglais ses conférences de Boston, et j'imagine qu'il les referait, avec la même aisance, en français, en allemand, ou en italien; il connaît, en tout cas, les auteurs français d'autrefois et d'aujourd'hui; et son sens critique, son goût, sont des plus fins, comme on aura l'occasion de le voir tout à l'heure. Mais il est Russe, de naissance et d'éducation; et, tout en connaissant à fond les poètes français, au point sans doute de pouvoir les citer de mémoire, il n'a point la même façon de les comprendre que nous. Dans les reproches qu'il adresse à ce qu'on appelle en Russie « le pseudo-classicisme, » et qui est l'art classique français du XVIIe siècle, pas un instant il ne s'arrête à distinguer Corneille et Racine de la troupe de leurs imitateurs français et étrangers. « Le mot *pseudo-classicisme*, nous dit-il, désigne surtout les tragédies de Corneille, de Racine, et de leur école. » Après quoi, il ne nous entretient que des défauts de ce *pseudo-classicisme*, de la « perruque, » du « cothurne, » toutes choses que les poètes russes, en effet, auraient peut-être pu se dispenser d'emprunter à leurs confrères français, mais toutes choses auxquelles, depuis un demi-siècle bientôt, nous avons perdu l'habitude de mêler le nom de Racine.

C'est qu'il y a pour nous, dans Racine, quelque chose qui ne saurait

y être que pour nous. Et cela est ainsi, et peut-être vaut-il mieux que cela soit ainsi. Car non seulement l'âme d'une langue échappe toujours à celui qui déjà en possède une autre, mais, à vouloir saisir l'âme d'une autre langue, on risque de laisser échapper celle qu'on possède. L'étude des langues étrangères a, certes, de grands avantages, et je ne crois pas que, telle qu'on l'a jusqu'ici pratiquée en France, ses inconvéniens puissent s'être fait très vivement sentir : mais elle a pourtant des inconvéniens, et dont l'un des plus considérables est précisément d'atténuer en nous le sens de notre langue propre. A moins d'être organisé d'une façon exceptionnelle, un esprit ne peut avoir qu'un seul mode de pensée, ou, si l'on veut, qu'une seule syntaxe : et lui en imposer une autre, — l'allemande par exemple, quand il est Français, — c'est forcément lui rendre plus difficile l'expression naturelle et spontanée de ses idées. Tous ceux-là le savent bien qui sont contraints de vivre à l'étranger, ou même d'avoir souvent à lire des écrivains étrangers : ils savent combien est dangereuse, pour le bon ordre de leurs cerveaux, cette nécessité de varier sans cesse le rythme de leur pensée, combien elle est fatigante, et combien elle est vaine, puisque le secret des langues étrangères ne s'acquiert jamais. Ce n'est pas ceux-là, j'imagine, qui demanderaient qu'au lieu de soumettre l'esprit des enfans français à la discipline du latin, — langue parente du français, et, en quelque sorte, plus française, — on le désarticulât, qu'on le dépouillât de son caractère natal et de son pouvoir d'expression, en le contraignant à penser en allemand et en anglais. Et peut-être auraient-ils tort de ne pas le demander, car la netteté des idées et la propriété du langage sont chose secondaire, en comparaison de tant d'autres qualités que réclame notre vie d'à présont : mais, pour indispensable que soit devenue l'étude des langues étrangères, mieux vaut qu'elle prenne une direction purement pratique, et qu'elle laisse en paix les œuvres des poètes. C'est déjà assez que Shakspeare et Gœthe figurent au programme du baccalauréat : n'y joignons pas encore Pouchkine! Qui sait si ses vers, en pénétrant chez nous dans leur texte original, n'achèveraient pas de brouiller notre goût, et de nous empêcher d'apprécier Lamartine?

Mais nous n'en sommes que plus heureux quand un auteur étranger, connaissant à la fois notre curiosité et notre ignorance, consent à nous parler des poètes de son pays. C'est ce qu'a fait le prince Volkhonsky, dans ces conférences américaines qui, publiées d'abord en anglais et en russe, viennent d'être traduites en allemand, avec une foule d'addi-

tions et de corrections; et l'on ne saurait souhaiter lecture plus instructive. L'auteur, en effet, n'y perd pas de vue un seul instant qu'il est Russe, ni qu'il s'adresse à des étrangers. Ce ne sont point ses opinions personnelles qu'il confie à son auditoire, ou plutôt il ne lui confie ses opinions personnelles que dans la mesure où elles sont d'accord avec l'opinion générale de ses compatriotes lettrés. Son principal objet est de nous apprendre ce que la Russie pense d'elle-même, comment elle juge ses grands hommes, et les raisons qu'elle a de les juger de la sorte. Quelles sont les origines de la littérature russe? Quel est son rôle moral et social? Sur tout cela aussi il s'efforce de nous renseigner. Et, si le témoignage qu'il nous apporte est plutôt celui de son pays que le sien propre, sa personnalité se montre, en revanche, tout entière, dans l'art avec lequel il met ce témoignage à la portée de ses auditeurs.

Je signalais naguère, à propos des études d'un autre écrivain russe (1), les progrès que faisait d'année en année, en Europe, l'application de la « méthode évolutive » à la critique littéraire : c'est cette même méthode qu'a employée M. Volkhonsky, pour exposer à un public étranger l'histoire de la vie et de la pensée russes. D'un bout à l'autre de son livre, les faits sont présentés dans leur enchaînement, et chaque fait apparaît comme une transformation des faits précédens, opérée sous un double courant d'influences extérieures et intimes. Un fil continu relie l'une à l'autre les œuvres successives des générations, depuis le *Chant de la Campagne d'Igor* jusqu'à *la Sonate à Kreutzer*. Et c'est comme si toute l'histoire de la littérature russe n'était qu'une grande marche ininterrompue, dont chacune de ces œuvres marque pour nous une étape.

Méthode infiniment délicate, et dont la portée, au point de vue critique, varie à l'infini, suivant qu'on s'en sert avec plus ou moins de science et de conscience. Mais, au point de vue de l'exposition, elle est toujours excellente, mieux faite que toutes les autres méthodes pour éclaircir et pour expliquer. Elle donne aux huit conférences de M. Volkhonsky l'unité, le mouvement, la vie d'un récit; et c'est grâce à elle que chacun de ses jugemens nous touche, quelle que puisse être d'ailleurs sa valeur absolue; car, ignorant Pouchkine comme nous l'ignorons, ce qu'on peut nous dire de la beauté de ses vers risque de nous laisser assez indifférens, tandis que nous sommes forcés de nous intéresser à lui quand on nous montre le rôle qu'il a joué dans le dé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1896.

veloppement de la littérature russe, les élémens nouveaux qu'il y a apportés, la façon dont il l'a modifiée avant de la transmettre à ses successeurs. En faisant intervenir Pouchkine, que nous ne connaissons pas, dans la préparation de l'œuvre du comte Tolstoï, que nous connaissons, M. Volkhonsky a trouvé un sûr moyen de nous le rendre cher. Et je dois ajouter que, en dehors même de toute question de méthode, son exposition est aussi claire, aussi simple, aussi variée qu'on pouvait la souhaiter. Elle abonde en comparaisons ingénieuses, en anecdotes typiques; et, si elle s'en tient, forcément, à la surface des sujets qu'elle traite, d'innombrables indications bibliographiques, au bas des pages, nous mettent en mesure de compléter, sur chaque point particulier, les renseignemens généraux qu'elle nous fournit.

Je ne puis songer à suivre M. Volkhonsky dans le détail de son exposition; mais je voudrais en dégager au moins les lignes générales, qui du reste se détachent, dans le volume, avec une netteté parfaite : et d'abord je voudrais noter le trait le plus saillant de cette évolution de la littérature russe, le trait qui contribue le plus à lui donner une physionomie toute particulière, dans l'ensemble du mouvement littéraire de l'Europe.

J'ai dit tout à l'heure que, du moyen âge jusqu'à l'époque contemporaine, un fil continu a relié l'une à l'autre les manifestations successives de la vie nationale en Russie. Mais, en ce qui concerne plus spécialement la littérature, ce fil s'est trouvé rompu, complètement rompu, et cela durant une période de plus de cinq cents ans, du début du XIIIe siècle au début de XVIIIe. Entre l'auteur anonyme du *Chant de la Campagne d'Igor*, écrit vers l'an 1200, et le poète Lomonossof, né en 1715, la Russie a, pour ainsi dire, complètement ignoré la littérature. L'invasion des Tartares, au XIIIe siècle, a brusquement arrêté toute activité intellectuelle ; quand, vers la fin du siècle suivant, la Russie s'est enfin émancipée du joug mongol, rien ne survivait plus de l'ancienne civilisation; et pendant trois cents ans, jusqu'à la fin du règne de Pierre le Grand, tout l'effort national a été employé à un travail de résurrection et de réorganisation politique, travail lent, difficile, fatigant, et où les préoccupations littéraires n'avaient point de place.

Mais ce qui achève de donner à ce phénomène un caractère unique, c'est que la vie intellectuelle qui s'était développée en Russie au XIIe siècle, loin de ressembler à ce qu'on pourrait attendre d'un peuple qu'on tient communément pour barbare, était très active et très raffinée. La civilisation byzantine, pénétrant en Russie, y avait importé

ses traditions littéraires; et les premiers écrivains russes, les moines lettrés du XIe et du XIIe siècle, s'ingéniaient à polir leur style, à donner à leur langue une pureté classique. L'ouvrage de l'évêque Hilarion sur *la Loi et la Grâce*, qui date de 1051, est, au dire des critiques russes, écrit avec tant de charme, et d'une forme si belle, que, « traduit en russe moderne, il pourrait passer pour un discours de Karamzine. » Le récit d'un pèlerinage à Jérusalem, œuvre de l'abbé Daniel, abonde en descriptions colorées, en réflexion ingénieuses ou profondes. Les chroniques, d'un style plus simple, ont une telle précision et un relief si fort, qu'elles « transfigurent les pages des manuels où elles sont citées. » De la même époque datent aussi les chansons populaires, ces étranges petits poèmes à la fois naïfs et subtils, les plus belles chansons populaires, assurément, qui soient en Europe, les plus délicates, et les plus *poétiques :* ce sont elles qui, depuis Pouchkine, alimentent la poésie russe, et toute la mélancolie des Nekrassov et des Toutchef y est déjà pressentie. Et de la même époque, enfin, de cette première vie de la littérature russe date ce *Chant de la Campagne d'Igor* qui, nous dit le prince Volkhonsky, « non seulement est pour nous seul de son espèce, mais dont la force poétique est si profonde que, aujourd'hui encore, elle fait de lui un des plus beaux monumens de notre littérature. »

« Un souffle sauvage, fiévreux, indompté traverse le poème, pénétrant et vivifiant tout ce qu'il touche. Le jour, l'aurore, le crépuscule, le vent, la plaine, le fleuve, l'herbe, tout s'anime à son contact, tout respire, et sent, et vibre à l'unisson du cœur de l'homme. Jamais le romantisme moderne n'est parvenu à nous rendre l'union de la nature et de l'homme aussi présente que ce poème, vieux de mille ans, où *l'herbe se dessèche de chagrin.* Écoutez ce commencement du récit de la bataille : « Ho! les fils de Stribog s'ébranlent, — le vent souffle, emportant les flèches, — le fleuve se trouble et jaunit, — le champ gémit, la poussière se soulève, — et dans ses nuages flottent les étendards. » Rien de plus beau que la description des steppes, du camp. Le bruissement de l'herbe pendant qu'on dresse les tentes, le bruit des roues des chariots sur le sable, tout s'évoque à l'observation du poète, et tout est mis à profit pour donner, plus complète, une impression de vie (1). »

Voilà où en était l'évolution de la littérature russe lorsque, en 1224, l'invasion des Tartares est venue l'interrompre. Et alors a commencé,

(1) *Le Chant de la Campagne d'Igor* a été traduit en français par Mickiewicz dans *les Slavons* (1849), et par M. Rambaud dans *La Russie Épique.*

au point de vue littéraire, une vraie barbarie : c'est comme si, durant les quatre siècles suivans, la Russie avait cessé de lire et d'écrire. Les premiers symptômes d'un éveil intellectuel datent du règne d'Alexis, le père de Pierre le Grand; et les circonstances où ils se produisent sont assez curieuses pour valoir d'être rapportées.

« Dans la cathédrale de l'Assomption, la plus grande et la plus belle des églises du Kremlin, le tsar Alexis, entouré de sa cour et d'une grande foule, vint un jour se jeter aux pieds du métropolite Nikhon, et le supplia de revêtir la dignité de patriarche. Cela se passait en 1652. Six ans plus tard, dans la même cathédrale de l'Assomption, le patriarche Nikhon, après avoir célébré un service où le tsar n'assistait pas, déposa les attributs de son autorité, et déclara au peuple qu'il avait cessé d'être son patriarche. Puis, accompagné des larmes de la foule, il se retira dans un couvent des environs de Moscou. Qu'était-il donc arrivé durant ces six ans? Un conflit était né entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Le tsar s'était fatigué des remontrances, sans cesse plus vives, du patriarche, qui, en effet, fort de sa vieille amitié avec le souverain, avait pris peu à peu la situation d'un tsar religieux. Nous n'avons pas à raconter ici, d'ailleurs, les détails de ce saisissant épisode de notre histoire : mais nous devons noter que le même concile du clergé russe qui, sur l'invitation d'Alexis, condamna Nikhon et le dépouilla de son patriarcat, admit et approuva la revision, entreprise par l'ex-patriarche, des livres servant au culte divin.

« Sous d'incessantes transcriptions, en effet, de nombreuses erreurs s'étaient glissées dans les écrits ecclésiastiques. Aussi longtemps que ceux-ci restaient manuscrits, toute la responsabilité pouvait être rejetée sur le copiste : mais, lorsqu'on se mit à les imprimer, ces erreurs devinrent, en quelque sorte, officielles. Depuis longtemps déjà, de savans moines, en Grèce et à Kiew, avaient signalé au clergé moscovite le danger qu'il y avait à laisser les choses en l'état : et Nikhon fut un des premiers qui, s'étant sérieusement préoccupés de la question, décidèrent de procéder à une revision radicale des livres sacrés.

« Pour comprendre l'importance de la réforme de Nikhon, nous devons nous rappeler que, à cette époque, la lettre écrite avait presque l'importance d'un dogme. Or, voici qu'on osait introduire la critique dans des questions où la raison, jusque-là, ne s'était jamais permis de toucher... Et effectivement ce fut un éveil de la raison. Dans plusieurs monastères furent fondées de nouvelles écoles. Le plan d'une académie fut approuvé par le tsar, mis à exécution en 1683. De plus en plus le besoin de savoir s'aviva dans la conscience des contemporains. La

foi en soi-même, propre à tous les peuples qui ont longtemps vécu isolés, cette foi s'atténua, pour faire place à la critique de soi-même. Du moment où l'Église, donnant l'exemple, décidait l'amélioration de sa liturgie, comment la vie, sous ses autres formes, pouvait-elle continuer à rester immobile ? « Qu'y a-t-il d'impossible pour la Russie ? s'écrie un contemporain ; il n'y a point de progrès que, sur l'ordre « du Tsar, on ne puisse aussitôt introduire chez nous. Si le marchand « ne sait pas lire et écrire, qu'on le force simplement à fermer sa bou- « tique jusqu'à ce qu'il l'ait appris ! »

Oui, cette revision des livres religieux a bien été le réveil de la libre pensée. Ainsi l'ont tout de suite comprise les contemporains : et ce n'est pas en théologiens, c'est en philosophes et en moralistes que se sont élevés contre elle les prêtres qui la désapprouvaient. « Celui qui se passionne pour la géométrie, — écrivait un de ces ecclésiastiques, — est, par là même, détestable à Dieu. Aimez la simplicité plus que l'intelligence ! Explorez les hauteurs, et ne vous abaissez pas à descendre dans les profondeurs ! Dieu vous a donné la vraie science toute faite : honorez-la et sachez en jouir ! » Paroles que le prince Volkhonsky, on le sent, trouve barbares, mais qui auraient de quoi plaire à plus d'un *tolstoïen*. Des paroles semblables jaillissent d'ailleurs, pour ainsi dire sans interruption, du sol russe, protestant contre les réformes : c'est elles qui accueillent les innovations de Pierre le Grand, c'est elles que Catherine met dans la bouche des personnages ridicules de ses comédies, c'est elles qui, rappelées à Alexandre Ier par ses conseillers, achèvent de le détourner de l'Europe et mettent un terme à ses essais de libéralisme. Et quand, à la fin du XIXe siècle, nous entendons les mêmes paroles répétées par les deux plus grands écrivains russes, Dostoïevsky et Tolstoï, force nous est d'admettre qu'il y a là une autre évolution, parallèle à celle des formes littéraires, l'évolution d'un sentiment national qui, sous toutes les formes, tend à se faire jour et à s'exprimer.

C'est elle, peut-être, qui, longtemps après Nikhon et le tsar Alexis, a retardé la naissance de la nouvelle littérature russe. Car l'éveil intellectuel que nous avons signalé a eu pour conséquence les réformes politiques, administratives, sociales de Pierre le Grand, mais la littérature n'est vraiment apparue que cent ans plus tard, sous le règne de Catherine : et encore la littérature du règne de Catherine ne peut-elle guère être considérée que comme un entraînement, un exercice préparatoire, dans l'attente d'une littérature enfin organisée et vivante. Cantemir, Lomonossof, Derjavine, von Vizine, autant d'utiles ou-

vriers qui, de génération en génération, ont fait de leur mieux pour donner à la Russie une langue littéraire : et chacun d'eux a en effet ajouté à cette langue quelque élément nouveau, dont le prince Volkhonsky nous définit l'importance avec une justesse, une mesure, une clarté remarquables. Mais leur œuvre, lui-même l'avoue, n'a été qu'une préparation. « Pierre le Grand avait emprunté pour la Russie la civilisation de l'Occident : sous Catherine, on s'efforça de l'approprier à la situation et aux besoins du pays ; mais restait encore à l'enraciner, à en faire une civilisation russe, à la plonger dans la chair et le sang du peuple. » Il en allait de même pour la littérature, qui d'ailleurs n'était qu'une portion insignifiante de l'énorme bagage « emprunté » par Pierre le Grand à la civilisation de l'Europe. Lomonossof et Derjavine ne négligèrent rien pour « l'approprier à la situation et aux besoins du pays ; » mais restait toujours encore à la planter en terre ; et c'est seulement au début de notre siècle qu'on y est parvenu.

« Un jour, en 1815, les élèves du lycée de Tsarskoïe Selo étaient en grand émoi : le vieux Derjavine avait promis d'assister à leurs examens. Le poète apparut, tout courbé sous le poids de ses soixante-douze ans. Il était si faible que, presque tout le temps de la leçon, on le vit dormir. Mais il s'éveilla lorsque commença l'épreuve d'histoire de la littérature. Les élèves parlèrent de lui, récitèrent des passages de ses œuvres. Alors ses yeux s'allumèrent, son visage rayonna. Et voici que s'avança vers lui un jeune homme crépu comme un nègre, avec des lèvres épaisses, et deux gros yeux pareils à des charbons ardens. On le présenta comme un poète en herbe, et Derjavine l'invita à lui montrer ce qu'il savait faire... « Je choisis mes *Souvenirs de Tsarskoïe* « *Selo*, — écrira plus tard le jeune poète dans son *Journal*, — et je « m'avançai à deux pas de Derjavine. Impossible de dépeindre l'émo- « tion que j'éprouvais. Quand je fus arrivé aux vers où je parlais de « Derjavine, ma voix défaillait, mon cœur battait à se rompre. Com- « ment j'ai fini, je ne le sais pas, et je ne sais pas non plus où je me « suis enfui, la lecture achevée. » Et, au sortir de cette séance, le vieux Derjavine dit tristement à un de ses amis : « Mon temps est achevé. « Bientôt le monde verra surgir un second Derjavine, qui, dès le « lycée, vole déjà plus haut que tous les poètes. » Ce « second Derjavine » s'appelait Alexandre Pouchkine : et il n'a pas été seulement le plus grand des poètes russes, il a été l'initiateur, le créateur de la littérature de son pays.

« Et, dès l'instant où la littérature russe a enfin pris contact avec le

sol, elle est aussitôt devenue parfaite, si parfaite que, aujourd'hui encore, elle n'a pas dépassé le degré de beauté où l'a soudain élevée l'œuvre de Pouchkine. » A analyser cette beauté de l'œuvre de Pouchkine, le prince Volkhonsky a consacré toute une leçon, la plus éloquente peut-être, et certainement la plus instructive de la série entière de ses huit leçons; et nous n'avons pas de peine à le croire quand il nous dit que jamais, depuis lors, la littérature russe n'a plus retrouvé un aussi complet équilibre de la forme et du fond, un mélange aussi harmonieux de vérité et de poésie, ni autant de naturel, ni autant d'élégance. Pouchkine, tel qu'il nous le montre, nous apparaît comme un de ces rares et précieux artistes qui, sans lutte, sans effort, sans ambition excessive, atteignent d'emblée à la perfection : et ceux-là ont, en effet, entre autres privilèges, celui de ne pouvoir pas être surpassés. Mais, si la littérature russe, après Pouchkine, n'est pas devenue plus parfaite, si même elle ne s'est pas maintenue au degré de beauté où l'avait élevée son génie, sans cesse en revanche elle a marché, elle s'est transformée, elle a renouvelé son caractère et ses moyens d'expression : et, comme avait fait jadis la primitive littérature russe, elle a évolué avec une rapidité, un élan prodigieux. La première œuvre notable de Pouchkine a paru en 1818 : trente-quatre ans après, en 1852, l'année de la mort de Gogol, la littérature russe avait déjà vu naître *les Souvenirs d'un Chasseur*, de Tourgueneff (1844-1850), *les Pauvres Gens*, de Dostoïevsky (1846), *Enfance, Adolescence et Jeunesse*, du comte Léon Tolstoï (1852). Encore ces trois grands hommes, Tourgueneff, Dostoïevsky, et Tolstoï, sont-ils loin d'être, avec Gogol et Pouchkine, les seuls agens importans de l'évolution littéraire en Russie. Chaque année de ce siècle, jusqu'en 1860, en a, pour ainsi dire, produit de nouveaux. Sans parler des deux contemporains de Pouchkine, Karamzine et Joukofsky, ce sont, par exemple, les poètes Koltzof, Lermontof, Nekrassof, c'est le critique Belinski, c'est Ostrovsky, l'auteur dramatique, et le romancier Gontcharof. Tous ceux-là, et bien d'autres dont le prince Volkhonsky nous explique le rôle, ils ont tous amené des affluens au grand courant commun. Il y a eu là, durant un demi-siècle, une poussée si active, et succédant à une si longue période d'immobilité, qu'aucune autre histoire, en effet, ne nous montre rien qui y soit comparable.

Hélas! la poussée a été aussi courte qu'elle a été active. Sans qu'elle pût, cette fois, invoquer l'excuse d'une nouvelle invasion tartare, la seconde littérature russe s'est brusquement arrêtée, comme avait fait la première il y a six cents ans. C'est ce que le prince Vol-

khonsky n'a pas dit à ses auditeurs américains ; mais le fait même qu'il n'a pas joint aux noms de Tourgueneff, de Dostoïevsky et de Tolstoï un seul nom plus récent suffirait à prouver qu'il n'y a aujourd'hui personne qui puisse prétendre à remplacer ces trois écrivains. Non que le vide soit encore aussi complet en Russie qu'il l'était sous le règne du khan Mamaï : mais on a l'impression que, du jour au lendemain, tout le niveau de la littérature s'est sensiblement abaissé. Phénomène singulier, désolant, et que cependant tous les écrivains russes sont forcés de reconnaître.

Peut-être, après cela, n'est-ce qu'un phénomène passager, une fatigue dont les lettres russes se remettront bientôt. Un critique des plus considérés, M. Bourénine, attribuait récemment la décadence de la littérature russe à la grandeur anormale du génie du comte Tolstoï. « Tout talent paraît médiocre en face de ce génie, écrivait-il, et les mieux doués des jeunes auteurs y perdent leur courage. » Mais peut-être est-il réservé au comte Tolstoï de rendre à ces jeunes gens le courage qu'ils ont perdu, en leur indiquant une voie nouvelle qu'ils pourront frayer. L'illustre vieillard s'apprête, comme l'on sait, à publier un roman nouveau, et non pas un roman philosophique, ni un pamphlet, ni un sermon, mais un grand roman d'observation et de vie, destiné, suivant son expression, à « décrire les formes diverses de l'amour dans un cœur. » Ce roman s'appelle *Résurrection*. Puisse-t-il marquer l'heure d'une seconde résurrection de la littérature russe!

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

On croit beaucoup, et peut-être même avec quelque exagération, aux périls de l'heure présente; mais on croit beaucoup moins aux sauveurs qui s'offrent pour nous y soustraire. Le gouvernement s'est donné à lui-même ce rôle, et il y a déployé une certaine activité. Nous ne parlons pas de la loi qu'il a présentée et à laquelle on a donné, avec plus ou moins d'exactitude dans les termes, le nom de loi de dessaisissement : il est à craindre qu'elle ne finisse par s'appliquer à ses auteurs. Loin d'abréger notre attente, elle la fera durer davantage, ce qui est aux yeux de beaucoup d'entre nous l'inconvénient suprême. Mais, pour nous aider à attendre, le gouvernement s'est ingénié à occuper la scène, et il n'a rien trouvé de mieux que de faire des descentes de police et des perquisitions au siège d'une demi-douzaine de ligues, peut-être plus. Le nombre des ligues s'est extraordinairement multiplié depuis quelques semaines : phénomène digne d'attention, car enfin il n'y a pas d'effet sans cause, et la cause de celui-ci mérite d'être recherchée. Nous la rechercherons. Quoi qu'il en soit, si on mesurait le péril couru par la République au nombre des ennemis organisés et ligués qu'on lui a tout d'un coup découverts, il faudrait en éprouver de l'inquiétude. Chose étrange, personne n'en a éprouvé; personne n'en éprouve encore, du moins à ce sujet. On a regardé avec un scepticisme narquois les allées et venues des commissaires de police et de leurs agens; mais on n'a pas attaché d'importance aux découvertes qu'ils ont pu faire. Aucun de nous n'a eu la sensation d'avoir été sauvé. Ce n'est pas la faute du gouvernement; il a fait tout ce qui dépendait de lui, d'abord pour nous faire peur, et ensuite pour nous rassurer; mais il y a doublement échoué. Peut-être avons-nous tort d'être aussi tranquilles : on verra bien. Nous n'y apportons aucun parti pris. Nous ne demandons pas mieux que de nous effrayer rétrospectivement, si on nous en donne l'occasion. Mais nous serions bien surpris s'il y avait, dans tout ce qu'on a découvert, autre chose que des motifs de s'amuser et de rire.

Nous ne croyons pas au sérieux du complot bonapartiste; nous ne croyons pas davantage au sérieux du complot royaliste. Il y a là deux partis qui, comme on l'a vu souvent dans l'histoire, se nourrissent d'espérances et vivent sans doute d'illusions; des comités plus ou moins dirigeans ou dirigés ont pu avoir avec leurs adeptes une correspondance qui, si elle est publiée, égayera la malignité publique; mais voilà tout. Les fondemens sur lesquels reposent nos institutions n'ont pas été plus menacés par les conspirations politiques qu'ils n'ont été ébranlés par la folle aventure de M. Déroulède, dont l'opinion générale a tout de suite mesuré l'importance. Il semble pourtant que ce soit l'initiative de M. Déroulède qui ait déchaîné celle du gouvernement, et c'est précisément ce qui nous inspire des doutes sur son opportunité. L'entreprise de M. Déroulède n'a été jusqu'ici prise au tragique que par lui.

M. Déroulède n'était président que d'une ligue, celle des Patriotes, dont l'histoire est connue de tout le monde. Elle est née à une époque déjà lointaine, au milieu des sympathies générales, et elle a compté parmi ses membres fondateurs, ou simplement honoraires, les hommes les plus marquans du parti républicain, qui croyaient faire une simple manifestation de sentimens patriotiques. On sait comment, il y a une dizaine d'années, la Ligue a dévié de son inspiration initiale: son état-major est devenu celui du général Boulanger. Elle a été dissoute, comme il convenait; toutefois ses adeptes n'avaient pas cessé de rester en rapports les uns avec les autres, prêts à se réunir au premier signal. M. Déroulède en était toujours le chef *in petto*. Nous sommes loin de méconnaître la sincérité de M. Déroulède, sa générosité, la spontanéité dénuée de tout calcul avec laquelle il cède à ses premières et très vives impressions; il est toujours facile de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes; mais on a besoin de les plaider, car les faits restent coupables en eux-mêmes, et ont toujours besoin d'être surveillés. Si la tentative de M. Déroulède n'avait pas aussi complètement échoué, d'autres seraient tentés de la recommencer en s'y prenant avec plus d'adresse. Mais nous sommes loin de là! M. Déroulède, le jour des obsèques de M. Félix Faure, n'a abouti qu'au plus piteux des avortemens. On ne l'a arrêté que parce qu'il a voulu absolument être arrêté. Il a mis le préfet de police dans l'impossibilité de faire autrement. Il voulait, à tout prix, avoir été coupable du plus grave des attentats. Il proclamait son crime à tue-tête. Qu'il ait fallu, après cela, opérer une perquisition au siège de sa Ligue, soit; mais peut-être n'était-ce pas une raison suffisante pour en opérer de sem-

blables auprès de toutes les autres ligues, qui n'étaient pas solidaires de l'équipée de M. Déroulède, et qui, destinées à en souffrir moralement, ne devaient peut-être pas en souffrir aussi matériellement. Qu'on ait fait une descente chez les royalistes et les bonapartistes, soit encore. Nous ne croyons pas le moins du monde à leur complot; mais enfin il s'agissait là d'affaires politiques. Quant aux ligues nées de l'affaire Dreyfus, — Ligue des Droits de l'Homme ou Ligue de la Patrie française, — on comprend moins bien l'irruption du gouvernement dans leurs secrets. Leurs secrets ! Elles les criaient sur les toits; elles les communiquaient à tout le monde; elles en faisaient l'objet de la plus active propagande. Nous ne savons pas ce qu'on a pu découvrir dans leurs tiroirs; mais nous croyons, jusqu'à nouvel ordre, que cela n'est pas très différent de ce qu'on a pu lire dans leurs journaux.

Que le gouvernement se soit ému de l'existence de ces ligues, rien pourtant n'est plus naturel. Elles sont nées, en effet, de sa propre insuffisance, ou du moins de l'impression qu'on en avait. Depuis que l'affaire Dreyfus s'est posée en face d'eux comme un sphinx implacable, aucun des ministères qui se sont succédé n'a résolu l'énigme proposée. Ils ont à qui mieux mieux fait preuve d'inintelligence et multiplié les maladresses. Nous ne voulons pas revenir sur le passé; à quoi bon? le présent suffit à nos peines; le gouvernement actuel n'a été ni mieux inspiré, ni plus heureux que ses devanciers. Il y a eu, entre eux et lui, une chaîne ininterrompue de fausses manœuvres, qui dérivaient d'impressions confuses, d'incertitudes et de tâtonnemens. Quand l'initiative ministérielle fait défaut, ou se montre inefficace à l'excès, l'initiative individuelle se produit inévitablement, même dans notre pays où on a une si vieille et si constante habitude de compter sur le gouvernement et de s'en remettre à lui du soin de toutes nos affaires. Alors l'esprit d'association, depuis si longtemps endormi, semble se réveiller. A son tour, il manque d'expérience et il commet des fautes. Il se laisse facilement émouvoir aux impressions du jour, et entraîner à la suite des moindres feux follets. Il a un apprentissage à faire; on voit bien qu'il ne l'a pas encore fait. Mais pourquoi ce réveil soudain se produit-il, si ce n'est pour le motif que nous venons de dire? Pourquoi ce désir, ce besoin de s'associer vient-il en même temps aux hommes les plus divers, et les entraîne-t-il d'ailleurs dans les sens les plus opposés? Pourquoi? C'est parce qu'aux yeux des uns, les droits de l'homme et du citoyen ne paraissent pas suffisamment garantis par le gouvernement. C'est parce qu'aux yeux des autres, l'idée de patrie, comme ils disent, a fléchi, et que le gouvernement se

montre déplorablement impropre à la relever et à la maintenir à l'indispensable niveau. Ont-ils tort, ou raison? Ce n'est pas ce que nous recherchons en ce moment; mais ils obéissent à une impression commune dans son principe, sinon dans ses résultats, et qui est trop générale pour qu'on puisse la croire sans cause et sans objet.

Quoi qu'il en soit, l'intervention de la police auprès des diverses ligues a posé une question, bien vieille à coup sûr, mais qui semble rajeunir quand les circonstances lui sont favorables, et elles le sont aujourd'hui au point d'imposer la préoccupation à tous les esprits. Il s'agit du droit d'association. Combien de fois déjà des projets de loi sur la matière ont-ils été déposés à la Chambre ou au Sénat, soit par le gouvernement, soit par des députés ou des sénateurs qui en avaient pris l'initiative? On ferait presque une bibliothèque avec ces projets, et avec les rapports dont ils ont été suivis; mais on n'en ferait pas une avec les discussions qu'ils ont provoquées. On a travaillé beaucoup dans les Commissions, fort peu en séance publique. Beaucoup d'autres projets, moins importans à coup sûr et moins sérieusement étudiés, ont eu un honneur qu'on n'a pas encore accordé à ceux-ci. Nous espérons toujours. Notre espoir a été ravivé par le gouvernement actuel; il a mis une loi sur les associations dans son programme; mais laquelle? C'est ce que nous ignorons encore. Nous savons seulement que le Conseil d'État a été chargé d'en préparer le texte, et qu'il se livre au préalable à de très grands travaux. Il étudie toutes les législations étrangères et les compare. S'il ne fait pas une loi, il aura fait au moins une enquête pleine d'intérêt. Mais c'est une loi que nous attendons, et le ministère Dupuy, après l'avoir promise, s'est comporté de manière à en faire de plus en plus sentir la nécessité. Nous reconnaissons d'ailleurs la difficulté inhérente à la rédaction de toute loi de ce genre; aussi demandons-nous instamment qu'on ne la complique pas de difficultés qui lui sont étrangères. Il y a chez nous un parti nombreux et actif qui est arrivé à faire croire qu'une loi sur les associations devait avoir pour principal, sinon pour unique objet, de conduire à la séparation des Églises et de l'État. Cette manière de poser le problème le rend à peu près insoluble; mais il n'est pas vrai qu'une loi sur les associations doive nécessairement s'appliquer aux Églises et leur assurer des conditions d'existence dans le droit commun. La question religieuse conservera longtemps encore chez nous un caractère spécial. C'est une question politique, diplomatique et sociale, à laquelle un grand nombre d'autres se rattachent plus ou moins intimement : il est impossible de les résoudre toutes par une formule unique. Regarder

nos églises historiques, — catholique, protestante, israélite, — comme des associations ordinaires, c'est jouer avec les mots sous une apparence de logique, et créer une inextricable équivoque. Il faut prendre son parti de traiter séparément la question des associations et la question des Églises : cette dernière a toujours été réglée en France conformément à d'autres principes et par des procédés différens. Veut-on vraiment aboutir? C'est à cela même qu'on pourra le reconnaître. Si on mêle les associations ordinaires et les Églises, nous aurons le droit de croire qu'on ne le veut pas sincèrement, et que, comme par le passé, on ne cherche qu'un moyen de tout ajourner. Mais l'opinion, aujourd'hui, le souffrirait-elle?

Il est inouï qu'après un quart de siècle de République, cette question n'ait pas encore été résolue, ne fût-ce que partiellement. Laissons le mot de ligues, qui pourrait jeter quelque confusion dans les esprits : en réalité, les associations vivent actuellement sous le pur régime du bon plaisir. On les tolère lorsqu'elles plaisent, lorsqu'elles servent, lorsqu'on les juge inoffensives, et surtout lorsqu'on croit pouvoir les utiliser; sinon, on les supprime administrativement, et on poursuit judiciairement leurs membres devant les tribunaux. Cette inégalité est révoltante : elle viole directement le principe, que la loi doit être égale pour tous et la même à tous les momens. Une loi qu'on n'appliquait pas hier et qu'on applique aujourd'hui n'est qu'une loi intermittente. Une loi qu'on applique à moi et non pas à autrui est une loi d'arbitraire et de fantaisie. Le gouvernement invoque actuellement contre les ligues qu'il poursuit l'article 291 du Code pénal, qui interdit les associations de plus de vingt personnes. Cela nous rajeunit! Dans les jours difficiles, les gouvernemens antérieurs ont tous fait usage de cet article, avec gaucherie d'ordinaire, avec embarras, avec brutalité; mais ils ont rencontré constamment autrefois la protestation du parti républicain et des libéraux de tous les partis. L'article 291 a été toujours condamné, et toujours conservé, ou réservé comme une arme qu'on n'osait pas avouer, mais dont on ne voulait pas non plus se dessaisir. Pendant des périodes parfois assez longues, on n'en parlait plus, on pouvait le croire définitivement tombé en désuétude. Et puis, subitement, on le voyait sortir de cette espèce de léthargie et reprendre sa vigueur répressive. Il ressemble aux infirmités sourdes avec lesquelles nous vivons tant bien que mal et qui ne nous incommodent pas trop lorsque notre santé générale est bonne, mais qui se font sentir péniblement aussitôt que nos forces déclinent ou qu'une maladie vient les déprimer momentanément. Il est le

symptôme des crises, et les accompagne presque toujours. Nous ne nions pas qu'il ne soit un instrument commode entre les mains d'un gouvernement sans préjugés; mais il appartient à un autre âge, et il étonne dans celui-ci. Le moindre ministre que le hasard des événemens a porté aux affaires est maître d'en user ou de ne pas en user, de sorte que les associations qui se forment quand même et par la force des choses, en vertu de ce principe de vie qui est dans toutes les sociétés et qui les pousse à développer tous leurs organes, associations de quelque ordre qu'elles soient, littéraires, scientifiques ou autres, restent soumises à une seule loi, celle de la tolérance administrative. Cet état de choses est intolérable. Nous ne prenons pas en ce moment la défense des ligues dont on a tant parlé depuis quelques jours, et dont on parlera encore, puisqu'une apparence de persécution les rend intéressantes. Elles tenaient à une situation que nous aimons à croire passagère, et combien de temps auraient-elles survécu aux circonstances qui les avaient fait naître? Peut-être encore ne pouvaient-elles pas nous assurer tous les avantages qu'elles poursuivaient. Mais la question est autre aujourd'hui : si elles ont commis des délits, qu'on les poursuive pour ces délits; mais qu'on ne les poursuive pas et qu'on ne les dissolve pas parce qu'elles étaient composées de plus de vingt personnes. En tout cas, elles nous auront du moins rendu le service d'avoir posé à nouveau la question du droit d'association. Il faut qu'on sache désormais dans quelles conditions il est permis de s'associer pour un but légitime, sans avoir rien à craindre des pouvoirs publics. La loi serait-elle impuissante à déterminer ces conditions? Quel aveu! Nous ne croyons pas qu'on le fasse, pas plus d'ailleurs que nous ne croyons à cette impuissance. Un peu de bonne volonté et de loyauté suffirait à la vaincre. Il est temps de tenir une des plus anciennes promesses des républicains et des libéraux, qui a été aussi une des plus négligées.

Quel que soit le résultat des perquisitions pratiquées par la police dans des enclos divers, les observations qui précèdent ne perdront rien de leur valeur. On a fait main basse sur beaucoup de papiers, et tous les journaux ont parlé avec admiration, à en juger par la quantité, du « butin » que les perquisitions ont produit. Il est vrai qu'on a tout enlevé, tout pris sans distinction, sauf à opérer plus tard le triage nécessaire, opération qui sans doute sera longue. Ces saisies servaient d'accompagnement à la discussion dans les deux Chambres de la loi dite de dessaisissement, et peut-être l'énergie déployée par le ministère a-t-elle contribué à lui procurer une majorité de confiance, non pas à

la Chambre où il n'avait pas besoin de ces procédés, mais au Sénat où l'opposition a fait plus de résistance. Le ministère a triomphé. Si, par aventure, il nous a arrachés en même temps aux griffes de conspirateurs audacieux, nous serons les premiers à le reconnaître. Mais nous avouons en toute franchise qu'un peu d'étonnement se mêlera à notre reconnaissance ; et cela ne nous empêchera pas de continuer à demander une loi sur les associations.

Une crise ministérielle vient de se produire en Espagne. On pouvait craindre qu'elle ne fût difficile à dénouer et qu'elle ne se prolongeât assez longtemps, mais ce danger a été conjuré. M. Silvela a succédé à M. Sagasta. Les conservateurs ont remplacé les libéraux.

La situation de M. Sagasta, est-il besoin de le dire? était devenue très difficile après la guerre et la signature du traité de paix. Non pas que M. Sagasta et le parti libéral soient seuls responsables des événemens militaires et diplomatiques qui ont eu pour le pays de si funestes conséquences; ce serait une véritable injustice d'en rejeter le poids uniquement sur eux; mais enfin ils étaient aux affaires lorsque la catastrophe a fondu sur l'Espagne, et cela suffit pour qu'on leur impute, à côté des choses inévitables, celles qu'on aurait peut-être pu éviter. Il y a toujours des fautes commises en pareil cas, et elles sont naturellement exploitées par le parti qui, au milieu du désastre général, a eu la bonne fortune d'en être simple spectateur. Les conservateurs assuraient pourtant, et il y a lieu de croire à leur sincérité, qu'ils n'avaient aucune hâte de remplacer les libéraux au ministère. Peut-être, en effet, aurait-il mieux valu pour eux n'y arriver qu'après la liquidation complète de la guerre et de la paix, c'est-à-dire un peu plus tard; mais les circonstances ont été plus fortes que tous les calculs. Il faut dire, au surplus, que, si les conservateurs n'éprouvaient pas beaucoup d'empressement à prendre le pouvoir, les libéraux n'avaient pas un désir bien vif de le conserver. M. Sagasta y manifestait une certaine fatigue. Une partie de ses amis l'avaient abandonné à la suite de M. Gamazo, et avaient formé un groupe de dissidens où il ne rencontrait pas ses adversaires les moins dangereux, ni ses successeurs éventuels les moins impatiens.

C'est le sort des grands partis de se diviser en Espagne, et c'est tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, une cause de faiblesse. Il y a quelques années, M. Silvela, le président du Conseil actuel, s'était séparé de M. Canovas del Castillo pour faire bande à part à la tête des conservateurs mécontens. Après la mort tragique de M. Canovas, cette situa-

tion a pesé sur lui. Il aurait peut-être, dès cette époque, succédé au ministre défunt, si la rupture encore récente et les animosités qu'elle avaient fait naître n'avaient pas condamné les conservateurs à rester assez longtemps divisés. Il a fallu quelque patience et beaucoup de peine à M. Silvela pour effacer ces souvenirs et pour reconstituer l'unité de son parti : il y est enfin à peu près parvenu. Pendant ce temps, les libéraux se divisaient à leur tour. Pourquoi? Probablement parce que M. Gamazo et ses amis voulaient, en se séparant de leur chef, se dégager autant que possible des responsabilités de la guerre. Probablement aussi parce qu'ils sentaient que le ministère, sous la forme et avec la composition qu'il avait alors, n'était plus viable, et qu'ils croyaient par leur défection se rendre eux-mêmes plus aptes à le remplacer. M. Sagasta a cherché à compenser les pertes qu'il avait faites d'un côté par certains rapprochemens qu'il a opérés de l'autre. Il s'est réconcilié avec MM. Romero Robledo et Canalejas. Il a noué partie avec le général Weyler, qui remplit, non sans y apporter des allures inquiétantes, l'emploi de chef des mécontens militaires. Mais il semble qu'il n'a eu lui-même qu'une foi assez médiocre dans ces appuis de rechange. S'il voulait vivre, il aurait dû remanier son ministère avant la rentrée des Chambres : il aurait par là, sinon désarmé beaucoup d'hostilités, au moins satisfait quelques ambitions. Il y a des situations où tout changement est un mal ; il y en a d'autres où il ne peut être qu'un bien, et M. Sagasta était dans une de ces dernières. Il aurait peut-être par ce moyen prolongé ses jours. Il ne l'a pas voulu. Il s'est présenté aux Chambres avec son ministère tel quel, et leur a demandé leur confiance. Il ne l'a pas obtenue assez grande pour continuer de gouverner, et, l'ayant reconnu lui-même, il a remis ses pouvoirs à la Reine régente. On a cru d'abord qu'il n'y avait là, de sa part, qu'une fausse sortie, et que la Reine lui demanderait de lui continuer son concours. Peut-être l'a-t-il espéré lui-même. Mais c'était la dissolution inévitable : M. Sagasta ne pouvait plus gouverner avec les Chambres actuelles. Il est vrai que la dissolution était plus inévitable encore, s'il est possible, avec un ministère conservateur, car en Espagne tout ministère nouveau éprouve le besoin de faire un parlement à son image, dans lequel il mesure lui-même la majorité qu'il s'assure et la minorité qu'il abandonne à ses adversaires. Ces proportions se modifient quelquefois par la suite : à l'origine, elles s'établissent sur le terrain électoral sans le moindre imprévu. La Reine ne pouvait donc pas échapper à la nécessité des élections, et, n'ayant d'autre alternative que de les laisser faire par les libéraux ou par les

conservateurs, elle a préféré recourir à ces derniers. Elle a pensé sans doute que l'agitation serait moindre dans le pays, puisque l'opposition n'aurait pas en face d'elle le gouvernement qui avait fait la guerre et le traité de paix. Elle a pensé aussi que les libéraux étaient divisés, tandis que les conservateurs s'étaient à peu près réconciliés, ce qui était à coup sûr une meilleure condition pour gouverner. Enfin, M. Sagasta, malgré sa merveilleuse fertilité de ressources, était usé par une longue lutte. C'est vraisemblablement pour ces motifs que la reine Christine, après avoir consulté les présidens des deux Chambres et les principaux chefs de partis, s'est prononcée en faveur de M. Silvela. Tout ce monde a rendu justice à la parfaite correction avec laquelle elle a dénoué la crise, et il en est résulté une accalmie qui durera ce qu'elle pourra.

Il y avait, d'ailleurs, urgence à mettre fin au spectacle que donnaient les deux Chambres : chacune de leurs séances était un véritable scandale. M. Sagasta, qui en avait eu le pressentiment, avait retardé le plus possible leur réunion ; mais le moment est venu où il n'a pas pu le faire plus longtemps. C'est après le vote du traité de paix par le Sénat américain. Ce traité, et pour commencer, un bill d'indemnité relatif à la cession des Philippines, a été soumis au Sénat espagnol. Mais, pendant qu'une commission était nommée pour l'étudier et qu'elle poursuivait son travail, les scènes les plus violentes et les plus bruyantes se déroulaient dans les deux assemblées. On devine sans peine quel en était le thème. Pour la première fois, les représentans du pays avaient à se prononcer sur les responsabilités de la guerre. Naturellement ils se disputaient entre eux; ils accusaient le gouvernement; ils s'en prenaient surtout aux généraux et aux amiraux, qui sans doute n'ont pas toujours été habiles, mais qui ont été surtout malheureux. Le lendemain des grandes défaites, on cherche des boucs émissaires, et, bon gré, mal gré, on veut en trouver.

A la Chambre des députés, les colères de l'opposition se sont surtout déchaînées contre les ministres, et, au Sénat, contre les généraux et les marins. Ces tristes débats ne valent pas la peine d'être analysés. A la Chambre, on a entendu tous les aspirans ministres. M. Silvela a exposé son programme, sur lequel nous allons revenir. M. Gamazo n'a pas caché que, s'il avait perdu toute confiance en M. Sagasta, il l'avait gardée tout entière en lui-même, et qu'il suffisait de le mettre au pouvoir pour que le parti libéral apparût en quelque sorte rajeuni et plein d'une nouvelle force. Tel n'a pas été l'avis de M. Romero Robledo, qui, ayant fait alliance avec M. Sagasta, ne jugeait rien

de mieux que de le conserver, mais avec un ministère légèrement retouché. Au milieu de toute cette politique ministérielle, les républicains prononçaient contre les généraux des discours indignés. M. Sol y Ortega s'est particulièrement distingué dans son réquisitoire; mais il a été dépassé au Sénat par le comte de las Almenas dont l'agression, annoncée depuis longtemps, a dépassé les limites connues de la violence et a fini par accaparer toute l'attention. Comme la plupart des maréchaux, des généraux, ou des amiraux maltraités font partie de l'une ou de l'autre des deux Chambres, on peut juger de l'échange de démentis, d'injures, d'outrages et de provocations qui a eu lieu. Le maréchal Martinez Campos a essayé d'y mettre un terme en proposant de nommer une commission parlementaire où seraient représentés tous les partis, — il désirait même y voir figurer le comte de las Almenas et M. Sol y Ortega, — et de la charger de faire une enquête. N'est-ce pas ainsi que ces choses-là finissent toujours? Le comte de las Almenas a traité cette proposition avec un souverain mépris, mais elle a été votée par 130 voix contre 7. Aurait-elle mis fin au désordre parlementaire? Rien n'est plus douteux : la prorogation, qui sera bientôt suivie de la dissolution, est pour le moment une mesure plus efficace.

Nous avons dit qu'une commission du Sénat avait été chargée d'étudier et de rapporter un projet approuvant la cession des Philippines. On a pu voir tout de suite, par la discussion et le vote préalables des bureaux, à quel point l'assemblée était divisée. Le gouvernement a eu une majorité d'une voix dans la commission; encore dit-on qu'elle s'est produite, dans un bureau coupé exactement en deux, par l'attribution du bénéfice d'âge au candidat ministériel. D'après les pointages, les partisans et les adversaires du traité avaient été dans l'ensemble des bureaux en nombre sensiblement égal. Cela était si vrai qu'à l'épreuve du scrutin, 120 voix se sont prononcées pour le traité et 118 contre : la majorité du gouvernement n'était que de 2 voix. Quand un ministère en est là, dans une question aussi grave et avec une responsabilité aussi lourde, il est perdu. M. Sagasta ne s'est fait à cet égard aucune illusion. Il a compris que ses deux voix l'abandonneraient bientôt, et il n'a pas voulu s'exposer au rejet par le Sénat du traité de paix définitif. Il a fait ce qu'il avait à faire : il a remis sa démission à la Reine, tout en restant à ses ordres, si elle faisait appel à son dévouement. Mais, comme nous l'avons dit, c'étaient la dissolution et des élections nouvelles, et la Reine a préféré ne pas tenter l'épreuve avec M. Sagasta : elle s'est adressée à M. Silvela.

M. Silvela est, tout le monde le sait, un des hommes les plus dis-

tingués de l'Espagne actuelle, et en même temps un de ceux qui ont su le mieux obtenir l'estime de tous, même de leurs adversaires. Il a un grand talent de parole; il est hautement respectable dans sa vie publique et dans sa vie privée; on ne peut l'attaquer que sur le terrain politique; mais on l'y attaquera, et on le fait déjà très vivement. Lui aussi, a dû faire alliance avec un général. M. Sagasta avait le général Weyler, il a le général Polavieja. Rien de mieux, si le général Polavieja était simplement ministre de la Guerre et réduisait là ses prétentions; mais il entend bien être un homme politique, et il a exposé naguère tout un programme qui n'a pas paru sans danger. Le régionalisme y tenait une grande place. Il en tient, d'ailleurs, une non moins grande dans celui de M. Silvela. Qu'est-ce que le régionalisme? Suivant qu'on prend le mot dans son acception la plus large ou dans la plus étroite, c'est le séparatisme provincial qui peut être poussé au point de mettre en cause l'unité de la patrie, ou c'est simplement la décentralisation. Dans son discours à la Chambre, M. Silvela a expliqué qu'il n'entendait pas par là autre chose que la décentralisation administrative; mais il faut convenir que son commentaire n'a pas été très clair. Il s'est réclamé des traditions monarchiques. « Où sont, a-t-il demandé, les monarchies qui ont réalisé l'unité sans tenir compte des vrais sentimens des peuples? Ce qui a réalisé cette unité, ç'a été le jacobinisme et la Révolution. Mais ni la monarchie autrichienne, ni la monarchie anglaise, ni la monarchie française avant la Révolution, ni encore moins les monarchies allemandes, n'ont rompu avec les sentimens vifs et enracinés du pays. » Sans doute: pourtant, il y aurait beaucoup à dire sur ces aperçus historiques, mais à quoi bon? Le discours de M. Silvela indique les tendances du nouveau gouvernement; il ne dit pas où elles s'arrêteront. Ses adversaires brandissent contre lui l'accusation de régionalisme séparatiste : ils y en ajoutent une autre, celle de cléricalisme. On assure que M. Silvela espère désarmer le carlisme et se rattacher de plus en plus les vieux élémens conservateurs, — peut-être faut-il dire quelque chose de plus que conservateurs, — en s'assurant le concours de Rome. Il s'est aussi expliqué par avance sur ce reproche, et voici dans quels termes : « Je n'entends pas admettre l'ingérence du Saint-Siège dans les affaires de l'Espagne, ni susciter des questions religieuses; mais je m'aiderai des inspirations du Vatican dans l'ordre très élevé de la science sociale, de l'économie politique, en ce qui concerne l'accord entre les classes sociales, les rapports entre les pauvres et les riches, l'exercice de la charité et l'organisation sociale dans un sens humanitaire. » Il a conclu en disant que l'Espagne, étant un pays

spiritualiste, et particulièrement idéaliste, devait être essentiellement catholique. Elle l'est, personne n'en doute; mais là n'est pas la question qui s'agite entre M. Silvela et ses adversaires; elle consiste à savoir où sera la limite entre le pouvoir politique et les influences religieuses, et il faut convenir que les explications du nouveau ministre ne frappent pas, cette fois encore, par leur précision. Il est vrai que les accusations qu'on lui adresse n'en ont pas davantage. M. Castelar a repris sa plume des grandes batailles pour écrire contre le ministère un article dans le *Liberal :* M. Silvela y est accusé de livrer l'Espagne à l'obscurantisme des couvens et à la pire des réactions. Le général Polavieja est comparé au général Boulanger. Tout cela, il faut l'avouer, est un peu gros. Peut-être est-il plus sage d'attendre M. Silvela à l'œuvre, avant de l'écraser sous le poids de tant d'épithètes.

Sa tâche sera difficile, et il semble que, pour le moment du moins, le devoir de tous les bons citoyens soit de l'y aider. Nous en dirions autant de M. Sagasta, s'il était resté au pouvoir. Le choix qu'a fait la Reine de celui-là au lieu de celui-ci ne regarde que les Espagnols, et nous n'avons pas à l'apprécier; mais, dans tous les pays du monde, un ministère qui arrive au pouvoir après de grandes défaites, après de cruels, mais d'inévitables sacrifices, et qui a pour mission de relever le pays d'une chute douloureuse, mérite d'être encouragé et soutenu. S'il n'est pas prouvé que les conservateurs soient plus propres à cette tâche que les libéraux, certainement ils ne le sont pas moins, et ils échappent mieux aux responsabilités immédiates des derniers événemens. C'est l'avantage de leur situation. Le moment des luttes de partis ne reviendra que trop tôt : pendant quelques mois du moins, il serait patriotique d'y faire trêve.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LES MORTS QUI PARLENT

CINQUIÈME PARTIE (1)

XV. — LE PANAMA

Les deux Andarran avaient pris le rapide de Bordeaux qui arrive à Paris dans la matinée. Jacques descendit à l'arrêt d'Étampes pour acheter les feuilles du jour. La Ville vomissait en s'éveillant les sécrétions nocturnes de ses presses. Tout autour d'elle, comme une frange d'écume, cette marée de papier imprimé avançait, gagnait la province avec chaque train, submergeait déjà la banlieue. Elle apportait aux champs paisibles un peu de l'agitation du trouble océan. Elle venait au-devant des milliers de voyageurs que les réseaux convergens jetaient à cette heure sur la capitale; dans les cerveaux qui se reprenaient, las de leur sommeil roulant, elle opérait une révulsion pareille à celle de la première lame salée sur les baigneurs, lorsque la mer montante les atteint. Docilement, tous ces hommes recevaient l'empreinte quotidienne de la lettre d'imprimerie. A chaque portière du train, des bouches réclamaient leur becquée de nouvelles. Seules, des Sœurs d'un ordre charitable, qui emplissaient de leurs cornettes un compartiment, paraissaient ignorer qu'il existât des journaux; leurs mains égrenaient le rosaire, leurs lèvres murmuraient la prière matinale; avec le simple instinct de l'alouette, ces humbles pensées remontaient à l'aube dans leur ciel accoutumé, tandis que

(1) Voir la *Revue* des 1er et 15 février, 1er et 15 mars.

les autres se rabattaient sur les curiosités, les intérêts, les passions de la terre.

Le député se mit à parcourir ses feuilles, lui aussi, pour rattraper le fil des événemens. Il l'avait perdu au Sénégal, à peine repris à la Bourdette: il eut la surprise toute neuve des faits qu'annonçaient les journaux. Faits terriblement dramatiques, à en croire les papiers. Des en-têtes réclames, imprimés en caractères gras comme boue et noirs comme suie, hurlaient ces menaces mystérieuses : « Nouvelles révélations sur le Panama. Demandes de poursuites contre plusieurs députés. Séance sensationnelle. » — Sous ces titres alléchans, les rédacteurs s'efforçaient de communiquer au public le frisson de fièvre qui secouait leur prose. On y sentait vibrer l'émotion convenable aux interprètes d'un grand peuple, quand ils racontent une journée mémorable de son histoire, une des batailles épiques où ce peuple engagea sa fortune et son honneur.

Un des nombreux aigrefins qui avaient canalisé l'épargne nationale venait d'être arrêté à l'étranger, extradé, interrogé par un de ces juges d'instruction dont les noms fameux sonnent sans cesse à nos oreilles, comme sonnaient à celles de nos pères les noms des grands capitaines, des grands hommes d'État. L'inculpé avait fait des révélations, disaient les informateurs judiciaires; on avait saisi des carnets, déchiffré des hiéroglyphes, identifié des noms; et le garde des sceaux devait déposer, à la séance du jour, une demande en autorisation de poursuites contre un certain nombre de parlementaires. L'opinion publique était profondément émue, ajoutaient ses enregistreurs patentés; elle attendait, anxieuse, les résultats d'une journée qui aurait des conséquences incalculables.

Jacques savait à quoi s'en tenir sur ces affirmations de style. Il parcourut les autres pages; il y découvrit quelques nouvelles intéressantes. Les échos mondains relataient le retour à Paris de la princesse Véraguine, sa réinstallation dans le petit hôtel qu'elle avait loué, rue Jean-Goujon. Le courrier des théâtres racontait l'ovation faite la veille à Rose Esther par les habitués de la Comédie-Française, qui fêtaient la rentrée de notre grande tragédienne après sa tournée triomphale en Angleterre. Andarran sourit, en rapprochant ces informations. Classé par la politique dans un camp opposé à celui de Bayonne, ses relations avec son ancien camarade s'étaient espacées et refroidies; il le

suivait d'assez près, néanmoins, pour soupçonner un duel de sentimens dans le cœur d'Elzéar; il songea avec curiosité à la crise probable que ces nouvelles faisaient conjecturer.

Il ne fut pas étonné de retrouver dans la ville « anxieuse » une foule tranquille, indifférente. Les gens allaient à leurs affaires, les boutiquiers vendaient dans leurs boutiques; deux minutes après le coup d'œil d'habitude jeté sur le journal, personne ne pensait plus au fait divers de la politique; ceux-là seuls s'en préoccupaient qui vivaient de cette industrie, journalistes et députés. Peu de monde aux abords du Palais-Bourbon, peu d'animation dans les groupes, camelots, flâneurs, curieux qui faisaient queue à la grille, en quête d'une carte d'entrée. Sur les visages et dans les propos, le désintéressement d'amateurs blasés. Seuls, deux abbés paraissaient échauffés; ils déployaient leur journal, ils se gravaient dans la mémoire les noms et les portraits des criminels qu'ils allaient être admis à contempler.

De l'autre côté de la grille, la température morale changeait. Pierre, amené à la Chambre par son frère qui voulait lui donner le divertissement d'une séance, retrouva là une sensation d'Afrique : le brusque passage de la zone tempérée dans la zone torride. Jacques l'introduisit dans le salon de la Paix.

— Ouvre l'œil, dit l'aîné. Une grande journée se prépare, de celles où se conjouissent toutes les méchancetés et toutes les turpitudes parlementaires. Tes nerfs n'ont pas l'expérience des miens, ils ne sentent pas l'électricité qui charge déjà l'atmosphère, le bouillonnement des passions dans la conque sonore placée au seuil du Parlement. Toutes les rumeurs de Paris viennent s'y répercuter. Ce mince tambour la sépare des cuisines législatives : chaque fois que le battant capitonné s'entr'ouvre sur l'enceinte réservée, un coup de soufflet de forge y chasse l'haleine brûlante de la ville. Dans cette salle, la collaboration constante du Parlement et de la presse fait et défait les gouvernemens, fabrique les réputations, les scandales, les fortunes, les duels, les mots spirituels, les articles retentissans. Publicistes, préfets d'aujourd'hui et de demain, gens d'affaires, tous ceux qui écument les eaux troubles de la politique s'assemblent et s'agitent dans l'Œil-de-Bœuf républicain. Regarde leur image, là-haut : Delacroix les a figurés d'avance dans ce caisson de la voûte où des poissons monstrueux frétillent autour de cette dame nue, naufragée, tombée d'un bateau en perdition dans les vagues... Vois, là-bas,

devant le socle du *Laocoon*, ils s'écrasent littéralement pour écouter Nahasson, ce grand journaliste qui pérore; il dit aux reporters les noms des vendus, les chiffres des sommes que chacun d'eux a touchées. Elles lui sont connues à un centime près, il le jure. Il n'oublie que lui-même. Comment douter de ses dires? Les reporters enflent les chiffres, brouillent les noms, téléphonent le tout à leur journal. Ne semble-t-il pas qu'on entende les sifflemens des serpens enlacés à l'homme de bronze? — Tiens, un député pousse le battant qui intercepte les bruits : comme le corbeau de l'arche, il vient aux nouvelles du déluge. Ah! c'est Boutevierge! — Bonjour, monsieur Boutevierge. Renseignez-moi: j'arrive de la campagne, je ne sais rien. Combien y en a-t-il?

— Trois, seulement; et pas des bons! — Il y avait dans ces mots du chef radical un découragement profond, la déconvenue du chasseur qui a levé une belle compagnie de perdreaux et ne rapporte que trois pouillards.

— Oui, c'est maigre : du trois pour cent de coquins! — ricana M. de Kermaheuc, qui venait serrer la main de Pierre. — Mais ne désespérons pas : ce n'est que la première charrette!

Dès que le marquis se fut éloigné, Sinda s'approcha des deux jeunes gens. Le baron Gédéon circulait à travers les groupes, offrant libéralement de gros cigares qu'il tirait d'un étui monumental en peau de crocodile.

— Monsieur Andarran, présentez-moi à ce héros. J'espère que vous nous ferez l'honneur de nous l'amener, jeudi soir ?

La présentation achevée, le Triestin s'écarta pour harponner un député. Pierre s'informa auprès de son frère :

— Qu'est-ce qu'il fait, celui-là?

— Il refait... les autres. De même ce gros garçon souriant, à barbe blonde en éventail, que tu vois là, dans l'embrasure de la fenêtre, serrant chaleureusement les mains de mes collègues : Napoléon Bayonne, de la maison Nathan et Salcedo, une puissance. — Une puissance pire, son frère Joseph, le directeur de la Sûreté, qui parle dans la porte entre-bâillée à Cyprien Boutevierge. Il vient sans doute flairer le vent, sonder les intentions cachées : qui faudra-t-il arrêter, qui laisser filer, ce soir? — Mais l'affaire sera-t-elle sérieuse? J'en doute, à voir l'air tranquille de ces Messieurs, qu'elle devrait toucher de si près.

Jacques alla installer son frère dans une tribune, revint, poussa la porte. Il avait hâte de satisfaire sa curiosité dans les couloirs; il

avait honte de cette hâte, de cette curiosité. Déjà rattaché, le collier du troupeau, avec son gros grelot toujours tintant qui disperse la pensée! Déjà perdu, le bénéfice de la cure morale faite en Afrique, le calme d'une raison pacifiée, qui s'énervait de nouveau dans la trépidation démente!

Ferroz était assis sur une banquette à l'entrée du corridor. Le médecin écoutait, regardait, la tête inclinée, avec son mouvement habituel lorsqu'il comptait les battemens du pouls chez un fiévreux.

— Bonjour, cher maître! fit Andarran. — Que se passe-t-il?

— Rien. Le Parlement suppure.

— Mais il y a du nouveau, me dit-on?

— Non. Les gros continuent de manger les petits.

— Comment, non! J'apprends qu'on ressuscite le Panama!

— Oui; et l'on me rajeunit de quarante ans. Le spectacle que j'ai sous les yeux me reporte à ma première mission scientifique, lorsqu'on m'envoya étudier une épidémie de peste à Djedda. Vous n'avez jamais vu un hôpital de pestiférés, vous? Regardez. Je vous garantis l'exacte ressemblance.

Du premier coup d'œil, Jacques aperçut la vérité du mot. Bouleversée, cette physionomie des couloirs qu'il connaissait si bien. Une attente tragique glaçait l'atmosphère. Les plus loquaces parlaient à mi-voix; beaucoup se taisaient, dans un recueillement inquiet. Des mains qu'on serrait étaient froides. Certains regards fuyaient; les autres convergeaient, avec des expressions de terreur ou de curiosité féroce, vers quelques figures altérées. La Haine et la Peur, bêtes captives d'habitude dans la salle des séances, s'étaient ruées dans le parloir intime. Elles ravageaient les âmes, et les âmes apparaissaient sur les visages : c'était hideux. Les « nouveaux, » les deux cents députés étrangers aux précédentes législatures, qui n'avaient jamais émis de votes sur le Panama, s'agglomeraient à part, instinctivement. Ils affectaient les mines pudiques et scandalisées de jeunes vierges égarées dans un mauvais lieu. Leur réserve hautaine semblait dire aux anciens : « Vous en êtes tous, nous n'en sommes pas. » Les anciens se réunissaient pour chuchoter des noms, pour interroger les oracles, gros de secrets qu'ils ne disaient pas.

— Avez-vous lu la liste du journal? — Pélussin y est-il? — On m'assurait dans le salon de la Paix que Caqueville en est. — Non, c'est Caucuste. — On a vu hier Paulin Renard au Palais, chez le juge. — Je m'en étais toujours douté!

Colloques sinistres par le mépris mutuel qu'ils se témoignaient, ces hommes si prompts au soupçon; par la crainte ou l'espoir du déshonneur qui allait passer, prenant l'un, l'autre...

On n'entendait dans les groupes que ces mots : « Chéquards... exécution... nouvelle fournée... autre charrette... appel des condamnés... » Ce vocabulaire flattait les oreilles auxquelles il rapportait un écho dramatique de la Convention. A se voir parqués entre ces murailles nues, sous les voûtes de ces grands vestibules si semblables à des geôles, les chétifs politiciens avaient l'illusion d'un retour aux cachots de la Terreur. Illusion aussitôt détruite par la petitesse du drame : des enfans méchans qui jouaient à la « terrorette », avec une guillotine en fer-blanc, dans une flaque de boue; nul sang expiatoire ne relèverait l'ignoble parodie.

Les attitudes différaient chez chacun des suspects, des victimes désignées. Les uns gesticulaient, péroraient, grimaçaient des rires de défi : ils venaient s'expliquer dans les rassemblemens; leur approche y jetait un froid subit, les collègues se dispersaient. D'autres arpentaient les dalles, silencieux, isolés : celui-ci affaissé, cherchant un ami; celui-là dédaigneux, insouciant en apparence, sanglier qui fonçait bravement sur la meute. C'étaient pour la plupart des vétérans, très entourés à l'ordinaire, évités ce jour-là par leurs satellites habituels. L'un d'eux, rapporteur d'une commission, pouvait seul fournir au député d'Eauze un renseignement urgent, sur une affaire capitale pour cette circonscription. Andarran s'était promis de le consulter sans retard; il fit quelques pas vers cet homme, hésita, tourna court; il s'en voulut de sa lâcheté, mais il ne sut pas vaincre l'épouvante contagieuse qui faisait le vide autour du pestiféré.

Jacques avait rejoint un cercle où Boutevierge donnait des éclaircissemens. Aristide Asserme entra, en coup de vent, vint droit à ce même groupe, avec une fausse assurance dans la démarche, une gaieté fêlée dans sa parole fanfaronne. Tout d'une haleine, le créole débita ce récit :

— Non! elle est trop bonne! Je viens du Palais, j'étais allé m'informer; ça m'ennuyait, à la fin, ces potins de concierge! Savez-vous pourquoi mon nom a été mêlé à toutes leurs histoires de brigands, pourquoi j'ai failli être poursuivi? Oyez : le juge d'instruction a ri comme une petite folle quand je lui ai conté la simple vérité. — En quatre-vingt-huit, un soir de printemps, je sortais de la Chambre, pour aller manger ma part du veau patriotique dans je

ne sais plus quel banquet, à Saint-Mandé. Je monte sur la plate-forme du tramway, porte Rapp-Bastille. A la station de la rue du Bac, je reçois en pleine poitrine un voyageur pressé, qui escalade la plate-forme avec un palmier, un gros palmier dans un pot. Un peu plus, il m'éborgnait avec sa plante tropicale Le monsieur s'excuse poliment, la conversation s'engage. Je ne sais plus à propos de quoi, l'homme au palmier se décèle un ancien tâcheron du Panama, revenu de l'isthme avec des économies rondelettes. Il allait porter son végétal chez un gros entrepreneur qui l'avait obligé dans le temps, à Colon, et qui mariait une fille. Bonne occasion de se renseigner sur les travaux du canal : je vide mon compagnon de route, tout le long du boulevard Saint-Germain. Il s'emballe avec conviction, jure que l'affaire est magnifique, l'achèvement prochain. Il raisonnait fort bien, ma parole, il avait réponse à toutes les objections; en arrivant à la Bastille, j'étais à demi persuadé, ce diable d'homme avait la foi communicative. — « Le seul écueil, disait-il, ce serait un refus d'autorisation opposé à la nouvelle émission par ces saligauds de la Chambre, des tripoteurs engagés à la baisse, bien sûr ! Qu'ils osent donc arrêter la grande œuvre à la veille du succès final, et l'on verra comment la France jugera ce crime de lèse-patrie ! » — J'exprimais quelques doutes sur l'opération financière. — « Ah ! vous doutez, monsieur ! moi qui ai vu les choses sur les lieux, moi qui ne me paie pas des fumisteries des journalistes, je mets là dedans toute ma petite épargne, et ce sera une fortune pour mes enfans. Écoutez : Voulez-vous me tenir un pari ? Je m'appelle... » — Collot, Collard, Collet... ma foi, j'ai oublié le nom ! Sur sa demande, je dus décliner le mien : Asserme, député. — « Eh bien ! monsieur le député, je vous parie... Ou plutôt non, faites mieux : prenez une part dans le syndicat qui achève de se former, et vous m'en direz des nouvelles, dans quelques semaines, dès que le public se jettera sur les titres émis. Justement, mon entrepreneur a encore des parts à placer ; je vous mets en rapport avec lui : un homme charmant, tout rond, une jolie femme et deux jolies filles ; vous vous en rincerez l'œil, et ce brave Coffigneux, dévoué de tout cœur à l'entreprise, sera heureux de recruter un croyant de plus, fier d'inscrire dans le syndicat une haute personnalité comme la vôtre... » — On descendait du tramway : je montrai au palmifère l'horloge de la gare de Vincennes qui marquait l'heure de mon train, et je le quittai en lui disant que je n'avais pas le temps d'aller ex-

plorer chez les filles Coffigneux. Je le vois encore, me rappelant avec de grands gestes de sa seule main libre : — « N'importe, je me charge de la chose, si vous voulez bien, je vais dire au patron qu'il vous inscrive pour une petite part; de l'argent qui vous tombera du ciel, et vous aurez par-dessus le marché la satisfaction d'avoir servi la grande œuvre française. Il faut donner le bon exemple à tous ces fouinards! C'est dit? » — J'éclatai de rire, il était si drôle, ce bienfaiteur qui courait après moi avec son arbuste! Je ne sais pas quelle blague je lui répondis, en me hâtant vers la gare. L'instant d'après, je n'y pensais plus. Cette farce m'était si bien sortie de la mémoire qu'il me fallut un effort pour comprendre, quand on vint me chanter, au moment de la grande lessive, que je figurais sur la liste Coffigneux, pour une part de syndicataire, une misère, deux ou trois mille francs, je crois. Et voilà qu'on me ressort le coup du Coffigneux, un gaillard que je n'ai jamais vu! Voilà tout ce qu'on a pu inventer de plus malin pour démolir les vieux républicains! Elle est bien bonne, n'est-ce pas?

Quelques amis d'Asserme esquissèrent un sourire gêné. Les autres auditeurs demeuraient congelés dans le silence. Le « Canaque » pirouetta sur ses talons, il alla porter son histoire et son indignation dans un second groupe, dans un troisième, avec sa belle humeur qui baissait de ton, chancelante sur cette croûte de glace qu'elle ne brisait plus.

De guerre lasse, il se rabattit sur Poujard'hieu. L'ancien ministre marchait à l'écart, les mains croisées derrière le dos, cuirassé d'une superbe indifférence contre les soupçons empoisonnés, les regards hostiles qui lui fouillaient le cœur. Le robuste athlète, endurci par tant de luttes, secouait cette averse de haine comme il eût fait d'une giboulée de mars sur son manteau. Il semblait absorbé dans la méditation du problème qui l'intéressait.

— Pourquoi diable ont-ils sorti le Panama? Que veulent-ils? Voyons, Asserme, vous devez le savoir, vous, puisque vous êtes dans leur boutique. Je ne comprends plus. Mirevault était bien tranquille, tout marchait comme sur des roulettes, jamais ministère n'eut devant lui une route aussi aplanie. Pourquoi ont-ils monté ce coup sans nécessité?

Énigme passionnante pour le sceptique Poujard'hieu, comme pour tous les vieux routiers de la politique. Dans leur conception, fondée sur une longue expérience, le Panama était une machine

de guerre que les gouvernemens « sortaient » au moment opportun, pour faire diversion à d'autres soucis, pour écraser un adversaire, pour étouffer dans l'œuf une coalition dangereuse. La vieille affaire, avec ses dossiers qui dormaient dans les cabinets des divers juges d'instruction, ressemblait pour eux à un de ces tirs au pigeon où des trappes fermées reposent sur des boîtes toujours garnies; de temps à autre, un cabinet de juge s'ouvrait à l'improviste, comme ces couvercles mus par un fil caché qui se relèvent brusquement, donnent la volée à l'oiseau souterrain, sur le point où on ne l'attend pas, quand un tireur a envie de brûler quelques charges de poudre. Mais encore fallait-il qu'il y eût un motif pour brûler de la poudre, que diable!

— C'est pourtant vrai, répondait le sous-secrétaire d'État : je suis de leur boutique, et je ne comprends pas plus que vous. Ils ne m'ont rien dit. Pourquoi ressortent-ils le Panama? Que veut Mirevault? Ou plutôt que veulent ses conseils? Des gens qui devraient être les premiers compromis! C'est à se casser la tête. Si l'on ne savait pas, ce serait à croire que ces choses-là arrivent sans que le gouvernement ait intérêt à les permettre. Mais non, c'est impossible!

La sonnerie électrique vibra, appelant les députés en séance. Elle retentit dans plus d'un cœur comme le déclic du couperet. En un clin d'œil, chacun fut à son banc. Durant quelques minutes, un silence de mort pesa sur l'assemblée : le silence des aubes pâles, à la Roquette, quand l'agitation de la foule se fige devant la porte qui s'ouvre, le condamné qui sort... Attente plus angoissée, dans la foule parlementaire : les condamnés allaient être choisis au milieu de ses rangs; lui, mon voisin... moi, peut-être... Des visages suaient l'épouvante; d'autres brûlaient d'une fièvre de curiosité; l'émotion comprimait tous les souffles, jusque dans les tribunes, où les yeux féminins brillaient de la cruelle volupté qu'ils attendaient du supplice.

Le garde des sceaux monta à la tribune, déposa trois demandes en autorisation de poursuites.

A peine eut-il parlé, la détente se fit, soudaine; les respirations s'échappèrent bruyamment des poitrines, les fronts se redressèrent, comme ceux d'une troupe sous le feu, quand la décharge a passé, tirée trop haut. Eh quoi! ce n'était que cela! Aux soupirs discrets de soulagement, sur certains bancs, répondait sur beaucoup d'autres un grondement désappointé. Trois

boucs émissaires, seulement, des moins dangereux, de ceux qui ne portaient ombrage à personne! Leurs peccadilles, si peccadilles il y avait, apparaissaient insignifiantes, excusables à tous égards. Ils vinrent successivement se disculper, protester de leur innocence : leurs plaidoyers différaient comme leurs tempéramens. L'un d'eux fut tragique, grandiloquent, il attesta le ciel et la terre; un autre se fit petit, suppliant, son gémissement chétif attendrissait; le troisième prit joyeusement l'aventure, plaisanta ses accusateurs, égaya l'assemblée en présentant son cas comme une farce de la justice. Tous trois demandaient à être poursuivis, sûrs de se justifier. Il semblait bien que tout leur crime fût un emprunt inconsidéré, dans un moment de gêne : quelques centaines de francs dus aux écumeurs politiques qui avaient profité de leurs embarras. La Chambre, retournée en leur faveur, les jugeait plus à plaindre qu'à blâmer; sa colère rebondissait contre le gouvernement, qui donnait une sotte comédie au lieu de la tragédie annoncée. Pièce d'autant plus bouffonne que le garde des sceaux s'excusait de ne pouvoir communiquer certains dossiers, parce qu'un greffier était allé passer la journée à Charenton, emportant la clef des tiroirs du juge, et qu'on ne savait où rejoindre ce greffier suburbain.

Bayonne s'empara de la tribune. Il dénonça le nouvel escamotage des satisfactions réclamées par la conscience publique, l'iniquité d'une justice qui ne s'abattait que sur les petits; il donna une voix à la pitié commune qui amnistiait les négligeables accusés. On l'applaudit lorsqu'il traduisit ce sentiment général; on l'applaudit plus encore lorsqu'il flétrit les concussionnaires impunis : chacun voulait se mettre en règle avec la vertu; des mains battaient frénétiquement qui tremblaient tout à l'heure.

Asserme, tassé sur son siège derrière le banc des ministres, comprenait de moins en moins. Mêmes perplexités chez tous ceux qui se croyaient initiés au jeu secret de la politique : le socialiste revenait-il brusquement à son ancienne intransigeance? Ou faisait-il sa partie dans une manœuvre gouvernementale qu'Aristide pressentait sans pouvoir se l'expliquer?

Du regard, du geste, Bayonne foudroyait ceux qu'il appelait les vrais, les grands coupables. Les allusions du tribun soufletaient des personnages considérables, impassibles à leur banc. Allusions appuyées, grossièrement éclairées par les interruptions de l'extrême gauche, par les cris qui sifflaient comme des balles,

allaient cingler les fronts visés. Des poings se tendaient, menaçans : toutes les têtes se tournaient, suivaient la direction de l'insulte, jusqu'à l'homme ; ses voisins immédiats se reculaient peureusement, regardaient de l'autre côté. Il semblait que la clarté livide du gaz se concentrât, s'acharnât, elle aussi, sur les trois ou quatre piloris où blêmissaient les torturés.

Poujard'hieu, attaqué nominativement, demanda la parole.

Andarran crut un instant qu'elle allait se congeler, cette parole, tant l'air se fit glacial, tant il y avait d'hostilité muette sur les visages : tous les regards déchargeaient sur la victime expiatoire le mépris haineux dont chacun redoutait une éclaboussure pour soi-même. La haute stature de Poujard'hieu se dressa au-dessus de la tribune. Un col de taureau, large et court, assurait sur la carrure des épaules une tête osseuse, taillée à coups de serpe, où l'intelligence affinait la rusticité native. Sur le masque rugueux du montagnard de la Lozère, tout était immobile : les muscles commandés par la volonté, les yeux retraits sous l'arcade sourcilière, la crinière fauve, — une perruque, disait-on, — qui matelassait les tempes saillantes.

Sans phrases, sans mots à effet, avec une négligence dédaigneuse, avec autant d'aisance que s'il eût entretenu quelques amis dans son bureau, l'homme d'État repoussa du pied les ordures qu'il était las de balayer, disait-il. On sentait qu'il méprisait plus fort, parce qu'il les connaissait bien, ceux qui l'accablaient de leur mépris. L'émotion domptée se laissa deviner, — tel le tremblement interne de la vapeur dans une chaudière cerclée d'acier, — elle mit une note sourde dans la parole, toujours égale et simple, lorsque Poujard'hieu raconta sa vie de travail, sa rude ascension depuis la chaumière paternelle, ses luttes pour la République, pour l'ordre et la raison qu'il y voulait maintenir. La voix s'anima, s'éleva, quand il revendiqua hautement, pour lui seul, les responsabilités et l'honneur des actes qui avaient préservé cette République aux jours de crise : Oui, dans le péril de l'État, il avait pris de l'argent où on en trouvait, insoucieux de la correction, soucieux avant tout de la liberté, de la patrie, du salut de ces mêmes républicains qui l'outrageaient, et qui ne seraient plus là, sur ces bancs, s'il ne les avait pas sauvés au prix de l'incorrection qu'ils lui reprochaient.

L'accent du langage était si juste, si émouvant dans sa simplicité, l'homme était si beau de force calme qu'un frisson courut

du haut en bas des travées, dégela les figures, les cœurs. Les mains se joignirent pour applaudir, d'un mouvement involontaire, d'abord; ce fut bientôt un applaudissement chaleureux, presque unanime ; et mieux que l'applaudissement, des gorges étranglées par le sanglot de l'admiration, des yeux qui se mouillaient, à cette soudaine et belle péripétie du drame. Le troupeau reconnaissait et subissait un maître. L'éloquence de Poujard'hieu résidait moins dans les mots, assemblés sans art, que dans cette manifestation du maître, du mâle, de l'énergie superbe qui dominait le grouillement de fureurs et de veuleries.

— Depuis trente ans que je suis dans les assemblées, dit M. Chasset de la Marne, je n'ai jamais vu un pareil effet d'éloquence.

Poujard'hieu descendit de la tribune, et un autre effet se produisit, que M. Chasset de la Marne n'avait jamais vu. Invariablement, quand l'orateur gratifié de ces longues salves d'acclamations regagne sa place, les mains n'arrêtent d'applaudir que pour se tendre vers lui, pour étreindre les siennes. Poujard'hieu remonta à son banc, et, sur son passage, pas une de ces mains qui scandaient sa péroraison, la minute d'avant, n'osa prendre celle du lépreux; toutes se dissimulèrent dans les poches, sous les pupitres, déjà regelées par la défiance, l'irrésolution, la peur.

— Eh quoi! dit Andarran à Rousseblaigue, condamnée sans appel, cette admirable force, perdue pour la France!

— Heu! heu! fit le Gascon, le mâtin est très fort : mais, dame, on ne sait pas...

Un doute cruel tenaillait Jacques, subjugué comme les autres par le verbe souverain qui venait d'agir. Que devait-il croire? Était-il vraiment dans la caverne de voleurs qu'on disait? Ce magnifique exemplaire de l'énergie mâle, Poujard'hieu, et les autres suspects, un cent et plus assurait-on, n'était-ce qu'un vil ramassis de corrompus? N'y avait-il au contraire, dans l'ancienne et furieuse clameur, qu'une conjuration de la basse presse et de la tourbe parlementaire, l'éternel hurlement des rages politiques, rancunes, jalousies, besoin d'égorger pour parvenir? Incapable de résoudre, il jugeait à cette minute sous l'impression récente. Si ces hommes avaient failli, il y avait dans les sentimens déchaînés contre eux quelque chose de plus ignoble que leurs fautes mêmes. Jacques préférait les accusés à leurs accusateurs inhumains. Pourtant, ceux-là aussi étaient en majorité de braves

gens; ils se fussent empressés à secourir un malheureux dans la rue; ils eussent offert résolument leur poitrine à l'épée d'un insulteur; et ils s'acharnaient là, comme des hyènes, lâchement, sur les suppliciés! Toujours l'action de l'horrible cuve sur les cœurs que ses poisons infectaient! Envie, Lâcheté, Bêtise, Calomnie, blêmes Furies si présentes ce jour-là qu'on croyait les voir dans l'hémicycle, personnifiées au-dessus des hommes, tangibles comme les figures de marbre familières à l'œil, comme les deux femmes sculptées sur le bas-relief de la tribune, la dame avec la trompette, la dame avec les tablettes...

Dans cette réaction de dégoût, Andarran voulut serrer la main de Poujard'hieu. L'orateur applaudi et toujours pestiféré quittait la salle, gagnait la porte de son pas indolent. Jacques le suivit; il sentit que sa poignée de main aurait dû s'offrir devant tous, dans l'hémicycle, qu'il préférait la donner furtivement, dans les couloirs, et que c'était encore de la lâcheté, cette lâcheté qui collait comme une glu sur toutes les consciences, sur les autres, sur la sienne... Il ne rejoignit Poujard'hieu que dans le salon de la Paix. C'était déjà un autre homme; le monstre oratoire avait disparu dans le politicien madré, qui discutait avec deux directeurs de journaux les charges alléguées contre lui; revenu bientôt au problème où il se butait, l'ancien ministre interrogeait ces journalistes:

— Mais pourquoi diable ont-ils sorti le Panama? Que machine donc Mirevault? Y voyez-vous clair, vous autres?

Le député d'Eauze fut bloqué contre une fenêtre par Van den Poker. Le gouverneur de la Crète, assidu dans le salon de la Paix, paraissait fort troublé.

— Monsieur le député, vous savez la grave nouvelle? Le Sultan a répondu hier soir par un refus à l'ultimatum des ambassadeurs. Vous qui portez tant d'intérêt aux affaires d'Orient, n'allez-vous pas intervenir, réclamer des explications? C'est l'heure où se décide le sort de ma pauvre île... — Le colonel disait toujours: « Ma pauvre île, » en parlant de cette Crète qu'il n'avait jamais vue. — Ma situation devient intolérable, incompatible avec le prestige nécessaire au mandataire de l'Europe...

Instruit à fuir le fâcheux gouverneur, Jacques s'échappa, alla consulter le cadre où l'on affiche les dépêches. Le colonel avait dit vrai, cette fois: la nouvelle était d'importance et faisait prévoir de sérieuses complications. Andarran attira sur ce télé-

gramme l'attention de quelques collègues qui lisaient derrière son dos; ils y regardèrent distraitement, reprirent la lecture d'un communiqué de l'Havas relatif à des nominations de sous-préfets : ils épluchaient avec passion ce mouvement administratif. Jacques fit signe à d'autres membres de son groupe, qui passaient à proximité; une bourrasque de cris et de trépignemens arriva de la salle; on continuait de s'injurier derrière ce mur, le Panama appelait; les collègues se précipitèrent dans la cage du tambour, comme des moutons dans la bergerie à l'aboi des chiens qui les rallie.

Avide d'une bouffée d'air pur, il poussa jusqu'à la terrasse du petit jardin, s'accouda sur le parapet, au-dessus du quai. Le soir délicieux des premiers jours de mai tombait sur Paris. Dans l'outremer lumineux du ciel, des nuages roses semblaient refléter là-haut les corolles des marronniers en fleur. Les rayons du couchant, projetés en faisceaux obliques, irisaient les eaux du fleuve. Les voitures revenaient du Bois, pimpantes, ramenaient au Faubourg des femmes jolies sous leurs toilettes claires, dans l'air fin et capiteux. Tout ce monde riait le printemps. Tout ce monde respirait le charme délicat de ces heures douces, le léger parfum d'amour qui flotte autour des Parisiennes, sous les arbres élyséens, aux jeunes soirs de mai. Le torrent de vie roulait allégrement, dans la joie et la lumière, il frôlait de son gai clapotis les parois de la cuve infernale où des hommes agonisaient, martyrisés par d'autres hommes.

Jacques s'entendit appeler; c'était son frère qui sortait de la Chambre, gagnait le large.

— Tu en as assez? cria l'aîné.

— Oui. Ça me rappelle trop les palabres des Touareg, presque aussi rusés, presque aussi féroces. Ce n'est pas propre, un endroit où coule tant de haine et jamais de sang.

— Patiente un peu, fit Jacques : le sang finira bien par couler.

— Ma foi, tant mieux pour vous. Un peu de sang laverait peut-être tout ce fiel. Bonsoir, je vais m'aérer.

Pierre allait enfiler le pont; il revint sur ses pas, à l'appel que lui adressait de son ombrelle une des deux jeunes femmes assises dans l'élégante victoria qui s'arrêtait contre le trottoir. C'était une sœur de Félines, leur parente; elle avait aperçu le capitaine, elle l'appelait gaîment pour le complimenter et lui souhaiter la bienvenue à Paris. A côté d'elle, Jacques reconnut la princesse Véra-

guine, amenée par cette amie à la Chambre, où elle voulait voir la fin de la séance. Daria lui parut encore embellie, depuis le jour de l'autre année où il avait fait sa connaissance chez les Sinda; sur son gracieux visage rayonnait l'explosion de vie d'un enfant en pénitence qui revient au plaisir. Elle s'inclina de son fier mouvement de cygne, quand son amie lui présenta Pierre; elle descendit, disparut derrière la grille, dans la petite cour où Bayonne l'attendait pour la placer. Immobile sur l'asphalte, l'officier la suivit d'un de ces longs regards où il entre une surprise et presque un éblouissement. Jacques l'entendit qui disait à leur parente, de sa voix grave :

— Dieu! que votre amie est belle!

L'aîné s'étonna; il savait son frère si distrait, si rétif aux impressions subites.

Son attention fut détournée par trois ouvriers qui passaient, levaient la tête de son côté, avec un rire gouailleur. Dans leur propos il ne put distinguer que ce mot : Panama! Le mépris de la rue montait au député. N'était-il pas un de la maison maudite, un des fainéans et des vendus? Humilié d'être là, d'y être vu, il se retira d'un haut-le-corps honteux, s'éloigna, regagna la salle des séances.

A la tribune, Mirevault délayait l'affaire, achevait de noyer les poudres. Il s'opposait à l'enquête parlementaire réclamée par le chef des socialistes, tout en s'associant aux sentimens qui avaient inspiré cette demande. Il priait la Chambre de voter un ordre du jour vague et vertueux, qui flétrissait en bloc des ombres insaisissables et affirmait la résolution de faire toute la lumière sur les responsabilités encourues.

— Autant de mots, autant de mensonges, pensait Andarran. — Les avait-il assez souvent votées, ces flétrissures qui laissaient planer la suspicion sur tous les parlementaires afin de n'en désigner aucun, ces promesses d'une lumière qu'on n'avait ni la volonté ni le pouvoir de faire, dans le dédale d'imputations sans preuves d'où elle ne se dégagerait jamais!

— C'est idiot! — s'écriaient autour de lui Couilleau, Rousseblaigue, vingt autres voix. — On nous demande de nous suicider, de jeter de la boue en l'air pour qu'elle nous retombe à tous sur le nez?

Les deux cents nouveaux, les jeunes vierges, appuyaient bruyamment l'ordre du jour. Ils avaient hâte de proclamer leur vertu im-

maculée, ils goûtaient le malin plaisir qu'éprouvent les nouvelles promotions à mettre dans le même sac tous les anciens. Quelques-uns de ceux-ci regimbaient, apostrophaient les nouveaux :

— Nous vous valons bien !

Ils préparaient néanmoins leurs bulletins de vote, avec résignation : il fallait être vertueux à l'unanimité. — C'est idiot ! — répétait-on sur tous les bancs ; et on votait. Jacques savait par expérience combien de peurs différentes entraient dans le dosage d'un scrutin sur le Panama : peur du soupçon, peur de l'électeur, peur des journaux, surtout ; peur de la liste nominative des votans qui paraîtrait le lendemain dans les feuilles de combat. Ses collègues n'avaient pas de qualificatifs assez sévères pour « ces méprisables, ces immondes feuilles de chantage ; » et au fond de leurs cœurs, tandis que leurs mains choisissaient le bulletin, il lisait l'angoisse qui les terrorisait : — Pourvu que je sois demain du bon côté, du côté vertueux, et pas au pilori où des lettres grasses cloueront les réprouvés ! — Couilleau, Rousseblaigue, tant d'autres, ces honnêtes gens au-dessus de tout soupçon, qui n'avaient rien à craindre, qui auraient montré du courage devant un vrai danger, ils votaient la formule imbécile qu'ils jugeaient telle, ils eussent voté l'ordre du jour qui aurait exigé leurs propres têtes ; ils s'effondraient une fois de plus dans l'universelle lâcheté. Et Jacques vota comme eux, et il se méprisa une fois de plus.

Il rejoignit Ferroz à la sortie. La séance avait traîné jusqu'à huit heures. La nuit était venue. Les deux députés allaient dîner sur la rive droite. Andarran interrogea le vieux praticien.

— Était-elle assez dégoûtante, cette séance ?

— Enfantine, surtout, dit Ferroz. Nos contemporains ont fait de l'argent le seul pouvoir, le seul régulateur des affaires humaines ; et ils s'étonnent que ce despote unique ait de fortes prises sur beaucoup d'entre eux ! Le plus amusant, c'est les distinctions qu'ils établissent entre le licite et l'illicite. Mon voisin s'indignait de bonne foi contre les vendus, et il vend ses votes au gouvernement afin d'obtenir une place lucrative pour son gendre. Criminel, le billet de banque reçu de certaines mains ; innocente, la contrepartie de ce billet reçue d'une autre main, en autre monnaie : faveurs, subventions, emplois, sinécures, qui se traduisent en dernière analyse par un avantage pécuniaire. Seul, l'argent des actionnaires du Panama est honteux ; celui des actionnaires de l'État, des contribuables à qui on fait suer l'impôt, ne l'est pas.

Et les parlementaires se pourchassent les uns les autres sous les coups de fouet d'une presse gorgée de ce même argent. Tout cela est d'une logique bien réjouissante pour le philosophe.

— Enfin, reprit Jacques, sommes-nous complices ou dupes? Que faut-il abhorrer dans cette maison, la malpropreté ou la méchanceté? Y a-t-il eu vraiment péculat parlementaire dans les proportions qu'on dit? N'y a-t-il qu'un mirage créé par les fureurs politiques, par les basses calomnies des partis?

Ferroz haussa les épaules. — De tout temps, les oligarchies dirigeantes ont retiré du pouvoir quelques bénéfices matériels; aujourd'hui comme jadis, sans doute, ni plus ni moins. La crédulité publique ajoute des zéros à des chiffres plus nombreux aujourd'hui, car il y a plus de numéraire qui roule, plus de copartageans. Et une démocratie est plus regardante. La nôtre, stimulée par une presse enragée, devient impitoyable aux faiblesses humaines. Je crois pourtant que notre peuple les pardonnerait, s'il n'avait pas le droit de se dire, avec une certaine justice faite de bon sens : Ils ne m'en ont pas donné pour l'argent qu'ils m'ont pris.

— Oui, c'est cela, s'écria Jacques; c'est leur véritable crime aux yeux du peuple. Ils n'ont rien donné à la France, ni gloire, ni prospérité; rien, rien...

— Vous êtes toujours excessif, mon jeune ami. Je dis seulement : Ils n'en ont pas donné à ce pays pour l'argent qu'on les accuse d'avoir pris. — L'agitation est d'ailleurs superficielle, en dehors des politiciens. Regardez cette ville, toute au labeur ou au plaisir; avec son bon sens, avec son indifférence sceptique à notre endroit, elle se dit : Baste! que nos députés aient croqué leur part du gâteau ou qu'ils se vilipendent injustement les uns les autres, grand bien leur fasse, la terre n'en tournera pas moins; travaillons et amusons-nous. — Les masses populaires ne s'alarmeront sérieusement qu'à la dénonciation des autres Panama.

— Qu'entendez-vous par là?

— Ce que m'enseigne la physiologie. Aucun organe ne reste longtemps indemne, parfaitement sain, chez un sujet atteint de misère physiologique, miné par une maladie constitutionnelle. Aucun membre du corps social n'échappera aux accidens déterminés dans tout ce corps par l'intoxication du sang, la dégénérescence musculaire, l'anémie nerveuse. Si nos maux s'aggravent, tous les membres y passeront, ceux même que l'on croit protégés par une hygiène, un habit particulier. Après le discrédit

du Parlement, sous d'autres formes et pour d'autres causes peut-être, — car il y a d'autres corruptions que celle de l'argent, — ne verrons-nous pas ce discrédit gagner des organes plus essentiels, judiciaires, militaires, religieux même? Alors les cœurs et les consciences s'affoleront.

— Vous n'auriez pas ces craintes, cher maître, si vous aviez vu les officiers que je viens de voir en Afrique, si vous aviez observé comme moi notre admirable clergé rural.

— Qui vous parle des taillis encore drus? Je regarde aux cimes des arbres. La frondaison n'y promet plus une vigoureuse défense physiologique. C'est aux cimes de la forêt qu'on voit sa mort.

— La sève y remontera des racines, dit Andarran.

Il posa une main sur le bras de Ferroz; de l'autre, il lui montra un fiacre arrêté dans un encombrement de voitures, au milieu du pont. Un lamentable fiacre à galerie, traîné par une haridelle efflanquée, un de ces maraudeurs qu'on trouve aux gares; sur le véhicule antédiluvien ballottait une malle rustique, au couvercle garni de poil de chèvre. Une lumière brillait à l'intérieure de la roulotte; un vieil ecclésiastique y lisait son bréviaire, à la lueur du rat de cave enroulé sur le pouce gauche. Quelque curé de campagne, jeté dans Paris par un train de province, et qui achevait son office sans regarder ce Paris.

— J'en appelle ici à vos propres théories, dit Jacques. Selon vous, nous ne valons que par la force accumulée des morts, par la continuité de leur action en nous. Ce vieil homme continue la plus ancienne, la plus invariable tradition; il a derrière lui d'innombrables générations de morts; il dit, dans le même esprit, les mêmes paroles que tous ces morts ont dites; toutes leurs âmes sont concentrées, conservées dans la sienne. Où trouverez-vous une force comparable à celle-là?

— Nulle part. Je m'incline devant le fait, il est constant, — approuva Ferroz.

— Et je ne parle pas, poursuivit Jacques, des forces mystérieuses où il met sa confiance. Vous les ignorez, vous n'avez pas le droit de les nier. Avez-vous calculé toutes les forces qui existent à notre insu dans les espaces planétaires, qui agissent dans l'univers, sur notre globe, sur chacun de nous? Elles sont, et vous ne les connaîtrez jamais.

— Peut-être! — fit le savant. — Et son large front pensif se leva vers les étoiles, les pâles étoiles du ciel parisien, intercep-

tées par le halo lumineux de la ville, offusquées par les feux plus vifs et plus proches dont l'éclat passager éblouit, divertit nos yeux de ces clartés éternelles.

XVI. — LES BAYONNE AGISSENT

— Mais pourquoi ont-ils sorti le Panama? Que veulent-ils? Où mène-t-on Mirevault?

Ce problème irritant, menaçant pour Asserme et pour quelques autres, fit leur tourment durant les jours qui suivirent. Des lueurs apparaissaient. On avait remarqué, — Andarran lui-même, si mal instruit des dessous, en était frappé, — la tranquillité parfaite de Sinda, de Napoléon Bayonne, tandis qu'ils évoluaient dans le salon de la Paix. Et pourtant on les savait mêlés à toutes les négociations secrètes du Panama, ces deux financiers! Joseph, le directeur de la Sûreté, avait eu des paroles de blâme discret contre les hommes qui compromettaient le bon renom de la République. Des journaux faisaient prévoir, avec des allusions transparentes aux personnages qu'ils ne nommaient pas, le débarquement prochain de trois membres du cabinet. Or, la plus influente de ces feuilles appartenait à la maison Nathan et Salcedo; une autre était commanditée par le baron Gédéon. Ces mêmes journaux avaient entamé, à mots couverts, une campagne perfide contre le chef de l'État. Au lendemain de la séance que nous venons de résumer, ils ouvrirent le feu.

On se rappelle le ténébreux scandale du chèque Orvieto et la crise qu'il provoqua. Épargné jusqu'alors par la calomnie, le Nestor du parti républicain personnifiait à l'Élysée les souvenirs de 1848, les luttes épiques contre l'Empire, la majesté du long exil souffert pour la défense du droit contre le fait. Durant dix-huit ans, sur ce rocher de Glion d'où il datait ses pamphlets vengeurs, ses *Lettres de Burrhus*, l'ancien tribun de Février, proscrit de 1852, avait fait pendant au banni volontaire de Jersey. On avait même conçu quelque dépit, dans l'entourage de Victor Hugo, contre ce sosie qui affectait sur le Léman la pose du Maître en face de l'Océan, la même immobilité fatale de statue du Commandeur. — « Il s'est installé un Pathmos en Suisse, » aurait dit le grand poète, ou l'un des spirituels familiers qui faisaient des mots pour lui. Jalousie divinatrice! Le proscrit de Glion, qui n'avait pas la tare du génie, devait ravir un jour la place rêvée

peut-être par celui de Jersey. Son attitude d'exil fut si farouche, si tenace, qu'il lui en resta un prestige suffisant pour le conduire tout droit à l'Élysée, après le triomphe définitif du parti.

Le malheur avait voulu qu'il rencontrât, vers la fin des années d'exil, la Laura Orvieto, une Italienne établie dans le canton de Vaud, qu'il l'aimât et eût d'elle un enfant. Peu après, au lit de mort de la Laura, il avait écouté son cœur, légitimé l'enfant, une fille. Remarié en France au lendemain de 1870, engagé dans la politique militante et mûr pour les grands emplois, il s'était désintéressé de la fille adoptive qu'il faisait élever en Suisse. Elle avait très mal tourné; on avait obtenu d'elle, moyennant pension, qu'elle reprît le nom de sa mère pour aller exercer son état de chanteuse légère le plus loin possible, à Pesth, à Bucharest. Tombée dans les derniers bas-fonds, la petite gale avait essayé plusieurs fois de se faufiler à Paris. La vigilance de la Sûreté décourageait ces tentatives. Aussi la stupeur de l'infortuné Président fût-elle partagée par le public, quand se répandit, au moment même où l'on « sortait » le Panama, la nouvelle de cette autre avanie : le nom du premier magistrat de la République s'étalait en vedette sur l'affiche d'une salle de café-concert, où la chanteuse débutait dans un répertoire à faire rougir des singes. Le préfet de police intervint, trop tard. Personne ne pouvait douter que cette arrivée furtive eût été tolérée, provoquée même, disaient les plus indignés, par une trahison du directeur de la Sûreté. Le cas était difficile, d'ailleurs; la jeune femme avait légalement droit au nom qu'elle reprenait; elle menaçait de faire du tapage. Et ce n'était là pour le Président que la première station du calvaire. A la suite du grand débat sur le Panama, les journaux manœuvrés par des mains invisibles servaient à leurs lecteurs le chèque Orvieto : le fameux chèque de 300 000 francs, porté sur la liste Coffigneux, et qui aurait été remis à la chanteuse à Bucharest, quelques mois avant l'élection de son père à la Présidence. Une pareille somme, à cette misérable fille! Le véritable destinataire était trop indiqué. Le scandale éclata sur Paris comme un coup de tonnerre.

On sait aujourd'hui la vérité sur cette infernale machination. Un travail consciencieux, dû à la collaboration d'un de nos jeunes archivistes et d'un ancien préfet de police, a récemment élucidé ce point d'histoire et vengé la mémoire de l'homme d'État. La comparaison des feuillets du carnet Coffigneux a fait découvrir le faux du document antidaté, la lumière a jailli

sur l'intrigue scélérate qui ruina la réputation du plus probe des vieux républicains. Le complot du chèque Orvieto fera quelque jour l'objet d'un autre récit : revenons aux événemens qu'il précipita.

A l'époque, dans l'emportement de la crédulité publique, ces accusations étaient reçues avec une foi aveugle. Les politiciens en admettaient facilement le bien-fondé ; mais pourquoi se produisaient-elles à ce moment? Pourquoi ce branle-bas en pleine paix, quand aucun ennemi n'inquiétait le ministère Mirevault? Les soupçons d'Asserme et des autres intéressés se précisèrent, avec les incidens qui décelaient chaque jour une action occulte, un plan savamment combiné. L'explosion de la mine dirigée contre l'Élysée acheva de les éclairer. Plus de doute : une ambition impatiente visait la Présidence; et, pour s'élancer à ce faîte, elle avait choisi le tremplin de la vertu. Aux puritains de l'opposition, à ce peuple énervé par un vent de scandale, on sacrifierait en holocauste quelques suspects, des moindres, bien entendu; — et il était d'autant plus humiliant pour Aristide de penser qu'on le rangeait dans cette catégorie. Le chef de l'État, illustre victime, paierait pour les autres; on mettrait naturellement à sa place le sacrificateur, l'homme austère qui aurait frappé ces grands coups pour venger la vertu.

Eh quoi! était-ce donc un Mirevault qui avait conçu ce plan machiavélique? Président, le gros Mirevault, ce Mirevault si court d'esprit et de services? Cette folie des grandeurs était-elle spontanée chez l'honnête drapier? Non, la suggestion venait évidemment de ses inspirateurs habituels; on y reconnaissait leur marque de fabrique. Ainsi, ce serait eux, les Bayonne, Sinda, tous ces hommes compromis au premier chef dans les tripotages politico-financiers, tous ces corrupteurs, qui se feraient les champions de la vertu, les exécuteurs des malheureux qu'ils avaient jadis séduits! Le subtil Asserme et bien d'autres avaient mis longtemps à comprendre : leur génie ordinaire ne s'élevait pas jusqu'à ces coups d'audace, conceptions d'un cynisme transcendantal. Ils se rendirent à l'évidence quand elle leur creva les yeux. Le matin même où éclatait la bombe du chèque Orvieto, de sûrs affidés prévenaient Aristide que son sort était réglé : il allait être débarqué, lui et deux autres ministres, avant la fin de la semaine; il se débrouillerait ensuite avec la justice. Effaré, le créole prit aussitôt son parti : il sauta en voiture, se fit conduire chez Rose Esther.

A mi-chemin, il ordonna au cocher de tourner vers le Palais-Royal. Une idée ingénieuse lui était venue; le fait seul qu'il l'accueillît sans la discuter montrait le désarroi d'une judiciaire troublée par la peur. Le sous-secrétaire d'État entra chez le fournisseur du ministère qui tenait boutique d'ordres et de rubans; il choisit un modèle coquet de petites palmes académiques en argent, fit enchâsser le bijou dans un écrin qu'il mit en poche, reprit sa route vers la rue Fortuny.

Rien n'avait changé dans la maison modeste et taciturne, retirée sous ses rideaux de lierre, derrière son mur et sa grille en fers de lance. A peine une note plus luxueuse dans les aménagemens nécessités par la situation grandissante et les relations plus étendues de Rose Esther. Elle tenait à la sobre distinction de son intérieur, elle voulait que rien n'y rappelât le faste tapageur et la mollesse galante d'un salon de comédienne en vogue. Sévère aussi l'élégance du déshabillé de matin dans lequel elle apparut, quand Aristide, après une assez longue attente, vit la porte du boudoir s'ouvrir sur un visage impénétrable.

Il s'avança avec son plus aimable sourire, tira de sa poche le petit écrin.

— Chère amie, j'ai tenu à vous apporter moi-même ce complément d'un arrêté qui paraîtra demain à l'*Officiel*. Le gouvernement avait le devoir de reconnaître par un témoignage public le service public que vous avez rendu, dans ce voyage d'Angleterre qui fût vraiment un succès national. Afin de donner à la chose un caractère exceptionnel, je n'ai pas voulu attendre la fournée du 14 juillet...

D'un rire étonné, dédaigneux, Esther l'interrompit :

— Pourquoi n'avez-vous pas amené la fanfare du village, pour épingler votre violette sur mon corsage aux accens de *la Marseillaise?* En vérité, mon pauvre Asserme, vous me feriez croire que votre tact accoutumé s'est perdu, et votre esprit aussi, dans le cabotinage que vos fonctions vous imposent. Vous m'avez prise pour une autre. Je n'aime pas les mauvaises plaisanteries, et je sais me garder de tous les ridicules. Rentrez bien vite votre crachat; et retirez ce soir votre arrêté. Sachez que je ne vous pardonnerais jamais, si demain votre *Officiel* prêtait à rire à mes dépens.

Aristide eut la perception de l'impair qu'il venait de commettre et s'en étonna lui-même. Décontenancé, il balbutia :

— Oh! bien entendu, ce n'était là qu'un acompte indigne de vous, en attendant la croix que... qui devra récompenser prochainement... le plus grand talent de notre époque.

— Je vous ai dit, reprit Esther, que je me garde de tous les ridicules : des gros comme des petits. Je porte peu de bijoux, et seulement ceux de mon sexe. Je vous prie donc de ne pas vous occuper de ma mise; je sais seule ce qui sied au caractère de mes toilettes et comment elles doivent se distinguer des autres.

Cette fois, Aristide ne comprenait plus; pas plus qu'il n'avait compris, jusqu'à ce jour, le haut vol de l'esprit de domination chez les oncles d'Esther. La force de l'effacement discret échappe à ces cabotins étourdis par les parades politiques. — Désarçonné dans ses préparations savantes, il alla droit au fait.

— N'en parlons plus, chère amie. Si je me suis trompé sur vos goûts, c'était à bonne intention. Vous connaissez mon attachement dévoué; et je sais combien je puis compter sur votre amitié. Aussi voulais-je vous entretenir de mes inquiétudes, du souci que me donnent tous ces événemens...

Avec une franchise relative, il s'ouvrit de ses soupçons, de ses craintes, il se plaignit amèrement de l'injuste abandon qu'il pressentait. Esther le laissa achever, de l'air dont elle écoutait un auteur qui lui apportait une pièce injouable.

— Je veux croire, dit-elle, que vous vous exagérez le danger. Sinon, c'est en effet très fâcheux. Mais qu'y puis-je?

— Tout! s'écria le créole. — Vos conseils sont tout-puissans sur les hommes qui vont commettre une faute politique irréparable!

Il s'échauffa, tour à tour véhément, attendri, cherchant à attendrir; avec les mouvemens maladroits d'un nageur qui coule à pic et se raccroche à la branche qu'il sent lui manquer. Plus il s'animait, plus la physionomie d'Esther se figeait dans une indifférence ennuyée.

— Je n'y puis rien, je vous assure; je suis étrangère à toutes ces intrigues.

— Vous ne voulez pas m'entendre! reprit-il avec une sourde irritation. — C'est pourtant vous qui l'avez désirée, cette satanée combinaison, vous qui m'avez demandé de m'y entremettre. Souvenez-vous!

— Oh! fit-elle négligemment, j'ai pu m'amuser un jour à votre partie de barres, quand j'avais moins à faire. Maintenant, je

suis toute à mon art, j'ignore ces misères; à peine si je lis les journaux.

Asserme se sentit perdu. Il lisait sa condamnation sur ce visage glacial. Qu'elle fût l'âme des desseins concertés autour d'elle, il n'en pouvait douter. Il continuait ses instances pour la fléchir, et l'inutilité de cette humiliation lui apparaissait mieux à chaque mot. Une colère bouillonnait en lui, avec le sentiment de son impuissance à châtier la trahison : pas une arme, pas un papier avec quoi il pût se venger de la femme habile dont l'action ne laissait jamais de traces.

A bout d'efforts, il se leva. Soudain, une illumination lui vint : il avait trouvé son trait du Parthe.

— Pardon de vous avoir dérangée à cette heure. J'ai tant d'obligations, aujourd'hui! Il faut avant tout que j'aille complimenter notre ami Elzéar.

— De quoi? demanda Esther.

— Vous ne savez pas la grande nouvelle? Elzéar épouse enfin sa princesse. Ah! ils ont mené les choses rondement! Revenue depuis quelques jours, elle s'est brusquement décidée à sauter le pas. La baronne Dolorès m'en a instruit en confidence, hier soir, au bal du ministère : la princesse venait de lui écrire. On ne parlait que de cela, ce sera officiel demain. Elzéar publie partout son bonheur, paraît-il; on le dit au septième ciel!

Il regardait attentivement Esther. Pas un trait ne bougea sur le joli masque indéchiffrable.

Elle dit tranquillement :

— Si M. Bayonne accepte les félicitations, je vous charge de lui porter les miennes.

Et d'un geste de reine qui donne congé, elle tendit au sous-secrétaire d'État une main froide, indifférente; la poignée de main qu'on octroie au quémandeur fastidieux, en lui remettant une dernière pièce de cent sous, avant de le consigner pour toujours à la porte.

Il eût tremblé, l'imprudent, s'il avait pu voir le regard qui le suivait encore après sa disparition. Il avait frappé juste, au seul endroit sensible. La jeune femme se pelotonna sur sa chaise longue, le menton dans les paumes, le front plissé par la méditation où elle s'absorba longtemps.

— Permettre ou ne pas permettre ce rapt? — C'était la question qu'elle agitait. A cette heure, devant la menace subite de

l'irrévocable, elle sentait combien elle tenait à lui, son Elzéar si beau, si passionné, qui était sa seule volupté, la seule part qu'elle eût jamais faite aux frénésies intimes de sa nature. Certes, elle avait restreint cette part, avec la rigoureuse discipline que son esprit ambitieux imposait à toute fantaisie dangereuse. Elle ne s'accordait, elle ne lui accordait que de rares et courtes échappées d'amour, dérèglemens réglés d'une vie où tout était calculé, où tous les emplois de son temps, de son intelligence, de sa personne, étaient subordonnés à un dessein tenace. Jamais elle n'avait toléré une imprudence qui pût donner l'alarme à M. de Kermaheuc; soit qu'elle eût des vues d'avenir très définies sur l'affection touchante du marquis; soit qu'elle cédât, comme elle le disait avec une réelle sincérité, à la superstition qui l'attachait au fier vieillard, qui plaçait dans l'estime de ce grand cœur le refuge inexpugnable, le rachat de toutes les choses dégradantes qu'elle faisait en les jugeant, l'anoblissement réclamé par les parties hautes de son âme. Car il y avait des parties hautes dans l'âme complexe de cette femme, comme il y en avait de cyniques et d'implacables. Ces dernières la conduisaient, quand elle se soumettait froidement à tous les moyens pour atteindre son but, pour acquérir un nouvel instrument de domination, pour amasser l'argent qui est une force; quand elle nouait avec un Sinda, un Nahasson, avec tous les potentats de la finance et de la politique, des relations qu'on soupçonnait à peine tant elle y apportait de mystère et d'habileté. Toutes ces surcharges de sa vie n'en laissaient pour Elzéar que des miettes; elle y tenait d'autant plus, à ces miettes savoureuses. Elle avait perdu ses illusions premières sur lui, en tant que rénovateur social et maître futur d'un monde où il luttait mal. La femme voit vite la faiblesse du dieu admiré de loin, quand elle avilit ce dieu dans sa couche.

— Mon pauvre enfant, lui disait-elle parfois dans leurs heures d'abandon, tu n'es pas fait de notre acier : Rachel t'a mal trempé. Tu ne sais ni résoudre vite, ni frapper fort, comme mes oncles, comme nous tous. Ton imagination fougueuse t'a porté d'abord, elle te jouera quelque mauvais tour. Lorsque viendra pour toi la grande crise qui vient pour tout homme, la tête te tournera, tu es de ceux qui sombrent en une minute, je frémis d'y penser. — Et je t'aime ainsi, je t'aime peut-être pour ta faiblesse dans ta beauté! Donne toutes tes lèvres, que j'y mette de la force! — Elle disait cela, et elle l'épuisait au lieu de l'accroître, cette force.

Oui, elle aimait peut-être en lui le maître physique dont l'âme est moins virile que celle de la femme volontairement asservie. Elle aimait en lui le seul homme qui l'eût éveillée à la passion, le seul avec lequel elle se sentît à l'aise, dans toute la liberté de ses instincts, — « en famille, » comme elle lui avait dit d'abord, — allégée de cette surveillance d'elle-même qu'elle n'abdiquait jamais dans les bras des autres. Et il allait être ravi à son amour, celui qui donnait ces enivrantes relâches! Par qui? Par une folle, une rêveuse, cette femme d'une race antagoniste, et qui se croyait insolemment plus noble! L'orgueil d'Esther se révoltait devant le défi; son orgueil, et la naturelle âpreté qui est leur force en même temps que leur faiblesse, l'obstination à ne rien laisser perdre des biens possédés, à jouer simultanément et jusqu'au bout toutes les parties engagées, à risquer le million, s'il le faut, plutôt que d'abandonner le centime une fois acquis.

Elle s'était levée, son pas de songerie foulait le tapis devant la cheminée; à cette même place où elle avait arraché Elzéar, un soir, à l'obsession de la rivale; à cette place où elle avait goûté sur ses lèvres conquises, pour la première fois, le trouble délicieux qui revenait à cette heure, poignant de tout le regret rapporté à celle qui ne le connaîtrait plus. Et elle l'appelait, l'homme qu'elle aurait peut-être éconduit, l'instant d'avant, si quelque arrangement profitable avec un Sinda l'eût exigé. Elle l'appelait, de tout son orgueil, de toute sa passion fouettée par la lutte et le danger, de toutes les tendresses enfantines qui survivaient dans un coin féminin de son cœur; elle le voulait, de toutes les attaches secrètes qui s'étaient formées, pour et par cet amant, au plus intime de la femme, de l'amante furieuse qu'elle pouvait être sous ses baisers, uniquement sous ceux-là...

D'une brusque détente nerveuse, la petite main poussa violemment un bouton de sonnerie. A la caméristo qui entrait, la voix brève et sifflante jeta ces mots :

— Ma robe de faille noire, ma capote de tulle et jais. — Et une voiture, tout de suite.

Un quart d'heure après, le coupé de remise emportait Esther rue Jean-Goujon, à l'hôtel occupé par la princesse Véraguine.

La princesse était chez elle. L'actrice tira une carte de visite où ne figuraient que ces mots : *Rose Esther, de la Comédie-Française.* Elle hésita, réfléchit pendant quelques secondes; au moment de remettre la carte au serviteur qui l'introduisait, elle

la réintégra dans la pochette de maroquin, demanda une feuille de papier et un crayon, écrivit :

ESTHER BAYONNE
de la Comédie-Française.

— Il le faut! pensa-t-elle. — Bah! un peu plus tôt, un peu plus tard, tout le monde connaîtra la vérité, déjà sue ou soupçonnée par Asserme, par tant d'autres. Et ce sera mieux ainsi. — Mes oncles?... Au point où je suis montée, ils ne peuvent plus me renier ; rentrons en ligne, de pair avec eux. — Le marquis?... Je m'en charge, j'aurai réponse à tout.

Le serviteur porta ce papier à sa maîtresse.

Daria venait de fermer un volume d'Henry George, le socialiste américain. Elle suivait sa pensée, ramenée par le livre vers l'homme qu'elle voulait semblable à ces grands remueurs d'idées. Durant les longs mois de solitude, cette pensée avait travaillé sur le héros idéal dont elle se formait l'image: il prenait les traits du seul visage qui eût fait une vive impression sur la jeune enthousiaste. Les velléités irrésolues de l'autre année étaient devenues des projets fermement arrêtés. Séduite à la première rencontre, elle avait été prompte à se donner en paroles, par une sorte de forfanterie : manière de bravade nihiliste où se complaisent ces natures exaltées. Mais la femme, la vierge qu'elle était peut-être, s'était défendue instinctivement contre une surprise des sens, avec les pudeurs, les méfiances, les alarmes du cœur et de la chair qui parlaient plus fort que les mots fanfarons. Ces tergiversations avaient affolé Elzéar pendant quelques semaines, elle le savait, elle en jouissait un peu, elle s'en voulait beaucoup: droite de caractère, pressée d'arriver au but supérieur qu'elle assignait à leur association, elle ne se serait pas pardonné un simple manège de coquetterie avec un homme de valeur. Elle y avait longuement songé, sous ces bouleaux de Krasnoï-Rok où elle languissait: aiguillonnée par l'ennui, par l'exaltation croissante des idées, par l'impatience de sentir et d'agir, elle avait résolu de commencer enfin la vie de sentiment et d'action. Elzéar, grandi par l'éloignement et le souvenir, serait l'initiateur de cette vie. Daria revenait, prête à se rendre, après quelque épreuve décisive qu'un reste de prudence exigeait encore; loyalement prête à tout, jusqu'à l'abdication de sa liberté et de son rang social; — toujours la bravade nihiliste, cette avidité de l'immolation qui est

leur marque spécifique! Aimait-elle vraiment l'élu de son rêve? La réponse eût été embarrassante pour qui aurait vu clair au fond de ce cœur. Elle n'aimait peut-être que le délire de sa propre volonté; de cette volonté qu'une impression fortuite a mise en mouvement, et qui va droit devant elle, se grise d'elle-même, périra dans sa gageure plutôt que d'en avoir le démenti.

Les premières entrevues de Bayonne et de la princesse, au lendemain du retour à Paris, n'avaient pas été ce qu'elle attendait. Après une longue séparation entre deux êtres qu'une attraction violente a rapprochés un instant, sans qu'il y ait eu fusion complète, les cœurs ne se rejoignent pas au point précis où ils s'étaient quittés. Les cœurs ont cheminé par des voies différentes. Le temps et la distance ont tissu un voile qu'il faut d'abord déchirer. Daria ne retrouvait pas tout à fait dans Elzéar l'homme que son imagination solitaire avait façonné, celui dont elle croyait se souvenir et qu'elle se figurait avoir laissé à Paris, un an auparavant. Elle devinait en lui quelque chose de contraint et de dérobé; cette âme avait des retraites, des fuites; cet esprit jugeait autrement des objets sur lesquels, autrefois, elle et lui pensaient en commun. — Elle se reprocha ses doutes. Dès qu'elle eut raffermi son empire, après les premières mésintelligences, elle le reconnut, toujours passionné, ardent à la vouloir, docile dans l'instant aux suggestions d'idées.

Le désir amorti par l'absence s'était vite réveillé chez Elzéar. Daria donnait à tous l'impression éprouvée par Andarran sur la terrasse du Palais-Bourbon: elle avait fait provision de beauté, comme il arrive aux jeunes femmes après ces longues éclipses rurales, où il semble qu'elles épargnent ce qu'elles ne dépensent pour aucun admirateur. Le charme renouvelé qui émanait de toute sa personne, on l'eût dit emprunté aux orchidées de la forêt russe que nul regard ne déflore, imprégné de leur grâce sauvage et de leur chaste parfum. Il agissait sur le jeune homme, bientôt ramené à ses transports d'antan. Le pouvoir intermittent d'Esther était déjà oublié. Mais si la passion revenait, chaleureuse comme aux premiers jours, elle n'était plus aussi exclusive de tout calcul. Mûri par cette année d'expériences politiques, chaque jour plus complaisant aux tentations d'intérêt et d'ambition qu'on faisait bruire à ses oreilles, il avait modifié toutes ses idées dans un sens pratique; moins pressé de réformer le monde, plus pressé de le posséder. Sur cette pente, le cœur aussi devient plus

pratique. Dans l'amour de Daria, Bayonne apercevait ce qu'il s'était défendu d'y voir au début: des avantages éblouissans, un merveilleux coup de fortune, si la maîtresse désirée, obtenue, consentait à devenir la compagne, l'épouse. — De là quelques différences dans ses empressemens: il cherchait moins follement auprès d'elle la surprise rapide qui n'eût donné que l'ivresse: il voulait l'amener à une explication franche, complète, sur la façon dont elle concevait l'avenir de leur liaison. Précisément, l'avant-veille, après une longue causerie d'idées où elle avait combattu ce qu'elle appelait « l'affreux positivisme d'un apôtre qu'on m'a changé, » Daria, interrompue par un visiteur, avait dit:

— La prochaine fois, nous parlerons sentiment. Nos cœurs se sont rejoints, après quelques tâtonnemens de ces frères séparés. Il faut qu'ils s'ouvrent tout entiers. Je ne veux plus vous tourmenter, Elzéar, vous serez content de moi.

Les cœurs s'étaient en effet rejoints, à la fin de cette causerie; l'indéfinissable gêne des premiers entretiens s'était fondue dans la chaleur d'une petite querelle de jalousie. Bayonne reprochait à la princesse une conversation en *a parte*, chez les Sinda, avec le capitaine Andarran, amené par son frère à cette soirée.

— Vous qui ne faites jamais attention à personne, vous m'avez négligé pour ne vous occuper que de ce militaire!

— Il m'a amusée, je le confesse, répondait Daria. — C'est à grand'peine qu'on lui tire quelques mots, et, derrière ces mots, on entrevoit tant de pays étranges, tant d'action accumulée, une vie largement vécue et si différente de la nôtre! J'ai cru sentir une force dans ce garçon. Oh! une force grossière, inférieure; vous savez le cas que j'en fais! J'ai péché comme Desdémone, j'ai écouté le More; mais pas jusqu'à l'aimer pour les dangers qu'il a courus!

Elle riait. Elle n'ajoutait pas qu'en s'éloignant de Pierre elle avait saisi, avec ce sixième sens que les femmes ont dans le dos, le regard attaché sur elle; un long regard mesureur de déserts et d'horizons infinis. Elle ne disait pas qu'un instant, si blasée qu'elle fût sur les œillades mondaines, elle avait aimé l'hommage involontaire et subi le pouvoir de ces yeux dominateurs. — Sensation légère, fugitive, de celles que la plus sincère juge inutile d'avouer à l'homme dont elle dépend; sensation vite oubliée, quand elle se retrouvait près d'Elzéar, quand elle mûrissait la grande résolution de lui engager enfin sa vie. Et c'était encore

là le sujet de ses pensées, dans l'après-midi du jour qu'elle s'était réservé pour la réflexion, avant l'explication promise pour le lendemain, — lorsqu'on lui remit le papier d'Esther.

Elle lut, relut : la surprise se peignit sur son visage.

— Faites entrer, dit-elle.

Avenante et simple dans sa petite robe noire, l'actrice se présenta avec la juste mesure d'aisance, avec la distinction accomplie d'une jeune dame de charité introduite chez une personne de son rang.

— Vous me pardonnerez, princesse, la liberté que je prends, sous le couvert de votre ambassade. Je viens solliciter votre charité pour une de vos compatriotes, une pauvre artiste russe échouée à Paris, où elle se trouve dans le dernier dénuement. La communauté israélite dont elle fait partie s'était cotisée pour lui procurer quelques secours. Cela n'a pas suffi. Nous organisons une représentation à son bénéfice, je me suis chargée de placer des billets. On m'a dit à l'ambassade que nous pourrions compter sur vos sentimens de générosité, on m'a encouragée à vous importuner hardiment. Je ne me serais pas permis de vous écrire. Je suis venue, sûre d'intéresser votre cœur à cette infortune.

Daria s'était levée, elle montrait gracieusement un fauteuil à la solliciteuse.

— Certainement, mademoiselle. Veuillez vous asseoir, tandis que j'envoie chercher ma bourse. Je profiterai avec joie de l'occasion pour vous remercier des bonnes soirées que je vous dois, du nouveau plaisir d'art que vous m'avez fait goûter, avant-hier encore, dans votre belle interprétation de *la Chaldéenne*... Mais, si l'on pouvait oublier vos traits quand on vous a vue en scène, j'aurais hésité... ce nom... — Elle prit le papier posé sur un guéridon. — Nous ne vous avions pas encore applaudie sous ce nom, n'est-il pas vrai ?

— Oui, dit simplement Esther, je ne prends pas mon nom de famille au théâtre. — J'ai des parens engagés dans cette terrible carrière de la politique, où l'on se fait arme de tout, où l'on ne trouve aucun état assez relevé, paraît-il.

Ceci fut dit avec un sourire spirituel, un soupçon de dédain qui la plaçait d'emblée au-dessus de ces petitesses.

— Seriez vous parente de M. Bayonne, le député ? demanda la princesse, visiblement surprise.

— Oh ! très éloignée. Et je connais trop le cœur de mon ami

Elzéar pour ne pas le savoir au-dessus de ces minces préoccupations. Mais nous avons, lui et moi, des proches dans l'administration, dans les affaires, messieurs Bayonne... Vous les avez peut-être rencontrés, princesse ?

Sous l'épaisse voilette, les yeux d'Esther scrutaient le visage de son interlocutrice. L'étonnement qu'il exprimait n'était pas feint. Très neuve à toutes les choses de France qui n'intéressaient pas son monde, absente depuis que les Bayonne avaient pris tant de crédit, Daria les ignorait. On lui avait présenté une fois, chez Sinda, le financier, Louis-Napoléon; elle n'avait pas songé à établir une corrélation entre son ami et ce porteur d'un nom que l'étrangère pouvait croire très répandu. Par délicatesse de cœur, elle n'avait jamais interrogé Elzéar sur des origines qu'elle devinait humbles et obscures; elle attendait des confidences qui n'étaient pas encore venues. Elle n'avait jamais été renseignée par les informateurs mondains ; leur malignité prudente se contenait, devant la femme qui affichait d'une façon si provocante son goût pour le socialiste. — Esther s'assura du premier coup d'œil que ses prévisions ne l'avaient pas trompée : la princesse ne savait rien.

— Oui, continua-t-elle négligemment, nous sommes nombreux, dans toutes les directions où l'on travaille; et très fiers de nous réclamer du grand orateur. Ce pauvre Elzéar, qui l'eût dit? C'était le plus mal partagé de nous tous par la fortune. Ses débuts furent pénibles, avant que sa mère Rachel n'eût relevé leur maison industrielle. Il ne doit rien qu'à son mérite; et nous serons tous si heureux de son élévation ! Il avait été un peu excessif dans ses idées, je crois; il devient raisonnable, il me le disait encore l'autre soir, — il a toujours été si bon pour moi, — tandis que nous le félicitions de sa prochaine entrée dans le ministère.

— Ministre ! Bayonne ! — Cette exclamation échappa à Daria, comme si elle se parlait à elle-même.

— Mais je ne voudrais pas trahir ses secrets, c'est peut-être prématuré.... Je reviens à cette malheureuse artiste, princesse... — Elle jouait la confusion d'une personne qui s'est laissée aller trop loin, sur un sujet d'ailleurs indifférent à ses auditeurs.

Daria n'écoutait plus, elle pensait. « — Ministre, Bayonne... parent d'Esther... fils de Rachel... leur communauté... » Des jours se faisaient de toute part, subitement, dans son cerveau; certaines particularités, certains rapprochemens, certaines réticences d'Elzéar qui l'avaient intriguée plus d'une fois, sans l'arrêter autre-

ment, revenaient à sa mémoire, inondée de lumière; elle apercevait d'un seul coup toutes les réalités qui devaient le plus meurtrir son idéal, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. Devant cet écroulement, la Russe redevint celle qui se jugeait si bien, lorsqu'elle disait à Bayonne, en lui contant l'histoire de la Siclétia : « Ce qui m'épouvantait le plus, c'était de sentir en moi une propension naturelle à agir comme ce tyran, dans une heure d'emportement, si un inférieur m'eût résisté. » — D'un de ces mouvemens impulsifs qu'elle n'avait jamais su maîtriser, qui étaient dans le sang, dans la race, dans l'orgueilleuse hérédité de l'omnipotence seigneuriale, elle se leva, avança d'un pas vers Esther, la colère aux yeux et à la bouche :

— Pourquoi me dites-vous tout cela, mademoiselle, pourquoi?

— Mais, fit l'actrice, avec un air d'étonnement calme, vous m'interrogiez, princesse, j'ai répondu. — Je disais donc que ma pauvre camarade...

— Non, commanda la voix irritée, pas de comédie, ici! Vous êtes venue pour me dire tout cela, je le sens. Pourquoi?

Elle laissait s'épancher le bouillonnement intérieur, comme si elle eût été seule, avec une superbe insouciance de la créature qui écoutait là, devant elle. Celle-ci se leva à son tour.

— En vérité, madame, je ne comprends pas... Votre trouble... pour une chose si simple! Je regrette de vous avoir indisposée. Il vaut mieux que je me retire.

— Restez. Parlez. Vous saviez que cet homme m'est cher. Vous êtes venue vous dresser entre lui et moi, pour me le rendre odieux. Pourquoi? De quel droit? Que vous est-il?

— Je ne vous dois pas de confidences, madame.

— Dites donc tout! Je parle bien, moi! Vous craignez qu'on ne vous l'enlève, ce parent... cet ami... plus, peut-être : cet amant? J'ai deviné, ne mentez pas!

Les deux femmes étaient debout, devant la cheminée, face à face. Esther se grandit, toujours très calme, appuya sur chaque syllabe :

— Je laisse le mensonge à d'autres, madame. Puisque vous tenez tant à le savoir, il a été, il est encore ce que vous venez de dire.

Une crispation, un frémissement d'une seconde chez Daria, ce fut tout. Le sentiment de sa dignité lui revint. Elle se rassit avec nonchalance, toisa insolemment la comédienne, de bas en haut.

— C'est complet. Je vous remercie de vos renseignemens, mademoiselle, ils viennent à point. Veuillez remettre vos billets à mon maître d'hôtel, il vous versera le montant de ma dette.

Esther s'inclina imperceptiblement, sortit, très pâle, mordant ses lèvres sous l'affront. La porte de l'hôtel franchie, elle secoua résolument la tête.

— Il le fallait, pensa-t-elle. C'est elle, la vaincue. Les apparences ne sont rien, le fond des choses est tout. C'est elle, l'humiliée.

Elle remonta dans sa voiture avec la joie du triomphe. Elle venait de le trancher, d'un coup décisif, ce lien irritant qu'un mensonge d'Asserme lui avait représenté comme déjà formé. C'était fini, elle tenait sa victoire. — Elle s'en fût tenue moins assurée, si elle avait fait la part d'une chance d'erreur que les esprits de sa famille ne prévoient jamais. Calculateurs très exacts de toutes les forces rationnelles, ces esprits négligent ce que les astronomes appellent l'*astre troublant :* réaction des forces incalculables, des folles générosités du cœur, illogisme du sentiment toujours possible dans les natures d'une autre complexion morale. Les aberrations de la volonté chez une Daria Véraguine, le singulier mélange d'ascétisme et d'orgueil où cette volonté se retrempe pour des actes déconcertans, voilà ce qu'une Esther Bayonne ne comprend jamais.

Pas plus qu'elle n'eût compris le mot proféré avec un geste de bravade par Daria, peu de temps après que la porte se fût refermée : cet intraduisible « *nitchévo!* » qui résume, aux heures d'incertitude ou de péril, tout le fatalisme d'une grande race, tout le défi altier qu'elle jette au destin en s'abandonnant à lui. Daria le tira du plus profond d'elle-même, ce mot, en se relevant après quelques instans d'abattement. Et la femme qui hésitait depuis une année, sous l'empire des vagues défiances, qui voulait s'accorder une dernière journée de laborieuses réflexions, cette même femme, éclairée soudain sur des indignités pires que ses craintes, prit aussitôt une décision. Elle sortit, arrêta le premier fiacre qu'elle rencontra, se fit conduire avenue Bosquet, au domicile d'Elzéar. Le député venait de s'absenter, lui dit-on. Elle griffonna ces lignes sur une carte et la laissa sous enveloppe :

« Venez dès que vous aurez lu ce mot. J'ai absolument besoin de vous parler. Je ne sortirai pas. Je vous attendrai toute la journée. Venez. »

Elle rentra, attendit. Les heures passèrent. Il était plus de minuit, quand on lui remit enfin ce billet :

« Je trouve votre mot, chère Daria. Je suis désolé. Les événemens que vous connaissez nous ont tous mis en désarroi, aujourd'hui. Je n'ai pu rentrer chez moi, j'ai dû m'habiller chez un ami avec qui je dînais, avant d'aller vous attendre à l'hôtel Sinda, où je viens de me morfondre toute la soirée. Par quoi donc avez-vous été retenue de votre côté, durant cette journée de coups de théâtre? Je suis navré. Et je ne pourrai pas courir chez vous demain matin, vous le devinez. Il faudra être de bonne heure à Versailles, pour une réunion préparatoire. Vous voudrez certainement aller à Versailles. Faites-moi vite demander au palais. Je ne vis pas jusque-là. Je vis près de vous. — Elzéar. »

— Quels événemens? se demanda la jeune femme, qui n'avait reçu personne depuis le départ d'Esther. On lui présenta à ce moment une lettre de Félines, apportée par le chasseur d'un cercle :

« Princesse,

« Nous vous espérions ce soir chez les Sinda : on vient d'y organiser pour demain une joyeuse partie à Versailles. J'emmènerai sur mon mail la baronne, Mrs Ormond, quelques-uns des amis. Votre place est réservée, naturellement; je compte que vous me ferez la grâce de l'occuper. Rendez-vous demain à dix heures, sur la place Louis XV, comme dit notre vieux Kermaheuc, sur la place de la Révolution, comme lui répond Cantador. Ces dames vous conjurent d'être exacte, afin de trouver encore une langouste aux Réservoirs. Je baise respectueusement la main qui va me répondre un joli *oui*, je l'en supplie. — Olivier de Félines. »

— C'est bien, dites que j'irai, se contenta de répondre la princesse.

Et elle passa dans sa chambre pour essayer d'y trouver le sommeil.

XVII. — A VERSAILLES

La matinée de mai était exquise, au Bois et le long des bords de la Seine. Sur l'amphithéâtre des collines qui ceignent de leur aimable couronne le paysage parisien, forêts, villages, maisons de plaisance sortaient paresseusement de leur lit de brume, riaient au doux soleil qui les illuminait. Des allées de Bou-

logne, sous les grappes blanches et roses des acacias, les voitures débouchaient, se joignaient à Saint-Cloud, au pont de Sèvres; elles emportaient sur la route de Versailles, concurremment avec les trains bondés, tout ce qu'un Congrès attire d'acteurs et de spectateurs, de curieux et de curieuses. Dans tous ces véhicules, depuis les paulines des agences jusqu'aux luxueux mails-coach qui envoyaient leurs volées de trompe aux bois de Ville-d'Avray, une animation joyeuse égayait les visages; les yeux brillaient, les propos et les rires s'égrenaient en fusées, dans le plaisir d'un départ pour les courses, par un radieux matin de printemps.

Sur un de ces mails, conduit par Olivier de Félines, quelques habitués du salon Sinda jabotaient, autour de la princesse Véraguine. Elle écoutait, parlait peu. Elzéar Bayonne n'était point parmi eux; il avait pris le train avec les députés de son parti.

— Vous n'avez pas prié Bayonne? demandait à Olivier la baronne Dolorès.

— Inutile, madame. Notre irrésistible Lassalle ne se compromet jamais avec nous devant le front de ses troupes. Le décorum démocratique le lui défend. Une fois rentré dans la zone parlementaire, il ne sort plus du rang, il nous regarde de loin, avec envie, le pauvre! Aujourd'hui surtout, il n'eût point fait ce pas de clerc; alors qu'il est sérieusement question pour lui de piquer un portefeuille, dans l'étrange bouillabaisse où nous barbotons depuis vingt-quatre heures.

— Vous aussi, vous pensez que la chose est possible? dit posément Daria.

— Tout est possible, avec le tourbillon qui nous emporte, on ne sait pas où! Que d'événemens, mes enfans! Je n'en suis pas encore remis, de cette journée d'hier. Patatras, tout s'écroulait à la fois, le ministère, le Président! En arrivant à la Chambre, on apprenait le petit coup d'État, la signature du décret qui a paru à l'*Officiel* de ce matin, le débarquement de deux ministres et de ce pauvre diable d'Asserme. Mirevault ne les trouvait plus assez vertueux, paraît-il, pour les exigences actuelles de cette hermine, la presse. A quatre heures, on nous apportait le message du Président démissionnaire. Très bien, vous savez, le dernier papier du malheureux père de la demoiselle! Triste et sévère, digne des *Lettres de Burrhus!* Ça sentait l'innocence à plein nez; au jury, je crois que je l'aurais acquitté. Mais, dame! cette terrible histoire du chèque Orvieto paraît trop claire; tout le monde y

croit, dur comme fer. On a balayé le vieux proscrit sans lui faire l'aumône d'un pleur. Et le soir, nous recevions les convocations pour le Congrès. On eût dit que tout cela était machiné d'avance, tant les ressorts ont joué avec précision, dans le détraquement général des cervelles.

— Comme ils joueront demain, et après, appuya Sinda. Tout a l'air de craquer, et ça se remonte toujours. Merveilleuses d'élasticité, vos institutions! Moi, d'abord, je suis optimiste.

— Il en a les moyens, — murmura Mrs Ormond. — Et pour qui dois-je parier avec le baron, Félines ?

— Duputel... Boutevierge... Hier soir, on prenait Duputel à trois contre deux. Même avec l'appoint de la gauche sénatoriale, pas de majorité possible pour Boutevierge. Quant à Bourgne, ce n'est pas sérieux.

— Je parie contre vous, madame, pour l'outsider, dit Gédéon.

— Lequel? s'écria Olivier. On n'en voit pas, on ne dénichait personne, hier, dans les réunions des groupes ; et ce n'est pourtant pas l'envie qui manque. Tout le monde a peur de ce vieux renard de Duputel. Mais je vous mets au défi de me nommer un outsider vraisemblable.

— Vous le nommerez vous-même ce soir, répondit tranquillement Sinda. On ne voit jamais ses couleurs au départ, on ne les distingue qu'au second tournant ; et il arrive au poteau.

— Arrivez d'abord aux Réservoirs, Félines! Nous ne trouverons plus une table, gémissaient les femmes.

La lourde caisse roulait sur le pavé de Versailles. Désenchantée pour quelques heures, la royale morte s'éveillait au bruit de cette foule qui violait sa sépulture ; graves, muettes, les vieilles façades regardaient avec étonnement, par les larges baies de leurs fenêtres décloses, la vie tumultueuse qui rentrait dans le giron glacé des ombres.

Dans les salons des hôtels, transformés en bureaux parlementaires, les groupes et sous-groupes confabulaient, discutaient les noms des candidats, cherchaient vainement à s'entendre. Bientôt, tous confluaient dans la salle à manger des Réservoirs, amusante et pittoresque Babel d'affamés. Les hommes de tous les partis s'y disputaient un poulet, comme ils eussent fait à d'autres jours un portefeuille. Les femmes de tous les mondes voisinaient, coquetaient, Parisiennes qui trouvaient là leur plaisir favori, la promiscuité d'un instant avec celles et ceux dont elles entendent parler

sans les connaître, avec la belle madame Une telle qu'on leur montrait au bras de monsieur Un tel. Des sénateurs solennels rapportaient triomphalement à leur famille une omelette arrachée de haute lutte aux garçons affolés. Dans le babil joyeux des sociétés qui se tassaient autour des couverts, les appels se croisaient, les pronostics et les paris s'échangeaient d'une table à l'autre, les journalistes arrêtés au passage rendaient leurs oracles. — Le buffet assiégé d'un champ de courses, — eût certainement pensé un étranger non prévenu.

Seul, M. de Kermaheuc était silencieux et triste, dans l'angle de la salle où il déjeunait sans compagnons. Venu de bonne heure à Versailles, il avait longtemps arpenté la rue des Réservoirs. Promenade mélancolique dans l'allée des spectres, pour lui. Il n'y voyait pas cette foule des « nouvelles couches, » à ses yeux indifférente ou odieuse; il y revoyait la génération parlementaire dont il demeurait l'un des derniers survivans. Ils se relevaient autour de lui, avec les années lointaines, de ce pavé foulé durant tant de journées pareilles, les grands figurans de l'Assemblée Nationale, chefs et soldats des troupes de M. Thiers, du Maréchal ; amis et adversaires, — adversaires d'alors, qu'une magie du souvenir faisait plus amicaux au vieillard que les amis du présent. Les orateurs de son parti reparlaient, — et comme ils parlaient bien ! — dans ce théâtre où le marquis avait failli entrer par ancienne habitude, au lieu de se diriger vers la nouvelle salle. Il y parlait lui-même ; là, il avait combattu, espéré, triomphé à certaines heures, plein de force encore et de confiance dans la victoire de sa cause. Là, il avait partagé les défaites et les éloquentes colères, — mais c'était quand même si gai, alors ! — de tous ces fantômes ambitieux, réconciliés depuis longtemps dans le sommeil souterrain. Là, il avait aimé; elles repassaient sur ces dalles où si souvent il avait guetté leur passage, entre Batbie et Changarnier, Dufaure et Grévy, les robes démodées et les figures aristocratiques des belles Égéries d'alors, grand'mères désabusées qui ne montraient plus leurs cheveux gris aux tribunes des assemblées nouvelles. Femmes disparues, hommes trépassés, elles étaient toutes plus belles, ils étaient tous plus grands que les pygmées du jour, dans le recul et la complaisance de la vieille mémoire qui les évoquait. — Et c'était pourquoi M. de Kermaheuc grignotait sans faim, seul avec ces ombres, un pâté qui datait peut-être, lui aussi, du Septennat.

Cependant le flot s'écoulait hors des Réservoirs, se précipitait vers le Palais. On bataillait aux portes, on forçait les consignes à toutes les issues, on se faufilait. Les femmes se casaient dans les tribunes, regardaient, en attendant mieux, les députés du Tiers aux États-Généraux. Les hommes s'entassaient dans la galerie des Tombeaux.

Religieuse galerie de cloître, avec son pavé de pierre de liais, sa longue perspective d'arcades retombantes sur des cénotaphes et des statues. Sous ces voûtes austères, l'imagination appelait des moines, rassemblés pour l'élection d'un prieur; et c'était une mascarade saugrenue que celle de la cohue politique, agitée et surchauffée, qui promenait là son sans-gêne, ses intrigues, ses curiosités fébriles. Des chapeaux à haute forme coiffaient les chefs héroïques de Lannes et de Kléber; le large feutre mou de Cantador surmontait le casque romain du général Dugommier; des brassées de paletots drapaient les tombeaux de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille. Dans le vestibule des poètes, les corbeilles de bulletins offraient leur marchandise, — Duputel ou Boutevierge, — entre Molière et Corneille, aux pieds du sardonique Voltaire de Houdon.

Sénateurs, députés, journalistes de toute nuance fraternisaient, avec des effusions de bonhomie et de jovialité que Jacques n'avait jamais vues au Palais-Bourbon.

— Pourquoi donc un Congrès est-il si gai? demanda le jeune homme à Ferroz.

— Quelque chose va commencer, ces enfans mécontens en attendent du mieux, répondit le savant.

Le malheureux Asserme et ses collègues du débarquement exhibaient seuls des faces convulsées.

— Ah! les requins! — rugissait Aristide à tout venant. Il annonçait son départ pour la Norvège, où il allait oublier pendant quelques semaines la haïssable politique : il était venu voter pour Boutevierge, « qui ne passerait pas, l'imbécile, » ajoutait rageusement le créole.

— Mais qui passera, selon vous ? insistait Andarran.

— Parbleu, Joseph Arnoux !

— Arnoux ? Où prenez-vous ça ?

— Vous ne vous rappelez pas, celui qui nous enchantait jadis, dans l'*Éducation sentimentale ?* — Et Aristide déclama d'un ton emphatique la prose de Flaubert : « Il était républicain ; il

avait voyagé, il connaissait l'intérieur des théâtres, des restaurans, des journaux, et tous les artistes célèbres, qu'il appelait familièrement par leurs prénoms. » — Eh bien ! quel que soit leur élu, ce sera toujours un Joseph Arnoux qu'ils auront préféré.

Les candidats avoués promenaient des figures d'affûteurs, inquiètes sous le sourire engageant. Leur poignée de main était pleine de promesses mystérieuses, pour le droitier comme pour le socialiste ; les « mon cher collègue » n'avaient jamais eu des inflexions aussi variées, aussi mielleuses sur les lèvres de Duputel, aussi rondes, aussi cordiales dans la bouche de Boutevierge. Par momens, les visages de ces hommes rappelaient l'inoubliable expression qu'on voit à ceux des joueurs, penchés sur la roulette du Casino, tandis que la bille tourne, tourne, va s'arrêter, tomber dans le numéro de gain ou de perte.

Elle tournait dans la salle du Congrès, la bille, avec ces votans qui se succédaient à la tribune. Spectacle peu divertissant; l'attention du public se lassait au monotone appel des noms, la curiosité ne se réveillait qu'à l'apparition d'un politicien notoire, d'un type original. Le sort avait désigné la lettre C pour le commencement de l'appel nominal. Cantador monta l'un des premiers au « comptoir » ; le succès fut vif pour le paletot noisette à revers d'astrakan, le gilet à fleurs, la barbe de fleuve, pour le creux de basse taille d'où s'échappa ce cri :

— Vive la République une et indivisible !

Peu après, le noir Caucuste et son « Vive la Commune ! » égayèrent les galeries. Les lettres suivantes furent moins fertiles. La plupart des députés se présentaient d'un air avantageux, étrennaient des redingotes neuves, s'attardaient devant l'urne comme Rousseblaigue, qui avait fait entrer une cousine de l'Armagnac et coulait vers cette personne des regards significatifs : « Révère-moi dans ma fonction auguste : je fais un souverain. » — Un bonapartiste intransigeant proclama son vote d'une voix aiguë :

— Je vote pour le général dont le buste se dresse à la porte de cette salle !

— Lequel? hurlèrent vingt bouches furieuses à l'extrême gauche.

— Pour le général Cambronne !

M. de Kermaheuc se leva à l'appel de son nom, dit de sa place :

— Je ne vote pas. A quoi bon? Celui que vous allez fabriquer ne fera pas plus que les autres !

Après le contre-appel et le dépouillement, les résultats annoncés donnèrent 312 voix à Duputel, 238 à Boutevierge, 115 à Bourgne, et de nombreux « divers, » en tête desquels arrivait Mirevault avec 40 suffrages.

— Les quelques voix de politesse qu'on accorde toujours au premier ministre! s'écria Asserme. — Je craignais que son intrigue sourde n'eût fait plus de ravages. Il est frit.

On vit pourtant apparaître sur la table du vestibule, avant le second tour, de nouvelles corbeilles qui contenaient des bulletins imprimés au nom de Mirevault. Ceci fit impression. Des mains soupesaient ces bulletins. Le directeur de la Sûreté promenait dans les groupes une mine soucieuse, prenait à part ses intimes, des gens influens.

— Certes, murmurait Joseph, Duputel a toutes les qualités d'un bon président. Pourquoi faut-il que ces ennuyeuses affaires menacent de rejaillir sur lui? Non qu'il y soit compromis, à proprement parler... Mais la presse exploite certaines accointances... Ah! c'est malheureux! Et j'ai des appréhensions pour l'ordre public, si vous ne vous mettez pas d'accord sur un nom absolument inattaquable, une personnification vivante de l'honnêteté. Les rapports de mes agens sont unanimes : agitation, mauvais esprit dans les faubourgs, dans les grandes villes de province; exploitation de la crise morale par les socialistes... Tout est à craindre. Ah! c'est malheureux!

Informations inquiétantes; venant d'un fonctionnaire si apprécié, elles rembrunissaient les figures des opportunistes, des conservateurs. Ces derniers entouraient le conseiller des Princes, un ancien magistrat dont le visage bien en chair s'encadrait d'opulens favoris au poil grison. Assis sur le tombeau de Charles le Téméraire, la main dans le gilet, toute sa pose disait le sentiment qu'il avait de son importance. Les jeunes gens le plaisantaient, cependant : présenté quelques jours auparavant à Rose Esther, il avait passé une soirée entière rue Fortuny, Félines s'en était assuré. Tout en souriant avec fatuité aux brocards de ses amis, le conseiller des Princes appelait d'un signe de tête ceux qui passaient, leur chuchotait mystérieusement à l'oreille :

— Je viens de recevoir les dernières instructions. Mirevault a pris des engagemens précis avec une personne sûre. Le comité directeur en est informé. Réfléchissez, pesez vos votes.

Les socialistes, stylés le matin par Elzéar, se communiquaient le mot d'ordre.

— Il faut à tout prix faire échouer Duputel. Boutevierge ne gagnera plus une voix. Rabattons-nous sur Mirevault, essayons de le pousser.

Mirevault circulait, l'œil vitreux, énigmatique, indifférent en apparence.

Le second tour commençait. Jacques se mit à la recherche de son frère, qu'il avait amené et perdu dans la galerie des Tombeaux. Quelqu'un lui dit que le capitaine venait de gravir l'escalier du Musée. Le député retrouva Pierre dans la grande galerie des Batailles, déserte et silencieuse au-dessus de la fourmilière du rez-de-chaussée. L'officier contemplait le déroulement des victoires autour de cette salle, depuis Charles Martel à Tours, Charlemagne à Paderborn, jusqu'à Iéna, Friedland, Wagram.

— Bon! s'écria l'aîné, pour une fois que les choses du jour sont amusantes, te voilà enfoncé dans le passé, comme notre vieux Kermaheuc.

— Non, repartit Pierre. — Je regardais l'avenir qu'il faut tirer de ce passé.

— Viens plutôt saluer ces dames, qui s'ennuient à lorgner le défilé des torses parlementaires devant l'urne.

— Très volontiers! fit avec empressement le capitaine.

Lorsqu'ils entrèrent dans la petite tribune, Jacques crut voir une ombre de déconvenue sur la physionomie de son frère. La place de la princesse était vide.

— Daria se plaignait de la chaleur, dit Dolorès, elle nous a quittés pour faire un tour dans le parc. — En réalité, elle avait adressé du regard à Bayonne, après qu'il eut voté, l'invitation de la rejoindre au dehors.

Le socialiste gagna la terrasse. Du côté de l'Orangerie, des collègues s'égaillaient entre les parterres et les boulingrins, fumaient sur les marches de marbre rose. Il prit à droite, il aperçut, près du bassin de Diane, entre les blanches déesses, la robe blanche qu'il cherchait. Daria accepta son bras. Fermée, le regard au loin, sans un mot de réponse aux questions, aux protestations d'Elzéar, elle le dirigea insensiblement vers l'entrée du bosquet d'Apollon.

Ce lieu charmant et solitaire gardait sa paix intacte. Dérobé aux indiscrets, protégé contre leur tapage par le haut rocher de

la Grotte, le bosquet continuait la songerie accoutumée du temps jadis. Tout y était grâce et noblesse, dans les apprêts de la nature, dans ceux des anciens hommes qui l'avaient contrainte à servir leur goût classique. L'arome amer des buis flottait dans l'air frais, sur la vasque dormante. Les ombres des ormeaux grandissaient déjà sur l'herbe de la clairière. Tamisés par le dôme de feuillage, les rayons obliques doraient la roche, le groupe et les chevaux d'Apollon. Nul autre bruit que l'appel des mésanges, que les pleurs de l'eau, sous les pieds des Muses, dans le bassin où la source tombait.

Daria s'arrêta au milieu de la pelouse, abandonna le bras d'Elzéar; debout en face de lui, appuyée sur le pommeau de l'ombrelle que sa main gauche enfonçait dans le gazon, rigide et froide comme les créatures de marbre qui entouraient derrière elle le jeune dieu, elle parla :

— Pourquoi m'avez-vous menti?

— Moi? En quoi? demanda-t-il. — Conscient des brèches trop nombreuses où il pouvait craindre l'assaut, il se rassembla pour le repousser, ne sachant de quel côté il faudrait faire front.

— En tout. — Vos origines, d'abord, votre religion, votre race, dont vous ne m'avez rien dit!

— M'aviez-vous jamais interrogé?

— Il y a des silences qui sont des mensonges.

— Et des reproches qui se retournent contre qui les fait. Ma religion! Vous savez bien que ce mot n'a pas de sens pour le libre esprit que je suis. Nous avons assez souvent causé métaphysique. Ma race! Un mot d'école, sans réalité! Mais s'il en avait une, appuya Elzéar en relevant la tête, — je me réclamerais fièrement de cette race, la plus noble, la plus forte de toutes. Et si je n'ai gardé de ses traditions que la soif de justice où vous avez cru retrouver votre propre idéal, par quel préjugé indigne de votre esprit me la reprocheriez-vous, cette origine d'où j'aurais peut-être tiré ce qui vous a plu en moi?

Daria éclata; un feu qu'elle ne contenait plus échauffait la voix, assombrissait les yeux de la jeune femme.

— Vous ne croyez pas à la lâcheté que vous me prêtez! Ce n'est pas votre race que je vous reproche; c'est votre manque de franchise, c'est la méconnaissance de mon cœur dont il témoigne. Race, origines, vous ne pouviez pas ignorer que ces accidens opposaient une difficulté de plus à mon inclination; vous saviez

que, pour aller à vous, je devrais vaincre le préjugé, comme vous l'appelez, renverser la haute barrière élevée par les siècles, par l'éducation, par les sentimens qu'on suce avec le lait dans mon pays; rompre sans doute avec mes proches, avec toutes les conventions sociales où je suis emprisonnée. Et ce sacrifice, vous n'avez pas osé me le demander franchement; vous n'avez pas su la deviner en moi, l'effrénée passion de sacrifice qui fait de chaque obstacle un attrait de plus, quand j'aime!

Elzéar se reprenait, dans la joie de ces déclarations inattendues. Il fit un pas vers Daria; elle l'arrêta du regard.

— Passons à votre maîtresse. Vos mots trompeurs me parlent d'amour; et vous avez une maîtresse, une fille de théâtre!

— Je ne me défendrai pas, murmura-t-il tristement. — Loin de vous, ne me sentant plus soutenu, croyant qu'il s'évanouissait pour toujours, mon haut bonheur à peine entrevu, j'ai obéi aux suggestions des sens, aux lâches habitudes de ma vie antérieure. Mais on m'a calomnié, je vous le jure, si l'on vous a représenté comme un lien sérieux, et qui durerait encore, cette... cette fantaisie... cette faiblesse; je l'ai oubliée, détestée, à la première minute où je vous ai revue, où vous m'avez rapporté l'espérance.

Il était véridique en parlant ainsi, il l'était du moins dans l'instant qu'il parlait. Et il tremblait qu'elle ne voulût lui arracher une confession plus détaillée, lui faire dire l'origine et le premier moment de sa faute. Comme tous ses pareils en de telles occurrences, il se préparait à mentir le moins mal possible; avec l'indifférence et le sincère étonnement de l'homme devant l'importance que la femme attache à ces riens; avec le large pardon qu'il s'accordait, puisque à cette heure il se croyait bien sûr de n'aimer qu'elle seule.

Un geste de la princesse le rassura; geste de hautain dégoût, qui marquait la hâte d'écarter ces images, et aussi, peut-être, les mensonges trop attendus.

— Enfin vous m'avez trompée, reprit-elle, — et c'est là votre pire défaillance, le péché contre l'Esprit, — vous m'avez trompée en me cachant vos compromissions dans leurs misérables intrigues, votre consentement aux basses tentations du pouvoir: de ce qu'ils appellent le pouvoir, ces niais! Un de leurs ministres, un de leurs valets, vous, l'apôtre et le libérateur que j'avais mis si haut! Renégat de notre foi commune, déserteur de votre mission, traître à la cause des opprimés, voilà quel vous m'apparaissez

aujourd'hui, dans l'écroulement de mon idéal. Voilà ce que je ne pardonnerai jamais!

— Eh quoi! fit-il d'une voix mal assurée, — vous me jugez, vous me condamnez sur des propos de couloirs et de buvette! Répandre ces bruits sur les adversaires, n'est-ce pas le jeu quotidien de la politique?

— Non. Je vous juge sur les aveux implicites de vos dernières lettres, de vos conversations depuis mon retour; ils essayaient de m'accoutumer à votre apostasie, je le comprends maintenant.

— Et moi, je ne vous comprends pas. Alors même qu'une occasion se présenterait de leur arracher le pouvoir, abdiquerais-je pour cela ma foi ? Ne dois-je pas faire passer cette foi dans mes œuvres? Il faudra bien pourtant en arriver là, un jour!

— Ah! taisez-vous! Ce n'est plus seulement à moi, c'est à vous-même que vous mentez. Le jour n'est pas venu, vous le savez de reste. L'œuvre n'est pas réalisable en leur compagnie. Ce qu'ils vous offrent, c'est un anneau à leur mangeoire; ce qu'ils vous demandent, c'est d'échanger vos principes contre une participation dans leurs intérêts. Aujourd'hui, qui n'est pas un révolté ne peut être qu'un esclave. Soyez le leur, si cela vous plaît; mais n'espérez plus que je sois la vôtre!

Frémissante de sa passion idéale, le regard sombre comme cette eau assombrie sous la roche, son pâle visage illuminé par les rayons pourpre du couchant, elle était divinement belle, la Diane blessée qui palpitait parmi ces marbres, dans ce cadre de forêt. — Lui, l'homme, un transport de désir le prosternait devant cette beauté; et aussi un transport de l'esprit par le cœur, une communion subite de sa pensée avec tout ce qu'elle pensait, disait, voulait. L'élan d'amour lui rendait des imaginations sublimes, une émulation à la dépasser sur les sommets du rêve.

Il tomba à genoux sur le gazon, les mains jointes, suppliantes :

— Daria, vous avez le droit de me juger, de me mépriser. Je ne vous demande pas de me pardonner. Je vous demande de me mettre à l'épreuve, une fois encore. Vous me rejetterez après, puisque vous ne pouvez plus m'aimer. Ce sera du moins sans mépris, si vos yeux daignent encore me suivre tandis que je me relèverai devant eux.

Elle hésita quelques instans, secouée par l'orage de la lutte intérieure. Son regard exprimait le doute d'un Créateur qui va

pétrir sa boule de limon : — « Soufflerai-je la vie dans cette boue? Ou ne sera-t-elle jamais que de la boue ? »

— Relevez-vous, dit-elle enfin, d'un ton où il n'y avait ni douceur ni tendresse, seulement une âpre résolution. — Écoutez. Peu de mots suffiront. Votre trahison avec cette fille, je n'y veux même plus penser. Peut-on attendre autre chose de vous tous, tristes hommes! Que m'importe? Je n'ai jamais compris cette basse infirmité, la jalousie. Ne sais-je pas d'ailleurs, — elle eut un mouvement de coquetterie souveraine, — que nulle autre femme n'existera pour celui à qui je me serai une fois donnée? — Je puis tout pardonner, tout accepter dans ces conditions de votre vie qui semblent creuser un abîme entre vous et moi; — tout, sauf la trahison de mon idéal. L'épreuve que vous demandez est prochaine, sans doute. Avant trois ou quatre jours, il y aura nécessairement un grand débat où chacun devra prendre position, dire son mot sur cette crise qui a tout ébranlé. L'heure est grave, décisive; la crise ne fait peut-être que commencer. Il dépendra d'un homme qu'elle précipite les révolutions espérées. Vous parlerez. Je serai là. Vous confondrez ceux qui vous ont calomnié en vous prêtant de mesquines ambitions. Si vous trouvez enfin le cri qui réveillera ce pays et tous les autres, le cri que j'ai toujours et vainement attendu de votre bouche, — que j'ai aimé d'avance dans cette bouche! — s'il sort de votre cœur avec assez de puissance pour étouffer dans le mien tous les reproches que j'avais droit de vous faire, — ils seront oubliés. Venez l'instant d'après, vous prendrez votre bien : la compagne prête à vous suivre pour accomplir avec vous notre tâche, notre mission, dans la foi et dans l'amour. — Vôtre, Elzéar, si j'entends enfin ce cri; sinon, vous aurez entendu aujourd'hui ma parole pour la dernière fois.

— Vous l'entendrez, je le jure! s'écria-t-il. — Je le sens là, dans mon cœur, depuis que vous parlez!

Il se rapprocha, une imploration aux yeux:

— Rendez-moi la force d'où il sortira, Daria. Donnez-moi un gage, un gage d'oubli du passé, d'espoir dans l'avenir!

Résolument, pour la première fois, elle posa ses lèvres sur les lèvres qui la suppliaient. — Mais il n'y eut rien, dans ce baiser, de la tendresse d'une femme vaincue par son trouble. C'était le sceau ardent d'une volonté, qui marque un instrument pour l'acte qu'elle ordonne.

Des sons filtrèrent à travers le feuillage ; six vibrations d'une cloche lointaine, étrange d'accent. Le timbre du Château sonnait d'une voix lasse, mourante, des heures mortes, des heures d'autrefois.

— Le temps passe, dit Daria. Retournez à votre devoir. Vous avez ma parole : tenez la vôtre.

Elle lui rendit son bras, regarda un instant, comme si elle les découvrait enfin, les marbres, la vasque, la pelouse, le bosquet. Ils remontèrent sur la terrasse, silencieux de nouveau. Elle, songeuse. Lui, enivré, ne doutant plus d'elle ni de lui-même; porté au grand, au beau, sur les ailes intérieures de la passion : comme ce soir de l'autre année où il avait quitté l'hôtel Sinda, en rêvant de déverser sur Paris, sur le monde, les trésors d'enthousiasme qu'elle lui avait mis au cœur.

Lorsque Bayonne rentra dans la galerie des Tombeaux, le second tour était achevé, on en commençait un troisième. Mirevault avait gagné des voix enlevées à Boutevierge, et plus encore à Duputel. Ces trois concurrens étaient à peu près sur la même ligne, chacun avec deux cents suffrages environ; Bourgne conservait ses cent voix du premier tour. Dans l'angle du salon transformé en buvette où l'on dévorait les dernières sandwichs, sous le *Bonaparte au pont de Lodi* du baron Gros, un entretien confidentiel se prolongeait entre l'Auvergnat et le directeur de la Sûreté. A la suite de ce colloque, une note manuscrite fut affichée sur les genoux du *Voltaire*, une des corbeilles de bulletins déposées à ses pieds disparut; la note annonçait le désistement de Bourgne. Au même moment, Napoléon Bayonne et Sinda remontaient du bureau télégraphique, communiquaient aux parlementaires les dernières dépêches de Bourse.

— C'est curieux, significatif : les cours de clôture ont monté de cinq points sur les deux cents voix de Mirevault !

— Si la Bourse se met à coter la vertu ! grogna Aristide.

Pressés d'en finir, inquiets pour un dîner qui devenait problématique, les congressistes expédiaient bon train ce troisième tour. Après le dernier contre-appel, les huissiers emportèrent processionnellement les corbeilles où l'on avait reversé de l'urne les suffrages exprimés ; ils les portaient avec une vénération sacerdotale, comme des vases sacrés. Les scrutateurs revinrent avec les feuilles de dépouillement.

Jacques monta dans la tribune de ces dames pour prendre congé d'elles; et aussi pour observer de ce poste élevé la scène finale, à l'instant solennel. Le vieux président du Sénat se leva, digne, ému. Il dit :

— M. César Mirevault a obtenu 422 suffrages. Je proclame M. César Mirevault président de la République française.

— C'est Mme Papillon qui va être contente!

Cette exclamation jaillit de la tribune voisine, où elle échappait à une voix de femme, aiguë, fortement timbrée d'accent provençal. Le cri du cœur partait si spontané, si imprévu, si énigmatique pour les occupans de la tribune Sinda, qu'ils furent tous pris du fou rire. On s'informa, plus tard : Mme Papillon était une nièce du nouvel élu, mariée à un conservateur des hypothèques dans la Durance. Le cri de son amie resta la note dominante du Congrès, pour toute la petite société qui l'avait entendu. Longtemps après, on y continua d'appeler Mirevault « le Président de Mme Papillon. »

Dans l'hémicycle, les applaudissemens, les vivats saluaient César. Ses amis, et ceux qui n'en étaient point une heure auparavant, se ruaient sur le gros homme, se disputaient une étreinte de ces mains d'où les décrets allaient couler. Entraîné par ce premier flot de courtisans, balbutiant, chancelant dans le saisissement du triomphe, il sortit de la salle, s'en fut recevoir dans le salon présidentiel les félicitations de ses ministres.

Andarran descendit avec sa compagnie dans la cour des Princes; la foule s'y pressait, en face de la porte vitrée qui ouvre sur la galerie des Tombeaux. Après quelques minutes d'attente, le Président parut sur le seuil; plus assuré déjà dans sa démarche, avec le port et la mine d'un qui vient de s'habituer à l'idée d'être roi. Autour de lui, sur les figures des fonctionnaires, des gens de service, un respect descendait; comme la lumière du soleil levant sur les collines, au matin.

— Observez, dit Ferroz à Jacques : il y a dans tous ces regards des morts qui parlent.

On y voyait en effet de longs siècles d'hérédité monarchique prosternés devant Mirevault; devant le collègue, coudoyé tout à l'heure à la buvette, dont une opération cabalistique venait de changer l'essence. — Il prit place dans le landau, enlevé aussitôt au galop des quatre chevaux d'artillerie.

La lourde voiture broya l'herbe du pavé rouillé, rangea le

bronze équestre de Louis le Grand, passa sous le bâton de commandement du Roi. De tous les groupes qui emplissaient la Cour d'Honneur, partaient des acclamations, des « Vive Mirevault ! » Quelques femmes élégantes agitaient des mouchoirs. On était gai, heureux, comme autour d'un berceau. A la grille, l'escadron de cuirassiers se formait, sabre au clair. Le landau s'encadra dans la masse épique; le tourbillon de soldats, de chevaux, d'aciers, de lueurs, roula sur la place d'Armes, s'engouffra dans l'avenue de Paris, disparut dans la poussière, sous les vieux ormes, emportant l'heureux drapier à son destin obscur, vers ce Paris où tombaient les ténèbres.

Appuyé contre le montant de la grille, un homme suivait du regard le cortège. Dardé par des yeux glauques, secrets, ouverts sur tout, fermés sur la pensée intime, ce regard rappelait celui du fauconnier arabe, quand il suit et juge le premier vol de l'épervier qu'il a lâché. Ce fauconnier était Joseph Bayonne, le directeur de la Sûreté.

Le mail de Félines se rangea sur la place. Elzéar reconduisit Daria jusqu'à la grille, prit congé d'elle. Comme il se retournait pour la voir encore une fois, il aperçut Olivier qui se penchait vers quelqu'un, en rassemblant les guides.

— Montez donc, Pierre; le baron avait affaire à Paris, il nous a quittés pour sauter dans le premier train; prenez sa place, nous vous ramènerons !

Le capitaine escalada les marchepieds, s'assit à côté de la princesse Véraguine. Un pli de mauvaise humeur contracta le front d'Elzéar.

— Bah ! se dit-il, suis-je enfant ! Après ce qu'elle vient de me dire ! Elle est à moi !

Et il se hâta vers la gare, pour rejoindre ses camarades socialistes et les endoctriner, impatient de concerter avec eux les projets d'action que l'amour faisait bouillonner dans son intelligence.

Comme lui, le torrent des congressistes et des curieux parisiens se précipitait vers les gares. Le Palais, la Cour d'Honneur se vidaient. Bientôt, il n'y eut plus un vivant dans le Château endormi, dans les cours désertes où les masses architecturales dressaient leurs nobles ordonnances, dans les vastes solitudes d'alentour, reconquises par le silence, les souvenirs, la mort, la nuit.

Seule, une ombre errait encore sur les terrasses, au sommet

de l'escalier de Latone, en face de la trouée majestueuse qui s'ouvre sur les étangs, entre les forêts, se continue à l'infini de l'horizon.

M. de Kermaheuc s'était oublié là. Il avait vu descendre devant lui le soleil, entre les deux peupliers isolés au bout de la perspective : hautes sentinelles de la percée royale, dont la nuit faisait à cette heure des cyprès noircissans. Il regardait mourir, au ciel et sur les eaux, les dernières lueurs roses. Sa pensée s'en allait le long du dais sombre des vieux arbres, s'échappait entre les deux gardes noirs, fuyait plus loin, là-bas, sur ces arrière-plans gris sans limites, si semblables à ceux de sa Bretagne, si lointains qu'il croyait l'atteindre du regard, cette Bretagne, et, plus loin encore, par delà, voir, entendre son Océan. Là-bas, devant lui, tout ce qu'il aimait encore dans l'espace; derrière lui, tout ce qu'il aimait dans le temps, le temps passé : le fier Château évocateur, le grand et beau siècle, les augustes mémoires; ses véritables contemporains, qui revenaient timidement, au crépuscule, sous leurs ifs taillés, sur leurs terrasses usurpées par d'autres.

Comme le matin, aux Réservoirs, plus que le matin, il était mélancolique, le vieil homme. Il se sentait fini dans les choses finies. — Son regard absorbé tomba sur une plate-bande, à ses pieds, y fut retenu par une fleur, une rose. — Rose! Un faible sourire lui remonta au visage. La dernière attache, et la suprême tristesse : que garderait-il d'elle, bientôt, dans cette ascension splendide, naturelle, bien méritée, sans doute, mais qui faisait chaque jour plus petite et plus difficile la place du vieil ami? — Il s'inclina, cueillit la fleur, la cacha sous sa redingote avec un geste honteux de collégien. Et il s'achemina, derrière tous, vers la gare, emportant sa rose de Versailles, sa dernière illusion; content d'offrir sa pensée du jour dans cette fleur à celle qui l'attendait, pour apprendre par lui les événemens. — A celle qui les apprenait, au même instant, de la bouche du baron Sinda, et qui récompensait comme il convenait les loyaux services, l'agréable message de ce précieux allié.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE CULTE ET LES MYSTÈRES

DE

MITHRA

Les mystères de Mithra s'introduisirent à Rome, au déclin de la République, vers le même temps où, de tous les points du bassin de la Méditerranée, d'Égypte, de Syrie, de Judée, de Perse et de Chaldée, commençaient à affluer vers la capitale du monde les cultes orientaux et les superstitions étrangères. Rendez-vous de tous les peuples, Rome devient le réceptacle de toutes les religions qu'a connues l'univers, comme si toutes pressentaient, à ce moment précis où s'établit l'empire, la crise religieuse d'où devait sortir une religion universelle.

Les temps étaient propices pour la propagande des dieux nouveaux. La vieille religion se mourait au milieu de l'indifférence générale. A bout de sève, elle avait perdu toute prise sur les âmes, toute action sur les consciences. Il n'en restait que les rites, la liturgie, les gestes extérieurs. Cette mythologie fripée n'imposait plus même aux enfans et aux vieilles femmes (1). Le peuple, sevré des agitations de la politique et du souci de la patrie, exclu de la religion officielle, qui restait le privilège de l'aristocratie, déshabitué de ses cultes municipaux, n'a plus rien pour satisfaire les besoins supérieurs de sa nature et cette soif obscure d'idéal qui est la noblesse et le tourment des sociétés humaines. Ni la réforme religieuse d'Auguste, — le culte de la Cité-Reine, agrandi à la mesure du monde conquis, — ne pouvait lui donner l'aliment

(1) Les belles études de M. Boissier : *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, et le livre de M. Jean Réville : *la Religion sous les Sévères*, me dispensent d'insister sur la décadence des vieux cultes latins et helléniques.

qu'il réclamait; ni la philosophie grecque, qui prit sous les Antonins quelques-unes des formes et des allures d'une religion, et prétendit à la direction des consciences, n'était capable d'agir sur des imaginations avides de mythes et de symboles, sur des cœurs affamés de consolation et d'espérance.

Le peuple entendait d'autres voix, allait à d'autres maîtres. Jamais le monde n'a vu pareil débordement de superstition, pareille orgie de surnaturel, jamais tant de devins, de charlatans, d'astrologues, de vendeurs de recettes pieuses et d'amulettes. L'espace se peuple de génies et de démons, qui interviennent pour faire de la vie de l'homme un miracle continuel. D'extravagantes chimères hantent les cerveaux les plus robustes et les plus lucides. Mais cette folie même est le signe d'un travail extérieur, d'une fermentation spirituelle, d'une attente. Des préoccupations nouvelles assiègent les esprits; des mots nouveaux circulent, qu'on entend dans les réunions secrètes, dans les associations des humbles, et qu'on retrouve sur la pierre des inscriptions. L'âme est en proie au tourment de l'inconnu et de l'au-delà; elle réclame un *sauveur*, elle aspire au *salut;* elle souffre de la tare intime du péché : non de cette amertume que laisse après elle la faute commise, mais de cette souillure radicale et foncière qui vient de l'infirmité originelle de l'homme. Pour la laver et l'effacer, on a recours aux lustrations, aux expiations connues, et l'imagination enfiévrée en invente de nouvelles.

Les religions orientales profitent seules de ce mouvement. Non seulement elles ont conservé le dépôt des révélations premières; elles savent les prières, les formules qui agissent sur la divinité et la forcent à répondre; mais, par leurs pratiques, l'appareil de leurs cérémonies, la mise en scène de leurs initiations, elles s'entendent autrement que les religions officielles à secouer les esprits, à troubler les sens, à faire jaillir du cœur la source fermée de l'émotion religieuse.

De ces religions concurrentes, laquelle allait donner au monde le dieu universel? Le judaïsme, qui avait mérité, un instant, une extraordinaire faveur, par la simplicité grandiose de son dogme et la pureté de ses mœurs, se met de lui-même hors de cause, lorsque, après la dispersion, il se cantonne, tout à ses rêves de revanche messianique, dans la citadelle de son Talmud. Le culte de Cybèle se discrédite par le charlatanisme et l'impudence de ses *Galles*, et ne dure qu'à l'état de basse superstition populaire. Res-

tent les deux religions d'Isis et de Mithra, qui se maintiennent jusqu'au ve siècle. Mais la première, tout amollie de tendresse féminine et de maternelle douceur, convient mal pour lutter contre les progrès menaçans du christianisme. Elle cède le pas au culte de Mithra, autrement viril et sévère, religion de combat qui finit par absorber et résumer le paganisme du dernier âge. Il balance un moment la fortune du christianisme. « Le monde, prétend Renan, eût été mithriaste, si le christianisme avait été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle. »

Cet antagonisme explique l'intérêt d'une étude du mithriacisme. Pourtant elle a peu tenté les érudits ; leur curiosité est allée de préférence aux religions qui ont su exprimer l'âme d'un peuple, d'une race, d'une civilisation. Le mithriacisme est au contraire une religion composite, constituée des élémens les plus divers, qui s'est adaptée aux milieux les plus différens. Ajoutons que cette étude est des plus malaisées. Aucun des ouvrages spéciaux qui traitaient du mithriacisme, ceux d'Eubule et de Pallas, n'est venu jusqu'à nous. Nous n'en connaissons que des fragmens épars dans les traités de Porphyre. Les monumens mithriaques eux-mêmes ont été fort maltraités, mais leurs débris sont précieux ; ils nous permettent, avec les inscriptions relevées dans toute l'Europe, d'interpréter les symboles familiers aux adeptes de Mithra. Parmi les modernes, Lajard a compromis par les hypothèses les plus hasardeuses le labeur de toute une vie consacrée à cette étude. A part quelques parties de son atlas, à peine reste-t-il aujourd'hui de son œuvre plus que de l'ouvrage jadis célèbre de Dupuis : *l'Origine de tous les cultes*, qui eut l'idée bizarre de faire du christianisme une branche du mithriacisme, quelque chose comme une hérésie mithriaque. Récemment, un professeur de l'Université de Gand, M. Franz Cumont, s'est proposé de reprendre la tentative de Lajard. Il a réuni un grand nombre de textes relatifs à Mithra, et publié la collection la plus complète des monumens de son culte. Son commentaire, dont le premier volume vient de paraître, éclairera assurément beaucoup des points restés encore obscurs de la doctrine secrète du mithriacisme (1).

(1) Il nous faut encore signaler, outre l'opuscule de Windischmann : *Mithra*, les études du P. Allart sur le même sujet, et surtout l'excellent chapitre de M. Jean Réville sur le mithriacisme dans *la Religion sous les Sévères*.

I

Si nombreuses que soient les greffes qu'ait subies le culte de Mithra, au cours de ses pérégrinations, il tient à l'Orient par toutes ses racines. C'est de l'Orient qu'il a reçu la sève qui a nourri jusqu'à ses derniers rameaux, la forme de ses dogmes, ses symboles, la morale dont il est pénétré. Étudier le mithriacisme, abstraction faite de ses origines, c'est s'exposer à en méconnaître les tendances et la portée. Mais ces origines mêmes sont complexes. Un regard jeté sur les monumens mithriaques suffit pour y découvrir des influences iraniennes et des influences chaldéennes. Le taureau immolé par Mithra, qui occupe le centre de presque toutes ces compositions, est bien le taureau des légendes zoroastriennes ; mais à des signes certains on le reconnaît aussi le taureau astronomique de Babylone. Les animaux figurés auprès de lui, le chien, le corbeau, le serpent, sont ceux de l'Avesta ; mais les douze signes du zodiaque, qui ornent le cintre des monumens, les sept planètes qui en parsèment le champ, manifestent la religion sidérale, qui fut celle de Ninive et de la Chaldée. Les Romains ne s'y sont pas mépris. Ils donnent indifféremment à Mithra l'épithète de Persan et de Chaldéen : Ammien Marcellin qui accompagna Julien dans ses campagnes, assure que Zoroastre emprunta aux mystères de la Chaldée une partie de sa doctrine. Il se trompait assurément ; mais seulement sur le nom de l'emprunteur. Parmi les modernes, Hyde et Fréret pressentirent les premiers cette double origine. Elle nous semble hors de doute, aujourd'hui que nous connaissons mieux que par le passé la langue et la civilisation de Ninive et de Babylone.

On sait à combien de controverses ont donné lieu les problèmes que soulève le texte de l'Avesta. On n'est d'accord ni sur le lieu, ni sur le temps où le mazdéisme parut, ni même sur le nom du législateur sacré (1). Cependant quelques points peuvent être considérés comme acquis.

L'Avesta, dans la forme actuelle, a été compilé et fixé sous la dynastie des Sassanides, au IVe siècle de notre ère, avec les débris d'un ancien Avesta, perdu ou détruit sous les successeurs

(1) Il suffit de comparer sur ces divers points la doctrine de Spiegel : (*Eranische Alterthumskunde*, et celle de James Darmesteter : *Ormuzd et Ahriman ;* et surtout l'introduction au *Zend Avesta* (*Annales du Muée Guimet*, t. XXI).

d'Alexandre. Il n'en subsiste que des fragmens, dont quelques-uns remontent à une époque fort ancienne. Il est écrit en langue zende, qui est celle des inscriptions achéménides, alors que, du temps des Sassanides, la langue usuelle était le pehlvi.

Par la langue, par les mythes, par le nom même des divinités, l'Avesta se rattache à cette époque pré-arienne, d'où sont issus les Védas de l'Inde. Mais tandis que l'imagination indoue, dans son inépuisable fécondité, multipliait les genèses divines, le génie plus sobre de l'Iran choisissait dans le trésor commun le drame de l'orage, la lutte du soleil et des ténèbres, et, le transposant dans le domaine moral, en faisait la lutte du bien et du mal, représentés par Ormuzd et par Ahriman. Cette lutte, dont la création et l'homme sont l'enjeu, implique dans le mazdéisme classique une parité absolue entre les deux antagonistes, égaux en puissance créatrice. Mais l'Avesta même permet de reconnaître en Ormuzd un principe d'antériorité et de supériorité. Ahriman n'a pas la prescience de l'avenir; il a conscience de son impuissance finale. Il est, mais ne sera pas toujours. Sa création même n'est pas originale; elle est toute d'opposition et de contradiction. Et, si l'on va au fond de la doctrine, le mal n'entre dans le monde qu'avec la créature.

Ormuzd est le seigneur omniscient. Il est l'espace lumineux, antérieur à toutes choses et qui les contient toutes. Le ciel est son vêtement brodé d'étoiles; le soleil, l'œil par lequel il surveille la terre. « Il ressemble de corps à la lumière et d'âme à la vérité. » Il a créé le monde par la vertu de sa seule parole qui, en nommant les êtres, projette hors de lui l'existence. Il s'est donné comme assesseurs les sept *Amshaspands*, qui ne sont que les qualités abstraites émanées de lui, comme si l'Iran, obsédé de la toute-puissance de son dieu, n'avait pu doter ces entités de la plasticité de personnes divines. Plus précis et moins inconsistans, les vingt-huit *Izeds* représentent les génies des élémens, du feu, de l'air, des eaux, etc. Viennent enfin, dans la série des créations divines, les *Ferouers* ou *Fravashis*, qui sont les types immortels et les idées des choses et des êtres. Ils descendent s'incarner temporairement dans les corps mortels, pour remonter, leur tâche remplie, à leur patrie céleste.

Ormuzd a donné à Zoroastre sa révélation, pour qu'il enseigne aux hommes la doctrine de pureté, les paroles efficaces qui doivent leur assurer la victoire sur le mal. Lorsque les temps fixés

seront accomplis et le cycle de douze mille années révolu, il suscitera de la semence de Zoroastre un sauveur, qui réveillera les morts, séparera les bons, achèvera par une expiation suprême la purification des méchans et consommera la défaite et l'anéantissement d'Ahriman.

Mithra est l'un des *Izeds*. Il appartient à la plus vieille mythologie arienne. Dans les Védas, il est déjà un dieu-lumière, l'assesseur et le compagnon de Varouna. « Il fait le bien par son regard et par le jour qu'il apporte, » et déjà s'identifie avec le soleil. Dans l'Iran, sa fortune est plus éclatante. Son rôle est encore effacé dans les parties liturgiques et rituelles de l'Avesta. Mais bientôt sa personnalité se dégage et se précise. Dans le *Yescht* (acte d'adoration) qui lui est consacré, il apparaît avec les premiers linéamens de la physionomie qu'il gardera jusqu'à la fin. Il a été créé par Ormuzd qui l'a fait aussi digne d'honneur que lui-même. Il s'avance au-dessus de la montagne de Hara, précédant la course du soleil et survivant le soir à la disparition de l'astre. Il est à la fois l'aurore et le crépuscule. Seigneur des vastes pâturages du ciel, il distribue la richesse et la fécondité. Il combat, guerrier infatigable, les ténèbres et les œuvres de ténèbres. Il a dix mille yeux et dix mille oreilles. Rien de ce qui se fait sur la terre ne lui échappe et il sait le chemin des plus secrètes pensées. Il découvre et déteste le mensonge ; il est le dieu de vérité. Il garde les contrats et il est le garant de la parole donnée. Il préside aux relations sociales, aux liens qui unissent les hommes et assure la stabilité du foyer. Il est l'ami et le consolateur. « Le pauvre, pratiquant la doctrine de vérité, privé de ses droits, l'invoque à son secours, lui dont la voix, quand il se plaint, s'élève et atteint les astres. » Il ramène à l'étable la vache emmenée captive, qui l'appelle à grands cris, comme le mâle, chef du troupeau. Il est médiateur entre les hommes et médiateur entre la créature et le créateur. Il préside au sacrifice, comme le prêtre, et offre le premier le *hôma* dans un mortier émaillé d'étoiles. Après la mort enfin, c'est lui qui aide les âmes à passer le pont fatal et pèse leurs actions dans les plateaux de sa justice. Il est déjà le triple Mithra, dieu du ciel, de la terre et de la mort.

II

Des influences étrangères allaient modifier profondément cette religion et altérer la physionomie du dieu Mithra.

Quand les Perses envahirent la Médie et les pays du Tigre et de l'Euphrate, ils les trouvèrent en possession de la plus vieille civilisation du monde, à la fois très savante et très corrompue, fortement organisée par un corps de prêtres puissans. Ils en eurent d'abord la défiance et l'horreur; puis, comme toujours, le vainqueur primitif et barbare se laissa gagner par le vainqueur plus raffiné. Cette civilisation était celle de Ninive et de Babylone. Sur les boues fécondes et malsaines de l'Euphrate, il est probable qu'a vécu la première humanité. Sans entrer dans les controverses que soulève la question de ces lointaines origines, il semble bien que deux races, différentes de génie et de croyances, aient concouru à cette civilisation ; l'une, vraisemblablement autochtone, en proie aux séductions et aux épouvantemens d'une nature violente et généreuse, adonnée à l'adoration d'une foule de génies malfaisans, aux formes bizarres et monstrueuses, pratiquant une religion toute en formules, en incantations déprécatoires et en phylactères, qui est la magie ; l'autre, sémitique d'origine, et qui adorait le ciel et les étoiles. Par le travail séculaire des écoles sacerdotales, ces croyances s'amalgamèrent sans se détruire, et de cette élaboration sortit une religion toute sidérale, comportant des spéculations élevées sur l'âme et sur la destinée, et qui s'accordait avec un culte très sensuel et une théocratie tyrannique.

L'astrologie, qui suppose la connaissance du ciel, était la grande affaire de ces prêtres, la science maîtresse. Des hautes tours à étages qui leur servaient d'observatoires, au-dessus de la poussière et du bruit des cités, ils exploraient de leurs regards aiguisés par l'habitude les profondeurs du ciel oriental. A Callisthène, l'envoyé d'Aristote, ils montraient des observations astronomiques enregistrées depuis dix-neuf cent trois années consécutives. Dans les débris de la bibliothèque d'Assurbanipal, on a retrouvé, en même temps que des traités de magie, des calendriers, des livres de numération et d'astronomie, d'une singulière précision. Ils fixaient la naissance du monde au moment où le soleil était entré dans le Taureau et lui assignaient pour fin le mo-

ment où il rentrerait dans ce signe. Le soleil était en effet leur principale étude. Ils lui avaient tracé sa voie dans le ciel, compté pour autant de victoires son entrée dans les douze signes, ses hôtelleries célestes, nommé ces signes par les vagues figures ébauchées par le groupement des étoiles et rattaché à chacun autant de légendes héroïques. Ils avaient affecté à ces signes leurs douze dieux principaux et aux trente-six décans les trente-six divinités inférieures. Mais pour eux, le ciel était surtout le livre des destinées, la manifestation sensible des volontés divines. Des influences constatées du soleil, de la lune et des planètes sur la nature et sur l'homme, ils concluaient à des influences permanentes et occultes, à des sympathies mutuelles que la science pouvait pénétrer et dont le secret assurait la domination sur les hommes.

Cette civilisation, servie par les armes victorieuses des rois assyriens, s'était imposée depuis des siècles à toute l'Asie. La Médie, la première étape de la conquête persane, en était toute pénétrée. Ecbatane, que vit Hérodote, avait, comme les villes de Chaldée, sept enceintes aux couleurs des sept planètes. Les mages y dominaient. La pure religion de la Perse, presque absolument dépouillée d'élémens naturistes, ne tarda pas à s'altérer par ce voisinage. L'Avesta, même dans ses parties anciennes, porte la trace de ces influences ; non seulement la fixation des périodes de la grande année cosmique, mais le nombre des *Amshaspands*, celui des *Izeds*, qui répond aux jours du mois lunaire, en portent le témoignage. Il y eut sans doute des réactions violentes ; telle la restauration politique et religieuse opérée par le fils d'Hystaspe, Darius, et attestée par la grande inscription de Behistoun. Mais jusque dans ce monument du vainqueur se fait sentir l'empreinte des idées et des formes chaldéennes. Les caractères de l'écriture et le nom des mois sont chaldéens ; chaldéens et comme détachés des monumens de Babylone les génies, taillés dans le rocher. La bête ahrimanique que combat Darius appartient à la même origine. Le sigle même de la divinité, l'Ormuzd en buste, ceint de la tiare, aux quatre ailes éployées et qu'enserre le cercle, symbole de l'éternité, vient en droite ligne de l'Euphrate. La revanche, d'ailleurs, ne se fait pas attendre. La femme de Xercès, Amestris, est toute dévouée au magisme. Avant l'expédition grecque, elle sacrifie aux divinités infernales sept couples de garçons et de filles. Pareil sacrifice expiatoire se consomme sur les bords du Strymon, par l'ordre du Grand Roi. Sous Artaxercès

Mnémon, s'achève la trahison des dieux nationaux. Deux des *Izeds* avestéens, Mithra, le génie de la lumière, Anahita, le génie des eaux courantes, dispensatrices de fécondité, se prêtaient à l'assimilation avec les dieux de la Chaldée. Artaxercès imposa le premier à l'adoration de ses sujets et dressa à Suze, à Ecbatane, à Babylone, et jusqu'à Damas et à Sardes, les statues du nouveau couple, Mithra et Anahita, conçu sur le modèle des couples babyloniens d'Istar, l'Aphrodite chaldéenne, et de Mardouk, le dieu solaire et démiurge. A leurs temples il affecta d'immenses revenus et il attacha au service de la déesse des milliers d'hiérodules des deux sexes, voués aux prostitutions sacrées.

Le culte d'Ormuzd n'est point pour cela délaissé. Les inscriptions achéménides nous le montrent associé tantôt à Mithra, tantôt à Mithra et à Anahita. Mais, dès lors, il commence à s'effacer, sans jamais disparaître, et à s'éclipser devant l'éclat de son coadjuteur, Mithra, identifié de plus en plus par la foule avec le soleil. C'est une fête complètement sidérale dont Quinte-Curce nous dépeint l'ordonnance, sous Darius Ochus, l'adversaire d'Alexandre. La fusion s'est consommée entre les religions de la Perse et de la Chaldée. Si donc, plus tard, dans les mystères de l'Occident, Mithra nous apparaît dégagé de toute promiscuité féminine, le plus austère dans son culte et dans ses symboles de tous les dieux de l'antiquité, nous sommes conduits à conclure à une séparation violente du dieu perse d'avec sa conjointe, à une sorte de réforme puritaine qui ramena Mithra à la pureté des conceptions avestéennes. Cette réforme, nous n'en connaissons ni le temps, ni le lieu ; elle s'opéra probablement sous la domination des successeurs d'Alexandre, au sein d'une de ces sectes, qui, comme les zerwanistes unitaires, naquirent de la ruine du magisme. Anahita, seule et sans son acolyte, resta la déesse-nature adorée surtout en Arménie, en Cappadoce, dans le Pont et la Comagène. Mithra semble être resté le dieu des Parthes, de Tiridate et de Vologèse, un Mithra tout persan par les directions de sa morale et le caractère de sa doctrine, chaldéen par la forme de ses dogmes et son symbolisme astronomique.

III

La première étape du culte de Mithra, hors de sa patrie d'origine, fut la Phrygie. Il ne nous reste aucun document de ce sé-

jour, et c'est là la principale lacune de son histoire. Il ne semble pas que la doctrine du dieu persan se soit altérée au contact des divinités phrygiennes. Mais déjà se manifeste en lui cette facilité singulière à s'adapter aux divers milieux où il se transporte et à s'apparenter aux dieux étrangers. C'est ainsi qu'il emprunte à Attis le costume sous lequel il figurera désormais sur les monumens, les braies flottantes serrées aux chevilles, la blouse et le bonnet phrygien. Il se confond avec Sabazius, le dieu solaire, « berger du troupeau des étoiles, » qui déjà, sous le patronage de Bacchus, a pénétré dans les mystères d'Eleusis. Son nom gravé se lit sur le taureau mithriaque du Capitole; et, dans la catacombe de Prétextat, un prêtre de Mithra et un pontife de Sabazius dorment fraternellement unis dans la tombe. Pareille alliance, attestée par les monumens du IVe siècle, se fit avec le dieu Men ou Lunus, qui ressemble de si près au Sin chaldéen, le dieu mâle de la lune : la victime immolée à tous deux est le taureau. Il est possible aussi que, dès lors, le culte de Mithra ait emprunté à celui de Cybèle l'usage du taurobole et du criobole; bien que l'immolation du taureau et du bélier, qui tous deux symbolisent à deux périodes différentes l'année zodiacale en Chaldée, fût une coutume générale sur les bords de l'Euphrate. Le pin, emblème d'immortalité, qui garde en hiver sa verdure, et qu'on promenait pendant les lamentations d'Attis, devient un des accessoires figurés du sacrifice mithriaque.

De Phrygie, le culte de Mithra gagna les côtes de la Méditerranée. Il était le dieu principal des pirates que Pompée poursuivit dans leurs retraites de Cilicie. Les légions le rapportèrent de Tarse, la colonie assyrienne fondée par Sennachérib, et par elles, il fit son entrée dans Rome.

Il y végéta d'abord obscurément. Le premier monument qui le signale est une inscription de Naples, du temps de Tibère. Néron lui fit accueil et demanda à ses mystères l'expiation de son parricide. Il se lie d'amitié avec les souverains parthes et reçoit leurs ambassadeurs, qui célèbrent à Rome ouvertement leur culte. Ce culte est florissant sous Trajan. Hadrien l'interdit un moment, à cause de la réputation de cruauté qu'avaient ses cérémonies. Commode se fait initier et commet un homicide au cours des épreuves. Mithra profite de la faveur extraordinaire qu'Élagabal, le prêtre syrien couronné, donne au culte du Baal d'Émèse. Mais c'est surtout d'Aurélien que datent l'extension et

l'immense popularité de Mithra. Né en Pannonie d'une prêtresse du Soleil, élevé dans le temple, Aurélien est envoyé comme ambassadeur en Perse. Il lit dans le relief d'une coupe consacrée à Mithra la promesse de son élévation future. Plus tard, empereur, vainqueur de Zénobie, il transporte à Rome le dieu solaire de la cité palmyréenne et prélude au syncrétisme auquel aboutira le paganisme, en unissant dans une même adoration tous les cultes du Soleil. Pour la première fois se lit sur les médailles, avec l'emblème de l'*invictus* « *Sol dominus Imperii Romani;* » Sol et Mithra ne sont plus désormais qu'une même divinité. C'est celle de Dioclétien et de Constance Chlore, celle aussi de Constantin, qui longtemps hésita entre Mithra et le Christ. C'est surtout le dieu de Julien, voué dès sa jeunesse à Mithra, dont il fait le conseiller et « le gardien de son âme. » Le monothéisme latent, que porte en lui le paganisme, trouve sa formule dans le traité que l'impérial écrivain intitule « le roi Soleil (1). »

IV

L'initiation mithriaque était donnée dans des grottes naturelles ou artificielles, semblables à celle que Zoroastre, le premier, écrit Porphyre, « consacra en l'honneur de Mithra, créateur et père de toutes choses. » Ses mystères, comme d'ailleurs tous les mystères, avaient pour objet d'expliquer aux hommes le sens de la vie présente, de calmer les appréhensions de la mort, de rassurer l'âme sur ses destinées d'outre-tombe et, par la purification du péché, de l'affranchir de la fatalité de la génération et du cycle des existences expiatoires. Cet enseignement suppose un ensemble de doctrines sur l'origine spirituelle et immortelle de l'âme, sa déchéance, son rachat par les mérites et avec l'aide d'un dieu psychopompe et sauveur. Il serait intéressant d'en rechercher la genèse et de remonter à leur source. Elles sont absolument étrangères à la religion d'Homère; les Grecs eux-mêmes en reconnaissaient la provenance orientale. Ils en attribuaient l'importation à Pythagore, qui lui-même les tenait, directement ou par l'intermédiaire de son maître Phérécyde, d'Égypte et de Chaldée.

Le dogme mithriaque de la *catabase* et de l'*anabase* des âmes s'explique en combinant les renseignemens que nous tenons de

(1) Je renvoie pour la diffusion du culte de Mithra dans l'empire au livre de M. Jean Réville : *la Religion sous les Sévères.*

Celse, de Porphyre et de Macrobe (1). Les symboles astronomiques de la grotte représentaient la voûte du ciel et la double révolution céleste, celle des étoiles fixes et celle des planètes; les premières, séjours de lumière et de splendeur; les secondes, réservées à l'évolution des âmes. Aux deux extrémités du ciel sont placés les deux Tropiques, celui du Cancer et celui du Capricorne. Ce sont les deux portes, l'une des dieux, l'autre des hommes, ainsi nommées, parce que de l'une descendent les âmes éprises des corps mortels, et que par l'autre elles remontent à leur lieu d'origine. Le Cancer est affecté à la Lune, source de génération et conservatoire de vie pour tous les théologiens de l'antiquité; le Capricorne à Saturne, la plus éloignée et la plus lointaine des planètes. Du Cancer au Capricorne, et du Capricorne au Cancer, se répartissent et s'échelonnent les douze signes ou constellations. Quant à Mithra, il siège entre les deux équinoxes. « Il porte le glaive du Bélier, signe de Mars, et il est porté par le Taureau, signe de Vénus. »

L'âme, essence divine, libre de toute contagion matérielle, descend ou tombe d'elle-même, par l'appétence des corps, par un désir latent de volupté, et par le poids seul de sa pensée terrestre, enivrée d'un miel, qui lui verse l'oubli de la lumière éternelle. Mais ce n'est pas d'un coup et brusquement que, de son incorporabilité parfaite, elle arrive à revêtir un corps de boue périssable. La chute est graduée. Celse la figurait par une échelle ou un escalier, avec sept points d'arrêt, où s'ouvrent autant de portes. Ces portes sont celles des planètes. A mesure que l'âme descend de l'une à l'autre, elle perd de sa pureté première et ressent des altérations successives de sa perfection. Elle se gonfle et se sature de la substance sidérale ; chaque sphère la revêt d'une enveloppe éthérée, de plus en plus sensible; elle éprouve autant de morts qu'elle traverse de mondes, jusqu'à ce qu'enfin, de chute en chute, elle parvienne à celui qu'on appelle « le monde de la vie. » En même temps chaque planète la dote des facultés nécessaires à son existence terrestre : Saturne lui donne le raisonnement et le calcul; Jupiter l'énergie active; Mars l'ardeur passionnée; le Soleil l'imagination et le sentiment; Vénus le désir; Mercure l'herméneutique ou la faculté de s'exprimer; la Lune celle de croître

(1) Origène : *Contra Celsum* (VI, 22); Porphyre : *De antro Nympharum* (ch. X, XXII); Macrobe : *In somnium Scipionis* (XI).

et de grandir. « Car la dernière des qualités divines est la première des nôtres. »

Dans l'anabase, l'âme suit une route inverse, et de planète en planète, s'allégeant de la substance prêtée par chacune d'elles, se dépouille successivement de tous les élémens de sa corporalité, jusqu'à redevenir semblable à ce qu'elle était dans sa condition première et spirituelle.

Ce symbole astronomique, cette septuple vêture et ce dépouillement correspondant, nous ramènent directement aux rites de la Chaldée.

Là, sous l'influence de la religion, qui domine toutes les manifestations de la vie, le nombre *sept* et quelquefois le nombre *douze*, règnent en souverains. Sept est le chiffre sacré. Le temple, qui reproduit l'ordre du monde et spécialement celui du ciel, est la haute tour à sept étages, en retrait l'un sur l'autre, reliés par de larges rampes d'escaliers extérieurs, où se déroule à l'aise la pompe des processions. Au sommet s'élève le sanctuaire du dieu, magnifique avec ses revêtemens de bois précieux et de lames d'or. Chacun de ces étages est consacré à une planète et peint de la couleur qui lui est propre; elle y possède une chapelle particulière. C'est exactement l'échelle mithriaque, décrite par Celse. Les cérémonies religieuses obéissent au même rythme numérique. On connaît le poème d'Istar, veuve du « fils de la vie, » descendant pour le sauver « dans le pays immuable de la mort. » Ce pays est divisé en sept cercles, sur le modèle des sphères célestes. Elle franchit les sept enceintes; à chacune, le serviteur d'Allat, la déesse des ombres, la dépouille d'un de ses vêtemens, depuis la tiare jusqu'au voile de sa pudeur, pour qu'elle paraisse nue devant la sombre divinité. Au retour, dans le même ordre, ses vêtemens lui sont rendus. Dans une autre tablette de la collection ninivite, est décrite la fête de la purification d'une déesse-terre (1). Elle monte les longues rampes des escaliers de la *zigguratt*. A chacune des sept portes, un prêtre la fait entrer, qui la dépouille d'une pièce de son costume, jusqu'à ce qu'elle pénètre nue dans le sanctuaire supérieur, qui est l'Empyrée. Là, d'autres déesses s'empressent autour d'elle, la purifient par des lustrations et des exorcismes; puis, leur office terminé, elles la laissent redescendre et compléter d'étage en étage l'ajustement qu'elle a

(1) Tablette 162.

quitté. C'est évidemment du souvenir de ces cérémonies symboliques que s'est inspiré le dogme mithriaque (1).

V

J'en viens à la manifestation la plus saisissante et la plus connue des mystères de Mithra, le sacrifice du taureau.

Dans toutes les religions antiques, aryennes ou sémitiques, le taureau représente le Dieu solaire qui déchaîne l'orage. C'est lui qui de ses traits d'or féconde les vaches qui sont les nuées; il fait descendre sur les terres desséchées les pluies bienfaisantes, et au fort de la tempête, il remplit l'air de ses mugissemens. L'Indra védique, l'Horus d'Égypte, le Mardouk de Babylone, comme le Jupiter et le Bacchus helléniques, sont tous également figurés sous la forme du taureau, ou le front armé de cornes.

Le taureau du sacrifice mithriaque emprunte sa signification multiple aux deux traditions, persane et chaldéenne.

Il est d'abord le taureau astronomique et représente l'exaltation du soleil dans cette constellation, à l'équinoxe du printemps. Voilà pourquoi le plus ancien des types mithriaques montre Mithra debout sur le taureau, comme dans le monument de la villa Altieri, et comme sont figurés les dieux solaires sur les cônes et cylindres babyloniens. Car alors, comme dit Macrobe, le taureau porte le soleil. « Il est le dieu jeune et triomphant qui ouvre l'année de ses cornes d'or, » et qui va renouveler la fécondité de la terre. A sa droite et à sa gauche se tiennent les dadophores, deux jeunes hommes, dont l'un porte un flambeau levé, l'autre une torche abaissée vers le sol. Ils représentent les génies du Matin et du Soir, le Printemps et l'Hiver, la Vie et la Mort. Entre les pattes du taureau se glisse un scorpion, qui pince et ronge les parties génitales de la bête; c'est le signe de l'équinoxe d'automne, qui tarit la sève de l'année et épuise sa force productrice. Pour accentuer la signification astronomique de l'ensemble, sur la plupart des monumens, au-dessus de Mithra tauroctone, se développe la série des signes zodiacaux.

Mais ce taureau est en même temps le taureau persan. Il est le taureau primordial, « créé unique par Ormuzd, » ou plutôt, comme

(1) Sur la fortune de ces symboles, on peut consulter Platon, dans le *Timée* et le liv. X de la *République*. Cf. aussi Proclus : *Commentaire au Xe livre de la République* (*Mythe d'Er l'Arménien*).

l'indique le terme zend, le premier des êtres vivans, la première matière organisée et animée. Sitôt créé, l'esprit du mal porte sur lui le besoin, la souffrance et la maladie. Sous ses coups répétés, le taureau s'amaigrit, dépérit, et meurt. De chacun de ses membres sortent les diverses espèces de graines et de plantes salutaires; de sa semence, les animaux utiles à l'homme. L'âme du taureau s'échappe à son tour; elle se dresse devant le Créateur, et, d'une voix aussi forte que celle de dix mille hommes, et qui résume la plainte de toute la création, vouée à la misère et à la mort, elle lui crie : « A qui as-tu confié l'empire des créatures, que le mal ravage la terre et que les plantes sont sans eau? Où est l'homme dont tu avais dit : Je le créerai pour prononcer la parole secourable? » Ormuzd emporta l'âme au suprême ciel, et pour la consoler lui montra le *Ferouer* de Zoroastre, en disant : « Je le donnerai au monde pour lui apprendre à se préserver du mal. » Plus tard, et à la fin des temps, de la semence de Zoroastre, portée dans la lune et purifiée par elle, naîtra Çaoshyo, le Sauveur, qui consommera la ruine d'Ahriman et, par la vertu d'un second sacrifice du taureau, donnera aux hommes l'immortalité à tout jamais (1).

Or, le taureau mithriaque est bien le taureau de la légende persane. De sa queue sortent des épis de blé; à ses pieds se déroule le serpent, qui est Ahriman. Il se dresse pour boire le sang jailli sous le couteau sacrificateur; mais un chien l'en écarte; le chien, l'animal sacré par excellence, à qui l'Avesta consacre un *fargard* tout entier, dont il estime la vie presque à l'égal de celle de l'homme, le chien qu'encore aujourd'hui les Parsis approchent de la couche des mourans, pour qu'il dispute à l'esprit du mal l'âme qui va s'envoler.

Au figuré, le taureau du sacrifice représente donc la créature, l'être engagé dans les liens de la matière, en proie au mal physique et moral, le principe humide et terrestre qu'Aristote oppose au principe igné et céleste, représenté par le Lion; en un mot, la bête humaine. On enseignait que l'âme ne peut être purifiée et sauvée que par l'immolation absolue et volontaire de l'être de chair et de péché qui est en nous. C'est ainsi que le sacrifice du taureau assure le salut; c'est à cette immolation que Mithra convie ses fidèles.

Mais il est aussi un sacrifice de rédemption; la commémo-

(1) Voyez James Darmesteter : *Ormuzd et Ahriman* (2e part., ch. v).

ration de la première victime dont le sang versé assure à l'homme les bienfaits de la terre ; la figure du sacrifice des derniers jours, qui doit lui procurer l'immortalité céleste. Toutefois, afin qu'il puisse de son vivant bénéficier des mérites de cette expiation et anticiper, dès cette existence mortelle, sur la béatitude de la rénovation promise, la religion, en conformité avec les traditions de l'Orient, et avec la symbolique des vieux mystères, permet de substituer au Taureau divin l'animal terrestre dont le sang lave les fautes humaines. Par là s'établit l'usage du taurobole, commun aux mystères de Mithra et à ceux de Cybèle. Ce baptême sanglant se recevait dans une fosse, à peine recouverte de poutrelles à jour. De la plaie de l'animal égorgé, la pluie rouge tombait, souillant le pénitent, qui lui présentait son front, ses yeux, sa bouche, toute sa personne. On sortait de là renouvelé pour l'éternité, *in æternum renatus*, et dans l'état de pureté première (1).

Les contemporains sont-ils allés plus loin dans l'interprétation du symbole ? Au fort de la lutte soutenue contre le christianisme, ont-ils jamais institué un rapprochement entre le sacrifice du taureau et le sacrifice de l'agneau, si souvent figuré dans les peintures des Catacombes ? Plusieurs modernes l'ont pensé. Nous croyons qu'ils ont été dupes d'analogies superficielles. Firmicus Maternus dit bien à propos du taurobole : « Ce sang ne rachète pas, il souille qui le reçoit. » Mais l'allusion porte toute sur la vertu rédemptrice supposée au sang du taureau. Pas un auteur païen, pas un apologiste chrétien n'ont vu, dans le sacrifice du tauroctone, Mithra s'immolant lui-même sous les espèces de l'animal emblématique. Il faut décidément renoncer à ce rébus de mauvais goût, étranger au génie de l'antiquité, et qu'a pu seule imaginer une symbolique exaspérée.

VI

Les Pères de l'Église ont souvent signalé chez les mithriastes des sacremens qui leur seraient communs avec ceux des chrétiens : le baptême, la pénitence, l'oblation du pain et de la coupe, la croyance en la résurrection. Ne voir dans ces ressemblances qu'imitation grossière et impudente contrefaçon est un procédé de critique trop commode. Les auteurs chrétiens eux-mêmes ne

(1) V. Prudence : *Peristephanon*, liv. X, ch. v, p. 1012 et sq.

disent rien de semblable, mais seulement que les démons, c'est-à-dire les faux dieux, ont suggéré aux hommes ces analogies, pour troubler l'esprit des fidèles et jeter la confusion sur les vérités divines (1).

Les sacremens des mystères supposent toujours une intervention magique. Il est des mots, des rites, des formules, qui ont la faculté d'agir directement sur les dieux et de contraindre leur volonté. Peu importe que l'homme n'en connaisse ni le sens, ni la raison. Les symboles font d'eux-mêmes leur œuvre propre « et les dieux vers qui ces symboles s'élèvent y reconnaissent d'eux-mêmes leurs images, sans avoir besoin de nous. » C'est pourquoi « il faut conserver les formes des prières antiques, n'y rien supprimer, n'y rien ajouter jamais; car elles sont en connexité avec la nature des choses. » Ceux qui ont le mieux noté ces mystérieuses correspondances sont « les Chaldéens, les Égyptiens, et les Perses (2). »

On sait que toute l'antiquité a connu et pratiqué les lustrations par l'eau; les auteurs classiques les ont maintes fois décrites. Elles étaient partout le prélude de l'initiation. La première journée des fêtes d'Éleusis leur était consacrée, et un prêtre spécial y présidait. Apulée nous parle, dans sa description des mystères d'Isis, du bain de l'initié. Comme celui d'Éleusis, c'était un bain rituel, destiné à procurer la pureté rituelle. Le baptême mithriaque ne paraît pas avoir dépassé cette conception. Dans l'Avesta, l'enfant nouveau-né est lavé avec soin; on approche de sa bouche le *hôma* terrestre, qui est le symbole d'immortalité. Les mithriastes pratiquaient les purifications par l'eau, par le feu et par le miel. Le miel est le symbole de la mort, et s'oppose au fiel, qui est celui de la vie. Ils ajoutaient à ces cérémonies une onction sur le front; et certains indices portent à croire que l'initié recevait un nom nouveau.

L'idée sur laquelle repose la pénitence appartient au fond même de l'esprit humain. L'aveu soulage de la faute, et allège le remords, mais rien ne peut l'effacer que le repentir parfait. Celui-ci suppose le sentiment intime de l'indignité du pécheur en présence de la puissance et de la miséricorde divines. Si le paganisme

(1) V. Tertullien : *de Præscriptione*, ch. XL; *de Coronâ*, ch. [XV; Justin : *Dial. contr. Tryphon*, ch. LXVI.

(2) *De Mysteriis* : 2e part., ch. XI; 6e part., ch. IV, V; Origène : *Contra Celsum*, ch. I, 24.

pratiquait exceptionnellement la confession, ce sont les religions orientales qui ont senti le plus vivement le fond de la faiblesse humaine et la distance infinie du Créateur à la créature. Dans une prière qu'on croirait détachée des psaumes hébreux, voici comme s'exprime un Chaldéen : « Seigneur, mes péchés sont nombreux, grands mes méfaits. Le Seigneur, dans la colère de son cœur, m'a frappé; le Dieu, dans le ressentiment de son cœur, m'a abandonné. Je m'effraye, et nul ne me tend la main. Je pleure, et nul ne vient à moi; je crie haut, et personne ne m'écoute. Je succombe au chagrin; je suis accablé et ne puis plus lever la tête. Vers mon dieu miséricordieux je me tourne pour l'appeler et je gémis. Seigneur, ne rejette pas ton serviteur. S'il est précipité dans les eaux impétueuses, tends-lui la main; les péchés que j'ai faits, aies-en miséricorde, les méfaits que j'ai commis, emporte-les au vent, et mes fautes nombreuses, déchire-les comme un vêtement (1). » Ce sont là les confidences à Dieu d'une âme touchée de contrition. Chez les Persans, la confession est une cérémonie religieuse qui fait partie de la liturgie. Elle s'adresse moins au Dieu suprême qu'aux puissances célestes et aux âmes des Purs. Les *Patets* persans sont de véritables manuels de pénitence, comportant l'examen de conscience, les actes de foi et les prières rituelles. Nulle part il n'est parlé de l'absolution d'un prêtre, descendant sur le pécheur, en même temps que la grâce opère dans son cœur. En l'absence de documens précis, il n'est pas téméraire de penser que la confession mithriaque s'inspirait du même esprit de contrition et avait gardé quelques-unes de ces pratiques.

Nous savons par saint Justin que la communion mithriaque consistait dans l'oblation du pain et de l'eau, sur lesquels le Père prononçait quelques paroles. Les renseignemens directs nous manquent pour en préciser la signification. Elle devait ressembler aux agapes sacrées de la plupart des mystères, au breuvage du cycéon à Éleusis, aux repas religieux des Esséniens. Or, leur sens nous est clairement indiqué par un passage de Plutarque : « Ce n'est pas, dit-il, la qualité des vins, ni l'abondance des viandes, qui est l'essentiel dans ces fêtes et en constitue le bienfait; c'est la bonne espérance et la persuasion de la présence d'un dieu favorable, qui répand sur nous ses grâces. » Ce repas en commun établit un lien entre les participans et la divinité, au nom de qui

(1) Rawlinson : *C. I. W. A.*, tabl. IV (*trad. Lenormant*).

il est offert; c'est par là qu'il est un acte essentiellement religieux. Le *Yaçna* nous déroule les longues péripéties de l'office mazdéen. La partie principale réside dans la préparation et la consécration du *hôma*. « Il guérit tous les maux, il donne santé et longue vie; il procure aux femmes la fécondité; il est le trésor le plus précieux pour l'âme. » L'office se termine par le repas, composé du pain, de la viande et de l'eau apportés par les fidèles; mais pour y prendre part, ils doivent être en état de pureté parfaite. On a tout lieu de penser que ces rites, qui se sont conservés jusqu'à nos jours au fond de l'Asie, sont ceux-là mêmes qui étaient pratiqués dans les mystères de Mithra.

La résurrection est un dogme d'origine persane. Des Perses il passa aux Juifs, qui ne semblent l'avoir adopté qu'avec répugnance. Les Pharisiens et les Esséniens l'avaient acceptée, mais les Sadducéens, c'est-à-dire l'aristocratie conservatrice, la repoussaient. Elle s'accorde mal, en effet, avec la croyance au *sheol*, qui ne rend pas ses morts. Pour les Mazdéens, comme pour les Chaldéens, le monde a commencé au moment de l'exaltation du soleil dans les signes du Taureau; il doit finir quand le soleil reviendra dans ce signe. Cette révolution comprend douze mille années. Aux derniers jours, « quand la terre sera comme malade et semblable à la brebis qui tombe en frayeur devant le loup, » la résurrection s'opérera. Par la volonté d'Ormuzd, les élémens rendront ce qu'ils ont repris au corps qu'ils avaient une première fois formé. « De la terre reviendront les os; de l'eau reviendra le sang; des arbres les poils et les cheveux; et la vie reviendra du feu, comme à la création des êtres (1). » Mais il semble que cette résurrection de la chair doive être provisoire et limitée au temps de l'expiation imposée aux méchans, avant la réconciliation définitive. Car il est dit que les hommes immortels ne prendront plus de nourriture et « que leurs corps ne feront plus d'ombre. » Ils deviendront lumineux et semblables au soleil.

VII

Dans tous les mystères, l'initiation était précédée d'épreuves, qui avaient pour objet de s'assurer de la foi du candidat et de la solidité de sa vocation. On lui imposait une attente de quelques

(1) Voyez *Bundehesh*, ch. XXXI.

jours ou de quelques mois, qui était occupée par la prière, le jeûne et diverses abstinences. Les épreuves des mystères de Mithra passaient pour les plus longues et les plus rudes. La secte ne voulait admettre que des hommes trempés par la souffrance, et parvenus à cet état d'insensibilité qu'on appelait l'*apathie*. On disait que ces épreuves pouvaient aller dans certains cas jusqu'au sacrifice de la vie; mais Lampride nous assure que, de son temps du moins, l'homicide se bornait à une simulation, et qu'on regarda comme un crime le meurtre dont se souilla Commode, au cours de son initiation. Par leurs rigueurs peu communes, les mithriastes ne craignaient pas de décourager l'empressement et le dévouement des fidèles ; ils savaient qu'il est dans la nature de l'homme de n'attacher de prix qu'à ce qui lui a coûté peine et douleur.

Les épreuves étaient au nombre de douze et duraient parfois quatre-vingts jours. Ce chiffre se rapportait aux signes du Zodiaque et aux travaux de l'Hercule assyrien. Ses douze victoires sur les monstres gardiens des stations célestes lui avaient mérité la tunique astrale et valu l'immortalité. Aussi, dans tous les mystères, Hercule était donné comme modèle aux initiés : il était le myste parfait.

De ces épreuves graduées, d'abord légères, puis de plus en plus pénibles, — Grégoire de Nazianze les appelle des supplices, — on ne connaît pas le détail exact. Elles comportaient des jeûnes prolongés, quelquefois de cinquante jours, l'abandon dans la solitude, l'épreuve du feu, de l'eau, du fouet; le patient était enfoui dans la neige, d'autres fois traîné par les cheveux dans un cloaque. Les injures et les dérisions s'ajoutaient à ces souffrances physiques.

Les épreuves de l'initié sont représentées sur un grand nombre de monumens mithriaques, malheureusement effacés presque tous ou mutilés. Celui d'Heddernhain nous montre, en trois médaillons séparés par des pins, le myste vainqueur du taureau; le myste ceint de la couronne héliaque, c'est-à-dire d'une auréole radiée; le myste introduit par la main de Mithra dans le ciel du bienheureux. C'est là comme la synthèse de l'épreuve, avec la récompense qui la couronne. Le monument de Mauls (Tyrol) nous présente, des deux côtés de l'image du tauroctone, douze compartimens superposés, où sont figurées distinctement l'épreuve du feu, celle de l'eau (un homme luttant à la nage contre le cou-

rant d'un fleuve); celle du jeûne ou de la solitude (un homme couché nu dans un désert semé de rochers); celle du fouet, à moins que ce ne soit un poignard que brandisse la main du tortionnaire. Les compartimens de droite semblent consacrés à l'anabase. Ils nous font voir le myste reçu en grâce et pardonné, puis couronné par la main de Mithra du diadème héliaque, monté enfin sur le char du Soleil et accueilli dans le ciel. A la base de la colonne de gauche, est figuré le taureau seul et debout, représentant le principe matériel dont l'initié doit se libérer pour mériter le salut; dans le compartiment qui lui répond, à droite, le taureau est vaincu, traîné par les pattes de derrière, dans l'attitude familière qui symbolise la défaite sur les cylindres chaldéens. Du monument de Zollfeld, il ne reste que les scènes de l'apothéose.

Les épreuves surmontées permettaient l'accès aux grades. Il existait en effet parmi les initiés une hiérarchie rigoureuse, calculée d'après le degré d'instruction ou d'intelligence de chacun, les services rendus, ou le dévouement à la communauté, et qui avait pour but d'inculquer l'obéissance et de susciter l'émulation. On n'est d'accord ni sur le nombre de ces grades, ni sur leur ordre, ni même sur leurs noms. Le passage de saint Jérôme, où ils sont énumérés, est un des plus mutilés des manuscrits. Une saine critique commande de n'admettre que ceux que mentionnent expressément les textes et les inscriptions. Il se trouve qu'ils sont au nombre de sept, répondant à celui des planètes et aux degrés de l'échelle mystérieuse de Celse. Ce sont le *Miles*, le *Leo*, le *Corax*, le *Gryphius*, le *Persès*, l'*Helius*, le *Pater*. Les anciens ignoraient eux-mêmes le sens symbolique et secret de ces dénominations. Si nous nous référons au texte de Pallas, rapporté par Porphyre, elles désigneraient ces enveloppes successives, dont doit se dépouiller le myste pour atteindre l'état de pureté, et les personnages divers par lesquels il doit passer, avant d'arriver à la perfection. L'initiation à chacun de ces grades était l'occasion d'autant de fêtes, dont les inscriptions gardaient le souvenir, les léontiques, les coraciques, les héliaques, etc.

Nous devons à Tertullien quelques renseignemens sur la réception du *Miles*. Le myste, vainqueur des épreuves, doit refuser la couronne qui lui est tendue au bout d'une épée, la faire glisser sur son épaule, et répondre : « Mithra est ma seule couronne. » Il est alors marqué d'un signe au front et fait partie de la milice sacrée. Le *Lion* n'est plus un simple initié, il participe déjà au

culte ; c'est le grade auquel la plupart se tenaient. Les femmes elles-mêmes y étaient admises et recevaient le nom de *Lionnes*. La réception donnait lieu à d'étranges cérémonies, dont le sens nous échappe. Le récipiendaire revêtait successivement les formes de divers animaux, dont il imitait les cris et les mouvemens. On l'enveloppait du manteau bariolé des figures des constellations, semblable au voile olympique des Eleusinies et des Isiaques, à l'*astrochitôn* d'Hercule. On lui purifiait avec du miel les mains, la bouche et la langue. Le *Corbeau* était déjà un ministre inférieur du culte ; son nom venait de la constellation dont le lever héliaque annonce le solstice d'été. Le *Griffon* est, dans toutes les religions antiques, consacré aux dieux solaires. Il sert de monture à Apollon, quand le dieu revient des pays hyperboréens. Il est le gardien des trésors cachés. Plus mystérieuse est l'origine du *Persès*. Hésiode fait du Persée grec le fils d'Hypérion. Phérécyde rattache son mythe à la Phénicie, et l'on connaît un temple qui lui était consacré à Joppé. Il paraît avoir été, en Grèce, le premier exemplaire du dieu solaire persan, vainqueur du dragon et du serpent, comme le prototype de Mithra. Saint Justin semble voir en lui le Sauveur des derniers jours de la légende avestéenne. Le grade d'*Hélius* s'explique de lui-même. Quant aux *Patres*, ils constituaient le clergé proprement dit ; on leur donnait les noms d'*Éperviers* et d'*Aigles*. Porphyre distingue parmi eux trois degrés de prêtrise, que les inscriptions reconnaissent également ; les Pères, les Pères du culte (*patres sacrorum*) et le Père des pères (*pater patrum*), qui était le chef suprême de la religion. Il est curieux que les mêmes degrés se retrouvent encore de nos jours chez les Parsis ; le *Hobed*, qui a la connaissance des écritures sacrées, le *Mobed*, l'ancien mage et le ministre du culte, le *Mobed-destour*, le maître des coutumes, chargé d'interpréter la loi et dont les décisions sont souveraines.

VIII

Le mithriacisme a dû le succès de sa propagande à deux causes principales.

En lui, le paganisme a trouvé la forme du monothéisme, auquel il devait aboutir, à la dernière période de son évolution, sous la double influence de la philosophie grecque et de l'enseignement des mystères. Presque tous les dieux des religions an-

ciennes ont commencé par être des dieux de l'atmosphère et de la lumière. Zeus est le frère très reconnaissable de l'Ormuzd persan, du Varouna et de l'Indra védiques. Par une série de dédoublemens, le génie plastique et anthropomorphique des Grecs multiplia ses dieux et mit en drame et en action la physique céleste. Et voici qu'à la fin des temps, grâce à des simplifications facilitées par l'identité de nature, ces dieux retournent à l'unité première. Ces fils de la lumière s'absorbent dans le grand luminaire, foyer de toute clarté. On notera que ce syncrétisme ne date pas du IVe siècle; il fut de tout temps dans le génie de la Grèce et de Rome. Déjà, par un premier travail de simplification, l'hellénisme s'était imposé aux Latins et les deux mythologies s'étaient confondues. Rome, à son tour, avait transformé en ses propres divinités les dieux des peuples qu'elle avait conquis. Même la Tanit de Carthage, elle l'avait revêtue du nom et des attributs de la Junon céleste.

Avec les dieux orientaux, la fusion fut plus malaisée; leur exotisme dérouta d'abord les imaginations, mais, à la longue, les dissemblances en vinrent si bien à s'atténuer que le Jupiter du Latium ne différa plus sensiblement de Sérapis et de Mithra. Celui-ci profita de la vogue des divinités solaires sous Elagabal et Aurélien. Il advint que les dieux-soleil se résumèrent en un seul nom, qui fut celui de Mithra, en raison de la diffusion de ses mystères. Dès lors, c'est à lui que, même par des détours subtils, tous les grands dieux finissent pas se ramener. Julien, dans son traité du « Roi-Soleil, » esquisse déjà cette synthèse et montre comment la plupart des divinités de l'Orient et de l'Occident rentrent, en fin de compte, l'une dans l'autre et peuvent se réduire au seul Mithra. Mais le théoricien par excellence du syncrétisme païen fut Macrobe. Ses *Saturnales* en sont le manifeste. Dans ce dialogue, imité de ceux de Platon, l'homme qui, par le prestige de son rang, par son autorité et par sa science sacerdotale, dirige la conversation et donne le ton aux débats, n'est autre que Prætextatus, le préfet de Rome et le Père des pères du culte de Mithra. Lui aussi, s'évertue à démontrer l'identité de ces divinités que l'ignorance et les préjugés ont seule séparées et adorées sous des noms différens.

En même temps et par des voies concordantes, la philosophie néo-platonicienne aboutissait aux mêmes conclusions. Mêlant l'astrologie aux spéculations théologiques et la théurgie à la dialectique, elle proclame l'Un, principe de toute chose, dont la ma-

nifestation sensible est le soleil. Il y a parité étroite de doctrine entre Macrobe et Proclus.

Mais ce fut aussi sa morale active et pratique qui valut au mithriacisme la faveur des derniers Romains.

La morale est l'expression la plus fidèle des forces intimes et réellement efficaces d'une religion. Elle en exprime le suc et la moelle. Dès que cette sève tarit, la religion dépérit et meurt, réduite à de simples rites, comme la plante desséchée à des fibres sans nourriture. Mithra mérita sa fortune par ce qu'il garda de la pureté du culte de Mazda. Le mazdéisme est par essence une religion morale. Elle tient tout entière dans la lutte de la lumière contre les ténèbres, du bien contre le mal, et dans la victoire du premier principe. Le drame céleste, transporté dans le domaine de la conscience, gouverne la vie du croyant et commande toutes ses actions. La condition de la victoire est l'effort, effort de toutes les heures et que rien ne décourage. Les *Férouers* eux-mêmes n'acceptent la déchéance d'un corps mortel que par vaillance et pour aider Ormuzd dans le combat universel contre le mal. Aussi, à l'exemple de Mithra, le guerrier infatigable, le mithriaste est avant tout un soldat et le mithriacisme une milice. Les Romains sentaient revivre en cette doctrine l'esprit du stoïcisme, qui, deux siècles auparavant, avait exercé sur eux tant d'attrait, en même temps qu'ils y trouvaient un ensemble de dogmes qui répondait mieux à l'état présent de leurs âmes.

Dès leur premier contact avec les Perses, les Grecs furent frappés de la supériorité morale de ce peuple de montagnards. On connaît le mot d'Hérodote : « Les Perses apprennent trois choses à leurs enfans : à monter à cheval, à tirer de l'arc, et à ne point mentir. » Il vante la sûreté de leur parole et de leur engagement : « La poignée de main d'un Perse est le gage le plus certain d'une promesse, » dira Diodore, parole conforme à cette belle sentence de l'Avesta : « Le contrat doit tenir avec le fidèle comme avec l'infidèle. » Défense est faite au mazdéen de contracter des dettes ; car la dette conduit au mensonge, qui est le plus grand péché contre Mithra. Xénophon, qui est un témoin, écrit sa *Cyropédie*, pour opposer l'éducation virile et réservée des Perses à celle des jeunes Grecs d'Athènes, et Platon lui-même juge que leur culte est le plus pur que l'on rende aux dieux.

Religion à base pessimiste, puisqu'elle implique l'idée de chute et de rachat, le mazdéisme ne conclut pas, comme le bou-

dhisme, à la suppression de l'action et à l'anéantissement de la pensée ; il ne verse pas, comme quelques sectes chrétiennes, dans l'ascétisme. Le Persan a le goût le plus vif de la vie et de l'action. Ce n'est pas dans la résignation, mais dans la lutte, qu'il fait consister la vertu. Multiplier la vie et les œuvres de vie, c'est accroître le domaine de Dieu. La vie est le moyen qu'il nous a donné pour mériter les récompenses de l'éternité. « Quelles sont, demande Zarathustra, les trois choses qui causent le plus de joie à la terre? — C'est d'abord, répond le dieu, la piété de l'homme juste; puis c'est là où un homme juste se bâtit une demeure, pourvue de feu, pourvue de bétail, de femmes, d'enfans et de gens de service excellens ; la troisième, c'est là où se cultive le plus de grains, d'arbres, de pâturages et d'arbres portant des fruits, où l'on arrose les terrains secs et l'on dessèche les terrains humides. » Qui sème le blé, sème la sainteté ; il fait marcher la loi de Mazda. L'homme marié, dit encore le législateur, est préférable à celui qui ne l'est pas, le père de famille à celui qui n'a pas d'enfans, le possesseur de terre à celui qui n'en a point.

La loi de Mazda est une loi de pureté. Ce n'est pas seulement la pureté rituelle qu'elle prescrit, mais la pureté en paroles, en pensées et en actions. Il n'est pas de recommandation qui revienne plus souvent dans l'Avesta. Elle condamne sévèrement la prostitution, l'infanticide, les manœuvres abortives, la séduction des jeunes filles. Les démons s'emparent du coupable et le rendent totalement impur. Il n'est pas étonnant que ces maximes aient plu aux Romains, qui multipliaient les lois contre le célibat, la dépopulation de l'Italie, la ruine de l'agriculture et l'extension menaçante des terres infertiles. La religion prêtait au législateur son autorité pour conjurer un mal, qu'aucun remède ne semblait plus pouvoir enrayer.

Sans doute, il serait téméraire de conclure à l'identité absolue de la doctrine avestéenne et de l'enseignement donné dans les mystères de Mithra. Il serait plus injuste encore de nier toute transmission de l'une aux autres. L'Avesta est une morale bien plus qu'une mythologie. Autant l'une est indigente, autant l'autre est riche en préceptes d'une rare élévation. Seule celle-ci méritait de vivre et a vécu. Tout ce que nous savons par les anciens de l'histoire et de la morale du mithriacisme, le témoignage peu suspect que lui rendent les auteurs chrétiens eux-mêmes, établit et fortifie cette concordance. Jusqu'à nos jours, les

Parsis ont gardé fidèlement l'observance des préceptes de Zoroastre; ils se distinguent entre toutes les populations de l'Inde par les mêmes vertus que recommande le livre sacré: sévérité des mœurs, goût de la vie familiale, aversion du mensonge, probité dans les transactions, amour du travail.

IX

Quand le christianisme, apparaissant à la lumière des prétoires, força les lettrés et les gens du monde à s'occuper de lui, après l'avoir pris pour une secte juive, on le confondit avec un de ces cultes solaires, qui venaient si nombreux de l'Orient. L'empereur Hadrien ne distingue pas encore les adorateurs de Sérapis et ceux du Christ. Mais déjà Celse signale des ressemblances entre le christianisme et le culte de Mithra : « Celui, dit-il, qui veut comprendre les mystères des chrétiens, doit les comparer avec les mystères des Perses. » Tertullien, à son tour, relève des analogies, qui ont pu prêter à la confusion : « D'autres, dit-il, avec plus de sagesse et de raison, croient que le soleil est notre dieu, parce que, pour prier, nous nous tournons vers l'Orient, et parce que nous faisons du dimanche le jour du repos et de la joie. Mais nous agissons ainsi pour d'autres raisons. » Et saint Augustin, qui fait la même remarque, ajoute que les chrétiens ne font que célébrer le Créateur dans sa création.

Il faut dire que les chrétiens, surtout ceux d'Orient, par leur langage plein de formules et d'images empruntées aux religions de la Syrie et de la Perse, entretenaient eux-mêmes cette illusion. Pour l'évangéliste d'Ephèse, Christ est la lumière venant en ce monde pour illuminer les hommes. L'Apocalypse abonde en métaphores et en symboles qui portent la marque de souvenirs persans. Ignace d'Antioche écrit : « Un astre a brillé dans le ciel au-dessus de tous les astres, et les autres astres ainsi que le soleil et la lune lui ont fait cortège ; et lui-même par sa lumière éclipsait toutes les lumières. » Méliton imagine que le Christ a bien pu se plonger dans le Jourdain, « puisque le soleil se baigne tous les soirs dans l'Océan. » On multiplierait à satiété des citations de ce genre. Un jeu de mots très connu, et que relèvent les Pères de l'Église, se colportait dans les sociétés chrétiennes. Un martyr, sommé de sacrifier aux idoles, répondait par le texte de l'Exode, qu'il ne sacrifiait qu'à Dieu seul : *Domino soli*. Le magistrat, qui

lisait la même formule sur les monnaies et sur les monumens répliquait : « Eh bien ! sacrifie donc au Dieu soleil : *Domino Soli* (1). »

Mais ce sont surtout les sectes gnostiques, mal séparées encore pour les profanes de l'orthodoxie chrétienne, qui travaillaient de propos délibéré à cette confusion. On s'imagine malaisément l'extravagant mélange que quelques-unes de ces sectes font des croyances chrétiennes et des enseignemens des mystères, qu'ils prétendent d'ailleurs concilier. Le *Logos* de Platon et de Philon devient pour eux le Christ, le Verbe incarné, et Hermogène place son tabernacle dans le soleil. D'autres appliquent au Christ le nom d'*Iao*, qui est un des surnoms mystiques du Bacchus solaire, et lui donnent pour assesseurs trois cent soixante éons, qui répondent aux 360 degrés du zodiaque. Basilide exprime la toute-puissance divine par le terme magique d'*abraxas*, qui reproduit par la valeur numérique des lettres le chiffre de 365. Saint Jérôme constate que les mithriastes usent du même procédé et obtiennent le même résultat, en opérant sur les lettres de *Meithras*. La secte des Pauliciens, qui persista sur les bords de l'Euphrate jusqu'au XIIe siècle, représentait la figure du Christ dans l'orbe solaire. Le succès des Manichéens, qui séduisirent un instant la jeunesse de saint Augustin, est fondé sur l'alliance des cultes mithriaque et chrétien. A la conférence de Cascar, l'évêque Archelaüs dit à Manès : « Prêtre de Mithra, tu n'adores que le soleil ! » et, dans la cérémonie de réconciliation, imposée aux Manichéens, on leur fait jurer que le Christ et le soleil ne sont pas pour eux la même personne.

En réalité, en dehors des idées que le néo-platonisme a rendues communes, le mithriacisme et le christianisme doivent fort peu l'un à l'autre. Les croyances et les dogmes mithriaques plongent par leurs racines, comme on l'a vu, dans les traditions les plus lointaines de la Perse et de la Chaldée. Ils sortent de données premières, dont on peut vérifier l'origine, et qui furent fécondées par la science des prêtres, pour en tirer un enseignement moral et les accommoder aux idées et aux formes de la civilisation gréco-romaine. Il est toutefois vraisemblable que le désir de rivaliser avec le christianisme et de contrarier sa propagande a pu conduire les mithriastes du dernier âge à insister davantage sur certaines analogies, à donner plus de relief à quelques-

(1) V. Le Blant : *Les Persécutions et les Martyrs*, ch. VII.

uns de leurs symboles. La vogue du taurobole, l'introduction sur les monumens de la basse époque de la représentation du repas sacré, doivent procéder de ce sentiment. C'est une préoccupation du même ordre que semble trahir ce propos d'un prêtre de Mithra, rapporté par saint Augustin : « Mithra est tout chrétien. »

Quant au christianisme, comme, pendant longtemps, il ne recruta sa clientèle que parmi les déserteurs des cultes païens ; qu'on ne naissait pas chrétien, mais qu'on le devenait ; il est naturel qu'une foule de termes, empruntés à la langue des mystères, aient passé dans la sienne (1). On avait beau dépouiller le vieil homme et revêtir par le baptême de Jésus un homme nouveau, les habitudes d'esprit et de langage étaient plus tenaces que l'idée religieuse elle-même. La pensée se modifiait, quand le moule qui la contenait restait encore presque intact. Il faut considérer enfin qu'après la conversion des empereurs, et surtout après l'échec de la restauration de Julien, la foule, longtemps indécise, hésitante à prendre parti, se précipita dans l'Église. Les temples païens se fermèrent, les basiliques se remplirent. A ces nouveaux venus les évêques ne pouvaient tenir longtemps rigueur, opposer les barrières, et interjeter les délais qui étaient auparavant prescrits aux catéchumènes, afin de les instruire et d'éprouver leur foi. Ces conversions en masse, sans altérer la doctrine, laissèrent filtrer beaucoup d'impuretés de provenance étrangère. L'Église, toute à la joie du triomphe et sûre d'avoir à jamais terrassé l'ennemi, ne se montra pas trop sévère. Même elle crut pouvoir composer avec quelques-unes des superstitions les plus fortement enracinées dans les habitudes populaires et les sanctifier en les faisant siennes. C'est ainsi qu'elle adopta plusieurs des fêtes du paganisme, et qu'elle fut amenée à fixer l'anniversaire de la Nativité, jusqu'alors flottant et indéterminé, au 25 décembre, le jour des *Natalitia* de Mithra et celui où le soleil nouveau entre dans le solstice d'hiver. C'est en 354 que pour la première fois le pape Libérius célébra, à Rome, la Nativité à cette date. Vingt-deux ans plus tard, comme l'atteste saint Jean Chrysostome, elle passa d'Occident en Orient, et prévalut dès lors dans tout le monde chrétien. Alors aussi apparaissent, comme une floraison spontanée et charmante, les Noëls de l'enfance du Christ, dont

(1) C. Anrich en a relevé un grand nombre dans son livre : *Das antike Mysterienwesen.*

le poète Prudence et saint Paulin de Nole ont fixé désormais le type (1).

Le mithriacisme, encore dans toute sa faveur à la fin du IVe siècle, n'est plus qu'un souvenir au milieu du Ve. Il sombra tout entier dans le naufrage du paganisme. Peut-être serait-il possible de suivre à travers le moyen âge les traces qu'il a laissées. On en trouverait des vestiges dans quelques sectes obscures et aussi dans les spéculations astrologiques de théologiens scolastiques, qui s'efforcent de découvrir l'explication des mystères chrétiens dans les phénomènes du ciel. L'iconographie religieuse garda longtemps, à son insu, quelques-uns des emblèmes mithriaques. Sur les sarcophages et les portails de nos vieilles églises, on peut voir encore figurer les sept planètes, le soleil et la lune avec la face humaine, le premier même coiffé du *pileus* de Mithra et de la couronne héliaque. C'est là tout ce qui reste d'un culte qui faillit conquérir le monde romain et disputer au christianisme l'empire des âmes.

X

Il peut être intéressant de résumer ici les causes de cette défaite.

Le mithriacisme, préoccupé de pureté au point que Tertullien vante à ses coreligionnaires la chasteté des vierges et la continence des prêtres mithriaques, n'a pas au même degré l'amour du prochain, la charité. « Celui-là est un homme du mal, lit-on dans le Yaçna, qui est bon pour l'homme du mal; celui-là est un vrai mazdéen à qui est cher le vrai mazdéen. » Le prochain est exclusivement pour lui l'homme de sa loi. Faire le mal à ses ennemis est, à la lettre, une obligation religieuse. Sans doute, au contact de la civilisation romaine et surtout des doctrines philosophiques du Portique, cet égoïsme farouche s'atténua sensiblement. Mais, chez les stoïciens eux-mêmes, la charité du genre humain n'est pas l'amour absolu de son semblable, elle est un fruit de la raison; elle dérive du principe de l'harmonie du *cosmos*, de la correspondance et de la dépendance de toutes les pièces de cet univers, du spectacle de notre commune misère, elle descend du cerveau dans le cœur; elle ne s'épanche pas spontanément comme une source naturelle d'un foyer brûlant d'amour.

(1) Voyez sur cette question l'abbé Duchesne : *les Origines du culte chrétien*, ch. VIII, § 5. Lire aussi les six Sermons de saint Ambroise sur la Nativité.

Son austérité même et sa rudesse furent pour le mithriacisme une cause de faiblesse. Tout un monde de sentimens semble lui être fermé. S'il n'exclut pas la femme de ses mystères, il ne lui fait aucune place dans son dogme religieux. L'élément féminin en est absolument proscrit. C'est là son originalité unique entre toutes les religions de l'antiquité. Celles-ci, même les plus spiritualistes, traînent toutes après elles, comme une gangue tenace, l'obscénité des vieux cultes naturistes. S'être affranchi de cette contagion fut sans doute un incontestable mérite pour la religion de Mithra. En revanche, elle ne connut ni la majesté de la douleur maternelle, telle qu'elle s'exprime dans le marbre de Démèter du British Museum, ni la tendresse passionnée et les élans mystiques que sut inspirer Isis à ses dévots. C'est par là que ce culte prit les cœurs et conquit si fortement les femmes dans la société romaine. Autant Mithra fut bien inspiré, au début de sa carrière, en consommant son brusque divorce avec les divinités sensuelles de l'Assyrie et de Babylone, autant le fut-il mal, en rejetant de l'héritage du paganisme, qu'il recueillait à ses derniers jours, ce qu'il contenait de plus précieux et d'éternellement séducteur.

Le mithriacisme dut une part notable de son succès à sa facile adaptation au paganisme gréco-romain; mais le paganisme condamné l'entraîna dans sa ruine. Dès le début, il entre de plain-pied dans le panthéon religieux de Rome. Non seulement il s'accommode du voisinage des dieux de l'Occident; mais il en vient, à leur déclin, à les protéger et à les envelopper du prestige de sa gloire. S'ils se perdent en lui, il aliène par leur absorption quelque chose de sa personnalité. Il prend à son compte une part de leur renommée fâcheuse et de la juste impopularité qui les atteint. Après avoir profité des faveurs du culte officiel, il souffre des compromissions que ce culte lui impose. A la fin, il lui devient impossible de se dégager, il reste le prisonnier de ceux dont il a prolongé la vie.

Conséquence plus grave encore : le chrétien ne connaît que son Dieu; ce Dieu jaloux ne souffre d'adoration que celles qui vont à lui seul; les autres dieux sont de faux dieux, ou plutôt des démons. Plutôt que d'encenser les idoles, le chrétien brave l'horreur du supplice; dans l'ardeur de sa foi il puise la force de résister à la douleur et de mépriser la mort, sûr que son sang répandu lui vaudra les récompenses éternelles. Mais le mithriaste n'est jamais exclusivement mithriaste. Mithra n'est pas un dieu

plus jaloux que Zeus et que Sérapis. Il permet que ses fidèles adressent leur encens à d'autres autels. C'était, d'ailleurs, la coutume d'associer dans un même sentiment de respect et d'adoration les religions des provenances les plus diverses. Apulée se vantait d'être initié à tous les mystères connus de son temps. Il semblait que l'on prît ainsi autant d'assurance contre les incertitudes et les terreurs d'outre-tombe. Les inscriptions mithriaques nous révèlent le même état d'esprit chez les adeptes de Mithra. Agorius Prætextatus, le Père des pères que met en scène le livre des *Saturnales*, cumule les sacerdoces les plus variés. Il est quindecemvir, pontife de Vesta, hiérophante d'Isis. Sa femme, Aconia Paulina, se félicite d'avoir été initiée aux mystères de Bacchus, de Cérès et de Cora, à ceux du Liber de Lerna, d'Isis et de l'Hécate d'Egine. Symmaque, le dernier et le plus sincère défenseur du paganisme, est pontife de Vesta et du Soleil, Curiale d'Hercule, Isiaque et Mithriaste. Bien plus, le dernier hiérophante d'Éleusis est en même temps grand prêtre de Mithra. Tous les interlocuteurs du dialogue de Macrobe, et l'on peut dire tous les membres de la haute aristocratie romaine, ont la foi aussi large et aussi éclectique. Mais qu'attendre de la fermeté d'une foi qui admet à ce point le partage? Entre tous ces dieux, lequel chérir d'un assez ardent amour pour lui faire le sacrifice de sa vie? Ces formes changeantes et fuyantes de divinités, que le philosophe ramenait à un principe unique, n'enfantaient pas un dévouement qui pût aller jusqu'à la mort. C'est pourquoi le paganisme expirant ne compta que des martyrs involontaires, victimes du fanatisme populaire ou de l'intolérance du pouvoir. Au contraire, le christianisme sut se préserver de toute promiscuité et de toute altération; il dut de vaincre à son intransigeance, qu'aucune persécution ne réussit à entamer.

Quel aliment d'ailleurs pouvaient offrir aux âmes, quelle prise durable au sentiment et à ce besoin de sacrifice, qui est le meilleur de notre nature, ces religions importées d'Orient, pourtant si supérieures par leurs facultés d'émotion à celles du passé? Comment, pour l'adepte, se dissimuler qu'il était dupe d'une fiction? Les pleureuses d'Adonis elles-mêmes, leur délire hystérique une fois passé, pouvaient bien aimer leur ivresse et en désirer le retour; mais leur illusion était courte; et un regard jeté sur l'astre rayonnant à la voûte du ciel suffisait à les rassurer sur l'aventure de leur dieu. Le taureau mithriaque, à la fois symbole des

instincts matériels vaincus et emblème du Soleil succombant à l'hiver pour renaître au printemps, devait avoir encore moins de vertu pour s'emparer des âmes. Comment s'échauffer pour une froide allégorie morale et pour une fiction astronomique? Jésus cloué sanglant sur la croix, victime volontaire offerte pour le rachat de l'humanité, était d'une réalité autrement saisissante et efficace.

Aussi, tandis que toutes les religions antiques s'organisaient sur le modèle des mystères grecs, que chacune avait son enseignement secret, ses symboles à double et à triple sens, qu'on ne découvrait qu'avec précaution aux initiés, et dont quelques-uns restaient comme le privilège des seuls pontifes, le christianisme répudiait le principe des initiations longues et difficiles et s'en tenait au stage nécessaire du catéchuménat. Un instant, il est vrai, on put craindre qu'il ne versât dans l'ornière de cette imitation. Les chrétiens d'Orient, surtout ceux d'Égypte, essayèrent de l'engager dans cette voie. Clément d'Alexandrie et Origène sont partisans d'une discipline secrète, des révélations graduées, qui doivent conduire peu à peu à la connaissance de la gnose chrétienne. Le bon sens de l'Occident réagit contre ces tendances, absolument contraires d'ailleurs à l'esprit de l'Évangile. « Chez nous, dit Tatien, ce ne sont pas seulement les riches qui ont accès à la sagesse; nous la distribuons aux pauvres, et pour rien. Qui veut apprendre, peut entrer. »

Nous touchons là, croyons-nous, à la cause capitale du succès de la propagande chrétienne. Même les cultes orientaux n'avaient pas réussi à créer une religion populaire. Presque seules les classes élevées se faisaient initier et avaient part aux mystères. Le peuple gardait ses croyances ataviques, ou se ralliait aux basses superstitions entretenues par les galles mendians, les métragyrtes et les magiciens qui pullulaient dans les grandes villes, faisant, malgré les lois, commerce public de leurs recettes pieuses et de leurs amulettes. J'avoue même avoir des doutes sérieux sur le degré de popularité de Mithra. Les monumens mithriaques, si répandus qu'ils nous paraissent, risquent de nous faire illusion sur l'importance véritable de la religion. Ils sont nombreux à Rome, à Milan, à Naples; surtout ils abondent sur toute la ligne de frontière de l'empire, et la jalonnent de la Transylvanie aux bouches du Rhin. Mais les trente-sept temples relevés à Rome ne sont guère que des chapelles privées d'autant de familles. Rien qui

rappelle ou fasse pressentir la basilique chrétienne, capable de contenir des multitudes. Par le caractère de son enseignement, son système d'épreuves et de grades, l'abstraction de ses symboles, le mithriacisme nous paraît surtout une religion de soldats et de lettrés. Au contraire, le christianisme fut tout de suite la religion populaire, celle des humbles et des simples, celle aussi des souffrans, de tous ceux que la religion officielle écartait et froissait par son orgueil cruel et la morgue de ses préjugés. Rien n'est plus étranger à la culture antique ; rien ne révolte davantage Celse et ses contemporains que la prédilection de Jésus pour les misérables, les pécheurs et les courtisanes. Le nouveau royaume de Dieu lui paraît un paradis de gueux. Qu'un vil esclave, un condamné de droit commun puisse, dans les destinées d'outre-tombe, prendre le pas sur un patricien délicat et lettré, nourri de la sagesse grecque, cette prétention le soulève d'indignation et de mépris. Au fond, c'est là sa principale objection au christianisme. Il n'a jamais compris « l'éminente dignité » du pauvre, ni ce que peut contenir de tendresse, de reconnaissance exaltée et de mystique amour une âme humiliée par la faute et qui, par le pardon, s'ouvre au repentir et à la réhabilitation. « Vos docteurs, écrit Origène, quand ils parlent bien, font comme ces médecins qui consacrent leurs soins aux seuls riches et laissent de côté le vulgaire. » Et mieux encore saint Augustin : « Dans les temples, on n'entend pas cette voix : Venez à moi, vous qui souffrez. Ils dédaignent d'apprendre qu'Il est doux et humble de cœur. » Pour la première fois, avec la prédication de l'Évangile, le ciel des béatitudes s'ouvrait aux pauvres gens. Ils se sentaient pénétrés et conquis par la grâce des paroles divines, par l'exquise familiarité des paraboles, qui, sans effort, insinuaient à leur intelligence le meilleur de la sagesse des philosophes, flattés jusque dans leurs rancunes sociales par l'anathème jeté aux riches et aux puissans. Jamais pareil levier ne s'offrit à une religion pour soulever le monde et le renouveler. C'est par le cœur plus que par la raison que se prennent les hommes, et que se déterminent les grands courans religieux ; le succès d'une religion est une victoire sur les âmes.

A. Gasquet.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A LA COUR

II[1]

LES ANNÉES HEUREUSES

Après le mariage de la duchesse de Bourgogne, il y eut à la cour de Louis XIV vieilli un renouveau de jeunesse et de plaisirs. On eût dit les éclats d'une gaieté, longtemps contenue et comprimée, qui tout à coup aurait fait explosion au dehors. Pendant la longue période où l'influence de Mme de Maintenon avait régné sans partage, Versailles était devenu triste et ne connaissait guère plus les fêtes. La duchesse de Bourgogne allait réveiller le palais endormi, et faire renaître les beaux jours d'autrefois. Ce furent les années heureuses de sa vie, et ces années durèrent jusqu'au jour où les malheurs publics et les disgrâces privées vinrent à la fois l'attrister. Nous en voudrions tracer un tableau rapide. Nous reviendrons ensuite en arrière pour raconter comment fut de nouveau rompue cette alliance de la France avec la Savoie, où Louis XIV voyait le fruit principal du mariage conclu par sa diplomatie, et comment la rupture de cette alliance fut pour notre princesse l'occasion, au moment même, de cruels chagrins, et, plus tard, d'odieuses calomnies.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1899.

I

Après avoir constaté avec regret, dans ses *Mémoires* inédits (1), que le rapprochement du duc et de la duchesse de Bourgogne ne donna lieu à aucune fête, le baron de Breteuil ajoutait, quelques mois après, cette note en marge : « Il y eut tant de bals, de fêtes et de divertissemens pendant tout le carnaval de cette année, que Mme de Bourgogne a réparé avec usure le peu d'appareil de la soirée dont il est parlé dans cette lettre. » En effet, on n'avait pas vu depuis longtemps à la Cour carnaval aussi gai que celui de l'année 1700. L'aube de ce XVIIIe siècle, qui devait si tragiquement finir, brillait d'un éclat auprès duquel semblaient pâlir les plus belles années de celui qu'on aura toujours raison d'appeler le grand siècle. Les fêtes succédaient aux fêtes, et la duchesse de Bourgogne en était toujours la reine. Débarrassée des lisières qui jusqu'alors avaient entravé ses pas, elle pouvait enfin s'abandonner sans contrainte à ce goût passionné du plaisir qu'on semblait s'être appliqué à développer chez elle et dans lequel on l'encourageait encore. Au mois de février 1700, Coulanges, le vieil ami de Mme de Sévigné, écrivait à Mme de Grignan : « Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînemens où l'on est pour les plaisirs. Le Roi veut que Mme la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly, de Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéras, que bals, que mascarades et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteaux sur table pour s'attirer les bonnes grâces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin de leur côté d'être bien en leurs affaires : la dépense est quadruplée; on n'emploie pas pour les mascarades des étoffes de moins de cent et cent cinquante francs l'aune, et quand, par malheur, quelqu'une est obligée de faire paroître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie (2). » De son côté, Saint-Simon dit dans ses *Mémoires :* « Dès avant la Chandeleur, ce ne

(1) Bibliothèque de l'Arsenal. *Mémoires du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs.* N° 3860. T. de 1699 à 1701, p. 230.

(2) *Les Grands écrivains de la France. Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, t. X, p. 446.

fut que bals et plaisirs à la Cour. Le Roi en donna à Versailles et à Marly : mascarades ingénieuses, entrées, espèces de fêtes qui amusèrent fort le Roi sous le prétexte de Mme la duchesse de Bourgogne. Monseigneur donna aussi des bals, et les principales personnes se piquèrent d'en donner à Mme la duchesse de Bourgogne (1). »

Ce n'est cependant pas dans les *Mémoires* de Saint-Simon, qu'il faut chercher la description de ces bals. Ce n'est même pas dans ceux de Dangeau (qui cependant n'en omet pas un), c'est dans les numéros du *Mercure de France*, où ils remplissent d'interminables pages. Le *Mercure de France* ressemblait beaucoup à certains journaux d'aujourd'hui, en ce sens qu'il croyait avec raison intéresser ses lecteurs en les entretenant de *mondanités*, et, comme les mascarades de Versailles prêtaient davantage aux développemens pittoresques que nos bals officiels, la description des costumes y était donnée avec plus de détails encore. Les travestissemens de la duchesse de Bourgogne tenaient naturellement la plus grande place dans ces descriptions. Nous la voyons, à travers les récits du *Mercure*, tantôt représentant la déesse Flore sous un habit riche et galant et suivie d'un cortège de nymphes, tantôt en laitière, tantôt en vieille ; ou bien, au contraire, magnifiquement vêtue tour à tour en magicienne, en sultane, en Espagnole ; ou bien encore, chez Mme de Maintenon, dansant une entrée à la tête d'une noce de village, puis d'un quadrille de cartes où elle représentait la reine de trèfle. D'abord un peu gauche et inexpérimentée, elle ne tardait pas à se faire admirer par son élégance à la danse, qui était alors un art véritable, et où elle n'était surpassée que par la princesse de Conti. « Madame la duchesse de Bourgogne fut fort applaudie, » est une phrase qui revient souvent dans le *Mercure* (2).

Les grandes fêtes données à Versailles ou à Marly, qui se succédaient presque de jour en jour, ne suffisaient point cependant à la Princesse. On savait que lui offrir un bal était le moyen assuré de lui plaire. Aussi quiconque était en situation de le faire n'avait garde d'y manquer. Bien que la duchesse du Maine fût grosse et ne pût bouger de son lit, elle ne donna pas moins de vingt bals en l'honneur de la duchesse de Bourgogne. On dansait dans sa chambre à coucher, et, comme cette chambre n'était pas grande,

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. VII, p. 52.
(2) *Mercure de France*, février 1700, p. 155 et *passim*.

la confusion y était affreuse, chose assez fréquente dans les fêtes de ce temps, où l'on est porté à croire que tout devait être si bien réglé. Il n'en fut pas ainsi chez Monsieur le Prince, « un des hommes qui s'entendoient à mieux donner semblables fêtes (1). » Bien que son appartement à Versailles fût petit, et composé de peu de pièces, il trouva moyen, rapporte Saint-Simon, de surprendre la Cour par « la fête du monde la plus galante, la mieux entendue et la mieux ordonnée : un bal paré, des masques, des entrées, des boutiques de tout pays, une collation dont la décoration fut charmante, le tout sans répudier personne de la Cour et sans foule ni embarras (2). » Berain, le célèbre dessinateur, avait aidé le fils du Grand Condé à organiser cette fête.

Monseigneur voulut aussi, pour divertir sa belle-fille, donner un bal masqué où tout le monde aurait pu entrer. La duchesse de Bourgogne ne demandait pas mieux; elle était prête (Mme de Maintenon le lui reproche) « à danser avec un comédien aussi bien qu'avec un prince du sang. » Le Roi s'y opposa « avec une douceur charmante. » Mais Monseigneur fut piqué de cette résistance, et il y eut, pour la première fois, quelque mésintelligence entre eux à ce propos. « Je ne puis vous dire, ajoutait Mme de Maintenon en racontant la chose à Mme de Glapion, combien ce petit démêlé m'a fait souffrir, et quelle nuit j'ai passée ensuite (3).

Les simples particuliers s'en mêlaient : ainsi le duc d'Antin, l'unique fils du marquis de Montespan, toujours préoccupé de faire oublier, en se rendant agréable, cette filiation légitime qu'il regrettait si fort. Il obtint que la duchesse de Bourgogne vînt inaugurer par un bal masqué l'hôtel de Soissons qu'il avait acheté récemment. Mais la fête la plus galante, comme on disait alors, fut donnée par la chancelière, Mme de Ponchartrain, à qui la duchesse de Bourgogne en avait fait la demande, sachant sans doute que personne ne passait pour organiser aussi bien une fête que Mme la Chancelière. Le *Mercure* ne consacre pas moins de vingt-cinq pages à décrire les merveilles de celle qu'elle prépara en huit jours. « Madame la Chancelière trouva moyen, dit-il, de rassembler dans la même soirée tous les divertissemens que l'on prend ordinairement pendant tout le cours du carnaval, savoir ceux de la co-

(1) Sourches, t. VI, p. 230.
(2) Saint-Simon, édition Boislisle, t. VII, p. 53.
(3) *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 112.

médie, de la foire et du bal. » En effet, après que la duchesse de Bourgogne eut été reçue à la descente de son carrosse par M. le Chancelier et Mme la Chancelière, et qu'elle eut été conduite dans la salle de bal, où son portrait en pied ornait la cheminée, les danses furent suspendues, et elle fut introduite « dans un lieu disposé pour lui donner le divertissement d'une petite comédie. » La salle de théâtre avait été disposée par Berain. La comédie était l'œuvre de Dancourt. Il y avait mêlé quelques scènes italiennes que l'on trouva fort ingénieuses, et qui furent agréablement représentées par ses deux filles. « La comédie finie, Mme la Chancelière mena la duchesse de Bourgogne dans une autre salle où il y avait une superbe collation disposée d'une manière ingénieuse. Cinq boutiques étaient tenues par des marchands chantans, c'est-à-dire un pâtissier français, un Provençal marchand d'oranges et de citrons, une limonadière italienne, un confiturier, et un Arménien vendeur de thé, de café et de chocolat. Durant la collation, la musique de M. Colasse, l'un des maîtres de musique du Roi, se fit entendre, chantant des duos et des trios, ainsi qu'un chœur composé de personnes qui parlaient diverses langues et qui ne laissaient pas de s'accorder admirablement bien. » La Princesse retourna ensuite dans la salle du bal où elle dansa jusqu'à quatre heures du matin. En se retirant, elle marqua « en termes fort obligeans qu'elle avoit pris beaucoup de plaisir au divertissement qu'on venait de lui donner et qu'elle en étoit extrêmement satisfaite. Ainsi finit cette fête qui attira beaucoup de louanges à Mme la Chancelière (1). »

Ce carnaval effréné se termina, le mardi gras au soir, par trois bals auxquels la duchesse de Bourgogne assista successivement : le premier, en masque, chez Monseigneur, le second chez la duchesse du Maine, le troisième chez M. Le Grand (le comte d'Armagnac, grand écuyer), qui dura jusqu'à cinq heures. En sortant, la duchesse de Bourgogne alla prendre les Cendres. Elle déjeuna ensuite avec les dames qui avaient été de sa mascarade, alla mettre en voiture Mme de Maintenon qui partait pour Saint-Cyr, et ne se coucha qu'à sept heures du matin (2). Il était rare, au reste, qu'elle quittât le bal avant la fin, et elle n'admettait pas que ceux dont elle aimait la société le quittassent avant elle. Par plaisanterie, elle les consignait elle-même à la porte. Saint-Simon, qui rap-

(1) *Mercure de France*, numéro de février, p. 169 à 194.
(2) Dangeau, t. VII, p. 263.

porte ce trait, ajoute : « Mme de Saint-Simon, qui suivit toujours Mme la duchesse de Bourgogne, et c'étoit grande faveur, et moi, fûmes les dernières trois semaines sans voir le jour... Je fus ravi de voir arriver les Cendres, et j'en demeurai un jour ou deux étourdi, et Mme de Saint-Simon, à bout, ne put fournir le mardi gras (1). »

Plus robuste que Mme de Saint-Simon, au moins en apparence, la duchesse de Bourgogne trouvait, au contraire, que le carnaval avait été trop court, et elle déclara que l'année prochaine elle le ferait commencer au mois d'octobre (2). Ainsi prévenu, l'archevêque de Paris, qui était le cardinal de Noailles, essaya d'intervenir, et fit des observations à Mme de Maintenon. « J'ai reçu, écrivait-elle au mois de décembre, une lettre de notre cardinal, qui a le courage de me gronder de Rome sur le carnaval que Mme la duchesse de Bourgogne passa il y a un an (3). » Mais, soit que Mme de Maintenon n'eût pas osé faire part de cette lettre, soit que la Princesse n'en tînt pas compte, le cardinal en fut pour sa gronderie. Le carnaval de 1701 ressembla fort au carnaval de 1700, peut-être avec un peu moins d'excès cependant, et il en fut de même les années suivantes.

Ce serait rendre notre récit singulièrement monotone que de raconter toutes les fêtes auxquelles la duchesse de Bourgogne prit part durant ces années. Ni les deuils de la famille royale ni les malheurs publics n'interrompaient le train de ces fêtes. Louis XIV n'aimait pas qu'on parût triste à la Cour; lors même qu'il était en proie à un chagrin véritable, il ne voulait pas voir autour de lui des visages assombris. Le 9 juin 1701, Monsieur mourait subitement. Le Roi fut sincèrement ému de la mort de ce frère, son cadet de deux ans seulement, avec lequel il avait toujours bien vécu, jusqu'à une querelle toute récente, qui n'avait point encore été suivie d'une réconciliation. Il n'essaya pas de dissimuler sa douleur, et la témoigna librement par ses larmes. Le lendemain 10, au sortir du dîner, le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan! s'écria Montfort dans un étonnement extrême. Vous n'y songez donc pas! Monsieur est encore tout chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le Roi, ne voulant pas qu'on s'ennuie à Marly, m'a ordonné de faire jouer tout le monde, et, de peur que

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. VII, p. 63.
(2) Sourches, t. V, p. 235.
(3) *Correspondance générale*, t. IV, p. 359.

personne ne l'osât faire le premier, d'en donner, moi, l'exemple (1). » Il en fut de même en avril 1705, lorsque le duc et la duchesse de Bourgogne perdirent leur premier enfant, le duc de Bretagne. L'affliction avait été grande, la naissance de ce futur héritier du trône ayant été longtemps attendue. Mais, quelques jours après, une loterie était organisée chez Mme de Maintenon pour égayer la jeune mère affligée. La semaine suivante, le duc et la duchesse de Bourgogne partaient de Marly, avec beaucoup de dames, pour aller surprendre dans sa propriété de l'Étang le ministre Chamillart. « On y joua beaucoup, et, sur les sept heures, on leur servit une collation aussi magnifique que si on les avait attendus (2). » Il en fut de même à Fontainebleau, le lendemain du jour où parvint la nouvelle de la désastreuse bataille d'Hochstedt. Le Roi sentit vivement ce premier revers. Il adressa avec bonté des paroles de consolation aux parens de ceux qui avaient succombé dans cette journée néfaste. Mais il mit son application à ne témoigner d'aucun trouble, et, le lendemain, il alla comme à son ordinaire courre le cerf; la semaine suivante, il devait y avoir des fêtes, qui ne furent point décommandées, entre autres une grande illumination au château de Meudon, et, le jour d'après, le duc et la duchesse de Bourgogne se rendaient à Paris pour assister au feu d'artifice que la ville leur offrait sur la Seine, devant les galeries du Louvre.

L'année calamiteuse de Ramillies et de Turin vit néanmoins plusieurs bals de Cour. A une mascarade qui eut lieu à Marly, Louis XIV exigea même que « tout ce qu'il y avoit de plus grave et de plus âgé » assistât en costume. Pour donner lui-même l'exemple. il revêtit par-dessus son habit une robe de gaze, et, ainsi accoutré, demeura au bal une partie de la nuit (3). A ses yeux, suspendre les fêtes de la Cour, c'eût été s'avouer vaincu. Il tenait au contraire, au témoignage de Dangeau, à ne laisser apparaître « nul changement à sa vie, nulle altération dans son visage ni dans ses discours (4). » Cette impassibilité apparente faisait partie chez lui d'un système politique. Il fallut le désastre d'Oudenarde, la famine de 1709, l'invasion imminente, pour changer quelque chose à l'aspect de Versailles et mettre fin aux divertis-

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. VIII, p. 330.
(2) Dangeau, t. X, p. 317.
(3) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XIII, p. 22.
(4) Dangeau, t. X, p. 103.

semens de la duchesse de Bourgogne. Ce n'est pas elle qu'il faut accuser de frivolité. En continuant, malgré les revers publics et les deuils privés, sa vie de plaisirs, elle ne faisait que se conformer aux volontés du Roi. Si surprenante que cette attitude nous paraisse aujourd'hui, si contraire qu'elle soit à notre sensibilité moderne, il faut reconnaître chez celui qui savait cacher, derrière cette impassibilité apparente, les souffrances de son immense orgueil une force de caractère qui ne laisse pas d'avoir quelque grandeur.

II

On ne pouvait pas danser toujours. Il y avait le carême. Il y avait aussi le séjour annuel de la Cour à Fontainebleau. La danse était le plaisir de Versailles ou de Marly; la comédie, le plaisir de Fontainebleau. Durant les mois de septembre et d'octobre, que la Cour y passait tous les ans, il y avait représentation presque tous les soirs. Il est rare que le *Mercure* ne donne pas le nom des pièces, et l'on sait ainsi par lui quels étaient les auteurs en vogue. C'était d'abord « le sieur Racine, » dont on jouait souvent les principales « comédies » : *Phèdre*, *Mithridate*, *Andromaque*, *Britannicus*, *Iphigénie*, *les Plaideurs*. « M. Corneille l'aîné » était au contraire assez délaissé. On ne représentait guère de lui que *Rodogune*, *Sertorius*, *les Horaces*, et l'on faisait des emprunts tout aussi fréquens au répertoire de son frère Thomas. On jouait aussi le *Wenceslas* de Rotrou. Parmi les auteurs comiques, c'était Molière qui tenait le premier rang avec *les Précieuses ridicules*, *le Médecin malgré lui*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Misanthrope*, *l'École des Femmes*. A plusieurs reprises, Louis XIV laissait même représenter devant lui, par ses comédiens ordinaires, *Tartufe*, qu'il interdisait trente-six années auparavant. A cette époque de sa vie, où il était devenu sincèrement pieux, il ne lui semblait pas que la satire de l'hypocrisie présentât quelques dangers. On jouait aussi *le Joueur*, *le Grondeur*, *l'Avocat Patelin*. Enfin, parfois on remettait sur la scène de vieilles pièces de Scarron, entre autres *Jodelet maître et valet*, sans que la veuve de l'auteur parût en éprouver le moindre embarras; et ceci détruit, soit dit en passant, la légende créée par Saint-Simon de Racine disgracié pour s'être oublié à prononcer devant Louis XIV le nom de son prédécesseur. Mais, si Mme de Maintenon ne ressentait ou ne témoignait aucun

embarras, il y avait cependant des spectateurs auxquels l'étrangeté de la situation n'échappait pas, et Madame écrivait, le lendemain de cette représentation : « Je pensais à part moi que, si Mme la duchesse de Bourgogne demandait qui a fait cette comédie, et qu'on lui répondît : « C'est votre oncle », elle serait fort surprise ; mais, du moment qu'elle appelle Mme de Maintenon sa tante, il faut bien reconnaître que Scarron est son oncle, vu qu'il était le mari de celle-ci (1). »

Souvent — et en particulier à l'occasion d'une des représentations de *l'Avare* (2) — Louis XIV se plaignait du jeu des acteurs. C'est qu'il les comparait à la grande troupe qui jouait devant lui au temps de Molière lui-même, et dont les plus brillans sujets avaient disparu. La Champmeslé, Baron, que nous retrouverons tout à l'heure, Floridor, Brécourt, étaient morts ou avaient quitté le théâtre. Les acteurs d'alors s'appelaient Guérin (le mari de Mlle Molière, qui restait seul de l'ancienne troupe), de Villiers, Lecomte, Duperier. Aucun n'a laissé de nom. Parmi les actrices, on ne signalait guère que la Raisin, longtemps honorée des bonnes grâces de Monseigneur. Cependant on remarquait les débuts de la Duclos, et Madame, passionnée de théâtre, qui ne manquait aucune de ces représentations, trouvait qu'elle jouait presque aussi bien que la Champmeslé (3).

La duchesse de Bourgogne prenait également grand plaisir à ces représentations, auxquelles elle était fort assidue. Le goût du spectacle lui était venu, et bientôt la comédie à Fontainebleau ne lui suffit plus. Dans sa maison de Clagny, la duchesse du Maine inaugurait déjà ces représentations théâtrales qu'elle devait plus tard transporter à Sceaux, et qui, sous la Régence, allaient devenir si célèbres. Au grand scandale de Saint-Simon, elle-même y jouait « en plein public et en habits de comédienne presque tous les jours (4). » La duchesse de Bourgogne assistait souvent à ces représentations et y prenait grand plaisir, plus de plaisir que le duc du Maine « qui en sentoit tout le parfait ridicule, et le poids de l'extrême dépense, ne laissoit pas d'être assis au coin de la porte et d'en faire les honneurs. »

Assister à la comédie parut de bonne heure à la duchesse de

(1) *Correspondance de Madame*, traduction Jæglé, t. Ier, p. 232.
(2) Dangeau, t. VII, p. 391.
(3) *Correspondance de Madame*, traduction Jæglé, t. II, p. 22.
(4) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XIII, p. 186.

Bourgogne un divertissement trop fade. Elle voulut la jouer elle-même. On se souvient qu'avant son mariage elle avait sollicité et obtenu de remplir le rôle d'une jeune Israélite dans une représentation d'*Esther* à Saint-Cyr. L'idée lui vint de paraître de nouveau sur la scène, et, comme ni le Roi ni Mme de Maintenon ne savaient rien lui refuser, un théâtre fut organisé pour elle dans le cabinet de Mme de Maintenon. A la vérité, elle n'y jouait point, comme la duchesse du Maine, en habit de comédienne et en plein public. C'était une sorte de théâtre en famille, dont les princes et princesses composaient presque tout l'auditoire, et auquel de rares courtisans considéraient comme une grande faveur d'être admis. La première pièce où joua la duchesse de Bourgogne en 1699 fut *Jonathas*, « comédie de dévotion, » dit Dangeau (1), et que le *Dictionnaire des théâtres* de Leris qualifie de « tragédie en trois actes, avec des chœurs composés par Duché, pour être représentée à la Cour et à Saint-Cyr. » Les acteurs étaient, avec la duchesse de Bourgogne, le comte et la comtesse d'Ayen, celle-ci nièce de Mme de Maintenon, et d'autres membres de la famille de Noailles. A la première représentation il n'y avait, comme spectateurs, en plus du Roi et de Mme de Maintenon, que Monsieur, les dames du palais de la duchesse de Bourgogne et le capitaine des gardes en quartier. La pièce parut fort touchante au Roi. Aussi y eut-il une seconde représentation, à laquelle assistèrent cette fois Monseigneur, la princesse de Conti et le duc du Maine. Chamillart, qui devait, au sortir de la représentation, travailler avec le Roi, ainsi qu'il le faisait tous les dimanches, obtint cependant la faveur de pénétrer dans la salle, ainsi que Dangeau et son fils, le jeune marquis de Courcillon. « Le comte et la comtesse d'Ayen jouèrent leurs rôles à merveille, » dit Dangeau, et comme il ne parle point de la duchesse de Bourgogne, il est à présumer que celle-ci se montra, pour ses débuts, actrice assez médiocre.

Elle ne se découragea pas cependant, et, après avoir joué une seconde fois *Jonathas* en 1700, elle joua en 1702 *Absalon*, « tragédie tirée de l'Écriture sainte. » Cette tragédie avait pour auteur le même Duché, membre de l'Académie française, et auteur assez médiocre, qui, après avoir débuté par des poésies frivoles, s'était adonné, pour gagner la faveur de Mme de Maintenon, à la fabrication de pièces religieuses. Les répétitions occupèrent

(1) Dangeau, t. VII, p. 205.

un grand mois. La pièce fut représentée le 19 janvier, toujours sur le théâtre dressé dans le cabinet de Mme de Maintenon. La duchesse de Bourgogne représentait la fille d'Absalon ; le duc d'Orléans, David ; le comte d'Ayen, Absalon ; la comtesse d'Ayen, Tharès, femme d'Absalon. « Les autres acteurs, ajoute Dangeau, étaient quelques domestiques de M. de Noailles, » (1) et il faut sans doute entendre par là des gentilshommes de moindre naissance attachés au duc de Noailles. La pièce avait été mise en scène et les jeunes acteurs conseillés par Baron, célèbre autrefois comme comédien, mais aussi comme homme à bonnes fortunes, et qui était pour lors retiré et devenu auteur dramatique. Il jouait même dans la pièce un rôle assez important, et on pourrait s'étonner que ni Dangeau, ni Saint-Simon, si rigide sur l'étiquette, ne paraissent choqués de voir une princesse et des femmes de la Cour paraître sur la scène en compagnie d'un comédien de profession, qui devait rentrer bientôt au théâtre. C'est que la société aristocratique d'autrefois était moins susceptible sur certaines questions que la société démocratique d'aujourd'hui, précisément parce que, les distances étant plus grandes, il n'y avait pas à craindre de les voir oubliées. A cette représentation, le nombre des spectateurs admis fut plus considérable qu'à celle de *Jonathas :* une quarantaine environ, presque tous princes, princesses ou dames du palais. En dehors de ceux ou de celles à qui leurs fonctions donnaient droit d'entrée, il y eut très peu de courtisans conviés. La duchesse de Bourgogne portait un habit magnifique, brodé de toutes les pierreries de la Couronne. Grâce aux bons conseils de Baron, la représentation marcha fort bien. Nous en trouvons le récit dans une lettre de Madame, que nous croyons intéressant de reproduire en partie. Bien qu'elle fût en grand deuil de son mari, mort tout récemment, Louis XIV avait insisté pour qu'elle y assistât. Elle ne s'était point trop fait prier et communiquait ses impressions au roi d'Espagne Philippe V (2).

« Comme V. M. aime les comédies, je ne puis m'empêcher de luy dire que Mme la duchesse de Bourgogne en a joué une avec la

(1) Dangeau, t. VIII. p. 295.

(2) Cette lettre, dont l'original est aux archives de La Trémoille, est datée du 16 février 1702. Elle a déjà été publiée dans les *Mémoires secrets du marquis de Louville* (t. Ier, p. 214), et dans la *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, (édition Brunet, p. 62), mais confondue avec une autre lettre de date différente. Nous en avons rétabli le texte exact d'après l'original que M. le duc de La Trémoille a bien voulu nous communiquer.

comtesse d'Ayen, Mlle de Melun, mon fils, le comte d'Ayen, deux home à M. de Noaille, Duché, Rousseau et Baron le père. Je vous assure, Monsieur, qu'ils ont fait des merveilles. Cela se joue tout à fait en particulier chez Mme de Maintenon. Ainsi le Roy m'a permis de la voir. J'ay estés surprise de voir comme il jouait tous bien. Ce traistre de Baron joue mieux que jamais, mais je suis sûr que V. M. serait estonnée de voir come mon fils joue et le comte d'Ayen. Je suis sûr que si vous avies veüe, Monsieur, cette comédie, qu'elle vous orait coustée des larmes. J'y ay pleurée come une folle, et le Roy n'estoit pas loin de quelques larmes aussi. Le sujet de la comédie, c'est la mort d'Absalon, mais on y a changés quelque chose pour la rendre plus touchante. On feind qu'Absalon vient blecés (blessé) et meurt devant le Roy son père, devant sa fame et sa fille. C'est mon fils qui est David et le comte d'Ayen Absalon, la comtesse d'Ayen Thares, fame d'Absalon, qui a le plus beau rôle de tous, et, elle le joue à merveille. Mme la duchesse de Bourgogne est la fille d'Absalon et de Thares, Mlle de Melun est la Reine, Baron Achitophel. Après la grande pièce ils ont joués une petite où M. le duc de Berry estoit un amant et le petit comte de Noailles un autre. Pour ces deux ils jouent à faire mourir de rire. Mon fils estoit un fourbe, un valet qui cort (sort) des galères. Les maistresse estoit Mme la duchesse de Bourgogne et la comtesse Destré (d'Estrées). Mme la duchesse de Bourgogne joue mieux le cerieux que le comique, mais la comtesse Destré joue fort bien. La petite pièce ne vaut pas grand chose, mais on ne laisse pas que dy rire (1)? »

Absalon fut joué encore deux fois dans les mêmes conditions. Mise en goût par le succès, la duchesse de Bourgogne voulut s'attaquer à une œuvre plus difficile. Elle entreprit de monter et de jouer *Athalie*. Cette fois les choses n'allèrent pas toutes seules. La Beaumelle, l'éditeur peu scrupuleux des lettres de Mme de Maintenon, auquel on n'en doit pas moins une grande reconnaissance pour les avoir le premier sorties au jour (2), a publié une

(1) Cette petite pièce paraît avoir été *la Ceinture magique* de Rousseau.

(2) Dans une publication récente et très intéressante : *La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documens nouveaux*, M. Taphanel, conservateur à la bibliothèque de Versailles, a entrepris la justification de La Beaumelle et il y a en partie réussi. Sans doute il n'a pas démontré que le texte des lettres publiées par La Beaumelle fût authentique ; mais il a établi que ces falsifications qui lui ont été si souvent reprochées ont été approuvées, encouragées, suggérées par les dames de Saint-Cyr qui étaient en possession des originaux. Il a établi également qu'il avait été en relations intimes avec plusieurs religieuses de

lettre, longtemps célèbre, qui commence ainsi : « Voilà donc *Athalie* encore tombée. Le malheur poursuit tout ce que je protège et ce que j'aime. Mme la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussiroit pas, que c'étoit une pièce fort froide, que Racine s'en estoit repenti, que j'étois la seule qui l'estimois, etc. »

Depuis que nous avons le texte exact de la lettre rétabli par M. Geffroy (1), nous savons ce qu'il faut en rabattre et comment les choses se sont passées. La duchesse de Bourgogne devait jouer Salomith, la sœur de Zacharie, qui tient dans la pièce un rôle assez effacé. Peut-être se méfiait-on un peu de son talent d'actrice. Ce rôle ne lui plaisait point. Un jour, elle vint trouver Mme de Maintenon, et lui dit « qu'elle ne croyoit point qu'*Athalie* réussît, que c'est une pièce fort froide. » Mme de Maintenon pénétra facilement les motifs de cette mauvaise humeur. Le rôle qui lui avait été donné ne plaisait point à la duchesse de Bourgogne. Elle voulait jouer Josabeth, qui avait été attribué à la comtesse d'Ayen. Mme de Maintenon lui proposa aussitôt de changer de rôle, et elle ajoute dans une lettre au comte d'Ayen : « Après avoir reçu ses honnêtetés là-dessus, je lui ai dit que ce n'étoit pas à elle à se contraindre dans une chose qui ne se fait que pour son plaisir. Elle est ravie, et trouve *Athalie* une fort belle pièce. » *Athalie* fut jouée en effet le 17 février 1702, avec la distribution suivante : la duchesse de Bourgogne, Josabeth ; la présidente de Chailly (une ancienne élève de Saint-Cyr qui avait tenu le rôle autrefois, et qu'on avait fait venir tout exprès), Athalie ; la comtesse d'Ayen, Salomith ; le duc d'Orléans, Abner ; le comte d'Ayen, Joad (2) ; le petit comte de Lesparre, second fils du duc de Guiche, Joas. S'il fallait en croire le *Mercure de France*, la représentation aurait été parfaite en tous points. « Ceux qui les connoissent, dit-il en parlant du comte et de la comtesse d'Ayen, sont persuadés qu'ils ont

Saint-Cyr qui, elles-mêmes, avaient personnellement connu Mme de Maintenon, et que, par conséquent, certains mots célèbres qu'il lui a prêtés pourraient bien être parfaitement authentiques, bien qu'il ait inséré ces mots dans des lettres évidemment fabriquées ou altérées. Sans adopter toutes les conclusions de M. Taphanel, nous croyons cependant que les historiens de l'avenir pourront se servir de la publication de La Beaumelle avec moins de défiance que par le passé. Il parait avoir été plutôt un habile metteur en œuvre qu'un falsificateur proprement dit.

(1) *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 1.

(2) A certaines représentations le rôle de Joad parait avoir encore été tenu par Baron.

bien rempli ces deux rôles. Quand on a de l'esprit infiniment, on réussit dans tout ce que l'on veut se donner la peine d'entreprendre. A l'égard des autres acteurs, qui, ne s'étant point encore donné le divertissement de représenter des pièces de théâtre, ignoroient eux-mêmes s'ils avoient quelque talent pour cela, tous ceux qui ont eu le plaisir de les voir jouer ont dit hautement que les meilleurs comédiens n'auroient pu jouer avec plus d'intelligence et de feu, ni faire répandre plus de larmes. » Cependant, en ce qui concerne la duchesse de Bourgogne, l'éloge est moins complet. « Mme la duchesse de Bourgogne a joué Josabel (*sic*) avec toute la grâce et le bon sens imaginables, et, quoique son rang pût lui permettre de faire voir plus de hardiesse qu'une autre, celle qu'elle a fait paroître, seulement pour marquer qu'elle étoit maîtresse de son rôle, a toujours été mêlée d'une certaine timidité que l'on doit trouver plutôt modestie que crainte. Les habits de cette princesse étoient d'une grande magnificence. Cependant on peut dire que sa personne ornoit encore plus le théâtre que la richesse de ses habits (1). »

De ces réticences et de ces périphrases, comme du silence absolu de Dangeau, on peut conclure que la Princesse fut fort intimidée. Elle dut se tirer gauchement d'un rôle qui, pour avoir été ambitionné par elle, n'en était pas moins au-dessus de ses forces. Soit médiocrité des acteurs, soit mauvais goût de ce public de cour, *Athalie*, dont les représentations alternèrent avec *Absalon* pendant toute la durée du mois de février, paraît avoir eu moins de succès. Duché l'emportait sur Racine. A toutes ces représentations le Roi assistait régulièrement. Mais il ne faisait point mettre son fauteuil en face de la scène et en avant des autres spectateurs, comme aux comédies ordinaires. Il se plaçait au contraire près de la porte qui conduisait dans la chambre à coucher de Mme de Maintenon, afin de pouvoir s'y retirer pour travailler, quand un de ses ministres, Chamillart ou Ponchartrain, se présentait. Les plaisirs n'étaient jamais pour Louis XIV qu'un délassement, et les affaires passaient toujours avant tout.

Ces représentations d'*Athalie* marquent au reste la fin de la carrière dramatique de la duchesse de Bourgogne. Mme de Maintenon s'était donné beaucoup de peine pour organiser ces représentations, comme autrefois celles de Saint-Cyr. Elle y voyait un

(1) *Mercure de France* de février 1702, p. 381 à 385.

moyen d'amuser la Princesse, mais elle ne devait point avoir grand plaisir à ce théâtre perpétuellement dressé dans son cabinet. Cette tracasserie à propos des rôles la rebuta; elle terminait ainsi cette lettre à son neveu par alliance dont nous avons cité un fragment : « Il faut jouer *Athalie*, puisque nous y sommes engagés; mais, en vérité, il est agréable de s'ingénier de rien, non pas même pour eux. Vous faites aussi ces sortes de choses-là trop parfaites, trop magnifiques et trop dépendantes d'eux. Si on y retourne l'année prochaine, il faudra y donner un autre tour. Bonsoir, mon cher neveu; que de dégoûts on trouve en tout! »

On n'y retourna pas l'année suivante, soit que Mme de Maintenon, dégoûtée, ne voulût plus se donner la peine nécessaire, soit que la duchesse de Bourgogne trouvât la comédie tirée de l'Écriture Sainte un plaisir trop sérieux. Elle en avait d'autres à sa portée, plus faciles, mais plus dangereux, auxquels elle devait de plus en plus se livrer sans partage, et, comme actrice, elle en resta sur son échec dans le rôle de Josabeth. Avec le temps, s'il faut en croire Madame, certains scrupules seraient même venus à Louis XIV, à propos de ces trop fréquentes comédies. « Le malheur pour les pauvres comédiens, écrivait-elle, c'est que le Roi ne veut plus voir de comédies. Tant qu'il y allait, ce n'était pas un péché. C'en était un si peu que tous les évêques y allaient journellement. Ils y avaient une banquette pour eux, et elle était toujours bien garnie. M. de Meaux y était toujours. Depuis que le Roi n'y va plus c'est devenu un péché (1). » Péché ou non, le théâtre ne fut plus dressé dans le cabinet de Mme de Maintenon, et la duchesse de Bourgogne dut se contenter des représentations de Fontainebleau et de Clagny.

III

Dans une lettre postérieure de quelques jours à celle que nous venons de citer, Mme de Maintenon écrivait à la princesse de Soubise (décembre 1701) : « Mme la duchesse de Bourgogne alla hier à Meudon; elle n'y vit personne, et on lui fit jouer gros jeu, qui est sa passion dominante. On est très embarrassé avec tous ces gens-là (2). » Ces gens-là, c'était Monseigneur, qui, installé à Meudon avec Mlle Chouin, et recevant à cause de cela fort peu de monde,

(1) *Correspondance de Madame*. Trad. Jæglé, t. I, p. 277.

(2) *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 2.

y tenait jeu cependant pour sa belle-fille. On nommait ces petites réunions intimes les *parvulos* de Meudon.

Le jeu était en effet la passion dominante de la duchesse de Bourgogne, et, dès le lendemain de son mariage, elle s'y était livrée avec autant d'ardeur qu'à la danse. Reconnaissons qu'elle avait plus d'une excuse. Nous avons déjà dit la place importante que le jeu avait pris depuis quelques années dans les divertissemens de la Cour. Il semble que Louis XIV se fût appliqué à favoriser cette triste passion, et peut-être y entrait-il en effet de sa part un peu de politique. Toujours il avait tenu à voir autour de lui une nombreuse réunion de courtisans. Comme, durant les années un peu sombres qui avaient précédé le mariage de la duchesse de Bourgogne, il n'offrait pas grands divertissemens aux habitués de Versailles, sans doute il avait senti qu'il fallait les laisser s'adonner aux divers jeux de hasard, dont l'attraction pouvait seule remplacer les brillantes fêtes d'autrefois. Les joueurs obtenaient même la faveur de certaines dispenses d'étiquette. Il leur était permis de ne pas se lever quand un prince, quand le Roi lui-même, passaient dans les galeries où des tables de jeu étaient installées à l'abri de paravens. Ainsi encouragés, tous ceux qui avaient entrée dans le palais s'adonnaient au jeu avec furie, depuis les femmes les mieux nées, dont quelques-unes ne quittaient pas les cartes de la journée, jusqu'aux frotteurs, qu'on laissait jouer aux dames dans les antichambres. Mais le jeu qui faisait fureur, c'était le lansquenet, nouvellement mis à la mode, et, de jeu de laquais, transformé en jeu de cour. Les princesses filles du Roi étaient les plus ardentes à s'y adonner. Le brelan était aussi fort en honneur. Il y avait chaque jour table de brelan installée chez la princesse de Conti, et Monseigneur y passait ses journées, jouant fort gros jeu. Au brelan également la duchesse de Bourbon avait perdu 12000 pistoles, et, se trouvant dans l'embarras pour les payer, elle s'était adressée à Mme de Maintenon, qui parla pour elle au Roi. Avec beaucoup de bonté, le Roi paya ses dettes, sans en rien dire à son mari, et sans vouloir accepter qu'elle l'en remerciât. Il se bornait à lui conseiller de ne plus faire de dettes à l'avenir (1).

Comment, encouragée par ces exemples et cette indulgence, la duchesse de Bourgogne ne se serait-elle pas adonnée au jeu, ainsi que les autres princesses? Elle n'y manqua pas. L'hombre, le bre-

(1) Dangeau, t. VII, p. 311.

lan, le lansquenet, tout l'amusait, et comme si ce n'eût été assez de ces trois jeux, il fallut que Dangeau lui apprît le reversis. Dangeau passait pour être un habile joueur et pour avoir, fort honnêtement au reste (on n'en pouvait pas dire autant de tous les courtisans), arrondi au jeu sa fortune. On n'aurait su trouver un meilleur maître. C'est discrètement qu'il parle dans son Journal des leçons qu'il lui donna, et qui la divertirent quelques jours.

Le reversis, qui était surtout un jeu de dames, ne devait point conserver grand attrait pour la Princesse. Sa passion, son danger, c'était le lansquenet. Comme la duchesse de Bourbon, elle devait y faire de grosses pertes et, comme la duchesse de Bourbon, elle se trouva dans l'embarras pour payer. Cet embarras dut lui être d'autant plus sensible que non seulement elle était belle joueuse, mais encore (Saint-Simon fait d'elle cet éloge) « nette et exacte » dans le règlement de ses dettes. C'est encore à l'intermédiaire bienfaisant de Mme de Maintenon que nous la voyons avoir recours. La lettre qu'elle lui adressait à cette occasion est bien connue. Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de la citer tout entière, car on y voit apparaître la petite princesse telle qu'elle était à quinze ans, avec sa vivacité de sentimens, sa légèreté de conduite, et sa chaleur de cœur.

A Madame de Maintenon.

Ce vendredi à minuit, mai 1700.

« Je suis au désespoir, ma chère tante, de faire toujours des sottises, et de vous donner lieu de vous plaindre de moy. Je suis bien résolue à me corriger et de ne plus jouer à ce malheureux jeu qui ne sert qu'à nuire à ma réputation et à diminuer vostre amitié, ce qui m'est plus précieux que tout. Je vous prie, ma chère tante, de n'en point parler, en cas que je tienne la résolution que j'ay prise. Si j'y manque une seule fois, je serai ravie que le Roi me le défande, et d'éprouver ce que une telle impression peut faire contre moy sur son esprit. Je ne me consolerai jamais d'estre la cause de vos maux, et je ne pardonnerai point à ce maudit lansquenet.

« Pardonnés-moy donc, ma chère tante, mes faultes passées. J'espère que dorésenavant ma conduite reparera généralement mes sotises, et que je meriterai vostre amitié. Tout ce que je souhaitteroys au monde, ce seroit d'estre une princesse estimable

par ma conduite, ce que je tâcherai de mériter à l'avenir. Je me flate que mon aage n'est pas encore trop avancé, ni ma reputation assez ternie pour qu'avec le temps, je n'i puisse parvenir. Je suis comblée de toutes vos bontés, et de ce que vous m'avez envoié pour achever de paier mes deptes. J'ay esté bien fâchée tantost de ne pouvoir vous en parler; et comme je ne ferois que recomencer ce que j'ay fait tant de fois, j'ay cru qu'il valoit mieux vous récrire, afin de ne vous point donner encore un nouveau sujet de vous faire mal. Je suis au désespoir de vous avoir desplus. J'ay abandonnai Dieu, et il m'a abondonnai; j'espère qu'avec son secours, que je lui demande de tout mon cœur, je me corrigerai de tout mes défaut et vous rendrai une santé qui m'est si chère et que je suis la cause que vous avez perdeue. Pour mon malheur, je n'auserois me flater que vous oubliés mes fautes, ni vous redemander, ma chère tante, une amitié dont je me suis rendue indigne. J'espère pourtant qu'avec bien du temps je la remeriterai; c'est la seule occupation que je vas avoir (1). »

Qui ne croirait qu'après une lettre aussi touchante, après ces marques de repentir, et ces promesses, la duchesse de Bourgogne n'ait pour jamais cessé de jouer? Hélas! il n'en fut rien, et, à ne consulter que Dangeau, qui mentionne avec soin ses plaisirs de chaque jour, on n'aperçoit trace d'aucun changement dans sa vie extérieure, sauf que le brelan remplaça peut-être pour quelque temps le lansquenet. Elle jouait partout, dans les salons de Versailles et de Marly, chez la princesse de Conti, dans toutes les fêtes qu'on lui offrait, et surtout chez elle. Dès qu'elle passait une journée au lit, ce qui lui arrivait souvent, elle rassemblait ses dames et entamait une partie avec elles. Bientôt même le lansquenet, quelque temps abandonné, revint en faveur. Cette fois le Roi et Mme de Maintenon se fâchèrent : ils entreprirent de lui faire entendre quelques remontrances sur la vie désordonnée qu'elle menait, où un jeu effréné ne faisait qu'alterner avec d'autres plaisirs. Il était bien tard, car nous sommes déjà en 1707. Voici en quels termes Mme de Maintenon raconte la scène à la marquise de Dangeau, dame du palais de la duchesse de Bourgogne et une de ses plus fidèles amies.

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire,* publiés par la Société des Bibliophiles français, p. 22.

Ce samedi soir, 4 heures trois quarts (16 juillet 1707).

« Mme de Vaudemont n'est qu'un prétexte, Madame, et c'est pour parler à Mme la duchesse de Bourgogne que je vous ai priée de remettre à demain votre voyage à Paris. Le Roi me dit hier au soir qu'il avait été surpris de voir les joueurs à La Bretesche (1). Je vois par là que Mme la duchesse de Bourgogne me trompe; elle m'avait conté que Madame la Duchesse s'était priée elle-même à ce repas, et je vois que c'étoit une partie faite. Le Roi me dit qu'elle avoit prié Madame la Duchesse d'y venir, et ce fut M. de Lorges qui parut un des premiers. Je répondis qu'il étoit assez naturel que Madame la Duchesse fût chez son frère, mais que, pour le jeu, j'en étois plus fâchée que personne. « Le Roi me dit : « N'étoit-ce pas assez pour un jour qu'un dîner, une cavalcade, une chasse, une collation? » Il ajouta, après avoir un peu rêvé : « Je ferai bien de dire à ces messieurs qu'ils ne me font pas bien leur cour de jouer avec la duchesse de Bourgogne. » Je dis que le lansquenet m'avoit toujours fait peine, par la crainte qu'elle ne fît quelque voyage qui lui fît tort et ne la mît sur un mauvais pied. On parla d'autres choses; le Roi revint et me dit : « Ne ferai-je pas bien de faire parler à ces messieurs? » Je répondis que je croyois que cette manière-là nuiroit à Mme la duchesse de Bourgogne, et qu'il vaudroit mieux lui parler à elle-même et que cela demeurât secret. Il me dit qu'il le feroit aujourd'hui. C'est pour l'avertir, Madame, que je vous ai suppliée de demeurer. Nous voilà arrivés plus tôt que je ne pensois à cet éloignement que j'ai toujours appréhendé. Le Roi croira l'avoir fâchée en rompant son lansquenet et sera plus froid pour elle; il est vrai qu'elle sera fâchée et sera plus froide pour lui. Je penserai la même chose, et reprendrai le respect que je lui dois; mais je ne suis pas encore assez détachée de l'estime du monde pour consentir qu'il croie que j'approuve une telle conduite... Si, après avoir parlé, Madame, vous pouviez venir à Saint-Cyr, j'en serais ravie; mais je doute qu'après la triste conversation que vous devez avoir, vous soyez en état de paraître. S'il vous est possible d'aborder Mme la duchesse de Bourgogne, vous pourriez lui donner ma lettre, afin qu'elle se prépare à répondre au Roi, et vous lui parlerez ce soir plus au long. Vous jugez bien, Ma-

(1) La Bretesche était un petit village, entre Versailles et Marly, qui servait de rendez-vous de chasse.

dame, de la nuit que j'ai passée. Il faut prier Dieu pour notre princesse, qui se noie dans un verre d'eau (1). »

Nous avons cru devoir citer également cette lettre presque en entier, parce qu'elle est toute à l'honneur de Mme de Maintenon. On l'y voit en effet dans son rôle de vieille amie justement émue, rachetant par la fermeté de ses conseils ses complaisances d'autrefois, mais soucieuse en même temps d'empêcher que les choses n'allassent à l'extrême et surtout de conserver à la duchesse de Bourgogne l'amitié du Roi. Mieux que tout ce que nous aurions pu dire, cette lettre fera aussi comprendre le genre de vie que menait la duchesse de Bourgogne et les justes reproches auxquels elle s'exposait. « N'était-ce pas assez pour un jour, disait le Roi, qu'un dîner, une cavalcade, une chasse, une collation? » et il résumait ainsi admirablement en une seule phrase la vie que menait la duchesse de Bourgogne. Une frénésie de plaisir semblait s'être emparée d'elle et ne la laissait pas un moment en repos. Trois fois dans le même mois elle allait en partie à Paris. Il est vrai qu'une fois c'était en compagnie de Mme de Maintenon, pour aller rendre visite aux grandes Carmélites, voir Mlle de la Vallière, et l'on voudrait bien savoir quels propos furent échangés entre la jeune princesse et l'illustre pénitente (2). Mais, les deux autres fois, c'était pour aller courir les boutiques, où elle faisait des dépenses considérables. Chez Mme Lebrun, modiste, rue de la Vieille-Monnoie, elle organisait même une partie de cartes, dont l'enjeu était une fort belle pièce d'étoffe. D'autres jours, elle allait se divertir à des foires célèbres, qui se tenaient alors à Paris ou aux environs, à la foire de Saint-Laurent, à celle de Saint-Germain ou de Nanterre, et s'amusait aux exercices des danseurs de corde, des faiseurs de tours ou aux représentations des marionnettes. Le menu peuple, ravi de la voir se mêler à ses plaisirs, la saluait de ses acclamations.

Ces mêmes plaisirs lui étaient offerts, mais sous une forme plus relevée, par Monsieur le Duc, dans sa propriété de Saint-Maur. En août 1702, il y organisa pour elle une fête magnifique. Il y eut chevaux de bois, sur lesquels la duchesse de Bourgogne courut la bague avec un plaisir infini, jeux à l'intérieur du château, chants de vieux opéras par Mlle Couperin accompagnée par son père, bal, collation. La duchesse de Bourgogne, après avoir dansé une partie

(1) *Mme de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 131.

(2) *Mercure de France*, mars 1700, p. 256 et *passim*.

de la nuit, traversait Paris à cinq heures du matin pour s'en revenir à Versailles. La fantaisie lui prenait en passant de s'arrêter aux Halles. Elle se divertissait à voir les fruits apportés de tous les environs pendant la nuit. Elle profitait ensuite de l'occasion pour entendre la messe à Saint-Eustache, et, arrivant encore de bonne heure à Versailles, elle se donnait l'amusement d'aller surprendre le Roi dans son lit. Après quoi elle se couchait, et dormait toute la journée.

Les habiles courtisans, qui savaient que c'était le moyen de plaire, se mirent sur le pied de lui donner des fêtes dans la journée. Le duc de Gramont lui en offrit une à Paris, dans son hôtel, où il y eut des entrées de ballet. Mais la plus brillante fut celle que lui fit accepter le duc de Lauzun, le fameux Lauzun, dans sa maison de Passy, qu'il avait achetée de Carelle, receveur des finances de la généralité de Paris. (En ce temps-là, c'étaient les grands seigneurs qui achetaient les hôtels des financiers, et non point les financiers qui achetaient les hôtels des grands seigneurs.) Ce singulier personnage, qui avait obtenu, non sans peine, de sortir de Pignerol et de reparaître à la Cour, ne pouvait se consoler de ne point avoir recouvré complètement son ancienne faveur. Voulant se faire bien voir, il profita de la faveur dont la duchesse de Bourgogne honorait la duchesse de Saint-Simon, propre sœur de la duchesse de Lauzun, pour lui offrir une fête, dont Saint-Simon et sa femme l'aidèrent à faire les honneurs. Tout fut réuni pour donner de l'éclat à cette fête : elle commença par un feu d'artifice et par des jeux de bague sur chevaux de bois, que la duchesse de Bourgogne courut pendant trois quarts d'heure « avec une adresse et une grâce merveilleuses. » Elle se continua par une reprise d'hombre dans un cabinet fort agréable, et par le spectacle d'un joueur de gobelets qui amusa la Princesse durant une demi-heure. Enfin elle se termina par « un repas très propre, très délicat et fort abondant, » où Lauzun servit lui-même la duchesse de Bourgogne. Des boîtes furent tirées au départ de la Princesse comme à son arrivée. Elle remonta en voiture après avoir remercié le duc et la duchesse de Lauzun de leur galante fête, et arriva à Versailles encore à temps pour le souper du Roi. « Elle parla à Sa Majesté de M. de Lauzun en termes fort obligeans et lui en dit des choses fort avantageuses (1). » C'était précisément ce que se proposait Lauzun.

(1) *Mercure de France*, août 1702, p. 241 à 247.

M. d'Armenonville, récemment nommé capitaine du bois de Boulogne, improvisait également dans son pavillon de la Meute (1) une fête où se trouvaient réunis tous les plaisirs dont la Princesse était avide : danse au son des hautbois, « ambigu dont la délicatesse des mets et la beauté des fruits ne laissaient rien à désirer (2), » mais surtout promenade à cheval dans le Bois, car c'était en amazone que la duchesse de Bourgogne était venue surprendre M. d'Armenonville, accompagnée d'une vingtaine de dames en amazone également. La promenade à cheval était en effet un nouveau plaisir que la duchesse de Bourgogne avait découvert, et auquel elle se livrait avec son ardeur coutumière. Il n'en avait pas fallu davantage pour mettre ce plaisir à la mode, et pour que les jeunes dames de la cour se piquassent d'équitation. La coquetterie trouvait son compte à ce nouveau plaisir. Pour monter à cheval, la duchesse de Bourgogne s'était commandé en effet un costume qu'elle jugeait sans doute fort seyant, car elle ne perdait aucune occasion de se le mettre. Un jour (il est vrai que c'était avant de partir pour la chasse), elle voulut tenir, ainsi vêtue, sur les fonts baptismaux le fils du concierge de Versailles. Mais le curé de la paroisse, trouvant que le costume n'était pas décent, la renvoya, « et il fut approuvé, » ajoute Dangeau. Le même Dangeau nous assure que la duchesse de Bourgogne montait à ravir. Nous n'avons point de raison d'en douter, car elle faisait toute chose avec une grâce naturelle. Mais elle ne devait pas goûter longtemps ce plaisir, qui lui fut interdit comme nuisible à sa santé. Alors elle se dédommagea en organisant des parties à âne à la Ménagerie.

La Ménagerie tenait une place de plus en plus grande dans l'existence de la duchesse de Bourgogne. C'était l'année même de son arrivée en France que le Roi avait fait disposer pour elle cet ancien petit château, situé dans le parc de Versailles, à l'une des extrémités du grand canal, vis-à-vis de Trianon. Il voulait qu'elle eût, comme plusieurs autres princesses du sang, un endroit à elle où il lui fût loisible d'aller se divertir librement. On voit, dans ses lettres à sa grand'mère, la joie enfantine que lui cause cette attention du Roi, et l'importance qu'elle prend à ses propres

(1) Le *Mercure* écrit la *Meute*, mais il disserte ensuite sur la question de savoir si le nom véritable et primitif n'était pas la *Muete*, tirée du latin *a mutando*, parce qu'il y avait, dans toutes les forêts où l'on chassait, des habitations disposées pour y mettre des chiens de rechange. On écrit aujourd'hui la *Muette*.

(2) *Mercure de France*, octobre 1707, p. 322, 323.

yeux depuis qu'elle est obligée de donner des instructions pour l'aménagement intérieur de ce pavillon. « Ma mère vous dira sans doute, écrit-elle à Madame Royale (1), ce qui m'occupe présentement et vous prendrez part à ma joie, mais on a bien des affaires quand on veut bastir et meubler une maison. Adieu, ma chère grand'maman. Préparez-vous à entendre parler plus d'une fois de cette maison-là. » Et dans une autre lettre : « On travaille à ma Ménagerie. Le Roi a ordonné à Mansart de ne rien épargner. Jugez, ma chère grand'maman, ce que ce sera, mais je ne le verrai qu'à mon retour de Fontainebleau. Il est vrai que les bontés du Roy pour moy sont admirables, mais je l'aime bien aussi. »

Ce fut Mansart, en effet, qui disposa pour la duchesse de Bourgogne un appartement dans l'intérieur de cette Ménagerie, ainsi nommée parce que Colbert y avait rassemblé un certain nombre d'oiseaux et d'animaux rares. La duchesse de Bourgogne prit l'habitude de s'y rendre de plus en plus fréquemment, mais toujours seule avec ses dames du palais ou avec quelques-unes de ces jeunes femmes de la Cour qu'elle désignait pour être de ses plaisirs. Là elle pouvait s'affranchir de cette pesante étiquette de Versailles dont le fardeau devait sembler si lourd à ses jeunes épaules, et se croire reportée à quelques années en arrière, aux temps où, encore tout enfant, elle jouait, sous les yeux indulgens de sa mère, dans les jardins de la *Vigna della Regina*. Là elle jouait encore, et à des jeux plus innocens que le lansquenet, peut-être à colin-maillard, le jeu favori de son enfance. Elle offrait des collations à ses amies. La petite bande s'amusait à fabriquer des gâteaux avec elle, après quoi on se divertissait à monter à âne. La Ménagerie était dans sa vie ce que devait être plus tard le petit Trianon dans la vie de Marie-Antoinette, mais un Trianon où les hommes n'étaient point admis et qui ne prêtait point à la médisance.

Les plaisirs de la Cour, un peu solennels et toujours arrangés d'avance, ne suffisaient point en effet à la duchesse de Bourgogne. Dans ses amusemens, il fallait qu'elle apportât de la fantaisie et de l'imprévu. Tantôt, à Trianon, elle venait le soir, sous les fenêtres du Roi, lui donner une sérénade avec des trompettes et des hautbois et ne le laissait s'endormir que fort tard. Tantôt, par les belles nuits d'été, comme elle supportait mal la chaleur, elle improvisait des promenades nocturnes, en gondole sur le grand canal, ou

(1) *Archives de Turin.*

même dans le parc de Versailles, suivant une habitude qu'on avait eu le tort de lui laisser prendre, alors qu'elle était encore en éducation. Elle errait jusqu'au matin dans les jardins et les bosquets, et ses dames du palais ou ses jeunes amies n'étaient point, comme à la Ménagerie, seules à l'accompagner. Souvent encore, par une étouffante journée de juillet ou d'août, elle faisait établir des tentes à Marly au bord de la rivière, y prenait un bain prolongé, et, se couchant ensuite sur un lit de repos, elle y restait fort avant dans la nuit, le plus souvent à jouer avec ses dames. Ainsi s'écoulait sa vie, année par année, dans les divertissemens de toute sorte, sans qu'une pensée sérieuse semblât traverser cette jeune tête, et livrée à une dissipation qu'elle devait, nous aurons à le raconter, pousser jusqu'à l'imprudence et la légèreté.

IV

Il était inévitable que cette existence de plaisirs sans trêve finît par éprouver la santé de la duchesse de Bourgogne. Elle était naturellement délicate et menait un détestable régime. Sans parler des maux de dents auxquels elle était sujette et dont elle se plaint continuellement dans ses lettres à sa grand'mère (« Ma santé seroit parfaite, écrit-elle, sans les fluctions »), elle avait de fréquentes indispositions que Dangeau qualifie de migraines et qui auraient mérité un autre nom. Mme de Maintenon dit en effet, dans sa langue toujours mesurée, qu'elle avait de fréquentes *indigestions* sans qu'il fût juste d'accuser son estomac. La fièvre, qui était le mal du temps, la prenait souvent aussi. Pour en couper les accès ou en prévenir le retour, elle prenait force quinquina, qui était le remède nouveau, adopté non sans contestations. Il était très difficile d'obtenir qu'elle se soignât, et Mme de Maintenon, toujours vigilante, s'inquiétait de ses imprudences. L'événement faillit ne lui donner que trop raison. Au mois d'août 1701, la duchesse de Bourgogne tomba gravement malade pour s'être baignée imprudemment, assure Saint-Simon, et avoir ensuite mangé trop de fruits. Un violent frisson l'avait prise à Saint-Cyr où elle se trouvait, et il avait fallu qu'elle revînt en diligence à Versailles pour se coucher. Le lendemain, la Cour devait partir pour Marly. Bien qu'ayant encore la fièvre, elle s'y fit transporter, ne pouvant se résoudre, dit Sourches, « ni à quitter le Roi, ni à lui ôter le

plaisir d'aller à Marly (1). » A Marly, la fièvre redoubla. Fagon la saigna d'abord du pied parce que sa tête se prenait. Le lendemain, voyant qu'il n'y avait pas de mieux, il s'effraya et la traita par l'émétique. Il y eut une légère amélioration, mais une rechute survint deux ou trois jours après. De nouveau Fagon la saigna au pied, mais sans succès. La léthargie alternait avec des accès de délire où elle voulait frapper ceux qui l'environnaient. Cependant, la connaissance lui revint. Elle se crut perdue. En proie à de cruelles douleurs et voyant l'inutilité des remèdes, elle supplia qu'on la laissât mourir en paix et voulut se confesser. La règle exigeait qu'on fît appeler son confesseur en titre, le Père Gravé, qui avait remplacé le Père Lecomte. Mais le Père Gravé était absent. Dans la hâte et l'embarras, on s'adressa tout simplement au curé de Marly où elle était tombée malade. Elle montra des sentimens de piété qui touchèrent et édifièrent tout le monde. « Si sa maladie, écrivait Mme de Maintenon au roi d'Espagne, doit être considérée comme un effet du dérèglement de la vie qu'on faisoit, elle a été d'ailleurs très honorable à notre princesse qui y a fait voir toute la religion qu'on peut désirer. Elle voulut se confesser et le fit avec des dispositions et une résignation qui n'est pas de son âge. Sa raison et sa patience n'étoient pas moins surprenantes dans un naturel si vif (2). »

Le Roi, Mme de Maintenon, le duc de Bourgogne étaient au désespoir, la Cour dans la consternation. Enfin elle revint à la vie, et sa convalescence fut l'objet d'une joie générale. Les *Te Deum* alternent dans le *Mercure* avec les madrigaux (3). Cette convalescence fut longue, et, pendant qu'elle durait, Mme de Maintenon tomba malade à son tour. Elle avait soigné la duchesse de Bourgogne avec un dévouement auquel Saint-Simon lui-même est obligé de rendre justice. Elle paya sa fatigue, et dut demeurer au lit plusieurs jours avec une forte fièvre. Dès qu'elle put se lever elle retourna au chevet de la duchesse de Bourgogne, que la faiblesse contraignait de passer ses après-dînées au lit. Ce fut un prétexte à organiser chez elle des réunions dont les hommes étaient exclus, mais où un grand nombre de dames étaient admises, et où l'on jouait, naturellement. Les dames qui ne jouaient

(1) Sourches, t. VII, p. 100.

(2) *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique*, par M. A. Geffroy, t. II, p. 34.

(3) *Mercure de France*, août 1701, p. 367-368.

pas étaient assises ou debout, suivant leur rang, sauf Mme d'Heudicourt « qui étoit près du Roi sur un petit siége tout bas et presque à raz-terre parce qu'elle ne pouvoit se tenir debout sur ses vieilles et hautes jambes (1); et Mme de Maintenon qui avait un fauteuil au chevet du lit. » Saint-Simon ne peut prendre son parti de ce fauteuil que l'état de santé de Mme de Maintenon suffisait cependant à excuser. Sa convalescence, à elle aussi, fut assez lente, et, pendant quelque temps, elle dut mener une vie très retirée, ne sortant point de son appartement. La duchesse de Bourgogne, que les longs repas de Cour fatiguaient, venait souvent dîner avec elle, et toutes deux prenaient leur quinquina ensemble (2).

Des grossesses fréquentes, des couches laborieuses, altérèrent souvent aussi la santé de la duchesse de Bourgogne. Mais chaque fois son énergie et sa vitalité triomphaient de la délicatesse de son tempérament. Jamais elle ne parut à la Cour avec plus d'éclat qu'après la naissance de son premier enfant, le duc de Bretagne, c'est-à-dire au mois de juillet 1704. Nous reviendrons sur cette naissance et sur les fêtes qui furent données à cette occasion. Mais nous regrettons de ne pas avoir le pinceau qu'il faudrait pour la peindre à cette époque de sa vie, dans tout l'éclat de sa vingtième année, fortifiée et embellie par cette maternité première. Adressons-nous plutôt au maître peintre, à Saint-Simon, dont on nous en voudrait de ne pas reproduire ici le portrait si connu. La vigueur de la touche, qui n'hésite pas à accuser les défauts de la figure, met par là même dans une lumière plus vive ce charme suprême qui s'exhalait d'elle et auquel on ne résistait pas.

« Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des soureils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlant et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parloit et se moquoit la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goitre qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nuées. Elle plaisoit au dernier point. Les grâces naissoient d'elles-

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. IX. p. 63.
(2) Dangeau, t. VIII. p. 174.

mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmoit avec cette aisance qui étoit en elle, jusqu'à la communiquer à tous ceux qui l'approchoient... Sa gaieté, jeune, vive, active, animoit tout, et sa légèreté de nymphe la portoit partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois et qui y donne le mouvement et la vie (1). »

Telle nous apparaît, lumineuse encore malgré le lointain du temps, la séduisante figure qu'il faudrait savoir évoquer, tantôt, avec sa légèreté de nymphe, dansant une entrée en ce costume de magicienne, qui lui convenait si bien; tantôt, avec sa marche de déesse sur les nuées, traversant en grand habit de cour la galerie des Glaces, pour se rendre de son cabinet aux grands appartemens du Roi; jeune, charmante, traînant, elle aussi, tous les cœurs après elle. Il semble que, par un de ces jeux obscurs où se plaît la nature, elle n'eût rien emprunté à son origine la plus proche, rien à cette rude race savoyarde dont sortait son père, rien à sa mère, peu jolie, humble et effacée, mais qu'elle eût au contraire tout hérité de sa grand'mère, cette charmante Madame, que Bossuet a rendue immortelle, et dont, à l'aube du règne, la mort soudaine avait fait verser tant de larmes, comme sa mort à elle en devait faire verser, à l'heure du déclin. « Elle a un certain air languissant et quand elle parle à quelqu'un, comme elle est toute aimable, on dirait qu'elle demande le cœur, quelqu'indifférente chose qu'elle puisse dire du reste (2). » C'est ainsi, quelque trente années auparavant, que l'auteur inconnu d'un pamphlet parlait de Madame. De la duchesse de Bourgogne Saint-Simon nous dit, en termes différens, à peu près la même chose. « Elle vouloit plaire aux personnes mêmes les plus inutiles et les plus médiocres sans qu'elle parût le rechercher. On étoit tenté de la croire toute et uniquement à celle avec qui elle se trouvoit. » Mais, en cela aussi semblable à Madame, la duchesse de Bourgogne ne se contentait pas de demander le cœur. Elle donnait facilement le sien, et c'est par là qu'elle sut se faire adorer, car aimer sera toujours le grand secret d'être aimé. A travers la dissipation et la frivolité de la vie, le cœur était demeuré sensible et tendre. Il s'attachait facilement, et demeurait fidèle à ses atta-

(1) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. X, p. 83.

(2) La *Vie de Madame*, par Mme de La Fayette, avec une introduction de M. Anatole France.

chemens. Rien ne permet de mettre en doute la sincérité des sentimens qu'elle portait à Louis XIV. Il y a quelque chose de touchant dans les soins dont elle entourait les dernières années du vieux Roi, dans la peine qu'elle prenait pour le divertir à ses heures moroses, dans le sacrifice qu'elle savait lui faire de ses plaisirs. Lorsqu'elle n'avait pas eu ce courage, lorsque, pour se rendre à quelque fête, elle avait manqué au souper royal, ce qui « jetait un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du Roi », elle ajustait du moins les choses de manière à venir le lendemain l'embrasser à son réveil et l'amuser du récit de la fête. Même sollicitude attentive pour Mme de Maintenon. « Notre chère princesse a dîné avec moi, écrit celle-ci au lendemain d'une journée passée dans son lit, et me rend les soins d'une bonne fille pour une mère qu'on aime tendrement (1). »

On connaît, toujours par Saint-Simon, les familiarités de sa manière d'être avec eux « en public sérieuse, mesurée, respectueuse avec le Roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon... en particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux ; elle leur sautoit au col, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit, leur tenoit le dessous du menton, les tourmentoit, fouilloit leurs tables, leurs papiers et leurs lettres, les décachetoit, les lisoit quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyoit en humeur d'en rire, et parloit quelquefois dessus (2). » Ces indiscrétions la conduisaient de temps à autre à des découvertes qui ne lui étaient pas toujours agréables ; ainsi le jour qu'elle trouva, sur le bureau de Mme de Maintenon, une lettre de la princesse d'Espinoy où celle-ci rendait compte lieu par lieu, heure par heure de l'emploi du temps de la duchesse de Bourgogne pendant les cinq derniers jours, et où il était question de manèges et d'imprudences, ce qui donna occasion à Mme de Maintenon de lui adresser « une forte vespérie (3). » Parfois aussi ce furetage lui servait à favoriser ses amis ou à prévenir des mesures dont ils auraient eu à se plaindre. C'est ainsi qu'ayant découvert une promotion de maréchaux, dans laquelle Tessé n'était pas compris, elle fondit en

(1) *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II, p. 31.

(2) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. X, p. 85.

(3) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. V, p. 429.

larmes, en disant que c'était lui faire affront de ne pas comprendre dans cette promotion celui qui avait été le négociateur de son mariage ; et le Roi, pour ne lui point causer de peine, ajournait la promotion jusqu'à l'année suivante, où Tessé bénéficiait d'une fournée de douze maréchaux. Elle prenait encore des familiarités d'un autre genre. Il faut l'assertion formelle de Saint-Simon pour que nous puissions croire à l'étrange histoire de la grande Nanon, la femme de chambre de Mme de Maintenon, venant lui administrer sous ses jupes le plus intime des remèdes, en présence du Roi et de Mme de Maintenon qui, longtemps, ne s'aperçurent de rien et finirent par trouver la chose très drôle. Elle se permettait aussi des saillies qui, venant d'une moins favorisée, auraient paru le comble de l'irrévérence : « Ma tante, dit-elle un jour, il faut convenir qu'en Angleterre, les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante ? » et toujours sautant et gambadant : « C'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent et ce sont les hommes sous les reines. » — « L'admirable, ajoute Saint-Simon, c'est qu'ils en rirent tous les deux, et qu'ils trouvèrent qu'elle avoit raison (1). » D'une autre bouche, la plaisanterie auroit pu sembler sanglante, mais le Roi et Mme de Maintenon avaient raison de rire, car il y a de telles plaisanteries qu'on fait à ceux-là seuls qu'on aime et dont on est sûr d'être aimée.

A sa famille savoyarde, elle était demeurée également très attachée : trop même, devait-on dire un jour, et nous aurons à la défendre contre cette accusation. Mais nous ne pensons pas qu'on lui fasse reproche des sentimens de vive reconnaissance qu'elle avait conservés pour sa vieille grand'mère et qu'elle lui témoignait dans chacune de ses lettres. Ces lettres, dont nous avons déjà cité plusieurs, ne sont ni fréquentes, ni longues, et de leur rareté comme de leur brièveté, elle donne toujours la même raison. « Je m'en vais au bal, » dit-elle dans l'une, en la terminant abruptement. — « Je cours un peu en masque depuis quelques jours, dit-elle dans une autre, et dormant fort tard, j'ai peu de temps de reste. » Mais, craignant que ces longs silences ne donnassent à supposer quelque relâchement dans sa tendresse, elle s'appliquait à en varier l'expression par des tours ingénieux. « Je vous conjure, ma chère grand'maman, écrivait-elle, de ne point croire que je vous en aime moins quand je ne vous écris pas bien régulière-

(1) Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 85.

ment. Je ne puis jamais estre ingratte sur l'amitié que vous m'avez tousjours témoignés, et l'on ne me laisse pas ici oublier votre mérite. » Elle a même recours aux querelles d'affection : « Je suis fort persuadée de l'amitié que vous avez pour moy, ma chère grand'mère, mais je m'offence fort si vous doutez de la mienne et si vous croyez que ma sœur (la reine d'Espagne) vous aime mieux que moy. Je lui cède en tout, ors en cela, ce seroit une injustice que je ne mérite point, par la tendresse et le respect que j'ay et auray toute ma vie pour vous, ma chère grand'mère (1). »

Les lettres de la duchesse de Bourgogne à sa mère sont beaucoup plus rares, soit qu'elle se sentît moins en confiance et en intimité avec elle qu'avec sa grand'mère, soit que le plus grand nombre de ces lettres aient été perdues. Celles qu'on possède sont d'une époque postérieure. Nous aurons plus tard à en parler. Aussi nous ne voulons en citer que ce fragment où l'on trouvera la preuve de l'attachement qu'elle avait conservé pour sa sœur, la reine d'Espagne, qu'elle avait quittée à l'âge de douze ans et qu'elle n'avait jamais revue : « Je trouve, comme vous, ma chère mère, que les nouvelles d'Espagne viennent bien rarement. Je voudrois savoir tout ce qu'elle fait depuis le matin jusqu'au soir par l'intérest que je prens. Je suis pourtant bien plus en repos sur son sujet depuis que j'ai su la véritable amitié qui est entre le roy d'Espagne et elle. J'espère, ma chère mère, que nous n'aurons de son costé que des sujets de joie (2). » Il n'était pas jusqu'à son rude père qu'elle ne s'efforçât d'attendrir. Victor-Amédée, dont on a conservé beaucoup de lettres politiques, écrivait rarement, pour ainsi dire jamais, à sa femme et à ses filles. En lui donnant de ses nouvelles, la duchesse de Bourgogne le lui faisait finement sentir. « Quoyque je conte sur vostre bonté pour moy, mon cher papa, je suis ravie des nouvelles assurances que vous m'en donnez, et je vous supplie aussi de ne jamais douter des sentimens que j'ay pour vous, quoy que je ne vous le dise pas souvent. Vous devez me le pardonner plus aisément qu'un autre (3). »

Même bonne grâce dans les rares lettres qu'elle écrivait aux personnes de la cour. Quoi de plus joli, par exemple, que celle-ci

(1) *Archives de Turin.*

(2) *Archives de Turin. — Lettere di Maria Adelaïde di Savoia scritte alla duchessa di Savoia, Anna d'Orléans, sua madre.*

(3) *Ibid., Lettere di Maria Adelaïde di Savoia, duchessa di Borgogna, scritte al duca Vittorio Amedeo II, suo padre,* déjà publiée par M. Gagnière comme la précédente et rétablie d'après l'original.

qu'elle adressait à Mme de Montgon, une de ses dames du palais, en lui envoyant une mèche de ses cheveux qui sont encore, à l'heure qu'il est, fixés sur la lettre, avec deux cachets, aux armes de France et de Savoie (1) :

« Faut-il aimer une ingratte? quoy parce qu'elle est aimable? cets une très bonne raison, mais cella ne sufit pas. Je veux quelle est le cœur pour moy tel que je le meritte, cet à dire, ma chère Mongon, estre tout a moy, ne compter que moy et lesse moy faire le reste. »

Dans ses rapports avec les femmes qui formaient sa société habituelle elle se plaisait à la familiarité, et semblait oublier les distances. Elle appelait la comtesse d'Ayen « ma sœur, » Mme de Nogaret, en qui elle avait grande confiance : « mon puits. » Quand elle se promenait avec ses dames, dans les jardins de Versailles, elle ne les précédait point de quelques pas, comme le voulait l'étiquette, et Madame le lui reproche vivement : « On ne sait plus du tout qui on est... La duchesse de Bourgogne va-t-elle se promener? eh bien, elle donne le bras à une dame et les autres marchent à côté. On ne voit donc plus qui elle est (2). » Avec tous et toutes, elle était bonne et facile, au dire de Saint-Simon qui lui reproche même d'avoir par cette facilité encouragé certaines usurpations. On citait d'elle certains traits d'humanité qui paraîtraient tout naturels aujourd'hui, mais qui attendrissaient alors. Un jour qu'elle revenait de Paris à Versailles, à grande allure, sa voiture, dans Sèvres, renversa un homme et le blessa grièvement. Elle descendit, fit transporter l'homme dans une maison, lui prodigua des soins, et, comme il était mourant, envoya chercher le curé. Elle ne le quitta que quand il eut fermé les yeux et arriva à Versailles en retard de deux heures, ayant failli faire attendre le Roi pour son souper.

Sûre dans les rapports, incapable d'une méchanceté et même d'une tracasserie, elle avait cependant des antipathies qu'elle ne dissimulait pas assez. Elle n'aimait pas Madame, qui le lui rendait bien, et qui se plaint continuellement dans ses lettres de la façon irrévérencieuse dont elle en usait avec elle. A l'en croire, la du-

(1) Nous devons la communication de cette lettre inédite, ainsi que d'un assez grand nombre d'autres dont nous nous servirons plus tard, à l'obligeance de M. le marquis de Montgon, descendant direct de celle à qui la lettre est adressée. Nous reviendrons dans une étude très prochaine sur Mme de Montgon et sur la confiance singulière qu'elle inspirait tant au duc qu'à la duchesse de Bourgogne.

(2) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 31.

chesse de Bourgogne l'aurait haïe d'une manière si atroce que ses traits s'altéraient rien qu'en la regardant. Comme en bien des circonstances, Madame nous paraît avoir poussé les choses au noir, car la duchesse de Bourgogne n'était guère capable de haine. Mais il est certain qu'elle avait peu de goût pour cette grosse et rude Allemande, et qu'elle se moquait d'elle assez volontiers. Il y eut même à ce sujet entre les deux princesses une explication. Madame lui ayant demandé assez vertement pourquoi elle lui en voulait : « elle devint rouge comme le feu et toute décontenancée : — Vous prenés ma timidité pour aversion, dit-elle. — Et pourquoy, répondis-je, seriez-vous timide avec moy qui n'ay d'autre intention que de vous honorer et approuver? — Ne parlons plus du passé, dit-elle; j'espère que vous serez dorénavant plus contente (1). » Et les choses marchèrent mieux depuis lors. Madame, qui était brusque mais pas méchante, ne put se retenir de pleurer quand la duchesse de Bourgogne fut en danger de mort.

Elle n'était pas exempte de caprices. Spanheim (2), l'envoyé de Brandebourg, assure qu'elle détestait sa dame d'honneur, la vieille duchesse du Lude qui paraît cependant avoir été une bien inoffensive personne, sans cesse tourmentée de la goutte et peu gênante. Mme Desnoyers, dans ses *Lettres galantes*, dit à peu près la même chose, et ajoute comme explication que « sa vigilance l'avoit un peu gâtée dans l'esprit de la jeune princesse. Il y a quelque temps, que Mme du Lude l'ayant priée de vouloir bien faire bon accueil au nouvel évêque de Metz qui est son parent, lorsque le prélat entra dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, cette princesse lui chanta :

Faites décrotter vos souliers,
Monsieur l'abbé.

« Et lorsque sa dame d'honneur s'en plaignit, elle lui répondit qu'on ne pouvoit pas faire un accueil plus gracieux à un homme que de le recevoir en chantant (3). »

Elle avait aussi ses souffre-douleurs, entre autres la princesse d'Harcourt, l'amie de Mme de Maintenon, que Saint-Simon nous peint sous de si noires couleurs, et qu'on appelait *princhipionnette* pour railler ses prétentions à la *princerie*. La duchesse de Bour-

(1) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 77.
(2) *Relation de la Cour de France*, par Ezéchiel Spanheim, p. 351.
(3) *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 308.

gogne s'entendait avec ses dames pour lui faire des plaisanteries continuelles. Tantôt, sachant sa poltronnerie, elle faisait disposer des pétards, tout le long de l'allée qui allait du château de Marly à la Perspective où elle logeait, et se divertissait à voir à la fois sa frayeur et sa furie quand, les pétards ayant commencé à éclater de tous les côtés, ses porteurs, à qui on avait donné le mot, s'enfuyaient, la laissant dans sa chaise. Tantôt, en plein hiver, elle pénétrait avec ses dames dans la chambre où la *nymphe* dormait, et pendant une demi-heure l'accablait de boules de neige, inondant ainsi d'eau glacée son lit et sa chambre. « Il y avait de quoi la faire crever, » dit Saint-Simon qui rapporte la chose. L'excuse de ces plaisanteries un peu rudes, c'est qu'après avoir boudé quelque temps, la « furie blonde » venait « ramper aux reproches, pleurer, demander pardon d'avoir boudé et prier qu'on ne cessât plus de s'amuser avec elle (1). »

Enfin, puisqu'il faut tout dire, avouons qu'elle était aussi un peu mobile et changeante, sinon dans ses affections du moins dans ses engouemens. « Son amitié, dit encore Saint-Simon, suivoit son commerce, ses habitudes, son amusement, son besoin... elle-même l'avouait avec une grâce et une naïveté qui rendoit cet étrange défaut presque supportable en elle (2). » Mais ce qu'elle pouvait apporter de caprice dans ses relations en rehaussait le prix aux yeux d'une cour idolâtre, et n'enlevait rien à sa grâce. C'est par la grâce en effet :

...la grâce plus belle encor que la beauté,

qu'elle a séduit non seulement ses contemporains mais la postérité. Il s'en faut que la postérité soit aussi équitable qu'on le prétend. Elle est au contraire un peu femme, plus sensible à l'éclat qu'au mérite, se prenant moins volontiers à la vertu qu'au charme. Aussi a-t-elle toujours regardé d'un œil favorable l'aimable et légère duchesse de Bourgogne, tandis qu'elle témoigne moins d'attrait pour le prince austère et pieux qui fut le compagnon de sa vie. C'est une raison de plus pour rendre hommage aux qualités solides dont il offrit à la Cour l'édifiant spectacle. Nous le ferons dans une très prochaine étude.

(1) Saint-Simon, édition Boislisle, t. X, p. 373.
(2) Saint-Simon, édition Chéruel de 1857, t. X, p. 90.

HAUSSONVILLE.

NAPOLÉON III ET L'ITALIE

IV [1]

LA FAUTE DE L'AUTRICHE

XVIII. — LE COMTE DE CAVOUR A PARIS

Lord Malmesbury, ayant secoué sa mauvaise humeur, se retourna vers Berlin et Pétersbourg pour concerter un nouveau plan de campagne ; il désirait que les questions soumises au congrès fussent discutées et arrêtées à l'avance ; il tenait à circonscrire, à préciser le débat, et à ne pas laisser de portes ouvertes à une demande de revision subreptice des traités de 1815. L'Empereur ne s'offusquait pas de ces pourparlers ; il savait que le prince Gortchakof appelait le traité de Paris « sa robe de Nessus » et que le baron de Schleinitz devenait nerveux au souvenir d'Olmütz. Beaucoup de ses illusions, d'ailleurs, s'étaient envolées. Il s'apercevait, en voyant des obstacles surgir de tous côtés, que son ascendant n'était pas irrésistible et qu'il ne suffisait pas de soulever une question pour que toute l'Europe s'inclinât. S'il souhaitait la guerre, il ne la voulait pas à tout prix ; son traité avec la Sardaigne n'était que défensif. Il avait eu la sagesse de se réserver le choix de l'heure pour intervenir militairement, et, dans la note soumise à ses ministres au mois de décembre 1858, il avait déclaré formellement qu'une guerre contre l'Autriche devait,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février et du 15 mars.

avant tout, être juste et consacrée par l'opinion. Or, au mois de mars 1859, le sentiment public en France était loin d'approuver un conflit, et l'Autriche, au lieu de repousser les conseils de la diplomatie, semblait les écouter. Il importait donc d'attendre qu'il fût parfaitement démontré qu'on n'avait rien négligé pour conjurer la lutte; alors, si nous devions tirer l'épée, ce ne serait que contraints et forcés. De là des doutes, des colères à Turin, et des résistances à Paris. Plus M. de Cavour devenait provocant, plus le gouvernement français affirmait ses sentimens pacifiques. Il n'y avait pas, comme on l'a prétendu, un double jeu combiné entre l'Empereur et M. de Cavour, réservant à l'un le rôle de provocateur et à l'autre celui de conciliateur. Si M. de Cavour ne voyait, pour résoudre le problème italien, d'autre dénouement que la guerre, l'Empereur ne désespérait pas d'une solution pacifique, et, en tout cas, il n'entendait pas se départir du privilège stipulé en sa faveur dans le traité de Turin, du mois de janvier. Il voulait épuiser toutes les procédures diplomatiques pour convertir l'opinion et les cabinets européens à la nécessité de satisfaire l'Italie et de la rendre à elle-même. Il était, à ce moment, si peu résolu à provoquer le conflit, qu'il s'adressait même directement et confidentiellement au cabinet autrichien pour l'amener à modifier, de concert avec lui, l'état des choses dans la péninsule. Dans un long mémoire, il traçait un tableau affligeant de la condition de l'Italie et demandait avec instance, dans l'intérêt de la paix et de l'ordre en Europe, que l'Autriche consentît: 1° à une confédération italienne; 2° à des réformes; 3° à la dénonciation de ses traités secrets.

Tel était l'état d'esprit de Napoléon III au mois de mars 1859; son allié, désespéré, inclinait à se jeter, coûte que coûte, dans une formidable aventure, sans tenir compte ni de l'opinion de la France, ni du mauvais vouloir de l'Europe. L'Autriche était sur le pied de guerre, mais elle avait pris vis-à-vis de l'Angleterre l'engagement de ne pas attaquer la première; il n'y avait donc pas péril en la demeure. D'autre part, les passions que sa politique avait soulevées en Lombardie rendaient douloureuse la situation du Piémont. Le cabinet de Vienne réclamait à la fois son désarmement et son exclusion du congrès. Comment discuter les réformes sans permettre au Piémont de participer à la discussion, et comment exiger qu'il restât sans défense, si les délibérations ne devaient pas aboutir? Ces exigences étaient à la fois blessantes

et dangereuses ; il était à prévoir que M. de Cavour, dont l'exaltation allait croissant avec les événemens, ne s'y soumettrait pas. Et cependant ne pas épuiser, avant d'agir, toutes les ressources de la diplomatie, c'était fournir à l'Autriche un prétexte pour entamer la lutte.

On ne pouvait pas davantage reprocher à Napoléon III de sacrifier la cause de l'Italie, au moment où, grâce à lui, celle-ci allait être solennellement soulevée dans un congrès, et où il s'efforçait de convertir le cabinet de Vienne à l'idée des réformes et d'une confédération nationale. Mais le comte de Cavour n'avait que faire d'un congrès ; il lui fallait la guerre, et une guerre à fond, révolutionnaire ; plus elle durerait, plus il serait aisé de lui faire perdre la physionomie d'une expédition française et de lui donner un caractère purement italien.

Le comte de Cavour télégraphiait à M. de Villamarina (18 mars) : « Je mande au prince Napoléon que le congrès produit un effet désastreux dans la Lombardie et partout. Si la Sardaigne est exclue, je serai forcé de donner ma démission. Veuillez dire à Nigra qu'il recevra une lettre pour l'Empereur ; il faut qu'il parle avec énergie et lui dise que Walewski a écrit à La Tour d'Auvergne de manière à nous décourager et à nous pousser à un acte désespéré. » M. Nigra courut au Palais-Royal pour y demander aide et conseil ; mais le prince Napoléon était en froid avec son cousin et tout à fait brouillé avec le comte Walewski. M. Nigra ne put donc que s'engager à télégraphier à son chef de venir sans retard plaider lui-même sa cause aux Tuileries. Le 25, M. de Cavour arrivait à Paris. Il eut recours à toutes les ressources de son esprit, flatta, caressa, menaça, sans parvenir à ébranler la volonté du ministre. Fut-il plus heureux auprès du souverain ? C'est probable, mais cela n'est pas certain, à en juger par les impressions contradictoires qu'il paraît avoir rapportées de son voyage et par la longue épître qu'avant son départ il adressa à l'Empereur.

Le comte Walewski ne pouvait pas laisser ignorer à notre ministre à Turin ce qui venait de se passer. Voici ce qu'à la date du 30 mars il écrivait au prince de la Tour d'Auvergne :

« Le comte de Cavour part, *je crois*, ce soir. Pendant son séjour ici, ses efforts ont tendu : 1° à me renverser, 2° à obtenir son entrée au congrès ; 3° à empêcher la réunion du congrès ; 4° à faire en sorte que, si le congrès se réunit, il ne puisse pas aboutir. Il s'est

agité, il s'est démené, il a passé du tragique au doucereux ; il a essayé du pathétique, de la menace, de toutes choses enfin. Il avait pour auxiliaire le prince Napoléon ; il a trouvé des adversaires dans tous ceux, sans exception, avec lesquels il a été en rapport. Je l'ai vu deux fois chez moi, une fois chez l'Empereur. A sa première visite, nous nous étions séparés presque amicalement ; aujourd'hui, il est sorti de mon cabinet plus que mécontent. J'ai pourtant été très maître de moi pendant toute la conversation, et je n'ai opposé à ses violences, et presque à ses menaces, qu'un calme qui peut-être lui a paru dédaigneux. Il m'a dit qu'il ne lui restait qu'à partir pour Londres et à se donner à l'Angleterre. Dans un autre moment, c'était sa démission et l'Amérique en perspective d'où il publierait sa justification. L'abdication du Roi apparaissait toujours sur le second plan. Parfois enfin, il se redressait en me disant : « Nous vous entraînerons à la guerre malgré vous, » etc., etc. Je vous fais grâce du reste. Il m'a quitté en m'annonçant qu'il allait prendre les ordres de l'Empereur et qu'il partirait après, s'il y avait lieu.

« Voilà pour la teinte générale du tableau. Quant aux détails, il emporte avec lui un *pro memoria* dont je vous envoie, *très confidentiellement et pour vous seul*, copie. Il voulait absolument que je lui disse que c'était là notre ultimatum et que, si nous ne réussissions pas à l'obtenir, nous romprions. Je lui ai répondu que nous n'avions pas d'ultimatum ; que nous conservions toute notre liberté d'action ; que nos efforts tendraient à obtenir les points indiqués, mais que nous agirions selon les circonstances, sans prendre aucune espèce d'engagement.

« Je lui ai très catégoriquement expliqué que les représentans des États italiens auraient au congrès la position qu'avaient les plénipotentiaires hollandais à la Conférence de Londres en 1831, c'est-à-dire que le congrès les admettrait, tout en se réservant de délibérer à cinq, s'il le jugeait à propos.

« La grande question a été le désarmement. L'Angleterre et l'Autriche en font presque une condition *sine qua non*. Elles entendent par le désarmement le renvoi des contingens : Cavour affirme qu'il ne déférera pas à cette injonction. Nous ferons nos efforts pour que les puissances se bornent à demander avec nous que les Autrichiens et les Sardes mettent dix lieues d'intervalle entre leurs avant-postes ; mais, jusqu'à présent, cette combinaison ne satisfait nullement l'Angleterre, l'Autriche, ni même la Prusse.

« J'ai lu à M. de Cavour les quatre bases anglaises, mais je ne lui en ai pas donné copie. Le *pro memoria* que j'ai remis entre ses mains est une communication purement confidentielle. Tâchez qu'il n'en abuse pas; car, s'il le livrait à la publicité, cela pourrait donner lieu à de grands embarras. Si M. de Cavour donnait à ce qui s'est passé ici un autre caractère, s'il cherchait à faire envisager les choses à un autre point de vue, n'hésitez pas à rectifier ses assertions. Sa dépêche à M. d'Azeglio, qui a été publiée dans tous les journaux, contient des allégations qu'il est aussi désirable de ne pas laisser passer. Il qualifie d'acte agressif l'attitude de l'Autriche ; or, vous savez que nous avons un grand intérêt à ne pas laisser abuser du mot : *acte agressif*. »

Ces appréciations un peu amères étaient bien justifiées, au sortir de discussions aussi passionnées. Si M. de Cavour, en voulant la guerre à tout prix, croyait bien servir la cause italienne, le comte Walewski, en conseillant la paix, croyait bien servir la cause française. La situation de la France, à ses yeux, ne laissait rien à désirer ; pourquoi la compromettre? Nous étions si bien les arbitres, que toutes les puissances consentaient à venir délibérer solennellement sur une question qui les importunait et que la volonté seule de l'Empereur avait réellement fait naître. La fortune offrait le moyen de sortir d'une impasse périlleuse, et c'était la mettre à une rude épreuve que de faire manquer le congrès par des exigences injustifiées.

Mais peu importait au ministre piémontais l'intérêt français; l'intérêt italien seul lui tenait à cœur, et c'est pour le faire prévaloir qu'avant de partir, après d'infructueux efforts, il en appelait encore une fois, dans les termes suivans, aux souvenirs et aux sentimens généreux de l'Empereur.

« Sire, le sentiment de la terrible responsabilité qui pèse sur moi, et la confiance que m'inspire la bonté de Votre Majesté à mon égard, me décide à m'ouvrir sans réserve à Votre Majesté. La dernière conversation que j'ai eue hier avec le comte Walewski en présence de Votre Majesté m'a navré. Elle a changé mes doutes en certitude, et j'ai acquis la douloureuse conviction que le comte Walewski est décidé à nous perdre, à forcer le Roi à abdiquer, moi, à donner ma démission, à pousser le Piémont vers un abîme. Il paraît croire qu'il existe en Italie un parti libéral modéré en état de modifier la ligne de conduite que le Roi et son gouvernement ont tenue jusqu'ici, d'accord avec Votre Majesté,

en faisant accepter des concessions illusoires comme une satisfaction suffisante à des espérances que les paroles de Votre Majesté et l'attitude de la Sardaigne y ont excitées depuis trois mois.

« Le comte Walewski se trompe : quelle que soit l'issue du congrès, nous aurons bien de la peine à persuader aux Italiens de s'en contenter; mais il doit en résulter des faits plus importans que ceux que Votre Majesté a bien voulu indiquer dans l'écrit qu'elle a daigné me communiquer; il s'ensuivra une terrible catastrophe. Le Roi se trouvera acculé entre une folie ou une lâcheté. Il ne lui restera d'autre ressource que de descendre du trône pour aller mourir dans l'exil comme son père; les ministres, moi surtout, sinon exclusivement, nous deviendrons l'objet de l'indignation du public, et ce qui pourra nous arriver de moins malheureux, ce sera d'aller cacher dans quelque obscure retraite nos têtes frappées de réprobation par nos malheureux concitoyens. Cette catastrophe est inévitable, si le comte Walewski peut réaliser ses projets. En effet, n'a-t-il pas déclaré devant Votre Majesté, contrairement à ce qu'Elle avait bien voulu me dire quelques heures auparavant, que la demande de la démolition des fortifications de Plaisance était à peine soutenable, que tout ce que les puissances pouvaient établir, c'était le principe d'une confédération posée sur des bases libérales? Mais, si le comte Walewski va au congrès avec ces idées, nous sommes perdus sans retour. Cette idée ne peut être accueillie par l'âme généreuse de Votre Majesté. Elle ne peut vouloir que le plus fidèle, ou pour mieux dire le seul allié que Votre Majesté ait en Europe, tombe victime de la diplomatie, après avoir en quelque sorte remis entre les mains de Votre Majesté sa couronne, sa vie, et sa famille. Que Votre Majesté daigne rappeler à son souvenir ce qui s'est passé, il y a un an, et Elle verra combien le Roi, le Piémont méritent peu le sort que leur prépare le comte Walewski.

« Au premier appel qu'a fait Votre Majesté, le Roi a répondu avec la plus entière confiance. Sans s'inquiéter des dangers auxquels il s'exposait, il a accepté sans réserve les propositions que Votre Majesté lui a adressées. Tout ce que Votre Majesté a bien voulu m'indiquer à Plombières a été sanctionné par lui, et, depuis mon retour, tous ses actes, comme tous ceux de son gouvernement, ont été concertés d'avance avec Votre Majesté.

« Le Roi désire ardemment de continuer à marcher dans un parfait accord avec Votre Majesté. Tout ce qu'il demande, c'est de

n'être pas placé dans une position où il serait, en quelque sorte, forcé de sanctionner la ruine de son pays et le triomphe en Italie de l'Autriche et de la révolution. Des circonstances malheureuses et imprévues ont décidé Votre Majesté, dans sa haute sagesse, à modifier les plans primitifs sans altérer le but qu'Elle a l'intention d'atteindre. Je n'ai pas hésité à reconnaître la convenance de cette détermination. J'apprécie dans toute leur étendue les difficultés immenses que Votre Majesté a rencontrées sur son chemin. Aussi je considère comme un devoir impérieux pour la Sardaigne de faire tout ce qui dépend d'elle afin d'aider Votre Majesté à les surmonter. Mais, la main sur la conscience, je crois devoir déclarer que la ligne que se propose de suivre le comte Walewski, tout en perdant la Sardaigne, ne sauvera pas la France. Il faut, pour éviter une haine commune, qu'il sorte du congrès ou la guerre ou une trêve qu'on puisse faire accepter à l'Italie. Que gagnera la France à la chute de la Sardaigne, à la désorganisation complète du parti national dans la Péninsule, qui est maintenant entièrement dévouée à Votre Majesté?

« Elle aura transformé l'Italie en une ennemie mortelle, sans regagner l'amitié de l'Angleterre ou diminuer la haine de l'Autriche. Les puissances ont pénétré assez avant dans les projets de Votre Majesté pour pouvoir de bonne foi reprendre envers Elle leur ancienne habitude. Une défiance réciproque existera toujours entre elles, et cette défiance amènera nécessairement la guerre dans des circonstances beaucoup moins favorables que celles qui se présentent maintenant. Mieux vaut mille fois la guerre dans deux ou trois mois, avec le concours dévoué des Italiens, qu'une paix ou une trêve, qui diminuerait l'immense prestige dont elle entoure le nom de Votre Majesté. Votre Majesté comprendra par ce que je viens de lui exposer combien sont grandes les appréhensions de mon esprit. J'espère qu'Elle daignera les dissiper avant mon départ, en fixant d'une manière précise et absolue le *memorandum* qu'elle posera à l'Autriche.

« Sans cette pièce, je ne saurais, en vérité, comment me présenter devant le Roi, que l'incertitude de sa position tourmente et exaspère. Votre Majesté peut compter à cet égard sur le secret le plus absolu. Je lui donne ma parole d'honneur.

« Il me reste à supplier Votre Majesté de me pardonner ce que mon langage peut avoir de trop vif. Elle sera disposée à l'indulgence, si Elle considère qu'ayant gardé pour moi seul le secret

des négociations qui ont eu lieu avec Votre Majesté, je sens le poids immense de la responsabilité qui repose sur ma tête, responsabilité qui ne m'effrayerait pas, si ma position et ma vie étaient seules engagées, mais qui devient écrasante, lorsque je pense qu'elle me rend coupable devant Dieu et devant les hommes des désastres qui menacent mon Roi et ma patrie.

« Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur. »

Cette lettre mélodramatique était calculée pour impressionner une âme rêveuse et compatissante. Mais ne restait-il réellement au roi de Sardaigne d'autre alternative que d'abdiquer et à son ministre *déshonoré* de chercher un refuge en Amérique? Le prince de la Tour d'Auvergne, bien placé pour être renseigné, ne laissait pas entrevoir d'aussi tragiques perspectives, ni sir James Hudson, qui jugeait au contraire que le congrès contribuerait beaucoup à apaiser les passions en Italie. Les diplomates, plus que jamais aux écoutes, furent vite instruits des scènes violentes provoquées par le conseiller de Victor-Emmanuel au quai d'Orsay et jusque dans le cabinet de l'Empereur. Dès le 30 mars, lord Malmesbury informait son envoyé à Vienne que Cavour avait tenu le langage le plus vif, le plus exalté, qu'il était allé jusqu'à déclarer « qu'il aurait la guerre en dépit de tous les congrès. » Le prince Albert, dont la plume était toujours prête à raconter un incident fâcheux pour la France, se hâtait d'écrire à son oncle, en brochant sur le tout : « Cavour refuse absolument de désarmer et quitte Paris fort irrité, menaçant de provoquer la guerre qu'on le veuille ou non. Il a empoché des promesses écrites d'appui dont il ne veut pas dégager l'Empereur, qui est dans la position la plus embarrassée. Il cède aux menaces de son cousin, qui lui demande de ne pas se déshonorer par une lâcheté, en disant qu'opposé dans l'origine à sa politique italienne, il y avait été amené par son mariage. »

Que s'était-il passé dans l'audience des Tuileries? Cavour avait-il réussi à ébranler l'Empereur et à le ramener à ses idées? Ou bien son éloquence s'était-elle infructueusement dépensée? Les versions étaient contradictoires. Cavour lui-même écrivait au général La Marmora, le 29 mars : « La guerre est inévitable, nous l'aurons avant deux mois sur le Pô et sur le Rhin » (ce qui n'entrait nullement dans les intentions de Napoléon III). Lord Cowley, d'autre part, faisait savoir à Londres qu'il avait reçu du comte

Walewski les assurances les plus positives que M. de Cavour n'avait pas réussi à ébranler l'Empereur dans son intention de maintenir la paix. Enfin sir James Hudson mandait de son côté, à la date du 3 avril, que Cavour, depuis son retour, manifestait des sentimens concilians et pacifiques.

La vérité, évidemment, est entre les deux versions. M. de Cavour avait dû sortir des Tuileries ni absolument découragé ni pleinement rassuré. C'est la moralité qui ressort d'une dépêche de M. Nigra au général La Marmora : « Cavour, télégraphiait M. Nigra, part demain; il n'est *guère* satisfait de ses conférences avec l'Empereur et Walewski. »

XIX. — LE COMTE DE CAVOUR ET L'ÉMIGRATION HONGROISE

Kossuth, le grand agitateur hongrois qui, en 1849, gouverna la Hongrie, a consacré, dans les *Souvenirs et Écrits de mon exil,* tout un volume à la guerre d'Italie. Son patriotisme était ardent, son imagination exaltée; il croyait, sans se rendre compte des impossibilités matérielles ni des obstacles diplomatiques, que, si Napoléon III avait su hardiment associer, en 1859, la cause de l'indépendance hongroise à celle de l'indépendance italienne, l'Europe eût été à jamais délivrée du despotisme militaire. Kossuth, comme tous les proscrits, sacrifiait aux chimères; si la Hongrie avait partagé sa foi, elle se fût soulevée spontanément, en voyant l'Autriche aux prises avec la France; elle eût fait en 1859, sans attendre le débarquement d'une armée française à Fiume, ce qu'elle avait fait en 1849. Or, la Hongrie ne bougea pas, et les désertions de soldats hongrois enrôlés dans les régimens autrichiens furent en petit nombre. M. de Cavour et tous ceux qui avec lui escomptaient une insurrection hongroise en furent déçus. Le livre de Kossuth n'en est pas moins instructif; il montre la place que la révolution a occupée dans les combinaisons de Victor-Emmanuel et de son ministre, de Napoléon III et de son cousin. Une conflagration générale avec l'aide des élémens révolutionnaires cosmopolites devait permettre à Cavour de se soustraire à la tutelle française et d'élargir le plan de Plombières bien au delà des prévisions de son allié. C'est ce qu'il désirait. « Nous sommes perdus, disait-il au général La Marmora, si nous devons à la France notre indépendance. » — L'Italie, depuis cinquante ans, était d'ailleurs un foyer de conspirations où s'ali-

mentaient à la fois le patriotisme populaire et les ambitions de la maison de Savoie.

Napoléon III n'entendait pas, comme M. de Cavour, jouer le tout pour le tout en bouleversant le monde; il se préoccupait de l'attitude et des sentimens des puissances. La révolution était une arme qu'il tenait en réserve pour la retourner contre les gouvernemens qui se coaliseraient contre lui. « Si l'Europe entière est contre moi, disait-il, il faut bien que j'aie recours aux seuls alliés qui s'offrent à moi. » Ses ministres renversaient l'argument en répondant : « Si les gouvernemens se rapprochent et cherchent à se liguer contre vous, c'est précisément parce qu'ils savent que, secrètement, vous êtes avec la révolution; il dépend absolument de votre politique de ne pas les avoir contre vous, en ne les menaçant pas de mettre le feu aux quatre coins de l'Europe. D'ailleurs, ne comptez pas sur la révolution, jamais elle ne pactisera avec vous, si ce n'est avec l'arrière-pensée de vous renverser. »

Le prince Napoléon, autoritaire de tempérament et républicain de conviction, frayait avec les réfugiés politiques de tous pays, dans la même pensée que son cousin, mais avec exagération et ostentation. Il poursuivait, et ne s'en cachait pas, la ruine de l'Autriche *rétrograde et cléricale*. Il n'était pas seul en France à prêcher sa destruction. « Le tombeau où s'est englouti le Saint-Empire romain réclame l'Autriche, ce vampire attaché aux flancs des nationalités mutilées! » s'écriait Henri Martin, en termes plus pompeux que judicieux.

Quant au roi Victor-Emmanuel, tout le portait à conspirer : ses instincts, son éducation, et les nécessités de sa situation. Il ne se bornait pas à pactiser avec les états-majors de la révolution; il descendait jusqu'aux soldats obscurs et mal famés.

M. de Cavour tenait Kossuth pour une force; il chercha à se l'attacher. Pendant son séjour à Paris, il voulut savoir à quel prix il obtiendrait son concours. M. Bixio lui amena Szarvady, le mandataire de Kossuth. « Quelles sont ses conditions? demanda M. de Cavour à Szarvady. — Une étroite solidarité entre la cause hongroise et la cause italienne et des garanties écrites.

— J'admets la solidarité, car, tant que l'Autriche ne sera pas définitivement écrasée, l'Italie ne sera pas tranquille. Mais nous ne pouvons vous donner des garanties écrites; il ne nous est pas possible de signer avec Kossuth un traité, comme avec une puissance existante et reconnue. »

Szarvady observa qu'il ne demandait pas de traité, mais simplement une lettre de Napoléon III.

« Si j'étais ministre de l'Empereur, répliqua Cavour, j'hésiterais peut-être à lui donner le conseil d'écrire à Kossuth alors que Hübner est encore accrédité à Paris. C'est une chose sérieuse. Ma position, d'ailleurs, n'est pas moins délicate. Kossuth est en relations intimes avec Mazzini, notre adversaire implacable, il est même le collaborateur de son journal *l'Italia del Popolo*, et, si Mazzini est notre adversaire politique, il est l'ennemi acharné de l'Empereur; car, sans se cacher, comme s'il cédait à une monomanie, tous les trois mois il lui dépêche des assassins. Que dirait-il, si je me permettais de lui recommander l'ami de Mazzini? C'est très délicat. Que demande en somme Kossuth? Veut-il que nous envoyions une armée en Hongrie? Il faudrait pour cela que nous fussions déjà à Vienne. L'envoi de cinquante mille hommes à Fiume demanderait d'ailleurs des mois. Reste même à savoir si l'Angleterre le tolérerait; nous ne sommes pas sûrs d'elle. Entendez-vous avec les Roumains; nous vous donnerons des armes, cent mille fusils, si c'est nécessaire, et, par-dessus le marché, des subsides.

— Nous ne demandons pas cinquante mille hommes, répliqua Szarvady; dix mille hommes nous suffiraient. Si nous tenons à l'envoi d'une armée, c'est à titre de garantie, pour n'être pas exploités en vue d'une diversion. Nous voulons que la solidarité de la cause italienne et de la cause hongroise soit bien hautement établie. »

M. de Cavour ne s'y laissa pas prendre; il éluda la réponse en émettant des doutes sur les sympathies de la Croatie. Les Croates l'inquiétaient. « Comment ferez-vous pour traverser les Confins militaires? Tâchez, avant tout, de vous assurer la bienveillance de la Russie, car, cette fois, vous ne pourrez pas, comme en 1849, compter sur les Turcs; ils sont avec les Autrichiens. Mais prenez garde! le Russe est comme le Grec; on ne sait jamais ce qu'il pense! »

Avant de congédier Szarvady, le ministre observa qu'il y aurait grand inconvénient à parler de tout cela à l'Empereur, « ce qui ne l'empêcha pas, dit Kossuth avec une pointe d'aigreur, de courir aux Tuileries et de tout lui répéter, ainsi qu'au prince Napoléon. »

M. de Cavour était renseigné; il savait que Kossuth, malgré son intimité avec Mazzini, était prêt à marcher avec lui; s'il avait

rompu l'entretien pour courir chez l'Empereur et lui annoncer cette bonne nouvelle, c'était pour ne pas trop mêler à des affaires aussi scabreuses un homme qui « parlait à cinquante journaux. » Il laissa à M. Nigra (1) le soin de continuer avec Szarvady les pourparlers hongrois que, de longue date, il avait personnellement ouverts avec le général Klapka.

Kossuth, dans ses *Souvenirs*, parle des relations nouées par le général avec la cour de Turin. « Klapka, dit-il, est venu me voir à Londres le 17 janvier; il m'a dit que la guerre était certaine, qu'il avait eu des entretiens à Paris avec le prince Napoléon et à Turin avec Cavour, qu'il avait également conféré pendant deux heures avec Victor-Emmanuel, et que celui-ci lui avait dit qu'il était décidé à faire la guerre coûte que coûte, au risque de jouer sa couronne; qu'il le devait aux espérances des Italiens, à la mémoire de son père, et à la haine de l'Autriche dans laquelle il avait été élevé.

On a vu, dans tous les temps et sous toutes les latitudes, des ministres tramer des complots, fomenter des insurrections pour diviser, affaiblir leurs adversaires; mais on n'avait pas vu encore des souverains conférer avec des agitateurs, leur accorder des audiences et traiter avec eux de puissance à puissance. C'est à l'insu de la reine Victoria que lord Palmerston a conspiré contre les trônes. Alexandre II ne s'est pas immiscé dans les menées panslavistes du prince Gortchakof en Orient; le roi Guillaume Ier a gardé les mains blanches, tandis que M. de Bismarck, lui aussi, recrutait des légions hongroises, ou bien que sa diplomatie à Florence pactisait ouvertement avec Garibaldi et secrètement avec Mazzini; que ses émissaires en Espagne s'appliquaient, en 1868, à renverser la reine Isabelle; qu'enfin sa police nouait à Paris des intelligences avec les gens de la Commune.

Rien n'est plus étrange que ces contacts clandestins de Victor-Emmanuel et de Napoléon III avec la révolution. Il semblerait

(1) Note des *Souvenirs d'exil*. — « Le 6 janvier, Szarvady adressa à Kossuth un rapport sur son entretien avec M. N..., chef du cabinet du comte de Cavour en mission à Paris. M. N... lui avait assuré que Cavour désirait le concours de l'émigration hongroise, et, M. Szarvady ayant, écrit-il, appelé son attention sur ce fait qu'ils s'adresseraient en vain à l'émigration, à moins de s'entendre avec Kossuth, M. N... déclara que lui aussi en était convaincu, mais que Cavour craignait que Kossuth, en raison de ses relations avec Mazzini, ne voulût pas se mettre en rapport avec lui. — Szarvady ayant certifié que Kossuth ne se laisserait détourner par rien, M. N... lui demanda s'il serait disposé à se rendre à Turin pour conférer avec Cavour. — Szarvady répondit qu'il en référerait à Kossuth. »

qu'ils aient trouvé tous deux dans ces mystérieux conciliabules un plaisir d'un genre particulier. Se doutaient-ils que leurs paroles protocolées seraient aussitôt colportées dans tous les carrefours et livrées un jour à l'histoire?

XX. — LA SOMMATION DE L'AUTRICHE AU PIÉMONT

Trois semaines s'étaient écoulées depuis que la Russie avait réclamé le congrès, et l'on piétinait toujours, sans pouvoir les résoudre, autour des mêmes questions : l'admission ou l'exclusion du Piémont des délibérations; son désarmement préalable, ou un désarmement général, simultané, immédiat. La diplomatie est féconde en combinaisons; chaque jour elle en inventait une nouvelle qui, ayant fait le tour des capitales, revenait à son point de départ, amendée ou défigurée par le mauvais vouloir du cabinet de Vienne ou l'opiniâtreté du cabinet de Turin. Napoléon III, soit calcul, soit qu'à ce moment il souhaitât sincèrement la paix, ne marchandait pas les concessions. Il adhérait sans trop se faire prier aux propositions de lord Malmesbury. Marcher d'accord avec l'Angleterre paraissait être son principal souci. La confiance dans le maintien de la paix s'affaiblissait pourtant de plus en plus. On ne croyait plus au succès des expédiens imaginés par les diplomates. On était convaincu que l'Autriche ne paraîtrait pas au congrès, tant que la Sardaigne ne renverrait pas ses contingens et ne licencierait pas ses volontaires. Le désarmement sarde était le point capital; le comte de Buol, comme l'avait prévu lord Cowley, voyait dans le Piémont l'avant-garde de la France, et, comme gage des dispositions pacifiques de la cour des Tuileries, il exigeait qu'on désarmât à Turin. « En vérité, écrivait le prince Albert, le congrès ne danse pas comme celui de Vienne; c'est à peine s'il marche. » L'Autriche était réellement dans une situation pénible. On lui demandait de laisser discuter ses droits, de renoncer à ses traités avec les princes italiens, d'introduire des réformes dans ses provinces, d'en imposer à ses alliés, tout cela pour satisfaire l'ambition du Piémont. Chacun lui réclamait quelque concession; personne ne prenait sérieusement sa défense. Elle avait à subir, l'arme au bras, les provocations de M. de Cavour et, en plus, on voulait, sans souci de sa dignité et de ses légitimes ressentimens, qu'elle siégeât, comme une accusée sur la sellette, en face de son adversaire implacable pour en entendre les

récriminations? La concordance de sa politique avec celle de l'Angleterre l'avait autorisée à escompter l'appui du cabinet de Londres, et lord Malmesbury s'attachait aux basques du comte de Buol pour entraver ses mouvemens.

Du moins l'Allemagne, à en juger par ses démonstrations bruyantes, ne méconnaîtrait pas sa vieille confraternité. Mais les clameurs patriotiques ne sont pas toujours suivies d'effet; la Prusse jouait peut-être un double jeu, et, en tout cas, la Russie vindicative la tenait en respect. Toutes ces considérations auraient suffi à troubler un politique froid, sensé, maître de lui. Or le comte de Buol était un ministre de courte vue, irritable et hautain. Il subissait l'influence du parti militaire, impatient d'en finir avec d'injurieuses provocations; le souverain, d'ailleurs, partageait les sentimens de son armée. On lui prêtait d'amers propos. On racontait qu'en parlant de M. de Cavour, François-Joseph s'était écrié : « Que le roquet y prenne garde! Je jetterai cent mille hommes en Piémont, je resterai trois jours à Turin, et j'y laisserai ma marque. » Les états-majors renchérissaient sur la parole impériale en déclarant que Turin serait la première étape vers Paris.

Tandis que l'Autriche murmurait en montrant le poing, Napoléon III multipliait ses déclarations pacifiques et, répudiant toute arrière-pensée de conquête, il allait jusqu'à déclarer spontanément que les délimitations territoriales étaient hors de cause. Ce n'était qu'en affirmant son respect pour les traités et en proclamant tout haut son désintéressement qu'il pouvait tranquilliser, paralyser l'Allemagne, et s'assurer la neutralité de l'Angleterre. Que ne procéda-t-il avec la même habileté en 1870 !

Le 18 avril, un débat solennel eut lieu à Westminster. Lord Malmesbury, interrogé sur les chances de paix, déclara que le désarmement était le seul point sur lequel il y eût désaccord, l'Autriche le réclamant *avant* le congrès et la France souhaitant qu'il fût l'objet de ses premières délibérations. Tout espoir, disait-il, n'était pas perdu encore; mais, si la guerre venait à éclater, l'Angleterre se verrait forcée de garder une *neutralité armée* pour défendre ses intérêts et intervenir, si le conflit, au lieu d'être circonscrit à l'Italie, s'étendait au delà. M. Disraeli tint le même langage à la Chambre des communes, en y ajoutant des commentaires blessans pour la Sardaigne : « Sa conduite, disait-il, était tout au moins ambiguë, et c'était la qualification la moins sévère qu'on

pût lui appliquer. » Les ministres anglais étaient irrités de l'excessive subtilité de M. de Cavour, de sa fécondité à trouver des prétextes pour se soustraire à leurs conseils et faire échouer leurs combinaisons.

Jamais apôtre n'avait prêché la paix avec plus de ferveur et de persévérance que lord Malmesbury. Dès qu'il eut pénétré les desseins de l'Empereur, il s'était appliqué à le prémunir contre une politique de casse-cou par de pressans conseils qu'autorisaient leurs anciennes relations. Des avis, il avait passé aux admonestations, et des admonestations aux menaces. Un instant, au retour de lord Cowley de Vienne, il avait cru la paix assurée. Mais aussitôt la Russie, avec un perfide à-propos, s'était jetée à la traverse des négociations, en réclamant un congrès. Bien que tout fût remis en question, il ne s'était pas découragé; il avait, après un instant d'humeur, repris les pourparlers plus ardemment que jamais et, cette fois encore, au moment où l'on croyait aboutir, la fatalité s'en mêlait. Ce n'était plus à Paris, ni même à Turin, que sa diplomatie était éconduite, mais à Vienne, par celui des gouvernemens européens dont les intérêts lui tenaient le plus à cœur. Cependant il espérait encore. Il lui paraissait impossible que l'Autriche pût assumer le rôle de provocatrice. Il proposa comme dernière planche de salut le désarmement général avec l'admission de tous les États italiens au congrès, la Sardaigne y compris. La France non seulement ne repoussa pas la proposition, mais elle promit d'exercer une forte pression sur le gouvernement sarde pour la lui faire accepter.

C'était beaucoup demander à M. de Cavour; seul représentant de la politique nationale, il se fût trouvé au congrès avec les représentans des autres gouvernemens italiens alliés à l'Autriche et peu enclins aux réformes. « Nous ne désarmerons pas, écrivait-il au prince Napoléon; mieux vaut tomber vaincus les armes à la main que de nous perdre misérablement dans l'anarchie, ou de nous voir réduits au rôle du roi de Naples. Nous avons une force morale qui vaut une armée; si nous la perdons, rien ne nous la rendra. » Cavour se tenait trop volontiers pour déshonoré, dès qu'il se trouvait en face d'une invincible résistance. Un homme d'État peut être déçu, mais il n'est pas déshonoré parce qu'engagé dans une entreprise périlleuse et résolu à troubler la paix pour satisfaire ses ambitions, il se voit forcé de reculer devant des forces supérieures. Ses désespoirs, du reste, n'étaient qu'éphé-

mères et artificiels; vite il reprenait son calme et son sang-froid. Sa lettre au prince Napoléon était à peine partie que, sur une dépêche pressante de Paris, et sur une démarche collective du corps diplomatique accrédité à Turin, au lieu « de tomber les armes à la main, » il adhérait courtoisement au congrès.

Il est vrai qu'il n'avait pas dit son dernier mot; il tenait en réserve un tour de sa façon qu'il allait jouer avec son incomparable virtuosité. C'est aux sentimens d'équité et de commisération des puissances que cette fois il faisait appel. Environ douze mille réfugiés de toutes les parties de l'Italie se trouvaient, à titre de volontaires, enrôlés sous le drapeau piémontais. Était-il juste et sage de les comprendre dans le désarmement? Le gouvernement sarde, sans de grands dangers pour sa sécurité intérieure, pouvait-il jeter ces hommes sur le pavé, désespérés et sans ressources? Ce n'était pas une question politique, mais bien d'humanité, d'ordre public...

Cet appel à la générosité des cabinets semblait la chose la plus simple, la moins provocante: cependant il était formulé avec l'arrière-pensée manifeste de pousser l'Autriche à bout. On estimait qu'il produirait sur elle l'effet du drap rouge agité par le toréador devant le taureau affolé. Il fallait réellement que M. de Cavour eût, dans la puissance militaire de la France, dans la rapidité de sa mobilisation et dans l'invincibilité de ses soldats, une foi absolue, pour jeter ainsi le gant à un adversaire qui, déjà, avait concentré plus de deux cent mille hommes en Italie, et pour braver l'Allemagne prête à se soulever.

Lord Malmesbury avait l'âme sensible et reconnaissante; il sut gré à M. de Cavour de s'être soumis au désarmement et d'avoir accepté le congrès; il se laissa attendrir sur le sort des volontaires; avec candeur, il les recommanda instamment à la sollicitude de l'Autriche, sans se douter que cette nouvelle prétention du gouvernement sarde ferait sauter aux quatre vents l'échafaudage laborieux de sa diplomatie. Le cabinet de Vienne était à bout de patience; il céda à la passion, au lieu d'écouter la raison. Le 18, à l'heure où la cause de la paix semblait enfin triompher, la guerre était secrètement arrêtée dans les conseils de François-Joseph. L'archiduc Albert, en mission à Berlin, reçut l'ordre de faire part au gouvernement du Régent des résolutions qui venaient d'être prises. On ne doutait pas de l'assistance de la Confédération germanique; on tenait pour certain, d'après les assu-

rances reçues de toutes les cours allemandes, que la Diète de Francfort déclarerait la guerre à la France dès que ses avant-gardes franchiraient les Alpes. Mais on n'était pas fixé sur les intentions du cabinet de Berlin, dont le langage demeurait vague et l'attitude louvoyante. La perspective d'une agression française en Italie ne le passionnait évidemment pas au même degré que les cours du Midi. L'Archiduc ne réclama pas une intervention immédiate; son gouvernement se sentait de force à en finir avec le Piémont avant qu'une armée française ait eu le temps d'accourir. Il tenta de concerter un plan d'opérations militaires en prévision d'une guerre générale qui, du Tessin, s'étendrait sur le Rhin. La Prusse ne se souciait pas de faire la guerre pour le plaisir de maintenir les traités particuliers que l'Autriche avait fait signer aux princes italiens. « Ce serait un crime, disait la *Gazette de Cologne*, de mettre l'Europe à sang pour une cause aussi frivole. » Le baron de Schleinitz, d'ailleurs, n'avait pas attendu l'arrivée de l'archiduc Albert pour exposer sa politique. Dès le mois de février, il avait déclaré que, s'il n'entendait pas se dérober à ses devoirs fédéraux, il se refusait à prendre des engagemens excédant ces devoirs. Ce qui voulait dire qu'il se réservait l'entière liberté de ses mouvemens et de ses appréciations. Ne pouvant rien obtenir de précis, l'Archiduc espérait du moins que le Régent donnerait son approbation tacite à la résolution arrêtée à Vienne d'adresser un ultimatum au Piémont. C'était le rendre moralement solidaire des événemens; il s'y refusa. Le Prince-Régent était trop avisé pour se laisser prendre à des considérations sentimentales.

Malgré les passions du parti militaire et du parti féodal, qui ne s'inspiraient que de la haine contre la France, le ministère persista à ne pas vouloir confondre les intérêts de l'Autriche avec ceux de l'Allemagne. Il n'armait que pour donner le change à ses confédérés et être prêt à tirer parti des chances qui ne tarderaient pas à s'offrir à ses ambitions.

L'archiduc Albert n'avait pas encore quitté Berlin, que l'Autriche adressait au Piémont, le 22 avril, une sommation injurieuse, le mettant en demeure de désarmer et de licencier ses volontaires. Depuis trois mois, l'Autriche manœuvrait à travers les récifs les plus dangereux, et, au moment d'entrer au port, saisie d'un accès de fièvre chaude, elle se rejetait dans la tempête, au risque d'y périr corps et biens.

M. de Cavour était arrivé à ses fins, on a vu avec quelle habileté et quelle persévérante énergie. Devait-il donc l'emporter, parce qu'il était la puissante incarnation d'une grande idée, de l'ambition séculaire d'un peuple? On serait tenté de le croire en songeant aux maigres ressources dont il disposait pour accomplir son œuvre.

De ce long et laborieux imbroglio diplomatique qui, depuis trois mois, tenait l'Europe en suspens, il ne restait plus qu'un défi de guerre. L'ultimatum avait été remis le 22 avril; le délai expirait le 29. Le traité du 18 janvier 1858, de défensif, devenait offensif. Le comte de Cavour télégraphia sur l'heure à Paris, et, dans une note officielle adressée au prince de la Tour d'Auvergne, réclama, au nom du Roi (1), l'assistance de cinquante mille hommes pour se prémunir contre une attaque.

L'Angleterre intervint une dernière fois comme médiatrice; mais il était trop tard ; les décisions suprêmes venaient d'être prises par les ministres et les membres du conseil privé, réunis aux Tuileries sous la présidence du prince Napoléon.

M. de Cavour, de son côté, avait répondu par un refus catégorique aux sommations du comte de Buol, en le rendant responsable de la guerre. « Que la responsabilité, disait-il, pèse sur ceux qui, au lieu de se prêter à un accord pacifique, les premiers ont pris les armes et ont eu recours à des *intimidations*. » Il avait lu Montesquieu ; il savait que celui qui déclare la guerre n'est pas toujours celui qui l'a provoquée; et il n'en rejetait pas moins sur l'Autriche l'odieux de la lutte que, depuis son entrée au pouvoir, il n'avait cessé de poursuivre.

Sa réponse expédiée, il écrivit à son ami d'Azeglio, envoyé en mission à Londres. Il trouvait que l'Autriche venait de commettre une insigne folie et bénissait le Ciel de s'être soumis au désarmement. « Il semblerait, disait-il, que la Providence m'ait inspiré. » Dans ses actions de grâces, il oubliait l'Empereur, qui était bien pour quelque chose dans son inspiration providentielle. Si Napoléon III n'avait pas tempéré sa fougue et réparé le mal causé par ses indiscrétions, son audacieuse combinaison eût misérablement avorté. Il reconnaissait du reste qu'on ne s'en tirerait pas sans recevoir quelques horions. « Nous nous préparons avec ardeur à la lutte suprême, écrivait-il ; nous nous attendons à recevoir des

(1) En présence d'une agression imminente, le Roi demande à l'Empereur de lui envoyer 50 000 hommes pour sa sûreté.

bottes au début, mais nous prendrons notre revanche. » La Providence, dont l'Empereur n'était à ses yeux que l'aveugle instrument, ne devait pas l'abandonner. Le 3 mai, l'état de guerre fut officiellement annoncé par le *Moniteur*. « L'Autriche, disait l'Empereur dans sa proclamation, a amené les choses à cette extrémité qu'*il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique*. Car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. » La phrase était sonore, mais elle n'impliquait pas, comme on le prétendit plus tard, l'engagement d'affranchir l'Italie des Alpes à l'Adriatique.

Celle qui suivait, en revanche, ne prêtait à aucune équivoque; elle affirmait le maintien du pouvoir temporel. « Nous n'allons pas en Italie, disait la proclamation, fomenter le désordre, *ni ébranler le pouvoir du Saint-Père*, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule, et contribuer à y fonder l'ordre sur les intérêts légitimes satisfaits. »

Le manifeste disait aussi que « la France ne veut pas de conquêtes; elle entend respecter les traités, à la condition qu'on ne les violera pas contre elle; elle affirme hautement ses sympathies pour un peuple qui gémit sous l'oppression étrangère. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et, quand elle tire l'épée, ce n'est pas pour dominer, mais pour affranchir. Le but de cette guerre est de rendre l'Italie à elle-même, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance. »

L'Italie affranchie, le pouvoir temporel sauvegardé, l'ordre maintenu contre la révolution, les traités respectés et les conquêtes répudiées, tout le monde avait lieu d'être satisfait : les catholiques, les libéraux et les conservateurs, les peuples et les gouvernemens, et surtout les Italiens, pour lesquels on allait se battre.

Les allocutions de Napoléon Ier, comme son génie, étaient lumineuses, péremptoires; celles de Napoléon III, comme son esprit, étaient lyriques, romantiques. L'oncle ne connaissait que sa volonté; le neveu s'efforçait de concilier celle des autres avec la sienne. L'un a succombé pour avoir trop voulu; le second pour n'avoir pas su au juste ce qu'il voulait.

Du jour au lendemain, la guerre si hautement réprouvée de-

venait populaire; les passions gauloises s'étaient soudainement réveillées. « Nous sommes une drôle de nation, disait Mérimée à son ami Panizzi; je vous écrivais, il y a une quinzaine de jours, qu'il n'y avait en France qu'un seul homme qui désirait la guerre et je crois vous avoir dit la vérité. Aujourd'hui, tenez le contraire pour vrai. L'instinct gaulois s'est réveillé : c'est maintenant un enthousiasme qui a son côté magnifique et aussi son côté effrayant. Le peuple accepte la guerre avec joie; il est plein de confiance et d'entrain. Quant aux soldats, ils partent comme pour le bal. Les banquiers et « les beaux messieurs » déplorent toujours le funeste entraînement, mais la masse est pour la guerre. »

« Il faut avant tout, avait dit l'Empereur à ses ministres, dans sa note du mois de décembre 1858, qu'une guerre contre l'Autriche soit juste et sanctionnée par l'opinion. »

Fidèle à ce programme, il tirait aujourd'hui l'épée, provoqué, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, pour une grande cause qui, depuis cinquante ans, intéressait la France et s'imposait à la sollicitude de tous ses gouvernemens. L'Autriche n'avait-elle pas méconnu les conseils de tous les cabinets, et, en persistant à opprimer l'Italie, ne jetait-elle pas un outrageant défi à la civilisation, au progrès, aux principes des temps modernes? C'étaient là de grands mots, fallacieux, décevans, mais c'est avec des phrases redondantes qu'on crée souvent l'enthousiasme chez nous. En relisant les discours, les manifestes, les écrits qui, depuis cinquante ans, ont servi de préambules aux guerres ou aux révolutions, on est tenté de se demander si la rhétorique n'est pas la pire ennemie de la France?

L'Autriche ne tarda pas à reconnaître sa faute. L'opinion, qui lui avait jusqu'alors été plutôt favorable, se retourna contre elle partout en Europe, sauf en Allemagne ; on eût dit une saute de vent. Non seulement elle s'aliénait tous les cabinets, mais, chose infiniment plus grave, n'étant pas attaquée, elle se privait du droit de réclamer le secours de la Confédération germanique. Lord Derby qualifia sa conduite de *criminelle*. La presse anglaise la prit à partie. « Tant que l'Autriche, disait le *Herald*, organe du ministère, a paru disposée à agir avec sagesse et modération, elle a trouvé des sympathies; maintenant qu'elle a tiré l'épée et jeté le fourreau, elle ne sera pas surprise de voir des sentimens tout différens animer les gouvernemens et les peuples. » — « Puisque l'Autriche a déclaré la guerre, disait à son tour le journal de

lord Palmerston, qu'elle subisse son sort! Notre rôle est d'observer la plus stricte neutralité et de faire en sorte que l'Europe adopte la même conduite. »

Les correspondances du prince Albert reflètent les soucis que lui causait la conduite de François-Joseph. Il avait reproché naguère à l'Autriche de ne pas profiter de son avance, de ressembler à un fusil chargé qui ne voulait pas partir ; il trouvait aujourd'hui que le fusil était parti inopportunément. « Elle a fini, écrivait-il à son oncle, par jouer le jeu de ses ennemies. C'est une grave erreur qu'elle a commise et qui cause ici une vive indignation. La voici de nouveau l'oppresseur de l'Italie, portant atteinte aux droits des peuples. »

Les conseils que prodiguaient, dans les coulisses, les trois princes de la maison de Cobourg étaient méconnus ; la guerre était déchaînée. Où s'arrêterait-elle? L'Empereur en avait remontré aux plus habiles; il avait su tourner tous les obstacles. L'Europe, qui devait l'arrêter et au besoin se coaliser contre lui, était forcée de le laisser faire et de l'approuver en quelque sorte. S'il remportait d'éclatantes victoires, qu'exigerait-il? Les traités de 1815 ne seraient-ils pas déchirés, la Belgique envahie, l'Angleterre menacée d'une invasion? Il est vrai qu'il déclarait solennellement que les circonscriptions territoriales seraient maintenues, et que la guerre serait « localisée, » mais « localiser la guerre » n'était qu'une locution nouvelle dans la langue diplomatique, et non une garantie (1). Heureusement qu'un ministère tory était au pouvoir. Lord Derby, en annonçant la neutralité de l'Angleterre, avait eu soin d'ajouter qu'elle serait *armée* sur terre et sur mer, pour lui permettre d'intervenir, à son gré, partout où ses intérêts seraient compromis. Mais les élections étaient proches et la majorité disloquée; on ne pouvait heurter de front le sentiment public, qui revenait à l'Italie après s'en être détourné. Lord Malmesbury, qui avait dit à M. de Beust, lors de son récent séjour à Londres, que si la Prusse devait concentrer ses forces sur le Rhin,

(1) « L'Empereur et l'Impératrice ont écrit à la Reine, disait le Prince dans une lettre à Stockmar, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance; pour la tranquilliser, ils parlent de leur désir de *localiser* la guerre; localiser est le mot d'ordre franco-russe aujourd'hui; on espère ainsi tranquilliser l'Europe et en finir plus vite avec l'Autriche. »

C'est ce que Napoléon Ier écrivait aussi au prince Eugène en Italie en 1805, du camp de Boulogne : « Je vais donner une leçon aux Autrichiens, disait-il, et après je reviendrai à mes projets. » Il n'est pas bon d'ignorer complètement l'histoire.

l'Angleterre se chargerait de neutraliser la Baltique et la mer du Nord, se voyait aujourd'hui contraint d'informer les cours allemandes que, si elles participaient à un conflit contre la France, le gouvernement britannique, en raison de sa neutralité, se verrait dans l'impossibilité de protéger leur commerce maritime. Tels étaient les reviremens imprévus que la sommation autrichienne avait brusquement opérés dans l'opinion !

L'Empereur pouvait donc, avec une sécurité relative, prendre le commandement de ses armées ; sans se préoccuper de l'Angleterre, sans trop s'inquiéter de l'Allemagne, le cabinet de Berlin paraissant vouloir régler son attitude d'après celle du cabinet anglais.

Il partit de Paris le 10 mai au soir. Le trajet des Tuileries à la gare de Lyon fut une longue ovation, empreinte, disent les témoins de ces scènes enthousiastes, moins d'un vrai patriotisme que d'un caractère révolutionnaire. On sentait que la campagne qui allait s'ouvrir était inspirée par l'esprit cosmopolite. Ce n'était pas une guerre de frontières ni de sécurité : c'était, suivant la distinction que l'on faisait sous l'ancienne monarchie, une « guerre de magnificence. »

XXI. — L'EMPEREUR ET KOSSUTH

Les relations diplomatiques étaient rompues entre la France et l'Autriche, et l'émigration hongroise ne savait pas encore à quel titre et dans quelle mesure elle participerait aux événemens. Le gouvernement impérial évitait de s'expliquer. Il ne restait aux réfugiés hongrois qu'une seule chance de voir leur cause associée, drapeau levé, à la cause italienne : c'était de faire venir Kossuth à Paris, et d'obtenir pour lui, par l'entremise du prince Napoléon, une audience de l'Empereur. Mais Napoléon III consentirait-il à recevoir le collaborateur de Mazzini et à s'engager avec lui? Rien n'était moins vraisemblable.

Arrivé à Paris le 4 mai, sous le nom de George Brown (1), Kossuth fut aussitôt introduit chez le prince Napoléon par Ladislas Teleki et le général Klapka. Le Prince manifesta ses sympathies pour la Hongrie et demanda à son interlocuteur de s'expliquer afin de lui permettre de faire connaître à l'Empereur

(1) La police avait reçu l'ordre d'ignorer sa présence à Paris. « Toutes les difficultés, dit Kossuth, furent écartées de ma route. »

le résultat de leur entretien. Kossuth exposa *con amore* la corrélation entre l'indépendance hongroise et l'indépendance italienne; mais, avant de poser ses conditions, il demanda à être initié aux intentions de Sa Majesté. « Son dessein, répondit le Prince, est d'ériger la Hongrie en État indépendant; il ne fait qu'une réserve, c'est que les Magyars ne proclament pas la république. Vous devez trouver cela naturel du moment que vous voulez faire cause commune avec deux monarques. »

Kossuth répondit qu'avant d'être républicain, il était patriote, et que la forme du gouvernement, à ses yeux, était secondaire. Il insinua toutefois qu'il serait heureux de connaître le candidat de l'Empereur au trône de Hongrie.

— L'Empereur, répliqua le Prince, sans avoir l'air de saisir l'insinuation, n'a aucune vue particulière.

Kossuth parla de la reconnaissance inhérente au caractère hongrois, et, voyant qu'on persistait à faire la sourde oreille, il se résigna en allant droit au but.

— Je ne cacherai pas à Votre Altesse que si la Hongrie devait son indépendance à la protection de l'Empereur, elle n'hésiterait pas à vous offrir la couronne de Saint-Étienne!

Le grand mot était lâché, mais il resta sans écho.

— Qu'il n'en soit plus question, dit brusquement le Prince, et surtout n'en soufflez pas mot à mon cousin. Nous autres Bonaparte nous avons beaucoup appris de notre oncle, et, entre autres choses, qu'il ne fallait pas placer des membres de notre famille sur des trônes étrangers. »

La couronne de Saint-Étienne était aux yeux de Kossuth ce qu'il y avait de plus enviable; on la repoussait avec humeur! Tant de désintéressement le surprit.

— Allons au fait, reprit le Prince, et dites-moi nettement ce que vous désirez.

Kossuth, en souvenir de sa vieille et grande popularité, croyait être resté la glorieuse personnification de sa patrie. Comme s'il était encore gouverneur de la Hongrie, ordonnant des levées et disposant des *honveds*, il parla de sa responsabilité envers son pays, dont il ne pouvait pas à la légère risquer les destinées. Après beaucoup de digressions, il réclama des deux souverains alliés l'engagement de ne pas disjoindre sa cause de celle de l'Italie. Il ne disposait que de son autorité morale, et rien ne disait qu'elle fût encore assez puissante pour entraîner les masses populaires

comme en 1849; il exigeait néanmoins des garanties écrites en échange d'une assistance problématique que nous devions escompter au prix de notre or et de nos soldats.

Le Prince trouva sans doute ces prétentions exagérées, car il ne les discuta pas. D'après lui, une déclaration verbale de l'Empereur, disant que l'indépendance de la Hongrie lui tenait à cœur, devait largement suffire. « Nous serions certainement rassurés par cette déclaration, dit Kossuth, mais personne ne peut prévoir le cours des événemens, et il nous faut des garanties. — Et quelles sont ces garanties? répliqua le Prince impatienté. — Le drapeau français avec une armée française sur le sol hongrois, un manifeste de l'Empereur proclamant la Hongrie indépendante, alliée de la France et du Piémont. Si ces garanties nous étaient données, des centaines de mille combattans répondraient à mon appel, et je prendrais la direction du mouvement avec l'assistance d'un comité.

— Pas de comités, interrompit le Prince; nous tenons à être prémunis contre les indiscrétions. »

Restait une dernière question à élucider, la plus délicate il est vrai, celle de l'assistance matérielle, autrement dit des subsides. « Il nous faut de l'argent, disait Kossuth; nous sommes de pauvres proscrits sans crédit. Nous devons recourir à la générosité de l'Empereur afin de pourvoir à l'organisation d'une armée; mais, n'en doutez pas, ses avances seront considérées comme une dette nationale. »

Le Prince répondit qu'il en référerait à son cousin et demanderait même une audience pour permettre à Kossuth d'exposer à Sa Majesté son plan et ses vœux; il ajouta que l'Empereur sans doute le recevrait dans la soirée. Kossuth courut aussitôt rue Saint-Dominique, à l'hôtel du colonel de Kiss, où l'attendaient impatiemment toutes les notabilités de l'émigration. Il s'empressa de satisfaire leur fiévreuse curiosité en leur racontant par le menu tout ce qu'il avait dit et entendu. Le Prince avait bien raison de se méfier des comités; il eût mieux fait encore en ne correspondant pas avec celui qui s'offrait à les présider.

Le même soir, à onze heures, l'ancien dictateur pénétra par une porte dérobée, introduit par le prince Napoléon, dans le cabinet impérial. Après quelques phrases bienveillantes, l'Empereur lui dit qu'il serait heureux de pouvoir réaliser ses vœux, mais qu'en politique, tout dépendait des circonstances.

« Vous voudriez, à ce que m'a raconté le Prince, que j'étende le théâtre de la guerre du Pô au Danube et à la Theiss, et que par un manifeste la Hongrie, dont l'indépendance nationale serait proclamée, fût invitée à participer à la guerre à titre d'alliée? Je ne verrais pas d'inconvénient à une proclamation, si je pouvais mettre une armée à votre disposition. La chose n'est pas sans précédent dans l'histoire de ma maison. Vous connaissez la proclamation que mon oncle a adressée à la nation hongroise en 1809. Cette proclamation, vous ne l'ignorez pas, n'a pas eu le don de soulever votre pays; mais la situation, je le reconnais, s'est modifiée depuis l'insurrection de 1849. Toutefois il y a de grands obstacles à l'envoi de troupes, et le plus grand, c'est l'Angleterre. Le ministère *tory* se cramponne aux traités de 1815; déjà mal disposé au sujet de la délivrance de l'Italie, il ne permettrait pas que l'Autriche fût rayée du nombre des grandes puissances. Je ne puis pas risquer de me mettre l'Angleterre à dos.

— Je prends sur moi, répondit Kossuth, qui semblait ne douter de rien, de renverser le ministère *tory;* » et il développa longuement les nombreux moyens dont il disposait en Angleterre pour agir sur l'opinion publique, très sympathique à la cause hongroise, et provoquer, avec lord Palmerston et quelques-uns de ses amis du Parlement, et en organisant des *meetings*, un changement de ministère. Il était, cela est certain, lié avec les chefs du parti libéral; il avait des attaches dans les journaux, mais il s'exagérait la puissance de son action (1).

L'Empereur, sans rien promettre, congédia Kossuth en disant: « Ce que vous venez de me dire des moyens dont vous disposez pour amener un changement de ministère est très intéressant et d'une grande importance. La neutralité de l'Angleterre assurée après la chute des *tories*, vous aurez écarté le principal obstacle à la réalisation de vos vœux. »

Tout ce long entretien, avec de nombreux incidens que j'ai cru devoir omettre, se trouve relaté dans les *Souvenirs* et les *Écrits d'exil, période d'Italie*. Pour apprécier cette scabreuse entrevue sans trop s'en émouvoir, il importe de ne pas oublier que, le 4 mai, la guerre était déclarée, et que, peu de jours après, l'Empereur partait pour l'Italie. Il faut dire aussi qu'en 1859, la révolution

(1) On peut voir par une dépêche de M. de Persigny que lord Palmerston le renia et déplora les divulgations qu'il se permit dans la presse anglaise sur ses relations avec Napoléon III.

avait encore un grand prestige; n'avait-elle pas ébranlé les trônes en 1848? Elle inspirait toujours une sainte terreur aux gouvernemens. M. de Cavour croyait à cette force irrésistible, et l'avait fait entrer dans ses combinaisons. Le premier, avec Victor-Emmanuel, il s'était compromis et engagé avec elle, et c'est l'ascendant qu'il exerçait sur l'Empereur et son cousin qui les avait déterminés à conférer ainsi avec le chef de l'insurrection hongroise.

XXII. — L'EMPEREUR EN ITALIE

Le 12 mai, l'Empereur débarqua à Gênes. Il y fut reçu comme un libérateur. Il l'était en effet, car sans lui, à coup sûr, l'Italie, malgré « son étoile, » n'eût pas accompli ses destinées avec une telle rapidité et une telle plénitude.

Comme nos armées s'ébranlaient, la mort frappa le prince de Metternich, qui disparut ainsi à quatre-vingt-quatre ans, à l'instant même où s'écroulait son œuvre de compression.

Victor-Emmanuel était venu à Gênes saluer l'Empereur. M. de Cavour le rejoignit au quartier général, à Alexandrie. Il accourait moins pour féliciter Napoléon III et le remercier que pour lui présenter de scabreuses observations. La nomination du prince Napoléon au commandement du 5e corps appelé à opérer en Toscane sur le flanc des Autrichiens l'avait mis aux champs. Il y voyait l'arrière-pensée d'une restauration du royaume d'Étrurie au profit des Bonaparte. La suspicion était blessante. Loin de s'en offusquer, l'Empereur s'efforça de rassurer le ministre. Pour témoigner de son désintéressement, il lui répéta ce que le prince Napoléon avait dit à Kossuth, lorsque celui-ci faisait miroiter devant ses yeux la couronne de Saint-Étienne. Mais M. de Cavour était difficile à convaincre, il savait ce que valent les protestations. Il lui fallait une garantie. Il demanda que le 5e corps fût rattaché à l'armée piémontaise; ce n'était qu'à cette condition qu'il rentrerait à Turin content et rassuré. L'Empereur, comme toujours, céda; il donna le gage que l'impertinence de M. de Cavour réclamait de sa loyauté. En débarquant à Livourne, le prince Napoléon, dans une proclamation adressée aux Toscans, déclara « que l'unique ambition de l'Empereur était de faire triompher la cause sacrée de l'affranchissement d'un peuple, sans se laisser jamais influencer par des intérêts de famille. »

M. de Cavour se montra satisfait; il aurait eu mauvaise grâce à ne pas l'être. Vit-on jamais pareilles exigences et tant de condescendance à les satisfaire?

Ce fut le premier nuage qui, dès le début de la campagne, s'éleva entre les deux alliés, en attendant les scènes violentes que la conclusion de la paix devait provoquer à Villafranca.

Nos régimens arrivaient pêle-mêle, par terre et par mer, se débrouillant de leur mieux, sans direction et sans approvisionnemens, gardant leur entrain et leur belle humeur. Les soldats chantaient pour tromper la faim et se consoler de leur désarroi :

« Mourir pour *l'Italie*,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie. »

Il ne dépendait que de la décision du général Giülay de jeter la déroute dans nos campemens improvisés. Mais, au lieu d'aller de l'avant, il laissa à nos états-majors, par un changement subit de tactique, le temps de se reconnaître et de procéder à la formation des corps. Le combat de Montebello, qui déjà marquait dans nos fastes militaires, inaugura glorieusement la campagne. Bientôt l'armée, laissant les Autrichiens dans l'incertitude du point d'attaque, opéra un mouvement tournant qui les obligea à se replier sur le Tessin et à évacuer le territoire piémontais. Le Roi avait combattu héroïquement à Palestro. Les zouaves, qui étaient accourus au moment où ses troupes devenaient hésitantes, le saluèrent, émerveillés de sa bravoure, « premier soldat de leur régiment. » La bataille de Magenta, livrée le 4 juin, après les combats de Turbigo et de Buffalora, ouvrit définitivement le passage du Tessin et la route de Milan. Le 8 juin, l'Empereur fit son entrée aux côtés du roi de Sardaigne dans la capitale de la Lombardie, tandis que nous remportions un nouveau succès à Melegnano. Les deux souverains furent accueillis en triomphateurs. C'était, autour d'eux, plus que de l'enthousiasme, le délire inénarrable de la délivrance! Napoléon III adressa deux proclamations, l'une aux soldats qui avaient si vaillamment combattu, l'autre aux Italiens. Frappé du peu d'empressement que ceux-ci mettaient à prendre les armes (1), il s'adressait à leur patriotisme et leur don-

(1) Garibaldi, en attaquant les Autrichiens à Varese, n'avait pu réunir encore que 3000 volontaires.

nait des conseils aussi malhabiles que désintéressés. « La Providence, disait-il, favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. Votre désir d'indépendance, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes. Organisez-vous militairement; unissez-vous sous les drapeaux de Victor-Emmanuel; animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats : demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Cette proclamation était à la fois blessante pour les Italiens, dont le patriotisme paraissait avoir besoin d'être stimulé, et compromettante pour notre politique, car elle annonçait l'entière délivrance de la péninsule et promettait de ne mettre aucun obstacle à la libre manifestation de la volonté nationale. On ne devait pas manquer de le rappeler amèrement à Napoléon III lorsque, après Solferino, poussé par d'impérieuses considérations, il dut précipitamment signer la paix en laissant son programme en souffrance...

G. Rothan.

UNE MISSION A PÉKIN

I

Chargé par le roi des Belges de négociations diplomatiques entre la Chine et l'État indépendant du Congo, dont Sa Majesté est le souverain, je partis de Marseille à la fin d'avril 1898, avec le personnel qui composait ma mission.

L'*Australien* des Messageries maritimes, par un rapide parcours en Méditerranée, nous fait successivement apercevoir les côtes de la Corse et de la Sardaigne, de la Sicile et de la Calabre, de la Crète et de l'Égypte. Dans la traversée du canal de Suez, notre grand navire paraît tout disproportionné sur ce filet d'eau; pendant la navigation de la Mer-Rouge, le thermomètre monte à des hauteurs inquiétantes; la longue étape de la mer des Indes nous amène pour quelques heures d'escale à Colombo. Une nuit seulement dans l'île de Ceylan, c'est peu; mais je conserve un souvenir très caractéristique de cette arrivée dans un grand hôtel où des Hindous, tout de blanc habillés, les cheveux relevés par deux peignes, glissent sans bruit pour vous servir; où d'immenses pankas agitent l'air dans les salles pour donner un peu de fraîcheur; où des Messieurs en veston blanc, vautrés, les jambes en l'air, dans de profonds *rocking-chairs*, semblent se demander, en fumant des cigares, comment ils feront pour se traîner jusqu'à leur lit. Nous allons en promenade nocturne dans ces fiacres d'Extrême-Orient, pousse-pousse ou *riksiaw*, selon les pays, victorias minuscules à deux roues que tire un coureur nerveux, aussi rapide qu'un cheval, aussi élégant de formes qu'un

pur sang : végétations exubérantes, parfums étranges des fleurs, traînées mystérieuses de la lune sur des lacs et des ruisseaux ombragés, lucioles qui rayent l'air de leur fusée lumineuse; ensuite, au petit jour, silhouettes bizarres des temples, réveil, sur le trottoir et sur le pas des portes, de toute une population installée là pour dormir, formes sculpturales de torses nus, grands yeux très doux, étonnés de notre passage matinal... J'y pensais encore, que déjà nous pénétrions dans les détroits entre Sumatra et Malacca, sous des torrens de pluie, et par une chaleur vraiment fatigante.

Le dimanche 15 mai, nous stoppions devant Singapore. Un petit char à bancs, appelé *malabar*, tout découpé de volets pour laisser circuler l'air, nous amène rapidement jusqu'au centre de la ville, bien tenue, bien ordonnée, comme il convient à une possession anglaise. De superbes Hindous, hauts de six pieds, à la barbe frisée en boucles, au turban énorme de couleur écarlate, font la police, le bâton d'ordonnance à la main, et surveillent, impassibles, les Chinois affairés qui pullulent. C'est un premier coup d'œil sur la population jaune avec ses porteurs de fardeaux tenus en équilibre sur un long bambou, ses coureurs attelés aux petits chars, ses mendians affligés d'éléphantiasis. Des groupes de loqueteux, accroupis devant un restaurant en plein air, ingurgitent prestement, avec leurs bâtonnets, des potées de riz et de choses bizarrement colorées, tandis que passent, flegmatiques, des commis ou des marchands d'une tournure très correcte. L'aspect général est d'ailleurs de belle allure, avec des villas, des jardins, des gazons entretenus à grands frais. Le Jardin zoologique est une merveille de plantes tropicales groupées avec art. Et, dans un petit coin réservé, un sanctuaire à l'abri du soleil, au milieu de courans d'air savamment ménagés, on admire quoi? quelques fleurs du Nord, des œillets, des marguerites, des bleuets, que le jardinier en chef, un Allemand, est parvenu, à force d'art, à faire pousser sous l'équateur. Comme ce petit détail de botanique nous fait mesurer la distance où nous sommes déjà de nos jardins d'Europe!

Deux jours après Singapore, nous étions à Saïgon : même végétation, mais aspect tout différent. Ici les maisons ont coquette apparence, avec un peu de prétention dans leur architecture; les rues sont larges et ombragées; les Européens, tout de blanc habillés, montrent des physionomies connues : c'est Marseille sous les tropiques, avec des cafés, des théâtres, des perruquiers

et des modistes. Soldats annamites joliment équipés, marins à l'air bon enfant, dames élégantes en malabar ou en pousse-pousse; puis, les statues de Gambetta, de l'amiral Rigault de Genouilly, du commandant Garnier, un Hôtel des postes tout à fait monumental, une cathédrale de vastes proportions, le palais du gouverneur, de façade un peu théâtrale, rappellent qu'on est en terre française.

Mais, si Saïgon est très européen, la ville de Cholen, à quelques kilomètres de là, est bien Extrême-Orient. C'est un centre important, d'aspect tout chinois, où nous avons eu le plaisir de visiter en détail l'habitation fastueuse du *Pfoû* ou maire de l'endroit. Ce gentleman nous reçut fort gracieusement en smoking blanc, la rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, tandis que sa femme et ses filles, en costume annamite, nous faisaient en très bon français les honneurs de leur habitation. On nous montra des meubles en incrustations de nacre, la chapelle domestique où se pratique le culte des ancêtres, les vasques de porcelaine où nagent des poissons aux formes bizarres, les jardinets ornés d'arbres séculaires maintenus à des proportions minuscules. Nous fûmes aimablement invités à assister à une représentation du théâtre chinois qui est la propriété du Pfoû. Et, pendant que sa charmante fille voulait bien m'expliquer les péripéties du drame tapageur qui se déroulait sur la scène, j'admirais sa parfaite distinction sous le costume très simple des femmes annamites : une longue robe noire tombant des épaules jusqu'aux chevilles, rehaussée seulement par un joli collier d'or qui mettait en valeur son cou délicat. Je lui demandai où elle avait appris à si bien parler le français; elle me dit qu'elle avait été élevée chez les sœurs; qu'elle y retournait toujours avec plaisir pour assister aux exercices pieux du culte catholique, mais qu'à la maison elle continuait — naturellement — à pratiquer la religion de sa famille.

Nous voici maintenant dans la vraie Chine, ou plutôt dans la Chine de l'avenir, car Hong-Kong n'est plus aux Chinois. C'est un beau rocher, que la magnifique Grande-Bretagne a transformé en un paradis de verdure, de maisons superbes, et de terrasses fleuries. Des routes sillonnent partout le flanc de la montagne. Au bord de la mer, s'étend une esplanade, d'où s'élève, majestueuse, une statue en bronze de l'Impératrice des Indes; derrière, se groupent les casernes, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la bonne tenue de ces soldats anglais, bien pris dans leurs uniformes de tissus lé-

gers, le casque colonial militairement porté, et ayant cet air de conquérans du monde, contraste frappant avec les tournures félines des Chinois qu'ils tiennent en respect !

Quittant les tropiques et remontant vers le Nord, le 25 mai au matin, nous stoppions à l'embouchure du Yang-tsé, aussi large qu'un bras de mer. On passe sur un petit vapeur qui fait le service du fleuve. Peu d'intérêt, des bords plats et tristes ; nous croisons des jonques chinoises aux formes antiques et portant sur la proue de gros yeux peints qui leur donnent un air de bêtes. Au loin, après plusieurs tournans, se dessine une grande ville : c'est Shang-Haï, dont nous longeons bientôt les quais, bordés de vastes maisons, ornés de pelouses et de jardins. Aspect des plus confortables ; mais Shang-Haï marque la dernière étape où l'on se sente encore en pays civilisé ; après c'est l'abominable pays chinois.

Nous embarquons sur le *Tungchow*, de dimensions bien plus réduites que les grands navires des Messageries ; la mer est triste, jaune, d'aspect maussade ; le brouillard nous fait marcher lentement ; et les bruits de la sirène, alternant avec la voix monotone du matelot qui jette la sonde, finissent par devenir énervans. Mais tout passe ! et nous voici, au bout de quatre jours, en rade de Chee-foo. On ne voit que navires de guerre : toute la flotte anglaise est là et les saluts s'échangent justement avec le prince Henri de Prusse qui revient de sa visite à Pékin. C'était l'événement du jour que sa réception par l'Empereur, et par l'Impératrice mère, à qui le prince avait galamment baisé la main. Il avait été traité presque en souverain, d'égal à égal par l'Empereur, fait nouveau, de nature à frapper grandement l'imagination des Européens eux-mêmes, qui, bon gré mal gré, se laissent impressionner par le mystérieux prestige dont s'entoure la cour de Pékin. Aussi l'Allemagne était-elle pour le moment fort en vue. Mais, en Chine, les politesses s'oublient vite ; les coups de canon seuls ont une portée sérieuse.

L'entrée du golfe de Pe-tchi-li, où nous arrivons bientôt, s'annonce au loin par la vue des montagnes qui encadrent Port-Arthur. Ce point stratégique, naguère enlevé par les Japonais, occupé maintenant par les Russes, qui y entassent des troupes, fait front, en sentinelle avancée, aux Anglais, tout récemment installés à Weï-haï-weï, près de Chee-foo. Voilà la route de Pékin bien surveillée du côté de la mer par des gens qui semblent prendre l'affaire tout à fait au sérieux. Elle laisse d'ailleurs beau-

coup à désirer, cette route par mer. Encore bien loin de la côte, nous franchissons, non sans peine, la barre du Péï-ho. L'hélice racle le fond, on la sent travailler dans la vase et, péniblement, en faisant effort de toute vapeur, nous laissons derrière nous une longue traînée jaunâtre.

Bientôt nous pénétrons dans la rivière, défendue par d'importans ouvrages en terre; au loin, à perte de vue, des marais salans; tout contre nous, le village de Takou, ramassis de maisons en terre glaise où grouille une étrange population jaune. Le chemin de fer est près du rivage, et, en moins d'une heure, nous sommes à Tien-Tsin. Des pourparlers m'y retinrent plusieurs jours. C'est une grande ville chinoise, extrêmement peuplée, très remuante, et d'ailleurs pleine d'intérêt pour qui n'est pas encore blasé sur les curiosités du Céleste Empire. La concession européenne, beaucoup moins grandiose qu'à Shang-Haï, est cependant bien ordonnée; il y a des rues macadamisées, un square, des magasins d'approvisionnemens, toutes choses qui d'abord paraissent très simples, mais qu'après avoir habité Pékin, j'ai trouvées, au retour, admirables.

La race est assez belle, dans cette province de Pe-tchi-li, et, en regardant, dans les rues étroites de la ville chinoise, ces hommes à la face rasée, à la tresse roulée sur la tête de façon à simuler une chevelure à peu près normale, avec leurs grandes tuniques d'étoffes légères qui pouvaient ressembler à des toges, je me demandais si je n'avais pas devant moi un tableau de ce qu'était une ville de l'antiquité grecque ou romaine. Pas de voitures, mais des chars traînés à bras et des brouettes, ou bien des litières précédées et suivies d'hommes à cheval, faisant les importans; dans les chaises à porteurs, des mandarins à l'air fatigué ou dédaigneux, des femmes peintes à outrance, mais ayant une certaine allure de patriciennes ignorantes de la foule; celle-ci, remuante, curieuse, demi-nue, recevant des coups ou se laissant invectiver par les serviteurs des gens de qualité; puis, des parasols et des éventails dans toutes les mains, de petits pieds contournés, des soldats avec des arcs; oui, des arcs et des flèches! Dans la ville, défendue par de gros murs, des rues pavées à larges dalles, des temples, des palais de mandarins, à grands portiques précédés d'une esplanade, des cris de tout genre, des appels en idiomes inconnus, des odeurs de tabac, d'opium, de cuisines exotiques.

Dans nos riksiaws, nous passions au milieu de tout cela,

regardés avec la même curiosité qui accompagne dans nos capitales des Chinois en déplacement. On sait ce que c'est, on les observe un peu et on passe ; mais, s'il s'agit d'un achat à faire, d'une explication à demander, alors la foule se rassemble, curieuse d'entendre, de voir comment les étrangers s'en tireront. Les gens n'ont pas l'air bon, mais ils semblent indifférens à l'Européen. Il y a là cependant, tout près, des souvenirs de leurs emportemens : cette église catholique, bâtie aux frais de l'Empereur, a été érigée sur l'endroit où furent massacrés en 1870 le personnel du consulat de France et de nombreuses sœurs de Saint-Vincent de Paul. A côté, s'élève une stèle sur laquelle sont gravés des regrets de l'Empereur ;... mais la stèle est largement entourée d'une grille et les Chinois qui passent sont trop loin pour lire l'inscription.

J'ai visité avec intérêt un temple bouddhiste. Il était consacré à la femme ou déesse dont les origines, croit-on, se confondent avec la tradition chrétienne de la mère de Dieu. Les similitudes avec le culte catholique sautent aux yeux : comme dans nos églises, un autel occupe le centre, où brûlent des cierges et des parfums ; tout autour, s'étagent des statues qui représentent des dieux ou des saints, ayant leurs dévots pour implorer la guérison de telle ou telle maladie, et recevant l'hommage d'ex-voto bien peu différens des nôtres. Mais, au point de vue de l'art, ces intérieurs de temples offrent assez peu d'intérêt : quelques statues cependant, en bois et très peintes ou dorées, ne manquent pas d'allure, et je me rappelle un dieu des Enfers qui lançait ses tonnerres avec un véritable entrain.

En quatre heures de chemin de fer on arrive maintenant aux portes de Pékin. La voie traverse une plaine monotone où dorment des ruisseaux d'une eau boueuse. De tous côtés s'élèvent des tombeaux, placés au hasard de la fantaisie : un tertre arrondi en terre glaise, et c'est tout. Cependant ces petits monticules insignifians avaient complètement entravé jusqu'à ce jour l'introduction des voies ferrées en Chine. Il ne fallait pas bousculer les ancêtres et, disséminées comme elles le sont au milieu des champs, les sépultures constituaient un obstacle à peu près infranchissable, gros de révoltes, de colères et de représailles. Mais le préjugé semble aujourd'hui vaincu, la ligne qui relie Pékin à la mer vient enfin d'être terminée ; on a le mieux possible respecté les tombes, et, là où elles gênaient, on a donné soit de l'argent, soit des coups : l'argument a porté. Peu à peu

les Chinois se sont risqués dans cette invention des barbares; ils la trouvent à leur goût maintenant et encombrent les trains qui ne suffisent déjà plus au trafic. Aussi la cause des chemins de fer en Chine peut-elle être considérée comme gagnée; nul doute que d'ici dix ans l'empire n'en soit sillonné. S'il se produit encore des révoltes contre les profanations des tombes, — et il y en aura, — c'est qu'elles auront été tolérées par les autorités locales. Car celles-ci sont en mesure, par l'évidence des faits, de mettre à la raison l'ignorance ou le fanatisme. Cette victoire morale de la civilisation sera peut-être le plus grand moteur de l'évolution que la Chine va immanquablement subir.

Je signale au passage le costume bizarre des chefs de gare, qui, avec leur chapeau de paille à larges ailes doublées de bleu clair et noué sous le menton par de grands nœuds de même couleur semblent, dans leurs robes bleues ou blanches tombant jusqu'aux talons, de grandes demoiselles en partie de campagne.

On vient sans doute de crier en chinois: « Pékin, tout le monde descend; » car le train s'est arrêté au milieu des champs. En y regardant de plus près, on voit les fondations d'une maison : c'est la future gare, puis il y a un certain mouvement de charrettes et de palanquins derrière une légère palissade. Un homme coiffé d'un chapeau de paille en forme d'abat-jour, avec une robe bleue et un vaste gilet rouge, s'approche de moi et me remet un mot du ministre de Belgique. C'est le *mafou* ou palefrenier qui doit précéder à cheval mon palanquin. Je m'y introduis, et hop! les quatre porteurs m'enlèvent, marchant d'un bon pas cadencé; quatre autres suivent et, de temps en temps, se relayent, s'avertissant de petits cris gutturaux pour garder la mesure. Parfois l'homme qui marche à ma hauteur me fait signe de me tenir plus en avant ou plus à droite, parce que je dérange l'équilibre du transport. Au bout d'une demi-heure de route, j'aperçois les murs de Pékin. — Jéricho, Babylone, Ninive devaient avoir des murs semblables; c'est très imposant. Les portes que l'on franchit sont doubles et surmontées chacune de forts aux toits retroussés. Il y a un certain encombrement de charrettes, de chameaux, de palanquins, d'ânes et de piétons, puis on se retrouve de nouveau à peu près dans la campagne; cependant il se révèle un dessin d'ensemble et, à droite comme à gauche, se profilent les murailles de deux grands temples. Après avoir franchi cette vaste esplanade, nous passons maintenant entre deux rangées de boutiques qui

étendent des toiles ou des nattes jusqu'à se toucher d'un côté à l'autre. Là, se manifeste une grande intensité de vie; des restaurans en plein air, des étalages de toutes sortes groupent les passans; nous arrivons à la porte de la ville tatare, tout aussi imposante que les précédentes et nous voici dans la ville, centre de l'Empire. Devant le portique des palais impériaux, de larges dalles servent de dortoir aux mendians; les chemins sont défoncés, la poussière est aveuglante; nous longeons des murailles intérieures; voici de grands jardins entourés de murs; aux drapeaux qui flottent sur les mâts de pavillon, on reconnaît les légations européennes; nous franchissons des ponts en ruine dont l'architecture a de beaux restes, nous passons sous des arcs de triomphe en bois, peints aux couleurs jadis éclatantes; mais tout cela est tellement couvert de poussière qu'on n'y fait guère attention.

Les sentiers qui bordent les maisons sont parfois à deux mètres plus haut que le passage des voitures, vastes ornières creusées depuis des siècles; sur le pas de leurs portes, les habitans, sans pudeur, s'accroupissent en vue des passans, d'autres tâchent d'abattre la poussière de la rue en l'arrosant d'un liquide dont l'odeur, hélas! ne peut laisser aucun doute sur son origine. Et nous marchons toujours; cette fois, le centre de la rue est à deux mètres plus haut que les portes des maisons qui la bordent; le *mafou* injurie d'un air de connaissance les gens qui ne se rangent pas assez vite; j'aperçois le drapeau belge, nous pénétrons dans une cour en couloir et mes porteurs s'arrêtent. La sensation de dégoût qui a fini par éteindre toute curiosité est agréablement distraite par la vue d'un jardin orné de vases et de fleurs. Il y a des arbres, de la verdure, des chemins balayés. La légation est une vieille maison chinoise aménagée pour des Européens. Un hall tout en longueur, où l'on pénètre de plain-pied, est encombré de bibelots, d'étoffes, de peaux de tigre, de porcelaines, de bronzes et de cuivres. Çà et là une jolie gravure, un tableau, reposent de cette profusion d'Extrême-Orient. L'appartement mis à ma disposition est propre, avec de jolies choses, de petites attentions de papiers à lettre et de menus objets sur les tables. On se sent un peu chez soi, heureux de reposer ses yeux sur quelque chose d'avenant, qui n'est pas cette horreur de désordre et d'incurie qui vous a écœuré tout le long de la route. Un tub, le whisky traditionnel avec du soda glacé, et l'on a vite oublié, dans une conversation d'amis, les ennuis de la route.

II

Le séjour d'été à Pékin n'a jamais passé pour une villégiature agréable; les mois de juin, juillet et août y sont particulièrement maussades. L'extrême chaleur, qui s'élève souvent à 40° centigrades, puis la saison des pluies, qui développe une humidité malfaisante, y rendent la vie tout bonnement odieuse. D'habitude le corps diplomatique va s'établir, pendant cette saison défavorable, soit aux collines à quelques lieues de Pékin, soit au bord de la mer, non loin de Tien-tsin. Mais, cette année, l'activité était telle que chacun s'attarda dans la capitale, car il ne s'agissait pas de se laisser distancer par le voisin dans la course inouïe, dont je fus le témoin, pour faire prévaloir au Tsung-li-Yamen son influence ou ses protections.

Qu'on se figure l'état de nervosité auquel peut arriver ce groupe de diplomates isolés au bout du monde, et chargés de défendre avec acharnement des intérêts où la moindre défaillance peut avoir des conséquences incalculables. Ils forment l'unique colonie d'Européens tolérés à Pékin, car la ville est, en principe, interdite aux étrangers. Seules les légations ont, de par les traités, le droit de s'y établir, et de l'une ou l'autre d'entre elles dépendent l'hôtelier ou les deux chefs de magasins qui, avec les missionnaires et les sœurs, constituent l'élément hétérogène. On vit là presque en dehors du courant du monde, car les journaux d'Europe perdent leur attrait, arrivant avec six semaines de date et déflorés par les dépêches télégraphiques reçues au hasard des événemens. La seule *Gazette de Pékin*, écrite en chinois, sert d'organe officiel : ce sont de petits carrés de papier léger, plus ou moins allongés selon l'importance de la matière, qui d'ailleurs est circonscrite aux actes du gouvernement et aux communications administratives. Alors, tous ces agens diplomatiques, sans distinction de grade, confinés tout le long du jour dans leurs habitations ou leurs jardins, s'absorbent dans la besogne courante et dans les instructions que le télégraphe à 8 francs le mot leur apporte à jet continu. On ne pense plus qu'à cela, au point qu'on n'ose plus en parler!

Quand on se rencontre aux dîners, qui sont nombreux, au club où, vers le soir, le tennis fait fureur, il faut éviter toute conversation qui, de près ou de loin, pourrait toucher à la politique. Et

comme il est malaisé de s'occuper du prochain, représenté par un trop petit nombre d'individualités à ménager, on en est réduit aux conversations les plus banales, aux discussions les plus démodées.

Les hommes, cependant, qui, là sur la brèche, défendent pied à pied les intérêts de leur gouvernement, sont naturellement fort intéressans, car ils ont été choisis avec soin pour la mission qui leur est confiée. Les uns, fins comme l'ambre, savent jouer du Chinois avec un merveilleux doigté; d'autres, durs comme le précieux jade, évoquent, à tout propos, l'image des gros bataillons et des indiscrètes canonnières : ils menacent et tonnent... Et les Chinois, déconcertés par tant de souplesse, d'intimidations ou de violences, promettent, puis retirent, donnent ou redonnent et, en fin de compte, s'aperçoivent que, si les nations de l'Occident sont à redouter, elles sont loin de s'entendre. Ils se disent que la meilleure des politiques consiste à diviser ses adversaires. Jusqu'à présent, ils n'ont pas mal réussi.

Il peut être intéressant de rappeler ici, en deux mots, quelle est la situation politique de la Chine à l'heure où s'ouvre sans doute une ère nouvelle de son histoire. Car il ne faut pas se le dissimuler : le principe du partage de la Chine, qu'il s'effectue par la violence, c'est-à-dire par une prise de possession pure et simple, ou par la douceur, en faisant valoir des influences plus ou moins exclusives, peut être dans l'histoire du XXe siècle un facteur aussi important que le fut au XVe la découverte de l'Amérique. Que deviendra pour l'industrie, pour le commerce du monde, un débouché tout à coup grand ouvert dans un pays qui renferme 400 millions d'hommes? Ils acceptent des chemins de fer, et se résignent à laisser exploiter leurs mines d'une prodigieuse richesse. Voilà, pour courir au plus pressé, quelle sera la première œuvre accomplie, probablement en moins de dix années. Je sais bien qu'il y aura des difficultés, des hésitations, des déboires, mais le coup de hache semble irrémédiablement donné dans l'édifice vermoulu de la Chine fermée au progrès, et l'assainissement, tel que le comprend notre civilisation, n'est plus qu'une question de mois.

En jetant un regard sur la carte, et en suivant la côte de l'est à l'ouest, il est facile de se rendre compte comment, à l'heure actuelle, la diplomatie a dessiné ses prétentions sur le territoire du Céleste Empire. La Corée, naguère vassale de la Chine, ne

l'est plus par le fait et dépend politiquement du Japon ou de la Russie, peu importe pour le moment. Puis vient la presqu'île de Liaô-Toung, aux Russes, avec Port-Arthur qui, avant cinq ans, sera relié à Saint-Pétersbourg par le chemin de fer transsibérien dont un des embranchemens doit s'avancer jusqu'à Vladivostok sur le Pacifique. Par ses traités, ou par le fait, la Russie s'étend maintenant jusqu'à la Grande Muraille, c'est-à-dire à deux journées de marche de Pékin; une partie de la Mongolie, toute la Mandchourie sont dans sa zone exclusive d'influence; enfin, par des chemins de fer concédés, les Russes tendent de plus en plus à pénétrer dans la vallée du Yang-tsé, c'est-à-dire aux confins mêmes des prétentions anglaises.

Mais suivons le contour du golfe de Pe-tchi-li dont les rives, coupées par l'embouchure du Peï-ho, sont, pour l'instant, restées intactes entre les mains de la Chine. Voilà du moins la route par mer pour se rendre à Pékin à peu près libre du contrôle étranger, à condition toutefois, pour les navires en destination de Tien-tsin, de saluer, à l'entrée du golfe, les « pavillons amis » de la Russie à Port-Arthur ou de l'Angleterre à Wei-haï-Wei. Cette dernière position stratégique, occupée par la Grande-Bretagne, se détache en pointe sur la province de Chantoung, où les Allemands se sont affermis en prenant possession, il y a quelques mois, de Kiao-Tchéou. Ils proclament aujourd'hui que l'influence germanique doit être prépondérante sur cette côte en réservant à son industrie tous les moyens de pénétration vers l'intérieur, sans d'ailleurs en définir les limites.

Au Sud du Chantoung, s'étale la vallée du Yang-tsé, et la Grande-Bretagne assure que ce fameux Fleuve Bleu doit être sa sphère d'action. La part est belle, à coup sûr, car nulle contrée de la Chine ne semble plus fertile ni plus peuplée; ce serait Han-Kow, Nankin, Shang-Haï et sans doute toute la côte, depuis les confins du Chantoung, au Nord, jusque vers la latitude de l'île de Formose, définitivement acquise aux Japonais. Ceux-ci revendiquent la côte faisant face à leur île, tandis que les Français se sont attribué les provinces qui, de là, s'étendent jusqu'au Tonkin. On sait que Hong-Kong, avec son territoire agrandi, et Macao, possession portugaise, ferment l'entrée du golfe de Canton, port ouvert au commerce européen. Voilà la côte, toute la côte, dévolue aux plus pressés; voyons l'*hinterland*. L'Empire britannique s'y est assuré certains avantages, puisque déjà un plan de voies ferrées ou navigables

relie les Indes anglaises à Shang-Haï. La Russie, nous l'avons vu, ne s'est pas non plus oubliée dans le Nord. De Pékin à Han-Kow, sur le Yang-tsé, un chemin de fer concédé aux Belges se construit en ce moment, à l'aide de capitaux fournis par un syndicat franco-belge, et un groupe anglo-italien se réserve d'exploiter les régions situées à l'Ouest de cette ligne. Enfin, de Han-Kow à Canton, un syndicat américain projette de compléter ce réseau de 3 000 kilomètres qui sera le Paris-Lyon-Méditerranée de la Chine.

Est-ce tout? Non : il y a l'Italie qui, pour s'assurer un territoire, presse la Chine; il y a l'Autriche; il y a les États-Unis et d'autres encore. Dans cette débauche d'appétits ouverts, qui donc a fait vœu de désintéressement?

Il suffirait d'un incident pour que ces prises de possession, hypothétiques ou réelles, trouvassent d'un jour à l'autre l'occasion de s'affirmer. A plus forte raison en serait-il ainsi dans le cas d'une catastrophe; par exemple, s'il survenait une révolution intérieure en Chine. Le fait est vraisemblable, car la dynastie actuellement régnante n'appartient pas à la Chine et se voit en butte à bien des suspicions de la part des vrais Chinois, tandis que des rivalités de famille la battent sourdement en brèche. Nous avons appris par des événemens récens qu'elle est entre des mains débiles; sa légitimité même est contestable, et une intrigue de palais peut l'ébranler jusque dans sa base. Une autre éventualité est à prévoir, en dépit des bonnes intentions du gouvernement impérial : quelque massacre de missionnaires pratiqué dans des proportions telles que plusieurs nations à la fois se verraient dans le cas de demander une éclatante réparation. La chose est possible, probable même, car les missionnaires, depuis bien des mois, constatent de toutes parts des symptômes inquiétans. Il est certain que la classe des mandarins et des lettrés, jadis toute-puissante en Chine, se sent aujourd'hui débordée par les idées nouvelles, et il serait si bon de se venger sur ces « diables étrangers! » Les missionnaires ne semblent-ils pas les plus faciles à atteindre, disséminés comme ils le sont un peu partout dans l'Empire? — Il y aurait un autre coup à redouter : des démonstrations hostiles contre les légations à Pékin, dans la capitale, au centre même de toutes les intrigues. Ce serait un appel aux armes pour toutes les nations, et quelle belle occasion de représailles exemplaires! Mais je n'insiste pas, car cette solution, si dangereuse-

ment provoquée par la politique d'aventures qui se pratique en Extrême-Orient, ne peut être du goût des diplomates imparfaitement habitués à l'idée du martyre. Mieux vaut envisager la marche normale des événemens : elle est l'œuvre de tous les instans. Chaque jour, en effet, nous verrons l'Europe faire de plus en plus sa chose de ce littoral de la Chine et la civilisation s'avancer davantage à l'aide des chemins de fer. Nul doute pour moi que, dans peu d'années, la Chine n'en soit couverte ; et, si l'exploitation des richesses renfermées dans son sol subit encore des retards, c'est plutôt déjà le fait de la concurrence que le résultat de préjugés héréditaires.

Mais, avant que l'immense territoire soit pénétré des inventions modernes, que cette prodigieuse population se soit assimilé nos besoins ou s'en soit créé ; qu'une administration normale ait succédé au système abusif actuel ; que les traditions de religion, de secte, de famille se soient modifiées dans un sens favorable aux bienfaits dont nous voudrions combler nos frères jaunes, bien des années peuvent s'écouler encore ! Un siècle, est-ce trop ? Il y en a vingt que dure l'état actuel ! Néanmoins les perspectives immédiates sont déjà fort belles, et l'on peut promettre, dès aujourd'hui, à l'industrie de l'Occident un débouché de premier ordre. Rassurons-nous d'ailleurs sur les intérêts économiques de la vieille Europe en disant qu'il n'y a pas de « péril jaune. » Cet épouvantail, si souvent agité devant nous, n'est pas si redoutable, à le voir de près. Oui, sans doute, il y a dans ce pays une population singulièrement dense, vivant encore d'un salaire dérisoire, mais, en Chine, trois travailleurs valent à peine un travailleur européen et, là où pénètre l'industrie, les besoins augmentent, tandis que les salaires montent en proportion. Rien d'impossible assurément à ce que des fabriques indigènes s'installent en Chine et tentent la concurrence avec celles d'Europe, mais, d'ici longtemps, le feront-elles victorieusement ? On est en droit d'en douter, devant les résultats médiocres obtenus à Shanghaï et à Han-Kow.

III

Il me fallut six semaines pour mener à bonne fin les négociations dont j'étais chargé.

Une audience au Tsung-li-Yamen est dans les choses parti-

culièrement pittoresques de la vie d'affaires à Pékin. Le collège des ministres vous fait prévenir quelques jours d'avance, par un beau message rouge où sont inscrits des caractères chinois, que la conférence est fixée à telle heure de telle lune, et l'on commande en conséquence les chaises à porteurs qui, sous peine de manquer à l'étiquette, doivent être vertes et portées chacune par quatre hommes. Des palefreniers à cheval précèdent et suivent l'enfilade de nos chaises; l'un d'eux porte, dans un grand portefeuille, nos cartes de visite chinoises, longues de 25 centimètres, imprimées en gros caractères sur un papier rouge vif. Quelques centaines de mètres avant d'arriver, il s'élance au galop pour nous annoncer. On franchit la première porte du Tsung-li-Yamen, pour descendre des chaises, et enfiler une série de corridors brisés aboutissant à une salle assez grande, ouverte sur le jardin. Une vaste table à tapis rouge, entourée de fauteuils respectables, de forme d'ailleurs tout européenne, occupe le centre de la pièce; aux murs de la salle, des inscriptions ou des images déroulées; au plafond, des lanternes chinoises; dans les coins, des vases de porcelaine médiocre à moitié enchâssés dans leurs écrins. « Chin-chin » des secrétaires qui nous saluent avec leurs mains jointes, échange de politesses avec Leurs Excellences, et, avant d'aborder les affaires, on pose les questions les plus inattendues. « Êtes-vous riche? » me demande-t-on. — « Combien vous paye-t-on? » — « Quel âge avez-vous? » C'est de politesse courante. Cependant je tâche d'entamer les choses sérieuses, ce qui est, à vrai dire, une infraction aux bienséances, car il est d'usage, dans une première entrevue, de n'aborder que des banalités; mais, franchement, je suis pressé. La conversation se traîne, lente et pénible, chaque phrase exigeant de part et d'autre une pause pour que l'interprète puisse traduire. Entre temps, on fume une cigarette en dégustant une tasse de thé, tandis que les Chinois tirent de leur pipe, chaque fois rallumée, cinq ou six bouffées. Que l'on garde ou non son chapeau sur la tête, cela n'a pas d'importance; c'est même, du côté chinois, plutôt une marque d'égards de converser la tête couverte. Et l'échange de vues va son train, tantôt avec des diversions voulues, tantôt avec des incompréhensions réelles ou feintes, des haussemens d'épaules ou des rires déplacés, qui tournent à l'agacement et font perdre patience à plus d'un diplomate européen.

L'échange des signatures que j'étais venu chercher eut lieu

avec un certain décorum : nous étions en uniforme; les Excellences chinoises et leurs secrétaires avaient revêtu de belles robes jaunes; une collation nous fut offerte sur la table même où le traité venait d'être conclu. C'étaient des graines de pastèque, de petits pains de maïs, des friandises à base pharmaceutique qui n'avaient rien de bien tentant, mais si le vin de riz chaud tenait une place honorable dans les boissons offertes, le cosmopolite vin de Champagne ne fut pas oublié.

J'avais été trop occupé à Pékin pour songer à quitter la ville et faire l'excursion traditionnelle de la Grande Muraille; en revanche, je consacrais bien volontiers mes loisirs, quand le temps le permettait, à parcourir la capitale du Céleste Empire. Ce n'était pas toujours chose agréable : tantôt la poussière rendait toute promenade un supplice, tantôt des pluies torrentielles changeaient en cloaques dangereux les rues et les places. La locomotion ne s'opère facilement qu'à cheval, car la charrette qui sert généralement de moyen de transport est franchement odieuse. Ce sont de lourdes machines à deux roues, non suspendues, attelées d'une mule. Les Chinois s'y tiennent accroupis, les Européens ont imaginé d'y établir une caisse inférieure où l'on peut loger ses jambes et ainsi se trouver assis. Le conducteur s'installe devant vous, en travers sur l'un des brancards; à chaque instant, il saute à terre pour éviter une ornière trop profonde ou soulager sa bête. Les chocs sont tels, dans ces chariots couverts, qu'en quelques jours, j'eus complètement échancré les bords d'un chapeau de paille dure, qui frappaient à droite, puis à gauche, contre les montans de bois de cet instrument de supplice.

La chaise à porteurs est beaucoup moins secouante; les dames s'en servent généralement, et les hommes seulement dans les visites officielles. Un spectacle original, le soir, après un dîner, est de voir s'aligner, dans le jardin, plusieurs chaises entourées de lanternes chinoises au chiffre de chaque légation, puis les palanquins s'en aller dans la nuit, précédés d'un homme à cheval, porteur, lui aussi, d'une énorme lanterne en papier. Ces promenades dans Pékin sont pleines d'intérêt, beaucoup plus par le spectacle de la rue que par la beauté des monumens, délabrés pour la plupart et d'un accès difficile : des temples, des tours de pagodes, avec leurs toits retroussés et superposés, puis toujours des murs! Car, outre ceux de la ville chinoise et de la ville tatare, il y a, dans l'intérieur, la ville impériale avec plusieurs enceintes défen-

dues par des fossés de grande importance. On aperçoit, dans l'intérieur, des kiosques en ruines et des toits aux tuiles jaunes d'un effet bizarre. La colline dite « Montagne de charbon, » parce qu'elle est faite de combustibles accumulés par un Empereur prévoyant, domine les jardins impériaux. Elle est maintenant couverte de végétation et surmontée d'un kiosque.

Ma promenade favorite était de parcourir, le soir, au coucher du soleil, les berges du canal qui relie Pékin au Peï-Ho. Nous allions là, après la chaleur du jour, chevauchant jusqu'au fameux pont de Pa-li-Kao, tout le long de l'eau, au milieu des roseaux, et regardant passer de nombreuses barques tirées à la cordelle que frètent les joyeux viveurs de Pékin. Ces Célestes bien soignés, à la tresse irréprochable, à la tunique bleu de ciel, accompagnaient des dames outrageusement fardées, dont les grandes coiffures à la mode tatare, chargées de fleurs éclatantes, donnaient à leur silhouette un certain air d'élégance et de fête. Très souvent, posté à l'avant de la barque, un poète, s'accompagnant d'un instrument à cordes, chantait des vers ou des improvisations que tous semblaient écouter attentivement.

De quelque côté que l'on sorte de Pékin, il faut généralement, pendant plusieurs kilomètres, longer ces murs énormes qui rappellent une cité biblique. On y croise des convois de chameaux, des marchands trottinant sur de petits ânes, des palanquins de voyage portés par deux mules, des enterremens aux draperies multicolores avec le cortège des parens larmoyans et tout de blanc habillés, en signe de deuil. Puis ce sont des chasseurs s'en allant le faucon au poing, comme dans les temps antiques, des archers s'exerçant à tirer au but, ou bien encore des soldats avec leurs fusils, pauvres armes sans crosse et sans chien, qui vraiment semblent un défi jeté au chemin de fer dont le sifflet se peut entendre à quelque distance.

Quand je quittai Pékin, au mois de juillet dernier, la sécurité y était encore parfaite. J'ai circulé dans toutes les rues sans essuyer une injure ou remarquer un regard malveillant. Depuis lors, d'après les journaux, la situation se serait bien modifiée, exigeant la présence de troupes étrangères pour protéger les légations. C'est bien possible; mais le besoin de protection s'est accru sans doute de l'utilité d'un moyen d'intimidation mis immédiatement sous la main des agens diplomatiques, car l'effet utile que peut produire, dans la capitale du Céleste Empire, une

poignée d'hommes déterminés et bien armés est à peu près sans limites.

Les drames sanglans dont, au dire de la presse, le palais impérial aurait été le théâtre, me semblent aussi singulièrement exagérés. L'Empereur est sans vigueur, et l'Impératrice régente, au contraire, est femme de tête et d'énergie. En cédant, lors de sa majorité, la place à son neveu, qui est en même temps son fils adoptif, elle ne conservait pas moins, comme chef de la famille impériale, des droits dont elle a jugé opportun de reprendre l'exercice. Qu'était-il arrivé ? Des conseillers de l'Empereur pesaient d'une façon imprudente sur son faible esprit pour l'orienter vers une politique effrénée de réformes et d'aventures ; alors, sa mère, restée légalement dépositaire de l'autorité dans la hiérarchie familiale, base essentielle de toute société en Chine, saisit les rênes du gouvernement pour sauver la dynastie compromise. Ainsi s'explique que, dans une audience récente, l'Impératrice occupât le trône tandis que l'Empereur était modestement assis à un rang inférieur. Au point de vue chinois, ce n'était pas à proprement parler une humiliation, mais une combinaison de famille qui ne devait pas contrarier l'âme chinoise de l'Empereur. En y regardant de plus près, peut-être trouverait-on, dans cet événement, le triomphe de telle politique européenne sur sa rivale ; peut-être aussi la faveur dont l'Impératrice n'a cessé de couvrir Li-Hung-Chang a-t-elle dû se tempérer devant les exigences de telle autre puissance;... tout cela constitue le jeu habituel des intrigues de sérail, qu'il s'agisse d'Orient ou d'Extrême-Orient. Mais le fait primordial reste intact ; et rien, je crois, n'empêchera l'éclosion de l'ère nouvelle qui s'est ouverte : la Chine, dont la guerre sino-japonaise a dévoilé au monde l'incurable faiblesse, de gré ou de force, ne peut plus rester dans l'immobilité où elle était figée depuis des siècles. La locomotive a sifflé sur son sol, elle en fera très vite la conquête et, sur sa route, les mines s'ouvriront, les besoins nouveaux se feront sentir, l'industrie, le commerce, la finance s'implanteront de jour en jour davantage en ce terrain tout préparé pour les recevoir.

Dieu veuille seulement que les nations arrivent à s'entendre sur cette œuvre de civilisation et de progrès ! — Y parviendra-t-on par des moyens pacifiques ? J'en doute un peu. Qui sait cependant si de la conférence de désarmement proposée par l'Empereur de Russie ne sortira pas l'idée d'un autre congrès. On y définirait

les prétentions de chacun dans le partage idéal ou réel de la Chine, de manière à établir certains principes généraux utiles à invoquer le jour où s'élèveront les querelles inévitables... Et surtout, il ne faudrait pas manquer d'inviter aussi la Chine à cet échange de vues, car, avec la philosophie qui la caractérise, œuvre sans doute d'une civilisation spéciale et compliquée, elle ne serait pas la dernière à accepter d'y prendre part.

Le 13 juillet, je quittais Pékin sous une averse diluvienne, laissant la ville dans une inexprimable confusion de ruisseaux débordés et de rues inondées. Des coolies louaient leur dos aux piétons pressés pour les passer d'une maison à l'autre, mes porteurs pataugeaient dans la vase, et mes bagages furent enlevés par un courant impétueux sur la charrette qui les transportait. Quelques jours plus tard, je débarquais à Nagazaki.

IV

Quand on arrive de Chine, le Japon est une vraie féerie! De la verdure partout et, dans les rues, des gens polis, aimables; de petites femmes trottinant sur leurs sabots élevés. Le long des maisons, qui n'ont pas l'air vrai, tant elles sont minuscules et proprettes, des enfans gentils à croquer; des bonshommes japonais prenant des airs de gentleman qui ne leur vont pas; des soldats guindés dans leurs uniformes européens; et puis, des fils télégraphiques en abondance extraordinaire, des tramways, des locomotives : c'est un fouillis de choses nouvelles, de choses anciennes, de jolis petits riens, et de machines bruyantes, qui m'a singulièrement intéressé et dont j'ai subi le charme pendant les trois semaines que j'ai passées là.

Les femmes sont, à coup sûr, ce qui étonne le plus, car elles sont fourrées partout, et partout leur joli costume, leur coiffure soignée, leurs bonjours et leurs rires vous charment et vous amusent. C'est sous cette impression première qu'il faut relire les livres de Pierre Loti : *Madame Chrysanthème* est un portrait saisissant de la petite Japonaise telle qu'elle vous apparaît, corps et âme, tandis que, dans *Japoneries d'automne*, les descriptions de Tokio, de Nikko, de Kioto, vous font l'effet de photographies artistiques et littéraires.

Le trajet en bateau de Nagazaki à Kobé s'effectue par la mer intérieure, dont on aperçoit les côtes toujours pittoresques, pas-

sant parfois dans un étroit chenal, le plus souvent voguant au large, au milieu d'innombrables bateaux de pêche et sur une mer tranquille comme un lac. Puis, après Kobé, on entre dans le Pacifique et, longeant de loin la côte, on arrive à Yokohama. Tout à fait moderne, le quai où se présentent des hôtels, des clubs, des agences de paquebots. Le soir, un guide empressé m'emmena visiter le Yosivara, cet étrange faubourg où des milliers de femmes, assises sur leurs talons et fumant leur petite pipe, sont à l'étalage, derrière des barreaux disposés comme une grande cage, et sourient aux passans.

J'ai consacré une huitaine de jours à visiter Tokio et les environs. Je vois dans mon souvenir un kaléidoscope de temples superbes, de laques d'or, de laques rouges ou noires, de bronzes exquis, de tombeaux aux portes sculptées ou peintes, de maisons de thé aux jardinets invraisemblables de culture peignée, de parcs aux arbres gigantesques, d'armures de Daïmios et de Samuraïs, de sabres, de kakémonos, de bibelots étonnans, d'images, de fleurs, de broderies ou de cloisonnés. A Kamakura, j'admire le Bouddha en bronze, de dix-sept mètres de haut, je parcours des parterres de lotus en fleurs; à Enoshina, je visite la grotte d'azur et les pagodes si pittoresquement étagées sur ce rocher à pèlerinages. Partout, dans ces lieux bien disposés pour la prière et pour le plaisir, se pressent des gens pleins de ferveur et d'entrain : à les regarder prier, ces dévots, tapant des mains pour appeler l'attention des dieux, se purifiant par des prosternations sans fin et par des offrandes, on se sent pénétré d'un religieux respect que la débauche affichée tout à l'entour, dans les maisons de thé, tempère bien vite d'un doux scepticisme.

A Tokio, j'ai été frappé de l'analogie qu'offre le Palais Impérial avec celui de Pékin : même importance, mêmes fossés respectables, mêmes murailles imposantes. Mais, au Japon, tout est bien conservé, entretenu, ratissé ; de beaux arbres étendent leurs branches au-dessus des murs; on sent que ce peuple est encore à point, tandis que la Chine ne l'est plus.

Cependant la crise politique et financière que traverse en ce moment le Japon est pleine de périls. Après le prodigieux effort qu'ils ont fait pour passer en quelques années de la féodalité au régime parlementaire, de l'isolement dans le monde au rang d'une grande puissance, ils se trouvent aujourd'hui singulièrement affaiblis dans les organes de leur gouvernement et fatigués par une

guerre qui pourtant fut victorieuse. N'importe, dans cinq ans, ils auront, au point de vue « machines, » la plus belle flotte du monde, et alors, assurent-ils, on « causera » avec les Russes, qu'ils détestent et prétendent battre un jour comme de simples Chinois. Au mois de juillet prochain, le Japon sera tout entier ouvert aux Européens, — car, maintenant, nous ne pénétrons dans l'intérieur qu'avec des passeports; — en revanche, la juridiction consulaire sera abolie. Les commerçans européens maugréent contre cette innovation et n'attendent rien qui vaille de la justice japonaise. Ils se consoleront sans doute quand, libres désormais d'étendre leurs opérations, ils découvriront, pour les capitaux étrangers, plus d'un rôle important à jouer dans ce pays riche de ressources, mais qui n'a pas d'argent.

J'ai été passer huit jours près de Nikko, à Ciuzenghi, charmant site dans la montagne, au bord d'un grand lac; c'est là qu'habitent, l'été, la plupart des diplomates. Ils s'installent dans des maisons japonaises aux parois mobiles, aux nattes d'une irréprochable blancheur, mais où nos tables et nos chaises font assez piteuse figure. Nikko est peut-être ce qu'il y a de plus beau au Japon. Ses temples, tout à fait remarquables, comme construction, comme conservation, comme couleurs or et rouge, tranchant sur une verdure d'admirables criptomerias vieux de trois cents ans, en font un point du monde à signaler. Et tout cela est très vivant; les visiteurs, les pèlerins s'y succèdent en foule; les prêtres y officient avec pompe; on peut s'y croire en plein Japon japonisant, avec une couleur locale étonnante.

Mis en goût, j'ai voulu en voir davantage et je suis parti pour le Sud, par un chemin de fer dont le tracé est toujours intéressant, soit qu'il longe la mer au pied du volcan « Fuji, » soit qu'il traverse des rizières, des plantations de thé ou des montagnes. Je me suis arrêté à Nagoya, où un château féodal commande fièrement la plaine, donnant une haute idée de ce qu'étaient les seigneurs d'autrefois. Ville à bibelots, très japonaise encore malgré les fils électriques jetés au-dessus des rues et les amateurs demi-nus qui pédalent sur leurs bicyclettes; dans mon hôtel, des servantes au minois chiffonné s'agenouillent pour nous servir et nous éventent en riant pendant les repas. Puis, c'est Kioto, ville très antique, très commerçante, avec des magasins de soieries pleins de jolies choses, des étalages d'estampes bien séduisantes, ou d'objets de collection si tentans qu'on voudrait les croire tous

de premier ordre. D'innombrables pagodes de toute beauté renferment des peintures sur or et sur bois qui valent des van Dael ou des Hondekœter. Les palais impériaux anciens et modernes, les temples qui comptent dix siècles d'existence, ou qui renferment mille idoles, les sanctuaires suspendus au rocher et soutenus seulement par de formidables madriers sont enveloppés d'une vie intense, quand, le soir, dans les rues illuminées aux lanternes, les boutiques présentent leurs étalages multicolores à la foule pimpante et gaie. De là, promenades à travers des villages coquets jusqu'au lac Biwa, où l'on voit un sapin qui aurait deux mille ans d'existence ; il est soutenu par des béquilles, et le gouvernement, respectueux des souvenirs, lui consacrerait, dit-on, 800 *yens* d'engrais par an, soit 2 000 francs.

De Kioto, je reviens à Kobé pour prendre mes logemens sur l'*Empress of China* arrivant de Hong-Kong, et, en route pour l'Amérique. C'est la grande traversée jusqu'à Vancouver : 2 000 lieues à franchir en 13 fois 24 heures. Des Chinois en robes blanches nous servent à table, les passagers sont nombreux : Anglais, Allemands, Américains, Australiens, Japonais ; combien il est rare, de cet autre côté du globe, d'entendre sonner un mot français !

Les deux premiers jours, température délicieuse, puis le thermomètre s'abaisse peu à peu de 35 degrés jusqu'à 0. Nous naviguons, au milieu du brouillard, à quelques centaines de milles du Kamtchatka, tout près de la mer de Behring. L'événement du voyage est de franchir le 180e degré de longitude. Nous voilà juste aux antipodes : il faut doubler une journée pour se retrouver au courant des calculs de l'heure, et nous redoublons le jeudi. Cela fait une bien longue semaine, dans la monotonie d'une navigation à travers une mer déserte, que ces sept journées entre un dimanche et l'autre.

Le 30 août, nous sommes en vue de la terre d'Amérique ; dans la soirée, on stoppe pour débarquer les voyageurs qui se rendent en Californie et, la nuit, nous remontons jusqu'à Vancouver. La ville est d'aspect tout neuf avec ses trottoirs en bois, ses maisons en planches, et quelques banques solidement construites qui drainent l'or ramassé pas bien loin, dans les plaines glacées du Klondyke ou de l'Alaska.

Le chemin de fer du *Canadian Pacific* nous transporte à travers les Montagnes-Rocheuses jusqu'au pied des glaciers, dont la

blancheur est souillée par le charbon des locomotives. Mais, ici, nous rentrons dans le domaine ordinaire du touriste : la prairie parcourue dans son uniformité pendant de longues journées, puis la traversée des grands lacs pour aboutir aux chutes du Niagara. Tout cela c'est du Bædeker ! Voici New-York avec ses maisons prodigieuses à vingt étages, ses chemins de fer aériens, ses allures de grande capitale à peine adulte, et dont il est difficile d'entrevoir les merveilleuses destinées. Car, dans très peu d'années, ce port de New-York aura dépassé comme importance celui de Londres, et son colossal mouvement d'affaires semble destiner cette place à devenir le premier marché du monde. Ce serait même un fait accompli, s'il faut en croire un aimable Yankee, compagnon de voyage dans ma traversée de l'Atlantique. Lui et quelques-uns des siens, grisés par leurs faciles succès contre l'Espagne, s'abandonnent volontiers aux poussées d'un trop-plein de sève. Et, dans des rêves d'avenir, ils entrevoient déjà Londres, la grande rivale, réduite à être la capitale paisible d'un pays qui aurait jadis été puissant et serait devenu depuis lors quelque chose comme une grande Hollande. Le 23 septembre, je débarquais à Queenstown : c'est la vieille et chère Europe. Maintenant le voyage accompli se pare des couleurs d'un joli souvenir.

Cte Charles d'Ursel.

CHATEAUBRIAND

ET LES

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

Il y a quelques mois, à Saint-Malo, dans la vieille ville qui l'a vu naître, et où il a voulu dormir son dernier sommeil, des voix éloquentes ont célébré la mémoire de René. Il a été loué comme il eût souhaité de l'être. Les deux écrivains qui, parmi nous, ont le plus complètement hérité de sa mélancolie hautaine, de sa fièvre d'action, de son inquiétude morale, ont parlé de lui en termes qui ont dû ravir d'allégresse son ombre impatiente de gloire. Dans des pages d'une superbe poésie, M. de Vogüé nous a dit quel poète fut « l'aïeul qu'il admire et qu'il aime le plus ; » et la dialectique de M. Brunetière a su mettre en un puissant relief tout ce qui, sous la splendeur des formes littéraires, se cache de pensée forte et encore actuelle dans l'œuvre de l'apologiste chrétien. Encore une fois, ce sont là les oraisons funèbres qu'il aurait aimées.

A vrai dire, il était homme à préférer celle qu'il avait pris soin de composer lui-même; et peut-être plus encore qu'à M. de Vogüé et à M. Brunetière eût-il été reconnaissant à l'érudit consciencieux et modeste qui vient de lui payer sa dette d'admiration en nous donnant les premiers volumes d'une édition quasi définitive de ses *Mémoires d'Outre-Tombe* (1). « Ces *Mémoires*, avait dit

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, nouvelle édition avec une Introduction, des Notes et des Appendices, par Edmond Biré, t. I, II et III, Garnier frères; in-18.

Chateaubriand, ont été l'objet de ma prédilection; saint Bonaventure obtint du ciel la permission de continuer les siens après sa mort; je n'espère pas une telle faveur, mais je désirerais ressusciter à l'heure des fantômes pour corriger au moins les épreuves. » Le ciel a bien fait les choses : il n'a pas ressuscité Chateaubriand ; mais il lui a donné comme éditeur M. Edmond Biré.

I

Nul, en effet, n'était mieux qualifié pour éditer les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il y a peut-être des historiens plus impartiaux, il n'y en a pas de mieux informé que l'auteur de *la Légende des Girondins* et des études sur *Victor Hugo* et sur *Honoré de Balzac;* personne mieux que lui ne connaît dans ses « dessous » l'histoire politique et littéraire de la fin du dernier siècle et de celui-ci : livres rares, éditions introuvables, Mémoires, Correspondances, articles de revues ou de vieux journaux, il a tout lu, tout exploré, tout noté. Je me l'imagine, — M. Biré habite la province, — vivant dans une vaste « librairie, » surchargée de livres de toute espèce et de toute dimension, encombrée de cartons, de catalogues et de répertoires, mais le tout si ingénieusement et si méthodiquement classé qu'on y peut circuler à l'aise et s'y reconnaître presque facilement. On rêverait une *Bibliographie du XIXe siècle* composée en collaboration par M. Edmond Biré et par M. de Spœlberch de Lovenjoul.

Admirablement instruit de tout ce qui concerne la vie et l'œuvre des principaux auteurs de notre siècle, M. Biré a surtout consacré les multiples ressources de son érudition à deux catégories d'écrivains : ceux qu'il aime et ceux qu'il n'aime pas. Heureusement pour lui, Chateaubriand est parmi les premiers. Ceux qui ont lu les études séparées que M. Biré a publiées sur l'auteur des *Martyrs*, notamment tel article du *Correspondant* sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*, ont dû bien souvent souhaiter que ces gerbes éparses fussent réunies en un seul faisceau, et surtout qu'un travail d'ensemble reliât entre elles tant d'observations judicieuses et d'instructives recherches. M. Biré vient de réaliser ce dernier vœu, et de telle sorte qu'on ne pourra plus parler de Chateaubriand sans avoir recours à lui. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une seule

édition des *Sermons* de Bossuet : c'est celle de l'abbé Lebarq; il n'y aura plus désormais qu'une seule édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* : ce sera celle de M. Edmond Biré.

L'un des principaux mérites du nouvel éditeur est d'avoir rendu au monument son architecture primitive. Il a rétabli la division en *parties* et en *livres* que le poète avait adoptée pour tous ses grands ouvrages, et qui, jusqu'en 1846, — on nous en donne des preuves péremptoires, — se retrouvait dans le manuscrit. De ce que cette division ne figurait pas jusqu'à présent dans les éditions des *Mémoires*, devons-nous d'ailleurs conclure qu'elle avait disparu du manuscrit, — ou de la copie peut-être, — qui, après la mort de l'écrivain, fut remis à Émile de Girardin? M. Biré me paraît s'y résigner un peu bien aisément. « Il faut bien croire, écrit-il, en présence de l'édition de 1849-1850 et des éditions suivantes, qui en sont la reproduction pure et simple, que le manuscrit de Chateaubriand, dans son dernier état, ne renfermait plus « cette division en livres et en parties, » dont l'auteur lui-même parle en tant d'endroits. » Et sans doute, l'on peut admettre que ces suppressions regrettables aient la même origine que les « retouches malheureuses » que Chateaubriand, dans les dernières années de sa vie, a fait subir au style des *Mémoires*. J'ai pourtant peine à croire qu'un artiste comme lui ait pu commettre une aussi étrange faute de goût ; j'aimerais mieux les mettre au compte d'Émile de Girardin et des premiers éditeurs des *Mémoires*, qui semblent bien n'avoir fait que réimprimer le texte fourni par *la Presse ;* et, en attendant qu'un jour peut-être la découverte du manuscrit définitif permette d'élucider pleinement la question, je félicite M. Biré d'avoir restitué aux *Mémoires* leur physionomie primitive et véritable. Ils ne sont plus maintenant « divisés, découpés en une infinité de petits chapitres, comme si le feuilleton continuait encore son œuvre, » mais, bien au contraire, les différentes parties s'en distribuent avec une lumineuse netteté : des *Prologues*, des *finales* d'une somptueuse mélancolie ou d'une glorieuse éloquence s'en détachent avec éclat ; on avait affaire autrefois, — c'est un admirateur, un disciple ici qui parle, M. de Marcellus, — à « une série de fragmens sans plan, presque sans symétrie, tracés de verve, suivant le caprice du jour : » on se retrouve en face d'une admirable œuvre d'art ; et, grâce à M. Biré, les *Mémoires* nous apparaissent enfin comme une triomphante épopée dont Chateaubriand est à la fois le héros et le poète.

Ce n'est pas le seul service qu'il nous ait rendu. Il a joint à son édition une introduction, des notes et des appendices qui en augmentent singulièrement l'intérêt et le prix, et en font, d'autre part, le plus précieux instrument de travail. Aucun texte, sauf celui des *Mémoires* de Saint-Simon, n'a plus besoin d'un commentaire perpétuel que celui des *Mémoires d'Outre-Tombe :* tant de figures y sont évoquées, tant de portraits dessinés ou simplement esquissés, tant de faits brièvement racontés ou rappelés par de rapides allusions, qu'à chaque instant, en les lisant, on est tenté de réclamer des explications ou des moyens de contrôle. Le commentaire, avant tout historique, de M. Biré nous donne pleine satisfaction à cet égard : il est d'une richesse, d'une précision, d'une exactitude incomparables : peut-être trouvera-t-on que les préférences politiques de l'éditeur s'y étalent parfois avec quelque complaisance ; mais on aimera mieux louer encore le piquant de son esprit, son style alerte et vif, sa conscience d'érudit, de critique et de biographe. On lui saura gré surtout d'avoir, en des appendices très nourris, élucidé bien des points obscurs de la vie de Chateaubriand, réuni bien des documens intéressans, rassemblé enfin quelques-unes des principales pièces de la correspondance si curieuse, et malheureusement encore éparse, du grand écrivain : M. Biré est d'ores et déjà tout désigné pour recueillir, pour publier et pour annoter un jour l'ensemble de cette correspondance, l'une de celles que notre siècle pourra le mieux opposer à celle de Voltaire lui-même.

Enfin, M. Biré a fait de son édition un *essai* d'édition critique : je dis un essai, et l'on verra bientôt pourquoi. Commencés en 1809 (1), au retour du voyage en Orient, les *Mémoires d'Outre-Tombe* ont été à plusieurs reprises revus, retouchés, remaniés, — et le plus souvent gâtés, — par l'auteur. Nul doute que, si l'on possédait encore soit les manuscrits originaux, soit les copies plus ou moins fragmentaires qui en ont été faites, on ne pût, en reproduisant les variantes ou les corrections successives du texte, nous donner une édition des *Mémoires* aussi et peut-être plus instructive encore que l'édition des *Pensées* de Pascal récemment

(1) Toutes les éditions, et celle même de M. Biré, donnent la date de 1811. Mais a date de 1809 est fournie par le « manuscrit de 1826, » dont il sera parlé un peu plus loin, et qui, jusqu'à plus ample informé, m'inspire plus de confiance que celui qui a été livré à Émile de Girardin, et qui a peut-être été mal lu par les typographes de *la Presse*.

publiée par M. Michaut (1). Évidemment un tel travail, à supposer qu'on en puisse jamais réunir tous les élémens, serait aujourd'hui plus que prématuré. Mais on peut, dès maintenant, en jeter les premières bases et en faire pressentir l'intérêt ; et c'est de quoi M. Biré s'est très justement avisé. En 1826, — toute la première partie des *Mémoires* était alors terminée, — Mme Récamier, en amie prévoyante, avec l'aide de Charles Lenormant, avait copié sur le manuscrit primitif les trois premiers livres : cette copie, assez différente du texte de 1848, a été publiée en 1874 sous le titre de *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand : manuscrit de 1826*. M. Biré en a extrait un certain nombre de variantes, — non pas toutes, malheureusement, — qu'il donne le plus souvent au bas des pages. D'autre part, en 1834, — sept volumes des *Mémoires* étaient alors achevés,— des lectures en furent faites à l'Abbaye-au-Bois, des fragmens communiqués aux journaux et revues ; un volume fut même publié, ayant pour titre : *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand, ou Recueil d'articles publiés sur ces Mémoires avec des fragmens originaux;* M. Biré a retrouvé ce volume devenu, paraît-il, très rare, et il a eu l'heureuse idée d'en détacher quelques leçons nouvelles, qu'il fait suivre de la mention un peu ambitieuse peut-être : *Manuscrit de 1834*.

Sont-ce là cependant les seules ressources dont actuellement nous puissions disposer pour établir le texte critique des *Mémoires d'Outre-Tombe?* Puisque M. Biré nous invite lui-même à nous poser la question, il me permettra bien de lui signaler quelques points sur lesquels on serait heureux de le voir com-

(1) Mais Pascal ne se corrige que pour s'améliorer : Chateaubriand, lui, n'étant plus ici conseillé par Joubert et par Fontanes, a eu rarement des corrections heureuses. Au contraire, si quelqu'un publiait jamais une édition critique du *Génie du Christianisme*, on serait frappé d'y voir combien, sous la salutaire influence de ses amis, d'année en année, et d'édition en édition, le goût de l'écrivain s'épure, sa pensée se précise et s'affine, son œuvre, en un mot, se perfectionne et se *classicise*. Et, comme l'on y verrait bien d'autres choses encore, il faut souhaiter que ce dernier travail, le plus urgent, trouve sans trop tarder, avec un libraire, un metteur en œuvre intelligent : rien n'est indifférent dans l'histoire, même littéraire, d'une œuvre qui marque une date aussi importante dans l'évolution des idées et des mœurs. Je connais, en ce qui concerne le texte seul, non les Préfaces et les « épisodes, » quatre éditions différentes du *Génie* : la première, celle de 1802; — la seconde, celle de 1803 ; — l'*Abrégé à l'usage de la jeunesse*, en 1804 ; — la cinquième enfin, celle de 1809. On notera d'ailleurs que l'édition princeps de 1802 n'est en réalité que la troisième, et qu'elle a été précédée de deux éditions « manquées, » imprimées l'une à Londres et l'autre à Paris, mais qui, hélas! sont devenues aussi introuvables que le manuscrit du *Génie du Christianisme* lui-même.

pléter son enquête. On souhaiterait d'abord que tous ceux qui ont conservé des fragmens autographes ou des copies de certaines parties des *Mémoires* ouvrissent largement leurs portes et leurs cartons au savant éditeur: je crois qu'ils sont par le monde plus nombreux qu'on ne pense. Faugère, — l'éditeur de Pascal, — avait plusieurs feuillets d'un manuscrit autographe des *Mémoires* exactement conforme, nous dit-on, à la copie partielle qui fut publiée en 1874. Je sais quelqu'un qui possède, en plusieurs gros volumes, une copie des derniers livres, œuvre probable d'un secrétaire, avec des corrections de la main même de Chateaubriand. Et il serait bien extraordinaire que la famille du grand écrivain n'eût pas gardé par devers elle une copie au moins d'une œuvre que son auteur avait vue avec tant de déplaisir tomber entre les mains du directeur de *la Presse*.

Mais nous n'en sommes pas réduits à compter uniquement sur la générosité accueillante et la confiance des particuliers. Nos bibliothèques publiques, elles aussi, peuvent fournir leur contribution de variantes, ou même de fragmens inédits. D'après le *Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France*, la Bibliothèque de Fougères posséderait un assez long fragment du livre II des *Mémoires :* on aimerait savoir si le texte en diffère de celui qu'a reproduit M. Biré. Enfin, et surtout, il existe à la Bibliothèque Nationale des fragmens manuscrits de Chateaubriand recueillis par un de ses secrétaires, Ed. L'Agneau, et cédés par lui, en 1846, à un certain Édouard Bricon. Celui-ci, se proposant sans doute de les publier, en avait fait une excellente copie, qui se trouve aujourd'hui également au département des manuscrits. Il y a un peu de tout dans ces fragmens : lettres adressées à l'auteur d'*Atala*, — il y en a une de Lamennais, une autre de Benjamin Constant; — fragmens inemployés ou corrigés de ses divers ouvrages, — il y en a un de la *Défense du Génie du Christianisme;* — mais ce sont surtout des rognures des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et l'on pourrait, je crois, en extraire d'intéressantes, de curieuses variantes. Les fragmens de Chateaubriand ne paraissent pas en général écrits de sa main ; mais, au milieu du manuscrit, on a rassemblé quelques pages, — une espèce de confession amoureuse, — où il est facile de reconnaître sa grande écriture tourmentée et hautaine. Voici ce *Discours sur les passions de l'amour* d'un nouveau genre. On devinera aisément les raisons qui ont dû empêcher Chateaubriand de le faire figurer dans ses

Mémoires : elles sont apparemment du même ordre que celles qui l'ont empêché d'avoir recours à un secrétaire :

« Avant d'entrer dans la société, j'errais autour d'elle. Maintenant que j'en suis sorti, je suis également à l'écart ; vieux voyageur sans asile, je vois le soir chacun rentrer chez soi, fermer la porte ; je vois le jeune amoureux se glisser dans les ténèbres ; et moi, assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune, et j'attends l'aurore qui n'a rien à me conter de nouveau et dont la jeunesse est une insulte à mes cheveux.

« Quand je m'éveille avant l'aurore, je me rappelle ces temps où je me levais pour écrire à la femme que j'avais quittée quelques heures auparavant. A peine y voyais-je assez pour tracer mes lettres à la lueur de l'aube. Je disais à la personne aimée toutes les délices que j'avais goûtées, toutes celles que j'espérais encore ; je lui traçais le plan de notre journée, le lieu où je devais la retrouver sur quelque promenade déserte, etc.

« Maintenant, quand je vois paraître le crépuscule et que, de la natte de ma couche, je promène mes regards sur les arbres de la forêt à travers ma fenêtre rustique, je me demande pourquoi le jour se lève pour moi, ce que j'ai à faire, quelle joie m'est possible, et je me vois errant seul de nouveau comme la journée précédente, gravissant les rochers sans but, sans plaisir, sans former un projet, sans avoir une seule pensée, ou bien assis dans une bruyère, regardant paître quelques moutons ou s'abattre quelques corbeaux sur une terre labourée. La nuit revient sans m'amener une compagne ; je m'endors avec des rêves pesans, ou je veille avec d'importuns souvenirs pour dire encore au jour renaissant : « Soleil, pourquoi te lèves-tu ! »

(1) « Il faut remonter haut pour trouver l'origine de mon supplice ; il faut retourner à cette aurore de ma jeunesse où je me créai un fantôme de femme pour l'adorer. Je vis passer cette idéale image, puis vinrent les amours réelles qui n'atteignirent jamais à cette félicité imaginaire dont la pensée était dans mon âme. J'ai su ce que c'était que de vivre pour une seule idée et avec une seule idée, de s'isoler dans un sentiment, de perdre de

(1) Ici commence dans le manuscrit (n° 12 454) le fragment écrit de la main de Chateaubriand (p. 23). Au début de la page, on lit au crayon : « Le premier feuillet manque. » Ce feuillet a heureusement été reproduit dans la copie (n° 12 455), et c'est d'après cette copie que j'ai pu donner la page qu'on vient de lire.

vue l'univers, de mettre son existence entière dans un sourire, dans un mot, dans un regard.

« Mais, alors même, une inquiétude insurmontable troublait mes délices. Je me disais : M'aimera-t-elle demain comme aujourd'hui? Un mot qui n'était pas prononcé avec autant d'ardeur que la veille, un regard distrait, un sourire adressé à un autre que moi me faisait à l'instant désespérer de mon bonheur. J'en voyais la fin (1) et je m'en prenais à moi-même de mon ennui. Je n'ai jamais eu l'envie de tuer mon rival ou la femme dont je croyais entendre l'amour; toujours destructeur de moi-même, je me croyais coupable parce que je n'étais plus aimé.

« Repoussé dans le désert de ma vie, j'y rentrais avec toute la poésie de mon désespoir. Je cherchais pourquoi Dieu m'avait mis sur la terre, et je ne pouvais le comprendre. Quelle petite place j'occupais ici-bas! Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, combien rougirait-il de brins de bruyère? Et mon âme, qu'était-ce ? Une petite douleur évanouie en se mêlant dans les vents. Et pourquoi tous ces mondes autour d'une si chétive créature?

« J'errai sur le globe, changeant de place sans changer d'être, cherchant toujours et ne trouvant rien. Je vis passer devant moi de nouvelles enchanteresses ; les unes étaient trop belles pour moi et je n'aurais osé leur parler, les autres ne m'aimaient pas. Et pourtant mes jours s'écoulaient, et j'étais effrayé de leur vitesse, et je me disais : Dépêche-toi donc d'être heureux ! Encore un jour, et tu ne pourras plus être aimé. Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspirait les transports de la plus noire jalousie : si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait avec le plaisir de la vengeance et du désespoir.

« Vois-tu : quand je me laisserais aller à ma folie, je ne serais pas sûr de t'aimer demain : je ne crois pas à moi. Je m'ignore. Je suis prêt à me poignarder ou à rire. Je t'adore ; mais, dans un moment, j'aimerai plus que toi le bruit du vent dans ces roches, un nuage qui vole, une feuille qui tombe. Puis je prierai Dieu

(1) C'est ce que j'ai cru lire dans le manuscrit. La copie porte : « J'en croyais l'enfer, » leçon qui m'a paru n'offrir aucun sens. Au reste, rien n'est plus difficile à déchiffrer que l'écriture de Chateaubriand dans ce fragment : le manuscrit même des *Pensées* de Pascal me parait plus lisible; et, sans l'excellente copie que j'ai eue sous les yeux, je doute que des paléographes, même moins novices que moi, puissent aisément s'y reconnaître.

avec larmes, puis j'invoquerai le néant. Veux-tu me combler de délices? Fais une chose: sois à moi, puis laisse-moi te percer le cœur. Eh bien, oseras-tu maintenant te hasarder avec moi dans cette thébaïde?

« Si tu me dis que tu m'aimeras comme un père, tu me feras horreur; si tu prétends m'aimer comme une amante, je ne te croirai pas. Dans chaque jeune homme je verrai un rival préféré. Tes respects me feront sentir mes années; tes caresses me livreront à la jalousie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a tel sourire de toi qui me montrerait la profondeur de mes maux, comme le rayon de soleil éclaire un abîme?

« Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas. Va chercher le jeune homme dont les bras peuvent s'enlacer aux tiens avec grâce; mais ne me le dis pas. Oh! non, non, ne viens plus me tenter. Songe que tu dois me survivre, que tu seras encore longtemps jeune, quand je ne serai plus. Hier, lorsque tu étais assise avec moi sur la pierre, que le vent dans la cime des pins nous faisait entendre le bruit de la mer, prêt à succomber d'amour et de mélancolie, je me disais : Ma main est-elle assez légère pour caresser cette blonde chevelure? Pourquoi flétrir d'un baiser des lèvres qui ont l'air de s'ouvrir pour la jeunesse et la vie (1)? Que peut-elle aimer en moi? Une chimère que la réalité va détruire. Et pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule, quand des paroles enivrantes sortirent de ta bouche, quand je te vis prête à m'entourer de tes mains comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir. Souviens-toi seulement des aveux passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-lui s'il te parle comme je te parlais, et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne. Ah! qu'importe! Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre son sein, et vous vous réveillerez enivrés de délices : que t'importeront alors mes paroles sur la bruyère?

« Non, je ne veux pas que tu dises jamais en me voyant après l'heure de la folie: Quoi! c'est là l'homme à qui j'ai pu livrer ma jeunesse! Écoute, prions le ciel: il fera peut-être un miracle. Il va me donner jeunesse et beauté. Viens, ma bien-aimée: mon-

(1) Cette phrase est barrée dans le manuscrit original.

tons sur ce nuage. Que le vent nous porte dans le ciel. Alors, je veux bien être à toi. Tu te rappelleras mes baisers, mes ardentes étreintes : je serai charmant dans ton souvenir et tu seras bien malheureuse, car certainement je ne t'aimerai plus. Oui : c'est ma nature. Et tu voudrais être peut-être abandonnée par un vieux homme. Oh ! non, jeune grâce, va à ta destinée ; va chercher un amant digne de toi. Je pleure des larmes de fiel de te perdre. Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor. Mais fuis environnée de mes désirs, de ma jalousie, et laisse-moi me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion pitoyable.

« Si tu te laissais aller au caprice où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme, le jour viendrait où le regard d'un jeune homme t'arracherait à ta fatale erreur ; car même les changemens et les dégoûts arrivent entre les amans du même âge. Alors, comment me verrais-tu quand je viendrais à t'apparaître sous ma forme naturelle ? Toi, tu irais te purifier dans des jeunes bras d'avoir été pressée dans les miens ; mais moi, que deviendrais-je ? Tu me promettrais ta vénération, ton amitié, tes respects ; et chacun de ces mots me percerait le cœur. Réduit à cacher ma double défaite, à dévorer des larmes qui feraient rire quiconque les apercevrait dans mes yeux, à renfermer dans mon sein mes plaintes, à mourir de jalousie, je me représenterais tes plaisirs ; je me dirais : A présent, à cette heure où elle me parlait, elle meurt de volupté dans les bras d'un autre ; elle lui redit ces mots tendres qu'elle m'a dits avec cette ardeur de la passion qu'elle n'a pu jamais sentir pour moi. Alors, tous les tourmens de l'enfer entreraient dans mon âme, et je ne pourrais les apaiser que par des crimes.

« Et pourtant, quoi de plus injuste ? Si tu m'avais donné quelques momens de bonheur, me les devais-tu ? Devais-tu me donner toute ta jeunesse ? N'était-il pas tout simple que tu cherchasses les harmonies de ton âge, et ces rapports d'âge et de beauté qui appartiennent à ta nature ? Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du vieux voyageur ? Tout cela est juste et vrai ; mais ne compte pas sur ma vertu : si tu étais à moi, pour te quitter, il me faudrait ta mort ou la mienne. Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange ; avec un homme, jamais !

« N'espère pas me tromper, l'amitié a bien plus d'illusions que l'amour, et elles sont bien plus durables. L'amitié se fait des idoles, et les voit telles qu'elle les a créées (1) : elle vit du cœur et de l'âme; la fidélité lui est naturelle, elle s'accroît avec les années.

« L'amour enivre, mais l'ivresse passe. Il ne vit pas de pureté (2), et ne se nourrit pas de gloire : découvrant tous les jours que l'idole qu'il a créée perd quelque chose à ses yeux, il en voit bientôt les défauts, et le temps seul le rend infidèle en dépouillant de ses grâces l'objet qu'il aime. Les passions ne rendent point ce que le temps efface : la gloire ne rajeunit que notre nom.

« Non, je ne souffrirai jamais que tu entres dans ma chaumière : c'est bien assez d'y repousser ton image, d'y veiller comme un insensé en pensant à toi! Que serait-ce si tu étais assise sur la natte qui me sert de couche, si tu avais respiré l'air que je respire la nuit, si je te trouvais à mon foyer compagne de ma solitude? Il y a dans une femme une émanation de fleur et d'amour. Lorsque tu chantes, ta voix me rend fou et me fait mal; tu as l'air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois.

« Comment croirais-je que cette vie de veuvage pourrait longtemps te suffire? Deux beaux jeunes gens peuvent s'enchanter des soins qu'ils se rendent; mais un vieil esclave, qu'en ferais-tu? Pourrais-tu, du matin au soir, supporter la solitude avec moi, les fureurs de ma jalousie prévue, mes longs silences, mes tristesses de cœur et tous les caprices d'une nature malheureuse qui se déplaît et croit déplaire aux autres?

« Et le monde, en supporterais-tu les railleries? Si j'étais riche, il dirait que je t'achète et que tu te vends, ne pouvant admettre que tu puisses m'aimer. Si j'étais pauvre, on se moquerait de ton amour, on me rendrait un objet ridicule à tes propres yeux, on te rendrait honteuse de ton choix. Et moi, on me ferait un crime d'avoir abusé de ta simplicité, de ta jeunesse, de t'avoir acceptée, ou d'avoir abusé de l'état de (3) où tombe (4) le temps de te presser dans mes bras. La jeunesse embellit tout,

(1) Cette phrase ne se trouve pas sur la copie; Édouard Bricon prétend n'avoir pas pu la lire sur l'autographe. Je ne donne ma lecture que sous toutes réserves ; mais il me semble pourtant qu'il y a des passages plus illisibles.

(2) L'auteur de la copie et moi avons cru lire cette phrase dans le manuscrit, mais nous ne sommes sûrs, ni l'un ni l'autre, de notre lecture.

(3) Ici un mot illisible.

(4) Ici quatre ou cinq mots illisibles.

jusqu'au malheur. Elle charme alors qu'elle peut, avec les boucles d'une chevelure brune, enlever les pleurs à mesure qu'ils passent sur les joues. Mais la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur : dans l'infortune, c'est pis encore ; quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

« Tu m'as jugé d'une façon vulgaire, tu as pensé en voyant le trouble où tu me jettes que je me laisserais aller à te faire subir mes caresses : à quoi as-tu réussi ? A me persuader que je pourrais être aimé ? Non, mais à réveiller le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, à renouveler mes anciennes souffrances.

« Vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de mes rêves, de mes folies, de mes vagues tristesses ; cherchant toujours ce que je ne puis trouver ; joignant à mes anciens maux le désenchantement de l'expérience, la solitude des déserts à l'ennui du cœur et la disgrâce des années, dis, n'aurai-je pas fourni aux démons, dans ma personne, l'idée d'un supplice qu'ils n'avaient point encore inventé dans la région des douleurs éternelles ?

« Fleur charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse mes derniers chants de tristesse, tu ne les entendras qu'après ma mort, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées... »

Jamais, je pense, l' « ardeur de la passion » ne s'est exprimée en des pages plus poétiques et d'ailleurs plus troublantes. On retrouve ici l'auteur de *René*, de la lettre à Céluta des *Natchez*, vieilli certes, mais non pas assagi. Que Sainte-Beuve n'a-t-il connu ce fragment ! On devine le malicieux parti qu'il en eût tiré pour son article sur *Chateaubriand romanesque et amoureux*. Comme il eût pris plaisir à en souligner, à en commenter les « coupables faiblesses ! » Lui, l'auteur du *Livre d'amour* et de tant de « pensées » libertines, il n'eût même pas su gré à Chateaubriand d'avoir tenté, — insuffisamment, j'en conviens, — de dérober aux lecteurs des *Mémoires* ces rêveries malsaines auxquelles il eût sans doute mieux valu ne pas s'abandonner ; et avec quelle curiosité indiscrète le critique des *Lundis* n'eût-il pas cherché à se rendre compte de la part de réalité que recouvraient d'aussi intimes confidences ! Il n'aurait pas eu à chercher très loin.

Voici, en effet, ce que nous apprennent les *Mémoires* eux-mêmes sur l' « objet charmant » de ces « derniers chants de tris-

tesse (1). » En 1830, quelque temps avant les journées de Juillet, — Chateaubriand avait alors soixante-deux ans, — il voyageait dans les Pyrénées, quand une jeune « Occitanienne » qui, depuis deux ans, lui écrivait sans qu'il l'eût jamais vue, se présenta à lui. Il lui rendit sa visite : « Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre ; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais, je n'ai été si honteux... La brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur ; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée. » Et telle est l'aventure, assurément peu banale, qui semble nous avoir valu les pages brûlantes qu'on vient de lire. Ce fragment, détaché des *Mémoires*, peut désormais y reprendre place : un éditeur moderne n'est pas tenu aux mêmes scrupules que Chateaubriand.

II

Car, si je ne me trompe, ces pages peuvent servir à nous expliquer les intentions de l'auteur lorsqu'il composait ses *Mémoires*, et, partant, nous aider à en apprécier le véritable caractère. Après un demi-siècle écoulé, les rancunes de toute sorte que l'œuvre avait soulevées lorsqu'elle parut dans la *Presse* sont maintenant apaisées : on en peut parler avec calme et rendre enfin pleine justice à l'ouvrier. Celui-ci avait bien senti que sa gloire ne pourrait que gagner à attendre. « Si j'étais encore maître de ces *Mémoires*, avait-il écrit, ou je les garderais en manuscrit, ou j'en retarderais l'apparition de cinquante années. » Supposons que ce dernier vœu ait été exaucé. Chateaubriand n'a pas été forcé d' « hypothéquer sa tombe : » conformément à ses dernières volontés, ses *Mémoires d'Outre-Tombe* viennent enfin de paraître ; et son exécuteur testamentaire, ce n'est pas Émile de Girardin, c'est M. Edmond Biré.

« C'est à Rome, nous dit Chateaubriand quelque part, que je conçus pour la première fois les *Mémoires de ma vie*. » Il avait

(1) Édouard Bricon renvoie avec raison, je crois, au tome IX, pages 136, 137 des *Mémoires*, ceux qui voudraient avoir quelques détails sur cette « vierge des dernières amours. » Après m'être demandé si le fragment ne pourrait pas aussi se rattacher au chapitre *De quelques femmes* (tome XI), je me rallie entièrement à l'opinion de Bricon, et je soumets cette conjecture à M. Edmond Biré.

alors trente-cinq ans. Il était dans toute la force et dans tout l'éclat de son génie : il avait publié *Atala*, *René*, *le Génie du Christianisme;* il allait écrire l'admirable *Lettre sur la campagne romaine*. Il venait de perdre Mme de Beaumont : des pensées attendrissantes de mort et d'immortalité, de religion et de gloire faisaient alors diversion à ses préoccupations politiques. « Je cherchais, dit-il, à ramener à un centre de repos mes pensées errantes hors de moi; » or, ce « centre de repos, » que pouvait-il être autre chose que lui-même? C'est en se repliant sur son « moi » que le poète des *Martyrs* s'est toujours consolé des souffrances et des désillusions que la vie ne lui pas plus ménagées qu'à un autre. Personne, sauf Rousseau peut-être, ne s'est plus voluptueusement retranché en lui-même, n'a plus vécu de sa propre substance; et de même que Rousseau, si quelqu'un était comme prédestiné à écrire ses *Confessions*, assurément c'était Chateaubriand.

Voici comment, dans une lettre à Joubert, datée de décembre 1803, et qui devrait servir de préface aux *Mémoires*, il a lui-même indiqué ses intentions et défini son dessein : « *Mon seul bonheur*, écrivait-il, est d'attraper quelques heures, pendant lesquelles je m'occupe d'un ouvrage *qui peut seul apporter de l'adoucissement à mes peines :* ce sont les *Mémoires de ma vie* (tel était le titre primitif, encore conservé dans le manuscrit de 1826). Rome y entrera; ce n'est que comme cela que je puis désormais parler de Rome. Soyez tranquille; ce ne seront point des confessions pénibles pour mes amis : si je suis quelque chose dans l'avenir, mes amis y auront un nom aussi beau que respectable. *Je n'entretiendrai pas non plus la postérité du détail de mes faiblesses;* je ne dirai de moi que ce qui est convenable à ma dignité d'homme et, j'ose le dire, à l'élévation de mon cœur. *Il ne faut présenter au monde qne ce qui est beau;* ce n'est pas mentir à Dieu que de ne découvrir de sa vie que ce qui peut porter nos pareils à des sentimens nobles et généreux. Ce n'est pas qu'au fond j'aie rien à cacher; je n'ai ni fait chasser une servante pour un ruban volé, ni abandonné mon ami mourant dans une rue, ni déshonoré la femme qui m'a recueilli, ni mis mes bâtards aux Enfans-Trouvés; mais j'ai eu mes faiblesses, mes abattemens de cœur; un gémissement sur moi suffira pour faire comprendre au monde ces misères communes, faites pour être laissées derrière le voile. *Que gagnerait la société à la reproduction de ces plaies que l'on trouve partout?* On ne manque pas d'exemples, quand on veut triompher de la

pauvre nature humaine. » — Il faut avouer qu'au début des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau parle d'un autre ton et d'un autre style ; mais, pour ma part, j'aime autant le style, et je préfère le ton de Chateaubriand.

Ainsi donc, les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne seront pas des *Confessions* à proprement parler. Point de ces aveux cyniques qui déshonorent celles de Rousseau et qui nous font malgré nous songer à Casanova ou à Restif de la Bretonne. Singulier moraliste que celui qui se complaît ainsi au spectacle de ses pires défaillances, et qui prostitue son talent, son génie même à en perpétuer le honteux souvenir! Quand bien même on aurait de moindres faiblesses à se reprocher, il faut, par respect pour le lecteur et pour soi-même, les « laisser derrière le voile. » Assez d'autres, critiques ou chroniqueurs, viendront fouiller dans notre vie privée, et, sous prétexte de « probité scientifique, » se feront une joie maligne d'en étaler aux yeux du public les intimes contradictions et les secrètes « gerçures. » Ne leur en donnons pas nous-même l'exemple : ne privons pas d'un peu de « copie » le futur historien de *Chateaubriand et son groupe littéraire*, ou l'indiscret auteur des *Enchantemens de Prudence*. Que si, d'aventure, un fait de la vie réelle nous a suggéré quelques imaginations malsaines, quelques pages d'une inspiration équivoque, nous nous garderons bien de les imprimer. Qui sait? peut-être est-ce déjà trop d'avoir écrit et publié *René?* Savons-nous toujours quel effet produisent nos livres? Et s'ils éveillent çà et là des pensées morbides, n'en sommes-nous pas un peu responsables? « Une vie, a-t-on dit bien fortement, est une profession de foi ; elle exerce une propagande irréparable et silencieuse ; elle tend à transformer, autant qu'il dépend d'elle, l'univers et l'humanité à son image. » Et s'il en est ainsi, ceux-là seuls pourront reprocher à Chateaubriand de n'avoir pas tout dit sur lui-même, qui reprocheraient à Bossuet de n'avoir pas, dans la chaire chrétienne, raconté les désordres passés de la princesse Palatine.

Mais, dira-t-on, Bossuet, lui, avait été mis dans l'obligation de composer ses oraisons funèbres, et l'on sait de reste combien il aimait peu ce genre, où l'on « marche parmi des écueils, » et où la sincérité est parfois mise à une si rude épreuve : au contraire, rien ni personne ne forçait Chateaubriand à écrire ses *Mémoires* et à déguiser la vérité sous de pieux « gémissemens. » — Chateaubriand avait sans doute prévu l'objection : car dans une intro-

duction de quelques pages qui nous a été conservée par le manuscrit de 1826, puis dans une *Préface testamentaire* publiée ici même en 1834 et recueillie pour la première fois par M. Biré dans son édition, il y a répondu avec une vigueur de conviction presque irrésistible. L'introduction de 1826, — ou plutôt de 1809, — est écrite d'un style plus simple, plus modeste, et, si je l'ose dire, moins retentissant de l'éclat d'une victorieuse fanfare; je ne sais pourtant si elle n'est pas plus persuasive que l'éloquente *Préface* de 1834. « Je considère, y disait-il, que, ma vie appartenant au public par un côté, je n'aurais pu échapper à tous les faiseurs de mémoires, à tous les biographes marchands, qui couchent le soir sur le papier ce qu'ils ont entendu dire le matin dans les antichambres. » Et, après un portrait peu flatté de son siècle, il concluait : « Tout homme qui a joué un rôle dans la société doit, pour la défense de sa mémoire, laisser un monument par lequel on puisse le juger. » On ne peut certes refuser à Chateaubriand le droit d'écrire, au même titre que Guizot, des *Mémoires pour servir à l'histoire de son temps*.

Et il en avait une autre raison, — raison d'artiste, celle-là, de poète, de moraliste aussi, — et qu'il faut bien lui passer, puisqu'elle nous sert, aujourd'hui encore, à justifier du « sot projet qu'ils ont eu de se peindre » et Montaigne et Rousseau. « *J'écris principalement*, a dit Chateaubriand, et nous pouvons l'en croire, *pour rendre compte de moi-même à moi-même*. Je n'ai jamais été heureux, je n'ai jamais atteint le bonheur, que j'ai poursuivi avec une persévérance qui tient à l'ardeur naturelle de mon âme; *personne ne sait quel était le bonheur que je cherchais*, personne n'a connu entièrement le fond de mon cœur; la plupart des sentimens y sont restés ensevelis ou ne se sont montrés dans mes ouvrages que comme appliqués à des êtres imaginaires. Aujourd'hui que je regrette encore mes chimères sans les poursuivre, que parvenu au sommet de la vie je descends vers la tombe, je veux avant de mourir remonter vers mes belles années, *expliquer mon inexplicable cœur*, voir enfin ce que je pourrai dire lorsque ma plume sans contrainte s'abandonnera à tous mes souvenirs (1). »

On ne saurait, ce semble, être plus explicite; et nous pouvons maintenant nous représenter avec exactitude ce qu'a voulu faire

(1) Manuscrit de 1826.

Chateaubriand en composant ses *Mémoires*. Nature exceptionnelle, pleine de contradictions, de mystères et d'orages, il a éprouvé le besoin de s'expliquer à lui-même et aux autres; il a essayé de voir clair dans le chaos du monde qu'il portait en lui. Sans qu'il en coûtât rien à sa « dignité d'homme, » il a voulu se raconter, s'analyser lui-même, et cette fois sans détour et sans subterfuge. Car il l'avait déjà fait sous bien des formes et sous bien des prétextes : il n'était pas une de ses œuvres qu'il n'eût tirée presque tout entière de son « moi »; il n'était pas un de ses héros auquel il n'eût prêté son âme ardente, pas une de ses créations qu'il n'eût animée de sa flamme, de sa passion, de son génie. « Et ma vie solitaire, rêveuse, poétique, marchait au travers de ce monde de réalités, de catastrophes, de tumulte, de bruit, avec les fils de mes songes, Chactas, René, Eudore, Aben-Hamet, avec les filles de mes chimères, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, Cymodocée. » Et la source n'était pas tarie : René pouvait croire qu'il s'ignorait encore, René était encore un mystère pour lui-même; tous les désirs qu'il avait caressés, toutes les pensées qui lui avaient traversé l'esprit n'avaient encore pu trouver place dans les œuvres, pourtant si libres d'allures, qu'il avait conçues. — Mais ce poète était aussi un homme d'action. « Des auteurs français de ma date, je suis quasi le seul dont la vie ressemble à ses ouvrages : voyageur, soldat, poète, publiciste... Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes *Mémoires*, les principes, les idées, les événemens, les catastrophes, l'*épopée de mon temps...* » Voilà le grand mot lâché : en se racontant lui-même, Chateaubriand racontera son siècle tout entier; cette autobiographie sera une œuvre d'histoire; et par la force des choses, comme par le génie de l'auteur, ce poème lyrique s'achèvera en épopée.

On entrevoit dès lors tout ce qu'a dû être, tout ce qu'a été effectivement une œuvre ainsi conçue. Personnelle avant tout, et dans tous les sens du mot, tel en a été le caractère éminent, foncier, irréductible. On en a parfois été choqué et scandalisé, plus que de raison peut-être. « C'est un ouvrage *sans moralité*, » écrivait George Sand à Sainte-Beuve, tout heureux d'enregistrer ce propos; et l'on peut se demander si le mot n'est pas un peu bien fort sous la plume de l'auteur de *Lélia*. Car d'abord, il paraît assez difficile d'écrire ses *Mémoires* sans parler un peu, et même beaucoup de soi; et, depuis Retz jusqu'à George Sand elle-même, on

cherche en vain ceux qui ont pu s'en dispenser. Dira-t-on que Chateaubriand a vraiment dépassé la mesure, que personne n'a imposé sa personnalité avec une insolence plus fastueuse, plus continue et, parfois, plus puérile; que personne ne s'est plus naïvement cru le centre du monde et n'a plus résolument tenté de le persuader aux autres; et qu'en fin de compte, nul n'a mieux justifié le célèbre mot de Pascal : « Le moi est haïssable »? Il y a, je le reconnais, des « moi » plus modestes. Mais, outre que l'orgueil de Chateaubriand a des accalmies et comme des repentirs dont l'humilité chrétienne n'est pas entièrement absente, ne faut-il pas avouer que peu d'hommes, après tout, ont eu plus de droits à se croire chargés d'un premier rôle sur la scène de ce monde? Et si, par hasard, Napoléon avait lui-même écrit ses *Mémoires*, aurait-on pu lui reprocher de s'être toujours représenté au premier plan? Or, tout n'est pas rodomontade et vanité d'auteur dans le rapprochement qu'à chaque instant suggèrent et que trop souvent expriment les *Mémoires d'Outre-Tombe* entre Napoléon et Chateaubriand; et peut-être le seul tort de René est-il d'en avoir eu trop fortement conscience.

Et puis, et surtout, devons-nous oublier que nous sommes en présence non seulement d'une autobiographie mais d'une œuvre lyrique? et qui a jamais reproché à une *Contemplation* de Hugo ou à une *Méditation* de Lamartine d'être de la poésie « personnelle »? Andrieux, peut-être : mais qui a écouté Andrieux? Or, à les bien prendre, les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne sont pas autre chose qu'une ode triomphale en plusieurs volumes; et il faut, pour les apprécier à leur valeur, les voir des mêmes yeux que l'*Qde à Michel de l'Hopital*. Et peut-être même est-ce trop peu dire. Car il y a dans les *Mémoires* des coins de poésie intime et familière, des paysages, des fragmens d'hymne ou de satire, et bien d'autres pages dont le ton diffère de celui de l'ode. Mais rien de tout cela n'est contradictoire à l'essence même de la poésie lyrique; et je ne sais si, dans toute la littérature française, il existe une seule œuvre où toutes les variétés du lyrisme soient aussi complètement représentées. Depuis les plus fugitives nuances de l'émotion personnelle jusqu'aux sentimens les plus généraux que le cœur humain puisse éprouver, le génie de Chateaubriand a embrassé et parcouru toute la gamme des thèmes lyriques; tantôt sa personnalité s'est repliée sur elle-même pour se saisir et s'exprimer dans ses manifestations les plus intimes et les plus

inaccessibles; tantôt, et sans cesser d'ailleurs d'être elle-même, elle s'est élargie, presque dépouillée, jusqu'à paraître absorber l'univers ou s'abîmer en lui; et dans son épopée lyrique, l'inspiration des *Vaines Tendresses* s'est mariée sans effort à celle de la *Légende des Siècles*.

Il suit de là que si l'on veut connaître à fond Chateaubriand, — *intus et in cute*, comme disait Sainte-Beuve, — ce sont les *Mémoires* surtout qu'il faut lire : car c'est le seul de tous ses livres où il se soit mis tout entier, c'est le seul où il ait déployé librement tous les aspects de son génie et toutes les contradictions de son cœur. Toute son œuvre aboutit à ce livre ; et, sans ce livre, son œuvre demeurerait incomplète et en partie inexpliquée. Il le sentait bien : de là sa tendresse toute paternelle pour ce « pauvre orphelin destiné à rester après *lui* sur la terre ; » de là le soin qu'il mit à l'écrire, les retouches incessantes qu'il lui fit subir, la curiosité inquiète avec laquelle il essayait d'en prévoir et d'en préparer la fortune. Dans les derniers mois de sa vie, comme pour donner une fête suprême à son imagination, en présence de cinq ou six amis, il s'était fait faire une lecture intégrale des *Mémoires* (1). Et l'on peut sans doute sourire de ces préoccupations d'artiste accompagnant le poète jusqu'au seuil même de la mort. Mais elles ont bien aussi leur signification et leur éloquence. Car ce livre, c'était bien plus qu'un livre pour lui : c'était toute une partie de lui-même, la plus chère, la plus intime; et que dis-je? une partie : c'était lui-même, c'était son « moi » qu'il avait projeté dans ces pages; les mystères de son cœur, de son « inexplicable cœur, » il les y avait sinon dévoilés, du moins indiqués au regard clairvoyant; les dons incomparables de son génie, il les y avait répandus sans compter. Et, au rythme souverain de ses phrases, ce n'était pas seulement sa vie, telle qu'il l'avait faite et telle qu'il l'avait rêvée, qu'il voyait se dérouler sous ses yeux : c'était son âme même qui, avant de « se réunir au faisceau des lyres brisées, » lui donnait son dernier concert.

Ce n'est donc pas en vain que, durant plus de trente années, patiemment, amoureusement, Chateaubriand avait retouché et fixé l'image qu'il voulait laisser de lui à ses contemporains et à la postérité. L'image est flattée sans doute : moins pourtant qu'on ne l'a dit; et il serait facile, avec un peu d'art, d'extraire des

(1) Louis de Loménie, qui était présent à ces « adieux de Fontainebleau, » en a parlé ici même. Voir la *Revue* des 15 juillet et 1er septembre 1848.

Mémoires un véritable réquisitoire contre leur auteur. La vérité est qu'ils en sont un portrait assez fidèle, et que les juger c'est juger en même temps Chateaubriand et son œuvre. « En dedans et à côté de mon siècle, a-t-il écrit dans la *Préface testamentaire*, j'exerçais peut-être sur lui, sans le vouloir et sans le chercher, une triple influence religieuse, politique et littéraire. » Sans le vouloir et sans le chercher? O poète, nous ne vous en croirons pas sur parole; mais nous demanderons à vos *Mémoires* de nous éclairer sur ces trois aspects de votre œuvre.

III

La politique de Chateaubriand a mauvaise réputation; et peut-être serait-il téméraire d'en essayer une réhabilitation, comme on l'a récemment tenté pour celle de Lamartine. J'avoue ne m'en sentir ni le courage, ni la compétence. Au reste, pour porter un jugement définitif sur cette partie de l'œuvre de René, il serait prudent de ne pas s'en tenir au seul texte des *Mémoires d'Outre-Tombe* et d'attendre les notes et documens que M. Biré s'est comme engagé à nous fournir. Que s'il faut entièrement souscrire aux sévérités de Sainte-Beuve, je suis de ceux qui s'en consoleront aisément.

Car la vraie gloire de Chateaubriand est ailleurs; et quand il serait prouvé qu'il n'a eu aucune des qualités de l'homme politique, il n'en resterait pas moins l'un des plus grands poètes de notre siècle, et le premier représentant complet du romantisme français. Il n'est aucun des traits qui caractérisent dans l'histoire littéraire les Lamartine et les Hugo, les George Sand et les Balzac, les Thierry et les Michelet qui, déjà, ne se retrouve en lui; et, sur ce point encore, les *Mémoires d'Outre-Tombe* sont singulièrement instructifs. — On a proposé bien des définitions diverses du romantisme : je ne sais si toutes ne se ramèneraient pas à celle-ci, qu'il a été, dans l'ordre littéraire, un réveil des facultés poétiques. Or, c'est en cela surtout que Chateaubriand a été, pour deux générations au moins d'écrivains, un initiateur et un maître. Sans doute, il y avait eu avant lui et Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre; et je ne cherche pas à méconnaître tout ce que les romantiques, à commencer par Chateaubriand lui-même, ont dû à ces deux devanciers. Mais comme la prose de Rousseau est en-

core classique et « oratoire » à côté de celle de Chateaubriand! Et quant à Bernardin, n'a-t-il pas déclaré un jour qu'il trouvait « trop forte » l'imagination de l'auteur d'*Atala?* Même si leur influence à tous deux n'avait pas été quelque temps paralysée dans ses effets par la réaction classique des dernières années du XVIIIe siècle, on peut douter qu'à elle toute seule, elle eût été assez efficace pour renouveler dans son fond comme dans sa forme notre littérature nationale : les *Rêveries sur la nature primitive de l'homme* et le livre *De la Littérature*, voilà en effet ce que publient de purs disciples de Rousseau avant d'avoir lu *le Génie du Christianisme;* mais après l'avoir lu, ils écrivent *Oberman* (1) et le livre *De l'Allemagne;* et le romantisme peut dès lors invoquer sans réserve les noms de Senancour et de Mme de Staël.

C'est qu'un poète, — et de la grande espèce, — a passé par là. Qu'importe qu'il n'ait pas écrit en vers! Il fallait peut-être, pour que Lamartine fût possible, que de Voltaire à lui, trois poètes en prose ramenassent progressivement dans notre langue la poésie qui en avait été progressivement exilée : et de ces trois poètes, Rousseau, Bernardin, Chateaubriand, nul doute que le dernier ne soit, — ne disons pas, si l'on veut, le plus grand, — mais du moins le plus complet. Et d'abord voyez quelle langue toute nouvelle il parle, ce nouveau venu qui, en 1800, débutait obscurément au *Mercure de France* par des « extraits » sur la littérature anglaise. « Oh! comme ils devaient être tristes, les tintemens de la cloche religieuse qui, dans le calme des nuits, appelaient les vestales aux veilles et aux prières, et se mêlaient, sous les voûtes du temple, aux derniers sons des cantiques et aux faibles bruissemens des flots lointains! » C'est de ce style que celui qui s'intitulait déjà, mais qui n'était pas encore *l'Auteur du Génie du Christianisme*, réfutait les théories de Mme de Staël sur la perfectibilité. Plus tard, quand Lamartine daignera écrire en prose, il ne parlera pas autrement. Et comme l'on comprend Mme de Beaumont disant : « Le style de M. de Chateaubriand joue du clavecin sur toutes mes fibres! » « Il a le secret des mots puissans, » disait aussi Ducis. Et c'est vrai. Aucun style, non pas même celui de Michelet, n'a

(1) Senancour s'est trop constamment et trop maladroitement défendu d'avoir jamais lu une ligne de Chateaubriand avant d'écrire *Oberman*, pour qu'on puisse l'en croire aisément. Puisque ses affirmations, à cet égard, n'ont même pu convaincre son dernier biographe, M. Levallois, force nous est bien de constater que *René* est de 1802, *Oberman* de 1804, — et d'en tirer quelques conséquences.

été plus près de la poésie que le sien. Sa phrase n'est pas une période : c'est une strophe ; elle a pour objet non pas d'exprimer une idée, mais de suggérer une émotion. De là ces coupes savantes et naturelles qui figurent aux yeux et aux oreilles les divers momens et comme les ondulations du sentiment intérieur, ces épithètes si expressives et si ingénieusement placées qui rendent la nuance précise dont se colore actuellement la sensibilité frémissante du poète, ces alliances de mots si hardies et si spontanées dont on n'avait pas eu l'équivalent dans notre langue depuis Racine, ces images tantôt éclatantes comme des traits de flamme, tantôt caressantes, douces, quasi voluptueuses, parlantes surtout, et qui achèvent la pensée en la couronnant d'une vision, et par-dessus tout ce rythme incomparable, tour à tour impérieux comme un éclat de trompette, ou enlaçant et berceur comme une tendre mélodie, et dont les modulations, soumises aux lois d'une logique secrète, reproduisent dans leur succession les mouvemens mêmes de l'âme impatiente et mobile qu'elles trahissent et qu'elles enchantent... « Bossuet, ce demi-dieu de la prose française, » a dit quelque part M. Bourget ; et, certes, je n'y veux point contredire : mais « il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, » et tout à côté de Bossuet, je voudrais faire une place à Chateaubriand.

Ouvrons maintenant les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Là du moins, semble-t-il, et malgré la solennité du titre, le poète a dû s'humaniser et parler la langue de tout le monde. Car on serait sans excuse si, parlant de soi durant douze gros volumes, on n'en parlait pas simplement. Or, il est incontestable que Chateaubriand a fait effort pour être simple, presque familier, et qu'il y a parfois assez bien réussi : si nous n'avions pas les *Mémoires*, nous pourrions ignorer qu'il pouvait être spirituel et conter l'anecdote avec une malice bien savoureuse. Mais ce n'est pas là son allure habituelle. « De ses *Mémoires*, écrivait Sainte-Beuve à l'époque où il savait être juste pour Chateaubriand, il a fait et a dû faire un poème. Quiconque est poète à ce degré reste poète jusqu'à la fin. » Et le poète, en effet, y parle sa langue coutumière. Toutes les innovations dont Chateaubriand a enrichi notre prose pour en faire la digne sœur aînée de la poésie lamartinienne, on les retrouve dans les *Mémoires :* peut-être même en trouverait-on quelques-unes qu'il n'a pas essayées ailleurs : mots créés ou heureusement rajeunis, associations nouvelles de rythmes ou d'images, mouvemens impétueusement lyriques imprimés à la phrase, tout

ce qui distingue la langue de la première moitié du XIXe siècle de celle du XVIIIe, tout ce qui en fait, au lieu d'une algèbre, une véritable œuvre d'art, ressources insoupçonnées dont Chateaubriand est venu révéler l'existence aux écrivains de 1830, tout cela a passé dans les *Mémoires;* et si l'on voulait, pour l'étudier sur le vif, avoir comme un répertoire des procédés et des recettes mêmes de la « rhétorique » romantique, on n'en saurait trouver de plus remarquable et de plus complet. On y verrait aussi que tout n'a pas été également heureux dans ces efforts tentés pour renouveler la langue, qu'à vouloir tirer d'elle des « effets » nouveaux, qu'à lui faire exprimer des pensées trop personnelles ou des sentimens inédits, on l'a trop souvent obscurcie, troublée dans son cours, et violentée dans son génie : les *Mémoires d'Outre-Tombe* sont peut-être, avec le roman de *Volupté* de Sainte-Beuve, le livre où l'on peut le mieux saisir les origines du style *décadent* (1).

Une œuvre écrite de ce style ne pouvait manquer de différer singulièrement de ton des œuvres de l'époque classique. Pour sentir cette différence, il suffit de lire, après les *Mémoires d'Outre-Tombe,* quelques pages du cardinal de Retz : c'est que celui-ci a écrit de véritables *Mémoires*, tandis que Chateaubriand a écrit un poème ; et, pour être juste envers lui, c'est ce qu'il ne faut jamais oublier. De ce point de vue, en effet, quelques-unes des critiques qu'on lui a adressées doivent disparaître. Car voudrait-on qu'*Atala* ou les *Martyrs*, que *Jocelyn* ou *Graziella* nous rendissent le même son qu'un billet de Voltaire ou une chanson de Béranger? Est-on bien sûr aussi que « tant de grandes poses et de draperies » qu'on incrimine dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne soient pas une des conditions mêmes du genre? Mais, en revanche, que de pages d'une admirable, d'une grandiose poésie, et qui, bien loin de rompre l'harmonie générale de l'œuvre, la complètent et l'achèvent au contraire, en révèlent le sens intime et l'inspiration première! Si Chateaubriand avait jugé bon de placer dans ses *Mémoires* le fragment qu'on a lu plus haut, ce n'eût pas été un hors-d'œuvre : comme tant d'autres « Méditations » ou « Rêveries » dont il a parsemé son livre, celle-ci eût contribué à donner à

(1) Il faut donner quelques exemples. On trouve dans les *Mémoires* des phrases comme celles-ci : «... une onde ornée de ses plantes *rivulaires* ; » — «... eut-il un pressentiment de mes *futuritions ?* » — «... le visage hâve et *dévalé;* » — « La société des jacobins ne pouvait *renifler sur la mort...* »

l'ouvrage cet accent, cette couleur poétique qui, aussi bien, s'insinuent partout et prêtent je ne sais quel charme indéfinissable aux détails les plus familiers auxquels s'arrête l'imagination amusée du conteur. Chateaubriand est tellement poète que ce que nous sommes convenus d'appeler la réalité n'existe pas pour lui : il ne s'y arrête, il ne s'y complaît que si elle lui paraît transfigurée en poésie; le rêve est pour lui le prolongement naturel, nécessaire du réel. Ce trait essentiel de son organisation, visible assurément et reconnaissable dans tous ses ouvrages, apparaît surtout dans les *Mémoires*. Au moindre choc, son imagination est mise en branle et lui construit des palais enchantés. Un jour, à Altorf, dans une chambre d'auberge, un orage éclate; et le voilà rêvant : « Il me semble que je vois sortir des flancs du Saint-Gothard ma Sylphide des bois de Combourg. Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse?... » Une autre fois, il voyage sur la route de Carlsbad à Ellbogen; il songe à Vauvenargues; et : « Du fond de ma calèche, je regardais se lever les étoiles. N'ayez pas peur, Cynthie, ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile... » Qui n'a pas lu ce dernier morceau ne sait pas jusqu'à quelle hauteur Chateaubriand poète peut s'élever; et quand on l'a lu, on se répète involontairement le mot de Sainte-Beuve : « En prose, il n'y a rien au delà. » Et tel était aussi sans doute l'avis de tous les romantiques qui, à l'exemple du maître, ont écrit en poètes leurs *Confessions*, leurs *Confidences* ou leurs *Mémoires*, moins peut-être par orgueil ou par *égotisme* que pour tirer de leur vie un dernier poème.

« En moi, a dit orgueilleusement, mais assez justement Chateaubriand, commençait, avec l'école dite romantique, une révolution dans la littérature française »; et, de fait, il n'est pas jusqu'à l'art et aux procédés de la composition littéraire qu'il n'ait, au moins en partie, renouvelés : à la composition *logique* des classiques, encore respectée dans une certaine mesure par Rousseau et par Bernardin, il est venu substituer la composition essentiellement *poétique* des modernes. Un Bossuet, un Racine, par exemple, essaient de reproduire dans la disposition de leur œuvre la structure même de l'objet qu'ils étudient; leur « soumission » à cet objet est entière, absolue, et c'est l'idée qu'ils s'en font qui détermine l'ordonnance intérieure de l'œuvre, les rapports et la succession des parties, toute l'architecture en un mot. Avec Rousseau déjà, mais surtout avec Chateaubriand et tous les roman-

tiques, il n'en va plus de même. Quel que soit le sujet qu'ils traitent, c'est l'impression qu'il produit sur eux qui les guide; c'est cette impression — uniquement — qu'ils veulent rendre; ils la suivent partout où elle les mène : c'est un chant intérieur qui se déroule devant nous, et dont l'unité secrète, — car il y en a une, — a sa source non pas dans une idée, mais dans un sentiment, presque dans une sensation, non pas dans l' « objet » pensé, mais dans le « sujet » sentant, dans la « monade » spirituelle qui l'a improvisé, un chant dont l'ampleur et les variations ont pour unique mesure la puissance du souffle qui les soutient. Les pseudo-classiques de 1802 avaient beau jeu à critiquer *le Génie du Christianisme*, à montrer que la disposition en était défectueuse, contraire à toutes les règles de l'art, bref qu'on ne saurait trouver de livre plus mal « composé; » et il est assez amusant de voir, dans sa *Défense*, Chateaubriand répondre à ce reproche, et démontrer à son tour, en s'abritant derrière l'autorité de La Harpe et de Montesquieu, que toutes les règles de la « rhétorique » classique avaient été suivies dans son ouvrage. Il ne se trompait guère qu'en un point : c'est qu'assurément si Pascal avait pu achever son *Apologie*, il l'aurait conçue sur un plan tout différent du *Génie*. Vingt ans plus tard, Lamartine aurait pu démontrer avec tout autant de raison que *le Désespoir* ne le cédait en rien, pour la rigueur de la composition logique, au sermon de Bourdaloue *Sur la Pensée de la mort*. La vérité est qu'on ne se connaît jamais bien soi-même; mais, si la critique gardait encore des doutes sur la réalité et la légitimité des innovations de Chateaubriand, la publication des *Mémoires d'Outre-Tombe* devait les dissiper pour jamais. Rien de moins bien « composé, » au sens classique du mot, que les *Mémoires;* rien de mieux ordonné au sens poétique. Le poète évoque devant lui telle portion de sa vie qui lui plaît; il s'appesantit sur telle période de son existence, sur telle série d'événemens, non en raison de leur importance objective et réelle, mais uniquement parce que sa fantaisie le veut ainsi; point de liaisons, point de « transitions » à proprement parler; mais de brusques interruptions, des retours soudains, des recommencemens perpétuels, sorte de remous d'une âme en proie, dans le même instant, à mille mouvemens divers, ou encore, comme dans le fragment qu'on a lu tout à l'heure, vagues inégales et sonores qui viennent harmonieusement expirer sur un coin du même rivage. « Les divers sentimens de mes âges divers, ma jeunesse pé-

nétrant dans ma vieillesse, la gravité de mes années d'expérience attristant mes années légères, les rayons de mon soleil, depuis son aurore jusqu'à son couchant, se croisant et se confondant comme les reflets épars de mon existence, *donnent une sorte d'unité indéfinissable à mon travail.* » Cette fois, le grand artiste s'est bien défini lui-même, et il nous a sinon livré, du moins indiqué son secret.

Certes, c'est une grande et puissante poésie que celle qui, en s'insinuant partout, est capable de renouveler ainsi, jusque dans sa forme la plus extérieure, l'œuvre littéraire. Mais, comme toutes les poésies neuves et fécondes, elle a sa source dans les profondeurs mêmes de l'âme dont elle est l'expression. Le romantisme, on n'en saurait plus douter aujourd'hui, avant d'être un fait d'ordre littéraire, a été un fait d'ordre psychologique et moral : il a été, chez nous, la manifestation d'une sorte de refonte de l'âme française, et à cette refonte nul, après Rousseau, n'a plus contribué que Chateaubriand. Individualisme impérieux, exaspération de la sensibilité, exaltation de l'imagination, vague et d'autant plus pressant besoin d'échapper à la réalité et de s'enfuir dans le rêve, — ou dans le passé, — désespoir angoissé de n'y pouvoir réussir, si ce sont bien là les principaux traits, maintes fois décrits et analysés qui constituent l' « état d'âme » romantique, voyez comme ils s'étalent dans l'œuvre tout entière de Chateaubriand, mais surtout dans les *Mémoires d'Outre-Tombe.* « Je n'ai laissé passer ma vie complète, a-t-il écrit, que dans ces *Mémoires.* » Il disait vrai, et pour qui sait lire, il n'y a pas d'autobiographie psychologique plus sincère que la sienne. Supposez, en effet, que nous n'ayons pas les *Mémoires.* A lire toutes les autres œuvres de celui que Gautier a si joliment appelé « le Sachem du romantisme, » on est tout d'abord ébloui, séduit, subjugué par ce style enchanteur, par ces flots de poésie luxuriante : on ne raisonne pas, on ne discute pas, on est sous le charme. Plus tard, il est vrai, le charme s'évanouit un peu; la critique reprend ses droits, et pour peu qu'elle évoque d'autres termes de comparaison et que la préoccupation morale s'y mêle, on se demande avec une certaine inquiétude si cette poésie, tant et si justement admirée, est de tous points parfaitement saine, si l'inspiration en est toujours très pure, et, pour tout dire, si un je ne sais quoi de morbide ne se mêlerait pas à tant de beaux rythmes et d'harmonieuses images... Mais on hésite à conclure; et l'on a beau se dire que ni

Sophocle, ni Racine, même dans leurs plus grandes hardiesses, ne nous sollicitent à de pareilles questions; on chasse ces scrupules jansénistes, et, un peu de dilettantisme aidant, on se livre sans réserve à la pure admiration littéraire.

Les *Mémoires* viennent trancher définitivement le question; et ceux qui les ont longtemps pratiqués ne s'y sont pas trompés (1). Le fragment d'inspiration équivoque cité plus haut a un pendant au troisième livre de la première partie des *Mémoires :* c'est le chapitre intitulé : *Révélations sur le mystère de ma vie.* « Je m'étonne, a dit très justement M. de Vogüé, qu'un furet de physiologie comme Sainte-Beuve n'ait pas aperçu tout ce qu'il y avait là pour lui. » Qu'on rapproche maintenant de ces pages tant d'aveux échappés, principalement dans les *Mémoires*, au grand écrivain, et ingénieusement rassemblés par son dernier biographe, M. Pailhès; qu'on médite surtout ce mot de lui : « J'ai le spleen, *véritable maladie*, tristesse *physique*. » Au sortir de cet examen, les soupçons qu'on éprouvait déjà se sont, je crois, changés en presque certitude. Fils d'un père hypocondriaque, frère d'une sœur qui est morte folle, Chateaubriand a sans doute résisté, grâce à une constitution exceptionnellement robuste, aux conséquences extrêmes du mal peut-être héréditaire; mais si ce mal, assurément, n'a pas fait son génie, — pas plus que la folie de Rousseau n'a fait le génie de Rousseau, — qui oserait affirmer pourtant que la maladie n'a pas en quelque manière pénétré dans son génie pour lui donner sa coloration distincte et sa saveur particulière? Ne s'explique-t-on pas mieux maintenant certaines singularités du tempérament littéraire et de l'œuvre de René? Et, par exemple, dans ce fâcheux besoin d'exaltation sentimentale qui s'est si souvent traduit, et presque toujours sous une forme déplaisante, dans sa vie comme dans ses livres, ne devons-nous pas voir autre chose encore que les pires habitudes, trop longtemps conservées, d'un contemporain de Laclos ou de Restif de la Bretonne? Oui, sans doute, il y avait dans Chateaubriand, — comme dans Mme de Staël, — un « homme du XVIIIe siècle, » mais il y avait aussi autre chose; et qui sait si ce n'est pas par cette

(1) Voyez notamment dans la *Revue* du 15 mars 1892 l'article de M. de Vogüé sur *Chateaubriand*, et le livre récent de M. Pailhès sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis.* Il serait peut-être bon qu'un physiologiste de profession vînt reprendre la question, comme l'a fait, par exemple, le docteur Möbius pour Jean-Jacques Rousseau.

« autre chose » qu'il faudrait expliquer en partie ces brusques sautes d'humeur, ce besoin presque sauvage d'indépendance et de solitude, ces accès de noire et farouche tristesse, et ces sombres dégoûts, et cet éternel ennui, et cet égoïsme maladif qui lui ont fait tant d'ennemis, et qui ont éloigné de lui tant de sympathies toutes prêtes?

On voit la conséquence. Étudiant ici même la folie de Jean-Jacques Rousseau, M. Brunetière se demandait si l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* n'avait pas inoculé quelque chose de son mal à la littérature qui est sortie de lui. N'est ce pas une curieuse coïncidence que l'on puisse se poser presque la même question pour les deux écrivains qui passent avec raison pour les deux pères du romantisme français? Ici encore l'influence de Chateaubriand serait venue renforcer et raviver celle de Jean-Jacques. Oui, il y a quelque chose de morbide dans la merveilleuse poésie dont René est venu donner le modèle et l'exemple, et il est en partie responsable de ce qu'on a appelé le « bas romantisme : » il y a déjà, — on l'a sans doute noté au passage, — du Barbey d'Aurevilly et du Baudelaire, pour ne rien dire de nos contemporains, dans cette confession amoureuse qu'il n'a pas osé publier; et les plus mauvaises pages de Hugo et de Musset, de Sainte-Beuve et de Renan ont peut-être leurs origines dans *Atala* et dans les *Natchez*, dans les *Martyrs* (1) et dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*... O René, combien vous aviez raison, après nous avoir parlé de votre Sylphide, de mettre en garde contre vous-même « ceux qui seraient troublés par ces peintures et tentés d'imiter ces folies! »

Ne lui soyons pourtant point trop sévères. Sans doute il a eu à lutter plus qu'un autre pour triompher, — même insuffisamment, — des fatalités physiques. Et puis, n'a-t-il pas chèrement expié ses défaillances, si ce sont elles qui, plus que tout le reste, ont failli compromettre la partie de son œuvre à laquelle il tenait apparemment le plus, son « influence religieuse? » Car ce ne sont pas seulement les Encyclopédistes, ses premiers adversaires, qui ont mis en doute la sincérité de ses convictions chrétiennes: je sais un excellent juge qui, depuis, s'est montré plus juste, et qui, jadis, sur ce point délicat, en a trop cru sur parole cette mauvaise langue de Sismondi. Et l'on se rappelle Renan félicitant ses anciens maîtres de leur défiance à l'égard de Chateau-

(1) Voir surtout la *première* édition des *Martyrs*.

briand : « Un Tertullien, ajoutait-il, égayant son Apologétique par *Atala* et *René* leur inspirait peu de confiance. » L'ironie n'est-elle pas admirable sous la plume d'un homme qui a cru devoir « égayer » par *l'Abbesse de Jouarre* ces œuvres qu'il croyait graves, *les Origines du Christianisme* et l'*Histoire du peuple d'Israël?* Aujourd'hui encore, où Chateaubriand a retrouvé tant d'admirateurs, combien de gens ne sauraient prendre au sérieux son christianisme et ses multiples professions de foi religieuse ! Le mot célèbre, si touchant dans sa simplicité: « J'ai pleuré et j'ai cru, » a même rencontré des sceptiques et provoqué des sourires. C'est pourtant fort mal poser la question, et c'est bien peu connaître Chateaubriand que de suspecter sa sincérité en cette affaire. Il était trop fier, ou, si l'on préfère, trop orgueilleux, pour se mentir à lui-même et aux autres. Soyons assurés que, si sa foi religieuse n'avait pas été plus solide que sa foi monarchique, il nous l'eût avoué avec la même désinvolture. Quand il nous dit: « Je ne crois à rien, sauf en religion, » libre à nous d'en être surpris, déconcertés, scandalisés même ; mais c'est pourtant la pure vérité. Assurément, la foi de Chateaubriand n'a pas eu la sérénité de celle d'un Bossuet, ou même d'un Pascal (1); elle a eu ses retours, ses vicissitudes et ses orages; mais la franchise même des aveux qu'il nous fait à cet égard, particulièrement dans les *Mémoires*, nous est un très sûr garant de la parfaite sincérité de ses croyances. « Quand les premières semences de la religion germèrent dans mon âme, je m'épanouissais comme une

(1) La foi de Chateaubriand ressemble même si peu à celle de Pascal, que René n'a jamais pu s'empêcher de voir l'auteur des *Pensées* à travers lui-même, et que nul n'a plus contribué à répandre la légende du Pascal romantique, assiégé et tourmenté par le doute, dont Cousin et Sainte-Beuve ont popularisé l'image. Nous en avons la preuve dans une conversation de Chateaubriand que nous a rapportée Sainte-Beuve (*Portraits contemporains*, t. V, p. 214). Voici « ces paroles énergiques, impatientes, puissamment familières, » et qui, bien plutôt qu'un jugement sur Pascal, sont une véritable confession religieuse de René: « Eh ! pourquoi, s'écriait celui-ci, ne pas prendre Pascal comme il nous est donné, avec son scepticisme? Il s'est fait chrétien en enrageant, il est mort à la peine. Je l'aime ainsi : je l'aime tombant à genoux, se cachant les yeux à deux mains et criant : *Je crois*, presque au même moment où il lâche d'autres paroles qui feraient craindre le contraire. Lutte du cœur et de l'intelligence ! Son cœur parlait plus haut et faisait taire l'autre. La fin du XVIe siècle lui avait légué ce scepticisme qui circulait alors partout, lui avait mis ce ver au cœur; il en a triomphé tout en en mourant. C'est là sa physionomie, c'est ainsi qu'il a sa vraie grandeur. Quelle manie de la lui ôter !... » Et Sainte-Beuve a beau un peu protester, avec raison, contre ce Pascal « d'après Werther et René : » il s'est lui-même, dans son *Port-Royal*, trop bien souvenu de « ces paroles si vives, si poignantes. »

terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une brise aride et glacée, et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié; il lui rendit ses tièdes rosées; puis la bise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices. Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ: votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme. » Sous la grâce poétique du langage, il y a là une chaleur et une vérité d'accent qui ne trompent guère.

Une chose reste vraie néanmoins, et explique en partie les critiques dont il a été l'objet: Chateaubriand apologiste a manqué dans une certaine mesure d'autorité morale, et sa vie a fait tort à son œuvre. Si son christianisme a trop souvent paru superficiel et insincère, si le mot, d'ailleurs injuste, de Sainte-Beuve: « Un épicurien qui a l'imagination catholique, » a passé pour l'expression même de la vérité, avouons qu'il en a été un peu responsable. Sans être janséniste, on peut trouver que les vraies « conversions » sont celles qui se traduisent par une « réformation de l'homme intérieur, » et donc par une réforme des mœurs. Le *Video meliora* trop souvent invoqué nous semble une excuse insuffisante, et nous sommes gênés d'être un peu redevables du *Génie du Christianisme* à l'aimable collaboration de Mme de Beaumont : nous sommes décidément ici trop loin du Pascal des *Pensées*; or, quand on se mêle d'apologétique, il faut toujours songer à Pascal. — J'insisterais moins, si l'exemple de ces défaillances personnelles avait été perdu, et si elles n'avaient pas laissé dans l'œuvre même de Chateaubriand des traces plutôt déplaisantes. Mais chacun sait que la religiosité romantique et les étranges « accommodemens » qu'elle autorisait dérivent de René en ligne directe, et l'on a très finement montré ici même qu'il était l'ancêtre authentique de nos « décadens du christianisme. » Quand, d'ailleurs, nous ne connaîtrions pas sa vie, — par les autres et par lui-même, — toute son œuvre serait là pour nous prouver que chez lui la préoccupation religieuse a presque toujours été mêlée à des préoccupations plus profanes: toujours, quand il partait pour la terre sainte, « il allait chercher des images et de la gloire pour se faire aimer; » toujours, quand l'idée de Dieu se presentait à son esprit, elle évoquait presque invinciblement l'image trop adorée de sa Sylphide; il a dans ses livres trop constamment associé ces deux inspirations; elles lui ont dicté des

pages regrettables ; et l'on peut se demander si la religion qu'il croyait sincèrement servir a beaucoup gagné à ce qu'*Atala* et *René* fussent, vingt ans durant, placés dans le *Génie du Christianisme*.

Ne nous hâtons cependant pas trop de trancher la question par une négation brutale : nous risquerions fort d'être injuste. D'abord, *Atala* et *René* ont fait lire à plusieurs le *Génie du Christianisme*, et ceux mêmes qui n'ont feuilleté que ces deux « épisodes » ont fait après tout une lecture au moins aussi « édifiante » qu'aurait pu l'être celle de *Candide* ou de l'*Héloïse*. De plus, et quelques réserves qu'on puisse faire sur certains détails, ces deux poèmes ne laissent pas d'éclairer singulièrement l'œuvre où ils ont été insérés, d'en préciser le sens intime, et de servir à en mesurer la portée. Si l'on essaye, en effet, de saisir et de ramener à la netteté d'une formule abstraite la pensée maîtresse du *Génie du Christianisme*, il semble que l'objet du livre ait été de montrer que le sentiment religieux est dans l'homme quelque chose d'aussi profond, d'aussi naturel et d'aussi irréductible à l'analyse que le sentiment de l'amour et le sentiment de l'art; qu'en tentant de ruiner l'un dans les âmes, ce sont les deux autres que l'on compromet et que l'on altère; et que, bien loin d' « affranchir » la nature humaine, on la découronne et on la dégrade. L'idée, je le sais, n'était pas absolument nouvelle, puisqu'on la retrouve esquissée déjà dans Pascal; mais il n'en était pas, — et ils l'ont bien montré, — qui fût plus étrangère à Voltaire et aux Encyclopédistes; et Chateaubriand, en la reprenant, ou plutôt en la *suggérant* à toutes les pages de son livre, a plus fait pour la ruine des paradoxes voltairiens que toutes les pieuses apologies de l'âge précédent. Il n'est pas un des grands esprits de notre siècle qui n'ait donné raison là-dessus au poète contre les « philosophes : » c'est jusque dans Taine et dans Renan qu'on a pu signaler l'action lointaine de cette féconde doctrine; plus près de nous, il serait facile de lui découvrir des adeptes; et la fière façon dont Chateaubriand a parlé de son œuvre dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* restera le jugement même de la postérité : « On ne fut plus cloué dans sa place par un préjugé antireligieux... Le heurt que le *Génie du Christianisme* donna aux esprits fit sortir le XVIIIe siècle de l'ornière et le jeta pour jamais hors de ses voies. »

Il disait encore : « En supposant que l'opinion religieuse existât telle qu'elle est à l'heure où j'écris maintenant, le *Génie*

du Christianisme étant encore à faire, je le composerais tout différemment. » Et à plusieurs reprises, dans ses *Mémoires*, il a montré ce que pourrait être, selon lui, cette *Apologie* nouvelle. Quand on relit aujourd'hui ces pages, surtout celles qu'il a, dans sa *Conclusion*, intitulées : *l'Idée chrétienne est l'avenir du monde*, on est frappé de tout ce que sa pensée a gagné en sérénité, en élévation, en puissance quasi prophétique. Elles ont l'air écrites d'hier, ces pages, et les espérances qu'elles expriment sont encore celles de quelques-uns des meilleurs de nos contemporains. Elles sont le testament philosophique et religieux de René ; mais le génie de notre âge était si parfaitement en lui qu'on croirait lire le testament philosophique et religieux du siècle qui s'achève. Elles nous révèlent du moins l'unité secrète de cette vie et de cette œuvre. A travers bien des puérilités, des déclamations et des faiblesses, misères communes de la triste humanité, Chateaubriand a été un chrétien généreux, confiant et sincère ; et il a mérité qu'en face de sa tombe, on prononçât ces belles et nobles paroles, — digne hommage d'un poète à un poète : « Nulle sépulture n'a plus de droits à l'ombrage de l'arbre auguste. Aucun nom, aucun mot sur cette pierre : comme ses aïeux couchés sur les dalles des églises, avec leur épée de bataille dans les mains, Chateaubriand n'a voulu d'autre signe de son passage en ce monde que cette croix, arme avec laquelle il a combattu, arme avec laquelle il a vaincu, témoignage impérissable de l'espoir où ce cœur incontenté s'est enfin apaisé pour toujours. »

VICTOR GIRAUD.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LE ROLE DE L'OSMOSE

CHEZ LES ÊTRES VIVANS

Il s'est produit, depuis quelques années, un mouvement scientifique très actif autour de la question de l'osmose. L'étude des phénomènes de ce genre s'est développée d'une façon remarquable dans trois branches de science à la fois, en Physiologie végétale à partir de 1875, en Physiologie animale depuis 1888 et en Physique générale depuis les travaux de Van t'Hoff en 1887. Le nombre de publications spécialement consacrées à quelqu'un des aspects de ce sujet ne cesse de se multiplier; une part de plus en plus considérable lui est faite dans les traités généraux; presque à tout propos et quelquefois hors de propos, les auteurs font intervenir les forces osmotiques et les considérations qui s'y rattachent. Il serait déplacé, à coup sûr, de vouloir exposer ici le détail de tant d'efforts : mais il n'est peut-être pas inutile d'en indiquer à grands traits la direction générale; et c'est ce que nous nous proposons de faire.

I

L'importance des phénomènes osmotiques dans la vie végétale, Dutrochet dès 1826 en avait eu le sentiment, peut-être exagéré. Il

avait affirmé, dans les premiers temps de sa découverte, que l'endosmose était « le phénomène fondamental de la vie; » plus tard, il se bornait à dire plus modestement qu'elle devait être considérée comme « une cause générale des mouvemens chez les êtres vivans. » Nægeli en 1855 lui attribua l'état de tension qui règne dans les parties jeunes de la plante et qui assure à ses tissus mous et délicats une rigidité indispensable. Mais c'est surtout à partir de 1875 que ces notions encore un peu vagues se précisèrent, grâce aux travaux d'un jeune professeur de l'université de Bâle, W. Pfeffer, devenu aujourd'hui le plus éminent botaniste de l'Allemagne.

C'est par lui que furent exécutées les premières mesures rigoureuses et précises de la force osmotique; et cela, grâce à l'artifice de la *membrane semi-perméable*. Un nouveau progrès, d'une importance égale, fut réalisé en 1884, par un savant hollandais, le digne émule de Pfeffer, H. de Vries, qui découvrit le phénomène de la *plasmolyse* et le fit servir à des mesures analogues. Ce nouveau moyen ne donna, à la vérité, que des valeurs relatives et non point des valeurs absolues, comme celui de Pfeffer. Mais il rachète cette infériorité, si c'en est une, par l'incomparable commodité de l'opération.

Les manifestations de l'osmose sont pour ainsi dire innombrables, puisqu'elle résume les rapports matériels de la cellule vivante avec le milieu ambiant. C'est cette participation de la force osmotique dans une multitude d'actes ou de fonctions, que les auteurs contemporains ont essayé de mettre en lumière depuis une vingtaine d'années. On a étudié à cet égard l'absorption, l'excrétion, la circulation des liquides en dehors des cellules et à leur intérieur; l'ascension de la sève, le mécanisme de l'accroissement des plantes; les influences exercées par la lumière, par la pesanteur, par les contacts, par les divers excitans, sur les mouvemens et la direction des tiges et des racines. Nous ne pouvons nous proposer de rendre compte de cet énorme labeur. Nous prendrons seulement quelques exemples, pour faire comprendre la nature de l'intervention des forces osmotiques dans l'exécution des actes vitaux. Et nous choisirons précisément un problème fondamental de la physiologie végétale, celui de l'accroissement des cellules et, par conséquent, des plantes.

Il s'agit de comprendre par quel mécanisme intime s'accomplit le grandissement de la cellule végétale, comment et pourquoi son

enveloppe va s'étendant de manière à offrir un champ plus vaste au contenu qui lui-même s'accroît à son tour.

Il n'est pas douteux qu'il règne dans la cellule une tension intérieure assez considérable. Pour prendre une grossière image, on peut dire que toute cellule végétale pourvue d'enveloppe est dans la condition d'un ballon de caoutchouc gonflé d'air ; ou, plus exactement, puisqu'il n'y a pas de gaz libre dans l'élément vivant, c'est une vessie dans laquelle on aurait refoulé du liquide de manière à la distendre. C'est grâce à cette distension forcée que la cellule est rigide, dans sa jeunesse. Plus tard, la rigidité tient à d'autres causes : dans les tissus vieillis, il s'est produit des incrustations de la membrane ; ces dépôts ligneux plus ou moins durs font l'office d'une charpente ; ils assurent la solidité de la plante et garantissent les parties contre l'écrasement réciproque. Mais, dans les tissus jeunes, il n'en est pas ainsi : tout ce qui y existe, protoplasme ou membrane, est mou, semi-fluide, incapable de se tenir par soi-même. La jeune tige s'effondrerait donc, comme un sac vide, si les cellules n'étaient dilatées et rendues turgides : si, en un mot, il n'existait pas de tension interne suffisante.

Le degré de cette pression hydrostatique, due à la surabondance de la sève cellulaire, a pu être mesuré. Sa valeur est considérable. Elle varie, en moyenne, de 5 à 11 atmosphères, dans les cellules de la plupart des plantes qui vivent dans le sol ou dans les eaux douces. C'est dire qu'elle atteint presque celle de la vapeur dans nos locomotives de chemin de fer ; celle-ci, en effet, oscille de 9 à 10 atmosphères. Ce n'est pas à dire que la fine membrane cellulaire de qui l'on exige une telle résistance expose ce petit appareil au danger d'une explosion. Les pressions hydrostatiques ne se comportent point comme les pressions gazeuses ; les liquides n'ont point de ressort ; leur élasticité est nulle. Si une pression d'eau dépasse la résistance du réservoir, celui-ci se rompt, le liquide s'écoule et se répand sans être projeté ; il n'y a pas davantage de projection de débris ; l'énorme pression disparaît instantanément : elle tombe à zéro aussitôt que la fissure s'est produite. C'est ce qui arrive dans les cellules végétales lorsque, par aventure, la pression intérieure du suc cellulaire s'y élève trop haut.

Nous venons de parler de la valeur moyenne de la pression interne dans la cellule. Sa valeur minima ne descend pas beau-

coup au-dessous de 3,5 atmosphères. En revanche, elle peut s'élever notablement au-dessus. Par exemple, dans le bulbe de l'oignon comestible, la pression osmotique interne atteint 15 atmosphères : elle monte à 21 atmosphères dans les cellules de la racine de betterave. L'état turgide des élémens anatomiques dans la betterave se manifeste par une épreuve bien simple. Il suffit de couper longitudinalement, la racine en deux moitiés, suivant l'axe du cône. Les deux surfaces de section, au lieu de rester planes et applicables l'une contre l'autre, se bombent tellement dans la partie centrale, qu'elles ne peuvent plus être juxtaposées. Ceci est vrai pour les racines fraîchement arrachées. Après quelque temps, elles se fanent, et la turgescence disparaît : le phénomène reparaît si l'on immerge dans l'eau les racines fanées.

Sans connaître exactement l'énormité de ces pressions internes, les botanistes, antérieurement à Pfeffer et de Vries, en avaient eu le soupçon. Avant de l'identifier à la pression osmotique, ils appelaient cette tension *turgor*, *force de turgescence*, ou simplement turgescence. Le savant professeur de l'Université de Wurzburg, Sachs, avait donné, dès 1871, une définition claire de cette force de turgescence et il avait mis en plein relief son importance. Le même botaniste avait rattaché précisément, comme de Vries, son élève, devait le faire plus tard avec plus de précision, l'accroissement à l'action dilatatrice et extensive, que cette force de turgescence exerce sur la membrane qui limite la cellule.

Tous les botanistes n'ont pas admis les idées de Sachs et de H. de Vries à cet égard. Ils n'ont pas tous considéré que l'extension de la membrane par la pression osmotique fût le fait capital ou primitif de l'agrandissement de la cellule; mais le désaccord n'existe que sur la part plus ou moins léonine qu'il convient d'attribuer à l'agent osmotique dans l'accomplissement du phénomène.

En physiologie animale, les applications des lois de l'osmose sont de date plus récente. C'est à M. Hamburger, d'Utrecht, qu'appartient l'honneur d'avoir aiguillé les recherches dans cette direction, en 1884. Il a étudié l'influence des phénomènes osmotiques sur la constitution du sang, sur l'état des globules et sur la composition de la partie liquide.

On a publié un nombre considérable de travaux, d'expé-

riences et de considérations sur le rôle de l'osmose dans le fonctionnement physiologique des animaux. L'étude du sérum sanguin a montré que la pression osmotique s'y maintenait sensiblement constante, dans des conditions très diverses, normales ou anormales, telles que le jeûne, l'ablation de la rate, l'anémie. On a admis en conséquence l'existence d'un pouvoir régulateur de la composition du sang; et ce pouvoir a été considéré par divers auteurs comme lié à l'activité vitale, et par d'autres, comme MM. Fano et Bottazzi, à des conditions purement physiques. M. Winter, en 1895, a comparé entre elles les différentes humeurs de l'organisme. Il a énoncé cette loi intéressante que tous les liquides de l'économie sont sensiblement en équilibre osmotique; ils contiennent le même nombre de molécules de matières fixes, dissoutes dans le même volume. C'est là une particularité qui ne saurait être sans portée.

On a étudié au même point de vue la sécrétion des glandes, et particulièrement celles du rein et de l'estomac. Et là encore on a vu renaître le même débat sur la nature de cette fonction, réglée selon les uns, par le simple jeu de l'osmose, et suivant les autres, par des conditions vitales dominatrices. Même discussion encore à propos de la formation de la lymphe dans l'économie : les uns, comme MM. Cohnstein et Popoff, regardent ce liquide comme extrait du sang d'après les lois de l'osmose, tandis qu'une théorie célèbre en physiologie, due à MM. Heidenhain et défendue par M. Hamburger, en fait un produit de l'activité sécrétoire, vitale, des cellules qui tapissent les capillaires sanguins. On a fait, enfin, intervenir les lois de l'osmose dans l'explication des mouvemens des liquides à l'intérieur de l'organisme; on a essayé de rendre compte, grâce à elles, de l'aspiration du sang par la lymphe, puis de la lymphe par les tissus (Koranyi, 1894). Par la même action, on a encore interprété d'anciennes expériences de P. Bert sur le transport des animaux d'eau douce dans l'eau de mer. Ce changement de milieu, lorsqu'il est opéré brusquement, a pour conséquence le drainage des tissus, la perte de poids et finalement la mort de l'animal. Signalons enfin de nombreuses recherches sur l'intervention des phénomènes osmotiques dans le fonctionnement des organes nerveux, dans les propriétés des muscles (J. Loeb, 1898) et enfin dans la production de beaucoup de conditions pathologiques, telles que l'œdème brightique, l'éclampsie, l'anémie, les affections rénales. Cette énumération

déjà longue et cependant fort incomplète suffit à montrer l'étendue du mouvement créé en biologie animale par les travaux initiateurs de Dutrochet, Pfeffer, de Vries et Van t'Hoff.

Quant au mouvement provoqué dans le domaine des sciences physico-chimiques, ce n'est pas le lieu d'en examiner le détail. Il suffit d'en affirmer, là encore, l'importance et l'étendue.

Les applications pratiques, elles aussi, n'ont pas fait défaut. Quelque temps après les recherches de Dutrochet, l'industrie des sucres reçut une amélioration importante du fait de l'introduction des procédés de diosmose. M. Dubrunfaut, de 1854 à 1873, imagina un appareil, l'osmogène, qui a été perfectionné depuis lors et qui permettait de purifier les liquides sucrés, et d'extraire des mélasses une grande quantité de sucre autrefois perdu.

II

L'artifice de la *membrane semi-perméable*, voilà ce qui caractérise l'œuvre de M. Pfeffer; il a suffi de cela pour révolutionner la question de l'osmose. Une *membrane semi-perméable* est celle qui donne libre passage à l'eau et qui arrête tous les corps dissous. Par rapport à l'eau, elle est comme si elle n'existait pas : elle n'oppose dans un sens ni dans l'autre aucune résistance à ses mouvemens, ou du moins elle ne fait que les ralentir. Placée entre deux biefs d'inégale hauteur, elle permet le déversement du plus élevé dans le plus bas jusqu'à égalisation des niveaux, comme ferait un tuyau de communication plus ou moins étroit. Mais elle arrête toutes les autres substances, comme si leurs molécules étaient trop grosses pour passer et que celles de l'eau, seules, fussent assez ténues pour s'insinuer à travers ses pores. Si l'on fait usage d'une membrane de ce genre pour séparer, dans l'endosmomètre, une solution de sucre d'avec de l'eau pure, le phénomène se borne à l'afflux de celle-ci dans la solution sucrée; pas une parcelle de sucre ne sort du vase intérieur. Le niveau baisse d'un côté, il s'élève de l'autre, et le manège continue, jusqu'à ce que l'impulsion, qui tend à faire pénétrer l'eau, soit équilibrée par le poids de la colonne soulevée qui résiste à cette pénétration. Le mouvement ascensionnel s'arrête alors : les choses restent en l'état indéfiniment. La hauteur du soulèvement mesure la *force* ou *pression osmotique*.

La pression osmotique ainsi mesurée devient une constante physique qui caractérise la solution employée. Par exemple, si le vase intérieur contient un gramme de sucre, et qu'à la fin de l'expérience le volume de la solution qui le remplit soit de 100 centimètres cubes, on constatera que la colonne d'eau soulevée équivaut à une colonne de mercure de 52 cent., 4. On dira donc que la pression osmotique du sirop qui contient 1 gramme dans 100 centimètres cubes de solution est égale à 52 cent., 4 de mercure. Pfeffer a exécuté un certain nombre de déterminations de ce genre. Il a fixé les pressions osmotiques correspondant aux diverses concentrations. Il a opéré aux diverses températures. Il a constitué ainsi un tableau des valeurs de la pression osmotique de la solution sucrée dans diverses conditions. C'est là une nouvelle table de données numériques. Ces nombres sont indépendans des circonstances de l'opération, du volume de l'appareil, de la nature de la membrane. Chacun est attaché à la solution correspondante comme un paramètre qui la spécifie tout aussi bien que sa densité, son point de congélation, sa conductibilité électrique ou toute autre constante physique.

On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage, le changement dans les idées qui résulte de ce simple changement dans le mode opératoire. Dutrochet faisait usage de membranes perméables dans les deux sens : il observait deux courans inverses, l'un d'osmose qui entraînait l'eau, l'autre d'exosmose, ou comme l'on dit maintenant de *diosmose,* qui emportait le sucre. Il ne pouvait noter que la différence de ces deux effets contraires, associés et superposés. Lorsque le mouvement ascensionnel dans le vase intérieur se ralentissait et s'arrêtait enfin, l'opérateur mesurait la différence des niveaux dans les deux parties de l'osmomètre; il déterminait ainsi la pression osmotique correspondant à la solution telle qu'elle était composée à ce moment même. Mais ce moment est fugitif : il est difficile à saisir. Si on le laisse échapper, l'épreuve est à recommencer. Le courant de diosmose continue d'entraîner de nouvelles quantités de la substance dissoute; le niveau s'abaisse lentement et le terme de l'opération arrive lorsque enfin le sucre est également partagé entre les deux vases, et les deux niveaux confondus. La pression osmotique est alors disparue. Cette ancienne manière de procéder, malgré ses désavantages, est certainement correcte; mais, précisément, elle ne fait pas apparaître le véritable carac-

tère de la pression osmotique, qui est d'être un module attaché à chaque solution, comme un renseignement signalétique, indépendant de la nature de la membrane et des circonstances de l'opération. L'expérience de Dutrochet, au lieu d'écarter ces contingences, les mettait en relief : la hauteur qu'il observait dépendait de la vitesse relative des deux courans, c'est-à-dire de la nature de la cloison osmotique.

La *membrane semi-perméable* a fait de l'osmose un phénomène unilatéral, au lieu du phénomène bilatéral connu jusqu'alors. Elle a simplifié la mesure de la force osmotique et a mis en lumière son caractère de paramètre physique lié à chaque solution déterminée. Il en est résulté que la question s'est trouvée tout naturellement amenée sur le terrain de la physique. Quelques années plus tard, Hugo de Vries, en montrant l'étroite liaison qui existe entre la pression osmotique et la constitution moléculaire des corps dissous, y faisait intervenir la chimie. Et c'est ainsi que, placée sur le terrain commun de ces deux sciences, l'osmose est devenue l'une des études de prédilection des physico-chimistes.

Le fait de l'hémiperméabilité d'une membrane ou d'une osmose unilatérale n'était cependant pas sans exemple, avant la tentative de Pfeffer. Lorsque Dutrochet avait recours à une lame de caoutchouc pour séparer l'eau pure de l'eau alcoolisée, il savait que cette membrane n'était perméable qu'à l'une de ces substances, l'alcool, qui seule cheminait au travers, et qu'elle était, au contraire, une barrière à peu près infranchissable pour l'eau. Des deux courans ordinaires, il ne subsistait plus que l'unique courant osmotique. On savait aussi, mais le fait ne fut bien connu qu'après les expériences de Graham, que les membranes animales habituelles, c'est-à-dire perméables à l'eau, ne laissent passer que très difficilement, ou même arrêtent complètement les matières albumineuses, colloïdales, de telle sorte que l'osmose de leurs solutions aqueuses est encore unilatérale.

Mais, avant Pfeffer, on n'avait pas systématisé les notions de ce genre et l'on n'en avait pas tiré les conséquences. Déjà, cependant, en 1867, un expérimentateur allemand bien connu, Traube, avait donné les moyens de préparer, de conserver et d'utiliser des membranes semi-perméables. Il les obtenait par précipitation chimique. Il suffit que le précipité soit de consistance gélatineuse, colloïdale, assez compact. Le cas se réalise lorsque l'on met une solution de colle sucrée (colle à bouche,

colle ordinaire contenant 5 à 15 pour 100 de sucre) au contact d'une solution de tannin à 2 pour 100. Une baguette de verre à laquelle adhère une goutte de ce mélange, et que l'on plonge dans la liqueur tannique, s'entoure d'un précipité. L'on transporte cette goutte dans l'eau pure, sa mince pellicule de tannate livre passage à l'eau et se distend jusqu'à ce qu'enfin elle éclate. — On obtient un résultat analogue en jetant un morceau de sulfate de cuivre dans du ferrocyanure de potassium. Le précipité de ferrocyanure de cuivre qui se forme à la surface est semi-perméable. Si l'on plonge le morceau de sulfate ainsi revêtu, dans de l'eau distillée, celle-ci s'introduit à l'intérieur, dissout le sulfate, gonfle la membrane et ne tarde pas à la faire éclater. M. Pfeffer, dans ses expériences, a précisément utilisé les membranes de ferrocyanure de cuivre. Son osmomètre était constitué par une membrane de ce genre appuyée à un vase poreux de pile qui lui sert de soutien. Il préparait cet appareil en plongeant successivement le vase poreux dans des solutions étendues à 3 pour 100 de sulfate de cuivre et de ferrocyanure de potassium.

Rien ne semble plus artificiel, *a priori*, que des préparations de ce genre — et on serait tenté de croire qu'il y a bien peu de chances de trouver réalisées, chez les animaux ou les plantes, des membranes aussi particulières et les conditions d'une osmose aussi exceptionnelle. On se tromperait grandement. Ce cas, loin d'être exceptionnel, est le type ordinaire, normal, de l'osmose naturelle. Il est réalisé plus ou moins exactement par tous les éléments protoplasmiques. La cellule artificielle de Pfeffer se trouve être l'image de la cellule véritable. Dans les cellules végétales, par exemple, on trouve les deux espèces de membranes : l'enveloppe extérieure, surtout formée de cellulose, est comparable aux membranes de Dutrochet ; elle se laisse traverser facilement par toutes les solutions salines, sucrées, et ne barre le passage qu'aux substances colloïdales, albumineuses. A l'intérieur de cette première enceinte protectrice se trouve la masse protoplasmique qui constitue la cellule vivante, et celle-ci est précisément entourée par une mince pellicule (membrane plasmique) qui ne laisse à peu près rien passer que l'eau et qui est, conséquemment, une membrane semi-perméable. A la vérité, sa résistance à toute pénétration n'est pas absolue, elle comporte des exceptions sans lesquelles les échanges vitaux de la nutrition seraient impossibles ; mais ces exceptions à l'imperméabilité de la membrane plasmique,

restreintes à un petit nombre de substances et d'ailleurs passagères, ne doivent pas entrer ici en ligne de compte. Si les matériaux qui sont accumulés dans les cellules des algues et des autres plantes aquatiques diosmosaient le moins du monde dans l'eau ambiante, ces plantes ne conserveraient pas leur turgescence; elles se faneraient et périraient bientôt. De même, si le protoplasme qui, dans la cellule de la betterave, protège le jus sucré, était perméable à cette substance, le sucre se dissiperait dans le sol humide. La pénétration en sens inverse n'est pas plus facile : il y a beaucoup de plantes qui n'absorbent pas, dans l'espace de tout un jour, de quantités appréciables de substances solubles, telles que le nitrate de potasse, le chlorure de sodium et le sucre.

III

Les procédés qui sont employés pour mesurer la pression osmotique sont nombreux. On les distingue suivant qu'ils sont directs, ou indirects, physiologiques ou physiques; qu'ils fournissent des valeurs relatives ou des valeurs absolues. Le procédé de Pfeffer est physique, car il ne fait intervenir aucun organisme vivant ; il est direct, car il met l'expérimentateur en présence de la pression à évaluer ; il donne enfin, en grandeur absolue, en hauteur d'eau ou de mercure, la valeur de cette pression. En compensation de ces avantages, il est malheureusement très délicat et très laborieux. Il n'y a qu'un très petit nombre de physiciens, peut-être seulement trois ou quatre dans le monde entier, en comptant M. Pfeffer, en Allemagne, et M. Ponsot en France, qui aient réussi à faire des déterminations de ce genre. — D'ordinaire la pression osmotique d'une solution ne se mesure point ; elle se déduit, par voie indirecte, d'autres mesures physiques ; par exemple de l'abaissement du point de congélation, de la diminution de tension de la vapeur d'eau émise, de la conductibilité électrique de la solution. Les lois dues à MM. Raoult, Van t'Hoff, et Arrhénius, permettent d'en conclure la valeur relative de la force osmotique.

MM. de Vries et Hamburger, au contraire, ont eu recours à un procédé physiologique; leur appareil est une cellule vivante et non une cellule osmotique artificielle.

Le savant botaniste hollandais assimile chaque cellule végé-

tale à un osmomètre de Pfeffer. La *membrane cellulaire* est l'analogue du vase poreux; elle est perméable à l'eau et aux sels et remplit seulement l'office de soutien; en dedans, la surface périphérique du corps cellulaire ou *membrane plasmique* exactement adossée à l'enveloppe représente la membrane de ferrocyanure de cuivre, seulement perméable à l'eau : au centre, formant comme une sorte de lac, le *suc cellulaire*, solution de sels et de sucre. Tout ce petit appareil est normalement rempli, distendu, turgide. Si l'on vient à le plonger dans l'eau pure, celle-ci entre par un mouvement d'osmose, dilue le suc cellulaire et en augmente encore la pression interne. Si au contraire il est immergé dans une solution saline forte, son eau est drainée; le volume diminue; la distension baisse; la rigidité disparaît : la cellule s'affaisse : elle est *fanée*.

C'est une somme d'effets pareils qui se produit dans la jeune tige ou dans la fleur coupée : privées de l'afflux de sève nourricière, elles se flétrissent et s'affaissent. Elles se faneraient tout aussi sûrement si on les plongeait dans une solution épaisse et concentrée d'une substance indifférente. En les immergeant, au contraire, sans perdre de temps, dans une solution étendue, ou dans l'eau pure, on leur fait reprendre leur turgescence, leur rigidité et leur fraîcheur.

On voit par là qu'une cellule végétale se gonfle ou se ratatine, que son volume augmente ou diminue, suivant que le liquide environnant est plus ou moins dilué que le suc cellulaire. Elle ne reste immobile et au repos, elle n'est en équilibre parfait de volume et de pression que pour une concentration convenable du liquide ambiant. On dit alors que celui-ci est *isosmotique* ou *isotonique* au suc cellulaire, qu'il a la même pression osmotique.

Ces observations suggèrent le moyen de juger si deux ou plusieurs solutions sont isotoniques. Il suffira d'y plonger une cellule végétale, celle-ci devra y conserver exactement le même volume. En les concentrant ou en les diluant il sera facile de les amener à cet état. Malheureusement, la constatation de l'égalité de volume est assez difficile à faire avec exactitude.

A cette appréciation imprécise et malaisée H. de Vries en a substitué une autre, fondée sur le fait, qu'il a découvert, de la *plasmolyse*. Il faut, pour l'apercevoir, examiner au microscope une cellule végétale, par exemple quelqu'une de celles que l'on obtient en pratiquant une coupe mince dans une racine de maïs.

Le protoplasme vivant forme alors une sorte de sac adossé étroitement à la membrane cellulaire. Si l'on venait à diluer le liquide ambiant avec la moindre quantité d'eau, celle-ci attirée par le suc intérieur accroîtrait la pression interne et presserait plus fortement la membrane protoplasmique contre la paroi cellulaire; mais, de ce fait l'observateur ne s'apercevra point; rien ne le révélera au regard. Au contraire, si l'on concentre le moins du monde le liquide ambiant, de l'eau sera appelée au dehors et il se manifestera une tendance à l'affaissement de la cellule et à son retrait. Le sac protoplasmique, tout à l'heure adhérant encore à la membrane cellulaire, tend à s'en détacher; et il s'en détache, en effet, sur quelque point. C'est ce retrait qui constitue la *plasmolyse*.

On saisit donc facilement le moment où le liquide ambiant cesse d'être en équilibre osmotique avec le suc cellulaire, et, par suite, le moment où cet équilibre existe encore. En répétant la même épreuve avec diverses solutions, on les rend facilement isosmotiques ou isotoniques au suc cellulaire, et par conséquent isosmotiques entre elles. Il suffit, en les concentrant ou en les étendant convenablement, de les amener au point où se manifeste un commencement de plasmolyse. *Le début de la plasmolyse est l'indication du moment où l'isotonie est obtenue.*

Si le liquide ambiant continue à se concentrer, ou si, par quelque autre moyen, la cellule végétale continue à perdre de l'eau, le phénomène de la *plasmolyse* se poursuit : le sac protoplasmique se détache de la membrane cellulaire sur toute son étendue et forme alors une sorte de ballon flottant à l'intérieur de l'enveloppe cellulosique, trop rigide pour suivre son mouvement de rétraction. Tel est l'état de la *cellule plasmolysée*, et, en général, de tous les tissus fanés.

Grâce à ces observations de plasmolyse débutante, H. de Vries a pu fixer la composition d'un grand nombre de solutions ayant même pouvoir osmotique. Il suffit de bien choisir les plantes dont les cellules serviront d'indicateurs. S'il s'agit de solutions de sucre ou d'hydrates de carbone, on s'adresse à l'*Elodea canadensis*. Pour les liqueurs acides, on emploie des cellules de *Begonia :* dans d'autres cas, certaines cellules de *Tradescantia ;* quelquefois des globules rouges du sang (Hamburger).

Voici maintenant les résultats les plus généraux de ces mesures. On a déterminé à quel degré de concentration les solu-

tions d'un grand nombre de substances devenaient isotoniques. On a constaté, par exemple, qu'il y a isotonie entre des solutions qui dans 10 litres contiennent 101 grammes de salpêtre, 513 grammes de sucre de cannes, 270 grammes de glucose, 139 grammes de glycérine, 225 grammes d'acide tartrique, 135 grammes d'acide oxalique. Ces nombres, au premier abord, ne semblent avoir aucune signification. Ils en prennent une très décisive, aussitôt que l'on observe que ces chiffres représentent précisément les poids moléculaires de ces substances exprimés en grammes (1). Ceci revient à dire que les solutions ont même pouvoir osmotique lorsqu'elles contiennent dans le même volume le même nombre de molécules; les solutions équimoléculaires ont la même pression osmotique. Cet énoncé est vrai pour les substances organiques. Au contraire, il doit subir une correction dans le cas de la plupart des substances salines.

Il importe de s'arrêter, avant d'en venir aux exceptions et aux restrictions, sur cette loi remarquable qui fait dépendre la pression osmotique de la concentration moléculaire. Il faut en envisager brièvement la portée et les conséquences. On sent d'avance qu'elles doivent être considérables, au moins au point de vue théorique. Séparées de l'eau par une membrane semi-perméable (c'est-à-dire perméable à l'eau seulement), les solutions des substances organiques développent la même pression en grandeur si elles contiennent le même nombre de molécules de la matière organique par litre; et, si elles en contiennent des nombres différens, la

(1) La molécule d'un corps simple ou composé est la plus petite partie de ce corps qui puisse exister à l'état libre, avec ses caractères et ses propriétés. La division poussée plus loin serait une décomposition chimique. On ne connaît pas en grammes et en centimètres cubes le poids absolu ni le volume absolu de ces particules dernières. Mais la chimie fait connaître leurs valeurs relatives. Elle choisit précisément les formules de manière qu'elles expriment pour chaque corps un poids qui, s'il n'est pas celui même de la molécule, lui est proportionnel. La formule fait donc connaître immédiatement le poids moléculaire relatif en grammes, si l'on se rappelle que les symboles H, C, O représentent des poids de 1 gramme, 12 grammes, 16 grammes. C'est ainsi que le sucre de cannes $C_{12}H_{22}O_{11}$ a pour poids moléculaire 342 grammes; le glucose $C_6H_{12}O_6$, 180 grammes; la glycérine $C_3H_8O_3$, 92 grammes; l'acide tartrique $C_4H_6O_6$, 150 grammes; l'acide oxalique $C_2H_2O_4$, 90 grammes. Ces poids, 342 grammes, 180 grammes, 92 grammes, etc., ne sont pas, naturellement, les poids d'une molécule de sucre, de glucose, de glycérine, comme on le dit cependant par abréviation : mais ils contiennent le même nombre de fois le poids véritable d'une molécule de ces substances; ils sont les poids d'un même nombre de molécules; ils sont équimoléculaires. Des solutions de sucre, de glucose, de glycérine, d'acides tartrique et oxalique qui contiennent respectivement 342 grammes, 180 grammes, 92 grammes, 150 grammes, 90 grammes dans le même volume, dans 10 litres, par exemple, sont équimoléculaires.

pression est proportionnelle à ces nombres. *Toute molécule quelle qu'elle soit exerce en dissolution la même pression osmotique*. Telle est, dans son élégante simplicité, la loi fondamentale de l'osmose.

La liaison de la force osmotique au nombre des molécules a été un trait de lumière. Tous les problèmes les plus profonds que soulève le jeu de cette force, l'une des plus générales de la nature, en ont été éclairés subitement. Les tables de chiffres qui résument les expériences de Dutrochet, de Pfeffer et de H. de Vries en reçoivent une haute signification. Une analogie fondamentale, impossible à apercevoir tant que l'on comptait les concentrations en poids et les compositions en centièmes, se dévoile et s'impose à l'esprit. La pression osmotique est proportionnelle au nombre des molécules réparties dans un volume donné; cet énoncé fait surgir dans le souvenir la loi des gaz, le principe d'Avogadro : La pression gazeuse est proportionnelle au nombre des molécules dans un volume donné. Serait-ce donc que la substance dissoute dans l'eau aurait quelque analogie avec le gaz répandu dans l'espace éthéré, et que la pression osmotique serait comparable à une pression gazeuse?

Telle est la question qui s'impose inévitablement à un esprit réfléchi. C'est celle qui se présenta évidemment à Van t'Hoff et qui devint le point de départ de son ingénieuse et profonde théorie. Son premier soin dut être de serrer de plus près ces apparences d'analogie : leur explication devait être réservée pour plus tard. Si la pression osmotique est réellement assimilable à la pression gazeuse, elle doit suivre les mêmes lois expérimentales qui régissent l'état gazeux, celle de Mariotte relative à l'influence du volume, celle de Gay-Lussac et Regnault, relative à l'influence de la température. Et c'est ce que les tables permettent de vérifier, en effet. Les mesures de Pfeffer concordent parfaitement avec ces règles. La formule des gaz parfaits s'applique donc aux solutions.

La théorie se présente jusqu'ici avec des caractères d'une remarquable simplicité. L'assimilation du corps dissous à un gaz semble donc parfaitement légitimée, au point de vue expérimental. Quelles que soient les raisons que nous en puissions concevoir, la manière dont nous puissions l'expliquer, l'identification de ces deux états matériels, substance dissoute d'une part, substance vaporisée ou gaz d'autre part, leur analogie semble inébranlablement établie. Elle est fondée sur des concordances numé-

riques, résultant de mesures précises; le hasard n'y a point de place. La théorie se présente donc au premier abord avec un caractère de vérité et de simplicité tout à fait imposant.

Un examen plus approfondi découvre bientôt de graves difficultés. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des solutions des substances organiques. Les pressions osmotiques s'y sont montrées proportionnelles aux poids moléculaires de la substance dissoute : cette loi est le fondement même de l'analogie invoquée entre l'état de solution et l'état gazeux. Mais l'expérience a montré que cette loi même ne s'appliquait rigoureusement qu'aux composés organiques et à un très petit nombre de composés minéraux (sels alcalino-terreux dérivés d'une molécule d'acide). La grande majorité des corps solubles par excellence, des sels minéraux, y échappe.

Faut-il donc renoncer à cette doctrine physique séduisante? Non; on n'en est pas réduit à une si rigoureuse nécessité. Si les pressions osmotiques exactement mesurées ne sont point en rapport avec les poids moléculaires eux-mêmes, H. de Vries a montré qu'elles étaient en rapport avec une fraction simple de ces poids. Elles sont de 3/2 pour les sels alcalins monoatomiques, de 2 pour les sels alcalins biatomiques, et pour les sels alcalino-terreux bi-acides, de 5/2 pour les sels alcalino-terreux.

C'est ici qu'apparaît toute l'ingéniosité des physiciens lorsqu'il s'agit de sauver ce qu'il y a de plus essentiel dans la science, à savoir la généralité des lois. La loi de l'attraction universelle a été menacée lorsque les perturbations des planètes furent découvertes et que l'on dut reconnaître qu'elles ne suivaient pas exactement les lois de Képler. Mais les profonds calculs des géomètres ne tardèrent pas à établir que ces perturbations elles-mêmes étaient une conséquence même de l'attraction; et la loi sortit de cette épreuve avec une consécration plus éclatante. Toutes proportions gardées, il s'est passé ici quelque chose d'analogue.

Sans doute, pour la majorité de ces substances minérales, acides, bases, sels, les pressions osmotiques sont plus fortes qu'il ne faudrait; elles ne correspondent plus au nombre de molécules que l'on croit exister dans la solution, mais à des nombres plus grands.

Avant de nous résigner à la contradiction, rappelons ce qui s'est produit dans l'histoire des gaz et des vapeurs. Là aussi, l'on a rencontré des irrégularités; par exemple, dans le cas du

chlorhydrate d'ammoniaque, de la vapeur d'iode et de beaucoup d'autres corps vaporisés à des températures élevées. Pour une même masse gazeuse, la pression est alors supérieure à celle qu'exigent les lois de Mariotte et de Regnault. — La découverte des phénomènes de *dissociation* est venue lever cette difficulté. Si la pression est supérieure à ce que l'on croit qu'elle devrait être, c'est que l'on compte mal le nombre des molécules. Le corps en effet est *dissocié* partiellement : un certain nombre de molécules de chlorhydrate d'ammoniaque, comptées pour une molécule, se sont décomposées en deux molécules, l'une d'ammoniaque, l'autre d'acide chlorhydrique. En tenant compte de ces dédoublemens, la pression devient conforme à ce qu'elle doit être d'après la supputation des nombres moléculaires.

Quelque chose de pareil est arrivé dans le cas des solutions. Et comme elles suivaient déjà les lois des gaz, on a constaté qu'elles en suivaient aussi les prétendues anomalies. Un savant suédois, M. Svante Arrhénius, a annoncé dès 1888 que les sels anomaux, à pression trop forte, dont nous avons parlé sont dissociés au sein de leurs solutions. Cette dissociation est plus ou moins complète. Son effet est, en tous les cas, d'augmenter le nombre des molécules ; et, puisque la pression osmotique est liée à ce nombre, son augmentation expliquerait, conformément aux lois, la majoration de pression observée. Quant aux causes de cette dissociation, il y en a deux : la dilution et la condition électrique. Il est remarquable, en effet, que les substances organiques qui suivent régulièrement la loi fondamentale de l'osmose échappent précisément à la décomposition électrolytique ; et que les corps anomaux, sels, acides, bases, la subissent au contraire facilement et se séparent en groupes qui s'isolent aux électrodes ; ce sont les *ions*. De là le nom de *dissociation électrolytique*. A mesure que la dilution augmente, cette dissociation augmente aussi : pour une dilution extrême, à la limite, la dissociation serait complète. Le nombre des *ions* serait alors dans un rapport simple avec celui des molécules primitives, et l'augmentation de la pression osmotique correspondrait aux coefficiens simples de H. de Vries. La loi fondamentale de l'osmose, à son tour, sortirait de l'épreuve victorieuse et mieux consacrée.

A. Dastre.

POÉSIE

SOLEILS COUCHANS

COUCHANT ANTIQUE

Bion et Théocrite ont dû respirer là,
Car un pieux couchant plane sur leur mémoire;
De divines lueurs ce golfe exquis se moire;
Quelque temple païen dans ce bois s'écroula.

O pâtres dont le chant amoureux me troubla,
Ressuscitez l'églogue en sa grâce illusoire;
Blonds essaims fiancés aux fleurs, laissez-moi croire
Que cette cime verte est celle de l'Hybla.

Colombes, explorez l'immensité sereine ;
Mariniers qui guidez l'indolente carène
Dont le sillage d'or traîne sur les flots bleus,

Enguirlandez la proue et le mât de misaine ;
Et toi, verse en mon cœur, réels ou fabuleux,
Tes murmures sacrés, ô mer Syracusaine.

COUCHANT SURNATUREL

Quelle fée inconnue et quel magicien
Subtil, fondant leur double et suave palette,
Ont ainsi fait le soir d'une douceur complète,
Sur la cité de songe où vécut Titien?

Un chant léger s'envole au ciel vénitien;
Les palais d'ambre éteint, de nacre violette,
Sont assoupis au fond du canal, qui reflète
Leur ancienne splendeur dans son miroir ancien.

Un or surnaturel et vert baigne Venise,
Transfigure les eaux tragiques, divinise
La noble ascension des dômes radieux;

Et cette auguste mer, qui jamais ne déferle,
Devient, pour les regards éblouis de tant d'yeux,
L'émeraude fluide où se meurt une perle.

COUCHANT GRANDIOSE

Sur Rome, dont les vieux édifices sans nombre
Rêvent du peuple altier qui subjugua les rois,
Ce morne couchant tisse un suaire d'effrois,
Dont l'Histoire épaissit la tragique pénombre.

Et, dans l'onde écarlate où le globe ardent sombre,
Éclaboussant au loin de spectrales parois,
S'engloutit ta grandeur, ô cité qui décrois,
Et qu'envahit déjà la Solitude sombre.

Thermes, palais, tombeaux, temples abandonnés
Encore un soir se sont de pourpre couronnés,
Et l'âme du poète ineffablement vibre;

Car il songe, accoudé sur un pont hasardeux,
Que cet astre et ce fleuve, ensanglantés tous deux,
Sont l'antique Soleil et le glorieux Tibre.

COUCHANT SUAVE

C'est une de ces morts du jour, tristes et lentes,
Où luttent les clartés, où l'astre, prolongeant
Sa fin mélancolique, enveloppe, indulgent,
De sereines lueurs, bêtes, choses et plantes.

Doucement tout s'éteint ; l'orbe aux taches sanglantes
Change en longs serpens d'or les clairs ruisseaux d'argent ;
Et l'esprit le plus morne ou le plus indigent,
Émerveillé, s'abîme en extases tremblantes.

Tel, ô suprême amour dont je sens le déclin,
Amour prêt à sombrer dans mon cœur orphelin,
Déjà tu disparais en des brumes d'opale ;

Et je vois dans ce cœur que l'âge va tarir,
Ainsi qu'à l'horizon de nacre rose et pâle,
Hésiter un soleil qui ne veut pas mourir.

COUCHANT SUPRÊME

Triste cœur où l'Amour sonne son dernier glas,
Cœur auquel toute joie est désormais ravie ;
Qui, par la pente rude et morne enfin gravie,
Sur les divins coteaux du Rêve t'exilas ;

Par delà ce couchant de rose et de lilas,
Plus haut que ta chimère ardemment poursuivie,
Plus loin que la Douleur et plus loin que la Vie,
Regarde, pauvre cœur agonisant et las.

Et tandis qu'une étoile, éternellement vierge,
S'allume à l'horizon comme un nocturne cierge,
D'un feu suprême, ô cœur, brille avant de partir ;

Puis songeant qu'ici-bas tout est poussière ou cendre,
Aussi calme, aussi pur que ce soleil martyr,
Dans l'idéale mort sache humblement descendre.

LÉONCE DEPONT.

LES

ÉTUDES D'UNE VOYAGEUSE ANGLAISE

SUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Miss Mary H. Kingsley est une voyageuse intrépide, qui a un goût particulier pour l'Afrique occidentale, pour le littoral du golfe de Guinée. Elle y a été déjà plus d'une fois et se promet d'y retourner. C'est dire que Mlle Kingsley ne voyage pas en touriste; on ne se promène guère pour son plaisir dans les pays qui ont pour elle tant d'attrait; il faut avoir des marchandises de traite à débiter, une mission à remplir, ou des curiosités savantes à satisfaire. Ces contrées lointaines portent de beaux noms, Côte-des-Graines, Côte-d'Or, Côte-d'Ivoire, mais elles figurent parmi les régions les plus insalubres du monde : c'est la fièvre qui est la patronne de la paroisse. Vous êtes sûr d'entendre à bord du bateau qui vous y transportera des conversations lugubres, que vous n'oublierez point : « Capitaine, vous souvient-il de X... ? — Pauvre diable ! C'est avec moi qu'il a fait sa dernière traversée, celle dont on ne revient pas. » Pendant que le capitaine déplore la fin prématurée de X..., gaillard au teint frais, de belle espérance, un fonctionnaire, qui est allé passer ses vacances en Europe et regagne son poste, travaille à l'instruction d'un de ses jeunes collègues, qui en est à son premier voyage : — « Avez-vous eu soin d'emporter vos habits de gala ? — Assurément, répond le novice, qui se promet de courir les bals. — A la bonne heure, réplique l'autre, vous en aurez besoin pour assister aux enterremens. » Et il lui explique que la fièvre n'est pas la seule ennemie à laquelle on ait affaire dans l'Afrique tropicale, qu'il faut s'y garder à carreau pour se préserver de la gale portugaise, des abcès, des ulcères, du ver de Guinée et de la petite vérole.

Ce n'est pas seulement le pays des maladies qui tuent, c'est le séjour favori des insectes importuns et agressifs qui mettent la patience humaine à de dures épreuves. Après avoir réfléchi à tête reposée sur cette affaire, Mlle Kingsley a constaté que, sur cent variétés d'insectes africains, il en est soixante-quinze qui piquent, cinq qui mordent, que les autres sont des parasites convaincus que nous avons été mis au monde pour leur donner la table et le couvert. Elle engage les gens sensés, lorsqu'ils voient passer sous leur nez un être ailé, ayant à peu près la figure d'un homard volant ou d'un abraxas gravé sur une gemme gnostique, à ne prêter aucune attention à ce qu'il fait, à ce qu'il dit, à ce qu'il projette. Laissez-le sur sa bonne foi, ne l'interrogez point, n'engagez aucune querelle avec lui; vous n'en sortiriez pas à votre honneur. Conclusion: Mlle Kingsley estime que les hommes et les femmes qui ont la peau délicate feront bien d'aller se promener partout ailleurs qu'en Guinée.

Elle en dit autant de quiconque n'aime pas le bruit et prend plaisir aux longs silences d'un village anglais. Le nègre aime passionnément le tapage, et ses cris, ses éclats de voix chagrineront vos oreilles autant que les instrumens de musique dont il fait ses délices. Tel Européen a besoin d'écrire pour être sûr de son idée; parler est nécessaire au noir pour penser. Il parle à son prochain, il se parle à lui-même, ou il converse avec les esprits, avec d'invisibles fantômes. Mlle Kingsley a vu, dans une maison de palabre, un homme dont la mère était morte depuis longtemps, et qui par instans se retournait en disant: « Mère, vous en souvient-il? » Et, grillons ou cigales, comme les hommes, les bêtes ne se lassent pas de parler. Vous rencontrerez là-bas certaines grenouilles, à la voix claire et perçante, dont l'infatigable chanson vous tiendra éveillés, jusqu'à l'heure où les oiseaux rouvrent les yeux et recommencent à siffler. Aventurez-vous, le soir, dans une forêt où la lune répand une vapeur de lumière argentée, vous entendrez le grognement voluptueux de l'hippopotame, l'aboiement plaintif du crocodile, le cri subtil des cheiroptères, la toux du léopard, et parfois un hurlement mystérieux, sinistre, d'une douceur ineffable et terrible, poussé par l'esprit d'un mort, qu'une affaire pressante a fait revenir sur terre et qui regagne le séjour des ombres.

Mlle Kingsley a souffert comme tout le monde des désagrémens de l'Afrique tropicale; le chant de la grenouille lui a fait passer des nuits blanches, les insectes qui piquent l'ont piquée, ceux qui mordent l'ont mordue, et elle a bravé parfois des dangers plus sérieux. Mais elle prend ses maux en patience. Elle est née pour les entreprises, pour les

combats ; étant douée d'une forte dose d'humour britannique, elle voit le côté comique des tragédies, et personne ne raconte ses mésaventures avec plus de gaieté. Que si vous lui demandez quel attrait si puissant a pour elle le pays de la fièvre et des insectes, elle vous répondra que les rivières équatoriales sont un admirable endroit pour pêcher et qu'elle est passionnée pour la pêche; que c'est de tous les sports le plus agréable et le plus bienfaisant, le seul qui vous permette de jouir vraiment de vous-même ; que si vous avez le tempérament d'un vrai pêcheur, eussiez-vous passé toute une journée à ne rien prendre, vous rentrez chez vous content de votre sort, sans avoir dans le cœur aucun mauvais sentiment à l'égard des poissons que vous n'avez pas pris.

Mais elle a beau dire, les hommes l'intéressent encore plus que les poissons, surtout quand ils ont la peau noire, les lèvres saillantes, la barbe rare et les cheveux laineux. Évolutionniste convaincue, elle aime à étudier notre espèce dans ses commencemens, et elle a décidé depuis longtemps que l'endroit du monde le plus favorable à l'étude des croyances et des lois primitives est la côte africaine qui s'étend du sud de la Gambie au nord de la rivière du Cameroun, que c'est là qu'on trouve les vrais nègres, purs de tout mélange avec les Maures musulmans, avec les races berbères et avec les Bantous. Elle n'a pas perdu son temps chez eux; elle a le don de l'observation et ce sens critique qui se défie des partis pris, des préventions irraisonnées. Elle ne se contente pas d'observer, elle argumente et conclut. Un journaliste américain l'a accusée de jurer quelquefois comme un troupier. C'est une calomnie. Elle a l'humeur vive, la tête chaude, des indignations, des colères, et elle aime la polémique; mais fiez-vous à sa sincérité; si chères que lui soient ses idées, elle ne cherchera jamais à surprendre votre bonne foi, elle n'affirme que lorsqu'elle est sûre de son fait. Elle vous dira comme le vieil Hérodote : « Voilà ce que j'ai vu, voilà ce qu'on m'a dit; voilà ce que je crois, voilà ce que je sais. » Elle avait publié un gros volume sur l'Afrique occidentale, auquel une revue anglaise a rendu le témoignage que c'était un des livres les plus instructifs et les plus amusans qu'ait inspirés le continent noir. Elle vient d'en publier un second, intitulé : *Études africaines*, qui m'a charmé et persuadé (1). Mlle Kingsley n'a pas besoin de jurer comme un troupier pour que nous soyons tentés de l'en croire.

Elle a lié un commerce si intime avec l'âme africaine qu'elle en connaît tous les secrets, les tours et les détours. Je ne crois pas que

(1) *West african Studies*, with illustrations and maps. London, 1899.

personne avant elle ait si bien déchiffré le vrai noir, qui n'a subi aucune influence étrangère, auquel le Christ et Mahomet n'ont rien appris, que personne ait expliqué si nettement ce qui se passe dans sa tête crépue, l'idée qu'il se fait de la société civile, de la propriété, de la justice, le culte qu'il rend à sa mère et l'empire qu'elle exerce sur ses pensées, les services qu'il demande à ses médecins et la peur que lui inspirent ses sorciers, son fétichisme qui, comme toutes les religions, a ses écoles et ses sectes, les mystères d'une imagination qui ne croit pas à la matière et attribue tous les événemens de ce monde à l'action d'une hiérarchie d'esprits, les uns sournois ou farouches, dont il faut se garer, les autres plus bénins, dont on se concilie les bonnes grâces par des cérémonies, des caresses et des manèges. Écoutez docilement les explications de Mlle Kingsley, pénétrez-vous de ses leçons, et vous arriverez bientôt à parler et à penser nègre. Vous vous persuaderez sans peine que la matière n'est que de l'esprit inerte, somnolent, toujours prêt à se réveiller. Quand vous verrez un arbre décapité par la foudre, vous direz qu'il avait l'esprit faible et qu'un esprit plus fort l'a tué. Le pot que vous aviez mis au feu s'est fêlé ou brisé; il a perdu son esprit. Avant de partir pour la chasse, vous frotterez votre fusil avec certain baume qui lui plaît; rappelez-lui qu'il vous a de grandes obligations, que vous ne lui avez jamais épargné les soins; s'il vient à rater, vous en conclurez que son esprit était malade et que c'est l'effet d'un sortilège. Ne passez pas une rivière sans vous entretenir quelque temps avec l'esprit des eaux; priez-le de vous être propice; s'il faut qu'une barque chavire, que ce soit celle d'un homme qui ne vous aime pas. On réussit souvent à persuader les esprits; il n'est que de savoir s'y prendre.

Je ne saurais dire si Mlle Kingsley n'a pour le fétichisme et les fétichistes qu'un amour de bienveillance, de charité, ou si son cœur s'est laissé toucher. Sa raison proteste, et dans le fond elle est très raisonnable; mais elle pense qu'il en est de la raison comme de toutes les choses de ce monde, qu'il n'en faut pas abuser. Elle nous raconte qu'un de ses compatriotes, qui revenait du pays des noirs, avisa en débarquant à Liverpool un facteur de la poste, fondit sur lui, le pressa tendrement sur son cœur : c'était la civilisation anglaise qu'il fêtait dans la personne de cet humble fonctionnaire, fort étonné de son aventure. « Pour moi, dit-elle, quand je reviens d'Afrique, ce qui me rend fière d'être Anglaise, ce ne sont pas nos mœurs et nos coutumes, ni nos maisons, ni notre climat; ce sont nos puissantes et ingénieuses machines qui me révèlent la supériorité de notre race. » Et pourtant il y a des

jours où il lui vient des doutes, des inquiétudes, où elle se dit : « Nous sommes très différens des hommes de là-bas : leur sommes-nous supérieurs de tout point? Soyons sincères, ils ont sur nous cet avantage que, dans leur conduite comme dans leurs discours, ils sont toujours conséquens à eux-mêmes et à leurs principes. Nous sommes disposés, nous autres, à tout expliquer par l'action de la matière sur la matière ; mais la religion spiritualiste, d'origine asiatique, que nous avons adoptée, nous oblige à compter avec elle, et nous vivons d'accommodemens, de compromis ; nous avons des pudeurs qui nous retiennent et nous gênent ; nous sommes des matérialistes honteux, et nous déguisons les viandes qui nous plaisent. »

Le noir explique tout par l'influence des esprits sur les esprits ; il se sent gouverné par des puissances occultes, avec lesquelles il est en commerce réglé et quotidien ; il voit ce que vous ne voyez pas, il entend ce que vous n'entendez pas, et pour ce visionnaire réaliste, il n'y a de réel que ce que l'Européen n'entend ni ne voit. Mœurs, usages, devoirs de famille, rapports des chefs et de leurs sujets, coutumes judiciaires, sacrifices humains, toutes ses institutions domestiques et sociales sont en parfait accord avec sa doctrine. Nous sommes faits de pièces et de morceaux, et nos actes démentent sans cesse nos paroles ; suivez-le dans sa vie, vous ne le trouverez jamais en contradiction avec lui-même.

Mlle Kingsley aime qu'on soit tout d'une pièce ; et elle sait gré aux Africains d'avoir une logique naturelle, très sûre, très droite, presque infaillible. Mais la logique fait-elle le bonheur, et n'est-il pas permis de croire que nos inconséquences nous rendent la vie plus facile et plus douce? Ces puissances occultes avec lesquelles le noir est toujours en procès lui donnent de grands tracas, de cruels soucis, d'incessantes alertes. Comme le lièvre de la fable, le fétichiste conséquent est un animal mélancolique, qui ne saurait manger morceau qui lui profite, et tout lui donne la fièvre, un souffle, une ombre, un rien. Quand on croit à des dieux malfaisans, c'est une chose terrible que d'être sans cesse aux prises avec l'invisible. Mlle Kingsley vous répondra que conséquens ou inconséquens, les hommes s'arrangent toujours pour être heureux. Environné d'ennemis, d'embûches et de dangers, le noir compte sur sa patience et son industrie pour se tirer d'affaire. Il n'adore point ses dieux, qui ne lui paraissent point adorables ; la religion n'est pour lui qu'une diplomatie artificieuse et savante, appliquée aux choses surnaturelles. Il conclut des alliances avec les esprits bénins, des marchés avec les dieux méchans, qui sont des dieux inté-

ressés et cupides, faisant profit de tout; il leur offre des présens, des douceurs, et les voilà quitte à quitte. Fier de ses ruses et de son ingratitude, quand ses terreurs se dissipent, il a des joies d'enfant; comme le Prométhée de Gœthe, il se redresse et dit à ses maîtres : « Que vous me vouliez du bien ou du mal, mon meilleur ami, c'est moi; et ce ne sont pas les esprits des forêts qui ont bâti ma maison et mon foyer, dont vous m'enviez la flamme! »

S'il y a des jours où Mlle Kingsley s'amuse à parler nègre, il en est d'autres où, redevenant elle-même, elle se sent Anglaise jusque dans la moelle des os, et, ces jours-là, oubliant et les poissons et les fétiches, elle ne voit plus dans l'Afrique occidentale qu'un vaste marché ouvert aux industries de son pays. Il va de soi qu'aucune nation européenne ne peut se flatter de créer des colonies de peuplement sous un ciel meurtrier qui n'épargne que l'indigène; mais le commerce s'accommode et de la fièvre et du ver de Guinée; il brave tout, rien ne le rebute, et le commerce est la force vitale de l'Angleterre; elle mourrait de faim, si elle venait à manquer de débouchés pour l'écoulement de ses marchandises et qu'elle fût condamnée à les consommer.

Quand Mlle Kingsley s'en va faire un tour dans les cités manufacturières du Lancashire, il lui semble que leurs forges et leurs métiers lèvent des bras supplians vers le grand fabricateur de nos destinées et lui crient : « Faites-nous prospérer, ou l'Angleterre périt. » Et il lui semble aussi que l'Afrique tropicale a toutes les qualités requises pour devenir une des meilleures pratiques de l'Angleterre, qu'aucune contrée ne se prête mieux au commerce de traite que ces régions malsaines où abondent les matières brutes, la gomme, l'huile de palmier, l'ivoire, les bois précieux et les métaux. Les populations y sont denses et ne fabriquent pas; l'air qu'on y respire mange le fer et la quincaillerie « comme un lapin mange des laitues, » et il pourrit les étoffes; il faut renouveler souvent ses outils, ses couteaux, sa garde-robe, et c'est tout profit pour le vendeur. Le caractère des habitans vient en aide au climat pour en faire des chalands incomparables : ils ont plus de fantaisies que de besoins, et ils aiment le changement.

Mais, si riches que soient les débouchés offerts au commerce par l'Afrique occidentale, il faut savoir en tirer parti. Comme le dit fort justement Mlle Kingsley, il y a une méthode pour tout, et, faute d'étude ou de précautions, on trouve souvent de cruels mécomptes dans les meilleures affaires. Un de ses amis, marin de grand mérite, mais trop prompt dans ses jugemens et à qui il arrivait quelquefois de sacrifier l'accessoire au principal, se trouvant de passage dans les îles Canaries,

profita de l'occasion pour acheter un serin du pic de Ténériffe. Le marchand auquel il s'adressa passait pour un fin matois, peu scrupuleux, qui surfaisait sa marchandise. Il se promit d'en avoir raison; à sa vive surprise il le trouva accommodant, traitable, facile, et le jour du paiement, il lui fit accepter comme appoint une boîte de cigares de Hambourg : c'était un marché d'or. Il entreprit aussitôt de faire l'éducation de son oiseau; deux semaines durant, il frotta un bouchon mouillé contre une bouteille vide ; c'est ainsi qu'on apprend la musique aux canaris.

Le sien résistait; il n'obtenait de lui qu'un vague gazouillement. Il s'obstina, s'acharna, frottant sa bouteille avec une énergie croissante, redoublant de jour en jour de puissance persuasive, si bien qu'un matin son élève pondit un œuf : le malheureux avait songé à tout sauf à s'assurer que son canari était un mâle. Il en va de même, dit Mlle Kingsley, dans plus d'une colonie; on commet des péchés d'omission ou d'ignorance; on n'a pas su se renseigner, on bâtit son système sur des conjectures en l'air; les prémisses étant fausses, plus on raisonne, plus on s'égare, jusqu'au jour où vous découvrez que votre serin était une femelle et ne chantera jamais.

Il y a des colonies qu'administre un gouverneur, assisté d'un conseil, dont il prend quelquefois les avis; mais s'agit-il de choses importantes, c'est à la métropole qu'il s'adresse. Il demande des instructions au ministre qui l'a nommé, et qui, en général, est très mal informé de ce qui se passe si loin de lui et souvent ne s'y intéresse que vaguement : il a tant d'affaires sur les bras! Autour du gouverneur se groupent tout le personnel d'un secrétariat, d'une chancellerie et de nombreux fonctionnaires préposés au département de l'hygiène, à la police, aux douanes. Le plus souvent ces fonctionnaires ne s'entendent point; ils se surveillent, s'épiloguent les uns les autres, se jouent de mauvais tours, et leurs jalousies, leurs querelles, dont ils entretiennent volontiers leur gouvernement, absorbent une partie de leur temps. Le reste est consacré aux écritures; ils l'emploieraient plus utilement à étudier le pays et ses habitans, sur lesquels ils n'ont pour la plupart que des notions confuses ou fausses. Mais tout vrai fonctionnaire, nous dit Mlle Kingsley, est fermement convaincu que les paperassiers sont le soutien de l'État et que les droits de douane ont été inventés pour les nourrir.

Dans les colonies dont elle fait une si fâcheuse peinture, il n'y a point d'esprit de suite. Après un an de résidence, le gouverneur éprouve le besoin de se reposer, de se refaire, en respirant pendant quelques

mois l'air natal. Il laisse la place à son secrétaire général, qui goûtant peu sa politique, se croise les bras, laisse aller les choses à la dérive. Le gouverneur revient; il a perdu le fil, il lui faut du temps pour se mettre au fait, pour débrouiller son écheveau. Il a profité de son séjour dans la mère patrie pour solliciter son déplacement; il l'obtient. Il avait son idée, il l'emporte avec lui; son successeur apporte la sienne, qui n'est pas la même, car tout gouverneur a son système, son dada. L'un fait passer avant tout les questions d'écoles et d'instruction publique; un autre met sa gloire à bâtir une cathédrale, et c'est à cela qu'il emploiera les fonds disponibles; un autre ne s'intéresse qu'aux chemins de fer; celui qu'il commence ne sera peut-être achevé que dans cinquante ans d'ici.

Qu'elles réussissent ou qu'elles avortent, toutes ces entreprises incohérentes et coûteuses font le vide dans les caisses. Les revenus diminuent; ce qui s'accroît sans cesse, ce sont les dépenses et le nombre des fonctionnaires. Au risque de compromettre l'avenir du commerce, il faut augmenter les droits de douane, après quoi l'on découvre que le meilleur moyen de diminuer les frais d'exploitation d'une colonie, c'est de n'y rien faire, et on ne fait plus rien, et tout languit, et on s'endort. Mais bientôt arrivent de la métropole des avertissemens sévères; on se réveille en sursaut, on se remue, on s'agite. Dans certaines colonies, s'il en faut croire Mlle Kingsley, « la politique est un long coma interrompu par des attaques de nerfs. »

De qui veut-elle parler? Dépenses improductives qui excèdent les recettes, expédiens à trouver pour accroître les revenus, multiplication incessante des fonctionnaires, bureaucratie, écritures, paperasses, instabilité dans le gouvernement, contradictions, essais malheureux, entreprises qui restent en chemin... Est-ce à nous qu'elle en a? Rassurons-nous : elle fait leur procès aux colonies anglaises de la Couronne, à la Gambie, à Sierra-Leone, à la Côte-d'Or, au Lagos, où l'Angleterre, paraît-il, suit les mêmes erremens qu'elle a suivis dans les Indes occidentales, dans la Guyane, ailleurs encore, et il est permis d'en conclure que sa sagesse et son habileté justement vantées ne sont point infaillibles, que dans leurs entreprises coloniales nos voisins ne sont pas exempts des maladies dont nous souffrons, des erreurs qu'ils aiment tant à nous reprocher.

Ce qui a fait la gloire de la Grande-Bretagne, ce sont ses colonies à colons; mais, suivant Mlle Kingsley, elle ne s'occupe pas assez de protéger ses marchands, et cependant, si ses marchés africains étaient mieux tenus, mieux administrés, elle en retirerait assez de profit pour

qu'une foule d'Anglais, qui émigrent à contre-cœur, pussent s'épargner ce chagrin. A l'anémie dont souffrent les colonies de la Couronne Mlle Kingsley oppose la prospérité et les entreprises heureuses de la Compagnie royale du Niger, dont elle attribue les succès à un homme de grand sens et de bon conseil, sir George Goldie, plus qu'au système des colonies à charte, qui ont leurs inconvéniens et sacrifient souvent aux intérêts de leurs actionnaires l'intérêt général du commerce anglais. Elle voudrait qu'on inventât autre chose, elle se plaint que le génie politique soit rare en ce temps. Elle tient pour certain que le secret de toutes les grandes réussites est une bonne méthode, mais que, pour l'appliquer, il faut un homme, et que les hommes ne courent pas les rues.

Elle accuse les administrateurs des colonies africaines de la Couronne d'avoir commis à bonne intention des fautes, des imprudences qui ont eu de funestes suites. Soit qu'ils aient molesté, vexé inutilement le noir, soit qu'ils s'appliquent à le rendre heureux à leur manière, qui n'est pas la sienne, ils prouvent qu'ils le connaissent mal et ne savent pas le prendre. Le travail des mains est le partage exclusif du noir dans ces terres fiévreuses, dont il est seul capable d'exploiter les richesses, et cet ouvrier est du même coup un excellent consommateur des produits de nos industries; mais il ne consomme que lorsque ses affaires vont bien et qu'il est content de son sort. Parmi les marchandises importées d'Europe, il n'y a guère que le tabac, la poudre, les armes, les spiritueux, le sel, dont il ne puisse se passer; le reste est article de luxe, objet de fantaisie, et, pour peu qu'il ait sujet de se plaindre de ses maîtres, il les punit en réduisant sa dépense et leurs recettes.

Par une contradiction singulière, ses maîtres le méprisent, et cependant ils se piquent de lui communiquer leur savoir, leur sagesse, leurs vertus, leurs idées, leurs principes, comme s'il était capable de les comprendre et de les goûter. Tel libre penseur le traite d'arriéré, et les chrétiens rigides le tiennent pour une race dégradée, sur qui pèse une malédiction divine. Mlle Kingsley rencontra un jour une jeune lady africaine âgée de douze ans, qui fréquentait l'école des missionnaires. Elle lui demanda ce qu'on y apprenait. « Tout, répondit cette négrillonne en se rengorgeant. — Bien, ma chère, repartit Mlle Kingsley, et je suis charmée de vous rencontrer. Sans doute vous serez en état de m'expliquer une chose que je désire savoir depuis longtemps. Vous a-t-on appris pourquoi vous avez la peau noire? — Oui, répliqua-t-elle, avec un sourire génial et le visage rayonnant de joie. Voici le

fin mot de l'affaire : jadis un papa de nos papas a vu la nudité du patriarche Noé. »

Nous enseignons aux noirs que Dieu les a maudits, qu'ils sont le rebut du genre humain, et nous prétendons les initier aux grands mystères, à tous les secrets des peuples qui se tiennent pour des vases d'élection. « Quand j'entends affirmer, dit Mlle Kingsley, que nous devons nous faire un devoir de civiliser les races inférieures, parole qui, semble-t-il, possède une vertu magique, je pense à cet éléphant au cœur tendre qui écrasa par mégarde une perdrix, dont le nid était plein de petits perdreaux qui n'avaient pas encore de plumes. Touché de repentir, il résolut de leur tenir lieu de mère, et, versant une larme, il s'assit sur la couvée. Voilà précisément ce que fait dans l'Afrique occidentale l'Angleterre du XIXe siècle. » Mais cette tendre mère use parfois de rigueur. Quand on voit les revenus diminuer et qu'on a peine à payer les fonctionnaires, on imagine d'établir, au mépris des traités, une taxe sur les indigènes, et comme, aux yeux de l'Africain, taxer sa maison, c'est la lui prendre, cette mesure irréfléchie et malencontreuse engendre des révoltes et des guerres, lesquelles font dans les finances publiques de gros trous qu'il faut boucher. Mlle Kingsley en conclut qu'au lieu de tant écrivailler et de tant se chamailler, certains fonctionnaires devraient prendre à tâche de connaître un peu mieux l'indigène, d'étudier ses mœurs et sa langue, et de se persuader que, si l'Angleterre est tenue de supprimer dans ses colonies l'anthropophagie, la traite, les sacrifices humains, elle trouvera son profit, sans inconvénient pour la justice, à laisser les Africains se gouverner à leur façon et les perdrix soigner elles-mêmes leurs petits.

Mlle Kingsley a un autre grief contre les gouverneurs des colonies de la Couronne, et ceci nous regarde : elle leur reproche amèrement de n'avoir pas songé en temps opportun à se défendre contre nos entreprises, nos empiétemens, nos usurpations de territoire. L'ennemi veillait, travaillait, conquérait, et l'Angleterre africaine vivait dans l'indolence, goûtait les douceurs d'un sommeil tropical. Avait-on par instans de vagues inquiétudes, on se rassurait bien vite en se disant : « Quoi qu'ils fassent, nous détenons les clefs du continent noir, puisque nous possédons l'embouchure des rivières. » Et, pendant ce temps, la France occupait l'arrière-pays des possessions anglaises, menaçait leurs communications avec l'intérieur, s'ingéniait à détourner à son profit les routes où passent les marchandises. Tout à coup on se réveilla, on poussa un cri d'alarme, on s'indigna contre les voleurs : « La politique coloniale de la Grande-Bretagne dans l'Afrique

occidentale, était-il dit dans une dépêche du 30 mars 1892 adressée à l'ambassade d'Angleterre à Paris, diffère beaucoup de celle de la France. Prenant le Sénégal pour sa base d'opérations, la France a toujours eu en vue de s'établir dans la région du haut Niger et de ses affluens; elle a atteint son but à grands frais, par une série d'expéditions militaires. La Grande-Bretagne ne s'est occupée d'avancer ses affaires que par des entreprises commerciales, sans faire aucune concurrence aux opérations militaires de sa voisine. » La vérité, selon Mlle Kingsley, est qu'à l'exception de la Compagnie royale du Niger, l'Angleterre s'est appliquée à réduire son commerce plus qu'à le développer, et que la France s'est répandue dans l'Afrique tropicale moins par des opérations militaires que par les exploits et la diplomatie de glorieux explorateurs aussi avisés que vaillans.

Cette intrépide voyageuse a l'esprit libre, hardi, et une qualité que possèdent peu de femmes : elle est capable d'admirer ce qui lui déplaît et de rendre justice aux gens qu'elle n'aime pas. Elle déclare que les hauts faits de la France dans le Soudan occidental sont une des grandes pages de l'histoire moderne de l'Afrique, et que nous exerçons sur les indigènes une action bienfaisante, que nous les délivrons de leurs oppresseurs, que nous pacifions leurs troubles et leurs différends. Elle eut à ce sujet une vive discussion avec ses bons amis les négocians de Liverpool; ils l'appellent leur tante et la considèrent comme une de ces parentes incommodes, qui ont souvent le parler rude et l'humeur fâcheuse. Quoi qu'aient pu lui dire ses neveux, elle s'obstine à admirer de braves gens, qui ont fait avec la même aisance, comme on l'écrivait ici même, le métier de combattans, d'explorateurs, de diplomates, d'administrateurs, d'hommes d'action toujours prêts à répondre de ce qu'ils font.

Ce qui l'intrigue dans nos entreprises africaines qu'elle déclare « extraordinairement intéressantes et même fascinantes, » c'est qu'elle y trouve ce qu'on peut appeler un élément de mystère : « Eh! oui, dit-elle, la conduite de la France est une énigme. Il n'est pas facile de s'expliquer qu'elle ait dépensé tant d'argent et tant d'efforts sans qu'il y allât de son intérêt. On dirait un naturaliste risquant sa peau et mettant ses habits en loques à la seule fin de poursuivre un scarabée dans la brousse. Mais il y a en moi un instinct sportif, et ce sport héroïque me paraît admirable. » De son propre aveu, elle a éprouvé plus d'une fois un frisson de plaisir en apprenant que nous avions planté notre drapeau dans des vallées et sur des collines qui ne nous appartenaient point, et qu'un Anglais, friand de paysages africains, avait eu la morti-

fication de voir flotter dans un pays perdu un morceau d'étoffe bleue, blanche et rouge, « sous laquelle se tenait un Français qui, jetant feu et flamme, le sommait de déguerpir, sous peine d'être traité de flibustier et de forban. » Comme elle est très intelligente, elle a trouvé le mot de l'énigme et découvert que la France avait été heureuse de procurer de l'ouvrage à des forces inoccupées, à des volontés sans emploi qui se rongeaient, d'ouvrir aux plus remuans, aux plus audacieux, aux plus énergiques de ses enfans un beau champ pour respirer et acquérir de la gloire. « L'Afrique, disait récemment M. de Vogüé, a été pour nous une pépinière d'hommes, et cette denrée ne se paiera jamais trop cher. »

Mais quelque admiration qu'ait Mlle Kingsley pour les sports héroïques, elle est trop bonne Anglaise pour ne pas s'indigner qu'on nous ait laissés faire. Elle estime que dans la situation que nous avons acquise en Afrique, il ne tiendrait qu'à nous de ruiner les colonies anglaises de la côte occidentale, si toutefois nous avions l'esprit commercial; ce qui la rassure et la console, c'est que nous ne l'avons pas et que, selon toute apparence, nous ne l'aurons jamais.

Il faut en convenir, elle touche ici à notre point faible. On s'occupe depuis quelque temps de nous donner une éducation qui nous mette en état d'être de bons colons; on nous rendra un plus grand service encore en s'appliquant à faire de nous de bons négocians. L'esprit commercial est une plante dont la culture demande beaucoup de soins. Le négociant doit être à la fois circonspect et hardi, prudent sans être timide. Il est tenu aussi d'être très renseigné, de se faire une idée exacte de ce qui se passe dans tous les coins du monde, de se sentir chez lui dans les terres lointaines. Il est tenu surtout d'avoir l'esprit souple, de se défaire de tout préjugé, de tout parti pris, d'être un vieux routier, qui n'est jamais esclave de la routine. « Nos industriels sont de drôles de corps, me disait un explorateur; j'ai beau leur expliquer ce qui plaît au Soudanais, ils le traitent de vieille bête et ne s'occupent que de se plaire à eux-mêmes. » Le vrai négociant a le génie du calcul et le genre d'imagination propre aux hommes d'affaires : il en faut pour sortir de soi-même, pour se mettre à la place des autres, pour entrer dans leurs goûts, dans leurs pensées, dans leurs préférences, pour se plier à leurs fantaisies, pour trouver les formes et les couleurs qui agréent à l'homme jaune ou réjouissent le cœur d'un noir.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

Le 21 mars, lord Salisbury et M. Paul Cambon ont signé à Londres un arrangement relatif aux affaires d'Afrique. C'est là un fait très important. Il met fin à une situation confuse, où les intérêts mal définis et les prétentions indéterminées de l'Angleterre et de la France menaçaient de plus en plus d'amener des conflits. Les événemens de ces derniers mois sont présens à toutes les mémoires : personne n'a oublié les heures difficiles que nous avons traversées. On a vu subitement apparaître des périls qui étaient hors de proportion avec les intérêts en cause, au moins de notre côté. Il y a eu un moment où si, de part et d'autre, on n'avait pas apporté la plus grande prudence dans les rapports des deux pays, la guerre aurait pu éclater. La guerre pour des questions africaines ! La guerre avec l'Angleterre ! L'histoire n'aurait pas eu assez de sévérités pour les gouvernemens qui, soit d'un côté du détroit, soit de l'autre, auraient déchaîné ce fléau. La marche de la civilisation en Europe, en Afrique, et encore dans d'autres parties du monde, en aurait été profondément affectée, ralentie et troublée. L'effet aurait été supérieur à la cause qui l'aurait produit.

Le nuage est aujourd'hui dissipé, et l'arrangement du 21 mars en a fait disparaître les dernières traces. A nos yeux, c'est là son principal mérite. Nous avons dû faire des concessions pour obtenir ce résultat, et l'arrangement du 21 mars n'est pas une victoire diplomatique. La satisfaction même qu'il cause en Angleterre serait pour nous un avertissement, si nous voulions le présenter comme tel. Au reste, nous avons dit bien souvent et il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui que rien n'est plus décevant que ce qu'on appelle une victoire diplomatique. C'est un compte qui s'ouvre, et où généralement il faut tôt ou tard payer sa prétendue gloire. Les meilleurs arrangemens sont ceux qui, pour des motifs différens, assurent à leurs signataires des avantages à peu près équivalens. Si l'un des deux contractans s'aperçoit qu'il a été dupe, il n'a pas de cesse ni de repos avant de s'être procuré

une compensation quelconque. Il est toujours dangereux de triompher trop haut dans les rapports internationaux. Au reste, nous sommes pour le moment à l'abri de semblables illusions. L'arrangement du 21 mars est raisonnable, rien de plus. Nous ne pouvions guère espérer mieux, et peut-être aurions-nous obtenu encore moins, si nous avions laissé se prolonger une situation qui, du matin au soir, pouvait être obscurcie par de nouveaux orages. Notre gouvernement a profité de la première accalmie qui s'est offerte; il a bien fait. Désormais l'Angleterre ne peut plus se tromper sur nos dispositions. Nous avons suffisamment montré qu'elles étaient conciliantes; on n'a plus rien à nous demander pour confirmer cette démonstration. M. Delcassé à Paris et M. Paul Cambon à Londres, en cédant ce qu'ils ne pouvaient plus ne pas céder, mais en réservant le reste, ont donné un gage de bonne volonté qui, nous n'en doutons pas, a été apprécié à sa valeur. Notre situation à l'égard de l'Angleterre redevient normale. Après les émotions de ces derniers mois, c'est beaucoup que nous soyons arrivés avec elle, au bout de quelques semaines de conversation, à un accord aussi complet : l'arrangement du 21 mars avait, à ce point de vue, une opportunité particulière. Aussi a-t-il été approuvé en France comme en Angleterre, bien que pour des motifs un peu différens.

Quel en est le caractère général? Quel en est l'objet précis? Peu de mots suffisent pour l'indiquer. Nous renonçons à toute action personnelle dans le bassin du Haut-Nil, et on nous attribue toute la région septentrionale et orientale du lac Tchad. Il n'y a là, d'ailleurs, rien d'arbitraire, et on peut dire que l'arrangement a été fait, conformément à une vieille formule du droit des gens, sur la base de l'*uti possidetis*. Chacun, en somme, conserve ce qu'il a su s'approprier, et c'est ainsi que se résolvent presque toujours les contestations les plus longues et les plus difficiles. La diplomatie, quelle que soit son habileté, ne peut guère que constater un état de choses et le rendre plus ou moins durable : elle fixe un moment des choses.

Depuis plusieurs années, l'Angleterre et la France étendaient, développaient au moyen de toutes leurs ressources leur situation dans les mêmes régions de l'Afrique centrale. Les ressources de nos voisins étaient très supérieures aux nôtres. Ils avaient pour point de départ et pour base d'opérations la Basse-Égypte, où ils sont établis depuis quelque dix-huit ans, c'est-à-dire un des pays les plus beaux, les plus fertiles et les plus antiques du monde, qui leur fournissait tout ce dont ils avaient besoin. Le Nil leur servait de grand chemin. Nous n'avions, nous, pour point de départ et pour base d'opérations, que le

Congo français, colonie toute neuve et d'installation rudimentaire, l'Oubangui, grande rivière qui, hier, était absolument ignorée et qui est encore aujourd'hui mal connue, puis la boucle du Niger dont on peut dire à peu près la même chose. Nous n'avions que le courage, l'héroïsme et la patience de nos explorateurs et de quelques soldats. Quelle inégalité, quelle disproportion dans les moyens employés ici et là! D'autres que les hardis champions et pionniers de la France en auraient été découragés dès les premiers jours; mais c'est un sentiment que les nôtres ne connaissent pas. Ils ont fait des prodiges qui ont été admirés par le monde entier. Et quel était le but que se proposaient à la fois Anglais et Français? Pourquoi ne pas le dire, c'était le Haut-Nil. Nous avions parfaitement le droit de tendre vers le Haut-Nil aussi bien que les Anglais, de l'atteindre si nous le pouvions, et de nous y établir : mais nous sommes partis et arrivés trop tard, avec une simple poignée d'hommes décimés par les fatigues de la route. Les Anglais, sous les ordres de l'heureux sirdar Kitchener, sont partis à l'heure opportune et avec toute une armée : s'ils ne sont arrivés qu'après nous, ils avaient pour eux une immense supériorité de forces militaires et le prestige d'une éclatante victoire. Alors se sont passés les incidens sur lesquels nous n'avons pas à revenir. La rencontre des Anglais et des Français a été courtoise, mais combien périlleuse! L'heure de la diplomatie avait sonné. Seule la diplomatie pouvait dénouer la situation, et il y avait urgence à le faire. Mais comment? Nous étions bien obligés de reconnaître que nos entreprises dans le Bahr-el-Ghazal, quelque honorables qu'elles eussent été pour nous, avaient finalement échoué. Elles étaient venues se briser à Fachoda contre la résistance britannique. Nous devions renoncer désormais à tout établissement sur le Haut-Nil. Dès lors à quoi pouvait nous servir celui que nous avions fait au milieu des marais malsains de Meschra-er-Rek? A quoi pouvait nous servir celui que nous avions fait au fort Desaix? Tous ces points, où nous avions planté les jalons de notre route vers le Nil, nous devenaient inutiles : il aurait fallu l'obstination la plus aveugle pour ne pas le reconnaître. Quelques-uns des événemens qui venaient de se passer avaient un caractère définitif. De part et d'autre, l'effort le plus grand possible avait été accompli : nous ne pouvions pas demander davantage à nos explorateurs et à nos officiers. Un gouvernement sérieux devait prendre son parti d'une situation qui ne pouvait plus s'améliorer. Le moment était venu de distinguer, dans l'ensemble de nos opérations, le passif et l'actif, de liquider l'un et de réaliser l'autre. C'est ce que nous avons fait.

D'après ce qui précède, on comprend que nos sacrifices ont dû être sensibles. Nous n'y insisterons pas : il est dur de perdre en un jour le travail de plusieurs années. Mais les avantages qui nous ont été concédés ont aussi leur importance. Si nous avons échoué dans notre politique africaine orientale, nous avons réussi un peu plus à l'Ouest. Le but principal que nous poursuivions dans la région du lac Tchad était d'assurer la continuité de nos possessions depuis l'Algérie jusqu'au Congo. Il y a là un empire d'une vaste étendue, dont toutes les parties ne sont pas, à beaucoup près, de même valeur, puisque le centre en est occupé par le Sahara, c'est-à-dire par la terre la plus stérile et la plus ingrate du monde. Enfin le Sahara, disait récemment un homme d'esprit, est un désert français! C'est la part à laquelle nous réduisait lord Salisbury, avec l'ironie qui lui est propre, après notre arrangement de 1890. Nous avons cédé à nos voisins, disait-il, tout un lot de terres légères où le coq gaulois pourra gratter à son aise. Soit : mais le Sahara est comme une mer de sable, avec des îlots qu'on appelle des oasis et qui aident à le traverser, et tout autour, il y a des pays dont quelques-uns sont très fertiles et dont presque aucun n'est sans intérêt. Ce sont ces pays qui nous sont attribués par le nouvel arrangement, ainsi que les oasis qui servent à établir entre eux des communications. Dès aujourd'hui nous sommes les principaux riverains du Tchad. L'arrangement de 1890 nous avait déjà donné toute la partie nord, et celui du 18 juin de l'année dernière toute la rive orientale jusqu'au Chari, mais la rive seulement, sans aucun prolongement territorial vers l'Orient. Dans l'incertitude où elle était, comme nous, de ce que devait être l'avenir, l'Angleterre avait évité de nous ouvrir, même de très loin, même par une amorce, les voies qui conduisaient à la vallée du Nil. Donc, si nos possessions du nord et du sud du lac étaient alors reliées ensemble, c'était par un étroit couloir. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'Angleterre nous abandonne le Baghirmi, le Ouadaï, le Kanem, le Borkou, le Tibesti, c'est-à-dire d'immenses régions qui s'étendent jusqu'à la ligne de partage des eaux entre le Niger, le Congo et le Nil; quelques-unes au moins sont des acquisitions précieuses en elles-mêmes, et elles le sont toutes par le fait de leur continuité. Nos voisins autour du lac Tchad sont, au sud, les Allemands, en vertu de l'arrangement que nous avons fait il y a quelques années avec eux, et, au sud-ouest, les Anglais, possesseurs du Bornou. L'avenir seul dira ce que valent au juste ces contrées encore insuffisamment connues. Il faudra tenir compte aussi des facultés colonisatrices des nations appelées à les mettre en

valeur. Ces facultés, chez nous, sont malheureusement inférieures à ce qu'elles sont chez les Anglais. Et nous aurons de plus grands obstacles à vaincre. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir des colonies de production : il faut leur assurer des voies d'écoulement et des débouchés. Le Bornou et le Sokoto anglais sont riverains de la Benoué et du Niger, et par conséquent favorisés à ce point de vue. Le Baghirmi, le Ouadaï, le Kanem, le Borkou et le Tibesti français sont en rapport avec le Congo en amont des cataractes et avec le désert du Sahara. C'est pour cela que nous cherchions à nous assurer éventuellement l'accès de la vallée du Nil par le Bahr-el-Ghazal : nous aurions trouvé de ce côté une porte de sortie sur laquelle nous ne pouvons plus compter que dans une mesure incertaine. Nous verrons bientôt que, si elle nous reste entr'ouverte, ce n'est peut-être pas très largement.

Pour épuiser la question territoriale réglée par l'arrangement, il faut dire un mot du Darfour. Le Darfour est situé à l'est du Ouadaï français et à l'ouest du Kordofan anglo-égyptien. C'est une région intermédiaire située entre les bassins du Nil et du lac Tchad, et qui est à cheval sur la ligne de partage des eaux de l'un et de l'autre. Si on consulte les cartes les plus récentes et les plus conformes aux dernières connaissances géographiques, on s'aperçoit qu'il n'y en a pas deux qui se ressemblent complètement, et qui donnent au Darfour les mêmes limites. Toutes néanmoins attribuent à la vallée du Nil la plus grande partie de cette province. Dans l'incertitude où l'on était de savoir exactement où commence et où finit le Darfour, on a procédé comme on le fait toujours en pareil cas : on a décidé qu'une commission mixte, composée de commissaires anglais et français, fixerait définitivement la frontière commune, mais que son tracé ne pourrait, en aucun cas, dépasser, à l'ouest, le 21e degré de longitude est de Greenwich (18°40′ de Paris), ni, à l'est, le 23e degré de longitude est de Greenwich (20°40′ de Paris). C'est donc dans l'espace compris entre deux degrés de longitude que la commission devra opérer. Bien que l'arrangement ne le dise pas, il est à croire que les commissaires recevront pour instructions de rechercher la ligne de partage des eaux entre les deux bassins dont nous avons parlé; c'est là effectivement le principe général dont paraissent s'être inspirés les négociateurs anglais et français. Lorsque ce travail sera terminé, une ligne conventionnelle s'étendra de la rive droite du M'bomou, rivière qui se jette dans l'Oubangui, jusqu'au 15° de latitude nord : le gouvernement de la République s'engage à n'acquérir ni territoire, ni influence politique à l'est de cette ligne, et le gouvernement anglais à l'ouest. Tel est l'engagement réci-

proque que lord Salisbury et M. Cambon ont pris au nom de leurs gouvernemens. La ligne est ensuite prolongée au nord jusqu'à la Tripolitaine, mais dans des conditions différentes. Nous allons y revenir.

En attendant, disons un mot de la question commerciale. Le nouvel arrangement étend à de nouveaux territoires le même régime que la convention du 14 juin 1898 avait déjà appliqué aux territoires qui avoisinent le Niger. Ce régime est celui de l'égalité de traitement pour les ressortissans des deux puissances. Les citoyens français et anglais, pour leurs personnes comme pour leurs biens, les marchandises ou produits manufacturés de la France et de la Grande-Bretagne, de leurs colonies, possessions et protectorats respectifs, jouiront du même traitement pendant trente années pour tout ce qui concerne la navigation fluviale, le commerce, le régime douanier et fiscal et les taxes de toute nature. Sous cette réserve, chacune des deux puissances conservera la liberté d'établir sur son territoire tels droits de douane ou telles taxes qui lui conviendront. Nous ne critiquerons pas cette disposition. Après avoir souvent expliqué que le système des droits différentiels, tel que nous le pratiquons, était funeste à la plupart de nos colonies, nous ne sommes pas fâchés qu'on fasse l'essai du système contraire, au moins dans quelques-unes de nos possessions africaines. Loin de trouver que le champ de cette expérience soit trop large, nous le trouverions plutôt trop restreint. Il s'étend de 5° à 14° 20′ de latitude nord seulement. Au-dessus de cette ligne, la France et l'Angleterre reprennent la pleine liberté de leurs tarifs, et elles paraissent disposées à en user aussi bien l'une que l'autre. L'intervalle entre le 5e degré et le 14° 20′ comprend près de 800 kilomètres du cours du Nil. Dans ces 800 kilomètres, nous jouirons des mêmes avantages que les Anglais : mais, à dire la vérité, cela ne nous servira pas à grand'-chose, à moins que nous n'ayons l'intention de diriger nos caravanes et nos marchandises sur Djibouti, afin de leur faire suivre jusqu'au bout les traces de l'expédition Marchand. C'est un trajet fort long, hérissé de difficultés de toutes sortes. Il est très bien d'aboutir au Nil, à la condition pourtant de pouvoir s'en servir comme voie de communication et de trouver cette voie libre. Or le gouvernement anglo-égyptien, en prenant possession du Soudan, a annoncé l'intention d'établir une douane à Khartoum, au confluent du Nil blanc et du Nil bleu, et Khartoum est située au nord du 14° 20′, c'est-à-dire de la ligne au sud de laquelle seulement est établi le régime de l'égalité commerciale. Nous n'avons par conséquent pour garantie, au point de vue de la circulation de nos marchandises sur le Nil, que les traditions anglaises en

matière de liberté fluviale et, plus généralement, de liberté commerciale : mais, dans le cas présent, il serait difficile de dire ce que vaudra cette garantie. Il y a ici, dans l'arrangement, un point qui laisse quelque chose à désirer. Peut-être notre gouvernement n'a-t-il pas pu obtenir davantage, et peut-être aussi ne l'a-t-il pas cherché. Il a paru dominé, en effet, par la pensée, — et nous sommes loin de l'en blâmer, — que les questions égyptiennes devaient rester tout à fait en dehors de la convention nouvelle. Elles y sont restées. Il y avait là, pour nous, un intérêt supérieur à celui que pouvaient présenter nos marchandises, d'ailleurs hypothétiques, qui prendraient la voie du Nil pour se répandre dans la Basse-Égypte, ou en Europe. Ces dernières, en tout cas, ne pourraient être appelées à payer que des droits de transit. L'Égypte n'est donc en cause ni de près ni de loin dans l'arrangement du 21 mars, et peut-être importe-t-il de le dire, parce que certains journaux étrangers ont affecté de s'y tromper. La situation de l'Égypte reste ce qu'elle est, et nous n'avons pris aucun engagement de nature à nous causer la moindre gêne le jour où il conviendrait à l'Europe de s'en occuper.

Dans cette préoccupation, notre gouvernement a usé d'un détour qui ne manque pas d'ingéniosité. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion, au cours de cette chronique, de parler de la convention du Niger signée le 14 juin dernier. Cette convention, qui est bonne et équitable en soi, bien qu'elle ait été attaquée par quelques-uns de nos coloniaux les plus ardens, ne pouvait devenir définitive qu'après avoir été approuvée par le parlement : or, elle ne lui a même pas été soumise. Les ratifications devaient en être échangées au bout de six mois; il a fallu prolonger ce délai de six autres mois. On ne comprenait pas très bien cet ajournement : il s'explique mieux aujourd'hui. M. Delcassé, dans l'espoir de faire avec Londres un second arrangement, celui qu'il vient effectivement de conclure, désirait lui donner le caractère d'une simple annexe au premier : il a dû, en conséquence, réserver celui-ci. L'arrangement actuel porte le titre modeste de Déclaration, et il débute ainsi : « L'article IV de la convention du 14 juin 1898 est complété par les dispositions suivantes qui seront considérées comme en faisant partie intégrante. » Donc, la Déclaration du 21 mars 1899 n'est que le complément de la convention du 18 juin 1898. Il n'était pas sans intérêt de bien choisir le point de départ de nos opérations diplomatiques : ce n'est pas sur le Nil que nous l'avons pris, mais sur le Niger. Le Nil, l'Égypte, il n'en est question, ni de près ni de loin, dans la Déclaration du 21 mars. Il suffit, pour s'en convaincre, d'en relire le texte : peut-être aussi n'est-il pas inutile de l'expliquer.

Il faut revenir pour cela à la ligne de séparation que nous avons laissée au 15e parallèle. Ce n'est pas nous qui l'avons interrompue à ce point, mais la Déclaration elle-même : il est vrai que la Déclaration l'a reprise aussitôt pour la prolonger jusqu'à l'intersection du tropique du Cancer avec la frontière méridionale de la Tripolitaine. Si elle ne l'avait pas fait, l'œuvre aurait été très incomplète ; nos possessions dans le centre de l'Afrique seraient restées indéterminées à l'est ; il y aurait eu là comme un trou béant, et les communications entre nos possessions du centre et du nord n'auraient plus été assurées. La continuité entre les unes et les autres aurait été aléatoire, incertaine, exposée à toutes les entreprises du dehors. Il fallait donc compléter cette ligne, et c'est ce qu'on a fait. Seulement, au lieu de la prolonger au nord en partant du 15e parallèle, les signataires de la Déclaration du 21 mars ont procédé en sens contraire. Cette fois, ils sont partis de la frontière de la Tripolitaine pour redescendre au sud ; le second tronçon de la ligne a rejoint le premier ; mais, comme on le voit, rien n'a été négligé pour donner l'impression et pour marquer très nettement, même par un procédé matériel, que l'un était distinct de l'autre, et ne remplissait pas exactement le même objet. Est-ce là une subtilité de la diplomatie ? Non, certes : il y a dans la distinction établie quelque chose de très sérieux. Nos négociateurs n'ont pas voulu confondre l'Égypte proprement dite et le Soudan plus ou moins égyptien, parce que la situation que l'Angleterre occupe dans ces deux régions n'est pas la même, et que nous ne pouvions pas la traiter comme si elle l'était. Au sud du 15e parallèle, c'est le Soudan ; au nord, c'est la vieille Égypte, telle que l'Europe la connaît depuis de longues années. Il est possible, — nous ne le préjugeons pas, — que, par le fait de la guerre et de la conquête, l'Angleterre ait acquis des droits d'une certaine nature dans le Soudan ; mais ceux qu'elle peut avoir en Égypte sont d'une nature différente. L'opinion française, et l'opinion européenne elle-même, auraient eu des réserves à faire, si nos négociateurs s'étaient bornés, après avoir tracé une ligne de séparation depuis la Tripolitaine jusqu'au N'bomou, à dire que ce qui était d'un côté appartiendrait à la France et ce qui était de l'autre à l'Angleterre. Quelle que soit pour nous la valeur du Baghirmi, du Ouadaï et des autres provinces qui viennent de nous être attribuées, nous les aurions achetées trop cher, si nous avions dû renoncer à notre entière liberté dans le concert européen, en vue des éventualités qui peuvent se produire en Égypte. Aussi l'arrangement ne contient-il rien de semblable. « Le gouvernement de la République française, dit-il, s'engage à n'acquérir ni territoire ni influence poli-

tique à l'est de la ligne frontière définie *dans le paragraphe suivant*, et le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'engage à n'acquérir ni territoire, ni influence politique à l'ouest de la même ligne. » Voilà qui est très clair : passons au paragraphe désigné. Il n'y est question que de la première partie de la ligne, celle qui part du M'bomou pour atteindre au nord le 15e parallèle. L'autre partie, celle qui part du tropique du Cancer pour rejoindre le 15e parallèle, est comprise dans un second paragraphe qui n'a rien de commun avec le premier. Il s'agit purement et simplement, cette fois, de fixer la frontière orientale de nos possessions; mais nous ne nous engageons à rien à l'est de cette ligne. A cet égard le silence est complet, et il est significatif. Nous n'avons pas voulu nous lier. Le gouvernement anglais a connu nos intentions et, en les respectant, il en a consacré la légitimité.

Au reste, ce sont surtout les intentions qui ont ici de l'importance : les moyens employés pour les exprimer en ont une moindre. Les distinctions dont nous venons de parler étaient sans doute utiles pour éviter tout malentendu, mais elles n'étaient pas indispensables. Oui, assurément, elles étaient utiles, puisqu'un certain nombre de journaux anglais s'efforcent, quand même, de rétablir les équivoques qu'elles ont dissipées. Mais elles n'étaient pas indispensables. A quoi, en effet, nous sommes-nous engagés à l'est de la première ligne, celle qui sépare le Ouadaï du Darfour et du Soudan? A n'y acquérir ni territoire, ni influence politique, rien de plus. Quant à savoir à qui appartient le Soudan, c'est une question toute différente : n'ayant pas été posée, elle n'a pas été résolue. L'Angleterre a dit d'abord que le territoire dont il s'agit appartenait au khédive et au sultan. Elle a dit ensuite qu'une partie avait cessé en fait d'appartenir à l'Égypte et était devenue *res nullius*. C'est une opinion particulière et de date récente : elle est née sur le champ de bataille d'Omdurman. Cette partie du Soudan, tombée en déshérence, a été récupérée par qui ? Par l'Angleterre, nous le voulons bien, mais aussi par l'Égypte qui a donné pour cela le sang de ses fellahs. En admettant la thèse anglaise, il y a là un règlement à faire. Nous ne nous en mêlerons pas; il ne nous intéresse plus. Mais ce que nous disons du Soudan, nous ne le disons pas de l'Égypte proprement dite. Les questions de latitude ont ici une grande importance, et ce n'est pas sans motif que la Déclaration du 21 mars y a si fortement appuyé. En résumé, si on jette les yeux sur une carte, nous avons, à l'est, arrêté nos prétentions personnelles à la ligne qui vient d'être tracée du tropique du Cancer au M'bomou : au delà, nous n'avons pas la moindre prétention de ce genre, et nous respec-

terons tous les droits, ceux de l'Angleterre, car nous ne nions pas qu'elle n'ait pu acquérir des droits moraux, mais aussi les droits positifs que l'Égypte et la Porte ont conservés intacts pour le moins dans la Basse-Égypte, au nord du 15e parallèle.

Tel qu'il est, l'arrangement que nous venons de conclure ne peut porter ombrage à aucune puissance européenne : aussi a-t-il été accueilli presque partout avec satisfaction. Les rapports tendus qui existaient entre la France et l'Angleterre étaient pour tout le monde un sujet de préoccupation : désormais ils sont redevenus ce qu'ils auraient toujours dû être, et ce qu'il n'a pas dépendu de nous qu'ils n'aient toujours été. On nous a su gré de la prudence, de la patience même que nous avons montrée dans des momens pénibles, et finalement de la modération avec laquelle nous avons dénoué une crise qui a inquiété les intérêts de tous. L'Italie pourtant, quelle que soit la sympathie sincère qui préside aujourd'hui à nos relations mutuelles, a paru, si on s'en rapporte au langage de quelques-uns de ses journaux, éprouver à la lecture de notre arrangement une surprise qui n'était pas exempte de quelque déception. Pourquoi ? Nous aurions de la peine à le comprendre si on ne nous l'expliquait pas. L'Italie, non pas pour le présent, mais pour l'avenir, et un avenir peut-être encore lointain, a des ambitions méditerranéennes que nous trouvons de sa part toutes naturelles. Depuis que nous avons occupé la Tunisie, — parce que, en vérité, nous ne pouvions pas faire autrement, — satisfaits de notre lot dans l'Afrique septentrionale et n'ayant pas la moindre velléité de l'étendre, nous nous sommes fait une loi de ne contrarier sur aucun autre point la politique de l'Italie. On aurait grand tort d'en douter de l'autre côté des Alpes. Nous n'avons pas toujours été dans la confidence de nos voisins; sinon, nous aurions peut-être pu, plus d'une fois, leur donner des avis utiles, et nous l'aurions fait avec un désintéressement et une loyauté absolus. Mais ce n'est pas à nous qu'ils les ont demandés. Lorsque nous avons assisté au développement de leur politique coloniale, nous n'avons eu pour eux que de bons sentimens. Hier encore, nous avons vu du meilleur œil leur entreprise en Chine, et ce n'est pas de notre part qu'ils ont rencontré le moindre obstacle. Si nous avions pu leur être utiles, nous aurions mis à l'être un amical empressement. Mais enfin, et malgré le très heureux rapprochement qui s'est accompli entre nous, l'Italie s'adresse de préférence à d'autres pour combiner ses vues politiques et pour en assurer le succès. Comment aurions-nous pu deviner qu'un arrangement que l'Angleterre croyait pouvoir faire avec

la France causerait à Rome le moindre déplaisir? Les Anglais nous servent ici de répondans et de garans. Comment aurions-nous pu pressentir un désagrément quelconque pour les Italiens, là où les Anglais n'en voyaient pas? Au reste, ils avaient raison de ne pas y en voir, et à la réflexion on le reconnaîtra à Rome. Nous ignorons les projets ultérieurs de l'Italie dans la Méditerranée; mais, comme ils ne peuvent porter ni sur l'Égypte, ni sur la Tunisie, ni sur l'Algérie, ni sur le Maroc, à moins de faire pour les réaliser un effort très supérieur aux avantages qu'elle pourrait en recueillir, il faut bien croire que c'est à la Tripolitaine qu'elle songe éventuellement. Pour notre compte, nous n'y avons jamais songé, et nous y songeons aujourd'hui moins que jamais, car nous n'en avons aucun besoin. Notre arrangement avec l'Angleterre s'arrête à l'extrême sud de la Tripolitaine, qui n'en est pas même effleurée. Il est vrai que les journaux italiens qui, avec une grande modération dans la forme, nous le reconnaissons, avouent avoir éprouvé quelque déconvenue, parlent de l'hinterland de la Tripolitaine et l'étendent jusqu'au lac Tchad. Il est vrai aussi que les lignes de caravanes qui aboutissent à Tripoli par Ghât et Ghadamès suivent auparavant une ligne marquée par les oasis, et que ces oasis sont désormais reconnues par l'Angleterre comme faisant partie des territoires dans lesquels elle a renoncé à gêner notre action. Mais puisqu'on nous attribuait le Baghirmi, le Ouadaï, le Kanem, les provinces qui enveloppent le lac Tchad à l'Est et au Nord, et puisque, d'un autre côté, la vallée du Nil devenait pour nous une voie commerciale d'un accès difficile et d'une liberté douteuse, il fallait bien qu'on nous abandonnât les oasis qui servent d'étapes à travers le désert.

L'Italie peut être certaine que, toutes les fois qu'elle le voudra, elle trouvera en nous de bons voisins dans toutes les parties du monde, en Afrique comme ailleurs si l'occasion s'en présente ; mais nous ne pouvions évidemment pas sacrifier nos intérêts immédiats et urgens à ses vues d'avenir encore indéterminées, et dont elle ne nous a d'ailleurs pas fait part. En a-t-elle fait part à l'Angleterre? Pas davantage sans doute, puisque celle-ci s'est sentie parfaitement libre de conclure avec nous, en ne consultant aussi que ses seuls intérêts. Nous avions bien le droit de consulter les nôtres pour conclure avec elle. La part des sacrifices à faire a été pour nous assez grande, et, à parler franchement, les compensations que nous avons obtenues sont modestes. Si nous nous montrons satisfaits, c'est parce que nous sommes très raisonnables, et que nous attachons un grand prix au rétablissement et au maintien de nos bons rapports avec tout le monde.

Nous aussi, nous avions fait des projets et des rêves ; nous avions même accompli de grands efforts pour les réaliser. Nous ne sommes pas restés dans le domaine de l'imagination, nous sommes entrés dans celui de l'action. Nous avons dû reconnaître que, sur certains points, nous n'avions pas réussi, ce qui est toujours un aveu désagréable à faire, à soi comme aux autres. Nous l'avons fait cependant, parce qu'il faut toujours finir par là, et parce qu'il n'y avait d'ailleurs rien que d'avouable dans nos entreprises. Si l'exécution n'a pas abouti partout à un succès, elle nous a fait néanmoins assez d'honneur pour que nos regrets soient tempérés par une juste fierté.

Quoi qu'il en soit, le 21 mars 1899 restera dans notre histoire coloniale une date importante. L'arrangement de ce jour a clos pour nous, en Afrique, l'ère héroïque des explorations et des expéditions lancées un peu à l'aventure, dont les unes ont réussi et les autres échoué, et qui avaient pour mot d'ordre uniforme d'aller toujours de l'avant. La diplomatie devait venir ensuite pour constater les résultats acquis et pour les mettre en harmonie avec ceux que d'autres que nous avaient pu obtenir de leur côté. Nous avons établi les limites de notre empire africain par une série d'arrangemens successifs avec l'État indépendant du Congo, avec l'Allemagne, avec l'Angleterre. Avec cette dernière, nous avons dû nous y reprendre à plusieurs fois. La convention du Niger, de juin dernier, était évidemment incomplète ; elle laissait ouverte et indéterminée toute une partie de nos frontières à l'est du lac Tchad. Maintenant l'œuvre est terminée. De quelque côté que nous nous tournions, nous sommes éclairés sur l'étendue de notre domaine et fixés sur ses bornes. Nous savons où il commence et où il finit. C'est un grand avantage sans doute. Nous n'avons pourtant accompli que la première partie de notre tâche, et peut-être la plus facile, parce qu'elle est la plus conforme à notre caractère national : il nous reste à tirer parti des immenses territoires que personne ne nous conteste plus. Nous avons cherché jusqu'ici à en sortir pour les étendre encore ; nous n'en avons plus le droit désormais. Tenons-nous chez nous, puisque nous avons un chez nous. Après tant d'aventures, le moment est venu de pratiquer la philosophie du héros de Voltaire et de cultiver notre jardin. Il est assez grand pour suffire longtemps à notre activité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

FEMMES NOUVELLES

PREMIÈRE PARTIE

I

Le rapide de Dieppe-Paris filait à toute vapeur. On approchait de Rouen. A travers le cadre des portières, Hélène et Minna regardaient fuir, coupé par la secousse brusque des poteaux télégraphiques, un paysage plat : de grandes prairies, des lignes basses de pommiers, des ondulations de collines sur l'azur vaporeux.

Avec sa jeunesse réfléchie, son ardent désir d'une existence utile et noble, l'énergie qu'elle sentait fermenter en elle, Hélène Dugast songeait à l'inconnu de l'avenir. Elle revit en une seconde son enfance heureuse et choyée, et l'éveil lent de ses idées à travers le mensonge des conventions, la contrainte du monde, puis, à partir de dix-huit ans, dès son premier séjour à Brighton, chez sa tante Édith, cette éclosion brusque d'aspirations et de sentimens qui, petit à petit, de désaccord tacite en lutte ouverte, l'avait mise en conflit perpétuel avec ses parens. Tant s'aimer et si peu se comprendre !

La trépidation du wagon, le roulis causé par la vitesse accélérée, lui rappelèrent la désagréable sensation du paquebot. Comme elle était loin déjà du quai de Newhaven, — le soleil sur la mer brasillante, l'odeur chaude de goudron et de suie, — loin du quai de Dieppe ! Elle se crut encore caressée par l'air vif, toute à l'émoi

des adieux. Tante Édith l'étreignait; les bouches fraîches des enfans lui mettaient aux joues une pluie de baisers. Elle sourit au souvenir du *shake-hand* silencieux d'Hopkins. Quel beau ménage! Sous ses dehors un peu rudes de *gentleman-farmer*, le grand éleveur cachait un cœur loyal, l'esprit le plus sain, le plus franc. Unis dans une conscience égale, un absolu respect de leur liberté, ils formaient à eux deux un être complet. Là était le vrai, le seul chemin! Mais toutes, malheureusement, n'y pouvaient marcher...

Une ombre glissa sur son visage fier et charmant, si mobile que toute sensation forte, tout choc d'idées, l'animaient d'une attention brusque, d'une vie intense. Le soleil d'août, dont la splendeur encore haute baignait de feu les chaumes et les prés, atteignait maintenant le coin du wagon. La lumière nimbait les cheveux blonds de la jeune fille, la broussaille fine de sa nuque; un trait d'or accusait le contour du profil au nez droit, aux lèvres sinueuses. Elle portait dans ses yeux l'orgueil de ses vingt et un ans, pleins d'espérance et de foi. Son buste souple s'élançait, gonflant la blouse de soie bleue, à col d'homme; tout elle, ce mélange de hardiesse virile et de grâce féminine.

Minna Herkaërt la regardait avec tendresse. Sous un front haut et large, modelé par la pensée et le rêve, ses yeux froids, d'admirables yeux d'un gris d'acier, luisaient. Leur éclat perçant, la barre des sourcils noirs, le nez en bec d'aigle, le menton carré, révélaient une volonté tenace, un âpre besoin d'action. Et le corps dessinait, sous un costume tailleur de rude drap violet, sa forte ligne, encore belle. Elle fit craquer ses doigts osseux, qui avaient manié la plume et l'outil.

— Vous songez à demain, chère petite?

— Oui, dit Hélène avec un redressement de tête joyeux qui secouait le passé, défiait l'avenir, — demain, je serai majeure et libre!

— Oh! libre!... fit Minna, en hochant le menton, de ce hochement particulier où tenaient, dans un silence, tant d'opinions douloureuses, d'espoirs déçus, toute la fatigue encore vaillante qui pâlissait son visage, sous ses cheveux gris.

Hélène se récriait :

— On est libre, lorsqu'on le veut! Est-ce que votre vie n'est pas le plus bel exemple d'indépendance et de courage, cette vie qui a fait de vous l'apôtre des femmes nouvelles?

Minna, pour toute réponse, sourit d'un air las. Hélène remarqua l'impression de mélancolie et de doute qui faisait tomber le coin de la bouche, soulignait les rides du teint fané. Quel exemple, pourtant, qu'une vie pareille! Une enfance souffreteuse à Londres, au milieu de frères et de sœurs criant la faim, la brutalité d'un père ivrogne, la servitude hébétée de la mère, la férocité dédaigneuse de la grande ville hurlant autour de l'âtre froid; pas un regard ami, pas une main secourable. Minna fuyait cette geôle, entrait bravement en service, et, d'une place à l'autre, harassée par la dureté des maîtres, elle trouvait enfin, à dix-sept ans, une protection dans une excellente vieille femme, qui la recueillait. Là, encouragée, soutenue par une incroyable bonté, elle commençait cette éducation qui, à force de zèle patient, de labeur acharné, devait faire d'elle une femme supérieure, l'égale des penseurs et des écrivains les plus distingués. Mistress Welvart lui laissait en mourant six mille francs de rente; et Minna, à qui pas un homme n'avait jusque-là songé, se voyait entourée soudain d'amis, d'épouseurs. Écœurée, elle se jurait de rester indépendante. Avec ses ressources accrues par le travail, elle vivrait à sa guise, soulagerait des malheureux. Tour à tour conférencière applaudie, insultée, à Londres, Paris, Berlin, agitatrice en Irlande, infirmière à Plewna, elle allait pour la seconde fois, lors de l'exposition de Chicago, porter la bonne parole aux femmes américaines; elle publiait sa fameuse lettre : *Le Droit des femmes;* elle était une des inspiratrices du Congrès féministe de Paris en 96. A présent, son journal, *l'Avenir*, absorbait tous ses soins.

— Ne m'avez-vous pas toujours dit, reprit Hélène avec chaleur, qu'une femme respectueuse de ses devoirs peut revendiquer le front haut la conquête de ses droits?

— Certes, ma pauvre enfant! Mais combien le peuvent? dit Minna. N'oubliez pas que vous êtes une privilégiée. Malgré les idées arriérées de vos parens, grâce à votre tante...

— Grâce à vous! interrompit Hélène.

—... Votre éducation, faussée au début comme celle de tant de jeunes filles que des préjugés séculaires confinent dans l'ignorance et la frivolité, s'est peu à peu développée, élargie; vous avez mieux qu'une simple vanité de brevets, vous avez une instruction forte, intelligente; vous prenez chaque jour davantage conscience de vous-même. De plus, votre fortune personnelle va vous rendre indépendante. Bonnes conditions pour en-

gager la lutte. Mais combien, oui, combien sont dans votre cas? Que de jeunes filles, que de femmes, vaincues d'avance, aux prises avec le dédain de l'opinion, le dur fonctionnement de l'impitoyable société, courbées sous la loi de l'homme! Songez aux milliers de malheureuses pour qui le mariage est un refuge incertain, aux centaines de milliers pour qui le célibat, le travail ou le plaisir forcés sont des bagnes à perpétuité?

— Hélas! dit Hélène.

— Vous-même, vous ne vous êtes heurtée jusqu'ici qu'à l'opposition sourde des vôtres; vous n'avez souffert que de vous sentir en tutelle et de vous voir toujours préférer votre frère, dont cependant vous vous jugez l'égale. Il va falloir maintenant compter avec le monde, avec sa sévérité pour qui fronde les idées reçues. Vous vous marierez : car telle doit être la vraie fonction de la femme. Il vous faudra compter avec votre mari. Sans doute, vous n'êtes pas de ces niaises que, par un faux sentiment de pudeur, leurs mères élèvent dans l'absurde ignorance des lois naturelles. Vous connaissez d'avance la grandeur et les difficultés du rôle de la femme et de la mère. Mais sur qui tomberez-vous? La loi vous livre pieds et poings liés. Choisissez votre maître.

— Ça, je vous en réponds, dit Hélène d'un ton si décidé que Minna sourit encore.

— Ce n'est pas si facile! D'abord, on choisira pour vous. Est-ce que vos parens ne songent pas au vicomte de Vernières?

Hélène eut un joli geste de protestation :

— On me fera l'honneur de me consulter, j'imagine.

— Dans leur désir légitime de caser leurs enfans, bien des parens s'aveuglent sur les mérites du prétendant, les chances probables de l'union. Vous ne soupçonnez pas ce qu'un mariage suppose de complicités, d'accords tacites. De très honnêtes gens s'entremettent pour faire miroiter tel avantage, pour dissimuler tel inconvénient. Sous couleur de bienséance, on vous cachera tout ce qui n'est pas avouable, les défauts, les erreurs, les péchés de jeunesse, jusqu'aux vices, parfois. Un homme se présente toujours avec un passé. Lequel? Vous avez le droit de le savoir? Le pourrez-vous?

— Je ne me marierai pas à la légère, dit Hélène. Je veux connaître celui qui m'aimera, savoir ce qu'il vaut, ce qu'il pense.

— Lui aussi, repartit Minna, sera trop intéressé à se montrer sous un jour favorable. Vous croirez voir son visage, vous ne

verrez souvent qu'un masque. Vos goûts, vos idées, vos sentimens, il les reflétera, par désir de plaire, au point que vous en serez peut-être dupe. Méfiez-vous des autres, vous disais-je, méfiez-vous de lui; et enfin, chérie, méfiez-vous de vous-même.

— De moi?

Hélène rougit, tandis que Minna lui prenait la main :

— Oui, de vous, de vos instincts généreux, de votre besoin d'amour et de foi. Mais peut-être vous souviendrez-vous un jour de mes paroles. Songez alors que vous avez en moi une amie, qui tâchera de vous aider de sa vieille expérience.

— Chère Minna! fit Hélène en l'embrassant.

Elle songeait :

« Sans doute, sa vie intime a été aussi noire que sa vie publique éclatante! Que de fois elle a dû être trahie, abandonnée! » Elle en eut au cœur un afflux de tendresse, une pitié filiale. Cette femme, si absorbée de soucis, toujours en proie aux mille détails de sa mission, comme elle avait été bonne! Comme elle s'était intéressée au développement de sa pensée! Jamais Hélène n'oublierait les chères causeries, où Minna, touchée de sa jeune ferveur, lui avait, en mots de flamme, tracé le rôle de la femme nouvelle. Entretiens passionnans : le monde, à la voix révélatrice, lui était apparu dans sa lente évolution, marche à tâtons vers le progrès, avenir lumineux auquel on s'élève par des chemins obscurs, tout le piétinement de l'imparfaite humanité, dans l'égoïsme, dans l'injustice.

Cette petite maison de Brighton, ce *home* de passage, où Minna venait se reposer l'été, après les dures campagnes d'hiver, avec quel plaisir Hélène allait y frapper depuis trois ans, à chacun de ses séjours chez les Hopkins! Les retours de la vie ont leurs surprises. Miss Herkaërt, — que ses parens avaient connue jadis, lorsque M. Dugast était consul à Boston, et qu'ils admiraient tout en la voyant rarement, à cause de sa vie libre, — avait retrouvé en Angleterre tante Édith. Les deux femmes s'étaient liées. Hélène ne pouvait les séparer dans sa reconnaissance. Elle trouvait chez tante Édith le seul milieu qui lui convînt, un foyer de large discussion, d'idées généreuses, si différent de la maison paternelle, affectueuse il est vrai, mais fermée aux tendances nouvelles, toute au culte du passé. Elle avait trouvé en sa tante celle qui avait vraiment fécondé son esprit. Elle lui devait, comme à Minna, un idéal plus haut que celui d'une existence coquette et vaine. Elle saurait,

grâce à elles, se créer une âme libre, elle ne serait victime ni des préjugés stériles, ni des conventions hypocrites.

Aux calmes champs de la terre normande, succédaient maintenant les petites maisons à toits rouges et les toits de verre de quartiers ouvriers. On devinait, aux files de locomotives, aux approvisionnemens de charbon sous les hangars, la proximité de la ville. Le train longea les murs nus d'une grande fabrique, où d'énormes lettres noires proclamaient un nom, une raison sociale. La banlieue de Rouen apparut, avec son décor brumeux d'usines, de docks, de magasins; un enchevêtrement lointain de vergues et de mâts suscita l'agitation commerciale des quais, la vie marinière du fleuve; de hautes cheminées fumaient dans l'azur. Minna les désigna d'un geste attristé.

— La femme bourgeoise et ses droits, certes, toute une conquête à poursuivre! Mais qui affranchira les femmes ouvrières? Ou du moins, puisque la cruauté des lois économiques les force à s'emprisonner par troupeaux sous le plafond bas des ateliers, des salles d'usine, qui adoucira leur servage? Pour gagner leur pain à la sueur de leur front, elles peinent douze heures par jour. Que reste-t-il pour le foyer? Si encore elles rapportaient de quoi vivre!... Et elle répéta, avec un accent amer : — Tout le monde a le droit de vivre!

Hélène regardait fuir les cheminées fumantes.

— Vous avez vu cela de près, dit-elle, touchant d'une caresse la cicatrice que Minna portait à la main gauche.

L'Anglaise, en effet, tenant à se rendre compte par elle-même, s'était fait jadis embaucher dans une des industries où le labeur physique est le plus rude; elle avait travaillé trois mois dans une raffinerie, et gardait, d'un accident, la trace d'une forte brûlure.

Le rapide entrait en gare.

— Déjà! fit Hélène.

Minna était debout, tirant du filet le nécessaire de la jeune fille, qui, pour descendre à la station de Mantes, devait changer de train. Une tristesse furtive assombrit leurs visages.

— Au revoir, ma chérie, dit Minna en l'étreignant.

Et, comme elle voyait passer dans les yeux d'Hélène une inquiétude, à l'idée de la vie de famille qu'il fallait reprendre, de la lutte inévitable :

— Bon courage, dit-elle, patience et fermeté. On obtient plus avec du calme qu'avec de brèves colères. Adieu.

II

Hélène, en traversant le quai, emportait la persistante caresse du regard limpide et courageux, presque maternel, qui la suivait. Elle en gardait encore le réconfort dans le wagon, où, assise entre une grosse dame et un prêtre qui lisait son bréviaire, elle regardait le défilé des grandes prairies, des pommiers bas.

Comment allait-elle retrouver les siens? Ce père bon et tendre qui avait accueilli avec indulgence ses idées agressives, ses révoltes, continuerait-il cependant à la sacrifier à son frère, comme si André, unique représentant de la famille, avait seul droit à une vie libre et supérieure, que tous devaient préparer, faciliter, servir? Dans la bonhomie de M. Dugast, amusé par ce qu'il considérait comme des boutades d'enfant gâtée, que de dédain au fond pour la condition même de la femme! Cet homme, qui adorait sa fille et vouait à sa compagne un véritable culte, cachait, sous les câlineries du père et les égards du mari, un mépris informulé, une pitié protectrice pour le sexe...

Sa mère, en qui elle admirait une créature de devoir, d'abnégation, esclave heureuse dans le mariage; sa mère, qui écoutait religieusement chaque parole tombée de la bouche de son mari et de son fils, allait-elle essayer de remettre sur elle une main tenace, méconnaissant ses intentions, critiquant ses actes, avec la douceur d'un reproche déguisé, la maladresse d'une femme qui a l'esprit moins large que le cœur?

Sans la tante Édith, sans Minna, pourtant, quelle éducation insuffisante ces deux braves et chers êtres lui auraient donnée! « A quoi bon une instruction d'élite? Elle ne comptait pas se faire professeur? Riche et mariée, elle en saurait toujours assez! » Comme si le but de la vie était de devenir une poupée, toute aux futiles pratiques du monde, ou une ménagère bornée aux soins de la maison! Elle se réjouit de ne pas ressembler à ses cousines Germaine et Yvonne, jolies perruches, plumage et ramage (leur mère était morte depuis quinze ans), ni à leur chaperon, la tante Portier, confite en recettes de cuisine, en maximes arriérées !

Et son frère! cet André qu'elle chérissait pourtant, malgré ses habitudes de sécheresse courtoise, d'égoïsme discret... Elle avait souffert dans sa tendresse, sinon repoussée, du moins sans cesse

remise à sa place ; elle avait souffert dans son orgueil. Pourtant, elle lui rendait justice, reconnaissait ses qualités : décision, volonté, force de travail. L'oncle Marcel avait trouvé en lui le plus précieux des collaborateurs. L'usine, sans le jeune ingénieur, eût-elle rapporté ses énormes bénéfices ?

Quant à l'oncle, sans doute elle respectait en lui le frère de son père, l'aîné des Dugast. Mais c'était une affection due, sans tendresse spontanée. Chez elle, une contrainte visible ; chez lui, une morgue dominatrice, volontiers taquine. Il était à ses yeux le pharisien qui prône bien haut le mensonge social sous toutes ses formes, moins par conviction que par intérêt. Les principes tout faits, les grands mots de morale, d'autorité, de progrès, sonnaient dans sa bouche avec affectation. Toujours du côté du manche ; au mieux avec les députés, journalistes, financiers. Enrichi par un labeur incessant, il n'eût pas fait tort d'un centime au dernier de ses ouvriers, mais son despotisme comme sa philanthropie, — car il pratiquait le bien, par système, — avait quelque chose d'antipathique et d'absolu.

Hélène, avec satisfaction, se répéta :

« Vingt et un ans, demain. Majeure, et libre ! »

Elle supputa la fortune en possession de laquelle elle allait entrer, sa dot, héritage de sa marraine, la vieille cousine Émilie Pierron, — deux cent mille francs que son père avait placés dans la filature, les intérêts à 7 et 8 pour cent accumulés depuis cinq ans... Et le projet longuement mûri, la stupeur des siens, — coup de tête, folie ! diraient-ils, — l'irritation de l'oncle Marcel, lui donnèrent d'avance une délicieuse petite fièvre.

Le train ralentissait. Elle reconnut les abords de la gare de Mantes. Déjà elle était à la portière ; un petit choc d'arrêt, et, sautant sur le quai, elle fut surprise de voir, à côté de son frère, Jacques Du Marty, le mari de Germaine. Snob au possible, avec son haut-de-forme gris et son complet bleu-paon d'une élégance recherchée, son monocle vissé à l'œil, ses longues moustaches de chat, il tenait à la main une valise d'un cuir éblouissant. Derrière eux, Germaine guettait les voyageuses qui descendaient de wagon. Son visage rose, ses yeux d'un marron lumineux, sa bouche rouge comme une framboise, riaient, sous la voilette blanche. Elle donnait une impression de fleur, mince et souple dans sa robe mauve à volans de dentelle. Ce fut Jacques qui le premier aperçut Hélène. Il se précipita :

— Ah! ma cousine, désolé de partir quand vous arrivez... Forcé d'aller à Paris; un rendez-vous. C'est stupide!

— Comme tu as bonne mine! fit André en baisant sa sœur sur les deux joues.

Elle était maintenant dans les bras de Germaine. Après la virile accolade de son frère, un peu sèche, elle éprouvait une seconde petite déception à l'étreinte molle et parfumée de la jeune femme; elle la sentait si différente!

— Et père, s'inquiéta-t-elle, et maman?

— Ils arrivent, répondit André. Cette vieille bête de Junon s'est mise à boiter en route. Une pierre dans le sabot.

Germaine souriait, satisfaite :

— Nous sommes venus en automobile.

— Teuf! Teuf! Ça va plus vite, dit Jacques.

— Le progrès, mesdames! conclut André.

Du Marty s'assurait d'un coin. Debout sur le marchepied, comme l'employé criait : — En voiture! il prit congé, avec son urbanité exquise qui fatiguait, à la longue. Et d'un geste théâtral, au comique voulu, désignant sa femme, il dit à Hélène et à André :

— Je vous la confie!

Germaine se récriait, André eut un petit rire, le train partait. Dehors, sur le trottoir, ils durent attendre un moment, près de l'automobile trépidant au milieu d'un cercle de gamins. Hélène s'informa de la santé de l'oncle Marcel.

— Papa va bien, dit Germaine.

— Yvonne?

— Bien aussi. Elle désole tante Portier. Tu connais ses grandes maximes?... Elle imita la voix nasillarde : — « Qui se lève matin, conserve son teint! » Yvonne, depuis qu'elle est sortie du couvent, dort jusqu'à midi. Il est vrai qu'elle se couche à deux heures. Il y a toujours du monde à la maison, on chante, on danse. Les Bourrel sont à Changy. Nous avons le beau Dormoy, le cousin Simonin et le petit Schmet... Elle eut une pause, un sourire intentionnels : — Vernières est chez sa tante, à la Roche-Guyon. Ah! la voiture! — et elle agita son ombrelle.

Avec un sourire attendri, Hélène voyait s'avancer le landau de famille, au trot pacifique des deux carrossiers; c'était vrai, Junon boitait. Le vieux Pierre, digne sous sa livrée noire, souriait respectueusement; il souleva son chapeau. Déjà M. Dugast ouvrait

la portière. Hélène aidait sa mère à descendre ; elles s'embrassaient. M. Dugast attendait son tour. Puis, tenant Hélène aux épaules, il la regarda longuement :

— Nous sommes embellie, fit-il avec un bon rire. Monte vite, on prendra tes bagages. Et tante Édith ?

Il la forçait à s'asseoir près de sa mère. Devant eux l'automobile se mettait en marche, avec un petit bruit saccadé, une désagréable odeur de machine. On vit peu à peu la voiture accélérer sa course, et, dans un geste ironique d'adieu, Germaine retournée sourire, sous son chapeau fleuri, tandis qu'immobile, dos raide, la raie correcte de ses cheveux blonds surmontée de la casquette de chauffeur, André maintenait la direction. Bientôt, ils disparurent.

Le laudau roulait, d'un trot égal. Sa marche lente, son aspect bourgeois, les épaules tassées de Pierre, les visages fatigués des vieux parens, formaient un contraste si vif qu'Hélène en fut frappée. Elle se retrouvait en plein passé. M. Dugast, en face d'elle, souriait dans sa barbe blanche ; sa mère, calme comme à son ordinaire, avait un regard paisible. La sérénité de leurs traits disait clairement : rien n'a changé. Les plis du front, des joues, l'expression des yeux, gardaient l'empreinte ineffaçable ; ils demeuraient ce que la vie les avait faits, avec leurs manières d'être, leurs habitudes prises, leurs idées.

— Nous avons bien souffert de la chaleur, dit M. Dugast. Les fleurs sèchent dans le jardin. Mes beaux œillets dépérissent.

Hélène compatit. Une des petites manies de son père, la collection d'œillets !

— J'avais beau faire arroser devant les fenêtres, tenir tout fermé ; c'était affreux, ajouta Mme Dugast.

Ah ! oui, la surveillance méticuleuse des volets !... Combien de fois Hélène avait entendu ces phrases, prononcées avec le même accent, soulignées de la même façon ! Vibrante d'enthousiasme, elle s'étonna de cette immutabilité. Le passé, le passé... sensation d'un charme mélancolique. Ils échangèrent les propos coutumiers : était-elle satisfaite de son séjour ? Que devenait sa grande amitié pour Minna ? Tante Édith avait-elle déchiffré une nouvelle partition de Wagner ? Et ses fameuses lectures philosophiques ?

Elle perçut l'ironie, la rancune que sa mère gardait contre l'influence de sa sœur, ses idées libres, ce milieu différent d'où chaque fois sa fille revenait plus indépendante, plus raisonneuse.

M. Dugast eut beau rendre justice à l'intelligence, à la grâce d'Édith, il y eut un silence. Hélène sentit cette gêne qui, souvent, lorsqu'on se retrouve après une longue séparation, paralyse l'élan, ralentit les paroles entre les personnes qui s'aiment le plus.

On avait dépassé le village d'Angy, on gravissait la côte de Sainte-Flaive. Sur le damier des champs, sur l'ondulation des coteaux, le soleil couchant suspendait une brume dorée, frappait de ses rayons obliques des toits bruns au loin. Au sommet de la côte, Hélène revit avec plaisir le paysage familier, la plaine vaste qui s'élargissait, demi-cercle de bois et de labours bordé de falaises crayeuses, au pied desquelles la Seine recourbait sa boucle luisante. Le landau suivit la berge. De l'autre côté de la rive, sur le ciel pourpre, les hautes cheminées, les hangars de la filature Dugast, les toits nets de Moranges se découpèrent. A la vue du petit village ouvrier où, malgré le zèle, les secours de son oncle et d'André, de si cruelles misères se perpétuaient, le cœur d'Hélène se serra.

Dans son éclat suprême, le jour resplendissait. Sur l'eau glacée de rose et d'argent, le bac noir traversait lentement. Les premières maisons de la Neuville apparurent. On distingua les murs du jardin, les grands marronniers sombres du Vert-Logis; et plus loin, derrière les toits de tuile de leur vieille maison, les tourelles d'ardoises neuves de la Chesnaye, le château de l'oncle.

Lorsque, au bout de l'avenue de tilleuls, — comme leur odeur était douce! — ils descendirent devant les marches anciennes du perron, ils ne se parlaient plus, depuis un grand moment déjà.

III

Hélène s'éveilla tard. La soirée de la veille lui laissait une impression confuse; à peine le temps d'aller embrasser à la Chesnaye l'oncle Marcel, Yvonne, tante Portier; Germaine lui avait montré une robe nouvelle en crèpe de Chine rose, dont elle paraissait ravie... Et le grand-père Pierron, la grand'mère Pierron, pas changés non plus! Elle, avec son long visage fermé de sourde, sous un tour de cheveux gris; lui, sec et glacial, avec ses favoris d'ancien procureur général, ses quatre-vingt-cinq ans gourmés. Comme d'habitude chaque année, ils étaient venus passer deux mois chez leur fille.

Elle courut à la fenêtre. Éclatante de soleil, d'air vif, de par-

fums, la matinée entra. Sous un ciel bleu, au-dessus des bassins verdis, de la petite rivière à l'étroit méandre, un frémissement agitait les feuilles blanches des trembles; de grands vernis du Japon dressaient leurs bouquets de rouille. En avant de la charmille, le faune de marbre découpait la grâce surannée de sa danse immobile ; et là-bas, entre les marronniers, la Seine paisible miroitait.

« Quel temps ! » se dit-elle. Elle savoura jusqu'au fond de l'être cette splendeur, la joie de vivre. Vingt et un ans aujourd'hui ! Elle se sentait affranchie, vaillante, — et le clair avenir devant elle. Elle eut vite fait de s'habiller, de descendre. Au détour d'une allée, devant un plant d'œillets nouveaux, M. Dugast était en conférence avec son jardinier.

— Te voilà, petite. Tu sais que nous avons à causer. Es-tu libre, ce matin?

Hélène hésita une seconde, M. Dugast sourit ;

— Je vois ce que c'est; nous allons visiter nos cliens, de l'autre côté de l'eau. Si après cela, on ne t'aime pas, à Moranges !

Et comme elle rougissait, il ajouta :

— Va, ma fille, va, nous causerons cet après-midi.

Elle prit par la charmille, longea des espaliers. Un murmure d'eaux tombantes, une fraîcheur annoncèrent le vivier ; dans une écume blanche, la petite rivière y croulait en cascade, d'une bouche de rochers et de lierre; sa nappe glauque, au moyen d'une vanne, communiquait à la Seine par un ponceau, sous le chemin de halage. La petite porte ouverte, Hélène fut éblouie par l'immense courbe du fleuve, d'un bleu moiré sous l'azur intense, au pied des falaises rousses saturées de lumière. Un peintre, sous son parasol blanc, travaillait sur la berge, près du petit port aux bateaux. Elle reconnut Dormoy.

Penché sur la toile, son profil rougeoyait, dans l'ampleur d'une magnifique barbe blonde. Dormoy posait une touche, une autre. Dans un recul appréciateur, un rapprochement brusque, le va-et-vient de sa barbe rutilante exprimait une satisfaction, décernait au talent de l'artiste des complimens flatteurs. Surpris, il se dressa, le geste arrondi :

— Déjà debout, mademoiselle, après ce voyage ?...

Sa voix avait une franchise cavalière ; il était grand, désinvolte ; la simplicité de sa blouse de travail faisait un contraste voulu avec l'élégance de son pantalon à la housarde et ses souliers

vernis. Il dosait avec art la correction de l'homme du monde et le débraillé de l'artiste. Possesseur, disait-on, de vingt mille livres de rentes, il s'était découvert une irrésistible vocation, et, sans plus de raisons que tant d'autres, mettant en pratique le mot du Corrège : « Et moi aussi, je suis peintre ! » il s'était, depuis quelques années, assimilé ce faire habile et médiocre qui est une des marques de la peinture contemporaine. Il exposait régulièrement, toujours sur la cimaise, — « un si bon garçon ! » — et n'avait qu'une ambition au monde, mais à laquelle il eût tout sacrifié, le ruban rouge.

Hélène ne savait de lui que ses succès mondains et l'estime en laquelle le tenait l'oncle. Le peintre ne lui déplaisait pas. Il était si cordial, si galant ! Un peu fat, mais avec tant de bonne grâce ! Comment deviner, à certaine sécheresse du regard, du sourire, à l'imperceptible patte d'oie, que Dormoy, pétri de vanité, rongé d'envie, faisait parade d'une fausse jeunesse, d'une fausse bonhomie, d'un faux talent ?

Elle avait sauté dans une norvégienne, disposait les rames.

— Vous n'avez pas besoin d'un batelier ? fit-il avec son assurance habituelle.

— Merci, je traverse seulement.

Et tandis que, debout près de son chevalet, il l'enveloppait d'un regard charmé, elle s'éloigna, ramant à longues brassées, dans une inclinaison souple, un harmonieux cambrement du buste, ses cheveux blonds en nimbe d'or sous le canotier blanc. Sa barque rangée auprès de bachots plats, dont la lourdeur contrastait avec un joli canot d'acajou, — tiens ! l'oncle devait être là, — elle suivit une piste sur la berge aride.

De grands amas de charbon sous des hangars, et que des péniches débarquaient à même, s'étendaient, sans cesse éventrés, renouvelés. Sur la terre rase, sans un arbre, auprès des bâtimens massifs et des vastes toits de l'usine dressant comme deux phares ses hautes cheminées, se groupaient les maisons basses du village ouvrier, tristes et noires, au milieu d'une zone d'herbe pelée. Les plus vieilles, vestiges de l'ancien hameau paysan, avec leurs murs en pisé, leurs toits de chaume, montraient des intérieurs obscurs et sordides. Alignées au cordeau, des maisonnettes en briques, édifiées par les soins de Marcel Dugast, ouvraient sur des jardinets chétifs leurs façades symétriques, où deux fenêtres à volets peints distribuaient le jour à la misère organisée. De loin en loin, au pauvre luxe d'un pot de géranium, d'une boule de

verre étamé, on distinguait l'habitation d'un contremaître. Les rues étaient vides ; les maisons semblaient l'être. Un silence de solitude pesait. Toute vie était concentrée dans l'énorme ruche. Parmi le grondement des machines, l'atmosphère étouffante, cinq cents femmes et trois cents hommes y travaillaient, de l'aube au soir. Hélène perçut, derrière des vitres, des regards hostiles qui l'épiaient. Au coin d'une petite place, une enfant, courbée sur un puits, hissait péniblement une corde au bout de laquelle apparut un énorme seau ruisselant, plus gros qu'elle. Hélène l'aida à le décrocher. Des gouttes fraîches lui mouillèrent les doigts. Quel dommage que cette eau si claire fût malsaine, empoisonnée dans tous les puits par les infiltrations de la Seine ! Les déversoirs d'Achères, drainant la bourbe des égouts de Paris, ne suffisaient pas à purifier le fleuve. Et chaque année, la fièvre typhoïde sévissait à Moranges, tandis que la Neuville restait indemne, grâce aux sources vives issues des falaises. L'oncle parlait toujours de la possibilité d'un puits artésien, mais reculait devant la dépense, persuadé aussi que la Seine se nettoierait peu à peu. Hélène pressa le pas. Ses pauvres devaient l'attendre.

Ses pauvres ! Le triste mot ! Pourquoi y avait-il des pauvres, tant de pauvres que ni ses charités modestes, ni aucune charité, si libérale fût-elle, ni la sollicitude de l'oncle Marcel, ni la prévoyance de mille industriels comme lui ne pouvaient rassasier leurs bouches inassouvies, habiller leurs détresses en loques, soulager, même dans une mesure infime, le morne végétement de leurs vies ! Et cette usine était une filature modèle ! Ateliers spacieux, outillage perfectionné, propreté méticuleuse, du carrelage sans cesse balayé, arrosé d'antiseptiques, au parquet luisant de la chambre des machines. Des caisses de retraites, de secours, des assurances ; tout ce qui protège et remédie. Et pourtant, de ce vaste organisme en mouvement, où chaque jour des milliers de balles de coton, venues du fond de la Géorgie et de la Louisiane, s'engouffraient dans les batteurs, se démêlaient aux cardes, aux peigneuses, s'étiraient et se tordaient dans les bancs-à-broches et les métiers à filer, où des centaines de mains agiles, de regards tendus surveillaient les bobines tournantes, de cet infatigable travail d'acier et de cette harassante activité humaine, et, par-dessus tout, de ce formidable roulement d'argent, dont le produit s'empilait dans le coffre-fort de l'oncle, à peine s'il restait aux malheureux de quoi les empêcher de mourir de faim !

Et les femmes, qu'elles étaient à plaindre! Labeur égal, salaire moindre. Seules, comment vivre? Mariées, c'était le foyer à l'abandon, la terreur de l'enfant qui naît... Problème terrible, sans solution. Quel moyen d'empêcher l'inique accroissement du capital, en face de la misère croissante? Oui, comment empêcher les uns de gagner trop, permettre aux autres de gagner plus?

Au seuil d'un des pavillons, une très vieille femme épluchait des pommes de terre. Elle se leva avec effort.

— Bonjour, mère Flénu, ça va chez vous?

La vieille branla le menton, une amertume révoltée dans ses yeux clairs.

— Non, ma bonne demoiselle. Mon fils, depuis votre départ, s'est cassé le bras; la gangrène s'y est mise... A fallu le couper... Deux mois qu'il est infirme... Si encore, ça lui était arrivé à l'usine il aurait eu de l'argent, ben sûr. Mais, vlà notre chance!... il est tombé chez nous, dans l'escalier.

Une sympathie douloureuse attendrit le regard d'Hélène. Quel malheur! Elle estimait cet honnête garçon dont le visage intelligent, l'extérieur plus distingué que celui de ses pareils l'intéressaient. Pourquoi était-ce cette existence besogneuse, subsistant au jour le jour, que venait frapper l'accident stupide?

La vieille continuait :

— C'est pas tout. Ma bru est accouchée hier soir, sur la route, en rentrant de l'usine... Pas le moyen de manquer une journée, faut manger!... Et voulait-elle pas se relever ce matin? Avec sa fièvre!...

Déjà Hélène traversait la cuisine, dont le dénûment, la propreté humble lui firent pitié. Elle grimpait l'escalier, entrait dans la chambre. Sur un lit de fer, blanche comme cire, Marthe Flénu somnolait. Près d'elle, dans une corbeille, un petit paquet de chair, informe et rougeaud, dormait aussi. Anxieux, le père assis les contemplait. Il se leva devant Hélène qui s'effraya de le voir si changé : pommettes creuses, barbe longue, sa manche vide repliée sur le moignon.

— Le médecin est-il venu? dit-elle.

Il répondit :

— Pas encore.

Elle s'approcha du lit, prit la main de Marthe; elle touchait du feu. La face blême bougea, les yeux s'ouvrirent, profonds comme des puits de souffrance. Secouée de frissons, Marthe prononçait des paroles confuses :

— La cloche a sonné, j'te dis, je vais être en retard!

Hélène et l'ouvrier se regardèrent; il voulait sourire, mais des larmes vinrent à ses paupières. Il y eut un instant de malaise. La grand'mère arrangeait le berceau. Hélène se pencha sur le petit corps congestionné où palpitait le souffle imperceptible. Et, devant le mystère de la vie, de cette pauvre vie éclose en cette heure de misère, ils restèrent silencieux, pensant à l'avenir.

La voix de Marthe s'éleva, saccadée :

— Donnez-le-moi.

Elle le reçut des mains d'Hélène, qu'elle ne parut pas reconnaître, le serra fébrilement :

— Qu'il est beau, mon petit!

Son air d'adoration fit place à une terreur subite; elle eut une expression de bête traquée, repoussa l'enfant :

— Qui va le nourrir? Il aura faim.

Elle porta la main à ses tempes bourdonnantes :

— La cloche! Faut que je parte! Nous sommes quatre maintenant. Y a du travail, Flénu.

Elle retombait épuisée, tandis que la vieille bordait l'enfant. Hélène dit à voix basse, en mettant de l'argent sur l'angle de la cheminée :

— Je vous envoie le médecin, je reviendrai.

Dehors, inquiète, elle appela un gamin :

— Cours à la Neuville, et ramène le docteur Hulin pour Marthe Flénu. Tu diras que c'est moi qui l'appelle.

Elle avait d'autres misères à soulager. L'affreux début! Une vaillante, cette petite femme!... La vieille, l'homme, elle les faisait vivre. Dire que tout reposait sur sa frêle santé, sur son acharné travail. Elle entra chez les Lepillier. C'était navrant.

La fille, Berthe, une paralytique de seize ans, gisait sur un grabat. Un corps de larve, une figure émaciée, des yeux trop grands où toute la vie affluait. Une horreur les dilatait. Dès qu'elle reconnut Hélène :

— Oh! mademoiselle, sauvez-nous, sauvez maman!

Et cramponnée aux mains de la jeune fille, elle raconta, en sanglotant, la scène odieuse qui venait de se passer; c'était tous les quinze jours la même chose; sa mère, gagnant le pain à l'usine, son père vivant à Hautneuil, avec des gueuses, n'apparaissant, ivre, que les lendemains de paye, pour rafler les trois quarts du salaire, vider la huche, piller tout. Il était venu ce

matin, l'avait bousculée, voulant lui faire dire s'il n'y avait pas une pièce de cent sous cachée. Il avait emporté, pour la vendre, une bonne couverture donnée par Hélène.

Cette tyrannie de l'homme, frémissante, elle l'exécra. Comment de pareilles monstruosités étaient-elles encore tolérées, mieux, protégées par la loi! Ainsi, cette brute pouvait à sa guise s'affranchir de tout devoir, voler ces malheureuses, boire en alcools infects les misérables sommes qui pour elles étaient le remède, la vie! Ah! ce maudit Hautneuil, attaché comme un ulcère au voisinage de Moranges, ce village de cabarets et de bouges, où les mauvais sujets et les drôlesses de l'usine allaient sans cesse faire ripaille! Son chagrin fut d'autant plus vif qu'elle admirait l'honnêteté, le courage de l' « Abeille, » comme on surnommait la Lepillier.

Quelques bonnes paroles, l'offrande habituelle, — l'éternelle impuissance à soulager vraiment! Hélène passait à la veuve Lefèvre. Elle n'entrait jamais là sans une espèce de répulsion. Elle retrouva la masure fétide, où, dans l'unique pièce au sol défoncé, aux murs graisseux, à travers un jour de cave, le grand'père gardait ses trois petits-enfans en l'absence de la mère. De ses yeux sans regards, il suivait leurs jeux de bêtes; l'aîné, cinq ans, avait renversé son frère hurlant, et, à grands coups de pied dans le ventre, tentait de lui arracher un trognon de pomme verte. Dans le lit, un mioche était en train de s'étouffer, déjà violacé. Hélène relevait le traversin, séparait les garnemens, puis elle écoutait les doléances du vieux. Sa fille se tuait à l'usine, tandis que lui croupissait, achevant de mourir. Sa voix se cassa, tremblante; il désignait les galopins immobiles... « Pas de répit avec eux! Ils s'ingéniaient à le tourmenter. Tout à l'heure encore, ils venaient de lui remplir ses sabots de terre. » Hélène s'éloignait, revoyant la main noueuse avidement refermée sur l'argent, dans la crainte d'une méchante farce des petits.

Elle prenait au plus court, pour rejoindre la berge. Jamais elle n'avait été émue à ce point. Elle revit le pâle visage de Marthe Flénu, évoqua les deux autres malheureuses, rivées aux cylindres d'acier, devant la rotation des bobines. Elles résumaient la somme des maux qui accablent la femme ouvrière, lorsque l'homme disparu, infirme ou indigne, laisse retomber sur elle le poids écrasant de la vie. Comme elle passait devant l'usine, un groupe qui stationnait en face se tut à son approche. A l'entrée

de la vaste cour, André sortait justement du bureau, en écoutant d'un air maussade le rapport d'un vieux contremaître. Il aperçut Hélène :

— Tiens ! qu'est-ce que tu fais là?

— Je rentrais. Que se passe-t-il?

— Rien, Dulac m'apprend que les bobineuses ne veulent pas démordre de leur augmentation.

Et il eut un léger haussement d'épaules, tandis que Dulac, après avoir soulevé sa casquette, se reculait avec un sourire qu'Hélène jugea ironique. Le regard du vieux lui déplut aussi, trop direct, trop admiratif. Elle avait de l'antipathie pour cet homme courtaud, sanguin sous ses cheveux gris, dont les yeux quêteurs, la lippe sensuelle justifiaient la mauvaise réputation. Toutes les filles le redoutaient.

— Ah ! voilà l'oncle, dit André, je te quitte.

A l'angle du bâtiment, Marcel Dugast, suivi du sous-directeur, débouchait en coup de vent. Très haut, le cou dans les épaules, le poil dru et blanc, il fonçait devant lui, avec une force d'énergie tenace, d'autorité bourrue. A la vue d'Hélène, il tourna la tête, car il n'aimait pas la voir à l'usine. André s'élança pour le rejoindre.

Elle se sentit très seule, et tandis qu'elle regagnait sa barque, traversait l'eau, le poids des misères coudoyées retomba sur elle en tristesse que peu à peu dissipaient le recueillement du jardin, l'aspect cordial de la vieille maison. Sa mère lui ouvrait les bras : — « Chère grande fille ! » M. Dugast la regardait plus tendrement que de coutume ; jusqu'aux mains froides du grand-père Pierron qui eurent un serrement affectueux. Une corbeille d'œillets magnifiques, le cristal luisant des coupes à champagne, donnaient un petit air de fête à la salle à manger. La grand'mère Zoé, souffrant de sa sciatique, gardait la chambre ; Hélène courut l'embrasser. André avait prévenu qu'on ne l'attendît pas, il déjeunerait sans doute à la Chesnaye.

A table, comme son père la taquinait amicalement, avec sa philosophie souriante d'ancien diplomate qui avait séjourné longuement dans des pays divers et vu de près, sous la différence des mœurs, l'humanité toujours pareille, elle ne put taire davantage sa révolte, l'injustice criante de la société. Sur trois de ses protégées, l'une, épuisée de fatigue, avec son mari infirme, se trouvait sans ressources, parce qu'elle devenait mère : la seconde était

livrée aux rapines de son mari; la dernière, veuve, s'exténuait pour faire vivre son père impotent et ses petits. N'était-il pas honteux qu'aucune loi, en France, ne secourût l'ouvrière qui enfante, la femme abandonnée, l'invalide du travail?

La voix sèche de M. Pierron s'éleva avec un peu de cette gravité solennelle qu'il mettait naguère, inflexible interprète du Code, à requérir l'application des lois. Les lois! C'était son domaine, son bien, sa vie. Nul ne connaissait comme lui l'inextricable dédale, les coins obscurs, pleins de traquenards et de précipices, le fourré, les sentiers sinueux ou les chemins battus de cette forêt séculaire, immense. Le hérissement des textes, les sables mouvans de la jurisprudence n'avaient point de secret pour lui. Il s'y promenait à l'aise, avec une joie de chasseur, un orgueil de propriétaire. Son père n'était-il pas ce fameux Onésime Pierron, le farouche conventionnel mort dans l'habit brodé d'un pair de Louis-Philippe, qui, avec Tronchet, Portalis, Bigot de Préameneu, avait, sous le dur regard de Napoléon, contribué le plus à défricher, à replanter l'antique forêt du droit?

— La loi, fit-il, choqué de la liberté d'Hélène, ne peut pourtant pas devenir sage-femme ou nourrice. Tu veux peut-être que les patrons fassent des rentes à tous les enfans de leurs ouvriers? Leur fortune n'y suffirait pas. Quand on n'est pas en situation, comme dit Émile Augier, de se payer le luxe d'un garçon, c'est une imprévoyance coupable, que dis-je, c'est un crime d'en avoir!

M. Dugast sourit, Pierron allait un peu loin. Hélène secouait la tête sans répondre, un beau mépris sur son visage.

— Quant à ta femme abandonnée que le mari gruge, c'est malheureux, mais c'est comme ça. Et depuis des siècles! C'est une des conséquences du vieux texte : *Feminis propter sexus infirmitatem*... D'ailleurs, ajouta-t-il, dédaigneux, — il avait pour les lois nouvelles une méfiance instinctive depuis qu'il n'était plus chargé de les appliquer, — tranquillise-toi, il y a dans les cartons du Sénat une proposition à l'étude, qui a pour but de garantir le salaire de l'épouse, et l'autorise, en certains cas, à saisir-arrêter celui du mari.

— Je sais, répondit-elle, la proposition Jourdan-Goirand. Voilà plus de huit ans que, grâce à l'initiative d'une vaillante, Mme Schmahl...

— Mais, dit M. Dugast, la Chambre a émis un vote favorable.

— Reste le Sénat; fit Hélène, et avec ironie : — Depuis vingt-quatre mois, ces messieurs de la commission y réfléchissent.

M. Pierron répliqua :

— Les lois ne se font pas comme ces crêpes, en un tour de main.

Il en roulait soigneusement une, dans son assiette, en la saupoudrant de sucre. Il ajouta : — Il y a temps pour tout.

— Et, cependant, les malheureux souffrent!

M. Pierron, avec flegme, déclara entre deux bouchées :

— C'est leur lot, ma fille; et tous les socialismes auront beau faire, il y aura toujours des pauvres.

— Voyez-vous, dit malicieusement M. Dugast, cette petite qui veut changer le train du monde!

Mme Dugast, qui ne se mêlait jamais aux discussions, approuva, d'un signe de tête. Qu'y faire? C'était ainsi. Le bruit discret du champagne qu'on débouchait fit diversion; on but aux vingt et un ans d'Hélène.

IV

Tout l'après-midi, nerveuse, elle attendit, avec une appréhension mêlée du désir de l'affronter, l'entretien qu'elle devait avoir avec son père. Vers quatre heures, comme le docteur Hulin s'en allait, après une courte visite à la grand'mère Pierron, — (Et Marthe? — La pauvre femme, qu'il s'était empressé d'aller voir, avait le délire, était bien bas,) — M. Dugast, du pas de la porte de son cabinet de travail, ouverte à deux battans sur le jardin, l'appelait :

— Hélène!

Elle entra dans la pièce claire, où des bibliothèques à hauteur d'appui, surmontées de vieilles faïences, étalaient la gaieté de leurs reliures. Mme Dugast, assise au coin de la large table Louis XV, attendait, une broderie à la main. Prévenant, il avança un fauteuil, prit place avec lenteur derrière son bureau. Il sourit à sa femme, dont le visage s'éclaira, du même bon sourire où tenait l'affection de leur vie. Et, après avoir feuilleté quelques papiers, posé son binocle, il commença :

— Te voilà majeure, ma chère petite, et bien que nous t'ayons laissé le plus de liberté possible, facilité de notre mieux ton éducation, tu vas jouir dorénavant d'une indépendance plus complète encore, que limiteront seuls ta confiance en nous, ton atta-

chement filial. Réglons tout de suite, si tu le veux bien, la question de ta fortune personnelle, de ta dot. En t'avantageant aux dépens de ton frère, la cousine Émilie t'a constitué un capital de deux cent mille francs, que j'ai naturellement placés chez ton oncle. En y joignant les intérêts accumulés depuis cinq ans, tu possèdes aujourd'hui une somme de deux cent quatre-vingt-sept mille cent vingt-cinq francs quatre-vingt-sept centimes. Tu ne t'étonneras pas que, dans ces conditions, nous ayons eu la pensée bien légitime de rétablir l'équilibre, en reportant sur la tête de ton frère ce que nous avions d'abord projeté d'affecter à ta dot. De la sorte, André a pu mettre, dans les affaires de ton oncle, une somme équivalente au chiffre de ton legs. Donc, balance exacte, tu le vois. Malgré tes petites révoltes féminines, tes aspirations d'égalité, tu as trop le sentiment des principes de la famille, de ce que tu dois à ton frère aîné qui en sera le chef, pour ne pas souscrire de bon cœur à cette répartition. Cela te paraît équitable, n'est-ce pas?

Il fit une pause en la regardant. Elle acquiesça, d'un geste de détachement, trop fière pour soulever la moindre objection, assez pratique pour sentir que cet arrangement prouvait une fois de plus la préférence constante des siens, avouée ou non, à l'égard d'André. Où cet argent pour elle demeurait un capital mort, simple amorce au prétendant, il représentait pour son frère, grâce à son énergie d'homme, aux carrières ouvertes devant lui, une force supérieure, un capital vivace dont l'abandon la frustrait quand même. N'importe, elle serait assez riche!

M. Dugast reprit :

— J'imagine, comme tu ne peux avoir de meilleur placement, que tu seras enchantée de laisser ton argent où il est. L'affaire est magnifique.

Hélène pâlit, son cœur battit plus fort; le moment était venu, il fallait parler; une émotion altéra sa voix ferme :

— Permettez que je vous arrête à ce mot d' « affaire. » Il y a bien longtemps que je songe à vous entretenir de tout ceci. Surtout, ne voyez pas dans mes paroles une volonté irréfléchie, le premier acte de liberté d'une petite fille qui s'émancipe. C'est dans une profonde pitié pour les souffrances de pauvres femmes, qui, toutes misérables qu'elles soient, sont pourtant mes sœurs, dans le dégoût de spéculer sur leur travail, leurs maigres gains, dans l'horreur de tout ce qui est exploitation humaine, souci de

lucre, que j'ai puisé ma résolution. Si philanthrope que soit mon oncle, l'argent qui fructifie chez lui m'est odieux. J'ai beau être sûre de son honnêteté, me dire que c'est fatal, qu'il subit aussi bien que ses ouvriers la nécessité d'une loi sociale, c'est plus fort que moi, ces billets, cet or me semblent mal acquis. Mon intention est de retirer ma fortune des mains de mon oncle, et de l'employer selon mon cœur, après avoir versé à la caisse des ouvriers de la filature une partie de ces intérêts accumulés, trop lourds pour mes scrupules.

A mesure qu'elle parlait, en possession vite reconquise d'elle-même, une attention d'abord surprise, puis anxieuse, se peignait sur le visage de M. Dugast; sa femme, au début immobile de stupeur, s'agitait sur sa chaise avec une indignation qui avait peine à se contenir. Elle s'écria :

— Mais tu es folle! Qu'est-ce qui te prend? Nous aussi avons de l'argent là. Nous ne sommes pas des malfaiteurs!

— As-tu bien réfléchi? dit presque simultanément M. Dugast.

Et sa femme, plus haut encore :

— Voilà les belles idées que tu as rapportées d'Angleterre? Je reconnais les utopies d'Édith! Mais c'est fou, fou!

— Et ton oncle? ajoutait le père, tu as songé à quel point tu allais le blesser? Voyons, ce n'est pas sérieux, tu plaisantes?

Hélène secoua la tête. Elle s'attendait à cet orage, ce n'est pas d'hier qu'elle s'y préparait. Depuis qu'en elle s'étaient éveillées, avec l'observation des choses, une conscience plus large, des idées de justice et de pitié, elle nourrissait ce double désir, de préserver sa fortune des sources malsaines, et de l'utiliser de façon à lui faire rendre tout le bien possible.

— Tante Édith n'y est pour rien, fit-elle avec calme. Moi seule ai tout décidé.

— Jamais tu ne retrouveras de placement pareil, gémit Mme Dugast.

— Tant mieux, répliqua Hélène.

M. Dugast, attristé, dit d'un ton grave :

— En admettant la part de noblesse que ton projet comporte, que feras-tu de ta fortune? La convertir en titres de rentes, en obligations? Tu sais pourtant que jamais l'argent ne rapporte que grâce à une exploitation quelconque. Actions de chemins de fer, valeurs minières, sous ces chiffons de papier, il y a, si tu veux bien y songer, du travail et de la souffrance aussi. Avec de telles

idées, aucune société n'est possible. Il y aura toujours des pauvres, te disait ton grand-père à déjeuner. Tu t'ingénies en vain, il y aura toujours des riches. Sois donc logique, donne tout ton bien, prends le bâton, la besace et, pieds nus, prêche d'exemple... Il eut un fin sourire : — Tu n'en es pas encore là, j'espère?

— Il y a manière de se rendre utile, répondit Hélène, un peu vexée; et, dans son esprit, elle songeait à divers emplois : subventionner le courageux journal de Minna, commanditer une œuvre de propagande ouvrière.

— Allons, dit M. Dugast soucieux, tu es libre, tu réfléchiras.

— C'est tout réfléchi, fit Hélène.

Il y eut un instant de silence et de gêne. Lèvres closes, les yeux rivés sur sa broderie, Mme Dugast, outrée, tirait point sur point.

M. Dugast, qui n'avait cessé de regarder sa fille avec une insistance réfléchie, lui dit paternellement :

— N'oublie pas que cet argent représente ta dot, c'est-à-dire moins ta sécurité en cas de non-mariage, — jolie comme tu es, j'écarte cette hypothèse, — que ta garantie mondaine et sociale, tes chances de devenir prochainement une bonne et honnête femme comme ta mère, de fonder à ton tour une famille.

— Je sais, dit Hélène avec vivacité. En France, on ne se marie que contre remboursement. Pas de dot, pas de fiancé! La question d'argent prime tout. On unit deux intérêts, rarement deux affections.

Mme Dugast releva la tête :

— Hélène, comme si tu ne savais pas que ton père m'a épousée pauvre!

— Oh! vous! protesta-t-elle dans un élan de cœur, vous êtes à part. La bonté de père, sa générosité, ton dévouement! Combien y a-t-il de ménages comme le vôtre? Vous êtes l'exception, vous confirmez la règle.

M. Dugast dit avec douceur :

— Que veux-tu? c'est la vie. Toujours les femmes ont payé cette rançon. Et puis, pourquoi voir un intéressé dans le brave garçon qui t'épousera? Vous mettrez en commun votre effort, vos biens. Plus tu apporteras, mieux tu auras servi tes intérêts véritables. Car tu es bien de cet avis, n'est-ce pas, les jeunes filles sont faites pour se marier, surtout quand elles te ressemblent?

Tous deux la regardaient avec une nuance de malice. Elle devina le sous-entendu... Vernières?

— Que tu aies refusé jusqu'ici les partis qui se sont offerts, notre désir égoïste de te garder plus longtemps ne s'en est pas autrement inquiété, mais maintenant il nous serait doux de te confier à quelque sûr compagnon de route. Nous vieillissons. Nous voudrions te voir heureuse et caresser nos petits-enfans, avant de partir.

— Ah! cher père!... dit Hélène émue. Une communion d'âme les rassembla tous trois dans une seule pensée d'affection. Trouble délicieux, sensation obscure, plus douce que des larmes. Hélène les regardait, lui tout blanc, elle grise, avec leurs bons visages fatigués. Séparés d'elle par la table, ils lui parurent distans, comme à travers le recul du passé, tels des voyageurs las, qui, parvenus au terme, regardent ceux qui s'éloignent, assis de l'autre côté du versant. Ils étaient un des types de cette vieille famille française, respectueuse des traditions, où la bonhomie, la droiture, la simplicité étaient le côté souriant des vertus du foyer. Elle était l'avenir, avec sa fièvre d'indépendance, son désir d'une vie autre, plus volontaire, plus efficace, semences nouvelles, moissons inconnues.

— A coup sûr, tu es libre, dit M. Dugast. Et, malicieusement : — Plus que jamais, tu vas pouvoir réaliser ton fameux rêve, choisir parmi la foule des prétendans celui qui aura l'insigne honneur de te donner son nom. Eh bien! quelqu'un nous a parlé de toi, ces jours-ci... Tu ne devines pas?

Elle s'enquit du regard, souriante.

— Quelqu'un de charmant, ma foi, et dont le titre, la situation, la famille ne laissent rien à reprendre.

— Et vous, maman, vous n'ajoutez rien?

Mme Dugast piquée déclara :

— C'est un homme du meilleur monde, parfaitement élevé, joli garçon. J'aurais cru même à certains signes qu'il ne te déplaisait pas et que tu l'aurais plus vite reconnu.

Hélène rougit un peu :

— M. de Vernières ne me déplaît pas, mais ce n'est pas une raison pour que je me décide à l'épouser. Que fait-il au juste? — Elle le savait oisif, riche, vaguement occupé d'affaires de Bourse. — Il faudrait d'abord le connaître. Récapitulons, il m'a vue quatre ou cinq fois.

— Qu'est-ce que cela prouve? dit Mme Dugast. Je n'ai eu, moi, que deux entrevues avec ton père. Tels étaient les mariages

d'autrefois. On s'en remettait à ses parens du choix de son fiancé; ils appréciaient les avantages, les convenances, les relations.

— Est-ce que ça réussissait toujours? fit Hélène.

M. Dugast lui-même sourit; Mme Dugast répliqua, très digne :

— Regarde ta cousine Germaine, c'est moi qui ai fait ce mariage, qu'as-tu à lui reprocher? Du Marty est un vrai gentleman, Germaine est très heureuse.

— C'est possible, concéda Hélène, je n'en sais rien. Pour moi, je ne voudrais pas d'un mariage si rapidement conclu. Un tel acte, qui transforme une vie, ne doit pas être accompli à la légère. Je veux savoir qui j'épouse, l'étudier. Son passé, son présent peuvent-ils me répondre de l'avenir? Pourquoi les hommes seuls jouissent-ils d'un pareil privilège? Pourquoi les femmes seraient-elles moins soucieuses d'une connaissance d'où dépend le bonheur de leur vie?

— Mon enfant! s'écria Mme Dugast alarmée.

— Je sais, dit Hélène, une fierté dans ses yeux purs; je ne demande pas l'impossible. Une jeune fille a cependant le droit de vouloir estimer avant d'aimer. En France, avant ses fiançailles, on ne peut parler librement à un homme, le rencontrer, sortir seule avec lui, sans qu'aussitôt on ne soit compromise, perdue. C'est absurde! En Angleterre, en Allemagne, en Amérique, la jeune fille est autrement libre. Son honneur s'en trouve-t-il plus mal? Nous sommes à la merci de conventions barbares. Voyons, père, vous qui êtes si juste, toi, maman, ça ne te révolte pas? Moi, une telle inégalité m'indigne. Rien ne me paraît plus beau que le mariage, l'union de deux êtres pour la richesse et la pauvreté, la maladie et la santé, la vie et la mort. Encore faut-il un partage identique, une confiance réciproque, absolue. La femme a, comme l'homme, des droits sacrés à l'amour.

M. Dugast hochait la tête :

— Tout cela est bel et bien, ma chérie, mais sois prudente. On est si vite mal jugé. Il y a, tu le reconnaîtras, dans tes paroles de quoi inquiéter tes vieux parens. J'aurais bien à dire, nous recauserons de tout cela.

— Ah! Brighton! Brighton! soupira Mme Dugast. Édith est bien coupable!

M. Dugast s'était levé :

— Embrasse-nous, mademoiselle, il faut te faire belle, puisque nous dînons à la Chesnaye.

« Ouf! pensait Hélène en s'habillant. Ça s'est bien passé! » Et devant sa glace, elle prit plaisir à se piquer une rose dans les cheveux, à nouer à son cou, qui émergeait, souple et blanc, du corsage de tulle, un rang de perles fermé d'une turquoise. Une dentelle, ses gants, son mouchoir, et, poussant jusqu'à la cuisine, elle recommanda en passant à la vieille Anna, extasiée à sa vue, de faire porter tout de suite aux Flénu, à Moranges, du bouillon, du bordeaux. Qu'on prît des nouvelles...

On l'attendait sur le perron, et, longeant l'allée des fusains, tous trois gagnèrent la petite porte par où les deux jardins communiquaient. André était parti en avant avec M. Pierron. Les pelouses de la Chesnaye, semées de corbeilles savantes, les allées au gravier net, aux bordures neuves, les grands massifs exotiques contrastaient par leur opulence, leur entretien méticuleux, avec le vieux jardin du Vert-Logis, plus ombragé, plus intime. On arrivait au petit pavillon où les Du Marty passaient l'été, moins assujettis, prétendaient-ils, qu'au château, — loin des communs, il est vrai. Mme Dugast s'en étonnait toujours, elle ne pourrait rester là sans domestiques. Mais avec l'électricité, disait Germaine, c'était si vite fait : « Crac, un bouton!... » Les fenêtres étaient noires. Plus personne. Un sous-bois de sapins et de chênes, et l'on apercevait dans le crépuscule la masse carrée du château, avec ses ailes de pierre et de briques, ses hauts toits d'ardoise. Une lumière blanche tombait en nappe des portes-fenêtres du salon, ouvertes sur la terrasse descendant à la pelouse par un degré.

Dans un coin de la vaste pièce, autour d'une table à jeu, où Germaine et Yvonne, décolletées bas, caquetaient bruyamment, le vicomte de Vernières, André, le beau Dormoy, le petit Schmet, groupaient leurs plastrons blancs, leurs habits noirs. Debout devant la cheminée, M. Pierron semblait rendre un arrêt, qu'écoutait avec recueillement la tante Portier, enfoncée dans une bergère. Sous une dentelle noire, sa grosse tête ronde exprimait une niaiserie béate. L'oncle Dugast, chambré dans une embrasure par Simonin, écoutait d'un air à demi convaincu ses affirmations pressantes. L'homme à tête de brochet y mettait toute son ardeur de Parisien retors, d'aventurier aux abois. « Diable! le cousin, pensa Hélène, manigance quelque emprunt! » De quel métier vivait-il à présent? Il les avait fait tous : agent d'assurances, journaliste, coulissier... Comment ce chenapan, spirituel d'ailleurs, était-il adoré d'une gentille petite femme, si bonne, si tendre? Pauvre Denise!

Il y eut dans le coin de Germaine et d'Yvonne un éclat soudain de rires et d'exclamations.

— Parfaitement, répétait Yvonne en donnant un coup d'éventail sur la main de Schmet; moi, je suis bien décidée à n'épouser qu'un vieux.

Les portes de la salle à manger glissèrent. Du Marty (d'où sortait-il?) prenait le bras d'Hélène. Des lustres, des torchères, dardée à travers des étincellemens de cristal, une éblouissante clarté convergeait sur la nappe raide, aux argenteries lourdes, aux surtouts d'orchidées.

Vernières était à sa gauche. De sa voix caressante, il s'informait d'elle, de son voyage. Dans ses yeux noirs, d'une flamme veloutée, elle crut lire une admiration contenue, plus d'émotion qu'on n'en laissait voir. Il avait des mains blanches et nerveuses, une maigreur de race. Oui, élégance parfaite, dehors séduisans; que recouvraient-ils?

On servait, après de petites timbales de soles, des canards à la moscovite, Simonin jeta très haut:

— Avez-vous lu les *Débats*? la grève de Roubaix prend mauvaise tournure. Quatre escadrons viennent de quitter Lille.

L'hôte souriant, affable, qu'était l'oncle Marcel rentré chez lui, le rentier satisfait, qui tout à l'heure, à travers la table, racontait avec complaisance à Dormoy sa dernière trouvaille, un Largillière découvert dans un grenier, redevint l'autoritaire, le tranchant possesseur d'usine:

— Les compagnies ne peuvent céder, les ouvriers en demandent trop. Demain, d'ailleurs, ce serait à recommencer!

Trop? Hélène revit les intérieurs sordides du matin, et, devant les tapisseries de haute lisse, la cheminée de bois monumentale, compara. Simonin renchérissait, en plongeant sa petite cuiller de vermeil dans un spoom au kirsch. — « Dire, songea-t-elle, que sa femme et ses petits sont peut-être en train de manger des pommes de terre à l'eau! » Marcel Dugast continuait:

— Comme toujours, les syndicats ouvriers sont à la tête du mouvement. Leur minorité tapageuse entraîne la masse docile. Notre devoir est de résister. Si j'en croyais mes bobineuses!...

M. Pierron proclama du haut de la cravate:

— La loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage facultatifs en matière de différends...

Un petit rire, à l'autre bout, coupait avec irrévérence la voix

sentencieuse. C'était Yvonne, à qui le petit Schmet parlait bas. Tous les regards s'arrêtèrent sur la jeune fille, qui, rose et blonde, relevant ses grands yeux bleus de poupée, fit front avec un air d'innocence suprême, tandis que Schmet, gêné, penchait sur son assiette sa barbe frisottante et son nez crochu. La tante Portier eut un coup d'œil sévère. M. Pierron, plus solennel, reprenait :

— La loi du 27 décembre...

Une salade japonaise succédait à des chaufroids de grives. Parmi le brouhaha des voix, l'odeur des mets et des chemins de fleurs, Hélène, fatiguée, eût voulu voir finir ce dîner dont le luxe lui pesait ce soir. Près d'elle, Du Marty, ayant épuisé avec Dormoy les rares idées qu'il possédait, sur la peinture en particulier, parlait courses. Sportsman fervent, le *Stud-Book* n'avait pas de secret pour lui. Son unique cheval avait gagné, le mois dernier, un prix de consolation. Comme Dormoy lui en faisait compliment, il loucha, avec une fatuité sereine, sur ses moustaches frisées. Mais, d'un clin de paupières imperceptible, tante Portier lui jetait le signal; elle se levait de table.

Au bras de Vernières, Hélène traversait le salon. Une glace lui renvoya leur image; ils formaient un joli couple, lui, mince, taille cambrée dans le frac, un visage d'une pâleur mate, d'une grâce volontaire ; elle, grande et bien faite, toute de charme simple et d'éclat. Vernières s'inclinait, et, dans l'admiration, le respect de son salut, elle perçut l'étendue de l'hommage. Il la retrouvait sur la terrasse, où, par groupes, on venait jouir de la fraîcheur de la nuit. Sous l'immense ciel criblé d'étoiles, une douceur infinie s'élevait des parterres, avec l'âme des roses et des héliotropes, et le silence s'approfondissait de l'immobilité du vaste parc, étageant ses cimes noires dans l'ombre. La pointe de feu des cigares éclairait le bas des figures. Simonin, courant un autre lièvre, tentait auprès de M. Dugast une persuasive manœuvre. « Allons, bon! c'est père maintenant! » se dit Hélène. Elle était en train de causer avec le beau Dormoy. Marcel Dugast, tenant Vernières sous le bras, les rejoignait. On entendit une fin de phrase : — « Alors, mon cher, placement sûr? Je m'en remets à vous? — » Il s'agissait d'un achat considérable d'actions sur de nouvelles mines d'or, au Klondyke. Vernières, grâce à ses relations, à son habileté, négociait pour un agent de change d'importantes affaires, touchait la forte remise. — « C'est de tout repos, »

fit-il. — Et, satisfait, il secoua la cendre de son cigare. L'oncle taquinait Hélène sur sa visite à Moranges :

— Ah! petite masque, c'est toi qui excites mes bobineuses avec tes libéralités !

Cabrée, elle ripostait : Il tombait mal ! Et elle entamait l'histoire de Marthe.

— Je sais, interrompit-il. J'ai donné des ordres. Qu'est-ce que tu veux? Quinze jours de repos et le demi-salaire, ça n'est pas mal. La plupart n'en accordent pas autant. Les soins gratis du médecin, c'est tout. Est-ce ma faute, si ces malheureuses déguisent leur état, travaillent jusqu'à la dernière minute?

Vernières et Dormoy, mus par une pitié trop subite pour être sincère, s'indignèrent : comment la société ne songeait-elle pas à protéger par une loi secourable la mère, l'enfant, c'est-à-dire la race même?... Par les portes-fenêtres ouvertes, des accords de piano, sous les doigts d'Yvonne, résonnèrent. On distinguait le profil assidu de Schmet, prêt à tourner la page. Hélène s'avançait jusqu'au degré. Accoudés contre un vase, elle reconnut à l'écart André et Germaine ; ils causaient d'un air absorbé. Elle les vit tressaillir, une ombre s'approchait d'eux.

— Ah! c'est vous, Bréjean, fit André, vous nous avez fait peur.

Des paroles à voix basse. Le sous-directeur apportait des nouvelles, les bobineuses... la grève... Puis une ouvrière, Marthe Flénu, venait de mourir.

Un léger cri d'Hélène ; les groupes s'approchèrent, on s'enquit.

— Qu'est-ce? demanda l'oncle.

— Rien, dit André, une ouvrière qui est morte. Et il ajouta: Bonne nouvelle, les bobineuses se soumettent.

Un court silence, un souffle faible à travers les feuillages, et, tandis que les conversations reprenaient, Hélène, bouleversée, entendait, sous les doigts d'Yvonne, le piano résonner de plus belle, les notes joyeuses s'égrener dans la nuit.

V

— Tu viens aussi? fit André sans entrain.

Hélène descendait le perron, très en beauté dans sa robe simple de foulard à pois blancs ; son teint frais sous le chapeau bergère avait un rayonnement.

— Bien sûr, fit-elle, c'est très amusant!

André et Vernières devaient donner ce matin à Germaine sa première leçon de bicyclette. Et de concert ils prirent l'allée des fusains, pour gagner la grande terrasse du bord de l'eau, au bas des pelouses de la Chesnaye. Ils marchaient côte à côte, à cent lieues l'un de l'autre. André ne lui pardonnait pas son coup de tête; deux jours avant, elle avait prévenu leur oncle. Ah! bien, à sa place, il l'aurait autrement reçue! Et leur père, on n'avait pas idée d'une faiblesse pareille! Il en ressentait une colère froide. Il ne pouvait comprendre les mobiles d'Hélène, jugeait absurde qu'on l'écoutât. Une enfant encore; que savait-elle de la vie? Si on laissait faire les femmes, maintenant!...

Hélène, elle, savourait l'excitation de la lutte et le petit plaisir de sa victoire. Aussi fut-ce gentiment qu'elle demanda:

— Dis-moi, André, est-il vraiment impossible d'employer le pauvre Flénu à la filature? Il est bien à plaindre depuis quinze jours.

André saisit avec satisfaction l'occasion d'épancher sa bile. Comment, elle réclamait des faveurs, par-dessus le marché! Elle allait voir.

— Tout à fait impossible! dit-il sèchement. Une usine n'est pas un hôpital. C'est un foyer de production; nous sommes forcés d'exiger le maximum d'effort. Flénu est manchot. Nous ne pouvons nous payer le luxe d'être sensibles; bon à toi!

Elle riposta, touchée au vif:

— Merci du conseil, je sais ce que j'ai à faire.

André reprit:

— A ce propos, je suis bien heureux de te dire ce que je pense... Et avec ironie: — Tu es majeure, tu es libre, c'est entendu. Cela n'empêche que ta conduite n'a pas le sens commun: c'est de la folie pure. Tu te permets de juger? Tu en sais plus que les tiens, que ta mère? Contente-toi donc de l'imiter. Imagines-tu que tu vas rénover la société? C'est à se tordre. En attendant, tu n'as fait que me nuire. Parfaitement. Mes intérêts sont dans la main de notre oncle. Tu n'aurais pas dû l'oublier; la famille d'abord. Une jeune fille ne doit pas sortir de son rôle. Tu n'es ni sœur de charité, ni médecin. Et laisse-moi te le dire, tu t'occupes depuis quelque temps de choses qui ne conviennent pas à une personne de ton monde et de ton éducation. Tu as des amies qui te troublent la cervelle. Borne-toi à plaire, cherche un mari!

Le sang au visage, Hélène se contint :

— Tu as fini ?

— J'ai fini, dit André, soulagé ; mais au détour d'un massif, il aperçut de loin Germaine et Vernières sur la terrasse, et, affectant un visage souriant : — Parlons d'autre chose, fit-il.

Hélène le regarda :

— Mon pauvre André, nous ne nous entendrons jamais.

Germaine les reconnut, poussa un *Eho!* joyeux. On vit alors Yvonne assise sous un grand tilleul, dans une pose savante, et, près d'elle, Dormoy courbé sur son chevalet. Ils se levaient, venaient tous quatre au-devant d'eux.

— Ça va ? dit André, avec un regard de dédain aux fines bicyclettes, il n'admettait que le motocycle. Et Du Marty ?

— A Paris, dépêche d'affaires. Rendez-vous au haras de Vaucresson : un nouveau cheval...

« Encore ? pensa Hélène ; il s'absentait bien souvent. Très absorbant, ce métier-là. »

André prenait en main la bicyclette de Germaine, et sans façons :

— Tu dois être fatigué, Henri ? Je te relaye.

Il n'attendait pas la réponse, aidait la jeune femme à se mettre en selle. De petits cris, des rires, ils s'éloignaient.

Yvonne, impatiente, reprit la pose. Dormoy, perplexe entre deux galanteries, jetait sur Vernières un léger regard d'envie, et se remettait au travail avec un enchantement bien joué.

Hélène se dirigeait avec Vernières du côté de Germaine, pour suivre la leçon. Le mot blessant d'André : « Cherche un mari ! » lui tintait encore à l'oreille. Énervée, presque colère, elle se tenait sur la défensive, Vernières le devina. Et charmant, spirituel, il sut la distraire, l'amuser. Puis, la voyant moins préoccupée, il s'enquit avec une chaleur discrète : quelqu'un l'avait-il peinée, quelque chose lui avait-il déplu ? Il s'en attristait, s'en indignait. Il fit habilement ressortir qu'avec lui, jamais femme n'aurait sujet de plainte ; il n'avait pas de plus cher désir que de rendre à celle qui voudrait bien ne pas repousser son humble amour la vie libre, facile, heureuse. Tout cela dit sans y toucher, à petits mots simples, délicats, qui tombaient, amollissaient comme une pluie de douceur.

Hélène souriait, détendue, sinon conquise.

Mrs Edith Hopkins, White-House,

Kirby, Devonshire.

« Le Vert-Logis, 8 octobre.

« Ma chère tante,

« Votre Hélène est bien en retard avec vous. Quinze jours depuis ma dernière lettre, et tant de petits événemens! Il faudrait s'écrire au jour le jour, sinon le fil casse. Adieu tout ce qui fait le charme de la communion amicale, nos bonnes causeries de Brighton, les yeux dans les yeux.

« Vous savez avec quel accès de mauvaise humeur, quelle morgue bourrue, mon oncle avait accueilli ma détermination de déplacer cette fameuse somme qui constitue désormais ma dot. « Petite sotte, qui se permet de blâmer toute une vie de volonté et de labeur! Il était bien récompensé de sa philanthropie! » Enfin il s'est rendu compte que mon « coup de tête » passait au-dessus de lui, visait un « ordre de choses fermement établi, une loi fatale, » bref, qu'il aurait tort de paraître vexé plus longtemps. Je dis paraître, car, au fond, il l'est, terriblement. Il a beau affecter une courtoisie parfaite, l'ironie perce. Samedi dernier, il m'a jeté d'un air négligent : « Et ton argent, petite, veux-tu que je le passe à ton notaire, — car tu as aussi un notaire, maintenant? — ou préfères-tu que je te signe un chèque? » Sur mon geste évasif, il a pris son carnet, sa plume, et tout au long a libellé le : *Payez au porteur la somme de deux cent quatre-vingt-sept mille cent et quelques francs,* sans oublier les centimes. Son dur paraphe... et avec un sourire, un salut narquois, il m'a tendu le chèque, en ajoutant : « — De deux à cinq, payable au Crédit Lyonnais. »

« Comme le léger papier m'a paru lourd! La peur absurde de le perdre ; l'idée qu'il représentait tant de souffrances, de misères, tant de charités possibles ou de joies égoïstes ; l'idée aussi que c'était là ma dot, ma rançon de femme, le *Sésame, ouvre-toi* de ma vie nouvelle. Depuis, en effet, que, grâce aux boutades d'André, — il a pris la chose encore plus à cœur que mon oncle, — le bruit de mon « extravagance » s'est répandu, je ne vois plus que visages attentifs. Le beau Dormoy se montre sous ses plus belles couleurs. Schmet, distrait de son flirt avec Yvonne, a des empressemens

subits. Quant à M. de Vernières, l'histoire du chèque, tout en me rehaussant d'un certain lustre, a semblé ne l'enthousiasmer qu'à demi. Il s'est discrètement inquiété des tracas qu'allaient m'infliger le maniement de cette fortune, le choix des placemens; comme il a des amis à la Bourse, si un bon conseil... Singulier garçon, d'un tact si sûr, d'une souplesse d'esprit qui se modèle à tout, et séduisant, et distingué! Avec cela, quelque chose d'indéfinissable qui arrête, une impression de volonté secrète, de préoccupation qu'il dissimule.

« Je le vois presque chaque jour; il se déclare. Si je ne faisais la sourde oreille, il ne tiendrait qu'à moi de m'appeler bientôt Mme de Vernières. Mais, à dire vrai, il me plaît et il me déplaît. Auprès de lui, je me sens troublée; est-il absent, je me ressaisis. Il est charmant, pourtant. Qu'il y a loin d'un homme comme lui, comme Dormoy même, à cet étrange Pierre Arden, si sauvage, dont les convictions tranchantes, la brusquerie m'ont tant choquée chez vous, ce soir de juin, où master Willy avait, — fi! le gourmand! — soustrait d'avance tous les raisins du *cake!* Cet Arden montrait d'ailleurs une belle flamme d'énergie en parlant de ses travaux, du chemin de fer construit par lui au Caucase. Ce qui me déconcerte en Vernières, c'est sa vie inactive, toute de façade, les heures qu'il passe à la Bourse. Il est remisier, m'a-t-il dit; ce n'est pas une carrière! Je préférerais un moyen plus fier, plus net, de gagner sa vie. Il gagne de l'argent, voilà ce que je sais; il a besoin d'augmenter ses revenus, des terres dans la Dordogne où sa mère habite. C'est toujours un étonnement pour moi, cette habitude de borner l'existence aux soins futiles, aux conventions du monde, ce dédain de l'action où l'on s'enlize en France, dès qu'un titre de rente, des appointemens fixes garantissent la sécurité matérielle. Nous ne sommes curieux de rien, ni de voyages, ni de progrès; nous manquons d'expansion créatrice... Mais, pour Vernières, ne craignez rien, je suivrai votre conseil: je l'étudierai longuement.

« Papa commence à se faire à cette idée: qu'une jeune fille qui se respecte ne se discrédite pas forcément pour tenter de connaître ceux qui prétendent à elle. Maman reste intraitable; chaque fois que je cause avec Vernières, son regard nous surveille. Comme si les flirts d'Yvonne n'étaient pas autrement compromettans! Et quand je pense au mariage de Germaine, bâclé en trois semaines! Quelle confiance avoir? Elle frivole, lui nul. S'aiment-

ils seulement? Il y a des jours où je ne suis pas tranquille.

« Ah! chère tante, moi qui m'imaginais voir tout changer en moi, autour de moi, du fait seul que, devenue majeure, j'allais accomplir un acte décisif, médité depuis longtemps! Quel monstre je me faisais de cette résolution! Hélas! rien n'a bougé, la terre continue de tourner; grand-père, après avoir prononcé un jugement sévère, — où allait-on? *Finis familiæ!* Ah! si une de ses filles s'était jadis conduit de la sorte!... — s'est remis à édicter comme auparavant ses immuables opinions; grand'mère, elle, n'a rien compris, elle ne sort pas de ses patiences; sa surdité croît chaque jour. Et mes parens! Je m'attendais à une si belle résistance! Ils ont été assez vite résignés, maman reprise à sa chère surveillance du ménage, père tout entier à ses livres et à ses fleurs, tous deux bien calmés. Pauvre père, après ces quatre mois de séparation, il m'a semblé pacifique, vieilli. Si vous saviez comme il a été bon! Il est un peu souffrant en ce moment, il se plaint d'étouffemens. De retour à Paris, il faudra que je le décide à consulter.

« Pour en revenir au précieux chèque, qu'est-ce que je vais en faire? vous demandez-vous; chut! Là-dessus j'ai encore des projets, de grands projets. En attendant, père a fait pour moi le nécessaire, André ne voulant entendre parler de rien;... vous voyez d'ici son geste?... Et j'ai reçu à mon tour du Crédit Lyonnais, où l'argent est à mon nom, tout un carnet de petits chèques. Moi aussi, je vais pouvoir en signer! Mon premier soin a été de verser, à la caisse des ouvriers de la filature, quinze mille francs destinés à servir de secours aux femmes qui deviennent mères, et de prendre vingt livrets de caisse d'épargne de 250 francs chacun, pour les employées les plus malheureuses. Ainsi, je restitue aux pauvres gens le surplus de ces odieux intérêts, accumulés par leur labeur.

« L'oncle a froncé les sourcils, rentré sa colère et remercié, avec son meilleur sourire. Je vous passe les vrais remerciemens : délégation du personnel, discours et bouquet. Mais quel faible soulagement pour tant de misères effroyables! Ces femmes dont je vous ai parlé, la Lefèvre, la Lepillier, je ne puis même pas les mettre entièrement à l'abri. Et pour d'autres, je n'ai rien pu, rien! Je reverrai toujours la pâleur effrayante et le délire de Marthe Flénu...

« Du moins, j'ai eu la triste consolation de trouver un emploi pour son mari, l'infirme. Minna l'a pris à son journal, comme garçon de bureau. La grand'mère va pouvoir élever le petit, mon

filleul, s'il vous plaît. D'où voyages à Paris, visites à Minna, achats de layette... Vous n'imaginez pas comme je suis aguerrie, maintenant. Me voilà loin de ma première sortie seule, des terreurs de maman, des recommandations de tante Portier. Je brave tous les dangers, j'affronte avec un mépris serein les œillades des imbéciles et les chuchotemens des goujats. J'irais au bout du monde comme cela!

« Mais que je vous dise vite les amitiés de notre chère Minna. Vous suivez, n'est-ce pas, sa campagne dans *l'Avenir?* Avez-vous lu son article : *Protection des gains de la femme mariée?* — Elle y répond vertement, à diverses chroniques hostiles! A quoi bon une loi? raillaient les bons journalistes. La femme, jouissant librement de son salaire, ira bien vite le dépenser aux étalages. Y a-t-il d'ailleurs tant de mauvais maris, ivrognes, cupides?... etc. — Et moi qui ai sous les yeux l'exemple de cette brute de Lepillier, le martyre de la petite paralytique et de sa mère, je songe combien de victimes pareilles la loi attendue sauverait! Et puis, pourquoi y aurait-il plus de mauvaises femmes que de mauvais maris? Les bons ménages resteront toujours de bons ménages... Ah! comme Minna sait dire tout cela en paroles vibrantes, pleines de bon sens et de pitié!

« L'amusant est qu'au moment où nous en causions ensemble, dans le petit bureau de *l'Avenir*, Mme Morchesne, la présidente de la Ligue pour l'émancipation des femmes, est entrée. Vous ne connaissez pas Mme Morchesne? C'est un type! Courte sur jambes, rouge, trapue, une figure hommasse, une ombre de moustache, elle est le porte-étendard du féminisme intolérant. Vous haïssez comme moi ces zèles maladroits qui ont beau, selon ces dames, cacher une tactique profonde : crier fort pour qu'on écoute! Elles font plus de mal que de bien, épouvantent l'opinion, qui est lente à s'émouvoir, prompte à se gendarmer. D'une voix caverneuse, elle a reproché à Minna sa modération. « Sus à l'ennemi! au tyran! » Or, elle a le mari le plus doux, un esclave, d'un dévouement, d'une patience angélique. Il accourt au premier mot, tremble au moindre geste.

« J'ai vu encore au journal pas mal d'autres silhouettes singulières de bas-bleus. Sophie Grœtz, Viennoise prétentieuse et sensible; une Américaine, miss Pelboom, jeune, sèche et plate personne, sans poitrine ni hanches, col droit et feutre d'homme : le troisième sexe dans toute son horreur. Spécialité : la chronique

des sports dans *l'Athlétisme* et le *Cycle Journal*. Mais je bavarde!... Et Louise Guilbert que j'allais oublier! Nous avons eu une vraie joie à nous retrouver. Le brave, le savant, le gentil médecin! Comment ne pas avoir confiance en cette main si sûre, ce regard si droit? Elle commence à se faire une clientèle, au prix de quel effort, de quelles difficultés, par exemple! Tout ce qu'il a fallu d'énergie pour conquérir cette place modeste, mais sûre, de médecin aux Enfans-Indigens! Je l'aime et l'admire pour toute sa petite personne frêle et vaillante, pour le courage obscur de ses débuts. Elle m'a parlé de vous avec bien de la sympathie. Elle m'a promis de venir dimanche prochain.

« Quel journal! Vous voyez que je rattrape le temps perdu! Et je ne vous ai parlé que de moi!... Faites-en autant de vous, chère tante, quand vous m'écrirez. Que je sache si la croissance fatigue encore ma petite Bertha, si Fred, de ses menottes, déchiffre avec maëstria les sonates de Mozart, et si master Willy chevauche toujours aussi brillamment bicyclette et poney.

« J'espère que Georges se porte bien, et je vous envoie comme à lui, chère tante, puisque vous ne faites qu'un, le même tendre et fervent souvenir. *Affectionate love to both of you.*

« HÉLÈNE. »

VI

Sur l'étroit tablier du pont, dont le plancher suspendu tremblait aux pas des chevaux, — devant elles le landau roulait paisible, — Hélène et Louise Guilbert, dans la haute charrette anglaise, causaient.

— Regardez, dit Hélène en désignant du fouet le vaste paysage ensoleillé, maisons blanches de la Roche-Guyon, fleuve d'azur moiré d'argent, bois déjà roux, sous le ciel vif d'octobre.

Elles sourirent, heureuses des bonnes heures qu'elles avaient encore à passer ensemble, du petit plaisir imprévu causé par ce pique-nique, au rendez-vous de chasse des Bourrel. Les chasseurs étaient partis à l'aube : l'oncle Marcel, André, Dormoy. Germaine les accompagnait; quant à Du Marty, un service militaire de treize jours le retenait à Orléans. Le visage boudeur d'Yvonne les égaya; elle était assise à côté de M. Dugast, sur la banquette de devant du landau; elles entrevoyaient sa moue silencieuse, à tra-

vers l'inclinaison du chapeau de tante Portier et l'ombrelle de Mme Dugast.

— Comme c'est gentil à vous d'être venue! répéta Hélène.

— Cela me repose, dit Louise, des Enfans-Indigens. Si vous saviez comme c'est triste, le spectacle de la souffrance précoce, les tares de ces pauvres petits, empoisonnés de maladies organiques, seul héritage de leurs parens!

Hélène dit quelques mots de sa protégée, la paralytique... sans doute, mieux soignée, son état pourrait s'améliorer, peut-être qu'à l'hospice... si Louise voulait s'en occuper...

Elles parlaient maintenant de leurs amies, rappelaient leurs souvenirs du lycée Racine où elles s'étaient liées : Louise déjà vaillante, tout en nerfs avec ses seize ans frêles, guère plus grande qu'aujourd'hui; Hélène de cinq ans plus jeune, petit mouton frisé. Louise la prenait en affection pour sa ressemblance avec une sœur à elle, dont elle vivait séparée, à la suite du divorce de leurs parens. Confiée à son père, docteur connu, et désireuse de se créer une vie indépendante, elle était dès lors résolue à poursuivre ses études, à essayer de devenir médecin, elle aussi. Et la grosse Oudot? Et Julie Delahaye, l'asperge? Disparues! mariées au loin, mortes? De ces camaraderies, elles n'avaient gardé qu'une ou deux affections durables : Gabrielle Duval, qui, sortie cette année de l'école de Sèvres, attendait sa nomination de professeur, et la pauvre Denise Simonin, si gaie dans ce temps-là. Fini de rire, aujourd'hui; son mari toujours dehors avec ses affaires louches, trois enfans à élever, souvent le plat vide, dettes et protêts.

— Sa dot n'a pas traîné, dit Louise. Simonin a la dent longue. Le mariage dans ces conditions-là, merci. Je préfère rester garçon!

Elles rirent; un vent sec bruissait à travers les taillis, des feuilles jaunes voletèrent. Le landau tournait : une clairière, et, sous de hauts peupliers d'Italie, dont les cimes grises se fonçaient de rouille, le rendez-vous de chasse, un pavillon Louis XIII, apparut. Des cris, des rires, quelques mesures de fanfares auxquelles des abois répondirent; le groupe de chasseurs s'avançait en saluant. Paul Ythier-Bourrel se multiplia. Beau-fils du richissime maître de forges, il faisait, en l'absence de M. Bourrel, les honneurs de la réunion. Fortes moustaches brunes, l'œil hardi, il gardait, dans sa distinction de clubman, le délibéré du lieutenant de chasseurs. Il présenta son cousin, le comte Soulier, qui s'inclinait avec componction, figure madrée, crâne chauve et favoris teints.

Le lieutenant de Céry, camarade d'Ythier-Bourrel, vint présenter ses respects à Hélène, et, derrière lui, Vernières, le sourire en éveil. Fouetté de grand air, ravi de sa chasse, elle lui trouva bonne mine, entendit avec plaisir les quelques mots banals qu'il prononçait d'une voix tendre et respectueuse.

On pénétrait dans la cour intérieure. Paul Ythier-Bourrel précédait Germaine, affriolante avec sa jupe courte plissée, ses guêtres soulignant le mollet, sa toque campée sur ses cheveux fous. Mme Dugast et tante Portier admirèrent le tableau disposé sur un mur, trophée savant de poils et de plumes refroidies, çà et là englués de sang. Deux gardes et des valets de pied allaient et venaient, enlevant du coffre des voitures dételées les dernières provisions. Les chevaux hennirent dans leurs boxes, les chiens à l'attache regardaient de leurs yeux parlans, en remuant la queue.

— Joli motif! s'écria Dormoy, esquissant du pouce un vague dessin.

— Ces artistes, fit André, un rien les inspire!

Il se souciait peu des joies esthétiques, ne prenait jamais aux choses que l'intérêt qu'elles lui rapportaient.

A table, dans une vaste pièce à boiseries grises, où des guirlandes de bruyères et de feuillages couraient, sous des rangées de bois de cerf, Hélène s'amusa de la gaieté du service, pêle-mêle, sur la nappe blanche, de pièces froides, de pâtés et de fruits, parmi les bouteilles poudreuses à cire rouge, à col d'or. L'atmosphère chaude, cette animation, ces rires qui ne pensaient à rien, l'enveloppaient. Elle sentit un bien-être, jouit de cette minute; Vernières, à la dérobée, lui jetait des regards d'admiration pénétrée; elle en surprit un, tourna la tête, sans s'avouer son plaisir. Elle éprouvait obscurément cette sorte d'attrait qu'exerce sur tout être humain la séduction physique. Chaque mouvement de Vernières en était plein. Allait-elle l'aimer?

En face d'elle, Louise Guilbert, entre Marcel Dugast et Dormoy, tenait tête, avec sa franchise sereine, sa grâce décidée, aux madrigaux du peintre, plus coloré que d'ordinaire. Décidément il renonçait à lutter contre Vernières, il affectait vis-à-vis d'Hélène une camaraderie résignée, un détachement chevaleresque. Quant à l'oncle, il était conquis, trouvait Louise charmante. Il débitait de petites phrases, d'un air bonhomme; où étaient les grands principes et les mots ronflans? Comme Yvonne se tenait mal! Sans doute la joie de retrouver son flirt numéro deux. Distancé,

Schmet! Céry tenait la corde. Ils y allaient grand train, plaisantant haut, avec des sous-entendus à eux, souvenirs de bals, débinages d'amis. Les yeux trop familiers du lieutenant, le regard en coulisse du comte Soulier, qui, après avoir successivement observé chacune des femmes, s'arrêtait avec une complaisance évidente sur la gaminerie d'Yvonne, choquèrent Hélène. Sous le convenu des sourires, elle percevait le désir insolent, le mépris secret du jeune officier, du vieux beau. Ythier-Bourrel voulait à tout prix verser du champagne à Germaine très lancée. — Tiens, comme André avait l'air maussade! Dormoy devenait élégiaque, tous deux avaient au visage la même expression; Vernières lui-même, quand il la contemplait tout à l'heure... « Ah! l'éloignement, l'énigme des pensées! Qu'y avait-il sous ce front mat, derrière ces prunelles d'une douceur ardente? Tout près de se comprendre, l'inconnu en lui, l'inconnu en elle... L'aimait-il, vraiment? »

Elle vit alors que ses parens regardaient Vernières, puis elle; ils paraissaient heureux, rajeunis au spectacle de cette gaieté. Tante Portier seule conservait une majesté réprobatrice devant les éclats de rire. Le café, les liqueurs étaient servis dehors, sur de petites tables; on organisait des jeux, un tir dans la clairière. Céry chargeait les carabines légères, les passait aux dames. Le comte Soulier marquait les points.

— Eh bien, sœurette, fit André, qui avait pris Hélène sous le bras, — on ne se décide pas? Nous sommes donc aussi coquette que les autres? Voilà deux mois que, sous prétexte d'étudier ce pauvre Vernières, tu le laisses brûler à petit feu.

— Il t'a fait ses confidences? demanda Hélène, moqueuse.

— Ce matin. Il t'adore. Songes-y! Le parti en vaut la peine. Et voilà ma commission faite.

Il pirouettait, n'aimant pas s'attarder aux mots inutiles; il était déjà loin, recevait la carabine des mains d'Yvonne qui, ravie, criait : — Mouche! On s'empressait, on changeait de cible. Hélène, songeuse, était à l'autre bout de la clairière, où des canards ridaient l'eau couleur de feuille morte, un coin de ciel et d'arbres renversés. Une phrase murmurée la fit tressaillir :

— N'est-ce pas, mademoiselle? Splendeur et mélancolie, c'est tout l'automne.

Elle se retourna. Vernières était derrière elle, embrassant d'un geste la frondaison immobile sous le ciel bleu, lourdes ver-

dures décolorées, hêtres pourpres et bouleaux jaunes. Il reprit :

— Ne trouvez-vous pas ces journées d'autant plus belles qu'elles sont parées du charme suprême de ce qui va finir?

D'un regard il précisait l'allusion, évoquait le départ proche, la rentrée d'Hélène à Paris. Elle sentit la ferveur cachée de sa prière.

— Bientôt ce sera la vie dispersée du monde, continuait-il. On ne s'appartient plus. Retrouverai-je jamais ces heures de confiance, presque d'intimité? Ah! mademoiselle, ne prononcerez-vous pas le mot qui fixera pour moi ces souvenirs, le mot qui éterniserait cette minute divine?

Il subit sans broncher l'interrogation muette d'Hélène, son beau regard sagace, planté droit. « Diable de fille! pensait-il, est-elle jolie! » De la deviner si maîtresse d'elle-même, quoique émue, il en conçut une rancune, se dit : « Toi, que je t'épouse, je te materai! » Puis du ton le plus suave :

— Ne me connaissez-vous pas maintenant? Je ne vous ai rien caché de mes défauts. Vous savez le peu que je suis, le peu que je vaux. Mais vous savez aussi que personne au monde ne se dévouerait pour vous de meilleur cœur, que je donnerais tout pour une promesse, un encouragement...

Il parlait avec une humilité contenue, une chaleur communicative. Et, à part lui, soupesant la beauté d'Hélène, ses relations, la dot, les espérances, puis, en balance, les raisons pressantes qu'il avait de se marier, désir d'un train de maison, faire figure, recevoir (de la sorte il pourrait élargir, assurer ses opérations à la Bourse), Vernières songeait : « Impossible de trouver de nouvelles hypothèques sur le château et les fermes! maman là-bas qui vit de rien... Odette me coûte très cher; une maîtresse et des dettes, on s'en fatigue à la longue. Il faut faire une fin. »

Après un silence, avec cette gravité charmante, cette sincérité profonde, qui donnait tant d'âme à sa beauté, Hélène reprit doucement :

— Voilà des mots bien graves. L'acte l'est encore plus. Songez qu'il engage la vie entière. A quoi bon se presser? Donnez-moi encore quelques semaines de réflexion.

D'un geste chagrin, il cassait une brindille morte; et, persuasif :

— Pourquoi tant réfléchir? Moi, dès que je vous ai vue, mon cœur était pris. Je vis sous le charme. Comment rêver une autre

compagne que vous? Vous n'êtes pas seulement la beauté, la grâce. Vous êtes la raison, l'intelligence. Aucune autre jeune fille ne vous ressemble.

Une émotion réelle faisait trembler sa voix : « C'est vrai, elle ne ressemblait à personne. » Et, à le reconnaître, à subir cet ascendant, il s'irritait. Tout à sa vie occupée et oisive de remisier mondain, camarade d'André, il n'avait vu d'abord en elle qu'une riche, une jolie personne. A la mieux connaître, il avait été à la fois séduit et déconcerté : il faudrait compter avec elle. L'histoire du chèque, qu'il jugeait parfaitement ridicule, ces charités excessives (il y mettrait le holà !), dénotaient un caractère. Et piqué au jeu, lui qui se jugeait un homme fort, incapable de tout entraînement sentimental, il avait vu croître son désir, d'autant plus vif qu'il était tenu en bride.

Flattée, mais sans le vouloir paraître, Hélène répliquait : Si différente vraiment ? Qu'il n'en crût rien ! Il y avait bien d'autres jeunes filles comme elle : — tenez, Louise Guilbert ! — Toutes n'étaient pas forcément des poupées. Elles le seraient de moins en moins.

Avec cette instinctive facilité de chacun à dire une chose et à en penser une autre, — par goût, il n'aimait la femme que serve et futile, — il protesta, renchérit :

— Ah ! mademoiselle, ne me parlez pas de ces évaporées ! Je ne conçois la femme qu'avec une valeur, un esprit, des droits égaux ! Souvent même ne nous êtes-vous pas supérieures par votre tendresse et votre puissance de dévouement, votre délicatesse infinie? Nul plus que moi n'a le respect et l'admiration de vos pareilles, lorsqu'elles portent aussi haut le sentiment de leur conscience, de leur responsabilité.

On appelait.

— Vernières, Vernières, c'est à vous !

Ils revinrent vers le groupe. Céry agitait une carabine.

— Me laisserez-vous partir ainsi? supplia-t-il. Un mot d'espoir ! Vous ne m'encouragez guère...

Elle le regardait de nouveau, bien en face :

— Je ne vous ai pas découragé.

Les adieux, le retour. Dans le landau à la place d'Yvonne, Louise Guilbert, à son côté, Hélène revoyait, impressionnée, l'étrange scène surprise au départ : Ythier-Bourrel prenant congé

de Germaine avec une galanterie insistante; André sautant dans la charrette anglaise, s'en emparant au moment où Louise et elle s'approchaient, et disant d'un ton sec :

— Vous venez, Germaine? Ces demoiselles rentrent avec père!

Cela, sans un mot d'explication, d'excuse. Et la bizarrerie du ton, le geste nerveux, un regard jaloux, presque furieux! Germaine, docile, s'asseyait auprès de lui... Incident si bref, que personne, sauf Louise, n'avait dû le remarquer. Elle en gardait une impression indéfinissable.

Le mail de l'oncle et la charrette avaient pris les devans. Elle secoua l'obsession, sourit machinalement au bon visage de Louise et des chers parens. M. et Mme Dugast, fatigués par la partie un peu longue, se laissaient aller au roulement doux de la voiture. En silence, on retraversait le pont; le soleil à son déclin baignait d'un or froid les lignes nettes du paysage, glaçait l'azur du fleuve. La Roche-Guyon, le mail arrêté devant un porche ancien; on reconnut Vernières qui disait adieu de la main, prêt à rentrer chez sa tante. Il se tourna vers le landau, détacha un grand salut.

— Tu vois, Hélène? dit Mme Dugast.

— J'ai vu, fit-elle; et concentrée, elle s'enferma dans un nouveau silence.

Le mail repartait au grand trot; Dormoy, Yvonne et tante Portier leur jetèrent des signaux d'amitié. Le vent fraîchit.

— Vous n'avez pas froid, père? demanda Hélène.

Un malaise fugitif, une souffrance venaient de tirailler le visage de M. Dugast.

— Non, non, répondit-il, une douleur là. C'est passé.

Malgré sa résistance, Hélène lui relevait le col de son pardessus.

— Père souffre du cœur depuis quelque temps, expliqua-t-elle. Mais voilà, il ne veut pas en parler au docteur Hulin... Elle prit la main de Louise : — Voyons, père, si nous profitions du gentil médecin que nous avons là?

M. Dugast se défendit : A vieux malade, vieux docteur. Laurent lui suffisait. Il le verrait à Paris. Et, devant la bonne grâce, la simplicité de Louise, il admirait en elle une forme heureuse du progrès, louait cette carrière nouvelle où les plus belles qualités de la femme trouveraient à s'exercer si naturellement. Il rappela

les débuts de la première femme médecin en Amérique, la courageuse Élisabeth Blackwell. Quand elle passait dans la rue, les boutiquiers se groupaient sur leur seuil, les promeneurs s'arrêtaient, les petits garçons lui faisaient des pieds de nez, lui jetaient des pierres.

— Je l'ai connue à New-York, en 1852. On en était encore à refuser de lui louer un appartement ; cela nuisait à la réputation de la maison !

— Depuis, nous avons marché, dit Louise gaiement.

Du sommet de la côte, on aperçut Hautneuil. Des ritournelles de chevaux de bois, le son rauque d'un orchestre de campagne accentuaient l'habituelle gaieté des dimanches, toutes les basses réjouissances du petit village, infecté de luxure et d'alcool. C'était la fête du pays. L'orbe rouge du soleil allait disparaître, éclairant le fleuve et les falaises d'un reflet rose. De l'autre côté de l'eau, dans leur désert d'herbe pelée, les hautes cheminées de la filature, les pauvres maisons de Moranges se découpaient en noir sur le ciel vif. Quel contraste avec cette fraîche oasis d'Hautneuil, couchée dans la verdure le long de la berge, sous les peupliers bruissans ! Invite constante, avec ses fossés pleins d'herbe épaisse, ses tonnelles de clématite, ses salles basses de cabaret. Après les lourdes journées d'été, par les soirs rudes d'hiver, s'y précipitaient, empilées dans les bachots plats, des bandes bruyantes d'ouvriers et d'ouvrières. Ils y venaient assouvir leurs mornes fatigues, leur soif d'oubli. « L'eau de Moranges était pourrie. Fallait bien boire du vin ! » L'oncle Dugast, maire de la Neuville, avait tout fait pour détourner son personnel du hameau de perdition : la tentation était trop forte.

Aux premières maisons, M. Dugast ordonna :

— Prenez à gauche, Pierre !

On évitait ainsi le bord de l'eau, les baraques de la fête. On n'en croisa pas moins des groupes de filles en cheveux, l'air insolent, au bras d'hommes avinés. Elles riaient, prises à la taille, agitant des balais de papier multicolores. Des vieux titubaient. Des chants sortaient de tous les cabarets, portes et fenêtres ouvertes. Au passage, on reconnut Dulac, le contremaître, qui, penaud, se dissimula, les yeux brillans, le teint rouge, derrière deux femmes. Le landau faisait sensation, il y eut des saluts gauches, quelques gamins lancèrent des poignées de confettis. Au coin d'une ruelle, un fort gaillard d'une veulerie canaille, qui

fumait sa pipe, les pieds dans des pantoufles de tapisserie, la casquette en arrière, dévisagea Hélène, et, donnant un coup de coude à la grande rousse qui l'accompagnait, tous deux ricanèrent. C'était cette brute de Lepillier. Plus loin, une de leurs anciennes protégées, retombée au vice incurable, détourna la tête. Hélène crut reconnaître, parmi d'autres passantes en goguette, quelques titulaires des livrets de caisse d'épargne.

— Soyez donc généreuse! fit Mme Dugast, à qui ce spectacle faisait horreur.

Elle secoua un confetti resté sur sa manche. Née honnête bourgeoise, riche aujourd'hui, elle ne pouvait comprendre cet attrait sombre du vin, du mal, la part fatale des circonstances, de l'hérédité. — Pourquoi s'intéresser à de si vilaines gens? — M. Dugast parut l'approuver de son silence.

Et cependant, ils étaient charitables.

Maintenant Hélène, le front contre la vitre, la nuit froide à ses tempes, contemplait le jardin silencieux, l'allée fuyante des fusains, toute blanche sous la lune. La pâle lumière bleue baignait, de sa pureté féerique, les arbres noirs, les bassins luisans et, là-bas, la danse immobile du faune. Derrière elle, la chambre familière, le lit préparé. Elle restait là, sans envie de se coucher, d'allumer sa bougie. Chacun était rentré chez soi, la maison s'endormait. Malgré ses instances, Louise était partie depuis une heure; il fallait qu'elle fût à son poste demain matin. La courageuse, l'excellente amie! La journée avait été trop courte, à peine si elles avaient eu le temps d'être ensemble. Tout ce qu'elles auraient eu à se dire, tout ce qu'elles ne s'étaient pas dit! car jamais on n'exprime toute sa pensée; le voudrait-on, les mots mêmes trahissent, déforment. Pourtant elle avait bien senti le regard de Louise se poser sur elle, la suivre, quand elle causait avec Vernières; elle l'avait senti se détourner, par délicatesse, après la petite incartade d'André. Quelle idée en avait-elle emportée? Mais quelle idée au juste devait-on s'en faire? Hélène y revenait toujours, se défendant mal contre une anxiété qu'elle ne s'expliquait pas. Entre Germaine et André, elle avait bien remarqué jusqu'ici une familiarité un peu libre; elle savait sa cousine légère, uniquement éprise de plaisirs, bornée au culte de sa jolie personne. Dans le mariage, Germaine n'avait vu que les cadeaux, l'entretien luxueux de son mari; son humeur dépendait de la robe et du bi-

jou nouveaux. Pour une bague, elle devenait enjôleuse, câline... son ivresse à la signature du contrat ! La répugnance qu'Hélène avait éprouvée devant l'étalage du trousseau, les jupons clairs, les pantalons brodés... Mais tout cela ne signifiait pas grand'chose : éducation négligée, le père distrait, la mère morte ; tante Portier n'avait d'autorité qu'à l'office. Oui, insouciance, légèreté, des façons que Du Marty ne devrait pas tolérer ; le danger, mais rien de plus... Pas de choses honteuses ! non, non, pas cela ! André est un honnête homme !... Et malgré elle, certains détails la poursuivaient : sur le quai, le petit rire de son frère au « Je vous la confie ! » de Du Marty, leur tressaillement de surprise dans l'ombre, le soir de la mort de Marthe Flénu ; aujourd'hui encore, au déjeuner, l'air maussade d'André, et son regard jaloux, furieux, dans la charrette.

Elle se débattait avec l'odieux soupçon, le front toujours appuyé à la vitre, lorsque, dans l'allée des fusains éclairée par la lune, elle vit une forme s'engager, prudente. A pas de loup, l'homme s'éloignait, suivant la bordure d'arbustes. La démarche, les vêtemens... elle hésitait; il se retourna : André ! Puis brusque, aveuglante, la certitude. L'allée des fusains ne conduisait qu'à la petite porte de la Chesnaye... le pavillon... Germaine ! Elle revit le chalet sombre, à l'écart du château, des communs. Et Du Marty qui était absent ! Distinctement elle s'imagina une lampe à la fenêtre, Germaine aux écoutes... Elle eut un soulèvement de tout l'être, faillit crier. C'était donc vrai, c'était possible ! son frère commettant cette infamie... et hier encore il serrait la main de Du Marty ! Pouah !... Et torturée, elle demeurait là sans force, comme hypnotisée, dans un cauchemar de révolte et de dégoût, un désarroi sans nom.

Du temps coula ; avec le jardin lunaire et les choses inertes sa pensée ne fit qu'un. Une torpeur l'envahissait. Soudain, dans une chambre voisine, un bruit étouffé de chute : des piétinemens, une porte qui bat ; et aussitôt des appels déchirans, des cris. Hélène éperdue s'élançait à la voix de sa mère.

— Le médecin, le médecin ! Cours vite, sonne. Ah ! mon Dieu !

Et tandis que, rentrant hors d'elle dans la chambre de son mari, elle se jetait sur le corps de M. Dugast étendu, le soulevait dans ses bras, Hélène avec une stupeur, une épouvante indicibles, voyait retomber sur l'épaule la tête lourde, aux yeux ouverts.

— Père, père, m'entendez-vous ?

Un silence tragique... Rupture d'anévrisme? Mme Dugast balbutia :

— Il s'est levé en disant : — Je ne respire plus; puis il a porté la main à son cœur, en faisant : — Ah! mon Dieu!... et il est tombé.

Ah! ces étouffemens des derniers jours...

— André! Appelle André, criait Mme Dugast, vite! le médecin!

Comme une folle, Hélène courait... André? On allait s'apercevoir de son absence, le chercher, tout découvrir... Emportée par une force aveugle, elle se jetait dans l'allée des fusains, trouvait ouverte la porte de communication, et le cœur battant à se rompre, arrivait au pavillon, frappait à grands coups.

— André! André!

Un volet s'entre-bâillait, Germaine se pencha :

— Quoi, qu'arrive-t-il?

Elle répéta son cri farouche :

— André! André!

— A quoi penses-tu? Il n'est pas là! dit Germaine tremblante.

Alors, durement, Hélène commanda :

— Dis-lui que son père se meurt! Vite, un médecin!

Deux exclamations, un mouvement dans la chambre, et de nouveau elle reprenait sa course, dans un égarement tel qu'elle ne savait plus... réalité, rêve horrible?

La maison en tumulte, domestiques effarés, toutes les portes ouvertes; dans sa chambre, grand'mère Zoé sur son séant, écoute de tout son visage terrifié de sourde. Hélène dans le corridor sent ses jambes fléchir. M. Pierron lui ouvre les bras, lui barre le passage; — et du seuil, elle voit sa mère à genoux qui sanglote, son père étendu sur le lit, son père rigide de l'affreuse immobilité de la mort.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA PHILOSOPHIE

DE

PIERRE LEROUX

I

LES ARTICLES DU *GLOBE* ET LA *RÉFUTATION DE L'ÉCLECTISME*

I

Lorsque je publiais, il y a quelques années, dans la *Revue*, une série d'articles sur la philosophie de Victor Cousin (1), je reçus une lettre non signée d'une personne qui me reprochait, poliment d'ailleurs, d'avoir complètement omis dans mon travail de parler de la *Réfutation de l'Éclectisme*, de Pierre Leroux. Si j'avais eu l'adresse et le nom de mon correspondant, j'aurais pu lui répondre que, bien loin d'ignorer cet ouvrage, il avait été pour moi, comme Mme de Staël le disait de *Clarisse*, l'un des événemens de ma jeunesse. J'étais, en effet, vers ce temps-là, élève de philosophie, sous la direction d'un maître très sérieux et très respectable, M. Gibon, qui nous élevait dans la crainte de Dieu et dans la haine de l'éclectisme. C'était un des trois révoltés qui avaient résisté à l'autorité et à l'influence de M. Cousin, à savoir Valette, Saphary et mon professeur. La veille des congés, il nous lisait,

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er mars 1884 : *Victor Cousin et son œuvre philosophique.*

pour nous distraire, la *Réfutation de l'Éclectisme;* et, quoique cette lecture ne fût pas divertissante pour la plupart de nos camarades, j'y trouvais un intérêt puissant. La même année, en 1840, parut le livre *De l'Humanité*. Je peux dire que je le dévorai, tant j'étais voué alors à la doctrine de la perfectibilité et de la métempsycose. On voit que, si je n'ai pas parlé du livre de Pierre Leroux dans mon travail sur Victor Cousin, ce n'était ni par indifférence ni par dédain. Mais j'avais systématiquement écarté de mon sujet et de mon plan toutes les polémiques qui s'étaient élevées sur la personne et les écrits de M. Cousin; c'est ainsi que je n'ai parlé ni de Taine, ni de Lerminier, ni de Secrétan, ni de Gioberti, etc. C'eût été grossir indéfiniment mon sujet, et, pour diverses raisons, je tenais à le restreindre. Cependant, la lettre de mon correspondant anonyme ne laissa pas de me causer un certain remords : c'était une espèce d'ingratitude envers un penseur qui m'avait passionné si vivement dans ma jeunesse; et, je me promis de revenir sur ce sujet aussitôt que le temps et mes travaux me le permettraient. C'est pour répondre à cet engagement intime que je voudrais aujourd'hui exposer fidèlement et amplement la philosophie de Pierre Leroux, plus connu par son rôle de socialiste militant en 1848 que par ses écrits philosophiques, lesquels cependant ont historiquement une réelle valeur, et présentent un véritable intérêt. Pierre Leroux, de son temps, a exercé une grande influence. Il a été l'ami de George Sand, de Jean Reynaud, de Viardot. Il avait beaucoup d'imagination, beaucoup de verve, un talent abondant jusqu'à la prolixité, une érudition indigeste, mais vaste. Enfin, c'était une nature. M. Vacherot l'a très bien caractérisé dans cette phrase : « Pierre Leroux, pauvre enfant d'ouvrier, timide, naïf, enthousiaste, avide de science, chercheur de problèmes, plein de promesses, riche de facultés, dont un défaut inné de méthode et de précision devait empêcher le développement d'aboutir à des œuvres complètes et bien ordonnées (1). »

Quelques détails biographiques compléteront ces notions préliminaires. Pierre Leroux est né, en 1798, à Paris selon la *Biographie Michaud;* à Rennes selon le *Dictionnaire des Contemporains*. Cette divergence vient de ce que Pierre Leroux est né en effet à Paris, mais qu'il a fait ses études au lycée de Rennes, où il

(1) Introduction aux *Fragmens littéraires*, de Dubois (de la Loire-Inférieure), 1879.

avait obtenu une bourse. A Rennes, il eut plusieurs camarades devenus célèbres : Dubois, avec lequel il fonda *le Globe*, en 1824, et qui est devenu plus tard directeur de l'École normale ; Duhamel, géomètre éminent, membre de l'Académie des sciences ; Roulin, naturaliste distingué, plus tard bibliothécaire de l'Institut et membre libre de l'Académie des sciences ; enfin le docteur Bertrand, connu par ses beaux travaux sur *l'Extase*, et père des deux Bertrand (Joseph et Alexandre), l'un qui illustre encore aujourd'hui l'Académie des sciences, dont il est le secrétaire perpétuel, et l'autre l'un des créateurs de l'archéologie celtique. Après avoir fini ses études à Rennes, Pierre Leroux, né de parens pauvres, fut obligé de gagner sa vie comme ouvrier imprimeur. Lui-même a raconté en quelques lignes comment il apprit son métier : « Mon maître d'apprentissage était mon cousin Herhan, qui avait alors une pauvre petite imprimerie dans le passage du Caire. Herhan était, à quelques égards, un homme de génie. La plus belle découverte qui ait été faite dans notre art lui appartient. Mais, comme beaucoup d'inventeurs, il mourut dans la pauvreté. » Il ajoute : « Quel triste et monotone métier que celui de compositeur d'imprimerie ! Les gens du monde s'imaginent que l'imprimeur lit les livres, ou du moins les pages qu'il compose. Il n'en est rien : il ne lit que des lignes ou plutôt des lettres ; la nécessité d'aller vite l'empêche de suivre les pensées. » Dans cet art, Pierre Leroux se vantait d'avoir fait lui-même une grande découverte qui aurait dû faire sa fortune ; mais l'absence de capital lui interdit toujours de l'utiliser. Il l'exposa dans une brochure imprimée en 1822, chez Didot, et intitulée : *Nouveau procédé typographique qui réunit les avantages de l'imprimerie mobile et du stéréotypage*. Cette brochure est signée P.-Arnaud Leroux. Arnaud était le nom de sa mère, qu'il venait de perdre en 1821 ; et c'était en raison de ce souvenir qu'il avait ajouté ce nom. Notre incompétence en typographie nous empêche d'expliquer quel était le procédé inventé par Pierre Leroux. Disons seulement que son ambition était très vaste. Il voulait réaliser cette prédiction de Raynal : « Peut-être, un jour, y aura-t-il autant d'imprimeries que de bibliothèques ; » et celui de Robert Estienne : « Le temps viendra où cet art changera tout ; au lieu d'un secrétaire, vous prendrez un garçon imprimeur ; alors la liberté des presses existera comme vous avez la liberté des écritures. » Pierre Leroux attribue à cette première idée l'origine

de tous les progrès faits depuis dans l'art de la typographie (1).

Pierre Leroux était donc destiné à devenir imprimeur, lorsque, dans l'imprimerie où il travaillait, il rencontra son ancien condisciple de Rennes, Dubois, qui lui proposa de fonder avec lui un nouveau journal, auquel fut donné pour titre *le Globe*. On dit que ce titre est dû à Pierre Leroux. *Le Globe* fut l'un des journaux les plus importans de la Restauration (2). Ce fut un organe du libéralisme entendu dans le sens le plus large. Les hommes les plus éminens du siècle y ont collaboré. Dubois eut la haute direction du journal; mais Pierre Leroux y a coopéré par plusieurs articles, signés seulement de deux lettres : L... X. Grâce à M. Barthélemy Saint-Hilaire, secrétaire de la rédaction, nous savons que ces lettres représentent la signature de Pierre Leroux. En 1831, *le Globe* passa entre les mains de Pierre Leroux seul et devint un organe du saint-simonisme. Lui-même fut un disciple passionné et enthousiaste de Saint-Simon, et il se donna tout entier à la famille du saint-simonisme. Il y gagna une vive et profonde influence qui rejaillit sur toute sa philosophie. Cependant, lorsque Enfantin se lança dans ses théories aventureuses sur le rôle futur de la femme, Pierre Leroux et plusieurs de ses amis, Jean Reynaud, Carnot, Charton, protestèrent et se séparèrent publiquement de la famille. Les archives du saint-simonisme nous ont conservé les détails de cette rupture. Dans une assemblée où Enfantin exposait ses idées nouvelles sur le rôle de la femme, Pierre Leroux se leva et dit : « Vous reprenez là une doctrine que vous avez déjà développée devant le collège, et qu'il a communément réprouvée. Je suis venu ici pour le déclarer : je me retire. » Enfantin essaya d'amadouer le jeune disciple en le comblant d'éloges : « Voilà l'homme (dit-il en montrant Pierre Leroux) qui représente le mieux la vertu telle qu'elle a été conçue jusqu'à présent. Et, vous le voyez, la vertu exclusive de cet homme ne peut pas comprendre ce qu'il y a de moral dans mes paroles. » Puis, comme il continuait l'exposition de sa théorie, Pierre Leroux reprit la parole pour renouveler ses protestations contre les théories morales d'Enfantin, dont il déclara ne plus reconnaître l'autorité (3).

(1) P. Leroux a publié plus tard, dans la *Revue Indépendante*, t. VI, p. 260, l'histoire et les détails de son invention.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1879 notre article sur « *le Globe* » *de la Restauration et Paul-François Dubois.*

(3) *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, t. IV, p. 159-176.

Après la crise saint-simonienne, Pierre Leroux collabora quelque temps à la *Revue des Deux Mondes*. Il y commença une *Revue trimestrielle de l'Histoire et de la Littérature*, qu'il ne continua pas, et publia dans le même recueil son traité *Du Bonheur*, dont nous parlerons plus loin. Mais il avait l'ambition de devenir chef d'école. Dans ce dessein, il fonda, avec Jean Reynaud, en 1838, l'*Encyclopédie nouvelle* devant être l'organe de la doctrine de la perfectibilité. Ce recueil contient des articles remarquables; mais il demeura inachevé. Plus tard, en 1841, Pierre Leroux, qui commençait à jouir d'une certaine célébrité et qui s'était fait connaître surtout par sa doctrine sur la métempsycose, fonda avec George Sand et Louis Viardot la *Revue Indépendante*. Ce fut dans cette revue que Mme Sand, après s'être retirée pendant quelque temps de la *Revue des Deux Mondes*, publia plusieurs de ses romans humanitaires tels que *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt*, où elle s'inspirait des idées philosophiques de Pierre Leroux. La *Revue Indépendante* fut surtout un organe de socialisme et de démocratie. En 1843, Pierre Leroux, ayant obtenu un brevet d'imprimeur, alla créer une imprimerie à Boussac, et y fonda la *Revue sociale*. Après la Révolution de 1848, Pierre Leroux fut nommé représentant du peuple, le 4 juin 1848, dans une liste socialiste. Il siégea et vota avec la Montagne et prit un rôle de socialiste militant. Il eut une polémique désagréable avec Proudhon, qui avait critiqué et raillé ses idées dans son journal. Réélu à l'Assemblée législative, il fut exilé au coup d'État et se réfugia à Jersey, où il vécut jusqu'à ce que l'amnistie le ramenât en France, en 1869. Il mourut à Paris en 1870, pendant la Commune, qui lui rendit hommage, en envoyant deux délégués à ses funérailles, tout en lui infligeant un blâme pour avoir reconnu l'existence de Dieu. Quant à son caractère, nous avons recueilli ce témoignage, qu'il était bon et affectueux, et généralement aimé, quoique quelquefois indiscret à l'égard de ses amis (1).

(1) Le hasard nous a fait tomber entre les mains une lettre de Pierre Leroux. Quoiqu'elle n'ait aucun intérêt philosophique, nous croyons devoir la reproduire, car on y trouve un ton de bonhomie et de gaieté qui fait honneur au caractère de son auteur. Le grand pourfendeur de Victor Cousin était un bon enfant. Cette lettre est adressée à M. Nouzailles, alors recteur d'Orléans, où Pierre Leroux avait ses enfans au lycée.

« Mon cher Nouzailles (vous me permettrez, n'est-ce pas? cette familiarité d'ami, qui supprime hardiment le *monsieur*), j'ai quelquefois de vos nouvelles par mes petits enfans, pour qui vous avez beaucoup trop de bonté. N'ai-je pas eu là une belle idée, de mettre mes enfans à Orléans, afin de vous donner de la peine! Enfin,

I

Les premiers écrits de Pierre Leroux sont les articles peu nombreux qu'il donna dans *le Globe*, dont il avait été, comme nous l'avons dit, le fondateur avec son condisciple Dubois. Ces articles n'indiquent pas encore une vocation décidée pour la philosophie, ni surtout une doctrine particulière; mais ils dénotent des aptitudes variées, un esprit ouvert de différens côtés : littérature, politique et morale. Les principaux de ces articles sont : 1° *Sur le style symbolique;* 2° *Politique extérieure de l'Europe;* 3° *Les partis dans les Pays-Bas en 1828;* 4° *Jean-Paul Richter*. Comme les origines de tout penseur distingué sont toujours intéressantes, nous commencerons par résumer le sens et les principales idées de ces différens articles.

L'essai sur *le Style symbolique* est un article de critique littéraire fine et ingénieuse, appuyée sur de vastes lectures, surtout de la poésie nouvelle, et qui eût promis peut-être un critique original, s'il se fût appliqué à la littérature de préférence à la philosophie. Il constate que notre langue, depuis une cinquantaine d'années, a subi une révolution importante : c'est l'introduction de ce qu'il appelle « le style symbolique, » c'est-à-dire la substitution de la métaphore à la comparaison proprement dite de la poésie classique. Dans la comparaison, les deux termes sont mis

vous l'avez voulu; mais j'ai toujours peur que ces coquins-là ne soient quelquefois indiscrets et gênans. Imaginez cette fois-ci qu'ils m'écrivent que voici Pâques, qu'il y aura dix jours de congé, que beaucoup d'élèves iront à Paris, que rien ne me serait plus aisé que de les faire venir, que vous allez à Paris, que M. Barth va à Paris, que M. Dumaige va à Paris, que M. Bouillier (1) va aussi à Paris, enfin il leur semble que, tant de grandes personnes allant à Paris, eux les myrmidons ne peuvent rester au Collège... « Vite, papa, écris à M. Nouzailles : il est si bon, il priera M. Barth de se charger de nous, s'il ne le peut pas lui-même. Enfin il nous expédiera d'une manière quelconque : rien n'est plus aisé. » J'ai été bête à me laisser prendre. J'ai promis de vous écrire. Voyez donc sérieusement s'il y a quelque inconvénient et quelque difficulté; s'il n'y en a pas, expédiez-les-moi; je vous les renverrai pour la rentrée, puis j'espère bien vous voir. Vous me direz où l'on vous trouvera. J'espère aussi que je pourrais voir quelqu'un de ces messieurs qui iront à Paris. Je suis en train de faire un long article sur *l'Éclectisme* de l'ami de M. Bouillier, le grand philosophe Cousin. Je prierai, quand ce sera imprimé, M. Bouillier d'y jeter les yeux. Je ne nie pas que son ami ne soit un homme de génie, mais je n'aime pas sa philosophie. »

Pierre Leroux n'a pas donné suite à ce projet de communiquer à M. Bouillier les épreuves de son livre sur la *Réfutation de l'Éclectisme*.

(1) M. Fr. Bouillier, auteur de l'*Histoire de la Philosophie cartésienne*, aujourd'hui membre de l'Institut.

en présence l'un de l'autre; l'idée morale ou l'idée abstraite est d'abord développée pour elle-même. Ainsi, dans Racine, voyez la comparaison de l'enfant aimé du Seigneur à un ruisseau qui coule une onde pure. L'idée de l'enfant, c'est-à-dire l'idée abstraite, est la principale; la métaphore, c'est-à-dire le ruisseau, n'est que l'accessoire; elle est tout dans le style symbolique. Par exception, cependant, Racine a employé une fois le style symbolique :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

C'est que la prophétie de Joad est une véritable vision. Toute la poésie moderne, et surtout la poésie de Victor Hugo, est symbolique. La métaphore, réduite à elle seule, y remplace constamment la comparaison. Dans la pièce des *Deux Iles :*

Il a bâti en haut son aire impériale,

le nom de Napoléon n'est pas prononcé, pas même celui de l'aigle, et cependant tout le monde comprend qu'il s'agit d'un aigle, et que cet aigle est Napoléon : l'un des deux termes de la comparaison disparaît complètement; de même, dans *René*, Chateaubriand a dit : « *Orages désirés* qui doivent m'emporter dans les espaces d'une autre vie. » La forme symbolique paraissait ridicule aux critiques de la vieille école. Ils se moquaient du *vent de la mort* et des *orages* de René. Cet emploi du style symbolique a permis de multiplier les comparaisons sans lasser le lecteur. Dans la pièce des *Fantômes :* « Que j'en ai vu mourir! » on trouve la même idée exprimée successivement dans vingt vers différens; il en eût fallu plus de deux cents dans l'ancien système. Dans le sujet symbolique, on ne développe plus l'idée abstraite; on s'exprime par emblème, par allégorie, par symbole. Cette évolution a eu pour origine le culte de la nature engendré par Rousseau, quoique lui-même, par son style, appartienne encore à la forme classique. C'est dans Bernardin de Saint-Pierre et surtout dans Chateaubriand que l'on voit s'introduire le style symbolique. Ce changement n'a pas eu lieu, comme l'ont cru quelques critiques, par l'imitation des littératures du Nord et surtout de Shakspeare. Non; ce changement s'est produit spontanément, par une force intérieure de développement et par une sorte de croissance naturelle. C'est le besoin de poésie, le besoin de rénovation, par des formes nouvelles, des idées morales et religieuses, qui l'a engendré. On a pris goût à la Bible, dont Voltaire se moquait tant. On a

étudié l'Orient, le moyen âge, on n'a plus parlé que par figures. C'est surtout Victor Hugo qui est le grand poète symbolique; il est incapable d'abstraction. Dans ce genre, Pierre Leroux cite comme un chef-d'œuvre le poème de *Mazeppa*, qu'il compare ingénieusement avec l'*Ode au comte du Luc*, de Jean-Baptiste Rousseau. La différence des deux styles est visible. Pierre Leroux pense que c'est de là qu'est venue l'accusation de poète matérialiste dirigée contre Victor Hugo; mais il ne semble pas admettre l'inculpation. Nous sommes aujourd'hui tellement habitués à ce procédé que nous n'y faisons plus attention. Pierre Leroux nous paraît avoir vu avec sagacité l'origine et le développement de cette forme littéraire, qu'il appelle « un trope nouveau. »

L'article sur *les Pays-Bas et le gouvernement de la Hollande*, suggéré en partie par des amis belges de l'auteur, mettait en lumière un fait nouveau, alors peu connu et peu compris , et qui donne la clef de l'histoire de la Belgique contemporaine, à savoir l'union, à cette époque, du parti catholique et du parti libéral, à l'encontre de la France où les deux partis étaient en guerre l'un avec l'autre, guerre qui n'a pas encore cessé. Le parti libéral belge, d'abord à l'imitation des libéraux de France, avait applaudi aux mesures du gouvernement hollandais contre les jésuites ; mais il avait bientôt compris que ces mesures, en apparence dirigées exclusivement contre la Compagnie de Jésus, l'étaient en réalité contre la liberté. De là le rapprochement des deux partis, dont l'union fit plus tard la révolution belge, et qui, même séparés, n'ont jamais cessé de s'entendre sur le maintien de la nationalité belge. De là une solution particulière et nouvelle du problème religieux, qui a inspiré, par un élan d'émulation, ce que l'on a appelé le catholicisme libéral. De là la formule célèbre : « La liberté comme en Belgique. » De là vient encore qu'en France, une portion du parti libéral s'est toujours opposée aux mesures contre le cléricalisme. Pierre Leroux est un des premiers qui aient deviné et compris l'attitude différente des libéraux dans ces deux pays ; *le Globe* avait pris parti pour cette nouvelle forme des idées libérales.

L'article suivant de Pierre Leroux sur *la Politique extérieure de l'Europe et le Système de Napoléon* est un travail de haute philosophie de l'histoire. L'auteur y explique ce qu'il appelle le système de Napoléon. On n'a vu dans Napoléon qu'un tyran qui fascine ou un conquérant qui parade. On comprendra mieux Napoléon en le comparant à Alexandre. Napoléon, comme

Alexandre, a été un civilisateur ; c'est un conquérant, soit, mais un conquérant législateur. Il voulait conquérir ; mais conquérir au profit de la civilisation. La civilisation devait prendre une forme nouvelle, celle que lui avait donnée la Révolution française. La Révolution peut se définir : le principe de l'égalité des droits, avec l'inégalité des biens. Que voulut Napoléon? Généraliser les résultats de la Révolution. En conquérant l'Europe, il n'avait pas seulement pour but d'étendre les conquêtes de la Révolution, mais encore de les sauver. Elle était menacée par le système de toute l'Europe. Il fallait que les deux formes de la civilisation française, celle de l'ancien régime ou celle de la Révolution, s'imposassent l'une ou l'autre : ou que la Révolution s'imposât à l'Europe, ou que l'Europe s'imposât à la Révolution. Or, réserver la France en changeant la face de l'Europe, voilà le problème que Napoléon eut à résoudre. Il n'appela pas à son aide, comme avait fait la Convention, l'insurrection et les clubs, mais ses armées et son Code. Ce qu'il voulut ce fut le renversement de l'ancien régime, la Révolution continuée et étendue. Ces vues, hautes et fortes, quoiqu'un peu moqueuses, étaient les vues d'un philosophe : neuves alors, elles se séparaient à la fois de la légende populaire chantée par Béranger, et des haines violentes et passionnées des royalistes de la Restauration.

L'article sur *Jean-Paul Richter* semblait annoncer un pas en avant dans la voie de la philosophie. On serait tenté d'attendre un jugement d'un philosophe sur un philosophe, d'un psychologue sur le grand humoriste allemand : ce serait une erreur. En réalité, ce travail n'est qu'un article sur une traduction française des *Pensées* de Jean-Paul extraites de ses ouvrages. Ces pensées sont presque toutes sous forme de comparaisons et de métaphores : ce qui est pour Pierre Leroux l'occasion d'introduire ses idées sur ce qu'il appelle *le style symbolique*, que nous avons analysées plus haut. Jean-Paul serait, suivant Pierre Leroux, l'un des créateurs de cette forme littéraire. Il résume ainsi qu'il suit le talent et la manière de Jean-Paul : « C'est toujours une idée morale, ou une vue sur l'histoire de l'humanité, ou une observation délicate des mouvemens de l'âme rendus par une comparaison prise dans la nature physique ; c'est toujours l'abstrait sous la forme matérielle souvent ravissante. Et il y a un grand charme dans cette sorte de comparaison, qui nous fait passer, en un instant, d'un des deux mondes à l'autre. L'oreille et

l'œil trouvent leur plaisir dans le rapport harmonique de deux tons et de deux couleurs; c'est pour ainsi dire le plus haut degré de consonances que l'être puisse percevoir ; car, en même temps, toutes les puissances de l'âme « sont en jeu. » L'utopiste Ch. Fourier avait fait de cette combinaison des deux mondes, du spirituel et du corporel, une passion spéciale qu'il appelait *la composite*. Là est le secret, paraît-il, du charme de Jean-Paul. Pierre Leroux conclut son travail en disant qu'il serait difficile de trouver un plus grand allégoriste. Mme de Staël, moins enthousiaste, comparait la poésie de Jean-Paul aux sons d'un harmonica, qui ravissent d'abord et font mal au bout de quelques instans.

Ces différens articles de Pierre Leroux sont plutôt, on le voit, des articles de littérature que de philosophie. Son premier travail de philosophie proprement dite est son traité *Du Bonheur*, publié, comme nous l'avons dit, à la *Revue des Deux Mondes* en 1836. Il ne reste d'ailleurs aucune trace de sa collaboration au *Globe* saint-simonien. C'est seulement dans l'*Encyclopédie nouvelle*, en 1836, qu'il commença à se donner comme chef d'école, et, à ce point de vue, il débuta par un coup d'éclat, en s'attaquant hardiment à la philosophie dominante alors, et surtout à la personne et aux idées du chef de cette philosophie, Victor Cousin. C'est le sujet d'un long article de l'*Encyclopédie nouvelle*, réimprimé en 1839, sous le titre de : *Réfutation de l'Éclectisme*. Nous entrons donc maintenant dans la philosophie.

II

Toute philosophie commence par la critique des philosophies précédentes ou régnantes au moment où la doctrine nouvelle apparaît; toutes ont, selon l'expression de Bacon, leur *pars destruens* avant d'aborder ce qu'il appelle *pars construens*. Descartes et Bacon ont établi leurs doctrines sur les ruines de la scolastique ; Leibniz a établi la sienne sur la critique de Locke et de Descartes. Kant lui-même, dans *la Raison pure*, mêle constamment les idées critiques aux idées dogmatiques. Pour cette même raison, c'est par la critique et la réfutation de l'éclectisme que Pierre Leroux a inauguré et préparé la construction de sa propre philosophie. C'est du reste ce qu'il explique lui-même dans la préface de son livre. « L'histoire de la philosophie, dit-il, est pleine de polémiques. Il est impossible de travailler à l'édification

d'une doctrine que l'on croit vraie sans sentir le besoin d'anéantir celle que l'on croit fausse. Il y a des opinions qui ont accompli leur œuvre, et avec lesquelles il est temps d'en finir. Les erreurs gênent les vérités et les empêchent de se rapprocher, de se condenser, de se synthétiser. Si Dieu a livré le monde aux controverses, dit l'Écriture, c'est qu'il a voulu faire avancer l'humanité par le moyen même de ces controverses. » Rien de plus vrai. Pierre Leroux pourrait même ajouter que c'est par le sentiment de ce qui manque à une doctrine que l'on est sollicité à trouver quelque chose de mieux. C'est la critique de Locke qui a poussé Leibniz à s'élever au-dessus des idées innées de Descartes et à lui substituer ses virtualités innées. C'est la critique de Condillac qui a sollicité Maine de Biran à trouver dans le moi une force active au lieu d'un produit de sensations. Il faut donc savoir gré même aux doctrines que l'on croit fausses; sans elles, on n'aurait peut-être jamais pensé. Mais il est très légitime de ne pas s'y arrêter, et de pousser en avant, si on le peut. Pierre Leroux est donc dans son droit en essayant de réfuter l'éclectisme. Voyons maintenant les points essentiels de cette réfutation.

Ce que Pierre Leroux reproche surtout à la philosophie de Victor Cousin, c'est d'être un véritable pyrrhonisme, et il lui applique ces mots de Bacon : « Il retire à notre âme toutes ses forces, et la vraie philosophie lui en rend l'usage. » Ainsi, l'éclectisme, selon Pierre Leroux, avait le tort d'empêcher tout sentiment religieux, social et patriotique. Il jette les âmes « dans la démoralisation et la corruption. » On voit que cette critique de l'éclectisme part d'un point de vue tout différent de celui qu'on a préconisé plus tard. La philosophie de Cousin, loin d'être traitée comme un pyrrhonisme et un scepticisme, fut accusée au contraire d'être devenue un dogmatisme, orthodoxe et mort, qui, bien loin de sacrifier la morale à la métaphysique, comme le disait Pierre Leroux, sacrifiait au contraire la métaphysique à la morale, et, au lieu de proscrire le sentiment et l'émotion, comme le disait encore Pierre Leroux : « Eh quoi ! n'avez-vous rien sous la mamelle gauche? » mettait au contraire le sentiment à la place de la raison. Toutes ces critiques contradictoires ont leur raison d'être. Mais il faut distinguer les époques. L'éclectisme, en effet, de la première période, en disant que tous les systèmes ont du bon, que toutes les philosophies peuvent avoir raison d'un certain côté, semblait avoir une apparence de scepticisme. C'est aussi ce qu'on

reproche au libéralisme. Mais, plus tard, lorsque l'éclectisme eut fini par se réduire au cartésianisme et à la philosophie du sens commun, il a pu prendre aussi une apparence de dogmatisme étroit et intolérant. Si donc l'on veut bien comprendre le sens et la raison d'être de la *Réfutation de l'Éclectisme*, il faut écarter entièrement le point de vue moderne. En effet, ce point de vue, celui de M. Taine par exemple, et de la philosophie ultérieure, a été l'esprit scientifique. Le point de vue de Pierre Leroux, au contraire, issu du saint-simonisme, était l'esprit religieux, l'esprit humanitaire, auprès duquel la philosophie de Cousin et de ses amis paraissait froide et stérile. Quand on vient créer un monde, quelle estime peut-on faire de ceux qui se contentent modestement de conserver et de sauver les trésors du passé? Qu'est-ce qu'un Cicéron à côté de Jésus? Le rôle des saint-simoniens et de leurs adeptes était de recommencer Jésus. Le rôle de Victor Cousin et de ses amis était de faire à l'égard de la philosophie du passé en général l'œuvre de Cicéron à l'égard de la philosophie grecque.

L'éclectisme lui-même, d'ailleurs, avait eu sa part dans la première élaboration du saint-simonisme. Le fameux article de Jouffroy dans *le Globe : Comment les dogmes finissent*, avait vivement frappé les jeunes générations de ce temps-là. Jouffroy avait opposé les dogmes anciens aux dogmes nouveaux, le christianisme à la philosophie chargée de les remplacer. Telle fut la principale ambition du saint-simonisme, dont l'Évangile était contenu dans *le Nouveau Christianisme* de Saint-Simon. Pierre Leroux avait connu cet article de Jouffroy de première main, car il était avec lui l'un des rédacteurs du *Globe*.

Une philosophie, qui aspirait, comme celle de Saint-Simon, à devenir une religion, devait trouver bien sèche et bien froide la philosophie de Cousin et de Jouffroy, inspirée du cartésianisme et de l'école écossaise, et qui dut paraître encore plus sèche et plus froide, lorsqu'elle devint philosophie d'enseignement, et fut tenue à certaines réserves à l'égard de la religion chrétienne. A cette philosophie Pierre Leroux opposait les trois points constitutifs de la nouvelle doctrine, qui devait prendre pour titre : *Doctrine de la Perfectibilité* ou *Doctrine de l'Idéal* (1).

1° La philosophie et la religion sont une seule et même chose.

(1) Plus tard, *Doctrine de l'Humanité*.

« Quelle absurdité, par exemple, d'entendre un philosophe exclure du domaine de la pensée tous les grands hommes religieux, saint Paul et les Pères de l'Église, d'adorer en quelque sorte ces grands hommes à titre de saints et de martyrs, et de les proscrire à titre de penseurs, et d'avoir, à partir de leur révélation, et comme en cachette, un ordre de pensées tout à fait distinct sous le nom de philosophie!... » Ainsi les uns les trouvent trop grands pour être philosophes, et les autres trop petits. Cette séparation, à la vérité, venait de Descartes. Mais les temps avaient changé. Le XVIIIe siècle avait fait son œuvre; c'était donc une école étroite et incomplète que celle qui pouvait encore aujourd'hui prendre pour drapeau la séparation de la religion et de la philosophie; 2° le second point, qui est le corollaire du premier, c'est que la philosophie doit devenir une religion; car l'humanité sans les religions, c'est la dissolution, c'est le néant, c'est la mort; 3° le troisième point, c'est que la philosophie doit arriver comme la religion à une formule trinitaire. Cette formule est celle-ci : l'homme est à la fois sensation — sentiment — connaissance — indivisiblement unies. La philosophie nouvelle doit donc être une philosophie de la Trinité.

De ces trois propositions, Pierre Leroux concluait que la philosophie ne doit pas être seulement une métaphysique, mais une morale et une politique. Cette critique était précisément en sens inverse de ce qu'on a reproché plus tard à l'éclectisme, à savoir d'avoir été une morale et une politique beaucoup plus qu'une métaphysique.

Telles sont les vues préliminaires contenues dans la *Préface* de notre livre. Passons à l'ouvrage lui-même.

La première partie de la *Réfutation* a, comme la préface, un caractère de généralité, elle se compose de propositions qui paraissent être plutôt des points de doctrine que des objections. Au reste, ce qui nous importe surtout ici, c'est de connaître la philosophie de Pierre Leroux en elle-même, plutôt que ses critiques de M. Cousin. De Cousin, nous en avons dit assez ailleurs, plus peut-être qu'il n'est nécessaire: ce qui nous intéresse ici surtout chez Pierre Leroux, c'est plutôt sa pensée propre que les erreurs de ses adversaires. Voici quelques-unes de ces propositions.

1° Le philosophe part toujours du point où en est la science; il ne laisse jamais la science au point où elle était avant qu'il parût. » Cette proposition a pour objet de mettre en lumière la

solidarité de tous les philosophes. Les esprits forment une chaîne dont chaque philosophe en particulier et même chaque homme est un anneau. Personne plus que Descartes n'est un philosophe indépendant, et en apparence séparé de l'humanité; et cependant il vient de Luther et va à Voltaire, et même à Kant. Il n'est donc lui-même qu'un anneau dans la chaîne de l'esprit humain. Chaque philosophie est une sorte d'expérience; chaque philosophe est un travailleur et un martyr; tous sont unis entre eux. On pourrait croire que Pierre Leroux ne fait ici qu'exposer la doctrine de l'éclectisme lui-même; mais il affirme que l'éclectisme de M. Cousin n'était qu'un éclectisme d'érudition, et n'était pas l'œuvre spontanée et vivante de l'humanité. On se demande cependant comment on pourrait démontrer la solidarité de toutes les philosophies sans étudier avec exactitude ces philosophies, et comment on pourrait les étudier, les analyser, sans le secours de l'érudition. Mais Pierre Leroux était un croyant, il ne comprenait pas les procédés lents et circonspects de la science, procédés qui ne sont de l'analyse qu'en apparence, et qui doivent plus tard se condenser en synthèse.

2° Une deuxième proposition est celle-ci : « Tout penseur a un système, c'est-à-dire un ensemble de conceptions systématiques qui embrassent Dieu, l'homme et la nature. » C'est ici le point vif et culminant de la critique de Pierre Leroux. La prétention de Victor Cousin était de n'avoir pas de système, mais de résumer et de condenser tout ce qu'il y avait de bon dans tous les systèmes. S'il en est ainsi, cette philosophie ne constitue pas un pas en avant dans la science; elle nous laisse où nous sommes, tandis que la vraie philosophie est essentiellement un progrès. Tout cela est vrai. Il est indubitable que l'idéal de la philosophie est un système nouveau comprenant et complétant tous les autres, comme celui d'Aristote, de Leibniz et de Hegel. Il ne s'ensuit pas cependant qu'il n'y ait pas lieu, à un moment donné, de faire un inventaire de tout ce que l'on possède en philosophie, de garantir et sauver les vérités acquises, les découvertes antérieures. C'est un autre point de vue, mais aussi légitime que le précédent.

3° Troisième proposition : « Le problème de la philosophie est toujours nouveau. De même que chaque penseur arrive avec une individualité nouvelle, il apporte aussi sur la terre une nouvelle humanité. L'humanité n'est pas seulement un être qui pense; c'est un être qui vit. Elle modifie continuellement la pensée des

philosophes; et chaque philosophe est obligé de recommencer à son tour cette tâche de Pénélope. Tout changement dans l'art, dans l'industrie, dans la science, est un changement dans la métaphysique. »

4° Suivant les époques, les philosophes font ou défont les religions. Nous retrouvons ici l'idée fondamentale de Pierre Leroux, à savoir que la philosophie et la religion sont identiques. Mais il y a des époques où les grands hommes religieux fondent des religions et introduisent dans le monde des dogmes nouveaux. Il en est d'autres où les philosophes semblent surtout occupés de détruire. Mais ce n'est qu'une apparence. Ils ne détruisent que ce qui est usé et déjà mort; mais ils travaillent à préparer des dogmes nouveaux avec les débris des dogmes précédens. Mais c'est toujours la même œuvre, aussi religieuse dans un sens que dans l'autre. Ici Pierre Leroux ne faisait que répéter Jouffroy.

5° C'est encore, c'est toujours la même proposition qui revient sous des formes diverses. Il est impossible de séparer la religion de la philosophie. On dit : la religion, c'est le sentiment; la philosophie, c'est la pensée. Mais on ne peut pas séparer l'un de l'autre; la philosophie n'est pas uniquement pensée; elle est aussi sentiment, en tant qu'elle tient à tout l'homme, et qu'elle vit par et dans l'humanité.

6° La sixième proposition proclame l'unité de l'esprit humain. En développant cette proposition, Pierre Leroux semble parler encore comme un éclectique; en effet, il se demande comment on peut donner raison à la fois à tant de doctrines différentes : « Quel mérite, dit-il, et quelle utilité y a-t-il à être saint Paul, s'il y a quelque mérite et quelque utilité à être Voltaire? Comment serai-je de cœur avec saint Paul, si j'ai quelque admiration et quelque sympathie pour Voltaire? Et si même j'appartiens de cœur à la philosophie du dernier siècle, comment voulez-vous que je prenne le christianisme pour une philosophie, puisqu'il a fallu le combattre et le terrasser? » Pierre Leroux répond : « Il y a une doctrine commune à ceux qui sont chrétiens et à ceux qui ne le sont pas, c'est la religion de la fraternité humaine. Qu'ont prêché les philosophes du XVIIIe siècle? La tolérance, la liberté, l'égalité. N'est-ce pas la même chose que la doctrine chrétienne de la fraternité? Il y a donc solidarité dans l'esprit humain. La religion et la philosophie sont arrivées chacune de leur côté à une doctrine commune, la doctrine de

l'unité de l'espèce humaine. Il y a, à la vérité, distinction entre la philosophie et la religion; mais il n'y a pas séparation.

On voit que toute cette première partie du livre de Pierre Leroux n'est pas précisément une réfutation de l'éclectisme, mais plutôt une extension de l'éclectisme. C'est encore à l'éclectisme qu'il prend l'idée de l'unité de l'esprit humain. En supposant que l'éclectisme n'ait pas assez insisté sur ce principe, il n'en était pas moins le fond du système, toutes les doctrines n'étant au fond que les diverses faces d'une même vérité.

La seconde partie du livre comprend la réfutation proprement dite. Elle s'adresse directement à Victor Cousin, et n'est autre chose qu'un long argument *ad hominem*. Nous écarterons cependant tout ce qui est historique et purement personnel, tout ce qui ne nous fait pas connaître la philosophie de Pierre Leroux : car c'est elle que nous cherchons. Pierre Leroux nous dit qu'il va examiner les idées de M. Cousin sur la méthode, sur la psychologie, sur l'ontologie, sur l'histoire de la philosophie, et enfin sur l'éclectisme en général.

Pour le premier point, on sait l'importance que l'école de M. Cousin attachait à la méthode. Suivant lui, la philosophie serait une sorte de machine appelée méthode; tandis qu'au contraire la méthode est le produit de la philosophie elle-même. On dit : « Tant vaut la méthode, tant vaut la philosophie. » Donnez la méthode de Descartes à Condillac, croyez-vous qu'il en sortira les *Méditations?* Ainsi la première erreur de M. Cousin, c'est d'avoir séparé la méthode de la philosophie elle-même; une autre erreur, c'est d'avoir vanté par-dessus tout la méthode baconienne, la méthode d'observation. M. Cousin veut faire de la philosophie la rivale des sciences physiques. « La philosophie, une science physique! s'écrie Pierre Leroux. Ah! vous n'avez guère profité de vos maîtres allemands! C'était bien la peine de tant parler du subjectif et de l'objectif! Mais, dans la physique, l'objet est hors de nous, il appartient à un ordre de vie incommunicable à la nôtre. Dans la philosophie, au contraire, il s'agit avant tout de la vie de *moi* et de *nous*, de la vie humaine, soit individuelle, soit collective. La vie subjective se fera donc sentir au sujet d'une manière objective, comme celle des plantes, des animaux et des astres! » Nous n'avons pas à chercher ici si cette objection est fondée contre Victor Cousin et contre Jouffroy, car nous ne voulons pas entrer dans la controverse; mais, fondée ou non

comme objection, la proposition en elle-même n'en est pas moins vraie; car c'est une des grandes vérités philosophiques que la physique a pour objet ce qui est hors de nous, et la philosophie, au contraire, ce qui regarde le moi, l'esprit, la vie intérieure. Jusqu'à quel point peut-on dire qu'il y a une méthode commune entre les deux sciences? et la méthode d'observation, pour être intérieure, n'en est-elle pas moins une méthode d'observation? C'est une question; mais il nous paraît incontestable que la philosophie a pour objet l'esprit, tandis que la physique a pour objet le monde et la matière. Que les éclectiques aient ignoré cette distinction, c'est ce qui paraît difficile à soutenir; car on les a surtout accusés du contraire. Mais que Pierre Leroux ait raison d'insister sur le caractère subjectif et général de la philosophie, c'est ce que nous sommes les premiers à reconnaître.

Il y a d'ailleurs beaucoup de vrai dans cette assertion, que la méthode dérive de la philosophie autant que la philosophie de la méthode. C'est en concevant sa philosophie que Descartes a conçu sa méthode. Son *cogito* est à la fois le produit et la cause du doute méthodique.

Ce que Pierre Leroux reproche surtout à la philosophie de Cousin, c'est de manquer de sensibilité. Il a oublié que « les grandes pensées venaient du cœur. » Le sublime de la philosophie c'est de mourir pour le salut des autres : un Socrate, un Jésus! On a vu au contraire, depuis lors, M. Taine réagissant à son tour contre l'éclectisme, et disant que ce qui caractérise le vrai philosophe, c'est « *le mépris des argumens du cœur!* » Ainsi vont les polémiques d'un extrême à l'autre, selon les besoins des temps.

Passons à la critique de la psychologie. « La psychologie, dit Pierre Leroux, est à la philosophie ce que l'anatomie est à la physiologie et à la médecine. » Elle est, suivant l'expression de Victor Cousin lui-même, « le vestibule de la philosophie. » Mais la psychologie écossaise, à laquelle Cousin et Jouffroy se sont réduits en excluant la considération des corps et en ne s'aidant pas des sciences naturelles, a étouffé la vraie science de l'esprit. La vraie méthode philosophique implique l'emploi de toutes les facultés, sans en excepter le sentiment, et même l'inspiration propre du philosophe. Au delà de cette psychologie purement extérieure qui ressemble à l'anatomie, il y a une psychologie plus profonde qui ressemble à la physiologie, et qui étudie l'âme vivante, opérante, agissante. On pourrait dire, pour donner plus de précision

à la pensée de Pierre Leroux, que c'est la psychologie de Maine de Biran opposée à la psychologie de Jouffroy, si l'on ne savait que Jouffroy lui-même, dans sa dernière philosophie, avait opposé l'étude de l'âme comme substance et cause à la psychologie purement phénoméniste des Écossais.

Une autre objection de Pierre Leroux, qui a fait fortune depuis qu'Auguste Comte l'a prise à son compte, c'est l'erreur fondamentale des psychologues qui font reposer leur science sur l'observation directe du moi par le moi. « Voici l'objection qu'un enfant de dix ans pourrait faire à M. Jouffroy : Il est impossible de penser sans penser à quelque chose, et, si on pense à quelque chose, on ne se regarde pas penser. » En d'autres termes, l'observation psychologique se réduit à cette logomachie : « Le moi, par le moyen du moi, connaît le moi, » ou bien : « La conscience, par le moyen de la conscience, connaît la conscience. » On sait que cette objection a été écartée par John Stuart Mill, qui, malgré son admiration pour Auguste Comte, a dit que « si quelque chose doit étonner, c'est qu'une pareille objection ait pu embarrasser les philosophes. » Tout le secret de la solution est d'opposer la méthode indirecte à la méthode directe, d'étudier le moi dans le souvenir et non dans le moment présent. En un mot, la psychologie existe, de quelque manière qu'on s'y prenne pour le faire; car il est bien certain que nous connaissons l'esprit humain; et les travaux de Locke et de Leibniz, de Condillac, de Ch. Bonnet, de Reid, et enfin de Jouffroy lui-même n'ont pas été inutiles. Quelle que soit d'ailleurs la valeur de cette objection, il ne faut pas oublier que Pierre Leroux l'a faite en même temps qu'Auguste Comte et indépendamment de lui.

Une autre erreur des psychologues, c'est de séparer entièrement le moi du non-moi. Lorsque nous regardons un corps avec nos yeux, ou que nous le palpons avec nos mains, nous sommes à la fois moi et non-moi. Et même, d'une manière plus générale, la notion du moi, la notion de nous-même dépend de notre corps, de notre organisation, de notre santé ; les phénomènes du moi sont donc en partie corporels; je ne veux pas dire qu'ils perdent leur nature subjective; mais ils nous sont représentés d'une manière objective, et notre corps nous fait l'effet d'une glace qui réfléchit notre image. C'est là, nous le reconnaissons, une observation juste et profonde. Mais n'y a-t-il pas dans l'esprit humain une opération que l'on nomme abstraction, et qui a pour objet de séparer les

idées pour les mieux comprendre. Jamais le droit de cette opération n'a été refusé aux philosophes. Il est donc permis de distinguer dans l'âme le moi du non-moi, sauf à les réunir plus tard. D'ailleurs Pierre Leroux va bien au delà de l'observation précédente lorsqu'il nous dit que « c'est par notre corps, notre cerveau, que nous réfléchissons sur nous-mêmes. » Mais comment savons-nous que nous avons un cerveau? Taine nous disait un jour : « Le cerveau est un téléphone qui ne sait pas qu'il est un téléphone. » C'est revenir à l'idée du *cogito* de Descartes. Si l'on méconnaît cette vérité, toute distinction du subjectif et de l'objectif disparaît, et la philosophie pèche par la base.

Pierre Leroux plaisantait, non sans raison, sur certaines métaphores qui avaient cours dans la psychologie classique. Victor Cousin disait que, « dans le fait de conscience, le parterre est sur la scène. » — « Eh quoi! dit Pierre Leroux, si les comédiens sont au parterre, ils ne seront plus sur la scène, ils ne joueront plus, et ils ne verront rien sur la scène. »

L'erreur fondamentale de Victor Cousin est d'avoir mêlé le point de vue écossais, par lequel il avait débuté avec Royer-Collard, au point de vue allemand, où il s'est placé plus tard. C'est en effet lui-même qui nous fournit le vrai principe de la psychologie, qui est la négation même de la psychologie écossaise, lorsqu'il dit : « La pensée est un fait intellectuel à trois parties, qui périt tout entier dans le plus léger oubli de l'une d'elles ; ces trois parties sont, dans la pensée : son objet, son sujet, et sa forme. » Pierre Leroux reconnaît que cette formule, qui est le résumé de toute la philosophie depuis Descartes, fait le plus grand honneur à M. Cousin ; mais cette proposition, il l'a ensuite oubliée ; elle est la condamnation formelle de tout ce qu'il a écrit depuis et professé sur la psychologie, qu'il réduit d'ordinaire à la science du moi.

De la psychologie, Pierre Leroux passe à ce qu'il appelle l'ontologie de M. Cousin. Cette ontologie est tout entière dans la doctrine de la raison impersonnelle. Poussant cette doctrine à l'extrême, M. Cousin tombe en plein dans le panthéisme. La raison impersonnelle consiste à dire que l'homme, à proprement parler, ne pense pas, et que c'est Dieu qui pense pour lui. Malebranche aussi disait que nous pensons en Dieu. M. Cousin dit que c'est Dieu qui pense en nous. Pierre Leroux reproche à Cousin d'avoir défini Dieu par la raison, oubliant que Fénelon avait dit : « O raison! n'es-tu pas le Dieu que je cherche? » Les révolution-

naires qui ont élevé à la déesse Raison un autel sur la place publique étaient aussi philosophes que M. Cousin! « Eh quoi! ajoute Pierre Leroux, Dieu ne serait que raison et non amour? S'il n'est que raison et non amour, pourquoi a-t-il créé? » Pierre Leroux reproche à Cousin d'avoir confondu le *Verbe* avec la raison pure, avec la logique; mais, dans les interprétations que la théologie nous donne de la Trinité, ce n'est pas le Verbe qui représente l'Amour, c'est le Saint-Esprit. Le Verbe, le λογος des Grecs, est, avant tout, intelligence. Et d'ailleurs, de ce que Dieu est raison, s'ensuit-il qu'il ne soit pas amour? C'est toujours refuser au philosophe le droit à l'abstraction, sans lequel cependant il n'y a pas de philosophie.

En séparant la philosophie de la religion, l'éclectisme a prétendu établir parmi les hommes une véritable aristocratie. La philosophie est pour les gens comme il faut; la religion est pour les masses. M. Cousin l'a dit lui-même: « La philosophie est l'aristocratie du genre humain. » C'est le contraire qu'il faut dire. Le philosophe n'est pas un aristocrate, c'est le prêtre éternel de l'humanité. Il travaille par elle et pour elle. Jésus pria pour le peuple, — pour *les masses qui seules vivent* (c'est un mot de M. Cousin); il ne sépare pas sa destinée de la leur, il ne les condamne pas à une ignorance éternelle, à un esclavage abrutissant. « Si la philosophie est bonne, pourquoi le peuple ne la posséderait-il pas? Si la religion est vraie, pourquoi refusez-vous de la prendre? »

Enfin, résumant, dans une dernière critique, toute la doctrine de son livre, Pierre Leroux termine en disant « qu'il ne s'agit point d'*éclectisme*, mais de *synthèse*, » qu'il appelle du reste lui-même le véritable éclectisme. « Il y a en effet des époques où un sentiment nouveau se développe au sein de l'humanité, où des idées qui paraissent inconciliables apparaissent tout d'un coup comme les membres d'un seul corps, où une pensée unitaire relie mille pensées disséminées dans le cours des siècles. Je crois que nous sommes à une de ces époques. » Pierre Leroux donne la vraie formule de l'éclectisme lorsqu'il ajoute que « la vérité absolue nous est donnée dans la vérité relative. » Mais il ne s'agit pas d'opérer mécaniquement sur les idées comme a fait M. Cousin; « le vrai éclectisme consiste à recueillir la vie cachée dans ces idées, pour faire revêtir à cette vie d'autres idées, pour lui donner une nouvelle vie, une nouvelle manifestation. »

Pour en finir avec la réfutation et préparer la doctrine, essayons de résumer l'esprit de la doctrine de Pierre Leroux en opposition à celle de M. Cousin. Pour l'un, la philosophie est une œuvre de sentiment et de cœur; pour l'autre, elle est une science. Pour l'un, elle est une synthèse; pour l'autre, une analyse. Selon Pierre Leroux, la philosophie vit pour et par l'humanité; selon Cousin, elle est une pensée abstraite, une théorie de la connaissance. La philosophie de Pierre Leroux a été inspirée par le saint-simonisme, qui était une religion, la religion de la perfectibilité indéfinie. M. Cousin est parti du XVIIIe siècle, de Condillac, et c'est de là qu'il a tiré sa philosophie, en essayant de remonter à des sources plus hautes et plus nobles : l'alexandrinisme, le platonisme, la philosophie allemande et plus tard le cartésianisme. Pierre Leroux rattache aussi sa propre philosophie à celle du XVIIIe siècle, non à la philosophie étroite de Condillac, mais à la philosophie plus vivante et plus généreuse de Rousseau, de Diderot, de Turgot et de Condorcet.

A l'époque où Pierre Leroux s'efforçait de présenter avec Jean Reynaud (non encore tout à fait émancipé) une philosophie nouvelle, un critique éclairé, un des esprits les plus pénétrans de ce temps-là, M. Louis Peisse, essayait de caractériser cette philosophie nouvelle, encore vague et flottante : « De cette école qui finit, disait-il (l'école théologique), passons à une philosophie qui veut commencer (1). Il s'agit ici d'une catégorie assez mêlée d'écrivains qui annoncent une *philosophie du progrès* et qui font beaucoup d'efforts pour lui donner une constitution régulière. Jusqu'ici, les ouvrages partis de cette école naissante ne peuvent, quoique assez nombreux, nous donner une idée assez claire et assez exacte du but, de la méthode et des principes de la doctrine pour qu'on ne soit pas exposé à la mal comprendre, et par conséquent à la mal juger. Cette école est en général excessivement sévère à l'égard des autres doctrines philosophiques contemporaines, elle les traite avec une supériorité, une autorité et un dédain qui donnent certainement grande envie de connaître le système destiné à les remplacer. Mais cette curiosité n'est pas très facile à satisfaire, et, après avoir lu ces livres, il est plus facile de porter un jugement sur les auteurs que sur la doctrine. Cette doctrine paraît être évidemment un rameau détaché du saint-simonisme. Son

(1) *Fragmens de philosophie* de *M. W. Hamilton*, avec une préface de Louis Peisse, 1840.

caractère fondamental est d'être une théorie sociale dans le sens le plus étendu de l'expression. Pour elle, le problème philosophique consisterait essentiellement dans la détermination de la destinée, non de l'homme individuel, mais de l'humanité, et à subordonner ou plutôt identifier tous les systèmes, psychologique, métaphysique et religieux, à ce point de vue. Considérant l'humanité comme un individu qui se développe successivement par une série de mutations spirituelles, elle lie le passé, le présent et le futur par une chaîne indissoluble. Tous les grands phénomènes du monde moral ne sont que l'expression, à des momens donnés, de l'état du développement intérieur de la vie de l'humanité. Chacun de ces états est enté sur l'état précédent. Tous se supposent, en tant que les premiers contiennent les derniers, et que ceux-ci ne sont qu'un accroissement des premiers. Le résultat de ce progrès insensible, mais constant, c'est le développement de plus en plus clair dans la conscience humaine de l'idée de Dieu (religion et philosophie), et d'autre part, la réalisation la plus complète de la destinée sociale. » M. Louis Peisse termine ce résumé par un jugement des plus sévères sur les philosophes de cette école : « Jusqu'ici, dit-il, ces doctrines ont plutôt été portées par l'esprit du siècle que soutenues par leur valeur philosophique ; elles n'ont trouvé pour représentans que des esprits moins originaux que bizarres, et se sont le plus souvent produites sous les formes extra-scientifiques de l'illuminisme et du mysticisme. Littérairement, elles n'ont enfanté que des œuvres sans goût, infectées de néologismes, et dont la fausse originalité est un signe non équivoque d'impuissance. En général, les recherches d'esprit, de raisonnement, et de talent des écrivains de cette école sont loin d'être en rapport avec les proportions gigantesques de leur entreprise. » Peut-être y a-t-il un peu d'excès dans cette appréciation. Pierre Leroux est sans doute un esprit fumeux, confus et mal réglé; mais il nous semble injuste de lui refuser des idées, de la verve, et une généreuse ardeur. Au reste, M. Louis Peisse ne connaissait pas encore l'œuvre capitale de Pierre Leroux, à savoir le livre *De l'Humanité*, qui était alors sur le point de paraître et que nous nous proposons d'analyser.

PAUL JANET.

VOYAGE

DE

LA DUCHESSE DE GUICHE

EN FRANCE EN 1801

L'histoire, même celle de temps déjà éloignés, devient facilement contemporaine, quand elle touche à une époque qui a des rapports plus ou moins directs avec nos intérêts ou nos passions. Au contraire, elle paraît s'éloigner de nous, malgré ses dates plus récentes, quand elle n'offre à nos yeux qu'un passé pour le moment sans couleur. « Certains événemens ont plus de cent ans, ils ont dix ans, » disait un homme d'esprit, et l'inverse peut sembler également vrai. La lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse, vieille de cent quarante ans, a rajeuni sous la plume de son éminent historien et était redevenue actuelle au lendemain de Sadowa. A défaut d'autres exemples, la faveur avec laquelle l'opinion publique accueille certains épisodes de nos livres ou de nos théâtres, se rapportant à l'époque du Directoire ou du premier Empire, en serait la meilleure démonstration.

Et puis, nous aimons à revivre ; c'est notre droit, l'instinct naturel de l'homme qui lutte jusqu'à la fin contre la mort et espère la résurrection. Nous nous demandons ce que nous ferions, si l'occasion nous était offerte de repasser par les mêmes routes que nos pères ont traversées. Puisque les circonstances offrent quelque analogie, saurions-nous nous en tirer mieux ou plus mal qu'eux? Points délicats, problèmes redoutables. Le moindre souvenir peut alors éveiller en nous et faire vibrer des sentimens ou des passions qui, en des temps plus calmes, seraient restés immobilisés dans le lointain de nos mémoires.

C'est ainsi, qu'en lisant dans le *Journal inédit de Sainte-Hélène*, du général Gourgaud, qui vient de paraître ces jours derniers, l'allusion de l'empereur Napoléon (t. Ier, p. 230) aux lettres échangées en 1801 entre Louis XVIII et lui, par l'intermédiaire de l'abbé de Montesquiou, et celle au voyage fait à la même époque par la duchesse de Guiche à Paris et à la Malmaison sur le désir du comte d'Artois, on aimerait à savoir quelles furent, en ce temps-là, les pensées intimes de celui qui détenait le pouvoir en France et de ceux qui cherchaient à y rentrer. Aurait-on pu s'entendre; le pouvait-on, même en le voulant ? Nul doute n'est possible sur le fond. A Sainte-Hélène, comme aux Tuileries, la réponse de l'Empereur à Gourgaud est la même que celle envoyée en 1801 au *Comte de Lille* et publiée par M. Thiers.

Elle est très nette et négative. Mais le récit du voyage de Mme de Guiche, son arrivée à Calais, où elle était attendue et fut très bien reçue par le commissaire du gouvernement, M. Maingaud, ses entretiens avec Fouché, au moment de son arrivée à Paris, et l'accueil exceptionnellement aimable qu'elle reçut, à la Malmaison, de Joséphine, dont elle nous donne la conversation, montrent qu'il y eut alors chez le Premier Consul lui-même l'intention de témoigner quelque bonne grâce au parti royaliste. En le faisant, il n'avait évidemment aucune pensée de céder tout ou partie du pouvoir qu'il avait conquis ; mais, à ce moment, il espérait désarmer, ou tout au moins diviser les anciens émigrés, en les rendant inoffensifs, s'en attacher même quelques-uns par sa bienveillance, et faciliter ainsi l'œuvre de pacification politique et religieuse qu'il avait entreprise aux applaudissemens de la France.

Le récit de la mission de la duchesse de Guiche a été consigné par elle-même dans un curieux manuscrit dont j'ai donné lecture, il y a quelques années, à la Société d'histoire diplomatique. Quelques personnes se souviennent peut-être encore de l'impression que cette lecture leur avait produite et ont ajouté qu'elle leur paraissait mériter une publicité plus étendue. Les lecteurs de la *Revue* verront si cette appréciation est fondée; en tout cas, je crois que, toute question d'opinion mise de côté, ils liront avec plaisir le récit d'une jeune femme qui accomplissait un acte de courage dans un moment difficile. Je demande la permission de la leur présenter.

La duchesse de Guiche, fille de la duchesse de Polignac, l'amie de la reine Marie-Antoinette, avait émigré à Londres avec sa mère, et elle y vivait retirée dans la société du comte d'Artois avec ses trois enfans, un fils et deux filles, dont la seconde fut ma grand'mère maternelle, qui nous a laissé ce manuscrit. Son mari avait accompagné Louis XVIII à Mittau. Les portraits que nous avons d'elle nous la représentent sous des dehors séduisans. Brune, avec des yeux bleus largement

ouverts, un teint éblouissant, le pinceau de Mme Lebrun donne à l'ensemble de sa physionomie une expression de douceur qui captive encore aujourd'hui. Elle passait pour avoir beaucoup d'esprit. Il est probable que ce double charme fit supposer à M. le comte d'Artois qu'elle réussirait dans une sorte de mission secrète qu'il lui confia au mois de juin 1801 et dont l'objet n'était pas défini à ses propres yeux. Il s'agissait, avant tout, de savoir ce qui se passait en France, car on était alors en guerre avec l'Angleterre, et quelle coopération la cause royaliste pouvait trouver auprès du gouvernement consulaire ou des personnages marquans du pays. C'était fort délicat, on le voit, et d'une responsabilité sérieuse pour la jeune ambassadrice. Mais on verra par ce récit que, sans le vouloir, pour ainsi dire, elle posa des questions graves, reçut les réponses qu'elle pouvait espérer, et que rarement une mission de ce genre fut accomplie avec plus de convenance et de dignité. Laissons la parole à Mme de Guiche; la simplicité même du récit ne peut qu'ajouter à son intérêt et à son authenticité.

D'après une conversation très intéressante que j'eus à Londres, au mois d'avril 1801, avec un personnage révolutionnaire qui fit beaucoup de démarches pour me voir, je crus qu'il me serait possible d'être utile à la bonne cause et de servir par conséquent les intérêts des Princes, en faisant le voyage de Paris. Animée par cet espoir et devant, d'ailleurs, retourner à Pyrmont auprès de la Reine, je prétextai pour passer par la France le mal que m'avait fait la traversée de Cuxhaven et le désir que j'avais de consulter pour ma santé des médecins qui m'avaient toujours traitée depuis mon enfance. Mon projet vint à la connaissance de Mme Elliot, qui n'a cessé, depuis que dure la révolution, de rendre tous les services qui pouvaient dépendre d'elle. Sachant donc la volonté où j'étais de passer en France, elle me fit proposer de solliciter des passeports pour moi. Douze jours après, je reçus une lettre d'elle par laquelle j'étais rassurée sur mon arrivée à Calais. Elle me répondait de tout, pourvu que je voulusse aller loger chez Ducros, *Au Lion d'Argent*. En conséquence des instructions que j'avais reçues, je partis pour Douvres, et le dimanche 7 juin 1801, à neuf heures du matin, j'étais embarquée. Nous arrivâmes à Calais, le même jour, à midi et demi. Comme la guerre existait entre la France et l'Angleterre, on envoya de Calais un canot pour reconnaître si nous étions des passagers. Lorsqu'on s'en fut assuré, on me demanda où je comptais loger.

— Je répondis : chez Ducros.

— Oh! votre affaire est bonne, si vous allez là, me dit une voix sortant du canot.

La marée étant basse, nous pûmes débarquer dans le port, et nous fûmes obligés de monter une échelle de cinquante pieds de haut appliquée contre la jetée, ce qui me fâcha beaucoup. Arrivée en haut, un officier s'approcha de moi et me dit, avec beaucoup de politesse et même de respect, que Mme Maingaud était venue sur la jetée avec son mari, croyant que Mme de Guiche pouvait être dans le bâtiment d'où je sortais, mais que, n'ayant pu savoir nos noms, ils étaient repartis. Je ne répondis rien et on nous conduisit à la municipalité, escortés par des soldats qui marchaient en avant et en arrière de nous. Le hasard fit qu'en arrivant, je me trouvai assise sur la banquette en face du commissaire, qui me parut terrible. Quand mon tour arriva, le commissaire me dit :

— Votre nom?

— Mme de Guiche.

— Ah! madame, je vous attends depuis longtemps.

Puis, se levant en pied, il me demanda la permission de finir ce qu'il écrivait, et, peu de momens après : « Il faut que votre femme de chambre dise son nom, ainsi que votre domestique, puis ensuite vous me permettrez de vous conduire à votre auberge, car vous devez être bien fatiguée. »

On ne me fit aucune des questions qui avaient été faites aux autres dames, et M. Maingaud me conduisit à mon auberge en me disant qu'il y demeurait aussi et me priant de permettre à sa femme de me recevoir chez elle. J'arrivai enfin, fort étonnée de me trouver dans les rues donnant le bras à M. Maingaud, et je trouvai une jeune femme assez jolie, un peu grasse et fraîche, qui me reçut à merveille et me pria de dîner avec elle et son mari. J'acceptai, quoique étant fâchée de ne pouvoir me reposer chez moi. Mais, ne perdant pas mon objet de vue, j'eus l'espoir que cette extraordinaire réception pourrait finir par quelque chose d'heureux pour le but que je m'étais proposé dans mon voyage.

A la fin du dîner, où il ne fut d'abord question que de choses ordinaires, Maingaud me dit :

— Que pense-t-on de moi dans le pays d'où vous venez?

— De qui voulez-vous parler? lui dis-je.

— Mais de ceux que vous voyez le plus habituellement.

— Ah! je sais, des Français, de M. le comte d'Artois.

— Oui, dit-il, positivement.

— Eh bien! on croit généralement que vous êtes le plus grand jacobin qui existe, que vous êtes brutal; mais, sur ce dernier point, je vous défendrai, car je sais le contraire.

Il devint rouge et embarrassé, et sa femme lui dit :

— Tu vois bien, Maingaud, que tu t'es fait cette réputation-là et que je ne t'ai rien exagéré.

Il reprit la parole et me dit :

— Combien je suis fâché, madame, que M. le comte d'Artois ait cette opinion de moi! je suis vif, emporté, cela est vrai, mais, pour jacobin, je ne le suis pas; j'ai même été bien tourmenté par eux, car j'ai passé six mois en prison du temps de Robespierre.

— Mais vous êtes lié avec tous les jacobins, lui dis-je, avec Fouché qui est à leur tête.

— Ah! voilà comme on exagère! Ce n'est pas ainsi que pense Fouché : quant à moi, je sers ma patrie et un gouvernement, n'importe lequel : j'aimai l'idée d'une République, mais elle serait difficile à maintenir, je le vois. Quant à un Roi, s'il en faut un, il n'y a pas de doute que le seul à prendre, le seul à désirer, soit Louis XVIII, le roi légitime. Bonaparte veut l'être : cet homme se casse le cou par son ambition.

— Mais vous servez Bonaparte dans ce moment?

— Moi, je ne le considère pas ainsi qu'il le voudrait; je ne vois en lui que le Premier Consul. J'ai toujours été employé depuis la Révolution; on a de la confiance en moi, dans ma fermeté, ma probité, et je les sers bien, comme je servirais les Bourbons.

De là, il me raconta les raisons qui l'avaient fait sortir des gardes du corps, puis, quatre ans après, rentrer dans les gardes d'Artois; il me parla d'une mercuriale que lui fit M. le comte d'Artois, après un duel qu'il eut à Versailles : il avoua que la bonté du prince lui avait fait impression, mais qu'il avait, dans ce temps, une trop mauvaise tête pour rester dans aucune place; il faisait sottises sur sottises, était insolent vis-à-vis de ses chefs; il sortait du royaume toutes les fois qu'il se trouvait assez d'argent pour entreprendre un voyage. Enfin, je me retirai chez moi, le voyant obligé de se mettre à son bureau.

On ne fouilla aucune de mes malles; on me remit toutes mes lettres. Le lendemain matin, j'eus mon passeport; mais Mme Main-

gaud vint chez moi pour m'engager à rester et, comme j'étais un peu souffrante et que je n'étais pas fâchée de les voir encore, j'y consentis, ce qui parut faire un égal plaisir au mari et à la femme, car ils m'en firent des remerciemens, l'un et l'autre. Je dînai donc encore en tiers avec eux; ils me proposèrent d'aller me promener après dîner; j'acceptai, parce que je vis M. Maingaud en train de parler; mais ce ne fut cependant pas sans une sorte de terreur que je me vis seule et sans domestique, entre le mari et la femme, allant chercher une promenade champêtre à deux lieues de la ville. Pendant cette promenade, Maingaud parla davantage et avec plus de confiance qu'il n'avait encore fait.

— Je tiens beaucoup, m'a-t-il dit, à ce que M. le comte d'Artois ne me croie plus jacobin; ayez la bonté de le lui faire savoir : nous n'aimons pas les Anglais, nous croyons qu'il nous font en dessous beaucoup de mal, et nous sommes fâchés de voir M. le comte d'Artois chez eux : cependant, je ne vois pas où il pourrait être; j'ai de lui, ajouta-t-il, la plus grande opinion; il est franc, loyal, bon, et il a tout ce qu'il faut pour enthousiasmer; on le craindrait encore, s'il avait porté les armes : la nation française est devenue guerrière et elle ne peut plus être enthousiasmée que par de braves généraux qui se sont bien montrés. Je sens, madame, que je peux vous déplaire, en ce moment; mais je dis ce que je pense; je ne crois pas que le gouvernement actuel dure longtemps, mais je crois qu'il y a trois grands obstacles au retour de la monarchie ; premièrement, Louis XVIII que l'on n'aime guère et qu'on n'estime point, mais encore je veux bien céder sur ce point; secondement, Louis XVIII ne s'est jamais montré, et sa taille et sa tournure s'opposent à ce qu'il soit jamais guerrier; troisièmement enfin, le clergé était trop riche et jouissait de trop grands avantages pour qu'on lui rende ce qu'il possédait, et si le Roi revenait demain sur le trône et qu'il voulût remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la Révolution, après-demain les troubles recommenceraient.

Il s'arrêta; puis, après un moment de réflexion, il reprit en disant :

— Je voudrais qu'on me permît de passer en Angleterre; je serais charmé d'avoir une conversation d'une heure avec M. le comte d'Artois.

Il me fit ensuite plusieurs questions sur Monseigneur, sa position, sa façon de vivre. Je ne ferai pas ici mention de mes ré-

ponses; on doit bien penser qu'elles furent, en tout, celles d'une bonne et sincère amie; de plus, il n'est réellement intéressant, dans cette relation, que de faire mention de ce qui m'a été dit. Maingaud tient extrêmement à être connu d'une manière plus favorable; c'est, je crois, un homme bon à gagner; il désire avoir la mission d'Otto (1).

Je partis de Calais le mardi 9 juin, Maingaud m'ayant, sur toutes choses, recommandé d'aller chez Fouché en arrivant à Paris : je ne parlerai pas de tout ce que j'ai éprouvé en entrant dans cette ville; mais il est certain que Mme de Richelieu m'a rendue réellement à la vie, en m'emmenant passer sept jours à Courteille. J'avais été trop troublée pendant les premiers jours de mon arrivée, et ensuite trop touchée des soins que je reçus de mon amie, qui était arrivée de Courteille en grande hâte, pour m'être ressouvenue de la recommandation de Maingaud : je partis donc pour Courteille, sans avoir paru à la police. Mon silence et mon changement de logement, qui avait eu lieu pendant le peu de jours que j'étais restée à Paris, firent croire que j'avais des raisons pour me cacher, et l'on fit beaucoup de perquisitions pour savoir ce que j'étais devenue. C'est ce que j'appris à mon retour; mais, à peine arrivée à Paris, je formais déjà le projet d'en repartir. L'on m'assura que cela me serait impossible et que je ne pourrais en sortir sans avoir été en personne chez Fouché, surtout étant venue sous mon nom, et l'on ajouta que, son usage étant de faire attendre fort longtemps ses réponses, il était probable que je resterais encore sept ou huit jours à Paris, et peut-être plus, ce qui me contraria excessivement. J'écrivis donc sur-le-champ à Fouché, afin de hâter le plus possible le moment de mon départ, et contre son usage et au grand étonnement de toutes mes connaissances, il me répondit au bout de deux heures et me donna rendez-vous pour le surlendemain à deux heures.

J'y allai à l'heure indiquée; je trouvai dans ses antichambres beaucoup d'hommes et de femmes qui attendaient depuis longtemps : on fit savoir à Fouché que j'étais là et il me fit entrer sur-le-champ, ce qui surprit beaucoup toutes les personnes qui étaient arrivées bien longtemps avant moi. Me voilà dans le cabinet de cet homme; il me salua légèrement de la tête, et moi, pour ne pas lui laisser croire qu'il pût m'en imposer, j'allai me mettre dans

(1) Le comte Otto, dont parle ici la duchesse de Guiche, venait d'être envoyé à Londres, où il négocia, quelque temps après, les préliminaires de la paix d'Amiens.

un fauteuil près de lui, en attendant d'un air indifférent qu'il eût fini d'écrire. Aussitôt qu'il eut terminé, il tourna son fauteuil de mon côté et me dit avec assez de familiarité :

— Que désirez-vous, madame?

Je tournai aussi mon fauteuil de son côté et je répondis :

— Vous faire voir mon permis et vous demander un passeport pour m'en aller.

— Comment, vous en aller? Mais à peine êtes-vous arrivée : où voulez-vous donc aller?

— Prendre les eaux en Allemagne, d'après l'avis de plusieurs médecins.

— Vous êtes malade! il faut vous en croire sur parole, car vous ne le paraissez pas. Quelles eaux prenez-vous?

— De Carlsbad.

— C'est un peu loin; et désirez-vous revenir? est-ce dans vos projets?

— Si vous voulez mettre sur mon passeport que je peux passer par la France, je serai bien aise d'y revenir voir encore mes amis.

— Je ne veux pas vous promettre cela; c'est difficile à obtenir, mais vous pourrez bien revenir, comme vous êtes venue cette fois-ci; aviez-vous un passeport?

— Non, M. Maingaud m'en a donné un.

— Ah! oui, à propos, je sais que vous avez séduit mon ami Maingaud; eh bien! jugez d'après cela avec quelle facilité vous séduirez les autres, car, de tous les dogues que je mets aux frontières, Maingaud est mon plus gros; il est bourru, le cher homme; ne l'avez-vous pas trouvé?

— Non, il a été fort honnête pour moi.

— Eh bien! les autres seront de même; d'ailleurs, je ne crois pas qu'il vous soit arrivé souvent d'être mal reçue : quand vous voudrez revenir, madame, vous voudrez bien m'écrire à moi directement, et je vous enverrai un passeport ; vous avez sûrement quelques biens ici ; vous aurez retrouvé quelque chose?

— Je n'en sais rien, je ne m'en suis pas informée.

— Vous paraissez bien indifférente!

— J'ai entendu dire que tous mes biens étaient vendus.

— Eh bien! moi, je vous réponds que vous avez encore des bois et que, si vous le vouliez, vous auriez de quoi chauffer toute l'Angleterre pendant quelque temps.

— Je n'ai pas le temps de traiter mes affaires; d'ailleurs, je ne m'y entends pas et je n'ai songé en venant en France qu'au bonheur de revoir une amie que j'y avais laissée depuis douze ans.

— Vous venez donc de l'Angleterre, et de Londres, je pense; oserais-je vous demander quelle était votre société en Anglais?

— La duchesse de Devonshire et les personnes qui vont chez elle.

— Et en Français?

— M. le comte d'Artois que je vois sans cesse, ainsi que tous les Français de ma connaissance.

Il fit un mouvement, me regarda et me dit en souriant :

— Ah! vous êtes de la société intime de M. le comte d'Artois; est-il toujours léger, volage, s'amusant de tout?

— Il n'est rien de tout cela, mais fidèle ami, sachant supporter le malheur avec courage, franc, loyal et bon Français, car il ne peut s'empêcher de les aimer, lui qui souffre tant pour eux.

— Il n'avait qu'à faire ce qu'a fait Bonaparte, mais actuellement tout est fini. Tenez, madame, si Bonaparte voulait remettre Louis XVIII sur le trône, il ne le pourrait pas; *moi* et lui le voulant, souvenez-vous que cela n'est plus possible; on ne peut pas faire vouloir au peuple ce qu'il ne veut pas absolument.

— Ah! monsieur, je crois que vous n'êtes pas de bonne foi : personne ne sait mieux que vous que le peuple est une machine que l'on fait agir comme on veut.

— Cela est très bien, mais ce n'est plus le moment. Les Français sont devenus guerriers; de tous temps, ils ont été braves; mais, à présent, ils aiment la gloire; les Princes auraient dû se montrer davantage; ils doivent maintenant se tenir tranquilles; on sait fort bien que M. le comte d'Artois fait agir sourdement le gouvernement anglais contre la France (cela n'est guère aimer sa patrie). On sait très bien aussi que le nommé D... le fait agir et tourner comme il lui plaît et que cet homme est vendu au ministère; on sait encore que l'évêque d'Arras est le conseil de M. le comte d'Artois : c'est un homme détestable qui ne lui donnera que de sots conseils; mais au reste, comme je vous l'ai déjà dit, cela n'y fait rien; j'oubliais de parler du duc de Portland, que l'on connaît aussi bien que les autres; on sait qu'il est dans la manche de M. le comte d'Artois, que c'est un homme sanguinaire et capable de tout.

Je partis d'un éclat de rire à la fin de cette phrase, et je dis :

— Assurément, vous êtes bien mal informé : premièrement, ce sont des circonstances politiques qui ont enchaîné l'ardeur des Princes ; quant à M. D..., il est traité comme il doit l'être par M. le comte d'Artois et il n'a pas son entière confiance ; pour l'évêque d'Arras, c'est un honnête homme. Les sociétés ordinaires d'Anglais que voit M. le comte d'Artois sont dans le parti de l'opposition ; il voit rarement les ministres, mais tous les Anglais qui le connaissent, de quelque parti qu'ils soient, l'aiment et savent admirer son courage et ses vertus ; mais quant au duc de Portland, il y a de quoi rire de l'entendre juger comme vous faites ; c'est un excellent homme, qui n'a pas beaucoup d'esprit, qui est entêté et même un peu opiniâtre, mais qui aime mieux le vin que le sang.

— On n'a pas besoin d'esprit pour être sanguinaire.

— Nous le savons bien, monsieur, répondis-je.

— Eh bien ! madame, M. le comte d'Artois veut donc rester en Angleterre ? Il a tort, il est avec ses ennemis, nos ennemis, et c'est lui qui fait faire toutes ces conspirations contre le Consul.

— Oh ! vous savez très bien que ce n'est pas lui.

— C'est tout comme, puisque c'est D... qui reçoit de l'argent pour cela : il commence par en mettre au moins la moitié dans sa poche, et il se sert du reste pour faire des bêtises ; je vous dis que cet homme est à l'Angleterre, et si M. le comte d'Artois ne le sait pas, je le sais, moi, et je suis mieux informé que lui sur tout ce qui se passe. Du reste il fait mal, ainsi que Louis XVIII, d'exposer inutilement leurs amis, puisqu'ils n'ont pas la force de les soutenir ; et ce n'est pas avec les conseils d'un prêtre qu'on retrouve le trône qu'on a perdu.

Il s'arrêta un moment comme pour réfléchir, puis il me dit :

— Vous êtes peut-être envoyée par les princes : savez-vous que ce ne serait pas maladroit à eux.

— Je m'entends trop peu aux affaires pour m'en mêler. D'ailleurs, ces sortes de choses ne nous regardent point, nous autres femmes ; je ne m'entends bien qu'à parler de ce qui peut intéresser mon cœur ; aussi puis-je dire, avec vérité, que je suis on ne saurait plus attachée à M. le comte d'Artois, et je veux si peu m'en cacher que je serais fâchée que qui que ce soit en doutât.

— Ah ! oui, je vous entends ; vous n'êtes pas changée, je le vois, vous êtes comme tant d'autres que le malheur ne corrige pas.

— Je ne me corrigerai jamais de ce que vous regardez comme un tort, et moi comme une qualité. Si je n'avais pas cette façon de penser par principe et si mon cœur ne me le dictait pas, je serais méprisée de tout le monde, de vous-même, si je pouvais en changer, car je dois tout aux Princes et principalement à ceux que nous avons perdus.

Comme pour chercher à changer la conversation, Fouché me dit :

— N'a-t-on pas cherché à vous faire peur de moi ?

A quoi je répondis :

— Non, pourquoi en aurais-je peur?

Il garda quelques instans le silence. J'avais déjà remarqué qu'en me parlant, tantôt plus haut, tantôt plus bas, il avait souvent regardé un secrétaire, qui écrivait au bout de son cabinet. De là, j'en conclus que la présence de ce secrétaire le gênait et que je ne pourrais plus rien obtenir d'intéressant de sa conversation. En conséquence je me levai ; il parut fâché de me voir partir ; alors je balançai un moment si je resterais, ou si je m'en irais, mais il se leva lui-même et me dit :

— Eh bien! madame, puisque vous êtes décidée à partir, voici une lettre pour que l'on vous donne votre passeport au bureau central... Il me reconduisit jusqu'au milieu de la pièce qui précédait son cabinet, au grand étonnement de tous ceux qui attendaient, et après une conversation de plus d'un quart d'heure; le fils de M. le prince de Tingry, qui s'est fait l'ami de Fouché, me donna le bras. Ma visite à Fouché fit beaucoup de bruit dans Paris, on y inventa mille histoires ; j'étais instruite de tous les propos qu'on tenait, et entre autres de l'ombrage que je faisais à plusieurs petits commis, qui disaient assez haut qu'il était inouï que Mme de Guiche fût reçue de cette manière.

J'avais déjà vu plusieurs fois, chez Mme de Champcenet, une demoiselle âgée de quarante ans ; elle est fille d'un ancien valet de chambre de Louis XV, et royaliste comme nous : elle est très liée avec Mme Bonaparte, qu'elle voit sans cesse. Dès la première fois que je vis cette demoiselle, elle me parla beaucoup des Princes et du désir que Mme Bonaparte avait de me voir, et qu'elle en demanderait la permission à son mari, si je consentais à aller chez elle ; je réfléchis un moment, puis j'acceptai, en songeant que le qu'en-dira-t-on devait m'être indifférent, dès l'instant que ce n'était pas mon propre intérêt qui me déterminait à la démarche

à laquelle je me dévouais. Le lendemain, on me fit dire que Mme Bonaparte m'attendrait à la Malmaison, à onze heures; je me mis donc en route le lendemain matin de bonne heure avec Mme de Champcenet et cette demoiselle, qui se nomme Mlle Paulin. La sentinelle avait ordre de ne laisser passer que Mme de Guiche ; mais Mme de Champcenet se trouvant dans la même voiture, la sentinelle crut pouvoir la laisser passer aussi. J'arrivai dans une très petite maison, bien meublée, dans laquelle il y avait peu de domestiques, mais un grand nombre d'aides de camp qui venaient me regarder comme une chose curieuse. Mme Bonaparte me reçut avec une politesse mêlée d'attendrissement et de reconnaissance. Elle me fit mettre sur un canapé, ainsi que Mme de Champcenet, et se plaça sur une chaise; Mlle Paulin se retira pour empêcher les aides de camp d'entrer, et la conversation devint intéressante.

Madame de Champcenet. — Je suis enchantée, madame, que vous puissiez entendre de la bouche même de Mme de Guiche, que les Princes savent bien que vous êtes royaliste et que vous ne cherchez qu'à faire le bonheur des malheureux.

Madame Bonaparte. — Je suis charmée que les Princes me rendent justice. Je le mérite par mon attachement à la bonne cause; Bonaparte le sait, et je lui ai dit plus d'une fois que je cesserais de le voir s'il voulait être roi, ne me sentant pas les moyens ni la volonté d'être la femme d'un usurpateur.

Madame de Guiche. — Mais, madame, vous courez grand risque de vous brouiller incessamment : il est vrai, cependant, que les avis sont partagés sur les projets qu'on suppose à Bonaparte.

Madame Bonaparte. — Non, madame, ne croyez pas que Bonaparte soit un usurpateur ; il a de l'ambition, mais bien plutôt celle de la gloire que celle de régner.

Madame de Champcenet, *en souriant*. — Savez-vous, madame, qu'il est fort à désirer de lui voir promptement prendre un parti, car, en restant quelque temps de plus dans la même position, sans s'en douter, il aura usurpé la couronne.

Quelqu'un vint nous interrompre, et Mme Bonaparte changea de conversation et me dit assez haut pour être entendue de tout le monde : « Comment se porte Mme de Polastron? Je l'ai vue à Panthemont; elle avait une figure bien intéressante et une tournure charmante; je sais que Mlle de Poulpry est à Vienne, elle y était

même en bonne santé, il y a très peu de temps. J'en ai su des nouvelles par M. de Gallo, qui venait de la quitter. Est-elle heureuse ? » Puis elle continua : « Madame de Guiche, voulez-vous venir vous promener dans mon jardin ? Nous passerons devant les fenêtres de Bonaparte, qui se montrera et sera charmé de vous voir. » Je me levai, et comme Mme de Champcenet n'aime pas à marcher, elle resta avec Mlle Paulin, et moi je m'en allai avec Mme Bonaparte, qui se mit à courir chez son mari ; mais il était tellement occupé avec l'abbé Bernier (que nous avons vu autrefois chez les chouans) qu'il ne put se mettre à la fenêtre. Ainsi nous allâmes dans un petit bois et elle me dit :

Madame Bonaparte. — Faites donc savoir aux Princes qu'ils doivent avoir plus de confiance en Bonaparte, et qu'ils n'envoient plus ces agens qui gâtent tout. Mon mari m'aime, et cependant je n'ai pas toute sa confiance, car il ne la donne entièrement à personne ; il ne perd pas une occasion de me tranquilliser et de me prouver qu'il désire remettre tout dans l'ordre ordinaire. La seule chose qui pourrait l'arrêter (je vais vous parler bien franchement), c'est que l'on ne tienne pas les promesses que l'on ferait ; par exemple, si Bonaparte remet le Roi sur le trône, il désire qu'on ne l'éloigne pas, et il faut convenir qu'il y a bien des moyens de le conserver près de la personne du Roi, et même avec des pouvoirs, par exemple ceux de connétable.

Madame de Guiche. — Si Bonaparte le veut, il est certain qu'il peut jouer un rôle superbe. Je crois assez connaître les Princes pour assurer qu'ils ne chercheront pas à l'éloigner, lorsqu'il aura montré très clairement sa façon de penser : et quant aux dignités qu'il peut désirer, c'est d'après moi que je parle en ce moment, mais j'avouerai que je ne comprendrais pas qu'il soit possible de ne pas lui accorder ce qu'il demanderait dans une semblable circonstance, et sûrement le vœu des Français se trouverait d'accord avec les volontés du Roi.

Madame Bonaparte. — Bonaparte craint beaucoup les conseils des Princes. Depuis quelque temps, il a plus de confiance dans ceux du Roi. Je ne vous cacherai pas qu'il n'en est pas de même de ceux de M. le comte d'Artois. On a cherché à persuader Bonaparte que M. le comte d'Artois était à la tête de toutes les conspirations qui ont eu lieu, mais je puis vous assurer qu'il ne l'a pas cru.

Madame de Guiche. — Il a raison : cela est indigne de M. le

comte d'Artois, qui est franc et loyal et qui a le cœur noble et sensible.

Madame Bonaparte. — Puisque nous sommes seules et qu'il m'arrive si rarement de pouvoir ouvrir mon cœur, je vous dirai bien franchement : on dit beaucoup de mal d'un nommé D... qui est auprès de M. le comte d'Artois et qui est, dit-on, vendu à l'Angleterre, et qui reçoit des sommes considérables pour faire réussir des conspirations. On dit, dans un autre genre, du mal de Mgr l'évêque d'Arras ; on le trouve incapable de donner de bons conseils. On croit généralement qu'il y a beaucoup d'inconvéniens à ce que le conseiller intime et celui qui a la confiance de M. le comte d'Artois soit un homme de plus de soixante ans et un prêtre. Ensuite, je vous dirai, madame, que M. le comte d'Artois ferait bien mieux de s'établir dans une campagne que de rester à Londres ; je crains qu'il ne veuille, ni ne puisse quitter l'Angleterre, et qu'il trouve Édimbourg trop loin : mais, s'il habitait une campagne, les méchans ne pourraient pas dire qu'il voit sans cesse les ministres et qu'il est de moitié dans tout ce qui se trame contre la France, et c'est ce que l'on finira par croire à la longue. Il faut encore que je vous dise ce que les Princes ont le plus à redouter : ce sont les petits généraux et les officiers qui sont parvenus à ces grades par leur bravoure. Ils sont tous convaincus que, si le Roi revenait, ils seraient obligés de quitter le service, parce que le Roi voudrait donner leurs places à la noblesse ; tous ces officiers seront faciles à gagner, si on veut leur faire croire qu'ils seront conservés et que la noblesse servira avec eux ; c'est une des choses les plus nécessaires ; de grâce, faites-le savoir. La religion revient tous les jours, et l'on n'aurait jamais pu penser, il y a un an, que l'on pourrait aujourd'hui entendre de bonnes messes (1).

Si les prêtres ne veulent pas aller trop vite, ils feront de grands progrès. Il est nécessaire de seconder Bonaparte ; il ne peut pas tout faire à lui seul, mais il faut qu'on lui donne plus de confiance, et il est plus satisfait du Roi que de M. le comte d'Artois sous ce rapport. Bonaparte est bien mal entouré, je le sais, et c'est ce qui me tourmente le plus. Presque tous les généraux et les aides de camp qui l'environnent sont détestables et ne le quittent jamais ; s'ils s'apercevaient, de la part de Bonaparte, de la

(1) Allusion aux prêtres qui avaient prêté serment à la constitution civile du Clergé.

moindre volonté contraire à leur façon de penser, ils se rangeraient sur-le-champ du parti des jacobins. Il y a environ dix jours que Bonaparte passa quatre heures de suite à causer avec le général Lannes, qu'il aime, pour lui persuader qu'il fallait absolument rétablir la religion. En finissant cette conversation, le général s'est approché de moi et m'a dit: « Ma foi, Bonaparte l'emporte; me voilà convaincu qu'il faut une religion. Ah! madame, je ne connais rien de plus affreux que de n'avoir ni foi, ni religion; aussi j'en ai beaucoup, je vous assure. »

Madame de Guiche. — Mais, madame, pourquoi donc Bonaparte a-t-il si mal parlé des Princes? Puisque vous dites qu'il veut leur bonheur, il me semble que l'on ne commence pas par outrager ceux qu'on veut servir.

Madame Bonaparte. — Vous avez bien raison, mais aussi s'en repent-il beaucoup; il est certain (et on ne peut le nier) que ce mauvais propos, qui a été tant répété, a été tenu à table par Bonaparte ayant un peu trop bu et étant entouré de gens qui vantaient sa bravoure et tâchaient de lui monter la tête, pour le faire parler contre les Princes, mais il s'en repent tous les jours; vous savez, madame, qu'il témoigne hautement son horreur pour ceux qui ont voté la mort de Louis XVI. C'est même depuis qu'il a laissé connaître son opinion sur ce point, que Fouché a dit une fois qu'il donnerait la moitié de ce qui lui reste à vivre, pour effacer six mois de sa vie passée.

Mme Bonaparte me parla encore de son attachement pour les Princes et pour la bonne cause; elle m'ajouta que sa position ne l'éblouissait pas, mais qu'elle serait plus flattée et qu'elle se trouverait beaucoup plus heureuse d'être la femme d'un connétable. « Bonaparte est déjà aimé de l'armée; il le serait de toute la France, s'il remettait le Roi sur le trône; il connaît les Français, il connaît les hommes et il sait les gouverner. Je crois, madame, qu'il serait réellement de l'intérêt du Roi de le conserver près de lui, avec une grande prépondérance, surtout dans les commencemens. En mettant à part l'ambition qui pourrait faire désirer un pareil plan à Bonaparte, c'est aussi l'intérêt des Français en général, et du Roi en particulier, qui ne sera certainement pas bien établi sur son trône dans les premiers momens, puisqu'il ne s'en serait pas frayé le chemin lui-même; mais on se méfie des promesses que l'on pourrait faire, on craint que les conseils ne dérangent tout, et ces idées arrêtent souvent. »

Comme Mme Bonaparte finissait ces mots, nous nous trouvâmes près de sa maison ; elle me présenta sa fille et me proposa de voir son appartement, en me disant : « Ce sera assez curieux pour vous qui êtes si liée avec les Princes, de voir la chambre de Bonaparte et son lit. Le voilà, me dit-elle. Nous y sommes toujours tous les deux. Malade ou non malade, il ne veut jamais découcher. Vous jugez que cela me donne toujours le moyen d'avoir quelques momens de confiance. » Tous ses appartemens sont petits et simples, meublés à la grecque, ce qui est assez élégant. Mme Bonaparte me reconduisit ensuite jusqu'à son antichambre, et, en me serrant la main, elle me pria de ne rien oublier de tout ce qu'elle m'avait dit et surtout de chercher à gagner l'armée des parvenus.

Cette conversation avec Mme Bonaparte eut lieu le matin, 30 juin; le soir, M. de Tingry me fit demander de me voir un moment ; je le reçus ; il me dit que M. Fouché avait été enchanté de ma conversation, qu'il serait venu me voir, s'il allait dans le monde, qu'il désirerait causer encore une fois avec moi, et que le moyen s'en offrait tout naturellement, puisque, ayant oublié de demander des passeports pour mes gens, je serais obligée d'aller les lui demander. En conséquence, je déterminai que j'irais le lendemain chez Fouché. M. de Tingry continua encore quelque temps à me parler, sans que j'y fisse beaucoup d'attention. Ce que j'y ai remarqué de plus saillant est la proposition de faire quitter l'Angleterre à M. le comte d'Artois, pour aller en Espagne, en passant par la France, comme s'il était possible de penser que M. le comte d'Artois, ayant pu mettre une fois le pied en France, la quittât pour aller ailleurs. Lorsque M. de Tingry eut fini sa longue conversation, je le remerciai beaucoup d'offres qu'il m'avait faites et qu'il serait beaucoup trop long de répéter. Le lendemain 1er juillet, j'allai encore à la police, comme je l'avais projeté la veille ; je me fis annoncer comme la première fois (il est à remarquer que j'étais exacte au rendez-vous que Fouché m'avait fait donner par M. de Tingry). Au lieu de me recevoir, il m'écrit un mot pour me dire qu'il a tant d'affaires qu'il lui est impossible de me recevoir, mais qu'en montrant au bureau central le papier qu'il m'envoyait, l'on me donnerait tout ce qui me serait nécessaire pour mes gens. Je m'en allai donc à ce bureau central, lieu où je savais que l'on arrêtait souvent ceux qui y vont ou qu'on y envoie. J'y trouvai les nommés Léger et Chrétien, tous les deux fort

obligeans et fort honnêtes, les mêmes qui m'avaient donné, à mon arrivée à Paris, un permis pour moi et un pour chacun de mes gens, sans les voir et seulement sur ma parole, chose qui ne se fait jamais. Le nommé Léger me regarda en riant et me dit : « Vous avez donc eu, madame, quelque affaire avec le ministre de la Police? — Non, lui dis-je; mais pourquoi me faites-vous cette question? — Parce que je viens de recevoir dans l'instant une lettre de lui, par laquelle il m'ordonne de vous signifier de partir vingt-quatre heures plus tôt que vous ne le deviez; mais ce jour ne compte pas. Ainsi, en partant vendredi à cinq heures du matin, vous pouvez être certaine de n'être pas arrêtée. Au reste, j'ai ordre de vous donner un bon passeport, afin que vous ne soyez pas inquiétée. » Dans le fond, il m'était assez indifférent de partir vingt-quatre heures plus tôt ou plus tard, et j'assurai Léger que je partirais le vendredi, mais que je ne comprenais rien à cet ordre d'après la manière dont Fouché m'avait reçue.

— Eh bien! reprit Léger, je le comprends; vous aviez été trop bien reçue pour ne pas obliger à quelque chose d'éclat. Il aura su que votre réception avait fait terriblement parler, et je ne vois dans ceci que de la prudence pour tous deux, vous en partant promptement et lui en disant qu'il vous y a obligée.

Après cette conversation, il me remit mes passeports et je m'en allai bien vite conter tout ce qui venait de se passer à Mme de Richelieu, qui m'attendait chez moi. En apprenant ce qui m'était arrivé, elle eut grande peur que je ne fusse conduite au Temple, et comme j'en recevais quelques avis sous main, je n'étais pas éloignée de le croire. Cela ne m'empêcha pas, cependant, de prendre toutes les lettres qu'on voulut me donner; je cachai bien les plus intéressantes et je laissai ouvertes quelques-unes des autres. J'allai, pour la première fois, au spectacle ce jour-là; il y eut même plusieurs personnes arrêtées dans la loge voisine de celle dans laquelle j'étais. Je me suis bien donné de garde de parler à personne de ce que Fouché m'avait fait dire pour mon départ, afin d'être plus tranquille dans les derniers momens que je devais encore passer à Paris. J'en exceptai cependant M. Gaston de Galard et l'abbé de Damas. Je crois bien que j'aurais pu rester à Paris, si je l'eusse désiré, en écrivant à Mme Bonaparte la position où je me trouvais, et que son mari ignorait. Il ne pouvait avoir donné l'ordre qui m'obligeait de sortir de Paris, puisque, de son consentement, Mme Bonaparte m'avait engagée à différer mon départ

pour l'Allemagne, afin d'aller passer quinze jours avec elle à Plombières, où elle devait aller pour sa santé; mais je préférai m'en aller sans rien dire, parce que j'aurais eu Fouché contre moi dans une autre occasion qui pouvait me ramener à Paris, s'il avait eu la main forcée dans cette circonstance.

Enfin, le jour fixé pour mon départ arriva : c'était le vendredi 3 juillet; mais, au lieu de partir à cinq heures du matin, ainsi qu'on me l'avait prescrit, je voulus faire des emplettes, dont j'étais chargée pour plusieurs personnes. Je voulus ensuite déjeuner, et, mes affaires se prolongeant beaucoup plus que je ne l'aurais voulu, je fus obligée de dîner, mais ce ne fut pas sans des représentations sans nombre de la part de Mme de Richelieu et de tous ceux qui étaient chez moi. Ils étaient d'autant plus fâchés de me voir retarder mon départ qu'ils savaient que depuis longtemps des gens de la police en épiaient le moment. Enfin, à trois heures après-midi, ces hommes montèrent et demandèrent à me parler. Je les fis entrer sans éprouver la moindre crainte. Je plaisantai même avec eux, je pris mon café et je proposai de leur en donner; ils restaient debout sans rien dire, avec l'air et la contenance de vrais imbéciles. Je les occupai à finir mes paquets, et lorsqu'ils furent chargés, je partis, toujours accompagnée par ces mêmes hommes de la police, qui m'assurèrent que leurs ordres ne portaient que de me voir monter en voiture et sortir de Paris. Mme de Richelieu m'accompagna jusqu'à la barrière; je n'y fus pas plutôt arrivée, que l'on m'arrêta et que l'on me conduisit au corps de garde; mais je dois dire que ce fut avec autant de soins et de politesses que je pouvais en exiger en pareille occasion. Je pris cependant l'air le plus insolent qu'il me fut possible. L'homme principal du bureau où l'on me mena était excellent, il me dit : « Soyez tranquille, madame, votre personne sera respectée comme elle doit l'être. Nous avons seulement l'ordre de voir vos papiers cachetés. »

J'étais bien tranquille sur ce point, parce que je savais qu'on ne pourrait pas les trouver, mais j'étais au désespoir de la terreur que mon arrestation causait à Mme de Richelieu, ce qui rendait nos adieux encore plus tristes. On n'a défait ni les malles ni les porte-manteaux. On n'a touché à rien, pas même aux coffres ou cassettes, ni à mon sac de nuit. On a seulement regardé dans mon écritoire et dans deux petits sacs; l'homme principal, dont j'ai parlé plus haut, me répétait de temps en temps : « Je n'ai pas l'ordre de vous inquiéter ni de vous retenir. » Puis il ajoutait :

« Il faut seulement vous avoir arrêtée et avoir regardé quelques paquets; je ne veux même pas lire les lettres ouvertes qui sont dans votre écritoire. » Pendant que ce monsieur parlait, on dressait un procès-verbal, que je signai, puis je remontai en voiture et n'ai plus été inquiétée tout le long de la route, pas même aux frontières. Je vis, un moment, pendant mon dîner, M. de Pontécoulant à Bruxelles. Je fus très touchée de le voir entrer chez moi; il me parla beaucoup de son intérêt pour ma famille; il voulait entamer une conversation sur les Princes; mais, comme j'étais pressée, je n'y mis pas de suite et je me le suis reproché depuis, en me rappelant qu'il avait eu l'air très fâché de n'avoir pas eu le temps de me parler.

Pendant les huit derniers jours que j'ai passés à Paris, j'ai beaucoup vu l'abbé de Damas et Gaston de Galard, je leur disais exactement tout ce qui m'arrivait. Je leur ai conté toutes mes conversations avec Maingaud, Fouché et Mme Bonaparte, mais ce que j'étais chargée de dire à l'abbé de Damas n'a été su que de lui. Ils étaient tous les deux enchantés de ce que je leur disais, et ils m'ont répété cent fois que rien n'était plus heureux que l'idée que j'avais eue de passer par la France, car aucun royaliste, depuis douze ans, ne s'était trouvé, ainsi que moi, dans une position assez favorable pour dire et entendre des choses aussi essentielles. Ils auraient désiré me retenir encore à Paris, mais j'en serais toujours partie, même sans les ordres de Fouché.

La suite de ce récit est consacrée à des appréciations personnelles sur la situation du parti royaliste à Paris, et n'offre plus le même intérêt. Le voyage de la duchesse de Guiche exerça-t-il de l'influence sur les événemens de cette époque? Ce serait trop dire assurément. L'entretien de la Malmaison aurait bien pu être le préliminaire d'une nouvelle *Paix des dames*, si l'on avait voulu en tirer parti à Londres et si, de son côté, le Premier Consul avait tenu à ratifier le langage de Joséphine. Il eût été intéressant pour l'histoire de le voir assister à cette entrevue; mais il vaut peut-être mieux pour Mme de Guiche que l'abbé Bernier lui ait évité le déplaisir de recevoir, ce jour-là, quelques-uns des sarcasmes qui n'avaient pas été épargnés par Bonaparte à Mme Récamier et à Mme de Staël, jugées *trop curieuses*. Quoi qu'il en soit, il est certain que, de juin 1801, époque de ce voyage, au mois d'août 1803, date de la conspiration à peu près simultanée de Pichegru, de Moreau et de Georges Cadoudal, nous ne voyons aucune manifestation de complots royalistes, ni aucune mesure de rigueur prise par

le Premier Consul. Ce sont ses deux plus belles années et des meilleures de notre histoire nationale, années de haute clairvoyance politique, de justice et de réparation, puisqu'elles furent marquées par la signature du Concordat (15 juillet 1801), de la paix d'Amiens (25 mars 1802) et du rappel général des émigrés (25 avril 1802). Pourquoi nous refuser le plaisir de croire que l'impression laissée à Paris par l'amie ou l'envoyée des Princes, et celle rapportée à Londres, ait contribué dans une mesure quelconque à cet apaisement momentané? Nous serons toujours à temps pour maudire, trois ans après, le lâche attentat de Vincennes.

Terminons par quelques détails sur la personne de son auteur. La duchesse de Guiche mourut dix-huit mois après ce voyage, le 30 mars 1803, à l'âge seulement de trente-cinq ans, des suites d'une chute qu'elle fit en descendant une montagne dans les environs d'Édimbourg. Son corps fut déposé dans la chapelle d'Holyrood, ancienne résidence des Stuarts et tombeau des rois d'Écosse. Elle avait exprimé dans son testament le vœu d'être rendue à sa patrie, aussitôt que les circonstances le permettraient. Par suite de ce désir, dont le duc de Gramont se fit l'interprète sous la Restauration, et d'une entente avec le gouvernement anglais, elle fut transportée en France en 1825, sur un bâtiment de guerre de la marine française que le roi Charles X donna l'ordre d'affréter à cette destination. Conduite par mer à Bayonne, elle fut ensevelie dans les caveaux de Bidache, sépulture de sa famille, où elle repose aujourd'hui.

MARQUIS DE GABRIAC.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

LE CHAUFFAGE[1]

Si l'on pouvait avoir vingt ans pendant trois mois chaque année, puis, pendant les mois d'été, quarante ans, ensuite soixante ans à l'automne, pour revenir en hiver à l'enfance et recommencer à vieillir au printemps suivant, comme les plantes, je crois que l'existence humaine serait beaucoup plus agréable, sans être plus longue pour cela. Mais on jouit mal de la jeunesse, parce qu'on ne la sent pas assez éphémère ; et ce qui fait toute l'amertume de la soixantième année, c'est que jamais plus elle ne sera suivie de la vingtième. Dans chaque espace de douze mois, les troncs les plus rabougris et les plus secs en apparence poussent de nouveaux bourgeons : tandis que, dans chaque vie, les arbres de l'espérance, une fois dépouillés, ne refleurissent plus.

Bénissons le ciel qui nous a fait naître en un climat changeant ! Les Français sont un peuple des quatre saisons ; beaucoup d'autres peuples n'ont que deux saisons, et quelques-uns n'en ont qu'une. Que ce soit l'hiver ou l'été ou même un « printemps per-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1899.

pétuel, » — suivant une locution vide de sens, puisque, s'il est « perpétuel, » ce n'est plus un « printemps, » — les contrées qui ne souffrent pas des variations de température ignorent les jouissances périodiques des premiers soleils d'avril et des premiers feux d'octobre ; et, s'il est vrai que l'air ambiant a quelque influence sur le caractère, cette alternative de saisons suffisamment nuancées donne au génie français le tact, la variété et ondoyance qu'on ne retrouve pas au même degré chez d'autres nations.

I

Toute sensation excessive dépasse l'homme et lui échappe, et nous ne sentons, comme a dit Pascal, ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid ; mais une excitation moyenne et répétée développe au contraire la faculté sensitive. Quoique nous n'ayons, ou mieux *parce que* nous n'avons guère d'étés brûlans ni d'hivers très rudes, notre épiderme, fort éveillé, s'affecte facilement des hauts et des bas du thermomètre.

Les habitans du Midi ont souvent assez froid pour en souffrir, mais pas assez pour apprendre à faire du feu : aussi grelotte-t-on en janvier dans les maisons d'Italie, de Grèce, voire dans celles de la Haute-Égypte, sous le tropique, quand le ciel se couvre ou que le vent souffle du mauvais côté. Les gens du Nord, crainte de geler dans leurs logis, ont adopté un système qui les prive de la vue du feu pour les faire mieux jouir de sa chaleur. Les Français se chauffent par les yeux autant que par la peau, par plaisir autant que par nécessité ; aussi consomment-ils beaucoup de combustible, sans exiger beaucoup de calorique.

Notre pays dépense chaque année pour son chauffage près d'un milliard de francs, en matières solides, liquides ou gazeuses. Les premières sont de beaucoup les plus importantes : 540 millions de francs pour 18 millions de tonnes de houille à 30 francs ; 360 millions de francs pour 33 millions de stères de bois à 11 francs chaque. Le surplus consiste en pétrole, en alcool et en gaz, dont Paris seul, durant le jour, brûle environ 100 millions de mètres cubes. De sorte que, le total des budgets privés s'élevant à environ 20 milliards de francs par an, suivant les calculs les plus autorisés, les citoyens de notre république se trouvent consacrer près de 5 pour 100 de leurs recettes annuelles à ce chapitre du

feu qui, dans le plus grand nombre des habitations, sert à la fois aux alimens et aux hommes ; la même cheminée, le même fourneau ayant pour objet de chasser le froid et de faire la cuisine.

Double fonction si nécessaire que nos ancêtres faisaient du mot de « feu » le synonyme de ménage, de famille ; le « feu » symbolisait les groupes d'individus unis dans le parcours de la vie ; il servait à compter les êtres, — ceux qui n'avaient « ni feu ni lieu » ne comptant pas. — Et de nos jours, où les chiffres de la statistique ne s'expriment plus par « feux, » mais par « âmes, » le terme de « foyer » a conservé, dans le langage des bureaucrates comme dans celui des poètes, ce sens extensif de logis animé, d'abri durable et affectueux qu'il avait naguère.

Confessons d'ailleurs que, sous la forme métaphorique, sous cette forme où Napoléon l'employa, après son abdication, dans sa lettre fameuse au prince-régent d'Angleterre, lorsqu'il venait, disait-il, « *s'asseoir au foyer* du peuple britannique, » cette expression est menacée de disparaître avec les anciens types de cheminée et la révolution survenue dans le chauffage. On se figure mal la contenance de locataires parisiens, assis en cercle et sympathiquement pressés devant la bouche d'un calorifère.

Si le « manteau de la cheminée » ne s'était pas étriqué d'âge en âge, si l'on n'avait pas découvert des combustibles nouveaux et inventé de nouveaux appareils pour en tirer meilleur parti, le peuple ne connaîtrait plus le feu que par ouï-dire et les bourgeois continueraient, tout en brûlant beaucoup de bois, à jouir de peu de chaleur. Le temps est loin où l'on prodiguait sans souci, dans l'âtre, des amas de fagots, crépitant en longues échappées d'étoiles, où la cuisine des festins offerts au roi Philippe de Valois par le duc de Bourgogne nettoyait en huit jours 14 hectares de taillis. Seigneurs et abbayes se passaient alors une forêt les uns aux autres pour un loyer de quelques grammes d'argent et, comme l'adjudication annuelle de l' « herbage de mai » et de la « glandée » d'automne, — c'est-à-dire du droit de faire paître des bestiaux dans les bois et d'y engraisser des porcs, — était souvent le profit le plus clair du propriétaire, il recueillait avec empressement dans son domaine les verreries, poteries, hauts-fourneaux et autres industries qui se présentaient ; heureux de leur céder, pour une redevance minime, le pouvoir d'user à discrétion de ce dont lui-même ne savait que faire. Un phénomène inverse s'est passé de nos jours : bien des fours ont dû s'éteindre, parce que le coût

du bois absorbait la moitié ou davantage de la valeur des produits.

C'est que les arbres et les hommes se gênent et s'excluent mutuellement ; quand les seconds pullulent, les premiers s'éclaircissent et tombent. Des générations successives de forêts ont été ainsi détruites sur notre sol : forêts saintes des druides ; forêts légendaires du roman de chevalerie, où les arbres avaient des noms propres ; futaies des barons féodaux, emblèmes de force et de durée, punies comme complices de leur maître, s'il venait à trahir son suzerain : — pendant que sous la hache tombait la tête du gentilhomme félon, les troncs altiers, compagnons de sa race, étaient rasés, « dégradés, » disait la procédure, par la cognée du bourreau ; — forêts royales enfin, dont les sujets hiérarchisés, étiquetés par Colbert, poussaient en lignes et se couvraient de feuillages symétriques comme des perruques à la Louis XIV. Tout cela dépecé, mis à feu, asservi à nos divers caprices.

De nos jours où les chênes, avant d'arriver à maturité, ont le temps de voir le monde changer dix fois de maître et de plan, ce qu'il reste de futaies séculaires ne survit que grâce à la tutelle administrative et comme un vestige artificiellement maintenu du passé. En pays démocratique, les chênes de l'État ont seuls, ou presque seuls, le privilège de vieillir.

Le sol forestier de la France, — neuf millions d'hectares, plus du sixième de notre territoire national, — fournit annuellement 25 millions de mètres cubes de produits ligneux, dont 5 millions seulement de bois de charpente et de menuiserie et 20 millions de bois de chauffage. Ce dernier chiffre est simplement théorique. Le « bois de feu, » comprenant les taillis, les troncs malsains et le branchage, — le houppier — des arbres « de service, » est ramené ici à un cube *plein* et *sans interstice* de 20 millions de mètres ; pratiquement, en tenant compte des résultats donnés à l'empilage par les diverses essences, l'administration estime à 33 millions de stères la capacité effective.

Sur ce chapitre du bois de chauffage, la production et la consommation intérieure se balancent. Nous n'en achetons et n'en vendons au dehors que des quantités insignifiantes. En fait de charpente, nous sommes loin de nous suffire : frises d'Odessa, frênes du Caucase, chênes d'Autriche ou d'Amérique, sapins de Suède et Norvège, la sylviculture exotique introduit chaque année 3 à 4 millions de mètres cubes. L'importation continuera, quel-

que élevés que soient les droits de douane ; nous sommes forcément tributaires de l'étranger pour les bois de grande largeur. Si nous avons assez de poutres, solives et autres pièces maintenant remplacées par le fer, nous manquons de celles qui ne redoutent pas la concurrence métallurgique : des bois de meubles et de tonneaux.

Nous possédons beaucoup de petits chênes, de *modernes;* mais les gros, les beaux *anciens* font défaut dans une proportion énorme. Les particuliers, à qui appartiennent les deux tiers de la surface forestière, réalisent leurs chênes de bonne heure ; dans le troisième tiers, l'État et les communes, malgré des « révolutions » de cent quatre-vingts ans, n'arrivent pas à fournir 200 000 mètres cubes de bois d'une largeur de 50 centimètres, leurs biens étant pour la plupart situés en des régions montagneuses, où les peuplemens ne renferment que des hêtres et des résineux.

La même pénurie existe un peu partout ; dans le monde entier, les futaies s'en vont. Trois pays seulement en Europe ont suffisamment de « bois d'œuvre » : Autriche, Russie, Suède-Norvège. Cette dernière commence à s'épuiser, elle entre dans la voie des petites fabrications. L'Autriche, la Bosnie, la Croatie expédient, par Fiume, Trieste et le bas Danube, des arbres de deux cent cinquante ans que l'absence de moyens de transport avait jusqu'ici maintenus sur pied ; mais, elles aussi, abattent beaucoup plus que leur production annuelle. L'Australie, qui nous envoyait naguère de magnifiques billes d'eucalyptus, et avait un cinquième de son territoire en forêts, les a aujourd'hui totalement détruites. Elle achète ses bois dans la Baltique ou le golfe de Bothnie, par l'intermédiaire des courtiers de Londres. Le Transvaal, le Cap et Natal, tous déboisés, sont aussi des cliens de la Suède.

Et l'on se demande pourquoi il part de Bordeaux des pavés de bois pour la République Argentine, des traverses de chemins de fer pour le Brésil et le Congo, lorsque, à proximité de ces diverses contrées, s'étalent des espaces infinis où croissent, depuis le commencement du monde, des « fûts » inviolés. C'est que la forêt vierge des zones tropicales est une illusion ; au dire des gens du métier, il serait presque inexploitable, cet emmêlement d'humbles plantes et d'arbres géans, étagés les uns au-dessus des autres, et mêlant sur le sol humide la pluie de leurs fleurs. Le type idéal, c'est la coupe triste et glacée de Russie ou de Canada, transportée sur la neige dure jusqu'à une rivière qui, au dégel, charrie

le bois gratis. Mais, dans les bassins de l'Amazone et de l'Afrique centrale, on fera chèrement à travers le marécage une route qui, trois mois plus tard, grâce à la végétation invraisemblable de ces climats, sera couverte d'arbustes de plusieurs mètres d'élévation.

II

La végétation, au contraire, est très lente dans les régions forestières qui approvisionnent présentement le monde : il faut de 150 à 200 ans pour obtenir, sur le sol scandinave, des pins de 19 mètres de haut et de $1^{m},50$ de circonférence, qui arrivent aux mêmes dimensions dans les Landes en *quatre fois moins de temps*. La production est donc seulement le quart de la nôtre, à superficie égale, dans ces pays du Nord dont les réserves anciennes ne dureront pas toujours : de sorte que les esprits inquiets pourraient appliquer à la totalité du globe ce mot d'un de nos hommes d'État du XVIIe siècle, disant que « la France périrait faute de bois ! »

Une revue américaine affirme que, depuis 1850, la consommation du bois, dans le monde entier, a augmenté de moitié. Si des concurrences nouvelles lui sont faites, — par la houille dans les cheminées, dans les planchers ou les navires par le fer, — il est aujourd'hui affecté à des usages inconnus il y a un demi-siècle. Le télégraphe lui demande ses poteaux et les chemins de fer leurs traverses, dont nos réseaux français absorbent quatre millions par an ; les rues des grandes villes lui empruntent de plus en plus leur pavé. Les premières expériences en ce genre, faites à Londres il y a trente ans, avaient donné de piètres résultats, grâce aux fondemens défectueux, à l'emploi d'essences non appropriées et aux mauvaises dimensions des blocs, qui se déplaçaient, s'usaient irrégulièrement et coûtaient fort cher à entretenir. Pendant des années, le succès se fit attendre, jusqu'à ce qu'on eût adopté le système actuel, consistant à faire reposer les pavés sur une couche de 15 centimètres de béton. Maintenant la fabrication de ces matériaux est devenue toute une industrie, employant un outillage considérable ; une seule maison débite de 20 à 30 millions de blocs par an. Il est singulier que la durée de ce pavage, en bois créosotés ou non, — les deux systèmes ont leurs partisans, — soit d'autant plus longue que la voie est plus fréquentée, le passage des voitures empêchant la pourriture de prendre naissance.

Un autre avatar du bois est le papier, dont j'ai parlé dans une étude précédente (1). Plus de quinze cent mille tonnes de bois sont manufacturées annuellement : un sapin de belle venue, âgé de 40 ans, représente un mètre cube à l'état brut; mais, ébranché, écorcé, etc., il ne fournit pas plus de 150 kilos de pâte propre à la papeterie. Si bien qu'un journal à grand tirage absorbe, à lui seul, une centaine d'arbres par numéro, — on peut calculer que *le Petit Journal* en dévore 170. — Les forêts de l'Europe seront-elles ainsi peu à peu fauchées et imprimées à fond? Le bocage deviendra-t-il sans aucun mystère, et les rossignols de muraille demeureront-ils le dernier vestige de leur poétique espèce?

Le charbon de terre est lui-même, indirectement, un grand consommateur de ce bois qu'il semble remplacer. La perche de mine, employée à l'étayage des galeries, est un débouché fructueux pour les propriétaires de taillis. Il en résulte une évolution dans la sylviculture, où l'on s'applique à faire des coupes moins fréquentes, afin d'obtenir des tiges, des « brins, » plus longs et plus forts.

Il faut en moyenne, par tonne de houille extraite, un 20e de stère en bois de perche; ce qui, pour les seules mines françaises, correspond à environ 1 200 000 stères. Les houillères anglaises en consomment proportionnellement beaucoup moins; mais, comme leur production est presque huit fois plus forte que la nôtre, le boisage nécessaire à ces myriades de corridors souterrains oblige nos voisins à faire venir du continent un stock énorme, et qui augmente sans cesse. En 1870, nous vendions à la Grande-Bretagne pour 800 000 francs par an de perches de houille ; ce seul article dépasse aujourd'hui 10 millions. Il est du reste curieux d'observer que l'Angleterre, ce pays du fer et de la houille, est *le plus grand acheteur de bois* du monde entier; ses importations s'élèvent, pour ce chapitre, à 422 millions de francs et prennent des formes très variées, témoin les moitiés de porcs expédiés, de Belgique à Londres, dans des cercueils dont la capitale du Royaume-Uni se sert pour enterrer ses pauvres.

Des compagnies en quête de progrès, celle de Marles par exemple dans le Pas-de-Calais, ont, depuis quelques années, tenté de substituer le fer au bois pour le soutènement des galeries et des « tailles; » procédé plus économique, dit-on, car ces étais en

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1895, *le Mécanisme de la vie moderne :* VII, *Le Papier.*

fer, enlevés au fur et à mesure du remblayage, peuvent resservir plus loin, tandis que les perches de bois sont abandonnées. Mais les mouvemens de l'industrie sont si brusques à notre époque, il apparaît si souvent des besoins nouveaux, que les détenteurs du sol forestier n'ont pas trop à s'inquiéter du parti qu'ils en pourront tirer dans l'avenir.

Ce qui les chagrine, ceux d'âge mûr du moins, aux heures mélancoliques où les revenus du temps passé leur remontent à la mémoire, c'est que le prix des bois a depuis vingt ans, malgré le développement de la consommation, baissé de 25 à 35 pour 100, suivant qu'ils sont destinés au chauffage ou à la menuiserie. Phénomène au demeurant très explicable : motivé, pour les uns, par l'abondance de la houille, pour les autres par la révolution des moyens de transport.

Il a toujours existé aux siècles anciens une grande disproportion de valeur entre les bûches, prises au lieu de naissance, et les mêmes bûches prêtes à flamber, livrées aux citoyens des villes : aux XIVe et XVe siècles, lorsque les mille kilos de bois à brûler se vendaient en moyenne 5 francs à Paris, on les payait tantôt 2 fr. 50 à Rouen ou 1 fr. 50 à Dijon, tantôt 95 centimes à Moulins et 45 centimes à Perpignan ; différences qui tenaient sans doute au degré de façonnage. Suivant que les arbres étaient encore debout ou déjà mis en corde, le prix grossissait, comme aujourd'hui, à chaque étape qui séparait la cognée du bûcheron des landiers du bourgeois.

Aux temps modernes, les cours demeurèrent très variables d'un point à un autre du territoire : en Limousin ou en Bourgogne, en Basse-Normandie ou en Auvergne, selon qu'il s'agit de châtaignier, de chêne ou même de noyer, il existait sous Louis XIV des combustibles de 1 à 2 francs les *mille kilos;* tandis qu'à Paris, les chiffres oscillaient de 24 francs, pour le meilleur « bois de moule, » jusqu'à 15 francs pour le bois flotté le plus commun. Sans ce dernier, la population grandissante de la capitale eût souffert d'une vraie disette ; aussi le flottage et les trains de bois, inaugurés au XVIe siècle (1565), et regardés alors comme une découverte « capable de faire beaucoup valoir les héritages plantés en futaie, » furent-ils l'objet de toute la sollicitude des pouvoirs publics. Les ordonnances, pour rendre l'exploitation plus aisée, permirent aux marchands de faire passer leurs charrettes, jusqu'aux cours d'eau navigables, même à travers les terres nobles.

Ces négocians furent également investis du droit de faire flotter leurs bûches sur les rivières et étangs privés, voire sur les fossés des châteaux, les seigneurs étant tenus de donner libre accès dans leurs parcs.

« Visage de bois flotté » était au XVIIe siècle une sorte d'injure, un terme de mépris, adressé à qui possédait une figure rude, noire ou couperosée. Le bois flotté avait en effet mauvaise mine et jouissait de peu d'estime au regard des bûches venues par voie de terre. Il manquait « de nerf, » par suite d'une fermentation intérieure qui tendait à le dissoudre, à moins d'avoir été écorcé avant le flottage comme le « pelard des chantiers. » Puis, le « train » restant longtemps en route, les harts de bois qui liaient les bûches se relâchaient, se brisaient au moindre choc, et beaucoup de marchandise se perdait ainsi.

Le commerce a renoncé, depuis une vingtaine d'années, à ce genre de locomotion, réservé uniquement à la charpente. La « communauté » des bois à œuvrer, qui, sauf une réforme légère sous la Restauration, subsiste à Paris depuis 1498, continue à faire flotter ses « parts » de plancher, ses « coupons » de chênes équarris, ou ses « éclusées » de sapin, longues de 37 mètres, suivant la vieille méthode. Le bois destiné aux foyers parisiens arrive dans des bateaux, dont la plupart s'en retournent à vide, à moins qu'ils ne trouvent à emporter de la mitraille de fer, ou de la houille pour les forges du Nivernais.

C'est en effet de la Nièvre et de l'Yonne que viennent plus de moitié des bûches réduites en cendres dans la capitale; 20 pour 100 sont fournis par l'Oise et l'Aisne, un dixième par Seine-et-Marne et le Loiret. Les arbres ont été abattus et débités en hiver, sous la surveillance de l'acheteur, qui doit exploiter lui-même afin de ne rien perdre des sous-produits. Amenés au ruisseau le plus proche, ils demeurent un an à sécher sur ses bords; car le bois vert, au lieu de flotter, irait au fond. Au printemps suivant, on procède à la marque de chaque bûche avant de la jeter au fil de l'eau. La famille Lebaudy, à qui appartient le tiers des bois flottables de la Nièvre, a pour signe distinctif un sabot; d'autres ont une cruche, un cœur, une ancre ou de simples initiales. Tous ces morceaux s'en vont ainsi pêle-mêle jusqu'à la rivière; surveillés, non par crainte des vols presque nuls, mais afin de prévenir les encombremens parmi les méandres de leur pérégrination.

Arrivés au barrage de Clamecy, ils sont happés par des « pêcheurs, » dans l'eau jusqu'à la ceinture, qui les trient suivant leurs marques et les entassent. C'est là que les marchands de la capitale vont faire leurs achats. Le *stère*, vendu 5 à 6 francs par le maître de la forêt, suivant les facilités de « vidange » de la coupe, monte déjà à 9 francs, soit 20 francs *les mille kilos*. Le sciage « à deux traits, » effectué en province à raison du bon marché de la main-d'œuvre, est payé 1 fr. 60; le transport par bateau jusqu'à Paris, 4 à 5 francs; enfin les 6 francs d'octroi et le camionnage en magasin, élèvent à 36 francs environ le prix de revient du marchand. Celui-ci, revendant la tonne 44 francs aux particuliers, réaliserait un joli bénéfice, si la durée d'un second séchage, pendant six mois, avant l'embarquement, la conservation en chantiers et le voiturage à domicile ne le grevait de frais généraux assez lourds.

Le client parisien est habitué à des rondins lisses, uniformes et si élégans que c'est dommage, semble-t-il, de les mettre au feu. Le négociant, de son côté, exclut les pièces irrégulières, qui feraient des bosses dans ses pyramides géométriques et en compromettraient la solidité. Si les acheteurs de la capitale acceptaient les quartiers bizarres, noueux, ventrus et un peu contrefaits dont se contentent les êtres inférieurs qui peuplent les départemens, et s'ils se mettaient en rapport direct avec les propriétaires du Centre, ils obtiendraient un rabais de 25 pour 100.

La péniche ou « chênière, » chargée de 150 tonnes de bûches, est confiée à deux mariniers qui reçoivent une somme fixe pour la conduire jusqu'à la Seine par les canaux du Nivernais ou de Briare et du Loing. Ces deux haleurs travaillent treize heures par jour, pour faire environ 20 kilomètres; ils se relayent aux heures de repas, l'un continuant à traîner le bateau, pendant que l'autre s'occupe de la cuisine. A Moret et Montereau, la chaîne de touage ou un remorqueur servent à convoyer le chargement jusqu'à Paris.

Le prix du bois, dans les villes, se compose donc, en grande partie, de frais de transport; on imagine ce qu'il devait en être jadis : de belles forêts pourrissaient sur pied il y a cent ans, par l'absence de moyens de communication. Non loin d'Uzerches, le comte d'Harcourt avait de vastes domaines, dont il ne tirait presque rien, faute de rivières à proximité. Si les 1000 kilos de bûches se payaient, au XVIIIe siècle, des sommes très différentes,

en deux localités séparées par une distance minime, comme 12 francs à Aix et 0 fr. 75 en Dauphiné, ou 22 fr. 50 à Caen et 1 fr. 50 à Silli, dans l'Orne, c'est que les routes étaient mauvaises ou nulles.

Quand Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui*, demande 5 livres 10 sous du cent de fagots, — c'est-à-dire 9 francs, — ses prétentions ne sont pas exagérées; les fagots se vendaient alors (1666) de 8 à 13 francs aux environs de Paris. Ce n'était pas qu'il y eût « fagots et fagots, » comme insinue le personnage de Molière, ni que les plus chers fussent ceux « auxquels on n'épargne aucune chose; » mais simplement ceux qui venaient de plus loin. A la veille de la Révolution, ils variaient ainsi de 25 francs à Boulogne-sur-Mer jusqu'à 2 fr. 70 dans les campagnes de Sologne.

Aujourd'hui, dans les coupes de l'État, on brûle souvent des fagots *uniquement pour déblayer le terrain*, pour faire de la place, parce qu'on ne saurait à qui les vendre. Les tuiliers, chaufourniers, briquetiers, les boulangers même, autrefois grands consommateurs, abandonnent de plus en plus, pour la houille, ce combustible que la dépense de manutention a rendu trop onéreux. Dans un cent de margotins, par exemple, qui se vend à Paris 8 francs, la valeur du bois est à peu près nulle; il n'y en a pas pour 0 fr. 20. C'est le port, la façon, le bénéfice du marchand qui composent tout le prix.

Le charbon de bois coûte, à Marseille, 12 francs les 100 kilos pendant que le bois qui sert à fabriquer ce charbon, — un stère environ, — se vend en Corse 0 fr. 30 sur pied; la différence de 11 fr. 70 est absorbée par les frais de coupe, de carbonisation, de mise en sac, de conduite au bateau, de fret, d'octroi et de cinq ou six chargemens et déchargemens jusqu'à l'arrivée chez le charbonnier marseillais. En bien des cas, le bois de feu, *sur route*, perd toute valeur au bout de 25 kilomètres, c'est-à-dire qu'il devient inexploitable. Par kilomètre et par 1000 kilos en effet, le prix varie, suivant la nature des véhicules, de 2 centimes sur rivière jusqu'à 1 fr. 25 à dos de mulet, lorsque cet animal descend, chargé, une pente montagneuse qu'il remonte à vide. On compte en chemin de fer de 3 à 8 centimes et 20 à 60 centimes sur les routes, suivant qu'elles sont ou non empierrées.

III

On s'explique ainsi que le chauffage au bois demeure, suivant les localités, économique ou très cher et que le prix de 11 francs par stère, donné plus haut *pour l'ensemble de toute la France*, recouvre de grandes diversités. Pour 10 francs en Normandie, on obtient 1 000 kilos de châtaignier, dont le pétillement est inoffensif dans l'âtre profond du campagnard; le citadin, dans le salon duquel ce feu d'artifice serait de dangereuse conséquence, paie 20 francs en province et 45 francs à Paris le hêtre à la flamme vive ou le chêne à combustion moins gaie, mais plus lente.

L'usage du bois, dans la capitale, est devenu un luxe; ceux-là seuls en brûlent qui ne regardent pas à la dépense, ou qui ne la paient pas de leur poche comme les administrations de l'État. La consommation parisienne était en 1852, avec une population moitié moindre, plus forte de 100 000 stères qu'elle n'est aujourd'hui; elle est descendue à 240 stères par 1 000 habitans, au lieu de 384 qu'elle atteignait en 1876. Il y a deux cent soixante ans, elle s'élevait au quadruple, — un stère par personne, — d'après le rapport des commissaires au Châtelet en 1637. Aussi voyait-on de belles flambées chez les grands seigneurs : les cheminées du cardinal de Richelieu dévoraient 1 000 kilos de bois par 24 heures; le fournisseur du duc de Candale lui livrait chaque jour 50 grosses bûches et 75 fagots pour ses appartemens et, pour ses cuisines, 10 hectolitres de charbon de bois.

Ce dernier combustible est aujourd'hui frappé d'un discrédit irrémédiable; dans les villes, où est son principal débouché, la bourgeoisie a substitué ces commodes en fonte, chauffées à la houille, que l'on nomme des « cuisinières, » aux anciens « fourneaux-potagers. » Seuls, les ménages ouvriers demeuraient fidèles au charbon de bois. Le pétrole, lourdement grevé d'impôts, avait peine à lui faire concurrence. L'électricité, d'une façon d'ailleurs indirecte, a amené son effondrement : la Compagnie du gaz, voyant ses recettes compromises par le succès des nouvelles lampes Edison, dans les milieux aisés, s'est tournée vers la classe populaire et a pris généreusement à sa charge l'installation des conduites chez tous ceux qui les demandaient. Non contente d'apporter sans aucun frais son calorique, elle a prêté *gratis*, pour la cuisson des alimens, environ 250 000 fourneaux. Elle s'empare ainsi de

la clientèle du charbon de bois, dont l'emploi, déjà réduit de moitié depuis vingt-cinq ans, — de 3 hectolitres à 1 et demi par tête, — finira par se restreindre à la chaufferette de l'ouvrière, à la rôtissoire du gourmet et au réchaud du désespéré qui s'offre le suprême boisseau de l'asphyxie.

Les désespérés, pour le moment, ce sont ceux qui produisaient le charbon de bois et qui, intéressés à le défendre puisqu'ils en vivent, font valoir sa puissance calorique presque égale, disent-ils, à celle de la houille. Ils oublient d'ajouter que celle-ci coûte quatre fois moins que celui-là pour un même nombre de « calories. » La « calorie » est l'étalon qui sert à mesurer la valeur respective des combustibles : c'est la quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré centigrade la température d'un litre d'eau. Or, les matières que nous employons à nous chauffer, — bois, charbon, gaz, etc., — décomposées chimiquement par la science, se trouvent contenir certains élémens dont les uns ne chauffent pas du tout, tels que l'oxygène, l'azote, les cendres, et dont les autres, tels que l'eau, s'opposent à la production de la chaleur. Cent kilos de bois vert renferment une proportion d'eau « d'inhibition » d'environ moitié de leur poids, qui varie selon les essences et les saisons; — le pin des forêts est le plus humide, le frêne est le plus sec et tous deux sont beaucoup plus mouillés au commencement d'avril qu'à la fin de janvier. — Après un an de coupe une partie de ce liquide s'est évaporé; mais, lors même qu'on l'eût fait totalement disparaître, le « ligneux, » c'est-à-dire le bois desséché dans une étuve brûlante, ne représenterait encore que 51 pour 100 de combustible utile, — carbone et hydrogène, — uni à 2 pour 100 de cendres et à 47 pour 100 d' « eau de constitution. » De sorte que la bûche, dans l'état où elle est d'ordinaire posée sur nos chenets, médiocrement imbibée, est un mélange de deux tiers d'eau et d'un tiers de carbone, duquel nous ne profitons pas même intégralement, parce qu'il perd une partie de sa force à vaporiser l'eau dont il lui faut se débarrasser.

La transformation du bois en charbon élimine cette substance aqueuse. Au cours de la métamorphose, le poids du premier diminue : des quatre cinquièmes, si la carbonisation se fait suivant l'ancienne méthode, en « meules » de plein air; des deux tiers seulement, si l'on applique le procédé nouveau des fours ou des fosses en maçonnerie. Dans tous les cas, la chaleur fournie par le charbon de bois étant à peine le triple de celle des bûches, —

7000 calories au lieu de 2500, — tandis qu'il se vend presque le quadruple de leur prix, — cette marchandise onéreuse n'avait d'autre mérite que la commodité de son emploi à petites doses; le gaz, à ce point de vue, lui est incontestablement supérieur. Non qu'il soit meilleur marché; au contraire : un mètre cube de gaz et un kilo de charbon de bois, chauffant à peu près autant l'un que l'autre, coûtent, l'un 0 fr. 30, l'autre 0 fr. 16.

Mais la flamme d'un bec obéit bien plus docilement que la braise d'un fourneau au consommateur économe. Elle s'enfle, s'apaise et se détaille, « au doigt et à l'œil » de la ménagère. Allumé en une seconde, éteint de même, ce précieux hydrogène convient à des besoins sommaires et hâtifs. Pour un usage prolongé, ce serait le moins recommandable des combustibles. La cuisson du plus modeste pot-au-feu, exigeant quatre heures d'un feu doux et soutenu, correspond à une dépense de 31 centimes, — 1040 litres, — qui serait beaucoup plus faible avec la houille.

A New-York, où le gaz coûte juste moitié de ce qu'on le paie à Paris, la plupart des appartemens de 7000 à 9000 francs de loyer, aménagés dans les maisons neuves, ne possèdent *pas d'autre fourneau de cuisine* qu'un appareil à gaz très complet avec four, rôtissoire et grillade. Les grils offrent cette particularité d'être soumis à une flamme venant, non d'en bas, mais d'en haut; ce qui évite toute fumée et permet de recueillir intégralement le jus, au lieu de le laisser suinter en graillonnant sur les charbons. Suivant les principes de Brillat-Savarin, le cuisinier peut, avec ce système, saisir la côtelette par un feu vif au commencement de l'opération, pour coaguler l'albumine et empêcher le sang de s'écouler; puis ralentir la combustion, pour laisser au centre du morceau le temps de cuire sans que la surface charbonne.

La cuisine au gaz, confiée à des mains expertes, n'est donc pas aussi barbare que notre routine serait portée à le croire. Aux États-Unis, elle s'explique surtout par la difficulté de se faire servir, et par le peu de goût des domestiques américains pour les besognes fatigantes. Le gaz y est, malgré son bon marché, dans le même rapport que chez nous vis-à-vis de la houille, parce que cette dernière aussi coûte à New-York moitié moins qu'à Paris.

La chaleur spéciale et intermittente, que l'on demande au gaz dans la capitale, est obtenue en province par le pétrole avec une dépense à peu près identique. Depuis douze ans, il s'est vendu en France six cent mille fourneaux et réchauds à huile minérale,

destinés aux ménages bourgeois et ouvriers. Ces appareils très simples, consistant en brûleurs logés au-dessus de réservoirs, ne se distinguent entre eux que par la disposition et le nombre de leurs mèches. Le kilo de pétrole donne un tiers plus de calorique que le mètre cube de gaz; son prix, *dans les départemens*, est aussi d'un tiers plus élevé que celui du gaz parisien. Il est donc appelé à y rendre les mêmes services; sans prétendre toutefois lutter avec les combustibles solides pour le chauffage des habitations.

Le gaz et le pétrole, les plus commodes et les plus coûteux en même temps de tous les agens caloriques, reviennent en effet deux fois plus cher que le bois; et le bois, à son tour, lorsque son prix égale à peu près celui du charbon de terre, est trois fois plus onéreux, parce qu'il chauffe trois fois moins. Employée dans une cheminée ordinaire, chauffant par simple rayonnement, la houille est même six fois plus avantageuse que le bois, parce qu'elle rayonne deux fois plus. Ce résultat théorique, bien que surprenant, est confirmé par l'expérience.

Il se peut qu'esthétiquement la fumée âcre et l'ardeur intense du charbon de terre fassent regretter la flamme claire de la bûche, s'élançant pour ressaisir son léger panache d'ombre qu'emportait le vent; il se peut qu'ici comme en d'autres domaines le progrès dévêtisse peu à peu la vie de sa robe de poésie. Assis devant les paysages de cendres dorées que formaient les miettes de leurs tisons incandescens, nos pères trouvaient une sorte de compagnie dans ce feu qui évoquait à leurs yeux des images familières : celles d'arbres aux feuillages multiples, depuis les hêtres adolescens à tournure élancée, à taille flexible, jusqu'aux pommiers caducs, courbés en des attitudes tragiques ou humbles.

Le charbon minéral est, lui, d'un autre règne, plus éloigné de nous; c'est un inconnu, que nous n'avons vu ni vivre ni mourir, comme le chêne. Aussi ne conçoit-on pas la sorte d'existence qu'a jamais pu avoir ce fossile, témoin de révolutions invraisemblables, squelette des temps où la terre vivait en égoïste, pour elle-même, sans personne qui la troublât. Loin, bien loin du soleil d'aujourd'hui, conseiller de paresse pour les hommes et créateur de travail pour les plantes, des rayons anciens dormaient, dans ces cadavres de végétaux étouffés, reposant au sein des couches souterraines du globe. Ces déchets inutiles d'un monde sans date et ignoré ont été précisément, en ce siècle, l'agent

indispensable de tout un monde nouveau : l'âme des machines, la force que prophétisait Aristote quand il disait : « Si la navette et le ciseau pouvaient marcher seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire. »

Pour le chauffage seulement, comment feraient les civilisés de nos jours, s'ils n'avaient su deviner ou retrouver, dans le sous-sol de la planète actuelle, la carte de la planète préhistorique? Ce qui leur permet de remonter chaque douze mois à la lumière une pyramide noire, *quatre cents fois plus haute et plus large* que la plus grande des pyramides d'Égypte : 500 millions de tonnes. Le colossal sépulcre de pierre, depuis soixante-dix siècles intact au bord du Nil, est un monument de mort; le géant de charbon de l'Europe, monument de vie, donne en se consumant la force et la chaleur. Tous les ans il renaît, surgit à nouveau pour recommencer son œuvre et s'évanouir, en dessinant autour de lui, dans l'atmosphère bleue, l'auréole grisâtre de sa fumée. Les anciens en eussent fait un mythe, un dieu, le symbole de la résurrection des choses, de l'alliance entre la matière déchue et l'esprit rénovateur.

Combien de temps doit-elle durer? D'après un travail fait à Berlin, par les soins du ministère du Commerce, les réserves des mines de houille s'élèveraient, pour le vieux continent, à 360 milliards de tonnes; soit, d'après la consommation actuelle, de quoi marcher un millier d'années. L'exploitation active est, à vrai dire, toute récente; bien que, depuis 700 ans déjà, la houille soit connue et porte un nom : celui qu'elle emprunta au forgeron flamand « Hullioz, » de Liège, qui le premier trouva, vers Publémont (1197), cette matière dont il eut l'idée de se servir pour faire du feu. Le midi de l'Europe continua longtemps à en ignorer l'existence et l'emploi. Un cardinal italien, en visite au moyen âge chez un évêque des Pays-Bas, témoignait son étonnement de voir, dans la cour du palais, une distribution d'aumônes qu'il ne pouvait comprendre : « On donne, dit-il, à chaque pauvre sa charge d'une pierre noire et il s'en va plus joyeux, plus satisfait, que si on lui eût donné un pain du même poids. »

Cette substance était si peu connue en France au début du XVIIe siècle, qu'un de nos compatriotes mentionnait, dans un voyage en Écosse, l'extraction de la même « pierre noire » à titre de curiosité. A la fin du règne de Louis XIII, lors de la première concession sérieuse dont le « charbon de pierre » ait été

l'objet, le bénéficiaire obtint le *monopole de la vente pendant trente ans dans tout le royaume*, que personne au reste ne lui contesta. Il se proposait de creuser, près de Brioude, des mines où *trente ouvriers* eussent travaillé et, pour en véhiculer les produits, de rendre l'Allier navigable.

Dans cette même province, cent cinquante ans plus tard, le commissaire de la Convention faisait remarquer que les gisemens de Commentry ne donnaient qu'une houille de mauvaise qualité, parce qu'on la prenait trop à la surface. Creusait-on des puits et le charbon se trouvait-il en abondance? aussitôt il tombait à vil prix, en raison des faibles débouchés qui existaient encore, et l'entrepreneur, ruiné par ses avances, cessait de travailler. Plusieurs mines avaient été ainsi abandonnées sous Louis XVI. La célèbre veine d'Anzin, découverte en 1734, fut bien loin d'enrichir ses premiers détenteurs; le charbon, éloigné des centres d'extraction, demeurait cher, — 33 francs la tonne à Paris, au moment de la Révolution; — il commençait pourtant à se répandre et la consommation avait atteint 1 million de tonnes en 1815.

Les besoins, depuis cette époque, ont augmenté sans cesse : 5 millions en 1843, 14 millions en 1860; ils sont maintenant de 40 millions de tonnes, dont près d'un tiers nous arrive de l'étranger. En vain les mines françaises se hâtent de s'allonger et de s'étendre, en tissant le réseau de leurs galeries, semblables à des toiles d'araignée gigantesques, la production nationale ne parvient jamais à satisfaire la demande. Nous sommes beaucoup moins favorisés que nos voisins d'Angleterre ou d'Allemagne : les houillères sont, de l'autre côté du Rhin ou de la Manche, plus nombreuses et l'extraction y est en général plus facile. L'ouvrier français tire en moyenne 200 tonnes de charbon par an; l'ouvrier de Silésie en tire 330.

Parmi les 297 concessions exploitées sur notre territoire, 123 sont en perte; et si l'on compare le nombre des bras employés au bénéfice global de cette industrie, on voit que le profit annuel est de 360 francs *par tête d'ouvrier;* c'est-à-dire que, si l'on dépouillait demain les actionnaires sans indemnité et que l'on distribuât leur dividende aux mineurs, ceux-ci recevraient un supplément de salaires de 360 francs, à la condition que la gestion fût aussi prudente et la discipline aussi régulière. Quant aux mines ouvertes dans l'avenir, leurs artisans n'obtiendraient sans

doute rien de plus que les prolétaires actuels, parce que l'État devrait nécessairement payer l'intérêt des emprunts qu'il aurait contractés pour ces travaux neufs, qui ne seraient pas tous rémunérateurs.

IV

Personne ne sait *exactement* combien, sur ces 40 millions de tonnes de houille, consommées en France chaque année, sont appliquées au chauffage domestique et combien aux usages industriels. La métallurgie, avec 6 millions de tonnes, est le plus gros client; son degré de prospérité influe puissamment sur celle des houillères : la hausse de l'acier provoque la hausse des charbons. Les chemins de fer absorbent 4 millions et demi et les mines 2 millions et demi de tonnes. La fabrication du gaz en transforme à peu près autant, dont elle restitue, il est vrai, une grande partie à la circulation sous forme de coke; le charbon français, chargé à bord de nos bateaux, ne figure que pour mémoire, — 200 000 tonnes. — Restent 77 000 machines ou chaudières à vapeur, possédant ensemble une puissance de 1 200 000 chevaux, depuis les simples locomobiles agricoles utilisées durant quelques mois seulement, jusqu'aux générateurs des usines, bouilloires immenses, jour et nuit sous pression. Des calculs établis d'après leur consommation probable, d'après la force déployée et la durée de la marche, leur attribuent 5 à 6 millions de tonnes.

Il resterait donc, pour le chauffage, 19 à 20 millions de tonnes de gailleteries, gailletins, « têtes de moineaux, » de tout-venant et de « fines, » de boulets et de briquettes, de gras newcastle et d'anthracite maigre, suivant les noms que porte la houille, d'après sa provenance, sa nature, ou l'aspect de ses morceaux. Types très divers, les uns brûlent vite, les autres lentement; les uns riches en hydrogène, les autres flambans ou chaleureux.

Les Parisiens achètent pour 90 millions de francs environ de combustibles chaque année, à une centaine de marchands en gros, dont le commerce a suivi la pente naturelle que j'ai eu maintes fois occasion de signaler en d'autres branches : le bénéfice y a considérablement diminué par rapport au chiffre d'affaires. Tel de ces négocians me racontait avoir débuté il y a vingt-cinq ans chez un patron qui, avec 300 000 francs de vente, gagnait

60 000 francs. Aujourd'hui les trois maisons les plus importantes de la capitale réalisent proportionnellement un profit *huit fois moindre :* 2 1/2 pour 100 au lieu de 20 pour 100.

L'une d'elles, montée en actions et dont les comptes par suite n'ont rien de secret, la société Ch. Bernot, vend annuellement pour 5 millions de francs, sur lesquels il lui reste net 125 000 francs seulement. Encore doit-elle mettre en réserve une partie de cette somme pour parer aux risques imprévus. Parmi ses frais généraux figurent 12000 francs de primes d'assurances contre les accidens, inévitables dans une industrie qui fait circuler chaque jour des centaines de voitures lourdement chargées. La moyenne est d'un sinistre par jour ; légers accrocs pour la plupart, dont une compagnie adroite sait indemniser les victimes à moindres frais qu'un particulier ne le pourrait faire. L'assurance toutefois ne garantit pas plus de 10000 francs par personne blessée ou tuée, et un accident mortel, causé par la maladresse d'un charretier, peut donner lieu à des dommages-intérêts incalculables.

Les négocians d'aujourd'hui ont réussi à supprimer à peu près les stocks de marchandises jadis amoncelées dans leurs chantiers ; à peine ont-ils quelques milliers de tonnes de charbon à la gare de La Chapelle ; mais elles se renouvellent sans cesse. La houille, extraite l'avant-veille de la mine, se trouve le surlendemain dans le fourneau parisien. Cependant le trafic des combustibles aurait encore des progrès à faire. Il est, dans la classe opulente, des domestiques qui, non contens des « sous pour livres » traditionnels, exigent un pourboire de 10 pour 100 du montant de la facture payée par leur maître. Ce dernier est-il parvenu à épargner cette commission excessive, en traitant avec un nouveau fournisseur, il peut advenir que le bois de cet intrus refuse obstinément de brûler. Si le marchand est assez fin pour deviner la cause de cette subite incombustibilité, et s'il pénètre à l'improviste dans la cave de son client, il y trouvera peut-être la provision de bûches du lendemain, qu'un fidèle serviteur prend soin de faire tremper durant vingt-quatre heures en des baquets, avant de l'introduire dans la cheminée.

Stratagèmes de peu de conséquence, parce que les privilégiés de la fortune sont seuls susceptibles d'en souffrir. Les escroqueries commises au préjudice des pauvres gens sont beaucoup plus fréquentes et l'active surveillance de la police est impuissante à les réprimer. Le peuple achète sac par sac chez le charbonnier de

détail, parce qu'il lui fait crédit et que la place lui manque pour loger une grande quantité de combustible. Il paie ainsi beaucoup plus cher et il est plus volé que les bourgeois.

Croirait-on que, sur trois ou quatre vérifications faites par les commissaires-inspecteurs des poids et mesures, à Paris, il y a une livraison frauduleuse! Les procès-verbaux dressés par les fonctionnaires chargés de ce service ont peine à atténuer cette proportion : parmi les 700 délits annuels de ventes à faux poids, il en est encore près de 200 à la charge des fils du Cantal ou de l'Aveyron qui tiennent boutique de combustible. Quelques-uns ont imaginé, pour livrer leurs charbons, des sacs en fibres de bois qui pèsent, vides, de 5 à 6 kilos. L'administration s'est résignée d'ailleurs à n'exercer de poursuites correctionnelles que si le manquant dépasse un dixième, à moins que cette soustraction ne puisse être regardée comme habituelle chez le commerçant inculpé.

Mais comment prendre celui-ci sur le fait? L'agent doit suivre patiemment le charbonnier jusque chez sa « pratique, » monter l'escalier derrière lui et le laisser même sonner à la porte, pour que son intention de remettre la marchandise ainsi conditionnée soit évidente, qu'il ne puisse la nier. Si le gaillard se voit « filé » dans la rue, il trouve moyen de renverser son sac ou de laisser tomber, comme par mégarde, partie du contenu près d'une bouche d'égout. Les inspecteurs étant au nombre de neuf seulement pour tout Paris, avec un ressort de deux à trois arrondissemens chacun, et le flair de leurs justiciables étant très grand, on ne peut compter, pour abolir ces manœuvres, que sur l'extension des coopératives populaires et sur les grandes maisons qui ont organisé la vente, par fractions minimes, au consommateur.

Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé des brebis galeuses, *de haute volée*, si l'on osait ainsi dire, parmi les négocians de gros. Un artifice qui a conduit son auteur devant le tribunal de la Seine consistait, pour les livraisons de 8 et 10 000 kilos, répartis sur quatre ou cinq voitures, à en dissimuler une à quelque distance, au coin de la rue voisine du domicile indiqué, pour la faire avancer au dernier moment, si le client vérifiait son compte ou, s'il négligeait ce contrôle, pouvoir la ramener toute pleine au chantier.

Un mien ami, point sot et de nature soupçonneuse, s'adressait depuis une dizaine d'années à un commerçant d'allure fort distinguée, porteur d'un gracieux nom d'oiseau, en qui il avait la

plus entière confiance. Il constatait que chaque fourniture de 1 000 kilos de charbon remplissait très exactement 40 seaux et, comme chacun de ces seaux avait une contenance approximative de 19 litres, *correspondant*, pensait-il, *à 25 kilos*, il en concluait qu'il était servi d'une façon irréprochable et recommandait ce galant homme à tout le monde. Mais voici qu'ayant fait venir d'une autre maison des « boulets » de houille qu'on lui avait vantés, mon ami constata, non sans étonnement, — j'ai dit que c'était un personnage méthodique, — que 1 000 kilos de cet aggloméré rendaient environ 66 seaux, au lieu de 40. Il en conclut aussitôt que les boulets devaient avoir un poids spécifique beaucoup plus faible que le charbon ordinaire, puisqu'ils occupaient un volume moitié plus grand que lui.

Il ne tarda pas à être détrompé et apprit en même temps que, si la *houille compacte* pèse en effet 1 330 kilos au mètre cube, comme le dit la science, le *charbon usuel*, en morceaux de formes et de grosseurs variables, pèse 800 kilos seulement en moyenne. Dès lors un seau de 19 litres devait représenter, non pas 25 kilos, mais bien 15 seulement. Navré de cette découverte, mon naïf ami fit alors ce dont il aurait dû s'aviser plus tôt : il mit sur le plateau d'une balance le seau, d'abord plein, puis vide. Le poids du contenu était effectivement inférieur à 15 kilos, qui, multipliés par 40, égalaient 600 kilos. Ainsi, depuis dix ans et plus, il recevait *régulièrement et invariablement 600 kilos au lieu de 1000;* il était volé de moitié. Accabler d'invectives le marchand déloyal fut le premier acte de son client indigné. Le second consista à déposer, entre les mains du procureur de la République, une plainte contre ce filou, auquel il déclara refuser le paiement de sa facture courante; ceci à titre de première indemnité.

Le parquet, faute de preuves suffisantes, n'osa poursuivre, craignant un acquittement, et engagea mon ami à faire faire, par un tiers, une nouvelle commande de charbon, pour pincer en flagrant délit son coquin de fournisseur. Celui-ci, sans se déconcerter, réclamait pendant ce temps devant le juge de paix le règlement de son mémoire, — l'été était venu sur ces entrefaites, — obtenait sentence *par défaut* contre le « débiteur » en voyage, la signifiait et l'exécutait prestement, en faisant saisir par huissier le piano de son salon; d'où supplément copieux de frais judiciaires. Puisse l'exemple de ce « battu qui a payé l'amende » profiter aux Parisiens désireux de n'être point trompés !

Ceux qui brûlent du coke et qui l'achètent directement à la Compagnie du gaz sont sûrs de recevoir leur poids; mais le coke, dont on vante souvent le bon marché, est deux fois plus cher que la houille dans notre capitale. Il chauffe moins et coûte davantage. Les 15 millions d'hectolitres, — 600000 tonnes, — que l'administration met en vente chaque année, sont cédés par elle depuis 2 francs jusqu'à 0 fr. 20, suivant qu'elle les livre à la clientèle bourgeoise, aux charbonniers de gros, à l'industrie, aux chemins de fer par exemple, ou qu'elle les évacue en province. Ses expéditions à Orléans, Tours, Angers, Genève même, etc., dépassent 3 millions d'hectolitres; au contraire, des usines du Nord et du Pas-de-Calais envoient à Paris chaque année des quantités notables de coke.

Et tandis que les 5 millions et demi d'hectolitres consommés par le chauffage domestique produisent à la Compagnie plus de 7 millions de francs, — 1 fr. 40 chaque, — les 10 millions d'hectolitres restant lui rapportent à peine 4 millions — ou 0 fr. 40. — Frappé de cette disproportion surprenante, j'ai demandé si un nivellement du tarif ne permettrait pas de faire profiter la population parisienne de prix plus avantageux, tout en augmentant le total de la recette. Il m'a été répondu que ce régime créerait des stocks très élevés, exigeant des emplacemens considérables et entraînant de grands frais de manutention; que l'on se chauffait à Paris quelques mois seulement et d'une façon très variable suivant la rigueur de l'hiver. Objections fondées sans doute, dont mon ignorance personnelle m'interdit de discuter la valeur.

V

« On prétend, disait un journal d'annonces de 1775, qu'un Allemand a inventé une machine électrique, au moyen de laquelle il croit se chauffer sans bois ni charbon... » Ce rêve, — il y a 125 ans, ce ne pouvait être qu'un rêve, — n'est pas devenu encore une réalité. Sauf les chauffe-fers électriques, installés dans les cabinets de toilette des luxueux hôtels, pour faciliter l'usage des instrumens auxquels nous devons la belle ordonnance de ces « frisons » gracieux qui ombragent les fronts féminins des deux mondes, sauf d'ingénieux joujoux, l'électricité est trop coûteuse pour servir à élever la température.

Le fourneau d'une famille modeste demanderait un courant

de 22 amperes et consommerait en un quart d'heure 6 hectowatts, c'est-à-dire 0 fr. 75 ; une simple poêle à frire prendrait 2 ampères et demi, soit 0 fr. 30 l'heure. La bouillotte deviendrait une vraie folie, vu la quantité d'énergie nécessaire pour porter l'eau à l'ébullition.

Depuis la foudre et l'éclair domestiqués et mis en boîtes jusqu'au crottin sec des chameaux ou des ânes, dont le peuple d'Orient continue de se servir pour cuire ses pauvres alimens, les combustibles actuels sont, à coup sûr, très divers ; mais, si le XIXe siècle ne dispose *pratiquement*, pour la production de la chaleur, que d'un seul élément nouveau : la houille et ses dérivés, il a su inventer ou du moins vulgariser des appareils qui, utilisant mieux le calorique, se trouvent le multiplier sans frais. Les trois francs par jour, auxquels Mme de Maintenon, dans la lettre bien connue où elle dressait le budget de son frère, évaluait le chapitre du chauffage, ont permis au ménage d'Aubigné d'acheter à Paris, suivant le prix de ce temps, 150 kilos de bois (1679) : « Il ne faut que deux feux et que le vôtre soit grand..., » disait-elle ; avec ces deux feux, dont un flambait sans doute à la cuisine, la maison devait être glaciale, tandis qu'un calorifère la chaufferait aujourd'hui tout entière presque pour le même prix.

Il suffit de 3 à 4 kilos de charbon par pièce et par jour, en moyenne, *dans le climat de Paris*, pour maintenir, avec un calorifère à air, desservant environ 40 pièces, la température la plus confortable. Et ceci, non pas d'après les calculs de théoriciens, mais suivant contrats passés par des fumistes, s'engageant à obtenir, durant six mois, un nombre déterminé de degrés avec une quantité de houille prévue d'avance. Moyennant une dépense de 800 francs par an, représentant 38 tonnes de poussier à 21 francs réduit en cendres par le système Michel Perret, tel propriétaire de ma connaissance chauffe les six étages d'une maison du quartier des Champs-Élysées, immeuble assez vaste puisqu'il rapporte 50 000 francs. La chaleur est constante, jour et nuit, et aucun locataire n'a besoin d'allumer de feu dans ses cheminées.

Les cheminées, il semble que ceux qui jusqu'au XVIIe siècle étaient chargés de leur confection, n'eussent songé qu'à pratiquer dans les appartemens des endroits où l'on puisse brûler du bois, sans réfléchir que ce bois, en brûlant, devait échauffer ces appartemens et ceux qui les habitent. Hottes imposantes des âtres féodaux, manteaux finement sculptés des foyers de la Renaissance,

ne retenaient pas plus de 4 à 5 pour 100 de la chaleur émise; tout le reste s'écoulait en pure perte par le conduit de fumée. Encore celle-ci ne s'en allait-elle pas toujours; il y avait, suivant le vieux proverbe, *tria damna domûs : imber, mala femina, fumus,* » humidité, méchante femme, fumée, trois fléaux de la maison.

Malgré tous les perfectionnemens apportés depuis que l'on connut les lois de la pesanteur de l'air, de la transmission du calorique à distance et de la propagation à travers les corps solides; malgré les travaux des « caminologues » depuis deux cents ans, nos cheminées actuelles les mieux agencées ne donnent que 12 à 14 pour 100 et les plus médiocres que 8 pour 100 de la chaleur produite. On ne saurait mettre son doigt sans douleur à 25 centimètres *au-dessus* d'une bougie allumée, tandis qu'on le peut maintenir *latéralement* à 2 centimètres de la flamme sans être incommodé; différence entre la chaleur *ascendante* et la chaleur *rayonnante*. L'habitant de l'entresol se sacrifie à chauffer les murs, où s'adossent allégrement ses voisins des étages supérieurs. Il ne garde pour lui qu'une toute petite part, et l'on peut dire sérieusement que la place la plus chaude d'une maison, dont toutes les cheminées sont allumées, se trouve sur les toits.

De là l'idée de mettre le foyer à la cave, de l'enfermer et de le forcer à laisser toute sa chaleur dans une grande boîte de briques; réservoir où des tuyaux vont la puiser, l'emportent et la versent par des bouches multiples à tous les étages et dans toutes les pièces de l'habitation : c'est le calorifère à air chaud, à peine usité il y a un demi-siècle, et que concurrencent maintenant les appareils à eau chaude et à vapeur.

Le fumiste est relativement un nouveau venu parmi les corps de métier; des industriels, aujourd'hui à peine au seuil de la vieillesse, qui ont fait fortune dans cette profession, ont vu, depuis leur début dans les besognes les plus humbles, grandir d'année en année le rôle assigné naguère à leurs devanciers. Qu'est devenu le ramoneur élégiaque, ce « petit Savoyard » barbouillé de suie et de larmes, sur lequel s'attendrissait, en lisant les poésies d'Alexandre Guiraud, la société de la Restauration?

Aux cheminées « à la Rumford, » puis à « rétrécissement, » ont succédé les appareils Fondet ou à coffre circulaire; les poêles en « biscuit » ou mieux en terre cuite, ont fait place aux modèles en faïence émaillée, puis polychrome et enfin décorative. Et tandis que le fourneau de fonte, pour chauffage et cuisine à la

fois, pénétrait dans les maisons ouvrières, le calorifère des immeubles bourgeois, au lieu de 8 ou 10 bouches au maximum, arrivait peu à peu à en alimenter 75.

Un des maîtres en cette industrie, le président de la chambre syndicale de fumisterie et ventilation, M. Deschaux, fils de cultivateur, ayant peu de goût pour la terre, est venu à Paris tout seul, à l'âge de douze ans, s'embaucher comme apprenti pour 40 sous par jour. Ouvrier à dix-sept ans, il « emportait les gonds de la maison ; » ce qui, en argot de fumiste, veut dire qu'il était prodigue de son travail ; il recherchait, à l'atelier, les tâches difficiles, carrelages ou revêtemens ; le soir, il suivait les cours d'une école de dessin. Compagnon à vingt ans, « maître » à vingt-cinq, il possédait alors 2000 francs d'épargnes et gagnait 6 francs par jour. Mais, sur son salaire quotidien, il trouvait moyen de prélever 2 francs, pour payer un professeur d'écriture et de comptabilité ; il lui fallait se mettre en état de passer au rang d'associé, que son patron lui avait fait entrevoir. Les bénéfices étaient, il y a trente ans, de 16 à 20 pour 100 ; ils ne sont plus que de 8 à 10 pour 100 du total des affaires ; mais celles-ci ont beaucoup plus que décuplé. Si la fortune de l'homme laborieux que je cite est aujourd'hui fort enviable, elle est loin pourtant d'être unique ; d'autres chefs de maisons prospères ont commencé, ainsi que lui, par porter l'auge sur leur tête.

Les inventions récentes n'ont pas toutes réussi ; toutes celles qui ont réussi n'ont pas constitué de véritables progrès. Parmi celles qui ont échoué, il y en eut d'originales, dont l'une, habillant les maisons d'un paletot pour l'hiver, consistait à faire circuler des gaz chauds dans un espace vide ménagé à l'intérieur des murs. La moitié de ce calorique était assez mal utilisée, l'autre moitié était perdue.

Au nombre des appareils qui ont obtenu une vogue assez néfaste, — en France du moins, car leur succès n'a guère dépassé nos frontières, — figurent les poêles ou cheminées mobiles à combustion lente. Nous savons tous à quels dangers ils exposent leurs possesseurs ; nous les bravons par économie.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ;

Cette économie ne va pas souvent jusqu'à la mort ; il n'est à chaque saison qu'un nombre restreint d'accidens relatés par les gazettes. Toutefois la santé des gens qui vivent dans une atmo-

sphère mauvaise finit par s'en ressentir. Considérez la cheminée ou poêle mobile en marche : la portion de coke ou d'anthracite portée au rouge vif dans le bas, à la température de 800 ou 1 000 degrés centigrades, est surmontée d'une masse dont la couleur, de plus en plus sombre, va décroissant jusqu'au noir. L'air entre par le cendrier et, se combinant avec le charbon auquel il cède son oxygène, forme de l'acide carbonique. Celui-ci s'élève à travers les couches supérieures du combustible, dont la chaleur est suffisante pour le décomposer au passage en un volume double d'oxyde de carbone.

Quelque hermétique que soit le mode de fermeture de la trémie, il n'est pas possible actuellement d'empêcher ce gaz délétère de se répandre dans la pièce, sous l'influence de certaines variations du temps. L'oxyde de carbone, introduit par la respiration dans les artères, tue les globules du sang. Nous avons dans les veines des milliards de globules ; il en faut 500 000 vivans par millimètre cube de sang, sous peine d'asphyxie. Or les globules, à leur arrivée dans les poumons, semblables à des ivrognes qui absorbent un peu d'alcool plus volontiers que beaucoup d'eau, préfèrent, par un instinct vicieux, à l'oxygène vivifiant, le mortel oxyde de carbone. Si peu qu'il y en ait dans l'appartement, ils s'en emparent, repartent empoisonnés dans le système circulatoire et meurent. Les globules tués s'évacuent dans le foie et surtout dans la rate ; mais, si leur nombre est trop grand, si le sang ne contient plus assez d'oxygène pour en fournir à l'ensemble de l'organisme, c'est l'individu lui-même qui succombe.

Dans les cheminées l'oxyde de carbone est chassé par le tirage, dans les poêles ordinaires il est brûlé ; ce gaz est un précieux calorique que les usines métallurgiques captent à la sortie des hauts fourneaux pour alimenter leurs soufflleries (1). Les poêles à combustion lente le font, eux, aspirer par leurs cliens, auxquels on ne saurait trop déconseiller cette ingestion malsaine. Le bon marché même de cette forme de chauffage n'est point pour rivaliser avec celle à qui, seule, l'avenir appartient. Depuis le premier calorifère à air chaud, construit en 1792 à l'hôpital de Derby, en Angleterre, jusqu'aux types à vapeur dont les États-Unis nous offrent les applications les plus perfectionnées, on est parvenu à recueillir, sans danger pour l'hygiène, 90 pour 100 de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1895, *l'Industrie du Fer*.

la chaleur. Il est donc aisé de prévoir que ces systèmes divers remplaceront peu à peu les anciens, comme les chemins de fer ont fait abandonner le voyage en diligence, ou même en poste. Pour ne rien perdre de l'effet utile du feu, on promène la fumée, avant de la laisser s'échapper au dehors, le long de tuyaux sinueusement repliés, sur un parcours de 150 mètres parfois, à l'intérieur de la chambre de chauffe. L'air qui sort de celle-ci, avec un excès de sécheresse, se sature d'humidité en passant sur un bassin d'eau tiède, souvent parfumée.

Les foyers ordinaires ne pouvaient brûler sur leurs grilles que des morceaux de charbon d'une certaine grosseur; l'ingénieux foyer à étages multiples de Michel Perret permit de réaliser une double économie : la première, en employant des combustibles pulvérulens et pauvres, fort bon marché parce que les mines en étaient encombrées ; la seconde, en épuisant ces poussiers plus complètement qu'on ne l'avait su faire jusqu'alors. En effet, beaucoup de cendres et de mâchefers contiennent encore un quart de matières non brûlées.

Ce n'est pas à la houille que cette invention était destinée tout d'abord, mais à la pyrite, espèce de pierre où le soufre à l'état brut se combine avec d'autres métaux. De sa combustion naît l'acide sulfurique, le « vitriol, » un des agens, une des puissances du monde moderne, dont le public n'a point souci et dont il n'entend parler que lorsqu'une maîtresse abandonnée en jette à la figure de son amant, mais qui est si indispensable à tant d'industries, entre dans la fabrication de tant de choses, depuis les engrais chimiques et le papier jusqu'aux glaces, — Saint-Gobain brûle annuellement 200 000 mètres cubes de pyrite, — que l'on pourrait presque mesurer l'activité matérielle d'un peuple à la quantité d'acide sulfurique qu'il emploie. Cette substance, qui coûte maintenant 4 francs les 100 kilos, valait 20 à 25 francs avant 1830 et l'adoption du procédé Michel Perret a largement contribué à cette baisse de prix.

Appliquée à la construction de 10 000 calorifères aujourd'hui en service, cette méthode permet d'y consommer des poussières d'anthracite ou de coke, des houilles impures et pauvres, — que les mines précédemment refusaient d'exploiter parce qu'elles ne trouvaient pas à s'en défaire, — même le fraisil des forges ou la suie des locomotives. Vide, l'appareil ressemble à une armoire, à épaisses tablettes de pierre, à porte de fer ; en marche, les trois tablettes,

faites de dalles réfractaires, sont chargées d'une couche de 10 centimètres de poudre en ignition. Une fois par jour on ouvre la porte, on retire de la partie inférieure une cendre fine comme celle d'un cigare, et l'on fait descendre d'un étage la poussière de feu qui couvre chacune des trois dalles, en la poussant avec un râteau par des trous aménagés à cet effet. La tablette supérieure, demeurée vide, est alors garnie de combustible neuf ; l'opération dure dix minutes et se renouvelle seulement toutes les vingt-quatre heures.

Le foyer, allumé à l'automne, ne s'éteint qu'au printemps ; avec 100 kilos de poussier, correspondant à une dépense de 2 francs dans Paris, il chauffe 2 800 mètres cubes, c'est-à-dire une soixantaine de pièces ayant en moyenne 5 mètres de long et 4 mètres de large sur 3 de haut. Le charbon passe quatre jours entiers dans cette sorte de four, que lui-même chauffe, et par la chaleur duquel il est consumé. Ce lessivage progressif du combustible par l'air, admis à dose faible et renouvelée, système analogue à la diffusion des pulpes de betteraves par la vapeur d'eau, extrait lentement la totalité des principes brûlables jusqu'à complète incinération.

Le calorifère Michel Perret fournit une température régulière, mais qu'il n'est pas possible de dépasser. Il est aussi, comme tous les appareils à air, inapplicable aux très grands édifices ; le déplacement laborieux de l'air chaud ne lui permettant pas de desservir des locaux situés à plus de 30 mètres de distance horizontale. Si, comme il est probable, le chauffage collectif est destiné à se substituer un jour aux procédés actuels, c'est par le calorifère à vapeur que s'opérera cette transformation dans nos mœurs.

Déjà certains quartiers de New-York possèdent des stations centrales génératrices, d'où la vapeur sous pression est envoyée par un réseau de conduites à plusieurs centaines de maisons. Il n'est pas plus extraordinaire, si l'on y réfléchit, de distribuer ainsi la chaleur, qu'il ne l'est de recevoir à domicile sa lumière ou son eau d'une usine ou d'un réservoir de la banlieue. Le progrès, qui passe parfois pour engendrer l'individualisme, tend au contraire à associer les hommes pour la satisfaction d'un plus grand nombre de besoins et de désirs.

Vte G. d'Avenel.

LA FRANCE DU LEVANT

V [1]

LES CAUSES DE DÉCLIN

A la différence de notre prépondérance politique, et de notre primauté commerciale, notre protectorat religieux n'a pas trahi notre attente. Les capitulations l'ont fondé, les siècles l'ont accru. Valois et Bourbons cherchaient dans les services rendus à la foi chrétienne une excuse à l'alliance turque. Les sultans, sollicités d'étendre à d'autres nations les privilèges politiques et commerciaux qu'ils avaient d'abord réservés à la France, trouvaient leur compte à lui accorder une compensation précieuse pour elle et sans importance pour eux. Enfin aucune puissance catholique n'était à même de dédaigner nos bons offices : ni l'Italie morcelée en petits États, ni l'Autriche, ni l'Espagne et la Pologne ennemies perpétuelles des Turcs. C'est avec la gratitude de toutes que la France offrait, sous son drapeau, à leurs religieux, à leurs prêtres, à leurs pèlerins, sûreté pour les personnes et liberté pour le culte.

L'usage compléta le droit. Peu à peu, le clergé catholique des races conquises par le Turc échappa à son souverain territorial pour participer au privilège des Francs. Par ces clergés se trouva établi un lien entre notre protectorat et leurs communautés indi-

(1) Voir la *Revue* des 15 novembre et 15 décembre 1898, du 15 janvier et du 1er mars 1899.

gènes; des pasteurs la tutelle s'étendit sur les troupeaux; et, du consentement de l'Islam, une partie de ses sujets lui appartint moins qu'à la France.

Cette tutelle ne se bornait pas aux sujets catholiques. L'invasion turque avait submergé tous les pays de foi orthodoxe, sauf la Russie, et les Moscovites, au XVIe siècle, n'étaient encore ni puissans ni civilisés. Les orthodoxes de l'Empire ottoman se trouvaient donc sans défenseur. Ils avaient des contacts nécessaires avec les Latins : les sanctuaires de Jérusalem, également chers à toutes les communions chrétiennes, étaient sous la garde de religieux catholiques, et les Grecs satisfaisaient leur piété grâce à ces religieux latins et à la France protectrice. Les services les attiraient malgré les préjugés; la France leur devenait, faute de mieux, le représentant de la chrétienté contre l'Islam, et, même parmi eux, étendait sa clientèle.

I

Une première atteinte fut portée à cette situation par l'avènement de la puissance russe. Quand il légua par son testament à ses sujets l'Empire turc, Pierre le Grand était trop ambitieux pour oublier l'aide que la foi des peuples peut prêter aux desseins des princes. Seule la religion était assez forte pour gagner les peuples slaves qui répugneraient à perdre leurs patries particulières dans l'immensité russe; seule elle donnait au tsar des prises sur les peuples non slaves, les Roumains et les Grecs. Dès que la « sainte » Russie, devenant la « grande, » offrit un appui aux raïas orthodoxes, ils répudièrent celui de la France et passèrent envers les catholiques de la gratitude à la rivalité. La querelle commença, comme avait commencé l'entente, aux Lieux saints. Les Grecs jugèrent intolérable que le droit de prier sur le tombeau du Christ leur fût concédé par l'hospitalité des Latins; pour les chasser et se mettre à leur place, ils retrouvèrent le génie de Byzance. Par des surprises, des violences, des corruptions, au nom de vieux firmans qu'ils venaient de fabriquer, en vertu de sentences qu'ils achetaient, ils poursuivirent depuis le milieu du XVIIe siècle leur marche obstinée vers la dépossession des catholiques et par suite de la France. Celle-ci résista d'abord, fit rétablir plusieurs fois dans les sanctuaires les religieux expulsés, obtint du Divan la déclaration que les firmans des Grecs étaient

apocryphes et frauduleux. Les Grecs continuèrent à opposer leur inertie, leurs ruses et leur argent. Ils obtinrent leur récompense en 1757. La France, par un de ces refroidissemens chroniques auxquels elle exposait son amitié avec la Turquie, s'était, sans s'inquiéter de son alliée, unie à l'Autriche. Le Sultan irrité enleva la plupart des Lieux saints à la garde des Latins pour la remettre aux Grecs. Depuis, la France a tenté, avec une fermeté décroissante et toujours vaine, de recouvrer ses droits. La Russie, dont l'influence occulte avait tout conduit, jugea bientôt sans danger d'avouer son œuvre en la consolidant; par le traité de Kaïnardji elle obtint, en 1774, de la Porte, le protectorat sur tous les orthodoxes soumis à la domination ottomane. C'était prendre d'un coup, et dans tout l'Orient, le pas sur la France. Tandis qu'en effet notre patronage sur les catholiques ottomans avait été conquis par alluvion, grâce aux apports insensibles de nos initiatives et à la nonchalance des Turcs, le patronage de la Russie sur les Ottomans orthodoxes était légitimé par l'aveu solennel du Sultan ; et, tandis que nous exercions une autorité de fait sur un million d'hommes, elle acquérait une autorité de droit sur vingt millions. En vain ce droit lui a-t-il été aussitôt repris par la Porte et contesté par l'Europe : obtenu, la Russie n'a jamais renoncé à l'exercer, fallût-il le soutenir jusqu'à la guerre. La seule qui ait été malheureuse, en 1854, n'a pas troublé l'orthodoxie dans ses prérogatives les moins légitimes, puisque la France victorieuse eut l'étrange générosité de ne pas réclamer contre la spoliation commise, un siècle avant, par les Grecs ; et c'est depuis lors que la Russie, loin de suspendre son dessein, l'a poursuivi avec le plus de suite et laissé voir tout entier.

Il ne s'agit plus seulement pour elle de mettre son influence politique au service du culte orthodoxe : elle travaille à établir dans le culte orthodoxe la primauté religieuse de la Russie.

Les faits expliquent cet accroissement d'ambition. Tant que l'Islam étendait ses conquêtes ou commençait seulement à les perdre, il assemblait sous son pouvoir, les Russes exceptés, tous les orthodoxes. Il en avait possédé jusqu'à vingt millions; il en gardait encore quinze millions au début de ce siècle. Ces chrétiens continuaient à reconnaître le patriarcat de Constantinople, seule institution du Bas-Empire qui fût restée debout. La hiérarchie sacerdotale n'avait pas cessé d'appartenir à la race grecque, jadis maîtresse de toutes les autres dans l'Empire, et tou-

jours la première par le savoir, les dons affinés de l'esprit et l'art du gouvernement. Cette Église grecque avait été assez habile pour paraître à la fois au Turc l'auxiliaire qui maintenait les vaincus en soumission, et à ces vaincus l'héritière de l'antique indépendance, le symbole d'un espoir qui ne voulait pas mourir. Dans l'union de cette foi l'orthodoxie oubliait la diversité de ses races. Toutes attendaient de la sœur aînée et tutrice leur indépendance nationale aussi docilement qu'elles acceptaient un patriarche et un clergé. Seule la Russie, puissance souveraine, avait refusé d'accepter, comme ces races sujettes, un patriarcat soumis au Turc. En confiant sa vie religieuse à ses propres patriarches, puis à son synode impérial, elle s'était mise à part, non à la tête des autres orthodoxes : sans histoire, avec vingt ou trente millions d'êtres à demi civilisés, elle était incapable de disputer à la race grecque un prestige où brillaient confondus les souvenirs d'Athènes et de Byzance.

Mais notre siècle a vu la plupart des peuples possédés en Europe par la Turquie se détacher d'elle, et la race grecque, au lieu d'émanciper toutes les autres, ne se délivrer elle-même qu'en partie. Les Hellènes constitués en royaume ont, les premiers, refusé, malgré les liens du sang, obéissance au patriarche et au clergé du Phanar : Grecs libres, ils ne voulaient plus dépendre de Grecs demeurés sous le joug turc. A plus forte raison les Monténégrins, les Roumains, les Serbes et les Bulgares, dès qu'ils sont parvenus à l'indépendance, ont-ils réclamé, comme gage de leur liberté politique, leur autonomie religieuse, et obtenu, pour leur Église, des chefs et des prêtres de leur nation. La plus nombreuse de ces Églises, l'Église grecque, réduite à la banlieue européenne de Constantinople et aux orthodoxes d'Asie et d'Égypte, ne compte plus six millions de fidèles. Elle a laissé décliner la science dans ses monastères, l'ardeur de l'apostolat dans son clergé, partout la dignité des mœurs, elle est devenue une fiscalité aux mains prenantes et au cœur froid. Les Églises nouvelles, qui toutes ensemble la dépassent à peine, sont faibles à la fois de leur isolement et de leur tiédeur. Toutes les énergies de ces petits peuples appartiennent à la patrie retrouvée, que nul d'eux ne tient pour entière, qu'ils ne sont pas sûrs de garder intacte, et qu'ils aspirent à compléter. Leur fièvre nationale laisse peu de loisirs à leur foi religieuse. Que sont ces quelques millions de fidèles, comparés aux quatre-vingt millions dont est fière

aujourd'hui l'Église russe? Elle ne l'emporte pas moins par le zèle. La confiance tranquille de la race en l'avenir, l'autorité d'un gouvernement qui mène sans la nation les affaires de l'État, laissent au peuple russe le calme et le temps des pensées pieuses et des songes mystiques. Ce peuple a la simplicité de cœur qui rend la foi facile, nécessaire, et profonde. Son clergé, sans échapper aux infirmités congénitales de toutes les Églises orthodoxes, est plus exemplaire, plus docte, plus vivant que le clergé grec. Voilà pourquoi la Russie ne se contente plus d'être le bras armé, et pourquoi elle veut devenir la tête dirigeante de l'Église orthodoxe.

L'influence religieuse s'exerce à la fois par le clergé séculier et par le clergé régulier : la Russie a entrepris de dominer l'un et l'autre. Le centre de l'influence monastique est le mont Athos, enclave de chrétienté dans le territoire turc, asile dont l'indépendance est garantie par l'Europe, république de couvens, résidence de moines souverains. Par un zèle dont on ne sait s'il faut admirer davantage la spontanéité ou la discipline, les Russes attirés vers la vie religieuse ont appris les chemins de ces monastères. Ils font des libéralités, se donnent eux-mêmes, poussent leurs compatriotes au gouvernement des communautés. A l'heure présente, ils sont déjà, s'il faut en croire les Grecs, les maîtres au mont Athos, et, sur treize mille religieux qui y vivent, l'on compterait dix mille Russes. Les Russes ne peuvent supplanter de même les Grecs dans le clergé séculier, et prétendre aux dignités épiscopales. Exercées sur le territoire turc et sur des peuples turcs, elles ne sauraient appartenir qu'à des sujets turcs. Mais, en Asie, domaine aujourd'hui principal du patriarcat œcuménique, et en Afrique, les orthodoxes de race hellène sont une minorité; la majorité appartient aux orthodoxes de race arabe. La communauté de foi n'empêche pas que les Arabes supportent mal, laïques d'être traités en inférieurs, prêtres de demeurer aux derniers rangs du sacerdoce. C'est ce mécontentement que la Russie a changé en rivalité. Prenant parti pour les clergés d'origine arabe, elle les a soulevés contre le clergé hellène et son monopole des hauts emplois. La brigue des sièges épiscopaux est devenue un conflit de nationalités et elles disputent déjà entre elles les patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Quand sur ces trônes religieux seront assis des patriarches de race arabe, il deviendra aisé à ceux-ci d'en-

lever aux Grecs le siège dernier et suprême, celui de Constantinople. Alors, discrédité par l'avènement de ces héritiers qui ne représenteront ni l'espérance de l'avenir comme les Slaves, ni, comme les Grecs, le prestige du passé, le patriarcat œcuménique achèvera son déclin. Si les Grecs dépossédés lui refusent obéissance pour ne pas se soumettre aux Arabes, l'orthodoxie sera parvenue au terme de sa décomposition en nationalités. Si les Églises orthodoxes, après s'être séparées pour garantir l'autonomie des races, ne se résignent pas à la faiblesse que cette division inflige à leur foi commune, et sentent, à l'exemple de Byzance leur mère, le besoin d'appuyer leurs espoirs religieux sur une force humaine, elles trouveront seulement dans le peuple russe la prépotence politique et le zèle confessionnel. A Moscou, protecteur de ces églises nationales; à Constantinople, maire du palais auprès de patriarches fainéans qui devront leur trône à son influence, le Russe rassemble à son profit les élémens dispersés de l'influence grecque, prépare une unité nouvelle, jusqu'au jour où dans Constantinople délivrée du Turc, un patriarche slave, renouant la chaîne des temps, achèvera, sur l'autel de Sainte-Sophie, la messe interrompue par Mahomet II.

Non contente de se faire, parmi les orthodoxes arabes, une clientèle religieuse, la Russie étend des prises plus complètes sur la Palestine et la Syrie.

La visite aux Lieux saints est la manifestation favorite de la piété orthodoxe. Aucune race n'envoie au tombeau du Christ autant de pèlerins que la Russie; nuls pèlerins n'y apportent une telle offrande de foi, de fatigues, de privations, d'humble amour. Ils forment presque à eux seuls les foules dont est fière et par lesquelles s'enrichit à Jérusalem l'Église grecque. La Russie a voulu d'abord mettre à part les siens, et que leur piété tournât à son propre honneur. Peu après la guerre de Crimée, une « Société russe de Palestine » était créée, et elle obtenait du Sultan, aux portes de Jérusalem, un territoire assez vaste pour contenir une petite ville. Et cette ville aussitôt élevait ses édifices. D'abord des baraquemens où se succèdent les pieuses multitudes des *moujicks :* là ils trouvent l'abri, une planche pour s'étendre, le samovar bouillant, l'icone devant laquelle une petite lampe brille comme une lueur lointaine d'étoile. Non loin, trois constructions, qui paraissent basses tant elles sont longues, alignent leurs rangées de fenêtres aux volets verts : ce sont trois hôtelle-

ries, entre lesquelles les pèlerins munis d'argent peuvent opter. La plus modeste offre des lits dans des dortoirs désinfectés et repeints chaque année, et des mets simples et bien préparés, que chacun choisit à son goût et paie à la portion. On peut s'y nourrir pour huit sous par jour. La plus luxueuse, dite « des princes, » permet aux riches de satisfaire à leur dévotion sans souffrir dans leurs délicatesses. A côté de ces demeures où les diverses classes continuent séparées leur vie ordinaire, sont les demeures communes à toutes les conditions. La souffrance a les siennes, plusieurs hôpitaux, où rien ne semble épargné pour les soins du corps. L'âme aussi a ses médecins, et pour eux est préparée la Maison des prêtres, vaste comme un séminaire, mais un séminaire sans tristesse. Au-dessus de ces constructions basses, la maison de Dieu, la cathédrale, élève la couronne de ses dômes aux couleurs de malachite. Là, enfin, la patrie a sa maison, la demeure consulaire au haut de laquelle flotte le drapeau. Il pourrait, à égal titre, tout abriter dans cette ville, close de grands murs, et aux portes de laquelle veillent les cawas russes. La main d'un gouvernement se révèle à l'étendue de l'entreprise, à l'ensemble de l'exécution, à l'allure régulière des services que l'on sent menés par des fonctionnaires. Isolés entre de vastes esplanades et des jardins, tous ces édifices apparaissent comme les élémens d'une même œuvre, poursuivie avec méthode par une volonté souveraine. Et ces espaces vides, qui semblent démesurés, ne sont pas trop grands pour contenir les milliers de pèlerins qui affluent à certaines fêtes. Chaque année la Russie les envoie plus nombreux, et de plus en plus l'Église grecque paraît une oligarchie sacerdotale qui détient les richesses et les honneurs, en face d'une multitude qui a la foi et la force.

A l'établissement d'une cité russe près Jérusalem, se joint en Syrie une entreprise d'éducation russe. L'entreprise a commencé à Nazareth, par l'ouverture d'une École normale. Quarante jeunes Syriens reçoivent là une éducation qui les rend aptes à enseigner à leur tour. Tous les professeurs, sauf celui de turc, sont Russes ; la langue employée est la langue russe ; les études sont dirigées de façon à répandre la foi en la grandeur russe. Ainsi formés, et à la fin de leurs cours, ces élèves sont placés comme maîtres à la tête d'écoles populaires dans lesquelles les indigènes trouvent l'enseignement primaire et apprennent aussi le russe. Créées d'abord en Galilée, puis en Syrie, elles sont

déjà au nombre de cent quarante, et gagnent de proche en proche vers le Nord, comme si la Russie voulait jalonner une route et joindre Jérusalem à ses frontières d'Arménie. Un tel effort trahit un autre dessein que de répandre l'orthodoxie et de soulever, parmi les orthodoxes, l'ambition des Arabes contre la primauté sacerdotale des Hellènes. Dans un pays où le syriaque n'est pas seulement une langue populaire, mais une langue liturgique, la respecter et s'en servir semblait le premier hommage à rendre à la race arabe, et certes le plus rapide moyen de persuasion sur les indigènes n'était pas de leur apprendre le russe, qui ne sert ni à leur vie religieuse, ni à leur vie commerciale, ni à leur vie domestique. Ici l'enseignement n'est pas pour l'utilité de l'élève, mais du maître. Un peuple qui impose sa langue à un autre a commencé de le conquérir : les mots portent les idées, la domination des intelligences prépare l'autorité sur les faits et rend parfois possible la mainmise sur l'État. Déjà, soit par ces instituteurs, soit par des émissaires, le bruit est répandu que la Syrie et la Palestine appartiendront à l'Empire russe.

Ce n'est pas une moindre victoire qu'une partie des Russes ambitionne. Quelques politiques n'aspirent à ces conquêtes que par un instinct de croissance, mais, chez la plupart, la convoitise territoriale est provoquée, transfigurée, sacrée par le dévouement religieux. Jérusalem, attraction constante de la piété chrétienne, console et blesse tout ensemble la foi. La rencontre du Turc partout où l'on cherche les traces de l'Homme-Dieu; le Saint-Sépulcre encore gardé par des soldats ennemis; le divan sur lequel, à l'entrée et dans l'enceinte du sanctuaire, des musulmans s'étendent, dorment, fument et, véritables maîtres de l'heure, mesurent le temps laissé aux chrétiens pour s'agenouiller où souffrit, mourut et ressuscita le Christ; la tolérance même, don généreux et précaire, qui réduit la piété chrétienne à l'aumône de l'Islam, tout entoure de scandale et d'humiliation la prière. Comme aucun peuple n'est aussi empressé aux Lieux saints que le peuple russe, nul n'a si douloureusement senti, quand, semblable au Crucifié, son amour a soif, se poser sur sa bouche l'éponge de vinaigre : l'amertume en reste sur ses lèvres, des milliers d'hommes la rapportent à leur retour, elle passe dans leurs récits; et ainsi, jusqu'au fond de l'immense empire, un désir se propage de délivrer la Ville Sainte. Cette conquête apparaît comme une purification, et les plus simples comprennent le mieux

que Jérusalem, la plus auguste relique du Christ, doit appartenir aux chrétiens.

Quels chrétiens? L'orthodoxie n'estime tels que les orthodoxes, et garde au catholicisme une rancune de sœur ennemie. La même haine qui, religieuse, prépara la rupture entre les deux Églises; qui, politique, fit les Grecs complices des musulmans contre les croisés; qui, nationale, après la prise de Constantinople par les croisés, trouva dans la dépossession des Grecs un nouveau grief contre les Latins, et par ces discordes prépara la victoire du Turc; la même jalousie hostile qui dans les sanctuaires sollicite sans cesse le clergé orthodoxe à usurper sur les catholiques les pierres et le sol, la propriété d'un mur, la place d'une lampe, l'usage d'un escalier, à pousser dehors ses voisins par une expulsion insensible, survivent dans le cœur des Russes. Ils proportionnent leurs desseins à leurs forces. Ce que les Grecs tentent dans l'ombre des chapelles par une guerre de bedeaux, nombre de Russes rêvent de l'accomplir dans la Palestine entière, et par la puissance ouverte de l'État. A ces orthodoxes impatiens d'établir là leur nation pour y fixer leur foi, il n'échappe pas que laisser aux frontières d'une Palestine orthodoxe et russe une Syrie catholique et protégée de la France, serait rendre précaire la conquête. Ils sentent que, pour consolider leur victoire, il faudra l'étendre, et c'est pourquoi ils commencent à se préparer, par la diffusion de leur langue, l'audience de cette contrée. Tant que le français, l'italien et le grec seront les dialectes d'Europe enseignés dans les écoles et parlés dans la province, les deux premiers livreront la Syrie à l'influence des missionnaires catholiques, le troisième la soumettra à une orthodoxie hellénique et rivale des ambitions slaves. Le jour où les trois langues seront remplacées par la russe, les confessions ni les races rivales n'auront plus la parole, et il deviendra facile au peuple qui la gardera seul d'imposer ses croyances : alors la conquête sera définitive. Jérusalem est le but, la Syrie est le chemin.

Sans doute le gouvernement russe n'a jamais déclaré siens ces projets. La Société de Palestine a ici encore couvert l'État; mais le voile est de plus en plus transparent, et le titre d' « Impériale » accordé en 1893 à cette société est la reconnaissance officielle de son caractère officieux. La « Société de Palestine » n'est qu'un *incognito* de l'Empereur. Les fonctionnaires ne la soutiendraient pas de leurs souscriptions, ni les grands-ducs de leur

patronage, si, pour l'œuvre de Palestine et pour l'œuvre de Syrie, ils n'étaient sûrs d'une approbation auguste. Une autocratie absolue comme celle des tsars n'est impuissante qu'à dérober sa volonté derrière l'indépendance de ses sujets : comme elle supprime tout ce qu'elle désapprouve, elle veut tout ce qu'elle permet. Et cette action de la Russie dans la plus catholique des provinces turques, inquiète tous les chrétiens unis à l'Église romaine. La conduite du gouvernement russe envers les Polonais et les Ruthènes prouve combien, dans cet Empire, la liberté de conscience est mesurée aux dissidens. Les catholiques de Syrie et de Palestine prévoient le même sort, craignent tout ensemble pour leur nationalité et pour leur foi. Et comme l'une et l'autre ont pour protectrice la France, la France serait menacée elle-même par le projet formé contre eux.

L'amitié de la France et de la Russie offrait opportunément, ce semble, un moyen de dissiper ces obscurités. Elle les a maintenues et épaissies. C'est depuis le moment où l'alliance a été nouée que l'effort de l'orthodoxie contre le catholicisme est devenu plus actif, et que la propagande russe s'exerce avec une énergie croissante dans les contrées les plus acquises à l'influence française. C'est depuis ce moment que la France a opposé le moins de résistance aux manœuvres du clergé grec, tolère le plus d'usurpations dans les Lieux saints, laisse en Palestine et en Syrie la carrière libre à l'activité russe. Rien n'égale la désinvolture avec laquelle notre alliée a pris ses aises, sinon la discrétion avec laquelle nous les avons respectées. Son intimité avec nous a aussitôt atteint ce degré où l'on regarde comme à soi ce qui appartient à un ami : notre affection s'est élevée à cette plénitude parfaite où l'on se considère comme n'ayant plus de droits sur ce que l'ami désire. La passivité de notre diplomatie, notre indifférence à défendre nos intérêts, notre libéralité à les abandonner, l'attitude assurée de la Russie quand elle étend la main sur nos droits, et notre trouble quand il nous faut les défendre, tout est surprise, anxiété pour notre clientèle catholique. Elle se demande si l'influence irréligieuse qui domine en France les pouvoirs publics l'emporte sur les constantes traditions de notre politique; si nos nouveaux hommes d'État ont mis leur philosophie à oublier qu'en Orient, la Russie et la France protègent des Églises rivales; si, après avoir conclu un traité, sans convenir de ce que la propagande des deux nations pourrait se permettre

et devrait éviter, ils supportent toutes les libertés prises par leur alliée, plutôt que de refroidir, par des réserves faites après coup sur des questions non prévues lors du pacte, une amitié précieuse et fragile; ou enfin si, à l'heure de ce pacte, conscients du conflit ouvert entre l'hégémonie religieuse de la Russie et de la France, ils ont pensé que, dans tout traité, il fallait payer de certains abandons les avantages à acquérir, et, pour assurer l'inviolabilité de nos frontières, ont délibérément sacrifié à l'ambition orthodoxe de la Russie le protectorat catholique de la France. Les gens qui craignent d'être abandonnés prennent parfois les devans, et c'est l'habitude parmi les Orientaux. C'est pourquoi les écoles russes commencent à être fréquentées, malgré l'attachement de la population à ses anciens maîtres et à ses langues adoptives. Le prestige du peuple russe s'étend par cet enseignement; la crainte même de la conquête russe accroît le succès de ces écoles, et nombre de Syriens, résignés ou non à cette domination qui se prédit inévitable, trouvent bon que leurs enfans apprennent la langue du futur maître. Les amis désintéressés de la France lui demeurent, mais ils ont l'air de couvrir une retraite et semblent plus fidèles par les souvenirs que par l'espoir. Si utile qu'ait pu être pour nous l'alliance russe dans le reste du monde, elle a amoindri le prestige de la France dans le Levant.

II

A ce conflit entre les Églises romaine et grecque, le protestantisme est venu ajouter une rivalité plus récente, mais d'autant plus jalouse, comme sont les amours tardives.

Contrainte de lutter au XVIe siècle pour la vie, au XVIIe pour l'empire dans quelques États, affaiblie par le scepticisme, ou distraite par les guerres qui furent la jeunesse libertine et la fin tragique du XVIIIe siècle, la Réforme dura d'abord où elle était née, sans forces pour se répandre. Mais, quand 1815 rendit au monde une paix dont la Russie eut la gloire stérile, et dont les avantages solides furent pour l'Angleterre et la Prusse, l'hégémonie protestante commença. La Grande-Bretagne, invulnérable dans son île et présente par ses colonies dans toutes les régions du globe, voyait se prolonger autour d'elle l'immensité des mers, à la fois rempart et chemin. Cette race dont toutes les fiertés rendaient

grâce à la Réforme, se croyait capable de fournir à l'univers la sagesse politique et la vérité religieuse. Elle, si dure à certains de ses sujets dans la mère patrie, se fit la patronne des libertés publiques; elle, partout si âpre au gain, mit son devoir à pourvoir de biens spirituels ceux à qui elle disputait sans scrupule les biens de la terre. De telles contradictions, qui scandalisent notre logique un peu courte, ne prouvent pas la duplicité de ceux qui les commettent. L'âme des Anglais joint sans hypocrisie la générosité religieuse à l'égoïsme mercantile, comme en leurs yeux luit à la fois un dur éclat de métal et la couleur profonde du ciel.

Cependant la plus importante des colonies anglaises, l'Amérique, était devenue elle-même nation. Ses frontières d'océans la faisaient sans voisins à écarter ou à conquérir, lui ouvraient accès à tous les rivages, et elle gardait aussi la double originalité des traits maternels, le réalisme et la mysticité. D'ailleurs elle mêlait au sang aristocratique de la Grande-Bretagne le sang épais et fumeux de la démocratie, et, précisément parce qu'elle était plus peuple, mettait une ardeur plus brutale dans les contradictions de son âme. Tout en poursuivant sans scrupule la destruction des Indiens, elle poussait jusqu'à l'élan, jusqu'à l'angoisse, la conscience de l'aide due aux races inférieures par les races supérieures, et le zèle de l'apostolat religieux. C'est ainsi que les deux peuples les plus libres de leurs actions, et de l'action la plus universelle, se trouvèrent au XIXe siècle les champions de la Réforme.

Ils pensaient de même sur les erreurs qu'il importait de combattre les premières, et sur le moyen le plus efficace de les vaincre. A leurs yeux, la grande division était entre les sociétés qui connaissent et celles qui ignorent le Christ; les premières, malgré les divergences et l'inégale valeur des rites, ensemencées de civilisation, les secondes stériles. La majorité des hommes n'avait pas encore reçu l'Évangile, c'est à cette multitude qu'il était urgent de le porter. Quand les infidèles seraient devenus chrétiens, il serait temps de discuter entre frères sur la manière la plus parfaite d'adorer et d'imiter le Christ. Une inspiration vraiment religieuse transfigurait ici l'esprit de secte et triomphait de cette aigreur processive qui cherche volontiers querelle, comme aux plus odieux, aux cultes les plus voisins. En revanche, la foi protestante seule avait persuadé aux futurs missionnaires qu'en la Bible est la « grâce suffisante, » qu'à méditer ce livre, l'homme devient son

propre prêtre, et que l'essentiel de l'apostolat était de mettre le texte divin sous les yeux des infidèles.

De 1823 à 1830, ils prirent pied dans le Levant. Leur apostolat avait choisi la Palestine, la Syrie, l'Asie Mineure, l'Égypte, les contrées le moins peuplées de chrétiens. C'étaient les juifs et les musulmans qu'ils se proposaient d'évangéliser. Libraires et imprimeurs autant que missionnaires, les premiers arrivans, dès 1831, distribuèrent en Bibles 27 millions de pages. Ils vendirent même une partie des exemplaires, mais c'était aux juifs, et ceux-ci n'achetaient que l'Ancien Testament, si bien que l'effort des protestans servait à maintenir les égarés dans l'erreur. Pour les feuilles données, autant en emportait le vent. Parmi ceux qui parlaient les langues imprimées dans ces livres, combien savaient lire? et combien comprendre? La nécessité apparaissait d'un interprète, d'un guide, d'un médiateur entre le texte mystérieux et l'âme aveugle. Contre l'erreur il fallait la puissance de l'homme sur l'homme, l'autorité de la parole et de l'exemple. Aux colporteurs, aux libraires, qui avaient été les premiers missionnaires, s'ajoutèrent donc les prédicans, et ceux-ci, avec un beau zèle, se mirent à catéchiser les musulmans et les juifs. Mais bientôt leur apparut que sur ces têtes dures les coups de la grâce rebondissaient sans pénétrer. Tout comme le musulman du haut de sa victoire, le juif, du fond de sa déchéance, a conscience d'appartenir à la race choisie, sacrée par sa foi pour la royauté sur toutes les autres, et tient pour inférieure la race chrétienne. Cet orgueil faisait au musulman et au juif une armure à l'épreuve de la démonstration. On ne se laisse pas persuader par ceux qu'on méprise. Mais les juifs estiment l'argent, les Turcs en manquent, et la générosité protestante le faisait affluer aux mains des pasteurs. Pourquoi ces ressources qui attestent la foi des chrétiens n'aideraient-elles pas à changer celle des infidèles? Elles devinrent tentatrices et pour ceux-ci et pour les missionnaires qui, impatiens de donner à leurs prédications un poids efficace, parlèrent d'or.

Parmi les juifs, dont le génie découvre partout un trafic, quelques-uns pratiquèrent l'abjuration comme une nouvelle forme de commerce, et même, changeant de domicile et de nom, la renouvelèrent assez de fois pour avilir le prix de la marchandise. Mais le cas fut rare autant que vil, et la masse des juifs, impassible au gain, garda sa misère et son Dieu. Les musulmans ont d'autres mœurs. S'ils consentent que chacun pratique sa foi,

ils n'ont jamais admis que personne discutât la leur. Au premier mot, ils la défendent comme ils l'ont répandue autrefois, par la violence : ils malmenèrent les pasteurs. Les protestans virent bientôt qu'à la première œuvre ils épuiseraient leurs ressources, et qu'à la seconde ils risqueraient leur vie, pour un résultat également stérile.

L'expérience, encore là, prononça contre les prévisions. Elle prouva que les hommes capables soit de suivre la vérité au premier appel et pour sa beauté divine, soit de se rendre à la première sommation de l'intérêt et de se mettre ouvertement à prix sont des exceptions ; qu'on a grand'peine à trouver les premiers, et qu'il ne vaut pas la peine de chercher les seconds. La plupart des hommes ne vivent ni si haut ni si bas. Sans doute l'égoïsme est leur conseiller ordinaire et ils ont besoin qu'un avantage personnel augmente l'attraction de leur pauvre moi vers les vérités absolues ; mais ils ont aussi besoin de croire que cet avantage n'est pas la raison déterminante de leur adhésion au bien, et que les mouvemens de leur conscience sont désintéressés. Pour gagner cette conscience, il la faut apprivoiser d'abord par des approches où elle reconnaisse des bontés. La maladie, la misère, l'ignorance n'offrent que trop d'occasions au dévouement. Il soulage sans avilir, il est même un acte de religion puisqu'il fait régner la fraternité entre les créatures de Dieu. La gratitude amène peu à peu ceux qui profitent de ces services au respect des croyances qui produisent ces vertus, et nous aimons bientôt les idées de ceux que nous aimons.

Cette voie plus détournée et plus sûre avait été depuis longtemps suivie par les missionnaires catholiques. En s'y engageant à son tour, l'apostolat protestant prit sa formation définitive. Le sentiment que la méthode efficace était trouvée amena vers 1840 un effort plus général de la Réforme. Des protestans de toute race, de tout rite, de toutes associations, vinrent se joindre aux premiers groupes des Anglais et des Américains. Les œuvres de miséricorde et de savoir eurent un printemps soudain. A cette abondance il n'y eut plus à reprocher que son désordre : chacun, juge de son action, déployait son zèle sans coordonner son effort avec celui des autres. De là, sur certains points, stérile concurrence entre les ouvriers trop nombreux ; de là, sur d'autres points, disette d'actes et d'hommes. Les missions catholiques ignoraient ces maux. Rattachées toutes à une autorité suprême,

elles étaient réparties selon les besoins et se complétaient sans se gêner. C'est ce bienfait de l'unité dans la direction et de l'ordre dans le travail que les protestans voulurent emprunter aussi aux catholiques. L'élan de la propagande avait été donné par les Anglo-Saxons, l'effort vers la discipline vint de la Prusse.

Frédéric-Guillaume III, dans les loisirs que lui laissait sa fortune si diverse d'Iéna et de Waterloo, s'était occupé de choses religieuses avec une piété sincère, mais conforme à la loi de sa race, et avait cherché une manière d'honorer Dieu qui rendît le roi plus puissant. Les divisions entre Luthériens et Calvinistes offensaient ses instincts d'alignement; il avait réuni les chefs principaux des deux sectes, avec ordre de se mettre d'accord, avait lui-même établi les apparences de cette entente, créé des évêques et déterminé leur costume, réglé les détails du rituel, paré de crucifix et de chandeliers la nudité des temples, et envoyé dans ces temples ses soldats des deux confessions abolir leurs divergences par la paix du culte nouveau, et manœuvrer devant Dieu à la prussienne. Quand il mourut en 1840, son fils Frédéric-Guillaume IV hérita de ce mysticisme organisateur. Dès le mois de mars 1841, il envoyait aux puissances chrétiennes une adresse où il les invitait à s'unir pour « améliorer le sort de la Terre Sainte, » et il engageait avec l'Angleterre des négociations pour « rétablir à Jérusalem la vraie catholicité de l'Église. » Son père avait tant bien que mal mis d'accord Luther et Calvin : lui, proposa une entente du même genre à l'église anglicane. La Reine et le Parlement consentirent; le « Jérusalem bishopric act » décida qu'un évêché protestant serait établi à Jérusalem avec juridiction sur la Palestine, la Chaldée, l'Égypte et l'Abyssinie, que le titulaire serait sacré par l'archevêque de Cantorbéry, et désigné alternativement par l'Angleterre et la Prusse. Ainsi commença en faveur du protestantisme une action publique des gouvernemens.

Par cela seul qu'elle unissait les efforts de deux peuples, elle accroissait la puissance du prosélytisme religieux, elle ne ménageait pas une influence politique au profit d'une nation. Ce désintéressement passa de mode quand Guillaume et Bismarck régnèrent. Eux, après avoir étendu le royaume de Prusse en Empire d'Allemagne, voulaient dominer par le commerce comme par les armes et, en attendant la création de colonies nationales, établir, dans les domaines des autres peuples, des centres de vie et d'affaires. Le Levant offrait, à une race prolifique et laborieuse comme la

race allemande, et des avantages immédiats, et la chance de beaux héritages, le jour où viendrait à mourir le maître valétudinaire de ces contrées. Le chancelier, jusque-là fort hostile aux songe-creux qui abandonnaient la mère patrie pour la vaine conquête d'une Jérusalem mystique, se convertit alors à « l'influence des impondérables, » parce que la propagande religieuse entraîne à sa suite un courant de mœurs, d'habitudes, d'échanges et de gains. Mais, pour devenir avantageuse, il fallait que cette propagande ne se fît pas en faveur du protestantisme, par des missionnaires de toute nation, mais par des Allemands, au moyen de la langue allemande, au nom de la culture allemande, au profit des intérêts allemands. Voilà pourquoi, en 1882, le chancelier refusa de pourvoir à la vacance de l'évêché anglo-prussien, et, dénonçant l'accord, réserva son patronage aux œuvres de sa nation. Son bon sens ne se dissimula pas qu'il ne suffisait pas de les laisser faire, que le protestantisme, livré à lui-même, tendait à la division, que les sectes s'élevant contre les sectes ne produiraient rien d'ordonné, de suivi et de puissant. Il se résolut à employer la seule force d'unité qui subsiste dans la Réforme, l'autorité du prince sur le gouvernement de l'Église; il fallait que le protestantisme germanique mît tout son zèle obéissant au service d'un même dessein, fût dirigé vers des contrées utiles, et accoutumât des contrées à recevoir sous le même drapeau les pasteurs, les marchands, et au besoin les soldats de la Prusse. Ainsi fit-il. Et depuis lors, à l'évêché de Jérusalem que la haute Église d'Angleterre soutient sans lui donner de vie, à ce prosélytisme des sociétés anglaises et américaines qu'anime l'esprit individuel, s'ajoute une propagande politique, concentrée en Syrie et en Palestine, nourrie par une émigration savante, soutenue par les subsides de l'Allemagne, favorisée par sa diplomatie.

Par cette renonciation à une discipline commune, le protestantisme est revenu à sa loi de nature. Du jour où la Réforme, préférant à la concorde de tous les chrétiens la liberté de chacun, a rompu le faisceau du catholicisme, elle s'est obligée à respecter l'indépendance de la pensée et de l'action dans chaque homme devenu son propre pape. Par là, elle n'est pas seulement une hérésie définie et définitive, mais la source intarissable des discordes et, si l'on peut dire, le plus grand commun diviseur des esprits. La logique des faits n'a pas davantage permis aux protestans de poursuivre leur dessein primitif, c'est-à-dire de respecter les confessions

chrétiennes et d'évangéliser seulement les infidèles. Dès que l'œuvre de charité précédait l'œuvre de foi, l'apôtre n'avait plus à choisir ses catéchumènes. A ceux qui se présentaient il n'y avait plus à demander leur croyance, mais leurs maux. Dans les hôpitaux et les écoles ouverts par les protestans, entrèrent donc non seulement des musulmans et des juifs, mais des orthodoxes, des arméniens et des catholiques. Et quand, parmi ces hôtes soulagés dans leurs détresses terrestres, on chercha les plus prêts à accepter la foi de leurs bienfaiteurs, les chrétiens se trouvèrent les moins rebelles. Leur cœur n'avait pas de mépris, il avait de la gratitude, la simplicité de plusieurs croyait presque ne pas changer, à passer d'un rite à un autre dans la religion du Christ. Les conversions se faisaient presque exclusivement parmi eux. Les protestans récoltèrent où levait la moisson. Et, par un dernier démenti donné à leurs projets, leur propagande est devenue la rivale de l'apostolat orthodoxe et catholique.

Ces caractères généraux de la propagande évangélique s'allient d'ailleurs à une extrême variété d'action. L'autonomie des sectes et des œuvres protestantes accroît la souplesse de leurs mouvemens. Elles cessent de se ressembler où les contrées ne sont pas les mêmes, partout prennent un air du pays, et la diversité de leurs efforts prouve tout ensemble la condition inégale des races indigènes qu'il s'agit de gagner et le génie différent des races européennes qui exercent l'apostolat.

La Palestine est un sanctuaire. Là, toutes les religions qui adorent le Rédempteur s'agenouillent et prient. En face de 800 000 musulmans et de 80 000 juifs, compacts et inébranlables comme le roc, les chrétiens forment à peine le dixième de la population, et se partagent en 60 000 orthodoxes, 25 000 catholiques dont 16 000 indigènes, et quelques milliers d'arméniens. La foi qui les assemble met en contact et comme à l'étroit leurs divergences, et leur acte commun d'amour exaspère leurs jalousies. Pour imposer à l'Islam, pour se défendre contre les agressions des chrétientés rivales, parfois pour assurer le succès de leurs propres violences, ces Églises ont toujours tenu à grouper autour d'elles aux saints lieux le plus possible d'adhérens. Ils sont des témoins et au besoin des soldats. Or, la Palestine est un pays sans agriculture, sans industrie : sa principale richesse est le tribut

que paie à Jérusalem la piété de l'univers. Il était inévitable et juste que chaque culte aidât ses populations pauvres à vivre là où leur présence était un acte de dévotion et une mesure de sûreté. Ainsi ont commencé l'usage, puis l'excès : chaque religion non seulement instruit et soigne, mais loge, emploie, fournit d'alimens la colonie mi-pieuse et mi-mendiante qui l'entoure de foi, de misère et de paresse.

Lorsque les sectes protestantes pénétrèrent à leur tour en Palestine, il leur fallait, pour compter à Jérusalem parmi les religions, acquérir des adhérens parmi les indigènes. Puisque l'argent était un moyen de prosélytisme, elles possédaient de quoi se faire vite des amis. Et, tandis que les vieux cultes étaient obligés de répartir leurs largesses sur de vastes communautés, les protestans arrivaient, forts de leur nouveauté même, et libres de concentrer sur un petit nombre de catéchumènes leur propagande. Ils se trouvèrent induits par l'exemple en un abus qu'ils allaient augmenter. Leurs ressources les poussaient aux surenchères. A qui cherchait dans le protestantisme le royaume de Dieu et sa justice, ils ont offert le reste par surcroît. Aujourd'hui, ils ont dans leurs écoles 4000 élèves, et dans leurs chapelles 2000 communians. C'est peu, si l'on songe au temps et aux sommes dépensées : c'est beaucoup, si l'on songe que le protestantisme est dans l'Orient un culte sans traditions, et qu'il a su tirer de rien quelque chose.

La conversion des Asiatiques n'emploie pas à Jérusalem tout le zèle des Sociétés Évangéliques. Nombre de protestans européens sont retenus là par le désir d'y perpétuer leur hommage et de s'y consumer, flambeaux vivans. Mais l'huile même de ces lampes mystiques brûle avec des lueurs d'incendie. Quand les protestans ont cherché leur place de prière, les saints lieux étaient depuis longtemps partagés entre les catholiques, les orthodoxes et les arméniens. Ces églises privilégiées n'avaient d'ailleurs pas éteint leurs jalousies dans la co-possession des sanctuaires. D'accord pour reconnaître l'authenticité de ceux qu'elles se partageaient, elles vénéraient, chacune en d'autres lieux qu'elle possédait seule, le théâtre d'autres scènes évangéliques, et chacune contestait la prétention des cultes rivaux à posséder eux aussi, eux seuls, les lieux témoins des mêmes faits. L'exemple fournit aux protestans une arme dont ils allaient se servir mieux que personne. Derniers venus, ils s'étaient contentés de ce qu'avaient dédaigné les premiers occupans. Mais la place où il fallait vé-

nérer la trace de certains faits évangéliques était contestée entre les plus vieux gardiens de la Terre-Sainte. S'ils se contredisaient, il était d'évidence qu'ils se trompaient les uns ou les autres; faillibles, pourquoi ne se tromperaient-ils pas, même quand ils étaient d'accord? Et si d'aventure les sanctuaires possédés par les vieilles communions, comme les grandes reliques du christianisme, n'étaient pas les emplacemens véritables du sacrifice divin? Et si les véritables étaient ces emplacemens dédaignés où la foi protestante aurait été conduite par une prédestination singulière, et où, par un de ces changemens qui plaisent à Dieu, les derniers se trouveraient les premiers? Jusque-là les querelles entre les sectes sur l'authenticité de tel ou tel lieu étaient des disputes de moines, on s'y combattait surtout à coups de légendes, on s'opposait des miracles, on levait les yeux au ciel pour se disputer la terre. Les protestans ont entrepris à leur compte la guerre avec les apparences de la méthode, de la rigueur, et de l'impartialité scientifiques. Les auteurs profanes et la Bible en main, ils interrogent le relief du sol, fouillent les apports que dix-huit siècles avaient entassés sur la terre foulée par les pieds du Christ, la remettent au jour, mesurent l'étendue de la Jérusalem antique, identifient ses monumens, déterminent la place de ses portes. De ces travaux ils ont conclu d'abord que le Calvaire est hors de la Jérusalem actuelle, et que la croix et le tombeau ont leur place certaine dans des terrains acquis par les Sociétés Évangéliques. Après avoir contredit avec cette hardiesse aux traditions les plus importantes et les plus révérées, ils n'étaient pas hommes à en respecter aucune. Leur campagne de doute attaque un à un tous les souvenirs que le témoignage de la piété séculaire avait consacrés. Par ce combat d'archéologie contre les traditions, les protestans, et en particulier les Anglais qui le mènent, ne revendiquent pas seulement la possession des places les plus augustes dans les Lieux saints. Ils ont conscience qu'ils ébranlent toute l'autorité des Églises adverses : si elles sont convaincues de s'être trompées sur les faits, comment échapperaient-elles au soupçon d'errer sur les dogmes? Ces coups portés à Jérusalem les blessent toutes ensemble et partout.

En Syrie, autre terre, autres hommes, autres luttes. Si un million de musulmans forme là aussi le fond de la population, les catholiques viennent les seconds par le nombre et par les pri-

vilèges. 300 000 Maronites, groupés sous un gouverneur chrétien, forment une nation presque indépendante; 100 000 Druses, 80 000 orthodoxes, même avec les Arméniens et les juifs, n'égalent pas cette masse. Là, les diversités de foi se confondent dans le culte commun de l'intelligence et de la richesse que l'intelligence produit. La fertilité du pays, le nombre des ports, l'importance des affaires qui retiennent dans les principales villes une colonie européenne, ont donné aux indigènes la vision multiple, et le goût croissant de la civilisation occidentale. A cette civilisation il leur fallait, pour améliorer leur sort, emprunter d'abord la science. Comme une vague formée sur nos côtes, et qui, à travers la Méditerranée, roulerait sa houle jusqu'aux plages de l'Asie, le mouvement commencé en France, après 1830, pour l'instruction du peuple avait atteint la Syrie, grâce à nos missions catholiques. Elles avaient, dans les centres importans, ouvert des écoles. Notre écriture, nos méthodes de calcul, le français et l'italien gratuitement enseignés, ouvraient aux pauvres les situations les plus lucratives de la domesticité et les postes secondaires du commerce, des banques, des agences maritimes, des consulats, de l'administration turque. Pour les riches, un collège avait été fondé par les jésuites, deux par les lazaristes. Non seulement les catholiques, mais les orthodoxes et les musulmans y envoyaient leurs fils : le goût pour l'instruction des enfans était plus fort que la haine pour la religion des maîtres. Ces maîtres, d'ailleurs, religieux et religieuses d'Europe, ne trouvaient ni ne cherchaient, pour les aider dans cet apostolat, la collaboration des indigènes. Ils se prodiguaient si bien que leur zèle multipliait leur action, mais, limitée par leur petit nombre, elle ne s'étendait guère au delà du littoral, et atteignait à peine quelques milliers de Syriens.

Les pasteurs protestans, qui s'installèrent en Syrie au moment de cet effort, étaient encore bien moins nombreux que les missionnaires catholiques. Comme ils étaient mandataires de sectes rivales, leurs activités ne se complétaient pas, comme celles des catholiques: elles s'opposaient. Chacun d'eux, avec sa famille et ses habitudes de confort, coûtait plus en un mois qu'un moine ou un religieux en un an. S'ils se fussent bornés à nous imiter pour nous vaincre, ils étaient vaincus d'avance. Ils le virent à la stérilité de leurs premiers efforts. Pour réussir, il fallait innover. Les missionnaires américains s'en rendirent compte les premiers. L'idée simple et féconde leur vint de former, parmi les

indigènes, des maîtres et des pasteurs, et de transmettre, par ces intermédiaires, à la Syrie la science humaine et la science divine. L'entreprise ne dépassait pas leurs forces, puisqu'ils se borneraient à former des élèves choisis; elle offrait un emploi fécond aux facultés des missionnaires, puisque chacun des disciples instruits par eux deviendrait à son tour un propagateur de leurs enseignemens; elle assurait un fécond emploi des ressources, puisque, si les leçons données par eux à ces maîtres indigènes coûtaient cher, les leçons transmises par ces indigènes à la population coûteraient peu. Enfin, dans des contrées où l'idée de race et celle de religion semblent inséparables, aucune propagande n'égalerait en efficacité l'apostolat entrepris auprès des indigènes par des hommes de même sang. Les Américains ouvrirent donc quelques écoles normales et séminaires où ils appelèrent et formèrent avec soin des habitans du pays. Ainsi ils purent avoir des maîtres indigènes plus nombreux que les missionnaires européens, multiplièrent les écoles dans la plaine et sur les pentes du Liban, s'établirent hardiment où les autres religions avaient leurs principaux centres, et avec un soin de prédilection chez les Druses qui perpétuent au sud des montagnes syriennes une foi et une nation solitaires. Contre les catholiques protégés de la France, contre les orthodoxes, cliens de la Russie, contre les musulmans soutenus par la Porte, ce petit peuple ne peut compter ni sur lui-même ni sur un ami. Les Américains et surtout les Anglais ne lui laissent oublier ni sa faiblesse, ni leur puissance, ni son intérêt à mériter leur appui, travaillent à faire de son territoire le réduit de leur influence, et espèrent convertir cette race que nulle attraction étrangère ne leur dispute.

En revanche, incapables soit de suffire eux-mêmes aux chaires multiples qu'exige le moindre collège, soit de former des professeurs à la culture classique, ils ne s'essayèrent même pas à l'enseignement secondaire. Cette impuissance leur valait un renom d'infériorité dangereux, même pour leurs entreprises d'enseignement primaire : ils reprirent l'avantage par une application nouvelle de leur idée maîtresse, et en donnant aux indigènes une preuve habile de sollicitude et de confiance. En Orient, la profession qui rend le plus de services, obtient le plus de respect, rapporte le plus d'argent est peut-être celle de médecin. Les catholiques ne s'étaient pas avisés d'ouvrir, par leur enseignement, cette carrière à leurs élèves syriens. Les protestans, après avoir fait des maîtres

d'école et des prédicans, voulurent faire des docteurs. Une école de médecine exigerait moins de professeurs qu'un collège et l'emporterait par le prestige, autant que l'enseignement supérieur l'emporte sur l'enseignement secondaire. Les Américains encore eurent le mérite de l'idée et de l'exécution. En 1875, cette école fut fondée à Beyrouth et prit le nom d'Université. Elle eut aussitôt plus de cent élèves, et cette ingénieuse avance à l'orgueil et à l'intérêt des Syriens assura aux protestans une primauté. Il ne restait au catholicisme qu'à imiter ses rivaux. Il montra d'ailleurs une promptitude égale dans la volonté et dans les actes. En 1885, s'ouvrait à Beyrouth une école de médecine, dotée de professeurs plus nombreux, de services plus complets, et toute française. Les jésuites avaient fondé et dirigeaient la nouvelle Université; l'hôpital tenu par les sœurs de charité servait de clinique; le gouvernement français avait, outre de faibles secours, fourni une aide efficace, en accordant à cette Université des examinateurs nommés par lui, et aux diplômes décernés par eux validité même en France. La réputation des médecins formés par l'Université catholique l'a vite emporté sur celle des médecins qui sortaient de l'Université protestante. La première grandit et compte plus de cent élèves, la seconde décline et n'en a que quarante.

A l'heure présente, le prestige de la haute science est reconquis par les catholiques. Ils continuent à donner seuls l'enseignement secondaire. Mais les protestans continuent à disputer l'avantage dans l'instruction populaire. Les catholiques ont, là encore, mis à profit la leçon, utilisé le concours des prêtres maronites, des sœurs indigènes, et multiplié ainsi les écoles et l'apostolat. Mais, pour instruire solidement ceux qui devront enseigner, les protestans n'épargnent ni le temps ni la dépense. L'un et l'autre sont, faute de ressources, plus parcimonieusement mesurés dans les établissemens catholiques où se forment les prêtres et les maîtres indigènes. Ceux-ci passent pour inégaux de science religieuse et d'aptitude pédagogique à leurs émules. Où il faut choisir entre eux, cette renommée de savoir humain attire aux protestans nombre d'élèves qui vont non aux doctrines les plus sûres, mais au maître le plus habile, et, parmi ces élèves, elle en séduit certains au point qu'ils suivent ensuite ce maître de l'école au temple. Voilà pourquoi, dans le pays d'Asie où la population catholique est la plus dense et notre prestige le

plus ancien, si les écoles catholiques ont 26000 élèves, les écoles protestantes en comptent 12000.

En Asie Mineure, la même richesse du sol, les mêmes dispositions des habitans, le même zèle des catholiques, la même habileté scolaire des protestans ont produit des résultats semblables. Mais, là, le caractère particulier et la grande force de la propagande évangélique a été son alliance politique avec une des races indigènes. La race arménienne occupe par sa masse compacte le centre montagneux du pays : de là, comme les eaux qui fondent d'un glacier, elle glisse le long de tous les versans jusqu'au littoral, et porte ses migrations où elle trouve une issue à ses multiples facultés. Les Arméniens, qui comptent dans l'empire turc un million et demi, hors l'empire deux millions de coreligionnaires, ont transmis à notre temps une hérésie du ve siècle : disciples d'Eutychès, ils n'ont de foi commune qu'avec les Coptes et les Abyssins; et, sauf une centaine de mille qui sont catholiques et, à ce titre, cliens de la France, ils se trouvaient sans liens de sang ni de cœur avec personne. Les sociétés américaines s'établirent en Arménie après la guerre de 1854. Elles ne se contentèrent pas d'y transporter la méthode qui réussissait ailleurs, et de former des pasteurs et des maîtres arméniens, pour l'apostolat de l'Arménie. Elles avaient compris que, par la supériorité de son intelligence, cette race était capable de les seconder, même hors de son pays, et que ce levain serait le plus actif pour soulever dans tout l'Orient la pâte lourde des autres races. Il fallait gagner les Arméniens. Ils voulaient redevenir un peuple libre, tout au moins échapper à l'arbitraire turc. Quels hommes, plus que les fils de la démocratie et la république américaines, étaient naturellement hostiles à la servitude? Quelles idées, à l'égal de leur propre doctrine sur les droits du citoyen et du peuple, pouvaient conquérir la nation arménienne? Le patriotisme amena les premiers disciples à ces maîtres, généreux des paroles qu'il aimait. Et, dans les écoles ouvertes par ces disciples, le peuple apprit l'anglais comme la langue de l'indépendance arménienne. Les enfans des familles les plus considérables avaient coutume de chercher en Europe, surtout à Paris, une éducation plus complète : les conseils de maîtres américains poussèrent cette élite vers Londres. Que ces Arméniens allassent se faire charger d'idées explosives en Angleterre et revinssent éclater en Turquie,

ou que, demeurés sur leur terre natale, ils fussent façonnés par l'esprit égalitaire et légal des Américains, ils tombaient sous la dépendance intellectuelle de la race anglo-saxonne. Quand la Turquie à cette révolte d'idées répondit par des violences, l'intimité s'est faite plus étroite entre les Arméniens et leurs éducateurs politiques. Tandis que les autres puissances se taisaient, recommandaient aux victimes le silence, ou n'étaient libérales que d'argent, les Anglais, s'ils ne faisaient pas cesser les maux de l'Arménie, proclamaient du moins ses droits, l'Amérique demeurait, par ses consuls et ses missions, présente, consolatrice, et tutélaire sur les champs de supplices. La gratitude de l'Arménie leur reste fidèle, et cette popularité des deux peuples attachés à la fois au gouvernement libre et à la Réforme travaille au profit du protestantisme. Comme il a été assez habile pour unir sa propagande religieuse au sentiment national, dans une contrée ou le patriotisme est la plus vive des passions publiques, nombre d'Arméniens ont accepté la foi de ceux qui les déclaraient dignes d'être un peuple. En moins d'un demi-siècle, quarante mille ont été de la sorte gagnés au protestantisme. C'est parmi les Arméniens que se recrutent la plupart des pasteurs indigènes qui soutiennent dans les diverses provinces d'Asie et d'Afrique la foi réformée. Cette race, la plus nombreuse de celles qui ne se rattachent pas aux grandes religions, offre au protestantisme oriental son principal point d'appui.

L'Égypte, dont l'histoire est une perpétuelle obéissance à toutes les dominations, semblait promettre à la propagande religieuse la plus facile conquête. La douceur molle du climat est entrée dans les âmes, et la nature a fait là les hommes à son image. C'est le seul pays où le musulman dédaigne les armes et sache sourire. Outre 100 000 orthodoxes, Arméniens et catholiques qui sont l'apport étranger; 6 millions de musulmans et 500 000 Coptes forment la population du pays. Les Coptes prétendent descendre de la race originelle et en avoir conservé dans leur pureté le sang et la foi. Leur air de famille avec les statues de l'ancienne Égypte témoigne, comme leur culte, en faveur de leur prétention. Les Égyptiens professaient l'hérésie d'Eutychès, quand les Arabes les envahirent. Une partie du peuple accepta la religion du vainqueur et se mêla à lui; c'est ce mélange qui a fourni la masse de la population actuelle. La minorité, fidèle à l'ancien culte, fut

refoulée au sud, dans les régions du Haut Nil. Elle y vit encore et n'a reparu dans le Delta qu'en ces dernières années. Les missionnaires anglais parurent en Égypte dès 1818 et, depuis, n'ont jamais ni renoncé à agir, ni réussi. Sur les musulmans, ni la « haute » ni la « large » Église n'avaient d'action. Non seulement les Bibles ne remplaçaient pas le Coran, mais les premiers contacts, que les œuvres de miséricorde et d'enseignement auraient pu établir entre cette population et ses futurs apôtres, étaient déjà pris par d'autres. C'étaient les Français qui aidaient Mehemet-Ali à transformer l'Égypte. C'était notre langue qui devenait en usage, nos idées qui se répandaient, notre race qui possédait le prestige. C'étaient nos missionnaires et nos religieuses qui avaient créé les écoles, les hôpitaux, les orphelinats. Dans tout le Delta où elles se développaient, nulles œuvres ne pouvaient attirer les indigènes comme celles qui s'élevaient par la générosité du peuple alors le plus éclatant, et avec la faveur de l'autorité musulmane. Les missionnaires anglais comprirent que, s'ils avaient une chance de trouver des adhérens, ce serait parmi les Coptes, éloignés de l'Église romaine par leur schisme, comme de l'Islam par leur foi chrétienne et par le souvenir de leur antique indépendance. Mais les missions britanniques demeuraient fixées dans le Delta, la masse des Coptes habitait le Haut Nil, les rapports se bornaient à des négociations des Anglais avec le patriarche copte, à de courts voyages des missionnaires dans la Haute-Égypte. Rien ne se fit que des projets, avant l'arrivée des Américains. Ceux qui débarquèrent en 1854 étaient quelques hommes et quelques femmes envoyés par l'Église presbytérienne unie. Ils portaient presque le même nom que les missionnaires de l'Arménie, apparaissaient au même moment, et, tout en se déclarant distincts, sans définir d'ailleurs ce qui les séparait, ils allaient employer les mêmes méthodes. Installés d'abord à Alexandrie et au Caire, quand ils virent que leurs efforts étaient là stériles, ils remontèrent le Nil pour vivre auprès des populations coptes.

Dès 1865, Siout devenait le centre de l'œuvre, et de ce jour elle commençait à donner des fruits. Le colporteur de Bible, le maître d'école, le missionnaire se succèdent, l'un préparant la venue de l'autre, dans des agglomérations que la pauvreté et la nonchalance du clergé copte laissaient dépourvues de toute science divine et humaine. Des dames missionnaires apportent aux femmes, les êtres les plus oubliés sur cette terre d'abandon, l'inestimable

présent d'une sollicitude affectueuse. En vain le Copte comptait prendre des missionnaires ce qu'ils lui offraient d'utile, et garder sa foi; les missionnaires le prenaient lui-même, tant ils savaient amoindrir et comme subtiliser les différences qui existent entre les deux religions. L'opération leur a été d'autant plus facile que les prêtres coptes ne la troublaient pas. Une théologie rudimentaire préparait mal ceux-ci à connaître et à plus forte raison à défendre leur croyance, et leur paresse les disposait à se décharger de leurs fonctions sur quiconque se prétendait leur auxiliaire. C'est ainsi que le clergé copte a été jusqu'à ouvrir parfois les chaires de ses églises aux pasteurs protestans. Mais la meilleure tactique de ceux-ci a été de dissimuler non seulement leurs doctrines, mais leurs personnes, et de former, pour la conquête de l'église égyptienne, des pasteurs et des maîtres coptes. Grâce à ces services et à ces habiletés, les Américains ont, à l'heure présente, un personnel de plus de trois cents auxiliaires indigènes, pasteurs, prédicans ou maîtres. Non seulement il instruit plus de 6000 enfans, plus de 5000 femmes, mais il a amené à la communion protestante 3000 Coptes.

Voilà ce que le protestantisme a obtenu par sa seule force. Renonçant à lutter dans le Delta contre l'influence religieuse et l'hégémonie politique de la France, il a porté son zèle dans cette Haute-Égypte où la France négligeait de le suivre, et où la civilisation semblait s'égarer dans le désert. Mais, depuis quelques années, ces pays perdus sont les pays retrouvés, précieux, la grande route du continent africain vers la Méditerranée; la France ne domine plus dans le Delta; et le protestantisme possède la puissance politique. En 1882, la révolte d'Arabi, faite pour délivrer l'Égypte des étrangers et des Turcs, a eu pour résultat de soumettre les Égyptiens et les Turcs à l'Angleterre. Tout le prestige de la force, toutes les influences du pouvoir étant aux Anglais, ils en useront pour réduire la vieille situation de la France. La langue française, qui était pour l'Égypte la langue d'adoption, familière à l'égal des langues nationales, la seule qu'on enseignât avec elles, la seule qu'on exigeât pour l'admission aux emplois, est dépossédée de son privilège. Il survivait à notre abdication, tant que l'Angleterre n'a pas vu clair dans ses propres desseins : mais, depuis trois ans qu'elle a pris son parti, les candidats aux carrières publiques ont le droit de choisir entre les langues anglaise et française, et il ne sera pas même

besoin de leur imposer la première pour qu'elle domine bientôt. Comme il y a profit en tout pays à parler la langue des maîtres, et comme il paraît clairement qu'en Égypte toutes les administrations deviennent anglaises, l'intérêt des ambitieux et la naturelle servilité des simples travaillent contre notre langue. L'abandon de celle-ci prépare un échec à l'influence catholique. L'Égypte s'instruisait auprès de nos religieux enseignans, parce que, Français, ils étaient les meilleurs maîtres de la langue utile à apprendre, et ainsi ils tenaient la population, sinon favorable à leurs croyances, du moins soustraite aux leçons protestantes. Demain, cette population ira aux maîtres anglais pour la même raison qu'elle allait hier aux maîtres français, et, par cela seul, se trouvera soustraite à l'influence catholique et placée sous l'influence protestante.

III

Enfin, comme si ce n'était pas assez que le protectorat de la France soit amoindri par les adversaires du catholicisme, il lui est contesté par des puissances catholiques elles-mêmes. Les changemens accomplis depuis quarante ans dans l'état de l'Europe ont fourni prétexte à ces nouvelles ambitions. L'Autriche, jetée en 1866 hors de l'Allemagne, a cherché, dans les pays turcs de l'Europe, de futures compensations à ses pertes, et, dès lors, aspiré à accroître ses chances par l'exercice du protectorat catholique dans les régions qu'elle convoite. L'Italie, après avoir, en 1870, achevé son unité par la prise de Rome, s'est proposé de tourner à son profit l'apostolat exercé dans le monde par l'Église romaine. Ce n'étaient là que des espoirs secrets jusqu'au jour où l'Allemagne, encore engagée dans le *Culturkampf*, songea, au lieu de combattre ses catholiques, à se servir d'eux, argua de leur importance dans l'Empire pour se déclarer puissance catholique, et à ce titre nous disputer la portion intacte de notre grandeur. L'argument fut que le protectorat catholique, remis à la France, dans l'intérêt de la foi, et nécessaire tant que les autres peuples étaient incapables de protéger en Orient leur Église, cesse d'être légitime, dès que les puissances catholiques ont la force et la volonté de défendre elles-mêmes leurs intérêts religieux. En affirmant que la protection de ses sujets appartient à chaque État et ne peut lui rester soustraite malgré lui, l'Allemagne a appelé à elle contre nous l'intérêt et l'orgueil des puissances jalouses,

et noué leur coalition au nom d'une idée spécieuse et par l'autorité de l'exemple.

Le premier acte où cette prétention ait été officiellement formulée date de 1875. Une réforme judiciaire, préparée en Égypte, remplaçait les magistratures consulaires par des tribunaux où devaient siéger des juges fournis par l'Europe à côté de juges égyptiens; elle ne pouvait être tentée sans l'aveu de l'Europe. La France, dans le consentement qu'elle donna, le 10 novembre 1874, avait exclu de la juridiction nouvelle les établissemens catholiques, religieux ou d'enseignement, et réservé sur eux notre ancien protectorat. Quand l'Allemagne donna à son tour son adhésion, elle ne voulut pas sanctionner par son silence les prérogatives rappelées par nous, et son Consul général inscrivit, dans l'acte diplomatique du 5 mai 1875, la déclaration suivante : « Le gouvernement allemand, ne reconnaissant à aucune puissance un protectorat exclusif sur les établissemens catholiques en Orient, se réserve tous ses droits sur les sujets ou administrés allemands appartenant à un de ces établissemens. »

L'occasion d'une riposte se présenta quand se réunit le Congrès de Berlin. L'abstention de la France eût rendu plus précaire encore le fragile édifice de la paix; on insistait pour que notre gouvernement fût présent. Il n'eût pas dépassé son droit, s'il eût mis cette condition que l'atteinte portée à son protectorat par un seul acte et par une seule puissance serait réparée par un vote du Congrès. Nos hommes d'État se contentèrent de demander que le Congrès s'occupât uniquement des questions soulevées par la guerre, et par suite s'abstînt de tout examen sur les affaires d'Égypte, de Syrie, et des Lieux saints. Cela était à coup sûr plus aisé à stipuler et fut promis. Mais, par cela même que nous posions ces limites à la compétence du Congrès, nous nous enlevions à nous-mêmes la chance d'obtenir, en réponse à la prétention allemande, une reconnaissance de notre protectorat. Le seul avantage de la réserve faite par nous était que du moins nous semblions nous être assurés contre toute confirmation par l'Europe de la thèse soutenue par l'Allemagne.

Qu'on juge si les engagemens pris furent tenus. Sur l'initiative de l'Angleterre, le Congrès est saisi du texte suivant : « Les ecclésiastiques, les pèlerins et les moines de toutes nationalités voyageant dans la Turquie d'Europe ou d'Asie jouiront des mêmes droits, avantages et privilèges. Le droit de protection officielle est

reconnu aux agens diplomatiques et consulaires des puissances en Turquie, tant à l'égard des personnes susmentionnées que de leurs établissemens religieux, de bienfaisance et autres, dans les Lieux saints et ailleurs. » En soumettant ce texte au vote du Congrès, M. de Bismarck « fait remarquer que la portée de la proposition anglaise est la substitution de la chrétienté tout entière à une seule nationalité. » A l'avertissement du chancelier, qu'il s'agit de faire consacrer par l'Europe le principe des protectorats partagés entre les puissances et exercés par chacune sur ses sujets, le plénipotentiaire français fait-il la réponse péremptoire et préparée par ses réserves antérieures? S'oppose-t-il à l'examen d'une question qui n'a pas été soulevée par la guerre, qui par suite n'appartient pas au Congrès? Il se contente de demander que le texte « tienne compte des droits de la France, » et « constate le maintien du *statu quo*, » comme si la façon naturelle de maintenir le *statu quo* n'était pas de repousser le texte qui y déroge. Lui-même accepte le texte, puisqu'il y propose la formule additionnelle : « Les droits de la France sont expressément réservés. » A la proposition française le prince Gortchakof ajoute à son tour : « Il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux saints. » Le tout est adopté et devient, dans le traité de Berlin, l'article 62.

Jamais texte ne fut plus obscur. D'une part, le droit est reconnu à chaque puissance d'exercer partout, même dans les Lieux saints, au profit de ses nationaux, un protectorat sur les personnes et sur les œuvres religieuses. D'autre part, ce droit ne peut coexister avec le privilège, jusque-là reconnu à la France, de protéger partout, et surtout dans les Lieux saints, les personnes et les œuvres religieuses, quelle que soit la nationalité : et les droits de la France sont aussi mentionnés dans l'article. S'ils l'étaient aussi nettement que les prétentions nouvelles des puissances, l'article impliquerait contradiction complète et serait un non-sens. Mais, tandis que les droits contraires aux nôtres sont « reconnus, » les nôtres sont « réservés ». Où la diplomatie laisse une équivoque, d'ordinaire elle cache un piège.

Et en effet, depuis le traité, les principales des puissances catholiques ont agi comme si elles eussent acquis un titre contre notre privilège. Et l'opinion publique les a suivies, quand elle ne les a pas précédées. Il est tristement instructif de rappeler comment leur religion, faite pour unir toutes les races, s'est laissé

enfermer en ce qui était plus petit qu'elle, et a fini par devenir la servante des rivalités nationales.

Cette ambition allemande, dont Guillaume II promenait hier, à travers la Palestine et la Syrie, l'aveu retentissant, n'est pas un *motu proprio* de l'orgueil impérial. Le souverain n'a fait que sanctionner, avec l'éclat ordinaire de ses actes, un projet conçu par ses sujets catholiques. A Cologne, s'était formée, en 1845, une « Société du Saint-Sépulcre : » elle se proposait de recueillir et de distribuer des ressources aux établissemens catholiques de Terre-Sainte, sans distinction de nationalité. Le même égoïsme qui avait, en 1882, poussé l'Allemagne protestante à répudier l'accord anglo-prussien, entraînait, en 1886, les catholiques à travailler au profit exclusif de leur race, et ils fondaient à Aix-la-Chapelle une « Société de Palestine, » pour soutenir, avec la protection de l'Empire, les œuvres allemandes. En 1895, les deux sociétés semblent se fondre : en réalité, la première est absorbée par la seconde. Si, en effet, les statuts de la « Société allemande de Terre-Sainte » déclarent qu'elle continue à la fois l'œuvre de catholicisme international et l'œuvre de catholicisme allemand, ils disposent que : « la moitié au moins des ressources sera consacrée à sauvegarder en Terre-Sainte les intérêts religieux allemands ou catholiques. » En 1896, le budget formé par les dons des catholiques monte à 160 000 francs, qui, pour la plus grande partie, sont envoyés aux œuvres allemandes; presque tout ce qui est réservé aux œuvres internationales est attribué au patriarcat de Jérusalem ou à la Custodie de Terre-Sainte, qu'on estime être les institutions les moins favorables à la France et les mieux disposées pour l'Allemagne. Avec l'année 1897, l'association commence un travail discret pour acquérir le Cénacle; le projet est annoncé et applaudi, le 1er août 1897, à l'assemblée générale des catholiques allemands. C'est de leurs mains que l'Empereur le reçoit, il le fait sien, le pousse par sa diplomatie à Constantinople. Eux et lui demeurent si unis dans cette collaboration que le langage le plus violent contre le protectorat de la France, le plus irrespectueux envers le Pape, le plus enthousiaste pour le prince luthérien se trouvait hier dans la bouche catholique d'évêques allemands. État d'âme d'autant plus remarquable que l'Allemagne n'a presque pas d'œuvres où notre protectorat trouverait prise, et qu'elle émancipe seulement de notre tutelle une jalousie théorique et une influence à venir.

L'Italie voyait à revendiquer une clientèle plus immédiate et plus considérable. Si la maison de Savoie est le gouvernement le moins qualifié pour rien obtenir du Saint-Siège, nulle part cependant le sentiment public ne se manifesta plus vif contre la France et n'avait action sur d'aussi puissans ressorts. Jusque dans le palais du Pape il trouvait des intelligences. Le gouvernement de l'Église est italien, italienne la majorité des cardinaux, italienne la presque totalité des clercs qui, dans les congrégations diverses, servent, avec des passions humaines, la cause de Dieu. Loin que leur zèle chrétien les détache de leur nation, ce monopole d'autorité religieuse les dispose à croire que leur race est naturellement et partout destinée à une primauté de droits et d'honneurs. Le Levant est, après l'Italie, le lieu du monde où les Italiens exercent le plus de fonctions ecclésiastiques. Le plus italien des ordres religieux, celui que fonda François d'Assise au moment où finissaient les croisades, consacra une partie de son humilité, de sa patience et de son courage à ne pas quitter les sanctuaires consacrés par la mort du Christ. Cet héroïsme de la persévérance fut récompensé par les Papes, ils conférèrent aux Franciscains la Custodie de Terre-Sainte, c'est-à-dire le privilège de desservir les sanctuaires à Jérusalem et en Palestine. Dans les autres contrées de la Turquie, la plupart des paroisses latines étaient, jusqu'à la Révolution, administrées par des religieux français; la ruine violente des ordres monastiques enleva à la France le moyen de continuer cet office; les Franciscains d'Italie le recueillirent. Ils exercent donc dans le Levant ce qu'on nomme les fonctions de l'ordinaire, et, clergé paroissial, sont appelés à l'autorité la plus étendue et à l'influence la plus directe sur les catholiques du rite latin. Ces religieux unissent à l'amour de l'Église le culte de leur patrie; le souvenir de sa gloire passée soutient et mesure leurs espérances en l'avenir, et cet orgueil, commun à tous les fils de l'Italie, brûle peut-être de ses plus grandes ardeurs en ces moines étrangers aux autres passions, tout entiers à celle qu'ils jugent légitime, âmes de feu sous la cendre de leur pénitence.

C'est cette ardeur que le gouvernement italien espérait trouver pour complice quand, après le Congrès de Berlin, il ordonna à ses consuls de ne plus laisser à la diplomatie française la protection des religieux italiens. Il fallait, en effet, que les protégés acceptassent le protecteur nouveau. Ils en étaient tentés par le cœur; mais la raison leur disait que, malgré la promptitude de

la renaissance italienne, sa jeune influence n'égalait pas encore la nôtre; mais l'instinct les obligeait à ménager la France, en ménageant la source la plus féconde de leurs revenus. Ils continuèrent donc à abriter leurs préférences italiennes sous notre drapeau. C'est alors que M. Crispi, impatient d'auxiliaires plus dociles, ouvrit dans tout le Levant des écoles laïques, et tenta de prendre influence sur les populations par des instituteurs qui leur distribueraient les trésors de la « raison moderne. » Confondant, là comme ailleurs, le grand avec le démesuré, il prit dans les finances durement éprouvées jusqu'à 1 600 000 francs par an pour payer cette ambition. L'œuvre vient d'être jugée par M. de Gubernatis en un article assez malveillant pour la France, et que cette prévention même rend plus décisif contre M. Crispi : « Ces écoles laïques italiennes ne produisent rien de bon : elles sont inégales aux institutions rivales qui prospèrent dans le pays, et le gouvernement, au lieu d'accroître son prestige, le diminue, à maintenir dans ces écoles des maîtres sans aptitude, souvent peu cultivés, tapageurs, parfois irréligieux et anarchistes (1). »

De tels représentans de la patrie n'étaient pas faits pour réconcilier les Franciscains avec l'Italie officielle. Mais, à travers la royauté usurpatrice et révolutionnaire, les moines persistent à aimer une Italie conçue sans péché, un peu comme, à travers les hontes de notre humanité misérable, ils admirent sa grandeur rachetée et sa vocation immortelle. Le gouvernement français, dont ils continuent à accepter les secours, a le double tort d'être à leurs yeux aussi anticlérical que le gouvernement italien et de n'être pas italien. Entre eux et lui le protectorat entretient une de ces unions que la conscience défend de rompre, que l'intérêt commande de maintenir, mais que nulle tendresse ne vivifie, que des malentendus accumulés rendent plus douloureuses, et où chacun se croit victime. Et, le jour où le gouvernement italien se réconcilierait avec la Papauté, l'Église, pour nous conserver nos droits, aurait à combattre, dans tout l'Orient et à Rome même, ses fils les plus proches par la vocation et le sang.

L'Autriche mène moins de bruit de ses ambitions, mais elle ne les oublie pas. Elle a pour maxime de faire ses affaires sans se faire d'affaires. Tout doucement elle a commencé à recruter sa

(1) Voyez *Il patriarcato di Gerusalemme e la Custodia di Terra Santa*, par M. Angelo de Gubernatis, dans la *Nuova Antologia* du 16 novembre 1898.

clientèle, et assez loin pour se mettre hors de vue. C'est ainsi qu'elle a été chercher dans la vallée du haut Nil ses premiers protégés, les Coptes. Ces habitans primitifs de l'Égypte avaient presque tous adopté, au ve siècle, l'hérésie d'Eutychès, et les Coptes catholiques, il y a quelques années, étaient à peine six mille. Leur catholicisme faisait d'eux les cliens naturels de la France. L'Autriche prétendit paître ce petit troupeau. Elle argua des droits que lui aurait laissés Venise : raison deux fois contestable. Car, en droit, on n'hérite pas de ceux qu'on assassine, et, parmi les soins qui occupèrent le génie colonisateur et mercantile de Venise, le moindre fut celui de semer le catholicisme dans les sables de la Haute-Égypte. Là encore, l'intérêt paraissait si minime, à nos hommes d'État philosophes, de disputer quelques sauterelles du désert, qu'ils ont laissé l'Autriche agir et rendre réels par ses services des titres jusque-là chimériques. Depuis vingt ans, la fondation de paroisses et d'écoles, la formation d'un clergé moral et instruit ; depuis quatre ans, le rétablissement du patriarcat copte et d'évêchés coptes ont déterminé une renaissance imprévue du catholicisme. Elle a porté à vingt-cinq mille le nombre des Coptes réconciliés avec Rome, et elle semble l'origine d'un mouvement durable et fort vers l'unité. Mais, bien qu'il soit dû pour la plus grande part aux efforts de nos missionnaires français, bien que les prêtres, les évêques, le patriarche copte aient été, au Caire ou à Beyrouth, formés par les Jésuites français, c'est pour l'Autriche que mûrit, sur un sol fécondé par nous, la moisson des influences. En 1895, l'occasion s'est offerte pour notre gouvernement de reprendre son rôle auprès de cette Église croissante. Le nouveau patriarche, Mgr Macaire, se rendait à Rome, soucieux d'obtenir des secours nécessaires à sa nation, indépendant de tout lien envers l'Autriche, porté par son éducation à la sympathie pour la France. C'était affaire à notre ambassadeur auprès du Saint-Siège d'accueillir le voyageur, de lui persuader que l'amitié française était la plus utile aux Coptes, et d'obtenir que le Vatican ratifiât l'entente ainsi établie entre le protecteur et le protégé. Mgr Macaire, durant tout son séjour, fut ignoré de notre diplomatie. En revanche, dès son débarquement sur le sol italien, l'Autriche l'attendait, lui donnait la compagnie de personnages influens et empressés, lui faisait respirer dès Rome l'atmosphère de Vienne; après avoir obtenu l'acquiescement du Saint-Siège à un protectorat que la France ne combattait pas, elle

appelait à la Hofburg le patriarche, et là, ne lui ménageait ni les honneurs, ni les promesses, ni même les générosités; enfin Mgr Macaire revenait en Égypte, n'ayant pas eu à choisir ses amis, et résigné à cette chaîne d'or qui assurait son œuvre religieuse et sa dépendance politique.

Sans plus de droits, avec autant de succès, l'Autriche exerce le même privilège plus près, et sur des peuples d'Europe. La Bosnie et l'Herzégovine ont été confiées par le traité de Berlin à l'administration de l'Autriche, mais le Congrès n'a pas détruit la souveraineté de la Turquie sur ces provinces : il n'a donc pas détruit le protectorat de la France. Pourtant l'Autriche a aussitôt traité ces pays comme s'ils appartenaient à l'Empire; elle en a écarté les missionnaires français, comme s'ils eussent usurpé l'administration de paroisses autrichiennes. Et comment eût-elle hésité à prétendre au protectorat sur ces régions? Ne l'étend-elle pas à des pays sur lesquels le Congrès de Berlin ne lui a donné aucun pouvoir, à des pays sur lesquels il a expressément reconnu notre droit? L'Albanie n'est autrichienne ni par la race, ni par la victoire, ni par aucun traité. C'est après la guerre de Crimée que, pour la première fois, les prêtres catholiques purent, en Albanie, paraître avec leur vêtement ecclésiastique, célébrer publiquement leur culte, et cette victoire fut remportée par la persévérance courageuse de nos consuls et de nos missionnaires. Pourtant l'Autriche, jusque dans ce pays, combat notre influence et y substitue la sienne. Commencé après la guerre de 1870, le travail est devenu plus hardi et rapide depuis 1880. Attentive aux détresses des ordres religieux et du clergé séculier, elle a l'art des dons utiles pour eux et pour elle. Elle subventionne le séminaire de Scutari, les écoles de la province; depuis 1892, elle sert une pension à presque tous les prêtres du diocèse d'Uskub. Le traité de Berlin a consacré le protectorat de la France sur une tribu d'Albanie, les Mirdites, que rattachent à nous les souvenirs sept fois séculaires de notre empire latin; jusque chez les Mirdites, l'Autriche agit comme si le traité était lettre morte, et, grâce à ses largesses et à notre silence, elle se glisse à notre place.

Cette mainmise sur les catholiques coptes et les contrées qui sont l'*hinterland* européen de l'Autriche n'épuise pas l'ambition de cette puissance. Dans toute la Turquie, surtout dans les ports et les îles de la Méditerranée, elle oppose son influence catholique

à la nôtre, et par la généralité de sa prétention est la rivale la plus persévérante du protectorat français. Les couleurs françaises ont cessé de flotter sur les établissemens que la piété de l'Autriche a fondés dans le Levant. La diversité de ses races lui interdit d'employer au service de ses desseins l'instrument habituel d'influence : un gouvernement qui est contraint de commander ses troupes en six dialectes ne peut aspirer à étendre son action au dehors par la diffusion de sa langue. Mais elle garde disponibles d'autant plus de ressources, et elle sait se faire comprendre à l'aide de la langue universelle, l'argent. La sincérité de son catholicisme, la pompe habile de ses respects l'aident, avec l'opportunité de ses dons, à gagner les ordres religieux; elle se garde de négliger ceux qui comptent le plus de Français, et, moins les sympathies naturelles lui sont acquises, plus elle s'empresse à neutraliser du moins ceux qui lui sont adverses. Mais elle trouve ses amis les plus actifs et sa véritable force dans les Franciscains. Ces religieux, depuis la guerre de 1870 et la constitution d'une nouvelle Europe, ont subi de l'Italie la confiscation de leurs biens, de l'Allemagne le Culturkampf, de la France la fermeture de leurs couvens : l'Autriche n'a troublé ni leur conscience, ni leur vie. Par les égards ainsi gardés envers l'ordre qui a la Custodie des églises latines, l'Autriche s'est assuré dans maintes paroisses de l'Empire turc la bienveillance du clergé. Elle obtient, à toutes les occasions qu'elle sait saisir sans les violenter, le partage des privilèges accordés par l'Église aux consuls de France; ici, un fauteuil dans le chœur, là, des prières pour Sa Majesté Apostolique, ailleurs les honneurs de l'eau bénite et de l'encens, toutes les apparences que le regard des foules contemple, tous les riens dont est fait le prestige.

Si les religieux d'Orient inclinent à payer à l'Autriche leur dette de sympathie, fût-ce avec les droits de la France, des raisons de même ordre disposent à Rome l'Église elle-même à beaucoup de tolérance pour ces usurpations. De tous les États catholiques, l'Autriche est celui qui a le moins détruit les institutions introduites aux siècles de foi par l'Église dans la société chrétienne. Elle a condamné par ses actes, avec autant d'éclat que Rome par ses doctrines, l'esprit révolutionnaire. Elle n'a jamais excité par ses exemples, elle a toujours été prête à réprimer par ses armes les attaques au pouvoir des souverains pontifes. Aujourd'hui encore, la place faite aux cardinaux, à l'épiscopat, au

clergé, dans sa hiérarchie politique, témoigne la foi de la nation; elle défend dans ses lois l'esprit religieux contre les entreprises de la philosophie incrédule; elle subordonne à cet esprit religieux l'intimité de ses alliances extérieures. Cette fidélité au passé, qui survit aux nouveautés du présent et en triomphe, comme la gravitation limite et lasse les écarts du pendule, n'était pas pour déplaire à l'Église, surtout sous les derniers papes. Même quand la France rendait et conservait à Pie IX ses États, l'Autriche était plus selon le cœur du pontife; s'il avait moins à espérer, il avait moins à craindre d'elle, et il se sentait avec elle plus en communion de pensées, plus en stabilité d'intérêts. Ces anciennes sympathies, fort importantes dans un gouvernement traditionnel comme la cour pontificale, se sont accrues de celles que méritaient les constans égards de François-Joseph pour Léon XIII et pour l'Église. L'Autriche a donc au Vatican un parti nombreux et zélé, à qui la tâche est facile, quand il rappelle les services rendus par l'Autriche ou à espérer d'elle, et quand il réclame l'extension de son protectorat religieux. Et, si la France laissait tomber de ses mains et briser ce protectorat, c'est l'Autriche qui aurait chance d'en recueillir les plus nombreux débris.

Or, le mépris des politiciens français pour les intérêts catholiques a été le dernier coup, et le plus imprévu, dont nos droits aient souffert. Il répugne au patriotisme de raconter dans les détails cette guerre religieuse qui s'acharnait contre les énergies les plus saines de la France. Il suffit de rappeler l'évidence : au plus fort de la campagne dirigée par les autres peuples contre son protectorat, la France a semblé s'unir à eux contre elle-même, dédaigner le patrimoine qu'ils lui envient tous, et notre plus grand mal nous a été fait par nous. La politique de la France en Orient a fini par travailler contre le dernier des trois privilèges que la France avait jadis ambitionnés, contre le seul qu'elle eût obtenu.

Voilà nos dangers et nos fautes. Il reste à dire ce qu'ils nous laissent encore de forces et d'espérances.

ÉTIENNE LAMY.

LES MORTS QUI PARLENT

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII. — RENVERSE

— La parole est à M. Elzéar Bayonne.

Une fois de plus, ces mots tombèrent de la bouche du président Duputel. Une fois de plus, ils produisirent sur la Chambre les effets décrits au début de ce récit. Mais, dans le recueillement silencieux qui suivit l'apparition de l'orateur socialiste à la tribune, il y avait cette fois autre chose que la curiosité d'entendre une belle musique : il y avait l'attente d'un acte.

Boutevierge interpellait sur la politique générale un cabinet qui n'existait plus que de nom. Amputé de quatre membres par les débarquemens et par l'élection de son chef à la Présidence, ce débris de ministère, où un seul homme cumulait trois portefeuilles, était resté quelques jours en fonction pour installer Mirevault. Les indications que donnerait un grand débat parlementaire allaient permettre de choisir un programme et un personnel de gouvernement ; on espérait qu'il s'en dégagerait une majorité favorable aux vues du nouveau Président. Des gens disaient, — et ils le disaient sans rire, — que Mirevault avait l'intention de gouverner. On lui prêtait le dessein d'élargir d'abord sa base d'action ; il voulait, assurait-on, couper en deux le parti socialiste, se rattacher les élémens assimilables de ce parti ; le pacte serait scellé par le dépôt de quelques projets de

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, 1er et 15 mars, et du 1er avril.

loi démocratiques, par des satisfactions de personnes qui amèneraient aux affaires le plus qualifié des agitateurs réformistes.

Bayonne était assiégé de séductions. Des émissaires lui murmuraient à l'oreille des paroles significatives. Ces suggestions s'étaient précisées, la veille du jour fixé pour le débat qui devait orienter les esprits. Le directeur de la Sûreté avait abordé son parent, comme par hasard, dans le couloir désert des commissions.

— Mon cher cousin, avait dit Joseph, il faut pourtant que nous causions une fois à cœur ouvert. Nul ne vous admire plus que moi ; et j'aurais bien peu l'esprit de famille, si je ne trahissais pas pour votre édification personnelle quelque chose des renseignemens que j'ai recueillis. Je sais positivement qu'*on* désire vous faire une place parmi les ouvriers de l'ère nouvelle. La réorganisation de notre système colonial, l'essai sur ce terrain vierge de quelques principes acceptables dans la doctrine socialiste, quelle tâche plus digne de vos talens? Seul, vous pouvez la mener à bien ; et ce ne serait là, pour un véritable homme d'État, que la préface de cette grande œuvre urgente, la réorganisation intérieure de la France. Si vous tenez demain un langage qui rende l'accord possible, les intentions dont je vous fais confidence se traduiront en actes immédiats. Je le sais positivement. — Et le regard glauque souligna, amplifia le sens de ces graves déclarations.

Elles avaient jeté Elzéar dans un trouble mental qu'il ne dominait plus. Le pouvoir ! La faculté de pétrir enfin à son gré la glaise humaine! Avec une superbe confiance dans ses forces, il laissait courir son imagination sur les larges horizons ouverts par Joseph. Qu'il mît seulement le pied au premier échelon, et l'ascension des autres ne serait qu'un jeu ; bientôt, au sommet, il se dresserait seul, maître, tout-puissant modeleur qui donnerait à un grand peuple la figure de sa pensée ; l'un de ces illustres privilégiés dont le nom résume une époque de l'histoire et s'établit à jamais dans l'admiration des hommes. Un mot à dire, — le verbiage insignifiant qu'on lui demandait pour apprivoiser les nigauds, — et les rêves de son enfance se réalisaient; il était l'un des élus de la promesse, comme Moïse et Josué, David et Salomon. — Aux heures des grandes ivresses imaginatives, il redevenait toujours le petit songeur du *Fumier de Job;* c'était encore sous ces noms, à travers le prisme de la formation pre-

mière, indélébile, qu'il apercevait les objets et les modèles de ses ambitions.

Entre le fruit si longtemps convoité, mûr enfin, et sa main qui allait le cueillir, un seul obstacle : le caprice d'une femme. Certes, il la voulait avant tout, l'adorable créature ; ce désir exaspéré parlait plus fort que les autres, dans ses sens enfiévrés, dans son imagination éblouie par tout ce qu'il y avait de délirant autour de cette image : la belle, la noble, l'opulente princesse dans ses bras, Daria devenue son bien, sa chose, sa femme. Mais fallait-il donc opter entre les deux rêves ? Pouvait-elle demander sérieusement qu'il sacrifiât le second à une fantaisie d'idéalisme mal compris ?

Un caprice : il qualifiait ainsi, avec un peu d'humeur, les exigences du bosquet d'Apollon ; cet enthousiasme intransigeant qu'il avait d'abord partagé, dans un élan de passion, qu'il jugeait mieux maintenant, à la clarté de la réflexion. Et s'il passait outre, qu'en résulterait-il, après tout ? Un court malentendu, un mouvement de dépit qu'il apaiserait vite avec la démonstration de cette vérité irréfutable : on sert mieux ses idées par un acte sage que par un beau cri. — D'ailleurs, n'allait-il pas se rapprocher d'elle en montant ? La véritable barrière entre elle et lui, n'était-ce pas l'humilité des origines, les tares sociales du petit juif poussé sur le *Fumier de Job ?* Nonobstant les déclarations qu'elle avait faites, Elzéar demeurait persuadé de ce qu'il redoutait par-dessus tout, mal guéri d'une terreur qui le paralysait depuis si longtemps. Ministre demain, premier ministre bientôt, maître des hommes, le Disraeli français, il deviendrait l'égal de la fière princesse ; elle se rendrait au prestige d'une aussi haute fortune. — Il prêtait à Daria sa propre mesure de la grandeur humaine. Comme Esther naguère, comme les autres, il retombait toujours dans leur erreur de calcul ; il raisonnait exactement sur les motifs raisonnables qui déterminent d'habitude les intelligences et les cœurs ; il ne tenait pas compte de *l'astre troublant*, des forces du sentiment irraisonné dans certaines âmes.

Après son entretien avec Joseph, il avait passé la soirée et une moitié de la nuit dans cette agitation cruelle, ballotté entre ses désirs, ses craintes, prenant et rejetant des résolutions opposées, écrivant et déchirant des canevas de discours contradictoires. L'angoisse de la lutte intérieure avait continué pour lui toute la matinée, jusqu'au moment d'aborder la tribune ; il y montait,

encore irrésolu, avec la violente tension de toutes les forces vitales chez l'homme qui va jouer la partie décisive de son existence.

Le coup d'œil circulaire qu'il jetait toujours sur son auditoire, coup de sonde avant de mettre à la voile, lui montra sur toutes ces physionomies l'attente de l'événement ébruité par les préparateurs de l'opinion ; l'attente et l'acceptation préalable. En face, dans la tribune du président, Daria penchait sa jolie tête pour saisir chaque parole. — Je serai là, — avait-elle dit. Elle y était, à sa place habituelle, à cette place où les yeux de l'orateur avaient si souvent cherché le prix de l'éloquence. Comme le premier jour qu'il avait parlé pour elle, la princesse portait au corsage un petit bouquet de roses pourpre; fleurs qu'Glzéar lui envoyait régulièrement, en souvenir de cette première vision, au matin des séances où il devait prendre la parole. En achevant son inspection du terrain de combat, il aperçut à sa droite, debout dans le couloir d'accès, l'officier de service qui venait d'entrer dans la salle. Il reconnut sous l'uniforme le capitaine Andarran. Le poste du Palais était fourni ce jour-là par l'infanterie de marine, l'ordre de marche avait désigné la compagnie que Pierre commandait. Bayonne surprit le regard de l'officier, ardemment fixé sur la tribune de Daria. Nerveux comme il l'était à ce moment, l'irritation qu'il ressentit de cette petite découverte mit un léger tremblement dans sa voix aux premiers mots qu'il prononça.

Il débuta par des généralités oratoires, préludes du musicien qui cherche son inspiration sur le clavier. Cet exorde ne différait pas sensiblement de sa manière accoutumée ; on y retrouvait les griefs habituels de la critique socialiste. — Les faits donnaient raison, disait-il, à tant d'avertissemens inutiles ; la crise morale où le pays se débattait révélait à tous les yeux l'usure d'un système qui avait abouti à l'impuissance dans la corruption ; l'heure était venue pour ce pays de faire sur lui-même un rigoureux examen de conscience et de prendre les résolutions viriles d'où sortirait son relèvement. — L'orateur développait ce thème avec force, sans acrimonie, avec un ascendant de parole qui ne s'était jamais manifesté plus victorieusement. Sa démonstration philosophique ne soulevait aucune protestation sur les bancs du Centre ; on y applaudissait des vérités abstraites bien exprimées ; elles correspondaient aux inquiétudes de ces hommes, alarmés par la secousse récente, et nul ne se les appliquait en son parti-

culier. Bayonne devinait un autre sentiment chez ceux qui l'écoutaient avec une faveur si marquée; ils espéraient de lui un peu plus, l'offre d'un concours dans la détresse qu'il dépeignait, la réconciliation momentanée qui permettrait à tous les républicains de franchir ensemble le mauvais pas. C'était une de ces heures où les assemblées sont prêtes pour les baisers Lamourette. Il y avait dans tous ces esprits un grand vide dont ils s'effrayaient eux-mêmes ; et l'orateur penché sur ce vide en ressentait le vertige, il subissait l'attraction du gouffre où il jetait sa parole; il se laissait envelopper par la fascination de tous ces regards, chargés d'un appel muet : « Mais dis donc enfin ce que nous attendons de toi! »

Cédant peu à peu à ce magnétisme, il rendit un hommage impartial aux hommes qui avaient entendu le cri de révolte de l'honnêteté, il loua leur premier effort pour libérer la conscience publique. Trois ou quatre ministres, amis particuliers de Mirevault, indiqués pour survivre et constituer le noyau du futur cabinet, applaudirent ostensiblement. Leur adhésion significative continua, quand Bayonne revint à sa thèse favorite : l'urgence d'un essai loyal, dans notre œuvre colonisatrice, des principes de sociologie où les vieux peuples découvriraient le secret de leur propre régénération.

— Dites donc tout de suite que vous voulez coucher ce soir au pavillon de Flore ! — interrompit ironiquement la voix de M. de Kermaheuc, à l'extrême droite.

A cette interruption, aux ricanemens qui l'accompagnèrent du même côté, répondirent sur toutes les travées de gauche des protestations, des encouragemens à l'adresse de l'orateur : — « Parlez! Parlez! »

— Je dédaigne ces insinuations, s'écria Bayonne : je remercie la majorité républicaine qui m'a compris ; malgré nos dissidences de doctrine, les républicains ont reconnu la bonne volonté d'un des leurs, prêt à toutes les abnégations dès qu'il voit la République en péril...

Une salve bruyante de bravos et de « Très bien! » accueillit ce gage. Plus de doute, pour les politiques avisés qui suivaient avec intérêt cette partie : Bayonne prenait officiellement possession de la majorité qui l'applaudissait, sa majorité de demain, d'ores et déjà consentante à rallier son enseigne, comme il ralliait lui-même le drapeau gouvernemental.

— Il a pris par l'Afrique pour aller à Damas, mais il y arrive !

Asserme souffla sa malice sur les hauts gradins de l'amphithéâtre où il s'était retranché : assez distinctement pour qu'elle montât aux tribunes voisines, y fût recueillie par les journalistes, par les dames, qu'elle fit sourire.

Alors, dans le concert d'approbation où il se laissait porter et emporter, Elzéar perçut un léger bruit distinct, un petit mouvement insolite : il les perçut avec ce sens intérieur qui est averti parfois avant l'œil et l'oreille. Dans la tribune du président, une femme se levait, quittait sa banquette, gagnait la porte ; avant de sortir, elle arracha de son corsage un bouquet, le jeta d'un geste méprisant sur le plancher ; sans se retourner, elle ouvrit la porte, disparut.

Il vit, il comprit. Il comprit tout, en une seconde. Un voile se déchira subitement dans son cerveau lucide, obscurci l'instant d'avant par les fumées de l'ambition. Il l'avait mal jugée, l'idéaliste irréductible qu'elle était, qu'elle serait toujours. Elle venait de le juger, lui, de le condamner ; sans appel, sans pardon possible, une douleur atroce le lui criait au fond du cœur. Et il sentait à cette même minute que rien n'existait en dehors d'elle, qu'il la désirait plus que tout, qu'il perdait toute raison de vivre en la perdant. D'un seul regard navré, dans l'instant qui suffit à la pensée pour revivre des années, il revit toutes les heures où elle était entrée en lui, toutes les images d'enchantement et d'espoir, depuis la table du glacier de Nice jusqu'au bosquet d'Apollon. Fini ! Il aurait tout le reste, il n'aurait jamais ce qu'il voulait le plus au monde, et tout le reste ne lui serait de rien. Il lui sembla que cette salle où elle n'était plus s'écroulait, et tout l'univers, dans l'abîme de désespérance où il s'engloutissait. Effaré, stupide, il demeura sans voix à la tribune, les yeux rivés sur l'affreux trou de la place où il la cherchait toujours, les mains pendantes, comme foudroyé d'un coup de masse, arrêté net au milieu de la phrase commencée.

On crut dans l'assemblée à une de ces indispositions fréquentes chez les orateurs qui se surmènent.

— Reposez-vous ! lui cria-t-on de toutes parts.

Duputel se pencha vers lui, insista, d'un ton paterne :

— Mon cher collègue, désirez-vous une suspension de séance?

Bayonne ne les écoutait pas, ne les voyait plus. Soudain, une

commotion nerveuse secoua tout son être, le sang lui revint au cœur, au cerveau ; d'un mouvement furieux de la pensée, du même mouvement qui eût précipité son corps derrière Daria, sur cet escalier où elle descendait, pour l'implorer, la retenir, — de la même voix désespérée dont il l'eût suppliée, il reprit la parole. Par un de ces phénomènes de dédoublement qui se produisent dans les grandes crises voisines de la folie, il la suivait, il ne voyait qu'elle, ne parlait que pour elle, il n'entendait dans sa propre voix que ces mots : « Reste, écoute, pardonne ! » et cependant d'autres phrases se dévidaient mécaniquement, sans qu'il les gouvernât : violentes, mais ordonnées et magnifiques, elles tombaient sur l'auditoire stupéfié par cette renverse du discours.

— ... Prêt à toutes les abnégations, ai-je dit, si vous lui offriez autre chose que la servitude dans les ruines ! Vous n'avez rien d'autre à offrir ! Votre monde est mort, et vous voudriez qu'il créât de nouveaux mondes ! Mais regardez-le donc, ce charnier d'où vous prétendez tirer la vie pour d'autres, regardez ce que vous en avez fait, regardez-vous !...

Et il s'acharna au noir tableau de ce monde qu'il vouait à la destruction : non plus avec la sereine critique philosophique de son exorde, mais avec une rage réaliste qui mettait à nu toutes les plaies, étalait toutes les pourritures, souffletait insolemment tous les pouvoirs ; avec des ressouvenirs de son fameux plaidoyer dans l'affaire Evayren, de cette danse macabre où sa jeune éloquence avait roulé dans le même linceul tous les personnages sociaux qu'elle déshabillait.

On l'écouta d'abord sans comprendre, tant l'extraordinaire volte-face ahurissait ses auditeurs. — Est-il fou ? se demandaient Poujard'hieu, M. Chasset de la Marne, tous les vieux parlementaires qui avaient admiré la courbe savante de son évolution, qui ne savaient plus que penser devant ce suicide du futur ministre. Bientôt, l'assemblée bondit sous l'injure, comme un cheval cravaché à l'improviste par la main qui le ramenait doucement à l'écurie. Les vociférations éclatèrent, essayèrent vainement de couvrir le puissant organe du tribun. Des hurlemens leur répondirent sur les bancs socialistes : dépistée jusque-là par le chef qui battait en retraite, la meute enfin découplée reconnaissait le langage qu'il avait promis, donnait joyeusement de la voix à son appel.

Il continuait, il ralliait au cri de guerre sociale les soldats de

la misère et de la justice, il montrait leurs colonnes profondes qui montaient de l'usine et du chantier, de la mine et du sillon. Sa colère retrouvait les formidables images et les imprécations des prophètes dans sa mémoire nourrie de leurs livres. Il allait, sourd aux inutiles rappels à l'ordre, inconscient de ce qu'il disait, n'entendant que son imploration intime: « Reviens, écoute, je te le donne, le cri que tu voulais! »

Sous l'intolérable défi, une moitié de l'assemblée se leva. Les pupitres claquaient, les bouches vomissaient l'invective, les poings tendus menaçaient l'insulteur. Des gradins du centre, les plus véhémens se précipitèrent dans l'hémicycle, à l'assaut de la tribune. Caucuste, Cantador, d'autres énergumènes socialistes s'élancèrent à la rencontre des assaillans; les mains s'abattirent sur les figures, un pugilat général mit aux prises les forcenés. Les huissiers saisissaient à bras-le-corps les combattans, détournaient les horions. Sur le tumulte assourdissant, la voix tonnante planait, luttait contre les rugissemens qui la coupaient, contre le carillon éperdu de la cloche présidentielle.

— A l'ordre! — Taisez-vous! — Misérable! — Retourne à ton fumier! — Dehors, le vilain juif!

La voix devint rauque, se força pour un dernier éclat, fit encore entendre ces mots :

— Juif, dites-vous! Oui, je suis le juif: mais pas celui qui vous asservit sous le pouvoir de l'or, votre seul maître! Je suis celui qui rapporte du fond des siècles notre vieux cri de justice, le cri de délivrance pour vos frères opprimés et pour les miens! Je suis le juif dont la main a gravé sur vos murs les trois mots fatidiques, les trois mots que vous faites mentir depuis cent ans, et où vous n'avez pas su lire, insensés, l'arrêt de mort de votre Babylone !...

— Couvrez-vous ! Expulsez-le ! — clamaient les boxeurs et les collègues debout derrière eux, juchés sur les sièges.

— Je mets aux voix l'exclusion temporaire de la salle des séances! Je vous retire la parole! glapit le fausset du président.

— On ne retire pas la parole à l'humanité! Je parle pour elle! — Et Bayonne se cramponna à la tribune.

Un des secrétaires se saisit du chapeau présidentiel, l'enfonça sur le chef blanc de Duputel, entraîna au bas des marches le vieil homme, qui oublia dans son trouble de lever la séance. Les députés se ruèrent derrière lui hors de la salle, tandis que les

huissiers faisaient évacuer les tribunes publiques. En un instant, le grand vaisseau où tourbillonnait la tempête se vida, un morne silence l'emplit. Seuls, quelques-uns des plus déterminés socialistes tinrent bon, sur les hauteurs de l'extrême gauche.

Alors, devant ce vide béant, Bayonne cessa de parler. Son énergie surexcitée s'évanouit avec la provocation de ses adversaires. D'un pas de somnambule, il descendit de la tribune, alla s'asseoir à son banc, entre ses deux fidèles, le mulâtre Caucuste et le vieux Cantador. Il s'abattit sur le pupitre, la tête affaissée sur les mains, le regard atone, dans la prostration totale d'un épileptique après l'accès.

L'orage avait passé dans les couloirs. Sommé par cent voix indignées de faire procéder à l'expulsion *manu militari*, le président envoya chercher le poste. Les petits marsouins débouchèrent par l'escalier des bureaux, alertes, tout ébaubis du spectacle et de la consigne qu'ils exécutaient. Ils déposèrent leurs fusils, formèrent les faisceaux dans la salle Casimir-Perier.

A leur entrée, le fond des cœurs apparut. Une véritable consternation se peignit sur les figures de quelques parlementaires convaincus.

— C'est inouï! — Quel scandale! — Quel exemple ! — La majesté du Parlement violée! — Les soldats dans l'enceinte législative !

Ainsi gémissaient Duputel, M. Chasset de la Marne, M. Cornille-Lalouze, d'autres députés, çà et là, qui affectaient la mine de gens accablés par un sinistre.

Mais, pour une poignée d'affligés, on voyait sur la plupart des physionomies l'expression d'une joie sauvage ou d'une douce gaîté. Droitiers, vieux républicains aigris, jeunes républicains sceptiques, combien de visages en fête à l'arrivée des soldats, autour des faisceaux!

— Enfin, voilà la garde! — Ce n'est pas trop tôt! — On n'en sort qu'un, cette fois, quel dommage! — Il y a commencement à tout! — La répétition générale du coup de balai! — Nous les reverrons, les petits soldats!

Variantes du sentiment général qui voltigeaient sur les lèvres hilares. Ces hommes exultaient devant la profanation du lieu qu'ils méprisaient et où ils se méprisaient, devant la mise en scène du coup de force auquel ils avaient si souvent pensé.

Avec la froide correction d'un officier commandé de corvée,

le capitaine Andarran vint prendre les ordres de Duputel. Il fit signe à une escouade de se détacher et de le suivre, sans armes ; il entra dans l'hémicycle par le tambour de gauche, s'approcha du député récalcitrant, lui posa légèrement un doigt sur l'épaule.

Toujours prostré, Bayonne releva des yeux éteints, qui semblaient ne pas comprendre. Ils se dilatèrent subitement : une lueur de vie et d'intelligence rentra dans ces prunelles, une épouvante y passa, puis une fureur. Il avait reconnu Pierre. — C'était lui, l'homme qui le touchait ! L'homme qui la regardait insolemment tout à l'heure, qui l'aimait, sans doute, qu'elle aimait, peut-être ! La figure de funeste présage qui le poursuivait depuis quelques jours, le rival pressenti qui allait bénéficier de son malheur ! Et on le livrait à cet homme, comme un criminel, pour subir de lui l'humiliation publique ! — Secoué par un dernier spasme de sa fièvre revenue, il se dressa à demi sur son banc, avança un visage hagard, et, d'un geste convulsif, il leva la main sur l'officier.

Pierre détourna le coup mal dirigé. La main de l'agresseur, déviée sur l'épaulette, essaya de l'arracher, glissa le long de la manche, sans force. Le capitaine pâlit, se contint ; ses doigts s'abattirent de nouveau, plus durement cette fois, sur le collet du député. Un seul mot siffla entre ses dents :

— Sortez !

Épuisé, retombé dans l'inconscience, le socialiste obéit docilement, comme un enfant. Soutenu par Caucuste et par Cantador, suivi par les soldats, il sortit, apparut sur le seuil de la salle. Là, il s'arrêta ; il promena un regard vide sur les collègues qui l'attendaient, massés au bas des degrés ; d'une voix étranglée, il jeta un cri, répété aussitôt par ses deux compagnons :

— Vive la République sociale !

Il n'y eut ni sourires ni protestations. La bonne humeur réveillée par l'arrivée de la troupe faisait place à une horreur tragique, devant le tableau qui s'encadrait dans la porte du tambour : ce visage livide, égaré, si beau encore de sa beauté orientale sous la noire chevelure en désordre ; ces deux acolytes grotesques, les soldats qui les poussaient, — chaque détail de la scène évoquait des réminiscences grandioses et de hideux rapprochemens, dans les imaginations frappées par cette sinistre parodie de l'*Ecce homo*. La même impression persista, quand le petit groupe descendit les

marches, traversa les rangs pressés, sous les regards hostiles ; l'irritation tomba dans les cœurs serrés, tant il donnait, ce malheureux, la vision d'un fou conduit au supplice. La troupe qui se retirait l'enveloppa à l'extrémité du couloir, il disparut.

On reprit la séance, pour la forme ; on la leva aussitôt d'un commun accord ; l'oppression des esprits ne leur permit pas de poursuivre le débat.

Jacques rejoignit son frère, qui formait sa compagnie avant de la ramener au quartier.

— Mon pauvre ami, tu as reçu une jolie commission, pour tes débuts à notre service ! Quelle mouche a piqué mon misérable labadens ? Est-il devenu fou, comme on le dit ? Moi qui le connais depuis l'enfance, je crois que ses prophètes lui ont remonté au cerveau. J'avais toujours pensé que ce brillant météore finirait ainsi. — Reviens-tu dîner avec moi, quand tu auras reconduit tes hommes ?

— Je ne te promets pas, répondit Pierre ; il faut d'abord que je me mette en quête de deux camarades.

Jacques fixa sur son frère un regard d'interrogation étonnée.

— Ah çà ! es-tu devenu fou, toi aussi ? Tu ne vas pas provoquer cet aliéné ? Tu arrêtais un factieux, dans tes fonctions d'officier de police : le commissaire ne demande pas raison au malfaiteur qui regimbe.

— Je sais ce que j'ai à faire, repartit le capitaine.

— Mais c'est idiot ! Ça ne soutient pas l'examen ! Tu me ferais croire que tu as autre chose contre lui !

— Épargne-moi les subtilités : ce bandit a prononcé sur lui-même sa condamnation, conclut sèchement l'officier en prenant la tête de sa colonne.

L'aîné surprit sur le front de Pierre une barre d'obstination qu'il connaissait bien. Il le regarda s'éloigner, il cherchait à s'expliquer une détermination si peu justifiée. Un doute entra dans son esprit, puis une clarté qui se précisa. — Oui, le frère avait « autre chose » contre l'homme qu'il voulait châtier. Ce n'était pas l'offense d'un insensé qui allait armer sa main, c'était un autre sentiment. Et les réflexions de Jacques s'appesantirent avec un effroi douloureux sur la voie où le mettait sa découverte.

Le lendemain de ce jour, deux landaus s'arrêtaient dans une clairière des bois de Meudon. Nid charmant de ramée et d'herbe

fleurie ; les oiseaux pépiaient, le bourdonnement des insectes tremblait dans l'air chaud du matin d'été. Le capitaine Andarran descendit d'une des voitures avec deux officiers de son régiment : Bayonne sortit de l'autre, flanqué de Caucuste et de Cantador. Il était plongé dans l'accablement stupide que rien n'avait pu dissiper depuis la veille. Il avait laissé au vieux révolutionnaire le soin de régler tous les arrangemens nécessaires, indifférent comme s'il se fût agi d'un autre, ne répondant pas aux questions, aux conseils de ses amis. En présence des officiers, une impression de gêne et d'ennui passa pour une seconde sur son visage, tandis qu'il regardait ses deux témoins : une dernière révolte de ses vanités d'homme élégant, à l'idée d'être assisté dans une affaire de cette nature par ces deux ridicules personnages. Il retomba aussitôt dans sa morne contemplation intérieure, parut étranger aux préparatifs qu'on faisait. Avec des mouvemens d'automate, il suivit les prescriptions de Cantador, prit l'épée que son collègue lui assurait dans la main.

Ses traits ne se ranimèrent qu'à l'instant où il vit, à deux pas devant lui, la figure et la poitrine de Pierre. Comme la veille, un éclair de fureur ralluma ses yeux éteints, un frisson le secoua de la tête aux pieds. Avant même que le directeur du combat eût achevé de proférer les paroles du signal, d'un élan de fauve qui se rue sur sa proie, il bondit sur l'officier, l'épée haute. Le bond fut si rapide que Pierre eut à peine le temps d'allonger le bras, de recevoir la masse qui s'abattait de tout son poids sur l'arme tendue au bout de ce bras ; les témoins de Bayonne n'avaient pu faire un geste que déjà il s'affaissait entre eux, battant l'air des deux mains.

Les médecins accoururent, déchirèrent la chemise, échangèrent des regards consternés :

— Il est perdu ! Le poumon traversé... Ce n'est plus qu'une question de minutes !

Une écume sanglante coulait de ses lèvres, sur le gazon où on l'avait couché ; une taie vitreuse s'épaississait sur ses yeux. Il se souleva péniblement, fit signe qu'il voulait parler. Cantador se pencha sur lui, toujours emphatique et solennel :

— Et toi aussi, je t'aurai vu tomber pour la cause ! Ami, grand citoyen, verse dans le cœur de ton ami les paroles que tu veux léguer au monde : dis-moi le vœu suprême que je transmettrai à tes vengeurs, à la postérité !

Le blessé balbutia d'une voix faible, indistincte, comme une leçon ressouvenue, récitée dans son égarement, ces mots :

— Ce ne sont ni les Titans qui l'ont frappé, ni les géans démesurés qui se sont opposés à lui... Mais Judith, fille de Mérari, l'a renversé par la beauté de son visage... Elle s'est parée d'une robe neuve pour le tromper... Ses yeux ont été ravis par les sandales... Sa beauté... a rendu son âme captive... elle a frappé à la tête... de son fer...

Le souffle lui manqua : la belle tête pâle retomba, inerte.

Ce furent les dernières paroles d'Elzéar Bayonne, le grand orateur.

XIX. — LES CHAGRINS DE JACQUES

Ces événemens défrayèrent la chronique pendant la semaine d'attention posthume que Paris accorde à ses comédiens ordinaires. Dans la presse, dans les milieux parlementaires, dans le monde cosmopolite où Bayonne fréquentait, on écrivit les articles émus, on échangea les vues ingénieuses que ce beau thème comportait. La semaine suivante était celle du Grand Prix : ils en furent d'autant plus vite effacés, les cercles de rides légères qui signalent un moment, à la surface des eaux parisiennes, la place où un corps a plongé dans ce profond puits d'oubli.

Esther jugea pourtant que la princesse Véraguine ensevelissait bien vite ceux qu'elle tuait, lorsqu'elle croisa la voiture de Daria au retour de Longchamps. Experte au discernement de toutes les nuances féminines, l'actrice observa sur l'étrangère un éclat triomphal de beauté ravivée, la redoutable parure attachée au front d'une femme par le drame sanglant qui a certifié son pouvoir : prestige fascinant, tout pareil à celui que les grandes tueries mettent au front des conquérans. Renseignée mieux que personne sur le cœur de l'homme qui avait payé de sa vie cette parure, Esther avait peut-être été la seule à deviner le véritable secret de l'inintelligible renverse, secret expliqué de tant de façons par les psychologues et les politiciens. Durant la minute où cette rencontre fortuite remit face à face les deux femmes, elles échangèrent des regards qui accusaient différemment : — « C'est vous, disait celui de l'actrice, vous qui l'avez perdu en voulant l'élever jusqu'à vos nuages qu'il ne pouvait atteindre. » — « C'est vous, en le dégradant sur votre terre où vous le rabattiez, » disait

celui de la princesse. — Elles avaient toutes deux raison dans leurs reproches; elles avaient exaspéré, eût dit Ferroz, les deux morts qui se battaient au fond de cet homme : l'accapareur cupide et le justicier mystique. — Toutes deux, elles passèrent outre, entraînées sur la pente de leurs jeunes vies; l'une, avec sa résignation fataliste qui prenait vite son parti de l'inévitable ; l'autre, avec l'instinct pratique de l'araignée qui ne compte pas les toiles déchirées, recommence aussitôt d'en ourdir de nouvelles.

Chez la baronne Dolorès, dans un monde où les sentimens comme les affaires sont des opérations à court terme, nul ne s'étonna de voir entrer Daria, ce même soir du Grand Prix; un air de défi hautain rendait sa beauté plus provocante.

— Regardez-la, disait Félines d'un ton de connaisseur; regardez ce rythme des mouvemens qui faisait dire au pauvre Elzéar qu'elle avait une marche de Chopin retenue dans sa robe!

Si les mondains trouvaient le temps de se souvenir, les habitués du salon auraient pu philosopher en observant la princesse auprès du capitaine Andarran, sur ce même divan de la rotonde des palmiers où Pierre occupait la place hantée par une ombre triste.

— Je m'ennuie, ce soir, avait dit la jeune femme à l'officier; j'ai vu trop de civilisés imbéciles, aujourd'hui : venez me raconter vos histoires de sauvages, où le pire sauvage, c'est peut-être vous!

Elle écoutait, avec un intérêt visible, ce qu'elle appelait des histoires : les quelques mots brefs, avares, où Pierre condensait comme à regret l'essentiel d'un pays, d'une action, d'une pensée. Elle écoutait avec plus de plaisir encore, semblait-il, les longs silences où il s'enfermait ensuite, le tumulte réprimé sous cette froide réserve. Elle écoutait surtout le sourd travail d'une lâcheté qui dissolvait auprès de sa robe la force de cet homme. Courber un chêne en le touchant de son gant, laquelle résiste à cette tentation?

Lorsque Andarran se fut éloigné, Daria vit venir à elle Mrs Ormond. L'Américaine était la seule amie avec qui elle eût de l'abandon, poussé quelquefois jusqu'aux épanchemens intimes : elle aimait, dans cette nature si différente de la sienne, une vivacité prime-sautière, la clarté, la témérité méthodique de l'esprit. Elle ne se déroba pas, quand Mrs Ormond l'interrogea avec un sourire curieux :

— Alors, il s'apprivoise, votre sauvage? Mes complimens,

chère; mais permettez-moi d'être enfant terrible : vous pouvez trouver du plaisir à flirter avec lui, *malgré*...

— *Parce que*, répondit hardiment Daria. — Comment vous dire? Vous n'allez pas me comprendre, ou vous me regarderez comme un monstre : j'aime sur ses mains l'odeur du sang de l'homme que j'ai aimé.

— Oh! la petite barbare! — Mrs Ormond réfléchit un instant. — Non : simplement une femme, comme nous toutes. Voulez-vous que je dise mon sentiment? Votre nouvel idéal se nomme la force, et il vient au bon moment pour lui, ce héros. Vous avez été folle d'idées, chérie; la poursuite d'une idée, la recherche de celui qui devait la représenter, toutes ces imaginations ne vous ont pas donné ce que vous en attendiez; maintenant, vous allez aimer la force, par rancune contre l'idée qui vous a déçue. — Vous aimerez la force, Daria, elle nous attirera toujours invinciblement, toutes tant que nous sommes.

La princesse se consulta, comme pour vérifier si cette voix était bien l'écho de sa propre songerie.

— J'aimerais la force, moi qui l'ai tant maudite? Je chercherais un maître, moi aussi, en désespoir de cause, faute de trouver un instrument? Le véritable idéal, ce serait la force, souveraine dans la nature, créatrice de la vie, belle de sa puissance de création? — C'est bien possible, après tout! Arabella, ce doit être enivrant de sentir la force sur soi, de la dominer d'abord, puis d'être brisée par elle... Arabella, je vous défends de penser des choses qui me font peur... et qui m'attirent!

Jacques épiait avec une anxiété croissante les progrès de l'intimité entre son frère et la princesse, de leur flirt, comme disait Mrs Ormond dans sa langue. Il savait trop que ce mot n'aurait jamais de sens pour Pierre, pour ce cœur qui mettrait toute son énergie combative dans une passion, qui broierait tous les obstacles afin de satisfaire cette passion. Attendu chaque jour à la Bourdette, l'officier s'attardait à Paris sous divers prétextes, sans raison sérieuse, sauf celle qu'il ne disait pas et que Jacques devinait trop sérieuse. De la vieille maison où on languissait après l'absent, l'aîné recevait des lettres pressantes, inquiètes d'abord sur les suites de cette blessure dont le chirurgien devait mal augurer, puisqu'il retenait Pierre; épouvantées ensuite à l'occasion de son duel incompréhensible, et, depuis, si mélancoliques!

Compatissant aux peines de Marie, qui l'occupaient sans

cesse, qui le troublaient, — car il craignait de regarder dans son propre cœur, lorsqu'il se laissait aller aux conjectures sur la passion naissante de son frère pour Daria, — Jacques n'avait depuis quelque temps que des sujets de chagrin. Il n'était pas demeuré insensible à la catastrophe de ce Bayonne, séparé de lui par les idées, mais auquel le rattachaient tous ses souvenirs de jeunesse, la communion intellectuelle des bonnes années où les deux étudians rêvaient et bâtissaient leur avenir côte à côte. Disparu, l'ancien camarade, et dans quel drame! Frappé près de lui, et par quelles mains! Par les mains fraternelles. Une autre disparition allait l'affliger plus vivement encore dans un de ses anciens attachemens.

Deux semaines s'étaient écoulées sans que l'on vît M. de Kermaheuc à la Chambre. Un déplacement le retenait en Bretagne, pensait Jacques. Une après-midi, l'huissier remit au député d'Eauze le bulletin d'un visiteur : c'était le vieux domestique du marquis.

— Ah! monsieur Andarran, lui dit cet homme, M. le marquis est bien mal! Le médecin m'a déclaré que c'était fini, qu'il fallait prévenir les parens. Mais M. le marquis n'a ici aucun parent. M. le duc de Jossé-Lauvreins voyage dans des pays, en Asie. Alors, je suis venu vous chercher.

Jacques accompagna, rue Monsieur, le serviteur qu'il pressait de questions. Plus fidèle qu'instruit, le brave Breton ne l'éclaira guère.

— On n'y comprend rien, monsieur Andarran. Le docteur lui a ordonné une bronchite, ou quelque chose comme ça; mais il ne sait pas lui-même, qu'il dit, comment ce petit mal a eu raison de M. le marquis, si vigoureux.

Voici ce que le médecin ne savait pas.

Le soir de l'expulsion de Bayonne, comme les députés quittaient le Palais-Bourbon après la mémorable séance, M. de Kermaheuc s'apprêtait à sortir, enchanté de cette nouvelle avanie faite au parlementarisme. Il prenait ses effets dans son armoire, voisine de celle du socialiste. La porte de cette dernière était grande ouverte, le casier en désordre : Caucuste était venu chercher le manteau et le chapeau de l'expulsé; dans l'agitation de cette minute, il avait fait choir de l'étagère une liasse d'imprimés, une serviette d'où s'échappaient des lettres, des papiers répandus à terre. Tandis que M. de Kermaheuc classait sa propre distribu-

tion, sous le bec de gaz du couloir, ses regards tombèrent sur un petit-bleu qui traînait à ses pieds. Il venait de recevoir lui-même un télégramme de ce modèle, il crut l'avoir laissé glisser de son portefeuille; il se baissa, ramassa le papier. C'était bien l'écriture de sa dépêche; il y jeta les yeux de confiance, lut quelques mots, s'arrêta. Elles ne s'adressaient point à lui, les lignes tracées par la plume familière, oublieuse de sa prudence habituelle : on conjurait Elzéar de venir une fois encore, une dernière fois, pour recevoir les conseils d'une tendresse en éveil; et la suite ne laissait pas de doutes sur le caractère de cette tendresse. — La trahison, ignoble, avec cet homme; avec le misérable que la Chambre elle-même venait de vomir!

Le marquis sortit, héla un fiacre, donna l'adresse de la rue Fortuny; après quelques tours de roue, il fit arrêter, descendit, paya le cocher, s'éloigna à pied dans une autre direction. Il marcha sur les quais, perdu dans ses pensées, il s'accouda longtemps sur un parapet, regardant couler l'eau noire. Il ne fut tiré de ses réflexions que par un frisson aigu : le temps tournait à la pluie; au sortir de la fournaise qu'était la Chambre ce jour-là, il avait été saisi par la fraîcheur humide du soir. Il rentra, s'alita, avec le mal dans son vieux cœur et dans son vieux corps.

— Ce n'est qu'un refroidissement, avait dit d'abord le docteur. A la seconde visite, il diagnostiqua une bronchite. Les jours suivans, comme le mal empirait, ce médecin s'étonna :

— C'est singulier : le sujet est encore robuste, une physiologie de lutteur; il devrait se défendre mieux contre cette atteinte légère.

— Le malade ne lutte pas contre son mal, avait-il dit enfin; positivement, c'est un organisme qui s'abandonne, avec tous les moyens de résister. Rien à faire dans ces cas-là.

Il n'y avait plus rien à faire; la fièvre minait le vieillard, on devinait l'agonie prochaine, quand Jacques s'approcha du lit de son ami.

Le marquis lui sourit, avec un fier effort pour retrouver sa belle humeur.

— Heureux de vous serrer encore la main, mon cher enfant. Le vieux loup est sur ses fins. Que font-ils de méchant ou de bête, à la Chambre? Je pensais vivre assez pour voir crouler la baraque. Je me suis trompé. Tout nous trompe, et nous nous trompons nous-mêmes. Si vous voulez ne pas souffrir et vieillir tranquille,

Jacques, ne croyez à rien; d'abord parce qu'il n'y a plus rien à quoi l'on puisse croire, en ce monde.

Andarran essaya de plaisanter le malade, de lui donner de bonnes paroles :

— Bah! Vous durerez longtemps, très longtemps; assez pour voir revenir la royauté!

— Non. C'est moi qui lui reviens. Il n'y a plus de roi que là-haut.

— Eh bien! il faudra vous résigner à rester dans notre république.

— Non, non, fit le marquis, la Mort seule ne trompe pas. Avant deux jours, je serai au corps de garde.

— Que voulez-vous dire? demanda le jeune homme.

— Une idée. J'ai mes idées sur l'éternité. Voyez-vous, les gens comme moi ne sont pas des saints, loin de là; ils ont trop aimé les belles dames; et ils ont trop mauvaise tête pour obéir à qui que ce soit, même à notre sainte mère l'Église. N'empêche que le bon Dieu, qui ne laisse rien perdre, les enrôle pour les grandes occasions, comme le roi enrôlait des reîtres, des Suisses : soldats indisciplinés, pillards et paillards, mais qui ne boudaient pas au feu. Ainsi de nous autres : nous lui faisons médiocre service en temps ordinaire, au bon Dieu; mais il sait que nous sommes toujours prêts à foncer sur les crétins qui croient tout savoir, ne savent rien, et nient son existence; sur les malandrins qui détroussent son Église, la vieille mère qu'on chagrine parfois, et qu'on aime, pourtant, parce qu'elle avait fait notre France. Aussi doit-il avoir quelque part, à la porte de son paradis, une façon de corps de garde pour les soldats de notre espèce. Oh! ce ne sera pas magnifique comme le séjour des saintes gens, de ceux qui furent purs, soumis, vertueux; mais ce sera tolérable, j'imagine. Le bon Dieu y entrera de temps en temps, il nous dira : — Bonjour, mauvaise troupe! Vous ne valiez pas cher, mais vous étiez toujours prêts à risquer votre peau pour moi. Allons! je dirai à saint Pierre qu'il vous accorde quelques petites douceurs. — Je ne suis pas ambitieux, Jacques, j'espère une place dans ce quartier. Faites-moi donc l'amitié d'aller chercher à la paroisse un vicaire que je connais, un petit maigre avec des verrues, un blond, qui est du pays d'Auray; il n'y a qu'un Breton qui puisse comprendre mes péchés, peut-être moins gros qu'ils n'en ont l'air.

Jacques partit pour s'acquitter de la commission; il promit de revenir le lendemain.

Il revint trop tard. Le domestique le reçut avec un sanglot :

— M. le marquis a passé, doucement.

Dans la chambre, deux ouvriers, — de ces gens du Léonois employés à Saint-Ouen qui venaient solliciter leur subside accoutumé, — étaient agenouillés au pied du lit; leurs doigts roulaient de gros chapelets, ils récitaient des litanies. La sœur de garde arrangeait sur la table, entre les flambeaux, le vase d'eau bénite; n'ayant pas trouvé le rameau de buis qu'elle demandait, elle avait décroché du mur et mis dans ce vase la touffe de lierre rapportée de Goritz. Le vieillard reposait sur le lit. Sous ses paupières abaissées, les yeux voilés semblaient chercher au fond de l'alcôve le portrait de M. le Comte de Chambord. Les mains serraient un ancien crucifix de fer; le crucifix conservé dans la famille depuis le 19 août 1626, jour où Geoffroy de Kermaheuc l'avait porté en marchant au supplice, derrière le comte de Chalais. L'expression du visage était lasse, tranquille; on lisait sur les traits l'assurance et le contentement de quelqu'un qui est rentré chez lui.

Andarran prit les dispositions qu'on lui demandait de régler, en l'absence d'autres proches. Il assista à l'ouverture du testament, quand le notaire du marquis se présenta. Cet acte était très bref : le défunt laissait son domaine de Kermaheuc à l'hospice de Morlaix, et un petit capital, reliquat de son bien, à Mlle Rose Esther. Quelques mots de remerciement ému accompagnaient ce legs : « Ceci est mon dernier témoignage d'affection et de gratitude à la chère enfant qui a entouré de soins mes vieux jours et m'a consolé de durer. »

Ainsi, le courage avait manqué au vieillard pour déchirer ou retoucher ce testament. Il avait voulu respecter sa dernière illusion, même perdue, et que les hommes la respectassent après lui.

Le marquis interdisait expressément tout envoi de faire-part. Jacques trouva peu de monde rue Monsieur, le surlendemain; quelques députés de la droite qu'il avait prévenus, quelques membres âgés du cercle de *l'Union*, un groupe des Bretons de Saint-Ouen. Quatre d'entre eux, anciens mobiles, ne voulurent pas souffrir que le cercueil de leur commandant fût chargé par d'autres mains; ils repoussèrent les lugubres employés, ils l'emportèrent. Le petit cortège diminua encore avant d'arriver à

l'église Saint-François-Xavier. Il était si peu nombreux que la messe des funérailles ressemblait plutôt à un bout de l'an. Vers la fin de l'absoute, on aperçut, à l'entrée de la nef vide, le paletot noisette et la barbe blanche de Cantador.

— C'était un adversaire, dit-il à Jacques, je l'ai combattu vivant. Mais c'était un vieux comme moi, de l'autre temps. Il était fidèle à ce qu'il aimait. Je le respecte. Je suis venu le saluer. Barbès eût fait ainsi.

Et ils allèrent jusqu'à la gare Montparnasse, les deux Andarran, le révolutionnaire, les exilés bretons, prendre congé du voyageur qui s'en retournait là-bas, au caveau des Kermaheuc; « à la maison, où ils m'attendent, disait souvent le dernier de la lignée, où ils s'impatientent, où ils se demandent ce que je peux bien faire encore ici. »

— Faut pas le plaindre, il rentre chez lui, — murmurèrent les gars du Léonois, tandis que leur vague regard nostalgique suivait le train de Bretagne.

Ce même jour, Jacques reçut de sa cousine une lettre où palpitait la détresse d'un cœur qui n'en peut plus. Pierre entra dans la chambre l'instant d'après. Le capitaine partageait avec l'aîné le petit logement de la place Saint-Thomas-d'Aquin. Il prévint son frère qu'il lui ferait faux-bond pour une visite projetée en commun ce soir-là, — déclaration qu'il faisait tous les soirs, depuis quelques jours. Jacques prit son grand courage, jugeant que le moment de parler était venu.

— Vois, frère, une lettre de Marie. Elle se tourmente à la folie, la pauvre petite. Elle ne veut pas croire aux assurances que nous lui donnons, elle s'imagine que le chirurgien te retient parce que ton état n'est pas satisfaisant. Dieu sait pourtant qu'il t'a signé depuis longtemps un *exeat* en forme, ce brave homme, avec le meilleur certificat de belle santé. Dois-je annoncer dans ma réponse ton retour à la Bourdette?

— Incessamment, quelques jours encore... dit le capitaine avec un peu de gêne, et presque d'humeur. — Tu sais que j'ai des tracas de service; j'ai commis la maladresse d'accepter l'intérim de ce camarade, qui ne revient pas...

Jacques se leva, le regarda bravement dans les yeux :

— Écoute, Pierre. Tu m'as toujours permis de te parler comme ferait le père, s'il était encore là. Pour la première fois,

tu ne me dis pas franchement la vraie raison d'un de tes actes. Cela te ressemble si peu !

— Que veux-tu dire ? A qui en as-tu ? fit l'officier. — Et Jacques vit la barre de volonté qui se marquait sur le front, hostile.

— Oh ! tu vas m'en vouloir à mort ! Tant pis. C'est moi le chirurgien, à cette heure, et j'opère, pour ton bien. Penses-tu que je n'aie pas vu ton cœur partir, à la suite de qui je sais ? Il te mène à ta perte, frère. Je n'ai rien à dire contre une personne que je respecte ; mais j'ai pu l'étudier à loisir, tu n'ignores pas pourquoi, et dans quelles circonstances. Nature intéressante, admirable, si tu veux ; mais dangereuse, surtout pour toi ; incompatible avec la tienne. Telle que je la connais, tel que je te connais, il ne peut y avoir entre vous deux qu'un choc violent, délicieux peut-être, mais rapide et meurtrier. Il ne peut pas y avoir fusion. Ta froide volonté, sa volonté exaspérée, — il me semble voir là, devant moi, deux substances qui ne se combineront que pour une explosion.

— Merci de ta psychologie, et de ta morale, interrompit railleusement Pierre. — Je vois plus simplement une personne comblée de dons et d'attraits.

— Je ne suis pas un moraliste, frère. Tu aurais pris d'assaut un de tes villages nègres, tu me dirais : Voilà cette superbe créature dont je raffole, — je te répondrais : Passe ta fantaisie, et grand bien te fasse ; puis, reforme ta colonne, repars, sans regarder derrière toi. Mais il n'est pas question de cela, ici. C'est ta vie qu'on te demandera, ta vie que tu voudras donner. Le contrat sera éphémère, calamiteux, je le pressens, et ta ferme raison le pressent comme la mienne. Sans garanties de bonheur, tu seras détourné de ta vraie voie, arraché à la belle tâche que tu aimes si passionnément, que tu préfères à tout, au fond de l'âme !

— Pourquoi ? On dirait à t'entendre qu'on ne peut pas s'unir à une étrangère ?

— Ne me fais pas dire de sottises, reprit Jacques. La race et le pays n'ont rien à voir dans votre affaire. Ne généralisons pas. Même en allant aussi loin, tu pourrais tomber sur la compagne qu'il te faudrait : quand une de ces femmes-là sait soumettre aux dures lois de la vie les trésors de droiture et de courage qui leur ont été départis, c'est le plus précieux don que le Ciel puisse

faire à un homme. Mais tel n'est point le cas de celle que notre ami Ferroz appellerait, — ne te fâche pas, — une excessive, une impulsive. D'abord, elle est trop riche pour toi; son argent te pèserait terriblement, mon pauvre ami. Voyons, l'imagines-tu te suivant à Lang-Son ou à Bafoulabé? — Pierre, une autre t'y suivrait. Ah! laisse-moi en venir à ce que je voulais te rappeler, avant tout! Lors même que cette personne aurait toutes les perfections que ton désir lui prête, je ne m'occupe en vérité ni d'elle, ni de toi; je pense, et tu penses toi-même à une autre, à notre petite perle que tu vas broyer. Tu n'es pas libre, tu le sais bien; tu es engagé avec la chère malheureuse qui n'a que toi, qui n'a vécu que pour toi!

— Je n'ai jamais prononcé une parole qui m'engageât envers qui que ce soit, répliqua l'officier; rudement, avec une sourde irritation, — contre lui-même.

— Il y a des engagemens sans paroles. Elle, du moins, elle les tient pour assurés, depuis longtemps. Veux-tu la désespérer? N'auras-tu pas pitié?

La barre qui attestait sur les traits de Pierre le combat intérieur se creusa, presque méchante :

—Il y a des consolateurs. Tu joues la magnanimité, Jacques. Crois-tu que je sois dupe du bel effort que tu fais? Ignorant de l'inclination que tu as étouffée? Tu me remercierais peut-être de ne pas t'écouter. Tout peut s'arranger, avec du contentement pour tous. Penses-y...

Le jeune homme tourna sur ses talons, rentra dans sa chambre.

Jacques recula, sous le coup brusquement asséné; il en demeura un instant étourdi, écoutant battre son cœur, écoutant les choses lâches que murmuraient en lui les échos de la voix qui venait de parler. Il fit le geste instinctif, effrayé, qui écarte une vision de péril; il se précipita sur les pas de son frère, lui posa sur les épaules deux mains tremblantes :

— Tais-toi, Pierre! Pense de moi ce que tu veux! Encore une fois, il ne s'agit ni de toi, ni de moi, il s'agit d'elle. Comme moi, mieux que moi, tu le sais bien, nul autre homme que toi n'existe, n'existera jamais pour elle. Cette lâche défaite ne servirait de rien. Elle ne comprendrait même pas. Abandonnée par toi, son sort ne fait pas doute. Comme elle a vécu jusqu'ici d'un seul espoir, elle vieillira sous le poids d'un seul chagrin, chaque jour aussi cruel; elle vieillira comme tante Sophie, frappée à la même

place, de la même plaie inguérissable. Veux-tu ce meurtre moral, ce remords? Est-ce pour ce martyre que nous l'avons recueillie tout enfant, choyée, formée à la pensée qu'elle serait ta femme? — Frère, je te connais, tu es bon, tu es droit; à cette minute, tu souffres autant que nous, plus que nous, du mal que tu vas faire à l'innocente, à celle qui a mis en toi sa foi angélique, à celle qui se courbera en adorant la main de son bourreau... Frère, je te dis les choses rudes qu'eût dites le père, à ma place : soldat, tu vas jeter à l'ennemi le drapeau qu'on t'a confié, ce drapeau vivant, une âme!

Pierre ne protesta pas. Silencieux, concentré, ses doigts écrasaient sur le marbre de la cheminée la cigarette qu'ils tenaient. D'un ton radouci, il balbutia, lui, l'homme à la parole toujours si nette :

— Allons, c'est bon. J'irai là-bas. On verra, on s'expliquera... on réfléchira... Dis-leur que j'irai la semaine prochaine.

— Pourquoi pas tout de suite?

— Je dois m'absenter quatre ou cinq jours. Un déplacement à Dieppe, un pique-nique organisé depuis longtemps, avec ces dames, au chalet des Sinda. J'ai promis de les accompagner.

— Dégage-toi, pars demain, ce soir, je t'en supplie.

— Impossible, j'ai promis. Ne me demande pas l'impossible, que diable!

Il prit son chapeau, sortit, comme un écolier qui se dérobe aux remontrances.

Jacques repassa dans sa chambre. Un quart d'heure, il marcha en long et en large, les yeux fixés sur les rosaces du tapis de moquette : fleurs rouges et jaunes où il avait vu s'épanouir et se faner tant d'illusions, tant de rêves, ambitions politiques, mirages de gloire, projets de travail, imaginations involontaires de ce qui aurait pu être, si Marie... Un instant, il lui sembla qu'elles refleurissaient, les pensées attachées à ces arabesques familières; il se laissa bercer aux suggestions diaboliques de son frère. Si c'était possible? S'il y avait du bonheur pour tous!... Une voix claire, implacable, le rappela à la réalité, à la vérité : il n'y aurait que malheur pour tous, s'il cessait la lutte contre Pierre, contre lui-même, s'il essayait de se faire sa part, s'il cédait à la décevante espérance. Et Jacques sourit ironiquement de la folle tentation, de sa défaillance momentanée; il s'assit à son bureau, écrivit :

Mademoiselle Sophie Andarran

A la Bourdette.

« Chère tante Sophie, si vous n'avez pas d'argent, passez chez le notaire, prenez en mon nom ce qu'il vous faut, et venez vite, avec Marie. Pierre court un danger. Pas un danger physique, rassurez-vous ; un de ces dangers qui menacent toujours les hommes, du côté du cœur. Vous seules, vous deux, pouvez le conjurer. Vous devinez? Vous comprendrez, je vous expliquerai. Mais arrivez d'abord, sans perdre un jour.

« Ne dites rien de tout ceci à Marie, inutile de l'effrayer. Dites-lui, ce qui est vrai, que son père est repris d'une forte attaque de goutte et ne pourra pas de sitôt se mettre en route pour Eauze. Je suis allé relancer notre écervelé d'oncle Sénauvert; il baisse visiblement et demande à revoir sa fille. Il est convenable que Marie se rende à ce vœu. Amenez-la sous ce prétexte, vite, chère tante. Venez repêcher votre Pierre, aider votre Jacquot. »

Il alla jeter cette lettre à la poste, il rentra plus confiant, plus tranquille, comme on l'est quand on a fait acte de raison et de sacrifice.

XX. — MARIE

Trois jours plus tard, Jacques recevait ses parentes à la descente du train. En le voyant seul, Marie ouvrit de grands yeux effarés, comme si elle eût trouvé l'énorme ville déserte, après l'engloutissement de tous ses habitans.

— Pierre est en Normandie pour une affaire, dit l'aîné ; une affaire de service qu'il ne pouvait remettre. Vous le verrez accourir demain.

Il installa les deux femmes dans un hôtel de la rive gauche, près de son logement. Tante Sophie conduisit aussitôt sa nièce chez le père Sénauvert. Le vieux viveur allait habituellement passer la belle saison à Eauze, auprès de sa fille ; empêché cette année par ses infirmités, il geignait, réclamait les soins de l'enfant dont il ne se rappelait l'existence que pour l'utiliser comme garde-malade, lorsqu'une attaque de goutte l'obligeait de dételer.

La tante revint en hâte, impatiente de confesser Jacques.

— Eh bien! Qu'y a-t-il? Un cotillon, si j'ai compris ta lettre?

— Pire, répondit le neveu : une magicienne, une vraie. — Et il exposa la situation, avec tous les détails indispensables pour l'éclairer.

— Le bandit! Tous les mêmes! Avoir un ange à ses pieds, et aller courir après une sorcière, une cosaque!

— Tante, il ne faut pas être trop sévère pour Pierre. Pensez, une nature comme la sienne, si ardente sous ses froids dehors.. Après des années au désert, la molle griserie de l'atmosphère parisienne, les avances d'une enchanteresse, d'une des reines de ce Paris... La tête tournerait à moins. Mais le frère est honnête, torturé lui-même par le mal qu'il va faire à Marie. Rien n'est perdu. Je l'ai déjà ébranlé.

La vieille fille fourragea sa coiffe de dentelles, avec un soupir qui remontait d'une expérience lointaine :

— Pierre ébranlée au bord d'un précipice ne bouge que pour y tomber plus vite. — Enfin, il faut batailler, s'il est encore temps. Il y va du bonheur de la petiote.

La « petiote » ignorait les conciliabules dont elle était l'objet. Mais elle pressentait un mystère, une menace, des forces obscures qui s'assemblaient pour l'écraser dans cette ville inconnue. Tout y était redoutable. Elle n'y trouvait nulle part cette protection des figures et des choses accoutumées qui rassure contre les vagues terreurs. Marie se voyait prise dans ce grand Paris comme un oiseau apeuré dans une forêt sombre ; elle avait froid à son âme dépaysée, entre les passans anonymes de ces rues qui mènent où l'on ne sait pas, entre ces maisons dont les façades n'ont jamais souri, compati, aux anciennes pensées joyeuses ou tristes. Les églises elles-mêmes ne lui étaient pas maternelles, secourables de toutes les consolations accumulées, depuis l'enfance, sur le prie-Dieu familier où on les retrouve avec le livre d'heures. Le lendemain de l'arrivée, tante Sophie la mena brûler un cierge à Notre-Dame-des-Victoires. Au retour, comme elle repassait la Seine, la matinée était si clémente, la lumière si jolie sur l'eau, qu'il lui revint un peu de bravoure avec l'allégement apporté par cette douceur du ciel, avec la sensation d'un air déjà respiré au bord de la Gélise. — Sur la porte de l'hôtel, Pierre attendait ses parentes.

Il s'efforça de redevenir le bon camarade d'autrefois, près de la petite amie qu'il traitait en enfant ; il eut des exagérations de familiarité qui n'étaient pas dans son caractère : il ne réussit qu'à

paraître gêné, cérémonieux. Marie comprit aussitôt qu'il voulait revenir en arrière, qu'il outrait la camaraderie pour se dispenser de tendresse. Elle marqua d'autant plus la réserve digne où elle s'enveloppait, et qui dissimulait mal, pourtant, les reproches muets de son regard, de son attitude. — Pierre se repentait d'avoir faibli à la Bourdette, pensa-t-elle d'abord : ses ambitions, ses idées d'Afrique l'avaient ressaisi. — Était-ce seulement l'Afrique? Non, il y avait une autre cause à ce retrait du cœur : Marie en eut vite l'intuition. Les entretiens se succédèrent, si l'on peut donner ce nom aux pénibles silences à deux. Elle prétexta les exigences de son père pour les raccourcir, les rendre plus rares, afin de libérer Pierre, — elle sentait qu'elle le libérait, — afin de s'épargner à elle-même un chagrin qu'augmentait chacune de ces déceptions.

Tante Sophie avait espéré une explication d'où naîtrait la détente entre les jeunes gens. Quand elle vit que la glace tenait, que le temps passait et qu'il fallait agir, elle prit à part sa nièce; en quelques mots obscurcis par d'affectueux ménagemens, elle la mit sur le chemin de la vérité. A peine eut-elle entamé ce qu'elle avait à dire que Marie l'acheva : avec une terrible lucidité, la jeune fille compléta les demi-ouvertures qu'on lui faisait, mesura toute l'étendue du désastre, dit résolument :

— Il est perdu pour moi.

Les pauvres yeux atterrés se firent violence pour retenir leurs grosses larmes. Elle reçut le coup sans broncher, avec une soumission silencieuse; comme une enfant qui a connu de bonne heure la souffrance, qui reconnaît le pas de la visiteuse, s'afflige et ne s'étonne point de la voir rentrer.

— Pourvu qu'il trouve le bonheur là où il le cherche ! dit-elle. — C'était trop beau pour moi. Dieu a voulu m'éprouver : que sa volonté soit faite ! Repartons, tante.

— Restons, au contraire, petite bécasse ! On défend son bien contre les voleurs, sapristi ! On se bat, avant de le leur abandonner.

Marie se redressa, d'un mouvement de fierté offensée.

— Oh ! chère tante ! Que je me mette en travers de son bonheur !

— Mais c'est en travers de son malheur que tu te mettras ! Crois-moi, crois-nous, consulte Jacques, qui a fait le tour de cette coquine. Il faut le sauver des griffes où il périra. Si tu ne le fais pas pour toi, fais-le pour lui.

Jacques comparut, fut sommé de témoigner : il appuya les dires de la tante avec chaleur. Ce qu'il y avait de factice dans cette chaleur, dans la conviction de l'avocat qui plaidait contre sa propre cause, Marie ne le vit pas. Elle n'avait de pénétration que pour lire dans un seul cœur.

Elle finit par se rendre, de mauvaise grâce ; elle essayerait, elle se défendrait, puisqu'on assurait que c'était pour le bien de Pierre. — En face de lui, elle se replia davantage encore, ne trouva rien à dire.

— Repartons, tante ; c'est inutile.

On lui arracha à grand'peine la promesse d'un suprême effort.

— Soit, fit-elle ; mais accordez-moi la satisfaction que je demande en retour. Faites-moi voir cette femme, près de lui ; je veux me rendre compte, je saurai s'il a raison. — Elle voulait surtout souffrir l'épreuve qui attire irrésistiblement les vaincues de l'amour.

— Qui sait? Peut-être est-elle bien inspirée, dit Jacques. Aller livrer bataille à l'ennemi dans la place, ce serait crâne. Mais comment faire? Une idée : cette semaine, les Sinda prélèvent sur le public leur tribut annuel à la bienfaisance, une matinée-concert payante, pour une œuvre de charité, dans leur hôtel. Je vous apporterai demain deux billets. On sera là.

Marie se laissa traîner à cette matinée comme une victime au supplice. Son cœur battait à se rompre, quand le fiacre les déposa sous le porche de la rue de Vigny.

— Hum! ça sent l'argent de nos poches, ici! fit en entrant tante Sophie, imbue des préventions provinciales contre les financiers parisiens.

Inattentive et indifférente au luxe qui l'entourait, la jeune fille n'avait d'yeux que pour chercher une seule personne. Jacques la lui montra d'un signe, au premier rang de chaises. Pierre causait avec l'étrangère. Il vint dire à ses parentes un bonjour embarrassé. Devant l'apparition de beauté, rehaussée par toutes les élégances de la toilette, Marie se sentit condamnée par son propre jugement, si chétive que toute velléité de lutte l'abandonna. Elle eut un regard navré sur elle-même, dans la glace où elle se vit passer, avec sa pauvre petite robe de chez Mme Lafargue, la bonne faiseuse d'Eauze, avec sa coiffure ordonnée selon les principes de M. Mamousse, le coiffeur de la Grand'rue.

Des artistes célèbres chantaient, pianotaient, monologuaient. On eut même le régal d'entendre quelques vers d'Heilbronn, dits par Rose Esther. La baronne Sinda tenait le département de la charité avec toute l'ampleur qu'y doivent montrer les femmes de sa condition. Le concert s'acheva dans l'atmosphère d'ennui spéciale à ces sortes d'assemblées; le public payant s'écoula. Jacques s'approcha de la baronne, manifesta le désir de lui présenter sa tante et sa cousine.

— Comment donc! — La sémillante Dolorès se précipita au-devant des deux femmes, avec sa rage de protection et ses effusions de sensibilité. — Cher monsieur Andarran, j'espère que vos parentes voudront bien se considérer ici comme chez elles. Elles vont me faire la grâce de rester pour notre petit lunch, entre intimes. — Oh! la ravissante enfant! Elle ne connaît pas encore Paris, dites-vous? Mais il faut tout lui montrer! — Venez, que je vous présente à nos amies, aux amies de vos cousins, ma toute belle.

Daria toisa attentivement la jeune fille qu'on lui amenait, plus tremblante qu'une fauvette jetée dans un nid d'éperviers. Elle dit à Jacques, tandis que les présentations s'achevaient :

— Elle est très bien, votre cousine. Comment s'appelle-t-elle? Marie, sans doute? Un Anglais prétendait que toutes les jeunes filles françaises s'appellent Marie.

— Elle s'appellera bientôt Marie Andarran, répliqua sèchement le député.

— Votre fiancée? Tous mes complimens.

— Non, celle de mon frère.

— Ah! vraiment? fit la princesse. — Elle lui lança un regard de défi ironique, se retourna, pria Pierre d'aller chercher pour elle un verre d'une boisson quelconque :

— Celle que vous voudrez. Vous savez ce que j'aime.

On parla musique, on discuta le programme du concert.

— Très beau, conclut Félines; un peu sévère. — Pendant que les machines d'Erard sont encore ouvertes, si vous nous jouiez une de vos chansons tsiganes, princesse, pour nous détendre après toutes ces mortifications charitables.

De l'air d'aisance royale qu'elle avait en toutes choses, Daria s'assit devant l'instrument. Elle en tira quelques mesures de cette musique passionnée, endiablée, avec la *furia* que savent y mettre les filles de la steppe. Mrs Ormond, priée à son tour, joua une ballade de son pays.

— Ces mélodies étrangères vous plaisent-elles? demanda obligeamment la baronne à Marie.

— Je suis trop ignorante pour les apprécier, madame. Je ne connais un peu que notre vieille musique française.

— Oh! fit inconsidérément Jacques, ma cousine est très bon juge; musicienne elle-même, j'ose dire qu'elle a des doigts de fée sur le piano.

— Vraiment? s'écria Dolorès. Je vous prends au mot. Chère petite, donnez-lui raison : ce sera si gentil de vous entendre! Nous ne sommes pas intimidantes, vous ne voudrez pas nous refuser.

Marie se recula, plus épouvantée que si on lui eût demandé de sauter par la fenêtre.

— Vas-y, n'aie pas peur, souffla tante Sophie. — Tu sais bien ce qu'a dit l'organiste de la cathédrale, qu'il n'y en a pas une comme toi dans tout le département.

— Y pensez-vous, tante? Plutôt mourir.

— Vas-y donc!

La princesse Véraguine intervint :

— Nous vous en prions, mademoiselle. Ce sera si reposant, un peu de musique française! *La Dame Blanche*, sans doute? ou *les Noces de Jeannette?*

Marie ne saisit pas le sel de la raillerie, mais elle ne put se méprendre sur le ton ironique, sur l'intention évidente de cette femme : l'humilier, là, sous les yeux de Pierre...

Alors, — elle dit souvent dans la suite qu'elle n'avait jamais su s'expliquer la révolution qui se fit en elle, le coup d'audace qui la souleva, — la timide et vaillante créature se dressa, marcha sous le fouet de ces paroles, de ces sourires hostiles, alla droit au piano, s'assit, laissa tomber ses mains sur le clavier. Il lui sembla d'abord que ses doigts glacés ne bougeraient pas sur ces touches immobiles : tout tournait, le salon, les meubles, les figures étrangères. Elle rencontra le regard de Pierre, debout en face d'elle, derrière le piano; un regard intense qui la dévisageait. Elle lut sur ses traits une peine apitoyée, la torture du remords, le déchirement honteux, — il l'avoua plus tard, — d'un officier passé à l'ennemi qui verrait sa vieille troupe en perdition sous les coups de cet ennemi. Elle le revit soudain, calme, devant les chenets de la Bourdette, écoutant le morceau de Glück qu'il préférait et redemandait toujours, la plainte d'*Orphée* :

J'ai perdu mon Eurydice...

Ce souvenir l'illumina. Sans même préluder, elle attaqua les premières mesures. En peu d'instans, les sourires amusés ou malicieux s'évanouirent sur les physionomies; tous ces dilettantes affinés, riches d'expériences musicales, se sentirent en présence de ce phénomène rare : un être humain qui se donne à travers une expression d'art. Marie ne les voyait plus; elle ne voyait que Pierre, la vieille maison provinciale, le vieux piano son confident quotidien; elle y était, elle y exhalait sa vie dans ce sanglot d'agonie. La pure et grave lamentation pleurait sous ses doigts; ses doigts où descendait de son cœur, de son âme, tout ce qui s'échappait en même temps par ses yeux, fixés sur lui, sans fierté maintenant, sans honte, implorans, éperdus. Si elle avait pu revoir à cette minute, dans la glace où elle se méprisait tout à l'heure, la tête transfigurée qui sortait de la pauvre petite robe de Mme Lafargue, elle eût été tranquillisée sur la séduction souveraine que lui prêtait la douleur. Elle allait, se donnant toujours plus, avec des plaintes douces sur les gammes mourantes, des sursauts de désespoir sur d'autres. Le mouvement se ralentit, expira, avant les dernières notes, comme si la vie eût passé tout entière dans ce don suprême, défaillante pour le soupir final d'Orphée. Marie se renversa sur le tabouret, toute frémissante, toute blanche, fermant ses paupières sur le bleu pâli de ses yeux, sur la fleur de lin brisée par l'orage trop rude.

— Pierre, dit tante Sophie avec sa voix d'autorité, ta cousine n'est pas bien; fais-moi le plaisir de la ramener à notre voiture.

Il s'avança, prit le bras de Marie, l'emmena. Jacques se levait pour les suivre : la tante le tira par la manche :

— Restons, nous; laissons-les aller.

La baronne s'empressait, proposait des sels.

— Merci, ce n'est rien, fit la vieille demoiselle. Elle est sujette à ces faiblesses, il vaut mieux qu'elle rentre sans tarder.

Dolorès se répandait en louanges.

— Délicieuse; et quelle artiste! Elle n'a pas encore vu l'Opéra? Je la veux demain, dans ma loge; j'irai la prendre après dîner. — Monsieur Andarran, ces dames sont au Ritz?

— Non, madame; mes parentes sont à l'hôtel du Bon-Lafontaine.

— Oh! charmant! Quelle musicienne!

Pierre mit en voiture la jeune fille; elle se laissa tomber sur les coussins comme une hallucinée. Là, devant cet inerte paquet de

souffrance, l'honnête garçon ne contint plus d'irrésistibles mouvemens d'horreur pour lui-même, de pitié pour elle.

— Cousine, dit-il, tu n'es pas bien : permets-moi de te reconduire à l'hôtel.

Il s'assit à côté de la petite silencieuse. Comme ils approchaient, il lui prit la main, la baisa longuement, à la même place, du même baiser qui avait appelé l'enfant à une vie nouvelle.

Marie fondit en larmes.

A l'hôtel, les explications entre eux furent très brèves.

— Tu ne peux pas me pardonner, dit posément l'officier. Je n'ai plus rien à faire ici, pour le moment. Le mieux est de m'en retourner le plus vite possible là d'où je n'aurais jamais dû bouger, dans mon pays. Je vais de ce pas solliciter une permutation avec quelque camarade fatigué du Soudan.

Marie approuva faiblement, d'un signe de tête : elle n'éleva aucune objection. Il sortit, avec son habituelle décision revenue, pour entamer sur l'heure les démarches nécessaires ; il pria Jacques de l'aider au ministère.

Tante Sophie laissa faire pendant deux jours. Quand elle apprit que la requête de Pierre avait chance d'aboutir, elle manda ses neveux et sa nièce dans sa chambre.

— Avez-vous bientôt fini, dit-elle, avec vos enfantillages ? Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, les cœurs aussi. Vous irez chez les sauvages si cela vous plaît, mais ensemble. Demande ton pardon, grand nigaud, et prends ta femme. Le diable n'aurait qu'à repasser entre vous, là-bas ou ailleurs ! — Et se tournant vers Marie : — Pardonne-lui, petite. Puisses-tu n'apprendre jamais qu'on peut encore s'estimer heureuse, quand ils n'ont pas plus à se faire pardonner, ces criminels !

Marie hésitait, incrédule, avec une expression de dignité craintive.

— Je ne veux pas de ta pitié, Pierre...

— Ce n'est pas de la pitié ! s'écria-t-il dans un élan sincère. — C'est de l'amour, pour ton courage. Il a tout vaincu.

Un sourire étonné brilla dans les yeux humides :

— Du courage ? J'ai eu bien peur, au contraire. Comme tu m'as dit que tu avais eu peur en allant au feu, la première fois. J'ai fait comme toi ; j'ai ramassé mon cœur, j'ai marché. N'ai-je pas été élevée pour faire une femme de soldat ?

Elle lui tendit la main; il l'écarta, prit dans les siennes la petite tête, l'amena passionnément à ses lèvres.

On s'entendit vite sur des arrangemens qui semblaient arrêtés de tout temps. Une grosse contrariété mit un nuage dans le ciel de Marie. Ils eussent tous désiré s'enfuir à la Bourdette, recevoir la bénédiction nuptiale dans la vieille église où la jeune fille l'avait toujours attendue. Il n'y fallait pas songer. Le père Sénauvert était intransportable; les convenances exigeaient que la noce se fît près de lui, à Paris. On fixa une date aussi rapprochée que possible, la mi-juillet. Les premiers bans furent publiés le dimanche suivant à Saint-Thomas-d'Aquin.

Le lendemain au soir, Jacques reçut un petit paquet et un billet de la princesse Véraguine.

« Cher monsieur, vous aviez donc raison, quand vous m'appreniez le nom de votre cousine. Mais vous m'avez crue plus mauvaise que je ne le suis. Si j'avais voulu lutter!... Je n'ai pas voulu. Je ne veux pas faire de mal : j'ai compris que j'en faisais tant! Je ne veux pas briser ce qui peut être un vrai bonheur; avec les morceaux, je n'en referais jamais pour moi qu'un faux-semblant. — Vous avez d'ailleurs là-dessus des idées très proches des miennes, si j'ai bien deviné. — Ne craignez pas un retour offensif de votre ennemie. Je pars demain pour Bayreuth. Je n'y entendrai rien de plus beau que la musique de l'autre jour.

« Veuillez mettre dans la corbeille de votre cousine cette ancienne turquoise, où sont gravés des mots persans. Une bohémienne me l'a vendue comme un talisman infaillible. Qu'elle préserve Pierre de retrouver ma pareille, c'est ce que je souhaite de tout cœur à votre frère et à sa femme. — Daria Véraguine. »

— C'est pourtant vrai, pensa Jacques. Pas mauvaise, folle, seulement. Impulsive pour le bien comme pour le mal. Et malheureuse; elle ne sait pas ce qu'elle veut, elle le veut si violemment!

Il allait porter ce billet à son frère, lorsque tante Sophie entra, s'informa du contenu.

— Halte-là, mon garçon, pas de bêtises. Inutile de souffler sur les braises où la flamme peut se rallumer.

Elle lui prit des mains le papier, l'approcha d'une bougie.

— Oui, c'est mieux ainsi, dit Jacques. Il convient que nos belles actions demeurent ignorées de ceux pour qui nous les faisons. Elles en ont plus de prix; et le monde est plus à l'aise pour

nous juger sur ce que nous lui montrons, le pire de nous-mêmes.

Une seconde après, il ne restait qu'une pincée de cendres de la belle action de Daria Véraguine.

XXI. — *MORS ET VITA*

Et Jacques retourna dans « la cage aux écureuils, » où la roue continuait les mêmes révolutions désordonnées, le même broiement à vide. Il y amena un jour ses parentes, qui visitaient sous la conduite de Pierre les curiosités de la capitale. La séance fut mouvementée. Tante Sophie résuma ses impressions dans ce conseil :

— Mes enfans, quand vous aurez un bébé, n'envoyez pas ici votre nourrice : c'est un endroit où le meilleur lait tournerait.

— Jacques, dit Marie, je te plains de vivre dans une compagnie où les yeux sont si méchans. Ils m'ont fait peur.

— Cette innocente parle comme notre parent le père Joachim, observa le député. Lors de son dernier passage à Paris, je lui ai donné un billet. C'est un vieux prêtre, un confesseur qui a le regard en coup de sonde des gens de son état. Combien d'âmes troubles n'a-t-il pas fouillées dans sa vie ! Il a regardé dans les yeux quelques-uns de mes collègues : le vieux confesseur est sorti de chez nous épouvanté, me disait-il. — Et cependant, il y a ici tant de braves gens ! Seulement, le diable entre en nous dès que nous sommes en séance.

Pierre montrait à son frère les sténographes ; le tacticien indiquait le remède au mal parlementaire :

— Il faudrait avant tout remercier ces messieurs : elle ne pourrait plus nuire, la trompette dont on boucherait le pavillon.

La Chambre achevait en hâte de boucler le budget, retardé jusqu'en fin de session par l'expédient des douzièmes provisoires. La surenchère électorale des relèvemens de crédits faisait rage. Andarran rougissait à part lui des votes qu'il se laissait arracher, toujours entraîné par ce raisonnement : On ne peut pourtant pas être le seul à voter contre ! — Il s'abstenait parfois, quand le gaspillage était trop criant. Couilleau, Rousseblaigue le considéraient avec stupeur :

— Mais vous n'avez donc pas un fonctionnaire parmi vos électeurs? Que vont dire vos cantonniers, vos facteurs, vos gabelous?

— Moi, ajoutait avec orgueil Rousseblaigue, ma situation est inattaquable, depuis que j'ai obtenu le crédit pour la délivrance des clairons gratuits aux sapeurs-pompiers. Quand je suis revenu dans ma circonscription, tous les pompiers de la région m'ont offert un apéritif d'honneur au bar de l'Espérance.

Occupée tout entière à cette curée, la gent parlementaire était relativement calme. Les nouveaux ministres appliquaient les vieilles pratiques de leurs devanciers. On les avait choisis favorables aux principes de Mirevault, qui étaient de n'en point avoir. Leur politique oscillait dans les prudentes balances influencées par les Bayonne, par les mains occultes qui pesaient discrètement sur le fléau. Ces adroits prestidigitateurs avaient remisé le Panama, la dernière crise ayant fait son office, porté les hommes qu'il fallait à la place de ceux qu'il ne fallait plus. Tout s'était tassé. En dépit de ce calme, la sempiternelle lamentation continuait dans les couloirs : — Où allons-nous? — Ça ne peut plus durer! — Comment ça finira-t-il? — Tous ces hommes éprouvaient la sensation que Poujard'hieu définissait ainsi :

— Nous nous enlizons dans un marais stagnant; très lentement; mais ça monte, nous descendons; et chacun cherche un bras où se raccrocher, avant que l'eau saumâtre ne vienne refouler dans les bouches bavardes tous ces mots auxquels nous ne croyons plus.

Pélussin, le successeur d'Asserme, répondait avec bonhomie à ceux qui le félicitaient sur ses derniers triomphes oratoires :

— Oui, mes enfans, c'est très joli; mais tout cela finira pour nous par des conférences en Belgique!

— Et vous, mon maître, croyez-vous que ça puisse durer? demandait Andarran à Ferroz. — Peut-on vivre sur rien? De quoi vivra désormais le monde opportuniste, incapable de se créer par lui-même une idée directrice? Après 1870, au sortir des brasseries républicaines, ce monde a subi l'influence du réalisme scientifique de nos penseurs, du réalisme politique de Bismarck et des autres Allemands. Sous les vocables classiques du libéralisme, il a fait prévaloir le principe de la lutte pour la vie; il a tenu les classes dirigeantes par la satisfaction des intérêts; il a tenu les masses par la vision de paradis qui miroitait dans ce beau mot, la République, par l'exploitation des aigreurs anticléricales, par la religion de l'Alsace-Lorraine, dernier refuge de l'idéalisme populaire. Ces trois instrumens de règne sont usés. La République longtemps pratiquée est apparue un gouvernement comme les

autres, que la raison peut préférer, mais qui n'a plus cette magie du rêve, ce crédit d'espérances infinies par où la Vierge inconnue tuait les autres régimes. Le clergé n'est plus menaçant. Quant à l'Alsace-Lorraine... interrogez les jeunes gens! — De quoi vivront-ils à l'avenir?

— Je pense qu'on s'inquiète bien vite, répondit Ferroz. Nous sommes dans l'état que les physiciens appellent l'équilibre instable. On y peut demeurer longtemps. Rappelez-vous ce que nous disait l'autre jour un des meilleurs esprits du monde gouvernemental : « Personne en France ne lèverait le petit doigt pour soutenir le régime, si on le voyait s'écrouler; mais il ne croulera point, parce que personne ne lèvera le petit doigt pour le renverser. »

— C'est vrai, dit Félines, qui intervint dans la conversation avec son humeur accommodante de bon viveur. — Hier soir, au retour d'une partie à Saint-Germain, je pensais à notre régime, en regardant la lune. Elle montait dans un ciel gris. Elle avait le tort d'être une lune, d'abord, un astre uniquement éclairé d'un reflet; et puis, c'était une lune voilée, brouillée, flasque, veule. Elle faisait quand même son métier de lune, elle tournait. — Notre régime est comme la lune.

— Un moment arrive pourtant, reprit Andarran, où l'impuissance de vivre a une fin, qui s'appelle la mort.

— Erreur, objecta Ferroz. Une nation nombreuse ne meurt pas, elle se déclasse. Elle descend d'un rang sur l'échelle comparative des grands États.

— Et vous acceptez cette déchéance? s'écria Jacques.

— Nos petites familles unipares et nos distillateurs la rendent inévitable. — D'ailleurs, je n'accepte ni ne refuse rien hors de la portée de ma main. Vous savez bien que je regarde, fit tranquillement le vieux médecin. — Les vivans agiront de moins en moins et les morts continueront de parler.

— Ah! le boucan des morts! — Félines partit d'un éclat de rire. — Votre aimable formule, docteur! Vous n'êtes pas gentil pour les collègues, avec l'épithète dont vous nous avez gratifiés, les morts qui parlent!

— Je ne le disais pas dans ce sens, rectifia Ferroz.

Suivant la loi constante de déformation des idées, le propos philosophique du savant, mal compris et simplifié, avait prêté à l'équivoque en se répandant; de sa théorie sur les survivances du

passé, les députés n'avaient retenu qu'un sobriquet à leur usage.

Le baron Lebrun s'approcha du groupe; il amenait un collègue provincial, petit agriculteur ruiné par la baisse des blés, fort acrimonieux depuis cet accident. Le terrien cherchait des signatures pour un projet de loi sur la naturalisation des étrangers; il se proposait de la restreindre; il visait en réalité les Israélites. La clameur antisémite que nous avons entendue croître trouvait à cette époque ses premiers échos dans la Chambre.

— Contre les juifs! s'écria Félines : je signe des deux mains! Le vicomte Olivier, qui passait sa vie chez les Sinda, chez les autres financiers israélites, n'avait pas son égal pour l'emportement des discours contre eux.

— Que leur reprochez-vous donc? demanda Ferroz.

— Ils sont trop pour leur petit nombre.

— Et ils justifient, 'appuya Lebrun, la sentence de leur prophète Isaïe : « Chaque parole de ce peuple est une conjuration. »

Andarran refusa de signer. Sa générosité native se révoltait contre l'ostracisme.

— Votre loi serait insensée, dit-il; elle eût rayé la moitié des grands hommes de notre histoire. Et quant aux juifs, il y en a de mauvais, il y en a de bons. Tenez, l'autre jour, je devais recommander un jeune candidat au baccalauréat, — un fils d'électeur, naturellement. Je suis allé chez Alphonse Bayonne, l'universitaire, le frère des autres, des intrigans. Cet homme m'a touché : il avait les larmes aux yeux en me parlant d'un article cruel pour sa race. « Que nous veut-on, monsieur? Mon père a honoré ce pays par des travaux dont la science française est justement fière; je l'ai servi plus obscurément, dans ma laborieuse carrière d'éducateur; un de mes fils débute dans l'Université, un autre sert dans l'armée, il se fera tuer à côté de vos fils. Que veut-on de plus? » — Que lui auriez-vous répondu? ajouta Andarran. Que voulez-vous de plus?

— Être les maîtres chez nous, répliqua l'agriculteur.

— Et c'est eux qui le sont! rugit Félines. Ils nous accablent de leur supériorité. Ils évitent peut-être d'y penser d'une façon trop précise, de peur qu'on ne les entende penser; mais c'est plus fort qu'eux, ils nous la font sentir quand même.

— Voyons, Olivier, dit en souriant Jacques, vous ne voudriez pourtant pas rétablir les lois du moyen âge : condamné au bûcher, le chrétien qui avait obtenu les faveurs d'une juive...

— Bigre, non! se récria le vicomte. — Quel autodafé rue Fortuny, mes amis!

— Et aucune loi n'empêchera que vous ne soyez certain de rencontrer, dans toute réunion parisienne, hommes de plaisir ou savans, esprits très distingués ou gens très riches, une forte proportion d'israélites.

— C'est bien là ce qu'on leur reproche, opina Ferroz : leur primauté dans tous les ordres d'activité, par tous les moyens. Ils savent le grand secret de la mécanique : ne rien perdre de la vapeur utilisable. La meilleure part de la vôtre s'en va vers le ciel en jolies fumées bleues, le soir, sur les toits, objets de rêve et de poésie. Eux, ils utilisent toute leur vapeur dans la machine qui les porte et vous entraîne à sa suite. Vous avez beau être le nombre, des milliers de vapeurs fuyantes ne sont que de la fumée; un peu de vapeur comprimée, utilisée, fait plus de besogne.

— Tout cela est bel et bon, interrompit l'agriculteur, mais vous ne voyez donc pas que nous sommes mangés tout vifs?

— Si, je le vois, reprit le savant. C'est apparemment que vous êtes de la chair comestible. Tout vifs, dites-vous? on ne mange pas un animal vivant, qui se défend. Votre monde est-il sur ses fins, comme je l'entends dire? En ce cas, le ferment juif y accomplira sa fonction historique: dissolvant des sociétés épuisées, agent de décomposition qui prépare une nouvelle unité, d'où il sera probablement exclu, pour aller recommencer ailleurs son travail indéfectible; comme dans le monde romain, comme dans les premiers empires.

— Isaac Laquedem, le grand mystère de l'histoire, prononça sentencieusement le baron Lebrun : son aïeul a terrassé l'Ange, ne l'oublions jamais, quand nous sommes tentés de mettre sa force en doute.

— Oui, continua Ferroz, c'est chez eux que parlent les plus anciens morts, les plus actifs, les plus immuables.

— Mais ils changeront, dit Andarran, avec les conditions que leur fait une civilisation plus humaine; ils se fondront dans la masse.

— C'est possible, on le dit beaucoup, rien ne nous autorise à le préjuger. Nous ne pouvons raisonner que du passé. Tous les documens que nous possédons sur eux, depuis la plus haute antiquité, nous montrent leur action identique dans des circonstances identiques, à travers toutes les civilisations, avec la même force,

le même bonheur, les mêmes moyens, les mêmes excès engendrant les mêmes défiances et les mêmes réactions, sur le Nil, sur l'Euphrate, sur le Tibre, dans toute notre Europe.

— Cher maître, vous avez une façon de les défendre qui ferait devenir antisémite!

— Comme le deviendra vraisemblablement tout notre peuple. Le malade se cabre contre la fatalité. Notre peuple obéit à la loi ethnique, à la loi zoologique de la conservation de l'espèce. Un organisme tolère certaine proportion d'élémens étrangers, il les assimile, il en bénéficie. L'introduction de ces élémens devient-elle surabondante? Il les élimine instinctivement. Je crains qu'il n'y ait une antinomie irréductible entre cette loi naturelle et vos lois morales. Celles-ci ordonnent de reconnaître toutes les supériorités, de récompenser tous les efforts; l'autre a pourvu au rejet des corps adventices par nos tissus, à l'expulsion automatique, parfois violente, des substances qui les dénaturent. C'est un phénomène mécanique.

— Mais il faut préférer la loi morale! s'écria Jacques. Ces violences seraient barbares, haïssables!

— Libre à vous de préférer, de qualifier, dit l'implacable savant. Je n'aime ni ne hais un phénomène, je l'étudie.

— En tout cas, conclut Andarran, ce n'est pas un article de loi mal digéré, contraire aux mœurs, qui remédiera à l'envahissement que je déplore comme ces messieurs. Ce ne peut être que l'action modératrice d'un gouvernement maître chez lui, maître de lui-même, qui ferait régir la France par des Français, qui protégerait nos hôtes de toute nationalité contre les fureurs de la basse envie.

— Oui, c'est bien cela, c'est un gouvernement qu'il nous faudrait! — Tous les députés reprirent en chœur ce refrain dolent, conclusion habituelle de chacun de leurs entretiens.

Jacques revint méditer l'insoluble problème dans l'hémicycle : on votait, à l'instigation de Napoléon Bayonne, une convention qui assurait la mainmise de ses associés sur un grand service public. — Influencé par le déterminisme de Ferroz, le jeune homme se laissa aller aux décourageantes rêveries sur le *fatum* ambiant, l'écoulement universel des choses, le renouvellement de la vie indifférente, qui emporte les petites pierres amassées pour bâtir le mur éphémère. Ces hommes agités, sur ces bancs, lui apparaissaient comme les blés verts des champs au

bord de la route ; matière à transformation, des blés à peine plus vivans que les seigles balancés sous la brise. Il fut tiré de sa méditation par un aigre colloque entre M. Cornille-Lalouze et Paulin Renard. L'un vitupérait, l'autre défendait un commissaire de police qui avait fait du zèle dans une élection. Il admira leur facilité à se passionner pour ces misères. Et il envia cet imbécile. Et il envia presque ce méchant.

Les séances se prolongeaient, par les chaudes après-midi de juillet, dans la fournaise énervante. Jacques en sortait harassé, congestionné, sans appétit, l'âme morose ou colérique. Il retrouvait la légère atmosphère du bonheur autour des deux promis, absorbés par de graves débats sur les moindres détails de leur future installation. Tante Sophie les avait si bien chapitrés qu'on était convenu de surseoir à l'exode en Afrique, de passer raisonnablement la première année en France. Le régiment allait quitter Paris pour prendre garnison à Cherbourg : le jeune ménage irait faire son établissement dans cette ville aussitôt après la noce, regagnerait ensuite la Bourdette. La tante comptait bien qu'au bout de cette année, un berceau viendrait se mettre en travers des projets africains.

Les fiancés riaient chaque soir des mines déconfites que leur rapportait le législateur.

— Mon pauvre ami, disait Pierre, je te reconnais de moins en moins. Ces grands mots, le Parlement, le Gouvernement, ont tout juste l'importance que tu leur donnes. Dis-toi donc que tu es dans un café où des Français sociables et disputeurs ont leurs habitudes ; qu'il ne faut pas laisser empiéter sur la vraie vie. Elle n'est pas là. Moi, je la vois partout ici, dans cette ville où il y a tant d'intelligence et de travail, où tant de gens laborieux poursuivent avec application leur tâche technique. Si tous faisaient comme eux, ton Parlement bourdonnerait dans l'inattention générale, frelon négligeable entre toutes ces abeilles occupées dans leurs ruches. Retire ton âme de ce qui la fait souffrir, et cela n'existera plus.

— Il a raison, pensait le député. — Jacques se rappelait la phrase de Carlyle : « Les actes du Parlement, en somme, sont peu de chose, nonobstant le bruit qu'ils font. Quel est l'acte du Parlement, quel est le débat à Saint-Stephen's, aux *hustings* ou ailleurs, qui amena un Shakspeare à l'être ? » — Il s'endormait sur de belles résolutions, reprise de ses travaux, de son *Histoire des*

Albigeois, le livre rêvé depuis sa sortie de l'École des Chartes. Il irait enfin l'écrire dans la paix, à la Bourdette... Et, le lendemain, il retournait à son café, à la Chambre, machinalement, comme on retourne à un vice, avec une révolte de dégoût et une soumission lâche à la tyrannie de l'habitude.

Le mariage était fixé au 12 juillet. Cinq jours avant cette date, comme Jacques arrivait au commencement de la séance, il vit au fauteuil le vice-président Chasset de la Marne. Le Champenois annonçait, avec toute l'émotion convenable, l'immense perte que venaient de faire le Parlement, la République, la France : le vénéré président Duputel, malade depuis une semaine, s'était éteint dans la nuit. — Président de la Chambre, ancien président du Conseil, ancien président de la Société générale de recouvremens, membre de l'Institut, et le reste, Duputel était un des grands aigles du régime. Les obsèques nationales s'imposaient. On les vota, en maugréant, comme il est d'usage ; seuls, les radicaux votaient avec jubilation ; ils comptaient sur un de ces pompeux enterremens civils qui instruisent le peuple à s'émanciper des superstitions et font enrager les cléricaux. Leur espérance fut déçue : la vieille mère de Duputel arriva de Carcassonne ; elle réclama des prêtres, fit tête aux assauts des grands, ne voulut pas démordre de son droit. Il fallut céder, avec le dépit d'avoir voté l'inutile crédit.

Les obsèques furent célébrées le 12, à dix heures et demie, en l'église de la Madeleine. Le mariage de Pierre était pour midi, à Saint-Thomas-d'Aquin. Jacques avait le temps de faire un tour aux funérailles de son président, il s'y rendit. Tout ce qui marque, remue, enterre, dans le Paris de la politique, des affaires, des lettres, gravissait les marches de la Madeleine : ascension continue de fourmis noires qui s'engouffraient sous le portail béant, dans la nef tendue de serges, où l'on apercevait du dehors une flambée de feux au fond des ténèbres, le scintillement des cierges autour du catafalque. Bon nombre de députés s'arrêtaient sur le perron, échangeaient là des poignées de main distraites, bavardaient ; en face, au bout de la perspective, par-dessus les alignemens de la troupe, ils contemplaient leur maison, sabrée par la gigantesque écharpe de crêpe qui accusait davantage la physionomie tumulaire du monument. Asserme, revenu la veille de son voyage de Norvège, interrogeait les collègues, pressait Félines de questions sur les derniers événemens parisiens.

— A la Chambre, rien de nouveau, me dites-vous. Je vous crois. Et chez nos amis Sinda?

— Regardez le baron, qui vient pleurer Duputel : il prospère.

— La princesse Véraguine s'est-elle consolée du drame Bayonne?

— La princesse Daria? Elle a changé de musique. Elle s'éternise à Bayreuth. On la dit très impressionnée par le ténor du *Parsifal*, le fameux Hongrois. Il lui fait oublier notre pauvre ténor Elzéar.

— Et Rose Esther? Comment porte-t-elle le deuil de Kermaheuc?

— Un poème : un deuil d'un goût irréprochable, un deuil de père qui ne serait pas un père, un veuvage d'oncle, du noir discret, attendri, qui devient mauve quand on le regarde. Gédéon paraît être le liquidateur de la succession; avec le jeune Heilbronn, pour les soirs de vague à l'âme. D'ailleurs, plus de talent, plus de succès que jamais. Elle a l'air de ne toucher à rien, elle touche à tout. Chacun l'écoute, chacun fait ce qu'elle veut et ne s'en aperçoit qu'après. Nous la verrons encore monter, si nous vivons.

Jacques avait rejoint dans la nef la délégation de la Chambre. Chacun de ces hommes, bercé par la musique de l'orgue, laissait errer sa pensée à la dérive, dans le désœuvrement de la cérémonie imposée. Si l'on avait pu ouvrir leurs crânes et en faire sortir, visibles, ces pensées divergentes, quelle Babel fût apparue dans le temple!

Les orateurs désignés pour pérorer l'instant d'après sur le défunt polissaient les phrases de leurs discours. Les ministres, les chefs de groupe, tous ceux qu'emportait le mouvement précipité de l'action immédiate étaient mentalement absens de l'église; ils profitaient de cette heure de relâche pour combiner le stratagème qu'il faudrait employer, la harangue qu'il faudrait prononcer le lendemain. Ceux qui n'étaient pas talonnés par ces nécessités pressantes, ceux que le choc de la mort voisine faisait rentrer un moment en eux-mêmes, ceux-là ébauchaient une méditation intérieure. Chacun d'eux était ressaisi par les morts qui vivaient en lui. Tout à côté du catafalque, M. Cornille-Lalouze conspirait. Il avait dîné à l'Élysée, huit jours auparavant, en face de Duputel. Les vieux paysans ses pères, craintifs du suaire et de l'enfer, frissonnaient en lui, s'attristaient de quitter leur lopin de terre, leur sac d'écus, leur verre de bon vin. Au-dessous d'eux, trois générations de courts rationalistes, révoltés contre l'Église,

animaient M. Cornille-Lalouze contre ces curés, contre leurs sornettes funèbres, contre l'immense et sombre prise des âmes qui persistait là, infiniment plus puissante que les prises terrestres du franc-maçon. Il se redressait, rogue, méprisant, raidi dans sa peur et sa haine, fourbissant de sûrs amendemens pour grouper une majorité formidable contre la grande ennemie.

Près du baron Lebrun, des membres âgés de la droite inclinaient leurs têtes chenues sur les prie-Dieu, au tintement des sonnettes de l'*Introibo*. Jusqu'au fond de leurs consciences claires et calmes, comme dans une chambre vide où il n'y aurait qu'un tableau de sainteté sur le mur blanc, la foi héréditaire faisait son œuvre de soumission pacifique, absolue; une fois de plus, le balancier frappait ces âmes à l'effigie ancienne de quelques vérités très simples, qui avaient pris des formes matérielles aussi indiscutables que les contours de l'autel, du calice, de l'hostie. Ils priaient pour tous les leurs, pour la longue rangée de grands-parens qui dormaient à l'ombre des châteaux, dans le petit cimetière du village, et dont les âmes étaient à cet instant, à midi, le 12 juillet, réparties en purgatoire, dans l'attente douloureuse, ou au ciel, dans la béatitude, selon les décrets de la justice et de la miséricorde divines.

D'autres dévidaient leur pensée de mille façons, continuaient les papotages commencés sur le parvis, discutaient les chances des candidats à la succession de Duputel. Les ambitions, les brigues, les ruses politiques chuchotaient, sourd murmure étouffé par les voix terribles qui clamaient dans le chœur : *Solvet seclum in favillâ*. Les corps constitués se groupaient, avec un souci vigilant des préséances. Çà et là, un homme précautionné tirait de ses poches des biscuits, des tablettes de chocolat dont il obligeait ses voisins. Félines, le regard tendu vers les bas côtés où se massaient les femmes, guettait Mrs Ormond, qui devait venir là en curieuse; il cherchait l'éclat blond des cheveux sous la capote noire, il attendait impatiemment la poignée de main significative qu'on échangerait à la sortie. Pour lui, pour d'autres jeunes gens dans le même cas, les obsèques de Duputel étaient une de ces réunions mondaines dont l'objet est indifférent, qui ne comptent qu'autant qu'elles facilitent un rapprochement avec la femme courtisée. Près de ce catafalque, dans leur orgueil triomphal de jeunesse et de vie stimulée par la mort, ils avaient des visions souriantes de belles formes convoitées; ils résumaient

en eux, sous ces tentures noires, dans cette odeur de cire, la protestation de la vie ambiante dont la rumeur arrivait du dehors. Elle venait expirer dans la déchirante lamentation où repassaient les noms de Jérusalem, de David, pleurs séculaires encore pleurés, à quelques pas des camelots du boulevard, sur le passant de ce boulevard qui saute dans l'éternité.

Jacques songeait, pénétré d'une tendresse respectueuse et triste par la poésie, par la majesté des hymnes liturgiques. Il regardait avec pitié l'obtus Cornille-Lalouze, debout devant lui, Paulin Renard, Boutevierge, tous ces nabots qui voulaient abattre de leurs mains débiles la grande tente où l'humanité venait depuis si longtemps s'endormir. Il enviait ces hommes de la droite, solides dans leur foi comme dans un théorème de mathématiques. Il retrouvait ses plus lointaines ascendances dans la vieille plainte latine, la plainte accumulée de tant de générations, égale pour tous ces atomes qui s'écoulent dans le fleuve commun, ignorante de leurs différences, tour à tour menaçante et consolatrice sur les misérables créatures qu'elle confond dans le même néant, qu'elle relève dans la même espérance. Une fois de plus, elle retentissait sous ces voûtes, sur ces rebelles contraints de rendre hommage à son pouvoir; elle enveloppait, roulait, entraînait comme des fétus tous les acteurs de cette représentation funéraire, et l'acteur principal, le cadavre qu'on apportait dans sa caisse de chêne, sur les bras des six hommes aux chapeaux luisans, la pauvre chose qui avait été le grand Duputel, président de la Chambre, ancien président du Conseil, ancien président de la Société générale de recouvremens, membre de l'Institut, et le reste... dont il ne restait rien.

Andarran fut rappelé au sentiment de l'heure par l'obligation d'aller prendre le jeune couple qu'il devait accompagner à Saint-Thomas-d'Aquin. La cérémonie officielle commençait à peine, les discours séviraient longtemps sur le parvis, avant qu'on ne reconduisît Duputel à la gare d'Orléans; de là, il s'acheminerait vers Carcassonne, vers la rue de la Barbacane; Jacques cherchait de mémoire l'emplacement où s'érigerait, sur la colline féodale, la statue qui glorifierait le haut baron de la nouvelle féodalité.

— Laissons les morts ensevelir leurs morts, allons retrouver les vivans, — se disait le député en regagnant la rive gauche.

Le contraste était saisissant, entre l'église d'où il sortait et celle où il pénétra derrière les mariés. Là-bas, le bruit et la

pompe d'une chute dans le néant ; ici, la vie modeste, comme elle l'est d'ordinaire à son apparition dans le monde. Modeste et familiale était la cérémonie; Pierre n'y avait convié que ses camarades.

Jacques reconnut dans le nombre quelques-uns des Soudanais qui l'avaient accueilli à Saint-Louis. Tous pareils, les autres officiers qui composaient l'assistance; chercheurs et créateurs d'empires revenus de loin, dont les pensées retournaient au loin, s'égrenaient sur le vaste univers; voyageurs étrangers dans cette petite province parisienne que le député avait laissée sur les degrés de la Madeleine. Un instant, il put se croire au Sénégal; ses impressions d'alors lui revinrent, parmi ces hommes qui les lui rendaient, toutes chaudes. Certes, leur petit groupe eût passé inaperçu, dans la foule des notoriétés et des puissances que Jacques venait de quitter; et pourtant cette poignée de soldats représentait plus de force et de vie que tous les « corps constitués » assemblés autour du cadavre présidentiel; ce coin de fer, pensait-il de nouveau, n'aurait qu'à toucher les toiles peintes du grand décor pour les crever. Il regardait les visages calmes et disciplinés : ces esprits étaient ailleurs, indifférens au souci maladif qui hantait le député comme il obsédait tous ses collègues, tous les politiciens. Il fit alors réflexion que la force de ces soldats, invoquée ou redoutée par tant de gens, résidait précisément dans leur indifférence pour ce qui énervait les autres, dans leur ignorance de la crainte ou de l'espoir qu'ils inspiraient aux agités. Il se souvint qu'un pôle de cristallisation agit lentement, sûrement, par un travail d'agrégation qui échappe à l'observateur pressé.

Devant l'autel, abîmée dans le recueillement de son bonheur, Marie recevait pieusement les paroles qui lui donnaient droit à ce bonheur. Là aussi, dans les yeux extasiés de la jeune fille, dans le grave regard de Pierre, la vie montait avec des lueurs d'aube, magnifique de jeunesse et de foi en elle-même, prodigue de promesses fécondes sur la fleur épanouie. Et, si résolu qu'il fût à ne pas entendre le dernier soupir des tristesses étouffées au fond de son cœur, Jacques sentit que la vie entrait toujours dans le monde en meurtrissant quelqu'un, quelque chose... L'encouragement à s'oublier lui-même, il le trouvait en contemplant tante Sophie. Sous le panache de plumes, d'une esthétique discutable, qui remplaçait pour ce grand jour les coques du

bonnet noir, la vieille demoiselle montrait la fierté joyeuse d'un général victorieux. Il devait cependant y avoir dans cette âme, pensait le neveu, une suprême remontée de mélancolie ; elle donnait à une autre ce qu'elle n'avait pas eu.

Les heureux qui faisaient leur joie avec ces sacrifices sortirent au bras l'un de l'autre, pour la vie. Dans la sacristie, Jacques s'approcha le premier de Marie, charmante sous ses voiles blancs. Elle vint à lui, toute, d'un joli mouvement de gratitude et de tendre abandon.

— Merci, Jacques : je te dois une grosse part de mon bonheur ! — Elle haussa son front vers les lèvres de son beau-frère. Il fit semblant de ne pas apercevoir le geste, lui prit les deux mains, les serra fortement.

— Attendons quelque dix ans, petite sœur, et tu sauras mieux si tu dois me remercier. Aujourd'hui, ne remercie que ton courage.

En disant ces mots, il plongeait dans les yeux de la jeune femme un regard triste et doux, chargé d'affection, de résignation, d'adieu intime à celle qui se rapprochait davantage. — Comprit-elle tout ce qu'il y avait dans ce regard ? — Elle ne le vit pas. Le bonheur ne voit pas autour de lui.

Tandis qu'elle se prodiguait aux officiers, gracieuse et l'air si fier d'entrer dans leur famille, Pierre embrassa son frère avec effusion.

— Le père n'est pas absent, puisque tu es là. Tu as été le père. Merci, Jacques.

Dans l'accent filial et reconnaissant de ce « merci, » dit par le laconique jeune homme, il y avait un monde d'allusions émues. L'aîné se sentit payé. Désireux de couper court aux rappels du passé, il aborda brusquement des sujets moins émouvans, regarda sa montre :

— Tes camarades vous feront manquer le train de Cherbourg. Vous n'avez plus qu'une heure !

— Je vais les expédier, courir à l'hôtel. Le temps pour Marie de changer de robe, et nous filons sur Saint-Lazare. Tu accompagneras tante Sophie à la gare ?

— Non, je vous y rejoindrai. Je dois m'arrêter sur la route, au Palais-Bourbon, pour dix minutes. A tout à l'heure !

Ferroz lui avait fait promettre, à la Madeleine, de passer un instant dans le bureau d'une commission ; le député d'Eauze était

seul en mesure de renseigner le scrupuleux savant sur des pièces dont celui-ci avait besoin pour la rédaction d'un rapport urgent.

Il trouva son collègue dans ce bureau, communiqua les documens demandés. Seuls dans le palais désert, les deux hommes retraversaient les salles pour sortir; les sons amortis d'une marche funèbre arrivèrent à leurs oreilles.

— Eh! mais, fit Jacques, ce doit être notre président qui repasse une dernière fois devant sa maison! On l'aura arrosé d'éloquence pendant deux heures, il repart pour Carcassonne. Allons le saluer au passage.

Ils gagnèrent la terrasse du jardin, au-dessus du carrefour où la rue de Bourgogne débouche sur le boulevard Saint-Germain. Ils se penchèrent sur les artichauts de fer dont Madier de Montjau arma le petit mur, pour défendre le palais contre la colère du peuple.

Le peuple n'éprouvait aucune colère, ce jour-là. Il s'amusait. Le long des deux haies de badauds, facilement contenus par les gardiens de la paix, toutes les physionomies réflétaient la curiosité intelligente, la cordiale sociabilité de ces admirables foules parisiennes, toujours au diapason des cérémonies les plus diverses; figurans ingénieux à composer les spectacles qu'ils aiment, dont leur sens artistique fait toute la grandeur et toute la beauté. Ils recevaient avec résignation les dernières gouttes de pluie d'un orage qui assombrissait encore le ciel. Sous la rafale, l'immense écharpe de crêpe claquait lugubrement contre les colonnes du palais. Ferroz racontait à Jacques comment il avait vu, de cette même place, ce même peuple suivre avec des ovations frénétiques la calèche d'un général; de l'*Imperator* avorté que les parlementaires massés sur le péristyle contemplaient avec stupeur, dans l'apothéose où l'emportait une foule qui lui prêtait naïvement sa grande âme.

Le cortège apparut sur le pont, précédé par un essaim de gamins qui couraient, se faufilaient le long du mur.

— Dépêchons-nous! criaient les premiers. A la rue du Bac! Nous grimperons sur le télégraphe de Chappe, on verra bien!

— Non, opinaient les autres, y aura déjà trop de monde! Faut aller plus loin, rejoindre Auguste : y m'a dit qu'y nous garderait des places sur Danton!

Le char funèbre passa, ployant sous les couronnes; mais il ne semblait être qu'un accessoire de ce défilé de parade, où l'in-

térêt s'attachait aux survivans. Accessoires aussi, dans une des berlines noires qui suivaient, les surplis blancs des prêtres.

— Y a des curés ; c'était pas encore un vrai! dit un ouvrier à son camarade, sous le mur.

— Y en a pas de vrais! répliqua dogmatiquement le compagnon.

Derrière les voitures, marchait la grande famille de Duputel, le Parlement. Pantalons retroussés, parapluies ruisselans sous l'averse, quelques-uns avec des serviettes de chagrin sous l'aisselle, la théorie jacassante se développait, prolongeant les discussions commencées à l'église, les pronostics sur la succession. Troupeau sans berger, débandés en désordre, ils pataugeaient dans les flaques de boue, se hélaient sur les flancs de la colonne ; ils promenaient avec eux le tumulte, et l'on attendait que le président se relevât sur son char pour un dernier rappel à l'ordre, un dernier glas de sa cloche machinalement secouée. Au Parlement succédait le corps diplomatique, des ors, des chamarrures, quelques costumes étranges, des Chinois, des Abyssins. Aussitôt après, sous les plumes blanches, les figures martiales et lasses des généraux.

Suivaient tous les bénéficiaires du décret de Messidor, innombrables anneaux du boa fonctionnaire qui se déroulaient dans l'ordre rituel. Puis venaient les couronnes, et l'interminable queue des délégations, sociétés de mutualistes, cercles républicains de province, voyageurs de commerce, gymnastes en tricot rayé, patriotes avec leurs bannières, et des couronnes encore, des tricolores ; les proscrits des diverses proscriptions, les amnistiés des diverses amnisties, les Libres-Pensées de la banlieue, et toujours des couronnes, des rouges ; enfin les vénérables des loges maçonniques, le ventre brillant d'insignes, constellé de ferblanteries, sous les baudriers aux couleurs vives ; parmi eux, quelques belles vieilles têtes de modèles, des barbes hirsutes et convaincues, plusieurs nègres, un Circassien en grand costume, avec son buffet de cartouches sur la tunique galonnée d'argent. Il en venait toujours, du fond de la Concorde, du fond de l'horizon, procession imposante par le nombre, grotesque dans le détail, épique dans l'ensemble, flot mystérieux où l'on sentait passer le souffle des révolutions mortes, le souffle assoupi des révolutions latentes, prêt à se déchaîner, à s'abattre, comme les rafales de l'orage sur le lit de la Seine limoneuse. Duputel était déjà loin, qu'il entraînait

encore, roulées dans les plis de son drap mortuaire, ces forces qu'il avait soulevées; la mer grondante refluait derrière le navire en partance.

Stridente, de l'Est, l'attaque des cuivres d'une fanfare arriva : la marche de Sambre-et-Meuse, jouée par la musique d'un régiment qui regagnait ses quartiers, le long des Tuileries. Toutes les têtes se tournèrent, toutes les physionomies changèrent, curieuses l'instant d'avant, maintenant émues, électrisées. Arraché des poitrines par ces vibrations, le cœur de la foule avait passé le fleuve.

— Ce sont nos plus anciens morts qui chantent, les vrais, toujours vivans ! s'écria Jacques. — Ceux là referont de la vie. Ah ! mon cher maître, en quelques jours, j'aurai vu mourir deux mondes, j'en aurais vu naître un autre. Naguère, derrière l'humble convoi de mon vieil ami Kermaheuc, un monde achevait de disparaître, si lointain que tout y apparaît noble et beau. Aujourd'hui, ne sombre-t-il pas avec ce mort, le monde d'un présent qui est déjà le passé, trop proche encore, trop bruyant, trouble, pénible, et dont les beautés cachées n'apparaîtront que plus tard, sur ses ruines, dans le plein silence ? Tout à l'heure enfin, près d'ici, je voyais poindre le monde qui nous refera une grandeur, un avenir; monde jeune et fier, riche d'énergie, d'amour. Oh ! il sera beau, celui-là !

— Il sera beau tant qu'il n'aura pas vécu, répondit le savant.

Andarran regarda le grand vieillard, presque avec épouvante : il crut voir, incarné dans cet homme, le Siècle, tout son siècle, terrifiant d'intelligence, ayant tout compris, tout mesuré, tout jugé, incapable désormais de rien créer et résigné à son impuissance.

A ce moment, son attention fut attirée par un bruit de chevaux qui s'ébrouaient au-dessous de lui, contre le trottoir. Il reconnut le coupé, tout fleuri de roses blanches, qui emportait à la gare Pierre et Marie. Arrêtée au débouché de la rue de Bourgogne par la queue du cortège, la voiture attendait que le passage fût libre. Impatient du retard et voulant se rendre compte, l'officier mit la tête à la portière, se pencha de tout le buste. Il était encore en tenue; concession au fier enfantillage de sa jeune femme, qui voulait paraître dans les trains et faire son entrée à Cherbourg au bras d'un authentique capitaine. Jacques admira dans ce mouvement la svelte et robuste élégance du torse, la bonne mine de son frère. Une fois encore, les impressions de l'heure

précédente, à Saint-Thomas-d'Aquin, du mois d'avril, au Sénégal, revinrent avec force dans son âme exaltée par tant d'émotions. Cédant à l'entraînement irréfléchi de la minute, il étendit le bras vers la houle noire qui emplissait de ses remous le boulevard Saint-Germain, il s'écria vivement :

— Pierre, balaye !

L'officier leva la tête, aperçut son frère, sourit de son grave sourire.

— Balaye, Pierre ! reprit la voix échauffée, plus haut encore.

Avec le même sourire tranquille, de l'accent dont on calme un enfant impatient, le capitaine répondit :

— Tu ne vois donc pas que cela s'en va tout seul !

Et il se rassit auprès de Marie, tendrement blottie contre lui.

Les derniers tronçons du cortège avaient passé. Les chevaux gagnèrent, emportèrent la voiture sur le pont, dans le joyeux retour de lumière d'un soleil qui brillait au ciel éclairci.

Jacques s'élança pour les rejoindre. Ferroz lui mit une main sur le bras, montra du doigt le boulevard d'où arrivait une rumeur décroissante, indistincte.

— Écoutez, dit-il ; les morts que vous enterriez parlent encore...

— Non, fit Jacques en se dégageant, je ne veux plus les entendre : je vais retrouver les vivans qui agissent... qui agiront !

Si Jacques Andarran disait vrai, c'est ce dont le lecteur jugera dans la suite de ces récits, à mesure que s'y déroulera le fil des événemens dont nous avons entrepris de raconter l'histoire.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

QUELQUES PIÈCES DE THÉATRE

Les théâtres ont fait preuve pendant ces derniers mois de beaucoup d'activité. On y a monté un grand nombre de pièces et changé l'affiche avec une fréquence qui témoigne d'un vif désir de nouveauté : on n'a pas marchandé sur les décors et sur les costumes, on a mis en ligne les chefs d'emploi et fait donner les troupes d'élite. Les personnes qui vont au théâtre surtout pour les acteurs et n'attachent pas plus d'importance qu'il ne faut aux choses qu'on leur fait dire peuvent, à l'heure qu'il est, applaudir Mmes Sarah Bernhardt, Réjane, Jeanne Granier, Jane Hading, MM. Mounet-Sully, Coquelin, Guitry, Brasseur. Celles qui sont friandes du « spectacle, » avides du plaisir des yeux et de ses « vaines jouissances, » sont servies à souhait au Vaudeville et à la Porte-Saint-Martin. Celles qui tiennent pour la grivoiserie et les propos risqués ont bonne mesure aux Variétés. Celles qui demandent au théâtre mieux qu'un divertissement frivole et qui ont des aspirations, goûteront au Théâtre-Antoine des joies austères. Celles qui restent fidèles à la poésie entendront encore déclamer des vers à la Comédie-Française et à l'Odéon. Cela fait un ensemble fort brillant. A vrai dire, aucune des pièces qu'on représente sur ces scènes diverses n'appelle d'abondans commentaires. L'institution fortement établie et encore inébranlée d'une critique dramatique qui fonctionne avec régularité toutes les semaines, et même tous les jours, induit le public en erreur. Elle l'incline à croire que, pour peu que le rideau se lève sur quatre mètres de planches et de carton peint, c'est une fête à laquelle la littérature est

conviée. Il n'en est rien. Ce malentendu explique et justifie l'amertume avec laquelle les écrivains de théâtre ont l'habitude de récriminer contre la critique. Celle-ci leur prête des intentions qu'ils n'avaient pas. Elle les juge indûment sur des préoccupations qui leur ont été étrangères autant qu'aux spectateurs. Le théâtre et la littérature ne coïncident que rarement. Néanmoins, c'est au point de vue de la littérature que nous allons être obligés de nous placer pour apprécier les principales productions dramatiques de ces derniers mois. Mais nous y sommes autorisés par le nom de leurs auteurs, parmi lesquels nous trouvons quelques-uns des écrivains les plus réputés d'aujourd'hui.

Le Lys rouge a eu une courte carrière; cette pièce sitôt morte après avoir si peu vécu, nous apporte, au lendemain de *Judith Renaudin*, une nouvelle preuve de l'irrésistible attrait qu'exerce le théâtre sur ceux qui sont le moins faits pour y réussir. Car entre les romanciers d'aujourd'hui; s'il y en a un qui soit désigné pour ne pas écrire de pièces de théâtre, c'est à coup sûr M. Pierre Loti; mais, s'il y en a un autre, c'est M. Anatole France. L'esprit de M. France, ingénieux, souple, varié, fertile en nuances, s'échappe en tous sens et par tous les chemins de traverse, s'amuse aux mille détails curieux de la route, se joue à la surface des choses et ne s'attarde à rien, si ce n'est à jeter au bon sens ses ironiques défis. Le public assemblé dans les théâtres se prête mal à ces jeux; fût-il même composé de dilettantes, ce public est une foule et se meut avec quelque lenteur; il veut savoir où on le mène et préfère aux plus séduisantes sinuosités l'honnête perspective de la ligne droite; il aime fort ceux qui se moquent, mais à la condition de n'avoir pas à craindre qu'ils se moquent de lui; il goûte moins la dérisoire subtilité des propos que la vigueur concise et ramassée du dialogue. M. France le sait comme nous, mieux que nous. Il ne croit aucunement être un auteur dramatique. Ne prêtons pas cette illusion à un écrivain qui a si peu d'illusions! Ne l'accusons pas de donner ce démenti à son universel scepticisme! Ce serait à peine loyal. Mais il a voulu se divertir. Habitué à considérer que tout ici-bas n'est que spectacle et comédie, il a voulu ordonner à son tour un de ces spectacles comme on en voit à la scène, agencer une de ces comédies comme on en joue dans les théâtres. Il en avait bien le droit. Quelques juges délicats et chagrins le lui ont contesté. Ils ont prétendu qu'il est fâcheux de tirer une médiocre pièce d'un agréable roman et que la pièce leur gâte le roman. C'était une mauvaise querelle, et c'est le contraire qu'il eût fallu dire.

N'est-il pas vrai que pour avoir vu la maquette et les dessous nous apprécions mieux les mérites d'une œuvre d'art achevée? C'est justement à quoi nous a servi la représentation du *Lys rouge*.

Nous assistons d'abord à une conversation où des comparses échangent des propos inutiles. Ils font en conscience leur métier de comparses, et nous ne songerions pas à leur en vouloir, s'il n'y avait parmi eux cette insupportable miss Bell. Clochette qui tinte à tous les vents et à tous les courans d'air, cette Anglaise babillarde ne justifie que trop son nom. Avec des minauderies de pensionnaire, des gentillesses attendries et des grâces sautillantes qui ne conviennent guère à sa maturité, elle débite des sentences ornées de petites fleurs et de petits oiseaux, comme on en voit sur le papier à complimens. Chaque fois qu'elle ouvre la bouche, il en tombe une cascade de niaiseries prétentieuses et de préciosités sentimentales. Cruelle, l'assistance se pâme et feint d'être charmée, afin de l'exciter. Puis, c'est Choulette, fier de son paletot déteint et de son cache-nez rouge, et que nous retrouverons à l'acte suivant sous un déguisement fait de peau de chèvre. Il parle peu, et on voit bien qu'il n'est là que pour le costume : c'est un pitre. Puis encore, quelques vagues fantoches, parmi lesquels le vieil archéologue, membre de l'Institut, objet depuis si longtemps de plaisanteries si faciles! Enfin Thérèse et Dechartre. Thérèse s'ennuyait, elle a pris un amant. Son amant l'ennuie, elle va en prendre un autre. Cet autre, ce sera Dechartre. Nous le voyons faire sa première visite, la cravate lâche et le langage libre; nous pensons : voilà un homme mal élevé et déplaisant de sottise avantageuse. Thérèse en juge autrement; le « genre artiste » de Dechartre la transporte d'aise et son snobisme l'enflamme. La liaison de Thérèse et de son sculpteur va remplir tout le reste de la pièce. C'est cela qui nous épouvante. Thérèse lâche Le Mesnil pour Dechartre; Dechartre, jaloux de Le Mesnil, lâche Thérèse; telle est l'aventure qui va se dérouler en quatre actes. Elle est si banale, cette aventure, et, depuis que le théâtre et le roman nous la ressassent uniquement, nous en sommes si fatigués! Que ces gens se prennent ou qu'ils se laissent, cela ne fait rien à Sirius, mais qu'est-ce que cela nous fait à nous-mêmes? Je sais bien que les histoires les plus banales, étant les plus simples, sont aussi les plus pleines de sens. Il suffit d'un peu d'émotion pour rajeunir les thèmes les plus usés. Mais, justement, c'est d'émotion que manquent le plus les personnages de M. France. Ils échangent toutes les phrases qu'on est convenu d'échanger en pareilles circonstances, et que leur mémoire fournit abondamment aux personnes qui ont de la lecture. Ils se disent

tout ce qu'on peut se dire, rien qu'avec de l'esprit. Pas un mot n'indique ni que le cœur ait été touché, ni que les sens aient été troublés. C'est la froideur même. Réplique, gestes, sanglots, tombent subitement gelés dans une atmosphère de glace.

A la vérité, tous ces élémens se trouvaient dans le roman; mais ils y étaient autrement présentés, et dans d'autres proportions. La liaison de Thérèse et de Dechartre sert bien d'armature au livre; les détails n'en sont pas moins ennuyeux et y sont peut-être plus déplaisans, car il n'est rien qui rebute le lecteur plus que l'expression étudiée de la passion sans amour et la recherche de la sensualité. Mais on se rend compte que ces variations sur l'adultère mondain ne sont là que parce qu'il faut se conformer aux usages; et on plaint l'auteur de la tâche que lui ont imposée les convenances du roman contemporain. Le bavardage de miss Bell y est pareillement puéril; mais l'auteur le fait passer à la faveur de son ironie mêlée de pitié. Choulette s'y étale incongrûment avec ses yeux farouches, ses oreilles de satyre, ses paradoxes obscurs et ses gestes incohérens; mais on sait gré à M. France de tous les efforts qu'il a faits pour rendre ce drôle intéressant, et d'avoir mis à contribution la mythologie, l'hagiographie et l'histoire pour prêter quelque originalité à la physionomie de cet alcoolique. Surtout on s'attache peu aux personnages et aux événemens. On a bien assez de suivre à travers ses détours la fantaisie capricieuse de M. France, et de subir sans réfléchir la griserie qui vient de ces propos sans consistance, épars dans l'air sonore de la cité florentine.

M. Anatole France n'est, au théâtre, qu'un romancier en rupture de roman, un philosophe qui fait l'école buissonnière. Revenons aux professionnels. Dans leurs ouvrages nouveaux, M. Henri Lavedan, M. Jean Richepin, M. François de Curel, se retrouvent semblables à eux-mêmes; ils n'y sont que trop semblables, et ce dont nous nous plaignons, c'est qu'ils exagèrent la ressemblance. Ils se complaisent dans leurs défauts, ils en font l'essentiel de leur manière. L'auteur du *Prince d'Aurec*, de *la Haute*, des *Petites fêtes*, s'était institué naguère le peintre ordinaire du monde qui fait la fête, et l'historiographe de la partie corrompue, superficielle et brillante de notre société. Il y apportait de remarquables dons d'observation aiguë, de raillerie à l'emporte-pièce. Il était satirique avec amertume, moraliste avec une drôlerie qui cingle. On le suppliait de ne pas limiter son regard à un horizon si étroit. On l'avertissait sans malveillance qu'il y a dans la vie d'autres gens que les viveurs et singulièrement plus intéressans

que la description minutieuse de ce petit monde risquait de devenir monotone, que la psychologie de ces âmes vidées, vannées, vraies images du rien, devait être nécessairement courte, qu'il dépensait pour nous en faire les honneurs beaucoup d'esprit mal à propos, et que parfois il se mettait vainement en frais d'éloquence. On l'assurait qu'il y avait en lui beaucoup mieux que la mince étoffe d'un écrivain parisien. Il n'en a rien voulu croire. Il est devenu de plus en plus parisien. Il s'est attaché désespérément à ses tristes cliens, il a inventorié les secrets de leur beau physique, de leurs cravates conquérantes et de leurs chapeaux aux huit reflets. Il a promené la sonde dans les abîmes de leur veulerie. A mesure, il s'éloignait davantage de la réalité, se contentait de types plus artificiels, figeait son observation dans des procédés plus factices, poussait au jargon la rhétorique exaspérée de son dialogue, cherchait la nouveauté dans des exhibitions plus désobligeantes que rachetaient mal d'intermittentes berquinades. *Le Vieux Marcheur* marque jusqu'à présent l'aboutissement de cette sorte de progrès.

Ce n'est pas au nom de la morale qu'il faut blâmer M. Lavedan d'avoir écrit cette pièce; il est clair que la morale n'a rien à faire ici et qu'on ne l'a pas convoquée. Mais, fût-ce dans les peintures les plus libres, le goût conserve ses droits et ses lois. Le vice chez un vieillard n'est pas seulement honteux; il est laid, il est vilain, il chagrine, il attriste. Faire des turpitudes d'un vieux noceur le thème d'une comédie, c'est une étrange faute de goût. Croire que le spectacle de cette dégradation puisse amuser, c'est une lourde erreur. En contraste avec ce vieillard qui aime trop les femmes, on a mis un jeune homme qui ne les aime pas assez; en sorte que le vieux gourmande le jeune avec une autorité de père noble, le rappelle au sentiment de ses devoirs et lui donne des leçons de débauche. Mettez dans ce milieu ignoble, joignez à ces personnages, que l'auteur lui-même qualifie d'écœurans, un curé de campagne, une petite fille idiote. Qu'y viennent-ils faire? Quel rôle louche a-t-on voulu leur prêter? En vérité il n'y a ici que la fille galante qui soit à sa place, et, tandis qu'elle fait son métier avec une conscience ennuyée, c'est encore elle qui nous choque le moins. Cela est gênant, pénible : ce n'est pas gai.

Toute ambition de peindre un coin de la société, quel que soit ce coin, a disparu. Il n'y a pas un trait d'observation, pas un détail de mœurs pris dans la réalité, pas un mot qu'on veuille se rappeler. Pas un instant, on n'est tenté de songer que ces personnages pourraient avoir vécu. Ils n'appartiennent ni à notre monde, ni à aucun monde,

sauf à ce monde conventionnel du vaudeville. Ce sont de purs fantoches, grimaçant et gesticulant; et c'est leur seule excuse. Au reste, l'auteur, ne se faisant aucune illusion sur leur valeur, ne s'en est servi que comme des pantins indispensables dont il avait besoin pour amener la situation dans laquelle réside tout le comique de son œuvre. Cette situation essentielle, vers laquelle tout converge et pour laquelle tout l'ouvrage a été fait, est celle qui occupe le quatrième acte, et qu'il faut admirer dans sa beauté savoureuse et compliquée. Nous sommes chez l'institutrice Léontine Falempin, résolue à rester honnête, car elle veut se faire épouser, mais serrée de près à la fois par le vieux marcheur Labosse et par son neveu. C'est la nuit. Elle enferme le neveu dans le grenier, l'oncle dans sa chambre à coucher. Et, la Providence lui ayant envoyé justement ce soir-là son amie, Pauline, la fille galante, elle prie Pauline de se substituer à elle auprès du neveu d'abord, auprès de l'oncle ensuite; les choses se passent à la satisfaction de tous, grâce à l'obscurité qui est profonde et à l'expérience de Pauline qui ne l'est pas moins. C'est pour arriver à ce jeu de l'amour, du hasard et des ténèbres que l'auteur a disposé ses combinaisons laborieuses et toutes les ressources d'une stratégie savante. Il a mis tout son art à faire accepter du public une situation d'une grivoiserie inédite. Mince mérite, puisque le public est prêt d'avance à tout accepter!

Il faut savoir gré aux acteurs des Variétés, surtout à Mlle Jeanne Granier et à M. Brasseur, d'avoir, autant qu'il se pouvait, sauvé, par la rapidité et la rondeur de leur jeu, les rôles fâcheux qui leur étaient confiés.

Le mérite éminent de M. Richepin, c'est une habileté de versificateur vraiment merveilleuse et que peu d'écrivains aujourd'hui possèdent au même degré. A toute heure, et sur n'importe quel sujet, il est prêt à jeter un manteau de rimes éclatantes. Les sujets changent, la forme reste la même, aussi souple, aussi abondante, d'une égale perfection extérieure. C'est cette habileté superficielle qui nuit à M. Richepin; elle le dispense de s'installer à l'intérieur même des sujets qu'il traite et de les étudier par le dedans. Elle enlève ainsi à son œuvre, lyrique ou dramatique, tout accent de sincérité et de conviction. C'est pourquoi, lorsque, au temps des *Blasphèmes*, il montrait le poing au ciel, adjurant Dieu le père qu'il le foudroyât, nul ne fut effrayé des roulemens d'yeux et des effets de torse de ce brave homme de blasphémateur. C'est pourquoi le farouche peintre des *Gueux* a pu

sans se démentir être aussi le coloriste des plus fades paysanneries. Mais je pense bien que nulle part moins que dans *les Truands* M. Richepin ne s'était soucié de mettre quelque accord entre la qualité de ses personnages et celle de leurs sentimens et de leurs actes, et que rarement on avait vu mieux éclater la disconvenance entre le cadre d'un drame et le drame lui-même.

Ce cadre, il est vrai que M. Richepin nous le donne à imaginer plutôt qu'il ne nous le montre. Il se peut que la description de la truanderie du xve siècle prêtât à quelque évocation pittoresque dans le goût romantique. Elle eût été le prétexte d'un bariolage amusant. La verve d'un peintre en belle humeur y eût prodigué les contrastes, les brutalités de touche, les empâtemens et les reliefs. Et encore l'historien des mœurs, l'analyste des âmes eût trouvé là matière à exercer sa sagacité. Ce qui donne à ces truands accès dans la poésie, c'est qu'un grand poète s'est affilié à leur bande. Comment, grâce à quel état social, dans quelle atmosphère a pu se réaliser le mélange d'ignominie et de naïveté qui est au fond de l'âme de Villon et qui, avec nos idées d'aujourd'hui, dans notre société aux compartimens réguliers, nous apparaît comme une énigme indéchiffrable? Mais M. Richepin n'a pas même essayé cette résurrection de l'époque et du milieu qu'il avait choisis. Tout son effort a consisté à nous montrer au premier acte, dans une salle de l'Université envahie par une bande joyeuse, des figurans qui se trémoussent et se battent les flancs pour avoir l'air drôle.

Le héros de la pièce est le roi des Truands, Robin Costeau. Son prestige est fait tout à la fois de la séduction qu'exerce sa personne et de la vénération qui s'attache à ses vertus. Il est brave et prudent, hardi et de bon conseil, prodigue de son sang et ménager de la vie de ses hommes. Célèbre par ses conquêtes, il est surtout un conquérant des cœurs. Il n'en est plus à compter ses bonnes fortunes, et elles ajoutent à sa gloire un rayonnement incomparable. Il est celui que toutes les femmes ont aimé. Il a beau être sur le retour et se sentir un peu fourbu, c'est à lui que vont encore les soupirs des plus jeunes poitrines. C'est qu'il a en amour des délicatesses infinies et telles qu'on peut les attendre de son caractère chevaleresque. Il est homme à résister à la Mignote, une gentille enfant, toute haletante de passion et qui s'offre à lui, si tentante, sous les ponts. On ne sait pas assez où la réserve va se nicher, et c'est par erreur qu'on la cherche sous les lambris dorés de nos maisons. Amant scrupuleux, Robin Costeau est un époux tendre, patient, compatissant. Il a pour ménagère une certaine Marion l'Idole, belle jadis, hideuse maintenant, ivrognesse avec des accès de

folie furieuse; Robin Costeau ne se résigne pas à faire enfermer cette mégère, ainsi que feraient allégrement tant de bourgeois; il lui est reconnaissant des beaux jours d'autrefois, et, en mémoire de l'idylle passée, il lui garde sa place au foyer. Les sentimens de famille sont chez lui extraordinairement développés. Bon époux, il est le modèle des pères. Au cours de sa vie aventureuse, il a connu bien des traverses, vu beaucoup de choses, coudoyé beaucoup de gens, et il a pu juger le train du monde. Il s'est fait une philosophie et cette philosophie est sans amertume. Quels qu'aient pu être à son égard les torts de la destinée, il ne lui jette pas l'anathème; il n'a pas le geste qui maudit, mais bien plutôt le geste bénisseur. Il ne se plaint pas; il estime qu'il a été heureux, et il nous livre avec le dernier mot de son expérience le secret du bonheur : c'est d'être bon. — Nous nous demandons : Quelles auront donc été, durant les années de sa vie mortelle, les occupations ordinaires de ce saint homme? Elles ont consisté à s'approprier le bien d'autrui par larcin furtivement fait, à s'introduire dans les maisons mal gardées. nuitamment de préférence et par effraction, à détrousser les passans, et, s'ils font mine de se défendre, à les calmer d'un coup de poignard... Est-il permis de se moquer du monde à ce point-là?

Le drame lui-même, dans son fond, est essentiellement cornélien. La lutte entre la passion et le devoir, l'exaltation de l'esprit de sacrifice, l'héroïsme surhumain, voilà de quoi est faite toute l'action. Déjà nous avons vu Robin Costeau, dans la scène avec la Mignote, sacrifier les séduisantes réalités de la chair à l'idée abstraite du devoir. Mais cet homme est tout sacrifice et son rôle n'est qu'une longue et continuelle immolation. Il juge que le moment est venu pour lui de se retirer de la carrière, qu'il a fait son temps et qu'il faut laisser la place aux jeunes. Il abdique entre les mains du prince héritier. Tout à l'heure il voudra mourir à la place de son fils. Ce jeune homme, que les lauriers paternels empêchaient de dormir, est recherché pour un assassinat consécutif à plusieurs autres. Le père s'accuse d'être le coupable et se livre aux gens du roi. C'est ici que le drame rebondit. Car le fils n'accepte pas le dévouement du père; il réclame hautement la responsabilité de ses exploits; nous nageons dans la grandeur d'âme, nous sommes en plein dans le sublime. Cette rivalité du père et du fils luttant à qui mourra pour l'autre et se disputant la palme du martyre est bien l'une des plus plaisantes inventions qui aient pu germer dans le cerveau d'un poète lyrique. Superbement dédaigneux de toute vérité, M. Richepin ne s'est pas même douté de ce qu'il y avait de bizarre à

transposer *le Cid* et *Polyeucte* dans le monde des cambrioleurs.

Les Truands ne sont que passablement joués. M. Decori est un Robin Costeau emphatique et sans fantaisie. Mme Tessandier est mélodramatique comme il convient dans le rôle inutile de Marion l'Idole. Mlle Laparcerie est assez gracieuse dans le rôle de la Mignote.

Le cas de M. de Curel est le plus affligeant. Celui-là est un grand coupable, et nous lui en voulons pour toutes les espérances que nous avions mises en lui, et qu'il s'obstine à ne pas réaliser. Ce n'est pas lui qui peut se plaindre de la critique; tout ce que nous avions d'encens dans notre magasin, nous l'avons brûlé en son honneur. Nous avons tous fait assaut d'épithètes et surenchéri dans la louange; ceux qui souhaitaient de voir mettre quelques idées dans les pièces de théâtre l'ont adopté pour champion; les boulevardiers, flairant en lui un penseur, l'ont célébré, afin qu'il en rejaillît sur eux de la considération; les faiseurs de manuels d'histoire littéraire ont inscrit son nom parmi ceux dont il faut bourrer la cervelle des candidats bacheliers. Mais il n'arrive pas à mettre en œuvre des dons pourtant remarquables. Il a le goût des problèmes de l'âme, une noble inquiétude de pensée. Il a de la fougue, de l'emportement, une hardiesse de lutteur qui fonce droit devant lui. Il ne manque ni d'éloquence, ni de poésie, ni même par instans de force dramatique. Et, après cinq ou six essais, alors qu'il devient difficile de le traiter comme un débutant de beaucoup d'avenir, nous en sommes encore à attendre de lui une pièce qui soit une pièce. Pourquoi? La raison n'en est pas très mystérieuse. C'est qu'il ne veut pas admettre que la forme du théâtre ait ses exigences.

D'abord, il s'en faut que tous les sujets puissent être mis au théâtre. Supposez qu'on vous demande : A-t-on le droit, dans l'intérêt de la science, d'inoculer le cancer à un être humain? Vous penserez que c'est là une grave question, qui mérite d'être discutée et qui peut devenir embarrassante. Ce qui est sûr, c'est que vous ne vous écrierez pas : voilà justement une idée de pièce! Le théâtre est un endroit fort spécial; les discussions relatives à l'amour, aux passions, à la constitution de la famille y sont tout à fait à leur place. Le lieu est mal choisi pour y mesurer les droits de la science et la responsabilité du savant. Les intérêts engagés dépassent infiniment le niveau moyen d'une assemblée de braves gens réunis pour se divertir.

Pour mieux compromettre une partie qui, d'elle-même, était assez périlleuse, l'auteur a choisi « l'espèce » la plus désobligeante qu'il pût trouver. D'un bout de la pièce à l'autre, il tient notre attention fixée,

et, pour ainsi dire, il promène nos yeux sur un mal hideux, ajoutant ainsi à notre angoisse morale une sorte de torture physique. Ce savant qui, par erreur, a planté le germe d'un mal impitoyable dans la chair d'un être plein de vie, hélas! et plein de santé, nous apparaît comme un bourreau grotesque et la présence nous en est intolérable. Il y a mieux, et c'est toute une perspective d'horreur qui s'ouvre devant nous au dénouement. Car le savant, en manière d'expiation, s'est à son tour inoculé la maladie. La victime et le bourreau, rongés par le même mal, vont s'enfermer dans une maison de campagne pour y subir, dans le tête-à-tête, les sûres approches d'une mort dégoûtante. Et nous devinons qu'une sympathie inavouée les attire l'un vers l'autre. Nous emportons la vision de cauchemar de cet amour entre cancéreux. Mais cette situation, par ce qu'elle a de violent et de violemment exceptionnel, a réjoui l'imagination romantique de l'auteur.

Une pièce de théâtre n'est pas un dialogue philosophique. Or, les personnages de M. de Curel ignorent totalement que nous sommes dans la salle, que nous les écoutons, et que notre patience a des bornes. Ils dissertent, ils argumentent, ils font alterner les tirades abstraites avec les couplets lyriques, et s'abandonnent à tous les caprices de leur fantaisie pédantesque. Le second acte de *la Nouvelle Idole* est en ce sens un chef-d'œuvre de maladresse. Au moment où le savant, Albert Donnat, vient d'avoir la révélation de son crime, et lorsque nous sommes uniquement curieux de savoir quelles en seront les conséquences, on nous introduit chez son ami le psychologue. On égaie la scène par la méprise, comique cette fois, d'un garçon de laboratoire qui prend une visiteuse saine d'esprit pour une hystérique venue à la consultation. Puis, c'est un long développement sur les méthodes, sur les résultats, sur les *desiderata* et sur l'avenir de la psychologie. On va jusqu'à nous décrire un appareil enregistreur destiné à mesurer l'intensité des émotions. « Il se compose d'un cylindre recouvert d'un papier enduit de noir de fumée. Contre ce cylindre appuie la pointe d'un stylet. Ce stylet, au moyen de ce tube en caoutchouc, etc. » J'ignore si la description de cet appareil, dans un cours professé à l'École de médecine ou à la Salpêtrière, provoquerait notre admiration. Au théâtre, elle produit un effet de stupeur.

Ce qui importe surtout dans une pièce à idées, c'est que l'idée de l'auteur apparaisse dans tout son jour. Dans *la Nouvelle Idole*, comme c'est l'ordinaire dans les pièces de M. de Curel, l'idée reste incertaine, douteuse, enveloppée de nuages. M. de Curel a-t-il voulu faire le procès de la Science? On est tenté de le croire, et c'est l'im-

pression qui s'accuse en maints endroits. Albert Donnat ne personnifie-t-il pas l'infatuation du savant, sûr de lui-même, et qui, du haut de certitudes problématiques, s'adjuge un droit souverain sur la vie humaine? Cette jeune fille condamnée par la Faculté et qui s'avise de ressusciter, n'est-ce pas une âpre dérision de l'infaillibilité scientifique? Cette psychologie qui peut-être arrivera à se constituer dans quatre cents ans, n'est-elle pas un symbole de l'impuissance de ces lointaines spéculations pour soulager nos souffrances immédiates? Ou M. de Curel a-t-il voulu opposer la religion à la science et montrer la supériorité de la première? Tel pourrait bien être le sens de sa conclusion, puisque nous voyons une pauvre fille, simplement inspirée par l'esprit de charité et formée par les enseignemens du catéchisme, s'élever sans effort aussi haut qu'un maître de la pensée. Ou encore M. de Curel a-t-il prétendu indiquer que la science, elle aussi, est une religion qui a ses fanatiques et ses martyrs? Peut-être n'accepterait-il aucune de ces interprétations. Peut-être les accepterait-il toutes ensemble. Mais nous n'allons pas au théâtre pour déchiffrer des énigmes. Et, si l'impression que nous emportons est sans netteté, nous sommes bien trop vaniteux pour en accuser notre défaut de pénétration. Nous aimons mieux croire que l'œuvre n'était pas au point, que les matériaux, mal dégrossis, y ont été mal combinés, et que du chaos n'a pas jailli la lumière.

La Nouvelle Idole est bien jouée par M. Antoine, M. Gémier, et surtout Mlle Bellanger, exquise de charme et de sensibilité dans le rôle de la petite novice Antoinette.

Il faut louer sans réserve les spectacles charmans qu'on nous montre au Vaudeville et à la Porte-Saint-Martin, et qui sans doute ont déjà fait passer des heures délicieuses aux collégiens et à leurs familles durant ces maussades vacances de Pâques. L'auteur de *Madame de Lavalette*, M. Émile Moreau, fut l'un des collaborateurs de M. Sardou : on s'en aperçoit à son entente de la scène, à son goût du détail pittoresque et amusant. On passe en revue dans *Madame de Lavalette* les modes de de 1815, costumes de ville, habits de cour, mobilier; on y voit le vestibule de la chapelle des Tuileries, un cachot de la Conciergerie, une salle du ministère des Affaires étrangères, Louis XVIII avec le grand cordon du Saint-Esprit et des bas de goutteux, la duchesse d'Angoulême, Condé, Richelieu, des émigrés, un paysan breton, un magistrat en robe rouge. Le drame est savamment mené et les effets en sont ménagés avec art. Richelieu a-t-il, d'ailleurs, connu, ignoré, favorisé la

fuite de Lavalette? Que dit l'histoire? C'est le dernier de nos soucis. Il nous suffit que Mme Réjane, dans le rôle de Mme de Lavalette, soit élégante et spirituelle comme toujours, que les costumes y soient curieux à inventorier, et la mise en scène du plus joli effet.

On assiste avec un plaisir égal et de même qualité au long spectacle qui se déroule à travers les sept tableaux de *Plus que Reine*. C'est l'histoire tout entière des rapports de Joséphine et de Napoléon que M. Bergerat a imaginé de nous conter. Pour commencer par le commencement, il remonte à la première entrevue, qui aurait eu lieu en l'an IV et nous mène jusqu'au divorce. Il est vrai que le drame n'apparaît qu'aux derniers actes, et on s'en est plaint. On a eu tort : il serait plus juste de reconnaître que rien n'a été négligé pour nous faire prendre patience jusque-là. On nous mène au Palais-Royal, à l'hôtel de la rue Chantereine, à la Malmaison, aux Tuileries ; on nous présente Bonaparte, Talleyrand, Junot, Murat, Louis, Lucien et Lætitia, Élisa, Joséphine, Pauline, Caroline, bien d'autres encore. Les propos que tiennent ces personnes célèbres sont presque tous garantis authentiques. D'ailleurs, le dialogue, dans ces sortes de pièces, est généralement ce qui nous les gâte. Très heureusement, l'auteur a placé au centre même de son œuvre la cérémonie du sacre, reconstituée d'après le tableau de David. Les meilleurs tableaux historiques sont les tableaux muets.

Mme Jane Hading a obtenu un grand succès dans le rôle de Joséphine, où elle se montre fort séduisante. C'est un prodige d'être à la scène un Napoléon à peu près supportable. Il ne fallait pas moins que le talent de M. Coquelin pour réaliser ce prodige.

Il y aurait peu de choses à dire de la traduction d'Othello que M. Jean Aicard a fait représenter à la Comédie-Française. Les vers en sont médiocres et ternes. M. Mounet-Sully, le seul acteur aujourd'hui qui puisse tenir le rôle d'Othello, y a été inférieur à lui-même. Mlles Lara (Desdémone) et de Boncza (Emilia) méritent des éloges pour leur bonne volonté et leur bonne grâce.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMANCIER SUISSE : CONRAD FERDINAND MEYER

Le dernier roman de Théodore Fontane, *Der Stechlin*, nous a naguère fourni l'occasion de constater, une fois de plus, combien les habitudes littéraires restent différentes d'un pays à l'autre, en dépit des progrès de notre soi-disant cosmopolitisme. Absolument dénué d'action et de plan, énorme, encombré de dialogues interminables et hors de propos, *Der Stechlin* ne serait pas seulement ennuyeux, il serait tout à fait illisible pour un lecteur français ; et cependant les lettrés allemands ont été unanimes à l'admirer, à goûter son charme poétique et la perfection de sa forme ; et les lettrés allemands ont eu raison, car l'idéal du roman, tel qu'ils le conçoivent, n'a rien de commun avec notre idéal du roman français. Mais, pour instructif que soit, à ce point de vue, l'exemple de Théodore Fontane, celui du romancier zurichois Conrad-Ferdinand Meyer l'est, peut-être, davantage encore.

Celui-là, en effet, s'est conquis à la fois l'admiration des lettrés et l'affection du public. Ses romans, ses nouvelles, même ses vers, lui ont rapporté des bénéfices qui l'auraient rendu riche, si déjà, de naissance, il ne l'avait été ; on a consacré des volumes entiers à l'étude de son œuvre ; et un de ces volumes, que j'ai sous les yeux, est la reproduction d'une série de leçons faites, en 1896, dans une grande université. Conrad-Ferdinand Meyer a vraiment été une des gloires littéraires de l'Allemagne contemporaine. Sauf Gustave Freytag, je ne crois pas qu'aucun romancier allemand ait eu, dans ces vingt dernières années, une réputation égale à la sienne. Et, bien que depuis dix ans il eût cessé d'écrire, et presque de vivre, la nouvelle de sa mort a produit, en Allemagne comme en Suisse, une très profonde et pénible émotion.

Ajoutons que, tandis que Fontane s'est toujours efforcé de rester *brandebourgeois*, et d'écarter de son œuvre les influences étrangères, Conrad-Ferdinand Meyer a été au contraire un cosmopolite, infatigable à étudier toutes les littératures de l'Europe. Né à Zurich (en 1825), mais élevé à Lausanne, à Genève, et à Paris, c'est par une traduction d'Augustin Thierry qu'il a débuté dans les lettres. Et sans cesse depuis lors, il s'est nourri des auteurs français, italiens, anglais, jusqu'au jour où, à cinquante ans passés, il a publié son premier roman. Ce roman, *Georges Jenatsch*, avait pour sujet un épisode de l'histoire des Grisons, de sorte qu'on pouvait, à la rigueur, le considérer comme un roman suisse ; mais, si l'on excepte trois courtes nouvelles, jamais, plus tard, le conteur zurichois ne devait plus même placer dans sa patrie l'action d'un de ses récits. *Le Saint*, son second roman, met en scène la vie et le martyre de Thomas Becket ; *la Tentation de Pescara* et *Angela Borgia* sont des tableaux des mœurs italiennes de la Renaissance ; et, parmi les sept nouvelles qui forment, avec ces quatre romans et plusieurs recueils de vers, l'ensemble de son œuvre, deux conduisent le lecteur en France, une en Allemagne, une autre en Italie. On ne saurait imaginer un écrivain d'une curiosité plus universelle ; et ce cosmopolitisme de Conrad-Ferdinand Meyer se reflète jusque dans son style, où abondent les tournures italiennes et françaises. « Ces mots lui firent une impression plus pénible qu'il *ne* voulait se l'avouer, » lisons-nous, par exemple, dans *Georges Jenatsch :* le *ne*, ainsi employé, est en allemand un vrai barbarisme. Ailleurs, Meyer parle d'un changement survenu « entre la poire et le fromage ; » ailleurs, il écrit que quelqu'un « tint sa promesse, *bien qu'il lui en coutât.* » Et cette fréquence, chez lui, d'expressions empruntées à des langues étrangères, et son habitude de placer à l'étranger l'action de ses récits, et ses voyages, ses longs séjours en Italie, et son éducation française, tout cela achève de le distinguer non seulement de Théodore Fontane, mais de la plupart de ses confrères allemands. Aussi bien ses critiques s'accordent-ils à vanter ce qu'ils appellent son « humanisme, » et la façon dont il a su rajeunir, renouveler la forme traditionnelle du roman allemand, la rendre plus moderne et plus « européenne. » Comment ne pas supposer, dans ces conditions, que l'œuvre d'un tel homme ait, entre toutes, de quoi être comprise et goûtée en dehors de son pays ?

Abordons maintenant cette œuvre elle-même ; et, faute de pouvoir l'examiner tout entière, essayons d'analyser les deux récits de l'écrivain suisse qui, au jugement de ses admirateurs, sont à la fois ce qu'il a produit de plus parfait et de plus typique.

Voici d'abord *le Page de Gustave-Adolphe* (1). Un riche marchand de Nuremberg, Leubelfing, reçoit un jour une lettre de Gustave-Adolphe, qui lui apprend qu'il fait à son fils Auguste l'honneur de l'attacher à sa personne en qualité de page. Mais Auguste Leubelfing est lâche, il s'épouvante d'un honneur aussi dangereux; et c'est sa cousine, une belle jeune fille insouciante et hardie, qui consent à aller le remplacer auprès du roi de Suède. Celui-ci, très myope, ne s'aperçoit pas que son page est une jeune fille : il le traite avec une familiarité touchante, lui confie ses projets et ses espérances ; et Gustel, peu à peu, s'éprend de son maître.

Un soir, Gustave-Adolphe reçoit l'avis qu'un des chefs de son armée, Lauenbourg, marié à une de ses parentes, a abandonné sa femme et entretient publiquement, au camp, une belle esclave croate volée à sa famille. Le roi, indigné, ordonne que l'esclave lui soit amenée : et c'est le page Gustel qui se trouve chargé de la recevoir. La Croate, aussitôt, reconnaît une femme sous le costume du page. Elle refuse pourtant de la dénoncer, à la condition que Gustel fasse célébrer des messes pour le repos de son âme : car elle est résolue à se tuer plutôt que d'être séparée de Lauenbourg, et en effet elle se tue, sous les yeux du roi.

Celui-ci mande alors devant lui Lauenbourg, « incarnation du vice éhonté et sans scrupules. » Il l'accable de reproches, l'insulte, et commande à son grand prévôt de lui mettre la main sur l'épaule, en signe d'infamie. Et Gustel, qui assiste à la scène, s'aperçoit avec surprise que le duc de Lauenbourg lui ressemble d'une façon à peine croyable, qu'il a la même taille qu'elle, le même visage, la même voix.

Quelques heures plus tard, un envoyé de Wallenstein arrive au camp suédois, porteur d'un message pour Gustave-Adolphe. Rencontrant Gustel, dans l'antichambre du roi, il l'examine longuement, et la prie d'essayer un gant qu'il a, dit-il, trouvé en chemin : le gant sied tout à fait à la main du jeune page.

« — Il est à vous? » lui demande l'envoyé, d'un air énigmatique.

« — Non, capitaine. Je n'ai pas coutume de porter des gants d'une peau aussi fine ! »

Cet envoyé n'est autre que Wallenstein lui-même. Mis en présence du roi, il lui dit qu'il vient l'avertir d'un attentat projeté contre lui. « Un des vôtres me fut annoncé, tout à l'heure ; et, comme j'étais en

(1) *Le Page de Gustave-Adolphe* et deux autres récits de C.-F. Meyer ont été traduits en français par Mme H. S., avec une très intéressante préface de M. G. Vallette (Genève, librairie H. Robert, 1898).

affaires, je donnai l'ordre de l'introduire dans la pièce voisine. Lorsque j'entrai dans cette pièce, l'homme s'était endormi, sous la lourde influence de la chaleur, et il parlait en rêve d'une manière incohérente. Le peu de mots qui lui échappèrent me permirent toutefois de deviner sa pensée. Si j'ai bien compris, Votre Majesté aurait, je ne sais de quelle manière, mortellement offensé cet homme, car il était décidé à se défaire de Votre Majesté à tout prix, ou plutôt, je suppose, à un prix convenu. J'éveillai le dormeur, sans perdre avec lui mes paroles, sauf pour m'informer de l'affaire qui l'amenait auprès de moi. Il s'agissait d'obtenir des renseignemens sur certain personnage passé au service de l'Empereur. Je congédiai l'homme, devinant la ruse. Je ne lui demandai naturellement pas son nom ; il ne m'eût pas donné son nom véritable. Quant à faire arrêter cet homme, sur le témoignage de quelques mots qui lui étaient échappés en rêve, cela ne pouvait se faire, car c'eût été d'une criante injustice... Mais j'ai cru devoir avertir Votre Majesté. J'ajouterai que le dormeur était mince, élancé ; il portait sur le visage un de ces masques, étroits et adhérens, qu'on fabrique à Venise avec un art consommé. Sa voix était agréablement timbrée, un contralto profond, une voix toute semblable à la voix de votre page ; et le gant qu'a laissé tomber cet homme, et que voici, paraît fait exprès pour ce même jeune page. »

L'homme qui est venu au camp de Wallenstein, c'est, naturellement, le duc de Lauenbourg ; et Gustel doit le savoir, puisqu'elle a constaté déjà combien l'apparence et la voix de ce ténébreux seigneur ressemblaient aux siennes. Mais, ayant entendu l'entretien de Gustave-Adolphe et de Wallenstein, — car elle était cachée derrière une tenture, — elle prend peur ; et quand le roi, ensuite, lui demande si le gant n'est pas à elle, au lieu de dire à qui il est, elle s'enfuit. Gustave-Adolphe ne la revoit plus qu'à Lützen, où elle se retrouve à point pour le recueillir dans ses bras, lorsqu'une balle du traître Lauenbourg l'a mortellement blessé. Et le page fidèle meurt sur le cadavre de son maître ; et son cousin Auguste Leubelfing a beau vouloir reprendre son nom, que jadis il lui a prêté, c'est sous le nom d'Auguste Leubelfing que Gustel est enterrée dans l'église de Naumbourg.

Telle est cette histoire, qui passe couramment pour le chef-d'œuvre de Conrad-Ferdinand Meyer. Dans ses leçons à l'Université de Bâle, M. Hans Trog l'appelle « la plus charmante des idylles historiques. » Il ajoute « qu'un grand souffle d'héroïsme la traverse d'un bout à l'autre. » « Un admirable sujet et une œuvre magnifique, » écrit, de son côté, Mme Lina Frey. Et la visite de Wallenstein à Gustave-Adolphe, en

particulier, nous est vantée comme un modèle de la façon dont le roman peut animer, ressusciter l'histoire.

Avons-nous besoin d'insister sur ce qu'ont d'enfantin, au point de vue français, cette visite et tout le reste de la nouvelle? L'aventure du gant, le rêve de Lauenbourg dans l'antichambre de Wallenstein, la ressemblance du duc et de la jeune fille, ce sont autant d'artifices que nous rougirions d'employer dans le plus médiocre des romans-feuilletons. Et non seulement la fable est banale, gauche, puérile, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'un romancier n'a pas le droit de toucher aussi légèrement à d'aussi graves sujets. Les figures de Gustave-Adolphe et de Wallenstein ne sont pas faites pour servir de prétexte à une intrigue dont l'invraisemblance rejaillit sur elles : sans compter que la manière dont le roi de Suède nous est présenté nous donne plutôt l'idée d'un gros bourgeois allemand, sentimental et naïf, que du terrible héros d'Ingolstadt et de Lützen. Le fait qu'un certain Leubelfing, — ou Lasbelfin, comme l'appellent les *Mémoires de Richelieu*, — a été en effet page de Gustave-Adolphe, et a assisté à ses derniers momens, un tel fait ne saurait suffire à justifier le romancier de la liberté avec laquelle il a altéré la vérité historique, et prêté à des hommes fameux un rôle qui risquait de les rendre ridicules.

Angela Borgia, le dernier roman de Conrad-Ferdinand Meyer, repose sur une base historique plus solide. M. Pasquale Villari raconte que Lucrèce Borgia avait près d'elle, à Ferrare, une de ses parentes, Angiola Borgia, dont deux des frères du duc Alphonse étaient devenus amoureux. « L'un de ces frères était un bâtard, Don Giulio, l'autre était le cardinal Hippolyte d'Este. Celui-ci, qui avait été évêque pendant sept ans, et qui était cardinal depuis quatorze ans, préférait à ses devoirs religieux la chasse, les femmes, et le vin : il est mort à quarante et un ans, pour avoir trop bu d'un vin doux qu'il avait dans sa cave. » Angiola Borgia ayant un jour dit qu'elle ne pouvait résister au charme des beaux yeux de Don Giulio, le cardinal fit crever les yeux à son frère. M. Villari ajoute que Don Giulio ne perdit cependant qu'un seul de ses yeux, et que, par vengeance, il complota avec son troisième frère, Don Ferrante, la mort du cardinal Hippolyte et du duc Alphonse. Le complot fut découvert. Don Giulio s'enfuit à Mantoue, Don Ferrante fut jeté dans un cachot, après qu'Alphonse, de sa main, lui eût arraché un œil, « afin de le rendre pareil à son complice. »

D'autre part, on lit dans Villari que le poète florentin Hercule Strozzi fut trouvé assassiné, le 6 juin 1508, dans une rue de Ferrare, et qu'on

attribua sa mort à la jalousie du duc Alphonse, qui avait tenté de séduire sa femme, et en avait été repoussé. Un parent d'Hercule Strozzi, Tito Strozzi, était juge à Ferrare : sa femme, après sa mort, épousa en secondes noces le poète Arioste.

C'est de tous ces faits que Meyer a formé son roman, sauf à les modifier suivant sa fantaisie. Le premier chapitre décrit l'entrée à Ferrare de Lucrèce Borgia, amenant avec elle sa cousine Angela, jeune fille d'une beauté et d'une fierté toutes romaines. Arrivé devant le Palais Ducal, le cortège s'arrête, et la nouvelle duchesse, suivant l'usage, va ouvrir aux prisonniers la porte de leurs cachots. Un de ces prisonniers est le frère du duc Alphonse, Don Giulio, incarcéré pour avoir poignardé le mari d'une de ses maîtresses : et, au moment où il s'incline devant sa libératrice, Angela lui crie, en présence de la cour et du peuple de Ferrare : « Honte, honte éternelle à vous, Don Giulio ! Craignez la justice de Dieu ! »

Le jeune prince, cependant, ne songe pas à s'amender. Dans un entretien avec le juge Hercule Strozzi, il avoue que la beauté d'Angela lui fait paraître laides toutes ses maîtresses ; mais il craint que l'austère jeune fille ne le méprise, et lui-même, d'ailleurs, commence à se sentir plein de mépris pour sa dégradation. Strozzi, de son côté, confesse qu'il aime éperdument Lucrèce Borgia. Puis les deux amis se séparent ; et don Giulio, s'étant étendu sur un banc du parc de Belriguardo, et s'étant endormi, voit en rêve Angela, qui lui verse dans les yeux un liquide brûlant. Hélas ! son rêve va se changer bientôt en réalité. Le cardinal Hippolyte d'Este, en effet, par jalousie de son frère Giulio, s'emporte à parler de lui en des termes si injurieux, qu'Angela, révoltée, lui dit : « Don Giulio a du moins pour lui d'avoir de beaux yeux ! » Et le cardinal ordonne à ses gens de crever ces beaux yeux.

Giulio, aveugle, traîne son ennui dans sa villa de Pratello. Un jour, Angela s'approche de lui, dans le jardin de la villa, essaie de le consoler, lui demande pardon d'avoir été involontairement la cause de son infortune. Et Giulio, sans comprendre ce qu'elle entend par là, comprend qu'elle souffre, elle aussi. Rentré chez lui, il écrit quelques mots à son frère don Ferrante, qui, maintes fois déjà, lui a proposé de s'unir à lui pour tuer le duc et le cardinal. Giulio, qui s'était toujours refusé à ce projet, écrit, cette fois, qu'il y consent. Quelques heures après, on vient l'arrêter : sa lettre imprudente a été saisie et remise au duc.

Dans une petite salle du palais, le duc Alphonse fait venir devant lui don Giulio et don Ferrante. En vain Angela le supplie de leur par-

donner : il a résolu qu'ils mourraient, et déjà le bourreau les attend pour les tuer. Mais voici que le cardinal Hippolyte vient, à son tour, intercéder pour eux. Depuis son attentat sur don Giulio, le cardinal est hanté d'affreuses visions : il craint que la mort de son frère ne lui rende le remords encore plus cruel. Et Alphonse fait grâce de la vie aux deux conjurés; mais Ferrante, fatigué de vivre, se tue, tandis que Giulio, ramené par le malheur à des sentimens chrétiens, accepte avec joie l'emprisonnement perpétuel, qui va lui permettre de racheter ses fautes.

Dans la seconde moitié du roman, à peine un peu moins longue que la première, Giulio et Angela ne paraissent, pour ainsi dire, plus. Nous voyons seulement, au dernier chapitre, Angela se mariant en secret avec le jeune aveugle, et obtenant du duc sa mise en liberté. Et tout le reste de cette seconde partie est consacré au récit des aventures du juge Hercule Strozzi, victime de son amour pour Lucrèce Borgia.

Celle-ci, en effet, reçoit une lettre de son frère César, lui annonçant qu'il s'est échappé de sa prison, et lui demandant de déléguer auprès de lui un homme en qui il puisse avoir une confiance absolue. Lucrèce, incapable de résister à la fascination que son frère exerce sur elle, passe outre à la défense de son mari, qui a juré de punir sans pitié quiconque entrerait en relations avec César Borgia. Se rappelant l'amour qu'éprouve pour elle le juge Strozzi, elle lui, donne un rendez-vous, le flatte et le cajole, lui promet d'être à lui s'il consent à aller se mettre au service de son frère. Et Hercule y consent : il s'enfuit de Ferrare, rejoint le Borgia, l'encourage dans son projet de conquérir l'Italie. Mais le Borgia est tué; Lucrèce, délivrée de son charme, redevient une épouse fidèle : et quand Strozzi, accouru près d'elle, lui réclame les baisers qu'elle lui a promis, elle le livre sans pitié à la vengeance de son mari. Celui-ci, qui ne veut point que mention soit faite de Lucrèce dans un procès, accueille Strozzi avec grande amitié, l'interroge sur diverses affaires en cours, le reconduit aimablement jusqu'à la porte du palais : et l'on retrouve, le lendemain, le cadavre du malheureux juge, la tête séparée du tronc, le corps percé de vingt-deux coups de poignard. Sa veuve, quelque temps après, se marie avec l'Arioste.

Ainsi, de deux épisodes historiques, C.-F. Meyer a fait un roman, ou plutôt deux romans accolés l'un à l'autre. C'est de la même façon qu'il a, dans *Georges Jenatsch*, raconté la révolte de la Valteline et l'émancipation des Grisons; que, dans *le Saint*, il a pris pour sujet la longue et aventureuse carrière de Thomas Becket; et que sa *Tentation de Pescara* est une véritable biographie du fameux vainqueur de Pavie.

On peut dire, d'une manière générale, que si, dans ses nouvelles, les grands hommes et les grands événemens ne jouent qu'un rôle secondaire, ce sont eux qui, dans ses romans, tiennent le premier plan. Et la comparaison de son récit avec celui de M. Villari, en ce qui touche les sujets traités dans *Angela Borgia*, suffit à montrer combien est restreinte la portée historique de ces romans, où la fantaisie se mêle sans cesse à l'érudition. Encore *Angela Borgia* est-il, à ce point de vue, le plus irréprochable des romans de Meyer. Les erreurs de détail y abondent, comme on a pu voir ; et on y rencontre même des contradictions tout à fait singulières, l'auteur n'arrivant point, par exemple, à savoir au juste sous le pontificat de quel pape se passe son récit : car tantôt Lucrèce parle de son père, « qui est pape à Rome, » tantôt le pape s'appelle Jules II, tantôt Léon X, tantôt, de nouveau, Jules II. Mais, en somme, les faits principaux sont conformes au témoignage des historiens, tandis qu'il en est tout autrement dans *le Saint* et dans *la Tentation de Pescara*. Dans ce dernier roman, Pescara nous est présenté comme un héros, que nulle séduction ne détourne de la foi jurée à Charles-Quint. Il a reçu à Pavie une blessure qu'il sait mortelle ; et, en effet, il meurt aussitôt après avoir repris Milan, et rendu la liberté à Francesco Sforza.

Pareillement Schiller a, jadis, « adapté » à sa guise l'histoire de Jeanne d'Arc ; et je n'oublie pas que Victor Hugo s'est livré sur l'histoire de Lucrèce Borgia à une « adaptation » autrement hardie que celle de Conrad-Ferdinand Meyer. Mais celui-ci est un romancier grave, qui se pique de science et prétend nous instruire. Et, d'ailleurs, nous lui pardonnerions volontiers l'inexactitude des faits particuliers, dans ses romans et ses contes, si elle ne s'accompagnait d'une sorte d'invraisemblance générale infiniment plus choquante pour un lecteur français. Je ne sais point, par exemple, si les mœurs italiennes de la Renaissance, telles que nous nous les figurons, sont conformes ou non à la réalité historique ; mais, certes, il n'y a rien de commun entre elles et les mœurs essentiellement bourgeoises que nous décrit l'auteur d'*Angela Borgia*. Je voudrais pouvoir citer tout entière, à ce point de vue, la scène où le duc Alphonse d'Este fait grâce de la vie à ses deux frères. Le duc, sa femme et Angela causent familièrement, au coin du feu, en attendant la comparution des deux condamnés. Puis, c'est le cardinal Hippolyte d'Este qui, malade, tremblant de fièvre, vient se mêler à leur entretien. Ses serviteurs l'installent sur un siège, devant la cheminée, et le duc et la duchesse se rapprochent de lui. « Je suis venu sans être invité, dit-il d'une voix défaillante ;

mais c'est que j'ai une requête à t'adresser, mon frère. » Et il profite de l'occasion pour faire une profession de foi des plus imprévues : « Que sait-on du Nazaréen? Ce que l'on raconte de ses actes et de ses paroles est incroyable, et, du reste, sans importance. Je ne le connais pas. Un Dieu se laisserait-il crucifier? Je connais seulement le roi que l'Église a placé dans le ciel, le second Dieu de la Trinité, tel que l'a créé la théologie. A lui le ciel, à nous la terre! A nous, ici-bas, la force et le pouvoir!... Mais nous sommes là à philosopher, et, derrière cette porte, deux hommes attendent la mort! » On amène les deux princes : le duc fait ouvrir le balcon. Aussitôt les domestiques apportent aux dames des manteaux, des capuchons, des couvertures. Et un page, s'approchant furtivement de la duchesse, lui remet deux lettres, qu'elle cache dans la manche de sa robe. De paisibles bourgeois de Zurich : voilà de quoi nous font l'effet tous les personnages de Conrad-Ferdinand Meyer. Et le luxe du décor où ils nous apparaissent ne sert qu'à nous rendre cette impression plus sensible.

Mais le défaut principal des romans de Meyer, pour un lecteur français, c'est leur manque d'action. *Angela Borgia*, par exemple, n'est pas seulement formée de deux histoires juxtaposées : chacune de ces histoires est elle-même formée de petites scènes sans aucun lien entre elles. L'auteur nous décrit tour à tour l'entrée de Lucrèce Borgia à Ferrare, l'entretien de don Giulio et d'Hercule Strozzi, le rêve de don Giulio; jamais nous ne sentons que le récit marche, que chacun de ces épisodes successifs dérive du précédent et amène le suivant. Et sans cesse des digressions, des hors-d'œuvre, et des rêves, tout un appareil d'artifices puérils. Des personnages que tout sépare se rencontrent à point nommé. Gustel Leubelfing retrouve Gustave-Adolphe au moment où il va mourir. Georges Jenatsch n'a pas une aventure sans que le hasard y fasse assister aussi Lucrèce Planta, une jeune fille dont il a tué le père, mais qui l'aime, et qui lui sauve la vie en attendant de le tuer.

Est-ce à dire que Conrad-Ferdinand Meyer soit un mauvais écrivain ? Sa réputation suffirait à nous prouver le contraire : car les lettrés et la foule ne s'accorderaient pas pour l'admirer, il n'occuperait pas la situation qu'il occupe dans la littérature allemande, si son œuvre n'avait pas une valeur réelle. La vérité est que cette œuvre ne s'adresse qu'aux lecteurs allemands. Les traits qui nous choquent en elle nous choquent, simplement, parce que les romanciers français nous ont habitués à nous faire du roman un idéal particulier, d'où ces traits sont

exclus : mais les mêmes traits se retrouvent chez tous les écrivains allemands, chez Gœthe, chez Schiller, chez Fontane et chez Freytag ; et il n'y a personne, en Allemagne, qui s'avise d'en être choqué. Les libertés que Meyer prend avec l'histoire, tous ces écrivains les ont prises avant lui. Son manque de mouvement et d'action lui est commun avec eux. Et la ressemblance des mœurs qu'il décrit avec les mœurs allemandes ne peut que paraître naturelle à un public qui, ayant ces mœurs, est forcément empêché d'en concevoir d'autres.

Ainsi, ce qui constitue, à nos yeux, les défauts de l'œuvre du romancier suisse ne saurait avoir la même importance aux yeux d'un lecteur de Suisse ou d'Allemagne. Et, sous ces défauts, il y a, dans l'œuvre de Conrad-Ferdinand Meyer, une foule de qualités de l'ordre le plus haut qui, elles aussi, ne peuvent guère être appréciées que des compatriotes de l'auteur.

Il y a d'abord ce cosmopolitisme, cet « humanisme, » que les critiques sont unanimes à louer. Quand les Allemands empruntent des mots ou des expressions aux langues des autres peuples, ils ne manquent point de leur donner un sens tout nouveau : mais ce sens n'en correspond pas moins à des idées précises, qu'aucun terme, jusque-là, ne traduisait aussi bien. Le cas est un peu le même en ce qui touche les emprunts faits par Meyer aux littératures étrangères. Pour avoir subi l'influence de Victor Hugo, de Flaubert, et de Leconte de Lisle, son œuvre ne ressemble en rien à celle de ces écrivains ; mais cette influence l'a certainement aidé à renouveler la forme du roman allemand. Elle lui a permis, en particulier, de serrer le développement, d'éviter les longueurs et les répétitions. Ses quatre romans sont très courts ; et chaque scène y tient au plus quatre ou cinq petites pages. Une constante préoccupation du décor, des costumes, des attitudes, une « plasticité » très supérieure à celle de la plupart des romanciers allemands, cela encore est sans doute venu à Meyer du commerce des romanciers et des poètes français. Son œuvre, en tout cas, malgré la pauvreté de l'intrigue et l'absence de plan, a vraiment une belle tenue littéraire. Elle est sobre, rapide, nerveuse, sans ombre de parti pris ni de déclamation.

Ajoutons que ce peintre est aussi un psychologue. Ses personnages manquent de vérité historique, et, sous leurs costumes italiens ou français, ont toujours un air de Suisses ou d'Allemands : mais leurs caractères sont tracés avec une netteté admirable, qui en fait autant de types réels et vivans. Et non seulement ces caractères vivent, mais Meyer se plaît à leur prêter une nature étrange et un peu perverse, ou

tout au moins anormale, d'autant plus piquante qu'elle contraste davantage avec la simple bonhomie des mœurs qui les entourent. Telle Lucrèce Borgia, fidèlement attachée à son mari, pieuse, charitable, mais subissant l'influence fatale de son frère César. Elle sent que son frère la perdra, elle sent que son devoir serait de lui désobéir; mais à peine lui donne-t-il un ordre qu'elle cède aussitôt, prête à sacrifier tout ce qu'elle aime au monde. Et les autres personnages du roman, Giulio, Ferrante, Hippolyte, le duc Alphonse, Strozzi, tous ils ont en eux un coin de mystère. De même, dans *le Saint*, Thomas Becket, de même, dans *les Noces du Moine*, le jeune Astorre, et, dans *la Justicière*, Stemma, cette terrible femme qui, de longues années, porte tranquillement le poids de ses crimes. De même encore Georges Jenatsch, le héros du premier roman de Conrad-Ferdinand Meyer. Celui-là est un vrai héros, dans sa perversité. Assassin, traître, parjure, tous les moyens lui sont bons pour délivrer son pays de la domination étrangère : et ce n'est point la grandeur de son but qui, seule, nous empêche de le mépriser, c'est aussi la grandeur même de son âme, la profonde sérénité avec laquelle il renonce à l'amour, à l'amitié, à ses sentimens les plus chers, dès qu'ils risquent de retarder l'accomplissement de son rêve.

Mais le principal mérite de l'œuvre de C.-F. Meyer lui vient de l'élégance et de la pureté de son style. Cet imitateur de Walter Scott avait commencé par être un poète parnassien; et l'on peut bien dire que, toute sa vie, il l'est resté. Sa prose et ses vers, malgré leurs gallicismes, sont d'un « métier » vraiment exemplaire. Les mots y ont une justesse, un relief, dont on aurait peine à trouver l'équivalent dans la littérature allemande contemporaine; et peu d'écrivains ont su adapter aussi heureusement la musique de leurs phrases à l'émotion spéciale qu'ils voulaient produire. Les plus médiocres des récits de Meyer ont, à ce point de vue, un charme que tout lecteur allemand doit sentir et aimer.

Et parmi ces récits il y en a un où toutes les qualités de l'auteur se sont librement déployés. C'est, je crois, le plus beau de tous; mais, hélas! c'en est aussi le plus intraduisible, étant écrit en vers. Il est intitulé *les Derniers Jours d'Ulrich de Hutten*. Meyer nous y fait assister aux pensées, aux souvenirs, aux rêves de ce fameux précurseur de la Réforme, qui a fini sa vie, comme l'on sait, dans une petite île du lac de Zurich. Et l'on ne saurait assez admirer l'art délicat et subtil avec lequel, dans cette série de courts poèmes, il a su vraiment évoquer, ressusciter la figure du hardi pamphlétaire. Voici d'abord l'arrivée de

Hutten dans l'île où son ami Zwingli lui a procuré un refuge, la première nuit passée à Ufenau, l'installation, un entretien avec le pasteur. Puis le solitaire se rappelle son passé, l'école, les amours de jeunesse, les premières luttes, le voyage à Rome; puis il s'abandonne aux délices de la solitude. Le livre qu'il lit, un bruit du monde extérieur qui parvient à lui, un coucher de soleil à son horizon, tout lui fournit matière à de poétiques rêveries, où la poésie, en vérité, manque un peu de souffle, mais que relèvent la force du rythme et l'éclat des images. Et c'est ensuite la mort qui approche. D'heure en heure Hutten la sent venir : en vain Paracelse, appelé près de lui, essaie de le distraire de la sombre pensée. « Il m'a appelé le rempart de la liberté allemande, — mais de mon mal il ne m'a rien dit. — Et j'ai cru voir qu'un soupir lui échappait — lorsque son doigt s'est posé sur mon pouls. — Puis il m'a vanté mes vers, — le fou! Il les a appelés *fiers* et *fleuris!* — Et moi je songeais : Comme ton nom te sied! — Tu te nommes Bombastus, et toutes tes paroles ne sont que *bombast* (1)*!* »

La dernière promenade, la dernière lecture : d'heure en heure la vie s'en va. « Ami Holbein, si, dans ta *Danse des Morts,* — tu n'as pas dessiné encore le poète, viens ici, et peins moi, — étendu, sommeillant, dans mon fauteuil, — le visage couvert d'une pâleur tranquille! — Et voici que doucement la Mort se glisse dans la maison... — Mais non, ne peins pas une scène aussi laide! — Vois-tu cette grappe de raisin, qui pend au-dessus de la fenêtre à ogive? — Peins-la, mûre et dorée comme elle sera bientôt; — et mets un ciseau de vigneron — dans la main du squelette macabre! — Et tout homme d'esprit comprendra le sens de l'image, — et comment je suis moi-même la grappe de raisin — qui, aujourd'hui cueillie, revivra demain — sous la forme d'un feu vivant dans les veines allemandes! »

Tout cela est, dans le texte original, très pur et très beau, digne d'un grand poète. Et si l'étude de Flaubert et de Leconte de Lisle n'est point parvenue à faire de Conrad-Ferdinand Meyer un écrivain français, ni cosmopolite, c'est elle du moins qui lui a permis d'introduire, dans la littérature allemande une couleur plus vive et des rythmes plus nets.

T. DE WYZEWA.

(1) *Bombast,* en allemand, signifie enflure, vaine rhétorique.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

M. le président du Conseil vient de prononcer au Puy, au milieu de ses électeurs, un discours qui a été généralement trouvé trop optimiste. Depuis le docteur Pangloss, dont le souvenir obsède l'esprit à la lecture de cette harangue, personne n'avait jeté un regard plus complaisant sur les choses et sur les hommes, et ne les avait trouvés plus dignes de confiance et d'éloges. On connaît le mot qui a rendu célèbre le chancelier Oxenstiern : « Allez voir, mon fils, avec combien peu de sagesse le monde est gouverné ! » Ce mot, M. Charles Dupuy le retourne, et il recommande volontiers son ministère comme un modèle de sagesse politique, car, dit-il, « nous devons nous rendre justice à nous-mêmes et nous voir tels que nous sommes, sans vanité, mais sans fausse modestie. » En se regardant et en se voyant ainsi, M. Dupuy éprouve un accès de cette bonne humeur dont il a fait un système de gouvernement. Il en faut sans doute pour « ne pas se laisser aller au découragement et au pessimisme, » mais en toute chose l'excès est nuisible, et M. Dupuy a poussé cette fois l'exagération jusqu'à la limite où elle appelle inévitablement des réserves et fait naître l'incrédulité. Il se réjouit, par exemple, que le Parlement n'ait voté que cinq douzièmes provisoires ; car enfin il aurait pu en voter davantage : c'est un point sur lequel nous aurons à revenir. Il a l'air de croire que le budget aussi est voté, alors qu'il ne l'est pas, si nous en croyons le *Journal officiel*. Il annonce déjà comme presque résolues des questions qui ne sont encore posées que dans les esprits, et sur lesquelles le gouvernement n'a rédigé définitivement aucun projet de loi, par exemple la question du droit d'association et celle des retraites pour les ouvriers des villes et des campagnes. Perrette avec son pot au lait ne se laissait pas bercer par de plus alléchantes rêveries. Et si, au dedans, tout va bien, au dehors, tout va encore mieux. Sans doute nous avons traversé des momens pénibles, mais nous en

sommes sortis plus forts, grâce aux mesures prises par nos ministres de la Guerre et de la Marine : c'est ainsi que le mal engendre quelquefois le bien. En un mot, de quelque côté qu'on se tourne, on n'aperçoit que des motifs de satisfaction.

Comment les ennemis de la République ont-ils pu choisir un pareil moment pour conspirer contre elle? Mais, vraiment, ont-ils conspiré? Nous ne l'aurions pas cru si M. Dupuy ne nous le donnait pas à croire. Son langage, ordinairement plus familier, devient solennel lorsqu'il parle des velléités révolutionnaires, ou, comme il dit, « des prétentions factieuses de certaines individualités qui rêvent de chimériques plébiscites ou de vaines restaurations. » En lisant ce morceau, nous avons l'étonnement de nous découvrir encore plus optimistes que M. le président du Conseil, car nous ne parvenons pas à nous faire peur à nous-mêmes d'une conspiration qui, en tout cas, n'a pas été bien sérieuse. Il est vrai que M. Dupuy s'empresse de nous rassurer : « Libre à ces individualités, dit-il, de grossir leur rôle et de grandir leur personnage! Le pays ne se laisse pas prendre à ces gestes et à ces attitudes, et, quelles que soient les épaules sur lesquelles se dessine en lignes indécises et fuyantes le manteau de la dictature ou de la monarchie, il juge les épaules trop faibles et le manteau suranné. » On a trouvé, au Puy, ce passage fort éloquent, et les journaux rapportent qu'il a été très applaudi. Éloquence à part, nous l'applaudirions nous-même si, sous ce manteau indécis et fuyant, nous n'apercevions pas l'intention plus précise de faire croire à un péril, dont on nous aurait sauvés. Le gouvernement actuel, M. Dupuy l'a répété à maintes reprises, est un gouvernement d'union et de concentration républicaines; or, l'union de tous les républicains, si divers d'ailleurs de principes et de tendances, ne peut se légitimer et se maintenir que si nos institutions fondamentales sont menacées. Il faut donc qu'elles le soient, pas trop pourtant, assez pour qu'on s'en occupe, pas assez pour qu'on s'en alarme. Si nous en jugeons par notre propre impression, M. Dupuy a parfaitement atteint son but : nous le croyons exactement à la hauteur des dangers qu'il nous a révélés.

« Voilà la réalité! s'est-il écrié. Voilà la vérité! » Nous essaierons, à notre tour, de les dégager de la situation présente, qui n'est pas tout à fait aussi bonne qu'ont pu le croire les auditeurs de M. le président du Conseil. D'abord, les Chambres ont pris leurs vacances sans avoir voté le budget, et c'est la première fois qu'un pareil fait s'est produit à ce moment de l'année. On avait voté jusqu'ici deux, ou même trois douzièmes provisoires : mais nous sommes à cinq, et, quoi qu'en dise

M. Dupuy, il n'est pas sûr qu'on s'en tienne là. Le Sénat, en effet, ne reprendra sa session que le 9 mai, et, en admettant que tout ait été préparé pendant les vacances pour lui permettre d'aborder le plus tôt possible la discussion restée en retard, encore faudra-t-il auparavant prendre le temps de distribuer le rapport et de le lire. Quelque discrète que soit la discussion, elle remplira plusieurs jours, et, comme le Sénat ne votera certainement pas le projet tel qu'il est sorti des mains de la Chambre, un nouveau débat aura lieu au Palais-Bourbon. Ce sera merveille si tout est terminé le 31 mai. Au point où nous en sommes, un douzième provisoire de plus ou de moins ne tire d'ailleurs pas à conséquence : ce qui est plus grave, c'est qu'une législature qui commence ainsi est tout entière compromise, et qu'avec la meilleure volonté du monde, il devient très difficile de réparer le temps perdu. Rien ne sert de courir, dit le fabuliste. Au reste, on n'a aucune raison de croire que la Chambre, après avoir perdu sa première année, ait véritablement le ferme propos de courir pour se rattraper : elle a déjà contracté de mauvaises habitudes, et, une fois ces habitudes prises, on ne s'en débarrasse pas aisément. Si le budget de 1899 n'est pas encore voté à la fin de mai, le budget de 1900 ne pourra être déposé que très tardivement sur le bureau des Chambres, et nous parierons ce qu'on voudra qu'il ne sera pas voté le 31 décembre prochain. Il faudra recourir une fois de plus aux douzièmes provisoires. Que deviendront dès lors les promesses faites par nos députés alors qu'ils étaient simples candidats? Que deviendront les espérances que les dernières élections avaient fait naître? On avait annoncé de nombreuses et de fécondes réformes. A parler franchement, nous n'y avons pas beaucoup cru, mais encore fallait-il voir. Le malheur est qu'à la manière dont on procède, le temps manquera complètement aux réformes. Comment en attendre de la part d'une Chambre qui n'a pas assez de douze mois de l'année pour voter le budget le plus ordinaire, le plus banal, le plus dénué de toute originalité? Si encore, dans cette discussion inutilement prolongée, le budget des dépenses avait été réduit, l'économie réalisée serait une compensation, et le pays en saurait gré à ses représentans. Mais on parle toujours de réduire les dépenses, et elles croissent sans cesse. Tel qu'il est sorti de la discussion de la Chambre, le budget des dépenses est en augmentation de 6 millions sur celui de l'année dernière, et on ne s'en tiendra pas là. Beaucoup de dépenses ont été atténuées sur le papier, de manière à donner au budget un équilibre apparent, mais fictif : il faudra compter maintenant avait les crédits extraordinaires ou supplémentaires. Puissions-nous

nous tromper; mais, quand même nous nous tromperions, il n'en resterait pas moins vrai qu'en pleine paix, et sans aucune raison particulière, nos dépenses se sont accrues alors qu'elles auraient dû diminuer.

Cela vient de deux causes. La première est la générosité avec laquelle beaucoup de députés disposent des deniers publics. Ils avaient pris tant d'engagemens au cours des élections dernières qu'ils ont voulu en tenir quelques-uns, d'où un assez grand nombre d'amendemens destinés à grossir les dépenses au profit de tel groupe de citoyens, mais au détriment de tous les autres. Le second motif est le manque presque absolu de contrepoids que ces tendances ont rencontré dans le Gouvernement, ou dans la commission du budget. Rien n'égale l'indifférence avec laquelle le ministère a assisté à toute cette discussion, et, quand nous disons qu'il y a assisté, le mot n'est pas tout à fait exact : la vérité est que le président du Conseil et le ministre des Finances étaient le plus souvent absens : le ministre spécial qui était en cause était laissé sur la sellette, seul et sans défense suffisante. Ses collègues paraissaient se désintéresser de ce qui pouvait lui arriver. Au ministre personnellement, il n'arrivait rien de mal : c'est son budget qui était mis au pillage. La commission l'aidait quelquefois à le défendre, mais son intervention était presque toujours inefficace. Jamais encore on n'avait vu une commission aussi dépourvue d'autorité. La majorité en est radicale : le choix qu'elle a fait de son président et de son rapporteur général en est la preuve. On pouvait espérer qu'à défaut d'autres avantages, ces choix auraient celui d'imposer plus de ménagemens aux radicaux. Mais non! MM. Mesureur et Pelletan ont été traités par leurs amis comme s'ils avaient été de simples modérés. Certaines journées ont ressemblé pour eux à une véritable débâcle : il suffisait qu'ils fissent une proposition pour qu'elle fût repoussée, ou qu'ils s'opposassent à une autre pour qu'elle fût adoptée. M. Pelletan, qui en a pourtant vu bien d'autres, a fini par se fâcher; il a menacé de donner sa démission; mais il était déjà bien tard, le budget était presque complètement voté. D'ailleurs la susceptibilité de M. Pelletan était légitime. Aussi longtemps qu'il n'avait eu contre lui que la majorité de la Chambre, il s'était contenu; mais le jour où il a été désavoué par la majorité de la commission elle-même, il a détourné ses lèvres de la coupe d'amertume. Un rapporteur ne fait que rapporter l'opinion de ses collègues, sans que ce soit toujours la sienne propre : il remplit une fonction qui exige parfois de sa part de pénibles sacrifices. Quel ne doit pas être son étonnement lorsqu'il constate que

plusieurs de ceux qui, dans la commission, avaient voté d'une manière, votent d'une autre à la Chambre? C'est que, dans le premier cas, ils votent pour satisfaire leur conscience, ce qui leur est d'autant plus facile que le vote est anonyme; dans le second, au contraire, ils votent pour satisfaire leurs électeurs, et leur nom est reproduit par l'*Officiel*. Que devient un rapporteur chargé de soumettre une opinion, qui la soutient, et qui est renié par ceux au nom desquels il parle? M. Pelletan a connu cette épreuve. Les bonnes âmes compatiront à sa peine; d'autres penseront qu'il est fâcheux d'avoir une commission du budget dépourvue de toute action sérieuse sur la Chambre. Les radicaux qui avaient été élus dignitaires de la commission ont payé cher cet honneur : après cette première, mais illusoire satisfaction, ils ont été continuellement battus dans le détail des affaires, et on a pu constater une fois de plus la double tendance des assemblées démocratiques, qui font d'abord des choix médiocres, et ensuite ne tiennent aucun compte de leurs élus.

Le Parlement est donc parti pour ses vacances sans les avoir bien méritées. Après moins d'une année d'existence, il est peut-être trop tôt pour juger la Chambre nouvelle; pourtant, elle a déjà manifesté son caractère à des signes qui ne trompent guère : grande incapacité pratique, absence complète d'orientation politique. Nous venons de parler de son incapacité pratique : quant à son orientation politique, où la trouver? A peine réunie, elle a laissé tomber le ministère Méline; il lui semblait trop modéré. On lui a donné un ministère radical; elle l'a renversé. Faut-il en conclure qu'elle n'est ni modérée, ni radicale; alors qu'est-elle? Elle a aujourd'hui un ministère qui ressemble à un syndicat des opinions les plus différentes, moitié modéré et moitié radical, un peu pour tous les goûts. La Chambre, jusqu'ici, l'a laissé vivre beaucoup plus qu'elle ne l'a fait vivre : il est vrai que, pour le soutenir, il aurait fallu que quelqu'un l'attaquât. Le ministère n'a rien fait, personne n'a rien fait contre lui, la Chambre n'a rien fait pour lui. Comment expliquer cette espèce d'atonie? C'est que toute l'activité politique se trouve pour le moment suspendue et paralysée, et le restera jusqu'à la fin de l'affaire Dreyfus, qui pourrait bien durer encore plus qu'on ne le croit. L'apparente solidité du ministère, ou du moins la paix dont il jouit et profite, vient de ce que nul, pour le moment, n'a envie de prendre sa place. Il l'occupe : autant que ce soit lui qu'un autre; laissons-le où il est : on verra plus tard! S'il s'était mêlé activement aux débats parlementaires, s'il y avait apporté des principes, des idées, des projets, la trêve aurait eu plus de peine

à se prolonger. Mais il a évité toute imprudence de ce genre, et on ne saurait lui reprocher aucune initiative dans un sens quelconque. Quand on lui demandera plus tard ce qu'il a fait, il pourra répondre comme Sieyès : J'ai vécu.

Nous avons dit que l'affaire Dreyfus durerait peut-être plus qu'on ne l'imagine. Il y a quelques jours, l'espoir qu'elle prendrait fin au commencement de mai ne paraissait pas trop chimérique, et le pays se reprenait à respirer dans l'attente d'une délivrance prochaine. La Cour de cassation poursuivait ses travaux dans un silence relatif : on pouvait croire que déjà les passions désarmaient, ou qu'elles s'apprêtaient à le faire. Ces perspectives rassérénantes se sont subitement obscurcies, et, une fois de plus, les questions qu'on avait eu tant de peine à ra mener sur le terrain purement judiciaire ont été jetées en pâture à la curiosité publique, livrées à toutes les conversations, à toutes les discussions, à toutes les controverses. Un journal du matin s'est procuré le dossier de l'enquête faite par la Chambre criminelle et aujourd'hui soumise à la Cour de cassation. Pendant que le rapporteur désigné par la Cour étudiait ces volumineux documens, pesait la valeur de chacun d'eux, les comparait, les contrôlait les uns par les autres, et se préparait à la rédaction de son travail, une infidélité, dont la source n'a pas encore été découverte, et ne le sera peut-être jamais, permettait au *Figaro* de commencer la publication des pièces les plus secrètes, et de les détailler à ses lecteurs une à une et jour par jour. Le dossier avait été imprimé et distribué à quelques personnes, mais l'impression d'abord et la distribution ensuite avaient été l'objet des mesures de prudence les plus strictes. Par malheur, au temps où nous sommes, les secrets les mieux gardés n'en tombent pas moins, au bout de quelques jours, dans le domaine public; il en a été de celui-ci comme de tant d'autres. On a ouvert une enquête sur l'origine de l'indiscrétion; elle n'a produit aucun résultat. On a poursuivi *le Figaro* en police correctionnelle ; il a été condamné à une peine si légère qu'elle a seulement constaté l'impuissance de la loi. Il est démontré aujourd'hui qu'un journal ne court aucun risque sérieux à publier le dossier d'une enquête, c'est-à-dire à violer un secret où le Code d'instruction criminelle a cru voir une précieuse et même indispensable garantie.

Est-il vrai, ainsi qu'on l'a prétendu, que les auteurs du procès Dreyfus aient pris certaines libertés avec le Code, et par exemple, qu'ils aient communiqué aux juges, en chambre du conseil, des pièces qui seraient restées inconnues à l'accusé et à son défenseur? S'ils l'ont fait, et nous l'ignorons, assurément ils ont eu tort; mais d'où vient que

ceux mêmes qui leur reprochent avec le plus de vivacité d'avoir porté atteinte à la loi trouvent tout naturel et tout simple qu'un journal se soit permis de publier avant l'heure le dossier d'une instruction judiciaire? Le secret de l'instruction, jusqu'au moment où s'ouvre l'audience publique, est-il donc une vaine formalité? Alors, il faut le supprimer de nos codes; mais, aussi longtemps qu'il y est resté prescrit, il faut en assurer le respect. Nous croyons, quant à nous, que ce secret est nécessaire pour permettre au juge, quel qu'il soit, d'étudier, en dehors de toutes les suggestions extérieures, l'affaire qui lui est confiée. Les bruits de la rue ne doivent pas avoir accès dans son cabinet, pas plus qu'ils ne doivent agir sur son jugement ou sur sa conscience. Nous voulons croire que la plupart des juges savent s'abstraire de ces influences si souvent passionnées, toujours diverses et mobiles; mais en sont-ils tous capables au même degré, et la plus parfaite probité professionnelle les garantirait-elle sûrement contre les impressions de l'atmosphère ambiante? Il y a des gens, à la vérité, — et au cours de l'affaire Dreyfus le nombre s'en est singulièrement accru, — qui sont ou qui semblent partisans d'une collaboration continuelle entre le juge et le public. On en voit qui sont tout fiers des services qu'ils croient avoir rendus. Sans eux, disent-ils, on n'aurait pas su telle chose, on n'aurait pas découvert telle autre. D'abord ils n'en savent rien, et, quand même leurs prétentions seraient justifiées une fois, par aventure, elles feraient encore, dans leur ensemble, plus de mal qu'elles ne peuvent faire de bien. En tout cas, ce n'est ni à l'intervention, ni aux investigations de la curiosité publique qu'il faut attribuer la découverte du faux Henry, qui seul a pu donner ouverture à la demande en revision. Les plus fougueux défenseurs de cette revision, ceux qui ne reculaient devant aucun moyen pour l'obtenir et qui se montraient le moins difficiles sur leur choix, avaient irrémédiablement compromis leur cause, lorsque la nouvelle du faux Henry a retenti un jour sur nos têtes comme un coup de foudre. Est-ce à la vivacité des polémiques des journaux ou à la perspicacité des journalistes qu'en revient le mérite? Non : le ministre de la Guerre seul, dans le silence du cabinet, en étudiant les pièces de plus près, en les éclairant de la lumière crue d'une lampe, a fait cette découverte, et, si ce n'est pas lui personnellement, c'est un des officiers de son cabinet agissant d'après ses ordres. M. Cavaignac était pourtant l'adversaire le plus déterminé de la revision, et il ne cherchait pas ce qu'il a trouvé. Qu'on vienne nous dire, après cela, que, sans l'intervention de l'opinion publique, rien de ce qui est arrivé ne serait arrivé, rien de ce qui a été fait n'aurait été fait! Les partisans quand même de la

revision du procès, ceux qui la réclamaient le plus impérieusement avant même d'avoir un fait nouveau à invoquer, peuvent se vanter d'avoir maintenu, envers et contre tous, la question ouverte et d'avoir empêché la prescription. Soit; mais ils peuvent se vanter aussi d'avoir propagé la plus funeste des agitations, et au lendemain de la publication du *Figaro*, s'ils ne se sont proposé que de réveiller et d'entretenir cette agitation qui commençait à tomber, ils peuvent se vanter encore et se féliciter du résultat qu'ils ont obtenu.

Heureusement une certaine lassitude, trop grande désormais pour pouvoir être secouée complètement, a empêché l'émotion publique d'être aussi vive qu'elle l'aurait été quelques mois, ou même quelques semaines plus tôt. On commence à ne plus croire aussi facilement qu'autrefois : cela vient peut-être de ce qu'on a cru les unes après les autres trop de choses contraires, et qu'on est irrémédiablement fatigué de ces exercices de dislocation cérébrale. Si la première lecture du dossier avait engagé décidément l'opinion dans un sens déterminé, si tous les doutes avaient été résolus, si toutes les ombres avaient été éclaircies, enfin si la vérité s'était manifestée une et évidente, l'effet, assurément, aurait été considérable. Mais il n'en a pas été et il ne pouvait pas en être ainsi. Après le scandale du premier jour, qui a provoqué surtout le saisissement de la surprise, on s'est aperçu que les dépositions successives se contredisaient en quelque sorte méthodiquement. Des protestations, des réclamations, des explications se sont bientôt élevées et sont venues embrouiller de nouveau ce que l'on croyait commencer à entrevoir ou à démêler. Bien loin de dissiper les anciens nuages, la publication du dossier en a accumulé de nouveaux. Et peut-être était-ce là ce qu'on voulait. Quoi qu'il en soit, ceux qui avaient pris le sage parti de suspendre leur jugement, ou plutôt d'attendre celui de la Cour de cassation, n'ont vu dans cette publication qu'un motif de plus de s'en tenir à leur réserve. Nous ne sommes pas de ceux pour qui la fin justifie les moyens, et même, tout au rebours de ces casuistes, nous croyons exactement le contraire : à nos yeux, de mauvais moyens condamneraient plutôt, ou disqualifieraient la fin la plus légitime. Mais, en fait de mauvais moyens, nous n'en connaissons pas de pire que d'appeler les passions à prendre leur part dans l'œuvre propre de la justice. Si nous avons une magistrature, c'est pour se tenir en dehors et au-dessus des préventions de la foule, c'est pour s'abstraire des suggestions de la publicité, c'est pour rétablir les droits de la vérité contre les emportemens de l'opinion. Et voilà pourquoi le dossier de l'enquête aurait dû demeurer

secret jusqu'au jour où la Cour de cassation aurait prononcé son arrêt.

Il y a six semaines environ, — c'était tout au commencement du mois dernier, — la nouvelle s'est répandue en Europe que l'Italie, à l'exemple d'un certain nombre d'autres grandes puissances, avait demandé à la Chine de lui céder à bail la baie de Sam-moun. Nous n'avons pas parlé tout de suite de l'incident, parce que nous pensions que le dénouement ne s'en ferait pas beaucoup attendre; mais la demande de l'Italie a reçu un accueil assez inattendu, et il y a aujourd'hui une sorte d'arrêt dans l'affaire. La première phase en est terminée : c'est donc le moment d'en parler à nos lecteurs.

La prétention de l'Italie n'a rencontré aucune objection en Europe, et la plupart des puissances ont même déclaré la voir avec sympathie. La France est du nombre de ces dernières. Dans l'état actuel de nos rapports avec Rome, nous ne pouvons faire que de bons souhaits pour l'Italie, et, après quelques entreprises qui ne lui ont pas donné toutes les satisfactions qu'elle en espérait, nous serions heureux de lui voir obtenir quelque part un véritable succès. Le point qu'elle a choisi pour prendre pied en Chine est d'ailleurs trop éloigné de ceux où sont nos propres intérêts pour que, même en admettant dans l'état politique du Céleste Empire des transformations qui ne sont peut-être pas aussi prochaines qu'on les annonce, nous n'ayons pas à nous inquiéter des développemens ultérieurs de l'initiative italienne.

La baie de Sam-moun est située dans le Tché-kiang, au sud du Yang-tsé. L'Italie n'ignore pas que l'Angleterre s'est réservé comme zone d'influence tout le bassin du grand fleuve; mais la province de Tché-kiang est à cheval sur les limites méridionales de ce bassin, et les deux tiers environ n'en font pas partie : ce sont ces deux tiers que l'Italie revendique. Elle aurait donc l'Angleterre pour voisine au nord; elle aurait au sud le Japon. Le Fo-kien, en effet, est situé en face de Formose, et les Japonais, maîtres de l'île, se réservent, dit-on, cette province continentale pour le moment où la Chine serait partagée. Plus au sud, les Anglais sont à Hong-kong; nous ne venons qu'ensuite; et par conséquent les vœux que nous formons pour l'entreprise italienne sont dégagés de toute préoccupation personnelle. Inutile d'ajouter qu'en parlant de ces voisinages comme s'ils existaient déjà, nous anticipons sur l'avenir, et que les termes dont nous nous servons sont trop précis et trop concrets pour bien s'appliquer à la situation actuelle. Il n'en est pas moins vrai que la plupart des grandes puis-

sances européennes ont dès maintenant jeté leur dévolu sur tel ou tel point du littoral chinois. Au nord du Yang-tsé-kiang, on trouve les Allemands dans le Chantoung; au nord du Chantoung, on trouve derechef les Anglais à Weï-haï-weï; et plus au nord encore les Russes. On n'aperçoit guère aucun point de la côte qui reste disponible, en dehors du golfe de Petchili. Les Italiens ont bien fait de se presser s'ils veulent fonder un établissement en Extrême-Orient; il leur a même fallu quelque ingéniosité pour découvrir la baie de Sam-moun, et on ne voit pas où ils auraient pu se loger ailleurs. Leur ministre à Pékin, M. dí Martino, a donc été chargé de demander au Tsong-li-yamen, d'abord la baie, puis un territoire suffisant pour y établir un dépôt de charbon et y assurer un point d'appui à la flotte; en troisième lieu, des droits de préférence pour la construction des chemins de fer et l'exploitation des mines; enfin la concession d'une voie ferrée de 600 kilomètres, allant de la mer au lac Po-yang.

L'Italie ne s'était pas engagée dans une pareille affaire sans s'être entendue avec l'Angleterre et le Japon, destinés, comme nous l'avons vu, à devenir ses voisins immédiats, ni sans avoir pressenti les autres puissances qu'elle a trouvées favorables. On a cru d'abord que la Chine, habituée aux sacrifices, ne ferait pas beaucoup de résistance et qu'elle céderait une fois de plus; mais on s'est trompé. Loin de se prêter aux désirs qui lui étaient exprimés, le Tsong-li-yamen a refusé d'en admettre le principe et d'en discuter la réalisation; il a renvoyé purement et simplement à M. di Martino la note qu'il avait reçue de lui. Un pareil procédé était incorrect et blessant. Le gouvernement italien a fait ce que tout autre aurait fait à sa place; il a protesté et demandé des explications. Le Tsong-li-yamen a répondu qu'il n'avait pas eu l'intention de donner à son refus d'entrer en pourparlers une forme désobligeante, et que, si celle qu'il avait employée avait paru avoir ce caractère, il en faisait ses excuses au gouvernement italien. C'était, assurait-il, dans l'intérêt des bons rapports entre les deux pays, et de leur maintien, qu'il jugeait préférable de ne pas entamer de négociation. On n'a pas pu obtenir de lui d'autre réponse. Alors s'est passé un fait qui est resté jusqu'ici assez mal expliqué : M. di Martino a renvoyé sa note au Tsong-li-yamen en lui donnant quatre jours pour répondre. Cela ressemblait beaucoup à un ultimatum. En agissant de la sorte, M. di Martino obéissait aux instructions générales, mais déjà anciennes, que lui avait données son gouvernement : depuis, il en avait reçu, ou il aurait dû en avoir reçu d'autres; mais peut-être n'étaient-elles pas arrivées en temps opportun. Quoi qu'il en soit,

l'amiral Canevaro a désavoué son agent et l'a rappelé. Comme il n'y avait qu'un interprète à la légation italienne, le ministre anglais, sir Claude Macdonald, a été chargé de prendre soin de ses intérêts.

En Angleterre, les journaux ont parlé en bons termes de l'Italie et de ses projets, bien qu'aucun d'eux ne l'ait fait avec chaleur. On ne sait pas trop ce qu'il faut penser des vraies intentions du *Times* : d'après lui, l'attitude de la Chine viendrait de ce qu'elle ne connaît pas la situation de l'Italie parmi les grandes puissances, explication qui ne paraîtra pas beaucoup plus flatteuse à l'une qu'à l'autre des deux parties. Mais certainement le *Times* a tort d'insinuer, et même de dire que, si l'affaire a d'abord mal tourné, c'est grâce à l'opposition de la France et de la Russie et aux conseils de résistance qui sont venus à Pékin de Paris et de Saint-Pétersbourg. Heureusement on sait à Rome à quoi s'en tenir sur nos dispositions. Tout cela, d'ailleurs, n'a pas d'importance: il est plus intéressant de connaître la pensée officielle du gouvernement anglais et du gouvernement italien, et nous la trouvons dans les débats parlementaires qui se sont produits dans les deux pays. A Londres, le langage de M. Brodrick a été circonspect et même un peu froid. Le sous-secrétaire d'État permanent au *Foreign Office* a dit que son gouvernement avait connu le projet de l'Italie, nation amie et alliée, et s'y était montré sympathique; il a promis d'agir auprès du Tsong-li-yamen pour l'amener à faire une réponse plus conciliante; mais il a répété à plusieurs reprises que le gouvernement chinois était, en somme, seul maître de la solution que comportait l'affaire. A Rome, à la Chambre d'abord et au Sénat ensuite, l'amiral Canevaro s'est naturellement abstenu d'une pareille conclusion; il se réserve, au contraire, d'agir par tous les moyens dont il dispose, si le gouvernement chinois ne lui donne pas satisfaction; mais pour tout le reste il s'est montré parfaitement d'accord avec les ministres de la Reine, et il a témoigné à l'Angleterre une confiance absolue. En attendant, on commence en Italie, au moins dans la presse, à se demander sur quoi cette confiance est fondée, et à éprouver à ce sujet quelques inquiétudes. Il résulte des explications de l'amiral Canevaro, si nous les avons bien comprises, que l'Angleterre a effectivement connu et approuvé les projets de l'Italie, et qu'elle s'est montrée disposée à les appuyer, mais à la condition expresse que les moyens diplomatiques seraient seuls employés; et l'amiral Canevaro a accepté cette condition. Après avoir pris un tel engagement envers l'Angleterre, qui a donné par là, contre certains accidens, une sauvegarde précieuse à la Chine, il faut bien avouer que le langage du ministre italien, même

lorsqu'il devient très énergique, perd un peu de sa portée éventuelle et ne produit peut-être pas à Pékin tout l'effet désirable. Mais le gouvernement anglais redoute par-dessus tout le recours à la force, et il a instamment prié le gouvernement italien de ne pas en venir là, en l'assurant que la moindre étincelle déchaînerait un immense incendie. C'est ce que l'amiral Canevaro a rapporté au parlement. L'équilibre des ambitions européennes est, lui a-t-on dit, si instable en Extrême-Orient qu'il faudrait fort peu de chose pour le renverser, et alors tout pourrait arriver.

Il semble que le gouvernement anglais ait ouvert à l'amiral Canevaro un horizon bien sombre, et qu'il l'ait quelque peu surchargé de nuages. Dieu nous garde de conseiller à nos voisins de s'engager dans une aventure! Mais enfin, si les Allemands avaient éprouvé les scrupules qu'on inspire à l'Italie, ils ne seraient pas à Kiao-tchéou. On sait comment ils s'y sont installés, montrant par là le peu de foi qu'ils avaient dans l'efficacité des procédés purement diplomatiques. Qu'est-il arrivé depuis, et qu'arrive-t-il encore ces jours-ci? Sauf la France, qui est satisfaite de son lot indo-chinois, presque toutes les autres puissances sont continuellement occupées à augmenter l'étendue ou l'importance du leur. On annonçait tout récemment que l'Angleterre demandait une extension nouvelle du territoire qui vient de lui être concédé à Hong-kong. Quant aux Allemands, ils se montrent peu rassurés, et non d'ailleurs sans quelques bons motifs, sur ce qui se passe dans le voisinage de leur colonie : il s'y passe en effet des actes de violence et de brutalité, comme il s'en passe d'ailleurs dans le reste de la Chine, et c'est par là que la Chine périra. Que font les Allemands? Ils n'hésitent pas à se substituer au gouvernement chinois pour faire la police dans les territoires à leur portée, ce qui est pour eux une occasion d'y préparer un établissement prochain. S'il ne fallait vraiment qu'une étincelle égarée pour mettre le feu au vieux continent, les Allemands et les Anglais eux-mêmes seraient bien imprudens! Mais on se rassure à Londres en recommandant la prudence à l'Italie, qui ne manque pas de l'observer, car, dit l'amiral Canevaro, « les procédés violens pourraient nuire beaucoup aux intérêts de l'Angleterre, notre cordiale amie, et qui se montre telle. » Nous espérons que cette confiance ne sera pas trompée, et que les moyens diplomatiques employés par l'Italie et soutenus diplomatiquement par l'Angleterre amèneront la Chine à composition. Au point où en est celle-ci, il doit lui importer assez peu de conserver la baie de Sammoun et le territoire adjacent, d'autant plus que, si ce n'est pas l'Italie,

c'est vraisemblablement l'Angleterre qui s'en emparera un jour. La Chine devrait désirer avoir affaire au plus grand nombre possible de puissances, parce que la part des unes s'amoindrit de celle des autres, et que la complication des intérêts qui se tiennent mutuellement en respect est sa meilleure chance de conserver un reste de liberté.

Mais, si l'Italie peut toujours espérer un dénouement conforme à ses vœux, elle doit en remettre la réalisation à plus tard. Chose curieuse et imprévue, sir Claude Macdonald avait à peine pris en main les affaires italiennes qu'il est parti en congé : son départ a suivi de très peu de jours celui de M. di Martino, et on se demande pourquoi il a accepté si vite une charge qu'il ne devait pas remplir. Au reste, le départ des chefs de légations européennes en Chine est devenu épidémique : on annonce maintenant que le baron de Heyking, ministre d'Allemagne, est remplacé par la baron de Ketteler, actuellement ministre à Mexico, agent distingué et qu'on dit énergique. Il semble que la plupart des puissances européennes se soient donné le mot pour opérer ensemble le renouvellement de leur personnel diplomatique, comme si elles avaient l'intention d'inaugurer une politique nouvelle. Si c'est là le vrai motif de ces changemens, on le saura bientôt. L'Italie, ayant rappelé M. di Martino et ayant vu partir sir Claude Macdonald, s'est trouvée et se trouve encore dans une situation un peu fausse. L'amiral Canevaro s'est empressé de nommer un nouveau ministre, et le marquis Salvago Raggi est parti pour rejoindre un poste qu'il connaît déjà. Mais il faut longtemps pour arriver en Chine. M. Salvago Raggi rencontrera sans doute en route, d'abord M. di Martino, et bientôt après sir Claude Macdonald, ce qui, s'il est philosophe, sera pour lui une utile leçon de choses. Il apprendra, par l'exemple du premier, à ne pas mettre trop de hâte à exécuter ses instructions et à donner à d'autres tout le temps nécessaire pour arriver : et un peu plus loin, en croisant le second, il pensera sans doute que le plus sûr en toutes choses est encore de faire ses affaires soi-même.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIERE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTE-DEUXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LIXe ANNÉE

MARS — AVRIL 1899

Livraison du 1er Mars.

Pages.

Les Morts qui parlent, troisième partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 5

L'Idée de justice d'après les écoles contemporaines, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 47

La duchesse de Bourgogne a la cour. — I. Après le mariage, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 76

Le Problème chinois. — III. La Chine et les puissances, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 112

Sur l'éloquence politique, par M. Émile FAGUET. 148

La France du Levant. — IV. Les Causes de déclin, par M. Étienne LAMY. . 168

Questions scientifiques. — Les Sécrétions internes. — L'Opothérapie, par M. A. DASTRE. 197

Correspondance de Frédéric le Grand avec le maréchal de Grumbkow, par M. G. VALBERT. 213

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 225

Essais et notices. — Le Droit de la guerre maritime. 237

Livraison du 15 Mars.

Les Morts qui parlent, quatrième partie, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 241

Les Descentes en Angleterre, par ***. 275

A propos d'un théâtre antique, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 303

Pages.

NAPOLÉON III ET L'ITALIE. — III. L'ATTITUDE DE L'EUROPE, par G. ROTHAN . . 333
UNE PROMENADE A CEYLAN, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 360
LES VAGABONDS CRIMINELS, par M. E. FOURQUET. 399
REVUE LITTÉRAIRE. — A SAINTE-HÉLÈNE, par M. RENÉ DOUMIC. 438
REVUE MUSICALE. — DON LORENZO PEROSI, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . 450
REVUES ÉTRANGÈRES. — LA FORMATION DE LA LITTÉRATURE RUSSE, par M. T. DE WYZEWA. 457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 469

Livraison du 1er Avril.

LES MORTS QUI PARLENT, cinquième partie, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 481
LE CULTE ET LES MYSTÈRES DE MITHRA, par M. A. GASQUET. 530
LA DUCHESSE DE BOURGOGNE A LA COUR. — II. LES ANNÉES HEUREUSES, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 563
NAPOLÉON III ET L'ITALIE. — IV. LA FAUTE DE L'AUTRICHE, par G. ROTHAN. . 596
UNE MISSION A PÉKIN, par M. le comte CHARLES D'URSEL. 624
CHATEAUBRIAND ET LES *Mémoires d'Outre-Tombe*, par M. VICTOR GIRAUD . . 646
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LE RÔLE DE L'OSMOSE CHEZ LES ÊTRES VIVANS, par M. A. DASTRE. 678
POÉSIE. — SOLEILS COUCHANS, par M. LÉONCE DEPONT. 694
LES ÉTUDES D'UNE VOYAGEUSE ANGLAISE SUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE, par M. G. VALBERT. 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 709

Livraison du 15 Avril.

FEMMES NOUVELLES, première partie, par MM. PAUL ET VICTOR MARGUERITTE. 721
LA PHILOSOPHIE DE PIERRE LEROUX. — I. LA CRITIQUE DE L'ÉCLECTISME, par M. PAUL JANET, de l'Académie des Sciences morales. 767
VOYAGE DE LA DUCHESSE DE GUICHE EN FRANCE EN 1801, par M. le marquis DE GABRIAC. 789
LE MÉCANISME DE LA VUE MODERNE. — LE CHAUFFAGE, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. 809
LA FRANCE DU LEVANT. — V. LES CAUSES DE DÉCLIN, par M. ÉTIENNE LAMY. . 837
LES MORTS QUI PARLENT, dernière partie, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 873
REVUE DRAMATIQUE. — QUELQUES PIÈCES DE THÉATRE, par M. RENÉ DOUMIC . . 922
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN ROMANCIER SUISSE, CONRAD FERDINAND MEYER, par M. T. DE WYZEWA. 934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 37714.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 492